BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LVII
H
15
NAPOLI

L. 102. 18.

LVII
H
15

# HISTOIRE
## NATURELLE, CIVILE,
ET
## ECCLESIASTIQUE
DE
## L'EMPIRE DU
# JAPON:

Compoſée en Allemand

Par ENGELBERT KÆMPFER,

*Docteur en Médecine à Lemgow;*

& traduite en François ſur la Verſion Angloiſe

de JEAN-GASPAR SCHEUCHZER,

*Membre de la Société Roiale, & du College des Médecins, à Londres.*

Ouvrage enrichi de quantité de Figures deſſinées d'après le naturel par l'Auteur même.

TOME SECOND.

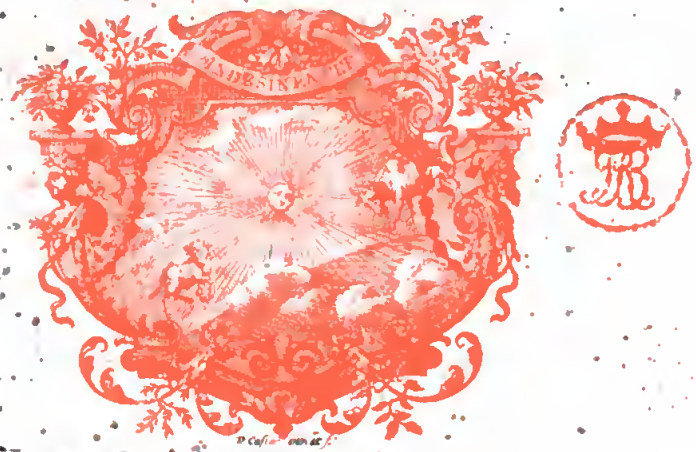

A LA HAYE,
Chez P. GOSSE, & J. NEAULME,
M. D C C. X X I X.

# TABLE
## DES CHAPITRES
### DU SECOND TOME
### DE CETTE HISTOIRE.

## LIVRE IV.

### DE NAGASACKI, VILLE ASSIGNÉE POUR LA DEMEURE DES ETRANGERS; DE LEUR COMMERCE; DE LEUR MANIERE DE VIVRE; &c.


Chap. I. *De la Situation de la Ville de Nagasacki, de son Havre, & de ses Batimens tant publics que particuliers.* Page 1.
II. *Du Gouvernement de Nagasacki.* 13.
III. *De la Police, & des Reglemens des Rues de Nagasacki; & du Gouvernement du Pais circonvoisin.* 23.
IV. *Des Temples & du Clergé de Nagasacki.* 36.
V. *De l'Arrivée & de la Réception qui fut faite aux Portugais & aux Castillans dans le Japon; de leur Commerce; & comment ils furent bannis de l'Empire.* 50.
VI. *Du Commerce des Hollandois au Japon en général.* 60.
VII. *Du Commerce des Hollandois au Japon en particulier; & premiérement des differentes Compagnies établies pour cet effet.* 78.
VIII. *Suite du Détail qui regarde le Commerce des Hollandois au Japon.* 74.
IX. *De la Maniere de vivre, du Commerce, & des Privileges des Chinois au Japon.* 97.
X. *Proclamations, Passeports, Ordonnances, &c., dont il est fait mention dans les Chapitres précédens.* 98.


## LIVRE V.

### LES DEUX VOIAGES DE L'AUTEUR A LA COUR DE L'EMPEREUR A JEDO, VILLE DE SA RESIDENCE.


Chap. I. *Préparatifs pour notre Voiage, avec une Description de la Maniere de voiager dans ce Païs.* 112.
II. *Description générale de la Route par eau & par terre de Nagasaki à Jedo, Résidence de l'Empereur.* 121.
III. *Description générale de plusieurs Edifices & Batimens publics, ou particuliers, que nous avons vûs dans la Route.* 127.

IV. *De Poſtes, Hotelleries, Cabarets, & Loges à Thé.* 135.
V. *Du grand nombre de gens qu'on rencontre continuellement ſur les grands Chemins.* 145.
VI. *De notre Voiage à la Cour de l'Empereur en général; & de la Maniere dont nous fumes accommodez ſur la Route.* 155.
VII. *Notre Voiage par terre de Nagaſaki à Kokura.* 164.
VIII. *Voiage de Kokura à Oſacca.* 174.
IX. *De notre Voiage d'Oſacca à Miaco, Demeure ordinaire des Empereurs Eccléſiaſtiques Héréditaires; avec une Deſcription de ces deux Villes.* 185.
X. *De notre Voyage depuis Miaco juſqu'à Fammamats, qui eſt à moitié chemin de Jedo.* 199.
XI. *Notre Voiage de Fammamatz à Jedo, Capitale de l'Empire, & Demeure de l'Empereur.* 212.
XII. *Deſcription de la Ville de Jedo, de ſon Chateau & de ſon Palais; avec un Récit de ce qui ſe paſſa pendant notre Séjour: Notre Audience, & notre Départ.* 228.
XIII. *De notre Retour de Jedo à Nagaſaki, & de ce qui s'y paſſa.* 245.
XIV. *Notre ſecond Voiage à la Cour.* 273.
XV. *Notre ſecond Voiage de Jedo à Nagaſaki.* 295.

## APPENDICE OU SUPPLEMENT DE L'HISTOIRE DU JAPON.

I. *Hiſtoire Naturelle du Thé du Japon, avec une éxacte Deſcription de cette Plante, de ſa Culture, de ſon Accroiſſement, de ſa Preparation, & de ſes Uſages.* Page 1.
II. *Des Manufactures de Papier du Japon.* 19.
III. *De la Cure de la Colique par la Piquure d'une Eguille, telle qu'elle eſt en uſage parmi les Japonnois.* 27.
IV. *Relation du Moxa, excellent Cauſtique des Chinois & des Japonnois; avec une Repréſentation pour montrer quelles ſont les Parties du Corps Humain où l'on doit appliquer le Feu avec cette Plante en divers genres de Maladies.* 32.
V. *Obſervations ſur l'Ambre-gris.* 46.
VI. *Réflexions ſur la Queſtion s'il eſt avantageux, pour le bien de l'Empire du Japon, d'être fermé, comme il eſt, aux Etrangers, & à ſes Habitans, à qui l'on ne permet point d'avoir aucun commerce, ni dedans ni dehors l'Empire, avec les Nations Etrangeres.* 51.

## APPENDICE SECOND DE L'HISTOIRE DU JAPON.

*Partie d'un Journal authentique du Voyage que les Anglois firent au Japon en 1673.* 73.

*Table des Matieres.*

HISTOI-

TAB. XIX.

# Urbis NANGASAKI

*cum Portu & Agro circumjacente, ipsis Japonum mappis descripsit E. Kæmpferi Observationibus Illustratam sistit*

J. G. SCHEUCHZER.

*Extant in Urbe* NANGASAKI.

| | |
|---|---|
| *Viae publicae* | 87. |
| *Pontes saxei* | 20. |
| *lignei* | 15. |
| *Templa Budsdo intra & extra Urbem* | 49. |
| *Templa Sin* | 5. |
| *Templa Secta Jammabos* | 7. |

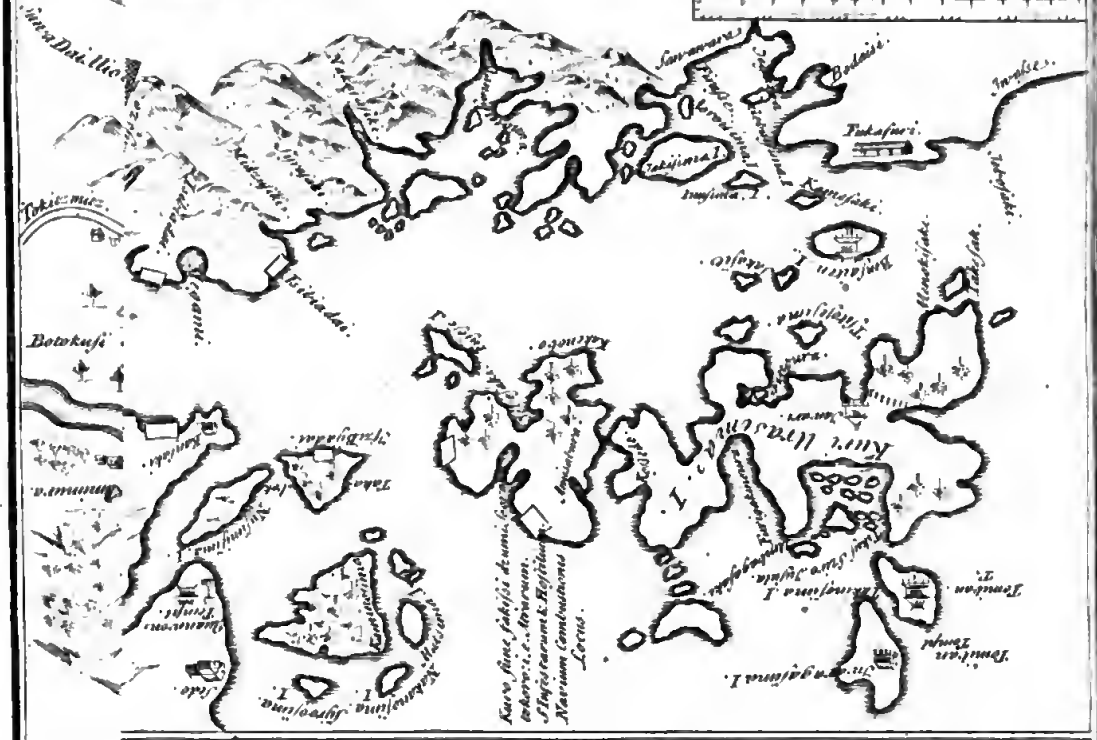


*; cuprea.*

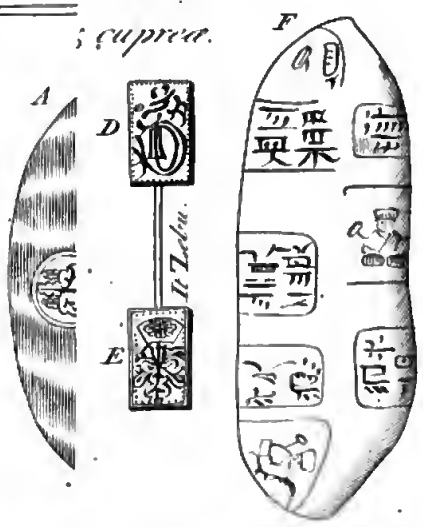

# HISTOIRE DU JAPON.

## LIVRE QUATRIEME.

### DE NAGASACKI,

Ville assignée pour la demeure des étrangers: de leur Commerce, de leur maniere de vivre, &c.

### CHAPITRE I.

*De la situation de la ville de Nagasacki, de son havre, & de ses batiments tant publics que particuliers.*

ON comprend entre les domaines de l'Empereur, ou terres de la Couronne, les Gokosio comme on les appelle, c'est à dire les cinq villes maritimes, ou negociantes de l'Empire: qui sont Miaco demeure de l'Empereur Ecclesiastique héreditaire, dans la province de Jamasijra; Jedo demeure du Monarque seculier dans la Province de Musasi; Osacca, dans Province de Serz; Sakai dans celle de Jassumi, & Nagasaki dans celle de Fisen. Les quatre premieres sont situées dans la grande Isle de Nipon, & toutes sont considerables par leur abondance & leurs richesses, comme on peut le croire si l'on considere la fertilité du terroir qui les environne, leurs Manufactures, leurs marchandises que l'interieur du pays leur fournit; avec plu-

Les cinq villes imperiales.

plusieurs autres avantages considerables, tels que sont par exemple la residence des deux Cours Imperiales; le grand nombre d'etrangers, entre lesquels il y a tant de noblesse, de Princes & de Seigneurs qui s'y rendent avec une nombreuse suite, pour aller ou pour venir de la cour.

Nagasacki, Ville Imperiale.

Mais Nagasacki, qui fait le sujet que je vais traiter, est située au bout Occidental de l'Isle de Kiusju, dans un terrain presque sterile, entre des rochers escarpez, & de hautes montagnes, éloigné de l'Isle peuplée & abondante de Nipon, & presque fermée par rapport au commerce avec les nations étrangeres. Les desavantages en si grand nombre que cette ville souffre sont qu'elle est mediocrement peuplée, de Marchands, Hosteliers, merciers, ouvriers, & bons bourgeois. Le plus grand nombre de ses habitans est d'artisans, de gens de journée, & de bas peuple. Cependant la situation commode & sure de son port, en fait le rendez-vous commun des navires étrangers, & des nations qui ont la permission de negocier au Japon, d'y apporter les marchandises étrangeres, & de les vendre aux marchands Japonnois qui s'y rendent de tous les endroits de l'Empire dans certains temps de l'année. Ce Privilege, & cette faveur singuliere, sont accordez seulement aux Chinois, ou Orientaux qui trafiquent sous leur nom, & aux Hollandois, mais c'est pour les uns & les autres sous des grandes restrictions, & sous une inspection bien rigoureuse. Après la cruelle persecution que l'on fit souffrir à la religion Chretienne qui finit en l'année 1638. par son extirpation totale & par la perte de plusieurs milliers de Japonnois; entre plusieurs loix nouvelles que l'on fit alors, il fût ordonné par l'authorité imperiale, qu'à l'avenir la havre de Nagasacki seroit le seul ouvert aux étrangers, & que si quelque navire étoit forcé par le gros temps ou autrement de chercher un abri ailleurs dans l'etendue de l'Empire, aucune personne de l'equipage n'auroit la permission de mettre pied à terre; mais qu'immediatement après que le danger seroit passé, il continueroit son voyage jusqu'à Nagasacki avec une escorte de garde-côtes du Japon si besoin étoit; & qu'ils feroient voir au gouverneur de la ville la raison pourquoi ils s'etoient arretez ailleurs qu'à Nagasacki.

Havre de Nagasacki.

Le havre commence au Nord de la ville: son entrée est fort étroite, & n'a que peu de brasses de profondeur avec un fond de sable. La mer reçoit auprès quelques rivieres qui descendent des montagnes voisines. Le port s'élargit ensuite & devient plus profond; & lorsqu'il a une demie lieuë de largeur, & cinq ou six brasses de profondeur, il tourne au Sud-Oüest & court ainsi la longueur d'une lieuë le long d'une côte élevée & des montagnes; ayant toujours un quart de lieuë de largeur plus ou moins, jusqu'à ce qu'il aboutisse à une Isle ou plûtot montagne entourée de mer & appellée Taka Jama, ou Taka Boko, comme qui diroit le Pic des Bambous ou la haute montagne des Bambous: les Hollandois la nomment Papenberg; ce dernier nom a son fondement sur une Histoire fabuleuse de quelques Prêtres Catholiques Romains qu'on dit qui jetterent cette montagne dans la mer dans le temps de la persecution. Tous les navires qui doivent faire voile de Nagasacki à Batavia jettent l'anchre ordinairement près de cette Isle, pour attendre l'occasion de sortir du havre, ce que l'on feroit aisément dans deux heures, n'étoit la quantité de bancs de sable, de bas fonds, & de rochers qui rendent le passage de ce détroit également difficile & dangereux. Pour se tirer d'affaire, les navires doivent gouverner Oüest, laissant la terre à la droite, & gagner la pleine mer, passant entre de petites Isles. On a élevé des bastions tout le long du havre comme

me une defenſe ; mais ils n'ont point de canon. A une demie lieuë de la ville il y a deux gardes Imperiales vis à vis l'une de l'autre, & entourées de paliſſades : elles ont 700. hommes chacune compris ceux qui ſont en faction dans les bateaux de garde qui ſont dans le havre pour la defenſe, & pour empecher les navires étrangers de jetter l'ancre. Auprès de Papenberg où le port commence à proprement parler, il y a une petite Iſle où le dernier navire Portugais qui fut envoyé de Macao au Japon fût brulé avec toutes les marchandiſes qui étoient à bord en l'année 1642. ils l'appellent depuis ce temps là, l'endroit où l'on brule les vaiſſeaux ennemis ; parce qu'ils l'ont deſtinée pour être le lieu on l'on ſeroit de pareilles executions à l'avenir.

Il y a rarement moins de cinquante navires & bateaux dans le port outre quelques centaines de bateaux de pêcheurs, & autres petits bateaux. A l'egard des vaiſſeaux étrangers, ſi l'on excepte quelques mois de l'Hiver, il y en a rarement moins de trente, la plupart deſquels ſont des Jonques de la Chine. Les vaiſſeaux des Hollandois ne ſejournent jamais plus de trois mois en automne, & rarement tout ce temps là, parce qu'alors le vent de Sud ou d'Oueſt, où la Monſon qui les a amenez au Japon tourne au Nord. C'eſt la monſon du Nord-Eſt, à la faveur de laquelle ils doivent retourner à Batavia ou aux ports pour leſquels on les a équippez. L'anchrage eſt au bout de la baye à portée des gardes imperiales à une portée de mouſquet de la ville, où les navires jettent l'anchre ſur une argile molle, à ſix braſſes de profondeur, & à quatre & demi quand la marée eſt baſſe. Nombre de navires & de bateaux.

La ville de Nagaſacki, ſon Havre, & la campagne qui l'environne, ſont repreſentez dans la Planche XIX, copiez en petit d'après une grande Carte faite par les Japonnois eux-mêmes.

Nagaſaki eſt au 32. degré 36. minutes de latitude ſeptentrionale, & au 151. degré de longitude : au bout du port, où il a le plus de largeur, & où allant au Nord, il forme un rivage en demi cercle, elle a la figure d'un croiſſant tournant un peu ſur celle d'un triangle ; elle eſt batie ſur le rivage dans une vallée étroite qui va du côté de l'Eſt, formée par l'ouverture des montagnes voiſines, elle à trois quarts de lieuë de longueur, & presqu'autant de largeur : la vue principale, & la plus large, s'etend ſur toute la longueur de la vallée & va juſqu'à la montagne. Les montagnes qui l'entourent ne ſont pas bien hautes, mais roides, d'ailleurs vertes juſqu'à leur ſommet, & formant un point de vue très agreable. Preciſement derriere la ville, ſur le penchant des montagnes ſont baſtis pluſieurs Temples magnifiques ornez de beaux jardins & de terraſſes à la maniere du pays ; plus haut on trouve une infinité de ſepultures l'une derriere l'autre : un peu plus loin on voit une plus haute montagne fertile & bien cultivée. Pour tout dire, la diſpoſition du tout donne à l'œil un aſpect delicieux & enchanté. Les endroits les plus remarquables au voiſinage de Nagaſacki ſont, Fukaſori village fort agreable ſitué au Sud-Oueſt environ cinq lieuës marines du Japon, ou deux petites lieues d'Allemagne de la ville : il y a un petit fort ou Chateau où reſide un Bugjo qui gouverne tout le diſtrict au nom du Prince de Fiſen qui en eſt proprietaire. Le lieu fournit une grande quantité de bois de chauffage, & le revenu annuel ſe monte à près de trois Mangokf, quoique dans la liſte generale des revenus de l'Empire on ne le compte qu'un ſeul Mangokf. Non loin du village eſt un grand lac ou etang, qui a dit-on cette vertu ſinguliere, que quoi qu'il ſoit entouré d'arbres, Situation de la ville de Nagaſacki.

Lieux remarquables au voiſinage de Nagaſacki. Fukaſori.

ou ne voit ſur l'eau ni feuille ni ordure. On attribue cela à la pureté & à la propreté de l'eſprit ſous la protection duquel eſt cet eſtang; & l'on a une ſi grande veneration pour lui, qu'il eſt deffendu ſous des peines rigoureuſes d'y pêcher. Au Nord de Nagaſaki eſt la ville d'Omura appartenante à un Prince du même nom, qui y fait ſon ſejour. Elle eſt ſituée ſur un golfe & dans un diſtrict qui en porte le nom. Quelques lieuës plus loin à l'Eſt eſt la ville d'Iſafai appartenante au Prince de Fiſen: elle eſt ſur un bout de la baye de Simabara.

Omura.

Iſafai.

Deſcription de la ville de Nagaſacki.

La ville de Nagaſacki eſt ouverte comme le ſont la plupart des villes du Japon, ſans Chateau, ſans murailles, ſans fortifications, ni aucune defenſe. Les rues n'en ſont ni droites, ni larges: elles vont en montant vers la Colline, & finiſſent près des temples. Trois rivieres dont l'eau eſt belle traverſent la ville; elles ont leur ſource ſur les montagnes voiſines. Celle du milieu & la plus grande traverſe la vallée de l'Eſt à l'Oueſt. Pendant la plus grande partie de l'année elles ont à peine aſſez d'eau pour arroſer des champs de ryz, & pour faire aller quelques moulins, mais pendant les pluyes elles groſſiſſent au point qu'elles entrainent des maiſons entieres.

Quel étoit autrefois ſon état.

Nagaſacki a tiré ſon nom de ſes anciens Seigneurs, qui la poſſedoient avec tout ſon diſtrict d'environ 3000. Kokfs de revenu annuel, depuis Nagaſacki Kotavi premier de ce nom, juſqu'à Nagaſacki Sijn Seijemon, pendant douze generations de pere en fils. On montre encore au haut d'une colline derriere la ville les maſures de leur ancienne demeure. Le dernier Seigneur de Nagaſaki je veux dire Nagaſaki Sijn Seijemon, dont je viens de parler, étant mort ſans enfans il y a environ 200. ans, la ville & ſon reſſort tomberent ſous la poſſeſſion du Prince d'Omura. L'endroit où la ville eſt batie à préſent n'etoit rien qu'un miſerable hameau habité par quelques pauvres pecheurs: on l'appelloit Fukaje ou Irije, c'eſt à dire la longue Baye, à cauſe de la longueur du havre, & pour le diſtinguer d'un autre village ſitué près du même port, appellé Fukaſori comme qui diroit le long étang, lequel nom il garde encore. Le nouveau Seigneur de Fukaje trouva à propos de changer le nom de ce hameau pour celui de Nagaſaki, & ce fût par ſes ſoins & par ſon attention que ce lieu devint avec le temps un gros village ou bourg.

Nagaſaki au temps des Portugais.

Les choſes continuerent ſur ce pied encore quelque temps après la premiere arrivée des Portugais au Japon. Cette nation jouit pendant quelque temps de la liberté du commerce aux mêmes conditions que les Chinois qui negocioient dans ces Iſles. On ne leur avoit aſſigné aucun port particulier, ils avoient la liberté de s'arrêter où bon leur ſembloit, & où ils trouvoient plus de commodité, & d'avantage. En conſequence ils firent divers établiſſemens dans l'Iſle de Saikoku, ſur tout dans les Provinces de Bungo, & de Fiſen: les premiers de tous furent dans la Province de Fiſen dans un village nommé Fakuda ſitué dans l'Iſle de Firando, non loin de l'entrée du havre de Nagazaki; environ ſix lieues marines du Japon, ou deux grandes lieuës d'Allemagne de cette ville. Nagaſaki étoit alors ſous la Juriſdiction du Prince d'Omura. Leur ſecond établiſſement fut au village de Fukaſori dont nous avons parlé ci-deſſus. Dans ces endroits, & dans tous ceux en general où ils étoient établis, deux choſes furent ſurtout le principal objet de leurs ſoins & de leur attention, la premiere de pouſſer leur negoce & leur Commerce, & l'autre de travailler à la propagation de la religion Chretienne & de lever l'etendart de notre Sauveur

dans

dans cet Empire éloigné. Ils réuſſirent dans ces deux vuës autant qu'ils pouvoient le ſoubaiter; leur commerce proſpera au de là de leur attente; & par leur conduite, qui au commencement étoit humble & complaiſante, ils gagnerent les cœurs, non ſeulement du commun peuple, mais encore des grands, d'autant mieux qu'il y avoit de la reſſemblance entre les inclinations & le tour d'eſprit des deux nations. Ce fut à peu près dans ce temps là que le Prince d'Omura lui même embraſſa ouvertement la religion Chretienne, & invita les Portugais à venir s'etablir à Nagaſacki, qui s'étoit deja accru juſqu'à devenir un village conſiderable, contenant environ vingt trois rues. Elles ſont aujourd'hui la partie de la ville que l'on nomme Utſimatz, ou le cœur de la ville, contenant en tout vingt-ſix rues. Cet endroit fut ainſi accordé aux Portugais par ce Prince; ils s'en mirent en poſſeſſion pour avancer leur commerce & pour étendre la connoiſſance de l'Evangile. Si le Prince faiſoit cela tout de bon dans le deſſein de travailler à l'avancement de la religion Chrétienne, ou bien pour accroitre ſes revenus, & enrichir ſes ſujets; en rendant cette ville, comme elle le devenoit, le centre du Commerce avec les nations étrangères: c'eſt ce que je ne veux pas decider. Ce qu'il y a de certain c'eſt que ce nouvel établiſſement fut en peu de temps avantageux à cette ville à divers égards. La ſituation ſure & commode de ce havre joint à d'autres avantages invita les Chinois d'y venir avec leurs navires & leurs Marchandiſes; & les Japonnois attirez par l'attrait du gain vinrent s'y établir en ſi grand nombre, que la vieille ville n'etoit pas aſſez grande pour les contenir. Il falut battir de nouvelles rues; on leur donna les noms des diverſes Provinces, villes ou bourgs d'où étoient venus leurs premiers habitans, par exemple Bungomatz, Jedomatz, Kabaſimamatz, Firandomatz, Omuramatz, Simabaramatz; outre ces rues il y en a d'autres nommées Bunts d'un des premiers membres de cette colonie qui les batit à ſes deſpens. Ainſi Nagaſacki de pauvre & chetif hameau qu'il étoit auparavant devint par degrez une ville riche & peuplée où il y a environ quatre vingts ſept rues bien habitées.

Oſtée au Prince d'Omura & pourquoi.

L'etat floriſſant & l'opulence de la ville de Nagaſacki, qui alloit en augmentant lorſqu'elle étoit au pouvoir des Portugais, fournit d'abord matiere de jalouſie & de mecontentement à la Cour. Taico, le Monarque ſeculier qui étoit alors ſur le throne, fit une ſevere reprimande au Prince d'Omura de ce qu'il avoit cedé une place de cette importance à une nation étrangere; ajoutant à cela, que voiant qu'il n'étoit plus propre à la garder & à la gouverner plus long temps, il vouloit l'annexer aux domaines de l'Empire. La conduite hautaine des Portugais ne contribua pas peu à la reſolution de l'Empereur; enflez d'orgueil, & de leur proſperité, ils leverent trop fort le maſque. Ils crurent qu'il ne convenoit pas à l'honneur & à la gravité de leur nation d'avoir tant de deference, & de reſpect pour les grands de l'Empire, comme ils avoient eu auparavant par pure condeſcendence. Un vieux Japonnois me dit que l'accident que je vais raconter, avec pluſieurs autres de la même nature, irriterent beaucoup l'Empereur, & haſterent la reſolution qu'il avoit priſe de faire ſentir aux Portugais les effects de ſon indignation. Taico, pour être plus à portée d'appuyer ſon expedition dans la Corée, établit ſa cour & ſa demeure, pendant quelque temps, à Facatta. Un jour un Prêtre Portugais rencontrant ſur le chemin un des premiers conſeillers d'etat qui alloit à la cour ſe fit toujours porter ſans s'arrêter ni deſcendre de ſa Chaiſe, comme c'eſt la coutume du Pays,

même ſans donner à ce courtiſan, les marques les plus ordinaires de civilité. Il eſt aiſé de s'imaginet combien une conduite ſi bautaine & ſi mepriſante aigrit un bomme de cette qualité: Il reſolut déſqu'il ſeroit à la cour d'en informer l'Empereur, ce qu'il fit; & pouſſé par un vif reſſentiment, il fit un portrait très odieux de l'orgueil & de la preſomption de la nation Portugaiſe en general, faiſant voir en même temps combien il étoit contraire aux deſſeins de l'Empereur, & d'une dangereuſe conſequence, de ſouffrir plus long temps que des étrangers qui n'avoient deja que trop gagné augmentaſſent ſi fort le progrès de leurs affaires, & l'aſcendant qu'ils avoient ſur les ſujets de l'Empereur. Enfin, ſoit que l'Empereur fut facbé réellement du manque de reſpect que l'on avoit eu pour ſon miniſtre, ou qu'il regardat en general l'aggrandiſſement de la nation Portugaiſe, & la propagation de la religion Chretienne, comme prejudiciables à la tranquillité de l'Empire: la conduite indiſcrete de ce Prêtre lui fournit un pretexte plauſible de faire éprouver à ces étrangers les premieres marques de ſon mecontentement, en leur otant cette ville, & en depoſſedant le Prince d'Omura leur protecteur: privant outre cela ce dernier de toute ſa Jurisdiction & ſes deſpendances avec 3000. Kokf de revenu annuel que l'Empereur ajonta aux domaines Imperiaux.

En voilà aſſez ſur Nagaſacki en general; venons à preſent à une deſcription plus particuliere dette ville.

Nagazaki, qu'on prononce quelques fois Nangazaki quoi qu'on ne l'écrive jamais ainſi, eſt diviſée en deux parties: l'une eſt appellée Utſimatz ou ville interieure compoſée de 26. Tsjoo ou rues toutes fort irregulieres, comme ayant été bâties dans les commencemens de cette ville. L'autre eſt appellée Sottomatz, comme qui diroit la ville exterieure, ou autrement les fauxbourgs. Elle contient ſoxante une rues, de ſorte qu'il y en a en tout 87.

Ses bâtimens publics. Janagura.

Les bâtimens les plus remarquables qui ſont à Nagazaki & dans le voiſinage ſont les Janagura comme ils les appellent, ils appartiennent à l'Empercur: ce ſont cinq grandes maiſons batties de bois au côté ſeptentrional de la ville ſur un ſonds bas auprès du rivage: l'on y garde trois grandes Jonques Imperiales, ou vaiſſeaux de guerre, avec tous leurs agrets prêts à être mis en mer au premier ſignal.

Magazin à poudre.

Le Ten Siogura, on magazin à pondre, eſt ſur le rivage vis à vis de la ville: pour plus de ſureté, & ponr prevenir les ſuneſtes accidents, on a bâti une grande voute ſur une Colline voiſine où l'on garde la poudre.

Palais des Gouverneurs.

Les Palais de deux Gonverneurs qui reſident dans la ville. Ils occupent un terrein conſiderable, un peu plus élevé que le reſte des rues. Les maiſons ſont propres & belles, toutes uniformes, & également exhauſſées. On entre dans la Cour par des portes fortifiées & bien gardées. Le troiſieme Gouverneur loge à Tattejama dans un temple juſqu'à ce que ſon predeceſſeur qui va à la Cour de Jedo lui faſſe place dans le Palais de la ville.

Maiſons des Princes & Seigneurs de l'Empire.

Outre les Palais des Gouverneurs, il y a environ vingt autres maiſons, & des pieces de terre qui appartiennent à tous les Dai Mio, & à quelques uns des Sio Mio du plus haut rang. (Les Dai Mio ſont les Seigneurs du premier rang, ou Ptinces de l'Empire, & les Sio Mio ſont les autres Seigneurs du moindre rang.) J'entends qu'ils appartiennent à tous ces Seigneurs de l'Iſle de Kiusju, autrement nommée Saikokf, c'eſt à dire le

pays

pays occidental où la ville de Nagazaki eſt ſituée. Quelques uns de leurs gentilshommes y reſident toujours pour veiller dans toutes les occaſions aux affaires & aux interets de leurs maitres; reſponſables comme ils le ſont à leur retour de tout ce qui s'eſt paſſé. Si les Dai Mio ou les Sio Mio vont à Nagazaki eux mêmes, ces maiſons ſervent à les loger eux & leur ſuite.

Les étrangers demeurent hors de la ville dans des endroits ſeparez où ils ſont veillez, & gardez avec beaucoup de rigueur, comme des perſonnes ſuſpectes & qui pourroient tramer quelque conſpiration. Les Hollandois demeurent dans une petite Iſle ſituée dans le port tout contre la ville, & nommée De Sima, c'eſt à dire l'Iſle de De. Les Chinois & les nations voiſines qui profeſſent la même religion, & negocient ſous le même nom, demeurent derriere la ville au bout meridional ſur une éminence: leurs demeures ſont entonrées d'une muraille, & ſont nommées Jaknjin ou Jardin de Medecine, à cauſe qu'il y étoit autrefois; on l'appelle auſſi Dſiuſensju, nom tiré des obſervateurs de l'Empereur employez à obſerver du haut des collines voiſines les navires étrangers qui gouvernent du côté du port, & à donner avis de leur arrivée aux Gouverneurs de la ville. Logement des étrangers.

Il y a environ en tout ſoixante deux Temples au dedans & au dehors de la ville; ſavoir cinq temples des Sinſia conſacrez aux Cami ou Dieux & Idoles adorez dans le pays depuis un temps immemorial; ſept temples de Jammabos ou Prêtres de montagne; & cinquante Tira ou temples en l'honneur des Idoles étrangeres dont le culte a été porté d'outremer: de ces derniers il y en a 21. dedans & 29. hors de la ville ſur le penchant des collines avec de beaux eſcaliers de pierre pour y monter. Ces temples ſont non ſeulement conſacrez à la devotion & au culte, ils ſervent encore au divertiſſement & à la recreation: c'eſt pourquoi ils ſont accompagnez & ornez de jardins agreables, de belles allées, & de beaux appartemens. Ce ſont aſſurement les plus beaux édifices de Nagazaki par rapport au bon air, à l'agréement de la ſituation, & au point de vuë amuſant qu'ils ont ſur la ville, ſur une bonne partie du havre, & ſur le pays d'alentour. Je donnerai une deſcription plus particuliere de ces bâtimens religieux, & de leurs ſemblables, dans le quatrieme chapitre de ce livre. Temples.

Le premier pas que je ſerai enſuite, ſelon la coutume du pays, ſera pour aller des temples aux maiſons de debauche: le concours du monde étant auſſi grand à ces derniers endroits qu'aux premiers. La partie de la ville où elles ſont bâties ſe nomme Kaſiematz, c'eſt à dire le quartier des filles de joye: ce quartier eſt au Sud ſur une éminence nommée Mariam; il conſiſte ſelon les Japonnois en deux rues, les Européens y en compteroient davantage; elles contiennent les plus jolies maiſons de particuliers de toute la ville, toutes habitées par des courtiſannes. Cet endroit-ci & un autre qui eſt dans la Province de Tſikuſen, quoi que de moindre reputation, ſont les deux ſeuls Mariam, comme ils les appellent, ou lieux de debauche publics qui ſoient dans l'Iſle de Saikokf. C'eſt là que le pauvre peuple de cette Iſle, qui produit les plus grandes beautez de tout le Japon, ſi l'on excepte les ſeules femmes de Miaco qui à ce qu'on dit les ſurpaſſent; c'eſt là, dis-je, qu'ils peuvent placer leurs filles pour ce genre de vie, pourvu qu'elles ſoient belles & bien faites. Le quartier qui leur eſt deſtiné en eſt toujours bien fourni, & le plus fameux de l'Empire après celui de Miaco. Ce commerce eſt plus lucratif ici, qu'en aucun autre endroit, non ſeulement Maiſons de debauche.

à cauſe du grand nombre des étrangers, Nagazaki étant le ſeul endroit où ils ont la permiſſion de ſejourner, mais auſſi à cauſe des habitans eux mêmes qui paſſent pour être les gens les plus debauchez, & les plus impudiques de tout l'Empire. Les filles ſont achetées de peres & des meres lorſqu'elles ſont fort jeunes. Le prix en eſt different à proportion de la beauté & de l'âge dont on les ſouhaite, qui eſt en general de dix à douze ans plus ou moins. Chaque maquereau en a autant qu'il peut en loger dans la même maiſon, depuis le nombre de ſept juſqu'à celui de trente. Elles ſont logées fort commodement, dans de beaux appartemens; & l'on a grand ſoin de leur montrer à dancer, à chanter, à jouer des inſtrumens de muſique, à eſcrire des lettres, & en general à leur donner toutes les qualitez neceſſaires pour le genre de vie qu'elles ſont obligées de mener. Les vieilles qui ont plus d'habileté & d'experience inſtruiſent les jeunes, qui en recompenſe les ſervent comme leurs maitreſſes. Celles qui ſont des progrez conſiderables dans ce qu'on leur enſeigne, & qui à cauſe de leur beauté & bonne grace ſont recherchées le plus, au grand avantage de leurs maitres, ſont mieux vêtues & mieux logées, le tout aux depens de leurs amoureux qui doivent à cauſe de cela payer leurs faveurs plus cherement. Le prix qu'on paye à leur hôte eſt depuis un Maas juſqu'à deux Itzebi par nuit, au de là duquel prix il leur eſt defendu de rien éxiger ſous de groſſes peines. Une des filles des plus chetives, & preſque uſée de debanche, doit veiller pendant la nuit dans une loge qui eſt contre la porte, où tout paſſant peut avoir à faire avec elle en lui donnant ſeulement un Maas. D'autres ſont condamnées à faire la garde par punition ſi elles ſe ſont mal comportées. Ces filles, après avoir ſervi leur temps, ſuppoſé qu'elles ſe marient, paſſent parmi le commun peuple pour honnêtes femmes; le crime de leur vie paſſée n'eſt pas mis ſur leur compte, mais ſur celui de leur pere, mere, ou parens qui les ont vendues pour gagner leur vie dans une profeſſion auſſi infame, avant qu'elles fuſſent en état d'en choiſir une plus honnête. Outre cela, comme elles ſont generalement bien élévées, il leur eſt moins difficile de trouver un mari. Les maquereaux au contraire, quoi qu'ils amaſſent des biens conſiderables, ne ſont jamais reçus dans la Compagnie des honnêtes gens: on leur donne le nom ſcandaleux de Katſuwa, qui ſignifie la lie du peuple la plus mepriſable: on les met ſur le pied des tanneurs de cuir, qui ſont les gens les plus infames ſelon l'idée qu'on en a dans le pays, & qui ſont obligez de faire l'office d'executeurs de la haute Juſtice, & de demeurer hors de la ville dans un village ſeparé près de la place des executions. Les maquereaux ſont obligez auſſi d'envoyer leurs domeſtiques pour aider le Jetta aux executions publiques, ou de louer d'autres gens pour cela. C'eſt aſſez parlé du Keſiematz: paſſons à un autre article.

Priſon publique.

Le Gokuja, l'enfer, ou comme on le nomme autrement le Roja, la Cage: on entend par-là la priſon qui eſt au cœur de la ville au bout de la deſcente d'une rue. Elle conſiſte en pluſieurs huttes ou petites chambres ſeparées pour loger les priſonniers ſelon leur qualité ou le genre de crime pour lequel on les a arrêtez. Outre ceux qu'on met dans cette priſon pour les crimes commis à Nagaſaki, on y met auſſi les fraudeurs de douane, & ceux qui ſont ſoupçonnez de profeſſer la religion Chretienne: de ſorte qu'elle contient ſouvent plus de cent priſonniers; & quelque grand que ſoit le nombre des executions que l'on fait, rarement y en a-t-il moins de cinquante. Il y a dans ſon enceinte un endroit où les priſonniers ſont mis à la tor-

torture, un autre pour éxecuter en ſecret les perſonnes qui n'ont point commis des crimes infignes. Une cuiſine, un endroit où les priſonniers ſont pourvus de vivres; un autre où dans certains temps on leur permet de ſe promener, & de prendre l'air: enfin un Tange comme on l'appelle, ou baſſin d'eau pour ſe baigner. Quelques uns des priſonniers ſont accuſez de crimes capitaux, d'autres ſont arretez ſur des ſoupçons, d'autres ſont condamnez à une priſon perpetuelle. Entre ces derniers ſont les Bungoſo comme il les appellent, c'eſt à dire la racaille de Bungo: c'eſt par ce nom qu'ils deſignent les miſerables reſtes de Chretiens, dont il y en avoit plus de cinquante confinez dans cette priſon, lorsque j'étois au Japon, en comptant les femmes & les enfans. On en amene de temps en temps quelques autres, mais rarement. En l'année 1688. on en arrêta trois. Ces pauvres gens ſont fort ignorans ſur la religion Chretienne; ils n'en ſavent guere autre choſe que le nom de nôtre Sauveur, & de ſa bienheureuſe mere, & cependant ils y ſont attachez avec tant de zêle, qu'ils aiment mieux mourir miſerablement en priſon, que de ſe procurer la liberté en faiſant abjuration, à quoi on les ſollicite fort ſouvent. Il arriva pour la premiere fois au mois de Septembre 1692. que trois de ces priſonniers envoyerent de l'argent aux temples d'Amida, afin qu'on y fit des prieres pour les ames de quelques uns de leurs parens decedez. Les Prêtres ne voulurent point le recevoir, ſans avoir premierement l'avis & la permiſſion du Gouverneur, qui ne voulut rien decider dans un cas ſi delicat, avant que d'avoir reçeu ſes inſtructions de la Cour ſur cette matiere. Ces Chretiens ne ſont point à preſent condamnez à mort ſans miſericorde, comme ils étoient autrefois: on a égard à leur grande ſimplicité, & au peu de beſoin que l'on a d'uſer de tant de rigueur. Ils ſont ſeulement condamnez à finir leur miſerable vie dans cet enfer temporel, d'où il ne leur eſt jamais permis de ſortir, ſi ce n'eſt lorsqu'ils ſont menez au Palais des Gouverneurs, ce qu'on fait tous les deux mois une fois, plutot pour la forme que pour les traiter rigoureuſement; & cela pour les obliger à deceler d'autres Chretiens. Toute la recreation que l'on accorde à ces pauvres malheureux eſt d'être tirez des donjons où ils ſont confinez, deux fois l'année; pour ſe faire appliquer le cauſtique du Moxa, ſelon la coutume du pays; pour ſe baigner ſix fois l'année dans le Tange de la priſon; & pour faire un tour de promenade ſix fois auſſi dans l'année dans une grande & ſpacieuſe maiſon batie pour cela hors de l'enceinte de la priſon. Ils paſſent tout le reſte du temps à filer de la laine, & du chanvre, pour ourler les nattes; ils couſent leurs habits avec des aiguilles faites de Bambous, ne leur étant pas permis d'avoir des outils de fer. Quelques uns ſavent faire des chauſſons & d'autres bagatelles de cette nature. L'argent qu'ils gagnent par leur travail, & leur induſtrie, eſt à eux, & ils en peuvent acheter des rafraichiſſemens: Ils en font part franchement & ſans reſerve à leurs femmes & à leurs enfans que l'on tient priſonniers dans la même priſon, mais en des endroits ſeparez. Du reſte du riz qu'on leur accorde pour leur ſubſiſtance, ils en ſont une liqueur nommée Ama Saki, en le faiſant fermenter toute la nuit: le mot ſignifie le Saki le plus agréable, & à cauſe de ſa charmante douceur cette boiſſon eſt pour eux un de leurs plus grands delices. Ils reçoivent de temps en temps des habits qui leur ſont envoyez par leurs amis de Bungo: le petit nombre de Chretiens qui reſtent, qui le ſont plus de nom que de fait, jouiſſent là deſſus de quelque permiſſion quoi qu'ils ayent à ſubir un éxamen bien rigoureux & une rude cenſure. Les Gouverneurs leur donnent tous

Etat preſent du Chriſtianiſme au Japon.

les ans une natte pour y coucher; il y a peu de temps que quelques uns d'entre eux ont obtenu la permiſſion de ſe ſervir d'un Kogatan ou petit couſteau pour leurs ouvrages.

Les ponts. Entre les édifices publics de Nagazaki, on ne doit pas oublier les ponts. Il y en a 35. en tout, grands & petits, vingt deſquels ſont baſtis de pierre, & les autres de bois: il n'y a rien de remarquable dans leur ſtructure qui eſt fort ſimple; ils ſont plutot faits pour reſiſter à la violence de l'eau, que pour la parade.

Les rues. Les rues pour la plupart ne ſont ni droites ni larges, mais irregulieres, mal propres & étroites, les unes montent, les autres deſcendent à cauſe de l'irregularité du terrein ſur lequel la ville eſt baſtie. On a mis des marches de pierre, à quelques unes des plus roides, pour monter & deſcendre plus commodement. Elles ſont peuplées au poſſible: ſeparées l'une de l'autre par deux portes de bois, une à chaque bout, que l'on ferme toutes les nuits & ſouvent pendant le jour lorſqu'il eſt neceſſaire. Il y a outre cela dans chaque rue un Qua Si Doogu comme ils l'appellent, c'eſt à dire un endroit où l'on tient tout ce qui eſt neceſſaire en cas d'incendie; le feu faiſant beaucoup de ravage dans un pays où tous les batimens ſont de bois: il y a donc en ces endroits un puis plein d'eau, un ſceau, ou baequet, un harpon à feu, &c l'échelle eſt ſous la direction de l'officier qui commande dans la rue, & il la garde chez lui. Il faut remarquer que les rues de Nagazaki & des autres villes du Japon ne ſont jamais d'une longueur exceſſive. Elles ne ſont pas toutes de la longueur d'un Tſio Japonnois, qui eſt la meſure de ſoixante Kins ou braſſes, quoi qu'elles ayent emprunté leur nom de cette meſure: mais elles ſont baties de ſorte qu'on les puiſſe fermer commodement toutes les nuits a chaque bout. Par éxemple, une rue peut aller à la longueur d'un bon Tſio, & prendre pour cela quelques maiſons de plus qui ſont toutes ſous le Commandement d'un officier. A l'égard du nombre des maiſons il eſt rarement de plus de ſoixante, & de moins de trente dans une rue.

Les maiſons. Les maiſons du commun peuple ſont de chetifs batimens: elles ſont petites, baſſes, rarement de plus d'un étage; s'il y en a deux, le ſecond eſt ſi bas, qu'il merite à peine ce nom. Le toict eſt couvert de bardeaux ou coupeaux de bois, arrêtez ſeulement par d'autres pieces de bois que l'on poſe en croix. Les maiſons ſont baties de bois comme ſont tous les autres batimens dans tout l'Empire. Les murailles en dedans ſont lambriſſées & tapiſſées d'un papier enluminé de diverſes couleurs, le plancher eſt couvert de nattes dont le tiſſu eſt fort épaix; ils ont ſoin de les tenir dans une grande propreté: les Chambres ſont ſeparées l'une de l'autre par des fenêtres à chaſſis, & des paravents de papier. Ils n'ont ni chaiſes ni fautueils, & fort peu de meubles, n'ayant que ce qui eſt abſolument neceſſaire pour les beſoins journaliers de la cuiſine Derriere chaque maiſon il y a une cour de decharge, qui eſt d'ordinaire aſſez grande pour avoir toujours quelques plantes curieuſes & agreables qui rejouiſſent la vuë, & dont ils ont un grand ſoin. Les maiſons des riches marchands tant naturels qu'étrangers, & des autres perſonnes riches, ſont beaucoup mieux baties: elles ont ordinairement deux étages diſpoſez à la maniere des Chinois, avec une avant-cour, & un jardin ſur le derriere.

Habitans de Nagaſaki. Nagaſaki eſt habité ſur tout par des marchands, des gens de boutique, des artiſans des ouvriers, des artiſtes, des braſſeurs, outre la nombreuſe ſuite des Gouverneurs de la ville, & des gens qui ſont employez dans le com-

commerce des Hollandois & des Chinois. Il y a encore de pauvres gens, & des mendiants, plus effrontez qu'en toute autre part. Entre les mendiants il y a pluſieurs Quanſin Bos & des Quanſin Bikuni, ou Moines mendiants & Religieuſes mendiantes. Une ſeule rue qu'on appelle Jawattamatz, & quelque fois Fatsmanmatz, en contient plus de cent. Il y a de pauvres gens qui font vœu de mener une vie devote, chaſte, & auſtere comme les prêtres. C'eſt pourquoi ils ſe font raſer la tête, & s'habillent de noir comme les autres gens d'Égliſe, pour obtenir plus aiſément l'aumone. C'eſt avec cet habillement, avec un roſaire ou chapelet à la main, avec des images auſſi, des clochettes, & d'autres marques d'une dévotion ſinguliere, qu'ils vont mendier par toute la ville. Quelques uns de ces devoüez reçoivent la tonſure publiquement dans un des temples, & ſont conſacrez à ce genre de vie groteſque, avec beaucoup de ſolemnité, les Prêtres marmottant certaines Prieres & des mots difficiles à entendre. Mais cela ſe fait ſeulement lorſque des gens riches veulent entrer dans cet ordre, & paſſer le reſte de leurs jours dans leurs maiſons, menant une vie devote & retirée. Les Moines des Chinois, & d'autres monaſteres de Sensju, envoyent auſſi des perſonnes de leur Confrairie pour quêter ſix fois par mois; ce qui ſe fait conformement au vœu qu'ils font lorsqu'ils ſont admis dans l'ordre, pour ſuivre l'exemple de leur fameux Fondateur & Patron Siaka, plûtot que par aucune neceſſité. Mendiants.

Les chiens meritent auſſi qu'on les mette au rang des habitans de Nagaſaki, car on les entretient auſſi bien & même mieux, on en a plus de ſoin que de pluſieurs autres Creatures; & quoi que les ordres de l'Empereur à cet égard ne ſoient pas executez à Nagaſaki avec la même exactitude qu'ils le doivent être dans les autres villes & pays de l'Empire plus voiſins de la cour, les rues pourtant ſont remplies de ces animaux qui menent une vie tranquille & aiſée, ne ſe detournant ni pour les hommes ni pour les chevaux. S'il leur arrive de mordre quelqu'un, ou de faire quelque autre deſordre digne de châtiment ou de mort, perſonne n'oſe les toucher que l'executeur de la haute juſtice, & il ne le feroit pas même ſans un ordre exprès des Gouverneurs. On bâtit de petites huttes dans chaque ruë pour y tenir ceux qui deviennent vieux & infirmes, & lorsqu'il meurent on doit les porter au haut des collines pour les enterrer. Ce ſoin extraordinaire, & ces égards pour la conſervation de la race des chiens, ſont un effet de la ſuperſtitieuſe fantaiſie du Monarque qui eſt à preſent ſur le throne. Étant né ſous le ſigne de la canicule, il n'a pas moins d'eſtime pour les chiens, que l'Empereur Romain Auguſte en avoit pour les beliers, ſelon ce que l'hiſtoire nous en apprend. J'ai rapporté ailleurs la plaiſante converſation de deux Japonnois qui portoient enſemble un chien mort à la cime d'une montagne pour l'y enterrer. Les chiens.

Les Manufactures pour la plupart ne ſont pas ſi bonnes à Nagaſaki qu'elles le ſont dans les autres endroits de l'Empire, & cependant tout ſe vend ici plus cher, ſur tout aux étrangers: Il faut excepter ce qui s'y travaille en or, argent, & Sawaas. Cette marchandiſe n'eſt pas ſi propre pour le commerce domeſtique que pour l'étranger, auſſi cette ſorte d'ouvrages s'y fait avec plus de goût, & un travail beaucoup plus curieux qu'en aucune autre part que je ſache. Manufactures.

A l'égard des vivres & de la boiſſon, que produit le pays voiſin de Nagazaki: le ryz, qui eſt le manger ordinaire dans toute l'Aſie, n'y vient pas en aſſez grande abondance pour nourrir ſes habitans, de ſorte qu'il faut Comment Nagaſaki eſt pourvu de vivres.

faire venir les vivres des Provinces voiſines, de Fiſen, Figo, & Tſikungo & des Iſles d'Amakuſa, & de Gotho, qui ſont au Nord de la ville. Les Jardins d'alentour, les montagnes voiſines, & les villages, la fourniſſent ſuffiſamment de toute ſorte de fruits, de plantes, & de racines, de bois de chauffage, d'un peu de chaſſe, & de volaille. Le havre, & les rivages voiſins, produiſent beaucoup de poiſſon & de cancres; les rivieres qui traverſent la ville lui fourniſſent de l'eau claire & douce, très bonne à boire, & preferable à la boiſſon ordinaire du Sacki ou de la biere de ryz, qui, de la maniere qu'on la braſſe au Japon, eſt trop forte, & ſur tout celle de Nagaſaki qui a un goût deſagreable. Il ſourd une autre fontaine belle & claire ſur la prochaine montagne de Tatta. Les navires qui ſont au port font leur proviſion d'eau douce dans une belle ſource qui n'eſt pas loin de la ville à l'Eſt. L'eau, quoique bonne & claire, comme elle l'eſt certainement dans toute l'etendue de l'Empire, ne laiſſe pas comme on l'a remarqué de donner la colique ou le mal de ventre aux gens du pays: c'eſt un mal auquel ils ſont fort ſujets, ſur tout lorſqu'ils boivent leur Saki froid & en trop grande quantité.

Bruit qui ſe fait dans la ville.

Nagaſaki n'eſt jamais ſans beaucoup de bruit. On crie pendant le jour dans les rues les vivres & les autres marchandiſes. Les ouvriers, qui travaillent à la journée, s'encouragent l'un l'autre en proferant un certain ton. Les matelots dans le port meſurent le progrez de leur manœuvre avec un autre ton fort élevé. Pendant la nuit les gens du guet & les ſoldats qui ſont en faction, ſoit dans les rues, ſoit dans le port, pour montrer leur vigilance, & enſeigner les heures de la nuit en même temps, battent deux fortes pieces de bois l'une contre l'autre. Les Chinois y jouent auſſi leur rolle & augmentent le bruit, ſur tout ſur le ſoir lorſqu'ils brulent des morceaux de papier doré & les jettent dans la mer comme une offrande qu'ils font à leur Idole Maatſo Boſa, ou lorſqu'ils portent en proceſſion cette Idole autour du temple, ce qu'ils font au ſon des Tambours & des Cymbales. Mais tout cela eſt peu de choſe en comparaiſon des cris & des clabauderies des Prêtres & des parens des agoniſans, ou des perſonnes mortes, qui dans les maiſons où eſt le corps mort, où ailleurs, à certains jours conſacrez à la memoire du defunct, chantent des Namanda à haute voix, & en battent des cloches pour le repos de leur ame. Namanda eſt une courte priere abregée des mots Nama Amida Budſu, addreſſée à leur Dieu Amida à qui ils demandent ſon interceſſion auprès du Supreme Juge de la Cour des Enfers, en faveur de la pauvre ame condamnée à ſouffrir. La même choſe ſe fait auſſi par les Nembuds Koo, qui ſont certaines confrairies ou ſocietez de voiſins devots, amis ou parens, qui ſe rendent tour à tour dans leurs maiſons chaque matin ou ſoir, pour chanter le Namanda par precaution pour le ſoulagement à venir de leurs propres ames.

CHAPI-

## CHAPITRE II.

### *Du gouvernement de NAGASACKI.*

CHacune des villes Imperiales a deux Gouverneurs ou Lieutenants Generaux que leurs inferieurs nomment Tono Sama, c'eſt à dire Seigneur, Superieur, ou Prince. Ils commandent tour à tour, & tandis que l'un eſt au lieu de ſon gouvernement, l'autre fait ſon ſejour à Jedo à la Cour de l'Empereur, juſqu'à ce qu'il ait ordre de s'en retourner & de relever ſon predeceſſeur. Ce dernier va alors à la cour, d'où ſon ſucceſſeur eſt parti. La ſeule ville de Nagaſaki a trois gouverneurs: on l'a jugé ainſi à propos, depuis l'année 1688. pour la ſureté d'une place auſſi importante, & pour avoir l'œil plus attentif ſur la conduite des nations étrangeres qui ont la permiſſion d'y trafiquer. Il y a donc deux gouverneurs, qui reſident dans la ville tandis que le troiſieme eſt à la Cour. Les deux gouverneurs qui ſont à Nagaſaki y commandent conjointement, mais ils preſident tour à tour de deux mois en deux mois. Lorſque deux années ſont expirées, le doyen des deux gouverneurs eſt relevé par le troiſiéme, que le Conſeil d'Etat nomme pour lui ſucceder. Dès que le nouveau gouverneur eſt arrivé à Nagaſaki, celui qu'il vient relever lui reſigne ſon pouvoir, & ſon appartement dans le Palais: il ſe diſpoſe à ſon depart pour Jedo, avec les preſens accoutumez qu'il doit porter au Conſeil d'Etat, & un compte par écrit de ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable, pendant le temps de ſon gouvernement; pour donner auſſi aux Conſeillers d'Etat, des memoires plus amples ſur les affaires moins importantes, ce qu'il fait de bouche.

Gouvernement des villes Imperiales.

De Nagaſaki.

Pendant tout le ſejour que ce Gouverneur fait à la Capitale, il ne manque pas de faire ſa cour aux miniſtres du premier rang, & aux grands qui ont le plus de credit auprès de l'Empereur, à qui il fait les plus riches preſens qu'il peut, pour reconnoitre les graces qu'il en a reçues, & ce qu'il y a de plus eſſentiel pour s'aſſurer à l'avenir la continuation de leurs bons offices. Il demeure à Jedo pendant ſix mois avec ſa famille, mais ſi-tôt qu'il a reçu les ordres du Conſeil d'Etat de partir pour ſon gouvernement précedent, ou pour quelque autre, & qu'il a pris congé des membres de ce Conſeil, il doit partir incontinent, laiſſant ſa femme & ſes enfans à Jedo juſqu'à ſon retour, comme des ôtages de ſa fidelité. Je dirai plus, pendant tout le temps de ſon gouvernement aucune femme n'a la permiſſion d'entrer dans ſon Palais, & dans ſon appartement, ſur peine d'encourir l'indignation de l'Empereur, dont les funeſtes conſequences ne ſont pas moins que la mort que le coupable ſe donne lui même, ou au moins le banniſſement perpetuel, ou la priſon avec la ruine inevitable de ſa famille. On a regardé comme au deſſous de la Majeſté Imperiale d'infliger un chatiment plus doux au moindre mépris de ſes ordres.

La conduite des trois gouverneurs d'aujourd'hui par rapport aux affaires de leur gouvernement, & aux reglemens qu'ils ont fait ſur le commerce étranger, à été à la ſatisfaction de l'Empereur, & du Conſeil d'Etat, depuis ſur tout que les habitans de Nagaſaki en ont retiré des avantages conſide-

Conduite des trois gouverneurs d'aujourd'hui.

rables, au prejudice, comme il eſt aiſé de ſe l'imaginer, des étrangers qui y negocient. C'eſt pour cela, & en conſideration de leurs fideles ſervices, qu'il a plu à l'Empereur, non ſeulement de les continuer dans leur gouvernement, mais encore de leur conferer l'ordre de Chevalerie, avec le titre de Cami, que deux d'entre eux ont deja reçu, pendant leur dernier voyage à la cour, le troiſieme s'attend à recevoir le même honneur au premier voyage qu'il y fera. Cami en langage Japonnois ſignifie pluſieurs choſes: comme par exemple, un grand & puiſſant eſprit digne du culte divin; une ame ſublime & immortelle; un Empereur decedé, ou grand homme que le Mikaddo à deifié, & à qui il a decerné un culte parmi les Dieux du pays; enfin, dans le moindre ſens, ce mot ſignifie un Chevalier. Ceux qui ont receu l'honneur de ce nom comme d'un titre de Chevalerie, y ajoutent ordinairement pour lui donner plus de poids & d'authorité le nom de quelque Province ou partie de Province. Pour revenir à nos gouverneurs, il ne ſera pas hors de propos, avant d'aller plus loin, de rapporter leurs noms, & de donner leur portrait en peu de mots.

Tſino Cami. Le premier eſt Kawagutz Genſejemon, ou ſelon ſon nouveau titre (dans lequel il a retenu le nom de ſa famille) Kawagutz Tſino Cami. Le revenu annuel de ſon propre patrimoine ſe monte à 4700. Kokf. C'eſt un bel homme, fort bien fait, âgé d'environ cinquante ans, ruſé & malicieux; grand ennemi des Hollandois, juge injuſte, & rigoureux, mais courtiſan agreable, liberal, & heureux dans ſes entrepriſes.

Tſuſſima no Cami. Le ſecond eſt Jama Oka Siubjooje, ou ſelon ſon nouveau titre, Jama Oka Tſuſſima no Cami Il étoit auparavant Lieutenant de Police, nommé par l'Empereur pour purger la Capitale de Jedo de larrons, & filoux: il en fit perir plus de mille, au moyen des troupes qu'il avoit ſous ſes ordres; après quoi on lui donna le gouvernement de Nagaſaki pour recompenſe. Le revenu de ſon patrimoine eſt de 2000. Kokf. Il a environ ſoixante ans, eſt de petite taille, ouvert & ſincere, modeſte, & liberal ſur tout aux pauvres de ſon gouvernement, à qui lorſqu'il fit ſon dernier voyage à la cour, il fit preſent de ſes émolumens, qui étoient ſi conſiderables que quelques uns des habitans reçurent plus de cent Tails chacun. De ſavoir ſi cette liberalité partoit de ſa generoſité naturelle, ou s'il s'efforçoit par là de le diſputer, ou de ſurpaſſer ſon collegue, c'eſt ce que je n'oſerois decider. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que malgré la généroſité, & ſes autres bonnes qualitez, l'exercice de ſon premier employ a fait de ſi profondes impreſſions ſur ſon humeur, qu'il condamne à la mort ſans quartier ſes propres domeſtiques, pour des fautes, & des malverſations, d'une fort petite importance.

Mijaki Tonomo. Le troiſiéme eſt Mijaki Tonomo, homme de Naiſſance, d'une grande generoſité, & doué de pluſieurs excellentes qualitez: il eſt à peu près de l'age de Jama Oka Tſuſſima no Cami, & a 4000. Kokf de rente, mais il n'a encore aucun titre.

Leurs appointemens. Leurs appointements ſont peu de choſe pour un emploi de cette importance, car ils ne vont pas au de la de 1500. ou 2000. Kokfs de ryz, ce qui monte à peu près en argent, le prix de cette denrée variant beaucoup, depuis 7000, juſqu'à 10000. Tails. Mais les profits caſuels ſont ſi conſiderables, que dans peu d'années ils amaſſeroient de grands biens, ſi les preſens qu'ils ſont obligez de faire à l'Empereur, & aux grands de ſa cour, ne conſumoient la meilleure partie de leurs émolumens.

Leur cour. C'eſt pourtant avec les petits appointements que nous avons dit, qu'ils

ſont

ſont obligez de ſoutenir leur cour dans cet air de grandeur & de magnificence que l'on croit convenir à la dignité de leur emploi, & à la Majeſté de leur maitre. Leur cour eſt compoſée de dix Joriki: ce ſont des officiers civils & militaires, tous gentilshommes de naiſſance diſtinguée; de trente Doosju, qui ſont de même des officiers civils & militaires, mais inferieurs aux precedens, par rapport à leur office & à leur naiſſance. Leur employ eſt de donner leur avis au Gouverneur, s'il eſt neceſſaire, & d'executer ſes ordres: c'eſt au moins dans cette vuë qu'ils furent oommez par l'Empereur, doot ils dependoient immediatement, & recevoient leurs gages du threſor Imperial. Mais en dernier lieu, depuis l'année 1688. les Gouverneurs de Nagaſaki firent taot qo'ils eurent la permiſſion de les choiſir eux mêmes, & de payer leurs appointements. Ces Joriki, & Doosju, ſe mettoient ſouvent dans la tête de s'oppoſer aux Gouverneurs, pour faire valoir leur authorité en qualité de Fattamatto, c'eſt à dire d'officiers Imperiaux immediats. Cela cauſoit ſouvent de grandes confuſions, & traverſoit les Gouverneurs quand ils vouloient éxecuter quelque deſſein utile. Ce fut pour cette raiſon qu'on trouva à propos de les diſtinguer des perſonnes de qoalité, qui ſont au ſervice des Gouverooeurs des autres villes Imperiales, ou des Princes de l'Empire qui ſont ſur le même pied que les Joriki & les Doosju étoient eux mêmes, ſavoir de oe dependre que de l'Empereur. On leur ôta auſſi leurs titres, on les nomme à preſent, les premiers Kiu Nioſiu, les autres Sita Jaku: les titres de Joriki, & de Doosju, ne leur ſont plus donnez que par le vulgaire ignoraot, qui quelque fois donne aux Joriki le titre hooorable de Bugjo, qui n'appartient qu'à ceux qui durant leur commiſſion ont le privilege de faire porter devant eux une pique de Gouverneur comme une marque & un ſymbole du pouvoir & de l'authorité dont ils oot été revêtus par leur maitre. En langage de cour le titre de Bugjo eſt donné ſeulement aux Commiſſaires Imperiaux & aux autres officiers civils & militaires qui reçoivent leur commiſſion de l'Empereur lui même, & qui ne ſont comptables qu'à lui de leur conduite.

Pour retourner aux Jorikis, ou comme on les nomme à préſent Kiu Nin Sju, leur devoir & leur employ ici, dans les autres gouvernemens, & daos toutes les cours des Prioces de l'Empire où ils ſont établis, eſt de donner à leur maitre le meilleur avis dont ils ſont capables, d'executer fidellement les ordres qu'on leur donne, ſoit en qualité d'officiers militaires en temps de guerre, ſoit en celle de magiſtrats dans les affaires civiles, informations, jugemens, executions, & le reſte. On les employe auſſi dans des ambaſſades, des meſſages d'importance, & dans d'autres affaires où il eſt neceſſaire de repréſenter dignement l'authorité de leur maitre. Dans ces occaſions, & dans les autres ſemblables, ils ſont aſſiſtez par pluſieurs Dooſen & autres officiers ioferieurs ou domeſtiques, dont ils peuvent avoir beſoin pour executer leur commiſſion. Outre ce que je viens de dire, on leur donne encore à Nagaſaki pluſieurs autres emplois bas, & ſelon eux peu convenables à leur caractere, & à leur naiſſance: tels ſont celui d'avoir l'œil ſur les étrangers, leur commerce, & leur conduite; d'aſſiſter à l'achapt & à la vente des marchandiſes; d'être preſens quand on charge & qu'on decharge les vaiſſeaux; & pour d'autres affaires de cette nature. De là vient que fort peu de perſonnes de condition ſe foucient d'entrer au ſervice des gouverneurs de Nagaſaki, voyant ſur tout qu'ils dependent entierement d'eux, & qne les gouverneurs peuvent les congedier quand il leur plait, puis qu'ils leur donnent leurs gages, & les moindres qu'il eſt poſſible, Les Joriki.

comme on peut ſe l'imaginer. Les officiers dont nous parlons ſont diſtinguez les uns des autres ſelon leur rang & la difference de leur employ. Le premier de ceux de Nagaſaki eſt le Kiriſtan Bugjo ou l'Inquiſiteur general de la religion Chretienne: il a la direction des affaires qui regardent ſon entiere extinction. Les appointemens des Jorikis à Nagaſaki ſont ſi peu de choſe, n'étant pas de plus de cent Tails l'année, outre la table & un habit neuf, qu'ils peuvent à peine entretenir les domeſtiques neceſſaires en qualité de Joriki: tels ſont par exemple un porte-pique, celui qui garde leur grande eſpée, celui qui porte leur ſoulier, ou leur pantoufle; encore moins peuvent ils ſoutenir une famille. C'eſt pour cela qu'ils quittent ſouvent leur maitre, & le reduiſent à la neceſſité de ſe ſervir de quelque un de ſes autres domeſtiques pour s'acquitter de leur employ.

Les Dooſen. Les Dooſen ſont une eſpece d'aſſiſtans ou d'aides des Jorikis: eux, & le Gouverneur ſe ſervent d'eux en divers emplois bas, par exemple de faire la garde à bord des vaiſſeaux, des Jonques, des vaiſſeaux de Convoy, & en particulier dans les batteaux de garde dont j'ai parlé plus haut: c'eſt là qu'on doit faire la garde toute la nuit, pour la ſureté du havre & de la ville. C'eſt dans ces occations & autres ſemblables, qu'ils ſervent en qualité d'officiers qui commandent, ou comme ſimples Soldats. En cas d'attaque, on les met à cauſe de leur bravoure à la tête des troupes. Quelque fois ils ſont l'office de commiſſaires de quartier ou de Prevôt, & arretent les criminels; c'eſt pour cela qu'ils portent toujours une corde. Leurs appointemens de chaque année outre la table ne vont pas au deſſus de cinquante Tails, & ils doivent avec cette ſomme entretenir chacun un valet.

Intendants de la maiſon. Les Karoo, Majordomes, ou Intendants de la maiſon ſont ſuperieurs aux Jorikis en rang, & en naiſſance: Ils ſont deux, & quelque fois trois; ils ont la direction en chef de la cour du gouverneur. Ils examinent & reglent toutes les affaires domeſtiques, ou eux ſeuls, ou ſi c'eſt une affaire de conſequence, avec l'avis de quelques-uns des Jorikis qu'ils appellent à leur ſecours; & cela pour éviter d'exciter la jalouſie ou la defiance de leur maître par une trop grande affectation d'authorité. S'ils ſe comportent bien, ils peuvent compter d'avoir beaucoup de part dans la confiance de leurs maîtres, qui s'en ſervent ſouvent comme de Secretaires, de Conſeillers privez, & quelque fois dans des affaires de conſequence en font leurs ſubdeleguez. Ils ſont choiſis par les gouverneurs entre les plus anciens, les plus habiles, & leurs plus fideles domeſtiques, ou entre les plus proches parens de l'Intendant decedé, s'il y en a quelqu'un capable de lui ſucceder: ordinairement les fils occupent l'emploi de leurs Peres.

Sosjo. Il y a encore des domeſtiques inferieurs aux Jorikis, comme ſont les Sosjo ou gentilshommes de la chambre qui ont la permiſſion d'entrer dans l'appartement du Gouverneur en tout temps. Leur employ eſt d'introduire les gens, & de porter les meſſages; les Tſugosjo ou valets de chambre, qui habillent & deshabillent les Gouverneurs; des Juwitz ou commis, outré un grand nombre de laquais, & de domeſtiques.

Tſugosjo. Juwitz.

Ordre de la cour des Gouverneurs. Ces differentes perſonnes que je viens de dire compoſent la cour du Gouverneur, & s'il eſt dans ſon Palais ils s'aquittent de leur employ, & ſe montrent dans l'ordre ſuivant. A l'entrée de la cour, quand on a paſſé la premiere porte, dans une ſale ouverte, il y a une garde de Dooſen dont quatre ou cinq ſont aſſis tour à tour pour garder la porte. Ils ont une double eſpée, ou une eſpée & un ſimeterre qu'ils portent attaché à leur ceinture du côté gauche, & un gros batton peſant fait du bois qu'ils appellent

Garde des Dooſen.

pellent bois de fer. Ils doivent prendre garde aux domeſtiques qui entrent ou qui ſortent, chacun des quels eſt obligé s'il ſort pour un meſſage de prendre une aſſicte quarrée de bois, avec une marque, dans la ſale des gardes, & de l'y pendre à ſon retour, afin que par le uombre d'aſſietes qui manquent on puiſſe toujours ſavoir le nombre des domeſtiques abſens. Ils ferment la porte à ſept heures ſelon la mauiere de compter des Japonnois, ce qui eſt quatre heures après midi. Paſſé ce temps, aucun des domeſtiques, ni des officiers inferieurs, ne peut entrer ſans un ordre exprès. Dans les grandes occaſions, ou quand des perſonnes de qualité viennent rendre viſite au Gouverneur, on ajoute à cette garde deux ou quatre Dooſen de plus pour faire une plus belle parade.

Garde interieure ou de la maiſon.

Après cette garde exterieure on traverſe la cour, & au premier appartement ouvert de la maiſon, près de la grande porte où l'on monte ordinairement par trois marches, on trouve la grande garde interieure ou domeſtique, nommée Genquaban: elle eſt faite par les Jorikis, qui s'aſſeyent tour à tour, regardant vers la cour, ou vers la premiere porte. Les Karoo, Sosjo, & Tſugosjo, lorsqu'ils n'ont autre choſe à faire, en viennent accroitre le nombre. Les Sosjo, & les Tſugosjo, ſont aſſis au deſſous des Jorikis, & les Karoo au deſſus d'eux. Un des Jorikis du Genquaban s'aſſied à l'endroit ou le Genquaſio, ou Journal de la garde, eſt tenu: il y écrit, comme c'eſt la coutume des grandes maiſons, le nom des perſonnes qui ſont entrées ou ſorties pendant le jour, le tout pour la ſatisfaction de leur maitre, qui lit ce memoire quelque fois pendant la nuit.

Immediatement après le Genquaban eſt le Nengioſiſeja, petite chambre pour faire aſſeoir ceux qui repreſenteut les Conſuls, ou Maires de Nagaſaki: ils ſout quatre, deux desquels ſont toujours à la cour du gouverneur preſident, ou qui eſt de commandemeut, au nom des Conſuls, pour ſavoir du gouverneur s'il a des ordres à leur donner ou aux habitans de la ville. Les habitans croyent que l'Emploi de ces perſonnes eſt d'avoir ſoin de leurs iuterets, de leurs frauchiſes, & de leurs beſoins, & d'y veiller à la cour du gouverneur; c'eſt pourquoi, ils entreut en part dans les deſpenſes, & embarras de cet employ, payant des gens pour s'en acquitter ou être en faction s'ils y ſout appellez pour cela.

Equipage des gouverneurs.

Lorsque le gouverneur va en campagne voici quel eſt ſon équipage & ſa ſuite; un Cheval de main, un Norimon ou Palanquin dans lequel il ſe fait porter, quatre Kats ou Valets de pied qui marchent devant le Norimon, quatre de ſes priucipaux Tſugosjos ou Gentilshommes de ſa Chambre, marchant aux deux cotez de ſon Norimon, deux Jarimotz ou porte-piques qui ſuivent ſon Norimon, & enfin une ſuite nombreuſe de Karoos, de Jorikis, & de Dooſens avec leurs valets, & gens de leur ſuite. Ce train eſt encore plus grand & plus magnifique, lorſque le gouverneur va à Jedo; mais pendant le ſejour qu'il y ſait, il le reduit à un porte-pique & à un petit nombre de domeſtiques.

Leur pouvoir, & authorité.

L'authorité des gouverueurs de Nagaſaki s'étend non ſeulement ſur les habitans naturels de la ville, mais auſſi ſur les étraugers qui y ſont établis, & qui ſont ſujets auſſi bien que les Japonuois aux loix de l'Empire, & expoſez à ſubir les peines attachées à leur infraction. Il n'y a de moderation ni de pardon à eſperer, que de la part du gouverneur, & ſoit que les proclamations ſoient avantageuſes on contraires aux étrangers, ils ſout obligez de temoigner leur reconnoiſſance au gouverneur des peines qu'il ſe donne pour eux. Parmi les étrangers on compte les Hollandois, ou les

perſonnes qui dependent du Comptoir des Hollandois, & qui ſont employées dans les affaires qui regardent le commerce de la Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales, au Japon; on y compte encore les Chinois, & ceux de leurs voiſins qui negocient au Japon ſous leur nom, comme ſont par exemple ceux de Tonquin, de Gambodia, de Siam, & autres, outre les Chinois qui ne demeurent point à la Chine, mais ſont établis en pluſieurs endroits des Indes Orientales. Sans compter le pouvoir preſque abſolu que les gouverneurs de Nagaſaki ont ſur la vie & les biens des habitans de cette ville naturels & étrangers; ils ont la direction du commerce étranger, le pouvoir d'examiner judiciairement les fraudeurs de Douane & les Chretiens, de punir ceux qui ſont accuſez & convaincus de l'un ou l'autre de ces crimes. C'eſt leur emploi de faire les reglemens au ſujet des navires étrangers qui abordent à ce havre, comme auſſi des navires & des équipages que le gros temps a jettez ſur les côtes du Japon, leſquels, de même que les Sectateurs du Chriſtianiſme, où qu'ils ſoient decouverts dans cette Iſle Occidentale, doivent être amenez à Nagaſaki. Ils ſont chargez encore d'avoir ſoin de tous les étrangers établis dans cette ville, & de veiller ſur leur conduite, & enfin de pourvoir à la ſureté du port.

Comment les gouverneurs ſont tenus en bride.

Cependant, afin que tant d'affaires, & d'une ſi grande importance, ne ſoient pas entierement abandonnées à la conduite & à la fidelité des gouverneurs ce qui ne s'accorderoit pas avec les maximes d'un gouvernement ſi defiant; la cour a pris de grandes precautions pour que leurs actions, & leur conduite, fuſſent rigoureuſement obſervées. Cela ſe fait par une perſonne qui reſide à Nagaſaki en qualité de Daiquen ou d'Agent de l'Empereur: & de peur qu'il ne fut gagné par les gouverneurs, ou qu'il ne connivât volontairement à leurs faux pas, on a trouvé à propos auſſi de tenir l'œil ſur ſa conduite: c'eſt pour cela que les Seigneurs des differentes Provinces de Kiusju ont ordre de recommander à leurs reſidens à Nagaſaki d'informer la cour en droiture de tout ce qui s'y paſſe de conſiderable. En cas d'irruption ou de revolte, ces Princes ſont obligez de marcher avec leurs troupes vers cette place: tant de precautions fait qu'il eſt impoſſible aux gouverneurs, & à qui que ce ſoit, d'attenter la moindre choſe dont la cour ne ſoit informée d'abord.

Interpretes.

Pour l'avantage du Commerce, & de la communication avec les nations étrangeres, l'Empereur entretient à Nagaſaki, avec des appointemens annuels, un nombre ſuffiſant d'Interpretes en Hollandois, Portugais, Tonquinois, Siamois, pour les trois Langues de la Chine, & pluſieurs autres. Mais la connoiſſance & l'habileté de ces interpretes, géneralement parlant, n'eſt guere autre choſe qu'une liaiſon telle quelle de mots écorchez des langues que je viens de dire, qu'ils joignent enſemble ſelon l'idiome de leur propre langue, ſans avoir égard au genie de celle qu'ils traduiſent; ce qu'ils font d'une maniere ſi bizarre, qu'il faudroit ſouvent d'autres interpretes pour expliquer ce qu'ils veulent dire.

Précautions pour la ſureté du havre.

Pour la ſureté du port contre les invaſions du dehors, & pour mettre les étrangers qui demeurent à Nagaſaki hors d'état d'attenter quoique ce ſoit contre la paix & la tranquillité publique: on a établi quatre gardes de differente eſpece, reglées de ſorte qu'elles ſervent également pour s'aſſurer de la ville & du port, & pour ſe veiller l'une l'autre. Je vais en rendre compte en peu de mots.

Grande

La premiere eſt la grande garde Imperiale: elle eſt independante du gouver-

gouverneur, & ſe fait au nom de l'Empereur & aux deſpens des Princes de Fiſen, & de Tſikuſen, alternativement chacun une année. On l'appelle Gobanſio, Goban, & Goban Tokoro, c'eſt à dire la garde principale, la garde qui eſt à la tête, ou la garde Imperiale, à cauſe qu'elle n'eſt point ſous les ordres du gonverneur. On la fait à une demi-lieuë d'Allemagne de la ville ſur deux éminences qui ſont vis à vis l'une de l'autre : celle qui eſt à la gauche en ſortant du port s'appelle Tomatſi, & celle de la droite Niſidomari. Elles ne ſont entourées ni de murs ni de foſſez, & n'ont point de canon pour leur defenſe. A l'arrivée ou au depart de nos vaiſſeaux, elles ſont tapiſſées d'un drap ronge comme d'nn ornement; & c'eſt la coutume de les ſaluer chacune par des decharges de nos canons à bord. Il y a environ 700. hommes en faction à chacune, & ſi le nombre étoit complet il n'y en auroit pas moins de mille. Ils ſe tiennent dans des cabanes bâties de bois, & ſont commandez par nn Gobangaſiva, c'eſt à dire Capitaine de la garde Imperiale; quelques uns d'entre eux ſont Jorikis, les autres Dooſen, & le reſte Bus ou ſimples ſoldats. Ils ont une vuë fort belle & bien deconverte ſur tout le port, & un grand battean ou barque à leur diſpoſition, nn peu audeſſous de la ville, pour les tranſporter en diligence là où leur preſence eſt neceſſaire. garde Imperiale.

La ſeconde garde eſt le Funaban ou garde des vaiſſeanx: elle conſiſte en dixhuit Bus ou ſimples ſoldats, qui ont un nombre ſuffiſant de batteaux de garde avec les rameurs neceſſaires. Ils doivent veiller ſur tous les navires étrangers qui ſont à l'ancre près de la ville, & faire la ronde dn port pendant la nuit. Deſqu'un navire étranger entre dans le port, deux de ces bateaux, chacnn avec nn Doſen ou officier qni commande, ſe rangent anx deux côtez du vaiſſeau, & ils ſont relevez par deux autres bateaux de deux heures en deux heures. Cela continue tout le temps qne le vaiſſean eſt dans le port. A ſon depart, ils l'accompagnent juſqu'à ce qu'il ſoit en pleine mer. Ces gardes des vaiſſeaux ſont entretenus aux deſpens des rues qui ſont du côté du port ou rues de l'eau comme ils les appellent, qui ſont chargées auſſi de fournir le nombre neceſſaire de rameurs. Afin qu'ils ne ſe plaignent pas de l'inegalité de la charge qu'on leur impoſe, on en a impoſé une de la même nature ſur les habitans du haut de la ville, qui ſont du côté des montagnes, ou rues de la campagne, comme ils les nomment, qni ſont obligez d'envoyer tous les jonrs à la conr dn gouverneur ſix Kulis & plus s'il eſt neceſſaire. Aucune rue ni maiſon n'eſt exempte de cette charge, qne chacun des habitans doit porter à ſon tour. Le Fnnaban ou garde des vaiſſeaux ordinaire eſt ſoutenne par une troiſieme dont je vai parler. Garde marine ou des vaiſſeaux.

Mi Okuri Bune, c'eſt à dire les Inſpecteurs de l'eſcorte, qui compoſent la troiſieme des gardes principales nommées pour la ſureté du havre. Leur employ eſt d'eſcorter les vaiſſeaux qni doivent partir du port juſqu'en pleine mer, antant que cela paroit neceſſaire ponr leur ôter tout pretexte, & toute raiſon d'y revenir. Dans le même deſſein, & ſur tout pour empecher les Chinois de decharger leurs Jonqnes antre part qu'à Nagaſaki, ſeul port où ils ont permiſſion d'aller, & pour decouvrir auſſi les fraudeurs de douane qu'on attrape ſonvent, il y a pluſieurs bateaux Japonnois chacnn avec huit rameurs, qui eroiſent continuellement le long des cotes: la principale affaire de ces gens-là eſt la pêche de la baleine. Ils ſont tous ſous le commandement d'un officier general, qui a ſoin de cette pêche, de plus celui d'empêcher les navires de s'arrêter aillcurs qu'à Nagaſaki Troiſieme garde.

gaſaki, & de donner la chaſſe aux fraudeurs de douane: c'eſt dans cette vuë que les pêcheurs choiſiſſent pour leur pêche, le temps, & les côtes les plus propres pour les guetter, & les attraper. Les appointemens de l'officier ſont de 300. Tails par an.

La quatrieme & derniere des principales gardes du port, eſt le Toniban, comme qui diroit, la garde de la decouverte, la garde qui voit de loin. Elle eſt d'environ vingt Soldats plus ou moins appellez Siu Ninſi ou la garde des dix, à cauſe qu'autres fois ils n'excedoient point ce nombre. Ils demeurent avec leurs familles au bout meridional de la ville ſur une éminence d'ou ils decouvrent en plein la demeure des Chinois qui ſont leurs plus proches voiſins, & celle des Hollandois. Leur occupation eſt, ſans s'eloigner de leurs petites maiſons ou huttes baties ſur le ſommet des montagnes autour du port, de regarder avec leurs lunettes d'approche vers la pleine mer; & ſi toſt qu'ils deconvrent un navire qui s'avance du côté du port, d'en donner avis au gouverneur, de lui faire ſavoir de temps en temps qu'il approche, & quelle eſt ſa manœuvre; ce qui ſe fait au moyen des bateaux legers que l'on tient prêts pour cela. On poſe une ſemblable ſentinelle d'obſervation au haut d'une montagne nommée Fooqua San ou la montagne des fleurs de Bijon, non loin de la ville, où l'on garde continuellement une certaine quantité de matiere combuſtible toute prête à allumer en cas qu'on decouvrit une flotte de dix navires d'Europe ou davantage qui fiſſent voile du côté du port; ou ſur un avis de l'arrivée de quelque vaiſſeau Portugais à qui l'entrée de l'Empire eſt defendue à jamais; & enfin en cas d'un ſoulevement imprevu qui pourroit arriver en quelque endroit de cette Iſle occidentale de Kiusju. Ce feu, que l'on ne peut allumer ſans le conſentement ou l'ordre exprès des gouverneurs, jette d'abord l'allarme dans le pays, étant un ſigne que quelque grand malheur menace l'Empire, & que l'on a beſoin d'un prompt ſecours. On le decouvre d'une haute montagne qui eſt dans la Province d'Amakuſa où l'on allume un autre feu que l'on decouvre encore de Figo par ce moyen; & en allumant ſucceſſivement d'autres feux ſur diverſes montagnes qui ſont le long des côtes meridionales du Japon, la cour de Jedo reçoit des avis dans l'eſpace de vingt quatre heures.

Magiſtrats municipaux de Nagaſaki.

La ville de Nagaſaki avec ſes habitans eſt ſous le Commandement ſuperieur des Gouverneurs Imperiaux. Il y a quatre Conſuls ou Maires, avec leurs ſubdeleguez. Le temps de leur charge eſt d'un an, & pendant leur magiſtrature ils ſont nommez Ninban, ce qui dans le ſens litteral ſignifie le gardien annuel, ou ſurveillant, c'eſt pour deſigner le Maire ou Conſul qui eſt en fonction. Son employ eſt d'informer le Gouverneur qui a la préſidence, de tout ce qui ſe paſſe journellement dans les fonctions de ſa charge; de faire en perſonne le rapport des affaires d'importance, & en cas qu'il y ait des differents ou des conteſtations entre lui & les autres Conſuls, de porter l'affaire devant le tribunal de l'Empereur, ou ſa cour de juſtice; ou bien avec le conſentement de cette cour, d'en laiſſer la deciſion en dernier reſſort aux gouverneurs de la ville.

Tribunal de l'Empereur.

Toutes les affaires civiles ſont portées devant cette cour de Juſtice Imperiale, les parties & les temoins de part & d'autre y ſont examinez dans la forme judiciaire par le Conſeil, & la ſentence eſt donnée ſelon les loix de l'Empire, leurs arrêts imprimez, les Ordonnances, & les proclamations de l'Empereur, ou l'opinion des perſonnes ſavantes dans la loy. Il n'y a point d'appel de cette ſentence: cependant, les perſonnes que l'on a condamnées

à

à la mort ne peuvent être éxecutées ſans un ordre ſigné par le Conſeil d'Etat à Jedo, que l'on doit auſſi conſulter dans toutes les affaires d'importance, & qui intereſſent le bien public ou l'Etat de l'Empire; pourvu qu'elles ſoient de telle nature que les delais cauſez par l'envoy & le retour des exprès n'y apportent aucun prejudice.

Les quatre Maires ou Conſuls ſont nommez autrement To Sij Jori Siu: les Caracteres qui expriment ces mots emportent la ſignification de Senateurs ou d'Anciens, parce qu'autresfois on les choiſiſſoit entre les plus viéux & les plus prudents d'entre les habitans. Mais en dernier lieu cet office eſt devenu en quelque façon hereditaire; & ſelon le merite du pere, on permet quelque fois au fils de lui ſucceder dans ſon employ, pourvu que le Gouverneur de la ville y donne ſon conſentement, & que le candidat ſoit approuvé par le Conſeil d'Etat de l'Empereur, qu'il doit aller remercier en perſonne, pour cette marque ſinguliere de faveur qu'on lui a conferée. Dans le temps que j'ecris ceci, Takaku Goparo enfant d'onze ans a heritè du titre & de le dignité de ſon pere Takaku Sijro Bioje, qui mourut il y a un an, & lorsqu'il aura l'âge requis il ſera revêtu de la charge même. Un autre des Conſuls d'apreſent Takaku Sajemon qu'on nommoit auparavant Takaku Genſo a ſuccedé, il y a deja cinq ans, après la mort de ſon pere, à ce titre, & à cette dignité, quoiqu'il n'ait a preſent que vingt deux ans. Il y a même trois proches parens de la famille de Takaku qui ſont en poſſeſſion du Conſulat, & un quatrieme de la famille a le commandement ſur le pays d'alentour. Autres fois les Maires ou Conſuls de Nagaſaki dependoient immediatement du Conſeil d'Etat de l'Empereur de qui ils avoient auſſi leurs proviſions. Ils jouiſſoient en ce temps là du privilege de porter deux Simeterres comme les grands de l'Empire & de ſe faire preceder par un homme portant une pique comme une marque de leur authorité. Mais depuis que les gouverneurs de cette ville ont été reveſtus par l'Empereur d'un plus grand pouvoir, & de plus d'authorité qu'ils n'avoient auparavant, ce qui arriva en l'année 1683, celle des Conſuls de Nagaſaki & de toutes les autres villes Imperiales a été renfermée dans des bornes plus étroites. Entre autres privileges & immunitez dont ils furent obligez de ſe departir en faveur des gouverneurs, étoient les elections, & les impoſitions des taxes ſur les habitans. En un mot on leur a laiſſé fort peu de choſe de leur ancienne ſplendeur excepté qu'après avoir rempli leurs fonctions de l'année, ils doivent ſelon la coutume du pays ſe rendre à la cour pour y rendre leurs reſpects à l'Empereur, porter au Conſeil d'Etat un compte de ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable pendant leur conſulat, & recevoir auſſi du même Conſeil des inſtructions pour l'avenir. Pour leur rendre plus facile les fonctions de leur charge, il leur eſt permis d'avoir deux ſubdelegez ou aſſeſſeurs, qui les ſoulagent ſur tout dans les affaires qui regardent le gouvernement du Tſiotomats, ou de la nouvelle ville.

To Sij Jori Siu.

Les Dſiojoſi, c'eſt à dire dans le ſens litteral, les chefs, ou officiers perpetuels, à cauſe que leurs emplois ſont à vie, marchent immediatement après les Toſijori, Maires ou Conſuls, en rang & en authorité, étant en quelque façon leurs Lieutenants ou Vicegerents dans les affaires qui regardent le Tſiotomatz, ou la ville exterieure, tandis que les conſuls avec leurs Ottonas ont le gouvernement immediat de l'Utſimatz ou ville interieure. (Ottona, c'eſt une autre ſorte de magiſtrat qui eſt comme un juge de police, ou commiſſaire de quartier dans la rue ou il demeure: j'en par-

Subdelegues des conſuls.

parlerai plus au long au chapitre ſuivant). C'eſt une des fonctions de l'office des Dſiojoſi d'accommoder ou de decider conjointement avec les Ottona les differents de petite conſequence qui peuvent s'elever dans le quartier de la ville confié à leurs ſoins. On choiſit ces Dſiojoſi dans la compagnie des Ottona, ce qui ſe fait par le Maire ou Conſul qui commande, & cela avec le conſentement du gouverneur: l'uſage eſt de les prendre parmi les plus anciens membres de la compagnie. Ils ont de même que les conſuls une petite ſomme aſſignée par l'Empereur qui leur tient lieu de gages ou de ſalaire, & quelque caſuel qui leur vient du commerce étranger, à proportion de l'interêt qu'ils y ont. Cependant, comme le peuple juge de l'importance d'un office par la figure que fait celui qui en eſt revêtu, ils tachent de donner un air de dignité à leur charge, vivant toujours dans une ſomptueuſe pauvreté.

Nengioſi. Après les Dſiojoſi viennent quatre Nengioſi: les caracteres qui expriment ce mot emportent la ſignification de chefs ou officiers annuels, ce qu'ils ſont en effect; leur employ ne durant qu'un an. Ils ſont au nombre de quatre, deux de l'Utſi, & deux autres du Sotomatz: ils ſont nommez par les maires, pour faire en leur nom aux gouverneurs un rapport fidelle de ce qui ſe paſſe journellement dans l'execution de leur office. En même temps ils repreſentent en quelque maniere les habitans de la ville, & veillent à leurs interets à la cour du gouverneur. C'eſt pour ces deux raiſons qu'ils ont une petite chambre qui leur eſt deſtinée dans le palais du gouverneur joignant le Genquaban ou la grande garde des Jorikis. Ils y attendent tout le long du jour juſqu'à ce que le gouverneur ait le loiſir de recevoir les meſſages qu'ils lui portent au nom des maires, ou les placets, & requêtes qu'ils lui preſentent au nom des particuliers. Le gouverneur leur fait ſavoir auſſi de ſa propre bouche, ou en leur envoyant un de ſes Karoo, les ordres qu'il donne ſoit aux Toſij Jori, aux Ottona, ou aux interpretes des nations étrangeres établies dans la ville; il les informe auſſi des autres affaires qu'il entend qui ſoient faites par les habitans, dans ſon palais ou ailleurs. C'eſt un employ fort delicat, & fort penible: il demande toute leur prudence & toute leur attention, s'ils ont à cœur de ſe maintenir dans les bonnes graces du gouverneur. Ils ſont choiſis, de même que les Dſiojoſi, parmi les plus habiles Ottona des deux quartiers de la ville.

Ce ſont là les principaux magiſtrats municipaux, & officiers qui commandent dans la ville de Nagaſaki. Ils n'ont point de maiſon de ville, ni aucun autre lieu public pour s'aſſembler: lorſqu'ils le ſont pour quelque affaire, c'eſt chez le maire dont le tour eſt de preſider.

Je vai donner à preſent un compte en peu de mots des autres officiers inferieurs dont on ſe ſert pour entretenir la police & le bon ordre dans la ville.

Compagnie de meſſagers de ville. Les Tſiooſino Mono ſont la compagnie des meſſagers de ville, qui tiennent lieu auſſi d'Archers & de Sergens. Ils étoient autres fois ſous les ordres des maires; mais depuis que leur authorité a été ſi fort reduite, & que celle des gouverneurs s'eſt elevée ſur ſes ruines, ils ſont employez au ſervice de ces derniers. Cette Compagnie eſt compoſée d'environ trente familles demeurant enſemble dans une rue qui à cauſe de cela ſe nomme Tſiooſimatz, c'eſt à dire la rue des meſſagers de ville: ils en ont la poſſeſſion depuis un temps immemorial. Leur nombre augmente à proportion du beſoin où ſont les habitans d'être retenus dans l'ordre, & dans

la

la neceſſité d'obſerver les reglemens auxquels ils ſont aſſujettis. En dernier lieu, on a commencé de bâtir une nouvelle rue pour eux, que l'on doit appeller Sintſiooſimatz, c'eſt à dire la nouvelle rue des meſſagers de ville. Leur nom eſt plus honnête que leur employ, qui conſiſte principalement à pourſuivre & à arreter les criminels. On s'en ſert auſſi de temps en temps pour les executions publiques, ſur tout pour couper la tête. Ils ſont tous bons lutteurs & ont une addreſſe particuliere à ſurprendre leur antagoniſte, & à le mettre hors de defenſe, quelque ſoin qu'il ait de ſe tenir ſur ſes gardes. Ils portent tonjours une corde avec eux pour faire leur office, qui, quoi qu'au fond bas & mepriſable, eſt regardé par la loy, comme un office militaire & noble. C'eſt pour cela qu'ils portent deux ſimeterres comme les gentilshommes, quelques uns de leur compagnie d'un ordre inferieur ſont nommez Sadſi: ils ne portent qu'un ſimeterre. Les fils ſuivent la profeſſion des peres, & leur ſuccedent après la mort; ou même ſont receus dans la compagnie de leur vivant.

Il n'y a point de métier ſi mépriſé par les Japonnois, que celui des Jetta ou tanneurs, dont la fonction eſt d'eſcorcher le beſtail mort, de preparer & de tanner le cuir pour des ſouliers, des pantoufles & choſes ſemblables. Ces gens là ſont obligez de faire l'office d'executeur de la haute juſtice, d'appliquer les priſonniers à la torture, & de les mettre à mort, ſoit qu'ils ſoient condamnez à avoir la tête trenchée, à être crucifiez, ou à quelque autre genre de mort que ce ſoit. Ils demeurent enſemble dans un village ſeparé, non loin de la place où l'on execute, qui à Nagaſaki, & par tout ailleurs dans l'Empire, eſt au bout occidental de la ville, aſſez près du grand chemin. Ceux qui tiennent des maiſons de debauche ſont obligez de leur preſter leurs domeſtiques, pour leur aider aux executions publiques. Tanneurs & executeurs de la haute juſtice.

Le dernier de ces officiers publics eſt le ſonneur, dont l'employ eſt de meſurer le temps & d'indiquer les heures en frappant une cloche qui pour cet effect eſt ſuſpendue au côté d'une montagne, non loin du temple de Daikooſi. On ſonne la grande cloche de ce temple au lever & au coucher du Soleil ſeulement; & ſi on la ſonne dans l'entretemps, c'eſt pour avertir le peuple de venir au temple pour entendre l'explication de quelque precepte moral, & de quelque texte pris d'un de leurs livres de devotion. Le ſonneur, ou reveilleur.

## CHAPITRE III.

### *De la Police, & des reglemens des rues de Nagaſaki, & du gouvernement du pays circonvoiſin.*

J'Ai traité dans le Chapitre precedent fort au long du gouvernement de Nagaſaki en general: je vais rendre un compte plus particulier de la police, & des reglemens de chaque rue, dont le principal eſt d'avoir l'œil ſur la conduite de ſes habitans, & de ſoulager les gouverneurs, les maires, & les autres principaux officiers, d'une partie de leurs fonctions; c'eſt

c'eſt pour cela qu'on a trouvé à propos de nommer les officiers ſuivants pour chaque rue.

Les Ottona. Le premier & principal officier eſt l'Ottona, c'eſt le premier magiſtrat de ſa rue. Il donne les ordres neceſſaires en cas d'incendie, il a ſoin que l'on faſſe bonne garde pendant la nuit, & que les ordres des gouverneurs & des maires ſoient executez ponctuellement. Il tient un regiſtre où il met les noms & le nombre des perſonnes qui naiſſent dans la rue, de celles qui meurent ou ſe marient, qui vont voyager, qui quittent la rue; comme auſſi des nouveaux habitans qui y viennent demeurer, avec leurs noms, leur naiſſance, leur religion, leur métier, & ainſi du reſte. En cas qu'il s'eleve quelques legeres conteſtations parmi les habitans de ſa rue, il appelle les parties devant lui pour les accommoder, & regler leurs differents, s'il eſt poſſible: il punit les crimes legers, en mettant les criminels en arrêt ou dans les fers. Il fait arreſter les criminels par les habitans de ſa rue, dans ſon reſſort, & les fait mettre en priſon en attendant les ordres des magiſtrats ſuperieurs devant qui il porte toutes les affaires criminelles, & autres matieres d'importance. En un mot, il eſt reſponſable de tout ce qui arrive dans l'etendue de la rue dont il eſt l'officier en chef. Il eſt choiſi par les habitans de la rue qui prennent l'un d'entre eux. Chaque habitant écrit le nom de la perſonne à qui il donne ſon ſuffrage ſur un bout de papier qu'il ſigne & qu'il cachette. Tous les ſuffrages étant ramaſſez, on decachette les papiers, & les noms de ceux qui ont eu le plus de voix ſont portez par les Nengioſi au gouverneur, avec une humble requeſte au nom des habitans, qu'il lui plaiſe de nommer l'un deux pour Ottona ou officier de rue. Son ſalaire eſt le dixieme du threſor public ou threſor de la rue; ou ce qui eſt la même choſe de ce que l'on leve ſur le commerce étranger, pour le profit commun de tous les habitans de la ville.

Ses Commis. Chaque Ottona a trois commis nommez Oogumi, Oja, ou Oogumigaſijra, c'eſt à dire les chefs de la grande Compagnie ou communauté. Ils ſont comme les Lieutenants des Ottona, & l'aſſiſtent de leur avis & de leur aide, pour mieux executer ſes fonctions, & pour une plus prompte expedition des affaires qui regardent la police de la rue.

Compagnies de cinq hommes. Les habitans de chaque rue ſont diviſez en Goningumi, c'eſt à dire en compagnies ou corps de cinq hommes; il y en a dix ou quinze plus ou moins dans chaque rue. Elles ſont compoſées de cinq & quelques fois d'un peu plus, de proches voiſins, de ceux ſeulement qui ſont proprietaires du ſol & des maiſons où ils habitent. Ceux qui occupent des maiſons dont ils ne ſont point proprietaires, quoi qu'ils ſoient habitans de la même rue, ne ſont point admis dans ces compagnies; ils ſont regardez comme locataires ſeulement, & par conſequent comme dependants de leurs hoſtes & proprietaires des maiſons: de ceux-ci il y a quelque fois quinze familles ou plus qui appartiennent à un des Goningumi, ou compagnie de cinq. Ces locataires ſont exempts des taxes & autres impoſitions que l'on met ſur leurs hoſtes: à la reſerve du Monban, c'eſt à dire la garde de nuit, & la ronde, qu'ils ſont obligez de faire en perſonne, ou au moins avoir ſoin qu'on la faſſe, à cauſe que c'eſt une fonction que tous les habitans ſont obligez de remplir à leur tour. Cet avantage apparent eſt accompagné pourtant de beaucoup de deſavantages à d'autres égards; les locataires n'ont point de voix aux élections des officiers de la rue, & ne peuvent prétendre à aucun partage de l'argent public, outre que les loyers qu'ils payent à leurs hôtes ſont conſiderables, ſi l'on conſidere combien les maiſons où ils demeu-

meurent ſont petites & chetives. Le loyer ſe paye par mois, & l'eſtimation s'en fait par le nombre des nattes qui couvrent les planches. On compte cinq Condors pour une natte dans les plus pauvres maiſons, & dix dans les meilleures.

Chaque Compagnie ou corps a un Kogomi Oja, ou Kogomi Gaſira, c'eſt à dire le chef ou le Doyen de la Compagnie. Il a l'inſpection ſur la conduite de ſes quatre confreres: il eſt avec cela reſponſable de leurs actions; & ſi elles ſont contraires aux loyx, il partage avec les autres membres du corps la punition à laquelle ils ſont condamnez par le magiſtrat. Chef de compagnie ou corps.

Le Fiſià, Greffier, ou Secretaire public, eſt encore un des officiers de la rue: ſon employ eſt d'ecrire & de publier les ordres que l'Otrona donne aux habitans de la rue, d'expedier les paſſeports, les certificats, ou les lettres de congé. Il tient les livres & les journaux de l'Ottona, qui contiennent la liſte de toutes les maiſons de la rue, & de ceux qui les habitent, avec leurs noms, age, metier, religion, & le reſte; un livre où ſont les noms de toutes les perſonnes qui meurent dans la rue, la datte & le genre de leur mort, avec les temoignages touchant la religion dont ils ont fait profeſſion à leur lict de mort; un livre où ſont enregiſtrez les paſſeports que l'on a expediez à ſon bureau avec les noms des perſonnes à qui on les a accordez, le ſujet & le temps de leur depart, avec leur retour; enfin, un journal de tout ce qui ſe paſſe dans l'etendue de la rue. Greffier public.

Le Takura Kaku eſt, ſelon le ſens qu'emporte le Caractere par où l'on exprime ce mot, le garde des joyaux. C'eſt le Threſorier de la rue, qui garde l'argent public, & qui en rend compte à ſes compagnons de demeure, ſpecifiant les ſommes qu'il a reçues & celles qu'il a deboursées. Le Threſor public conſiſte principalement aux ſommes que les magiſtrats municipaux ont ordonné que l'on retint du prix des marchandiſes étrangeres, pour l'avantage commun des habitans, laquelle ſomme leur eſt diſtribuée également ſelon le nombre des rues: cela ſe fait pour les mettre en état de payer les taxes extraordinaires qu'on leur impoſe. Les habitans prennent cet office de Threſorier pour eux mêmes, & ſervent à leur tour chacun une année. Le Threſorier.

Le Nitzi Joſi deſigne un homme dont l'emploi journalier eſt de porter, & de reporter des meſſages; ou bien un meſſager de la rue. Il doit informer les principaux officiers ſi quelqu'un meurt ou quitte la rue, ou s'il arrive quelque autre choſe dont ils doivent avoir connoiſſance. Il leur remet les requêtes des habitans de la rue, & les certificats qu'ils obtiennent de leur Kogomi Oja. Il recueille le Faſſakſ ou l'argent contribué pour le préſent qu'on a accoutumé de faire en certains temps aux gouverneurs & aux principaux magiſtrats; il fait ſavoir aux Kogomi Oja ou chefs de Compagnie les ordres des magiſtrats, & les publie dans la rue. Meſſager.

Pour la ſureté des rues pendant la nuit on fait deux guets ou rondes. Guets ou Rondes.

Le premier ou principal guet eſt celui que ſes habitans font en perſonne tour à tour trois hommes à la fois: on l'appelle pour cela, le Dſiſinban, ce qui ſignifie le guet de corps perſonnel. Ils ont une chambre ou loge, qui leur eſt aſſignée vers le milieu de la rue ou au carrefour. Les jours ſolemnels, ou dans d'autres temps lors que les magiſtrats le jugent neceſſaire, on Premier guet de la rue.

fait ce guet tout le long du jour. On doit le doubler lorſqu'on craint quelque danger ; & en ce cas l'Ottona y aſſiſte en perſonne, accompagné d'un de ſes commis une bonne partie de la nuit, juſqu'à ce que la foule du monde ſe ſoit diſſipée, ou qne le danger ſoit fini. Car s'il arrivoit quelque malheur que l'on pût attribuer le moins du monde à leur negligence, eux & tous les habitans de la rue en ſeroient reſponſables, & punis ſeverement pour cela : ſi grands ſont les égards que l'on doit avoir pour cette ronde, à laquelle on ne ſauroit s'oppoſer ou l'inſulter, ſans commettre un crime capital.

Monban. Le ſecond guet eſt le Monban ou ronde de la porte, deſtinée à prevenir les accidents du feu & des voleurs, & d'en donner connoiſſance ſur le moindre ſoupçon. Il eſt compoſé de deux hommes de travail ou autres du ſimple peuple d'entre les habitans de la rue. Ils ſont aſſis chacun contre une porte dans une guerite batie exprès, ils marchent de temps en temps, l'un vers l'autre, pendant toute la nuit, & marquent leur vigilance & les heures de la nuit, (de même que les autres hommes du guet tant ſur terre que ſur le port à bord des navires) en frapant deux battons de bois l'un contre l'autre. Ils ſont entretenus aux deſpens des habitans des rues, quelques uns desquels ſont cette fonction à leur tour. Dans quelques villes il y a une petite hutte batie au ſommet, ou au côté d'une maiſon, quelque fois au milieu de la rue, où un homme ſe tient pour tenir l'œil ſur les accidents du feu.

Etat preſent des habitans de Nagaſaki par rapport aux affaires civiles. Ces reglemens ſi rigoureux, & des fonctions perſonnelles ſi penibles, font qu'on ne ſauroit nier que les habitans de Nagaſaki ne ſoient tenus ſous un dur eſclavage, & dans une ſoumiſſion qui n'a preſque point de pareille : d'un autre côté ils ont nn avantage conſiderable, en ce qu'ils ne ſont point ſurchargez de taxes comme ſont les ſujets de la plupart des Princes de l'Europe ; & qui plus eſt ils ſont aidez à payer les petites contributions qu'on leve ſur eux, au moyen des ſommes que les magiſtrats de la ville retiennent ſur le prix des marchandiſes étrangeres & qu'on leur diſtribue également : avantage particnlier à la ſeule ville de Nagazaki où le commerce avec les étrangers eſt uniquement permis. Après avoir parlé en general de la ſoumiſſion rigoureuſe où l'on tient les habitans de Nagaſaki, des petites Contributions que l'on leve ſur eux, & du ſoin qu'ont les magiſtrats de les aider à les ſupporter, je vais expliquer en detail les trois articles le plus brievement qu'il me ſera poſſible ; & j'aſſure mon lecteur, que je ne lui dirai rien dont je ne ſois très bien informé.

Taxes & impoſitions des habitans. Aucun crime n'eſt puni au Japon par des amendes, ou peines pecuniaires : car en ce cas, diſent-ils, ſi l'on pouvoit ſe racheter de la peine avec de l'argent, les riches pourroient commettre tous les crimes qu'ils voudroient ; choſe abſurde ſelon eux, & qui ne s'accorde point avec les idées de la raiſon & de la juſtice. Ils ne connoiſſent que les punitions corporelles, la mort, la priſon, le banniſſement, la confiſcation des patrimoines, la privation des charges, & choſes ſemblables. Ils ont pluſieurs manieres de mettre leurs criminels à la tortnre, & de les obliger d'avouër leurs crimes : mais lorſqu'ils ſont condamnez à la mort après leur conviction, ils ſont decapitez, ou attachez à la croix, ſelon la nature & l'atrocité du crime pour lequel on les execute : on inflige ſouvent ces punitions & d'autres ſur des perſonnes qui n'en ſont point coupables, & qui ſouffrent pour les crimes & les malverſations d'autrui : quelques legers

que

que ſoient ces crimes, on condamne à des priſons perpetuelles, au banniſſement de la ville ou du pays, avec la confiſcation du patrimoine & la privation des emplois : perſonne ne peut ſe flatter d'être à couvert de ces infortunes, parce qu'on eſt ſouvent puni même pour les crimes d'autrui, & qu'on peut en commettre par ſimple inadvertance. Ainſi les officiers de rue ſont obligez de ſouffrir pour les crimes des chefs de famille qui demeurent dans le diſtrict qu'on leur a confié : les chefs de famille ſouffrent pour les crimes de leurs domeſtiques & de leurs locataires : les maitres pour ceux de leurs valets & ſervantes, les enfans pour ceux de leurs pere & mere, une Compagnie pour ceux de chacun de ſes membres, & enfin les voiſins pour les crimes l'un de l'autre. Je dois dire pourtant, qu'en condamnant à ces peines, on a beaucoup d'égard à la nature du crime, à la condition de la perſonne qui l'a commis, & à la portion de la peine qu'un chacun doit porter en qualité de ſuperieur, de parent, ou de voiſin. Outre la charge de tant de guets & gardes à faire dedans & dehors la ville, & dans le port ; tant de fonctions à remplir en perſonne ou par des commis ; les habitans de Nagazaki ſouffrent encore une grande incommodité en ce que pour la moindre raiſon, on ferme les rues, & l'on ne permet à perſonne d'en ſortir : cela arrive fort ſouvent, ſur tout lorſqu'on apprehende quelque danger, mutinerie ou ſedition ; en cas qu'on cherche des criminels, & qu'on faſſe diverſes autres recherches, ſouvent même pour des bagatelles ; mais les plus grandes precautions, & les ordres les plus rigoureux ſont mis ſur tout en uſage lors du depart des navires étrangers, & des Jonques, pour empecher les habitans de les ſuivre, & de frauder la douane ; ce qui eſt defendu ſur peine de la vie. Lorſque les vaiſſeaux qui doivent ſortir du port mettent à la voile, & juſqu'à ce qu'on les ait perdus de vuë, on fait une éxacte recherche dans toutes les rues pour voir s'il manque quelqu'un des habitans que l'on pût ſoupçonner de s'être abſenté pour cela, ou pour quelque autre raiſon. Le temps de cette recherche n'eſt pas marqué ; on la fait trois fois par nuit, par exemple quelque fois le ſoir, environ minuit, & le matin, en preſence de l'Ottona, s'il peut y être en perſonne, ou d'un Ogumigaſijra ou commis de l'Ottona, de deux Koogumi Oja ou chefs de compagnie, & du Nitzi Joſi ou meſſager de rue. Un chacun doit ſe preſenter lors de ces recherches pour répondre quand on l'appelle par ſon nom. Le Meſſager de rue lit les noms de tous les domeſtiques dans le regiſtre. Pour faire plus viſte, il ſe contente quelque fois de comparer le nombre de ceux qui ſont preſents, avec celui des perſonnes nommées dans ſon regiſtre, ſans appeller aucun en particulier. Pendant le temps de cette recherche, lorſque les portes des rues ſont fermées, comme auſſi en d'autres occaſions quoiquelles ne ſoient pas fermées, & que l'on apprehende quelque malheur, perſonne n'a permiſſion de paſſer pour aller d'une rue à une autre ſans un Foriſuda, c'eſt un petit bâton de bois marqué par le conſul ou maire qui preſide. En montrant cette ſorte de paſſeport la perſonne eſt accompagnée par le Monban, ou la ronde de chaque rue d'un bout de la rue à l'autre, & remiſe au Moobao ou à la ronde de la rue ſuivaote, & ainſi de ſuite juſqu'à ce qu'elle arrive à l'endroit où elle veut aller. Si un habitant veut quitter la rue, & la maiſon où il demeure pour aller à une autre, il doit s'addreſſer premierement à l'Ottona de l'autre rue par une requeſte où il expoſe le deſir qu'il a d'être admis au nombre des habitans de cette rue. Lorſqu'il

preſente cette requeſte, il fait en même temps un preſent d'un plat de poiſſon à l'Ottona. Sur cela l'Ottona s'informe de ſon genre de vie, de ſon caractere, & de ſa conduite: il envoye enſuite le Nitzi Joſi ou Meſſager de rue à chacun des habitans pour les prier de lui faire ſavoir s'ils veulent conſentir ou non à avoir le ſuppliant pour voiſin. Si quelqu'un des habitans s'oppoſe à ſa reception & a quelque reproche à lui faire, comme par exemple qu'il eſt addonné à l'ivrognerie, qu'il eſt d'une humeur querelleuſe, ou enclin à quelque autre vice, des conſequences de quoi il proteſte qu'il ne veut point être reſponſable, cela ſuffit pour exclure ce ſuppliant: mais s'il obtient le conſentement de tous les habitans, il s'addreſſe au Fiſia ou Greffier public de la rue qu'il quitte, pour avoir un certificat de ſa bonne conduite, & des lettres de congé, le tout ſigné par l'Ottona: ces deux actes ſont portez par le Nitzi Joſi ou meſſager de rue à l'Ottona de la rue on le ſuppliant veut aller demeurer, l'Ottona le prend ſous ſa protection, & l'incorpore parmi les habitans de ſa rue. Tandis que cela ſe paſſe, il n'eſt point reſponſable de la conduite du ſuppliant, avant qu'on lui ait remis les deux actes que je viens de dire; & s'il étoit trouvé coupable de quelque crime commis avant ce temps là, ce ſeroit ſon ancienne rue qui en ſeroit reſponſable. C'eſt pour cela que l'Ottona de l'ancienne rue proteſte dans les lettres de congé, qu'à compter du temps du congé, il ne veut point prendre ſur ſon compte la conduite, & les actions du ſuppliant, dont il le rend ſeul reſponſable, ce qui l'oblige de faire en ſorte que les actes dont je parle ſoient remis au nouvel Ottona avec toute la diligence poſſible. Après donc que le ſuppliant a été admis parmi les habitans de la nouvelle rue, & que ſon nom a été mis dans le regiſtre, il celebre ſon entrée par un bon diner qu'il donne à ſon propre Kumigaſijra ou compagnie dont il eſt devenu membre, ou s'il le trouve à propos à toutes les compagnies de la rue. Après tout cet embarras, la plus grande difficulté reſte encore, c'eſt la vente de ſon ancienne maiſon, cela ne peut encore ſe faire ſans le conſentement unamine de tous les habitans de la rue, qui ſouvent y forment des oppoſitions pendant un an & plus, par rapport à la perſonne de l'acheteur pour les malverſations duquel ils ſont obligez de repondre à l'avenir; qu'ils ne connoiſſent pas encore, ou qui ne leur convient pas. Si enfin tous les obſtacles ſont levez, & que la maiſon ſoit vendue, l'acheteur doit payer huit pour cent dans le Sotomatz, & quelque fois plus de douze dans l'Utſiomatz, du prix convenu entre lui & le vendeur. Cette ſomme eſt miſe dans le threſor public, au profit commun des habitans. De cet argent qu'ils appellent Fatſijbun ou huitieme partie, cinq portions en ſont diſtribuées également à tous les habitans, pour les dedommager de la peine qu'ils ont eue au ſujet de ſa reception, & les trois portions reſtantes ſont deſtinées pour un dîner public qui ſe donne rarement. Dèsque le nouvel habitant a pris poſſeſſion de ſa maiſon tous les habitans des maiſons de la même rue vont le feliciter, lui offrir leurs ſervices, & l'aſſurer de leur amitié, & des ſecours de bon voiſin pour ce qui les concerne. Lorſqu'un habitant de quelque rue de Nagazaki a deſſein d'aller en voyage, pour faire un pelerinage en quelque ſaint lieu, ou quelque autre affaire: le Kogomi Oja ou chef, avec les autres membres de la Compagnie dont il eſt, lui doivent donner un certificat addreſſé aux magiſtrats de la ville, dans lequel ils temoignent, que c'eſt dans une telle ou telle bonne intention, qu'il ſe diſpoſe à aller en voyage, & que pendant ce temps là ils donnent caution

pour

pour ſon retour & ſa comparution dans un temps marqué. Ils ont pour cet effect un livre nommé Kitte No Sita Gaki, c'eſt à dire le livre pour ſigner les paſſeports, dans lequel, en ces occaſions, les habitans par ordre de l'Ottona ecrivent leurs noms au deſſous du certificat, & pour plus de ſureté, ils y mettent leur ſceau. Le Certificat & le cautionnement étant inſeré dans le livre dont je parle, l'Ottona le fait porter par le meſſager de ville à la maiſon du Ninban Toſij Jori ou Maire qui eſt de tour pour la preſidence; le meſſager remet ce livre au Genquaban ou grande garde du palais: le Genquaban le remet au Maire qui ordonne à ſon Jufitz ou Secretaire, d'écrire un paſſeport pour le ſuppliant, & d'y appoſer ſon grand ſceau dont il ſe ſert ſeulement pendant le temps de ſa Mairie, ou Conſulat. Ce ſceau eſt ſous la garde des Jufitz: il eſt environ de l'epaiſſeur d'un écu, & contient les caracteres qui expriment ſon Nanori ou nom militaire de famille: ce paſſeport eſt porté enſuite au Nengioſi qui y met ſon nom & ſon ſceau, ou au lieu de lui au Dſio Joſi du Sottomatz ſi le ſuppliant eſt habitant de cette partie de la ville. On ne paye aucun droit pour toutes ces peines, à la reſerve de trois Condors ſeulement que l'on donne au Nitzi Joſi ou meſſager de rue pour une feuille de papier épaix & fort qu'il fournit pour cet uſage, & c'eſt un des émoluments de ſon employ.

Si un habitant de la rue eſt accuſé de quelque crime, ou malverſation, ſon affaire eſt portée premierement devant le Conſeil de la rue, ou l'aſſemblée de ſes principaux officiers; qui ſont l'Ottona, ſes trois Kumi Gaſijra ou commis, & tous les Kogomi Oja ou chefs de compagnies. Si dans l'examen de cette affaire, ils trouvent trop de difficultez pour la decider eux mêmes, s'ils la trouvent trop embarraſſée & au deſſus de leur capacité, ils la portent devant le Conſeil commun de la ville; ſi les membres de ce Conſeil y trouvent les mêmes difficultez, on prie les Nengioſi d'en conferer avec quelques uns des Karoo des gouverneurs, & s'ils le jugent neceſſaire de communiquer l'affaire aux gouverneurs. On obſerve la même methode, lorſqu'on donne aux habitans les ordres du gouverneur. Il en informe lui même les Nengioſi, ou ſe ſert pour cela de ſes Karoo: le Nengioſi les dit aux Conſuls ou Maires, & ceux-ci aux Ottona qui les publient dans les rues eux mêmes, ou les font publier par leurs Nitzi Joſi qui ſont les meſſagers de rue. Quelquefois le gouverneur fait ſavoir ſes ordres par des declarations écrites, & affichées; elles ſont regardées par tous les habitans comme des loix inviolables, & comme les ordres de l'Empereur même.

Procedures qu'on fait dans les affaires criminelles.

S'il s'éleve dans la rue des querelles ou des conteſtations, indifferemment entre les habitans ou les étrangers; les plus proches voiſins ſont obligez d'abord de ſeparer les combattans: car ſi l'un d'eux venoit à être tué, quand même ce ſeroit l'aggreſſeur, l'autre ſouffriroit inevitablement la mort, malgré tout ce qu'il pourroit dire en ſa faveur; qu'il n'a fait que ſe defendre, qu'il a combatu *cum moderamine inculpatæ tutelæ*, qu'il a été forcé de tuer ſon adverſaire &c. tout ce qu'il peut faire pour prevenir la honte d'une execution publique, eſt de ſe donner lui même la mort en s'ouvrant le ventre. L'on ne croit pas même que la mort de cet infortuné expie ſuffiſamment le ſang du defunct ſelon les loix du pays: trois des familles qui demeurent le plus près de l'endroit où le meurtre à été commis ſont empriſonnées dans leur maiſon pendant trois, quatre, mois & plus; & l'on met en croix de groſſes planches de bois ſur leurs portes & ſur

Decifions des querelles.

leurs fenêtres, après qu'elles se sont preparées à cette elôture en faisant les provisions necessaires pour vivre pendant ce temps-là. Le reste des habitans de la même rue ont leur part dans la punition, ils sont condamnez pendant quelques jours ou quelques mois, à des rudes travaux aux atteliers publics, ou à servir les Magistrats pendant quelque temps; ce qui porte nn grand prejudice aux ptopres affaires de ces pauvres habitans. Ces peines leur sont infligées à proportion de la part qu'ils ont eu dans le crime, en manquant de faire tout ce qui dependoit d'eux pour prevenir les consequences de la querelle. La même peine est infligée avec plus de rigueur aux Kumi Gasijra ou chefs de Compagnie de la rue où le crime a été commis. Ce qui aggrave leur faute, & le chatiment à proportion, est s'ils savoient auparavant que les coupables étoient d'une humeur querelleuse, ou ce qui est la même chose dans les autres affaires criminelles, s'ils étoient portez au crime pour lequel ces chefs de Compagnie doivent subir une punition. Les hostes aussi & les maitres des criminels partagent le chatiment des malversations de leurs locataires ou domestiques. Ce procedé rigoureux des Japonnois dans les cas semblables semble fondé sur le principe du Canon *Facientis* distinct. 86. *Facientis culpam procul dubio habet qui quod potest corrigere negligit emaudare. Celui-là est sans doute coupable du même crime que le criminel, qui a negligé de le prevenir lorsqu'il l'auroit pu.*

Tout homme qui tire son épée, quoi qu'il ne touche & ne blesse point son ennemi, est déclaré coupable de mott s'il est denoncé, & si le fait est clairement prouvé devant le juge.

Si l'un des habitans se derobe à la justice par la suite, le Kumi Gasijra ou chef de Compagnie est obligé de le livrer au magistrat, & doit par consequent courir apres le coupable ou payer des gens pour le faire jusqu'à ce qu'on le trouve; & cela sur peine de punition corporelle qui est infligée selon l'exigence du cas, & la nature du crime du fugitif.

Fito Aratame, ce que c'est.

Le dernier mois de chaque année le Nitzio Gosi de chaque rue fait le Fito Aratame, c'est à dire qu'il met par écrit le nom de tous les habitans de chaque maison; vieux & jeunes, avec la datte & le lieu de leur naissance, & le Sinu ou religion des hostes. Il arrive quelques fois que des personnes zelées, sur tout les Sectateurs de la secte de Siodo, ne se contentent pas que le Nidsio Gosi mette sur son regiſtre la religion de leurs hostes: ils veulent qu'il fasse mention encore de la leur, quoique simples locataires. On se contente de comprendre en general les femmes dans cette espece d'inquisition, & l'on ajoute à la liste combien elles sont en nombre.

Acte d'abjuration qu'on fait en foulant aux pieds l'Image du Sauveur, & de la Vierge Marie.

Après que la liste de tous les habitans de chaque rue, de tout sexe & de tout âge, est finie; ce qui se fait ordinairement vers la fin de l'année: on fait un autre Acte solemnel & important selon leur idée, au commencement de la nouvelle année. C'est le Jesumi, c'est à dire dans le sens litteral, l'action de fouler aux pieds la figure: à cause qu'ils foulent aux pieds l'Image de notre Sauveur attaché à la croix, & celle de sa sainte mere ou de quelque autre saint; ce qui est une preuve convaincante, & inconteſtable, qu'ils renoncent à jamais à J. C. & à sa religion. Cette horrible ceremonie commence à se faire le second jour du premier mois. Ils commencent en deux differents endtoits en même temps, & vont de rue en rue, & de maison en maison: ils expedient ainsi cinq ou six rues par jour, jusqu'à ce que le tout soit fini, à quoi on employe au moins six jours. Les officiers de la rue

qui

qui doivent être preſens à cet acte ſont l'Ottona ou chef de la rue, ſes trois Oogumi Oja ou commis, le Fitzia ou Greffier, le Nitzi Joſi ou meſſager de la rue, outre deux Monban ou hommes du guet qui portent les images. Ces images ont environ un pied de long, faites de cuivre jaune, & gardées dans une boette pour l'uſage que je viens de dire. Cet acte ſe fait dans l'ordre ſuivant, après que les inquiſiteurs ſe ſont aſſis ſur une natte, le chef de famille, ſa femme, ſes enfans, avec les domeſtiques de l'un & de l'autre ſexe & de tout age, tous les locataires de la maiſon, & quelque fois auſſi les proches voiſins ſi leurs maiſons ne ſont pas aſſez grandes pour y faire la Ceremonie, ſont convoquez dans la chambre où l'on met les images ſur le plancher nud; après quoi le Jeſumi Tſie ou Secretaire de l'inquiſition prend la liſte des habitans & lit leurs noms un par un, les ſommant de ſe montrer lorſqu'ils ſont appellez, & de mettre leurs pieds ſur les images. Les enfans qui ne peuvent pas encore marcher ſont ſoutenus par leurs meres qui leur font toucher ces images avec les pieds: cela fait, le Chef de famille met ſon ſceau ſur la liſte, comme un certificat qu'on doit porter devant le gouverneur, que l'inquiſition a été faite dans ſa maiſon. Après qu'on a parcouru de cette maniere toutes les rues & maiſons de la ville, les inquiſiteurs eux mêmes foulent aux pieds les images, & enfin tous les Ottona qui ſe ſervent mutuellement de témoins, & confirment leurs certificats avec leurs Cachets ou Sceaux. Cette inquiſition ſe fait ſeulement à Nagaſaki, dans le reſſort d'Omura, & dans la Province de Bungo, où la religion Chretienne avoit fait autres fois le plus de progrez.

Lorſque quelqu'un meurt, ſon hote, & en cas que l'hote lui même meure, ſa famille doit prier les Kogomi ou membres de la Compagnie à laquelle la maiſon appartient d'aſſiſter à ſon lit de mort, pour porter temoignage qu'il eſt mort naturellement, & qu'il n'étoit point Chretien. Ils examinent le corps éxactement, pour voir s'il y a aucun ſigne de violence, ou quelques marques de la religion Chretienne; & s'ils n'y trouvent rien de ſemblable, ils donnent un certificat ſigné de leur propre main, & y appoſent leurs ſceaux: ce Certificat eſt porté au Maire de tour par le Nitzi Gioſi ou meſſager de rue. Procedures en cas de mort.

On leve peu de taxes ſur les habitans de Nagaſaki, & cela ſeulement ſur ceux qui ont quelque bien en fonds de terre dans la ville, ſoit par ſucceſſion ou par acquiſition. Le reſte des habitans n'étant point regardez comme vrais citoyens qui ayent droit de bourgeoiſie ſont par là éxemptez des taxes foncieres & des autres charges, quoi qu'ils faſſent le plus grand nombre: les taxes qu'on leve ſur les bourgeois ſont celles-ci.

Le Dſiſi Gin eſt proprement la taxe ou rente fonciere levée au nom de l'Empereur, le huitieme mois de l'année, ſur toutes les perſonnes qui ont des maiſons, des pieces de terre en proprieté dans l'enceinte de la ville. Le fonds n'eſt point conſideré par rapport à l'etendue en longueur & en largeur, ou en ſurface quarrée, mais ſeulement par rapport à la longueur, c'eſt à dire au frontiſpice de la maiſon ou des maiſons qui ſont ſur la rue, elles doivent payer quatre Maas pour chaque Soto, & ſix Maas dans le quartier de la ville nommé Utzi pour chaque Kin qu'elles ont de front. Un Kin eſt une meſure d'environ la longueur d'une braſſe. On ne conſidere point la profondeur des maiſons ſur le derriere à moins que cela n'excede quinze Kin, auquel cas ſi le ſurplus étoit ſeulement de la largeur d'un Bu ou d'une paille, on doit payer la taxe double; & cela, diſent ils, à canſe que Taxes ſur les fonds.

c'eſt pour l'Empereur, dont les droits doivent être payez dans toute l'exactitude poſſible.

Le Faſſaku Gin. Le Faſſaku Gin eſt une autre taxe impoſée ſur les habitans de Nagazaki, ſi tant eſt qu'elle mérite ce nom, puis que c'eſt plûtot une contribution volontaire pour faire un preſent aux gouverneurs; cette contribution eſt levée ſur toutes les perſonnes qui ont des poſſeſſions dans la ville par ſucceſſion ou autrement: ces preſens ſe font auſſi par les officiers inferieurs aux ſuperieurs, & la coutume eſt de les faire le premier jour du huitieme mois, qui eſt un jour de féte nommée Faſſaku: de là vient que le preſent eſt nommé Faſſaku Gin, ou argent de Faſſaku: les perſonnes qui ont des offices publics, & qui ont part au gouvernement de la ville, outre la Contribution generale ſont encore chacun un preſent en particulier chacun ſelon ſon inclination & ſon pouvoir, aux gouverneurs de la ville, au threſorier, & intendant des rentes foncieres de l'Empereur, reſidant à Nagazaki, & aux Maires ou Conſuls. Les fils même des interprétes, j'entends ceux qui ſont inſtruits dans les langues étrangeres & qui eſperent de ſucceder à l'employ de leurs peres, ſont en cette occaſion un preſent à chacun des gouverneurs, de vingt cinq Maas, & aux autres officiers ſuperieurs dont j'ai parlé à proportion: cette Contribution n'eſt point levée ſur le commun peuple juſqu'après la fête que j'ai dite. L'argent eſt ramaſſé dans toutes les rues, & donné enſuite aux gouverneurs. On le leve ſelon l'etendue du ſol que les maiſons occupent, & l'on éxige pour chaque maiſon ſituee dans le Sotomatz ſix Maas, pour celles qui ſont dans l'Uſimatz, depuis 9. juſqu'a 10. Maas; ce qui fait en tout 4350. Kasjo ou la ſomme de 2630. Tails en donnant 50. Kasjo à chaque rue. Un Kasjo eſt une ſurface quarrée dont on regle la meſure au temps du premier partage du ſol ſur lequel la rue fut enſuite batie, & cette meſure eſt inſerée dans le livre des rentes, ou papier terrier de la ville. Dans la ſuite du temps pluſieurs Kasjo furent compris dans un grand batiment, & d'autres Kasjo furent partagez en deux petites maiſons Cette taxe ſur les Kasjo des maiſons ne ſe leve qu'à Nagaſaki; & c'eſt à cette conſideration, & pour ſoulager les habitans dans le payement de ces taxes extraordinaires, qu'on a imaginé le

Le Fannagin. Fannagin Le Fannagin, dont je parlerai dans la ſuite plus au long, eſt cet argent que les gouverneurs retiennent du prix des marchandiſes étrangeres au profit commun des habitans, aux quels on le partage dans la ſuite ſelon les proportions. Dans toutes les autres villes de l'Empire; ſoit qu'elles ſoient du domaine Imperial, ou terres de la couronne, ſoit qu'elles appartiennent aux Seigneurs des Provinces particulieres, on ne leve d'autre taxe ſur les habitans que la rente fonciere dont j'ai parlé ci-deſſus. La ville de Miaco fut même exemptée de toutes taxes; elle l'eſt encore, en vertu d'un privilege qui lui fut accordé par l'Empereur Taico.

Outre ces deux taxes, il y a quelques autres deſpenſes moins conſiderables que les habitans de Nagaſaki doivent ſupporter, j'entends ceux qui poſſedent des fonds dans l'enceinte de la ville. La plupart ſont employées à l'honneur du Dieu Suwa, Patron & Protecteur de la ville: ces deſpenſes ſont par exemple 800. Siumome deſtinez à l'entretien de ſon temple, & des gens qui le deſſervent; comme auſſi aux Comedies que l'on repreſente pour le divertir, & enfin aux reparations du temple. Pour ſupporter ces deſpenſes on ne peut rien prendre du Fannagin on argent qui vient du Commerce des étrangers: la Contribution ſe leve volontairement ſur ceux qui

qui ont droit de bourgeoiſie dans la ville. La fête de ce ſaint eſt encore un article conſiderable; car on la celebre avec beaucoup de pompe, avec des proceſſions, des pièces dramatiques, des jeux, des dances, & avec toute ſorte de divertiſſemens publics. Cependant, quoi qu'on ſolemniſe cette fete une fois l'an, tous les habitans de la ville ne ſont pas obligez d'y contribuer annuellement: les ſommes neceſſaires ſe levent ſeulement ſur dix ou onze rues à la fois; de ſorte que les habitans ne contribuent qu'une fois en ſept ou huit ans quand leur tour vient. Ce reglement a été fait pour leur faciliter le payement. Le quartier de la ville où ſont les lieux de debauché publics eſt excepté de ce reglement; les habitans en doivent contribuer leur part chaque année. Cette fête étant toujonrs celebrée avec la plus grande pompe & la plus grande magnificence poſſible, avec de nouveaux jeux, des proceſſions, des chanſons, des dances, & le reſte: tous les acteurs paroiſſant ſur le theatre avec des habits neufs, & tout étant payé fort cher, il n'eſt pas ſurprenant que les deſpenſes ſe montent ſi haut, de ſorte qu'il faille lever depuis trois juſqu'à quatre cens Siumome ſur chaque rue.

Avantages que la ville de Nagaſaki retire du commerce étranger.

La ſituation de cette ville extremement peuplée, à l'extremité de la Province de Fiſen, entre la mer, & de hautes montagnes, au bout d'un havre ſur & commode, quoique très avantageuſe pour le commerce avec les étrangers qui y ſont tolerez par cette nation jalouſe & ombrageuſe; eſt accompagnée d'un autre côté d'une grande incommodité, qui eſt que le pays circonvoiſin ne produit pas ſuffiſamment dequoi nourrir les habitans, encore moins dequoi les mettre en état de payer les taxes & contributions neceſſaires. Outre que le Commerce même pour lequel cette ville eſt ſi avantageuſement ſituée expoſe les habitans à beaucoup d'embaras, de depences, de mecontentemens, & de vexations: ainſi la raiſon & la nature des choſes doivent leur avoir appris cette maxime de Juſtinien, *ſecundum naturam eſſe, commoda cujuſcumque rei eum ſequi quem ſequuntur incommoda*, c'eſt à dire, *qu'il eſt naturel & raiſonnable, que celui là jouiſſe des avantages d'une choſe qui en a la peine & l'incommodité.* Ainſi dèsque la direction ſuperieure du Commerce eut été confiée aux gouverneurs, on trouva les moyens propres à le rendre avantageux & profitable aux ſujets. Il eut été même à ſouhaiter qu'ils n'euſſent pas été plus loin ſous le pretexte d'une maxime juſte & raiſonnable en elle même, & qu'ils n'euſſent pas privé injuſtement les étrangers d'un gain raiſonnable & legitime; ſeulement pour faciliter aux naturels du pays le payement des taxes neceſſaires, & les mettre en état de ſe ſoutenir plus aiſement. L'argent que l'on leve ainſi s'appelle parmi eux Fanna Gin, comme qui diroit Fleur d'argent, à cauſe peut être qu'ils s'attendent à de plus grands avantages que ceux dont ils ſe font aſſurez qui ſortiront ainſi qu'une fleur du Commerce étranger; ou peut être qu'ils comparent cet argent aux fleurs & au gain que l'on fait ſur les fruits qu'on vend. Il conſiſte en ce que les gouverneurs de la ville & leurs officiers ſubalternes tirent, & retiennent par pluſieurs inventions frauduleuſes, du prix & du profit fait ſur les marchandiſes étrangeres qui y ſont expoſées en vente. Il faut pourtant rendre juſtice aux gouverneurs, & reconnoitre qu'ils n'ont aucune part à cet argent. Ce ſont leurs officiers ſubalternes, les magiſtrats, & en general toutes les perſonnes qui ont quelque choſe à faire ou à demêler avec les nations étrangeres établies dans la ville, par rapport au Commerce, qui partagent entre eux cet argent, comme des émoluments qui leur ſont legitimement deubs,

pour la peine qu'ils ſe donnent à l'égard des étrangers. Le reſte eſt envoyé au Kanna Sa ou threſor de chaque rue. Cette derniere portion eſt laiſſée à la diſpoſition de l'Ottona, qui la partage également entre les habitans ſelon le nombre des Kasjo. L'argent eſt partagé pourtant de ſorte que l'on en met toujours en reſerve autant qu'on le juge neceſſaire pour les reparations neceſſaires de la rue, de ſes portes, fontaines, & édifices publics; pour les inſtrumens neceſſaires à éteindre le feu, & pour les deſpenſes que l'on eſt obligé de faire aux ouvrages publics ſelon les ordres, & pour les gouverneurs de la ville. L'Ottona tient compte de toutes ces deſpenſes annuelles, & en envoye la liſte à lire à chaque habitant de ſa rue. Le dividend eſt partagé par ordre des gouverneurs deux, trois, & quatre fois l'année ou plus ſelon le nombre des Camban ou ventes publiques des marchandiſes étrangeres que l'on accorde. Celui qui ne veut rien avoir du partage de cet argent eſt exempté pour cette raiſon des charges de la rue, qui ſont des fonctions fort penibles, comme de faire le guet & garde, la ronde pendant la nuit, & le reſte. Il n'eſt pas non plus obligé de payer d'autre taxe que la rente fonciere de l'Empereur, & le Faſſaku Gin ou l'argent contribué pour le preſent qu'on fait aux gouverneurs. Quoi que ce ſoit un grand avantage que cette exemption, je ſai par moy même qu'il y a peu de bourgeois parmi les plus riches habitans de la ville, qui veuillent l'acheter au prix de leur portion dans le partage de ce Fannagin ou fleur d'argent..

Gouvernement des autres villes.

Ce que je viens de dire ſuffit pour ce qui regarde le gouvernement de Nagaſaki en general, la police, & les reglemens de ſes rues en particulier. La relation que je viens d'en donner peut donner l'idée du plan de gouvernement établi dans les autres villes, bourgs & villages qui ſont dans toute l'etendue de l'Empire, ſoit qu'ils appartiennent à l'Empereur, ou qu'ils ſoient ſous la domination immediate des autres Princes ou Seigneurs: avec cette difference ſeulement, que les Magiſtrats quoique revêtus du même pouvoir ont differents noms, & qu'en général le gouvernement n'y eſt pas ſi exact & ſi rigoureux qu'à Nagaſaki.

Gouvernement du pays circonvoiſin.

Avant que je finiſſe ce chapitre, il ne ſera pas mal à propos d'ajouter quelque choſe touchant le gouvernement des villages voiſins, & du pays contigu, qui s'etend depuis la ville juſqu'aux montagnes voiſines, pendant peu de lieuës. Le pays eſt confié à un adminiſtrateur qui au nom de l'Empereur ſon maitre leve le Nengu annuel comme ils l'appellent, ou la quote part du ryz, du bled, & en general du produit des terres cultivées. A l'égard des pieces de terre qui ſont plantées d'arbres fruitiers, ou deſtinées au jardinage, on paye la quotte en argent dans une proportion raiſonnable de ce à quoi elle ſe monteroit ſi le champ produiſoit du ryz, ou du bled. La quotte ſe monte à un peu plus qu'à la moitié de la recolte que le fermier, ou laboureur doit porter à l'Okura, ou Komegura (ce ſont les magazins imperiaux qui ſont près de Mangome ou du fauxbourg ſeptentrional), le grain doit être battu & vanné aux propres deſpens du laboureur. L'evaluation en eſt faite par des experts qui avant la recolte vont éxaminer les champs, & faire leur eſtimation par conjecture; ou ſi la recolte paroit devoir être abondante, ils ordonnent qu'on coupe un Tſubo, (c'eſt un eſpace de terre quarré d'un Kin ou braſſe), ils le font battre, & ſur le grain qui en ſort ils tirent leurs conſequences pour eſtimer à quoi ſe montera toute la recolte. Les bois & les forets payent un petit Dſiſi Gin ou rente fonciere à proportion du nombre des Tſubo, & de la bonté,

té, & fertilité dn terroir. Le revenu du terroir de Nagazaki, eſtimé ſelon la coutume du pays, ſe monte en tout à 3000. Koku, ce qui fait en argent une année portant l'antre, le prix de cette denrée variant beaucoup, 15000. Siumome, chaque Koku étant évalué cinq Siumome. L'economat & l'intendance de ces terres a été long temps hereditaire dans l'illuſtre famille de Sije Tſugu Feſo de mâle en mâle. Ils gouvernoient en qnalité de Daiquans ou commiſſaires, dependants immediatement de l'Empereur, avec nn train convenable à la majeſté de leur maitre, & à la dignité de leur employ. Ils ſe ſoutenoient avec cela dans un ſi grand credit à la cour, que les gouvernenrs de Nagaſaki, quoique revêtus d'un rang & d'une authorité conſiderables, avoient de grands égards pour eux & les conſultoient ſouvent dans les affaires d'importance qui regardoient le gouvernement de la ville; mais nn accident funeſte, qui arriva en l'année 1676. mit fin tout d'un coup à l'elevation de cette famille, & à la dignité de ſes emplois hereditaires. On decouvrit des épées & d'autres armes cachées dans une natte qu'on devoit porter ſecretement dans la Corée, ſous la direction de ſon Fedai, ou Intendant; ce miſerable, & ſon complice, furent condamnez à la croix, & executez dans la petite Iſle de Sufu da Gaſima, vis à vis de la ville, après avoir été promenez en ſpectacle dans les principales rues de Nagaſaki. Le fils unique de l'intendant, pauvre petit innocent agé de ſept ans, fut anſſi promené dans cette triſte proceſſion ſur les bras de l'un des bourreaux, & enſuite decapité à la vne de ſon pere qui étoit attaché à la croix. Sans parler des executions & des punitions ſeveres qu'on infligea à des marchands, & à d'autres perſonnes intereſſées dans cette malheureuſe affaire, le vieux Daiqnan eût ſa part dans le chatiment, ſelon les loix de l'Empire, & fût envoyé en exil avec ſes deux fils dans l'Iſle d'Okino Sima ſituée près de la Province de Tſugokf: ſa femme qui étoit la mere des denx fils fût éxilée à Firando. Dans le temps que j'etois au Japon (en 1692.) pluſieurs perſonnes de cette malheureuſe famille etoient encore en vie; comme anſſi l'homme qui avoit decouvert toute l'affaire & qni avoit été auparavant domeſtique de l'nn de ceux qui furent executez; mais dans la ſnite, en conſideration de ſon merite, & du zele qu'il avoit montré dans cette occaſion pour les loix du pays, il fût élevé à l'Emploi d'Ottona de Deſima. Depuis ce temps là, on ne vend aucune natte aux Hollandois, ou aux Chinois, ſans y faire premierement une exacte recherche. L'intendance & l'economat des terres qu'avoit eu le vieux Daiquan fût donné à Fakakl Sakujemon qui les gonverne ſous la direction, & avec l'aſſiſtance de deux des maires de la ville, ſans avoir le titre de Daiquan, & qui plus eſt ſans avoir l'authorité qui accompagnoit ce titre. Il n'a point le privilege qu'avoient les Daiquans de faire porter une pique devant eux, comme une marque de l'authorité immediate dont ils étoient revêtus par l'Empereur. Il ne lui eſt pas permis non plus, de porter deux eſpées comme font les gentilshommes du pays, & les officiers imperiaux: il fût privé de ces denx prerogatives dès le commencement de ſa charge. Il ne vit pas avec plus de ſplendeur qu'un ſimple bourgeois de la ville, il ne peut pas de ſon chef ſeulement, entreprendre aucnne des affaires même qni ſemblent attachées à ſon employ. Cela parut en dernier lieu dans nn cas qui peut ſervir d'exemple; Il pût point faire mourir un de ſes propres domeſtiques convaincu de l'avoir derobé deux fois, quoique ſelon les loix dn pays les domeſtiques ſont ſi fort ſous la dependance de leurs maitres, que ſi par malheur ils venoient à les tuer dans

un premier mouvement de colere, ils ne ſeroient point mis en juſtice pour cela, pourvu qu'ils puſſent prouver clairement le crime pour lequel ils les ont punis.

## CHAPITRE VI.

### *Des Temples & du Clergé de NAGASAKI.*

Temples & Clergé de la ville.

POur achever la deſcription de Nagaſaki, il me reſte à donner une relation de ſes temples, & de ſon clergé. Le clergé eſt diviſé en differentes ſectes, & religions, qui ont chacune leur general ou leur chef reſident à Miaco, centre de la religion, de la devotion, & de la ſainteté; où ſe tient la cour de l'Empereur Eccleſiaſtique hereditaire. De là viennent leurs ſubdelegués, ou pour parler ſelon le ſtyle de l'Europe, les Provinciaux, les Superieurs, les Abbez, & les Prieurs, qui ſont envoyez dans chaque province pour gouverner & adminiſtrer le clergé, les couvents, & les temples. A Nagaſaki & à ſon voiſinage, quoi qu'il y ait pluſieurs temples & maiſons religieuſes qui appartiennent à une ſecte ou religion, comme par exemple celle du Budsdos, ils n'ont cependant aucun chef, ou Evêque du dioceſe comme ou pourroit l'appeller, mais relevent immediatement de leur general qui reſide à Miaco.

Suwa patron de Nagaſaki.

Parmi les Sin ou Cami, c'eſt à dire les Dieux du pays, je dois premierement faire mention de l'Udſigami de la ville. Udſigami c'eſt la Divinité principale, le ſaint & le patron d'une Province, ville, ou village. Les habitans de Nagaſaki reconnoiſſent en cette qualité & rendent un culte particulier à Suwa Dai Mioſin, c'eſt à dire la grande & ſainte Idole de Suwa: ſon temple n'eſt pas loin de la ville, ſur la montagne de Tatta. Un bel eſcalier de Pierre de deux cens marches conduit au Mia devant lequel il eſt adoré, c'eſt le plus haut batiment de ſon temple, parce que Suwa ayant été revêtu d'un titre plus illuſtre qui lui a été conferé par le Dairi, ou cour de l'Empereur Eccleſiaſtique héreditaire, ſon Mia a du être bati plus haut qu'il n'étoit auparavant. La cour du temple eſt un peu plus baſſe que le Mia ſur le penchant de la même montagne. A l'entrée de la cour, près de la porte, il y a une longue place ouverte, ou gallerie deſtinée à la repreſentation des comedies pour le divertiſſemens de Suwa & de ſes adorateurs. Cette gallerie eſt ornée d'un grand nombre de beaux tableaux, & d'images ciſelées, qui ſont les dons & les preſens que les Sectateurs de cette religion vouënt de temps en temps aux Sinsja ou temples des Dieux de la nation. Un peu plus loin on trouve de petites chapelles ou temples baties de bois, qu'on tient fort proprement, mais ſans aucun autre ornement. On trouve dans la même cour les temples de Muraſaki & de Symios Dai Mioſin, c'eſt à dire le grand & ſaint Symios, chacune de ces deux divinitez a auſſi ſon Mikoſi ou niche octogone curieuſement ornée de longs battons ou ſont ſuſpendues les images & les reliques que l'on porte en proceſſion les jours de fête. Je remarquerai auſſi une autre petite Chapelle ou temple ſingulier, batti à l'honneur du Dieu, & Seigneur de mille

mille Jambes ſuſpendues tout autour, & accompagnées d'un grand nombre de ſes creatures, c'eſt à dire de jambes de toutes les eſpeces & de toutes les tailles, conſacrées pour ornement par ſes adorateurs. Il y a pluſieurs jours de fête qu'on celebre en l'honneur de Suwa; la principale qui eſt en même temps une des plus grandes fêtes de l'année eſt celebrée le neuvieme jour du neuvieme mois; elle eſt connue ſous le nom de Kuuitz ou Kuguatz Kokonoka, c'eſt le jour de la naiſſance du Dieu que l'on ſolemniſe avec des rejouiſſances generales dans tout l'Empire, mais plus particulierement à Nagaſaki avec une pompe & une magnificence extraordinaires, à cauſe qu'il eſt le patron & le Dieu tutelaire de la ville. On y fait un Matſuri ſolemnel, c'eſt à dire des ſpectacles publics, des jeux, des pieces de theatre, des proceſſions, & choſes ſemblables: la ſolemnité commence dès le ſeptieme jour du neuviéme mois, & le huitieme jour qui eſt la veille de la fête, le Dieu eſt diverti aux dépens des gens riches & devots avec une eſpece de concert de muſique éxecuté dans ſon temple par de jeunes garçons qui battent des tambours & des cloches. Cette muſique eſt éxactement la même dont on ſe ſert pour appaiſer le ſupreme Cami ou Dieu du Pays Tenſio Dai Sin, qui de colere & d'indignation ſe cacha dans une caverne, & priva ainſi le monde de la lumiere du Soleil. Le douzieme jour du neuvieme mois, auquel Suwa naquit, lui eſt conſacré, & on le celebre principalement avec des jeux publics, & des ſpectacles. Les perſonnes qui deſſervent les temples de Suwa ſont appellées Nege, quelque fois mais mal, Kuge, ce titre appartenant ſeulement à la cour Sainte de l'Empereur Eccleſiaſtique hereditaire. Ils ſont comme les autres, Siuſio, ou miniſtres des temples des Sin ou Dieux du pays; ils ne ſont point Eccleſiaſtiques, étant ſeculiers & mariez, quoi qu'en même temps en vertu de leur employ honorable ils s'attribuent un plus haut degré de ſainteté & de reſpect, qu'ils croyent qu'on leur doit bien plus qu'au gros des laïques. Ils demeurent avec leurs familles dans des maiſons qui leur ſont deſtinées, ſur le penchant de la montagne dont je viens de parler, non loin de la cour du temple. Leur maniere de vivre & de s'habiller tant à la ville qu'à la Campagne ne differe de celle des autres habitans qu'en ce qu'ils ne ſe raſent point la tête, mais laiſſent croitre leurs cheveux & les tiennent attachez derriere la tête. Lorſqu'ils vont au temple, ils prennent l'habit d'Eccleſiaſtique avec divers couvrecheſs ſelon l'office & la qualité d'un chacun. Ils s'entretiennent des aumones & des offrandes que les habitans leur donnent lorſqu'ils les voyent à la proceſſion du Matſuri, que je décrirai plus amplement dans la ſuite, ou en d'autres temps lorſqu'ils viennent faire leurs adorations dans le temple. Les gens riches leur font des preſens en particulier la veille de la grande fête de Suwa, qui eſt le huitieme jour du neuvieme mois, & cela pour faire executer une eſpece particuliere de muſique ſurerogatoire pour le divertiſſement de l'Idole. Deux Ottona ſont nommez pour être inſpecteurs de ces miniſtres: ils ſont des deux quartiers de la ville, & reçoivent le ſalaire de leur employ d'inſpecteurs de l'argent public. Ils ſont aſſiſtez par deux autres membres de leur Compagnie, qui les ſervent tour à tour chacun une année, mais ceux-ci ne reçoivent aucun Salaire: leur occupation eſt de tenir en bon état le temple & les batimens qui en dependent; de prendre ſoin de la ſubſiſtance des Nege, & de faire en ſorte que le Matſuri, les jeux, & les autres divertiſſements publics en l'honneur de l'Idole ſoient éxecutez avec la ſplendeur & la magnificence que l'on croit convenir à la grandeur de cette Divinité. Les

proceſſions de ce clergé ſeculier, car il l'eſt en effect, en l'honneur de ce grand patron de Nagaſaki ſe font avec la pompe & l'ordre ſuivants. Premierement, deux Chevaux de main demi-morts de faim, chacun auſſi maigre & décharné que celui que le Patriarche de Moſcou monte le jour de Pâques fleuries lorsqu'il va à la Cathedrale. 2. Pluſieurs enſeignes Eccleſiaſtiques, & marques d'honneur pareilles à celles qui étoient en uſage parmi leurs ancetres, & que l'on voit de même aujourd'hui à la cour Eccleſiaſtique de Miaco: ce ſont, par éxemple, une lance courte & large toute dorée, une paire de ſouliers remarquables par leur grandeur, & la groſſiereté de l'ouvrage; un grand panache de papier blanc attaché au bout du baton court, c'eſt le baton de commandement Eccleſiaſtique. 3. Des tablettes creuſes pour y placer les Mikoſi: on les porte renverſées afin que le peuple y jette ſes aumones; on loue pour la même raiſon deux porte-faix qui portent un grand tronc pour les aumones. 4. Les Mikoſi mêmes, qui ſont des niches octogones, presque trop grandes pour être portées par un ſeul homme: elles ſont verniſſées, & ornées avec art, de corniches dorées, de miroirs de metal fort polis, & ont entre autres ornemens une grue dorée au ſommet. 5. Deux petites chaiſes de bois, ou Palankins, un peu differentes pour la figure, d'un Norimon, & ſemblables à celles dont on ſe ſert à la cour de l'Empereur Eccleſiaſtique *. 6. Deux autres Chevaux de main avec tout leur harnois appartenants aux ſuperieurs du temple, & autant haridelles que ceux qui ſont à la tête de la proceſſion. 7. Le corps du Clergé marchant à pied en bon ordre, & avec une grande modeſtie. 8. Les habitans & le commun peuple de Nagaſaki dans la confuſion ordinaire ſont à la queuë de la proceſſion. Après que le clergé eſt entré dans la cour du temple avec les Mikoſi, les niches & les autres ornements, & qu'il a pris les places qui lui ſont aſſignées, les ſubdeleguez des gouverneurs ſe montrent avec leur ſuite ordinaire, & outre cela à cauſe de la ſolemnité du jour, ils ſont precedez de vingt longues piques de ceremonie, au bout desquelles ſont attachez des panaches de coupeaux de bois peints & verniſſez, qui repreſentent en quelque ſorte les plumes d'un coq d'Inde. Quatre des principaux ſubdeleguez, après avoir lavé leurs mains dans un baſſin qui eſt devant le temple, y entrent en ſuite, & font au nom de leurs maitres, & en leur propre nom, avec l'humilité qui convient à la ſainteté du lieu, le compliment ordinaire aux deux ſupericurs du temple: ces Meſſieurs pour le recevoir avec bienſeance ſont aſſis entre les deux Mikoſi, ou niches octogones. Cela fait, un des Nege remplit une grande cueillere d'or d'une certaine liqueur douce nommée Amaſaki, & la verſe, en memoire de l'indigence de leurs ancêtres, dans une petite écuelle de terre non verniſſée qu'il preſente aux ſubdeleguez des gouverneurs. L'Amaſaki eſt une eſpece particuliere de biere faite avec du ryz bouilli que l'on laiſſe fermenter toute la nuit. Ils la braſſent ordinairement peu de jours avant leurs grandes fêtes, pour la boire dans cette occaſion en memoire de la vie frugale de leurs anceſtres qui ne connoiſſoient point d'autre maniere de braſſer cette liqueur. Le premier jour de la fête conſacrée à Suwa, les deux Corps dont je viens de parler, ſavoir le clergé, & les Commis ou deleguez des gouverneurs, ne ſe preſentent point en public que la ſolemnité ne ſoit presque finie; mais le troiſieme jour de la fête qui eſt le jour de la naiſſance de l'Idole, & une des plus grandes fêtes de l'année,

* C'eſt là que ſont portez les deux ſuperieurs du temple.

née, ils ſe montrent de bon matin pour aſſiſter enſuite au Matſuri. Matſuri ſignifie, à proprement parler, & dans un ſens étendu, une offrande faite à un Cami, & dans le ſens où l'on doit le prendre quand on parle d'une ſi grande fete, le mot ſignifie un jubilé ſolemnel que l'on celebre avec des rejouiſſances extraordinaires, des proceſſions, des dances, des pieces dramatiques, & autres Spectacles publics, en l'honneur & pour le divertiſſement du Dieu, ou Idole reconnu & adoré en qualité d'Udſigami, ou Dieu tutelaire de la ville, & cela le jour de ſa naiſſance.

Le Matſuri eſt une des plus ſuperbes ſolemnitez que l'on puiſſe voir à Nagaſaki ou ailleurs, ainſi je me flatte que le lecteur ne trouvera pas mauvais que je faſſe ici une deſcription particuliere de l'une de ces fêtes que je vis celebrer à Nagaſaki, & qui peut donner l'idée des autres fêtes que l'on celebre ailleurs dans l'Empire.

Deſcription détaillée du Matſuri.

Le Matſuri, comme je l'ai remarqué plus haut, eſt fait à Nagaſaki en l'honneur de Suwa, le neuvieme jour du neuvieme mois, jour de ſa naiſſance. Cet acte de religion ne conſiſte pas à precher, à faire des prieres, ou à aller aux temples, mais en des proceſſions dans les principales rues de la ville, & en de beaux ſpectacles publics, repreſentez dans une grande place bâtie exprès, qui, à cauſe des viſites qu'y fait ce jour là l'Idole de Suwa avec ſon Compagnon que l'on y porte en proceſſion, eſt nommée Oo Tabi Tokora, comme qui diroit la Place du haut ou grand voyage. On a bâti dans cette place pour la ſolemnité du jour un temple de Bambous avec des aîles aux deux côtez: le frontiſpice eſt tourné vers la place, & le tout couvert de paille, bordé de branches de Tſugi: tout le bâtiment merite à peine d'être comparé à une de nos granges, tant il eſt ſimple & chetif: il doit être ainſi, pour repreſenter la miſerable architecture de leurs pauvres ancêtres. Il y a un grand ſapin à chaque côté de la façade du temple. Les trois côtez de la place ſont diſpoſez en loges pleines de ſieges pour la commodité des ſpectateurs.

Tout étant prêt, le clergé du Sintos paroît en corps avec une ſuite magnifique, portant en proceſſion le Mikoſi ou Niche de leur grand Suwa, & celle auſſi de Symios pour lui tenir compagnie. On laiſſe Mirraſaki au logis, parce qu'il n'y a point d'exemple dans l'Hiſtoire de ſa vie & de ſes actions memorables, qui donne à entendre qu'il ſe plût à marcher ou à voyager. Le clergé du Sintos ſe donne en cette occaſion le titre d'Ootomi, c'eſt à dire haut ou grand cortege; mais malgré ce titre pompeux, le tronc des aumones eſt une des principales choſes qu'ils portent avec eux à la proceſſion, & cela aſſurement avec beaucoup de raiſon, car la foule des ſpectateurs ſuperſtitieux leur jette tant de choſes, qu'il ſemble qu'ils veuillent les lapider par charité. Lorſque les Eccleſiaſtiques ſont arrivez à la place que j'ai dit, ils s'aſſeyent en bon ordre, ſelon leur qualité, que l'on reconnoit aiſement à leur habillement, ſur trois bancs bâtis pour eux vis à vis de la façade du temple. Les deux ſuperieurs de ce temple s'aſſeyent ſur le banc le plus exhauſſé, ils ſont habillez de noir, ont un couvrechef particulier, & portent un bâton court comme une marque de leur authorité. Quatre autres Eccleſiaſtiques d'un rang immediatement inferieur s'aſſeyent au ſecond banc; ils ſont habillez de blanc, & portent un bonnet noir verniſſé un peu different de celui de leurs ſuperieurs. Le reſte du clergé s'aſſied, ſur le troiſieme banc qui eſt le plus bas, ſans ordre, tous portant des robes blanches avec un bonnet noir & verniſſé qui

reſſemble aſſez à celui des Jeſuites. Les valets & les porteurs deſtinez à porter les ſaints uſtenciles du temple, & le reſte des gens employez à cette ſolemnité, ſe tiennent tête nue près des Eccleſiaſtiques.

De l'autre côté de la place, vis à vis le clergé, ſont placez les ſubdeleguez des gouverneurs: ils ſont ſous une tente, & aſſis ſur une natte fine un peu élevée ſur le rez de chauſſée. Ils ont pour la magnificence, & par reſpect pour cet acte de religion, vingt piques de ceremonie plantées à terre vis à vis d'eux: ils donnent les ordres pour faire ranger la foule avec des bâtons, & doivent prendre garde d'ailleurs qu'il n'arrive aucun accident, & que la populace ne faſſe aucun deſordre: c'eſt pour cela que quelques uns des Joriki ne ſont qu'aller & venir à la cour des gouverneurs, pour les informer de tout ce qui ſe paſſe, & porter leurs ordres à leurs ſubdeleguez.

Les jeux & ſpectacles.

Les ſpectacles publics que l'on donne en ces occaſions ſont une eſpece de jeux, ou plutot de pieces de theatre repreſentées par huit, douze ou plus de perſonnes: le ſujet de la piece eſt pris dans l'Hiſtoire de leurs Dieux & Heros. Leurs avantures remarquables, leurs grands exploits, & quelque fois leurs intrigues amoureuſes, ſont mis en vers chantez par les danceurs, tandis que d'autres jouent de toute ſorte d'inſtrumens de muſique. Si le ſujet eſt trop ſerieux & touchant, on voit de temps en temps un acteur comique ſauter à l'improviſte ſur le theatre & divertir le peuple avec des geſtes bouffons & des plaiſanteries qu'il recite en proſe. Quelques autres de leurs repreſentations ne ſont que des ballets & des dances telles qu'étoient les repreſentations des pantomimes ſur le theatre Romain; car les danceurs ne parlent point, & tachent ſeulement d'exprimer les particularitez de l'hiſtoire qu'ils repreſentent, auſſi naturellement qu'il leur eſt poſſible, par leur habillement, par leurs actions, & par leurs geſtes, le tout en cadence; au ſon des inſtruments de muſique. Les principaux objets de la ſcene, comme ſont les fontaines, les ponts, les portes, les maiſons, les jardins, les arbres, les montagnes, les animaux & choſes ſemblables, ſont repreſentées grandes comme nature, & le tout en general eſt diſpoſé de maniere que cela peut être ôté quand le ſignal eſt donné, & emporté en pieces, comme les ſcenes de nos theatres d'Europe.

Les perſonnes qui jouent les rolles ſont ordinairement de jeunes filles que l'on prend dans les maiſons de debauche, de jeunes garçons, & des enfans appartenants aux rues qui font la deſpenſe de la ſolemnité. Ils ſont tous magnifiquement vêtus de robes de ſoye de differentes couleurs convenables au rolle qu'ils doivent jouer; &, à leur rendre juſtice, on peut dire en general qu'ils s'acquittent de leur rolle avec l'aſſurance & la bonne grace que l'on ne trouve pas communement parmi les acteurs de l'Europe & en quoi ces derniers ne ſauroient les ſurpaſſer. Les rues, qui ſupportent la deſpenſe de cette ſolemnité, ſont leur proceſſion dans l'ordre que je vais dire: on porte premierement un dais fort riche ou paraſol de ſoye, qui eſt le Palladium de la rue; au milieu eſt placé un bouclier ſur lequel eſt écrit en grands caracteres le nom de la rue. Les muſiciens maſquez, & avec les habits de leur livrée, ſuivent immediatement le Dais. La muſique eſt de voix & d'inſtruments tout enſemble: les inſtruments ſont ſur tout des fluttes de differente eſpece, & des tambourins de temps en temps. Il y a un grand tambour, des Cymbales, & de cloches, que l'on porte parmi les autres inſtruments. Cette muſique d'inſtrumens eſt ſi pitoyable, qu'elle me paroit plus propre à plaire à leurs Dieux, qu'à flatter l'o-

l'oreille des gens de bon goût. Leur muſique vocale n'eſt gueres meilleure, car quoi qu'ils obſervent la cadence paſſablement, & qu'ils chantent ſelon certaines notes, ils le font d'une maniere ſi trainante, qu'elle ſemble être faite ſeulement pour regler leur action, & les mouvemens de leur corps dans leur dances & ballets; je dois reconnoitre qu'ils y ſont ingenieux & adroits, & qu'ils ne le cedent guere à nos danſeurs d'Europe, excepté qu'il leur faudroit un peu plus d'agilité & de viteſſe, à ce qu'il me ſemble. Pour retourner à la proceſſion, les muſiciens ſont ſuivis des machines neceſſaires, & de tout l'appareil des repreſentations qu'on doit faire: ce qu'il y a de plus peſant eſt porté par des gens de travail, & ce qu'il y a de plus leger comme ſont les bancs, les bâtons, les fleurs, & choſes ſemblables, par les enfans des habitans de la rue, proprement vêtus. Après cela viennent les acteurs, ſuivis de tous les habitans de la rue en corps, portant leurs habits de fête, c'eſt à dire ce qu'ils ont de plus beau, avec leurs robes de ceremonie. Pour faire plus de figure, la proceſſion eſt fermée par un nombre conſiderable de gens qui portent des Sieges ou autre choſe marchant deux à deux. Les dances & autres Spectacles d'une rue durent ordinairement trois quarts d'heure; & cela étant fini, la Compagnie marche dans le même ordre qu'elle a commencé, pour faire place aux Spectacles & aux curioſitez d'une autre rue, ce qui eſt ſuivi d'une autre, & ainſi du reſte. Toutes les rues tâchent à l'envi de ſe ſurpaſſer en magnificence pour le train, & les ſcenes qu'elles donnent. Les proceſſions & les ſpectacles commencent de bon matin, & le tout finit environ midi: les ſpectacles & les ſcenes ſont à peu près les mêmes le ſeptieme jour du mois, que le neuvieme qui eſt le jour de la naiſſance de Suwa, avec quelque petite difference dans les habits des acteurs & pour les dances, comme auſſi pour l'ordre & la marche des proceſſions: car l'un de ces jours ils s'en retournent chez eux par le même chemin qu'ils ont pris le jour precedent pour venir. Lorsque tout eſt fini, les deux ſuperieurs du clergé qui ont rempli les fonctions de leur charge ſe levent de leurs bancs & s'avancent vers la tente où étoient aſſis les ſubdeleguez des gouverneurs, pour les remercier de la bonté qu'ils ont eu d'être preſens à cet acte de religion, ce qu'ils font avec les mêmes marques de deference & de ſoumiſſion que les deputez du clergé en avoient donné le matin. Les ſpectacles, les machines, les chants, & les dances doivent être nouveaux tous les ans, & l'on croiroit au deſſous de la dignité & de la majeſté de ce grand Dieu tutelaire de repeter dans cette occaſion l'hiſtoire de l'année precedente, à moins qu'ils n'en changeaſſent la diſpoſition, & la ſcene.

Pour une plus grande ſatisfaction du lecteur, j'inſere ici une deſcription plus particuliere des diverſes repreſentations, ſcenes, machines &c. du dernier Matſuri que l'on éxecuta pendant mon ſejour au Japon, & où j'étois preſent moi-même.

1. Scene, on voyoit huit jeunes filles avec des habits de couleur, brochez de grandes fleurs blanches; elles portoient de grands chapeaux comme pour les defendre de l'ardeur du Soleil, avec des éventails & des fleurs à la main: elles dançoient tour à tour, & étoient relevées de temps en temps par deux vieilles femmes qui dançoient en un autre équipage. Scenes d'un Matſuri, à Nagaſaki.

2. Scene, on voyoit un jardin couvert de belles fleurs, de chaque côté de la place où la piece étoit repreſentée. Une chaumiere au milieu, d'où ſortirent d'un ſaut huit jeunes filles habillées de blanc & de rouge, dançant

avec des éventails, des canes, & des paniers de fleurs: elles étoient relevées par une fort bonne actrice qui dançoit ſeule.

3. Scene, huit chars de triomphe avec des bœufs au timon, de differentes couleurs, le tout étoit repreſenté naturellement, & trainé par de jeunes garçons bien mis. Il y avoit deſſus un arbre de Tſnbaki en fleur, une montagne couverte d'arbres, une forêt de Bambous, avec un tygre qui y étoit tapi: un fardeau de paille, & un arbre entier avec ſes branches & racines: une baleine ſous un rocher couverte d'eau à demi. Il parût à la fin une autre montagne avec nn jeune homme vivant, au ſommet, magnifiquement habillé; il étoit ſous un abricotier couvert de fleurs: cette montagne étoit encore trainée par de jeunes garçons.

4. Scene, on voyoit des danceurs qui jouoient leur rolle entre ſix carreaux de fleurs, avec un arbre vert: le tout fut trainé ſur la place par de jeunes garçons. On voyoit encore neuf autres jeunes garçons dans le même équipage, chacun avoit deux eſpées & un mouſquet: enfin un payſan qui dançoit.

5. Scene une montagne, que des hommes portoient ſur leurs épaules; une fontaine, & une allée antour; un grand tonneau, & une maiſon, parurent ſur la place ſucceſſivement. Deux geants maſquez avec des têtes prodigieuſement groſſes, repreſentant des Divinitez des Indes, commencerent une dance. Ils furent auſſi tôt abordez par un troiſieme d'une taille plus monſtrueuſe, qui ſortit de la montagne, armé d'une épée large: celui-ci étoit ſuivi de ſept Chinois, qni ſortirent en ſautant de la même montagne, qui cependant paroiſſoit petite, & ils dancérent avec les geants. Aprés qu'ils eurent dancé quelque temps, le geant monſtrueux mit en pieces le tonneau, d'où ſortit un jeune garçon fort bien mis, qui aprés une belle harangue qu'il recita de fort bonne grace dança ſeul avec le geant; cependant trois ſinges grands comme nature, avec des tête des chevrette, ſortirent adroitement de la fontaine, & ſautant ſur l'allée ils dancerent tout autour, contrefaiſant la dance du geant & du jeune garçon: cela fait chacun ſe retira à ſa place, & la ſcene finit ainſi.

6. Scene. Il parut un arc de triomphe rond à la Chinoiſe, une maiſon de campagne, & nn jardin; une dance de dix jeunes garçons armez & habillez de robes doublées de vert, de jaune, & de bleu, avec des haut de chauſſe d'une forme particuliere. Un Arlequin ſautoit parmi eux & diſoit des bouffonneries pour divertir le peuple. Cette ſcene fût terminée par deux danceurs avec des habits étrangers, ils vinrent du Jardin en dançant.

7. Scene. C'étoit une montagne couverte de Bambous, & de ſapins, avec douze autres arbres en fleur chacun de differente eſpece, le tout repreſenté fort au naturel: cela fût tiré au travers du theatre, & ſuivi d'une ſuite nombreuſe de gens magnifiquement vêtus; il parût enſuite deux perſonnes habillées de blanc, & huit autres de jaune, dançant & battant des cloches: ils furent joints peu aprés par ſept autres qui danſerent avec des pots à fleurs ſur leurs têtes.

8. Scene. C'étoit le train pompeux d'nn Prince voyageant avec ſon fils, & repreſenté fort au nàturel par de jeunes garçons.

9. Scene. On voyoit une maiſon verte placée an milien dn theatre au travers de laquelle & tout autonr danſoient dix jeunes garçons habillez de robes noires, des hauts de chauſſe fort beaux: chacun avec deux eſpées.

Ils

Ils danſerent premierement avec des fleurs à la main; enſuite avec des épées, des fleches, & des piques: ils étoient relevez par des bouffons qui faiſoient les intermedes; enfin leurs valets portant des boettes ſur leurs épaules entremêloient leurs ſauts & leurs danſes avec celles de leurs maitres, & la ſcene finit ainſi.

10. Scene. C'étoit nn theatre placé près d'une colline couverte d'arbres. Un jeune homme armé & habillé de noir & de jaune parut ſur le theatre; il parla & joua ſon rolle qui dura une demie heure tandis que huit autres jeunes garçons, vêtus de robes faites de differentes couleurs & brochées de fleurs, éxecuterent nne danſe premierement un à un enſuite avec un Compagnon; & un ſinge qui ſauta de la colline en même temps.

11. Scene. On vit un jenne ſauteur fort bien fait, devant lequel on avoit placé nne table, une ſorte d'echafaut ou theatre avec huit marches pour y montrer d'un côté & huit autres pour en deſcendre de l'autre. On avoit placé un Bambou creux au travers de l'echafaut, & nne porte avec un trou rond au haut qui n'avoit pas plus de deux empans & demi en diametre. Ce garçon fit pluſieurs tours ſurpreuans, & à mon avis ceux que je vai dire ne furent pas les moindres: il ſe coucboit tout à plat ſur la table, ſur le ventre & ſur le dos, & ſe remettoit d'un ſaut ſnr ſes pieds avec une addreſſe ſurprenante. Il montoit l'écalier de l'eſchafaut avec des eſchaſſes, enſuite ſur le Bambou creux, & deſcendoit l'autre écalier, en changeant d'échaſſes. Il ſautoit d'environ la diſtance de trois toiſes au travers du trou de la porte que j'ai dit, malgré la petiteſſe du trou, & la grandeur du chapeau qu'il portoit, dont le diametre étoit beaucoup plus grand que celui du trou.

12. Scene. C'étoient pluſieurs machines d'une grandeur énorme, reſſemblant éxactement en grandeur & en couleur à ce qu'on avoit voulu repreſenter, mais toutes d'une matiere fort mince, de ſorte qu'un homme ponvoit les porter ſur ſon dos. Outre ce fardeau chacun de ces hommes avoit un grand tambour qui lui pendoit par devant ſur lequel d'autres hommes frappoient avec des cloches, ils traverſerent ainſi le theatre en danſant, mais ils ne ſautoient pas bien haut, à cauſe de leur fardeau qui étoit ſi lourd quoiqne tout fût fait d'une matiere fort legere & fort mince, qu'ils furent obligez de prendre haleine avant d'entrer dans la place, comme ils avoient fait en divers endroits dans les rues, pendant la proceſſion, à des repoſoirs qu'on leur avoit deſtinez.

Les choſes qui furent portées au travers du theatre étoient celles-ci.

Un puits avec tous les inſtrumens pour éteindre le feu.

Une grande Cloche d'Egliſe avec toute ſa charpente, & un dragon tout autour pour ornement.

Une montagne couverte de neige, faite en forme de tête de dragon, avec une aigle au ſommet.

Un canon de fonte de vingt quatre livres de balle, avec tout ſon train.

Un lourd fardeau de coffres de voyageurs empaquettez en douze bales de paille à la maniere du pays.

Une baleine dans un baſſin.

Divers Coquillages & fruits, grands comme nature, chacun porté par un homme.

Pour continuer ma relation des temples de cette ville je dois remarquer, qu'outre le temple de Suwa qui eſt un des plus conſiderables, il y en a plu- Suite de la deſcription des

temples de Nagazaki. plusieurs autres consacrez aux Cami ou Dieux de la nation adorez par les sectateurs de la religion du Sintos telle qu'elle est établie depuis plusieurs siecles au Japon. Entre autres, il y en a un bati pour Tensio Dai Sin, & un autre à son frere Ten Sin. Il y a aussi quelques Chapelles, qui meritent à peine le nom de temples, baties pour d'autres Idoles de moindre importance. Celles-ci ne sont pas desservies par des Nege ou Prêtres seculiers des temples des Cami, mais par des Jammabos, c'est à dire Soldats de Montagne, espece d'hermites qui peuvent se marier s'ils veulent, & qui se conforment beaucoup à l'égard de la religion & du culte au paganisme étranger du Budsdos. Elles sont encore desservies par des Tendai nommez autrement Singon, autre sorte de Pretres, qui comme les Jammabos sont tout ce qu'ils peuvent pour accorder le culte étranger du Budsdos avec l'ancienne religion du Japon. On peut regarder ces derniers comme les Sectateurs de la religion de Lanzu comme les Chinois l'appellent, ou selon les Japonnois Noosi, qui commença à la Chine au temps du fameux Philosophe Koosi connu en Europe sous le nom de Confutius, & fût ensuite reçue au Japon à cause qu'elle n'est incompatible avec aucune de ces deux religions. L'Empereur Gongen avoit embrassé cette secte : c'est pourquoi il y a à Ansensu, qui est un des temples de Tendai, un Isai ou table dressée à sa memoire, devant laquelle les Prêtres recitent leurs prieres chaque jour, pour le repos, le bonheur, & la prosperité de son ame.

Nege par qui gouvernez. Tous les Nege, c'est à dire Pretres seculiers des Mia ou temples de Cami reconnoissent pour superieurs le Dairi, c'est à dire la cour du Mikaddo ou Empereur Ecclesiastique hereditaire. Ainsi, selon l'ordre & l'authorité de cette cour Ecclesiastique, Josijda Donno, homme d'une très haute qualité dans cette cour, a été nommé superieur ou general de tout le clergé des Nege, & sacré en cette qualité par le Mikaddo lui-même, qui en même temps l'a revêtu du pouvoir de conferer de plus grands titres & honneurs, non seulement aux Nege, mais aussi à leurs Idoles, comme aussi aux ames des grands hommes morts. Cependant, cela n'a jamais été fait sans le consentement & l'approbation du Mikaddo.

Les Jammabos ont un chef ou general d'entre eux, qui reside à Miaco. (Voyez le Livre III. Chap. VI.)

Cela suffit pour les temples du Sintos: je passe à ceux du Budsdos, ou Bupo, c'est à dire culte du Paganisme étranger qui fut porté des Indes au Japon. Plusieurs Couvents & temples magnifiques ont été bati à Nagasaki par les quatre principales sectes de cette religion; il y en a peu dans la ville: la plûpart sont dehors sur le penchant des collines & montagnes voisines. Il y a de beaux escaliers de pierre pour y monter, & plusieurs petites chapelles ou temples batis dans la même cour; ils sont moins remarquables par leur grandeur & leur magnificence, que par leur situation commode & charmante: ils sont ornez aussi de fort beaux autels, d'images dorées grandes comme nature, de piliers vernissez, de portes, de colomnes: le tout fort propre & gentil, plutot que magnifique. Tous ces temples du Budsdo sont desservis par des prêtres de la même religion, & chaque temple en particulier par des Pretres de la même secte à laquelle il appartient. Tous les temples qui appartiennent à la même secte sont distinguez en Tousin, c'est à dire principaux, chefs temples ou couvents; & en Matsussi, ce qui signifie temples ou couvents fils, dependants; à cause qu'ils dependent des precedents, & sont sous la direction des mêmes superieurs.

Kataisi

Kataiſi eſt le principal couvent & temple du Sensju ou ſecte du Sen qui eſt de l'ordre, ou plutot du demembrement Schiſmatique du Sotoſa, ou Sotosju. Au côté de ce temple dans la cour, eſt un autre temple ou chapelle ouverte de tous côtez, avec l'image de Siaka, le fondateur de la religion, dorée, d'une grandeur extraordinaire, & aſſiſe ſur une fleur dorée de Tarate (*Faba Ægyptiaca*): pluſieurs Matſuſi ou temples inferieurs dependant de celui-ci, où ſont entretenus un grand nombre de gens d'Egliſe & des moines de tout âge. Kataiſi.

Siuntokuſi eſt un autre des principaux temples de la ſecte du Sensju, de l'ordre de Rinſaiſa. Le ſuperieur a auſſi pluſieurs Matſuſi ſous ſa direction, dans leſquels ſont entretenus autant de moines que dans le precedent. Siuntokuſi.

Senriuſi eſt un autre temple du dernier ordre dont j'ai parlé; le ſuperieur de celui-ci n'a point de Matſuſi ſous ſa dependance, quoi qu'il releve, de même que les ſuperieurs des temples que j'ai dit ci-deſſus, immediatement de leur general de Miaco. Senriuſi.

Ces temples de Senſiu ſont frequentez par la plupart des habitans de la ville: les Eccleſiaſtiques qui les deſſervent voyagent beaucoup, & changent ſouvent de monaſtere; ce qui rend leur nombre fort incertain: cependant ils ne ſauroient être moins de trois cens.

Daiwonſi eſt le principal temple de la ſecte du Siodosju. Pluſieurs Matſuſi ſont ſous la direction de ſon ſuperieur. Dans tous les temples de cette ſecte il y a des tables ou de monumens érigez à la memoire des Empereurs decedez, de la famille regnante, qui faiſoient profeſſion de cete ſecte. Les Moines diſent leurs prieres tous les jours au devant de ces monumens, pour l'ame des Empereurs morts, & l'un deux fait certains jours de l'année une offrande de viandes. Le nombre des Eccleſiaſtiques qui deſſervent les temples de cette ſecte eſt à peu près le même que celui des precedents. Daiwonſi.

Forinſi eſt le principal temple de la ſecte de Fokke Siu. Les Tſioſoſi & quelques autres Matſuſi ſont ſous la direction du ſuperieur de ce temple; le nombre des Eccleſiaſtiques de cette ſecte n'approche pas de celui des deux precedentes, y ayant peu de gens qui en faſſent profeſſion. Founſi.

Daikooſi eſt le principal temple de la ſecte & de l'ordre de l'Omotteno Ikosju, c'eſt à dire la ſecte d'Iko la plus avancée, ainſi nommée à cauſe que ſon general reſide à Miaco. Daikooſi.

Koojenſi eſt le principal temple du ſecond ordre de la ſecte d'Iko dont je viens de parler, nommée Aurano Ikosju, c'eſt à dire la ſecte d'Iko la plus reculée, que l'on appelle ainſi du lieu de la reſidence de leur general & de ſa ſituation à l'égard du precedent. Koojenſi.

Les Moines de ces deux ordres de la ſecte d'Iko ont la permiſſion de ſe marier: cependant, il y en a peu qui s'en ſervent, & ſeulement ceux d'entre eux qui ſont les chefs. Ceux qui ſont mariez ont la liberté d'élever leurs enfans mâles dans le couvent; ce qui quelques fois augmente ſi fort le nombre des jeunes Eccleſiaſtiques, que les revenus du couvent ſuffiſent à peine pour les entreteuir. Alors ceux qui ne ſont point mariez ſe retirent pour vivre dans les couvens d'Iko des autres Provinces, ou bien ſous pretexte d'embraſſer un ordre plus auſtere ils ſe rangent aux autres ſectes pour être admis s'il eſt poſſible dans leurs monaſteres. Les ſuperieurs des deux temples d'Iko dont j'ai parlé ci-deſſus n'ont point de Matſuſi ſous eux, & ils ne ſont pas plus de vingt moines gros & gras, avec les enfans de quel- Les Moines d'Iko.

ques uns d'entre eux dans chaque Couvent. Leurs temples ſont les plus frequentez de tons par le commun peuple, & ſur tout par les gens de la Campagne, qui y vont presque tous, à cauſe que ces moines affectent une grande devotion, & beaucoup de ſimplicité dans leur converſation, leurs Sermons, & leurs livres: ces derniers ſont écrits en caracteres vulgaires qu'on appelle Kanno, à deſſein de les rendre plus intelligibles au commun peuple.

Quanſienſi. Il y a outre cela un autre petit temple ou chapelle appartenant à la même ſecte d'Iko, nommé Quanſienſi, dont les Danna, c'eſt à dire les devots qui y vont faire leurs devotions, contribuent depuis peu d'années les uns dix les autres cent Siumomé pour rebâtir & aggrandir le temple. Dans ce deſſein, ils envoyerent l'année paſſée l'Osje ou ſuperieur du temple à Miaco avec l'argent ramaſſé, pour le remettre au general. Mais ce ſuperieur, au lieu d'aller à Miaco, s'arrêta à Oſacca où l'on dit qu'il dépenſa tout cet argent. Il avoit laiſſé ſa femme & ſes enfans à Nagaſaki. Les Danna n'ayant aucunes nouvelles de ce ſuperieur pendant quelque temps, reſolurent en cas qu'il ne retournât pas au plutôt d'abandonner cette entrepriſe, & de faire corps avec les Danna ou paroiſſiens d'un autre Egliſe ou temple d'Iko.

Les Eccleſiaſtiques de toutes les ſectes de la religion du Budſdos, dont je viens de parler, n'ont ni proceſſions ni autres ſpectacles publics, comme le clergé du Sintos: ils ſe tiennent toujours dans la juriſdiction de leur couvent, où ils ne ſe mêlent gueres d'autre choſe, aprés les ſoins raiſonnables de leur ſubſiſtance, que de faire leurs prieres dans le temple aux heures marquées. Leur ſubſiſtance vient principalement de ce qui leur revient des prieres qu'ils diſent dans leurs temples pour le ſoulagement des ames des morts, comme auſſi des contributions volontaires & charitables de leurs Danna ou paroiſſiens. Il paroît par ce que j'ai dit ci-deſſus, que chaque couvent eſt ſous la direction d'un prieur ou ſuperieur, qu'ils appellent Dſiunſi ou Osjo à qui tous les moines du couvent ſont obligez de rendre une obeiſſance reſpectueuſe. Les ſuperieurs eux mêmes relevent du general de leur ordre ou Osjo en chef qui reſide à Miaco. Les ſuperieurs des couvents des deux ordres de la ſecte d'Ikosju ſont appellez Sioonin. Les generaux de cet ordre qui reſident à Miaco ſe parent du titre pompeux de Monſeki on Gomonſeki, ce qui dans le ſens litteral ſignifie la place abandonnée de la ſublime porte, à cauſe qu'ils étoient de la famille & du ſang du Mikaddo, qu'ils quitterent pour ſe ranger à cette ſecte & pour embraſſer cette dignité. A cauſe de cela, ils ſe regardent comme les plus proches en rang de la cour, même de leur Mikaddo, c'eſt ainſi qu'ils nomment l'Empereur Eccleſiaſtique hereditaire. Le mot Mikaddo, pris dans un ſens litteral, ſignifie la ſublime Porte.

Temples des Chinois. Il y a trois temples à Nagaſaki, qui appartiennent aux Chinois: ils ſont également remarquables par leur belle ſtructure & par le nombre des moines qui y ſont entretenus. Ils ſont proprement de la ſecte du Sen, quoi qu'ils ſoient ornez en dedans d'Idoles & d'images, de pluſieurs ſaints & Empereurs Chinois, grands comme nature. On voit dans les cours des temples de beaux arcs de triomphe & pluſieurs autres ornemens d'un goût étranger. Les Chinois, & les nations qui leur ſont voiſines, & qui trafiquent ſous leur nom, quoi qu'elles parlent un langage different, ont fondé ces temples, aprés l'extirpation totale la religion Chretienne, pour le libre exercice de leur culte, & pour y mettre les Idoles

de

de leurs navires. Car ſi-tôt que leurs vaiſſeaux ſont entrez dans le havre de Nagaſaki, on porte les Idoles à terre, & on les place dans certaines Chapelles bâties exprès au voiſinage du grand temple. Cela ſe fait avec un très grand reſpect, & des ceremonies ſingulieres au bruit des cymbales & des tambours. Ces ceremonies ſont repetées, lorſqu'au depart de leurs Jonques on reporte ces Idoles à bord. Ces Couvents portent le nom du pays ou de la Province de leurs fondateurs, avec un autre épithete empruntée de leurs richeſſes: voici leurs noms.

1. Nankindira, c'eſt à dire le temple de la ville de Nanquin & du pays circonvoiſin: c'eſt le premier temple qui fût bâti au Japon par les étrangers, ſur tout par ceux de Nanquin & ceux de leurs voiſins qui parlent le même langage, & qui lui ont donné auſſi le nom de Koofukuji, c'eſt à dire le temple de l'opulence établie. Nankindira.

2. Tſiaksjudira, ou Tſiansjudira, c'eſt à dire le temple du pays d'Aimos, par où l'on doit entendre les Provinces meridionales de l'Empire de la Chine. Les Chinois qui habitent l'Iſle de Formoſa, & qui ſont établis dans les autres pays éloignez de la Chine, dependent de ce temple. Il y a un Matſuri ou couvent ſubordonné qui eſt ſous la direction du ſuperieur du grand temple: celui-ci eſt un des plus grands & des plus remplis de moines. Son autre nom eſt Fukuſi, c'eſt à dire le temple des richeſſes.

3. Fokſiudira, c'eſt à dire le temple des pays ſeptentrionaux, fût fondé & eſt frequenté par les Chinois qui vinrent des parties Septentrionales de la Chine. Son autre nom eſt Fuku Saiſi, c'eſt à dire le temple des richeſſes & des offrandes. Fokſiudira.

Ces Couvents étoient anciennement habitez par des Prêtres Chinois ſeulement, & entretenus aux depens de la ſeule nation Chinoiſe. Mais, depuis que l'on a fermé l'Empire, & que l'on a fait les nouveaux reglemens ſi ſevres à l'égard du commerce des étrangers, il ne peut y avoir dans chaque couvent que deux Chinois de naiſſance. Leur entretien, de même que celui de ceux des autres temples de ce culte étranger du Budsdo, vient de la contribution volontaire & charitable de leurs Compatriotes, comme auſſi des droits qui leur reviennent pour les prieres, & les offrandes qu'ils font pour les morts. Si l'argent qu'ils gagnent ainſi ne ſuffit pas à les entretenir, on attend le reſte de la bonté de l'Empereur. Les ſuperieurs de ces trois Couvents relevent immediatement d'un general pris de leur Corps, qui reſide près de Miaco ſur la montagne d'Oobaku. Il ſe dit le troiſieme ſucceſſeur du ſiege Archiepiſcopal d'Ingen, & par conſequent le chef de tout le clergé de ce paganiſme étranger. Pour mieux entendre ceci, il eſt neceſſaire que je rapporte ici l'hiſtoire de cet Ingen. Entretien des Moines.

Ingen étoit natif de la Chine, il y ſucceda au St. Siege de Darma, premier Pape Chinois, & en même temps vingt huitieme ſucceſſeur de Siaka, qui étoit le fondateur, & qui eſt encore reconnu pour le patron de cette religion. Son amour pour ſes Compatriotes qui demeuroient dans les trois convents dont je viens de parler ſans avoir un chef établi, ſon grand zele, & le deſir paſſionné qu'il avoit pour la propagation du Bupo ou de la doctrine du Budsdo dans l'Empire du Japon; comme auſſi le deſſein qu'il avoit d'en aſſurer l'établiſſement contre les attaques des Mukurrokoku (on donne ce nom aux Chretiens, & en general à tous les antagoniſtes de cette doctrine, quoique les premiers euſſent été ſuffiſamment reduits au ſilence par la perſecution fameuſe & ſans pareille qui s'éleva contre eux Hiſtoire d'Ingen.

dans cet Empire:) ces raisons l'obligerent de resigner la dignité & le pouvoir dont il étoit revêtu, en faveur d'un successeur, & de venir au Japon pour y établir une espece de Califat ou de siege Metropolitain de cette doctrine. Il arriva au Japon en l'année 1653. de l'Ere Chretienne, & y fut reçu avec tout le respect imaginable. Les Princes & Seigneurs de plusieurs Provinces vinrent pour le complimenter, avec leurs Camisimo ou habits de Ceremonie. L'Empereur lui offrit pour sa residence une montagne au voisinage de la sainte cité de Miaco, qu'on appelle Obaku du nom de son ancienne residence papale à la Chine. Il y eût une circonstance, peu après son arrivée, qui contribua beaucoup au succès de ses desseins, & augmenta le respect extraordinaire que l'on avoit pour lui parmi plusieurs habitans de cet Empire, qui conçurent une grande idée de sa sainteté. Après une grande secheresse, le peuple de la Campagne de son voisinage le pria de faire un Kitoo, ou priere extraordinaire & solemnelle, pour obtenir du ciel la pluye dont leurs champs à ryz avoient grand besoin: il leur repondit, qu'il n'étoit pas en sa puissance de faire pleuvoir, & qu'il n'osoit les assurer que son Kitoo pût l'obtenir. Cependant, après de pressantes sollicitations, il promit de faire tout son possible; il alla au sommet de la montagne, pour y faire son Kitoo: le jour suivant, il tomba une si grande pluye, que les petits ponts de la ville de Miaco en furent entrainez; ce qui fit croire aux habitans de cette ville & à ceux de la Campagne, que son Kitoo n'avoit été que trop puissant. Ses Compagnons, qui vinrent avec lui de la Chine, reçurent de grands respects, comme jouissant de plus près de sa gloire, & la partageant avec lui; de sorte qu'un simple cuisinier, qui vint avec cette savante & sainte troupe, fut élevé à la dignité de superieur de Foksiudira un des trois Couvents de Nagasaki, où par son entendement sublime, & sa pretendue grande connoissance dans les mysteres divins, il obtint & jouit encore de la reputation de Gado, c'est à dire de personne glorifiée & douée d'une intelligence divine & très profonde: ils le croyent capable par son Satori, ou speculations d'Enthousiaste, de decouvrir les veritez mysterieuses qui sont au dessus de la portée & de la counoissance ordinaire du monde. Aux jours consacrez à Siaka, cet honnête vieillard s'assied dans son Couvent sur un endroit relevé, où une foule de spectateurs superstitieux lui rendent autant de respect & ont autant de veneration pour lui que pour les Dieux mêmes. Il se tient assis avec une merveilleuse gravité, sans remuer, ni dire la moindre chose, non plus que s'il étoit muet ou sans vie: seulement, pour temoigner sa reconnoissance aux gens, des marques extraordinaires d'honneur qu'ils lui donnent, il a la bonté de temps en temps de les honorer d'un clin d'œil presque imperceptible. Il tient à la main un petit batton avec du crin de Cheval attaché au bout, comme un symbole particulier de sa maniere mysterieuse de penser; car c'est l'usage parmi les Prêtres de Safen de porter avec eux quelque chose de cette nature. Le Safen est une meditation profonde sur les divins mysteres & les choses saintes, qui se rend si fort maitresse de l'ame, que le corps se trouve comme destitué de vie & insensible à tous les objects exterieurs. Pour reprendre ce que je disois d'Ingen, plusieurs sectateurs du Siuto ou de la secte de Philosophie que j'ai décrite au III. Livre Chap. VII. & plusieurs personnes qui étoient de la religion nationale du Sintos établie dans le pays depuis un temps immemorial, embrasserent après l'arrivée d'Ingen la doctrine du Budsdo, d'autant plus que ceux qui avoient embrassé la religion Chretienne pouvoient se couvrir du manteau de celle-ci. Je veux dire que

les

les ſectes du Siuto & du Sintos ſe trouvant quaſi abandonnées de tout le monde, il vint une declaration de l'Empereur ſeculier ordonnant à tous ſes ſujets de quelque ſecte, rang, & qualité qu'ils fuſſent d'avoir un Dſuſi chez eux, c'eſt à dire un coin, ou autel conſacré à quelque Idole; & ils aimerent mieux rendre un culte aux Fotogue ou Dieux de la religion du Budsdo qu'aux autres. Ce Dſuſi avec l'Idole à qui il eſt conſacré doit être premierement acheté par l'acquereur de la maiſon, & doit être montré aux voiſins, qui, s'il y manquoit, ſeroient reſponſables de cette negligence, en cas qu'on fit des recherches & qu'on n'en trouvât aucun. Ingen dont nous parlons, quelque éminent que fut le poſte qu'il occupoit, & malgré tout ſon grand ſavoir, ne pût point perſuader au clergé de cet Empire alors diviſé, comme il eſt encore, en diverſes ſectes, ni même à ceux de ſa propre religion, de ſe mettre ſous ſa protection, & de le reconnoitre pour chef. Un certain Okuſſi lui ſucceda; c'étoit un homme qui avoit moins de talens que ſon predeceſſeur, moins de ſavoir & d'authorité: il fut enſuite remplacé par un Japonnois de naiſſance, qui fut declaré ſuperieur du couvent de la montagne d'Obakn, & general des trois Couvents & temples des Chinois qui ſont à Nagaſaki.

Generaux de differens ordres.

Les gens d'Egliſe de toutes les ſectes, & de tous les ordres qui ſont à Nagaſaki, & dans tous les autres lieux de l'Empire ont leur general qui reſide à Miaco. Chacun d'eux, avec la permiſſion ou tolerance de l'Empereur, a un pouvoir abſolu & une authorité comme ſouveraine, ſur les perſonnes de ſa ſecte ou ordre. Ils ſe font une affaire ſerieuſe de ſe maintenir avec toute humilité dans les bonnes graces du magiſtrat civil, à cauſe ſeulement qu'ils peuvent avoir beſoin de ſon ſecours, & de ſa protection. Les ſuperieurs des Couvents nommez par ces generaux ont le pouvoir d'expedier, aux moines de leurs Couvents, les paſſeports neceſſaires pour leurs voyages: ſi l'on en excepte cela, ils ſe mêlent fort peu des affaires ſeculieres, & ſont comme les autres laïques ſujets à l'Empereur, qui nomme pour les gouverner deux Dſiſia Bugjo comme ils les appellent, ou par honneur Dſiſia Go Bugjo, c'eſt à dire Commiſſaires Imperiaux, inſpecteurs, protecteurs & juges de tous les temples, & de tous les moines qui en dependent. Cette Charge eſt après celle de Conſeiller d'Etat une des plus conſiderables de l'Empire, & les perſonnes qui en ſont revêtues ſont dans une grande conſideration à la Cour. Ils ont leur tribunal à Jedo. Toutes les affaires civiles qui ont rapport au clergé, comme les procez, & les conteſtations qui peuvent s'elever au ſujet des limites, ou des revenus de leurs terres, les pourſuites pour des torts & des dommages receus, toutes ces choſes & ſemblables ſont portées journellement en grand nombre devant ce tribunal pour y être decidées. Ce ſont les mêmes juges qui donnent leurs ſentences ſur toutes les affaires criminelles, comme ſont la rebellion, le mépris pour les ordres de l'Empereur, pour les declarations affichées, & en general tous les crimes capitaux commis par les gens d'Egliſe, & en cas qu'ils en ſoient convaincus, ils ſont punis de mort; quoique ces ſortes de criminels ſoient traitez avec plus de douceur que les autres perſonnes, & qu'ils ne puiſſent être executez ſans le conſentement, & un orde ſigné par leur general de Miaco. Un autre article de la charge de ces Dſiſia Bugjo eſt d'avoir ſoin de la ſubſiſtance du clergé, de tenir les temples en bon état, & de prêter leur aſſiſtance aux Eccleſiaſtiques toutes les fois qu'ils ont beſoin de recourir à l'authorité ſeculiere.

Dſiſia Bugjo, ou juges des temples.

## CHAPITRE V.

### *De l'arrivée & de la reception qui fut faite aux* Portugais *& aux* Caſtillans *dans le Japon, de leur Commerce, & comment ils furent bannis de l'Empire.*

Decouverte des Indes orientales par les Portugais.

LEs Portugais furent les premiers de toutes les nations de l'Europe qui navigerent ſur l'Ocean des Indes. En l'année 1497. on équippa quatre vaiſſeaux par ordre d'Emanuel Roy de Portugal, commandez par l'Amiral Vaſco de Gama; ils furent juſqu'à Calicut, où ils convinrent avec le Zamorin ou Roy du pays, qu'ils y feroient le commerce. La Conqueſte de Goa par Alonſo d'Albuquerque en l'année 1510. fut le fondement de la puiſſance qu'ils eurent dans les ſuites, & leur premier établiſſement ſolide dans les Indes. Depuis ce temps là, ils continuerent avec beaucoup de vigueur leurs decouvertes & leurs conqueſtes ſur les Indiens qui étoient comme ſans defence, & étendirent leur Commerce dans tout l'Orient juſqu'à l'Empire de la Chine. En 1542. un vaiſſeau équipé pour la Chine fut jetté par la tempeſte ſur les côtes des Iſles du Japon qui n'étoient pas alors connues, comme elles le ſont encore peu. Après pluſieurs ſouffrances que ce vaiſſeau eſſuya, il jetta l'ancre dans un port de la Province de Bungo, une des neuf Provinces de l'Iſle de Kiusju. Les hiſtoires du Japon diſent que le premier navire d'Europe que l'on vit ſur leurs côtes jetta l'ancre au devant d'Awa, vis à vis de l'Iſle de Tſikokf. Quoi qu'il en ſoit l'honneur de la premiere decouverte du Japon par la route des Indes eſt dû ſans difficulté aux Portugais, quoique ce fut un coup de hazard. Après cela, ils envoyerent tous les ans un de leurs vaiſſeaux chargé de marchandiſes, à la même Province de Bungo. En 1549. un jeune Japonnois, qui s'étoit enfui à Goa, & qui y fut baptiſé, donna quelques ouvertures aux marchands Portugais de Goa des grands profits que l'on feroit dans ſon pays, ſelon toutes les apparences, en y portant des marchandiſes d'Europe: il parla en même temps aux Peres de la Societé de Jeſus, & leur dit qu'il n'etoit pas impoſſible de convertir ſes Compatriotes à la foy de J. C. Ces deux conſiderations obligerent les Portugais de penſer à faire un plus grand établiſſement, & d'avoir un comptoir au Japon: dans ce deſſein, ce jeune Japonnois fut renvoyé dans ſon pays à bord d'un vaiſſeau Portugais, accompagné de quelques Jeſuites au nombre desquels étoit le R. Pere François Xavier. L'Empire du Japon n'etoit pas encore fermé, & les Princes & Roytelets de cet Empire n'etoient pas aſſujettis ſi fort à l'Empereur qu'ils le ſont maintenant. Les Japonnois jouiſſoient de la liberté de voyager dans leurs pays & dans les pays étrangers, par tout où leur fantaiſie, & les affaires de leur Commerce les appelloient. Les nations étrangeres pouvoient voyager dans l'Empire par tout où il leur plaiſoit, & jetter l'ancre dans tous les ports qu'ils trouvoient les plus commodes. C'étoient là les circonſtances où ſe trouvoient les Portugais: non ſeulement, ils avoient la liberté d'aller dans tous les endroits de l'Empire qu'il leur plaiſoit,

Decouverte du Japon.

Premier établiſſement des Portugais au Japon.

ſoit, ils recevoient encore beaucoup de careſſes des Princes de l'Iſle de Kiusju, qui les invitoient à s'etablir dans leurs terres. Les profits que devoient retirer leurs ſujets de leur commerce avec les Portugais ne ſuſcitoit pas peu de jalouſie entre eux, chacun faiſoit tous ſes efforts pour engager ces étrangers d'aborder dans ſes ports préferablement aux autres. Ainſi les Portugais vendoient leurs marchandiſes avec beaucoup de liberté dans tout l'Empire. Les Japonnois, curieux comme ils étoient, tachoient d'avoir à l'envi ces raretez étrangeres, & n'en ſachant pas le prix réel ils en donnoient tout ce qu'on leur en demandoit. Les R. Peres de la Societé de Jeſus, qui accompagnerent cette premiere colonie de Portugais dans le Japon, n'avoient pas moins à cœur la propagation du Chriſtianiſme parmi ces infidelles. Il étoit d'autant plus aiſé aux Portugais de mettre leur Commerce ſur un pied floriſſant, & en même temps d'avancer & de ſoutenir la Converſion des Japonnois à l'Evangile, qu'ils étoient deja en poſſeſſion de la ville de Macao dans la Chine, d'où ils pouvoient tirer un nombre ſuffiſant de marchandiſes d'Europe & des Indes, & un nombre proportionné de Miſſionnaires. Les Eſpagnols leurs voiſins, établis en même temps dans la ville de Manilhe aux Iſles Philippines, n'etant pas bien éloignez du Japon, étoient en état de les ſoutenir en cas de beſoin; & la ville de Goa, cette Rome des Indes, capitale des états des Portugais dans l'Orient, quoique dans un grand éloignement du Japon, pouvoit ſans ſe porter beaucoup de prejudice y envoyer de temps en temps de nouvelles recrues d'Eccleſiaſtiques. Il ne faut pas donc s'etonner ſi les Portugais monterent en peu de temps au haut de la roue de la fortune. Leurs marchands, en échange de leurs marchandiſes d'Europe & des Indes, comme les ſoyes crues, les fines étoffes, les drogues, les vins, les remedes, & une grande quantité de raretez de l'art & de la nature, ſe rendirent les maitres d'un threſor immenſe, & s'engraiſſerent de la mouëlle dorée du pays. Les Peres de la Societé de leur côté gagnoient les cœurs du peuple toujours avide de nouveautez, par la doctrine conſolante & pleine de douceur de l'Evangile, alors nouvelle & entierement inconnue aux Japonnois. Ces Peres s'accreditoient par leur modeſtie éxemplaire, leur vie vertueuſe, l'aſſiſtance deſintereſſée qu'ils donnoient aux pauvres, & aux malades, & par la pompe & la majeſté de leur ſervice Divin, à quoi les Japonnois prenoient un plaiſir ſingulier. Outre tous ces avantages, il y avoit une certaine reſſemblance entre le tour d'eſprit, & les inclinations des Japonnois & des Portugais, les deux nations ſe trouvant à peu près ſous le même climat; ſur tout on pouvoit remarquer dans les deux nations une grande affabilité, & une gravité ſerieuſe & agreable tout enſemble: ce qui d'un côté contribua beaucoup à l'avancement & à l'état floriſſant du Commerce des Portugais, & de l'autre remplit le cœur des Jeſuites d'une eſperance bien fondée de réuſſir à la converſion de ces payens. Il eſt vrai, comme les commencemens ſont toujours difficiles, qu'ils ne trouverent pas d'abord dans les Japonnois la docilité qu'ils en attendoient; en ſorte que le grand Apôtre des Indes, St. François Xavier, ne voulant pas faire un ſejour inutile dans leur pays, reſolut d'en partir, & d'aller là où il crût que ſa preſence produiroit un plus grand fruit. Les difficultez apparentes, que ces Miſſionnaires eurent à combattre d'abord, étoient faciles à prevoir, & à comprendre: ces Peres ignoroient les coutumes, les mœurs, la langue, & le gouvernement des Japonnois; ils étoient obligez de faire traduire leurs Sermons, & tout ce qu'ils avoient à dire au peuple, en Japonnois,

Etat floriſſant du commerce des Portugais, & leurs progrés dans la propagation de l'Evangile.

nois; ce qui étoit fait par des interprétes peu habiles, les mots Japonnois étant exprimez en caracteres Latins: ainſi ils liſoient dans leur papier ce qu'ils n'entendoient pas eux mêmes, & d'une maniere comme on peut ſe l'imaginer qui ne pouvoit que les expoſer à la riſée d'un auditoire peu ſerieux & encore moins attentif. Mais avec le temps, lorsqu'ils ſe furent familiariſez davantage avec les naturels du pays, qu'ils eurent appris leur langue, étudié leur religion, leurs Coutumes, & leurs inclinations; ils firent des progrez extraordinaires & fort au delà de leur attente. Le nombre de Proſelytes, ſur tout dans l'Iſle de Kiusju où fut leur premier établiſſement, étoit presque incroyable, d'autant plus que les Princes de Bungo, d'Arima, & d'Omura, non ſeulement protegeoient la Religion Chretienne, mais l'embraſſerent eux mêmes; ils furent baptizez, & ils envoyerent en l'année 1582. quelques uns de leurs plus proches parents avec des lettres & des preſents, pour rendre hommage à Gregoire XIII. qui étoit alors Pape, & pour aſſurer ſa ſainteté de leur ſoumiſſion filiale à l'Egliſe Une relation de cette Ambaſſade memorable nous a été donnée par Mr. de Thou cet illuſtre hiſtorien, & par pluſieurs autres écrivains Catholiques Romains. L'exemple illuſtre & pieux de ces Princes fut d'abord ſuivi non ſeulement par leurs propres ſujets, mais auſſi par ceux des Princes leurs voiſins, avec un tel zele & un tel empreſſement, que l'on pouvoit dire d'eux avec juſtice qu'ils raviſſoient le Royaume des Cieux avec violence. La lumiere de l'Evangile ſe repandant ainſi au Japon, lentement à la verité en certains endroits, mais avec un ſuccès inoui en d'autres; on envoya de nouvelles recrues d'ouvriers, pour cette ample moiſſon imprevue, qui partirent, de Manilhe, de Macao, & de Goa. Cependant, quelques Japonnois élevez parmi les Jeſuites furent receus enſuite dans leur ordre. Ceux-ci avancerent la propagation du Chriſtianiſme bien plus que les Peres de l'Europe ne pouvoient le faire, à cauſe qu'ils pouvoient parler à leurs compatriotes dans leur propre langue, & leur faire ſentir l'abſurdité, & la contradiction groſſiere, de leur religion, & du culte rendu aux Idoles. Sur cela, on étoit fondé à eſperer que l'on viendroit à bout de la converſion de tout l'Empire avec le temps; lorſque tout d'un coup, & ſans qu'on s'y attendît, les affaires prirent une autre face. Cette nouvelle religion, & le grand nombre de perſonnes de tout rang & qualité qui l'avoient embraſſée, cauſerent de grands changements dans l'Egliſe, qui portoient un très grand prejudice au clergé payen. On craignit même que cela n'eut des conſequences pernicieuſes pour l'état. Pour ces raiſons, & pour pluſieurs autres que je dirai ci-après, l'Empereur ſeculier trouva à propos d'arrêter ce deſordre naiſſant, & de defendre à tous ſes ſujets, ſur peine de la vie, d'embraſſer une religion qui ſelon les apparences devoit être ſi prejudiciable à l'état. On publia pour cela des Declarations en 1586. La même année la perſecution commença, & pluſieurs perſonnes furent executées à mort, pour avoir deſobei aux ordres de l'Empereur. Cet obſtacle imprevu ne fût pourtant point capable d'arrêter les progrès du Chriſtianiſme. Le commun peuple continua de l'embraſſer & d'en faire profeſſion ouvertement; pluſieurs perſonnes de qualité, par crainte ou par circonſpection, ſe contenterent de la pratiquer en ſecret. La perſecution la plus terrible dont il ſoit fait mention dans les Hiſtoires, ne parût pas d'abord avoir l'effet que le gouvernement payen en attendoit; car, quoique, ſelon les Lettres des Jeſuites, 20570. perſonnes euſſent ſouffert la mort pour la religion Chrêtienne dans la ſeule année 1590. les années ſuivan-

vantes 1591. & 1592. lors que toutes les Egliſes étoient deja fermées ils firent 12000. proſelytes. Les Ecrivains du Japon eux mêmes ne nient pas que le jeune Empereur Fide Jori, qui en l'année 1616. fut mis à mort par ſon Tuteur Ijejas qui uſurpa le throne ſur lui, ne fut ſoupçonné d'être Chretien; & que la plus grande partie de ſa cour, des Soldats, & des officiers militaires, ne fiſſent profeſſion de la même religion. La Joye avec laquelle les nouveaux convertis ſouffroient tous les tourmens imaginables & la mort la plus cruelle, plûtot que d'abjurer la religion de leur ſauveur, excita la curioſité de pluſieurs perſonnes qui voulurent ſavoir qnelle étoit cette doctrine, qui donnoit tant de joye à ſes ſectateurs dans les tranſes même de la mort; & ils n'en furent pas plûtot inſtruits, qu'ils parurent penetrez de perſuaſion, & de conſolation, & qne pluſieurs reſolurent de l'embraſſer.

Je laiſſe pour un peu de temps les affaires de la religion, afin de dire quelque choſe touchant le Commerce, & le trafic des Portugais. Les marchands par rapport à leur negoce, & les prêtres par rapport a la propagation de l'Evangile, avoient un ſuccès égal. Les marchands épouſoient les filles des plus riches habitans, & ſe defaiſoient de leurs marchandiſes avec un grand profit. L'or du pays étoit changé avec des raretez d'Europe & des Indes, des remedes, des étoffes, & autres choſes de cette nature. Plus de trois cens tonnes de ce precieux metal furent emportées chaque année; car dans ce temps là ils avoient la liberté de porter leurs marchandiſes, & de faire ſortir celles du Japon, de quelque eſpece qu'elles fuſſent & la quantité qu'ils en vouloient. Au temps de leur proſperité naiſſante, ils portoient leurs marchandiſes dans de grands navires; mais ſur le declin de leur commerce ils allerent au Japon avec des Galiottes ſeulement, comme ils les appellent, ou de petits vaiſſeaux. Ila aborderent premierement aux havres de Bungo & de Firando: ils vinrent enſuite au ſeul port de Nagaſaki. Le gain qu'ils faiſoient ſur les marchandiſes d'Europe étoit de cent pour cent, & ils ne gagnoient pas peu ſur celles qu'ils tiroient du Japon. On croit que ſi les Portugais avoient joui de ce commerce ſeulement vingt ans de plus ſur le même pied qu'ils en jouirent pendant quelque temps, ils auroient tranſporté de ſi grandes richeſſes de ce nouvel Ophir à Macao, qu'il y anroit eu dans cette ville une auſſi grande affluence d'or & d'argent, que celle que les écrivains ſacrez diſent que l'on voyoit à Jeruſalem au tems de Salomon. Il n'eſt pas neceſſaire que j'entre dans les particularitez de leur commerce, il me ſuffit, je croi, de dire que les dernieres années qu'ils allerent au Japon, dans le temps du plus grand declin de leur Commerce, ſavoir en l'année 1636. ils tranſporterent de Nagaſaki à Macao 2350. Caiſſes d'argent ou 2--350--000. Thails, outre 287. Portugais qui étoient à bord de quatre vaiſſeaux avec leurs familles & leur parentage. En 1637. ils y porterent des marchandiſes, & en tirerent de l'argent à concurrence de la valeur de 2--142--365. Thails 4, 1, dans ſix vaiſſeaux, & en 1638. juſqu'à la valeur de 1--259--023. Thails 7. 3. ſeulement avec deux galiottes; & j'ai un dans des memoires que peu d'années auparavant, ils avoient tiré du Japon dans un de leurs petits navires plus de cent tonnes d'or.

Etat du commerce des Portugais.

Pour ce qui regarde la chute des Portugais, j'ai ſouvent oui dire à des perſonnes dignes de foi parmi les Japonnois, que l'orgueil & l'avarice, ſavoir l'orgueil dans les perſonnes de diſtinction, & l'avarice dans les perſonnes du moindre rang, contribuerent beaucoup à rendre toute la nation odieuſe. Les nouveaux Chretiens même étoient ſurpris, & ſouffroient im-

Chute des Portugais.

patiemment de voir que leurs Peres Spirituels n'avoient pas ſeulement en vuë le ſalut de leurs ames, mais qu'ils avoient auſſi l'œil ſur l'argent de leurs Proſelytes, & ſur leurs terres; que les marchands ſe defaiſoient de leurs marchandiſes à un prix fut deraiſonnable, & éxerçoient des uſures inſupportables. Les richeſſes, & le ſuccès imprevu dans la propagation de l'Evangile, enflerent d'orgueil les laïques, & le Clergé. Ceux qui étoient à la tête du Clergé trouverent au deſſous de leur dignité d'aller toujours à pied, à l'imitation de J. C. & de ſes Apôtres: ils n'étoient pas contents, s'ils ne ſe faiſoient porter dans de magnifiques chaiſes, imitant la pompe de la cour du Pape & des Cardinaux à Rome. Non ſeulement ils ſe regardoient ſur le pied des plus grands de l'Empire, mais enflez d'un orgueil Eccleſiaſtique, ils s'imaginerent qu'un rang ſuperieur leur étoit dû. Il arriva un jour, qu'un Evêque Portugais rencontra ſur le grand chemin un des Conſeillers d'Etat qui alloit à la Cour. Le ſuperbe Prelat ne voulût pas faire arrêter ſa chaiſe, pour mettre pied à terre, & rendre ſes reſpects à ce grand, comme c'eſt la coutume du pays. Mais, ſans ſe ſoucier de lui, ni lui donner la moindre marque de la Civilité la plus commune, il ordonna à ſes gens avec un air fort mepriſant d'avancer avec la Chaiſe, & de paſſer pres de ce Seigneur. Une conduite ſi imprudente, & ſi contraire à la douceur & à l'humilité dont ces Meſſieurs font profeſſion, dans un temps même où les Portugais étoient deja dechus du credit qu'ils avoient auparavant, ne pouvoit qu'être ſuivie d'une dangereuſe conſequence très prejudiciable à l'interêt de toote la nation. Ce Conſeiller d'Etat, aigri par un affront ſi marqué, conçut de là en avant une haine mortelle contre les Portugais; & dans la chaleur de ſon juſte reſſentiment, il s'en plaignit à l'Empereur, auquel il fit un portrait ſi odieux de l'inſolence, de l'orgueil, & de la vanité de cette nation; qu'il voyoit bien que cela ne pouvoit qu'exciter vivement l'indignation de l'Empereur. Cela ſe paſſa en 1596: l'année ſuivante, la perſecution fut rallumée contre les Chretiens, & l'on crucifia vingt-ſix perſonnes au nombre deſquelles étoient deux Jeſuites étrangers, & pluſieurs religieux de St. François. L'incompatibilité de la doctrine des Chretiens avec la religion Idolatre établie dans le pays fut une des principales cauſes de la cruelle perſecution qui s'eleva contre les ſectateurs de l'Evangile. Les Proſelytes du Chriſtianiſme diſoient à leurs Compatriotes, que tant qu'ils croupiroient dans le Paganiſme, ils ne pouvoient s'attendre qu'à la damnation eternelle: ils ne ſe contentoient pas de cela, leur zele pour la doctrine qu'ils venoient d'embraſſer, & la haine qu'ils avoient contre le culte Payen, contre les Bonzes ou Prêtres, les tranſporta ſi fort qu'ils renverſoient leurs Temples & leurs Idoles. Il étoit à craindre que cela ne jettât l'Egliſe & l'état dans une plus grande confuſion, ſi l'on ne remedioit au mal dès le commencement. L'union, & la bonne intelligence, que l'on voyoit regner parmi les Chretiens, & les efforts qu'ils faiſoient de concert pour abolir les Idolatres du Pays & bâtir la leur ſur leurs ruines, donna de la jalouſie, & ſujet de penſer, au prudent Empereur Taico, & à ſon ſucceſſeur Ijejas. Le premier ne devoit la couronne & ſon élevation qu'à ſon courage, & à ſa bonne conduite; l'autre la devoit à la trahiſon, & à des trames criminelles. Ijejas avoit d'autant plus de raiſon de craindre, que les progrès du Chriſtianiſme ſeroient contraires à ſes interêts, que ſon pupille Fide Jori, (fils unique de Taico ſor lequel Ijejas uſurpa le throne) & la plupart des courtiſans avoient été les uns Chrétiens, les autres portez à favoriſer la religion Chretienne. Taico & Ijejas n'étant pas montez

ſur

ſur le throne par un droit hereditaire firent tous leurs efforts pour s'en aſſurer la poſſeſſion, & pour éloigner tous les obſtacles qui pourroient exciter des troubles: entre autres, ils voulurent arrêter les progrès d'une religion ſi incompatible avec les autres établies dans le pays, & qui ſelon les apparences produiroient des inimitiez & des jalouſies parmi leurs ſujets.

Pour cet effet, on publia premierement une declaration Imperiale qui defendoit de plus enſeigner la doctrine des Peres, c'eſt ainſi que les Japonnois appelloient la religion Catholique Romaine. Enſuite, les gouverneurs, les Princes, & les Seigneurs des Provinces furent chargés d'obliger leurs ſujets par perſuaſion ou par force d'abjurer la foi de nôtre Sauveur, & de retourner à leur ancienne religion. Les directeurs du commerce des Portugais reçurent encore des ordres très ſeveres de ne plus porter à bord de leurs vaiſſeaux aucuns Eccleſiaſtiques; & enfin, les Moines & les Prêtres qui étoient dans le pays eurent ordre d'en ſortir au plûtôt. On n'obeit pas d'abord fort exactement aux ordres de l'Empereur. Il eſt vrai que les gouverneurs de pluſieurs Provinces n'oublierent rien pour obliger leurs ſujets à renoncer au Chriſtianiſme, & à retourner au culte de leurs Idoles. Mais les Portugais & les Caſtillans ne laiſſerent pas d'amener dans leurs vaiſſeaux, en ſecret, de nouvelles recrues de Miſſionaires: on ne pût non plus venir à bout d'obliger les Jeſuites établis au Japon de quitter l'Empire, & de perdre tout d'un coup ce qu'ils avoient fait reuſſir par un travail de pluſieurs années. Il arriva dans le même temps un malheureux accident que je vay raconter.

Des Religieux de St. François, que le gouverneur de Manilhe dans les Iſles Philippines avoit envoyez en qualité d'Ambaſſadeurs à l'Empereur du Japon, precherent publiquement dans les rues de Miaco où ils faiſoient leur reſidence, & où de leur propre mouvement ils firent bâtir une Egliſe contre les ordres de l'Empereur, contre les avis & les preſſantes ſollicitations des Jeſuites. Ils ne pouvoient rien alleguer pour juſtifier une conduite ſi imprudente, & ſi à contretemps, excepté un ardent deſir pour la couronne du martyre, & le precepte de l'Apôtre qu'il vaut mieux obeir à Dieu qu'aux hommes. Il étoit évident, qu'un mepris ſi marqué pour les ordres de l'Empereur, & une infraction ſi manifeſte des loix de l'Empire, leur ſeroient non ſeulement funeſtes, mais encore porteroient un très grand prejudice à la propagation du Chriſtianiſme, & au bien de l'Egliſe. Cela ne fût que trop veritable; la perſecution qui s'eleva contre les Chrétiens n'a point ſa pareille dans l'hiſtoire: après un cruel maſſacre de pluſieurs milliers de ſectateurs de l'Evangile qui dura pendant quarante ans entiers, elle finit par l'extirpation totale du Chriſtianiſme, la perte du commerce lucratif que les Portugais & les Caſtillans avoient fait pendant près de cent ans, & le banniſſement perpetuel des Portugais. Il paroit par pluſieurs exemples, que l'intention de la cour n'étoit pas d'abord d'enveloper toute la nation Portugaiſe dans la reſolution que l'on prit. Taico, ſur de faux avis, ſe mit dans une grande colere contre le Jeſuites, & leur ordonna de vuider l'Empire dans vingt jours; mais peu apres, non ſeulement il modera la rigueur de cet ordre, mais il leur donna la permiſſion de bâtir une Egliſe près de Miaco, leur defendant en même temps d'y precher. Ce qui marquoit que ſa haine, & la rigueur de ſes ordres, regardoient plus la religion qu'ils profeſſoient que leurs perſonnes. Il ne parût pas non plus que les ſucceſſeurs de cet Empereur euſſent deſſein de pouſſer les choſes ſi loin, & de bannir toute la nation pour toujours. Ils ne vouloient pas de gayeté

de cœur ſe priver des marchandiſes & des raretez étrangeres que les Portugais leur apportoient : ſur la fin même de cette effroyable perſecution, qui s'étoit allumée contre la religion Chrétienne, & qui fit perir preſque tous les religieux Portugais & Caſtillans, les marchands & les ſeculiers furent épargnez, à deſſein de continuer le commerce avec eux, ce qu'ils regardoient comme une affaire qui n'avoit rien de commun avec l'autre. On jetta les fondemens de l'Iſle de Deſima, dont les Hollandois ſont en poſſeſſion dans le havre de Nagaſaki, & on aſſigna cette demeure aux Portugais. Mais, peu de temps après, la decouverte fatale d'une dangereuſe conſpiration contre la perſonne de l'Empereur, dans laquelle les Portugais étoient entré avec ce qui reſtoit de ſectateurs de leur religion qui vouloient ſe defaire d'un monarque Idolatre, porta le dernier coup de leur ruine entiere, & haſta l'execution de la ſentence que l'on prononça peu après contre eux, par laquelle on les banniſſoit de toutes l'étendue de l'Empire à jamais. La choſe arriva comme ceci : les Hollandois, attirez par les profits que les Portugais faiſoient dans leur commerce aux Indes Orientales, avoient pris la reſolution avant l'année 1600. d'étendre leur navigation juſques dans ces parties du monde ſi éloignées. Le premier comptoir qu'ils eurent au Japon fût bâti à Firando, & la liberté du commerce leur fût accordée par des lettres patentes de l'Empereur. Les interêts de leur commerce, qui étoit alors en bon état, & qui leur donnoit ſujet d'avoir de bonnes éſperances pour l'avenir, leur ſuggerérent de faire ce qu'ils avoient d'ailleurs droit d'executer, à cauſe qu'ils étoient en guerre avec le Roy d'Eſpagne, ſouverain alors de tous les états du Portugal en Europe & dans les Indes ; je veux dire qu'ils reſolurent de ſupplanter les Portugais, & de ruiner leur commerce autant qu'ils le pourroient. Quand même les Hollandois n'auroient pas eu les deux raiſons que je viens de dire, il y en avoit une autre plus puiſſante, qui étoit de ſe faire juſtice des calomnies dont les Portugais ſe ſervoient pour les noircir, c'étoit les allegations les plus injurieuſes, & les plus fauſſes, les qualifiant de rebelles aux Eſpagnols leur anciens ſouverains, de pirates, & le reſte, en un mot les depeignant comme le peuple le plus mépriſable & le plus criminel de l'univers. On avouera ſur cela, que les Hollandois ne meritent aucun blame de tout ce qu'ils firent dans la ſuite pour ſoûtenir leur credit, & pour ſe juſtifier de toutes les calomnies dont on les chargeoit, & avec cela de ſe venger autant qu'ils pouvoient de leurs ennemis. Je crois que tout autre qu'eux qui ſe ſeroit trouvé dans leur cas auroit fait la même choſe, & auroit ſaiſi l'occaſion qui ſe preſenta peu après. Ils ſe rendirent les maîtres, près du Cap de Bonne Eſperance, d'un vaiſſeau Portugais équippé pour le Portugal, à bord duquel ils trouverent des lettres addreſſées au Roy de Portugal, écrites par un certain Capitaine Moro chef des Portugais au Japon, Japonnois de naiſſance & grand zelateur de la religion Chretienne. Les Hollandois eurent ſoin d'abord de faire tenir ces lettres au Prince de Firando leur protecteur : ce Prince les communiqua ſans perdre tems au Gouverneur de Nagaſaki, directeur & juge ſuperieur des affaires étrangeres, & qui, pour le remarquer en paſſant, étoit grand ami des Portugais. Le Capitaine Moro fut arreſté ; il nia la choſe avec beaucoup d'aſſurance, comme firent auſſi tous les Portugais de Nagaſaki ; mais, ni le credit du gouverneur, ni leur conſtance à nier la choſe, ne purent les juſtifier ni conjurer la tempête qui alloit éclater ſur leurs teſtes : ils furent convaincus par le caractere

&

& par le cachet des lettres. La lettre fût envoyée à la cour, qui condamna le Capitaine Moro à être brulé vif attaché à un poteau, ce qui fut executé. Cette lettre decouvroit tout le complot que les Chretiens du Japon avoient fait avec les Portugais, contre la vie de l'Empereur, & contre l'Etat: on voyoit dans la même lettre qu'il leur manquoit des vaiſſeaux & des Soldats, qu'on leur avoit promis de Portugal, les noms des Princes intereſſez dans cette conſpiration, & pour y mettre le comble l'attente où ils étoient de la benediction du Pape. Cette decouverte faite par les Hollandois fut enſuite confirmée par une autre lettre du Capitaine Moro addreſſée au gouvernement Portugais de Macao interceptée par un navire du Japon qui l'y apporta. Si l'on ajoute à ce que je viens de dire les ſoupçons que la cour avoit deja conçus contre les Portugais, il étoit aiſé à leurs ennemis d'achever de ruiner le peu de credit qu'ils avoient pu conſerver; ſur-tout quand on conſidere que malgré les ordres ſeveres de l'Empereur ils n'avoient pas laiſſé de tranſporter au Japon en ſecret un grand nombre d'Eccleſiaſtiques. Sur cela, en l'année 1637. les gouverneurs de Nagaſaki reçurent un Edit de l'Empereur ſigné des principaux Conſeillers d'Etat, avec ordre de le faire mettre à execution. Ce fut alors que l'Empire du Japon fut fermé pour toujours aux étrangers, & aux naturels du pays: de là en avant aucune nation étrangere n'eut la permiſſion de venir dans le pays, & aucun des ſujets de l'Empereur ne pût aller dans les pays étrangers, comme il paroît entre autres choſes, dans les ordres poſitifs contenus dans l'Edit dont je parle.

*A Sakaki Barra Findano Cami, & à Baba Sabray Sejimon.*

„ Aucun navire Japonnois ou bateau quel qu'il ſoit, ni aucun Japon-
„ nois, ne pourra ſortir du pays: celui qui contreviendra à ces ordres
„ ſera mis à mort. Le navire, avec l'equipage, & les marchandiſes à
„ bord du vaiſſeau ſeront mis en ſequeſtre juſqu'à nouvel ordre.

„ Tout Japonnois qui reviendra des pays étrangers ſera mis à mort.

„ Celui qui decouvrira un Prêtre aura une recompenſe depuis 400.
„ juſqu'à 500. Schuits d'argent, & pour chaque Chretien à proportion:
„ (*un Schuit d'argent peſe environ cinq onces, de ſorte que* 500. *Schuits ſe*
„ *montent à* 2500. *onces, ce qui fait environ* 2500. *Richedalles, ou* 500.
„ *livres ſterling.*)

„ Tous ceux qui provigneront la religion des Chrêtiens, ou qui por-
„ teront ce nom infame, ſeront mis en priſon dans l'Ombra, ou priſon
„ publique de la ville.

„ Toute la race des Portugais avec leurs meres, nourrices, & generale-
„ ment tout ce qui leur appartient ſera banni, & renvoyé à Ma-
„ cao.

„ Qui que ce ſoit qui oſera porter une lettre des pays étrangers, ou en
„ retourner après ſon banniſſement, ſera mis à mort avec toute ſa famil-
„ le: tous ceux auſſi qui oſeront demander grace pour lui ſeront mis à
„ mort.

„ Aucun homme de qualité ni Soldat n'aura la permiſſion d'acheter
„ quoi que ce ſoit d'un étranger &c.

(Je paſſe ſous ſilence les autres articles de cat édit qui ne ſont rien à mon ſujet.)

„ Donné la treizieme année de nôtre regne, Quanje 19. dans le cin-
„ quieme mois.

Signez

*Sakkaja Sanikkeno Cami.* *Matzendeyro Infemo Cami.*
*Dijno Ojeno Cami.* *Abono Bongomo Cami.*
*Cangano Cami.*

Expulsion totale des Portugais.

Quoi qu'immediatement après ces ordres severes de l'Empereur les gouverneurs eussent l'œil à les faire executer à la rigueur & sans delai, les directeurs du commerce des Portugais viurent à bout avec beaucoup de peine de se mainteuir encore dans le pays pendant deux ans, abusez de l'esperance qu'ils avoient qu'ils pourroient obtenir la permission de demeurer dans l'Isle de Desima, & d'y continuer le commerce, qu'il leur étoit aussi facheux d'abandonner que leur propre vie. (Cette Isle, comme je lai dit plus haut, est dans le havre près de la ville, à laquelle elle communique par un pont. Elle fût élevée dans la mer par art, en l'année 1635. fermée de bonnes portes, entourée de Palissades & de corps de garde pour y enfermer les Portugais qui y étoient pour leur commerce, & les éloigner de toute communication avec les naturels du pays, les regardant comme des Jodos ou heretiques excommuniez.) Les Portugais se trouverent à la fin fort trompez, l'Empereur voulut s'en defaire entierement, & sur l'assurance qui lui fût donnée par la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, qu'elle auroit soin à l'avenir de fournir au pays toutes les marchandises que les Portugais y apportoient auparavant, l'Empereur les declara, eux, les Castillans, & tout ce qui leur appartenoit, ennemis de l'Empire; leur defendant très rigoureusement à l'avenir de porter au Japon les marchandises de leur pays, comme sont les draps, le cuir, la laine, les estoffes, & en general tout ce qui venoit de leur cru & de leurs manufactures, à la reserve des vins d'Espagne pour l'usage particulier de la cour. Ce fût de cette maniere, & pour les raisons que je viens de dire, que les Portugais perdirent leur commerce lucratif avec le Japon, & furent entierement chassez du pays avant la fin de l'année 1639.

Les Portugais, n'étant point decouragez par les duretez & par les pertes qu'ils avoient essuyées, ne voulurent point abandonner absolument toute esperance de continuer, ou de renouveller cette branche avantageuse de leur commerce. Ils resolurent de faire encore une tentative; & en l'année 1640. un an après leur expulsion totale, le gouvernement de Macao envoya deux Ambassadeurs à l'Empereur, avec une nombreuse suite composée en tout de soixante & treize personnes. Ces Ambassadeurs, dès qu'ils furent entrez au port de Nagasaki, furent arrêtez en execution des ordres de l'Empereur que j'ai rapporté ci dessus, & qui n'avoient point été revoquez; on mit aussi en prison toutes les personnes de leur suite: leur navire aussi fût confisqué, quoi qu'ils n'eussent point de marchandises à bord qui fissent voir qu'ils venoient dans l'intention de continuer le commerce. Sur l'avis qui fût envoyé à la cour de leur arrivée & de leur empriſonnement, l'Empereur, contre le droit des gens, les condamna tous à être decapitez, à la reserve de douze domestiques du dernier rang, qui furent renvoyez à Macao, pour porter à leurs compatriotes les nouvelles du malheureux succès de cette entreprise; avec la commission orgueilleuse & menaçante de l'Em-

l'Empereur, contenant en ſubſtance, que ſi le Roy de Portugal en perſonne, ſi le Dieu même des Chretiens, oſoit mettre le pied dans ſes états, il lui ſeroit la même reception. On ne ſait ce que devinrent enſuite ces douze hommes, car ils n'arriverent point à Macao. Il eſt fort vraiſemblable, que manquant d'habileté, & de pratique dans la conduite de leur navire, ils périrent en mer. Les malheureux qui furent éxecutez avoient chacun, ſelon la coutume du pays, ſon bourreau tout contre lui; de ſorte qu'au ſignal donné toutes ces têtes furent abbatues dans un inſtant.

Ce qui arriva à un navire Eſpagnol venu des Iſles Philippines.

J'ai trouvé dans un manuſcrit Japonnois, ecrit par un habitant de Nagaſaki qui vivoit en ce temps là, une Relation d'un autre evenement tragique qui arriva quelque temps avant cette execution à un grand navire Eſpagnol, venu des Iſles Philippines au Japon, & qui fût coulé à fond avec toutes les marchandiſes qui étoient à bord, & toutes les perſonnes, qui périrent dans le havre de Nagaſaki. J'ai voulu inſerer l'Hiſtoire de ce funeſte accident telle que je l'ai trouvée dans le manuſcrit dont je parle, ne doutant point qu'elle ne ſoit vraye, quoi qu'il n'en ſoit fait aucune mention dans le Journal des Hollandois qui avoient alors leur comptoir à Firando. La choſe arriva donc comme ceci.

Les Caſtillans, (c'eſt le nom que les Japonnois donnoient aux Eſpagnols en general) prirent une Jonque du Japon près de Manilhe, & la coulerent à fond avec tous les gens qui étoient à bord, croyant par ce moyen éteindre la memoire d'une action ſi barbare. Neanmoins, la choſe fut d'abord ſçue à la cour de l'Empereur du Japon. Environ un an après, un navire Eſpagnol à trois ponts, équippé aux Iſles Philippines pour le Japon, jetta l'ancre dans le havre de Nagaſaki; de quoi les gouverneurs de la ville informerent d'abord la cour. Sur cela, le Prince d'Arima reçut ordre de l'Empereur de mettre le feu à ce navire, & de faire perir dans les flammes les marchandiſes & l'equipage. Trois jours avant l'arrivée de cet ordre, les Eſpagnols furent avertis par quelques uns de leurs amis, & des perſonnes qui ne vouloient pas les voir perir, que la foudre étoit prête à crever ſur leur tête, & qu'ils ſe hâtaſſent d'eviter ce danger par une prompte fuite. Mais, l'avarice premierement, enſuite les vents contraires, les empecherent de ſuivre cet avis ſalutaire. Ils travaillerent ſeulement nuit & jour à charger leur navire d'or, d'argent, & de marchandiſes precieuſes du Japon, portant à leur vaiſſeau autant de richeſſes qu'il en pouvoit contenir; & enſuite ils ſe mirent en état de partir, ou de ſe defendre en cas qu'on vint les attaquer. Cependant, le Prince d'Arima, nommé pour mettre les ordres de l'Empereur à éxecution, arriva dans le port avec un grand nombre de bateaux chargez de Soldats. Le navire Eſpagnol fut inveſti d'abord; & le vent étant devenu contraire, il lui étoit impoſſible de s'ouvrir un chemin pour échapper à ſes ennemis. Les Eſpagnols ſe trouvant reduits à cette extremité prirent une reſolution unanime de vendre cherement leur vie; & les Japonnois éprouvérent qu'il n'etoit pas ſi aiſé qu'ils l'avoient cru de prendre & de bruler ce navire. Le Prince d'Arima fit de ſon côté tout ce qu'il pût, encourageant ſes Soldats par ſa preſence, & par les recompenſes qu'il leur promettoit, s'ils attaquoient ce navire avec vigueur; mais, voyant que perſonne ne vouloit s'expoſer le premier, il ſauta à bord du navire le premier, & fut ſuivi en même temps d'un ſi grand nombre de ſes Soldats, que le tillac en fut couvert. Sur cela, les Eſpagnols ſe retire-

rent ſous le pont, fermant les écoutilles ſur eux. Le Prince ſoupçonnant que cela n'etoit pas fait ſans deſſein, & craignant qnelque mauvais tour, retourna d'un ſaut à ſon batteau comme pour en tirer plus de Soldats, & un moment après les Eſpagnols mirent le feu à quelques barrils de poudre, qu'ils avoient mis ſous le tillac, qui le firent ſauter en l'air avec tous les Japonnois qui étoient deſſus. Ce premier coup étant parti, le Prince commanda des troupes fraiches pour aller à l'abordage une ſeconde ſois; ſur quoi les Eſpagnols s'etant retirez ſous le ſecond pont, le firent ſauter de la même maniere. Ils en firent autant du troiſieme, après que les Japonnois y eurent ſait une nouvelle attaque, les Eſpagnols s'etant tous mis à fond de cale. Par ces coups reperez le port ſe trouva couvert de Japonnois morts, bleſſez, & fracaſſez, avant qu'ils puſſent attaquer les Eſpagnols, qui ſe defendirent avec la derniere bravonre pendant quelques heures, ne voulant point ſe rendre, juſqu'à ce qu'ils furent tous tuez juſqu'au dernier. Cette attaque, où plus de 3000. Japonnois perdirent la vie, dura ſix heures. On trouva des threſors incroyables dans la ſuite à l'endroit où le navire ſut coulé à fond; & l'on aſſure, que l'on y pêcha plus de 3000. Caiſſes d'argent. Voilà ce que porte le manuſcrit de mon Auteur Japonnois: on me dit encore, qu'il y a peu d'années que des plongenrs avoient tiré de l'argent de ce même endroit.

Sentinelles au haut des montagnes.

Les Japonnois ayant enfin purgé le pays de Portugais, (à la reſerve de quelques religienx qui continuerent à ſe cacher deça & delà,) la cour de Jedo eut avis que les Portngais avoient été reçus favorablement à la Chine, & qu'ils avoient beaucoup de credit à la cour de l'Empereur de la Chine: cela obligea les Japonnois à ſe tenir ſur leurs gardes, c'eſt pour quoi on batit ſur le haut des montagnes des corps de garde ou des guerites pour donner le ſignal, dont quelques nnes ſubſiſtent encore; & l'on y mit des Soldats en faction pour avertir quand ils decouvriroient une flotte de dix vaiſſeaux d'Europe ou plus, faiſant voile du côté du Japon, ce qu'ils devoient faire en allumant des feux; & pour cet effet ils avoient toujours des matieres combuſtibles à portée. Ces feux étant apperçns & d'autres enſuite allumez au haut des montagnes de diſtance en diſtance, la cour de Jedo peut par ce moyen être informée de ce qui ſe paſſe, dans vingt quatre heures, & ainſi donner ſans perte de temps les ordres neceſſaires pour la defenſe du pays. Cela ſe fait avec d'autant plus de facilité, que dans les ſuites on établit de fort bons reglemens: ſi toſt que ces feux ſont allumez, chacun ſait le poſte qn'il doit occuper, & ce qu'il doit faire pour la defenſe de ſon pays.

## CHAPITRE V.

### *Du commerce des Hollandois au Japon en general.*

Premier établiſſement des Hollandois au Japon.

LEs Hollandois, attirez par les gains conſiderables que les Portugais faiſoient dans leur commerce au Japon, reſolurent peu après l'établiſſement de leur Compagnie des Indes Orientales, & dans l'enfance, pour ainſi dire, de leur navigation dans les Indes, au commencement à peu près

près du dix ſeptieme ſiecle, de faire des établiſſemens ſolides au Japon, & d'avoir un endroit marqué pour y recevoir les navires & les marchandiſes qu'ils avoient reſolu d'y envoyer tous les ans. Leur premiere demeure & Comptoir fut bati dans une petite Iſle, non loin de la ville de Firando, où il communiquoit par un pont. On leur fit un accueil d'autant plus favorable, qu'ils étoient les ennemis jurez des Portugais, dont la cour du Japon vouloit ſe debarraſſer, ayant reſolu de les faire ſortir du pays. Les Portugais, de leur côté, n'oublierent rien pour traverſer les établiſſements des Hollandois dès le commencement, & pour ſe rendre les maitres de tout le commerce. Dans ce deſſein, ils ſe ſervirent du credit qu'ils avoient encore conſervé auprès de pluſieurs grands de l'Empire; mais tous leurs efforts furent inutiles: l'Empereur Ijejas, qui après ſa mort fut appellé Gongen, accorda aux Hollandois en l'année 1611. la liberté du commerce dans toute l'etendue de ſes états, par un Gosjunim formel, ce qui ſignifie dans le ſens litteral une grande marque de Cinabre, & doit s'entendre des lettres patentes de l'Empereur ſignées par tous les Conſeillers d'Etat, & ſcellées du ſceau Imperial, de couleur rouge, d'où l'acte en entier a emprunté ſon nom. En vertu de ces lettres patentes, les Hollandois ont la permiſſion d'apporter, & de vendre leurs marchandiſes dans tous les états de l'Empereur. Ces lettres étoient accompagnées d'une recommandation à tous les ſujets de favoriſer & d'aſſiſter les Hollandois autant qu'il ſeroit en leur puiſſance, le tout exprimé en termes formels & très forts, & en caracteres de même, qui leur étoient fort avantageux. Après la mort d'Ijejas, les Hollandois s'addreſſerent à la cour, pour faire renouveller leur privilege: cette demarche imprudente étoit entierement contraire à la coutume des Japonnois, qui ont de très grands égards, & qui obſervent inviolablement les loix, & les engagemens faits par leurs ancêtres. La demande fût accordée à la verité, & leur privilege renouvellé à peu près dans les mêmes termes, mais en caracteres beaucoup moins favorables. Cependant, la proſperité des Portugais diminnoit de jour en jour, & tendoit fort vîte à ſa fin: les Hollandois de leur côté ne negligerent rien pour s'établir ſur leur ruine. Rien ne fût épargné, ni ſoins ni depences, pour gagner les bonnes graces de l'Empereur, de qui tout le bon ou mauvais ſuccez de leur commerce dependoit. On fit tout ce qu'on pût pour gagner les Conſeillers d'Etat, en particulier le Prince de Firando, & autres grands de l'Empire, qui avoient du credit à la cour, & qui pouvoient les ſervir ou leur porter prejudice. On acheta les raretez les plus exquiſes, pour les apporter à la cour tous les ans, & en faire des preſens. Les animaux les plus ſinguliers & les plus rares furent apportez des Royaumes les plus éloignez; de l'Europe, de la Perſe, & des Indes, pour tacher de ſatisfaire leur fantaiſie ridicule, ſur des animaux même ſi bizarres dans leur nature, couleur, & figure, qu'il n'y en eût peut-être jamais dans le monde, dont ils s'imaginoient pourtant de nous donner les deſſeins veritables pour nous mettre en état de les trouver. En un mot, les grands profits que les Hollandois ſe flattoient de faire dans une branche ſi conſiderable de leur Commerce des Indes Orientales, s'ils pouvoient tant faire que de conſerver leur credit, & les bonnes graces des Japonnois; ce grand interet, dis-je, les mit dans la neceſſité d'obeïr aveuglement à tous les ordres qui leur étoient donnez, quelque deraiſonnables qu'ils fuſſent. Cela paroîtra clairement par les éxemples que je vais rapporter. En l'année 1638. ils eurent ordre de l'Empereur de demolir leur Comptoir & Magaſin, qu'ils avoient bâti depuis peu de temps

dans l'Iſle de Firando, de le raſer au rez de chauſſée; & cela, d'une maniere auſſi bruſque, que s'ils euſſent été les plus grands ennemis de l'Empereur. Ce n'étoit pour aucune autre raiſon, que parce que c'étoit un bâtiment de pierre de taille, plus beau que les bâtimens ordinaires du pays, & à cauſe que l'on avoit gravé au frontiſpice l'année de la naiſſance de nôtre ſauveur. Cet ordre imprevu, tout deraiſonnable qu'il étoit, fût executé ſans donner aucun ſigne de mecontentement, même avec une ſatisfaction apparente. Peu de temps après, & la même année, la cour ne fit point de difficulté de les mettre à une épreuve bien plus rude, pour s'eclaircir s'ils avoient plus de reſpect pour les ordres de l'Empereur, que d'amour pour les perſonnes de leur religion. Voici ce que c'étoit. Environ 40--000. Chretiens, reduits à prendre un parti deſeſperé, par les cruautez inouies, & les ſupplices que pluſieurs milliers de leurs freres avoient deja ſoufferts, & dont ils avoient échapé avec peine, ſe ſouleverent & ſe retirerent dans une vieille forteresſe au voiſinage de Simabara, avec une ferme reſolution de deſendre leur vie juſqu'à l'extremité: ſur cela, les Hollandois, en qualité d'amis & d'alliez de l'Empereur, furent priez d'aſſiſter les Japonnois au ſiege de cette place, & à la deſtruction entiere des Chrêtiens qui étoient aſſiegez. Mr. Kockebecker, alors Directeur de la nation & du commerce à Firando, ayant reçu ſur cela les ordres de l'Empereur, fut ſans delai à bord du ſeul vaiſſeau Hollandois qui étoit à l'ancre dans le havre de Firando: (tous les autres vaiſſeaux avoient mis à la voile le jour precedent, apparemment ſur le ſoupçon qu'on éxigeroit deux le même ſervice, de la part de la cour.) Dans quinze jours de temps, il fit tirer contre la ville 426. coups de canon, tant du vaiſſeau qu'il montoit, que d'une batterie qu'on avoit élevée ſur le rivage, garnie de canons des Hollandois. Cette condeſcendance de leur part, & leur conduite durant le ſiege, ſatisfit entierement la cour; &, quoique les aſſiegez ne paruſſent pas portez pour cela à ſe rendre, les canonades qu'ils avoient eſſuyées avoient fort diminué leur nombre, & ruiné leurs forces. Mr. Kockebecker eut enfin la permiſſion de partir avec ſon vaiſſeau, après qu'on l'eut obligé d'en ceder ſix canons pour l'uſage des Japonnois, outre ceux qui étoient deja ſur le rivage, ſans qu'on eût égard que le navire ſe trouvoit ainſi ſans defence pour un voyage auſſi dangereux que l'étoit alors celui du Japon à Batavia. L'empreſſement plein de ſoumiſſion des Hollandois pour l'execution des ordres de l'Empereur à l'egard de la deſtruction totale du Chriſtianiſme dans ſes états, leur aſſura, il eſt vrai, leur établiſſement dans le pays, & la permiſſion d'y faire le commerce, malgré les deſſeins de la cour d'en exclure tous les étrangers ſans exception; mais, pluſieurs perſonnes de la cour & de l'Empire, diſtinguées par leur nobleſſe & leurs ſentimens, ne porterent pas un jugement fort favorable ſur leur conduite & ſur le credit qu'elle leur avoit acquis. Il leur parût contre la raiſon d'eſperer que les Hollandois ſeroient ſincerement fidelles à un monarque étranger qu'ils regardoient comme un payen, tandis qu'ils avoient montré tant d'empreſſement à ſeconder ſon deſſein de deſtruire des gens avec qui ils convenoient ſur les points fondamentaux de leur foy, comme les Japonnois en avoient été informez par les Religieux Portugais & ceux de Manilhe: tandis que ces mêmes Hollandois ſacrifioient à un interêt mondain ces pauvres gens qui ſuivoient la même religion de J. C., & qui entroient dans le ciel par la même porte; expreſſions dont les naturels du pays ſe ſervent, comme je l'ai ſouvent entendu quand la converſation eſt tombée ſur ce ſujet.

En-

Enfin, la conduite humble, complaiſante, & obligeante des Hollandois a ſi peu contribué à gagner la confiance, ou l'amitié d'une nation fiere & orgueilleuſe, comme eſt la Japonnoiſe, qu'au contraire ſa jalouſie & ſa defiance ſemblent s'être augmentées à proportion du nombre des preuves convaincantes de ſincerité & de fidelité que les Hollandois leur ont données; & plus ils ſembloient meriter de confiance, plus il a paru qu'on les a haïs & mepriſez. En l'année 1641. peu après l'expulſion totale des Portugais, les Hollandois reçurent des ordres de quitter leur ancien Comptoir de Firando, & de renoncer à la protection d'un Prince plein de bonté & d'indulgence, pour eſſuyer les rigueurs du gouvernement de Nagaſaki, & ſe confiner dans la petite Iſle que je ferois mieux de nommer priſon, que l'on avoit bâtie pour les Portugais, & où nous ſommes continuellement entourez de ſurveillans. L'avarice des Hollandois, & l'attrait de l'or du Japon, a eu tant de pouvoir ſur eux, que plûtot que d'abandonner un commerce ſi lucratif, ils ont ſouffert volontairement une priſon preſque perpetuelle; car c'eſt la pure verité, que l'on peut nommer ainſi nôtre demeure à Deſima: ils ont bien voulu eſſuyer pour cela une infinité de duretez de la part d'une nation étrangere & payenne; ſe relâcher dans la celebration du ſervice Divin, les dimanches & les fêtes ſolemnelles; s'abſtenir de faire des prieres, & de chanter des Pſeaumes en public; éviter le ſigne de la croix, & le nom de J. C., en preſence des naturels du pays, & en general toutes les marques exterieures de Chriſtianiſme; enfin, endurer patiemment, & baſſement, le procedé injurieux de ces orgueilleux infidelles, qui eſt la choſe du monde la plus choquante pour une ame bien née.

*Quid non mortalia pectora cogis auri ſacra fames!*

*Deteſtable ſoif de l'Or, à quoi ne reduis tu pas les cœurs des mortels!*

Pour continuer à donner une deſcription plus éxacte de la priſon des Hollandois au Japon, car encore un coup leur demeure & Comptoir à Nagaſaki meritent bien ce nom; l'endroit où les Hollandois demeurent s'appelle Deſima, c'eſt à dire l'Iſle avancée ou ſituée devant la ville: quelques fois les Japonnois l'appellent Deſimamatz, c'eſt à dire la rue de l'Iſle de devant, à cauſe qu'elle eſt comptée au nombre de rues de Nagaſaki, & ſujette aux mêmes reglemens. Elle n'eſt pas loin de la ville, & a été élevée par art dans la mer, qui eſt aux environs pleine de rochers & de ſable, & a peu de fond. Les fondemens à la hauteur d'une toiſe & demie ou de deux toiſes ſont de pierre de taille, & elle s'eleve environ une demie toiſe au deſſus de la pleine marée. Elle ne reſſemble pas mal à un éventail dont on auroit coupé le manche: c'eſt un quarré oblong, dont les deux grands côtez ſont des ſegmens de cercle; elle eſt jointe à la ville par un petit point de pierre de quelques pas de longueur, au bout duquel il y a un bon corps de garde, où des ſoldats ſont toujours en faction. Au côté ſeptentrional de l'Iſle ſont deux groſſes portes, qu'on nomme les portes de l'eau, que l'on n'ouvre jamais que pour charger & decharger nos vaiſſeaux en preſence d'un certain nombre de commiſſaires nommez par les gouverneurs. Toute l'Iſle eſt entourée de planches de ſapin mediocrement exhauſſées: elles ſont couvertes d'un petit toit, au haut duquel eſt planté un double rang de piques, à peu près comme ce qu'on appelle cheval de Friſe; le tout en general eſt foible & incapable de reſiſtance en cas de beſoin. A

Deſcription de Deſima.

quelques pas de l'Iſle, & dans l'eau, on a planté treize poteaux fort élevez, à une diſtance raiſonnable l'un de l'autre, avec de petites planches de bois au haut, où eſt ecrit en grands caracteres Japonnois l'ordre des gouverneurs, deſendant ſous des peines ſeveres à tous les batteaux & vaiſſeaux de paſſer les poteaux & d'approcher de l'Iſle. Devant le pont, du côté de la ville, il y a un endroit bâti de pierres de taille, où l'on affiche les ordonnances & édicts de l'Empereur, & les ordres des gouverneurs. On y voit continuellement deux ordres des gouverneurs, écrits ſur un pareil nombre de planches: un de ces ordres eſt au ſujet de la garde, & l'autre s'adreſſe aux officiers de rue de Deſima & à toutes les perſonnes qui y ont à faire, & qui ſont obligez d'y entrer & d'en ſortir. Outre cela, l'Ottona ou premier de la rue, pour faire voir ſa vigilance & le pouvoir dont il eſt revêtu, ſur tout dans le temps de la vente de nos marchandiſes, en fait afficher un autre de ſon chef de chaque côté du pont à l'entrée de notre Iſle, contenant les mêmes reglemens à peu près que ceux des gouverneurs. Je me propoſe d'expliquer tous ces differents ordres & proclamations dans un Chapitre exprez. (Voyez le 10. Chapitre de ce livre). On compte ordinairement que la ſurface de notre Iſle eſt égale à celle d'un ſtade, ayant 600. pieds de longueur & 240. de largeur. J'ai trouvé en la meſurant que ſa largeur eſt de 82. pas communs, & ſa plus grande longueur de 236. je dis la plus grande par ce qu'on verra par la figure que j'ai ici ajoutée que la longueur eſt moindre du coté de la ville, & plus grande du côté du havre. Une rue large coupe l'Iſle dans ſa longueur. On peut en faire le tour encore par un petit promenoir qui regne tout le long des planches de ſapin qui l'environnent. On peut fermer cette petite allée, s'il eſt neceſſaire. Les eaux des goutieres s'écoulent dans la mer par des tuyaux étroits & recourbez, faits ainſi à deſſein, de peur qu'on ne faſſe ſortir quelque choſe de l'Iſle en cachette, ce qu'on ſuppoſe qui ſeroit aiſé ſi les tuyaux etoient droits. Il n'y a que la rue qui coupe l'Iſle dans ſa longueur où il y ait des maiſons de chaque côté, ces maiſons & toute l'Iſle furent bâties aux depens de quelques habitans de Nagaſaki, à qui nous devons payer encore ou à leurs heritiers, en vertu du contract primitif, une rente annuelle de 6500. Sium ome prix qui excede le capital de ſa valeur réelle: toutes les maiſons ſont baties de bois, ſur tout de ſapin, ſont fort chetives d'ailleurs, & de vrais taudis. Elles ont deux étages, le plus bas ſert de magaſin, nous occupons le plus haut, & nous ſommes obligez de le meubler à nos deſpens, avec du papier de couleur, au lieu de tapiſſeries, ſelon la coutume du pays; de nous pourvoir de nattes pour couvrir le plancher, de portes & de ſerrures, ſi nous voulons mettre nos meubles & nos hardes en ſureté, & fermer nos chambres pendant la nuit. Les autres bâtimens qui ſont dans nôtre Iſle ſont trois corps de garde, un à chaque bout de l'Iſle, & l'autre au milieu; un endroit tout près de l'entrée où l'on tient tous les inſtrumens neceſſaires pour éteindre le feu, & des petits puis que l'on a creuſez pour en tirer de l'eau: on les ferme, avec des planches clouées, de ſorte qu'on puiſſe les decouvrir aiſement en cas de beſoin. Toute l'eau dont nous nous ſervons dans la cuiſine, & dans l'uſage ordinaire, vient de la riviere qui traverſe la ville: elle eſt portée par des tuyaux faits de Bambous, & ſe jette dans un reſervoir bâti dans l'Iſle. Cette proviſion d'eau eſt un article que nous payons à part. La compagnie des Indes fit bâtir à ſes deſpens, derriere la grande rue, une maiſon deſtinée à la vente de nos marchandiſes, & deux magaſins à l'epreuve du feu. Car les magaſins dont j'ai parlé, &

qui

qui ſont le premier étage de nos maiſons ſont expoſez à la pluye & au feu, & ne ſont guerre à couvert des voleurs. Une grande cuiſine; une maiſon pour les ſubdeleguez des gouverneurs qu'ils nomment pour la direction de nôtre commerce; une maiſon pour les interpretes dont on ſe ſert ſeulement dans le temps de nos ventes; une cuiſine & un jardin de plaiſance, un lavoir pour le linge, & autres choſes; quelques jardins particuliers & un bain. L'Ottona ou principal officier de la rue a auſſi une maiſon & jardin en ſon particulier. On a laiſſé une place vuide, où l'on éleve des boutiques qui ſont ſur pied tout le temps que nos navires ſont dans le port. Il y a auſſi un coin à l'écart pour y mettre les guenilles, les cordes, & les divers outils neceſſaires pour emballer les marchandiſes. Depuis peu on a éxecuté à mort au même endroit quelques perſonnes pour avoir fraudé la douane; & les gouverneurs en cette occaſion nous ont fait dire, que ſi nous n'y mettons ordre à l'avenir, on châtiera les Hollandois pour ce crime tout comme les naturels du pays. (*J'ai trouvé dans l'original manuſcrit de l'Auteur en Allemand des renvois à un plan, ou à une vue de l'Iſle comme je le croi; mais, ne l'ayant point trouvé parmi les deſſeins & ſes autres papiers, j'ai été obligé d'en ſupprimer ici les renvois. Cependant le lecteur eſt prié de conſulter le plan de Nagaſaki, Planche* XIX.)

C'eſt l'état preſent de la petite Iſle dans laquelle les Hollandois ont été confinez par les Japonnois; & de la façon dont les choſes vont, ils doivent s'en contenter n'y ayant point d'apparence que nous ſoyons mieux logez, & qu'une nation ſi jalouſe, & ſi ſoupçonneuſe, nous accorde plus de liberté à l'avenir. Lorſque nos navires jettent l'ancre dans le port, ce qu'ils font une fois l'année, & qu'ils ont été éxactement viſitez par les Japonnois qui prennent une liſte exacte de toutes les marchandiſes qui ſont à bord, nous avons la liberté de faire mettre les équipages à terre dans l'Iſle pour les faire rafraichir, & les y garder tout le temps que les vaiſſeaux ſont dans le port, qui eſt ordinairement de deux ou trois mois. Après leur depart le Directeur de nôtre commerce reſte dans l'Iſle avec un petit nombre de gens qu'il juge néceſſaires, ſix ou ſept par éxemple. Autrefois, lorſque nôtre commerce étoit plus étendu & plus libre, il en reſtoit rarement moins de vingt. De cette façon, il eſt aiſé de s'imaginer que les Japonnois n'ont aucune raiſon d'être dans l'inquietude, ou dans la crainte, ſur nôtre ſujet; y ayant chez eux ſi peu de nos gens, qui n'ont même ni armes ni munition (c'eſt la premiere choſe que les Japonnois mettent ſous bonne & ſur garde à l'arrivée de nos navires;) ils ne ſauroient ſe mettre dans la tête de faire aucune entrepriſe contre l'Empire. Pour ce qui eſt de frauder la douane, ils ont très bien prevenu ces ſortes d'entrepriſes de nôtre côté, en prenant un inventaire éxact de toutes nos marchandiſes & denrées, mais encore en les enfermant dans des endroits dont ils ont la clef, & où ils mettent leurs cachets. Le drap & les étoffes même que nous portons pour nôtre propre uſage doivent être donnez en garde à l'Ottona, juſqu'à ce qu'un de leurs propres tailleurs, à qui l'on fait prêter ferment, en coupe pour chacun de nous autant qu'il lui en faut pour un habit complet. Mais, ce qu'ils ont le moins à craindre de nôtre part, c'eſt le renverſement de leur doctrine Payenne, & de leur religion; ſi peu nous faiſons paroître dans nôtre conduite, & dans nos actions, les principes du Chriſtianiſme. Malgré tout ce que je viens de dire, on a nommé un ſi grand nombre de gardes, de

Compagnies, de Societez, avec une nombreuſe ſuite, à qui l'on fait prêter ſerment, jalonx & ſe defiant l'un de l'autre, pour veiller ſur nous & pour nous garder comme ſi nous étions les plus grands malfaiteurs du monde, des traitres, des eſpions, en un mot, la pire & la plus dangereuſe eſpece de gens; & pour me ſervir d'un terme Japonnois qui exprime beaucoup, comme ſi nous étions, comme je crois que nous ſommes en effect, des Fitozitz, c'eſt à dire oſtages de l'Empereur. Cela me conduit à donner une relation de ces diverſes gardes & troupes de ſurveillans ſous l'inſpection de qui nous vivons.

Garde de la Porte.

La premiere & principale de nos gardes, eſt le Monban ou garde de la porte; elle eſt à la porte qui mene à la ville, c'eſt le ſeul paſſage par où les gens & les marchandiſes puiſſent aller & venir. Elle eſt montée journellement par cinq perſonnes ſans compter leurs domeſtiques. Pendant tout le temps de la vente de nos marchandiſes, ils ne ſont jamais moins de dix, quelquefois douze & davantage, car en ce temps là leur nombre eſt fort incertain. Il y a dans le même temps deux hommes du Funaban ou de la garde des vaiſſeaux qui ſont dans le Port. Deux du Siuninſi ou des vedettes, un domeſtique du Ninban Toſij Jori, ou conſul qui preſide; & un domeſtique du Dïoſoſi ou commis du Maire, comme auſſi les principaux officiers du Sittomatz ou de la baſſe ville qui y ſont en faction. Un des deux derniers tient le journal de la garde, où l'on écrit ce qui ſe paſſe d'heure en heure, les perſonnes qui entrent ou qui ſortent, & ce qu'on porte dedans ou dehors de l'Iſle, le tout pour l'inſtruction des gouverneurs de la ville qui de temps en temps, au moins une fois le mois, ſe les font apporter pour les lire. On ne laiſſe rien paſſer ſans un ordre exprès des gouverneurs, ou une permiſſion donnée par l'Ottona, excepté ce qui eſt envoyé par les perſonnes nommées pour avoir ſoin de nous pourvoir de toutes les choſes neceſſaires & de toutes les marchandiſes non defendues. Pour plus de ſureté, il y a trois recherchenrs jurez que l'on ajoute à cette garde, un deſquels ſe tient toujours tout près de la porte pour éxaminer tous ceux qui entrent ou qui ſortent, & pour voir s'ils ont des marchandiſes de contrebande: perſonne n'eſt diſpenſé d'être fouillé, excepté les gouverneurs, leurs commis, ou commiſſaires, avec leur ſuite, comme auſſi nos interpretes ordinaires & leurs fils, j'entens ceux que l'on a mis en apprentiſſage du métier de leur peres. Pendant tout le temps que nos vaiſſeaux ſont dans le havre, quatre hommes de plus doivent être entretenus aux deſpens des habitans de la ville, qui les fourniſſent tour à tour, & quatre autres aux deſpens des marchands de ſoye: ceux-ci qui ont leur part de la peine en tirent auſſi le profit. Tant de gens de divers endroits, de toute ſorte de rang & de caractere, étant en faction pour la même garde, cela d'un côté oblige chacun de s'acquitter de ſa fonction de ſon mieux, & d'un autre cela met le gouvernement à couvert du ſoupçon qu'ils puiſſent faire aucune conſpiration, ou complotter quoi que ce ſoit. Il eſt certain qu'ils ne ſont pas nommez ſeulement pour veiller ſur nous & ſur les perſonnes qui traitent avec nous, & qui pour cela vont & viennent dans nôtre Iſle, mais auſſi pour ſe guetter l'un l'autre, & eſpier toutes leurs actions. Parmi les choſes qui ſont étalées ou attachées aux murailles du corps de garde, il y a des fers pour y mettre les criminels, des cordes pour les attacher, de gros bâtons pour les battre, & une eſpece d'inſtrument ſingulier dont on ſe ſert pour attraper les voleurs, & les de-

deſerteurs, & que l'on porte ordinairement aux executions qui ſe font publiquement.

La ſeconde garde ou plûtot guet eſt le Mawariban ou ronde: elle eſt compoſée de ſix des plus pauvres habitans de Nagaſaki, ou gens de travail. Ils ont leurs guerites dans la petite étendue de notre Iſle, d'où ils vont & viennent l'un vers l'autre pendant toute la nuit, dont ils marquent les heures en même temps qu'ils ſont paroitre leur vigilance, ſelon la coutume du pays, en battant deux rouleaux de bois l'un contre l'autre. Leur employ eſt de guetter les vouleurs, les accidens du feu, & le reſte: Ils ſont relevez tous les mois. Tontes les rues de Nagaſaki fourniſſent leur nombre tour à tour. Pendant le temps de la vente de nos marchandiſes, l'Ottona ou chef de nôtre rue, nos hôtes, & les Officiers de nôtre threſorerie, font auſſi la ronde, comme reſponſables de tout ce qui peut arriver, ou y envoyent leurs domeſtiques les plus affidez. Mawariban, ou ronde.

Tout le temps que dure nôtre vente, on fait une autre garde particuliere, pour prevenir les accidens du feu, ceux qui y ſont en faction ſont nôtre Ottona, ſes commis, nos hôtes, les officiers de nôtre threſorerie & les cuiſiniers: à leur premiere ronde, ils frappent à toutes les portes, pour s'informer ſi quelque Japonnois ne s'eſt point caché dans la maiſon, & pour recommander aux habitans de prendre garde au feu. L'Ottona doit être preſent lui même au moins une fois dans la nuit; & alors ſelon la coutume du pays on porte après lui un bâton à feu avec des anneaux de fer que l'on ſecouë pour faire du bruit: c'eſt la marque de ſon authorité Les Hollandois ſont une autre ronde de leur chef dans l'Iſle pendant toute la nuit, pour prendre garde que leurs maitres ne ſoient point derobez par leurs gardes Japonnois. Garde ſurnumeraire pendant le temps de la vente.

Outre toutes ces differentes gardes dont je viens de parler, il y en a quelques autres deſtinées pour l'inſpection generale ſur tous les étrangers, ſavoir les Hollandois, de même que les Chinois, & toutes les nations orientales qui trafiquent au Japon ſous leur nom. La principale eſt le Funaban ou garde des navires & du port, elle fait la ronde dans le havre la nuit, mais principalement autour de l'Iſle. Je ne m'etendrai pas davantage ſur ces gardes dont j'ai deja donné nne relation dans le troiſieme Chapitre de ce Livre. Je vai parler de nos officiers, je veux dire de ces perſonnes qui ſont employées au gonvernement de notre Iſle, & du Commerce que nous y faiſons; ſoit qu'ils ſoient nommez par les gouverneurs de la ville, ſoit que nous les engagions à nôtre ſervice. Ils ſont tous payez de l'argent que l'on retient annuellement ſur le prix de nos marchandiſes. Qnoique tous ces gens là ne s'entretiennent eux & leurs familles que de ce qu'ils gagnent à nôtre ſervice, on juge aiſément par leur conduite qu'ils ſont nos énnemis jurez, attentifs à nous rendre tous les mauvais offices qu'ils peuvent, & d'autant plus à craindre qu'ils cachent leur haine & leur averſion ſous une apparence ſpecieuſe d'amitié, de complaiſance, & de bonne volonté. Funaban; garde des navires ou du port. Officiers de l'Iſle.

Le principal de nos officiers, & que je dois nommer le premier, eſt Joſij-kawa Gibujemon notre Ottona d'à preſent. Outre le Commandement qu'il a ſur une des rues de la ville, on lui a confié celui de nôtre Iſle de Deſima. Son rang eſt immediatement après celui de nôtre premier interprete, preſident de toute la Compagnie des interpretes, qui ne ſont point ſous la dependance de l'Ottona. Voici l'emploi de l'Ottona: il doit veiller à tont ce qui nous regarde, notre Iſle, & ſon gouvernement. Il a l'inſpection de no- L'Ottona.

tre Commerce, & de la vente annuelle de nos marchandiſes, aſſiſté de la Compagnie des interpretes. Il tient une liſte particuliere de celles de nos marchandiſes qui appartiennent à des particuliers, il les a en ſa garde, & donne les ordres ſur leur uſage & ſur leur vente. Il a ſoin que nos rues, maiſons, & autres batimens, ſoient tenus en bon état, & qu'on y faſſe les reparations neceſſaires, & autant que cela depend de lui, qu'elles ſoient à couvert des voleurs, du feu, & des autres accidents; il eſt le protecteur de nos domeſtiques, cuiſiniers, chefs de cuiſine ou gens de travail, & de toutes les perſonnes qui ſont ſous ſa juriſdiction. Il eſt l'arbitre des differents qui s'élevent entre eux, il les met en poſſeſſion de leurs emplois, reçoit leurs Sermens, & les congedie quand bon lui ſemble. Il expedie les paſſeports, & les billets d'entrée pour Deſima, perſonne n'ayant la permiſſion d'y entrer ſans cela. Il eſt obligé par ſa charge, & par le ſerment qu'il preſte au gouvernement, de veiller ſur nous éxactement, d'examiner la conduite, & le genre de vie, non ſeulement de nos domeſtiques & de nos officiers, mais encore la nôtre, & de nous faire obſerver à la rigueur les ordres de l'Empereur. Il ne nous en donne de ſon chef, qu'avec beaucoup de precaution, il ſait bien que nous ne voudrions pas reconnoitre ſa ſeule authorité. Cependant, il a un ſi grand pouvoir ſur nous, que ſi quelqu'un de nous commet un crime conſiderable ou temoigne à l'Ottona le moindre mepris pour les ordres de l'Empereur, l'Ottona peut l'arreſter & le mettre aux fers; dequoi nous avons pluſieurs exemples, preſque tous les jours. Nôtre preſent Ottona s'eſt acquis d'un côté un credit conſiderable auprès du gouvernement, à cauſe de ſa ſevérité dans l'execution de ſa charge, mais ſur tout pour nous avoir trahis nous & les interets de notre Commerce; ce qui nous le rend auſſi odieux, qu'il eſt aimé des gouverneurs. Je n'entreprendrai point d'examiner les raiſons qu'il peut alleguer pour juſtifier ſa conduite dans cette affaire, quoi que je ſache de bonne part qu'il en a de fort bonnes. Je dois lui rendre juſtice, & reconnoitre qu'il fait voir beaucoup de prudence dans ſa condnite. Il n'eſt ni avare ni menteur; il fuit l'ignorance, & les plaiſirs groſſiers: Il eſt très verſé dans la doctrine Morale de Kooſi (*Confutius*,) dans l'hiſtoire, les loix, & la religion de ſon pays; de ſorte qu'on la prié d'ecrire l'Hiſtoire de la Province de Fiſen. Il a les officiers ſuivants ſous lui, pour l'execution de ſa charge d'Ottona; un Nitzi Joſi ou meſſager, dont l'emploi eſt d'examiner ſi les ſerrures des portes de l'eau ſont en bon état, de même que nos magaſins, & autres édifices, & d'informer ſon maitre des reparations neceſſaires; pluſieurs Fiſia ou commis chargez de faire les liſtes de tous les meubles, & marchandiſes appartenant aux particuliers dont on peut ſe defaire, d'y appoſer le ſceau au nom de l'Ottona, & de les mettre ſous ſure garde: pour ne pas parler à preſent de pluſieurs autres officiers inferieurs, qui ſont prêts en tout temps à mettre ſes ordres à execution. L'Ottona à les mêmes gages de la Compagnie Hollandoiſe des Indes que le premier interprete, & la même portion de l'argent qne l'on retient par ordre dn gouvernement ſur le prix de nos marchandiſes entre pluſieurs autres émolnments, par exemple ſes appointements d'Ottona d'nne autre rue de la ville; pluſieurs preſens & gratifications qui lui ſont faits par les proprietaires de nôtre Iſle, & une portion conſiderable des loyers que nous en payons. Car il a déja acquis environ un tiers de nos maiſons. Ses plus grands profits viennent des marchandiſes des Hollandois, qn'il achete à bon marché ſous des noms emprnntez, & qu'il vent enſuite fort au deſſus du prix d'emplette.

Après

Aprés l'Ottona viennent les Deſima Tſijoonin, c'eſt à dire vint quatre proprietaires de nôtre Iſle. Ils nous rendent rarement viſite, excepte dans le temps de la vente, qu'ils paroiſſent journellement pour éxaminer l'état de nos maiſons, pour être preſens, & aider à faire une liſte de nos marchandiſes, meubles, denrées, & autres choſes; & plus encore pour avoir l'œil ſur nous qui ſommes leurs locataires, & pour examiner nôtre conduite, étant ſelon les loix & les coutumes du pays reſponſables de toutes nos actions, & en cas d'accident, ou de malverſation, condamnez à ſupporter leur part de la perte, ou du châtiment. Proprietaires de Deſima.

La principale & la plus nombreuſe Compagnie ou corps d'officiers de nôtre Iſle eſt celui des Hollanda Tsjuunſi ou interpretes Hollandois, corps fort conſiderable contenant cent cinquante perſonnes ou environ. Pendant mon ſejour au Japon leur nombre n'étoit pas complet, & ils n'étoient pas plus de 123. Le gouvernement a eu ſoin d'avoir un grand nombre d'interpretes, afin de nous rendre inutile la connoiſſance de la langue du pays, & par ce moyen nous tenir, autant qu'il eſt en leur pouvoir, dans l'ignorance de ſon état preſent, de ſes forces, des mœurs & coutumes des habitans, des loix, du commerce, de l'Hiſtoire, & des autres choſes dignes de la curioſité, & des recherches des étrangers. Autrefois, les Interpretes n'étoient pas en ſi grand nombre, on a cru qu'il étoit à propos de l'augmenter pour deux raiſons principales: la premiere, afin qu'un nombre conſiderable d'habitans de Nagaſaki fuſſent ainſi en état de gagner honnêtement leur vie; la ſeconde, afin que nous fuſſions épiez avec plus de rigueur à proportion du nombre de nos ſurveillans dans le temps de nos ventes. Une relation plus complete de ce corps d'interpretes ſeroit ici un article trop long, ſi je m'y étendois d'avantage; je le renvoye au Chapitre ſuivant. Je ne donnerai point pour la même raiſon un compte de ce qui regarde les Deſima Fiſia ou Secretaires de l'Iſle, qui ſont les commis des Deſima Tſietzi ou inſpecteurs de nos Portefais & gens de travail à la journée; des Cannabana Kama ou des directeurs & autres officiers de nôtre threſorerie. Toutes ces differentes charges, & compagnies, ayant un rapport plus particulier à nôtre trafic & commerce, ſeront le ſujet du Chapitre ſuivant. Compagnie des Interpretes.

Après les differens corps & les offices dont je viens de parler, on doit remarquer celui de Kaimono Tskai ou comme ils l'appellent autrement d'un mot demi Portugais Compranakama, comme qui diroit commiſſaires pour les vivres: il eſt compoſé à preſent d'environ dix ſept chefs de famille de Nagaſaki avec leurs familles. Leur emploi eſt de fournir à nôtre Iſle des vivres, de la boiſſon, des meubles, & de tout ce dont nous avons beſoin & que nous avons la permiſſion d'acheter de cette eſpece. Il n'y a que les membres de cette Compagnie, à qui il ſoit permis de nous vendre des denrées ou des meubles; & ils nous font payer tout ſi cher, qu'il nous en conte au double & au triple de ce qu'on en donne au marché. Ils ont ſoin auſſi de fournir des filles de joye à ceux de nos gens qui en demandent; & comme nos matelots n'ont pas communément le don de continence, ils n'ont pas honte de deſpenſer cinq Richedales pour une nuit, & cela avec des filles qu'un habitant de Nagaſaki pourroit avoir pour deux ou trois Maas, n'étant pas des meilleures ni des plus belles: le maquereau n'a pas pour lui plus d'un Siumome, qui eſt à peu près un tiers de l'argent, le reſte eſt mis dans la caiſſe de leur compagnie pour leur uſage particulier; Commiſſaires des vivres.

& comme ils le pretendent pour louër des domeſtiques propres à conduire les donzelles dans nôtre Iſle.

Officiers de Cuiſine. Après cela viennent les Daidokoro Nomono, c'eſt à dire les officiers de Cuiſine. Cette Compagnie eſt de trois Cuiſiniers qui ſervent par tour chacun un mois, leurs appointements ſont de vingt quatre Sinmome chacun: de deux valets de Cuiſine: un ou deux apprentis, qui ſont ordinairement les fils des Cuiſiniers & ſucceſſeurs de l'employ de leur pere, quand le temps eſt venu; enfin de quelques porteurs d'eau, ils ſont quelque fois aidez par les domeſtiques des Commiſſaires des vivres. C'eſt la raiſon qui fait que la table nous coute ſi cher, car la plus grande partie de l'année, ſi l'on en excepte le temps des ventes, il y a plus de Cuiſiniers pour nous appreter les viandes qu'il n'y a de gens à table. Mais nous ſommes obligez, par les ordres rigoureux des gouvernenrs de la ville, de ne point diminuer le nombre de ces ſortes de domeſtiques, & de ne nous rien faire appreter par nos gens. On leur donnoit autres fois, ſavoir au chef de cuiſine ſix Thails, au ſecond Cuiſinier quatre, au troiſieme trois, chaque mois. Mais depuis l'année 1674. nous avons été obligez par ordre des gouvernenrs de donner chaque année, au premier 150. Thails, 130. au ſecond, & 100. au troiſieme; ce qui eſt plus que le donble des gages d'antres fois. Il y a encore d'autres perſonnes qui de temps en temps rendent quelque ſervice pour la Cuiſine, comme ſont un Jardinier, & un homme pour garder nôtre betail, (le troupeau en eſt fort petit, & nous n'en tirons pas un grand avantage; on empoiſonne les mâles ſecretement, ou on leur caſſe les Jambes dans la nuit, pour les empecher de trop multiplier, ce qui ſeroit au deſavantage des commiſſaires des vivres:) il y a encore quelques antres bas domeſtiques dont l'emploi eſt recherché par les petites gens de Nagaſaki, comme de petits émolumens où chacun eſt bien aiſe d'avoir ſa part à ſon tour. Ces ſortes de domeſtiques ſont relevez chaque mois par d'autres qui nons ſont envoyez de chaque rue de la ville. Mais la principale raiſon pourquoi on les releve ſi ſouvent, c'eſt qu'on craint qu'un trop long ſejour avec nous ne les familiariſe trop, & ne les rende trop favorables à nos interets.

Valets des Hollandois. Les Hollandois par grace ſpeciale peuvent avoir de jeunes garçons pour les ſervir pendant le jour; ils ſont enregiſtrez dans le livre de l'Ottona en qualité de Meſſagers. Ce ſont ordinairement des fils d'interpretes du dernier rang, & d'autres officiers de nôtre Iſle, qui ayant cette commodité d'apprendre le Hollandois ſe diſpoſent avec le temps à ſucceder à l'emploi de leurs peres. Cependant, on a ſoin d'empecher qu'ils ſoient à notre ſervice, excepté pendant le temps qu'ils ſont trop jeunes pour connoitre l'état, & les interets de leur pays; ou bien autant de temps qu'il plait à l'Ottona de leur en accorder la permiſſion; mais jamais ſans nne caution ſuffiſante donnée ſous ferment par un bon bourgeois de Nagaſaki, qui ſe rend reſponſable de leur conduite. Pour rendre juſtice à ces jeunes garçons, on doit avouër qu'ils ont plus de promptitnde à obeir à ce qn'on leur commande, & plus de fidelité à garder ce qu'on leur confie, que l'on n'en trouve ordinairement parmi les autres nations.

Artiſans. Enfin, il y a auſſi des artiſans & ouvriers de diverſes Compagnies à Nagaſaki qui ont la permiſſion de venir dans nôtre Iſle, lorsqu'ils ſont mandez, pourvu qu'ils ayent la permiſſion du gouverneur, qu'il faut obtenir chaque fois qu'on a beſoin d'eux. Ils partagent leurs profits avec les autres mem-

membres de leur Compagnie ; & outre cela, pour s'entretenir dans les bonnes graces de l'Ottona & de nos interpretes qui ſont les principaux Economes de nos affaires, ils leur ſont un preſent tous les ans.

Ce ſont là, & les divers officiers qui ont de l'Emploi dans nôtre Iſle, & à qui ſur ce pied on permet de venir & de converſer avec nous, toujours avec quelque pretexte plauſible, mais ſans qu'on puiſſe en aucune façon attendre d'eux une amitié ſincere ; de la bonne intelligence, & de la familiarité. Car avant qu'ils ſoient receus à nôtre ſervice, ils doivent s'obliger par un ſerment ſolemnel de nous refuſer toute ſorte de communication, de confiance, ou d'amitié, enfin tout ce qui pourroit tendre en aucune façon à favoriſer nos interets. Ils doivent renouveller ſouvent cet engagement, tout le temps qu'ils ſont à nôtre ſervice.

Serment.

Ce ſerment tel qu'il eſt prêté, à Nagaſaki & dans tout l'Empire, eſt une obligation ſolemnelle de faire telle ou telle choſe ſelon la forme preſcrite contenue dans les loix, & les ſtatuts de l'Empire. La perſonne, qui prête ce ſerment, atteſte les Dieux ſupremes des cieux, ſe ſoumet à leur vengeance & à celle des principaux magiſtrats du pays, lui, ſa famille, ſes domeſtiques, ſes amis, & ſes proches parens, en cas qu'il n'execute pas ſincerement & fidelement tous les articles & chacun en particulier qui lui ſont lus & ſpecifiez : après qu'il a prêté le ſerment qu'il doit ſigner avec ces articles, & les ſceller de ſon cachet trempé dans l'encre noire, où il verſe quelques goutes de ſon ſang, qu'il tire en piquant un de ſes doigts derriere l'ongle. Ce ſerment, quelque terrible & liant qu'il paroiſſe ne retiendroit gueres cette nation, n'etoit le chatiment rigoureux que le magiſtrat civil ordonne contre la moindre contrevention : c'eſt un crime que l'on ne ſauroit expier qu'en verſant tout le ſang avec lequel on a confirmé le ſerment.

Articles du Serment.

Les articles du ſerment ſolemnel que l'on ſigne different en nombre & en poids, ſelon la perſonne qui prête le ſerment, la nature de la charge, & du pouvoir dont il eſt revetu. Pour la plupart, ils ſont diviſez en trois eſpeces. Les premiers & les plus importans, dont l'infraction eſt auſſi la plus rigoureuſement punie, doivent être jurez & ſignez par l'Ottona, le premier interprete, ſon commis, & ſes apprentis, comme heritiers preſomptifs de ſon emploi. Leur ſerment eſt renouvellé ſeulement à l'arrivée d'un nouveau gouverneur, qui le leur fait prêter en perſonne & dans ſon propre palais ; non pas en leur faiſant repeter les paroles du ſerment qu'il leur recite, ou lever trois de leurs doigts, ou mettre la main ſur quelque livre ſacré, comme c'eſt la coutume des pays de l'Europe, mais en leur faiſant ſigner les articles qu'on leur lit, avec leurs Cachets & leur ſang, de la façon que je l'ai rapporté. Les articles de la ſeconde eſpece, qui ſont de moindre poids, & d'une moindre conſequence, ſont ſignez & jurez de la même maniere par le gros de nos interprêtes, de nos Cuiſiniers, les officiers de notre Treſor, les Secretaires & commis de notre Iſle, les Maitres Kuli ou inſpecteurs de nos travailleurs, & les Commiſſaires de nos vivres. L'Ottona, & le premier interprête, reçoivent ce ſerment dans le temple d'Anſenſi de la ſecte du Ten Dai, qui eſt l'endroit ordinaire de leurs aſſemblées. Les articles de la troiſieme eſpece, & de la moindre importance ſont jurez par tous nos valets, & officiers inferieurs ; par les jeunes gens à qui l'on permet de nous ſervir, les travailleurs & les artiſans qui ont quelque choſe à faire avec nous, & qui pretent le ſerment devant l'Ottona & dans ſa propre maiſon. Ce dernier ſerment prêté par des per-

fonnes de peu de cooſideration, on fort jeunes, ne ſuffit pas pour s'aſſurer d'eux; c'eſt pourquoi chacun eſt obligé de trouver un honoête bourgeois dans la ville qui vueille être caution de leur bon comportement, & reſponſable de leurs malverſations. Les Commiſſaires des vivres, étant auſſi reſponſables de la conduite des domeſtiques attachez à leur charge, leur font prêter un ſerment en particulier qu'ils leur font ſigner noo ſeulement avec leur cachet mais auſſi avec leur ſang.

Repetition du ſerment.

Le Magiſtrat jaloux & ſoupçonneux, non content de recevoir le ſerment de nos officiers, & de nos domeſtiques du ſecond & du troiſieme rang une fois l'année, le leur fait repeter au moins deux fois; la premiere vers le commencement de l'anoée, dans le temps qu'ils font leor acte ſolemnel d'abjuratioo, qui eſt de fouler aux pieds l'image de nôtre Sauveur attaché à la croix, celle de la Vierge Marie, & des autres Saints; ce qui eſt la preuve publique & inconteſtable qu'ils renoncent à jamais à la religion Chretienne. On le leur fait prêter encore une ſeconde fois à l'arrivée de nos vaiſſeaux dans le havre, & cela dans le deſſein de leur rappeller la memoire des liens ſolemnels qui les attachent, & pour renouveller leur haine contre nous. Les gens, qui doiveot nous accompagner dans nôtre voyage à la Cour, doivent immediatement avant leur depart prêter un troiſieme ſerment, par lequel ils s'engagent en la forme ſolemnelle que j'ai dite, qo'ils auront l'œil ſur nous, & tiendront la main à ooos faire obſerver une bonne conduite pendant tout le voyage; qo'ils ne nous donneront aucune marque d'amitié, & qu'ils n'entreront en aucune ſorte de familiarité avec nous.

Outre tous les articles ci-deſſus rapportez que l'on eſt obligé de jurer, il y a des ordres particuliers donnez par l'Ottona : il les fait publier, & afficher en divers endroits de notre Iſle. Leur but principal eſt d'inſtruire ceux à qui l'on permet de communiquer avec nous de la maniere dont ils doivent ſe comporter tant par rapport à nos perſonnes, que dans nos affaires pendaot tout le ſejour qu'il leur eſt permis de faire à Deſima. Il y a cinq de ces ordonnances attachées dans le temps de notre vente à l'entrée de la maiſon de l'Ottona, où il ſe tient pendant l'été. Le principal article de l'ordonoance regarde la viſite de nos marchandiſes, tant de celles que nous portons au pays, que de celles que nous en tranſportons. Les viſiteurs nommez reçoivent de l'Ottona les inſtruétions neceſſaires, & une liſte de toutes les marchaodiſes de cootrebande, ſur quoi ils doivent ſe regler. Une proclamation des gouverneurs, par rapport à la conduite des perſonnes qui ont la permiſſion d'aller & de venir dans nôtre Iſle, eſt encore affichée à tous les coins de nos rues. Les ordonnances, qui regardent les reglemeos & l'adminiſtratioo de notre threſor, ſont attachées au bureau, & celles qui regardent la conduite de nos interpretes ſont attachées dans la maiſon où ils s'aſſemblent.

Les Marchands.

Outre les perſonnes qui ont prêté ſerment pour les differens emplois qui regardent l'économie de nôtre Iſle, & de nôtre commerce, il y en a d'autres qui ont la permiſſion de venir vers nous, mais c'eſt ſeulement peodant le temps de notre vente, & à des jours marquez. De ce nombre ſont les marchands qui viennent pour acheter les marchandiſes que nous avons apportées, & les vendeurs de cuivre, ou leurs facteurs & commis, qui vieonent principalement de Miaco, & des autres endroits de l'Empire. Lorſque notre vente eſt ſur la fin, ils expoſent en vente, dans un endroit particulier deſtiné à cet uſage, des ouvrages de l'art, comme de

la

la vaiſſelle verniſſée, diverſes choſes faites de cuivre que les Japonnois travaillent avec une delicateſſe extraordinaire, & autres marchandiſes du pays. Aucune de ces perſonnes que je viens de dire n'a la permiſſion de paſſer par les portes de notre Iſle, ſans être fouillé, & ſans montrer un paſſeport, ce qu'ils font ordinairement à leur ſortie. Cependant les commiſſaires ou ſubdeleguez des gouverneurs qui ſont porter une pique devant eux comme une marque de leur authorité, & ceux de leur ſuite qui portent deux eſpées, ſont diſpenſez de cette recherche; comme ſont auſſi l'Ottona, huit de nos premiers interpretes, & leurs fils, ou apprentis, qui ont le privilege d'apprendre nôtre langue pour ſe rendre capables de leur ſucceder. Cette faveur ſinguliere leur eſt accordée, premierement en qualité d'inſpecteurs nommez pour veiller ſur nôtre conduite, & enſuite par ce qu'ils ſont nos ennemis declarez, autant en vertu du ſerment qu'ils ont preté, que pour leur propre interet.

Le Paſſeport eſt une petite Planche de trois pouces de long & de deux pouces de large: d'un côté eſt le nom de famille de l'Ottona, de la rue où demeure celui à qui on l'a éxpedié, le temps qu'on peut s'en ſervir, & le nom du Porteur, avec le ſceau de l'Ottona en encre noire deſſus. Au revers eſt l'impreſſion de la grande marque de nôtre Ottona, faite avec un fer chaud, avec ſon titre d'Ottona de Deſima ajouté à la marque. Lorſque l'on attend la venue de nos navires au port, notre Ottona envoye un nombre ſuffiſant de planches ainſi marquées à tous les Ottona de la ville, pour l'uſage des habitans de leurs rues, ou des étrangers qui s'y rendent à loccaſion de notre commerce de tous les endroits de l'Empire. Forme du Paſſeport.

Les ordres du gouvernement du Japon aux Hollandois ſont lus en partie au directeur de notre commerce, dans le palais de l'Empereur à Jedo, en preſence de quelques uns des conſeillers d'état; en partie ils nous ſont communiquez par les gouverneurs de Nagaſaki, en perſonne, ou par l'entremiſe de leur Bugjo, & de nos interpretes. Lorſque nos navires ſont arrivez, nos interpretes ont grand ſoin de nous recommander l'obſervation de ces ordres, qui tendent ſur tout à prevenir la contrebande de quelque marchandiſe que ce ſoit, & leur marquent par exprès pour l'inſtruction des nouveaux venus d'eviter de donner aucune marque exterieure de Chriſtianiſme en preſence des naturels du pays, & de vivre en bonne intelligence avec nos officiers, nos domeſtiques, & les autres habitans de Nagaſaki. Il n'eſt pas neceſſaire d'ailleurs qu'ils nous recommandent la ſageſſe, & la retenue: Il y a tant de gardes & de ſurveillans dans tous les coins de notre Iſle, que cela paroit plus que ſuffiſant pour nous ôter tous les moyens d'être debauchez & libertins. Ordres des Japonnois aux Hollandois.

C'eſt ainſi que nous paſſons toute l'année, avec preſque auſſi peu de liberté, que des priſonniers, renfermez dans nôtre Iſle ſous l'inſpection perpetuelle de nos gardes. Il eſt vrai qu'on nous permet de temps en temps d'en ſortir, & nous ne devons pas nous flatter que ce ſoit de leur part un effect de leur bonne volonté, & de leur amitié pour nous. On ne nous accorde jamais cette permiſſion, que ce ne ſoit pour rendre nos reſpects à quelques grands, ou pour d'autres affaires neceſſaires de notre coté, & avantageuſes de l'autre pour les gens du pays; notre ſortie en ces occaſions ne nous donne pas une plus grande liberté que celle dont nous jouiſſons dans l'Iſle: cela eſt evident par le nombre de gardes & d'inſpecteurs, qui ne nous quittent point non plus que ſi nous étions des traitres, & des ennemis de l'Empire; cela paroit encore par le detail des Plaiſirs permis aux Hollandois.

occaſions qui nous obligent de ſortir de l'Iſle, & que je vais rapporter.

Voyage à la cour. Après le depart de nos vaiſſeaux, le directeur de notre Commerce, ou reſident de la Compagnie des Indes Orientales, part avec une nombreuſe ſuite pour aller à la cour rendre ſes reſpects à l'Empereur, & lui faire les preſens accoutumez, chaque année. Ce voyage à la cour doit être fait, non ſeulement par les Hollandois, mais même par tous les Princes & Seigneurs de l'Empire en qualité de vaſſaux de l'Empereur; & notre propre Ambaſſade eſt regardée à la cour comme un hommage rendu par la nation Hollandoiſe à l'Empereur du Japon comme à ſon ſouverain. C'eſt pour cela, qu'avant que nos Ambaſſadeurs partent de la cour de Jedo, on leur lit pluſieurs ordres & reglemens touchant notre conduite dans le pays, & que dans la converſation ordinaire on nous appelle ſouvent Fitozitz, c'eſt à dire oſtages, ſous-entendant de la nation Hollandoiſe. Pendant le voyage même on ne nous donne pas plus de liberté que des priſonniers en pourroient raiſonnablement demander: on ne nous permet de parler à perſonne, pas même, ſans une permiſſion ſpeciale, aux domeſtiques & ſerviteurs des hotelleries où nous logeons. Quand nous arrivons dans une hotellerie, on nous mene ſans perdre temps au haut de la maiſon ſi cela ſe peut, ſinon dans les appartemens de derriere qui n'ont de vue que ſur la cour; & pour mieux s'aſſurer de nous, & nous oter toute envie de nous echaper, la cour eſt d'abord fermée avec des eloux. Notre ſuite pour nous garder, nous accompagner, & nous ſervir pendant notre voyage eſt compoſée d'interprêtes & de cuiſiniers de notre Iſle dont j'ai parlé ci-deſſus, & outre cela d'un bon nombre de Soldats, d'archers, de ſerviteurs, de porte faix, de gens pour ſoigner nos chevaux & notre bagage porté par des chevaux; tous ces gens là, quelque inutiles qu'ils ſoient, doivent être entretenus aux deſpens de la Compagnie des Indes.

Viſites aux gouverneurs. Avant nôtre depart pour Jedo, & après nôtre retour de la cour, notre Capitaine, comme il eſt appellé par les Japonnois, ou directeur de notre Comptoir, accompagné d'un homme de ſa ſuite, doit faire une viſite aux gouverneurs de Nagaſaki, dans leur palais, pour les remercier de leurs bonnes graces, & leur demander la continuation de leur protection. Cette viſite même ne peut ſe faire ſans une ſuite nombreuſe de gardes, de Soldats, & d'archers, qui portent des cordes dans leurs poches. L'Ottona, quelques uns de nos premiers interprêtes, & une partie de nos domeſtiques, ſont auſſi de la ſuite. Toute la troupe eſt ſouvent obligée d'attendre long tems au Genquaban, ou grand corps de garde, avant qu'on ſoit admis à l'audience.

Le directeur de notre Comptoir doit faire une autre viſite aux gouverneurs avec le même train au temps du Faſſiaku, c'eſt à dire le premier jour du huitieme mois, l'uſage eſt de leur faire en même temps un preſent.

Autres reglemens concernant les Hollandois. Si les gouverneurs veulent parler à quelque Hollandois en quelque occaſion extraordinaire, ſoit pour leur communiquer de nouveaux ordres, ou pour en tirer quelque inſtruction, on le mene au palais avec les mêmes precautions, & les mêmes ceremonies; & ils doivent regarder comme une faveur ſinguliere d'être admis à la preſence des gouverneurs, qui ſouvent ſe contentent d'envoyer quelques uns de leurs officiers pour inſtruire les Hollandois de la raiſon pourquoi on les a mandez.

Le peu de Hollandois qui reſtent à Deſima après le depart de nos navires

res ont la permiſſion une ou deux fois l'année de ſe promener dans la Campagne voiſine, & en particulier de viſiter les temples qui ſont autour de Nagaſaki. (Cette liberté eſt plus ſouvent accordée aux Medecins & aux Chirugiens, à cauſe du pretexte d'aller chercher des plantes Medecinales:) cependant ce plaiſir de la promenade nous coute cher, car on doit le prendre accompagné de l'Ottona, de nos interpretes ordinaires, & des autres officiers qui ſont à notre ſervice: à qui nous donnons un bon dîner dans un des temples de la ſecte d'Ikosju; & nous devons en ces occaſions vuider furieuſement nos bourſes pour reconnoitre les honnetetez ordinaires que nous recevons des Pretres de ce temple.

Il y a un jour aſſigné encore pour la viſite de cinq grands bateaux qui ſont toujours entretenus aux deſpens de notre Compagnie des Indes, pour charger & decharger nos navires: cela ſe fait encore avec une ſuite auſſi nombreuſe, à qui nous donnons enſuite à dîner dans un des temples voiſins.

La fête de Suwa, Patron & Saint tutelaire de Nagaſaki, dont j'ai parlé plus haut, tombe juſtement au temps que nos vaiſſeaux ſont dans le port: nos gens ont la permiſſion de voir cette fête ſur un echaffaut bati à nos deſpens; nôtre preſence eſt regardée non ſeulement comme honorable à leur ſaint, mais ce qu'ils eſtiment encore d'avantage, avantageuſe à pluſieurs de ſes adorateurs. On peut bien s'imaginer, qu'en pareille occaſion on ne diminue pas nôtre ſuite, & le nombre de nos gardes. Bien loin que cela ſoit, on nous éxamine & on nous fouille quatre fois avant que nous nous rendions à l'endroit où l'on celebre la ſolemnité; & quand nous deſcendons de l'echafaut, on nous compte encore pluſieurs fois avec tout le ſoin imaginable, comme s'il étoit poſſible à quelques uns d'entre nous de leur échaper: nos eſclaves ont encore la permiſſion d'aſſiſter à cette fête, comme Hollandois noirs.

Lorſqu'un de nos navires à été apperçu faiſant voile du côté du port; quelques uns des Hollandois qui reſtent à Deſima ſont envoyez au devant, pour avoir une information preliminaire de ſa Cargaiſon & de ſon état; le tout pour nôtre inſtruction, & pour celle des gouverneurs. La Compagnie entretient pour ce ſujet deux barques toujours prêtes, & aſſez grandes pour contenir notre nombreuſe ſuite ordinaire, qui avec les Compra Nakama ou commiſſaires des vivres qui nous ſuivent avec une bonne proviſion de viandes & de rafraichiſſements, doivent être regalez dans une petite Iſle voiſine nommée Iwara Gaſima: le tout encore aux deſpens de la Compagnie.

Il y a encore des reglemens en cas d'accident de feu à Deſima ou dans le voiſinage, pour mettre nos perſonnes, & nos marchandiſes ſous bonne & ſure garde, en un autre endroit. On peut voir ces reglemens & quelques autres tout au long dans le dernier Chapitre de ce Livre.

Civilité des Japonnois.

Ce ſont là les jours de recreation qu'on nous accorde, ſi l'on peut appeller recreation de ſe voir mener par tout comme des priſonniers ſous la rigoureuſe inſpection de tant d'yeux ouverts ſur tous nos pas. Je ne ſaurois pourtant me diſpenſer de rendre juſtice aux naturels du pays: dans toutes les rigueurs & dans toutes les peines que nous eſſuyons au Japon, nous avons au moins cette conſolation, que nous ſommes traitez par nos gardes nombreux, & par nos ſurveillans, avec une Civilité apparente, avec des careſſes, des compliments, des preſens de rafraichiſſements, & d'autres marques de deference, autant que cela n'eſt pas incompatible avec leur rai-

ſon d'etat. Mais cette politeſſe & ces bonnes manieres à notre égard, nous les devons plus à la coutume du pays, à la Civilité naturelle, & au noble procedé des Japonnois, qu'à leur eſtime, & à leur bonne volonté pour nous, qu'ils ne ſe ſoucient guere de faire paroitre: nous pouvons nous en convaincre par leur conduite à notre égard en pluſieurs cas où ils ſe montrent non ſeulement très deraiſonnables, mais encore très malhonnetes. Je puis en rapporter quelques particularitez qui viendront ici à propos, & de la verité deſquelles je ſuis convaincu, ſoit par ma propre experience, ſoit par l'aveu qu'ils m'en ont fait dans des converſations tête à tête. On ne finiroit point ſi l'on vouloit raconter tous les tours de friponnerie, toutes les tricheries que nos interpretes nous ont toujours joué, les demandes injuſtes que l'on nous fait ſur tout dans le temps de notre vente, ce que l'on éxige même de nos Capitaines, comme ils les appellent, qui ſont les directeurs de notre Commerce, malgré leur Caractere inviolable d'Ambaſſadeurs envoyez à leur propre Empereur.

Leur Injuſtice.

Tout Japonnois en general, qui paroit avoir quelque égard ou amitié pour les Hollandois, n'eſt point regardé par ſes Compatriotes comme un honnete homme, qui aime ſa patrie comme il le doit. Cette maxime eſt fondée ſur ce principe, qu'il eſt abſolument contraire à l'interet du pays, au bon plaiſir de leur ſouverain, & même en vertu du ſerment qu'ils ont prêté, contraire à la volonté ſupreme des Dieux, & au dictamen de la Conſcience, de favoriſer en aucune façon les Etrangers. Ils pouſſent encore plus loin leur mauvais raiſonnement, ils pretendent qu'un homme qui aime les étrangers doit neceſſairement être ennemi de ſa patrie, & rebelle à ſon ſouverain: car, diſent ils, ſi le pays venoit à être attaqué, ou envahi par ces etrangers, les loix & les liens de l'amitié obligeroient le Japonnois à ſe ranger de leur côté, & par conſequent d'être traitre à ſa patrie & à ſon ſouverain.

Exemples de leur mauvais procedé.

De là vient que de ſurvendre à un Hollandois, de lui demander un prix deraiſonnable des denrées, de lui faire des tricheries, de le tromper autant qu'ils le peuvent ſans faire tort à leur reputation ſur laquelle ils ſont fort delicats, de diminuer les libertez des Hollandois & leurs avantages, de faire de nouveaux plans pour rendre leur état & leur ſervitude encore plus inſupportable, & tout le reſte: toutes ces choſes ſont regardées comme belles & bonnes, legitimes en elles mêmes, & des preuves inconteſtables qu'on aime veritablement ſa patrie.

Si quelqu'un derobe quelque choſe appartenant aux Hollandois, & qu'on la trouve ſur lui (c'eſt à quoi les Kuli, ou porteſais que nous employons pendant le temps de la vente, ſont fort adroits) il en eſt quitte ordinairement pour la reſtitution de ce qu'il a volé, & pour quelques coups d'eſtriviere qui lui ſont donnez par les Soldats en faction à nôtre porte. Quelque fois on le bannit de l'Iſle pour quelque temps, & ſi le crime eſt criant, il eſt banni de la ville, ce qui arrive rarement. Mais la peine que l'on inflige à ceux qui fraudent la douane, eſt la mort, ſans aucune remiſſion, ſoit en leur trenchant la tête, ſoit en les attachant à la croix, ſelon la nature & le degré du crime.

Ce ne ſont pas nos gens, mais les naturels du pays, qui chargent & dechargent nos navires, & qui font les autres choſes de cette nature: on les paye graſſement de leurs peines, tandis que les Hollandois demeurent les bras croiſez, & regardent faire les Japonnois. Mais, ce n'eſt pas notre ſeul grief à cet égard; c'eſt leur coutume de louer pour cela deux fois au moins

moins plus de monde qu'il n'en faut, & s'ils ne travaillent qu'une heure il faut que nous payons la journée entiere.

Tous ceux qui nous rendent quelque ſervice, quelque nombreux & ſouvent inutiles qu'ils nous ſont, doivent etre entretenus au moyen des gages reglez, ou indirectement de l'argent que les gouverneurs de la ville retiennent ſur le prix de nos marchandiſes, de la maniere que j'ai rapportée plus haut.

Aucun Hollandois ne peut envoyer une lettre hors du pays, à moins que le contenu n'en ſoit enregiſtré dans un livre deſtiné à cet uſage, & qu'on n'en laiſſe une copie aux gouverneurs. C'eſt pour cela qu'il doit y avoir deux copies conformes que l'on remet à l'officier nommé pour cela; une deſquelles demeure au pays, & l'autre eſt envoyée à bord des vaiſſeaux qui partent du Japon. A l'egard des lettres qui viennent de dehors, celles que l'on porte publiquement doivent être envoyées en droiture aux gouverneurs avant qu'on les ouvre; mais à l'égard de celles qui ſont portées en particulier, on trouve les moyens de nous les faire tenir ſecretement, & le gouvernement ferme les yeux ſur cela quoique contraire à la loy.

Aucun Japonnois n'a la permiſſion d'envoyer des lettres ou des preſens à ſes parens en pays étranger, (il y a encore des perſonnes au Japon qui deſcendent des mariages qui ſe faiſoient autres fois entre les Hollandois & les Japonnois) ou d'en recevoir d'eux, ſans les faire porter premierement aux gouverneurs, pour les ouvrir, & pour en diſpoſer comme bon leur ſemble.

Autres fois, lorsqu'un Hollandois mouroit à Nagaſaki, ſon corps jugé indigne de la ſepulture étoit jetté dans la mer, à la ſortie du port: mais, en dernier lieu, on nous a aſſigné un petit morceau de terre inutile ſur la montagne d'Inaſſa, où l'on nous permet d'enterrer nos morts avec bienſeance; cependant après cela une garde Japonnoiſe eſt nommée pour faire ſentinelle à cet endroit, ce qui ſe fait en general avec tant de ſoin, que peu de jours après l'enterrement, il ſeroit presque impoſſible de deconvrir l'endroit où le corps a été enterré.

Il eſt fort aiſé à un naturel du pays ou à un étranger de faire valoir ſes pretentions ſur les Hollandois, mais nous éprouvons de grandes difficultez à avoir juſtice des autres. Dans le premier cas, le gouvernement eſt toujours porté à accorder des dommages & interets au demandeur, ſans daigner conſiderer ſi la demande regarde la Compagnie entiere, ou ſeulement quelques uns de ſes officiers & de ſes valets; & s'il eſt juſte de rendre la Compagnie reſponſable des malverſations des autres. Dans le ſecond cas, ſi nous avons quelque plainte à faire, nous rencontrons generalement parlant, tant de difficultez & de delais rebutans, que le plus patient n'oſe faire valoir en juſtice ſon droit, quelque juſte qu'il ſoit. Un exemple ſuffira pour faire connoitre au lecteur la verité de ce que je dis ici. Le fameux pirate Coxenga s'etant rendu maitre de l'Iſle Formoſa, & de nôtre fort de Tayevan ou Zelandia qui eſt dans cette Iſle, nous profitames en 1660. de l'occaſion qui ſe preſenta d'uſer de repreſailles, en attaquant une grande Jonque qui appartenoit à ce pirate, équipée pour cette Iſle. Il y avoit 300. hommes à bord, & nous la maltraitames ſi fort par nôtre feu, que quoi qu'elle n'échouât qu'après treize jours depuis nôtre attaque, il ne demeura pas en vie plus de neuf hommes de l'equipage. Sur cela, les Chinois porterent de grandes plaintes au gouvernement de Nagaſaki, avec un

si heureux succès pour eux, que la même année on leur assigna 27000. Siumome de dommages que l'on prit de nôtre threfor. Peu d'années après, environ l'année 1672, un de nos vaisseaux nommé le Kuylemburg ayant malheureusement échoué sur les côtes de Formosa, l'equipage fut cruellement massacré, & toute la Cargaison prise par les Chinois sujets de Coxenga: sur quoi nous portames nos plaintes devant le même tribunal contre cet acte d'hostilité, mais avec si peu de succès, que bien loin qu'on nous accordât des dommages & interets, nous ne pûmes pas même obtenir une restitution de la valeur d'un liard.

## CHAPITRE VII.

### *Du Commerce des Hollandois au Japon en particulier; & premierement des differentes Compagnies établies pour cet effet.*

Compagnie des Interpretes.

J'Ai déja parlé en passant au Chapitre precedent de la Compagnie des Tsiusi comme on les appelle, ou interpretes, sur la fidelité desquels, don rare parmi eux, nous devons entierement nous reposer pour faire nôtre commerce au Japon. C'est un corps excessivement nombreux: il ne contient pas moins de cent cinquante personnes, lorsqu'il est complet. Je me propose ici de donner un recit detaillé sur ce qui regarde cette Compagnie, malgré son indigne Caractere, & de faire connoitre les regles & les maximes par lesquelles elle se gouverne, autant que cela a peu venir à ma connoissance: cela servira de modele, pour montrer de quelle façon les autres corps se gouvernent, & les reglemens rigoureux auxquels le pays est assujetti.

Leur division.

Les Tsjuunti, ou Tsjuunsi Siu. Dans le sens litteral des Caracteres qui expriment ce mot, c'est comme qui diroit *par la bouche*, ou *gens de par la bouche*; par où l'on doit entendre des personnes par la bouche de qui les affaires se doivent expedier: ils different en rang & en dignité, & peuvent être divisez en deux ordres. Ceux du premier ordre, qui sont nos interpretes ordinaires, ont permission de venir dans nôtre Isle toutes les fois qu'ils le jugent à propos. Ceux du second ordre y sont admis seulement dans le temps de nôtre vente; & dans ce temps là même, c'est moins pour être nos interpretes que nos espions, & servir le gouvernement en tenant les yeux ouverts sur nôtre conduite.

Premier ordre d'interpretes.

Le premier ordre de nos interpretes consiste en huit personnes nommées Fon Tsjusi, ou Fon Tsiunsi, ce qui signifie les vrais interpretes; leur charge les oblige de nous assister, & de nous accompagner, toutes les fois que cela est necessaire, & ils s'acquittent si bien de leur devoir quant à cet article, & si fort à la lettre, qu'il n'y a presque aucun moment où nous puissions nous derober à leur presence importune. On les rend responsables de nôtre conduite, ainsi ils n'epargnent ni soins ni peine pour avoir toujours l'œil sur nous.

Premier

Quatre de ceux-ci sont O Tsjunsi, c'est à dire hauts interpretes, ou Chefs

Chefs interpretes, un deſquels eſt Ninban, ce qui ſignifie dans le ſens lit- Interpre-
teral, un gardien annuel, & auſſi une perſonne chargée de faire ſon rap- tes.
port à une autre: cette charge eſt annuelle ſeulement. Nos placets, nos plaintes, & tout ce qui regarde nos perſonnes & nôtre Commerce, doit lui etre remis, & par ſon entremiſe, & avec le conſentement de ſes Confréres, au gouverneur qui eſt de commandement, ou à ſon ſubdelegué. Il a la plus grande part dans l'economie de nôtre Iſle, dans la direction de nôtre Commerce, & dans toutes nos affaires en general. En qualité de Ninban, il preſide à l'aſſemblée des huit premiers interprêtes. Les quatre autres interprêtes, quoique du même ordre, ſont appellez Ko Tsjunſi, c'eſt à dire interprêtes inferieurs. Ils n'ont pas à beaucoup prés le pouvoir & l'authorité dont les premiers ſont revetus, & ils ſont obligez de les aſſiſter dans l'execution de leur emploi. Ils ont un Ninban ou preſident pris d'entre eux, qui eſt une eſpece de commis du premier Ninban, & qui a le premier ſuffrage dans le *quadrumvirat*, ou college de quatre hommes dont il eſt preſident. Les deux Ninbans nous accompagnent dans nôtre voyage à la cour; & quand nous ſommes de retour à Nagaſaki, ils quittent leurs poſtes de preſidens de ces deux Colleges. Si une affaire qui regarde nôtre commerce ou nos perſonnes eſt portée devant la Compagnie des huit premiers interprêtes pour y être decidée, cela doit ſe faire en preſence de l'Ottona de nôtre Iſle, qui pretend avoir le droit de ſe placer immediatement aprés le premier Ninban, mais le plus ſouvent on laiſſe vuide pour lui la place qui ſuit la derniere des quatre premiers interprêtes.

Le Tsijo, c'eſt à dire, les appointemens annuels, & les émolumens de Leurs ſa-
nos premiers interprêtes, ſe montent à une ſomme conſiderable, comme je laires &
vai l'expliquer. Le Jakukio ou Salaire, depuis que nous avons été confi- émolu-
nez, nous & nôtre Commerce, dans l'Iſle de Deſima, leur a été aſſigné ments.
par l'Empereur à proportion de la charge d'un chacun, & du rang qu'il a dans la Compagnie. C'etoit autres fois une ſomme d'argent reglée: à preſent c'eſt une certaine quantité de ſoye, comme j'en ai été informé, qu'ils ont permiſſion d'acheter de nous, & qui vendue dans le pays, leur rend à peu prés la même ſomme en pur gain, que celle à quoi ſe montoient leurs anciens gages. Outre cela, la Compagnie leur paſſe une certaine quantité de ſoye écrue chaque année, comme un preſent ou recompenſe de leur peine: ſavoir une bale de 141. Cati & $\frac{1}{2}$ pour chaque premier interprête; nous l'achetons environ 400. Thails, & elle en vaut 850. au Japon. Nous donnons la moitié de cela à chaque interprête inferieur. Ils reçoivent tous les ans une autre gratification des marchands de cuivre, comme ſi c'etoit pour les recompenſer de leurs peines, mais dans la verité c'eſt pour les mettre dans leurs interets, & les engager à leur faire vendre leur cuivre avantageuſement; cela nous oblige de jouer le rolle de plus offrant en faveur des interpretes, & de jouer au plus fin avec les marchands de cuivre; donnant une plus grande gratification aux Interpretes de 700, 600, ou 800. Thails plus ou moins à proportion de la quantité & de la bonté du cuivre que nous achetons. Lorſque Mr. Camphuyſen, étant directeur de nôtre commerce, acheta 22466. Pics de cuivre roſiné, à douze Thails & demi le Pic, & 102. Pics de cuivre groſſier; il fit à la compagnie des interpretes un preſent de 1460. Thails, ſans compter un balot qu'il donna au lieu de Pic, à chaque premier interprete, & la moitié d'un balot à chaque interprete inferieur.

Le Knſen, c'eſt à dire la taxe ou droict que l'on met ſur les marchandiſes étrangeres appartenant aux particuliers, n'excedant pas la valeur de 40-000. Thails en monnoye legere, comme ils l'appellent, nu eſpeces d'or, dnit être payée par l'acheteur à tant pour cent. Ceci ſait une ſomme de beaucoup plus 20-000. Thails aſſignée pour le profit cnmmun des gouverneurs, du maire qui preſide, de l'Ottona, & de tout le cnrps des interpretes. Cette taxe, quoique payée par l'acheteur, eſt au fond éxigée ſur nous; de ſorte que les acheteurs en general prennent ſoin de ſe dedommager de la perte en diminuant le prix qu'ils nous donnent de nos marchandiſes. Un autre émnlument bien lucratif, tant pour les Interpretes que pour l'Ottona, c'eſt la vente de certaines marchandiſes des particuliers, outre & par-deſſus la valeur qui leur eſt allouée de 40-oon. Thails, & que les Interpretes, & l'Ottona, achetent à grand marché. Ajoutez à cela 150. Cobangs, que la Compagnie leur accorde pour leur table pendant nôtre vente, à cauſe que durant tout ce temps-là ils doivent être toujours preſens. Ils reçoivent auſſi des preſens conſiderables des officiers inferieurs de notre Iſle, des marchands particuliers, des artiſans, & ſouvent en certaines occaſions des Hnllandois même; ſans parler de tnus les tours qu'ils nous jouent, ſans ceſſe; de toutes leurs ſupercheries, dont les unes ſont aſſez viſibles, & les autres moins aiſées à decouvrir. J'oublinis de parler d'un de leurs émoluments les plus conſiderables, ſavnir l'argent pour payer les Kuli nu les gens employez à charger & à decharger nos vaiſſeaux, dont ils retiennent pour enx une partie conſiderable. Ils nous font payer ſix Thails pour chaque homme, & ne leur en donnent pas plus de quatre, ſans compter qu'ils en arrêtent pour cela plus qu'il n'en faut. On compte que les profits, que font les deux interprêtes nommez pour nous accompagner à la cour, ſe montent à 1200. Thails, qu'ils gagnent à chaque voyage. Il eſt aiſé de ſe convaincre de la verité du calcul par les preuves ſuivantes. On a reglé le nombre de vingt chevaux pour nons porter nnus, & nôtre bagage par terre d'Oſacca à Jedo, & le même nombre, au retour de Jedo à Miaco; mais ils ne manquent pas d'en louer au moins vingt de plus, & de les mettre ſur nôtre compte à quinze Thails chacun, quoiqu'ils n'en payent jamais que huit.

Ils font la même chnſe ſur l'article des gens employez à charger ou à decharger nôtre bagage, & à prendre ſnin de nns Chevaux. Ainſi ils nous ſont payer au double les 186. Cobangs que l'on a reglez pour nos Chevaux & nos porteurs. Ils gagnent auſſi quelqne choſe ſur la barque qui nous doit porter avec nntre bagage de Nagaſaki à Oſacca, car il ſe ſervent de cette nccaſion pour paſſer des marchandiſes qui appartiennent à des marchands particuliers, & ne manquent jamais d'en mettre le fret dans la poche. A Jedo, ils reçnivent des gratifications de tnus les grands de la cnur à qui c'eſt la coutume de faire des preſens an nnm de la Compagnie des Indes. Ainſi le revenn d'un premier interprete peut aller en tout à 3000. Thails & plus, & celui d'un interprete inferieur eſt rarement au deſſons de 1500. Cependant, avec tout ce revenu ils vivent chichement; ayant nombreuſe famille à entretenir, & quelques fois de pauvres parens dnnt ils ne voudroient pas qu'on cnnnût la pauvteté, à cauſe de l'orgueil naturel de la nation. Ils employent auſſi une partie de leur revenu à faire des preſens anx gnuverneurs de Nagaſaki, & à leurs Karno on ſubdeleguez.

La Compagnie des Interpretes eſt nnn ſeulement la plus nnmbreuſe de tou-

toutes celles qui ſont employées à la direction de notre Iſle, & de notre commerce ; elle eſt encore celle qui coute le plus, & avec cela la plus prejudiciable à notre honneur, à notre liberté, & à nos interets. Deux maximes fondamentales, dont ils ne ſe departent jamais, ſont de faire tout ce qui depend d'eux pour augmenter les deſpenſes annuelles des Hollandois à l'avantage de leurs compatriotes, comme il convient de faire à des gens zelez pour leur patrie ; & de nous cacher autant qu'ils le peuvent les tours qu'ils nous font, & leurs friponneries, de peur que les gens du pays ne viennent à les prendre pour ce qu'ils ſont. Ils tachent de venir à bout de ces deux deſſeins, en nous empriſonnant de plus en plus ; regardant cela comme le plus ſeur moyen de nous tenir dans l'ignorance de leur langue, & de nous interdire toute converſation & familiarité avec les naturels du pays. S'il y a quelqu'un d'entre nos gens qui ait fait un progrez conſiderable dans la langue Japonnoiſe, il eſt ſûr qu'ils auront quelque pretexte afin d'obtenir un ordre des gouverneurs pour le faire ſortir du pays. La ſeule choſe en quoi nos capitaines comme on les appelle au Japon, ou les directeurs de nôtre commerce, puiſſent être utiles à la compagnie, & montrer leur zele pour le ſervice de leurs maitres, eſt de faire tout ce qui eſt oppoſé aux deux principes dont je viens de parler, & de trouver les moyens de refuſer honnetement les nouvelles demandes qui leur ſont faites de temps en temps ; (car les Japonnois ne permettent que le moins qu'ils peuvent à nos directeurs de faire valoir leur emploi au ſujet du Commerce.) Si nous leur accordons une ſeule fois une de leurs nouvelles demandes, ou quelque nouvelle impoſition ſi petite ſoit elle, ils en font un préjugé pour l'avenir ; & par là ils tachent en particulier d'impoſer aux nouveaux directeurs, qu'ils ſuppoſent n'etre pas inſtruits à fond de la maniere de faire des Japonnois, à cauſe qu'ils n'ont jamais été dans leur pays. Sur cela les Interprêtes aideront volontiers les directeurs la premiere année de leur arrivée à rendre le Commerce lucratif ; ſachant bien, que s'ils n'obtiennent pas leurs demandes, ils ſauront faire les compenſations l'année ſuivante, en procurant une vente moins lucrative, & plus à charge.

Interpretes inferieurs & apprentis.

Les premiers Interprêtes ſont ſuivis des Keekotsjuſi, c'eſt à dire écoliers d'interprêtes, ou apprentis. Ceux-ci ne ſont jamais moins de huit, mais quelque fois ils ſont plus ; tous fils des principaux interprêtes, par naiſſance ou par adoption. Ils nous viennent voir chaque jour, pour apprendre le Hollandois & le Portugais, & l'art de negocier avec les étrangers. Ils ſervent d'eſpions en pluſieurs occaſions ; ils ont l'œil attentif quand on charge ou qu'on decharge nos navires ; ils examinent les matelots, & les autres perſonnes qui vont & viennent des vaiſſeaux, les marchandiſes portées au pays, & celles qui en ſont tranſportées. Dans ces divers cas, la Compagnie des Indes leur accorde pour leurs peines une recompenſe de quarante Thails l'année ; ils ont auſſi part à l'argent de la table ou penſion, & pluſieurs autres émoluments.

Interprêtes particuliers.

Après les Keeko Tsjunſi ou apprentis viennent les Naitsjuſi, c'eſt à dire dans le ſens litteral Interprêtes interieurs ou de la maiſon, à cauſe qu'ils ſont employez par les particuliers d'entre les Hollandois dans leurs maiſons. Ils n'ont rien à faire dans nôtre Iſle, excepté pendant le temps de nôtre foire annuelle ou vente. Alors, après avoir preté un ſerment ſolemnel, qu'ils n'auront aucune Communication, aucun Commerce ſecret, ni aucune familiarité avec nous, l'Ottona leur permet d'entrer à nôtre ſervice,

vice, & leur expedie à chacun un de ſes paſſeports. On nomme pour chaque Hollandois, pendant tout le temps de la vente, depuis quatre juſqu'à ſix de ces gens là en qualité d'interprêtes, mais dans le fond c'eſt pour être les eſpions de toute leur conduite, car à peine y en a-t-il un en dix qui entende un mot de leur langage, excepté quelques uns qui en ont été autresfois domeſtiques.

Reglemens de cette compagnie.

Il y a plus de cent de ces Naitsjuſi qui ſont tous ſous les ordres des premiers interpretes, & en particulier du Ninban ou preſident des interpretes qui eſt en charge. Ils ont, de même que les membres des autres Compagnies pluſieurs rangs, & dignitez parmi eux; & ſont diviſez ſelon les ordres ſuivants. 1. Douze de cette Compagnie ſont Ko Gaſijra, ce qui ſignifie petits chefs, à cauſe qu'ils ſont établis pour commander tous les autres: deux de ces douze ſont Ninbans ou preſidents, ils preſident dans leurs aſſemblées, & jouiſſent de leur charge par tour, chacun une année. Toutes les affaires de la Compagnie doivent être portées devant eux, & ſi quelqu'une paſſe les bornes de leur juriſdiction, ou de leur intelligence, ils la portent devant l'aſſemblée ſuperieure des principaux interpretes. 2. Les Kumigaſijra, chefs des corps particuliers, dans leſquels les membres de ce corps ſont compris, & diviſez. Chacun de ces Kumigaſijra a neuf ou dix Naitsjuſi ſous lui, & à ſa diſpoſition; il les inſtruit des ordres de leurs ſuperieurs, & reçoit leurs requeſtes, qu'il preſente aux mêmes ſuperieurs. Il eſt avec cela reſponſable de la conduite de ceux qui ſont ſous lui. Ils ont auſſi deux Ninbans ou preſidents, qui ſont en même temps membres de la Compagnie des Kogaſijra, & jouiſſent de leur charge chacun une année; le gros de ces Naitsjuſi, qui eſt depuis quatre vingts juſqu'à cent, eſt diviſé encore en deux ordres; les Dsjo comme on les appelle, Meſſieurs du plus haut rang, qui reçoivent auſſi une plus grande portion de la caiſſe de la compagnie pour leurs appointements; & les Tsju, nom general ſous lequel tous les autres ſont compris. Leur ſalaire eſt une ſomme non fixée, qu'on prend ſur les taxes miſes ſur les marchands dont j'ai parlé plus haut, & que les gouverneurs de Nagaſaki, avec les principaux interpretes, leur aſſignent de temps en temps. Cette ſomme differe à proportion des marchandiſes que nous vendons; & l'on peut conjecturer qu'une année portant l'autre elle ſe monte à environ ſix mille Thails, qu'ils partagent entre eux ſelon leur rang & employ. On compte que les douze chefs qui ſont parmi eux ont chacun tout au plus deux cens Thails, & que les autres ont la moitié de cette petite ſomme & quelque fois bien moins.

Threſoriers & Commis des interprêtes.

Ils ont quatre Takurajaku ou Threſoriers, qui gardent la caiſſe de la Compagnie, & tiennent un compte de ce qui y entre, & de ce qui en ſort; outre deux Fisja ou commis, qui reçoivent auſſi leur ſalaire de l'argent de la même caiſſe.

Qualitez neceſſaires pour être admis dans le corps des interprêtes, & les ceremonies de la reception.

Perſonne n'eſt admis dans ce corps, ſinon les fils des membres morts. La reception ſe fait en la maniere ſuivante. Le Candidat prend une perſonne pour écrire un Sosjo ou requeſte pour lui, qu'il donne au Ninban ou preſident des Kumigaſijra, lui recommandant en même temps ſes interets de vive voix, & employant ſouvent des voyes indirectes pour obtenir ſes bonnes graces. Le Ninban convoque ſes Confreres, pour examiner l'affaire, & juger ſi le Candidat merite d'être admis à l'office qu'il demande par ſa requeſte, veu ſa naiſſance, ſon âge, & ſes bonnes qualitez: s'ils trouvent qu'il eſt ſuffiſamment qualifié pour cela, le Ninban donne la requeſte au Ninban du Ko Gaſijra, qui prend ſon temps auſſi pour examiner l'affaire

avec

avec ſa Compagnie ; & s'ils approuvent auſſi le Candidat, la requeſte eſt donnée au Ninban des Fontsjuſi ou preſident du college des premiers interpretes. C'eſt ici que l'affaire traine quelque fois deux ou trois ans, juſqu'à ce qu'au moyen de leurs frequentes requeſtes & ſoumiſſions, mais ſurtout par ce qu'ils appellent So de no Sita, c'eſt à dire tour de la manche, (laquelle, pour le dire en paſſant, il portent ſi ample, qu'on peut y faire gliſſer un preſent ſans etre apperçu ;) le Ninban eſt à la fin porté à favoriſer le Candidat. Sur cela, apres avoir eu le conſentement de ſes Confreres, il porte la requeſte & l'affaire du ſuppliant devant le gouverneur, qui refuſe rarement d'accorder ce qu'on lui demande. Tous les obſtacles étant enfin levez, le nouvel interprête fait une viſite à chaque membre de la Compagnie, pour le remercier de la grace qu'il lui a faite, & pour en recevoir le compliment de felicitation. En voilà aſſez ſur le Chapitre des Interprêtes.

Commis de l'Iſle.

Je dois parler à preſent des cinq Deſima Fisja ou commis ordinaires de l'Iſle de Deſima. Ils ſont une eſpece de ſubdeleguez des premiers Interpretes ; leur employ eſt de tenir un compte des preſens faits par les Hollandois, de leurs deſpences ordinaires, des deſpenſes de leur voyage à la cour, & autres choſes de cette nature, que l'on croit au deſſous de la dignité d'un premier interprete. Les commis même, ne vnulant pas toujours expedier leurs affaires perſonnellement, ont encore des commis ſous eux. La Compagnie des Indes accorde de gages à deux d'entre eux ſeulement ; & ceux-ci doivent nous accompagner dans notre voyage à la cour : les autres tirent leurs recompenſes des honnêtes gratifications qu'ils reçoivent dans le temps de notre vente.

Inſpecteurs de nos ouvriers.

En parlant des Officiers de notre Iſle, je ne dnis pas oublier les Deſima Tſijetzkni ou inſpecteurs de nos Kuli on ouvriers. Cette honorable Compagnie eſt de quinze perſonnes, qni tiennent une liſte de nos ouvriers, pour partager l'ouvrage entre eux & leur aſſigner à chacun ſa tache. Un de ces qninze eſt quartier-meſtre : il doit aſſiſter en perſonne, & avoir l'œil ſur eux, pour les encourager lorſqu'il y a quelque ouvrage à faire. Toute la compagnie doit avoir ſoin d'empecher que nous ne ſoyons volez par ces Kuli, car ils le font fort adroitement toutes les fois que l'occaſion s'en preſente. C'eſt pour cette raiſon que notre compagnie des Indes aſſigne à ces inſpecteurs des gages fixes. Les Kuli, que l'on employe à charger ou à decharger nos navires, nous ſont inconnns ; on les prend dans la ville ; & tout ce qne nous ſavons d'eux, c'eſt qu'il faut les payer graſſement pour leur peine. Afin que tonte la ville en profite, chaque Ottona tient une liſte de tous ceux de ſa rue qui ſont en état de ſervir de Kuli, pour les envoyer à leur tour à Deſima.

Officiers de nôtre Threſor.

Il me reſte à parler des Kannaba Nakama, c'eſt a dire des officiers de nôtre threſorerie ; leur emploi eſt de recevoir l'argent pour les marchandiſes que nous avons vendues, de le changer en Kobangs d'or, & de nous le rendre par l'entremiſe de nos interpretes qui le comptent devant nous. Les Cannaba Nakama eſcomptent un pour cent pour leur peine, & quinze pour cent, on davantage, au profit commun de la ville, ſelon l'eſtimation annuelle des Cobangs, qui eſt depuis 55. juſqu'a 59. Mome on Maas en argent. Non contens de ce profit qui eſt fort raiſonnable, ils nous font prendre les Cobangs à raiſon de 68. Maas, ſans compter que le directeur de leur bureau reçoit cent Thails d'appointement par an des Hollandois, & les membres de la Compagnie chacun cinquante Thails. Cette Com-

pagnie eſt compoſée de trente ſix hommes, y compris les officiers ſuperieurs & inferieurs; ſavoir cinq directeurs, ou inſpecteurs, qui n'ont rien à faire qu'à tenir l'œil, & à donner leurs ordres à leurs quatre commis qui reçoivent tout l'argent, le changent en or, le gardent, & nous le donnent enſuite par l'entremiſe de nos Interpretes. Ces neuf hommes ſont les officiers ſuperieurs, ou chefs, comme ils les appellent. Les officiers inferieurs dont l'emploi eſt ſeparé, ſont, un pour reconnoitre les marques de l'or monnoyé, l'autre pour la monnoye en argent: ils diſcernent la bonne monnoye de celle du faux coin. Deux pour peſer l'argent, deux pour recevoir l'argent des marchands Japonnois; deux premiers commis ou comme ils les appellent See Tsje Kaki, c'eſt à dire teneurs des comptes, pluſieurs autres aſſeſſeurs, commis, domeſtiques, & valets, tant des officiers ſuperieurs que des inferieurs. Pluſieurs qui aſſiſtent au nom de l'Ottona, des premiers interpretes, & des Maires ou Conſuls de la ville, outre quelques unes de leurs creatures à qui ils veulent faire du bien, & qu'ils prennent en qualité de commis. Outre l'emploi de ces gens là en qualité d'officiers de nôtre Threſorerie, ils doivent être preſens à l'examen de toutes les marchandiſes portées au pays, ou qu'on en tranſporte, & qui appartiennent à des particuliers.

## CHAPITRE VIII.

### *Suite du detail qui regarde le Commerce des Hollandois au* Japon.

Ce qui ſe fait à l'arrivée de nos navires.

ON attend les navires de Hollande dans le port de Nagaſaki, ordinairement en Septembre, vers la fin de la monſon du Sud-Oueſt, qui eſt la ſeule propre à ce voyage. Dèsque les gardes d'obſervation decouvrent avec leurs lunettes d'approche un vaiſſeau qui fait voile vers le havre, ils donnent avis de ſon approche aux gouverneurs de la ville: alors trois hommes de nôtre comptoir ſont envoyez au devant, avec leur ſuite ordinaire, à deux lieues on environ hors du port, pour donner au Capitaine, s'il eſt Hollandois, de la part de nôtre directeur de commerce, les inſtructions neceſſaires au ſujet de ſa conduite: ces inſtructions ſont cachetées. L'interprete, & les commis des gouverneurs, demandent d'abord la liſte de la cargaiſon, & de l'equipage, avec les lettres, qui ſont à bord du vaiſſeau, que l'on porte à Nagaſaki où les gouverneurs commencent par les examiner, & enſuite les remettent à notre directeur. Le vaiſſeau vient enſuite le plûtot qu'il le peut; & lorſqu'il eſt entré dans le havre, il ſalue la garde Imperiale avec toute ſon artillerie, enſuite jette l'ancre vis à vis & à une portée de mouſquet de la ville. Si le vent eſt contraire, il y a des bateaux entretenus exprès par les gens du commun, qu'on envoye avec des rameurs pour remorquer le vaiſſeau, & le faire entrer dans le port. Cela ſe fait à nos deſpens, mais non pas ſelon notre volonté. En temps calme, ils envoyent environ dix de ces bateaux: ſi le temps eſt orageux, & le vent contraire, ils augmentent le nombre juſqu'a cinquante, &

& quelque fois juſqu'à cent, autant qu'ils le veulent croire neceſſaire; c'eſt à dire le double au moins de ce qu'il en faut. Lorſque le vaiſſeau eſt entré dans le port, deux batteaux de garde, avec un bon nombre de ſoldats, ſe rangent aux deux côtez, & continuent ainſi en relevant les ſoldats chaque jour juſqu'à ce que le navire ſoit ſorti du port, & qu'il ait gagné la pleine mer. Dèsque le vaiſſeau a jetté l'ancre, un grand nombre d'officiers viennent à bord, ponr demander les canons, les mouſquets, les eſpées, & les autres armes, comme auſſi la poudre qui eſt dans des barrils: ils prennent tout cela pour le garder, & le mettent dans un magazin deſtiné à cela, juſqu'au depart du vaiſſeau. Ils avoient eſſayé autre fois d'ôter le gouvernail, mais ayant trouvé la choſe impraticable, ils le laiſſent où il eſt. Le lendemain de l'arrivée du vaiſſeau, les commiſſaires des gonverneurs viennent à bord avec leur eſcorte ordinaire de ſoldats, pour faire une revuë exacte, en preſence de nôtre directeur, de tout le monde qui eſt à bord ſelon la liſte qui leur en a été donnée, où l'on a mis le nom d'un chacun, ſon âge, ſa naiſſance, le lieu de ſa demeure, & ſon employ. Ils éxaminent un chacun depuis la tête juſqu'aux pieds: on fait pluſieurs queſtions au ſujet de ceux qui ſont morts pendant le voyage, ſur la datte de leur mort, & ſur le genre de leur maladie. Quelque fois même un ſinge ou un perroquet mort pourront cauſer des recherches rigoureuſes ſur la canſe de leur mort, & ils ſont ſi ſcrupuleux, qu'ils ne veulent point donner leur rapport ſans avoir veu le corps, & l'avoir examiné éxactement. Après cela, les ordres de notre reſident, & ceux auſſi des gouverneurs de Nagaſaki qui regardent nôtre conduite avec les natnrels du pais, ſont lus en Flamand, & pour l'inſtruction d'un chacun affichez en divers endroits du vaiſſeau, & de Deſima. On obſerve les mêmes regles à l'egard de tons nos autres navires qui ſont au nombre de deux, trois, ou quatre envoyez de Batavia au Japon châque année: à proportion de la quantité de cuivre dont on a beſoin. Autrefois, lorſque les Hollandois avoient la liberté du commerce, ils envoyoient rarement moins de ſix ou ſept navires, quelque fois davantage ſelon la quantité de marchandiſes dont ils eſperoient de ſe defaire.

Comment ou décharge les vaiſſeaux.

La revuë étant finie, ils prennent leur temps à leur fantaiſie pour décharger le vaiſſeau. En même temps, des Joriki en qualité de ſubdeleguez des gouverneurs, quelques uns d'entre les Doſen, un des premiers interpretes, un commis d'interprete, ſans compter pluſieurs commis & officiers inferieurs, ſe tiennent à bord, & s'emparent de tous les coins du vaiſſeau, pour prendre garde que l'on n'en emporte rien en ſecret. Lorsque le temps de decharger les vaiſſeaux eſt reglé, les portes de l'eau, de nôtre Iſle, par où l'on doit faire paſſer la Cargaiſon, ſont ouvertes en preſence des Karoo, c'eſt à dire des grands Commiſſaires des gouverneurs, & de toute leur ſuite. Tout le temps que l'on tient les portes ouvertes, les Karoo avec leurs commis & les autres aſſiſtans ſe tiennent dans une chambre voiſine batie exprès pour cela. Le corps entier des interprêtes, comme auſſi les proprietaires de nos maiſons, les commis & les autres officiers de nôtre Iſle, s'y tiennent aſſiduement, pour aider s'il eſt neceſſaire. Ils ſe mettent à travailler avec 300. Kulis & plus, & ne manquent gueres d'en avoir le double au moins de ce qu'il en faut. On pourroit decharger chaque navire en deux jours de temps; mais malgré le nombre de porte-faix qu'ils y employent, ils ne finiſſent que dans trois jours afin que les habitans

de la ville gagnent davantage. Les marchandiſes ſont tranſportées du vaiſſeau dans de petits bateaux nommez Prauen, entretenus pour cela aux deſpens de la Compagnie; & on les étale devant les Commiſſaires, lorſqu'on les a portées à la porte de l'Iſle. Les commiſſaires les comparent avec la liſte qu'on leur en a donnée, & ſont ouvrir une ou deux bales de chaque eſpece qu'ils choiſiſſent dans le nombre; ils ordonnent enſuite qu'on les enferme à la clef ſous leur ſceau dans les magazins de la Compagnie, en attendant le temps de nôtre vente.

Les coffres qui appartiennent à des particuliers ſont portez à l'entrée de l'Iſle où ils ſont ouverts & éxaminez. Si le proprietaire ne ſe preſente pas d'abord avec la clef, ils les ouvrent ſans ceremonie à coups de hache. Tout ce qui eſt à vendre eſt emporté, & enfermé à clef ſous leur ſceau; d'autres choſes auſſi qui ne ſont pas de leur gout, comme les armes, les étoffes & les draps travaillez avec l'or ou l'argent. de même que les marchandiſes de Contrebande; tout cela eſt mis ſous la garde de l'Ottona, qui le rend au proprietaire dans le temps de ſon depart.

Marchandiſes de Contrebande.

On defend l'entrée à tonte monnoye & à toute autre choſe d'Europe ou d'ailleurs, qui a une figure de croix, de chapelet, ou de ſaint, empreinte deſſus. Si l'on trouvoit quelque choſe de ſemblable ſur nos gens, cela cauſeroit une auſſi étrange confuſion & une auſſi grande terreur parmi les Japonnois, que ſi l'Empire avoit été trahi. J'ai remarqué plus haut, dans le journal de nôtre voyage, qu'en approchant du port chacun étoit obligé ſuivant les ordonnances de rendre ſes livres de priere, & autres livres de theologie, comme auſſi toute monnoye d'Enrope qu'il a ſur lui. Nôtre Capitaine fourre tout cela dans un vieux tonneau pour le derober aux yeux des habitans du pays.

Ordres pour les recherches.

Tous les nouveaux venus, ſoit qu'ils entrent, ſoit qu'ils ſortent de nôtre Iſle, doivent ſe laiſſer fouiller pour voir s'ils ont ſur eux quelque marchandiſe de Contrebande, ſur tout de l'ambre & du corail qu'ils pourroient changer pour de l'or: les naturels du pays étant fort paſſionnez pour ces marchandiſes. Un de nos directeurs même, qui fût élevé enſuite au poſte eminent de directeur general, s'y vit expoſé à ſon arrivée au Japon; mais cela ne ſe pratique que rarement.

Paſſeports.

Tout homme qui veut aller à bord d'un vaiſſeau, ſoit pour ſes affaires, ſoit pour le ſervice de la Compagnie, eſt obligé de prendre un paſſeport des commiſſaires des portes de l'eau, qu'il donne à ceux qui ſont à bord: il en prend de ces derniers pour les rendre à ceux des portes. Par ce moyen, ils ſavent toujours le nombre des gens qui ſont à bord ou dans l'Iſle.

Ce qui ſe fait au vaiſſeau pendant la nuit.

Dans la nuit, lorſque les commiſſaires qui ſe tiennent à bord s'en retournent à la ville avec tout leur train, le ſceau eſt appoſé à la Cabane en leur preſence, & tous les Hollandois comptez un à un pour voir s'il en manque quelqu'un, ce qui cauſeroit un étrange embarras. Pendant mon ſejour au Japon, il arriva qu'un ſimple matelot ſe noya pendant la nuit, perſonne n'ayant apperçû ſa chute dans l'eau. A la revue qui ſe fit le lendemain matin, car elle ſe fait ſans y manquer ſoir & matin, on trouva à dire ce pauvre malheureux. Ce triſte accident arreſta d'abord toute la procedure; & la crainte qu'ils eurent, que ce ne fut un Prêtre Catholique Romain qui ſe fut échapé dans le pays, cauſa une ſi étrange conſternation parmi les Japonnois, que tous les officiers couroient çà & là ſe grattant la tête, & faiſant des contorſions comme s'ils euſſent perdu l'eſprit. Quelques uns

des

des Soldats de la garde des vaiſſeaux étoient tout prêts à s'ouvrir le ventre avant que les ordres des ſupérieurs les rendiſſent reſponſables de leur peu d'attention & de la negligence de leur devoir. Les choſes continuerent en cet état juſqu'à ce qu'enfin le corps de cet infortuné, pêché au fond de la mer, mit fin à toutes leurs craintes, & à d'autres recherches.

Portes de l'eau fermées.

Tout le reſte du temps qui n'eſt point employé à charger ou à decharger nos navires, les portes de l'eau ſont fermées: par ce moyen, toute communication eſt rompue entre ceux qui ſont à bord, & ceux qui demeurent ſur le rivage, chacun eſt ainſi renfermé dans ſes limites. Toute la cargaiſon des navires ayant été tranſportée de la maniere que j'ay dit, dans les magaſins, les marchandiſes y demeurent juſqu'à ce qu'il plaiſe aux Japonnois de les faire vendre, pendant les deux ou trois jours de vente qu'ils appellent Cambangs. Ce qui n'eſt pas vendu, eſt remis dans le magaſin en reſerve pour la vente de l'année ſuivante.

Marchandiſes que les Hollandois portent au Japon.

Ce ſont ici les marchandiſes que nous portons au Japon; de la ſoye écrue de la Chine, du Tonquin, de Bengale, & de Perſe. Toute ſorte de ſoyes, d'etoffes de laine, & autres des mêmes pays, & de quelques autres, pourvu qu'il n'y ait ni or ni argent; comme ſont les Tapſels de Bengale, & des côtes de Coromandel: des Pelains blancs & amples en rouleaux, des Guingans blancs, des Armoiſins, des Sumongis, des Fleurets de laine filée; pluſieurs ſortes de Tſitſen des Indes moitié ſoye; des toiles groſſieres de Cotton ſans fleurs & non penites; des Guinées blanches, des Salampouris, & des Percales, des draps de laine d'Europe, outre d'autres étoffes de ſoye & de laine; ſur tout des ſerges ordinaires, & d'Angleterre; du bois de teinture appellé en Europe Sapan & bois de Breſil, des peaux de buffle & de cerf ou autres beſtes fauves, des peaux de raye, de la cire, des cornes de Buffle de Siam & de Camboya, des Cordouans, & des peaux tannées de Perſe, de Bengale, & autres pays: non pas d'Eſpagne ni de Manilhe, ſur peine d'encourir leur indignation, & d'eſſuyer de leur part quelque mauvais traitement; du poivre & du Sucre en poudre & Candy de pluſieurs endroits des Indes Orientales; des Cloux de geroſle, & des noix muſcades des Iſles qui produiſent ces eſpiceries, comme ſont Amboine, & Banda, (on ne demande plus de la Cannelle) du Sandal blanc de Timor, du Camphre de Baros recueilli dans les Iſles de Borneo & de Sumatra; du Mercure, du Cinabre, & du Saffran de Bengale, du plomb, du ſel petre, du Borax & de l'Alum de Bengale, & de Siam; du muſc de Tunquin, de la gomme de Benjoin d'Atſijen, de la gomme lacque de Siam; du Roſmal, ou ſtorax liquide, & du Catechu appellé ordinairement *terra Japonica*, de Moca dans l'Arabie heureuſe; des racines de Futsjuk, ou *Coſtus amara* de Suratte, & de Siam; des coraux, de l'Ambre, du veritable Antimoine, dont ils ſe ſervent pour donner de la couleur à leur porcelaine, & des miroirs d'Europe. Des miroirs caſſez ils font des lorgnettes ou lunettes d'obſervation, des microſcopes, & des lunettes. Quelques autres drogues moins importantes, comme Maſang de Vaca, c'eſt une pierre Medicinale qu'on tire de la veſſie du fiel des vaches de Mozambique, du bois de Serpent, de l'Atſiair, des Bamboucs, des mangues & autres fruits verts des Indes Orientales confits avec du poivre de Turquie, de l'ail, & du vinaigre; des crayons de plomb de mer, & de bol d'Armenie pour ecrire; du mercure ſublimé (mais non pas du Calomel ou mercure doux) des limes fines, des aiguilles, des lunettes, de grands verres à boire, de la plus belle eſpece; des coraux

Voyez plus bas l'explication du nom de la plus part de ces marchandiſes, à la marge.

contrefaits, des oiſeaux rares, & d'autres curioſitez étrangeres tant de l'art que de la nature. Quelques unes de ces dernieres marchandiſes ſont ſouvent vendues en ſecret par des particuliers, & des matelots; & ne ſont point expoſées en vente au Cambang: en ce cas, les Hollandois ne ſe font aucun ſcrupule d'en exiger le plus grand prix qu'ils peuvent au deſſus de la valeur réelle.

Marchandiſes ou l'on gagne le plus.

De toutes les marchandiſes portées au Japon, la ſoye écrue eſt ce qu'on aime le mieux, & pourtant celle qui donne le moins de profit de toutes: c'eſt pourquoi les Portugais appelloient la vente de cette marchandiſe Pancado, nom qui s'eſt conſervé parmi les naturels du pays, & dont ils ſe ſervent encore pour dire cela. Toutes ſortes d'etoffes & de toiles donnent un profit conſiderable & ſeur: plus on en porteroit plus la conſommation en ſeroit grande dans un pays ſi peuplé. On gagne auſſi conſiderablement ſur le Sapan ou bois de Breſil, & ſur les cuirs. Les marchandiſes les plus lucratives ſont le ſuere, le Catechu, le ſtorax liquide, le Patsju, le Camphre de Borneo qu'ils preferent à tout autre; les miroirs, & pluſieurs autres choſes de cette eſpece, mais ſeulement lorſqu'ils en ont beſoin & que les Chinois en ont apporté en petite quantité. Le Corail & l'ambre ſont deux marchandiſes qui donnent le plus de profit dans ces pays de l'Orient; mais le Japon en a été ſi bien fourni par les fraudeurs de douane, qu'à preſent il y a à peine cinquante pour cent à gagner deſſus, au lieu qu'autrefois on pouvoit les vendre dix ou cent fois autant. Le prix de ces choſes varie extrémement, ſelon le nombre & l'état des acheteurs, qui peuvent compter d'y gagner cent pour cent tous fraix faits, à quelque prix qu'ils s'en deſaiſſent. Dans le temps que nous avions la liberté du Commerce, nous n'envoyions pas moins de ſept navires chaque année, chargez des marchandiſes que j'ay nommées ci-deſſus: à preſent, nous n'en envoyons pas plus de trois ou quatre; un desquels va premierement à Siam pour changer une partie de ſa Cargaiſon avec les marchandiſes de ce pays là: ce qui reſte à vendre eſt reſervé dans nos magaſins pour la vente de l'année ſuivante.

Commerce des Hollandois conſideré dans ſes differents periodes.

Nôtre Commerce au Japon depuis nôtre premiere arrivée a été ſujet à divers changemens & à pluſieurs fatalitez, à l'égard des marchandiſes qu'il nous étoit deſendu d'y porter ou d'en tranſporter: à la perte par degrez de nôtre liberté, & de nos privileges; à la diminution de nos profits, & à la maniere dont nous ſommes traitez par les naturels du pays. Je trouve depuis nôtre premier établiſſement quatre periodes remarquables que je vais examiner l'un après l'autre pour donner au lecteur une relation véritable & éxacte de cette branche du Commerce des Hollandois dans les Indes Orientales.

Premier periode.

Le premier Periode comprend plus de trente ans, depuis nôtre premier établiſſement dans la ville & l'Iſle de Firando, & le privilege de la liberté du Commerce qui nous fut accordé peu après (en l'année 1611.) par l'Empereur, juſqu'en l'année 1641, que nous en reçumes des ordres de tranſporter nôtre comptoir à Nagaſaki. Le Commerce des Caſtillans & des Portugais, qui avoient alors un établiſſement floriſſant à Nagaſaki, étoit en même temps dans ſon plus grand luſtre. Ils avoient auſſi un avantage conſiderable ſur nous, en ce qu'ils pouvoient fournir le Japon de ſoye écrue, & d'etoffes de ſoye, marchandiſes dont la conſommation étoit alors, comme elle eſt encore, très grande dans un Empire ſi peuplé. Nous n'avions point alors d'etabliſſement fixe à la Chine, & aux Royaumes voiſins

ſins qui produiſent la ſoye la meilleure & la plus fine. L'Empire de la Chine alors gouverné par un monarque du pays, avant la derniere Conquête des Tartares, étoit fermé aux nations étrangeres. Les Chinois, à qui il étoit defendu de ſortir de leur pays, & d'en tranſporter aucune marchandiſe de leur cru, ne nous pouvoient fournir qu'une petite quantité de ſoye; ce qu'ils faiſoient en éxerçant la Contrebande, car nous n'oſions l'aller prendre ſur leurs côtes. Les Portugais au contraire ayant un établiſſement à Macao, petite Iſle près des côtes de l'Empire de la Chine, dont elle fait partie, avoient plus d'occaſions de ſe procurer cette marchandiſe precieuſe, & ſi fort lucrative en ce temps là. Outre cela nous n'avions aucun Commerce avec le Tonquin juſqu'en l'année 1637, ni aucun établiſſement fixe dans les Royaumes de Bengale & de Perſe; mais lorſque la fortune, & nôtre bonne conduite nous eurent une fois ouvert le chemin de ces pays riches en ſoye, & que nous y eumes fait une fois des établiſſements ſolides, nous fumes en état de fournir aux Japonnois ces marchandiſes, & les autres qu'ils recherchent ſi fort, tout auſſi bien que le pouvoient faire les Portugais, & les Eſpagnols. Nous vendions dans ce temps-là nôtre ſoye ſans aucune gêne, avec nos autres marchandiſes au plus offrant, & nous tranſportions du pays une ſomme de ſoixante tonnes d'or plus ou moins, ſelon la maniere de compter des Hollandois: ce qui fait 6-000-000. de leurs guldes, ou plus de 500-000 livres ſterling. Cela apportoit de grands profits à la Compagnie, quoique quelques unes des marchandiſes que nous portions au Japon ne nous donnaſſent pas tant de profit qu'elles font à preſent, & que de plus la navigation fut beaucoup plus dangereuſe, ſujette à plus de naufrages & de pertes, à cauſe que nous ne ſuivions pas encore les côtes ſaines de la Chine, que nous ne connoiſſions pas alors parfaitement, ne ſachant d'autre route que celle des mers orageuſes & dangereuſes, qui ſont autour de l'Iſle de Formoſa, & des Iſles voiſines. Nôtre plus grand Capital en ce temps là conſiſtoit en argent dont nous tranſportions chaque année au moins 1200. ou 1400. Caiſſes, ou 1400 000. Thails, ce qui fait la ſomme de 4900-000. florins, ou à peu près 450-000. livres ſterling: quelque fois nos profits étoient encore plus conſiderables, & ſe montoient à ſix millions de florins. Ce fut là le premier periode, & l'âge d'or de nôtre Commerce dans le Japon, pendant lequel nous avions la liberté entiere de nous defaire de nos marchandiſes à nôtre plus grand avantage; & cela en vertu d'un privilege qui nous fut accordé ſous le grand ſceau Imperial rouge, en l'année 1611, par l'Empereur Ijejas autrement nommé Ongoſchio & après ſa mort Gonginſama. Ce privilege, dont j'ai inſeré la copie au dernier Chapitre de ce Livre, & qui eſt gravé dans la Planche X X. nous accordoit la permiſſion de porter ſans aucune reſerve, & ſans empechement, & de vendre toutes nos marchandiſes en quelque temps que ce fut, & dans tel lieu de l'Empire que nous trouverions à propos. Ce privilege nous fut renouvellé, ſelon la demande que nous en fimes en 1617, par ſon fils & ſucceſſeur Fide tadda appellé après ſa mort Teitokujin; mais en termes, & en caracteres moins avantageux, quoique alors tout ſemblât concourir à nos deſirs. Nous avions beaucoup de peines & d'embarras à eſſuyer, pluſieurs vexations difficiles à ſurmonter, pluſieurs demandes facheuſes & deraiſonnables à prevenir par nôtre prudence, ou à refuſer avec de bonnes manieres. Les Eſpagnols & les Portugais employerent tous les moyens imaginables, pour nous ruiner nous & nôtre Commerce, pour nous calomnier, & nous noircir à la cour; nous appellant

Pirates, rebelles à leur gouvernement d'Eſpagne, uſurpateurs des Royaumes des Indes, oppreſſeurs de nos legitimes ſouverains, & choſes ſemblables. On nous reprocha, avec les termes les plus aigres & les plus horribles, que nous croyons en J. C. tout comme les Caſtillans, & que par cette ſeule raiſon nous devions perdre tout le credit que nous avions à la cour. Il faut avouer que ce fut la crainte de perdre ce nouveau pays d'Ophir riche en or, comme les Portugais l'avoient déja perdu, qui nous obligea en 1638. d'aider les Japonnois au ſiege de Simabara, & à la perte de pluſieurs milliers de Chretiens, que le deſeſpoir & la crainte des tourments avoit reduits à s'enfermer dans cette place: la même raiſon nous obligea de nous priver de faire nos prieres, & de chanter les Pſeaumes en public, de nous abſtenir de toutes les marques exterieures du Chriſtianiſme. Enfin en l'année 1641. après que la Religion Chretienne fut entierement extirpée au Japon, & que les Caſtillans & les Portugais furent chaſſez du pays, nous fumes forcez d'abandonner nôtre comptoir & nos magaſins nouvellement batis à Firando, pour aller à l'Iſle de Deſima dans le havre de Nagaſaki; &, après la perte de nôtre liberté, & de la franchiſe dont nous avions joüi ſous la protection d'un Seigneur plein d'indulgence, de nous confiner ſous la rigoureuſe inſpection des nombreux Concierges de cette priſon.

Raiſons de nôtre changement de lieu, & de nôtre confinement à Deſima.

Pluſieurs raiſons contribuerent à nous rendre ſuſpects & odieux à la Cour. Elles furent enfin la cauſe du changement fatal que nous éprouvames en ce temps là; mais la Religion Chretienne dont nous faiſions profeſſion fut une des principales. Toute la cour étoit ſouverainement aigrie contre elle, comme contre une peſte publique, & la ſeule cauſe de la ruine & de la perte entiere de pluſieurs milliers de ſujets de l'Empereur. Peut-être ne nous eut-il pas été poſſible de nous maintenir dans le pays & dans la poſſeſſion de nôtre Commerce, ſi nous ne nous étions fait une affaire capitale de donner à la cour des preuves convaincantes, que, quoique nous fuſſions Chretiens, nous étions d'une ſecte differente, & ennemie jurée des Prêtres Romains, dont nous avions decouvert nous mêmes les conſpirations dangereuſes contre l'Empereur & contre l'Empire. Cela, joint à l'obeiſſance & à la promptitude que nous temoignames en ſecourant les Japonnois au ſiege de Simabara, fit que l'on ſouffrit nôtre ſejour dans le pays, & la continuation de nôtre Commerce; mais, cela ſous une garde ſi rigoureuſe, & une inſpection ſi exacte, que depuis ce temps là, à peine avons nous eu la moindre commodité de nous entretenir avec les gens du pays. A preſent, les choſes ſont diſpoſées de ſorte que la plus grande vue du gouvernement du Japon eſt de nous laiſſer ignorer ce qui ſe paſſe dans le pays & à la cour, comme de prevenir toutes les tentatives que nous pourrions faire pour faire embraſſer aux naturels du pays la foy de nôtre Sauveur; ce qui, ſelon les apparences, cauſeroit de nouveaux troubles dans l'Empire. La cour étoit d'autant plus ſur ſes gardes là deſſus, que, ſuppoſé que les Eſpagnols & les Portugais ne vouluſſent manquer aucune occaſion pour venger les affronts & les inſultes qu'ils en ont eſſuyez, il étoit à craindre que pour y reuſſir ils ne puſſent quelque jour ſe joindre aux Hollandois. Il nous arriva préciſement dans ce temps-là de batir un nouveau Magaſin à Firando, ce qui augmenta beaucoup la jalouſie, & les ſoupçons que les Japonnois avoient déjà conçus contre nous, & ne contribua pas peu à hâter le deſſein que l'on avoit de nous faire tranſporter de là à Nagaſaki. Il étoit contraire à la coutume du pays de tant exhauſſer un

baſti-

baſtiment, tout de pierre de taille; de ſorte qu'il paroiſſoit moins un Magaſin, qu'un Chateau. Une circonſtance fâcheuſe de plus étoit que l'on avoit gravé ſur le frontiſpice l'année de la naiſſance de nôtre Sauveur. Il m'a été dit par un Japonnois digne de foi, dans un entretien particulier, que les Hollandois dechargeant un de leurs navires, & mettant les marchandiſes ſur le rivage pour les placer dans leurs nouveaux magaſins, il arriva que le fond d'une grande boette venant à ſe detacher decouvrit, au lieu de marchandiſe, un mortier d'airain: je ne veux pas prendre ſur moy de dire quelle foi on peut ajouter à cette hiſtoire. Quoi qu'il en puiſſe être, il n'eſt que trop vrai que peu de temps après nous eumes des ordres imprevus, ſur peine de la vie, de demolir nôtre nouveau magaſin, d'abandonner nôtre demeure, & la liberté dont nous jouiſſions à Firando, pour nous empriſonner à Defima; ce qui mit fin à ce periode doré de nôtre Commerce au Japon. Braſman, autrement Jenſeimon, nôtre premier interprête, âgé de quatre vingts dix ans, qui avoit été deja en ce temps là au ſervice de la Compagnie, m'a aſſuré que le procedé fier & hautain de Mr. Caron, alors directeur de nôtre Commerce au Japon, n'avoit pas le moins contribué à ce ſoudain changement: il me diſoit que le gouvernement ne pouvoit ſouffrir l'orgueil dans les marchands, que toute la nation regarde comme gens de la plus baſſe condition du genre humain. Le preſident de Juſtice à Miaco, qui avoit en ce temps là la direction des affaires étrangeres, ſe trouva ſi outré du procedé fier de Mr. Caron, qu'il ne voulut point l'admettre à l'audience à Miaco, ni recevoir les preſens de la Compagnie; & lorſqu'en ſuite cette affaire du nouveau Magaſin ſe preſenta, il ſe ſaiſit de l'occaſion avec joye: il l'aggrava beaucoup, il repreſenta à l'Empereur avec tant de force les deſſeins perfides des Hollandois qu'il obtint des ordres pour la demolition du Magaſin, & peu de temps après pour nôtre changement de demeure. Ce Mr. Caron eſt le même, qui publia une courte Relation du Japon, premierement écrite en Allemand, & enſuite publiée en pluſieurs autres langues. Il ſervit premierement d'aide de Cuiſine dans un vaiſſeau Hollandois de la Compagnie des Indes: ſon heureux genie & ſa penetration le firent devenir ecrivain dans un vaiſſeau, & il s'eleva ainſi par degrez juſqu'à devenir directeur de nôtre Commerce dans le Japon; dans lequel employ il fut continué pendant pluſieurs années. Dans la ſuite, ſe voyant fruſtré de l'eſperance qu'il avoit d'obtenir un des principaux emplois à Batavia, il partit pour aller offrir ſes ſervices aux Portugais & aux François; mais il fit naufrage, & perit à la vuë des murs de Lisbonne, avant qu'il pût mettre à execution des deſſeins, qui ſans doute auroient été deſavantageux à la Compagnie qu'il ſervoit auparavant. Je ne ſaurois me diſpenſer ici de parler d'un trait diffamant faullement imputé aux Hollandois par quelques Auteurs: C'eſt que, ſur la demande que le gouvernement du Japon leur faiſoit s'ils étoient Chretiens, ils reſpondoient que non, mais qu'ils étoient Hollandois. J'ay pris tous les ſoins poſſibles pour m'informer de la verité du fait, ſans aucune partialité: j'ay feuilleté pour cela les journaux & les autres ecrits du Comptoir de Nagaſaki, que l'on a gardez depuis nôtre premiere arrivée au Japon; & je n'y ai rien trouvé de ſemblable. Le vieillard, dont j'ai parlé plus haut, qui eſt nôtre premier interprête, m'a aſſuré au contraire quand je m'en ſuis informé de lui, qui n'avoit aucune raiſon de me rien cacher de la verité, que les Hollandois ont toujours dit, quoi qu'à leur deſavantage, qu'ils faiſoient profeſſion du Chriſtianiſme, mais qu'ils n'étoient pas de la ſecte des Prêtres Portugais.

Hiſtoire de Mr. Caron.

gais. Ce qui probablement donna lieu à ce faux bruit fut la reſponce d'un certain Michel Sandwoort, Hollandois, qui, ayant fait naufrage ſur les côtes du Japon, s'etablit enſuite avec un de ſes Compatriotes à Nagaſaki parmi les naturels dn pays, & hors de la dependance des Hollandois. Lors de l'établiſſement de l'Inqniſition du Japon, cet homme ayant été interrogé s'il étoit Chretien ou non, reſpondit pour ſauver ſa vie & celle de ſon Compagnon: *Quoi, Chretiens, Chretiens ! Nous ſommes Hollandois !* de la quelle Confeſſion les Inquiſiteurs parurent être ſatisfaits.

Second periode du commerce des Hollandois.

Je viens au ſecond periode de nôtre Commerce au Japon, qui doit commencer au temps que nous quittames Firando, & que nous nous changeames à Nagaſaki. A peine fumes nous entrez dans le port de cette ville, que l'on nous enferma dans l'Iſle de Deſima, & que l'on nous priva tout d'un coup de toutes les franchiſes & privileges dont nous avions joui juſqu'alors. On nous entoura de gardes & d'eſpions, tant dedans que dehors l'Iſle: nous ne pumes dès lors avoir aucnne communication avec les naturels du pays, excepté avec ceux qui étoient à nôtre ſervice, & qui s'obligerent par un horrible ſerment, ſigné de leur ſang, de n'entrer avec nous dans aucune familiarité, & de ne nous rien communiquer touchant l'état & les affaires du pays. Ils s'aſſurerent de nos navires, dès qu'ils eurent jetté l'ancre dans le port, mettant des batteaux de garde aux deux cotez. La poudre à canon, les balles, les eſpées, les armes à feu & autres, furent portées à terre & miſes ſous ſure garde, juſqu'au temps de nôtre depart. Les canons même les plus lourds, & le gouvernail, furent portez à terre. A preſent ils ne ſe donnent plus une peine ſi grande & ſi inutile. On fit une revuë de tous nos gens qni étoient à bord, ſelon la liſte qu'on leur en donnoit, avec un memoire éxact de l'âge d'un chacun, de ſon nom, & de ſes affaires. Tons ceux qui alloient à terre, pour leurs propres affaires, ou pour celles de la Compagnie, étoient ſouillez avec ſoin; leurs eſpées, leurs armes à feu, & leurs marchandiſes qui étoient à vendre, étoient miſes ſous la garde de l'Ottona. Quoi que l'endroit où les vaiſſeaux ſont à l'ancre ne ſoit qu'à trois cens pas de Deſima, perſonne pourtant n'eut la permiſſion de mettre pied à terre, ni de retourner à bord, ſans prendre un paſſeport des officiers nommez pour cela. Nos navires furent dechargez, & les Cargaiſons miſes à terre, par les gens du pays ſeulement, & enfermées dans nos magaſins où ils appoſoient le ſceau; enfin, nous fumes traitez, & nous l'avons été depuis ce temps là, comme des traitres & des ennemis jurez du pays. Malgré ce changement fatal & ſoudain de l'état de nos affaires, & la facilité qu'avoient les Japonnois de reduire nos privileges & nos profits ſur un auſſi petit pied qu'ils vouloient; la ville de Nagaſaki ſi peuplée, & ſon gouvernement, privez en dernier lien d'un trafic lucratif avec les Portugais, ne pouvant ſubſiſter ſans le Commerce avec les étrangers, nons continuames encore quelque temps à y envoyer ſix & ſept navires chaque années, & à nous defaire des Cargaiſons d'une maniere fort avantageuſe. L'année 1641. même, ſi memorable par la revolution fatale de nos affaires, fut une des plus lucratives que nous enſſions eues: car nous vendimes de nos marchandiſes juſqu'à la valeur de quatre vingts tonnes d'or, ou de 8-000-000. de florins (cela fait plus de 700-000. livres ſterling,) & nous n'en tranſportames pas moins de 1400. caiſſes d'argent. Peu de temps après, nons demandames à la cour la permiſſion de prendre, comme nous avions fait auparavant, du cuivre en echange & pour partie du prix de nos marchandiſes étrangeres, à cauſe que le tranſport

ſport de ce metal avoit été defendu depuis l'année 1637. la cour nous accorda nôtre requeſte; mais pour la permiſſion que l'on nous accorda de prendre du cuivre, on nous defendit à l'avenir de tranſporter aucun argent: auquel ordre nous obéimes de fort bon cœur; car lorſqu'on nous payoit en argent nous ne pouvions gagner que quatre pour cent ſur ce metal, au lieu que le cuivre rend un profit de 90. & de 95. pour cent, ſur-tout à Suratte, où nous en envoyons environ 6000. Caiſſes chaque année.

C'eſt ainſi que les embarras & les rigueurs que nous étions forcez d'eſſuyer, & les demandes deraiſonnables que l'on nous faiſoit de temps en temps, étoient avantageuſement compenſées par les profits conſiderables que nous faiſions, tant ſur les marchandiſes que nous portions au pays, que ſur celles que nous en tranſportions, pendant trente ans qui ſe paſſerent depuis nôtre changement à Nagaſaki: mais en l'année 1672. nous tombames ſubitement, & ſans nous y être attendus, au troiſieme periode de notre Commerce dans le pays. Nous eumes le malheur d'encourir la diſgrace d'Inaba Mino, premier Miniſtre & Favori du pacifique Empereur Daijojin, alors ſur le throne. (Cet Inaba Mino, & Uto autre conſeiller d'état, auſſi en grande faveur auprès de l'Empereur, gouvernoient tout l'Empire.) La toiſon d'or, que nous avions tirée juſqu'alors de cette nouvelle Colchos, fut changée en une toiſon ordinaire, & notre Commerce reduit en un état fort bas & deplorable. Il ne ſera pas hors de propos de donner une idée de la ſource de cette infortune, quand ce ne ſeroit que pour donner un exemple de l'humeur vindicative de cette nation. Mino, ou Minoſama ſi l'on y ajoute le titre qu'on donne ordinairement aux grands de la cour, étoit un des premiers Miniſtres, auquel l'Empereur s'étoit imaginé d'avoir de grandes obligations. Outre la part conſiderable qu'il avoit dans le gouvernement de l'Empire en general, on lui avoit confié en particulier la direction des affaires étrangeres. Le genie des Courtiſans eſt de flatter leur ſouverain; celui-ci crut qu'il ſeroit beaucoup de plaiſir à l'Empereur s'il faiſoit preſent au temple où ſes ancêtres Imperiaux étoient enterrez, d'une grande lampe à l'Européenne, telle que ſont celles que l'on met dans nos Egliſes; une ſemblable avoit été donnée par les Hollandois, lorſqu'ils étoient à Firando, à un des predeceſſeurs de ce monarque qui la reçut de bon cœur: on doit remarquer, que l'Empereur, & toute la nation, regardent comme une partie eſſentielle de la pieté, & de la religion, d'obſerver les devoirs de fils envers leurs ancêtres, & leurs peres & meres morts, en cultivant leur memoire & viſitant les temples ou les mauſolées qu'on leur a elevez. Les Hollandois ſur cela furent priez de faire venir en diligence une pareille lampe d'Europe; ce qu'ils ne manquerent pas de faire: mais il arriva malheureuſement, par l'imprudence & l'inadvertance des gouverneurs de Nagaſaki à qui il appartient de choiſir & de regler quels ſont les preſens qui doivent être faits à la cour; il arriva, dis-je, que cette lampe, au lieu d'être donnée à Mino à qui elle étoit deſtinée, fut miſe parmi les preſens qui devoient être faits cette année à l'Empereur lui-même; ils eſperoient par là de ſe mettre beaucoup dans ſes bonnes graces. Cela arriva en 1666. Mino, trompé dans ſes eſperances, ſe crut offenſé extrémement, & depuis ce moment il conçut une telle haine contre toute la nation Hollandoiſe, qu'il reſolut d'en prendre une vengeance terrible: il voulut même que ſon reſſentiment paſſat après ſa mort à ſes deſcendans, ſelon la maxime des naturels du pays. Les Japonnois en general, lorſqu'ils ont conçu de la haine contre une perſonne, la ſavent fort bien diſſimuler

juſqu'à ce qu'il ſe preſente une occaſion favorable de ſe venger des affronts qu'on leur à faits ou qu'ils s'imaginent d'avoir receus. De cette maniere Mino attendit l'occaſion, pour exercer la vengeance qu'il avoit meditée; & à peine ſe preſenta-t-elle, qu'il en profita pour nous chatier ſeverement. Il obtint le gouvernement de Nagaſaki pour un de ſes proches parens nommé Usjingomi Tſuſejemon, dans le temps que Mr. Camphuyſen qui fut enſuite élevé au poſte eminent de Gouverneur general de la Compagnie des Indes à Batavia, étoit Directeur de nôtre Commerce au Japon. Ce nouveau gouverneur reduiſit notre Commerce dans le deplorable état que je vais decrire: il demanda des montres & des échantillons de toutes les marchandiſes que nous portions, pour les montrer, diſoit-il, à des connoiſſeurs qui les eſtimeroient à raiſon de leur bonté, & de leur valeur. Cependant, les marchands ſe rendirent de toutes parts dans ſon palais pour les voir, & ayant reglé quelles étoient les marchandiſes & la quantité qu'ils en vouloient acheter, le gouverneur, ſans nous permettre d'y être preſens, convint avec eux du prix, & les leur vendit lui même à un prix comme on peut penſer fort au deſſous de celui que nous les vendions ordinairement: il eût poutant encore l'honnêteté de nous donner le choix, ou de nous en tenir au marché qu'il avoit fait, ou de remporter nos marchandiſes. Par ce procedé inoui, & par cette maniere de nous taxer, ce gouverneur ruina de fond en comble tout d'un coup les privileges que les Empereurs precedens Gongen & Teitokuni avoient eu la bonté de nous accorder, & il ôta l'or de deſſus les pilules ameres qu'on nous faiſoit avaler depuis la premiere Cataſtrophe que notre Commerce avoit ſoufferte. Le prix, qu'on mettoit ainſi ſur nos marchandiſes, étoit taxé plus bas d'année en année; & nous fumes reduits à la dure neceſſité d'aimer mieux nous en defaire pour un petit profit, que de les remporter avec perte. On nous obligea par deſſus le marché de prendre, en payement de nos marchandiſes, le Cobang, que l'on prend ordinairement pour 59. ou 60. Maas, & qui a cours dans le pays ſeulement depuis 54. juſqu'à 59.; le Cobang, dis-je, pour 68. Maas. Ce qu'ils gagnent de cette maniere, & le ſurplus des prix que l'on met ſur les marchandiſes, fut appellé parmi eux Aidagin, c'eſt à dire l'argent moyen, & deſtiné pour l'uſage & l'avantage public de la ville de Nagaſaki: de cette façon, il nous auroit été impoſſible de demeurer dans le pays, & la continuation de cette maniere d'agir nous auroit forcez à abandonner ce Commerce. Nous reſolumes donc de chercher les moyens de le retablir dans l'état où il avoit été auparavant: rien ne nous parut plus convenable, ni devoir produire un meilleur effect, que de repreſenter nos griefs dans un placet à l'Empereur, qui ſans doute ignoroit la brêche que l'on avoit faite aux privileges inviolables qui nous avoient été accordez par les Empereurs ſes predeceſſeurs. Ce placet fut fait conformement à cette idée, en bonne forme, & donné aux gouverneurs de Nagaſaki, ecrit en Caracteres Chinois, par ordre du Directeur general de Batavia; rien ne pouvant être preſenté à l'Empereur de la part des étrangers qui n'ait paſſé par les mains des gouvernenrs de Nagaſaki. Après trois années d'attente, nous eumes enfin une reſponſe favorable de la cour, contenant en ſubſtance, que nôtre Commerce ſeroit rétabli ſur le même pied qu'il avoit été, en vertu de nos privileges: cet ordre, qui au premier coup d'œil paroiſſoit ſi favorable à notre Commerce, lui fut dans le fond plus fatal qu'aucun que nous euſſions encore reçu, & l'amena de ſon troiſieme

ſieme periode au dernier, qu'on peut appeller l'age ou le periode de fer, dans lequel il a continué depuis ce temps-là.

Les gouverneurs de Nagaſaki furent très mecontens de ce nouvel ordre, non ſeulement à cauſe que ce n'etoit pas par leur credit & leur mediation qu'on l'avoit obtenu, credit qu'on achete à force de preſens, mais parce qu'eux & les autres Japonnois économes de nôtre Commerce furent par ce moyen privez des ſommes conſiderables qu'ils gagnoient en mettant le prix de leur chef ſur nos marchandiſes. Nôtre Ottona m'avona un jour, que pour ſa part il avoit perdu par cet ordre un profit annuel de 3600. Thails. Minoſama, n'ayant pas oublié le facheux contretemps dont j'ay parlé plus haut, ne s'endormit point dans cette occaſion; & quoi qu'il fut hors de ſes emplois, par la mort de l'Empereur ſon maître, & l'avenement de Tſinajos au throne, & que par conſequent il ne fut plus en état de nous nuire par lui même, il ſollicita la limitation de nos privileges à la cour par le moyen de ſon gendre Kangoſama, alors un des premiers Miniſtres, & Conſeiller d'etat & privé: il obtint auſſi de ſon neveu Genſejemon, gouverneur de Nagaſaki, de nous rendre tous les mauvais offices qu'il pourroit. Ce dernier en particulier, de concert avec ſes collegues, repreſenta à la cour combien le renouvellement de nos privileges étoit prejudiciable aux naturels du pays, & les profits qu'ils apportoient à des étrangers. Ils firent ces remontrances avec tant de ſuccès, que comme en vertu des derniers ordres nous avions eu la permiſſion de vendre nos marchandiſes ſans empechement & au plus offrant, il fut reſolu que deſormais l'ordre que j'ay dit ſubſiſteroit dans toute ſa force, qu'ainſi nous aurions la permiſſion d'apporter telles marchandiſes que nous voudrions & dans la quantité que nous trouverions à propos; pour vû que nous fuſſions limitez dans la vente, que nous ne puſſions point aller au delà de la ſomme de 300-000. Thails chaque année; voulant que les marchandiſes non vendues fuſſent miſes dans nos magaſins en attendant la vente de l'année ſuivante. Ainſi, la liberté du Commerce qui nous avoit été rendue nous devint plus fatale que n'avoit été la taxation de nos marchandiſes, laquelle nous avions regardée comme une rigueur inſupportable. Il nous étoit beaucoup plus avantageux ſans doute de nous deſaire de nos grandes Cargaiſons avec un mediocre profit, que des petites Cargaiſons avec un plus grand. Dans le même temps, afin qu'il ne parut pas que cette reduction qui nous étoit ſi facheuſe fut faite uniquement pour deſobliger les Hollandois, mais plutôt par une maxime de politique convenable à l'Empereur & avantageuſe à l'Empire, le Commerce des Chinois & des Nations de l'Orient qui trafiquent au Japon ſous leur nom, fut auſſi reduit à la ſomme annuelle de 600-000 Thails. L'Empereur avoit ſi fort gouté cet expedient, par lequel, ſans porter aucun prejudice à la liberté de Commerce qui nous avoit été accordée par les dernieres patentes, nôtre Commerce étoit reglé & nos profits mis ſur un ſort petit pied, mais non pas ſi petit que nous fuſſions reduits à la neceſſité de quitter le pays, ce que la cour n'avoit pas peu apprehendé; L'Empereur, dis-je, fut ſi ſatisfait de cet expedient & de la prudente conduite des gouverneurs de Nagaſaki, qu'il leur confera peu de temps après le titre honorable & illuſtre de Cami.

Gains des Japonnois durant le troiſieme periode de nôtre commerce.

Quatrieme periode de nôtre commerce.

Les Hollandois n'avoient encore aucune connoiſſance de ce nouveau reglement, lors que dans l'automne de 1685. leurs navires richement chargez arriverent dans le port: la joye de leur heureuſe arrivée étoit d'autant plus grande, qu'ils ſe flattoient d'avoir de nouveau des montagnes

Etat de nôtre commerce en 1685.

d'or, & leurs eſperances n'etoient pas mal fondées de voir revenir le premier âge d'or de leur Commerce. Mais à peine eumes nous commencé de les decharger; à peine, dis-je, la cargaiſon d'un ſeul navire étoit-elle à terre, qu'à nôtre chagrin inexprimable de nouveaux ordres furent envoyez de la cour, de limiter la liberté du Commerce qu'on nous avoit rendue, à une certaine ſomme determinée, au de là de laquelle il ne nous ſeroit pas permis de rien vendre: &, pour prevenir la contrebande, on prit un compte éxact de la Cargaiſon, que l'on éxamina avec toute la rigueur poſſible, & qu'on mit enſuite dans nos magaſins, dont nous avions les clefs à la verité, mais ils y avoient appoſé leurs cachets. Depuis ce temps là, nous n'avons pas la liberté d'y entrer pour prendre garde à nos marchandiſes, à moins que nous n'en ayons la permiſſion expreſſe; & cela en leur preſence.

La ſomme annuelle à la valeur de laquelle les Hollandois ont permiſſion de vendre les marchandiſes qu'ils apportent au Japon, & qui revient à la moitié de celle que l'on accorde aux Chinois, ſe monte en monnoye de Hollande à dix tonnes & demie d'or, c'eſt à dire à 1050-000. Guldes (approchant de 100-000. livres ſterling;) & en monnoye du Japon elle revient à 300. Caiſſes ou boettes d'argent, chacune de 1000. Siumome ou Thails (ce dernier mot a été introduit au Japon par les Hollandois), ce qui fait en tout 300-000. Siumome en argent ou 50-000. Cobangs en or. La plus haute valeur dn Cobang tel qu'il court dans le pays eſt de ſoixante Momi ou Maas en argent, mais les Japonnois ont tant fait qu'ils obligent la Compagnie de le prendre pour 68. Maas, & à ſe payer en or: ainſi la Compagnie vend à la verité juſqu'à la ſomme de 300-000. Thails de ſes marchandiſes chaque année, mais ne reçoit pas au delà de la ſomme réelle de 260-000. Thails valeur intrinſeque d'argent. Voici la maniere dont le gouvernement de Nagaſaki a trouvé le moyen de dedommager les directeurs de nôtre Commerce, & tous les autres officiers qui y ſont intereſſez, des rigueurs que l'on exerce ſur la Compagnie en general. Il leur aſſigne des profits particuliers indépendants de ceux de la Compagnie, en leur permettant de vendre de leurs marchandiſes particulieres à concurrence de 40-000. Thails ou de 5888. Cohangs, ce qui ajouté à la ſomme ci-deſſus marquée de 260-000. Thails compte la ſomme annuelle telle qu'elle a été limitée par les derniers ordres de l'Empereur. Il n'eſt pas au pouvoir de la Compagnie de rien changer à ce reglement, à cauſe que le gouvernement du Japon l'a trouvé ainſi à propos, & elle ne peut donner aucun trouble & empeſchement à leurs officiers, dans la vente de leurs marchandiſes particulieres. Ces 40-000. Thails ſont partagez entre les officiers intereſſez à la direction de nôtre Commerce au Japon: de la maniere ſuivante, le Capitaine, (c'eſt le nom qu'on donne ici au principal directeur pour le temps preſent, & qui eſt auſſi envoyé en ambaſſade à l'Empereur,) a pour lui 10-000. Thails; le nouveau directeur qui le vient relever 7000. Thails; ſon commis ou la ſeconde perſonne après lui 6000. Thails; les Capitaines des navires, les marchands, les commis, & autres perſonnes qui ſont venus à bord des navires nouvellement arrivez, chacun à proportion qu'ils ſont dans les bonnes graces des principaux économes du Commerce, & des Interprêtes Japonnois, qui ont droit auſſi d'entrer dans le partage de cette ſomme, & prendre garde qu'il ne ſoit rien vendu au de là de la permiſſion qui en a été accordée à chacun.

Directeur Le Lecteur remarquera en paſſant, que la Compagnie entretient toujours un

un directeur, ou comme les Japonnois l'appellent un Capitaine des Hollandois, qui a le commandement sur toutes les personnes de nôtre comptoir; l'inspection & le soin de nôtre Commerce: le même est destiné pour être à la tête de l'ambassade que l'on envoye à la cour chaque année; il doit être relevé par un autre directeur l'année suivante selon la coutume du pays; les navires qui viennent de Batavia portent celui qui lui doit succeder, avec un commis, quelques Marchands & Secretaires, qui doivent l'assister pendant le temps de la vente. Lorsqu'elle est finie, & que les navires sont prêts à mettre à la voile, il se met à bord pour s'en retourner à Batavia, & laisse sa place à son successeur, qui doit encore être relevé de la même maniere par un autre. *du commerce des Hollandois.*

La vente de nos marchandises se fait de la maniere suivante. Le jour du Combang, c'est ainsi qu'ils nomment nôtre vente, doit être determiné par la cour: lorsqu'il approche, on affiche une liste de toutes nos marchandises aux portes hors de nôtre Isle, la liste est en gros Caracteres en sorte que chacun puisse les lire d'assez loin; cependant le gouvernement fait savoir à tous les Ottona de la ville, & ceux-ci aux marchands qui s'y rendent de tous les endroits de l'Empire, & qui logent dans l'etendue de leur jurisdiction, quels sont les droits pour cent, au profit des habitans de Nagasaki, que l'on mettra sur nos diverses marchandises, afin qu'ils sachent, quel est le prix qu'ils en peuvent donner. C'est un tour fin assurement, par où ils taxent nos marchandises indirectement, & nous jouent sur le marché avec la fausse idée du retablissement de nôtre liberté & de nos privileges; car, disent-ils, ce qui est vrai en effet, lorsque nous taxions vos marchandises vous veniés avec six ou sept vaisseaux; & vous vous defaisiez de vos Cargaisons considerables; à present vous n'envoyez que trois ou quatre navires, & ne vendez que peu de marchandises: n'auroit-il pas été mieux pour vous de demeurer comme vous étiez, que de solliciter le renouvellement de vos privileges, par où vous avez rendu vôtre condition pire? La veille du Combang il y a des affiches à toutes les portes des rues, pour inviter les marchands à se rendre le lendemain à Desima, pour s'instruire davantage au moyen des listes des marchandises que l'on affiche à chaque magazin. Comme la direction de nôtre Commerce est entierement à la disposition du gouvernement de Nagasaki, ainsi le Combang en particulier ne sauroit se faire qu'en presence de deux intendants des gouverneurs, en qualité de subdeleguez authorisez par les gouverneurs pour y assister. Les principaux officiers de notre Isle doivent aussi y être presents: le premier interprête preside, tandis que nos triumvirs, j'entends les deux directeurs, l'ancien & le nouveau, & leur commis, ont peu de chose, ou pour mieux dire n'ont rien à dire. Tous ceux qui doivent être presens à la vente s'etant assemblez, nos directeurs font exposer des échantillons de toutes nos marchandises qui sont à vendre, & donnent ensuite le signal avec un Gumgum (c'est une espece de cloche platte, qui ne ressemble pas mal à un bassin) pour avertir les marchands d'entrer. L'endroit, où l'on fait la vente, est un batiment fort propre, fait aux despens de la compagnie; en ôtant les volets, on l'ouvre du coté de la rue; de sorte que les passans peuvent voir ce qui s'y passe. Il regne une petite gallerie tout autour, & l'edifice est divisé en plusieurs Compartimens fort commodes pour l'usage qu'on en fait. La vente se fait comme je vai dire: on n'expose qu'une sorte de marchandises à la fois, ceux qui en veulent acheter donnent chacun des billets signez d'un nom supposé, & marquant combien de Quan, Me, *Vente de nos marchandises.*

Momi, Burin, Me, & Futz, ils veulent donner pour un Catti des marchandiſes qu'on a expoſées: on ſe ſert de l'expreſſion de Catti pour compter toutes les marchandiſes expoſées en vente. Je pris garde que chaque marchand donne pluſieurs billets: cela ſe fait pour voir comment ira la vente, & s'en tenir au plus bas prix offert, ſi l'on ſe repent du plus grand. C'eſt pour cela même que les billets ſont ſignez de noms ſuppoſez; & comme à cauſe du nombre & de la ſousdiviſion de la petite monnoye il arrive rarement que deux billets conviennent l'un avec l'autre, lorſque les offrants ont livré leurs billets, nos directeurs les ouvrent d'abord, & ſeparent les grands prix des petits: on les remet enſuite au premier interprête qui preſide, il les lit à haute voix l'un après l'autre commençant par les plus hauts prix; on demande quel eſt l'offrant ou l'acheteur par trois fois, & ſi perſonne ne repond l'interprête met le billet à côté & prend le ſuivant: il continue ainſi prenant les billets du moindre prix, juſqu'à ce que l'offrant crie me voici; il s'approche pour ſigner le billet, & y mettre ſon veritable nom avec de l'ancre noire, que les Japonnois portent toujours pour cet effect. Les marchandiſes expoſées étant ainſi vendues, on paſſe aux autres que l'on vent de la même maniere, & l'on continue juſqu'à ce que la ſomme reglée par l'Empereur ſoit levée; ce qui eſt fait ordinairement dans deux ou trois jours de Combang ou de vente: rarement y en met-on quatre. Le lendemain de chaque Combang les marchandiſes ſont livrées à l'acheteur, & emportées de notre Iſle. Une compagnie de marchands des cinq villes Imperiales ont obtenu des lettres patentes de l'Empereur, pour faire eux ſeuls le Commerce des ſoyes écrues: cette marchandiſe leur eſt premierement vendue d'une maniere très avantageuſe pour eux, & à notre grand prejudice. Ils voudroient bien nous obliger à faire le tiers de nos cargaiſons de ſoye crue. Le Quanmotz, droit, ou douane impoſé aux marchandiſes eſt peu en uſage au Japon: il a été introduit à Nagaſaki purement pour avoir part aux grands profits que les étrangers ſont ſur leurs marchandiſes, & aſſigner ce qu'ils en prennent à l'uſage & à l'entretien des pauvres habitans de la ville. Autres fois ce droit étoit fort mediocre, mais la derniere taxation ſi lucrative pour les gouverneurs & les autres magiſtrats de la ville ayant été ſupprimée, les gouverneurs ont jugé à propos d'augmenter ce droit de douane, pour obliger les marchands du Japon à acheter nos marchandiſes à un moindre prix, à proportion des droits qu'elles payent. Le Quanmotz eſt appellé par les Japonnois, quand on le leve, Kooſen ou Koſen Gin, c'eſt à dire recompenſe, dedommagement de la peine; dans la diſtribution ils l'appellent Fannagin ou fleur d'argent, pour marquer qu'il ſort en fleur du Commerce étranger, pour l'entretien & l'avantage des pauvres habitans de Nagaſaki. On le leur diſtribue à proportion de la peine où ils ſont expoſez à raiſon des charges perſonnelles qu'ils doivent remplir à leur tour; elles different ſelon la ſituation des rues où ils demeurent. Cela ſe fait encore pour les dedommager de pluſieurs autres embarras, & des rigueurs du gouvernement, dont ils ont droit de ſe plaindre avec d'autant plus de raiſon que la ſterilité du pays autour de Nagaſaki, & pluſieurs autres incommoditez cauſées par le Commerce des étrangers, pourroient les reduire à quitter cette ville, & à s'en aller en pluſieurs autres endroits de l'Empire, où ils pourroient vivre avec moins d'embarras & de deſpenſe; par conſequent plus à leur aiſe. Ils reçoivent ordinairement dans cette diſtribution, depuis trois juſqu'à quinze Thails par tête. L'impoſition miſe ſur les marchandiſes de la Compagnie eſt

de

de quinze pour cent, qui étant pris de la ſomme de 300-000. Thails donne un droit de 45-000. Thails. Les marchandiſes qui appartiennent à des particuliers, & que l'on vend ordinairement à la fin du Combang, doivent payer beaucoup plus, c'eſt à dire pas moins de 65. pour cent, pour toutes les étoffes & marchandiſes vendues par pieces, ſur quoi la valeur de 20-000. Thails en produit 13-000. de douane. Les marchandiſes que l'on vend au poids payent un droit de 70. pour cent, ce qui ſur 20-000. Thails en donne 14-000. d'impoſition. La raiſon qu'ils donnent de la grande difference du droit que l'on impoſe ſur les marchandiſes de la compagnie, & ſur celles des particuliers, eſt, diſent-ils, que les marchandiſes des particuliers ſont portées par les navires de la compagnie, à ſes perils & à ſes depens, & par conſequent, elles doivent donner moins de profit. Les Chinois, par la même raiſon, qui eſt qu'ils ne ſont point expoſez aux deſpenſes d'un voyage ſi long & ſi hazardeux que les Hollandois, étant au contraire plus prés & à portée; payent un droit de 60. pour cent pour toutes leurs marchandiſes, qui pris ſur la ſomme de 600-000. Thails, à concurrence de la quelle il leur eſt permis de vendre chaque année de leurs marchandiſes, produit à la douane la ſomme de 360-000. Thails. Si l'on ajoute cela au loyer de nos maiſons, & de nôtre Comptoir, qui eſt de 5580. Thails, & celui des Chinois qui eſt de 16000. Thails chaque année, cela fait en tout la ſomme de 454-580. Thails, que le Commerce étranger donne de profit chaque année aux magiſtrats, & aux habitans de Nagaſaki.

Profits que donnent les Marchandiſes des Hollandois.

A l'egard des profits que la Compagnie fait ſur les marchandiſes que nous portons au Japon, ils different beaucoup, & varient chaque année. Les mêmes marchandiſes ne ſont pas toujours vendues en égale quantité ni au même prix: tout depend de celui qu'elles ont à Miaco, reglé ordinairement, par la conſommation qui s'en fait, & le beſoin qu'on en a dans le pays. Les profits que nous faiſons ſur nos marchandiſes peuvent monter une année portant l'autre à 60. pour cent. Cependant, ſi l'on a égard à toutes les charges & deſpenſes de nôtre vente, nous ne gagnons guere plus de 40. ou 45. pour cent, profit clair; ainſi les marchandiſes que nous vendons au Japon, juſqu'à la valeur de dix tonnes & demie d'or ou 1050-000. guldes ne donnent pas plus de dix tonnes ou dix tonnes & demie, c'eſt à dire 400-000. ou 450-000. guldes de profit clair: gain fort peu conſiderable certainement pour une ſi grande Compagnie, qui doit avoir au moins 18-000. hommes à ſes gages, ce qui lui coute plus de 260-000. Gnldes, (près de 24000. livres ſterling) par mois, ſeulement pour les appointemens, outre le grand nombre de navires, de comptoirs, & de forts qu'elle doit entretenir & garder, dans toutes les Indes Orientales. Si l'on conſidere donc la petiteſſe de ce profit, il ne vaudroit certainement pas la peine que la compagnie entretint plus long temps cette branche de notre Commerce, n'etoit que les marchandiſes que nous tirons du Japon, ſur tout le cuivre rafiné, donnent le même profit & plus; de ſorte que tous les gains de ce Commerce peuvent aller à 80. ou 90. pour cent. Les charges & deſpenſes où nous ſommes expoſez ne ſont pas les mêmes chaque année: Elles ſont plus grandes, s'il y a quelque batiment on reparation à faire, s'il y a des preſens à donner autres que ceux de coutume, ou s'il arrive quelque choſe d'extraordinaire. Pour ſatisfaire la curioſité du lecteur, je mets ici les deſpenſes de deux années telles qu'elles furent comptées dans le quatrieme & dernier periode de notre Commerce, ſavoir en

Charges des Hollandois.

1686. Mr. le Licentié Cleyer étant alors directeur & les deſpenſes plus grandes qu'à l'ordinaire; & en 1688. lorſque Mr. Butenheimb étoit directeur, & que les deſpenſes furent auſſi mediocres qu'on pouvoit s'y attendre.

| Deſpenſes de 1686. | Guldes. | Celles de 1688. | Guldes. |
|---|---|---|---|
| Pour des Vivres. . . | 23580. | . . . . . | 13166. |
| Deſpenſe de table. . . | 9791. | . . . . . | 6828. |
| Deſpenſes extraordinaires. | 14097. | . . . . . | 4993. |
| Deſpenſes pour les navires. | 10986. | . . . . . | 7589. |
| Preſents. . . . | 107086. | . . . . . | 100789. |
| Interets & gages payez par mois. . . . | 8092. | . . . . . | 7311. |
| Loyers de Deſima & de nos magaſins. . . | 19530. | . . . . . | 19530. |
| En tout | 193162. Guldes. | . . . | 160213. Guldes. |

Prix des diverſes marchandiſes au Japon.

A l'égard du prix, & du profit que donne chaque ſorte de marchandiſe, il ne me conviendroit pas de le ſpecifier éxactement: le lecteur même n'y prendroit aucun plaiſir; cependant pour lui en donner une idée, je mettrai ici le prix courant des marchandiſes étrangeres à Miaco pour l'année 1692. de la maniere qu'on me l'a communiqué.

Cabeça & Bariga ſont deux mots Portugais ou Caſtillans: le premier ſignifie la tête, l'autre le ventre.

Soye de la Chine, Cabeça ou la meilleure, le Pic, ou 125. livres peſant de Hollande, pour 665. Siumome ou Thails. La même, Bariga ou moyenne, à 638. Thails.

Soye de Bengale, Cabeça ou la meilleure, à 530. Thails le Pic: la même, Bariga ou moyenne, à 406. Thails.

| | | |
|---|---|---|
| Soye de Tonquin. | 440. | Thails le Pic, ou 125. lib. |
| Fleuret de laine filée. | 240. | |
| Cinabre. . . | 600. | |
| Clous de geroſle. | 223. | |
| Poivre. . . . | 23. | |
| Sucre Candi. . . | 21. | |
| Sucre en Poudre. | 14. | |

Camphre de Baros, de Borneo, le Catti ou une livre & un quart, revient à 33. Siumome ou Thails.

Le Putſiuk ou Coſtus Arabica à 10. Thails le Catti. Les grands * Pelains blancs de la Chine en rouleaux 14. Thails la piece.

† Armoiſins à 7. Thails 4. Maas la piece.

‡ Tapſels de Coromandel, les meilleurs à 6. Thails 8. Maas la piece, les plus groſſiers à 6. Thails.

Tapſels de Bengale à 4. Thails 3. Maas.

Gui-

* Pelains: ce ſont des Satins de la Chine de huit aunes de longueur ſur $\frac{7}{8}$ de longueur. Dict. de Commerce.

† Armoiſins: Tafetas de moyenne bonté.

‡ Tapſel: groſſe toile de Cotton rayée.

* Guilans blancs communs à 4. Thails 8. Maas 4. C. la piece.
Sumongis de Tunquin à 3. Thails 3. Maas la piece.
† Guinées blanches, à 7. Thails la piece.
‡ Salampouris communes blanches à 3. Thails 1. Maas la piece.
ǂ Percales communes blanches à 1. Thail 5. M. 3.

Avant que je finiſſe cet article, & que je parle du retour de nos quatre vaiſſeaux à Batavia avec leurs profits, & leurs nouvelles Cargaiſons, il ne ſera pas hors de propos de dire quelque choſe ſur ce qui regarde les profits que rapportent les marchandiſes des particuliers; & ce que les trois principaux directeurs de nôtre Commerce peuvent gagner par leurs emplois. Les marchandiſes des particuliers, étant comme elles ſont portées & vendues ſans qu'il en coute rien au proprietaire, donnent toutes un profit clair, qui malgré les grands droits qu'on met deſſus ne le cede point au profit de celles de la Compagnie qui ne payent qu'un petit droit. Les deux premiers directeurs, ſelon les ordres qui viennent de la cour, ne ſauroient occuper leur poſte plus de trois ans, ce qu'on ne doit pas entendre ſucceſſivement: Ils ſont obligez après qu'ils ont ſervi un an de s'en retourner à bord des vaiſſeaux équippez pour Batavia, d'où ils ſont renvoyez au Japon, un ou deux ans après, par les navires que l'on envoye à Nagaſaki. Ils ont la plus grande part au profit de ces marchandiſes particulieres; il leur eſt permis de vendre de leurs propres marchandiſes après leur arrivée, à concurrence de la valeur de 7000. Thails; & pendant qu'ils ſont directeurs, avant qu'ils ſoient obligez de retourner à Batavia, à concurrence de 10.000. Thails; par conſequent, pour 17000. Thails dans un an. Le Commis en chef du directeur peut vendre pour 12000. Thails de ſes marchandiſes. Si les directeurs ſont de bonne intelligence avec le premier interprête, & s'ils ont trouvé le moyen de s'aſſurer de ſes bonnes graces en lui faiſant de grands preſens, faiſant, s'il m'eſt permis de le dire, du cuir d'autrui large courroye; ils peuvent trouver les moyens de faire en ſorte que quelques unes de leurs marchandiſes ſoient expoſées en vente, au premier ou au ſecond Combang parmi celles de la Compagnie: ainſi, à cauſe du petit droit qu'elles payent, elles leur produiſent 65. ou 70. pour cent de profit; cela peut ſe faire auſſi ſans porter aucun prejudice à la Compagnie, parce qu'en calculant les ſommes payées pour les marchandiſes de la Compagnie, on paſſe ces articles ſous ſilence. S'ils ont quelques marchandiſes au deſſus de ce qu'il leur eſt permis d'en avoir legitimement, ſur-tout du corail rouge, de l'ambre & choſes ſemblables, il leur eſt aiſé de s'en deffaire en ſecret par l'entremiſe des officiers de nôtre Iſle, qui ordinairement les prennent de la main à la main. L'Ottona eſt ſouvent intereſſé dans ces ſortes de marchez qui ſont fort lucratifs. Autres fois nous pouvions vendre ces ſortes de marchandiſes par l'entremiſe d'un commis aux étrangers, qui dans le temps de nos Combangs venoient dans nôtre Iſle, & cette maniere de vendre nous étoit la plus avantageuſe. Mais un de nos directeurs en 1686. joua ſon jeu ſi mal adroitement, que dix Japon-

Profits ſur les marchandiſes des particuliers.

* Guilans ou Guingans: toile de fil de cotton mêlée d'écorce d'arbre qu'on tire de Bengale &c. Dict. de Commerce.
† Guinée: toile de Cotton blanche plus fine que groſſe. ibid.
‡ Salampouris: ſont des toiles que l'on fait à la côte de Coromandel, il y en a de blanches & bleues. V. le Dict. de Commerce.
ǂ Percales: ſont des toiles de cotton blanches plus fines que groſſes. Dict. de Commerce. Il faut que les Sumongis ſoient des étoffes de ſoye. Le Tunquin en a quantité. Voyez le Dict. de Commerce à l'art. du Commerce de Tunquin.

ponnois furent decapitez pour avoir frandé la douane, & qu'il fut lui même banni du pays à perpetuité. Le directeur reſident, qui doit auſſi aller en qualité d'Ambaſſadeur à la cour de l'Empereur, a outre cela un grand avantage, eo ce que s'il arrive que les preſens que les gouverneurs de Nagaſaki trouvent à propos qu'on faſſe à l'Empereur ne puiſſent pas ſe trouver dans les magaſins de la Compagnie, & qu'il faille les acheter des Chinois, le directeur peut les fouroir de ſon fonds lui même, ſi tant eſt qu'il ait les marchaodiſes qo'on ſouhaite pour cet uſage, auquel cas il a tout le profit pour lui ſans porter aucun prejudice à la Compagnie. Les directeurs pourroient pouſſer plus loin leurs avantages particuliers, o'etoit qu'ils ſe piquent de paſſer pour gens d'honneur & de conſcieoce; ils veulent au moins qu'on croye qu'ils o'oſeroient trahir la confiaoce & les interets de leurs maitres, d'une maniere criante. Je ne pretends pas, en ce que je dis, les taxer d'aucunes pratiques indirectes, à l'égard, par éxemple, des deſpenſes annuelles, quoique peut-être elles montent quelques fois plus haut qu'il ne faudroit. Ce o'eſt pas du tout mon intention de medire & de noircir la reputatioo de tant d'honnêtes gens qui ont rempli ce poſte avec honneur, & qui ſe ſont acquittez de leur devoir avec toute la fidelité imaginable pour leurs maitres. Cependant, pour appuyer ce que j'ay avancé, & montrer qoe ſi les directeurs avoieot moins à cœur les interets de la Compagnie que les leurs propres, ils pourroient s'enrichir en fraudant les principaux intereſſez, je ne ſaurois me diſpenſer d'en rapporter un exemple. Les inſtructions du gouvernemeot de Batavia à l'égard do cuivre rafioé ſont de o'en acheter pas à un prix moindre de douze Thails ou douze Thails & demi par Pic, afin de tenir les rafineurs en haleine, & ne pas les decourager par un trop petit profit. Cependant, les ioterprêtes peuvent l'avoir quelque fois à un Maas meilleur marché; ce qui ſur 12000. Pics, qui eſt la quantité qu'on en achete ordinairement, fait la ſomme de 600. Thails qu'ils peuvent mettre dans la poche; leurs inſtructions portant de ne les mettre pas dans leurs comptes à moins qoe la ſomme que j'ay dite. S'ils le foot ou oon, je ne veux point prendre ſur moy de rien aſſurer là deſſus. Ce que je puis dire ſans rien exagerer, c'eſt que la place de directeur du Commerce Hollandois an Japon eſt ſi lucrative, que celui qui en eſt en poſſeſſion ne la quitteroit pas pour 30000. Guldes, (c'eſt environ 3000. Livres ſterling) il eſt vrai que ce ſeroit un grand deſavantage au directeur, & qoi diminueroit fort ſes profits, s'il n'étoit pas pourvu d'une bonne Caiſſe avant ſon depart, & d'une boone qoantité de marchandiſes qu'il eſt obligé de prendre à credit, & à ſon retour de partager le profit avec ſes creanciers. Ajoutons à cela, qu'il ne doit pas ſonger à qnitter Batavia, & encore moins à y retourner, ſans donner à ſes bienfaiteurs des preuves réelles de ſa reconnoiſſance; à moins qu'il ne veuille être diſpenſé pour l'avenir de l'honneur d'un pareil employ. Les marchandiſes qu'il apporte à ſon retour à Batavia, ſont des robes de ſoye qo'il a reçues en preſent de l'Empereur & de ſes miniſtres; le directeur en fait des preſens lui même à ſes amis & Protecteurs; des vivres, de la Porcelaine, des ouvrages verniſſez, & autres manufactures do pays, dont il peut ſe defaire à Batavia, à 50. pour cent de profit, outre quelques Cobangs en or. Les Cobangs, que nous prenions autres fois à raiſon de 54. Thails la piece, nous pouvions les vendre enſuite ſur les côtes de Coromandel à 28. pour cent de profit; mais depuis que nous avons été obligez de les prendre ſur un plus haut pied, ils donnent auſſi bien moins de profit, & en general on y gagne

gagne peu de choſe. Le directeur trouve mieux ſon compte, s'il a quelques Cobangs de reſte, d'en acheter de l'ambre gris, ou du cuivre rafiné, & d'envoyer ce dernier s'il eſt poſſible, par les navires de la Compagnie, à Malaca: je dis s'il eſt poſſible, à cauſe qu'il y a des ordres rigoureux de la Compagnie contre ce Commerce.

Cargaiſons de nos navires pour le retour.

Il eſt temps enfin de renvoyer nos navires, chez nous, pour faire leurs Cargaiſons. Nous employons une bonne partie des 1-050-000. Guldes ou florins de la valeur payée de nos marchandiſes, pour acheter du cuivre rafiné, dont nous chargeons depuis 12-000, pics, juſqu'a 20-000. par an, (un Pic eſt 125. livres poids de Hollande) tout le cuivre rafiné eſt fondu en petits bâtons ou rouleaux d'un empan de long & de prés d'un pouce d'epaiſſeur, chaque pic peſant eſt mis dans une petite boette de ſapin, pour le tranſporter plus facilement; chacun des trois ou quatre navires que nous envoyons au Japon en fait une partie de ſa cargaiſon de retour. Un de ces navires ſe rend par le plus court chemin à Batavia: les autres s'arretent à Puli Timon, Iſle ſur les cotes de Malacca; ils continuent de là leur voyage juſqu'à Malaca, d'où nôtre gouverneur les envoye équippez pour Bengale, les cotes de Coromandel, Surarte, ou quelque autre place de commerce où ils puiſſent ſelon les apparences ſe defaire avantageuſement de leurs Cargaiſons. Nous achetons auſſi une moindre quantité de cuivre groſſier fondu en flaons ronds & plats; quelque fois nous prenons quelques centaines de Pics ou caiſſes de Casjes de cuivre ou liards, mais c'eſt lorſqu'on nous en demande dans le Tunquin, & autres pays. Tout le cuivre nous eſt vendu par une compagnie de marchands aſſociez, qui en vertu d'un privilege de l'Empereur ont ſeuls la faculté de le rafiner, & de le vendre aux étrangers. Ils ſont à cauſe de cela obligez de payer au preſident Imperial de juſtice à Miaco, dans le temps qu'il eſt inſpecteur des affaires étrangeres, 400. Schuites d'argent par an, en forme de preſent. Pour engager nos interpretes à nous faire faire un marché avantageux, avec les marchands de cuivre, nous leur accordons une recompenſe de 600. Thails & plus par an; & ils jouent ſi bien leur jeu, qu'ils en recouvrent bien autant de la compagnie des marchands de cuivre en forme de don gratuit. L'autre partie de la Cargaiſon ſe fait encore de Camphre du Japon, depuis 6000, juſqu'à 12-000. livres par an & d'avantage, il eſt empacquetté dans des barrils de bois; de quelques centaines de bales de Porcelaine empaquetées avec de la paille; d'une boette ou deux de fil d'or, de cent rouleaux la boette, mais nous ne nous chargeons de cette marchandiſe que lorſqu'il en manque; de toute ſorte de cabinets verniſſez, de boettes, de caiſſes à tiroirs, & autres ouvrages ſemblables, le tout du plus beau que nous pouvons trouver, de pareſols, d'eſcrans, & de pluſieurs autres ouvrages faits de canes refendues, de cornes de buffle, & autres; de peaux fortes de poiſſons que les Japonnois accommodent avec beaucoup de propreté & d'adreſſe; de pierreries, du cuivre, de l'or, & du Sowas qui eſt un metal artificiel compoſé de cuivre d'argent & d'or, & eſtimé au moins autant que l'argent pur. De Rollangs, de papier rendu tranſparent avec l'huile & le vernis, de papier peint & coloré avec l'or & l'argent faux pour tapiſſer des Chambres, de ris le plus fin de toute l'Aſie, de Sacki qui eſt une eſpece de biere que l'on braſſe avec du ris; de Soje qui eſt une eſpece de marinade propre à ſervir ſur table avec le roſt; de fruits confits mis dans des barrils, de tabac dentelé, de thé

Schuite eſt une monnoye de compte: les 200 valent 500. fl. monnoye de Hollande. Dict. de commerce.

& des marmelades, outre quelques milliers de Cobangs d'or en eſpece.

Ce qui ſe paſſe au depart des vaiſſeaux.

Nos navires ne ſauroient être chargez, ni mettre à la voile pour ſortir du havre, ſans un congé exprez, & ſans que le jour de leur depart ſoit fixé par la cour. Lorſqu'on les charge, toutes nos marchandiſes particulieres, & tout ce que nous devons porter à bord, doit être examiné rigoureuſement. Pour cet effet deux proprietaires de maiſons, deux apprentis d'interpretes, & deux commis de l'Ottona, ou du bureau de la threſorerie, avec quelques Kuli ou gens de travail, deux ou trois jours avant le depart, appellent un chacun dans ſa chambre, tant ceux qui demeurent à Deſima, que ceux qui ſont ſur leur retour, & qui ont été logez dans nos maiſons vuides le temps de la vente. Ces gens là furetent tous les coins, éxaminent toutes nos hardes piece à piece, prenant un memoire éxact de ce qu'ils trouvent; ils lient le tout avec des cordes de paille, où ils mettent leurs cachets, avec une liſte de tout ce que contient le paquet, pour en informer la garde de la porte, qui autrement deployeroit le pacquet de nouveau. Toutes les marchandiſes de contrebande ſont ſaiſies lors de cette recherche: telles ſont par exemple tout ce qui a la figure d'une idole du pays, celle d'un Kuge, ou d'un eccleſiaſtique de la cour du Dairi dans ſes habits d'Egliſe; tous les livres imprimez, tous les papiers, miroirs ou autres metaux avec des caracteres Japonnois deſſus, l'argent monnoié, les étoffes tiſſues dans le pays; mais ſur tout les armes, & tout ce qui s'y rapporte, comme la figure d'une ſelle, d'un navire, ou d'un bateau, d'une armure, d'un arc, & des fléches; les eſpées & les ſabres. Si quelque choſe de cette nature étoit trouvé ſur un Hollandois, le maître ſeroit pour le moins banni du pays à perpetuité, & les interpretes, & ſerviteurs nommez pour veiller ſur lui, & autres perſonnes ſuſpectes, ſeroient mis à la torture, pour decouvrir le vendeur & les complices dont le ſeul ſang pourroit expier un pareil crime. Nous en eumes ces dernieres années un éxemple dans la perſonne du Secretaire de l'Intendant de l'Empereur qui ayant taché de faire paſſer à la Chine quelques lames de ſabre fût éxecuté à mort pour cela avec ſon fils unique pauvre innocent qui n'avoit que ſept à huit ans. Lors de mon depart, quoique mes hardes fuſſent viſitées aſſez legerement pour bonnes raiſons, & après avoir bu bouteille, ils me ſaiſirent pourtant un vieux raſoir du Japon, & quelques petits bâtons attachez à des poupées en guiſe de ſabres, les ayant apperçus par hazard.

Tout l'or qui appartient à des particuliers doit être tranſporté au vu & ſçu des gens; & avant qu'ils quittent Deſima, ils doivent le montrer aux commiſſaires qui doivent voir s'il a paſſé par leurs mains; ce qu'ils connoiſſent par une marque qu'ils impriment ſur tous les Cobangs dans le bureau des finances. Ils connoiſſent par ce moyen ſi l'on a eu cet or par la contrebande ou non. A ce dernier égard pourtant, ils ne ſauroient être extremement attentifs, à cauſe du grand embarras d'affaires qui leur tombe ſur les bras lors de notre depart. Tous ces reglemens rigoureux des Japonnois ont été faits pour prevenir la contrebande, crime defendu ſous des peines capitales par l'Empereur, & aſſurement pour de bonnes raiſons, car non ſeulement elle rend les marchandiſes plus communes & à meilleur marché; mais en diminuant le Koſen ou les droits, elle prejudicie à la ville de Nagaſaki, dont les habitans fondent une bonne partie de leur ſubſiſtance ſur ces droits. La peine, comme je viens de le dire,

Ordres au ſujet de la contrebande.

at-

attachée à ce crime eſt la mort ſans remiſſion; elle s'etend non ſeulement à la perſonne convaincue, mais auſſi à ſes complices; non pas à leurs familles comme cela arrive dans les antres crimes. Les Japonnois ſont ſi enclins à la contrebande, que l'on a compté qu'il n'y a pas moins de 300. perſonnes qui ont été éxecutées à mort en ſix ou ſept années de temps, ſeulement pour avoir fraudé la douane avec les Chinois dont ils ſuivent les Jonques après leur depart; lorſqu'elles ſont en pleine mer, & achetent d'eux les marchandiſes dont ils n'ont pu ſe defaire à leur vente de Nagaſaki. Il n'y a pas beaucoup d'exemples de perſonnes éxecutées pour avoir fraudé la douane avec les Hollandois. Pendant le ſejour que je fis au Japon, qui ne fut qne de deux ans, plus de cinquante coupables de contrebande perdirent la vie: quelques uns après avoir été pris ſe defaiſoient eux mêmes; d'autres furent éxecutez publiquement, & d'autres furent mis à mort en ſecret dans la priſon. Sans remonter plus loin que l'année 1691. deux Japonnois furent éxecutez à mort dans nôtre Iſle, pour avoir acheté en fraude de la douane une livre de Camphre de Borneo d'un Hollandois; elle fut trouvée ſur l'acheteur preciſement lorſqu'il tachoit de la porter hors de l'Iſle. Je renvoyerai premierement nos navires hors du Japon; & je finirai ce chapitre ennuyeux par l'Hiſtoire de cette éxecution. Le jour fixé pour le depart de nos navires s'approchant, on travaille à les charger l'un après l'autre: ce qu'on porte à bord en dernier lieu ce ſont les armes & la poudre, ſuivies de l'equipage du navire qui doit paſſer en revuë ſelon la liſte qui en a été donnée à leur arrivée; le navire étant prêt à mettre à la voile on leve les ancres à l'inſtant, & l'on s'éloigne à deux lieuës de la ville vers l'entrée du port où le navire eſt ſur le fer, en attendant que les autres navires ſoient chargez de la même maniere. Lors que tous les navires ſont enſemble ils continnent leur voyage, & après avoir gagné la pleine mer à une diſtance aſſez conſiderable du havre, la garde Japonnoiſe des Navires qui ne les a jamais quittez depuis leur arrivée juſqu'alors prend congé d'eux, & s'en retourne. Si le vent devient contraire, & que les navires ne puiſſent pas ſortir du port, un bon nombre de bateaux de rameurs Japonnois les remorquent, & les font ſortir à force de rames l'un après l'autre: car les ordres de l'Empereur doivent s'executer, en depit du vent & du temps, quand même tous les navires courroient le hazard de faire naufrage.

Execution de deux Japonnois qui avoient fait la Contrebande.

Je viens à l'Hiſtoire de l'execution dont j'ai parlé ci-deſſus, par où je finirai ce long chapitre. Le 10. de Decembre bon matin le gouverneur qui étoit de commandement, autresfois appellé Ginſejemon, à preſent Tſino Cami, fit ſavoir par l'Ottona de nôtre Iſle à notre directeur de ſe tenir prêt avec les autres Hollandois pour voir éxecuter les criminels. Une heure après vinrent des troupes nombreuſes de nos interprêtes, proprietaires de maiſons, Cuiſiniers, & tout le train de Deſima avec les Prevots & antres officiers de Juſtice; le tout faiſoit du moins le nombre de 200. perſonnes: on portoit devant la Compagnie une pique avec un tableau ſur lequel étoit ecrit en caracteres fort gros & fort liſibles le crime pour lequel les criminels alloient être pnnis; de ſorte que chacnn pouvoit le lire de loin. Les deux criminels venoient enſuite entourez d'archers: le premier, qui étoit l'acheteur ſur lequel on trouva le Camphre qu'il tachoit d'emporter hors de l'Iſle, étoit un homme de 23. ans habillé fort meſquinement; le ſecond étoit un homme de bonne mine, & bien mis, agé d'en-

viron quarante ans, condamné à mort ſeulement pour avoir prêté à l'autre, qui avoit été ſon domeſtique, l'argent pour acheter le Camphre. Un des archers portoit un inſtrument tout droit, fait en forme de rateau avec des crocs de fer au lieu de dents, propre à arrêter tout court un homme qui voudroit s'enfuir, parce qu'il arroche aiſément les habits; un autre portoit un autre inſtrument trenchant, pour percer, & propre à arreter tout court contre un mur: enſuite venoient deux officiers de la cour du Gouverneur, avec leur train en qualité de Commiſſaires pour aſſiſter à l'execution, & dans l'eloignement deux Secretaires. Ils traverſerent nôtre Iſle dans cet ordre, juſqu'à l'endroit où ſe devoit faire l'execution. Les Hollandois étoient ſeulement au nombre de ſept, à cauſe que les navires étoient deja partis; ils avoient de la repugnance à s'approcher, mais nôtre directeur nous donna avis d'avancer, parce qu'il avoit oui dire qu'en cas de refus on nous y forceroit: je ſuivis ſon avis, & je m'approchai du lieu de l'execution; je trouvai les deux criminels au milieu de la place, l'un derriere l'autre à genoux, leurs épaules nues, & leurs mains liées derriere le dos; chacun avoit ſon executeur contre lui, l'un étoit un tanneur, car les tanneurs ſont l'office d'executeurs au Japon, & l'autre le meilleur ami & camarade du patient, qui l'avoit prié inſtamment ſelon la coutume du pays de lui rendre ce ſervice pour marque de l'amitié qu'il avoit toujours euë pour lui. A vingt pas des Criminels étoient aſſis les Commiſſaires ſur un banc, & les deux Secretaires ſur autre banc. Le troiſieme étoit deſtiné pour nôtre directeur qui n'y parut point; le reſte des ſpectateurs étoient pêle mêle; je me fourrai dans la foule avec mon domeſtique auſſi près que nous pumes des patients. Tandis qu'on attendoit le reſte des Hollandois, j'entendis une converſation ſinguliere entre ces deux criminels; le plus âgé marmottoit entre ſes dents ſon Quanwonjo, qui eſt une courte priere addreſſée à l'Idole à cent mains appellée Quanwon par les Japonnois: cette Priere eſt priſe du Fatznomaki, la huitieme partie du grand Livre de Fakejo diviſé en 48. parties. L'autre criminel dont j'etois le plus près lui fit la mercuriale en ces termes, *Fy, n'avez-vous point de honte, de montrer tant de frayeur? Ah*, repondit l'autre, *je fais une petite priere. Vous avez eu aſſez de temps pour prier*, repliqua le jeune homme: *cela ne ſert à preſent qu'à vous decouvrir & à faire voir aux* Hollandois *que vous n'êtes qu'un poltron.* Ce diſcours fit une ſi grande impreſſion ſur l'autre, qu'il ceſſa de prier. Une minute après que tous les Hollandois ſe furent aſſemblez dans le lieu de l'execution, le ſignal fut donné, & à l'inſtant même les deux executeurs couperent chacun la tête à l'un des criminels, de ſorte que leurs corps tomberent à terre dans le moment. Les corps furent envelopez chacun dans une natte groſſiere de jonc, & leurs deux têtes dans une troiſieme; & furent emportez ainſi de Deſima à la place ordinaire des executions, qui eſt un champ près de Mangome, petit village voiſin de Nagaſaki. On dit que de jeunes gens y firent des épreuves d'addreſſe, & du trenchant de leurs ſimeterres, ſur ces corps morts, en les hachant en petites pieces grandes à peine comme le pouce qu'ils laiſſerent enſuite enſevelir. Les deux têtes furent fichées ſur des pieux ſelon la coutume, & expoſées à la vuë des paſſans pendant ſept jours. L'execution finie, toute la Compagnie s'en retourna de Deſima ſans aucun ordre. Nôtre directeur alla au devant des deux Commiſſaires, & enſuite des deux Secretaires, par la rue qui coupe celle par où ils s'en retournoient chez eux. Ils les remercia de la peine qu'ils

avoient

avoient priſe en cette occaſion, & les invita à venir fumer une pipe chez lui: il ne reçut d'autre remerciement de ſon honnêteté, qu'une ſevere reprimande, avec un avertiſſement de veiller ſur ſes gens, en ſorte qu'il n'arrivât rien de pareil à l'avenir. Voilà le premier ſang des criminels qui fut repandu dans nôtre Iſle.

## CHAPITRE IX.

### *De la maniere de vivre, du Commerce, & des Privileges des Chinois au Japon.*

LEs Chinois, depuis l'antiquité la plus reculée, ont accoutumé de porter dans tout l'Orient, les marchandiſes du cru de leur pays, ſur tout de la ſoye non ouvrée dont la Chine abonde : c'eſt de là que les Grecs & les Romains les appelloient *Seres*. Leur principal Commerce étoit dans les Royaumes & les Iſles ſituez entre Sumatra & Malaca du côté de l'Eſt. Depuis la derniere conqueſte de la Chine faite par les Tartares, pluſieurs Chinois ne voulant pas ſe ſoumettre aux ordres de leur nouveau maitre, qui étoient de ſe raſer la tête à la maniere des Tartares, ont abandonné leur patrie, & ſe ſont établis dans les mêmes pays où ils faiſoient auparavant leur Commerce. Ils avoient auſſi trafiqué depuis un temps preſque immemorial au Japon ; ils y alloient veritablement avec un petit nombre de petites Jonques, à cauſe que ſous les regnes de certains Empereurs la Chine étoit ce qu'eſt à preſent le Japon, fermée & gardée de tout Commerce avec les nations étrangeres. Il étoit defendu à tous les habitans, ſous des peines ſeveres, de tranſporter les marchandiſes de leur pays, & d'avoir aucune Communication avec leurs voiſins. Malgré ces ordres, les Chinois qui demeuroient le long des côtes, & dans les Iſles voiſines, trouverent les moyens, quoi qu'avec peine & en ſecret, d'equipper un petit nombre de Jonques, & de paſſer de temps en temps dans les Royaumes & Iſles de leur voiſinage; le Japon étoit du nombre. Les affaires étoient ſur ce pied là, quand le dernier Prince Tartare qui conquît la Chine, & ſon ſucceſſeur qui eſt à preſent ſur le Throne, croyant qu'il ſeroit fort honorable à leurs ſujets & avantageux à leurs états de permettre deſormais un Commerce libre, reſolurent de laiſſer à leurs ſujets la liberté de negocier dans les pays étrangers, & de laiſſer aux étrangers l'entrée libre de leur Empire. Depuis ce temps là, les Chinois ont porté les productions & les marchandiſes de leur pays en plus grande quantité qu'auparavant, & ont étendu leur Commerce avec la plupart des nations de l'Orient, particulierement avec les Japonnois dont ils avoient toujours receu un accueil favorable, & en avoient été ſoufferts à cauſe du rapport qu'il y a entre la religion, les livres, le langage ſavant, les arts & les ſciences, des deux nations. Autres fois, ils frequentoient le havre d'Oſacca, & autres encore moins ſurs à cauſe des rochers eſcarpez, & des bas fonds qui en rendent la navigation de ce côté là très difficile & dangereuſe, de plus abſolument impraticable aux vaiſſeaux d'une charge un peu conſiderable. Les

Etat du Commerce Chinois anciennement.

Portûgais qnelque temps après leur montrerent le chemin du port de Nagaſaki, qui non ſeulement eſt plus ſeur, mais encore plus avantageux à pluſieurs autres égards. L'affluence des marchands, qui ſe rendoient en cette ville de tous les endroits de l'Empire pour trafiquer avec les Portugais, étoit trop grande pour ne pas obliger les Chinois à y aborder preferablement aux autres ports. A la fin, les ordres qui vinrent de la cour, portant que le havre de Nagaſaki ſeroit à l'avenir le ſeul ouvert aux étrangers dans toute l'etendne de l'Empire du Japon, y fixerent les Chinois. Depuis ce temps là les Chinois, tant ceux qui demeurent à la Chine, que ceux qui ſe ſont diſperſez dans les pays voiſins & dans les Iſles au delà du Ganges à l'Eſt, trafiquerent à Nagaſaki, ſoit pour leur propre compte, ſoit pour celui de leurs commettans; & cela pendant quelque temps avec toute la liberté qu'ils pouvoient ſouhaiter. Ils venoient au Japon avec le nombre de Jonqnes, & de gens qu'ils trouvoient à propos. Une liberté ſi grande & ſi avantageuſe a leurs affaires ne pouvoit que les attirer & leur donner la penſée d'un établiſſement plus ſolide. C'eſt pour cela, & pour avoir l'exercice libre de leur religion, qu'ils baſtirent trois temples à Nagaſaki ſelon les trois principaux langages qu'ils parlent. Chacun de ces temples étoit deſſervi par des Prêtres de leur propre nation, que l'on y envoyoit de la Chine. Le nombre des Chinois & de leurs Jonques s'accrut ſi fort, qne cela excita la jalouſie des Japonnois, naturellement ſoupçonneux & prevoyans: je me contenterai d'en rapporter quelques éxemples des derniers temps. Il arriva à Nagaſaki dans les années 1683, & 1684. au moins deux cens Jonques chaque année, chacune avce cinquante hommes à bord pour le moins, (à preſent il ne leur eſt permis que d'avoir trente hommes d'équipage à chaque Jonque;) de ſorte qu'il ne venoit pas moins de dix mille Chinois à Nagaſaki chaque année: quelques unes des plus grandes Jonques, entre les gens de l'equipage portoient grand nombre de paſſagers & de particuliers qui venoient negocier pour leur propre compte, & pluſieurs de ces Jonques avoient à bord cinquante, quatre vingts, & cent hommes. La debauche des femmes, deſendue rigourcuſement à la Chine, eſt permiſe ouvertement au Japon; ainſi il venoit de la Chine pluſieurs perſonnes rieches, uniquement pour leur plaiſir, & pour faire de la deſpenee avec les filles de joye, ce qui étoit fort avantageux à la ville. Il n'y a pas long temps qu'un Mandarin Tartare vint avec une ſuite nombreuſe, & en qualité d'amiral d'une petite flotte de ſix Jonques: il fut d'abord obligé de s'en retourner à la Chine; les Japonnois lui ayant fait entendre qu'ils ne vouloient avoir ehez eux d'autres Commandans & Mandarins, qne ceux du pays. La liberté, dont les Chinois avoient joui pendant quelque temps dans le Japon, ne pouvoit pas durer ſans éprouver quelques changemens, & à la fin elle eut une fin facheuſe. Les Japonnois ſurent que les Jeſuites leurs énnemis mortels, bannis à perpetuité du Japon, avoient été receus, & traitez favorablement à la eour dn monarque Tartare qui eſt ſur le throne de la Chine, & qu'il leur avoit accordé la liberté de prêcher, & de travailler à la propagation de l'Evangile dans toute l'étendue de ſes vaſtes états. On porta au Japon quelques Livres qui regardoient la Religion Catholique Romaine, & qne les peres de la ſocieté avoient trouvé le moyen de faire imprimer à la Chine en langage du pays; ces Livres ſurent portez au Japon, comme je viens de dire, avec d'autres Livres Chinois & vendus ſous le manteau. Cela fit eraindre aux Japonnois, qne par ee moyen la Religion Chretienne, qui avoit été extirpée avec tant de peine, & par la perte de

Reduction du commerce des Chinois & les raiſons qu'on eut de le reduire.

de tant de milliers de perſonnes, pourroit bien ſe remettre ſur pied dans le pays. On ſoupçonna les marchands de ces Livres de quelque teinture de Chriſtianiſme, & ſi on ne les regarda pas tout à fait comme des couvertis, le moins qu'on penſa d'eux eſt qu'ils avoient quelque penchant pour la Religion Catholique Romaine. Pour ces diverſes raiſons qui étoient toutes d'un grand poids dans l'eſprit d'une nation auſſi jalouſe & ſoupçonneuſe, il fut propoſé à la cour de reduire la liberté licentieuſe des Chinois à des bornes plus étroites, & de les mettre à peu près ſur le pied des Hollandois, tant à l'égard du Commerce que de la maniere de vivre. Le but de la cour étoit d'abord de changer l'état du Commerce des Chinois, & enſuite de les enfermer, de même qu'on avoit fait les Hollandois à Deſima, & d'aſſujettir leur établiſſement aux mêmes reglemens rigoureux, & ſous une inſpection auſſi exacte que celle que nous eſſuyons: ces vues furent appuyées fortement par la circonſtance de l'arrivée du Maudarin dont j'ai parlé plus haut, & par l'accroiſſement journalier des Chinois & des Tartares ſoupçonnez de Chriſtianiſme; ſoupçon le plus capital que l'on pouvoit concevoir contre eux. Pour venir au premier point, je veux dire les reglemens touchant leur commerce; la même année 1685, dans laquelle les Hollandois avoient été reduits à la ſomme de 300-000. Thails ou 300. Caiſſes d'argent par année; la cour trouva à propos auſſi de limiter les Chinois à une certaine ſomme, au delà de laquelle ils ne pourroient rien vendre de leurs marchandiſes. Cette ſomme ne doit point aller au delà de 600. Caiſſes d'argent, c'eſt à dire 600-000. Siumome ou Thails, & ſelon la maniere de compter des Hollandois, 21. tonnes d'or qui ſont 21-00-000 Guldes (à peu près 200-000. livres ſterling:) ou ordonna dans le même temps, que les marchandiſes à concurrence de cette ſomme de 600-000. Thails ſeroient portées par ſoixante dix Jonques au plus, & cela ſuivant la diſtribution ſuivante faite par les Japonnois eux mêmes. Dix-ſept Jonques de Naukiu, ciuq de la ville & Province de Canton, cinq de Neſa, quatre de Sintsjeu, quatre de l'iſle de Haynan & du continent voiſin de la Chiue, trois de Kootz ou Kootsja, trois du Royaume de Siam, deux du Royaume de Tunquin, deux de Cammon, deux du Royaume de Camboya ou Cambodia, deux de Takkafagga autrement Taſwaan dans l'Iſle de Formoſa, une de Fudaſan ſitué au deſſus de Raktsju où il y a un fameux temple de Quanwou, une de la Cochinchiue, & une de Tani qui eſt uue des plus conſiderables Iſles d'entre les Riuku, outre quelques autres que je n'ai pu ſavoir. C'eſt de cette maniere que les Japonnois ont trouvé à propos de faire le partage des Jonques qui appartiennent aux Chinois établis dans les divers Royaumes & Iſles dont j'ai parlé ci-deſſus. Ils en admettent eucore une de Siakka tarra ou Batavia & une autre de Pekin, & ces deux deruieres ſont ajoutées au uombre des precedentes pour faire le nombre des ſoixante dix, ou bien elles ſout reçues pour remplacer celles qui ſe ſont trop arrêtées ou qui ſe ſont perdues en chemin. Cependant, malgré l'exactitude rigoureuſe, & les ombrages des Japonnois, les Chinois leur en font ſouvent accroire; en voici un éxemple: quelques unes des Jouques arrivées de bonne heure à Nagaſaki, lorſquelles ont vendu leur cargaiſon s'en retournent pour être nettoyées, peintes, & verniſſées de nouveau. Elles ſont chargées avec de nouvelles marchandiſes, & un autre équipage, & font ainſi le voyage deux fois l'année ſans que les Japonnois puiſſent s'appercevoir de la tromperie. Les autres vout à la Province de Satzuma

Etat preſent du Commerce des Chinois.

vers le commencement de l'année, comme ſi le gros temps les y avoit jettez par hazard ; ils vendent le plus de marchandiſes qu'ils peuvent, & s'en retournent au plus viſte, pour prendre une nouvelle Cargaiſon, & la porter à Nagaſaki : s'ils ſont rencontrez par les garde-côtes du Japon qui croiſent dans ces mers pour empecher les naturels du pays de faire la contrebande, ils prennent un autre chemin, faiſant ſemblant de s'être égarez, & vont tout droit à Nagaſaki, qui eſt le ſeul port où les étrangers ont la permiſſion de trafiquer.

Cloture des Chinois.

Pour le ſecond des articles dont j'ai parlé ci-deſſus, & que la cour enviſageoit au ſujet de la nation Chinoiſe, j'entends de les renfermer comme on avoit fait les Hollandois à Deſima, ne ſûr éxecutée que trois ans après; car *ils jouiſſoient* encore d'une grande liberté, lorſqu'en 1688. le beau jardin de Sije Sfugu Feſo, dernier Intendant des domaines imperiaux près de Nagaſaki, dont j'ai rapporté plus haut la funeſte disgrace, fut aſſigné aux Chinois pour leur demeure. Ce jardin étoit agreablement ſitué preſque au bout du port, près du rivage & de la ville: il avoit été entretenu avec beaucoup de deſpenſe, comme appartenant à l'Empereur, & étoit embelli avec ſoin d'un grand nombre de belles plantes du pays, & étrangeres, le poſſeſſeur étant fort entendu dans la Botanique. On bâtit ſur ce terrein pluſieurs rangs de maiſonnetes, pour y loger les Chinois; chaque rang couvert d'un toict commun, & le tout entouré de foſſez, de paliſſades, & de bonnes doubles portes fortes & bien gardées: cela ſe fit ſi promptement, que le même endroit, qui au commencement de Fevrier étoit un des plus agreables jardins qu'on pût voir, avoit deja vers la fin de May l'aſpect deſagreable d'une priſon forte, pour s'y aſſurer des Chinois, qui par deſſus le marché en doivent payer le loyer annuel de 1600. Thails. En quelque temps qu'ils viennent à Nagaſaki, ils doivent demeurer dans cet endroit. Ils ſont ſi dominez par l'attrait du gain, qu'ils ſe laiſſent ainſi empriſonner & guetter, & endurent un traitement auſſi rude s'il n'eſt pire que celui que j'ai deſcrit des Hollandois à Deſima. Il y a pourtant des differences à remarquer, entre la maniere dont les Chinois ſont traitez, & celle des Hollandois; les voici. 1. Les Chinois ne ſont point favoriſez au point d'être admis à la preſence de l'Empereur comme les Hollandois, qui reçoivent cet honneur une fois tous les ans. En recompenſe, les Chinois ſont diſpenſez de la fatigue & des embarras d'un voyage de trois mois & de la deſpenſe d'un grand nombre de preſens qu'il faut faire à l'Empereur & à ſes miniſtres. 2. Ils ont des vivres, & des proviſions, qu'on leur porte à vendre à la porte même de leur comptoir; au lieu que nous n'en avons qu'en faiſant la deſpenſe de l'entretien d'une Compagnie entiere de vivandiers tous natifs du Japon. 3. On les regarde comme de ſimples marchands, qui ne ſont point corps; & parce qu'ils augmentent la mauvaiſe opinion que les Japonnois ont d'eux, par les frequentes diſputes & querelles qui s'elevent entre eux, leurs inſpecteurs, gardes, & interprêtes ne les traitent pas avec la civilité dont ils uſent envers les Hollandois, ne faiſant point de façon de leur donner des coups de cane de temps en temps, en maniere de chatiment pour de legeres fautes. 4. Ils n'ont point de directeur de leur Commerce qui reſide continuellement au Japon, comme les Hollandois; mais, lorſque la vente de leurs marchandiſes eſt finie, ils s'en retournent dans leurs Jonques, & laiſſent leurs maiſons vuides pendant leur abſence.

Marchan-

Ils ont trois foires ou ventes dans l'année: l'une au printemps, pendant laquel-

laquelle ils vendent les marchandiſes de vingt Jonques; l'autre en été, pour la Cargaiſon de trente; & une autre en automne, pour celle de vingt: toutes les Jonques ſurnumeraires, & celles qui arrivent après les ventes finies, doivent s'en retourner ſans avoir même la permiſſion de decharger leurs marchandiſes. Leurs Cargaiſons conſiſtent en ſoyes non ouvrées de la Chine & du Tunquin; toute ſorte d'etoffes, de ſoye, & de laine, que les Hollandois apportent de même qu'eux, & que j'ay nommées dans le Chapitre precedent. Ils portent auſſi du ſucre de pluſieurs endroits des Indes Orientales, des Pierres de Calamine du Tunquin, pour donner la teinture au cuivre, & aux ouvrages qu'on en fait; de la terebentine tirée des Piſtachiers, de la gomme, de la Myrrhe, des agathes, & du bois de Calambouc, de Tſiampa, de Cambodia, & des pays voiſins, le precieux Camphre de Baros de Borneo, la racine precieuſe de la Chine nommée Ginſeng (racine de la cane de ſucre ſauvage) de Corée, pluſieurs autres drogues & remedes ſimples & compoſez de la Chine, ſans compter pluſieurs Livres de Philoſophie & de Theologie imprimez à la Chine. Il arriva à l'égard de ces Livres, comme je l'ai rapporté plus haut, que quelques uns de ceux qui traitoient de la Religion Chretienne, compoſez & imprimez à la Chine par des Jeſuites, ſe gliſſerent parmi les autres; lorſque cela fut decouvert la premiere fois par les Japonnois, ils obligerent le proprietaire des Livres à certifier par les ſermens les plus ſolemnels, qu'il n'étoit point Chretien lui même, & qu'il n'avoit porté aucun de ces Livres, de deſſein premedité. & après avoir reconnu ce que c'étoit; après cela, pour le rendre plus circonſpect & attentif à l'avenir, ils le renvoyerent avec ſa Jonque & toute la Cargaiſon, ſans lui permettre d'en vendre la moindre partie. Pour la même raiſon, on ordonna qu'à l'avenir tous les Livres ſans diſtinction, apportez par les Chinois, ſeroient éxaminez au prealable, & un par un de chaque faculté, lu & cenſuré avant que les Chinois euſſent la permiſſion de les vendre. Ces offices de cenſeurs, avec de bons appointemens annuels, ont été donnez à deux hommes de lettres de la ville, un deſquels eſt le pere prieur du monaſtere de Siutokus, qui doit lire & cenſurer tous les Livres qui traitent des matieres Eccleſiaſtiques; l'autre eſt un Philoſophe de la ſecte de Sjutos, & Medecin du Dairi, c'eſt le titre qu'il ſe donne: il eſt nommé pour lire & cenſurer tous les Livres de Philoſophie, d'Hiſtoire, & autres. Ce dernier cenſeur ſe tient à Tattajamma, & porte de longs Cheveux qu'il tient attachez derriere la tête, ſelon la coutume établie parmi les Philoſophes, les Medecins, & les Chirurgiens du pays.

Les apportées par les Chinois.

Les formalitez qui ſe pratiquent à la vente des marchandiſes apportées par les Chinois, étant à peu près les mêmes que celles qui s'obſervent à nos ventes, je n'ay rien à ajouter à la deſcription que j'en ai donnée dans le chapitre precedent. Je dois remarquer ſeulement, que comme le voyage des Chinois eſt plus court que le nôtre, & moins expoſé aux deſpenſes, le gouvernement, ſur ces conſiderations, a impoſé de plus grands droits ſur toutes leurs marchandiſes, ſavoir 60. pour cent payables par l'acheteur au profit des divers officiers intereſſez dans la direction du Commerce des Chinois, & des autres habitans de Nagaſaki, parmi leſquels cet argent eſt enſuite diſtribué. Ces grands droits ſont cauſe que leurs profits ne ſont pas ſi conſiderables que ceux des Hollandois; les acheteurs chargez du payement de cette taxe ne voulant pas à cauſe de cela donner un grand prix des marchandiſes des Chinois. Il a été ordonné outre cela, depuis la reduction de leur Commerce, que l'argent qu'on leur payeroit pour leurs mar-

Formalitez de leurs ventes.

Taxes qu'on leur impoſe.

marchandiſes ne ſortiroit point du pays comme autres fois, il ſortoit en monnoye de cuivre ou d'argent, mais qu'il ſeroit employé à l'achapt du cuivre & des manufactures du pays; de ſorte qu'à preſent les Chinois n'ont pas la permiſſion d'emporter un ſeul Itzebo, ou liard, d'argent monnoyé du Japon.

Depart de leurs Jonques.

Si-tôt que la Jonque s'eſt deſaite de la partie de la Cargaiſon qui lui a été aſſignée dans le partage, le Funaban ou garde des navires, qui, dès quelle étoit entrée dans le port s'etoit poſtée à ſes deux eôtez, la ſuit encore juſqu'à ce qu'elle ſoit ſortie du port, & qu'elle ait gagné la pleine mer. La veille du depart, le Neptune des Chinois, ou l'idole Marine Puſſe ou Boſſa, eſt tirée du temple où l'on la tenoit depuis l'arrivée de leurs Jonques, & on la poſte à bord avec beaucoup de pompe & de ceremonie au ſon des tabourins, & d'autres inſtrumens de muſique. Ce Boſſa eſt une idole inconnue au Japon, & les Japonnois ne lui rendent aucun culte. Les Matelots Chinois l'apportent avec eux dans tous leurs voyages, & lui font des vœux conſiderables lorſqu'ils ſont en peril. Tous les foirs on allume devant lui du papier doré qui eſt jetté dans la mer comme une offrande qu'on lui fait, au ſon des cloches & des inſtrumens de muſique. S'ils ont fait un heureux voyage, & ſur-tout s'ils ont échapé de quelque grand peril, ils jouent des Veijangs ou comedies la nuit en pleine rue, pour divertir leur Dieu des mers. On dit auſſi qu'ils lui ſacrifient des Cochons & autres animaux dont ils mangent enſuite la chair. C'eſt pour cette raiſon qu'ils ne lui ſacrifient jamais des vaches, qui ſont des animaux pour leſquels ils ont une grande vénération, & dont ils s'abſtiennent de manger la chair. Les marchands Chinois s'en retournent ordinairement avec une quantité conſiderable de leurs marchandiſes non vendues; & ils ſont ſouvent ſuivis par des Japonnois qui font la Contrebande, & qui achetent ce reſte de marchandiſes à bas prix: mais ces pauvres infortunez ſont ſouvent pris par des garde-côtes, & livrez à la juſtice de Nagaſaki qui les traite toujours ſans miſericorde. Peu de temps après mon arrivée au Japon, ſavoir au mois de Nov. 1690. onze hommes furent pris dans un batteau & menez en priſon à Nagaſaki, où ils furent executez à mort peu de jours après. Pour ne pas rapporter d'autres exemples, vingt trois perſonnes ſouffrirent la mort pour avoir fraudé la douane le 28. de Decembre 1691. dix d'entre eux furent decapitez, les autres attachez à la croix; parmi ces derniers, il y en eut cinq qui ſe trouvant pris ſe defirent eux mêmes, pour éviter la honte d'un ſupplice public, mais leurs corps furent conſervez avec du ſel pour être enſuite attachez ſur la croix.

Culte de l'Idole de leurs navires.

Gens qui fraudent la douane.

Commerce des Iſles de Liquejo au Japon.

Avant de finir ce chapitre, il n'eſt pas hors de propos de faire mention en peu de mots d'une autre Compagnie de Marchands des Iſles de Riuku ou de Liquejo, à qui il eſt permis de faire un Commerce en particulier à la province de Satzuma. Par les Iſles de Riuku ou Liquejo on doit entendre cette trainée d'Iſles qui s'etendent depuis les côtes occidentales de Satzuma juſques vers les Iſles Philippines: leurs habitans parlent un Chinois corrompu, qui prouve qu'ils ſont originaires de la Chine. Les Chinois ont trafiqué dans ces Iſles de tout temps. Après la derniere Conquete de la Chine par un Prince Tartare, pluſieurs Chinois allerent dans ces Iſles pour s'y établir avec leurs familles, & furent bien receus des habitans du pays, comme vieilles connoiſſances, & compatriotes. Quelque temps après, ces Iſles furent conquiſes par le Prince de Satzuma ſous la domination duquel elles ſont encore. Quoi qu'ils regardent le Prince de Satzuma comme leur Con-

Conquerant & Souverain, aux Bugjos ou Lieutenants duquel ils payent un tribut de la production de leurs champs, ils ne veulent pourtant point reconnoitre la ſouveraineté de l'Empereur du Japon: ils envoyent tous les ans un preſent au monarque Tartare de la Chine comme une marque de leur ſoumiſſion. Quoi qu'on dût les regarder en quelque maniere comme ſujets de l'Empereur du Japon, ils ſont traitez comme les autres étrangers par rapport à leur Commerce. Ils ont ordre d'aller au havre de Satzuma, & de n'en frequenter aucun autre dans toute l'étendue de l'Empire du Japon. La quantité de marchandiſes qu'ils peuvent porter & vendre a été auſſi limitée à la ſomme annuelle de 125.000. Thails, au de là de laquelle il ne leur eſt pas permis de vendre quoique ce ſoit. Malgré cette defenſe, ils ſe defont de bien plus grandes Cargaiſons, par la connivence des Japonnois directeurs de leur Commerce, qui n'y perdent rien. Les marchandiſes qu'ils apportent ſont toute ſorte d'etoffes de ſoye & autres, avec pluſieurs autres marchandiſes de la Chine qu'ils portent dans leurs Jonques; quelques denrées du cru de leur propre pays, comme du bled, du rys, des legumes, & des fruits, de l'Awamuri qui eſt une ſorte d'eau de vie forte tirée du reſte de leur recolte; des Takaragai, & des Fimagai, c'eſt à dire des nacres de perle; & cette ſorte de petites coquilles nommées Coris dans les Indes, que l'on porte ſur tout des Iſles Maldives à Bengale & à Siam, où elles ſont reçues comme une monnoye courante: de celles qui ſont apportées au Japon par les habitans des Iſles de Riuku, ſur les côtes deſquelles on les trouve en abondance, on en fait une eſpece de blanc dont les jeunes garçons & les filles ſe ſervent pour ſe farder. Ils apportent auſſi une eſpece de grandes Coquilles plattes, polies, & preſque tranſparentes, dont les Japonnois ſe ſervent au lieu de vitres pour ſe garantir de la pluye & du froid; des fleurs rares & des plantes, dans des pots, outre diverſes autres choſes.

## CHAPITRE X.

### *Proclamations, Paſſeports, Ordonnances &c. dont il eſt fait mention dans les Chapitres precedents.*

### I.

GO SJU IN, c'eſt à dire Lettres patentes ſous le ſceau Imperial rouge, concedées par l'Empereur Gonggingſama (pendant ſa vie nommé Ongoſchioſama) à Jacob Spex en faveur de la Compagnie des marchands Hollandois qui trafiquent aux Indes Orientales, & à leur Comptoir à Firando.

Tous les navires Hollandois qui viennent dans mon Empire du Japon, en quelque lieu ou port qu'ils abordent. Nous par ces preſentes, ordonnons expreſſement à tous & un chacun de nos ſujets de ne les inquieter en façon quelconque, de ne leur faire aucun obſtacle, mais au contraire de leur donner toute ſorte d'aide, de faveur, & de ſecours. Chacun au-

ra ſoin de conſerver l'amitié mutuelle, en aſſurance de quoi il nous a plu donner nôtre parole Imperiale à cette nation; & chacun doit prendre garde; que mes ordres, & mes engagemens, ſoient inviolablement obſervez.

Datées (ſelon le ſtyle du Japon) le 25. jour du 7. Mane, qui eſt le 30. d'Aout 1611.

Ces Lettres patentes avec le ſceau rouge ſont gravées dans la Planche XX. Figure 2. 3.

II.

En l'année 1617. ſur les nouvelles ſollicitations des Hollandois, ſemblables Lettres patentes ſous le ſceau rouge, & à peu près dans les mêmes termes, furent accordées par l'Empereur Taitokoujinſama, ſucceſſeur d'Ongoſchioſama, à Henri Brower, qui pour cet effet fut envoyé en Ambaſſade à cet Empereur: l'addreſſe, comme elle étoit en dehors, eſt repreſentée dans la Planche XX. Fig. 4. où l'on doit remarquer que les Japonnois ne pouvant pas bien prononcer la lettre L. ecrivent & prononcent Horanda pour Holanda. Fanrei Borowara eſt le nom de l'Ambaſſadeur Henri Brower orthographié à la Japonnoiſe: à l'égard du mot Go-Sju-In, qui ſignifie le ſceau Imperial rouge, j'ai remarqué ailleurs, ce qu'il n'eſt pas mal de repeter ici, que *Go* eſt le caractere qui exprime la grandeur & la magnificence en general; mais en particulier il deſigne la ſublime hauteſſe de l'Empereur monarque ſupreme de tous les états du Japon; que *Sju* ſignifie rouge, & *In* ſignifie ſceau; que par conſequent *Go-Sju-In*, eſt comme qui diroit, le ſceau rouge de ſa ſublime hauteſſe. Le ſceau rouge de l'Empereur Ongoſchioſama eſt repreſenté dans la Planche XX. Fig. 3. & celui de ſon ſucceſſeur Taitokujinſama, dans la Fig. 4. de la même Planche.

III.

Ordres imperiaux envoyez par les Conſeillers d'Etat au Prince de Firando touchant la conduite que les Hollandois y doivent tenir.

Nous vous envoyons ces mots en diligence.

Les navires des Hollandois feront leur Commerce à Firando ſelon le bon plaiſir de leur Capitaine comme ils ont fait ci-devant.

Quoique nous ne vous l'ordonnions pas chaque année, vous devez ſavoir une fois pour toutes, que vous devez prendre garde que les Hollandois ne repandent point la doctrine des Peres; nous vous laiſſons le ſoin de donner vos ordres là deſſus.

Nous vous venerons, venerons, nous vous parlons avec reſpect.

Poſtcript, ou plutôt interligne.

Les marchands de Miaco, & de Sakai, viendront à vôtre ville pour y trafiquer comme il leur conviendra: cela ſera bien. Ainſin-ſoit-il.

Addreſſez à Matſura Fiſinno, Cami donno Fito Fito, c'eſt à dire à l'homme de l'homme.

Signez

| | | |
|---|---|---|
| *Doji Oje Nofske.* | (L. S.) | *Nagakatz.* |
| *Ando Tſuſſimano Cami.* | (L.S.) | *Sigenobus.* |
| *Itakura Ingano Cami.* | (L.S.) | *Kaſſuge.* |
| *Fonda Sinano Nofske.* | (L.S.) | *Maſſatſungu.* |

Le 23. jour du huitieme mois.

IV.

## IV.

GODSIOMOKU. Commandement très exprès de l'Empereur.

1. Les Empereurs nos predeceſſeurs ont ordonné à l'égard de vous Hollandois qu'ils vous ſera permis de venir à Nagaſaki chaque année pour vôtre commerce. C'eſt pourquoi, comme nous vous l'avons ordonné, vous n'aurez aucune communication avec les Portugais: ſi vous en avez aucune, & que nous venions à le ſavoir des pays étrangers, la navigation du Japon vous ſera defendue. Vous ne porterez dans vos vaiſſeaux aucune Marchandiſe du Portugal.

2. Si vous voulez n'être point troublez dans vôtre navigation & commerce au Japon, vous devez nous informer par vos navires de tout ce qui viendra à vôtre connoiſſance des efforts & des tentatives des Portugais contre nous. Nous eſperons auſſi d'apprendre de vous ſi les Portugais ſont la conquête de quelques nouvelles places ou pays, pour les convertir à la ſecte Chretienne: tout ce qui viendra à vôtre connoiſſance dans tous les pays où vous trafiquez, nous eſperons que vous le ferez ſavoir aux gouverneurs de Nagaſaki.

3. Vous ne prendrez aucune Jonque Chinoiſe équippée pour le Japon.

4. Dans tous les pays que vous frequentez avec vos navires, s'il y a quelque Portugais, vous n'aurez aucune communication avec eux: s'il y a des pays frequentez par les deux nations, vous mettrez par écrit les noms de ces pays & de ces villes, & vous en ferez remettre le memoire tous les ans à nos gouverneurs de Nagaſaki par les Capitaines des navires que vous envoyez au Japon.

5. Les habitans de Liquejo étant ſujets du Japon, vous ne prendrez aucun de leurs navires ou batteaux.

Ainſin-ſoit il.

## V.

(1) *Kinſai Deſimamats.*

*Kee Seno Foka onna Irukotto.*

(2) *Koja fiſirino foka ſiuke Jammabus Irukotto.*

*So quan ſin no mono narabini Kotſuſiki Irukotto.*

*Deſima Mawari foos kui Jori utſij ni ſune Norikomu kotto t Suketarri faſſinoſta ſune nori tooru kotto.*

*Juje naku Horanda ſin Deſima Jori Idſurukotto.*

## V.

Reglements touchant la rue de Deſima.

Il n'y aura que les femmes de joye ſeulement qui ayent la permiſſion d'y entrer.

Les ſeuls Eccleſiaſtiques de la montagne de Koja y ſeront admis, tous les autres Jammabos en ſeront exclus.

Tous les mendiants, & tous ceux qui vivent de charitez, n'auront point l'entrée.

Perſonne n'approchera avec un vaiſſeau ou batteau dans les paliſſades de Deſima. Perſonne ne paſſera avec un navire ou bateau ſous le pont de Deſima.

Aucun Hollandois ne pourra ſortir de Deſima, que pour des raiſons importantes.

*Migino dſio kataku limamoru beki.*

*Mononari.*

*Sar.*

*Gua--Pi--.*

Tſino Cami.
Siu Bioje.
Tonomo.

Tous les ordres ſuſdits ſeront executez ponctuellement.

Cela ſuffit.

Dans l'année du Siuge.
Le mois. . . . . le jour.....
ſignez.

*Tſino Cami.*
*Siu Bioje.*
*Tonomo.*

1. (Deſimamats) Deſima eſt une iſle élevée par art dans le havre de Nagaſaki, près de la ville. C'étoit autres fois le comptoir des Portugais. A preſent les Hollandois y demeurent, elle eſt compriſe parmi les rues de Nagaſaki & aſſujettie aux mêmes reglemens. C'eſt pour cela qu'on l'appelle Deſimamatz, c'eſt à dire ruë de Deſima.

2. (Koja Fiſiri) Koja eſt une montagne voiſine de Miaco, ſes habitans qui ſont au nombre de pluſieurs milliers ſont gens d'Egliſe; & pour cette raiſon on les appelle Koja Fiſiri, c'eſt à dire les moines ou clergé de la montagne de Koja. Le mot Fiſiri pourtant n'emporte pas qu'ils ayent des regles auſſi auſteres à obſerver que les autres ordres religieux. Cette montagne eſt un azyle pour les criminels. Ni prevots, ni archers, n'ont la permiſſion d'en approcher; tous ceux qui deſirent d'y être receus, le ſont, ceux même qui y cherchent un refuge contre la juſtice; & on leur donne à vivre, s'ils y peuvent apporter ſeulement trente Thails, pour l'uſage du couvent; & ſi d'ailleurs ils ſont portez de bonne volonté à ſervir la communauté religieuſe chacun ſelon ſon talent. Kobodais fut le fondateur de cet ordre. On entretient des lampes continuellement allumées devant ſon Idole; & l'on regarde comme une œuvre fort meritoire d'etablir le fond d'une pareille lampe; ce qui ſe peut faire au moyen d'un petit legs de cent Mas; l'interêt de cet argent ſuffit pour ſoutenir la deſpenſe de l'huile neceſſaire. Ces moines ne ſont point neceſſairement confinez dans cette montagne, ils peuvent voyager dans tout le pays, de la maniere qu'il leur plait, & pour quelques affaires que ce ſoit. Pluſieurs d'entre eux ſe mêlent de trafiquer. Ils ne viennent point à Nagaſaki, mais en cas qu'ils y vinſſent, ils y ſeroient receus ſur le pied des autres marchands.

2. (Jammabus) Jammabus ſignifie Prêtres des montagnes. C'eſt un ordre religieux d'une eſpece toute particuliere, que j'ai décrite éxactement dans le cinquieme Chapitre du troiſieme Livre de cete Hiſtoire.

## VI.

Dzio ſadamavi.

*Nippon Sui Sku Sin gofatto Somuki Nanigo toki Joraſſu akuſiwo takumi Reimotzuwo idaſi tanomu mono korre araba kitto Mooſi idzubezi Tatto Jeba Dorui tarito ſutome togawo Jurus ſono nei motzno idſij Go ſoobi Kuda Sarubes moſi Samin Ko-*

## VI.

Ordres touchant les marchandiſes de Contrebande.

Si un étranger, ou un Japonnois, contre les ordres tache de vendre aucune marchandiſe de contrebande que ce ſoit, & qu'il ſoit decouvert, on en informera les Magiſtrats, qui en doivent connoitre. Si quelqu'un des Complices ſe decele lui même, & qu'il

*Kore aruni Oitewa Seiqua Nan beki.*

qu'il ſerve de temoin il aura ſon pardon, & de plus une recompenſe proportionnée au crime; les Contrevenants qui ſeront convaincus par le temoignage de leurs complices ſeront punis ſelon la loi.

Cela ſuffit.

*Mono Nari.*
*Qua..Pi..*

Le mois--- le jour. ----

Signez

*Tounomo.*
*Sin Bioje.*
*Setzno Cane.*

## VII.

*Deſima Narabuxi Kiudſo Quaſino ſetz ait tſitomo beki Sidai*, c'eſt à dire, Ordres à obſerver pour le feu; en cas qu'il vienne à éclater dans l'Iſle de Deſima ou dans ſon voiſinage.

Deſima Ottona, c'eſt le commiſſaire de quartier, ou l'officier qui commande dans la rue de Deſima; Horanda Tſiuſi, les huit premiers interpretes; Deſima Tſioonin, les hôtes ou proprietaires des maiſons de nôtre Iſle, ils ſont au nombre de vingt quatre; Kannaba Bannamono, les Officiers de nôtre threſor au nombre de trente ſix. Horanda Naitſuuſi Kogaſijra, les interpretes particuliers des Hollandois, leur nombre eſt incertain; Deſima Tſijetzki, les maitres des Kuli, & inſpecteurs de nos porteſaix & gens de travail à la journée, ils ſont au nombre de quinze; Deſima Daiku, les Charpentiers qui ont la permiſſion de frequenter nôtre Iſle: Daidokoronomono, les officiers de nôtre cuiſine.

Si le feu ſe decouvre au voiſinage de Deſima, tous les officiers ſusdits doivent s'y rendre, & prendre avec eux leurs domeſtiques s'ils le jugent à propos; cependant ils doivent ne point entrer dans l'Iſle, mais s'aſſembler à la porte, & y attendre juſqu'à ce qu'un Kinsjo ou Commendant y ait été envoyé par les gouverneurs; ſi l'incendie ſe repand avec fureur, & que le danger augmente avant l'arrivée du Kinsjo, ils doivent obeir aux ordres de Takaki Sakujemon, Matzdoſijori, Dſiojoſi, & de l'Ottona, ou commiſſaire de quartier de Deſima, qui donnera au plutôt les ordres pour éteindre promptement le feu.

Si le feu prend dans l'iſle de Deſima au temps que les navires des Hollandois ſont au port, tous les Hollandois en ce cas doivent ſe retirer dans leurs vaiſſeaux, & pour cet effet un nombre ſuffiſant de ces batteaux qui ſont ordinairement près de la rue de Jedomats doivent les attendre à la grande porte de l'eau pour les porter à leurs navires. Mais ſi le feu prenoit après que les vaiſſeaux des Hollandois ſont ſortis du havre, en ce cas, les Hollandois doivent être tranſportez par nos batteaux de garde à Nomotomiban, ou maiſons des vedettes ſur la montagne de Noomo où on les logera du mieux qu'il ſera poſſible: les interprêtes rapporteurs, ou qui doivent en rendre compte, & un Tſiouſi, s'y rendront avec eux, & conjointement avec un Joriki & un Doſen auront le Commandement ſur les Hollandois pendant ce temps là.

Quafidoogu, c'eſt à dire les inſtrumens deſtinez à éteindre les incendies ſeront toujours tenus en état dans l'Iſle de Deſima.

Ainſin-ſoit-il.

Donné dans le periode de Jempo dans la einquieme année.

*Mino.*

*Signatz.*

## VIII.

Forme du ſerment prêté chez le Maire de Nagaſaki, enregiſtré dans le Sikkimoku, comme on l'appelle, ou Livre dn Maire.

Tous les officiers employez à la conduite de l'Iſle de Deſima, & à toutes les affaires qui la concernent, avant d'être revetus de leurs emplois doivent s'obliger par un ſerment ſolemnel d'obſerver religieuſement les points ſuivants.

1. De ne rendre aucun ſervice aux Hollandois que pendant le jour, de n'entrer dans aucun diſcours ni eonverſation quelconque an ſujet de la ſecte des Chretiens. De ne rien faire au contraire de ce qui eſt porté par les loix qui ſont en vigueur, ou aux ordres eonternant l'Iſle de Deſima, de prendre bien garde que le feu ne prenne dans l'appartement d'un Hollandois.

2. De n'entrer dans aucune familiarité ou eonverſation particuliere avec les Hollandois ſur aucun ſujet que ce ſoit. Si un Japonnois quel qu'il ſoit vous prie de porter de l'argent on des marchandiſes à Deſima ou de les emporter de cette Iſle, il faut ſe garder de condeſcendre à eela; & de vendre auſſi des Gotſioſimo ou marchandiſes de Contrebande, encore moins d'en faire preſent à qui que ce ſoit.

3. Si un Hollandois vous prie d'acheter quoi que ce ſoit de lui dans la ville de Nagaſaki, ou de le porter à Deſima. Gardez-vous bien de le faire, & de l'acheter vous même, ni d'agir de concert avec eux, & prendre des meſures pour cacher ces ſortes de marchandiſes, de les jetter par deſſus la muraille qui entoure l'Iſle, de les cacher dans vôtre ſein, & de permettre qu'elles ſoient empacquetées, & portées à bord au temps que les navires des Hollandois ſont ſur leur depart. Vons ne devez pas permettre non plus que riên de ce qui appartient à un Hollandois ſoit porté dans la ville & y ſoit vendu: an eontraire, ſi vous ſavez que quelqu'un tache d'en venir à bout ou ſollicite quelqu'un à cela, vous devez en donner avis.

Ces articles preliminaires, & autres s'il eſt beſoin, ayant été lus d'avance, on y attache la forme generale de leur ſerment ſigné dn nom de la partie & ſeellée avec ſon ſang. La forme generale du ſerment, où que ce ſoit qu'on le prête, eſt une qualification neceſſaire pour être revêtu d'un office public, ou pour porter temoignage des faits particuliers, ou pour jnſtifier ſon innocence, ou pour la confirmatiou des contracts particuliers: & en general pour quelque ſujet que ce ſoit, en voici la teneur.

*Bonden Taiſaku Si Dai Tenno Sooſite Nippon Gokuſju, Rokkuſiu Joſjuno Dai Siono Singi Kotoniwa Idzu Fakone, Rioofiono Gongin, Miſſima Dai Mioofin, Fatzman Daiboſatz, Tenman Dai Sijai Tenſin, Burui Kenſok Sinbatz Miaobatz Ono ono Makari Komo Orubeki Monomari.* C'eſt à dire.

Si

I. Tab. XX. VI.

# Formula Juramenti generalis.

II

Locus Sigilli

梵天帝釋四大天王惣日本國中六十餘州
大小神祇殊住三宝擁護不捨現三
途大明神八幡大菩薩天滿大自在
天神八類眷屬神罰冥罰各可
蒙罷者也仍起請如件

年号

月日

乙

Sigillum Gubernii Insulae Formosae.

Si je n'obſerve pas religieuſement & ponctuellement tous les articles ci-deſſus ſpecifiez, *Puiſſent les quatre grands Dieux du ciel immenſe & ſans bornes, les Dieux de toutes les* (66) *Provinces de cet Empire, tous les grands & petits Dieux, les deux Dieux ſoudainement vengeurs & ſeveres de* Idzu, *les Dieux de* Fakkone *& de* Rioosju, *le Dieu de* Miſſima, *le Dieu* Fatzman, *& le Dieu* Temmandai Tenſin, *faire tomber leur courroux & leur indignation ſur moy; puiſſe toute ma famille, puiſſent tous mes parents & amis, reſſentir le poids de leur juſte colere, & de leur chatiment. Ainſin ſoit-il.*

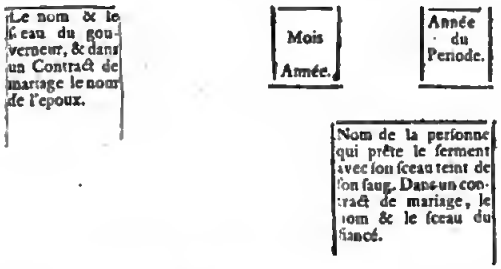


Il convient de remarquer à l'égard des domeſtiques particuliers des Hollandois qui ſont nommez pour les ſervir chez eux, & qui ſont en general de jeunes garçons encore dans un âge où ils ne ſauroient prêter un ſerment ſi ſolemnel, qu'ils ſont obligez de trouver un bon bourgeois de Nagaſaki qui vueille ſe rendre caution de leur bonne conduite, & s'engager à avoir ſoin qu'autant qu'ils continueront d'être à nôtre ſervice, les divers articles ci-deſſus marquez ſeront par eux ponctuellement obſervez: neanmoins en ce cas la forme du ſerment que je viens de rapporter eſt omiſe, & l'on y met à la place un engagement general, à peu prés en ces termes. *Je promets d'avoir ſoin que* N. N. obſerve *tous les articles ci-deſſus ſpecifiez: s'il y manque, je me ſommets au chatiment que vous voudrez m'infliger.* Cela ſe fait en preſence du Maire de la ville, & des autres officiers nommez pour cela.

## IX.

Ordres qui doivent être obſervez au temps de la vente des Hollandois, & qui ſont affichez dans la grande rue de la ville, pour l'inſtruction particuliere de ceux qui ſe rendent à Deſima dans ce temps là.

DSJO, Commandement abſolu.

Aucun Hollandois ne pourra ſortir de Deſima ſans permiſſion expreſſe.

Perſonne ne pourra entrer dans l'Iſle, avant le commencement de la vente, excepté les officiers ordinaires & les domeſtiques.

Aucunes marchandiſes ne ſeront portées hors de l'Iſle avant le commencement de la vente. Aucun Tſintaſaki (Vin couvert) ni aucun Budoosju (Vin d'Eſpagne) ne ſeront envoyez hors de l'Iſle ſans une permiſſion expreſſe & ſpecifiée.

Aucunes armes du Japon, ni peintures, ni petites poupées repreſentant

les Mnfia on gens de guerre, ne ſeront portées à Deſima ſelon les ordres rigoureux que nous avons ſouvent reitérez. Aucunes marchandiſes ne ſeront vendnes ſecretement anx Hollandois, ni achetées d'eux de la même maniere en ſecret.

Lorſque le temps du depart des navires Hollandois approchera, on ſera ſavoir à l'Ottona, & à la Compagnie des interprêtes, quelles ſont les marchandiſes qni ont été vendnes aux Hollandois; on lenr en donnera une liſte, afin que les ſommes dont on a convenu ſoient payées au terme, & qu'on previenne les embarras & les inconveniens qui pourroient s'en enſuivre les derniers jours de leur demeure an port.

Les interprêtes de la langue Hollandoiſe & Portngaiſe qui frequentent l'Iſle & qui ſont authoriſez pour cela ne formeront aucnn complot, & n'auront point enſemble de converſations ſecretes.

Perſonne ne pourra aller à Deſima ſans un congé ſpecial, excepté le Bugjo & les officiers de l'Iſle.

On ordonne à un chacnn d'obſerver duement & à la rigueur les articles ſuſdits.

Le mois - - - le jour - - -

Nagaſaki.

Bugjo.

## X.

Gotsioosi Mono no Objoje, c'eſt à dire Liſte des marchandiſes de contrebande qu'il eſt defendu aux Hollandois d'acheter & de tranſporter hors du pays.

Gomon. L'ecuſſon des armes de l'Empereur, toutes les Eſtampes, peintures, marchandiſes, ou étoffes, où elles ſont repreſentées.

Bndoogu, les inſtrumens militaires.

Muſaige, peintures & repreſentations, imprimées on autres de ſoldats, & gens de guerre.

Jeiro No Giendſi, Peintures ou repreſentations des perſonnes appartenant à la conr du Dairi, ou Empereur Eccleſiaſtique hereditaire.

Nippon bune no Kogatta Narabinije, les Peintures ou modeles des navires ou bateaux du Japon.

Nippono Jedſu. Les cartes de l'Empire du Japon ou de qnelqne partie de ſes états; les plans des villes, châteaux, temples, & choſes ſemblables.

Jakko Kenqna Ningio, les poupées ou petites figures qui repreſentent les gens de gnerre.

Duitru Jurigana, les conteaux recourbez tels que ſont ceux dont les charpentiers ſe ſervent.

Fino Ginu, ſorte d'etoffes de ſoye fabriqnées à Fino.

Kaga Ginu, etoffes de même ſorte faites à Kaga: ces deux ſortes d'etoffes ſont faites en longs rouleaux comme les étoffes de ſoye du Tunquin.

Tſumuggi, autre ſorte d'etoffes en longs rouleanx de la manufactnre du Japon.

Gumai no rui, tonte ſorte de fines etoffes de Soye.

Nuno no rui, toute ſorte d'etoffes de Chanvre.

Momen no rui, etoffes faites de Cotton.

Mas-

Mawatta, nattes de ſoye.
Gin, de l'argent.
Ken Hollanda Gattana Nippon goſii raje. Toute ſorte de ſimeterres, épées, & autres armes, faites au Japon à l'imitation de celles que les Hollandois y portent.

## XI.

### Forme des Paſſeports.

NAGASAKI. Le nom de la rue, le nom propre de la perſonne, ſon nom de famille, ſon âge, la ſecte dont il fait profeſſion, allant à telle ou telle Province, pour telles ou telles raiſons: nous vous prions de le laiſſer paſſer pour s'y rendre, ſans lui donner aucun empechement non plus qu'à ſon retour; cela ſoit ainſi.

Nengo, année.....mois.....jour.

Signez

*Nagaſaki Toſij Jori.* Nom & ſceau.

*Dſio Joſi.* Nom & ſceau.

Addreſſé
*On Arasame ſui Dſiu*,
A tous Viſiteurs & Inſpecteurs.

## XII.

La Niche de la proclamation, comme ils l'appellent, ou l'endroit où toutes les ordonnances de l'Empereur, les ordres des Princes de l'Empire, des gouverneurs des villes Imperiales, des Magiſtrats &c. ſont affichez pour l'information de ceux qu'il appartient, eſt repreſentée dans la Planche XX. Fig. I.

*Fin du Quatrieme Livre.*

# HISTOIRE
## DU
# JAPON.

## LIVRE CINQUIEME.

### LES DEUX VOIAGES DE L'AUTEUR A LA COUR DE L'EMPEREUR A JEDO, VILLE DE SA RESIDENCE.

### CHAPITRE I.

*Préparatifs pour nôtre Voiage, avec une Deſcription de la Maniere de voiager dans ce païs.*

Origine du Voiage qu'on fait tous les ans à la Cour de l'Empereur.

DEPUIS le tems de Joritomo, premier Monarque ſéculier du Japon, qui a jetté les fondemens du Gouvernement préſent de cet Empire; ç'a été une coutume obſervée, non ſeulement par les Gouverneurs des villes Impériales, des Provinces, des Païs, Terres & Domaines appartenant à la Couronne, mais auſſi par tous les autres Daimio, & Siomjo, comme on les appelle ici, c'eſt à dire les Seigneurs de tout ordre dans l'étenduë de ce vaſte Empire, d'aller à la cour une fois l'année: ceux du premier rang, qui, vû la grandeur de leur puiſſance & de leur authorité, pourroient porter le titre de Rois ou de Princes, y rendent leur hommages à l'Empereur lui-même; & les autres ſeulement à ſes premiers Miniſtres aſſemblés en Conſeil. Ils accompagnent ces hommages de préſens proportionnés à leur qua-

qualité & leurs richeſſes, en reconnoiſſance de la ſuprémacie de l'Empereur. Quand les Hollandois s'établirent dans le Japon, ils ſe conformerent à cette ancienne coutume, comme les Portugais l'avoient fait auparavant. Le Reſident de notre Compagnie des Indes, & le premier Directeur de nôtre Commerce, qui eſt en charge, font ce Voiage avec un Medecin ou un Chirurgien, & un ou deux Secretaires; & ſont ſuivis d'un grand nombre de Japonnois de divers rangs & de diverſe qualité, nommés par les Gouverneurs de Nagaſaki, qui ſont comme nos Magiſtrats dans ce païs, & dont nous devons ſuivre les inſtructions & les ordres. On diroit, qu'en cela ils n'ont point d'autre but que de nous faire honneur, & de nous eſcorter, comme des gens qui vont voir la ſupréme Majeſté de l'Empire; mais, c'eſt en effet, & principalement, pour nous épier & obſerver de près toutes nos démarches, pour nous empêcher d'avoir avec les naturels du païs aucun commerce ſuſpect & illicite; comme de leur donner ſecrettement des croix, des images, des reliques, ou d'autres choſes qui aient le moindre rapport à la Religion Chrêtienne; de leur faire préſent de quelques raretés d'Europe, ou de les leur vendre en cachette. Mais, ce qu'ils ſe propoſent ſur-tout par là, c'eſt de prendre garde qu'aucun de nous ne s'échappe dans le païs, pour entreprendre d'y retablir ou d'y propager le Chriſtianiſme, ou d'y exciter, de quelque autre maniére que ce ſoit, des tumultes & des deſordres, au préjudice de la tranquillité qui regne maintenant dans tout l'Empire. Le Lecteur peut aiſément s'imaginer, que puis que l'on confie une affaire de ſi grande importance aux Japonnois qui nous accompagnent dans ce voiage, on ne choiſit pour cet effet, que des perſonnes d'une integrité & d'une fidelité reconnues, & qui ont d'ailleurs l'inſpection ſur nôtre commerce & le pouvoir de le regler, outre quelques officiers domeſtiques des Gouverneurs. On ne ſe repoſe pas même abſolument ſur leur fidelité, quoi qu'ils en ayent donné ſouvent des preuves; car tous ceux qui doivent nous accompagner, depuis le chef de la Troupe juſqu'au moindre valet, (à la ſeule reſerve des Palefreniers, qu'on change très ſouvent) ſont obligés, avant que de partir, de ſe lier par un ſerment ſolemnel & terrible, qu'ils ſignent de leur ſang ſelon la coutume, à donner avis aux Gouverneurs de Nagaſaki de tout ce qu'ils verront faire aux Hollandois, ou aux Japonnois mêmes, contre les Loix du pais, & les inſtructions particulieres qu'on leur donne.

L'Auteur fait ce Voiage deux fois.

J'ai eu moi même la ſatisfaction d'aller deux fois à la cour de l'Empereur: La premiére fois en l'année 1691, avec *Henry van Butenheim*, Gentilhomme d'une grande probité, genereux, affable, qui entendoit bien les coutumes & le langage des Japonnois, & qui par ſa ſage conduitte avoit ſçeu maintenir l'honneur de la Compagnie, ſans prejudicier à ſes interêts: La ſeconde fois en 1692, avec *Cornelius van Outhoorn*, frere du Gouverneur géuéral qui eſt à Batavia. Gentilhomme de beaucoup de ſavoir, de bon ſens, & poſſedant pluſieurs langues; qui par ſon affabilité naturelle avoit trouvé le ſecret de s'inſinuer dans les bonnes graces de cette nation orgueilleuſe & jalouſe, & qui en avançant le bien de la Compagnie, autant que cela dependoit de lui, avoit rempli tous les devoirs de ſa charge à l'entiere ſatisfaction des uns & des autres. Je vais donner ici une Relation, par voie de Journal, de ce que je remarquai de plus conſiderable dans ces deux Voiages, après que j'aurai fait quelques obſervations générales, qui me paroiſſent neceſſaires, pour faciliter l'intelligence de

ce que je rapporterai dans la fuitte, avec toute la fincerité dont je fuis capable.

Préparatifs pour le Voiage. 1. Choifir les préfens qu'on doit faire à l'Empereur.

Voici les préparatifs de nôtre Voiage. La premiére chofe qu'il faut faire, c'eſt de chercher des preſens convenables pour ſa Majeſté Impériale, pour ſes Conſeillers privés, & quelques autres grands Officiers de la Couronne, qui reſident à Jedo, Miaco, Oſacca: Tous ces preſens doivent monter à une certaine ſomme, ou auſſi près qu'il eſt poſſible; Enſuite il faut les aſſortir, & les ſeparer, en marquant les perſonnes pour qui on les deſtine; Et puis les mettre dans des facs de cuir, qu'on enveloppe ſoigneuſement avec des nattes, pour les garantir de tous les accidens qui pourroient arriver dans un ſi long voiage; & pour une plus grande ſureté, on les cachette de divers ſeaux. C'eſt l'affaire des Gouverneurs de Nagaſaki de voir & de determiner ce qui pourroit plaire à la cour: Ils prennent, parmi les Marchandiſes qui ſont dans nos Magaſins, celles qu'ils jugent les plus propres à cela; & ils donnent à chaque Directeur, à ſon depart, pour Batavia, des inſtructions par rapport aux préſens qu'il faudroit envoier de-là l'année ſuivante. Quelquefois ils y mêlent quelques uns de leurs propres effets, dont les Chinois leur ont fait préſent; parce que de cette maniere ils en tirent plus de profit, ſoit en nous obligeant de les acheter à un prix exceſſif, & tel qu'ils veulent y mettre, ſoit en les échangeant contre d'autres marchandiſes. On apporte auſſi de temps en temps d'Europe, & d'autres parties du monde, quelques productions rares & curieuſes, de la nature, ou de l'art, à deſſein d'en faire préſent à l'Empereur. Mais, il arrive ſouvent qu'elles n'ont pas l'approbation de ces Cenſeurs rigides. Par exemple, je me ſouviens qu'on fit venir une fois deux Machines de cuivre à éteindre le feu, de la derniére invention; mais les Gouverneurs ne jugérent pas à propos qu'on les preſentât à l'Empereur; & ainſi ils nous les rendirent, après qu'ils en eurent premiérement veu faire l'eſſai, & qu'ils en eurent même pris le modéle. Une autrefois on envoia de Batavia l'oiſeau Caſuar; mais ils le deſapprouvérent pareillement, & lui refuſérent l'honneur de paroitre devant l'Empereur, parce qu'ils avoient appris qu'il n'étoit bon à rien qu'à conſumer une grande quantité de vivres. Après qu'on a mis quelque tems à choiſir, & à preparer ces divers préfens, on les fait porter ſur une Barque avec les proviſions neceſſaires, trois ou quatre ſemaines avant qu'on parte, & on les envoie par eau à Simonoſeki, petite ville ſituée à l'extremité de la grande Iſle Nipon, où nous les allons joindre par terre. Autrefois nôtre Ambaſſadeur s'embarquoit, en même tems, avec toute ſa ſuite, pour ſe rendre par mer à cette ville; ce qui nous épargnoit une grande partie de l'embarras & de la dépenſe où nous ſommes expoſés à preſent, en faiſant ce Voiage par terre: Mais, une violente tempête les aiant une fois mis dans un danger éminent, & le voiage aiant ſouvent été, à cauſe des vents contraires, trop long & trop ennuieux, l'Empereur à ordonné qu'à l'avenir nous le ferions par terre. La Barque, ſur laquelle on tranſporte à Simonoſeki les preſens deſtinés pour ce Prince, ne ſauroit être emploiée à aucun autre uſage; & pour cet effet on la garde dans le Havre de Nagaſaki, où elle eſt entretenue aux fraix de la Compagnie. Quand ces preſens, avec le gros bagage, ont pris le devant, on emploie le tems qui reſte juſqu'à ce qu'on parte, à faire d'auſſi grands preparatifs pour le voiage, que ſi l'on ſe propoſoit quelque fameuſe expedition dans des pais fort éloignés.

La

La premiére & la plus eſſentielle partie de ces préparatifs conſiſte à nommer les divers Officiers, & tout le cortége qui doit nous accompagner à la cour; & à leur donner les inſtructions convenables. Les Gouverneurs choiſiſſent un de leurs Joriki, ou de leurs Officiers militaires du premier rang, pour ſervir de Bugio, c'eſt à dire de Conducteur, & de Commandant en Chef. Ce Bugio doit repreſenter ſes Maitres, & pour marque de ſon authorité, on porte après lui une Pique. Un Doſin, ou Officier militaire inferieur, a ordre de l'aſſiſter, en qualité de ſon Lieutenant. L'un & l'autre ſont pris d'entre les Domeſtiques de l'un des Gouverneurs, qui réſident cette année là à Nagaſaki. On y joint deux Sergens ſous le nom & en qualité de Tſiooſin, ou de Meſſagers de ville: Ceux ci & le Doſin portent avec eux, en vertu de leur charge, une corde pour ſe ſaiſir, au commandement, ou au moindre coup d'œuil du Joriki, de toute perſonne coupable, ou ſeulement ſoupçonnée de crime. Tous ces Officiers, excepté ceux qui ſervent le Bugio, ſont mis au rang des gens de guerre, & comme tels ils ont le privilege de porter deux épées: C'eſt de là qu'ils ſont appellés Samurai, nom qui déſigne des perſonnes qui portent deux épées, ou des ſoldats; tous ceux qui ne ſont pas ou nobles de naiſſance, ou dans quelque emploi militaire, ne pouvant jouir de ce privilége, en vertu d'un dernier Edit de l'Empereur.

2. Nommer les perſonnes qui doivent nous accompagner à la cour.

J'ai remarqué dans le Livre precedent, que nos Interprêtes ſont diviſés en deux Compagnies; la Superieure compoſée des principaux, au nombre de huit; & l'Inferieure qui renferme tous les autres. Le Nimban, ou Préſident en charge de chacune de ces Compagnies, eſt ordinairement nommé, pour nous accompagner dans ce voiage. A ceux là on en joint aujourd'huy un troiſieme, en qualité d'éleve, qu'ils prennent avec eux, pour le rendre capable de leur ſucceder, & pour lui faire connoitre de bonne heure, & par expérience, comment il devra ſe conduire, quand il ſera dans le même poſte. Tous les principaux Officiers, & toutes les autres perſonnes qui en ont le moien, prennent à leur ſuitte quelques domeſtiques, en partie pour en être ſervi, & en partie pour paroitre avec plus d'éclat. Le Bugio, ou Commandant en Chef, & le premier Interprête en ont autant qu'il leur plait; les autres Officiers, deux ou trois; chacun, ſelon leurs facultés, ou ſelon ce que demande leur charge. Le Capitaine ou l'Ambaſſadeur Hollandois peut en avoir trois, & chaque Hollandois de ſa ſuitte, un. Les Interprêtes nous recommandent, pour l'ordinaire, leurs favoris, qui moins ils entendent le Hollandois, & mieux cela répond à leur intention. Je ne parle pas de quelques autres perſonnes, qui, par l'ordre ou la permiſſion expreſſe des Gouverneurs & des Interprêtes, font le voiage avec nous, & franchement auſſi à nos dépens, quoi qu'ils ne ſoient chargés d'aucune affaire qui nous regarde. Tous ces Compagnons de nôtre voiage, dont je viens de parler, ont la permiſſion de nous viſiter familiérement à Deſima, quelque tems avant nôtre départ, afin qu'ils puiſſent un peu nous connoitre d'avance. Il y en a pluſieurs parmi eux, qui ſeroient de tout leur cœur plus libres, & plus ouverts avec nous, n'étoit le ſerment ſolemnel qu'ils doivent tous prêter avant que de partir, & plus encore, la crainte d'être trahis par d'autres; car en vertu de ce même ſerment, chacun d'eux eſt également obligé d'obſerver de prés, non ſeulement la conduite des Hollandois, mais auſſi celle des autres Japonnois, ſur tout en ce qui regarde ces premiers.

Des Interpretes.

3. Louer des Chevaux, & des Porteurs.

Une autre partie eſſentielle des préparatifs neceſſaires pour nôtre voiage, c'eſt de loüer des Chevaux, & des Porteurs pour nous, & pour nôtre bagage; Et c'eſt l'affaire du chef des Interprétes, en qualité de nôtre Thréſorier, qui eſt d'ailleurs établi pour prendre garde, qu'on faſſe proviſion de tout ce dont on a beſoin pendant le voiage: C'eſt auſſi lui qui donne les ordres neceſſaires, afin qu'on tienne tout prêt pour partir, au moment qu'il plaira au Bugio, comme commandant en chef.

Equipages, & maniére de voiager a cheval.

Deux jours avant nôtre départ de Nagaſaki, il faut que chacun donne ſa Valiſe & ſon Porte-manteau à des gens établis pour cela, afin qu'ils les lient de telle maniere qu'on puiſſe en un inſtant les attacher aux chevaux, & les en détacher. Cela ſe fait, non pas comme en Europe, mais d'une maniére qui eſt toute particuliére à ces peuples, & qui merite que j'en donne ici la deſcription.

On met ſur un cheval une ſelle de bois toute ſimple, aſſés ſemblable aux Bâts des Chevaux de Polle Suedois; & on l'attache avec un Poitral, & une Croupiére de cuir. On paſſe par deſſus la ſelle deux conrroyes, qui pendent des deux côtez du cheval, ponr pouvoir lier commodement deux Porte-mauteaux, qu'on met de chaque côté, dans la ſituatiou qui paroit la plus propre à les tenir en équilibre; car quand une fois ils ſont ainſi attachés, ou les laiſſe, ſans les lier davantage ni à la ſelle, ni au cheval: eependant, ponr les affermir en quelque façon, on met par deſſus, en travers, nn petit coffre, ou une boite longue, & mince, appellée par les Japonnois, Adoſski: cette boite repoſe ſur la croupe du cheval, & eſt attachée fortement à la ſelle avec des ſangles. Sur le tout on étend le lit du voiageur, qu'on lie ferme à l'Adoſski, & aux Porte-manteanx avec des oeintures larges & doublées: On remplit le vuide qu'il y a entre les deux Porte-manteaux de quelque choſe de mou; & c'eſt là où le Voiageur s'aſſied, comme s'il etoit ſur une table plate, mais aſſés à l'aiſe, aiant les jambes, ou croiſées, ou pendantes le long du cou du cheval, ſuivant qu'il le juge à propos pour ſa commodité. Il faut bien prendre garde de s'aſſeoir préciſément dans le milieu; car ſi l'on ſe met, ou que l'on ſe penche de côté ou d'autre, on ne ſauroit manquer de faire tomber le cheval, ou les boites, & de tomber en même tems ſoi meme. En montant & en deſcendant les montagnes, les Valets & les Paleſreniers appuient ces boites, pour prévenir un tel accident. Le Cavalier monte & deſcend de cheval, nou pas d'un coté, comme nous autres Européens, mais par le poitral du cheval, ce qui eſt fort incommode pour ceux qui ont les jambes roides. Les Chevaux ſont deſſellez, & déchargez en un inſtant; car qnand on à ôté le lit, ce qui eſt la premiére choſe qu'on fait, il n'y a qn'à détacher une couroie ou deux, en quoi les Paleſreniers ſont ſort adroits, & tont le bagage tombe à la ſois. Les courroies, ſangles, & ceintures, dont on ſe ſert pour ees divers uſages, ſont larges & fortes, faites de cotton, & très proprement travaillées, avee de petites pieces de bois longues & rondes aux deux bouts, qui ſont fort commodes pour ſerrer les courroies, & attacher ſerme ce que l'on veut (*Voiez la Pl. XX. Fig. 7.*)

La ſelle (Pl. XXI. Fig. 9.) eſt faite de bois, & toute unie, avec un Couſſin deſſous, & une houſſe derriére, qui couvre le dos du cheval, & ſur laquelle ſont les armes ou la marque du voiageur. Une piéce de drap groſſier pend de chaque côté, pour empécher que le Cheval ne ſe couvre de boüe: ces deux piéces ſont attachées lâches ſous le ventre. Sur la tête l'on met un reſeau, dont les fils ſont deliés, mais ſorts, pour

la

la garantir, & particulierement les yeux, de la piqueure des mouches qui les incommodent beaucoup. Enfin, l'on pend des clochettes au cou, au poitral, & en d'autres endroits du corps.

Les Porte-manteaux des côtez, que l'on remplit de quelque choſe de leger, & quelque fois ſeulement de paille, ſont une ſorte de coffre quarré, fait de cuir de cheval fort roide, long d'environ cinq empans, large de trois, & profond d'autant : Le couvercle eſt auſſi de cuir, un peu plus large, & aſſés grand pour couvrir entiérement la partie inférieure juſqu'au fond. Quoi que ces coffres reſiſtent fort bien à la pluie, cependant, pour une plus grande ſureté, on les enveloppe dans des nattes, qu'on lie avec de bonnes cordes: & comme cela demande quelque tems, rarement les ouvre-t'on juſqu'à ce qu'on ſoit à la fin du voiage; les choſes dont on a le plus de beſoin dans la route étant ſerrées dans l'Adoſki. (Voiez la Pl. XXI. Fig. 9.)

L'Adoſki (Pl. XXI. Fig. 8.) eſt un petit Coffre, ou Etui mince, d'environ ſix empans de longueur, un de largeur, & un de profondeur. Il contient un ſeul tiroir à peu près de la même grandeur; il a une petite porte ou ouverture d'un côté, que l'on peut fermer à la clef, & par laquelle on peut aiſément ouvrir le tiroir, ſans detacher l'Adoſki; c'eſt là qu'il faut ſerrer tout ce dont on a beſoin ſur la route. Ce Coffre ſert auſſi à tenir ferme les deux Porte-manteaux, ou Malles; autrement, on ſeroit obligé d'y mettre un bâton. Il eſt fait de papier gris fort & épais, & pour le garantir encore mieux de tous les accidens d'un long voiage, on le lie fort proprement avec des attaches bleües, en forme de rets.

Pour rendre l'équipage de nos voiageurs complet, il faut ajouter quelques autres choſes, qu'on attache ordinairement aux Porte-manteaux. Telles ſont,

Quelques autres choſes neceſſaires pour les voiageurs.

Un Cordon où l'on paſſe des Senni, ou Puties, monnoie de cuivre, qui a un trou au milieu, & dont on ſe ſert par preférence, parce qu'elle eſt plus commode, pour acheter ce dont on peut avoir beſoin ſur la route, que celle d'argent qu'il faut peſer. Ceux qui vont à cheval attachent ce cordon derriére eux à l'une des courroies de leur ſiége; Et ceux qui voiagent à pied le portent dans un Panier ſur leur dos.

Une Lanterne de papier vernis & pliſſé, avec les armes du Poſſeſſeur peintes ſur le milieu. Quand on voiage de nuit, les valets la portent ſur leurs épaules devant leurs Maitres. On l'attache derriére un des Porte-manteaux dans un Reſeau, ou dans un petit ſac, ſur lequel ſont encore imprimées les armes, ou les marques du Voiageur, comme elles le ſont generalement ſur les habits, & ſur tous les autres meubles, que les perſonnes de tout rang, & de toute condition, portent avec eux dans leurs voiages.

Des Vergettes faites de crin de cheval, ou de plumes de coq noires, pour ôter la pouſſiere des habits & du ſiége: on les met derriére le ſiége d'un côté, plutôt par parade, que pour l'uſage qu'on en fait.

Un ſeau à porter de l'eau, qu'on place de l'autre côté du ſiége, à l'oppoſite des Vergettes, ou en quelque autre endroit.

Des Souliers pour les valets, & pour les chevaux: ceux-ci ſont faits de paille cordonnée, & on y met de longues cordes auſſi de paille, pour les attacher aux pieds des chevaux, à la place de nos fers d'Europe, dont on ne ſe ſert point dans ce païs. Ces ſouliers ſont bientôt uſez dans les chemins pierreux & gliſſans, deſorte qu'il en faut ſouvent changer. Pour

cet effet, ceux qui ont le foin des chevaux en prennent toujonrs avec eux une quantité fuffiſante, qu'ils attachent aux Porte-manteaux, quoi qu'on en puiſſe trouver dans tous les Villages, & que de pauvres enfans qui demandent l'aumône fur le chemin, en offrent même à vendre: de maniére que l'on peut dire, qu'il y a plus de Marechaux dans ce païs, que peut-être dans aucun autre, bien qu'à la lettre il n'y en ait point du tout.

Diverſes choſes que l'Auteur porte avec lui pour ſon uſage particulier.

Qu'il me ſoit permis de remarquer, qu'outre les diverſes choſes dont je viens de parler, & que les Voiageurs prennent ordinairement avec eux dans leurs voiages, j'avois pour mon uſage particulier, une fort grande boite de Javan, que j'avois apportée de Batavia. Je tenois ſecrettement dans cette boite un grand Compas de mer, pour meſurer les chemins, les montagnes & les côtes; mais, quand je l'expoſois à la vuë de tout le monde, c'étoit une façon d'Ecritoire, que je rempliſſois ordinairement de plântes, de fleurs, & de branches d'arbres, que j'avois deſſinées & décrites, & même, ſous ce pretexte, de tout ce qui s'offroit de remarquable. Comme je m'occupois à cela ouvertement, & ſans obſtacle, au veu & au ſeu de tout le monde, on m'accuſeroit fort injuſtement d'avoir fait la moindre choſe qui pût tourner au deſavantage du Commerce de la Compagnie dans ce païs, ou d'avoir par-là rendu nôtre conduite ſuſpecte à une nation auſſi jalouſe & auſſi reſervée que celle-ci. Bien loin de là, je puis dire, que depuis le premier jour de notre voiage juſqu'à nôtre retour à Nagaſaki, tous les Japonnois qui nous accompagnoient, & ſur tout le Bugio ou commandant en chef, étoient fort empreſſés à me communiquer toutes les plantes rares qu'ils pouvoient découvrir, avec leurs noms, leur nature, & leurs uſages, dont ils s'informoient avec ſoin des naturels du païs. Les Japonnois, peuple très raiſonnable & très ſenſé, d'ailleurs grand amateur des Plantes, regardent la Botanique comme une Etude également utile & innocente, que chacun, ſelon les lumiéres même de la nature, doit encourager avec ſoin. Mais j'ai appris par ma propre experience, que de toutes les nations que j'ai connues & frequentées dans mes longs & pénibles voiages, il n'y en a point qui favoriſent moins cette eſpéce de ſcience, que celles qui auroient le plus de raiſon de le faire. A mon retour à Nagaſaki, Tonnemon Secretaire & premier Conſeiller des Gouverneurs, étant à Deſima, m'envoia chercher, & me fit dire obligeamment, par Siukobé chef des Interprêtes, qu'il avoit appris avec beaucoup de plaiſir, d'Aſagina Sindaanoſin nôtre dernier Bugio, la maniére agréable dont j'avois emploié mon tems, dans nôtre voiage, en m'attachant à cette excellente & très louable Etude de la Botanique, dont il étoit lui-même grand amateur, & qu'il favoriſoit de tout ſon pouvoir. Mais il faut auſſi que j'avoüe, qu'au commencement de nôtre voiage, je pris toute la peine & tous les ſoins poſſibles, pour me procurer l'amitié & le ſecours de ceux qui nous accompagnoient, gagnant les uns par ma grande ſoumiſſion, & par mon empreſſement à leur donner les conſeils & les remedes neceſſaires pour leur ſanté; & m'attachant les autres par la maniére dont je les recompenſois, en ſecret, des moindres ſervices que j'en recevois.

Il faut ſe pourvoir auſſi d'un manteau.

Il ne faut pas oublier de ſe pourvoir encore, pour le voiage, d'un grand manteau contre la pluie: ces manteaux ſont faits d'un papier double, vernillé, & huilé; & ſi amples, qu'ils couvrent, tout à la fois, le Cavalier, le cheval, & le bagage. Il y a apparence que les Japonnois en ont appris l'uſa-

l'uſage auſſi bien que le nom Kappa des Portugais: Ceux qui voiagent à pied en portent, lorſqu'il pleut, à la place de Manteaux, ou de Caſaques du même papier.

Pour ſe garantir de l'ardeur du Soleil, il faut ſe munir d'un grand Chapeau, qui eſt fait de Bambou, ou de paille travaillée fort proprement, & avec beaucoup d'art, en forme d'un grand Sombreiro, ou Paraſol: On l'attache ſous le menton, avec de larges bandes de ſoie doublées de cotton; il eſt tranſparent, & extrémement leger; & cependant, dès qu'une fois il eſt mouillé, la pluie ne ſauroit paſſer au travers. Ce ne ſont pas ſeulement les hommes qui ſe ſerveut de cette eſpéce de chapeaux en voiage, les femmes en portent auſſi conſtamment dans les villes & dans les villages, quelque tems qu'il faſſe; & cela leur donne un air qui ne déplait point. D'un Chapeau.

Les Japonnois dans leurs voiages portent des hauts de chauſſes fort larges, qui vont en étreciſſant pour couvrir les Jambes, & qui ſont fenduës des deux côtez; pour y faire entrer les extremités de leurs longues robes, qui ſans cela les incommoderoient beaucoup en marchant, ou en allant à cheval. Il y en a qui portent un juſtau-corps, ou manteau court, par deſſus ces chauſſes; d'autres, au lieu de bas, attachent un ruban large autour de leurs Jambes. Les Domeſtiques, & ſur tout les porteurs du Norimon, & les porteurs de Piques, n'ont point de hauts de chauſſes; & pour être plus agiles, ils trouſſent leurs robes juſqu'à leur ceinturon, & expoſent ainſi leur nudité à la vuë de tout le monde, diſant qu'il n'y a point de raiſon qui doive les porter à en avoir honte. De hauts de chauſſes.

Les Japonnois de l'un & de l'autre ſexe ne ſortent jamais ſans éventails, à peu près comme nous autres Européens ne ſortons guére ſans gants: dans leurs voiages, ils ſe ſervent d'une eſpéce d'éventails, ſur leſquels les routes ſont imprimées, & qui leur marquent combien de milles ils ont à faire, dans quelles hôteleries ils doivent loger, & à quel prix y ſont les vivres. Il y en a qui, au lieu de ces Eventails, ſe ſervent de Livres qui indiquent tout cela, & que nombre de pauvres enfans qui mendient ſur les chemins offrent à vendre aux voiageurs. Il n'eſt pas permis aux Hollandois d'acheter, au moins publiquement, de ces ſortes d'Eventails, ou de Livres.

Telle eſt la maniére de s'equiper pour le voiage dans ce païs. Un Japonnois à cheval, ajuſté comme je viens de le décrire, fait de loin une figure très étrange & très comique; car, outre qu'ils ſont généralement gros & courts, leur Chapeau, leur manteau, & leurs chauſſes, d'une grandeur enorme, joints à leur maniére de s'aſſeoir les jambes croiſées, les font paroitre plus larges que hauts. En route, ils vont un à un; les Marchands font mener leurs chevaux devant eux, avec leur gros bagage, empaquetté dans deux ou trois coffres, ou Balles; & eux mêmes ſuivent à cheval, aſſis de la maniére que je l'ai marqué ci-devant. Quant à la bride, le Cavalier n'y touche point, c'eſt un de ſes valets qui la tient, pour conduire le Cheval, & qui pour cet effet marche au côté droit près de la tête, chantant avec ſes Camarades quelque chanſon joieuſe, pour ſe divertir, & pour animer les chevaux.

Les Japonnois regardent nôtre maniére de monter à cheval en Europe, & de tenir ſoi même la bride, comme quelque choſe de martial, qui convient proprement à un Soldat; & c'eſt pour cela même qu'ils ne la ſuivent que rarement, & preſque jamais dans leurs voiages: elle eſt plus commune par-

parmi les gens de qualité, dans les villes, lorsqu'ils ſe vont rendre viſite. Mais alors même, le Cavalier, qui fait une fort triſte figure, tient la bride ſeulement pour la forme; car le cheval ne laiſſe pas d'être mené par un, & quelquefois par deux valets, qui marchent de chaque côté, le tenant par le mors. Leur maniére de ſeller leurs chevaux différe fort peu de la nôtre; leurs ſelles approchent plus de nos ſelles d'Allemagne, que de celles d'aucune nation Aſiatique.

Les Etriviéres, ou Gambados, ſont fort courtes: un large cuir rond pend des deux côtez, à la maniére des Tartares, pour garantir les Jambes: l'Etrier eſt fait de fer, ou de Sowaas, & eſt fort épais, & fort peſant, d'une forme aſſés ſemblable à la plante du pied, & ouvert d'un côté, afin que le Cavalier puiſſe aiſément s'en débaraſſer, en cas de chûte: pour l'ordinaire, il eſt très bien travaillé, & garni de piéces de rapport d'argent. Les Rênes ne ſont pas de cuir comme les nôtres, mais de ſoie, & attachées au mors. Il y a encore quelques autres ornemens, dont je ne dirai rien ici.

Maniére de voiager dans des Norimons, & des Cangos.

Outre la maniére de voiager à cheval, il y en a une autre plus magnifique, & de plus grande dépenſe: C'eſt celle de ſe faire porter dans des Norimons, & des Cangos, qui ſont une eſpéce particuliére de Chaiſes, ou de Littieres: On s'en ſert auſſi dans les villes, ou pour la parade, ou pour la commodité; Mais il y a une grande difference entre les Littiéres des perſonnes de qualité, & celles du commun peuple: Les premiéres ſont ſomptueuſes & magnifiques, à proportion du rang & des richeſſes de ceux à qui elles appartiennent; & les autres ſont unies & ſimples: On appelle communement celles là Norimons, & celles-ci Cangos: Le Vulgaire, qui dans toutes les nations eſt le Maitre du langage, leur à donné ces deux différens noms, quoi que dans le fond ce ne ſoit qu'une ſeule & même choſe; celui de Norimon ſignifie proprement, & en général une chaiſe; & celui de Cangos un panier, ou une hotte: Il y a une ſi grande varieté dans la façon de ces deux éſpées de chaiſes, depuis la plus ſimple juſqu'à la plus riche, qu'à peine peut-on diſtinguer un beau Cangos d'un Norimon tout uni, autrement que par ſes bâtons; ceux d'un Cangos ſont ſimples, maſſifs, tout d'une piece, & plus petits que ceux d'un Norimon, qui ſont grands, artiſtement ornez, & creux: Ces derniers ſont faits de quatre petites planches de bois minces, proprement jointes, en forme d'un grand arc, & beaucoup plus legers qu'ils ne paroiſſent; la groſſeur & la longueur en ſont déterminées par les Loix Politiques de l'Empire, à proportion de la qualité de chaque perſonne: C'eſt par là, en particulier, que les Princes & les grands Seigneurs ſont connoitre leur rang & leur nobleſſe. Ceux qui s'imaginent d'etre de plus grande naiſſance, qu'ils ne le ſont en effet, ont ſouvent les bâtons de leurs Norimons, ou de leurs Cangos, plus larges & plus longs, qu'il ne leur eſt permis; mais alors auſſi, les Magiſtrats, s'ils viennent à en être informés, les obligent à ſe reduire à leur premiére meſure, & leur font une ſevére reprimande, accompagnée, quelquefois, d'une amande conſidérable qu'ils leur impoſent: le réglement ne regarde neanmoins pas les femmes; car elles peuvent, ſi elles veulent, ſe ſervir de bâtons plus grands, que leur propre qualité, & celle de leurs maris, ne leur donnent le droit d'avoir. Le Norimon comprend un eſpace de figure quarrée oblongue, aſſés grand pour qu'une perſonne puiſſe s'y aſſeoir, ou s'y coucher commodément, & fermé de Bambous fort proprement entrelaſſés, quelquefois verniſſés, & par-

parfaitement bien peints: Il y a de chaque côté une petite porte briſée, & aſſés ſouvent une petite fenêtre devant & derriére. Quelquefois il eſt fait de maniére à pouvoir y dormir à l'aiſe; & quand il pleut on couvre le haut d'une enveloppe de papier vernis: Il eſt porté par deux, quatre, huit hommes, ou davantage, ſuivant la qualité de ceux qui s'en ſervent; ſi c'eſt un Prince, ou le Seigneur d'une Province, ils portent les bâtons ſur la paume de leurs mains, autrement ils les mettent ſur leurs épaules. Tous ces Porteurs de Norimons ſont habillés de la même livrée, avec les armes ou la marque de leurs Maitres; ils ſont relevés, de tems en tems, par d'autres, qui marchent à côté du Norimon; mais j'en parlerai encore dans un autre endroit. Les Cangos ne ſont pas à beaucoup près ſi magnifiques, ni ſi bien accompagnez; ils ont la même figure, ou peu s'en faut, mais ils ſont plus petits, avec un bâton quarré, ſolide, quelquefois rond, & attaché à la partie ſuperieure du deſſus, ou à l'inferieure, en travers. Ceux dont on ſe ſert communément pour le voiage, & ſur tout pour paſſer les montagnes, ſont fort ſimples, & groſſiers, & ſi petits qu'on y eſt très mal à ſon aiſe; parce qu'on eſt obligé de s'y tenir courbé, & les jambes croiſées; car ils reſſemblent aſſés à un panier, dont le fond ſeroit convexe, & le couvercle plat, qu'on toucheroit de la tête, ſi l'on s'aſſeyoit dedans. On paſſe dans ces Cangos par deſſus les rochers & les montagnes, qu'on ne ſauroit aiſement traverſer à cheval; ils ſont portés par trois hommes, qui vu la peſanteur de leur charge, ont aſſés de peine.

## CHAPITRE II.

### *Deſcription générale de la route par eau, & par terre, de* Nagaſaki *à* Jedo, *Réſidence de l'Empereur.*

Des grands chemins.

IL y a pluſieurs ſiécles que l'Empire du Japon a été diviſé en ſept grandes Contrées, comme je l'ai déja dit dans le cinquiéme Chapitre du premier Livre, où j'en ai donné une Deſcription Geographique générale. Pour rendre les voiages, d'un endroit à l'autre, plus aiſés, & plus commodes, chacune de ces Contrées eſt bornée par un grand chemin; & parce qu'à la longue elles ont encore été ſubdiviſées en pluſieurs Provinces, auſſi y a-t'il des routes particuliéres pour chacune de ces Provinces, qui aboutiſſent toutes au grand chemin, comme les petites rivieres vont ſe perdre dans les grandes. Tous ces chemins ont pris leur nom de la Contrée, ou de la Province à laquelle ils conduiſent. Mais j'en parlerai encore dans un autre endroit.

Leur deſcription.

Les grands chemins ſont ſi larges, que deux Troupes de voiageurs, quelques nombreuſes qu'elles ſoient, peuvent paſſer commodément, & ſans obſtacle, l'une à côté de l'autre. Dans ce cas, la Troupe, qui, ſelon leur maniére de parler, monte, c'eſt à dire, va à Miaco, prend le côté gauche du chemin, & celle qui vient de Miaco, le côté droit. Toutes les grandes routes ſont diviſées pour l'inſtruction & la ſatisfaction de-

voiageurs, en milles géometriques, qui ſont tous marqués, & qui commencent au grand Pont de Jedo, comme au centre commun de tous les grands chemins : Ce pont eſt appellé par prééminence, Niponbas, c'eſt à dire, le Pont du Japon. De cette maniére un voiageur, en quelque lieu de l'Empire qu'il ſe trouve, peut ſavoir à toute heure, de combien de milles Japonnois il eſt eloigné de Jedo réſidence de l'Empereur. Les milles ſont marqués par deux petites hauteurs placées de chaque côté du chemin, vis à vis l'une de l'autre, & au ſommet deſquelles on a planté un, ou pluſieurs arbres.

On y place des Piliers, pour reconnoître l'endroit où l'on eſt.

A l'extremité de chaque Contrée, Province, ou petit diſtrict, il y a un Pilier de bois, ou de pierre, placé dans le grand chemin, ſur lequel on a gravé des caractéres, qui marquent quelles ſont les Provinces ou les terres, qui aboutiſſent à cet endroit là, & à qui c'eſt qu'elles appartiennent.

On en érige auſſi de ſemblables à l'entrée des chemins de traverſe, qui s'écartent du grand chemin ; & l'on y met pareillement une inſcription, pour apprendre aux voiageurs à quelle Province, ou à quel pais c'eſt que ces chemins détournés ménent, & de combien de lieuës l'endroit prochain le plus remarquable en eſt eloigné.

La route qu'il faut tenir, pour aller à Jedo, ſe divíſe en trois parties.

Dans notre voiage à la cour nous paſſons par deux de ces grands chemins, & nous allons de l'un à l'autre par eau ; enſorte que toute la route eſt diviſée en trois parties. Premiérement nous partons de Nagaſaki, pour aller par terre, au travers de l'Iſle Kiusju, à la ville de Kokura, où nous arrivons en cinq jours. De Kokura, nous paſſons le detroit dans de petits bateaux, tirant à Simonoſeki, qui eſt éloignée d'environ deux lieuës, & où nous trouvons à l'ancre le vaiſſeau, dont j'ai parlé ci-devant, qui attend notre arrivée ; car ce Port eſt trés commode, & très aſſûré. Le chemin de Nagaſaki à Kokura eſt appellé, par les Japonnois, Saikaido, ce qui veut dire, le chemin des Terres Occidentales. A Simonoſeki nous nous embarquons ſur notre vaiſſeau, pour aller à Oſacca, où nous arrivons en huit jours, plus ou moins, ſelon que le vent ſe rencontre favorable, ou contraire: Quelquefois notre Barque ne va plus loin que Fiogo, parce que le Havre d'Oſacca n'eſt point aſſés profond, ni aſſés aſſûré. Oſacca eſt une ville fort renommée pour l'étendue de ſon commerce, & la richeſſe de ſes habitans; Elle eſt éloignée de Fiogo de treize lieues de mer Japonnoiſes : Nous faiſons ce chemin dans de petits bateaux, après y avoir laiſſé notre Barque juſqu'à notre retour. D'Oſacca nous reprenons la terre, & nous traverſons le continent de la grande Iſle Nipon, juſqu'à Jedo, Reſidence de l'Empereur, où nous arrivons en quatorze jours de tems, ou à peu près : Le chemin d'Oſacca à Jedo eſt appellé par les Japonnois, Tookaido, c'eſt à dire le chemin de la mer, ou de la côte. Nous ſéjournons à Jedo environ vingt jours ; Et après avoir été admis à l'audience de ſa Majeſté Impériale, & avoir rendu nos reſpects à quelques uns de ſes premiers Miniſtres, & de ſes grands favoris, nous revenons à Nagaſaki par le même chemin, achevant tout notre voiage dans l'eſpace d'environ trois mois.

Longueur de cette route.

Ce Voiage de Nagaſaki à Jedo eſt pour le moins de trois cent vingt & trois lieues Japonnoiſes, de differente longueur. De Nagaſaki à Kokura, l'on en conte cinquante trois & demi ; De Kokura à Oſacca, cent trente ſix, au moins, & cent quarante ſix, au plus ; Et d'Oſacca à Jedo, cent trente trois & treize Tsjo ; deſorte que le tout monte à trois cent vingt & trois,

trois lieues Japonnoiſes, pour le moins; & à trois cent trente trois, pour le plus; ce qui revient à environ deux cent milles d'Allemagne.

Etendue, & diviſion des lieues du Japon.

Les lieues ou les milles du Japon ne ſont pas d'une égale longueur. Les lieues de terre dans l'Iſle Kiusju, & dans la Province d'Isje, ſont de cinquante Tsjo chacune, & les autres lieues communes ne ſont que de trente ſix. (Le Tsjo eſt la meſure de la longueur d'une rue). Dans les bonnes routes j'ai trouvé, que les premiéres de ces lieues ſont d'une heure de chemin à cheval, & les autres ſeulement de trois quarts d'heure. Le Tsjo contient ſoixante Kins, ou Nattes, ſuivant la maniére de meſurer de ce païs, c'eſt à dire environ autant de Toiſes d'Europe; deſorte que les grandes lieues ſont de trois mille, & les petites de deux mille, cent ſoixante Kins, ou Toiſes chacune. A l'égard de leurs lieues de mer, deux & demi ſont un mille d'Allemagne, hors de leur païs, mais au dedans, comme ils s'expriment eux mêmes, c'eſt à dire, entre les Iſles, & aux environs, ils les meſurent ſuivant la longueur des côtes; ſans avoir abſolument rien de fixe là deſſus; de maniére que je ne ſaurois bien déterminer quelle proportion elles ont avec les lieues de terre, ou les milles d'Allemagne; ſeulement il m'a paru, en général, qu'elles ſont beaucoup plus courtes que les lieues de terre.

Des chemins.

Dans la plûpart des endroits du Saikaido, & par tout dans le Tokaido, entre les Villes & les Villages, il y a de chaque côté du chemin un rang de ſapins plantez à la ligne, qui par l'ombre qu'ils font rendent le voiage également agréable & commode. On a ſoin de tenir les chemins propres, de faire des foſſes & de petits canaux, pour conduire l'eau de pluie dans les terres baſſes; & des digues pour retenir celle qui vient des endroits plus élevez. De cette maniére les chemins ſont toujours bons, à moins que ce ne ſoit dans des tems de pluie, & lorſque le terrein eſt gliſſant. Les Villages voiſins doivent ſe joindre, pour les tenir en bon état, & les nettoier tous les jours. Les perſonnes de qualité les font balayer, dans leurs voiages, un moment avant qu'ils y paſſent; & il y a de diſtance en diſtance des monceaux de ſable, qu'on y apporte quelques jours auparavant, pour l'épandre, & pour ſecher par ce moien la terre, au cas qu'il plût à leur arrivée. Les Seigneurs des Provinces, & les Princes du ſang Impérial, trouvent à chaque deux ou trois lieues de diſtance, des huttes de feuillages verds, qu'on a élevées exprès pour eux, & où on leur a ménagé un reduit pour leur plaiſir, ou pour leurs beſoins. Les Inſpecteurs des grands chemins n'ont pas beaucoup de peine à trouver des gens pour les nettoier; car, tout ce qui peut les ſalir eſt de quelque uſage aux païſans des environs; de ſorte qu'ils s'empreſſent à l'envi les uns des autres à l'emporter. Les pommes, les branches, & les feuilles, qui tombent tous les jours des Sapins leur ſervent pour ſe chauffer, & leur tiennent lieu de bois, qui eſt fort rare en quelques endroits. La fiente de cheval ne demeure pas non plus longtems ſur la terre, de pauvres enfans des Villages voiſins viennent bientôt la ramaſſer, & elle ſert à engraiſſer la Campagne. Pour la même raiſon, l'on ne laiſſe pas perdre les excrémens des Voiageurs; & dans cette vuë on a bâti en divers endroits, proche des maiſons des païſans, ou dans leurs champs, des Retraits, afin qu'ils puiſſent y faire leurs neceſſitez. On amaſſe auſſi dans ces Retraits, les vieux ſouliers des hommes, & des chevaux, qu'on a jetté, comme ne pouvant plus ſervir; &

on les brûle avec les excrémens, pour en faire du fumier dont on engraiſſe les terres: On en fait des proviſions, qu'on garde dans de grandes cuves, ou Tonneaux, qu'on met dans des trous à fleur de terre, & qui n'étant point couverts laiſſent exhaler une ſenteur de raves (qui ſont la nourriture commune des gens de la campagne) auſſi deſagréable à un odorat delicat, que la propreté & la beauté des chemins eſt agreable à la vuë.

Des Montagnes. Dans pluſieurs endroits du païs, les grands chemins traverſent des montagnes, qui ſont quelquefois ſi eſcarpées & ſi hautes, que les Voiageurs ſont obligés de ſe faire porter dans des Cangos, tels que je les ai decrits dans le Chapitre precedent; parce qu'ils ne ſauroient y paſſer à cheval, ſans beaucoup de difficulté & de danger. Cependant, cette partie même de la route, qu'on peut appeller mauvaiſe, en comparaiſon du reſte, eſt bordée de vendure, & ſort agréable: on y rencontre une grande quantité de ſources d'eau claire, d'arbres, & d'arbriſſeaux verds toute l'année, mais ſur tout au Printems, qu'ils ſont en fleurs, comme le Fuſi, le Tſubacki, le Satzuki, l'Utſugi, & le Temariqua: Ils offrent alors une vuë ſi charmante, & produiſent une odeur ſi agréable, qu'on auroit peine à trouver ailleurs quelque choſe de pareil.

Des Riviere. La plupart des rivieres qu'il faut traverſer, ſur tout dans le Tookaido, coulent vers la mer avec tant de rapidité, & d'impetuoſité, qu'elles ne ſauroient porter de Pont, ni de Bateau; cela vient en partie des neiges des montagnes voiſines, où ces rivieres prennent leur ſource; & en partie des grandes pluies qui tombent frequemment, & qui les enflent à un tel point, qu'elles les font déborder. Ainſi, il faut les traverſer dans les endroits où elles ſont guéables. Certaines gens des environs, qui les connoiſſent très bien, & qui ſont faits à ce métier, ſont chargés du ſoin d'y faire paſſer les hommes, les chevaux, & le bagage: Et comme ils ſont reſponſables de la vie des voiageurs, & de tous les accidens qui peuvent leur arriver dans le paſſage, ils ſe ſervent de toutes leurs forces & de toute leur adreſſe, pour les garantir de l'impetuoſité de l'eau, & des pierres qu'elle entraine avec elle des montagnes. Ils portent auſſi les Norimons au travers, ſur leurs bras.

La principale de ces riviéres eſt le formidable Ojingawa, qui ſépare les Provinces de Tootomi, & de Surunga. Tous les Voiageurs craignent beaucoup de la paſſer, non ſeulement à cauſe de ſa rapidité extraordinaire, mais encore parce que quelquefois, & ſur tout après les pluies, elle s'enfle ſi fort, qu'ils ſont obligés d'attendre pluſieurs jours ſur le rivage, que les eaux ſe ſoient écoulées; à moins qu'ils ne veuillent ſe hazarder à la traverſer, & qu'ils ne demandent qu'on les paſſe à leurs perils & riſques. Les riviéres de Fuſi Jedagawa, & d'Abikawa, dans la derniére Province, dont nous avons parlé, ſont de la même nature, quoi qu'on n'en craigne pas autant le trajet.

Bateaux particuliers, ſur leſquels on en paſſe quelques unes. Il y a pluſieurs autres riviéres baſſes, & rapides; mais, parce qu'elles ne ſont ni ſi larges ni ſi impétueuſes que les précedentes, on les paſſe dans des bacs conſtruits d'une maniere particuliére & propre à cet uſage. Le fond en eſt plat & plie aiſément; enſorte que s'ils viennent à échoüer ſur le ſable, ou ſur quelque grande pierre, ils peuvent facilement & ſans danger, gliſſer par deſſus, & ſe dégager. Les plus conſidérables riviéres de cette derniére eſpéce ſont celles de Tenriu dans la Province de Tootomi, de Fudſikawa dans la Province de Suruga, de Beurju dans la Pro-

vin-

vince de Muſaſi, & le fleuve d'Askagawa, qui eſt particulierement remarquable en ce qu'il change continuellement de lit; Et de là vient qu'en Proverbe, on compate à l'Askagawa les perſonnes inconſtantes.

Sur toutes les autres riviéres, qui ne coulent pas avec tant de rapidité; & qui ne changent pas de lit, il y a des Ponts ſolidement bâtis & fort larges: Ces Ponts ſont de bois de cedre, & ſi bien entretenus, qu'ils paroiſſent en tout tems, comme s'ils étoient nouvellement conſtruits: On a mis de chaque côté, des garde-fonx; les Baluſtres ſont éloignées l'une de l'autre d'environ une toiſe, & il y en a deux ſur chaque arche; à moins que ces arches ne ſoient fort larges, pour la commodité des bateaux & des vaiſſeaux qui paſſent deſſous. Comme l'on peut voiager tout le Japon, ſans paier ni taxes ni doüanes; auſſi ne ſait-on ce que c'eſt que de Péage, pour la reparation des grands Chemins & des Ponts: ſeulement en quelques endroits, on a accoutumé de donner, en hyver, au Garde du Pont nn Senni, ou nn Liard pour ſa peine. Des Ponts.

Les plus fameux Ponts qu'il y ait dans tout l'Empire, & les plus remarquables par leur ſtructure & leur grandeur, ſont 1. Celui de Setanoſas, ſur la riviére Jedogawa, dans l'endroit où elle ſort d'un grand Lac d'eau fraiche, qui eſt dans la Province d'Oomi: Ce Pont eſt ſoutenu dans le mlieu par une petite Iſle; & par conſequent diviſé en deux parties, dont la prémiere à 36. Kins, ou Toiſes de longuenr, & la ſeconde 96. On trouve ſur la même riviére, qui traverſe Oſacca, & qni ſe perd enſuitte dans la mer, pluſieurs Ponts, dont quelques uns ſont encore plns grands: Il y en a un proche de la petite ville d'Udſi, deux proche de Fuſimi, deux proche de Jodo, & ſept dans la ville d'Oſacca; pour ne pas parler de quelques autres plus petits, qu'on à conſtruit ſur les bras de cette riviére, qui eſt auſſi navigable, quoi qu'elle ne puiſſe porter que de petits bateaux, qui ne remontent pas même plns haut qu'Udſi. 2. Le Pont Jafagibas, proche de la ville d'Okafacki, dans la Province de Mikawa, long de 208. toiſes: Cette riviere porte auſſi de petits bateaux, qui du bord de la mer remontent juſqu'à ce Pont. 3. Joſidanobas, proche de la ville de Joſida, daus la même Province, qui a 120. Kins, ou Toiſes de longueur: Lorſque la marée eſt haute, de grandes Barques peuvent remonter la riviére, auſſi loin qne cette ville. 4. Rokugonoſas, dans la Province de Muſaſi, long de 109. Toiſes; Il fut emporté en 1687, par l'impetuoſité de la riviére, que les grandes pluies avoient prodigieuſement enflée; &, ſuivant tontes les apparences, il ne ſera jamais rebâti, parce que cette riviére étant fort proche de la Reſidence de l'Empereur, ſa ſureté ſemble demander qu'il n'y ait point de Pont pour la traverſer. 5. Niponbas, c'eſt à dire, le Pont du Japon, ainſi appellé par prééminence; Il eſt placé préciſément à l'oppoſite du Palais Imperial, au milieu de Jedo, & particuliérement renommé à canſe que les lieuës, qui ſervent à meſurer tous les grands chemins du Japon, commencent à ſe conter de là, & s'étndent jusqn'aux extremités de ce grand & puiſſant Empire. Tous les Ponts avancent ſur les bords des rivieres, au moins deux Toiſes de chaque côté, & ſont ouverts avec leurs baluſtres, qni s'étendent comme deux ailes: Ainſi, il fant ajouter quatre toiſes à la longueur marquée ci-deſſus.

A l'égard de cette partie de nôtre voiage, que nous devons faire par ean, nous prenons nôtre route le long des côtes de la grande Iſle Nipon, que Voiage de Simonoſeki à Oſacca.

que nous avons à nôtre gauche ; mais enſorte que nous ne perdons point la terre de vuë, c'eſt à dire, que nous ne nous en éloignons, que de deux ou trois lieües, au plus ; afin qu'au cas qu'il s'éleve quelque tempête, nous puiſſions inceſſamment nous aller mettre à couvert dans quelque Port. Après être ſortis du Détroit de Simonoſeki, nous continuons pendant quelque tems nôtre route, à la vüe des côtes, qui ſont au Sud Eſt de l'Iſle Kiusju, que nous avons traverſée en allant de Nagaſaki à Kokura. Nous rangeons enſuitte celles de l'Iſle Tſikoku ; après quoi nous découvrons l'Iſle Awadſi, & navigeant entre cette Iſle, à notre droite, & le continent de la Province d'Idſumi, à notre gauche, nous arrivons au port d'Oſacca, & ainſi nous finiſſons cette partie de notre voiage, que nous devons faire par mer. Toutes ces côtes ſont extremement fréquentées, non ſeulement par les Princes & les Seigneurs de l'Empire, avec leurs ſuites, qui vont à la cour, ou qui en viennent ; mais encore par les Marchands du pais, qui voiagent de Province en Province pour trafiquer ; deſorte que quelquefois on peut y voir au delà de cent vaiſſeaux, ſous les voiles. Les Terres, que la mer baigne dans ces endroits, ſont pleines de rochers & de montagnes, dont pluſieurs ſont cultivées juſques au ſommet ; il n'y manque pas d'ailleurs d'habitans, & l'on y trouve un grand nombre de villages, de châteaux, & de petites villes : Il y a en divers lieux de très bons ports, où les vaiſſeaux ſe retirent la nuit, & jettent l'ancre dans un fond bon & net, qui a quatre à huit braſſes d'eau.

Iſles. En ſuivant la route que je viens de marquer, on côtoie un nombre prodigieux de petites Iſles ; le Détroit entre Tſikoko, & Nipon en eſt, en particulier, tout rempli. Elles ſont toutes montagneuſes, & pour la plupart ſtériles & incultes : il y en a quelques unes dont le terroir eſt paſſablement bon, & où l'on trouve de l'eau douce ; celles-ci ſont habitées, & quelque eſcarpées qu'en ſoient les montagnes, on les cultive juſques au haut. Ces Montagnes, comme auſſi celles du continent de Nipon, ont à leur cime pluſieurs rangs de ſapins plantés pour l'ornement, enſorte qu'on diroit à les voir de loin qu'elles ſont frangées, ce qui fait une perſpective fort agreable. Il n'y a preſque pas une Iſle de celles qui ſont habitées, qui n'ait un port commode, où les Vaiſſeaux peuvent être à l'ancre en ſûreté : Tous les Pilotes Japonnois le ſavent fort bien, & s'y arrêtent auſſi quelquefois ſur le moindre prétexte. A la verité, il ne faut pas tant blâmer cet excès de prévoiance & de circonſpection, que certaines gens pourroient appeller crainte & poltronnerie ; car par les loix de l'Empire, il ne leur eſt pas permis de faire leurs vaiſſeaux aſſés forts, pour reſiſter au choc des vagues impetueuſes : La Cabane même, & les Marchandiſes ne ſont pas tout à fait à couvert de la pluie, & de l'eau de la mer, juſqu'à ce qu'on ait jetté l'ancre, & amené le Mât. Le Tillac eſt bâti d'une maniére ſi peu ſolide, que l'eau paſſe aiſément au travers, ſi on ne démâte le Vaiſſeau, & qu'on ne le couvre, en partie avec des nattes, & en partie avec les voiles. La Poupe eſt entiérement ouverte, & s'il arrive que la mer ſoit haute, les ondes y entrent, & battent de tous côtez. En un mot, la ſtructure en eſt ſi legére, & ſi foible, que lorſqu'il ſurvient quelque tempête, ils ſont à tout moment en danger d'être mis en piéces, & de couler à fond ; à moins qu'on ne jette inceſſamment l'ancre, qu'on ne ſerre les voiles, & qu'on n'amene le Mât.

CHA-

## CHAPITRE III.

### *Deſcription générale de pluſieurs Edifices, & Bâtimens publics, ou particuliers, que nous avons vûs dans la route.*

EN allant à la cour, nous recontrons ſur mer toute ſorte de Vaiſſeaux, & de Barques; & ſur terre pluſieurs Edifices publics ou particuliers, des Châteaux, Villes, Villages, Bourgs, Hameaux, Poſtes, Hôtelleries, Cabarets, Places publiques où s'annoncent les Edits & les Ordres du Gouvernement, les lieux où l'on execute les criminels, des Temples, des Couvents, des Idoles, & des Reliques: J'en donnerai une Deſcription générale dans ce Chapitre, & dans le ſuivant.

Vaiſſeaux. Tous les Vaiſſeaux & Bateaux, que nous avons vûs dans nôtre voiage par mer, étoient faits de bois de ſapin, ou de cédre, qu'on trouve en abondance dans le païs. Ils ſont conſtruits différemment, ſuivant le but qu'on ſe propoſe, & les lieux pour leſquels on les deſtine. Les Bateaux de plaiſir, qui ſont une eſpéce à part, & dont on ſe ſert ſeulement pour remonter & deſcendre les riviéres, ou pour traverſer de petites Bayes, différent encore beaucoup dans leur ſtructure, ſelon la fantaiſie de ceux à qui ils appartiennent. Ordinairement ils ſont faits pour aller à la rame; le premier Pont eſt plat & bas; ſur celui là on en conſtruit un autre, qui a des fenêtres ouvertes, & qu'on peut, avec des Paravents, diviſer comme l'on veut, en pluſieurs petites chambres, ou loges. Le deſſins & pluſieurs autres parties de ces bateaux ſont fort artiſtement ornées de diverſes banderolles, & d'autres embelliſſemens. Les figures en donneront au Lecteur une idée plus juſte, qu'on n'en ſautoit attendre de la deſcription la plus exacte (*V. la Pl. XXI. Fig. 5. 6.*)

Bateaux de plaiſir.

Les plus grands Bâtimens, que l'on ait dans ce païs, ſont les Vaiſſeaux Marchands, qui s'expoſent aux dangers de la mer (quoi qu'ils ne s'éloignent jamais beaucoup des côtes) & qui ſervent à tranſporter, d'une Iſle ou d'une Province à l'autre, des hommes & des marchandiſes. Ils méritent une deſcription particuliére, puiſque c'eſt par leur moien, que le Commerce s'étend dans toutes les parties de l'Empire. Ils ont, pour l'ordinaire, quatorze toiſes de longueur ſur quatre de largeur, & ils ſont faits pour aller à voiles & à rames: Ils vont en pointe depuis le milieu juſqu'à l'Eperon; les deux bouts de la Quille s'élevent conſiderablement au deſſus de l'eau; le corps du vaiſſeau n'eſt pas convexe, comme celui de nos vaiſſeaux Européens; mais la partie qui eſt ſous l'eau s'étend preſque en droite ligne du coté de la Quille: La Poupe eſt large & plate, aiant une grande ouverture dans le milieu, qui va preſque juſqu'à fond de cale, & laiſſe voir tout l'interieur du Bâtiment. On avoit d'abord inventé cette ouverture, pour couduire plus aiſément le Gouvernail: depuis que l'Empereur a fermé l'entrée de ſes Etats à tous les Etrangers, il a ordonné expreſſément qu'on ne bâtit point de vaiſſeau, ſans y faire une pareille ouverture; & cela pour empêcher ſes ſujets d'aller en haute mer à quelque deſſein

Vaiſſeaux Marchands.

que ce ſoit. Le Tillac s'éléve un peu vers la Poupe; il eſt plus large ſur les cotez, & dans cet endroit il eſt plat & uni; il eſt fait ſeulement de planches de ſapin, qui ne ſont point fermes, ni attachées enſemble; il eſt fort peu au deſſus de la ſurface de l'eau, quand le vaiſſeau a toute ſa charge. Une eſpéce de Cabane de la hauteur d'un homme le couvre presque tout à fait, il y a ſeulement un petit eſpace vers l'Eperou qu'on laiſſe vuide, pour y ſerrer les ancres, & les cordages; cette cabane avance hors du vaiſſeau, environ deux pieds de chaque côté, & tout autour il y a des fenêtres qui ſe briſent, & qu'on peut ouvrir, ou fermer, comme l'on veut. Dans le fond il y a de petites chambres pour les paſſagers, ſeparées les unes des autres par des Paravents & des portes, & dont les planchers ſont couverts de nattes artiſtement travaillées; la plus reculée de ces chambres paſſe toujours pour la meilleure, & par cette raiſon elle eſt deſtinée au plus apparent des Paſſagers. Le deſſus, ou le Pont le plus élevé eſt un peu plat, & fait de planches fort propres & parfaitement bien jointes: Quand il pleut, ou amêne le mât, & on le met ſur ce Pont, & par deſſus on étend la voile, afin que les mâtelots puiſſent y être à couvert, & y paſſer la nuit: Quelquefois, pour le garantir encore mieux de la pluie, on le couvre de nattes de paille, qu'on a toutes prêtes pour cet uſage. Le Vaiſſeau n'a qu'une voile faite de chanvre, & fort ample; & qu'un Mât placé, environ une toiſe plus avant que le milieu, du côté de la Poupe: On éleve ce Mat, qui eſt auſſi long que le Vaiſſeau, avec des poulies, & ou l'amêne de même ſur le Pont, quand on vient à mouiller. Les ancres ſont de fer, & les Cables de paille cordouuée, & plus forts qu'on ne s'imagineroit. Ces Vaiſſeaux ont communément 30, ou 50. Rameurs pour tirer à la rame, lorſque le vent tombe; Ces Rameurs s'aſſeient ſur des bancs qui ſont placés du côté de la Poupe; ils rament en cadence ſur lair d'une chanſon, ou ſur le ton de quelques paroles, ou ſur un ſon, qui ſert en même tems à régler leur manœuvre, & à les animer. Ils n'étendent pas leurs rames à la maniére des Europeens, droit en avant, & fendant juſtement la ſurface de l'eau; mais ils les laiſſent tomber preſque perpendiculairement, & puis ils les relévent: Cette maniére de ramer à uon ſeulement tous les avantages de la nôtre, mais elle donne moins de peine, & paroit beaucoup meilleure, ſi ou conſidére que les Vaiſſeaux n'ont quelquefois que très peu d'eſpace, comme lorſqu'ils paſſent par des detroits, ou à côté les uns des autres; & que les bancs des Rameurs ſont fort élevés au deſſus de l'eau: D'ailleurs leurs rames ſont faites préciſément pour cet uſage, car elles ne ſont pas toutes droites comme les nôtres, mais un peu recourbées, avec nn joint mobile dans le milieu, lequel cedant à la violeute preſſiou de l'eau fait qu'on peut les relever plus aiſément. Les diverſes piéces de la charpente de ces bâtimens, & les planches, ſont attachées enſemble dans les joints, & dans les extrémités, avec des crampons, & des bandes de cuivre. L'Eperon eſt orné d'un nœud de franges fait de petits cordons noirs & longs. Les perſonnes de qualité, dans leurs voiages, ſont tendre leurs cabanes de drap, auquel leurs armes ſont couſues; & ils mettent leur pique, qui eſt une marque de leur authorité ſur l'arriére du vaiſſeau, à l'un des côtés du gouvernail; de l'autre côté il y a une Giroüette pour l'uſage du Pilote. Dans les petits Bâtimens, auſſi-tôt qu'on à jetté l'ancre, on ôte le gouvernail, & on le met à terre; enſorte qu'on peut paſſer au travers de l'ouverture de la Poupe, comme par une porte de derriére, & marchant

ſur

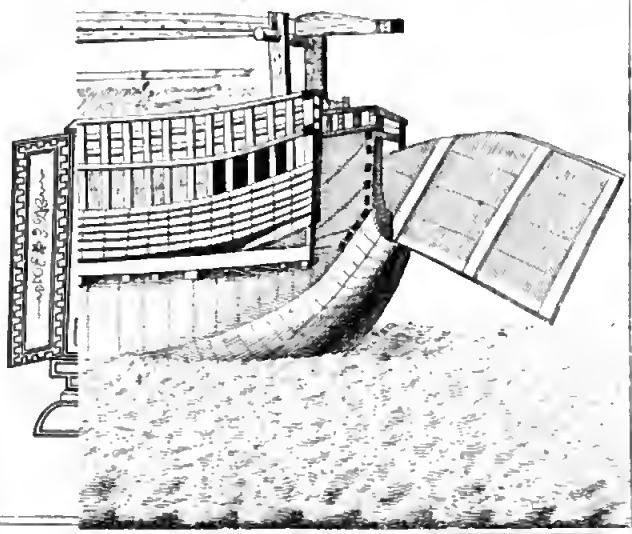

Fig. 4.

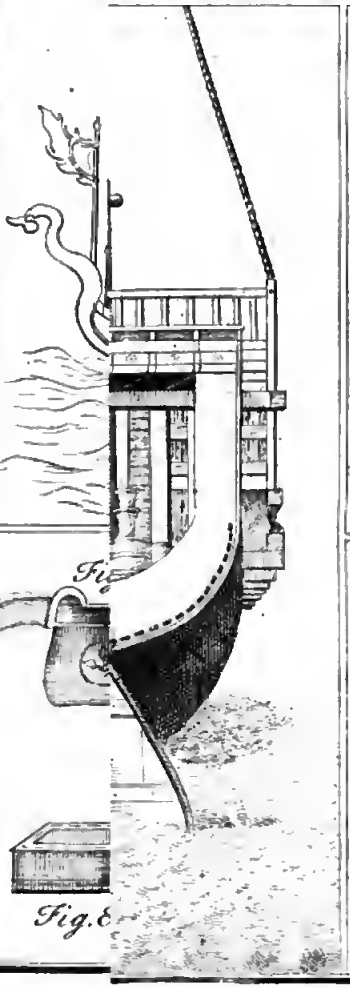

Fig. 6.

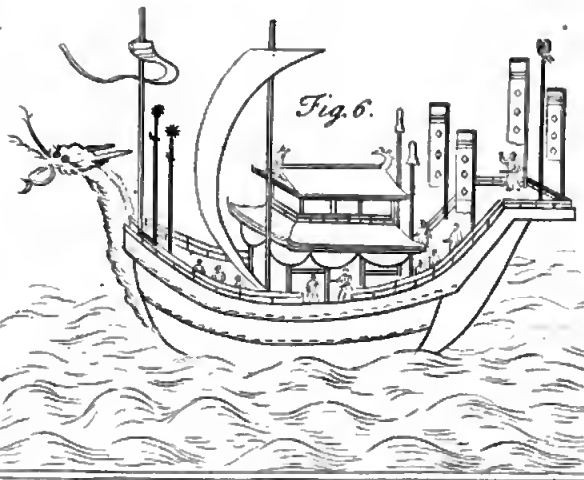

Fig. 8.

Fig. 10.

Godsuteno. al. Ginvon.

ſur le gouvernail, comme ſur un Pont, aller à terre. (*Pl. XXI. fig. 1. & 2. qui repréſentent, ſous deux vûes différentes, un de ces Vaiſſeaux marchands.*) Voilà pour ce qui regarde les Vaiſſeaux; je paſſe à préſent aux Edifices que les Voiageurs recontrent dans leur chemin par terre.

On peut dire en général, que tous les bâtiments de ce païs, publics ou particuliers, ne ſont nullement comparables à ceux d'Europe, ni en grandeur, ni en magnificence; car ils ſont, pour l'ordinaire, bas & tout de bois. Par les loix de l'Empire, les maiſons des particuliers ne doivent pas avoir plus de ſix Kins ou Toiſes de hauteur: Il eſt même fort rare qu'ils les élevent ſi haut, à moins qu'ils ne veuillent en faire des Magaſins. Bien plus, les Palais du Dairi, ou Empereur Eccleſiaſtique, ceux du Monarque ſéculier, & de tous les Princes & Seigneurs de l'Empire, n'ont qu'un Etage; & quoi qu'il y ait pluſieurs maiſons particuliéres, ſur tout dans les villes, à deux Etages, cependant le plus haut Etage, ſi on peut lui donner ce nom, eſt ordinairement fort bas, où l'on ne ſauroit loger, & ne peut guéres ſervir à autre choſe, qu'à y ſerrer les meubles les moins neceſſaires; puiſque ſouvent il n'a point de plancher deſſus, ni d'autre couverture que celle du toit. Les Japonnois font leurs maiſons ſi baſſes, à cauſe des fréquens tremblemens de terre auxquels ce païs eſt ſujet, & que l'expérience montre être plus funeſtes aux batimens de pierre, qui ſont hauts & maſſifs, qu'aux maiſons de bois qui ſont petites & baſſes. Mais ſi ces maiſons n'approchent point des nôtres, ni pour la grandeur, ni pour la hauteur, ni pour la ſolidité; elles ſont, d'un autre côté, fort remarquables par leur propreté extraordinaire & par leurs riches ameublemens: J'ai même trouvé que les diverſes choſes, dont ils garniſſent & embelliſſent leurs Apartemens, paroiſſent beaucoup mieux dans de petites chambres, qu'elles ne feroient dans de grandes Sales. Ils n'ont point, ou peu, de murs de ſéparation, pour diviſer leurs chambres; mais ſeulement des Paravents faits de papier peint, ou doré, & enchaſſé dans une bordure de bois; qu'ils peuvent mettre & ôter, quand ils veulent; & par ce moien élargir, ou retrécir leurs chambres, ſuivant leur fantaiſie, ou leur commodité. Les planchers ſont un peu élevées au deſſus du raiz de chauſſée, & tous faits de planches proprement couvertes de belles nattes doublées & bien rembourrées, dont les bords ſont artiſtement frangez, brodez ou ornez de quelque autre maniére. Il y a une autre Loi du païs qui veut, que toutes les nattes aient la même grandeur dans toute l'étendué de l'Empire, c'eſt à dire, un Kin, ou une Toiſe de longueur, & un demi Kin de largeur. Tout le bas des maiſons, l'eſcalier pour monter au ſecond Etage, s'il y en a un, les portes, les fenêtres, les porteaux, & les allées ſont parfaitement bien peintes, & verniſſées. Les plaochers de deſſus ſont fort proprement couverts de papier à fleurs d'or, ou d'argent; & l'on voit dans pluſieurs chambres des Paravents peints avec beaucoup de délicateſſe. En un mot, il n'y a pas un ſeul coin dans toute la maiſon, qui n'ait quelque choſe d'agréable, & de riant. Cela leur eſt d'autant plus facile, que comme tous leurs ameublemens ſont des productions du païs, ils peuvent les avoir à bon marché. Je ne dois pas oublier de dire, que ces maiſons ſont fort ſaines, & qu'en cela elles ſurpaſſent de beaucoup les nôtres: La raiſon en eſt, qu'elles ſont bâties de bois de cédre, ou de ſapin, dont il y a une grande quantité dans ce païs; & que les fenêttes ſont généralement faites de maniére, qu'en les ouvrant & ôtant les Paravents qui ſéparent les cham- Edifices

bres, l'air a un libre paſſage tout au travers de la maiſon. J'ai remarqué, que le toit, qu'on couvre de planches, ou de bardeau, eſt ſoutenu par de groſſes poutres auſſi fortes, & auſſi peſantes qu'on en peut trouver; & que le ſecond Etage eſt pour l'ordinaire, bâti plus ſolidement que le premier: ce qui a donné lieu à cela, ce ſont les fréquens tremblemens de terre qui arrivent dans ce païs; les Japonnois aiant obſervé, que dans une violente ſecouſſe, la preſſion de la partie ſuperieure de la maiſon ſur l'inferieure qui eſt bâtie beaucoup plus à la legére, empêche que tout l'Edifice ne ſoit renverſé.

Châteaux. Les Châteaux de la Nobleſſe Japonnoiſe ſont bâtis, ou ſur de grandes riviéres, ou ſur quelque éminence: ils occupent uo fort grand terrein, & ſont compoſez de trois différentes forteresſes, ou enceintes de murailles, dont l'une couvre, ou, s'il eſt poſſible, environne l'autre. Chacune de ces enceintes eſt fermée & défenduë d'un profond foſſé, & d'une forte muraille de pierre, ou de terre, qui a de bonnes portes: celle qui eſt la plus reculiée, ou au milieu des autres, s'appelle Ton Mas, c'eſt à dire, le véritable, ou le principal châtean. C'eſt dans ce château que demeure le Prince ou le Seigneur, qui en eſt en poſſeſſion; auſſi eſt-il diſtingué des autres par une grande tour blanche & quarrée, qui a trois Etages, dont chacun eſt environné d'uo petit toit; en forme de couronne, ou de guirlande. Dans la ſeconde enceinte appellée Ninmas, c'eſt à dire, le ſecond château, ſont logés les Gentilshommes de la chambre, les Intendans, les Secretaires, & les autres principaux Officiers du Prince, qui doivent être aſſidus auprès de ſa perſonne. On cultive les eſpaces vuides, on en fait des Jardins, ou on y ſéme du riz. La troiſiéme enceiote, & la plus avancée s'appelle Sotogamei, c'eſt à dire, la forteresſe extérieure, comme auſſi Ninnomas, c'eſt à dire le troiſiéme château. Uo nombre conſidérable de Soldats, de courtiſans, de domeſtiques, & d'autres perſonnes loge dans cet endroit là, tout le monde aiant la permiſſion d'y entrer. Les murailles qui ſont blanches, les baſtions, les portes, ſur chacune deſquelles on a élevé un batiment de deux ou trois Etages; & en particulier, la belle tour du château intérieur; tout cela fait de loin uoe charmante perſpective. Il y a pour l'ordinaire, hors de ces châteaux, une place appellée Oo-te-guts, c'eſt à dire, la grande onverture de devant, qui eſt marquée pour le rendez-vous, & la revuë des Troupes. De ce que je viens de dire, il paroit que, puis qu'on ne ſe ſert poiot de Canons dans ce païs, pour la guerre, ces forteresſes ſont aſſés bien deſendues, & capables de ſoutenir uo long ſiége. Cenx à qui elles appartiennent ſont d'ailleurs obligés de les tenir toujours en bon état: Cependant, s'il arrive que quelque partie tombe en ruine, ils oe ſauroient les reparer, ſans en avoir auparavant informé l'Empereur, & ſans ſa permiſſion expreſſe: Beaucoup moins ce Monarque ſouffre-t'il qu'on en bâtiſſe de nouvelles dans aucun lieu de ſes Etats. Les Châteaux, où les Princes & les Seigneurs ſont leur reſidence, ſont ordinairement ſitués à l'extrémité de quelque grande ville, qui les enceint en forme de demi-lune.

Villes. La plupart des Villes ſont fort peuplées, & bien bâties. Les rues en ſont généralement réguliéres; car elles s'étendent en droite ligne, & ſe coupent à angles droits, comme ſi elles avoient éte faites en même tems, & ſuivant un plan général. Les villes n'ont ni murailles, ni foſſez. Les deux principales portes, par leſquelles les habitans entrent & ſortent, ne ſont pas meilleures que les portes ordinaires qu'on a élevées à l'extrémité

de

de chaque rue, & qu'on ferme à l'entrée de la nuit. Quelquefois il y a de chaque côté un pan de muraille contigu, ſimplement pour l'ornement. Dans les grandes Villes où quelque Prince reſide, ces deux portes ſont un peu plus belles, & mieux entretenues, & l'on y monte la garde, par reſpect pour le Prince. Le reſte de la ville eſt pour l'ordinaire tout ouvert; rarement l'enceint-on même d'une haye commune, ou d'un foſſé. Quoique les villes frontiéres des Domaines Impériaux ne ſoient pas beaucoup fortifiées, cependant, dans les paſſages étroits qui y conduiſent, & qu'il ſeroit difficile d'eviter, elles ſont défendues par de bonnes portes, où il y a toujours une nombreuſe garde, pour examiner ceux qui entrent. Dans nôtre voiage à la cour, j'ai conté 33. Villes, & Reſidences de Princes de l'Empire, dont nous avons traverſé quelques unes, & vû les autres ſeulement de loin. A l'égard des petites villes, & des villages, ou bourgs, j'en ai remarqué environ 80: pour ne rien dire de quelques grands Palais habitez ſeulement par les Intendans des Provinces, ou par les Prevôts des contrées; & de quelques autres deſtinés à loger les perſonnes de la premiére qualité, qui vont à la cour, ou qui en reviennent. C'eſt une choſe ſurprenante que le grand nombre de boutiques, qu'on voit dans toutes les Cités, Villes & Villages; car les grandes ruës en ſont preſque remplies, d'un bout à l'autre, des deux côtés, & j'avoüe que je ne conçois pas bien comment le païs peut fournir aſſez de chalands, pour faire ſeulement vivre ceux à qui ces boutiques appartiennent, beaucoup moins pour les enrichir.

Villages.

Les Villages, le long des grands chemins, dans la grande Iſle Nipon, ne ſont pas à beaucoup près autant remplis de païſans & de Laboureurs, que d'autres gens qui s'y vont établir pour gagner leur vie, ſoit en vendant diverſes bagatelles aux Voiageurs, ou par un travail ſervile & journalier. De là vient que la plupart des villages n'ont qu'une ſeule rüe ſur le grand chemin, qui eſt quelquefois ſi longue qu'elle touche au village voiſin, ou qu'elle en approche à la diſtance d'un quart de mille, plus ou moins: Et c'eſt la raiſon pour laquelle quelques villages ont deux noms; car comme c'étoient originairement deux villages diſtincts, leſquels, par une augmentation graduelle des habitans & des maiſons, ſont venus à ſe joindre, chaque partie a retenu ſon premier nom; quoique les gens qui ne ſavent pas cela, donnent quelquefois à tout le village le nom de l'une de ſes parties. A cette occaſion je prie le Lecteur de remarquer, que dans ce païs on n'écrit & on ne prononce pas toujours les noms de la même maniére; car ce n'eſt point une choſe incompatible avec la beauté de la langue Japonnoiſe, que d'abbrévier certains mots, de changer quelques lettres en d'autres, ſuivant la fantaiſie de chacun, ou d'ajonter à quelques ſillabes la lettre N, ce que l'on fait très ſouvent, pour rendre la prononciation plus aiſée, & plus agréable. C'eſt ainſi, par exemple, qu'on écrit Fonda pour Fon Tomida, Mattira pour Matzidira, Tagawa pour Takawa, Firangawa pour Firakawa, Naugaſaki pour Nagaſaki &c. J'ai crû qu'il étoit neceſſaire de faire cette remarque une fois pour toutes, & de prier le Lecteur de ne pas ſe choquer s'il rencontre les mêmes noms différemment écrits en différens endroits.

Maiſons des Païſans.

Les maiſons des Païſans & des Laboureurs ſont ſi chetives, que peu de mots ſuffiront à les décrire. Elles ſont compoſées de quatre murailles baſſes, & couvertes d'un toit de chaume, ou de bardeau. Dans le derriére de la maiſon, le plancher s'éleve un peu au deſſus du raiz de chauſ-

ſée, & c'eſt là qu'ils placent le foyer ; tout le reſte eſt couvert de nattes aſſés propres. Derriére la porte de la rue pend un rang de groſſes cordes faites de paille, non pas pour empécher les gens d'entrer, ou de ſortir, mais en place de jalouſie, afin qu'on ne puiſſe par voir de dehors ce que l'on fait dedans. Ces maiſons ſont trés mal meublées. Beaucoup d'enfans & un grande pauvreté ſont généralement le partage de ceux qui les habitent ; & neanmoins, à l'aide de quelques petites proviſions de riz, de plantes, & de racines, ils vivent heureux & contens.

Places pour les proclamations.

En paſſant au travers des Villes & des Villages, & d'autres lieux habités, nous avons toujours vû, dans l'une des grandes rues publiques, un Fudanotſiuſi, comme on l'appelle, c'eſt à dire, une place fermée de grilles, pour annoncer de là au peuple la volonté ſuprême, ſuivant la maniére ordinaire de parler dans ce pais, ou les Edits & les Ordres de l'Empereur. (*V. Pl. XX. Fig. 1.*) C'eſt le Seigneur, ou le Gouverneur de chaque Province, qui les publie en ſon propre nom, pour l'inſtruction des paſſants. Ils ſont écrits, article par article, en gros & beaux caractéres, ſur une planche carrée, longue d'un pié où de deux, & attachée au deſſus d'un poteau, qui a pour le moins deux Toiſes de hauteur. Nous vimes, dans nôtre voiage, pluſieurs de ces Planches, de différentes dates, & ſur différens ſujets: Les principales de toutes, & celles qui ſont les plus grandes & les plus vieilles, contiennent l'Edit qui a été fait contre la Religion Romaine, & des ordres particuliers touchant l'Inquiſition, (que j'ai décrit au long dans le troiſiéme Chapitre du Livre precedent,) marquant quelle recompenſe l'on doit donner à celui, ou à ceux, qui découvriront un Chrétien, ou un Prêtre. Les Seigneurs ou Gouverneurs des Provinces placent auſſi dans le même endroit leurs ordres particuliers: Ce qui fait que quelquefois il y en a un ſi grand nombre les uns ſur les autres ; ou à côté les uns des autres, qu'il eſt preſque impoſſible de les voir & de les lire tous. A quelques unes de ces planches ſont attachées des piéces de monnoye, d'or ou d'argent, qu'on doit donner pour recompenſe à celui ou à ceux qui découvriront le fait ou la perſonne, dont il y eſt parlé. Ces Places, fermées de grilles, ſont pour l'ordinaire ſituées à l'entrée des grandes villes, & au milieu des principales ruës des Villages & des hameaux, dans l'endroit où elles ſont les plus paſſantes, ou dans quelque autre lieu remarquable. Il y a auſſi le long de la route, hors des villes & des villages, quelques autres ordres élevés de la même maniére, pour l'inſtruction des voiageurs, avec cette ſeule difference, qu'ils ſont placés ſur des poteaux plus bas. Ceux-ci émanent des Prevôts, des Voyers, & autres Officiers inferieurs ; & quoi que les choſes, qui y ſont ordonnées ou ſignifiées, ſoient généralement de trés petite conſequence, cependant leur violation ou leur négligence peut expoſer à beaucoup de troubles & de fraix.

Places deſtinées aux Executions publiques.

Une autre choſe remarquable, que nous vimes dans nôtre chemin, ce ſont les lieux deſtinés aux executions publiques. On les reconnoit aiſément par les poteaux, & autres inſtrumens qui ſont demeurés des éxecutions precedentes : Ils ſont, pour l'ordinaire, ſitués hors des villes, ou des villages, à l'Occident. C'eſt une opinion commune, & que l'on ſuppoſe ſe trouver véritable par tout païs; que plus il y a de Loix, & plus il y a de gens qui les violent. A l'égard de celui-ci, ce n'eſt pas une petite preuve de la ſageſſe, & de la prudence de ſes Magiſtrats, auſſi bien que de leur

leur tendre affection pour leurs peuples, que d'apporter, comme ils ſont, tous leurs ſoins à prévenir, par des loix expreſſes & ſeveres, juſques aux moindres occaſions qui pourroient les tenter, & les engager dans le crime; Loïx, qui ſont d'autant mieux obſervées, que perſonne n'ignore que la plus legére transgreſſion en eſt ſuivie de châtimens corporels, & quelquefois même de la mort. Auſſi voit-on moins, parmi ces Payens, de criminels pourſuivis par la juſtice, & de ſang répandu par les mains de ſes executeurs, que peut-être dans aucun païs de la Chrétienté; tant la crainte d'une mort honteuſe & inévitable a de force ſur l'eſprit d'une nation, d'ailleurs ſi revêche, & qui fait ſi peu de cas de la vie, que rien au monde qu'une telle rigueur, ne feroit capable de la retenir dans les juſtes bornes de la modération & de la vertu. Il eſt vrai que Nagaſaki ne peut pas ſe vanter de cet avantage; car, outre que cette ville a été, en quelque maniére, conſacrée à la cruauté, & au carnage, par les maſſacres qu'on y a faits de pluſieurs milliers de Chrétiens Japonnois, qui dans la derniére perſecution ſéellerent leur foi de ſang; outre cela, dis-je, on y a veu, depuis, de frequentes executions, ſur tout de ces miſerables, qui, malgré les Edits ſevéres de l'Empereur, ne peuvent s'empécher de frauder la Doüane, en commerçant avec les Etrangers; & qui ſont peut-être les ſeuls de toute la nation, qui paroiſſent plus avides de ce gain illicite, qu'effraiés du châtiment ignominieux qu'ils ne ſauroient éviter, s'ils ſont pris ſur le fait, ou denoncés aux Gouverneurs. Mais il eſt tems de tourner la vüe vers des objets plus agréables.

De tous les Edifices conſacrés à des uſages religieux, les Tira, c'eſt à dire, les Temples des Buds, ou des Idoles étrangéres, avec les Couvents joignans, ſont ſans doute les plus remarquables; car ils l'emportent ſur tous les autres, par leur hauteur majeſtueuſe, par leurs toits artiſtement & ſuperbement conſtruits, & par un grand nombre d'autres beaux ornemens, qui excitent la ſurpriſe & l'admiration des ſpectateurs. Ceux qu'on a élevés dans les villes, ou dans les villages, ſont pour l'ordinaire bâtis ſur des éminences, & dans les lieux les plus expoſés à la vüe; & ceux de dehors ſur le penchant des collines & des montagnes. Ils ont tous la ſituation la plus agréable, une vue charmante, une ſource, ou un petit ruiſſeau d'eau claire, un bois aux environs, & de belles promenades: tout cela doit neceſſairement ſe recontrer dans le terrein ſur lequel on éleve ces ſortes d'Edifices; car les Dieux, diſent les Japonnois, prennent un ſingulier plaiſir dans des lieux de cette nature; Opinion à laquelle je ne doute pas que leurs Prêtres ne condeſcendent aiſément, puiſqu'ils y trouvent leur conte. Tous ces Temples ſont bâtis du meilleur bois de cédre & de ſapin, & ornés en dedans de pluſieurs images taillées. Au milieu, il y a un magnifique autel, avec une ou pluſieurs Idoles dorées, deſſus; & devant, un très beau chandelier, où ſont allumées des chandelles qui donnent une odeur agréable. Tout l'Edifice eſt ſi proprement & ſi artiſtement orné, qu'on ſe croiroit tranſporté dans une Egliſe Catholique-Romaine, ſi la figure monſtrueuſe des Idoles qu'on y adore ne convainquoit du contraire. Ces Temples reſſemblent aſſés aux Pagodes des Siamois & des Chinois, ſoit pour la ſtructure, ſoit pour les ornemens, dont ce n'eſt pas ici le lieu de donner une deſcription plus étendue. On en trouve une quantité prodigieuſe par tout l'Empire, & leurs Prêtres ſont ſans nombre. On conte ſeulement dans Miaco, & aux en- Temples.

virons 3894. Temples, & 37093. Siukku, ou Prêtres, pour y faire le service.

Temples des Mija.

La Sainteté des Mija, ou des Temples conſacrez aux Idoles qu'on adore d'ancienneté dans ce païs, demande auſſi qu'ils ſoient ſitués ſur des lieux éminens, ou, du moins, à quelque diſtance des terres communes & ſouillées: j'ai remarqué dans un autre endroit, que les perſonnes deſtinées au ſervice de ces Temples ſont de ſimples Laïques: Une belle promenade, qui détourne du grand chemin, y conduit: à l'entrée de cette promenade il y a une magnifique porte de pierre ou de bois, & une planche carrée, d'environ un pied & demi de haut, ſur laquelle eſt écrit, ou gravé en caractéres d'or, le nom du Dieu, auquel le Temple, qu'on voit au bout, eſt conſacré. (V. la Pl. XVII. A.) On peut bien dire de cette entrée, qui à quelque choſe de ſuperbe, *Parturiunt montes, La montagne en travail enfante une ſouris*; car ſi l'on va juſqu'au bout de la promenade, qui a quelquefois pluſieurs centaines de pas d'étendue, au lieu d'un Bâtiment ſomptueux, & magnifique, l'on ne trouve qu'un miſerable Edifice de bois ſouvent tout caché parmi les arbres & les buiſſons, & n'aiant qu'une ſeule fenêtre grillée au travers de laquelle l'on peut voir dedans. L'interieur eſt, ou tout vuide, ou ſimplement orné d'un miroir de metal, placé dans le milieu, & autour duquel pendent des trouſſes de paille, ou de papier blanc decoupé, qui ſont attachées à une longue corde, en façon de franges, comme une marque de la pureté & de la ſainteté du lieu: On attache auſſi du même papier autour des Tooris, & des galeries qui ſont joignantes. Les plus magnifiques de ces Portails, dont je viens de parler, ſont ceux qu'il y a devant les Temples de Tenſio Daiſin, de Fatzman, & de Cami, qui eſt le Dieu que les Japonnois, en quelques endroits, adorent particuliérement comme leur Dieu Tutelaire. Il n'eſt pas neceſſaire que je m'étende ſur ce ſujet, puiſque j'en ai déja parlé au long dans le ſecond Chapitre du 3. Livre, & dans le 4. du 4. Livre.

Idoles ſur les routes.

Les autres objets du culte des Japonnois, que les voiageurs rencontrent le long des routes, ſont les Fotoges, ou les Idoles étrangéres de pierre, ſur-tout celles d'Amida, & de Diſſoo; & les autres Images & Idoles, que nous vimes ſur les grands chemins, en divers endroits, comme au détour des chemins de traverſe, auprès des Ponts, des Couvents, des Temples, & autres Bâtimens. On les a placées dans ces lieux-là, en partie pour l'ornement, & en partie pour faire ſouvenir les voiageurs du culte qui eſt deu aux Dieux, & du chemin de la vertu, qu'ils doivent ſuivre. Par la même raiſon, l'on imprime ſur des feuilles ou des demi-feuilles de papier, des figures de ces Idoles, & on les affiche aux Portes des Villes & des Villages, à des poteaux de bois, proche des Ponts, dans les Places deſtinées aux proclamations, dont j'ai parlé plus haut, & en divers autres endroits, qui ſont le plus expoſés à la vuë, le long du grand chemin. Les voiageurs, cependant, ne ſont point obligés de ſe proſterner devant ces Idoles, ou devant les figures qui les repreſentent, ni de leur marquer d'autre reſpect que celui qu'ils veulent bien leur rendre.

Images coleés ſur les portes des maiſons.

Sur les portes des maiſons du commun peuple (car les perſonnes de qualité ne permettent guéres qu'on defigure ainſi les leurs) l'on voit, pour l'ordinaire, une miſerable image d'un de leurs Lares, ou de leurs Dieux domeſtiques, qu'on y a colée, & qui eſt imprimée ſur une demi-feuille de papier. La plus commune eſt le Giwon à cornes noires, autrement appel-

appellé Godſu Ten Oo, c'eſt à dire, ſuivant la ſignification litterale des mots, le *Prince du Ciel à tête de bœuf*, auquel ils attribuent le pouvoir de garantir la famille de maladie, & d'autres fâcheux accidens, ſur tout du Sekbio, ou de la petite Verole, qui eſt fatale à nn grand nombre d'enfans (V. la Pl. XXI. Fig. 10.) Il y en a qui s'imaginent de proſperer, & de vivre heureux ſous la protection d'nn Païſan de Jeſo, dont ils placent l'image affreuſe ſur leurs portes; je dis affreuſe, car ils le repreſentent tout velu, & tenant de ſes deux mains une grande épée, dont ils croient qu'il ſe ſert pour écarter, & en quelque maniére, pour parer les coups de toutes les maladies, & les infortunes, qui voudroient pénétrer dans la maiſon. J'ai veu quelquefois ſur le front des maiſons neuves & jolies, des Dragons, ou des têtes de Diables repreſentées avec une grande gueule béante, de groſſes dents, & des yeux enflammés. Les Chinois & autres nations Indiennes, & même les Mahometans dans l'Arabie & dans la Perſe, ont la même figure placée ſur les portes de leurs maiſons, pour empêcher, comme diſent les derniers, par cet aſpect hideux, les perſonnes envieuſes de troubler la paix des familles. Souvent ils mettent dans le même endroit une branche de l'arbre appellé Fanna Skimmi, qu'ils croient auſſi leur porter bonheur; ou bien du Liverwort, qu'ils s'imaginent avoir une vertu particuliére pour chaſſer les mauvais eſprits; ou quelque autre plante, ou branche d'arbres. Dans les Villages ils placent ſouvent leurs boites d'indulgences, qu'ils rapportent de leur pelérinage à Iſje, ſur leurs portes, ſe flattant d'amener par ce moien la paix & l'abondance dans leurs maiſons. D'autres y colent de grandes piéces de papier, dont les Eccleſiaſtiques des diverſes religions, ſectes & Couvents font préſent à ceux de leur parti, moiennant quelque petite gratification: Ces papiers ſont remplis de caractéres inconnus, & de diverſes formes de priéres, que les ſuperſtitieux croient fermement avoir la vertn de conjurer & d'éloigner toute ſorte de malheurs: Ils pendent même ces papiers en divers apartemens de leurs maiſons. Ils ont pluſieurs autres amulettes de la même natnre, qn'ils attachent à leurs portes, pour ſervir contre la peſte, les maladies, & les infortunes particuliéres. Il y en a auſſi nn contre la pauvreté: Les maiſons où celui-ci ſe trouve doivent être bien à couvert des voleurs.

## CHAPITRE IV.

### *Des Poſtes, Hôteleries, Cabarets, & Loges à Thé.*

POstes. POur la commodité des voiageurs, il y a dans tous les principaux villages, & hameaux une Poſte, qui appartient au Seigneur du lieu, où l'on peut trouver en tout tems, à de certains prix réglez, un nombre ſuffiſant de chevaux, de porteurs, de Valets, & en un mot de tout ce dont on peut avoir beſoin, pour pourſuivre ſon voiage en diligence. L'on y change auſſi de chevaux, & de valets, quand ils ſe trouvent haraſſés du

chemin, ou qu'on ne les a pas loués pour aller plus loin. Les Voiageurs de tout rang & de toute condition ſe rendent à ces Poſtes, appellées par les Japonnois Siuku, à canſe de la commodité qu'ils ont d'y trouver prêt tout ce dont ils penvent avoir beſoin: Elles ſont à la diſtance les unes des autres d'un mille & demi, & au deſſus, juſqu'à quatre milles. En general, nous ne les avons pas tronvées ſi bonnes, ni ſi bien fournies, le long du grand chemin de Kiusju, depuis Nagaſaki à Kottura, que dans la grande Iſle Nipon, où nous en avons rencontré 56. d'Oſacca à Jedo. Ces maiſons ne ſont pas proprement bâties pour loger du monde; mais ſimplement pour établer les chevaux; à cauſe dequoi, & pour empêcher qu'en les changeant ils n'embarraſſent les rües, il y a une Cour ſpatieuſe pour chacun. Il n'y manque pas de Clercs, & de Teneurs de Livres, qui écrivent, pour leurs Maitres, tout ce qui ſe paſſe chaque jour. Le prix de tout ce qn'on peut louer à ces Poſtes eſt réglé par tout l'Empire, non ſeulement ſuivant la diſtance des lieux, mais encore ſuivant que les chemins ſont bons ou mauvais, qne les vivres ou le fonrage ſont plus ou moins chers, & autres choſes ſemblables. Un chemin portant l'autre, on peut avoir un Norikaki, c'eſt à dire nn cheval de poſte, avec deux Porte-manteaux, & un Adoſski ou Coffre, pour 33. Senni par mille. Un Karaſſiri, c'eſt à dire, un cheval qui eſt ſimplement ſellé, & qui ne porte ni homme, ni bagage, conte 25. Senni; Les Valets, & les Porteurs de Cangos, 19. Senni, & ainſi dn reſte. A toutes les Poſtes il y a, jour & nuit, des Meſſagers établis pour porter les Lettres, les Edits, les Déclarations &c. de l'Empereur, & des Princes de l'Empire, qu'ils prennent au moment qu'on les à délivrées, & qu'ils portent en diligence à la Poſte prochaine. Ces lettres &c. ſont renfermées dans une petite boite vernie de noir, ſur laquelle il y a les armes de l'Empereur, ou du Prince qni les envoie; & le Meſſager la porte ſur ſes épaules attachée à un petit baton. Il y a toujours deux de ces Meſſagers, qni courent enſemble, afin qu'au cas qu'il arrivât quelque accident à celui qui porte la boite, l'autre pût prendre ſa place, & remettre le paquet au prochain Siuku. Tous les Voiageurs, de quelque rang qn'ils ſoient, même les Princes de l'Empire, & leur ſuitte, doivent ſortir du chemin, & laiſſer un paſſage libre à ces Meſſagers, qni prennent ſoin de les en avertir à une diſtance convenable, par le moien d'une petite cloche qu'ils ſonnent, & qu'ils portent pour cet effet toujours avec eux.

Hoteleries. Il y a des Hôteleries en aſſés grand nombre, & aſſés bonnes, tout le long de la route: Les meilleures ſont dans les villages où il y a des Poſtes. Dans celles-ci les Princes enx mêmes & lenr ſuitte peuvent être logés commodément, traittés ſelon leur rang, & pourvûs de tout ce dont ils ont beſoin: Elles ſont, comme les autres maiſons, bien bâties, ſeulement à un Etage, ou s'il y en a deux, le ſecond eſt bas, & ne pent guerres ſervir que de Magaſin. Elles n'ont pas plus de largeur en front que les Bâtimens communs, mais beaucoup plus de profondeur, quelquefois juſqnes à quarante toiſes, avec un Tſuboo, c'eſt à dire, nn petit Jardin de plaiſir, derriére, qui eſt fermé d'une belle muraille blanche. Ces maiſons ſont percées à jour; toutes les fenêtres n'ont que des jalouſies, qu'on laiſſe ouvertes tout le jour; & l'on ôte auſſi les Paravents qui ſéparent les divers apartemens, à moins que quelque perſonne de qualite n'y loge avec ſa ſuitte: De cette maniére les voyageurs, en paſſant dans le chemin, peuvent voir, tout au travers de la maiſon, dans

dans le jardin qui eſt derriére ; ce qui fait un agreable aſpect. Le plancher eſt élevé d'environ une Toiſe & demi au deſſus du raix de chauſſée ; & avançant hors de la muraille, à quelque diſtance, & dn côté de la rue & dn côté du jardin, il forme une eſpéce de petit banc, ou de galerie qui eſt couverte d'nn toit, & où les Voiageurs vont paſſer lenr tems, & prendre quelque recréation, ſoit en s'aſſeyant, ſoit en ſe promenant. Ils montent auſſi de là ſur leurs chevaux, pour ne pas ſe ſalir en deſcendant dans la rue. Dans quelques grandes Hôteleries, l'on a pratiqué un paſſage, pour la commodité des perſonnes de qualité, à la faveur duquel ils peuvent, ſortant de leurs Norimons, aller droit à leurs apartemens, ſans être obligés de traverſer le devant de la maiſon, qui eſt ordinairement aſſés mal propre, & d'ailleurs fort obſcnr. De méchantes nattes couvrent toute cette partie du batiment, qui n'a pas grande apparence ; & les chambres ſont ſeparées ſimplement par de mauvais treillis. La cuiſine eſt auſſi dans cet endroit là, qu'elle remplit ſouvent de fumée, n'y aiant point de cheminée, mais ſeulement un trou au toit, pour la laiſſer paſſer. Ceux qui voiagent à pied, & le commun peuple, logent dans cet apartement, avec les Valets & les domeſtiques. Les perſonnes qui ont quelque apparence ſont reçues dans le derriére de la maiſon, qui eſt toujours d'une propreté enchantée. On ne ſauroit voir la moindre tache ni ſur les murailles, ni ſur les planchers, ni ſur les Tapis, ni ſur les poteaux, ni ſur les fenêtres, ni ſur les Paravents ; en un mot, dans ancun endroit de cer apartement, qui paroit tonjours comme s'il étoit tout neuf, & tout nouvellement meublé. Du reſte il n'y a point de tables, de chaiſes, de bancs, ni d'autres garnitures de chambre, qne celles dont je viens de parler, & quelques Miſeratſiés, comme on les appelle, qui ſont des meubles, pour l'ordinaire, de grand prix, artiſtement travaillés, & fort eſtimés de cette nation. On les met, ou on les pend dans les chambres, pour donner occaſion aux voiageurs d'emploier quelques momens de leur loiſir à les conſiderer, & à les examiner de prés ; ce que quelques uns d'entr'eux méritent aſſurément bien. Le Tſuboo, ou le Jardin de derriére la maiſon eſt auſſi parfaitement bien entretenu, pour la ſatisfaction des allans, & des venans, qui ont le plaiſir de s'y promener, & d'y contempler les fleurs dont ils ſont ordinairement ornés. Une deſcription plus détaillée des Miſeratsjés, & du Tſnboo, ne paroitra pas, j'eſpére, inutile ; mais auparavant je dirai quelque choſe, en général, des chambres mêmes.

Les Chambres des maiſons Japonnoiſes ont rarement plus d'une mu- Chambres.
raille ſolide, qui eſt enduite d'une belle, & bonne terre graſſe d'Oſacca, & qu'on laiſſe dans cet état, ſans la revêtir d'aucun ornement : Outre cela, elle eſt ſi mince que le moindre Choc ſeroit capable de la renverſer. De tons les autres cotés, la chambre eſt fermée, ou de treillis, ou de Paravents & de portes, qui ſe meuvent ſur un double joint en haut & en bas, pour pouvoir aiſément les placer & les oter, ſuivant l'occaſion. Les joints d'embas ſont entaillés dans une piéce de bois qui ſert de ſeuil, & qui eſt de niveau avec les Tapis qui couvrent le plancher ; & les joints d'enhaut s'enchaſſent dans une groſſe poutre, qui deſcend deux ou trois pieds plus bas que le plat-fond. Les fenêtres de papier, qui donnent de la lumiére dans la chambre, ont des volets de bois des deux côtés, qu'on cache le jour, mais qu'on met la nuit, de peur que quelcun n'entrât dans la maiſon, de la cour, ou de la galerie, qui régne tout le long du bâti-

ment au dehors. Les poutres, dans lesquelles les joints sont enchassés, sont aussi enduittes de terre grasse d'Osacca, de même que l'espace qu'il y a de là au plancher d'enhaut. Ce plancher n'est quelquefois point applani, à cause de la rareté & de la beauté des veines qui se trouvent dans le bois dont il est fait ; & dans ce cas, on y met seulement une legere couche d'un vernis transparent, pour le conserver. D'autrefois, on le couvre du même papier, diversement coloré & à fleurs, dont les Paravents sont faits.

Espéce d'Armoire.

Dans la muraille solide de la chambre, il y a toujours un Tokko, comme les Japonnois l'appellent, c'est à dire, une espéce d'armoire, qui est, environ un pied ou davantage, plus haute que le plancher, & profonde de près de deux pieds. Elle est, pour l'ordinaire, placée précisément vis à vis de la porte, parce que c'est l'endroit qu'on estime le plus honorable, comme dans les maisons des Russiens, le coin où ils pendent leur Bog ou leur saint, est particulierement distingué du reste. Droit au dessous de ce Tokko, ou de cette armoire, il y a deux très beaux Tapis étendus l'un sur l'autre, & sur les nattes ou les Tapis communs qui couvrent le plancher. Ils sont destinés pour les personnes de la premiere qualité, seulement, afin qu'ils puissent s'y asseoir ; car à l'arrivée des voyageurs de moindre considération, on les ôte.

Buffet.

A côté du Tokko, est un Tokkiwari, ou Buffet, avec quelques planches dans le milieu, qui sont placées l'une sur l'autre d'une maniére fort singuliére, qui peut amuser quelque tems un voiageur curieux. Ces planches sont appellées Tsigaidanna, & servent à l'hôte, ou aux voiageurs s'ils veulent, à y placer le prétieux livre de leur Loy, qu'ils estiment, de même que les Mahometans font leur Alcoran, trop sacré pour le mettre sur le plancher. Quand les Hollandois arrivent, on ôte ce livre de là, & on le porte ailleurs. Au dessus du Tsigai, il y a un tiroir particulier, où l'on met l'écritoire, le papier, les écrits, les livres, & autres choses semblables ; c'est aussi là que les voiageurs trouvent quelquefois le coffre de bois, dont les naturels du pais se servent la nuit, en place d'oreiller. Ce coffre est presque cubique, creux, & fait de six ais minces joints ensemble, artistement vernissés, applanis, & fort proprement travaillés en dehors. Il a environ un empan de longueur, mais pas tout à fait autant de largeur, afin qu'on puisse, en le tournant d'un côté ou de l'autre, reposer sa tête dans la situation qu'on trouve la plus commode. Les Voiageurs ne doivent point attendre de Lit, ni de couverture, de l'hôte ; il faut qu'ils en portent avec eux, ou qu'ils coucheut sur le Tapis du plancher, & qu'ils se couvrent de leurs propres habits, aiant pour tout oreiller le coffre de bois, dont je viens de parler. Au côté de la chambre, qui touche le Tokko, il y a pour l'ordinaire un très beau balcon, d'une structure singuliére, mais magnifique, pour l'usage de la personne qui est logée dans cette chambre, comme dans la plus honorable de la maison, & qui peut voir, par ce balcon, dans le jardin, dans la Campagne, ou sur la riviére prochaine, sans bouger de dessus les Tapis, qu'on a mis au dessous du Tokko.

Feu des Chambres.

Sous le plancher, qui est couvert de belles nattes bien rembourrées, & de Tapis, il y a un trou carré & muré qu'on remplit en hyver de cendres, sur lesquelles on met du charbon allumé, pour tenir la chambre chaude, après avoir premiérement ôté les Tapis. Les Hôtesses dans leurs chambres,

bres, mettent une table baſſe ſur ce trou, & étendent par deſſus un grand Tapis, pour s'aſſeoir deſſous, & ſe garantir par ce moien du froid, à peu près comme on ſe met en Perſe ſous un Kurtſii. Dans les chambres, où il n'y a point de trons pour le feu, on ſe ſert en hyver de pots de cuivre ou de terre, artiſtement faits, & pleins de cendres chandes, avec deux barres de fer, qui tiennent lieu de pincettes; tont comme ils ſe ſervent à table de deux petits bâtons, en place de fourchettes.

Autres ornemens, appellez Miſeratſiés.

Je reviens aux Miſeratſiés, comme ils les appellent, dont j'ai fait mention ci-devant: Ce ſont des ornemens de leurs chambres capables de reveiller la curioſité des voiageurs & de les amuſer agréablement. Dans nôtre voiage à la Cour je remarquai ceux qui ſuivent, non pas tous dans une même chambre, mais dans les diverſes Hôteleries où nous fûmes logez. 1. Un papier proprement bordé d'une riche broderie, en place de cadre, ſur lequel on a peint un ſaint, avec nn gros pinceau à ce qu'il paroit, & en trois ou quatre coups, mais en obſervant pourtant ſi bien les proportions & la reſſemblance, qu'à peine ſe trouveroit-il quelcnn qui pût ne pas voir qui c'eſt qn'on a eu deſſein de repreſenter, ni s'empêcher d'admirer l'habileté du Peintre. D'autrefois, au lieu de portrait, il y a ſur ce papier, quelque ſentence morale de quelque fameux Philoſophe, ou Poëte, écrite de ſa propre main; ou bien l'écriture de quelque habile Maitre à écrire de la ville, ou de la Province, qui a voulu montrer ſon ſavoir-faire par quelques traits ou caractéres hardis, qui paroiſſent d'abord aſſés communs, mais qui ſont pourtant formés avec beaucoup de delicateſſe, & capables de fournir matiére d'amuſement & de ſpéculation à un voiageur curienx & attentif: Et de peur qu'on ne les revoque en doute, ils ſont pour l'ordinaire ſignés, non ſeulement des Maitres à écrire eux mêmes, mais encore de quelques autres témoins, qui y ont de plus apposé leur cachet. On ne pend ces papiers, ainſi peints ou écrits, que dans le Tokko, comme dans le lieu le plus honorable de la chambre; parce que les Japonnois en ſont nn très grand cas. 2. Des Peintures repreſentant de vieux Chinois, des oiſeaux, des arbres, des païſages, & d'autres choſes, qn'on voit ſur des Paravents blancs, & qui ſont faites par quelque habile Maitre, ou plutôt griſonnées & jettées au hazard, d'une maniére ſi henreuſe, qu'à les regarder à quelque diſtance, elles paroiſſent preſque naturelles. 3. Un Pot à fleurs placé ſous les Tſigaidanna, ou planches du buffet appellé Tokkiwari, que les Japonnois prennent un ſoin particulier de tenir en bon ordre: Ce Pot eſt rempli de toute ſorte de belles fleurs, & de branches d'arbres vertes, telles que la ſaiſon pent en fournir, qui ſont rangées avec beaucoup d'art; car c'en eſt un dans ce païs, d'accommoder un pot à fleurs, tout comme en Europe, de découper la viande, ou de mettre le couvert. Quelquefois, au lieu de pot à fleurs, il y a nne Caſſolette d'un travail exquis, d'airain, ou de cnivre jettée en moule, & dont la forme reſſemble à une Grüe, à un Lion, à un Dragon, ou à quelqne autre animal ſingulier. J'ai veu une fois, dans l'une de ces Hôteleries, nn pot de terre de Cologne, de ceux dont on ſe ſert pour tenir l'eau de Spaw, tout plein de crevaſſes & de ſentes ſoigneuſement raccommodées, qu'on avoit mis en place de pot à fleurs, parce qu'on le regardoit comme une très grande rareté, vû la diſtance dn lieu d'où il venoit, l'argille dont il étoit fait, & ſa forme particuliére. 4. Quelques piéces d'un bois tout ſingulier, dont les couleurs & les veines ſont admirables, & diſpoſées d'une maniére qui n'eſt point ordinaire, ſoit qu'elles

ſoient un effet de la nature, ou une prodnction de l'art, à deſſein de repreſenter quelque choſe de frappant. Quelquefois le Tſigaidanna même eſt fait de ce bois rare; quelquefois la menuiſerie du balcon, on du Tokkiwari, on de la porte par où l'on entre dans la chambre, ou de celle qui ouvre dans la gallerie qui regarde ſur le Jardin; & quelqnefois auſſi les piliers & les poteaux de la chambre, ſur tout ceux qui ſupportent le Tokko. Mais de quelque eſpéce que ſoient les ouvrages qui ſont faits de ce bois extraordinaire, les Japonnois, de peur d'en diminuer la beauté naturelle, ne les applaniſſent point, & y laiſſent même l'écorce en pluſieurs endroits; ſeulement, pour les conſerver, auſſi bien que par un principe de propreté, ils les enduiſent fort legérement d'un vernis tranſparent. 5. Des toilettes de reſeau, ou des étoffes à ramages, parfaitement bien travaillées, pour orner le balcon, ou les fenêtres du coté du jardin, ou le haut des portes, des paravents, & des ſéparations des principaux apartemens. 6. Quelque autre piéce de bois rare & extraordinaire, ou une branche d'arbres, ou un morceau de racine vermoulue de quelque vieux tronc, remarquables par leur figure ſinguliére, qu'on pend en quelque coin de la chambre, ou qn'on met dans le Tokowara.

Voilà comment l'apartement de derriére, qui eſt le plus conſiderable eſt meublé, & accommodé, dans les grandes Hoteleries, & dans les maiſons des perſonnes aiſées. Les autres chambres vont en diminuant à cet égard de propreté, parce qu'on y tranſporte, par degrés, les Paravents, les nattes, les fenêtres, les Tapis & les autres meubles de ce premier apartement, à meſnre qu'ils commencent à ſe ſalir, & à s'uſer; & qn'on les y laiſſe juſqn'à ce qu'ils ne puiſſent plus ſervir. La principale de ces Chambres, & la plus grande, eſt celle où les Japonnois tiennent leur Vaiſſelle, leur Porcelaine, & leurs autres Utenciles rangés ſur le plancher dans un très bel ordre, ſuivant leur grandeur, leur forme, & leur uſage. La plupart de ces utenciles ſont faits de bois mince, mais enduit d'un vernis épais tirant ſur le rouge foncé. On les lave avec de l'eau chaude toutes les fois qu'on s'en eſt ſervi, & on les eſſuie avec un linge net, après quoi on les met en leur place juſques à une autre occaſion. De cette maniére, s'ils ſont enduits de laque, & ce vernis ſe trouve bon, ils peuvent ſe conſerver propres, & dans tout leur luſtre, pluſieurs années, quoi qu'on s'en ſerve conſtamment.

Les Lieux, ou le Privé.

La petite galerie, ou promenade, qui avance hors de la maiſon ſur le jardin, conduit aux Lieux, & à nn Bain, ou à une Etuve. Les lieux ſont bâtis à l'un des côtés du derriére de la maiſon, & ont deux portes pour y entrer. L'on trouve toujours, à l'entrée, une couple de petites nattes neuves, faites de paille, ou de Genêt d'Eſpagne, pour l'uſage des perſonnes qui ne ſe ſoucient pas de marcher ſur la terre à pieds nnds, quoi qn'on la tienne conſtamment fort nette & fort propre: On s'y aſſied, à la maniére des Aſiatiques ſnr un tron qu'on a fait dans le plancher; L'eſpace d'embas eſt rempli de menuë paille, où l'ordnre ſe perd ſur le champ. A l'arrivée des perſonnes de qnalité, l'on couvre la planche, qni eſt vis à vis de celui qui s'aſſied dans cette poſture neceſſaire, d'une feuille de papier net, comme auſſi le verroux des deux portes, & toute autre choſe à laquelle on peut porter la main. Proche des lieux, il y a un baſſin plein d'eau pour ſe laver les mains, après qu'on en eſt ſorti: C'eſt une pierre inégale, de figure oblongue, & dont la partie ſuperieure eſt artiſtement taillée en forme de baſſin. Un ſeau neuf de bambous pend auprès,

&

& eſt couvert d'une belle planche de ſapin, ou de cyprès, à laquelle on attache une nouvelle anſe toutes les fois qu'on s'en eſt ſervi, ſavoir, un bâton de bambou, qui eſt une ſorte de jonc fort propre, & preſque naturellement verni.

Le bain eſt ordinairement bâti ſur le derriére du jardin, & fait de bois de cyprés: Il renferme un Froo, comme on l'appelle, c'eſt à dire, une Etuve, ou un Ciſſiroo, c'eſt à dire, un bain chaud: & quelquefois tous les deux enſemble. On les chauffe, & on les prépare tous les ſoirs; parce que les Japonnois ſe baignent ordinairement, ou ſe ſont ſuer, après que leur journée eſt finie, croiant par ce moien de ſe rafraichir, & de ſe délaſſer. D'ailleurs, comme ils peuvent ſe deshabiller en un inſtant, auſſi ſont-ils prêts à entrer dans le bain, dans une minute d'avertiſſement; car ils n'ont qu'à détacher leur ceinture, & tous leurs habits tombent à la fois, & les laiſſent entiérement nuds, excepté une petite bande, qu'ils portent ſur la chair, & qui leur couvre le milieu du corps. Pour la ſatisfaction des curieux, je vais donner ici une plus particuliére deſcription de leur Froo, ou de leur Etuve. C'eſt une eſpéce de coffre, ou de poële, preſque cubique, qui eſt élevé, environ trois ou quatre pieds, au deſſus de la terre, & bâti tout contre la muraille de l'Etuve en dehors: il n'a pas tout à fait une toiſe de hauteur, mais il en a une & demi de longueur, & autant de largeur. Le plancher eſt fait de petites lates, ou planches applanies, qui ſont éloignées, de quelques pouces, les unes des autres, pour donner un paſſage libre aux vapeurs qui s'élevent, & une iſſuë commode à l'eau avec laquelle on ſe lave. On entre, ou plutôt on ſe gliſſe dedans, par une petite porte, ou ouverture: Outre celle là, il y en a deux autres, une à chaque côté, pour laiſſer exhaler l'humidité ſuperflue. L'eſpace vuide qu'il y a ſous ce poële, juſques au plancher, eſt fermé d'un mur, pour empêcher que la chaleur ne ſe répande ſur les côtés. Du côté de la cour, il y a une fournaiſe droit deſſous l'Etuve; l'ouverture pour le feu en eſt fermée du côté du bain, de peur que la fumée n'y entre: Une partie de cette fournaiſe avance dans la cour, où ils mettent l'eau, & les plantes neceſſaires. Quand le feu eſt allumé, on ferme cette partie avec une douve, pour faire monter l'humidité & les vapeurs, au travers de la partie intérieure qui eſt ouverte, dans l'Etuve. Il y a toujours deux cuves pleines, l'une d'eau chaude, & l'autre d'eau froide, pour ceux qui veulent ſe baigner, ſoit par divertiſſement, ſoit par neceſſité. Le Bain ou l'Etuve.

Le Jardin eſt le ſeul lieu, dans lequel nous autres Hollandois, qui ne ſommes, à tous égards, guéres mieux traittés que des priſonniers, aïons la liberté de nous promener. Le Jardin occupe tout l'eſpace qu'il y a derriére la maiſon, & pour l'ordinaire il eſt carré, & fort proprement muré en dedans, comme une citerne, ou un Etang; à cauſe dequoi il eſt appellé Tſuboo, mot qui, en langage Japonnois, ſignifie, un abbreuvoir, ou une citerne. Il y a peu de bonnes maiſons & d'Hôteleries, qui n'aient leur Jardin; ſi elles manquent de place pour en faire un, elles ont au moins quelque vieux Prunier, Ceriſier, ou Abricotier greffé: plus ces arbres ſont vieux, tortus, & difformes, & plus les Japonnois en font de cas: quelquefois ils en laiſſent croitre les branches juſqu'à ce qu'elles entrent dans les chambres. Pour leur faire porter des fleurs plus grandes, & en plus grande quantité, ils les ébranchent avec le dernier ſoin. On ne ſauroit nier que le grand nombre de belles fleurs incarnates & doubes, que ces arbres portent dans leur ſaiſon, ne ſoit un ornement très agréable pour Le Jardin.

ces derriéres de maiſoo; mais ils ont ee deſavantage, qu'ils ne produiſent poiot de froit. Dans les petites maiſons, & les Hôteleries peu cooſideraoles, où il o'y a pas de placo, ni pour un Jardin, ni pour des arbres, ils oot au moins une ouverture, ou ſenêtre, pour dooner du jonr dans les chambres de derriére, devant laquelle, pour amuſer & divertir les volageurs, ils mettent une petite Cuve pleioe d'eau, où ils gardent en vie du poiſſoo d'or ou d'argent, comme ils l'appellent; par ce qu'il a la queüe de couleur d'or oo d'argenr. Pour orner d'avaotage eet endroit, ils y tiennent généralement un pot ou deux à fleurs; quelqueſois ils y plantent quelques arbres nains, qui peuvent croitre aiſément ſur la pierre pooce, ou ſur toute autre pierre poreoſe, ſans qu'il y ait aucuoe terre, pourvû que la racine ſoit dans l'eau, d'où elle tire aſſés de nourritnre. Le petit peuple en plante ſouvent de la même eſpéce devant la porte qni donne ſur la ruë, pour le plaiſir auſſi bien que pour l'ornement. Mais, ponr revenir au Tſuboo, ou jardin; s'il eſt beau, il faut qu'il ait au moins 30. pieds en carré, & qu'il ſoit compoſé des choſes ſuivaotes qui ſont eſſentielles. 1. La terre eſt eouverte, en partie, de pierres rondes de différente eoulenr, qn'oo a priſes dans les riviéres, ou ſur le bord de la mer, proprement lavées, & rangées par lit, ſeloo leur eſpéce; & eo partie, de gravier, qu'on balaye tous les jours, & qu'oo entretient dans la derniére propreté: les grandes pierres occupent le milieu, & ſorment eomme une eſpéce de ſentier, ſur lequel on peut marcher ſans gâter le gravier; à quoi l'on peut ajouter, qoe le tout eſt dans une confuſion apparente, mais ingenieuſe. 2. Quelques plantes, qui portent des fleurs, plantées peſle meſle, qnoi qu'avec certaines regles conſtaotes. Parmi ces plantes il y a quelquefois un Saguer, comme ils l'appellent, qui eſt un arbre êtranger & rare, & quelqueſois uo ou deux arbres nains. 3. Un petit rocher, ou eôtean dans un coin du jardin, fait à l'imitation de la nature, artiſtement orné d'oiſeaux & d'inſectes d'airain jettés en moule, & placés entre les pierres; & ſur lequel on a quelquefois bâti le modéle d'un temple, comme ils ſont en effet géoéralemeot ſitués, pour le plaiſir de la vuë, ſur qnelque éminence remarqoable, ou ſur les bords de quelque lieo eſcarpé: Souvent il y a uo petit ruiſſeau qui ſe précipite dn haut du rocher avee un agréable murmure; & tout cela eſt executé d'une maniére que les proportions & la reſſemblance y ſont obſervées d'auſſi près qu'il eſt poſſible. 4. Un petit bois à l'un des côtés de la montagne, pour leqnel les Jardiniers choiſiſſent les arbres qui peuveot croitre ſort près les uns des autres, & ils les planteot & les taillent ſuivant leur grandeur, lenr nature, & la conleur de leurs flenrs & de leors feuilles; enſorte qu'ils les font exactement reſſembler à un bois naturel. 5. Une Citerne ou un Etang, où l'on tient du poiſſon, & qoe l'oo entoure de plantes qui conviennent à uo tel endroit, c'eſt à dire, qui aiment un terroir humide, & qui perdroient leur beaoté & leur verdenr, ſi oo les plantoit dans une terre ſéche. C'eſt une profeſſion particuliére, qne celle d'aligner ces jardins, & de les tenir daos l'ordre & dans la propreté où ils doivent être, comme j'aurai occaſion de le montrer dans la ſuitte de eette Hiſtoire. Et il ne ſant pas moins d'habileté & d'adreſſe, pour inventer & pour fabriquer les rochers, dont j'ai parlé tont à l'henre, ſeloo les rêgles de l'art. Ce que j'ai dit joſqnes ici peut ſoffire à donner au Lecteur une idée generale des Hôteleries du Japon. Pour ce qoi eſt des diverſes commodités, qne les voiageurs y rencontrent, j'aj deſſein d'en parler dans un ehapitre à part.

Il

Il y a une infinité de plus petites Hôteleries, de Rôtiſſeries, de Sacki, ou de Cabarets à biére, de boutiques de Pâtiſſiers, & de Confituriers, tout le long du chemin, même dans le milieu des bois & des forêts, & au haut des montagnes, où ceux qui voiagent à pied, & le petit peuple, peuvent trouver en tout tems, pour quelques Liards, quelque choſe de chaud à manger, & du Thé, du Sacki, ou autres Liqueurs ſemblables à boire, pour ſe rafraichir. Il eſt vrai que ces Rôtiſſeries &c. ne ſont que de petites méchantes maiſons, ſi on les compare aux grandes hôteleries, n'étant habitées que par de pauvres gens, qui ont aſſés de peine à gagner leur vie à ce métier. Cependant, il y a toujours quelque choſe capable d'amuſer les paſſans, & de les attirer; quelquefois un jardin, & un verger, derriére la maiſon, qu'on peut voir de la ruë au travers de l'allée, & qui par les belles fleurs qu'on y apperçoit, ou par l'agreable aſpect d'un petit ruiſſeau d'eau claire, qui tombe d'un rocher voiſin naturel ou artificiel, ou par quelque autre ornement de cette nature, tentent les voiageurs d'y entrer & de s'y repoſer à l'ombre. D'autrefois il y a ſur la fenêtre un grand pot à fleurs, plein de branches d'arbres fleuries, (car quelques belles que ſoient les fleurs des plantes, elles ſont trop communes pour mériter d'avoir place dans un tel pot) & diſpoſées d'une maniére fort curieuſe & fort ſinguliére. On y voit auſſi aſſés ſouvent, ou une jolie ſervante, ou une couple de jeunes filles bien miſes, qui ſe tiennent ſur la porte, & qui invitent fort gracieuſement le monde à entrer, & à acheter quelque choſe. On tient les vivres, comme gâteaux &c. devant le feu, dans une place ouverte, attachés à des brochettes de bambous, afin que les voiageurs puiſſent les prendre, en paſſant, ſans s'arrêter. D'abord que les Hôteſſes, les cuiſiniéres, ou les ſervantes voient venir quelcun de loin, elles allument le feu, pour donner lieu de croire que les vivres ont été apprêtés dans le moment même. Les unes s'occupent à faire le thé; les autres à dreſſer la ſoupe dans une coupe; les autres à remplir des Taſſes de Sacki, ou d'autres liqueurs, pour préſenter aux paſſans, toujours en cauſant, & vantant leur marchandiſe d'une voix aſſés haute, pour ſe faire entendre de leurs voiſins, qui ſont du même metier.

Rôtiſſeries, Cabarets à biere, &c.

Les vivres que l'on vend dans ces Rôtiſſeries, outre le thé, & quelquefois le Sacki, ſont; les Mansje, ſorte de gateaux ronds, qu'ils ont appris à faire des Portugais, & qui ſont auſſi gros que des œufs de poule ordinaires, & ſouvent remplis de fleur de farine de fêves noires, & de ſucre; Des gâteaux faits de la gelée de Kaad, qui eſt une racine qu'on trouve ſur les montagnes, qu'on coupe par tranches rondes, comme les carottes, & qu'on rôtit enſuitte; Des eſcargots; Des huitres; des poiſſons à coquilles, & autres petits poiſſons, bouillis, ou marinez; De la Laxa Chinoiſe, qui eſt une eſpéce de bouillie claire, ou de pâte fine, faite de belle fleur de farine de froment, coupée par petites tranches longues & minces, & cuite au four; Toutes ſortes de plantes, de racines, & de rejettons, que la ſaiſon fournit, lavées & nettoiées, & puis bouillies dans de l'eau avec du ſel; Une infinité d'autres mets particuliers à ce païs, faits de ſemences de plantes, de racines ſaupondrées, & de vegetables, bouillis ou cuits au four, & apprêtés de pluſieurs differentes maniéres, de différentes formes & couleurs; preuve conſtante de la pauvreté des anciens Japonnois, & de la ſterilité naturelle du païs, avant qu'on l'eut cultivé, au point où il eſt à preſent. La ſauce ordinaire à ces mets, & à tous les autres, eſt un peu de Soije, comme ils l'appellent, mêlé avec du Sacki, ou

Vivres que l'on y vend.

de la biére du païs. On orne le plat de feuilles de Sansjo, ou de minces tranches de Gingembre, & de pelure de Limon. Quelquefois ils mettent dans la foupe du Gingembre pilé, du Sansjo, ou de la poudre de quelque racine qui croit dans le païs. Ils ſont auſſi pourvûs de ſucreries & de confitures de diverſe couleur, & de différente ſorte, qui ſont généralement beaucoup plus agréables à la vuë qu'au goût, étant fort peu ſucrées, & avec cela ſi dures qu'il faut avoir de bonnes dents pour les mâcher. Ceux qui voiagent à pied trouvent marqué dans le livre imprimé pour les routes, qu'ils portent toujours avec eux, où, & à quel prix c'eſt qu'ils peuvent avoir les meilleurs vivres, de l'eſpéce dont ils les ſouhaittent.

Cabanes à thé. Il me reſte maintenant à dire quelque choſe du Thé, d'autant plus que la plupart des voiageurs ne boivent preſque point d'autre liqueur ſur la route. On en vend dans toutes les Hôteleries & Rôtiſſeries le long du chemin, outre pluſieurs cabanes à thé, qu'on à élevées, à ce deſſein, au milieu de la campagne & des bois, & au ſommet des montagnes. Le thé qu'on trouve dans tous ces endroits eſt de la plus mauvaiſe ſorte, car ce ne ſont que les feuilles les plus larges qui reſtent ſur l'arbriſſeau après qu'on a cueüilli, à deux différentes repriſes, les plus jeunes & les plus tendres, pour l'uſage des gens au deſſus du commun, qui en boivent conſtamment avant ou après leurs repas. Ces larges feuilles ne ſont pas roulées & friſées, comme eſt le meilleur thé, mais ſimplement rôties dans une poile qu'on remue continuellement, de peur qu'elles ne prennent un goût de brûlé; quand cela eſt fait, on les met dans des corbeilles de paille, deſſous le toit de la maiſon, proche de l'ouverture par où la fumée ſort. Les Japonnois ne ſont en rien plus délicats dans la maniére dont ils préparent cette eſpece de thé pour boire; car ordinairement ils en prennent une bonne poignée, qu'ils font bouillir dans un grand chauderon de fer plein d'eau: quelquefois ils le mettent dans un petit ſac, autrement ils ont un petit panier qui nage dans le chauderon, & dont ils ſe ſervent pour tenir les feuilles dans l'eau, quand ils veulent en tirer la décoction claire: Ils mêlent la moitié d'une conpe de cette décoction avec de l'eau froide, pour la donner aux voiageurs qui en demandent. Du thé ainſi préparé a préciſément l'odeur & le goût de la leſſive; les feuilles dont on le fait étant preſque toujours vieilles d'une année, outre qu'elles ſont d'une très mauvaiſe ſorte; Et cependant les Japonnois le croient beaucoup plus ſain, pour un uſage conſtant, qne celui qui eſt fait de feuilles jeunes & tendres, & preparé à la maniére Chinoiſe, qu'ils diſent affecter le cerveau; quoi qu'il ſoit certain qu'elles perdent une grande partie de leur qualité narcotique, quand on les fait bouillir.

Je ne dirai rien ici des Boutiques & des Magaſins, qui ſont ſans nombre dedans & dehors les villes, les villages, & les hameaux, par la raiſon qu'elles ne différent pas beaucoup des nôtres d'Allemagne, & que j'ai parlé ailleurs des marchandiſes & des manufactures du païs.

CHA-

Tab xxxi

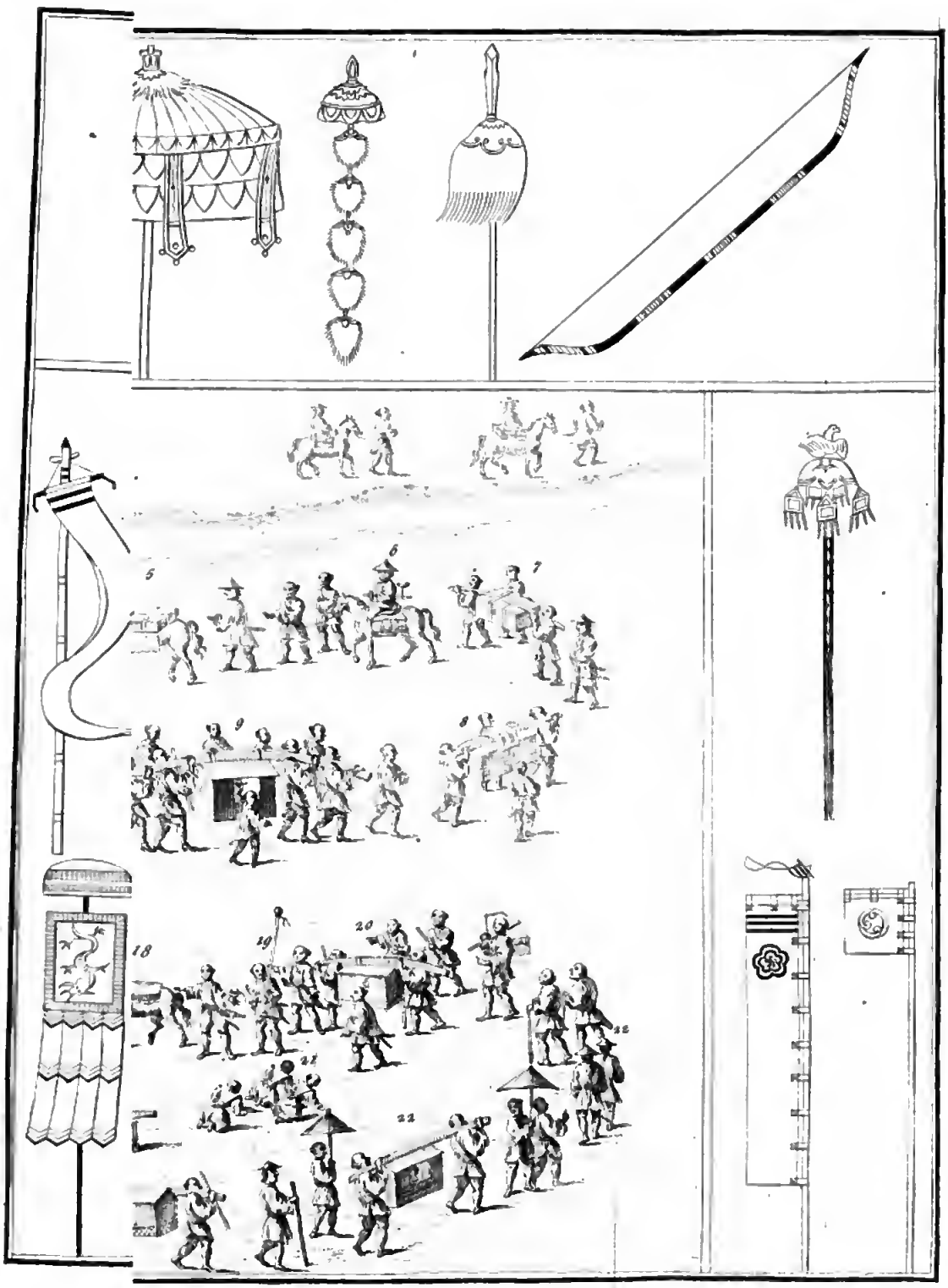

## CHAPITRE V.

### *Du grand nombre de gens, qu'on rencontre continuellement ſur les grands chemins.*

Multitude de gens, qu'on rencontre dans les grands chemins du Japon.

C'Eſt une choſe preſque incroiable, que la quantité de monde qui voiage tous les jours dans ce païs; Et je puis aſſûrer le Lecteur par ma propre expérience (y aiant paſſé quatre fois) que le Tokaido, qui eſt un des principaux, & certainement des plus freqnentés des ſept grands chemins du Japon, eſt, dans de certains jours, plus rempli d'allans & de venant, que les rues publiques des plus grandes villes de l'Europe. Cela vient en partie de ce que le païs eſt extremement penplé, & en partie des fréquens voiages que les naturels entreprennent, peut-être plus qu'aucune autre nation, ſoit volontairement, ſoit par neceſſité. Pour la ſatisfaction du Lecteur, je donnerai ici en peu de mots une idée préliminaire des perſonnes, & des compagnies les plus remarquables, que les voiageurs rencontrent ſur la route.

Les Princes, & leur ſuitte.

Les Princes & les Seigneurs de l'Empire, avec leurs nombreuſes ſuittes, comme auſſi les Gouverneurs des villes Imperiales & des terres appartenant à la couronne, méritent qne j'en faſſe mention avant tous les autres. Ils ſont obligés d'aller une fois l'année à la cour, pour y rendre leurs hommages au Monarque ſéculier, dans certains tems marqués pour cela: Ainſi ils doivent ſe trouver ſur les grandes routes denx fois par an, c'eſt à dire quand ils vont à Jedo, & qu'ils en reviennent. Ils ſont accompagnés dans ce voiage de toute leur cour; & ordinairement ils le font avec cette pompe, & cette magnificence, qu'ils eſtiment convenir à leur qualité, & à leurs richeſſes, auſſi bien qu'à la Majeſté du puiſſant Monarque qu'ils vont voir. La ſuitte de quelques uns des premiers Princes de l'Empire eſt ſi nombreuſe, qu'elle tient quelques journées de chemin. Auſſi ai je vû ſouvent, que quoi nous fiſſions aſſés de diligence, nons avons rencontré, pendant deux jours conſecutifs, le bagage & le train, qui precedoit le Prince, compoſé des Valets & des Officiers inférieurs, & diſperſé en diverſes bandes: Le Prince lui même ne paroiſſoit qne le troiſiéme jour, ſuivi d'une cour nombreuſe; & tout cela marchoit dans un ordre admirable. On conte, que le Cortége d'un des Principaux Daimios, comme on les appelle, eſt compoſé de prés de 20000. hommes; celui d'nn Siomjo, d'environ 10000; & celui d'un Gouverneur des villes Imperiales, & des Terres appartenant à la Couronne, d'une on de pluſieurs centaines, ſuivant ſa qualité, ou ſes revenus.

S'il arrive qne deux, ou pluſieurs de ces Princes & Seignenrs, avec leur nombreuſe ſuitte, ſe trouvent ſur la même route dans le même tems, ils ne peuvent que ſe nuire beaucoup l'un à l'autre, ſur tout s'ils ſe rencontrent dans nn même Siuku, ou village; car le plus ſouvent de grands villages tont entiers ne ſuffiſent pas à loger le cortége d'un ſeul Daimio. Pour prévenir de tels inconvéniens, les Princes & les Seigneurs ont accoutumé de faire avertir, quelque tems à l'avance, les divers Sinkus par

où ils doivent paſſer, & toutes les Hôteléries ; par exemple, ceux de la premiére qualité, un mois, & les autres, une ſemaine ou deux avant leur arrivée. Outre cela, on en inſtruit toutes les villes, tous les villages & hameaux qui ſont ſur leur route, par le moien de petites planches qu'on éleve ſur de longs bâtons de Bambous, à l'entrée & à la ſortie de ces divers endroits, & ſur laquelle on marque en peu de mots, quel jour du mois c'eſt que tel ou tel Seigneur doit paſſer dans le lieu, & y diner, ou y coucher.

Pour ſatisfaire la curioſité du Lecteur, il ne ſera pas hors de propos de décrire ici un de ces grands cortéges, en omettant les Avantcoureurs, le bagage, les chevaux de main, les Cangos & Palanquins, qu'on envoie un jour ou deux à l'avance. Ce que je dirai là deſſus ne regarde pourtant pas les plus puiſſans Princes & petits Rois, tels que ſont les Seigneurs de Satzuma, de Cango, d'Owari, de Kijnokuni, & de Mito ; mais ſeulement quelques autres Daimios, dont nous avons rencontré pluſieurs dans notre voyage à la cour: d'autant plus qu'il n'y a pas beaucoup de différence dans leur train, ſi l'on en excepte les livrées, & des piques particuliéres, certain ordre arbitaire dans la marche, & le nombre de chevaux de main, de Faſſambacs, de Norimons, de Cangos, & de Valets pour en prendre ſoin, ou pour les accompagner.

1. De nombreuſes troupes d'Avantcoureurs, de Fourriers, de Secretaires, de cuiſiniers, & d'autres Officiers inferieurs commencent la marche, parce qu'ils doivent pourvoir aux logemens, aux vivres, & autres choſes neceſſaires pour la reception de leur Maitre & de ſa Cour.

2. Enſuitte vient le gros bagage du Prince, empaquetté ou dans de petits coffres ſemblables à ceux que j'ai décrit ci-devant, & portés par des chevaux, avec chacun un étendart deſſus où ſont les armes & le nom du poſſeſſeur ; ou bien dans de grandes caiſſes couvertes de cuir rouge vernis, ſur leſquelles il y a auſſi les armes du Maitre, & que des hommes portent ſur leurs épaules, ſuivis d'un grand nombre d'inſpecteurs.

3. Un grand nombre de moindres équipages appartenant aux principaux Officiers, & aux perſonnes de qualité qui accompagnent le Prince, avec les Piques, les Cimeterres, les arcs, & les flêches, les Paraſols, les chevaux de main, & autres marques de grandeur, qui conviennent à leur qualité ou à leur charge.

4. Le train particulier du Prince même, marchant dans un ordre admirable, & diviſé en pluſieurs troupes dont chacune eſt commandée par un officier qui lui eſt propre. Les voici dans leur rang, 1. cinq beaux chevaux de main, plus ou moins, menés par deux Paleſreniers, un de chaque côté, & ſuivis de deux Valets de pied. 2. Cinq ou ſix porteurs, & quelquefois davantage, richement vêtus, marchant un à un, & portant ſur leurs épaules les Faſſanbacks, ou caiſſes vernies, & les coffres & corbeilles auſſi vernies, où ſont les robes, habits, hardes & autres choſes neceſſaires pour l'uſage du Prince ; chaque porteur eſt accompagné de deux valets, qui prennent ſa charge tour à tour. 3. Dix hommes ou davantage, marchant auſſi un à un, & portant de riches cimeterres, des piques de diſtinction, des armes à feu, & d'autres, dans des étuis de bois vernis ; comme auſſi des carquois avec des arcs & des fléches: Quelquefois, pour plus de magnificence, il y a un plus grand nombre de porteurs de Faſſanbacks, & de chevaux de main, qui ſuivent cette troupe. 4. Deux, ou trois hommes, qui portent les piques d'Etat, qui ſont les marques du pou-

pouvoir & de l'authorité du Prince, garnies au haut de touffes de plumes de coq, ou de certains cuirs rudes, ou de quelques autres ornemens particuliers à chaque Seigneur. Ces porteurs de piques marchent un à un, & ſont ſuivis chacun de deux valets de pied. 5. Un Gentilhomme qui porte le chapeau dont le Prince ſe ſert pour ſe garantir de l'ardeur du ſoleil, & qui eſt couvert de velours noir: il eſt auſſi ſuivi de deux valets de pied. 6. Un autre Gentilhomme portant le Sombreiro ou Paraſol du Prince, pareillement couvert de velours noir, avec deux valets de pied. 7. Un plus grand nombre de Taſſanbacks, & de coffres vernis, couverts de cuir coloré, ſur leſquels ſont les armes du Prince, & à chacun desquels il y a deux hommes commis pour en prendre ſoin. 8. Environ ſeize Pages & Gentilshommes de la chambre du Prince, richement vêtus, & marchant deux à deux devant ſon Norimon; Ils ſont pris d'entre les perſonnes de la premiere qualité de ſa Cour. 9. Le Prince lui même, aſſis dans un magnifique Norimon, ou Palanquin, qui eſt porté par ſix ou huit hommes, vêtus de riches livrées, avec pluſieurs autres qui marchent aux deux côtés du Norimon, pour relever les premiers. Deux ou trois Genrilshommes de la chambre ſe tiennent à la portiére, pour donner au Pince ce dont il a beſoin, ou ce qu'il ſouhaitte, & pour le ſoutenir en entrant, ou ſortant de ſon Norimon. 10. Deux ou trois chevaux de parade, dont les ſelles ſont couvertes de noir: il y en a un qui porte un grand fauteuil, qui eſt quelquefois auſſi couvert de velours noir, & placé ſur un Norikako de même étoffe. Chacun d'eux eſt accompagné de pluſieurs Paleſreniers, & valets en livrée, & l'on en voit qui ſont menés par les Pages mêmes du Prince. 11. Deux porteurs de piques. 12. Dix hommes, ou plus, portant deux paniers d'une grandeur énorme, attachés aux extremités d'un bâton, qu'ils mettent ſur leurs épaules; de façon que l'un de ces paniers pend devant & l'autre derriére: Ce n'eſt pas tant pour l'uſage qu'on en fait que par parade qu'on les porte. Quelquefois, pour augmenter la troupe, quelques porteurs de Faſſanbacks ſe joignent à ceux-ci. Voilà l'ordre dans lequel marche le train particulier du Prince; enſuitte viennent.

5. Six à douze Chevaux de main, avec ceux qui les ménent, les paleſreniers, & les Valets, qui ſont tous en livrée.

6. Une foule de domeſtiques du Prince, & d'autres officiers de ſa cour, avec leurs propres équipages & ſerviteurs, qui ſont en grand nombre, comme porteurs de piques, porteurs de Faſſanbacks, & valets de livrée. Quelques uns de ces domeſtiques & officiers voiagent dans des Cangos, & toute la Troupe eſt conduite par le grand Maitre de la Maiſon du Prince, qui ſe fait porter dans un Norimon.

Si quelcun des fils du Prince l'accompagne à la cour, il marche immédiatement après lui, avec tout ſon train particulier.

*Le ſuperbe Norimon, les Paraſols, les Carquois, les arcs & les fleches, quelques Etendarts, & autres marques d'honneur & d'authorité, qu'on porte ordinairement devant les Princes de l'Empire & les perſonnes de grande qualité, ſont repreſentez dans la Pl. XXII.*

C'eſt une choſe extrémement curieuſe & digne d'admiration, que de voir toutes les perſonnes qui compoſent le nombreux cortége d'un Prince (excepté ſeulement les porteurs de piques, les Valets de Norimon, & les gens de livrée) habillées de ſoie noire, marchant dans un ordre merveilleux, avec une gravité qui leur ſied bien, & gardant un ſi profond ſilen-

ce, qu'on n'entend pas le moindre bruit, à la reſerve de celui que cauſe neceſſairement le frottement des habits & les divers mouvemens des hommes & des chevaux, quand ils marchent. Mais d'un autre côté, il ne peut que paroitre fort étrange à un Européen, que tous les porteurs de piques, & les Valets de Norimon, trouſſent leur habit juſqu'à la ceinture, & expoſent ainſi leur nudité à la vue des ſpectateurs, n'aiant qu'une bande de drap pour couvrir leurs parties honteuſes. Ce qui ſemble plus bizarre encore & plus comique, c'eſt une certaine marche, ou danſe bouffonne, que les Pages, les porteurs de piques, de paraſols, de chapeaux, de Faſſanbacks ou de coffres, & tous les Valets de livrée affectent, quand ils paſſent au travers de quelque ville ou bourg remarquable, ou à coté du cortége de quelque autre Prince ou Seigneur. A chaque pas qu'ils font, ils jettent un pied en arriere, & le relévent juſqu'à leur dos, étendant le bras du coté oppoſé auſſi loin qu'ils peuvent, & ſe mettant dans une poſture que l'on diroit qu'ils veulent nager dans l'air: En même tems, ils brandillent & agitent d'une maniére fort ſinguliére, qui repond aux mouvemens de leur corps, les piques, chapeaux, paraſols, Faſſanbacks, boites, corbeilles, & en general tout ce qu'ils portent. Les Valets de Norimon retrouſſent leurs manches juſqu'aux épaules, & vont les bras nuds: Ils portent les bâtons du Norimon, ou ſur leurs épaules, ou la paume de leur main, qu'ils lévent au deſſus de leur tête: Pendant qu'ils le ſoûtiennent ainſi d'un de leurs bras, ils étendent l'autre, tenant la main dans une ſituation horizontale, par laquelle, auſſi bien que par leur maniére de marcher à petit pas, à pas contés, & les genoux roides, ils affectent une crainte & une circonſpection ridicules. Si le Prince ſort de ſon Norimon, pour entrer dans une des cabanes de verdure, qu'on a bâties exprès pour lui, de diſtance en diſtance ſur la route; ou dans quelque maiſon particuliere, ſoit pour y prendre une taſſe de thé, ſoit pour y aller à ſes neceſſités; il laiſſe toujours à l'hôte un Cobang, pour le recompenſer de ſa peine: à diné, & à ſoupé, ce qu'il donne eſt beaucoup plus conſidérable.

Pelerins qui vont à Isje.

Tous les Pelerins qui vont à Isje, de quelque Province de l'Empire que ce ſoit, ſont obligés de tenir, en partie, cette grande route. On fait ce pelerinage dans toutes les ſaiſons de l'année, mais particuliérement au printemps; Et c'eſt alors qu'on voit une multitude innombrable de peuple dans les grands chemins. Les Japonnois de l'un & de l'autre ſexe, jeunes & vieux, riches & pauvres, entreprennent ce voiage meritoire, generalement parlant, à pied, pour obtenir à ce ſaint lieu des indulgences, & la remiſſion de leurs pechés. Quelques uns de ces pelerins ſont ſi pauvres qu'ils ſont reduits à vivre des aumônes qu'ils demandent ſur la route.

Cela ſur-tout, joint à leur grand nombre, fait qu'ils ſont extrémement incommodes aux Princes & aux Seigneurs, qui vont alors à la cour, ou qui en viennent; quoi que d'ailleurs ils demandent d'une maniére fort honnête, la tête nüe, diſant d'une voix baſſe & reſpectueuſe; *Mon Seigneur, aiés la bonté de donner au pauvre Pelerin un Liard pour lui aider à faire ſon voiage à Isje*, ou autres paroles ſemblables. De tous les Japonnois, les habitans de Jedo, & de la Province Osju, ſont les plus portés à ce ſaint pelerinage. Ils ſe rendent en foule à Isje, ſouvent même à l'inſçu de leurs parens, & ſans la permiſſion de leurs Magiſtrats, qu'ils ſont d'ailleurs obligés de demander dans cette Province, & dans toutes les autres. Il n'y

a

a pas juſqu'aux enfans, qui, s'ils craignent d'être chatiés ſevérement pour quelques fautes qu'ils auront commiſes, ne s'enfuient de la maiſon, pour aller chercher à Isje un Ofarrai, ou une indulgence, qui à leur retour paſſe pour une expiation ſuffiſante de leurs deſordres, & eſt un ſeur moien de les reconcilier avec leurs parens. Un grand nombre de ces Pelerins ſont obligés de paſſer les nuits entiéres en pleine campagne, expoſés à toutes les injures du tems; les uns manque de place dans les Hôtelleries (toutes les maiſons publiques & particuliéres des grands villages ne ſuffiſant pas, dans certains tems de l'année, à les loger); les autres par pauvreté: Et de ceux-ci, l'on en trouve ſouvent pluſieurs de morts ſur le chemin; dans lequel cas, on a ſoin de prendre leur Ofarrai, s'ils en ont, & de le cacher dans l'arbre ou le buiſſon voiſin. On voit quelquefois des fainéans, qui, ſous le prétexte de ce pelerinage, vont mendiant toute l'année, ou juſques à ce qu'ils aient amaſſé dequoi vivre ſans rien faire. Il y en a d'autres qui ſont ce voiage d'une maniére ſi comique & ſi divertiſſante, qu'ils attirent les regards de tout le monde ſur eux, en même tems qu'ils gagnent l'argent des ſpectateurs. Ils vont par petites bandes, compoſées pour l'ordinaire de quatre perſonnes, qui ſont vêtues de toile blanche, à la maniére des Kuge, c'eſt à dire de ceux qui forment la ſainte Cour Eccleſiaſtique du Dairi; Deux de ces pelerins marchant d'un pas grave, lent, & déliberé, & s'arrêtant ſouvent tout court, portent une grande civiére garnie tout autour de branches de ſapin, & de papier blanc découpé, ſur laquelle ils mettent une groſſe cloche faite d'une matiére legére, ou un chauderon, ou quelque autre choſe, qui ſait alluſion à de vieilles hiſtoires fabuleuſes de leurs Dieux & de leurs Ancêtres. Un troiſiéme tenant à la main un bâton de commandant, orné, par reſpect pour ſon office, d'une touffe de papier blanc, marche ou plûtôt dance devant la civiére, chantant d'une voix baſſe & languiſſante, une chanſon qui a rapport au ſujet qu'ils veulent repréſenter. Cependant le quatriéme va demander de porte en porte, ou s'adreſſe aux voiageurs pour quelque ſecours; Et c'eſt lui qui reçoit & qui garde l'argent qu'on leur donne par charité. Ils marchent à ſi petites journées, qu'ils emploient aiſément tout un Eté à une pareille expédition.

Les Siunre ſont un autre ordre de gens ſingulier, que les Voiageurs rencontrent ſur les chemins. On appelle ainſi ceux qui vont en pelérinage viſiter les 33. principaux Temples de Quanwon, diſperſés dans les diverſes Provinces de l'Empire. Ils marchent ordinairement deux ou trois enſemble, chantant quelque miſerable chanſon de Quanwon, aux portes des maiſons, ou jonant du violon, ou de la guitarre, comme les gueux ſont en Allemagne. Cependant ils n'importunent pas les voiageurs, pour en obtenir quelque aſſiſtance. Ils portent une petite planche pendue à leur cou, ſur laquelle ſont écrits par ordre les noms des Temples de Quanwon, qu'ils n'ont point encore viſités. Ils ſont habillés de blanc, d'une façon fort ſinguliére, & particuliere à cette ſecte. Certaines gens ſe plaiſent ſi fort à courir ainſi le pais, qu'ils ne veulent s'appliquer à aucun autre métier ou profeſſion, pour gagner leur vie, choiſiſſant de paſſer leurs jonrs dans ce pelerinage continuel. Pelerins qui vont viſiter les Temples de Quanwon.

Quelquefois l'on rencontre les figures du monde les plus bizarres & les plus étranges; des gens, par exemple, qui courent les chemins tout nuds dans les plus grands froids de l'année, portant ſeulement un peu de paille à l'endroit de la ceinture, pour couvrir leurs parties honteuſes. Ces Vœux étranges.

gens entreprennent généralement un voiage ſi extraordinaire, & ſi rude, pour viſiter certains temples, ſuivant le vœu qu'ils en ont fait, au cas qu'ils obtinſſent de la bonté de leurs Dieux la délivrance de quelque fâcheuſe maladie, dont eux ou leurs parens étoient attaqués; ou de quelque autre grand malheur qui les menaçoit. Ils vivent fort pauvrement en chemin, ne reçoivent point de charités, & voiagent ſeuls, courant presque ſans ceſſe.

Mendians. Une infinité de mendians couvrent les chemins par tout l'Empire, ſurtout celui du Tokaido, qui eſt ſi fort fréquenté. Parmi ces mendians il y a pluſieurs jeunes hommes gros & vigoureux, qui ſe raſent la tête; Coûtume anciennement établie par Sotoktais, zêlé défenſeur de la Fotoge, ou doctrine du culte Payen étranger; & toujours pratiquée depuis. Car un certain Moria s'oppoſant fortement aux progrès de cette doctrine, Sotoktais commanda à tous ceux qui l'avoient embraſſée, de ſe raſer une partie de la tête, afin qu'on pût les diſtinguer par là des Sectateurs de ſon Antagoniſte. Il ordonna auſſi que leurs enfans mâles euſſent toute la tête raſée, à la maniére de leurs Prêtres, en vertu dequoi ſeulement ils jouiroient du privilége de mendier.

Ordre de Religieuſes mendiantes. A cette Tribu de Mendians raſés appartient un certain Ordre religieux de jeunes filles, appellées Bikuni; ce qui veut dire la même choſe que Nonnes. Ces Nonnes vivent ſous la protection des Religieuſes de Kamakura & de Miaco, à qui elles paient une certaine ſomme annuelle, de ce qu'elles gagnent par leur profeſſion mendiante, comme une marque de dépendance: Il y en a qui paient outre cela une eſpéce de tribut, ou de contribution, aux Temples de Khumano à Isje; Leur principale demeure & eſt dans le Voiſinage de Khumano, à cauſe dequoi on les appelle Khumano no Bikuni, ou les Nonnes de Khumano, pour les diſtinguer des autres religieuſes. Ce ſont, à mon avis, les plus belles femmes, de beaucoup, que nous aions vues dans le Japon. Les filles des pauvres gens, qui ont des charmes, recherchent & obtiennent aiſément ce privilége de mendier en habit de Religieuſes; ſachant que la beauté eſt un des moiens les plus capables d'engager les voiageurs à leur faire ſentir les effets de leur generoſité. Les Jammabos, ou Prêtres mendians des montagnes, dont nous parlerons dans la ſuitte, ont coûtume de faire entrer leurs filles dans cet ordre religieux, & d'y prendre leurs femmes. Il y a de ces Nonnes, qui ont été élevées dans des Bordels, & qui après y avoir ſervi leur tems, achetent le privilége d'entrer dans cette Communanté, pour y conſumer le reſte de leur beauté & de leur jeuneſſe: Elles demeurent deux ou trois enſemble, & font tous les jours une courſe de quelques milles loin de leurs maiſons: Elles guetteut ſur tout les perſonnes de quelque diſtinction qui voiagent dans des Norimons ou des Cangos, ou à cheval. Dès qu'elles apperçoivent quelcun, elles s'approchent & demandent la charité, non pas toutes enſemble, mais ſéparément; chacune d'elles abordant un voiageur en particulier, en chantant une chanſon ruſtique: s'il ſe trouve que le voiageur ſoit liberal & charitable, la Nonne lui fera compagnie, & le divertira pendant quelques heures. Comme ces Religieuſes ne ſemblent pas avoir beaucoup leur honneur en recommandation, auſſi ne paroit-il pas qu'elles ſoient autrement expoſées à la pauvreté. Il eſt vrai qu'elles ſe conforment aux regles de leur Ordre, qui les obligent à ſe raſer la tête; mais elles prennent ſoin de cacher cela, par le moien des bonnets ou des coiffes de ſoie noire dont elles ſe parent: Elles

les vont proprement habillées à la maniére des gens du commun ; elles portent des mitaines, & un grand chapeau, pour couvrir leur viſage, qui ſouvent eſt peint, & pour ſe garantir de l'ardeur du ſoleil ; Elles tiennent ordinairement à la main une houlette ; leur voix, leurs geſtes, & leurs démarches extérieures n'ont rien d'effronté, ni d'affecté, ni d'abbatu ; mais elles ſont naturelles, ouvertes, agréables, & en apparence modeſtes. Cependant, pour ne point trop relever leur modeſtie, il eſt bon de dire qu'elles ne ſe ſont point de peine d'expoſer leur gorge toute nue aux yeux des voiageurs charitables, tout le tems qu'elles leur tiennent compagnie, ſous pretexte que cela eſt ordinaire dans le païs : Peut être même ſont-elles, malgré l'exactitude avec laquelle elles rempliſſent les engagemens de leur profeſſion, tout auſſi impudiques que les plus grandes proſtituées.

A l'occaſion de ces Bikunis, il ne ſera pas hors de propos de dire deux mots d'un autre ordre de Religieux Mendians, appellés Jammabos, c'eſt à dire Prêtres des montagnes ; ou plûtot Jammabus, c'eſt à dire ſoldats des montagnes, parce qu'ils vont armés en tout tems d'épées & de cimeterres. Ils ne ſe raſent pas la tête, mais ils ſuivent les régles du premier Fondateur de cet ordre, qui, pour mortifier ſon corps, s'exerçoit à grimper au ſommet des montagnes les plus hautes & les plus eſcarpées ; du moins ils s'y conforment dans leur habillement, dans leur conduitte exterieure, & dans certaines ceremonies qu'ils obſervent, car ils ſont beaucoup déchûs de cette ancienne auſterité. Le General de leur ordre fait ſa reſidence à Miaco, où ils ſont obligés de lui apporter tous les ans une certaine ſomme d'argent ; & en échange ils en obtiennent une plus haute dignité, avec quelques nouveaux ornemens, par leſquels ils ſe connoiſſent entr'eux. Ils demeurent pour l'ordinaire dans le voiſinage de quelque fameux Temple de Cami, & ils demandent la charité aux paſſans au nom de ce Cami, dont ils relevent en peu de mots, & d'une voix forte & enrouée, la ſainteté & les miracles ; en même tems, pour faire encore plus de bruit, ils ſecoüent leurs longs bâtons qui ſont garnis au bout d'anneaux de fer pour ramaſſer l'argent qu'on leur donne, & ſonnent d'une trompette faite d'une grande coquille. Ils élevent leurs enfans à cette vie mendiante & vagabonde, & pour cet effet ils les mênent avec eux, vêtus de la même maniere, mais aiant la tête raſée. Ces petits fripons ſont très importuns & incommodes aux voiageurs ; ils ont ordinairement ſoin de les rencontrer comme ils montent quelque colline ou quelque montagne, parce que les chemins étant étroits & rudes dans ces endroits là, il eſt difficile de les éviter, & de s'en débarraſſer ſans leur donner quelque choſe. En certains lieux ils ſe joignent avec leurs péres à une troupe de Bikunis, pour demander la charité aux paſſans ; & tous enſemble, à force de remuer leurs bâtons, de chanter, de ſonner de la trompette, de babiller, & de crier, font un bruit ſi horrible, qu'il ſeroit capable de rendre les gens ſous ou ſourds. Le peuple ſuperſtitieux conſulte fréquemment ces Prêtres-montagnards, s'imaginant qu'ils ont le don de conjurer, de dire la bonne aventure, de prédire l'avenir, de découvrir les effets perdus, & autres choſes ſemblables. Ils profeſſent la religion de Cami, comme étant fort ancienne ; & cependant on ne leur permet point de ſervir aucun de ſes Temples, ni d'en prendre le moindre ſoin.

Des Jammabos, ou Prêtres mendians des montagnes.

Il y a pluſieurs autres eſpéces de mendians, que les voiageurs rencon-

Quelques autres eſpéces

pèces de mendians.

trent ſur les chemins. On en voit qui ſont vieux, & en apparence honêtes gens, & qui pour mieux engager le monde à leur faire la charité, ſe raſent & s'habillent à la maniére des Siuko, ou Prêtres de Budsdo. Quelquefois ils ſont deux enſemble, qui tiennent chacun devant ſoi un petit Livre, plié à peu près comme les Actes publics de la Chancellerie de Siam. Ce Livre contient une partie de leur Fokekio, ou Bible, écrite dans le langage des ſavans. Cependant il ne faut pas s'imaginer qu'ils entendent ce langage, ou qu'ils ſachent lire les caractéres dans leſquels le Livre eſt imprimé; ils en apprennent ſeulement quelque petite portion par cœur, qu'ils recitent à haute voix, jettant les yeux ſur le livre, comme s'ils y liſoient actuellement, & attendant quelque charité de ceux qui les écoutent comme une recompenſe de leur peine. On en voit d'autres aſſis auprés de quelque riviére, ou de quelque eau courante, & faiſant un Siegaki, qui eſt une certaine cérémonie inventée pour le ſoulagement des ames des Trépaſſés. Voici comment ils l'obſervent; Ils prennent une branche verte de l'arbre appellé Fanna Skimmi, & marmottant certaines paroles, ils lavent & écurent avec cette branche quelques copeaux de bois, ſur leſquels ils ont écrit les noms des perſonnes décédées. Ils croient de contribuer par là beaucoup au repos de leurs ames qui ſont en Purgatoire; Et, à mon avis, avec autant de raiſon que ceux de l'Egliſe Romaine, qui ſe flattent d'obtenir ce but par des Meſſes reïterées. Ceux qui ont deſſein de faire cette ablution pour eux mêmes, ou pour leurs parens & amis, jettent un Senni ſur une natte étenduë auprés du mendiant, lequel ne daigne pas ſeulement leur en marquer la moindre reconnoiſſance, prétendant que ſon art & ſa dévotion méritent encore plus que cela; outre que ce n'eſt point la coûtume des mendians diſtingués de remercier des charités qu'on leur fait. Quiconque a appris les cérémonies propres & neceſſaires au Siegaki, a le pouvoir de le pratiquer. Mais la plupart de ceux qui compoſent cette tribu de mendians ſe tiennent aſſis tout le jour, le long du chemin, ſur une petite natte groſſiére; & ne font autre choſe que de repeter, en chantant, d'un ton lamentable le mot Namanda, formé par abbréviation de Namu Amida Budſu, qui eſt une courte priére par laquelle ils s'adreſſent à Amida, comme au Patron & à l'Avocat des ames des Trépaſſés. En même tems, ils frappent avec un petit marteau de bois ſur une cloche platte, en forme d'un grand mortier, qu'ils ont devant eux; & cela, diſent-ils, afin qu'ils puiſſent être plus facilement entendus d'Amida, mais, à ce que je crois, pour ſe faire mieux remarquer des paſſants.

Puiſque j'ai donné une relation des nombreuſes Confrairies mendiantes de ce païs, qu'il me ſoit permis d'y en joindre encore deux ou trois. Nous en rencontrames une, dans nôtre voiage, qui étoit compoſée de mendians differemment habillés, les uns en Eccleſiaſtiques, & les autres en ſeculiers. Ces mendians ſe tenoient dans les champs proches du chemin, & avoient généralement devant eux une eſpéce d'autel, ſur lequel ils avoient placé l'Idole de leur Briarée, ou Quanwon, comme ils l'appellent, faite de bois, & dorée; ou les images, en peinture, de quelques autres faux Dieux, mal travaillées, comme celles d'Amida le juge ſuprême des ames des Trépaſſés; de Jemau O, le principal Geolier de la priſon où ſont detenues les ames condamnées; de Dſiſoo, le Commandant en chef dans le Purgatoire des enfans; & de quelques autres. C'eſt pour reveiller la compaſſion & la charité des voiageurs en leur faveur, que ces mendians

dians expoſent à leurs yeux ces diverſes images, auxquelles ils joignent encore des repreſentations des ſupplices préparez aux méchans dans un autre monde.

On en rencontre d'autres, qui ont l'air d'aſſés honnêtes gens, aſſis le long du chemin, & vêtus à peu près comme les Mendians de Quanwon, avec un bâton de Dſiſoo à la main. Ils ont fait vœu de ne point parler pendant un certain tems, & ils n'expriment leurs beſoins & leurs deſirs, que par une contenance triſte & abbatüe.

Pour ne pas m'arrêter à ce nombre infini d'autres mendians communs; dont les uns ſont malades, & les autres aſſés forts & vigoureux, qui demandent la charité en priant, en chantant, en joüant du violon, de la guitarre, & d'autres inſtrumens de Muſique, ou en faiſant quelques tours d'adreſſe; je finirai la relation de toute cette engeance par la deſcription d'une eſpéce ſinguliére de muſique mendiante (s'il m'eſt permis de me ſervir de ce terme) ou plûtôt de carillon, que nous avons quelquefois, mais rarement, rencontré dans nôtre voiage à la cour, & qu'on appelle, du nombre des cloches, Fatſio Canne, c'eſt à dire, le carrillon ou la muſique à huit. Un jeune garçon, portant pendüe à ſon cou une machine de bois, autour de laquelle il y a une corde & huit cordons auxquels ſont attachées huit cloches qui rendent un ſon différent, ſe meut en rond avec une viteſſe preſque incroiable, de maniére que la machine qui repoſe ſur ſes épaules, & les cloches, tournent avec lui horiſontalement: en même tems il frappe avec deux marteaux qu'il tient dans les mains ſur les cloches; & il le fait avec tant d'adreſſe & de promptitude, qu'il en reſulte une ſimphonie fort extraordinaire. Pour augmenter le bruit, deux mendians aſſis auprès de lui battent, l'un un grand, l'autre un petit tambour. Ceux qui prenuent plaiſir à cette étrange muſique, leur jettent à terre quelques Sennis, ou Liards.

Ce qui augmente conſidérablement la foule dans les chemins, c'eſt le nombre prodigieux de Marchands en détail, & d'enfans de Païſans, qui courent de côté & d'autre du matin au ſoir, ſuivant les voiageurs, & leur offrant à vendre leur mauvaiſe marchandiſe, dont la plus grande partie conſiſte en vivres, comme gâteaux de différentes eſpéces, confitures où il y a ſi peu de ſucre qu'à peine peut-on s'en appercevoir, du Soccani, ou bien toute ſorte de racines boullies dans l'eau & le ſel, livres qui marquent les routes, ſouliers de paille pour les hommes & les chevaux, cordes, attaches, cure-dents, & une infinité d'autres bagatelles, ou Colifichets de bois, de paille, de roſeaux, de Bambous, tels que la ſituation de chaque lieu en fournit. Colleporteurs, & petits Mercieis.

En certains endroits, & dedans & dehors les Villes & les Villages, on rencontre quelquefois des Cangos & des Palanquins vuides, ou des chevaux de renvoi tout ſellés, mais en apparence aſſés mauvais, avec les Valets qui en ont le ſoin, & qui les offrent à ceux qui voiagent à pied, pour s'en ſervir juſqu'à la poſte procbaine, ou à l'endroit qu'ils voudront, moiennant quelque petite gratification.

Pour achever la deſcription que je m'étois propoſé de donner du nombre infini de gens que les voiageurs rencontrent tous les jours ſur les chemins, je ne dois pas oublier de faire particuliérement remarquer la quantité de filles de joie, dont les grandes & les petites Hôtelleries, les Cabanes à thé, & les Rôtiſſeries, ſur-tout dans les Villages & Hameaux de la grande Iſle Nipon, ſont fournis en tout tems. Sur le midy, lorſqu'elles Filles de Joie dans les hôtelleries &c.

ont achevé de s'habiller & de ſe peindre, elles ſe montrent en public, ſe tenant debout à la porte de la maiſon, ou s'aſſeiant ſur une petite gallerie qui avance ſur la rüe, d'où, avec un air riant & des paroles honnêtes, elles invitent les diverſes tronpes de Voiagenrs qui paſſent, à entrer dans leur hôtellerie, préférablement aux autres. Dans les lieux où il y a pluſieurs maiſons publiques proche les unes des autres, ſur-tout dans le Siuku, & les Villages qui ont des Poſtes, ces creatures font un tel bruit, à force de cauſer & de ſe quereller, qu'elles en deviennent très incommodes. Les deux villages d'Akafaki, & de Goy, voiſins l'un de l'autre, ſont partieuliérement remarquables par cet endroit; toutes les maiſons étant autant d'Hôtelleries, ou plûtôt de Bordels, qui n'ont pas moins de trois, ſix, ou ſept, de ces filles de joie; à cauſe dequoi auſſi, on les appelle, le grand Magazin des Putains du Japon, &, par raillerie, le moulin commun. Les Japonnois, n'y paſſent guére, ſans s'accrocher à quelcune de ces Garces. Je ne ſaurois m'empêcher de relever, à cette occaſion, une petite bevüe de Mr. Caron, dans ſa Relation du Japon. Cet authenr s'intereſſe ſi tendrement pour l'honneur des femmes Japonnoiſes (peut-être par reſpect pour ſon Epouſe qni en étoit une) qu'il ne craint point d'aſſurer, qu'à la reſerve des maiſons de débauche qui ſont privilegiées, cet infame commerce eſt banni de toutes les villes & villages de l'Empire. Cependant c'eſt une choſe inconteſtable, qu'à peine y-a-t'il une Hôtellerie dans toute la grande Iſle de Nipon, qu'on ne puiſſe appeller un Bordel; jnſqnes là, que s'il ſe rend un trop grand nombre de chalands, ou de voiageurs, dans l'une de ces maiſons, les Hôteliers voiſins prêteront avec plaiſir à celui qui en eſt le Maitre lenrs filles de joie, à condition que l'argent qu'elles gagneront leur ſoit fidellement paié. Et ce n'eſt point ici une nouvelle coûtume, établic depuis le tems de Mr. Caron. Au contraire, elle eſt de fort vieille date, aiant pris naiſſance, il y a pluſieurs ſiécles, ſous le fameux Joritomo, premier Monarque ſéculier du Japon. Ce brave General, craignant que ſes Soldats fatigués de ſes longues & pénibles expéditions, & impatiens de revoir leurs femmes & leurs enfans, ne deſertaſſent ſon armée, crût qu'il valoit mieux, pour les retenir, ſatisfaire leurs appetits charnels, en leur accordant des maiſons de débauche pnbliques particnliéres. Et c'eſt à cauſe de cela même, que les Chinois avoient accoûtumé d'appeller le Japon, le Bordel de la Chine; car, cet infame métier étant défendu abſolument, & ſons des peines très ſevéres, dans toute l'étenduë de cet Empire, ſes habitans ſe rendoient fréquemment au Japon, pour y dépenſer lenr argent avec ces gueuſes dont nous avons parlé.

CHA-

## CHAPITRE VI.

### *De notre Voiage à la Cour de l'Empereur, en général; & de la maniére dont nous fumes accommodés ſur la route.*

COmme tous les Princes, Seigneurs, & Vaſſaux de l'Empire du Japon ſont obligés d'aller à la cour une fois l'année, l'Empereur a fixé le tems & le jour qu'ils doivent ſe mettre en chemin. La même choſe s'obſerve à l'égard des Hollandois; & le *15.* ou *16.* jour du premier mois Japonnois, qui tombe ordinairement ſur le milieu de nôtre mois de Fevrier, a été arrêté pour nôtre départ couſtant à l'avenir. Quand ce tems approche, nous tenons tout prêt pour notre voiage, après avoir envoié à la ville de Simonoſeki, ſur une Berge conſtruite à ce ſeul deſſein, les préſens que nous devons faire à Oſacca, à Miaco, & à la cour de l'Empereur, de même que les vivres & la batterie de cuiſine neceſſaires pour le trajet que nous avons à faire par eau, & le reſte du gros bagage. Chaque année on doit pourvoir cette Berge de nouveaux cordages, & garnir la Cabane de nouveaux meubles, ſuivant la coutume du païs; & ce n'eſt pas ſans qu'il en coûte beaucoup, qu'on la tient conſtamment en bon état. Si elle s'uſe au point de ne pouvoir plus ſervir, il faut donner une ſomme conſiderable, pour en conſtruire, ou en acheter une neuve. Quand on a mis à bord de ce petit Vaiſſeau tous les préſeos & autres effets, il fait voile pour Simonoſeki, quelque tems avant nôtre départ, parce que nous faiſons ce chemin par terre, & en moins de tems qu'il ne lui en faut pour arriver à cette ville, où il doit nous prendre avec nôtre équipage, & nous tranſporter à Oſacca. Autrefois nous nous embarquions d'abord à Nagaſaki ſur cette Berge, & nous faiſions tout le trajet de là à Oſacca par mer, mais une violente tempête nous aiant un jour ſurpris & mis en grand danger, l'Empereur, par un ſoin particulier de nôtre conſervation, a depuis lors ordonné que nous ſerions à l'avenir cette premiére partie de nôtre voiage par terre. Trois ou quatre ſemaines après que cette Berge a fait voile pour Simonoſeki, & peu de jours avant nôtre départ, nôtre Réſident, ſuivi de ſon train ordinaire, va faire viſite aux deux Gouverneurs de Nagaſaki, à leurs Palais, pour prendre congé d'eux, & leur recommander les Hollandois, qui reſtent dans nôtre comptoir. Le lendemain l'on marque tous les effets, que nous devons porter avec nous; & pour cela on attache à chaque Balle ou Coffre une petite planche ſur laquelle on a écrit le nom du poſſeſſeur, & ſpécifié les choſes qui y ſont renfermées.

Tems de nôtre départ.

Le jour même de nôtre départ, tous les Officiers de nôtre Iſle, & tous ceux qui ont quelque interêt que ce ſoit dans ce qui nous regarde, ſur-tout les compagnons futurs de nôtre voiage, ſe rendent à Deſima de grand matin. Ils ſont ſuivis bientôt après des deux Gouverneurs & de leur Cour, ou de leurs Lieutenans, qui viennent nous viſiter, & nous ſouhaitter un bon voiage, comme à des gens qui s'en vont partir, pour avoir

Cérémonies qui ſe pratiquent à nôtre départ.

l'honneur ſingulier d'être admis en la préſence de la ſupreme Majeſté de l'Empire. Quand les Gouverneurs, ou leurs Lieutenans, ont été regalés, ſuivant la coûtume dans ces ſortes d'occaſions, & qu'ils nous ont dit adieu, nous les accompagnons hors de nôtre Iſle, ce qui ſe fait pour l'ordinaire environ neuf heures du matin, auquel tems nous partons auſſi pour nôtre voiage. Le Bugio, qui commandant en chef de nôtre train, & le Réſident Hollandois, entrent dans leurs Norimons: Le chef des Interpretes, s'il eſt âgé, eſt porté dans un Cangos ordinaire: Les autres montent à cheval; & les Valets marchent à pied. Tous les Officiers Japonnois de nôtre Iſle, & pluſieurs amis ou connoiſſances des Japonnois qui doivent faire le voiage avec nous, nous accompagnent hors de la ville juſqu'à la prochaine Hôtellerie.

Nôtre train n'eſt pas le même dans les trois diverſes parties du chemin que nous avons à faire, pour nous rendre à la cour. Dans celle que nous faiſons par terre de Nagaſaki, à Kokura, traverſant l'Iſle de Kiusju, il peut ſe monter à environ cent perſonnes, en y comprenant tous les domeſtiques, & Valets, comme auſſi les Gentilshommes que les Seigneurs des diverſes Provinces, par où nous paſſons, envoient pour nous complimenter & nous tenir compagnie tant que nous ſommes ſur leurs terres. Dans nôtre trajet par mer, il n'eſt pas beaucoup moins nombreux ſi l'on y fait entrer les Matelots. Mais dans la derniére partie de nôtre voiage, quand traverſant la grande Iſle de Nipon, nous allons d'Oſacca à Jedo, il eſt conſiderablement plus grand, puis qu'il eſt compoſé de cent cinquante perſonnes au moins; & cela à cauſe des preſens & autres effets qui viennent par mer de Nagaſaki à Oſacca, où il faut les decharger, pour les tranſporter par terre à Jedo ſur des chevaux, & par des hommes. Nous envoions ordinairement tout nôtre gros bagage quelques heures avant que nous partions, de peur qu'il ne nous ſoit en obſtacle, & afin auſſi d'avertir de bonne heure les Maitres des Hôtelleries où nous devons nous arrêter, de nôtre arrivée.

De nos Journées.

Nous voiageons à grandes journées, car nous partons de bon matin, & nous marchons, ſans nous arrêter qu'une heure à la dinée, juſques au ſoir, & quelquefois même aſſés avant dans la nuit, faiſant dix à treize Milles Japonnois par jour. Dans nôtre voiage par mer nous entrons dans quelque port, & nous jettons l'ancre toutes les nuits après avoir fait au moins quarante lieues d'eau Japonnoiſes.

De la reception qu'on nous fait dans les endroits par où nous paſſons.

Nous ſommes mieux traittés, & plus honorablement reçus, par tout où nous paſſons dans l'Iſle de Kiusju, que nous ne le ſommes dans la grande Iſle de Nipon; Et en général nous recevons plus de civilités des Etrangers, je veux dire des naturels du pais qui ne ſont pas avec nous, que des Japonnois de Nagaſaki, qui nous accompagnent, & de nos propres domeſtiques, qui mangent nôtre pain, & voiagent à nos dépens. En traverſant l'Iſle de Kinsju, les Seigneurs des diverſes Provinces par où nous paſſons nous font à peu près les mêmes honneurs, & les mêmes civilités, qu'ils ont coûtume de faire ſeulement aux Princes qui voiagent & à leurs ſuittes. On nettoie & on balaye les chemins devant nous; & dans les villages on y jette de l'eau, pour abbatre la pouſſiére: On fait tenir à l'écart le petit peuple, les laboureurs, & les ſpectateurs oiſifs, qui ſont ſi fort incommodes aux voiageurs dans la grande Iſle de Nipon; Et les habitans des villes, villages &c, de chaque côté des rues, nous régardent paſſer, aſſis ſur le derriére de leurs maiſons, ou à genoux ſur le devant derriére les Pa-

Paravents, dans un grand reſpect, & un profond ſilence.

Tous les Princes & Seigneurs de l'Iſle de Kiusju, dont nous devons traverſer les Etats, envoient un de leurs Gentilshommes pour nous complimenter dès que nous avons mis le pied ſur leurs terres; mais comme on ne permet pas à ce Deputé de s'adreſſer à nous en perſonne, il fait ſon compliment, au nom de ſon Maitre, au Bugio, ou Commandant en chef de nôtre Train, lui offrant en même tems autant de chevaux & d'hommes que nous en avons beſoin pour nous & pour nôtre bagage. Il ordonne auſſi à quatre laquais de marcher aux côtez de chaque Hollandois, & à deux Gentilshommes de diſtinction de ſa ſuitte, vêtus de ſoie noire, avec des bâtons à leur main, de preceder tout l'Equipage. Ces gens là nous conduiſent dans cet ordre à travers les Etats de leurs Maitres, & quand nous ſommes arrivés aux Limites qui les ſéparent des terres voiſines, ils regalent de Sacki, & de Sokanna, les Japonnois qui nous accompagnent à la cour, & de cette maniere ils nous diſent adieu. Pour traverſer les Ports d'Omura & de Simabara, les Seigneurs de ces deux places nous prêtent leurs propres Berges de plaiſir, & leurs Bateliers, & nous fourniſſent de plus de toute ſorte de proviſions, ſans qu'ils s'attendent même au plus petit preſent de notre part pour retour de leur honnêteté: & cependant nos voleurs d'Interprétes ne manquent jamais de profiter de cet avantage, & de mettre cet article ſur nôtre conte, comme ſi nous en avions effectivement fait la dépenſe, & de cette maniére ils s'en approprient pour l'ordinaire le montant. Pendant tout le chemin de Nagaſaki à Kokura, tous ceux que nous rencontrons nous témoignent, & à nôtre Equipage, un reſpect qui n'eſt dû qu'aux Princes & aux Seigneurs du Païs. Les particuliers qui voiagent, ſoit à pied, ſoit à cheval, doivent s'ôter du chemin, & attendre dans le champ voiſin, la tête nue & faiſant une profonde reverence, que tout notre train ait paſſé. Ceux qui ne veulent pas nous rendre cet honneur de bon gré, ſont forces à le faire par les Officiers qui nous precedent, & dont j'ai parlé ci-devant. Les Païſans, & le petit peuple qui vuiage à pied, ſont généralement ſi honnêtes, que ſans attendre qu'on les oblige, ils ſe retirent du chemin, & demeurent nue tête & proſternés preſque en terre, juſqu'à ce que nous ayons paſſé. J'en ai même vû quelques uns, qui non contens de cela, nous tournoient le dos, comme n'étant pas dignes de nous regarder en face; ce qui eſt une marque ſinguliére de reſpect qui s'obſerve à Siam à l'égard des femmes du ſerrail de l'Empereur, & on peut le dire, preſque dans toutes les Indes Orientales, envers les perſonnes d'un rang diſtingué. Dans le Japon c'eſt la plus grande civilité qu'un naturel puiſſe nous faire, ſoit par un principe de reſpect pour la ſupréme Majeſté de l'Empire, devant qui nous allons paroitre; ſoit, comme nos Interpretes vuudroient bien nous le perſuader, par honneur pour notre Bugio, tenant qu'il repreſente les Gouverneurs de Nagaſaki. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que dans toute la grande Iſle de Nipon, on ne nons donne point, ou très peu, de ces marques publiques de civilité & de reſpect.

Pour ce qui eſt des commodités qu'on peut avoir ſur la toute, nous en trouvons pour notre argent d'auſſi bonnes que nous pourrions ſouhaitter, ſoit par rapport aux voitures dont nous avons beſoin pour nous & pour notre bagage, & au nombre de chevaux & d'hommes que cela demande; ſoit par rapport aux Hotelleries où nous nous arrêtons, & à la maniére dont nous y ſommes logés, traittés, & ſervis. Mais, d'un autre co-

Commodités, que nous trouvons ſur la route.

té ſi nous conſiderons le peu de liberté qn'on nous laiſſe, nous avons bien aſſés de raiſon de nous plaindre: car l'on nous traitte en quelque façon comme des priſonniers, n'aiant d'autre permiſſion que celle de regarder de coté & d'antre, qu'on ne ſauroit nous refuſer. Dès qu'un Hollandois deſcend de cheval (ce qu'on trouve très mauvais, à moins qu'une preſſante neceſſité ne l'y oblige) celùi qui eſt à la tête de nôtre train, & par conſequent tout le train, doit s'arrêter ſur le champ; & alors le Doſin & deux ſergeans mettent pied à terre, pour prendre garde à lui. Ils nous obſervent même au point que de ne vouloir pas nous laiſſer ſeuls, lors même que la nature nous oblige à aller à nos neceſſités. Le Bugio, ou Commandant en chef de nôtre Troupe, étudie jonr & nuit, non ſeulement le contenu de ſes inſtructions, mais encore les journaux de deux ou trois voiages precedens, afin de pouvoir ſuivre exactement & pas à pas la conduite de ſes Predeceſſeurs. S'il les ſurpaſſe en attention & en rigidité, c'eſt la preuve la plus convaincante qu'il puiſſe donner de ſa fidelité, & de ſon zele. Il s'en trouve même quelquefois qui ſont ſi capricieux, qu'aucun accident ne peut les obliger à aller à d'autres Hôtelleries, que celles où nous avons été l'année precedente, deuſſions-nous marcher par le plus mauvais tems, avec la plus grande incommodité, au péril même de nos vies, juſques bien avant dans la nuit.

A quelles Hôtelleries nous allons.

Nous allons deſcendre aux mêmes Hôtelleries, où les Princes & les Seigneurs du païs s'arretent quand ils vont à la Cour, c'eſt à dire, toujours aux meilleures. Dès que nous y ſommes entrés, on arbore l'étendard & les Armes de la Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales, pour faire ſavoir par ce moien à tout le voiſinage, ſuivant la coûtume du païs, qui ſont ceux qui logent dans cet endroit. Nous allons toujours aux mêmes Hôtelleries, avec la ſeule difference, qu'en revenant de Jedo, nous couchons où nous avons diné en allant; & cela pour partager également entre les Hôtes l'incommodité que nous leur cauſons, & qui eſt beaucoup plus grande la nuit, que le jour. Nous logeons conſtamment dans l'appartement de derriére, qui eſt le plus agréable, parce qu'il regarde ſur un fort joli jardin; outre qu'on l'eſtime le meilleur, & le plus honorable, à cauſe qu'il eſt le plus éloigné du bruit de la rue & du devant de la maiſon.

Comment nous y ſommes reçus & traittés.

L'Hôte, chez qui nous allèr loger, obſerve à notre égard les mêmes cérémonies qu'il a coutume de faire à l'arrivée des Princes & des Seigneurs de l'Empire. Il vient hors de la ville ou du village à notre rencontre, vetu d'un Camiſimo, ou habillement de cérémonie, & armé d'un court cimeterre, qu'il porte à la ceinture. Dans cet équipage, il nous aborde & nous ſalue chacun en particulier, accompagnant ſon compliment d'une grande reverence, qu'il fait ſi profonde devant les Norimons du Bugio & de notre Reſident, qu'il touche la terre des mains & preſque du front. Cela fait, il reprend en diligence le chemin de ſa maiſon, à la porte de laquelle il nous reçoit de la même maniére, & avec le même compliment.

Dès que nous ſommes deſcendus à l'hotellerie, ceux qui ſont chargés de nous garder & de nous conduire, nous mênent inceſſamment au travers de la maiſon à l'appartement qui nons eſt deſtiné: Et cela ne nous fait pas autrement chagrin, parce que la foule des ſpectateurs, les inſolens brocards que nous donnent les enfans, & ſur tout les fatigues d'un pénible voiage, nous font ſouhaitter de nous repoſer au plûtot. Du reſte nous ſom-

ſommes comme des priſonniers dans notre appartement, n'aiant d'autre liberté que celle de nous promener dans le petit, mais joli jardin qui eſt derriére la maiſon; Toutes les autres avenues, portes, fenêtres, & ouvertures, qui donnent dans la rue ou dans la campagne, ſont fermées & clouées avec ſoin; & cela, comme on voudroit nous le perſuader, pour nous garantir des voleurs, mais en effet pour nous garder à vuë, comme ſi nous etions nous mêmes des voleurs ou des deſerteurs. Il faut pourtant avouer que cette extrême attention avec laquelle on nous obſerve, diminue beaucoup à notre retour, quand nous avons trouvé les moiens de nous inſinuer dans les bonnes graces de nos ſurveillans, & de nous aſſurer par des préſens ou autrement de leur connivence. Le Bugio prend le meilleur appartement après le notre, en quelque endroit de la maiſon qu'il ſoit: Les autres chambres, qui touchent la notre, ſont occupées par le Doſin, les Interprétes, & les autres principaux Officiers de nôtre ſuitte; afin qu'ils ſoient plus à portée de veiller ſur notre conduite, & de prendre garde qu'aucun des domeſtiques de l'Hôte, ni aucune autre perſonne, n'entre dans notre appartement, à moins que ce ne ſoit par leur permiſſion, & en leur préſence. Quand ils n'y ſont pas, ils confient ce ſoin à quelques uns de leurs propres domeſtiques, ou des notres; quoi que tous les Japonnois en general qui nous accompagnent, ſoient formellement chargés de nous obſerver de près. Ceux qui ſurpaſſent les autres en vigilance & en bonne conduite à cet égard, reçoivent, par voie d'encouragement, la permiſſion de refaire ce voiage l'année ſuivante: Autrement, ils en ſont exclus pour deux ans.

Auſſi-tot que nous avons pris poſſeſſion de notre appartement, l'hôte y vient ſuivi de quelques uns de ſes principaux Valets, tenant chacun à la main une taſſe de thé, qu'ils nous préſentent avec une profonde reverence, ſuivant notre rang & notre dignité, & repetant d'une voix humble & ſourde ces mots, Ah, Ah, Ah? Ils ſont tous vêtus de leurs robes de ceremonies, qu'ils ne mettent que dans des occaſions importantes; & ils portent pendu à la ceinture un petit cimeterre, qu'ils ne quittent point, tant que nous demeurons dans la maiſon. Cela fait, on apporte à fumer, c'eſt à dire, une planche de bois, ou une plaque de cuivre, quoi qu'elle ne ſoit pas toujours de la meme façon, ſur laquelle on met un petit rechaut où il y a du feu, un pot à cracher dedans, une petite boite pleine de tabac haché menu, & quelques pipes longues, dont les têtes ſont de cuivre. On apporte auſſi en meme tems un plat verniſſé, tout rempli de Socano, c'eſt à dire de quelque choſe à manger, comme diverſes ſortes de fruits, de gâteaux; principalement de Manſie, & de ris chauds, de racines bouillies, de confitures, & autres ſemblables. Tout cela paroit prémiérement dans la chambre du Bugio, & puis dans les nôtres. Quant aux autres choſes dont les voiageurs peuvent avoir beſoin, elles leur ſont généralement preſentées par les ſervantes de la maiſon, pourvû qu'elles ſoient naturelles du Japon. Ces gueuſes mettent auſſi le couvert & ſervent à table, profitant de cette occaſion pour engager leurs hôtes à de plus grandes faveurs: Mais c'eſt ce qui ne ſauroit avoir lieu à notre égard; car on ne permet point aux Maitres eux mêmes & à leurs Valets, après qu'ils nous ont offert une taſſe de thé, comme nous venons de le dire, d'approcher de nos appartemens, ou d'y entrer ſous quelque pretexte que ce ſoit. C'eſt l'affaire de nos propres domeſtiques, & d'eux ſeuls, de nous pourvoir de ce qui nous eſt neceſſaire.

Il n'y a point d'autres pots à cracher dedans, que celui qu'on a apporté avec le Tabac. Si l'on en a beſoin de davantage, on ſe ſert de petites piéces de Bambous de la largeur d'une main, & hautes d'autant, qu'on a ſciées d'entre les joints, & creuſées. Les chandelles qu'on nous donne la nuit ſont creuſes dans le milieu ; car on entortille autour d'un bâton de bois la méche qui eſt de papier, avant qu'on la trempe dans le ſuif: Par cette raiſon auſſi, on met au haut des chandeliers une eſpece de poinçon, ſur lequel on place les chandelles, qui ſe conſument fort vîte, & produiſent beaucoup de fumée & de mauvaiſe odeur, parce que l'huile ou le ſuif en eſt fait de bayes de Laurier, de Camphrier, & de quelques autres arbres ſemblables. C'eſt une choſe aſſés plaiſante que de voir les tourbillons de fumée, ſuivis de flamme, qui montent de la chandelle, quand on l'ote de deſſus le poinçon qui eſt au haut du chandelier. Au lieu de lampes, les Japonnois ſe ſervent de petits vaiſſeaux de terre plats, qu'ils rempliſſent d'huile faite de graiſſe de Balcine, ou de ſemence de coton. La meche eſt de jonc, & l'on met le vaiſſeau de terre dans un autre plein d'eau, ou dans une Lanterne quarrée, afin qu'au cas que l'huile vint par hazard à s'enflammer, cela ne fit point de mal à la maiſon. Le grand ravage qne fait le feu dans ce païs, quand il prend aux maiſons qui ſont toutes de bois, les oblige à être fort ſoigneux à cet égard.

Les Japonnois ſont trois repas par jour en voiage, outre ce qu'ils mangent entre deux: Ils commencent par un bon déjeuner, qu'ils ſont de grand matin, & avant la pointe du jour, du moins avant qu'ils partent. Enſuite vient le dîner à midi ; & la journée ſe termine par un bon ſouper où rien ne manque. La table eſt ſervie, & les viandes ſont apprêtées, à la maniére du païs, que j'ai décrite ailleurs. Comme il leur eſt défendu de joüer aux cartes, ils ſe divertiſſent après le repas à chanter & à boire, ou ils propoſent à la ronde quelque énigme, ou ils ſont quelque autre jeu ; & celui qui ne peut pas deviner l'énigme, ou qui perd le jeu, eſt obligé de boire un coup. Il n'en eſt pas de même de nous autres, car nous prenons nos repas avec beaucoup de tranquillité. Nous mangeons à la maniére des Européens, quoi que nos cuiſiniers ſoient Japonnois: Notre Hôte nous fait d'ailleurs ſervir un plat à la Japonnoiſe pour chacun: Nous beuvons des vins d'Europe, & de la biére de ris dn païs, chaude. Tonte nôtre recréation ſe borne le jour au petit jardin, qui eſt derriére la maiſon, & la nuit au Bain, ſi nous voulons y aller. On ne nous permet point d'autre divertiſſement, ni aucune eſpéce de converſation avec les Valets ou les ſervantes, à moins que, par la connivence de nos Inſpecteurs, quelques uns de nous ne trouvent le moien d'en avoir, de nuit, en ſecret, & dans leurs propres chambres.

Nôtre dépenſe dans les Hôtelleries.

Quand tout eſt prêt ponr repartir, on appelle l'hôte ; & notre Reſident, en préſence des deux Interprétes, paie l'écot en eſpéces d'or qu'il met ſur une petite table. L'hote s'approche, en ſe trainant ſur ſes genoux & ſur ſes mains, & quand il prend la table avec l'argent qni eſt deſſus, il fait une profonde reverence, juſques à toucher preſque la terre du viſage, en ſigne de ſoumiſſion & de reconnoiſſance, prononçant d'une voix baſſe & ſourde le mot, Ah, Ah, Ah! par lequel les inferieurs ont coutume dans ce païs, de temoigner leur reſpect à leurs ſuperieurs: Enſuite il ſe diſpoſe à faire le même compliment aux autres Hollandois, mais nos Interprétes l'en diſpenſent ordinairement, & lui rendent ſes civilités dans la même poſture rampante. On lui paie conſtamment deux Cobangs ponr le diner & trois

trois pour le ſouper & les logemens la nuit. Moiennant cette ſomme, il doit pourvoir de vivres tout notre train, excepté ſeulement les chevaux, les Palefreniers, & les porteurs. On donne le même argent aux Hotes des villes, où nous nous arretons quelques jours, comme à Oſacca, à Miaco, & à Jedo, c'eſt à dire cinq Cobangs par jour, ſans aucune autre recompenſe; ce qui eſt très peu de choſe, ſi l'on conſidére qu'il faut que nous païions le double pour tout ce dont nous avons beſoin d'ailleurs. Ce qui fait que nous ſommes traittés & logés à ſi bon conte, c'eſt un accord paſſé avec nos hotes ſur ce pied là il y a longtems, lorſque notre Equipage n'étoit pas auſſi conſidérable qu'il l'eſt à préſent. Dans le Saikaido, en allant de Nagaſaki à Kokura, nous ne donnons aux Hotelliers qu'une bagatelle, par maniére de recompenſe pour l'incommodité que nous leur cauſons, car nos cuiſiniers ont ſoin de pourvoir eux mêmes à ce qu'il faut pour notre table. C'eſt nne coûtume dans ce païs, que nous obſervons comme les autres, qu'avant que de quitter l'hotellerie, on fait balayer par ſes domeſtiques la chambre où l'on a logé, pour ne pas laiſſer de ſaleté après ſoi, ce que l'on regarderoit comme une marque d'ingratitude.

Par ce procedé fort honnête des hotelliers à notre égard, le Lecteur peut juger des maniéres civiles & courtoiſes de toute la nation, en exceptant pourtant toujours nos propres Officiers & domeſtiques, & les compagnons de notre voiage. Je puis dire que dans toutes les viſites que nous avons faites ou reçues en chemin, nous avons plus trouvé de douceur & d'honnêteté chez les Japonnois, qu'on n'en pourroit attendre du peuple le mieux policé. Leurs maniéres d'agir, depuis le plus miſerable païſan juſqu'au plus grand Prince ou Seigneur, ſont telles, que tout l'Empire peut être appellé une Echole de civilité. Ils ont naturellement tant de bon ſens & de curioſité, que ſi on ne les empêchoit d'avoir un libre commerce avec les Etrangers, il les recevroit avec la derniére honnêteté, & le plus grand plaiſir. J'ai ſeulement remarqué, que dans quelques villes & villages, les jeunes garçons, qui par tout païs ſont enfans, couroient après nous, nous diſoient des injures, & nous donnoient des brocards, qui portoient ſur les Chinois, nous prenant pour des gens de cette nation. Un des plus communs & qui ne différe pas beaucoup de celui qu'on donne généralement aux Juifs en Allemagne, eſt, Tooſin bay bay, ce qui, en Chinois corrompu, ſignifie, Chinois n'as tu rien à troquer? Civilité des naturels.

Pour donner au Lecteur une idée de la dépenſe de notre voiage à la Cour, je vais en marquer ici les principaux articles, exprimés en ſommes rondes, & en Riſdales. Dépenſe de tout nôtre voiage.

| | Riſdal. |
|---|---|
| Pour vivres & logement, à 50. Riſdales par jour, dans notre voiage par terre, cela fait en deux mois de tems. | 3000. |
| Pour 40. chevaux, & autant d'hommes, pour porter notre bagage d'Oſacca à Jedo (En revenant de la Cour le nombre en eſt plus petit) à 15. Thails par cheval, & à 6. Thails par homme, comme on en étoit convenu autrefois, cela monte à dont les Interpretes mettent la moitié en poche. | 3000. |
| Une ſomme d'argent qu'on diviſe entre l'équipage, pour les fraix extraordinaires du voiage; chaque Hollandois en reçoit 50. Thails, & les autres plus ou moins, à proportion de ſa charge | |

| | Rifdal. |
|---|---|
| & de ſa qualité. Cette ſomme ſe monte à environ | 1000. |
| Pour le louage d'une Berge, ou ſi elle nous appartient, pour la conſtruire, 420. Thails, & aux mâtelots 50: Pour la garniture de la Cabane, & les cordages 90: Et pour entretenir & reparer la Berge 40. En tout 6000. Thails ou | 1000. |
| Pour vivres, boiſſon, thé, tabac, & autres proviſions neceſſaires pour nôtre voiage par mer | 1000. |
| Pour les preſens accoutûmés en argent, comme par exemple au Bugio, ou Commandant en chef de notre Train, 300. Thails, ou 500. Riſdales: à peu près autant aux Hôtelliers, à leur fils, & à leurs domeſtiques à Oſacca, Miaco, & Jedo; En tout | 1000. |
| Pour le louage des Norimons, & des Cangos, dont nous nous ſervons au lieu de chevaux, pour paſſer les montagnes & les mauvais chemins, comme auſſi pour viſiter certains temples & certaines maiſons de plaiſance: Pour le paſſage des riviéres & des ports: Pour quelques frais & preſens extraordinaires, ſoit neceſſaires, ou pour nôtre plaiſir; En tout, environ | 2000. |
| Preſens qu'il faut faire à ſa Majeſté Imperiale, qui ſont à la verité de petite valeur pour un ſi puiſſant Monarque, mais qui, ſi on les vendoit, produiroient au moins la ſomme de | 2500. |
| Preſens pour quatorze des premiers Miniſtres & des principaux Officiers de la Cour, pour les deux Gouverneurs de Jedo, pour le grand Juge de Miaco, comme auſſi pour les deux Gouverneurs de cette ville, & les deux d'Oſacca. Ces preſens conſiſtent en quelques marchandiſes étrangéres, & ne montent qu'à une bagatelle pour chacun d'eux, quoi qu'ils nous reviennent au moins à | 3000. |
| Preſens pour les deux Gouverneurs de Nagaſaki, qu'ils reçoivent avant nôtre depart en ſoie crûe & en étoffes qu'ils revendent à grand profit: Ils montent à la ſomme de | 2500. |
| Somme totale de tous les frais de nôtre voiage ou environ 4000. ∝ Sterling. | 20000. |

Jours propres à commencer un voiage.

Avant que de reprendre le fil de la relation de nôtre voiage à la Cour Imperiale, il ne ſera pas hors de propos de remarquer qu'il n'eſt point indifferent aux voiageurs dans ce païs, quel jour ils ſe mettent en chemin; car ils ont pour la plûpart grand ſoin de choiſir un de ceux qu'il appellent heureux; Et pour cela ils ſe ſervent d'une table particuliére, qu'ils diſent avoir été verifiée par une expérience de pluſieurs ſiécles, où ſont marqués tous les jours malheureux de chaque mois. Ils s'imaginent que s'ils ſortoient dans ces jours là pour quelque voiage que ce fût, ils s'expoſeroient non ſeulement à quelque grand deſaſtre, mais encore à perdre leur argent & leur peine, & à échouer dans leur deſſein. Cependant les Japonnois les plus raiſonnables n'ont pas beaucoup d'égard à cette coûtume ſuperſtitieuſe, qui n'eſt guére ſuivie & appuiée que par le commun peuple, les Prêtres montagnards, & les Moines. On trouve dans tous les Livres pour les routes & les logemens, une copie imprimée de la Table dont j'ai parlé, & que voici.

*Table*

*Table qui montre les jours du mois qui ne ſont pas heureux & propres à commencer un Voiage, inventée par le ſage & exprimenté Aſtrologue ABINO SEIMEI.*

| Mois. | Jours malheureux. | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1. 7. | 3. | 11. | 19. | 27. |
| 2. 8. | 2. | 10. | 18. | 26. |
| 3. 9. | 1. | 9. | 17. | 25. |
| 4. 10. | 4. | 12. | 20. | 28. |
| 5. 11. | 5. | 13. | 21. | 29. |
| 6. 12. | 6. | 14. | 22. | 30. |

Pour donner plus d'authorité à cette Table, ils diſent que ce Seimei qui en eſt l'inventeur, étoit un homme de grande qualité, & très illuſtre dans ſa profeſſion. Il étoit né Prince; Le Roi Abino Jaſſima étoit ſon pére, & un renard ſa mére. Voici à quelle occaſion Abino avoit pris à femme ce renard. Etant un jour avec un de ſes domeſtiques dans le temple d'Inari, qui eſt le Dieu protecteur des renards, pendant que quelques courtiſans chaſſoient dehors à ces animaux, pour en avoir le poûmon, dont ils vouloient ſe ſervir dans la preparation d'une certaine medecine; il arriva qu'nn jenne renard, qu'ils pourſnivoient, ſe refugia dans ce temple qui étoit ouvert, & ſut ſe cacher dans le giron même de Jaſſima. Ce Roi, ne voulant pas le remettre aux chaſſeurs impitoiables, ſe vit obligé pour le défendre de repouſſer la force par la force; ce qu'il executa avec tant de bravoure & de ſuccès, qu'après avoir vaincu ces temeraires, il mit le renard en liberté. Les chaſſeurs, honteux & fort irrités de l'oppoſition courageuſe du Roi, ſaiſirent dans la fureur de leur reſſentiment une occaſion qui ſe preſenta de faire mourir ſon pére. Jaſſima l'aiant apris ranima tout ſon courage & toute ſa prudence ponr vanger une action ſi noire, & le fit ſi heureuſement qu'il tua les traitres de ſa propre main.

Le Renard, pour témoigner ſa reconnoiſſance à ſon Liberateur, lui apparut après cette victoire, ſous la forme d'une Dame d'une beauté incomparable, dont il devint ſi éperduement amoureux, qu'il la prit en mariage. Il en eut ce Seimei Aſtrologue, qui ſut doué d'une ſageſſe divine, & du merveilleux don de pronoſtiquer & de prédire l'avenir. Au reſte, ce Prince ne ſiit point que la femme qu'il prenoit étoit ce même renard, dont il avoit ſauvé la vie avec tant de courage dans le Temple d'Inari, jnſques à ce que bientot après, ſa queuë & ſes autres parties commençant à croitre, elle reprit par degrés ſa premiére forme.

Cette hiſtoire n'eſt pas la moins conſiderable de celles des Dieux du Japon; & je dois à cette occaſion prier le Lecteur, une ſois pour toutes, de m'excuſer, ſi dans la ſuite de ce journal, je le fatigue de quelques antres hiſtoires de cette nature, ſuivant que cela ſe preſentera; n'y aiant guéres autre choſe, par rapport aux antiquités de ce païs, qui merite qu'on s'y arrête. Seimei ne régla pas ſeulement la Table dont nous avons parlé ci-deſſus, par la connoiſſance qu'il avoit acquis dn mouvement & de l'influence des Aſtres; mais de plus, comme il poſſedoit parfaitement les ſciences cabaliſtiques, il inventa certaines paroles, qu'il mit en vers, dont la prononciation a la vertu infaillible, s'il faut en croire les Japonnois, d'éloigner tontes ces infortunes, qui dans les jours marqués par la

Table pour malheureux, ne manqueroient pas ſans cela d'arriver aux voiageurs. Il fit cela en faveur des pauvres domeſtiques, qui n'ont pas la liberté de ſe régler ſur cette Table, obligés qu'il ſont d'aller où leurs Maitres les envoient, & quand ils les envoient. Voici le vers en queſtion.

*Sada Mejeſſi Tabiaatz Fidori. Joſi Aſiwa,*
*Omojitatz Figo Kitz Nito Sen.*

## CHAPITRE VII.

### *Notre Voiage par terre de* Nagaſaki *à* Kokura.

Ce qui arriva avant notre départ.

LE Samedi 10. du mois de Fevrier 1691, Mr. *Van Butenheim*, Directeur de uotre commerce, & Ambaſſadeur à la Cour Imperiale, fut prendre congé des Gouverueurs de Nagaſaki avec les formalités & le train ordinaires, & recommander à leur protectiou les Hollandois qui avoient ordre de demeurer à Deſima. Les deux jours ſuivans nous fumes occupés à empaquetter notre bagage, & à marquer nos coffres, & nos bales, ſuivant l'Ordre, avec de petites tables faites par les Secretaites Japonnois de l'Ambaſſade. Le Mardy 13. de Fevrier, qui eſt le jour fixé pour notre départ, les deux Gouverneurs de la ville viurent de grand matin, à Deſima, ſulvis de toute leur Cour; & après avoir été regalés ſuivant la coutume dans cette occaſion, ils nous accompagnéreut entre huit & ueuf heures hors de notre Iſle: Ainſi, aiant pris congé de nos Compatriotes qui reſtoient, nous nous mimes en chemin. Il y a environ 200. Milles d'Allemagne de Nagaſaki à Jedo. Nous traverſons, ou nous voions à quelque diſtance, 33. grandes villes aiant châteaux, 57. tant petites villes qui ne ſont pas fortifiées, que bourgs; outre un nombre infini de villages & de hameaux. La premiére partie de notre voiage s'étend juſqu'à Kokura, & ſe fait au travers de l'Iſle de Saikofk, par les Provinces de Fiſen, de Tſikungo, de Tſikuſen, & de Buſen. Elle comprend 55. milles Japonnois, qui ſont environ 22. milles d'Allemagne, & qui ſont diviſés par journées, de cette maniére: De Nagaſaki à Sonongi 10. milles; De Sonongi à Orda 11. milles; D'Orda à Sangen 4. milles; De Sangen à Taiſero 11. milles: De Taiſero à Itzka 10. milles; Et de là à Kokura 13. milles. Dans la Proviuce de Fiſen j'ai obſervé que les milles étoient d'une heure de chemin à cheval au petit pas, ou à pied au grand pas; mais dans les autres, de trois quarts d'heure ſeulemeut. Cinq lieües d'eau ſont trois milles de terre ſur les côtes du Japon; mais dans les mers plus éloignées, on conte que deux lieues & demi ſont une lieue Hollaudoiſe. Un mille ordinaire contient la longueur de 36. rues, excepté dans la Province d'Iſe où il en contient 50. La longueur d'une rue eſt de 60. Kins, ou Nattes; & à Nagaſaki de 56.

Montan, dans ſon Ambaſſade du Japon, p. 104, conte 25. milles Japonnois pour un degré, & 354. de Nagaſaki à Jedo; ſavoir, 220 de Nagaſaki à Oſacca, & 134. de là Jedo.

No-

Scala 5 Milliarium Japonicorum.
Pars Maris Corweensis.
BUD
SEN
Kokura.
Dairi.
FISEN
TSI
KUD
SEN.
Itzka
SINUS SIMABARI
Belgis.
De boght van
Sinus Omuranus
OMURA
Sinus Ibaicus.

Notre Train étoit compoſé des perſonnes ſuivantes, qui marchoient dans cet ordre. (Voiés la Pl. XXII. Fig. I.) En quoi conſiſtoit notre Train.

Premiérement un Doſin, ou pour le nommer par ſon titre plus honorable, un Deputé-Bugio; enſuitte ſon propre Deputé; un Baillif de Nagaſaki; & puis notre Reſident dans ſon Norimon. Après lui venoient le chef de nos Interprétes, le vieux Joſeimon, autrement appellé Braſman; un Marchand nommé Abouts; le Doctr. Kæmpfer, & ſon aſſiſtant Dubbels; tous à cheval. A leur ſuitte marchoient l'Interpréte en ſecond, Trojemon; ſon fils en qualité d'Eléve; & un autre Baillif de Nagaſaki. Enfin paroiſſoit le Joriki, ou Bugio, Aſſagina Sandaa Noſin, Commandant en chef de notre train, porté dans ſon Norimon, precedé d'un cheval de main, & ſuivi d'un Officier qui porte ſa pique d'Etat, ornée au haut d'une boule d'argent & d'une plaque d'argent qui y pend, comme une marque de l'authorité qu'il a réçu de ſes Maitres. Dés que nous entrons dans une autre Province, cet ordre eſt changé en certaines choſes. La figure ci-jointe (Pl. XXII.) en donnera au Lecteur une idée plus juſte, que la deſcription la plus exacte. Nos Cuiſiniers & leurs ſerviteurs avec la batterie de cuiſine neceſſaire, comme auſſi les deux Clercs de notre Train, partent toujours quelque tems avant nous; les premiers pour avoir ſoin que tout ſoit prêt à notre arrivée à l'hotellerie; & les autres pour tenir un conte exact de tous les frais de notre voiage, de nos meubles & effets, & du nombre de chevaux & d'hommes emploiés à les voiturer; comme auſſi pour marquer combien de milles nous faiſons par jour, à quelles Hotelleries nous nous arrêtons, & en general pour faire des memoires de tout ce qui ſe préſente de remarquable ſur la route. Les Cuiſiniers ſont ſuivis par nos Valets, nos Palefreniers, & quelques porteurs, qui doivent ſe décharger l'un l'autre à tour, tous à pied. Les chevaux ſur leſquels nous étions montés, portoient chacun deux Coffres & un Adoſki; & les Nattes, ſur leſquelles nous couchions la nuit étoient étendues par deſſus. * Les cavaliers ſont aſſis les jambes croiſées, ou dans quelque autre poſture qu'il leur plait. Mais j'en ai déja parlé au long dans le premier chapitre de ce livre. Une foule de gens nous ſuivit hors de la ville, compoſée de nos autres Interprétes, cuiſiniers, tailleurs, officiers & domeſtiques inferieurs; comme auſſi des fils, neveux, & autres parens de quelques uns de nos principaux Officiers; dont chacun attendoit au moins un Itzebe de notre Reſident, pour l'honneur qu'il nous faiſoit de nous accompagner.

Le chemin au travers de Nagaſaki eſt rude & incommode, parce qu'il va toujours en montant. Quand nous eumes paſſé la ville, nous vinmes à un petit village appellé Mangome, qui n'eſt pas éloigné du lieu où l'on ſupplicie les criminels, & qui par cette raiſon n'eſt habité que par des Tanneurs, qui dans ce païs font l'office de bourreaux. Nous nous arretâmes là un moment, dans une maiſon qui appartenoit à celui qui garde notre Berge, & où nos Interpretes & quelques uns de nos Officiers & domeſtiques, qui nous avoient accompagnés hors de la ville, nous regalérent d'un verre de Sacki & de Socanna. Ces gueux, bien loin d'être ſatisfaits de l'honnêteté que nous leur fimes en retour, engagérent les Interpretes à préſenter à notre Reſident pluſieurs jeunes garçons, qui ſe diſoient être ſes proches parens. Tous ces complimens & ces honneurs particuliers, qu'on nous fit à notre départ, nous coutérent cher; car nous donnâmes une ſi grande quantité d'Itzebos, & de Bontzes d'argent, que par une Nous nous arrêtons à Mangome.

ſupputation en gros, cela montoit au moins à la ſomme de cent Thails. Quand nous nous fumes arrêtés environ une heure dans cet endroit, nous continuames notre ronte; & après une heure & demie de chemin, nous arrivâmes au village de Urakami. A 5. milles de là nous vîmes une colomne de pierre d'environ une toiſe & demie de haut, ſur laquelle étoient gravés des caractéres, qui marquoient que c'étoient là les bornes des territoires de Nagaſaki & d'Omura. Environ une heure après, nous vinmes au village de Tockitz, ſur la baye d'Omura à trois milles de Nagaſaki: Nous y dinâmes, & quoi que nous euſſions apporté avec nous nos proviſions, & que nous les euſſions fait apprêter par nos propres cuiſiniers, ils nous firent paier pour du Sacki & d'autres bagatelles, que nous n'avions ni veu ni goûté, treize Thails. Nous renvoiames auſſi avec des préſens, quelques parens & quelqnes connoiſſances du Joriki, qui voulurent abſolument l'accompagner juſques là. Le chemin de Nagaſaki à ce Village eſt fort inegal, montueux, pierreux & raboteux, comme auſſi tout le païs d'alentour. De fertiles vallées s'étendent entre les montagnes; & les montagnes elles mêmes ſont, par l'induſtrie des habitans, cultivées juſqu'au ſommet. Nous n'apperçumes preſque rien de remarquable dans tout ce chemin; ſeulement, pour n'omettre aucnne particularité tant ſoit peu curieuſe, je dirai qu'en ſortant de Nagaſaki, nous vîmes l'Idole de Diſſos, qui eſt le Dieu des chemins, & le patron des Voiageurs, taillée dans le roc en neuf differens endroits. Nous en obſervâmes une autre de la même eſpéce, pas loin du village d'Urakami, qui avoit environ trois pieds de hauteur, ornée de fleurs & de Fannaskibba, & placée ſur un pilier de pierre haut d'une toiſe. Devant cette Idole il y avoit deux autres plus petits piliers auſſi de pierre, & creux par le haut: Sur ces piliers étoient poſées des lampes, que les Voiageurs font brûler en l'honneur du faux Dieu. A une petite diſtance on voioit un baſſin plein d'eau, où ceux qui veulent allumer les lampes, on offrir quelqne choſe à l'Idole, doivent premiérement ſe laver les mains. Un moment avant que nous arrivaſſions à Urakami, un magnifique Toori s'offrit à nôtre vüe. C'étoit un grand portail qui conduiſoit à un Temple de Cami, comme cela étoit marqué ſur une table placée au deſſus de la porte.

Pour mieux entendre la relation ſuivante de nôtre voiage à Koknra, le Lecteur eſt prié de conſulter la Planche X X III.

Paſſage au travers de la baye d'Omura.

A Tokitz nons rencontrâmes le Maitre d'Hôtel du Prince d'Omura, qui nous offrit au nom de ſon Maitre, par reſpect pour l'Empereur, & ſans autre conſidération, tous les ſecours poſſibles pour continuer nôtre voiage; & qui nous dit en même tems, que deux Feiſeneers, ou batteaux de plaiſir étoient prêts à nous paſſer au delà de la baye, au village de Sinongi, qui eſt éloigné de ſept milles & demi de Tokitz. Ces bateaux de plaiſir ſontfaits de bois, à la maniére du païs, maſſifs, mais propres: Ils avoient quatorze rameurs chacun, qui étoient vêtus de robes bleües à rayes blanches en travers. On avoit arboré ſur la ponpe l'Etendart du Prince, avec l'Ecu de ſes armes, qui ſont une roſe à cinq ſenilles en champ bleu. Devant l'Etendard étoit placé le ſymbole ordinaire de l'authorité ſupérieure (ſavoir une touffe de papier découpé attachée au bout d'un long baton) anprès duquel le Bugio planta ſa pique; & alors un des Secretaires du Prince s'aſſit d'un côté, & le Pilote de l'autre: Le Bugio & notre Reſident prirent poſſeſſion des deux cabanes. Nous nous embarquâmes environ une heure & demie après midi, & nons arrivâmes à Sinongi à ſix heu-

Tab xxxm

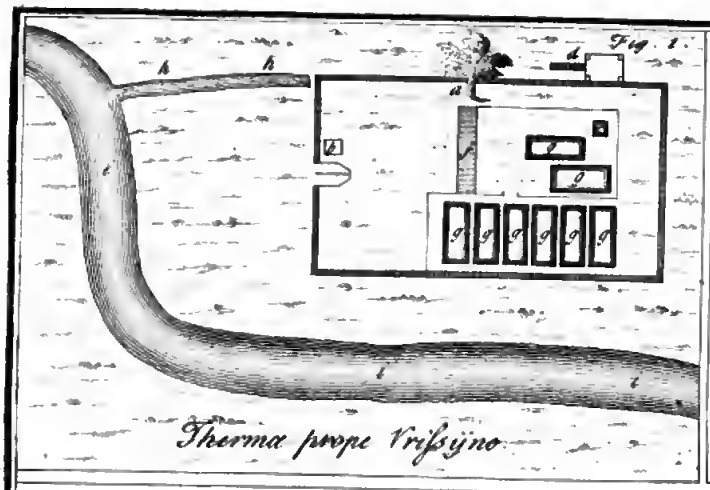
Fig. 1.
Therma prope Vrissijno.

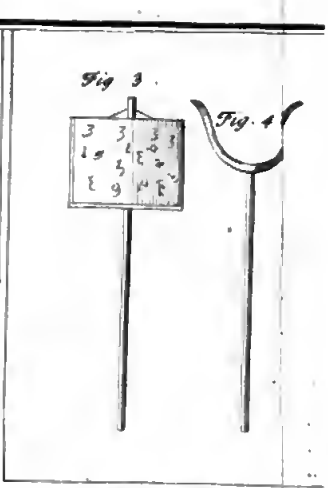
Fig. 3.
Fig. 4.

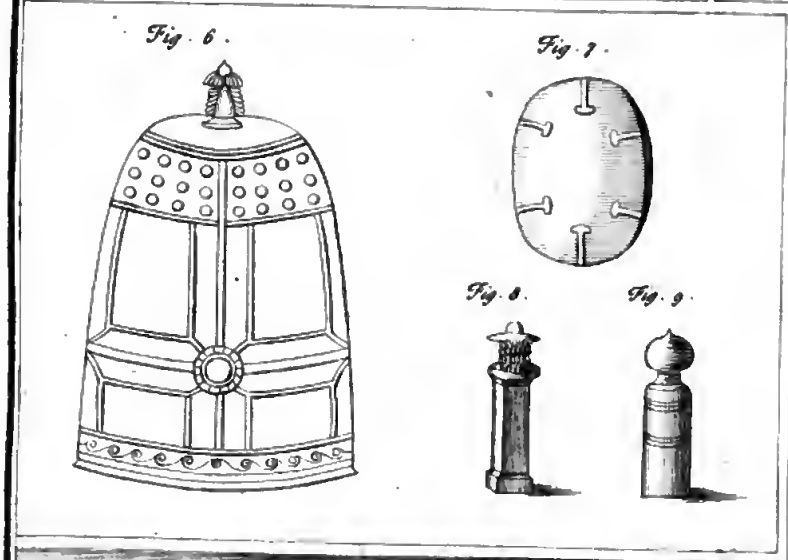
Fig. 6.
Fig. 7.
Fig. 8.
Fig. 9.

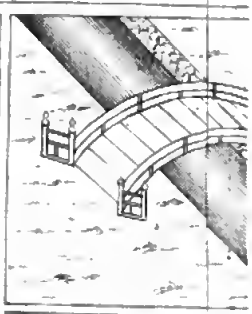

Kurumado.

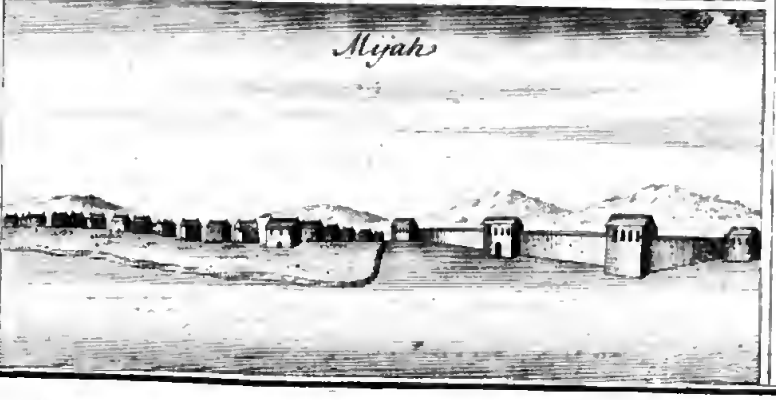
Mijah

heures & demie, aiant fait ce jour-là dix milles Japonnois en tout: Il y en a quinze par terre de Tokitz à Sinongi, à cauſe qu'il faut faire le tour de la baye d'Omura. Il y a fort peu d'eau dans cette baye, & elle n'eſt du tout point propre pour de grands vaiſſeaux: Elle s'étend à l'Oueſt-Sud-Oueſt; elle a flux & reflux, & elle communique avec la mer par un petit détroit. Nous vimes la ville d'Omura, qui eſt la reſidence du Prince, ſituée ſur le Havre, à la diſtance d'environ deux milles à nôtre droite. Derriére cette ville nous apperçumes une montagne qui jettoit de la fumée, & qui probablement étoit celle, qu'il y a proche d'Uſen. On trouve dans la baye d'Omura des coquilles qui produiſent les perles: Autrefois on y ramaſſoit du trés beau ſable d'or le long des côtes, qui ſont preſentement inondées, la mer aiant gagné du terrein de ce côté là. Omura dépend de la grande Province de Fiſen, de même que Nagaſaki, Firando, Gotho, Uriſſijno, Ficaſſari, & divers autres plus petits diſtricts, qui relevoient tous autrefois du Roi de Fiſen. C'eſt même une tradition commune parmi les Japonnois, qu'anciennement toute l'Iſle de Kiusju, qui fait à peu près la quatriéme partie de l'Empire du Japon, étoit gouvernée par un ſeul Monarque.

Nous partîmes de Sinongi le Mecredi 14. Fevrier, de grand matin, & quand nous eumes fait une heure de chemin, nous paſſâmes à côté d'un grand arbre de camphre fameux par ſa groſſeur extraordinaire. Le tronc paroiſſoit avoir au moins ſix toiſes de circonference, mais il étoit creux par dedans. Ce que les Japonnois diſent de cet arbre, qu'on ne ſauroit en meſurer le contour, eſt vrai en partie, en ce qu'il eſt planté au ſommet d'une montagne, de difficile accès. Après avoir fait encore un mille, en ſuivant le pied de la montagne de Tawara, nous arrivâmes aux frontiéres d'Omura, & nous entrâmes dans le petit diſtrict d'Uriſijno: Ce diſtrict eſt gouverné par un Seigneur également ſage & liberal; Nous lui demandâmes cent hommes, & il nous en offrit généreuſement le double. Dix hommes balayérent les chemins devant nous juſqu'à ce que nous vinmes à un village du nom du diſtrict, où nous trouvâmes des chevaux de relais, avec trois valets pour chacun, & deux Gentilshommes de ce Seigneur, en qualité de Bugio & de Vice Bugio, pour nous conduire au travers de ſes Terres.

*De Sinongi nous vinmes à Uriſijno.*

Pas loin de ce village, ſur le bord d'une petite riviére qui tombe d'une montagne voiſine, il y a des Bains chauds, fameux par la vertu qu'ils ont de guerir le mal de Naples, la gale, le rhumatiſme, & divers autres maux chroniques & inveterés. Nous eumes la permiſſion de les voir. Tout le Bâtiment eſt fermé de Baluſtres de Bambous parfaitement bien travaillées. Dedans l'enclos il y a une guerite, & une petite loge, où ceux qui viennent là peuvent ſe divertir. Sur l'un des cotés de la Baluſtrade on a bâti une longue chambre ou gallerie, diviſée en ſix autres petites chambres, ou bains, toutes ſous le même toît. Chacun de ces bains a une natte de longueur & autant de largeur, & deux robinets, l'un pour l'eau froide & l'autre pour l'eau chaude, afin qu'on puiſſe les mêler & les prendre au degré de chaleur qu'on veut. A côté de cette longue chambre il y a un endroit où ceux qui ſe baignent peuvent ſe repoſer, qui eſt couvert de chaume. Le puits a auſſi un petit toît quarré de la même matiére; il n'eſt pas fort profond, mais l'eau bouillonne avec tant de vehemence & de bruit, & eſt outre cela ſi chaude, qu'aucun de nous n'eut aſſés de courage pour y plonger les doigts. Je trouvai qu'elle n'avoit ni odeur, ni goût;

*Bains chauds proche de ce dernier village.*

deſorte que je ne fis pas difficulté d'attribuer toute ſa vertu à la ſeule chaleur. L'homme qui nous montroit ces Bains, pour nous convaincre qu'il y avoit quelque choſe d'extraordinaire dans cette eau, arracha une branche d'un arbre de camphre (qui étoit tout près, & environ de la groſſeur d'un grand chêne, étant le ſecond que nous euſſions veu depuis nôtre départ de Nagaſaki, qui eut une ſi prodigieuſe circonference) la plongea dans le puits, & nous en donna à chacun une feuille à mâcher; ce qui produiſit un tel effet, qu'on eut dit que notre bouche & notre langue avoient été peintes d'une couleur mêlée de verd & de jaune. Pas loin de la ſource, il y avoit deux autres bains ſpatieux, pour l'uſage des pauvres gens. Je remarquai qu'un petit ruiſſeau d'eau froide, qui coule tout près de là, fumoit en quelques endroits; peut être parce qu'il s'y rencontroit d'autres ſources d'eau chaude. (Voiez la Pl. XXXIII. Fig. 1.)

Autres Bains chauds.

Il y a pluſieurs autres puits d'eau chaude dans cette Iſle, qui ont la même vertu, & quelques uns une plus grande encore. Par mes recherches exactes, je découvris les ſuivans: Celui de Jumotto dans Arima, dont on ſe ſert pour la gueriſon de ceux qui ſont perclus de leurs membres. Celui de Tskakaki dans la Province de Fiſen, qui a la même vertu. Un autre à Obamma dans la Province de Simabara, qui n'eſt pas fort éloigné des côtes, & que la mer inonde dans le tems du flux: Celui-ci eſt petit, peu profond, & ſes eaux ont un goût de ſel mineral, ce qu'on regarde dans ce païs, comme une choſe fort remarquable. A trois milles de là; au pied de la fameuſe montagne d'Uſen, l'on voit pluſieurs ſources chaudes de la même nature, dans la circonférence d'environ cent pas, qui ont toutes une odeur de ſouphre, & qui ſont outre cela ſi chaudes, qu'on ne ſauroit s'en ſervir, à moins qu'on ne les mêle avec une quantité ſuffiſante d'eau froide. Il y avoit un autre étang d'eau chaude à Jamaga dans la Province de Figo, mais on l'a deſſeché. J'ai fait mention de quelques autres puits dans le 8. Chapitre du premier Livre, où je renvoie les Lecteurs.

Village de Swota où l'on fait de grands pots de terre à tenir l'eau.

Aiant laiſſé ces Bains chauds, dont j'ai parlé, nous vinmes en demie heure de tems à l'autre partie d'Uriſijno, & de là en deux heures au village de Swota, où nous dinâmes; aiant paſſé auprès d'un grand nombre de maiſons qui étoient à notre gauche le long du chemin. On travaille dans ce village à cette eſpéce de grands pots de terre, dont on ſe ſert en mer pour tenir l'eau, au lieu de Tonneaux, & que les Européens appellent des Martuans, du nom du Royaume de Martan, où l'on en fait une grande quantité, & d'où on les tranſporte par toutes les Indes. Ceux de Swota y vont par eau, à la faveur d'une grande & belle riviére, qui coule à l'Orient au travers d'une vaſte plaine, & ſe jette dans le golfe de Simabara.

Et de la Porcelaine.

Dans ce village, de même qu'à Uriſijno, ſur les montagnes voiſines, & en pluſieurs autres lieux de la Province de Fiſen, ſe fait auſſi la porcelaine du Japon; d'une argile blanchâtre qu'on y trouve là en grande quantité. Quoique cette argile ſoit naturellement belle & nette, il faut la pétrir, la laver, & la nettoier bien, avant qu'elle ſoit à ce degré de perfection neceſſaire, pour rendre la vaiſſelle qu'on en fait tranſparente. La peine extrême, que cette ſorte d'ouvrage demande, a donné lieu à ce plaiſant Proverbe, *Que les os humains ſont un ingredient qui entre dans la Porcelaine.* Après nous être arrêtés environ une heure à Swota, nous nous remîmes en chemin. Nous traverſâmes pluſieurs rivieres, dont quelques unes ſont navigables; & paſſant par les villages de Nariſij, & de Wewa-

Wewaki, nous vinmes à celui d'Ooda, où nous avions deſſein de coucher, aiant fait ce jour là onze milles Japonnois. Préciſément à l'entrée de ce village nous vîmes une tête monſtrueuſe d'une Idole, faite comme une tête de veau, dans une eſpece d'étui grillé, poſée ſur des pieux, deſſous un fort grand arbre de Camphre, qui étoit le troiſiéme que nous euſſions vû depuis Nagaſaki, de remarquable par ſa groſſeur extraordidinaire. Nous marchâmes preſque tout ce jour là à travers de vallées agreables & fertiles, & de belles Campagnes de riz. Autour de ces derniéres l'on avoit planté des Thés, à quelques pas du chemin : Ces arbriſſeaux n'ont pas plus de ſix pieds de Roi de hauteur, & paroiſſent fort peu de choſe, quand on les a dépouillés de leurs feuilles, comme ils l'étoient alors. Les champs de riz que nous vîmes hors du village d'Ooda, à notre droite, me parurent être de beaucoup plus beaux que tous ceux qu'on peut voir ailleurs, dans quelque païs du monde que ce ſoit. Toute la Province de Fiſen eſt renommée pour la quantité de riz qu'elle produit, qui ſurpaſſe conſidérablement ce que rapportent toutes les autres Provinces du Japon. On en conte juſqu'à dix différentes ſortes qui croiſſent dans ſon diſtrict : La meilleure eſt celle qui vient aux environs d'Omura ; & c'eſt celle là même qu'on tranſporte à Jedo pour le propre uſage de l'Empereur. Les Provinces de Cango & de Finongo ſuivent celle de Fiſen, par rapport à l'abondance du riz qu'elles produiſent. Beaux champs de riz.

Le Jeudi 15. Fevrier, nous partîmes à la pointe du jour, & fîmes grande diligence : Nous paſſâmes par Sanga, Capitale de la Province de Fiſen, pour nous rendre au village de Todoroki, où nous avions reſolu de coucher cette nuit là, aiant fait en tout dix à onze milles du Japon de chemin. Le païs que nous traverſâmes eſt plat, plein de riviéres, & de champs ſemés de riz. Les endroits les plus remarquables, par où nous paſſâmes, ſont prémierement Torimatz, grand village, à environ un demi mille d'Ooda. Nous y vîmes pour la premiére fois des femmes de Fiſen ; & ce ne fut pas une petite ſurpriſe pour nous, car elles étoient fort courtes : & quoi qu'à les voir on les eut pris pour de jeunes filles, elles avoient avec elles une troupe de petits enfans, dont les uns pendoient à leurs mamelles, & les autres les ſuivoient. Il faut pourtant avouer, que ſi elles avoient la taille courte, ce qui eſt commun à la plupart des autres femmes de cette Province, elles l'avoient bien proportionnée, & qu'elles paroiſſoient également jolies & agreables. Elles ſe peignent toutes le viſage ; de ſorte qu'elles reſſemblent à des Poupées : quand elles ſont mariées, elles s'arrachent les ſourcils. A environ un mille de Torimatz eſt le grand village de Kongawamas. Une riviére bourbeuſe le traverſe, & va ſe perdre dans la mer, quatre ou cinq milles plus bas ; cette riviére a un très beau pont de bois, & n'eſt gueres ſans quelques bateaux de plaiſir qui montent & deſcendent. Un quart de mille plus loin, on trouve le village d'Utſinſin, où nous changeâmes nos porteurs, & nos Valets de Norimon & de Cangos. A un demi mille de là, eſt celui de Botack. Enſuitte, à une petite diſtance, celui de Kraſijnomas, qui eſt compoſé de trois parties, ou plûtôt de trois plus petits villages : le premier, qui eſt de ce côté d'une grande riviére, qui coule au Sud-Eſt, s'appelle Fooknamatz : le ſecond, qui communique avec le premier, par un pont de 150. pas de longueur, bâti ſur cette riviére, s'appelle Jakimootzmas ; & le troiſiéme Faſijnomas. Dans les deux premiers il y a pluſieurs bonnes manufactures d'etoffes de ſoie, & de moulins à papier. De Femmes de Fiſen.

la même matiére dont ils ſe ſervent pour le papier, ils en tirent une eſpéce de laine filée pour faire des voiles. Entre le ſecond & le troiſiéme village nous vîmes un homme en croix, qui avoit été condamné à ce ſupplice, pour avoir, dans une violente colére, étranglé avec ſon mouchoir un jeune garçon, ſeulement parce qu'il le blâmoit d'avoir volé du bois. Les croix dans ce pais ſont faites, comme Lipſe les décrit dans ſes Lettres: Une grande poutre eſt attachée en travers, au haut d'une autre qui eſt plantée en terre, ſur laquelle ſont étendus les bras des malfaiteurs; il y en a une autre embas, diſpoſée de la même maniére pour leurs pieds; à peu près dans le milieu avance une petite piéce de bois, ſur laquelle ils peuvent s'aſſeoir. Ils ne ſont pas cloués, mais ſimplement attachés à la croix avec des cordes. Quand nous eumes fait encore un quart de mille de chemin, nous arrivâmes aux Fauxbourgs d'Onſijmatz, & bientot après nous entrâmes dans la ville de Sanga, qui eſt la Capitale de la Province de Fiſen. Le Prince ou petit Roi de cette Province, Matzendniro Fitzino Cami y fait ſa reſidence dans un grand château qui commande la ville. Cette ville eſt fort grande, fort peuplée, & plus longue que large. En entrant & en ſortant nous trouvâmes une bonne garde aux portes. Elle eſt fermée de murailles, mais plus pour l'ornement que pour la défenſe. Les rües ſont larges & droites, tirant à l'Eſt & au Sud; il y a des canaux & des riviéres qui paſſent par le milieu, & qui vont ſe perdre dans la mer d'Arima, comme on l'appelle, proche d'un lieu de ce nom. Les maiſons y ſont fort chetives, baſſes; & dans les principales rües, accommodées pour des manufactures, & des boutiques. Les boutiques ſont tenduës de drap noir pour l'ornement. Les habitans ont la taille courte, mais bien proportionnée, ſur tout les femmes, qui, à mon avis, ſont les plus belles & les mieux faites de toute l'Aſie; mais ſi prodigieuſement peintes, qu'on les prendroit volontiers pour des figures de cire, plûtôt que pour des creatures vivantes. Leurs maniéres & leur contenance ſont d'ailleurs fort agréables, & la couleur vermeille de leurs levres eſt une preuve de leur bonne conſtitution. La campagne, pluſieurs milles à la ronde, eſt fertile, unie, & coupée de canaux & de riviéres, où il y a, déſpace en eſpace, des écluſes; de maniére qu'en les levant, on peut mettre dans un moment toute cette étendüe de païs ſous l'eau; ce qui eſt fort avantageux pour faire vîte croître le riz. En un mot Fiſen eſt, après la Province de Cango, qui produit & du riz & du bled, la plus fertile de tout le Japon; & mériteroit, à mon ſens, d'être preferée à la Medie même, ſi elle étoit auſſi bien fournie de bêtail & d'arbres fruitiers, dont je n'ai vû que fort peu. J'obſervai, comme une choſe rémarquable, que de tout ce jour là nous ne vîmes, ni Prêtres, ni Temples, excepté un ſeul Toori, ſur lequel étoient gravés des caractéres d'or, & qui conduiſoit ſans doute à quelque Temple de Mia. Il ſemble qu'on n'ait pas beaucoup d'égard dans cette Province à l'entretien des Prêtres & des Temples. Fiſen eſt la plus grande Province qu'il y ait dans le Saikokf, elle comprend les Terres & Diſtricts de Nagaſaki, Simabara, Omura, Arima, Sauda, Karatz, Firando, les Iſles de Goto, &c. Quelques unes de ces terres appartiennent au Prince de Fiſen; l'Empereur lui a ôté les autres, pour les donner à d'autres Princes, qui lui rendent à préſent hommage, comme tout le reſte, en allant une fois l'année à la Cour. Cependant le Prince de Fiſen, pour ſoutenir ſa grandeur, a encore 40000. villages & hameaux, qui relevent de lui. Satzuma, autre Province dans le Saikokf, n'a pas autant

Sanga Capitale de Fiſen.

tant d'étendüe que Fiſen, mais l'on peut dire qu'elle la ſurpaſſe de beaucoup, auſſi bien que toutes les autres de cette Iſle, en richeſſes & en pouvoir, ayant les meilleurs Soldats, & produiſant du camphre en grande quantité. Elle a auſſi de riches mines d'or & d'argent, dont l'Empereur s'eſt reſervé la diſpoſition à lui ſeul. Nous paſſâmes par Sanga, ſans nous arrêter; & nous demeurâmes à aller d'un bout de cette ville à l'autre, une heure & demie, quoi que nous marchaſſions d'un aſſés bon pas. Hors de la porte, il y a une longue allée de Sapins, qui s'étend droit au Sud au moins l'eſpace d'un demi mille, autant que je pus en juger. Je vis là pour la premiére fois deux fauçons, que deux hommes portoient ſur leurs mains, ſuivant la coûtume; comme auſſi deux Cicognes perchées ſur des arbres, dans un petit bois qu'il y avoit ſur la Colline voiſine. Elles me parurent un peu plus petites que celles d'Europe. Je remarquai que les Païſans des environs labouroient la terre avec des chevaux. A un mille de Sanga eſt le village de Farnomatz. De là aiant paſſé par pluſieurs petits hameaux, & traverſé quelques riviéres, nous arrivâmes, à environ une heure après midy, au grand village de Kanſacki, éloigné de deux milles de Farnamatz, & de ſept de l'endroit où nous avions couché la nuit précedente. Il eſt compoſé de ſept à huit cent maiſons. Nous y dinâmes, & après nous y être arrêtés environ une heure nous repartimes. Les chemins étoient par tout propres & unis, couverts de ſable frais, en un mot auſſi bons qu'on pouvoit les ſouhaitter. A près de quatre milles du Japon de là, nous trouvâmes un autre grand village, qu'on appelle Todoroki, compoſé d'environ 500. maiſons. C'eſt le lieu où nous avions reſolu de coucher, & le dernier village de la Province de Fiſen. Autrefois nôtre Train alloit juſqu'à celui de Taiſero, un demi mille plus loin: mais il y arriva un malheureux accident, il y a environ quatre ans, qui a fait changer cette coûtume. Nôtre Bugio aiant eu diſpute avec le chef des Interprêtes, & en étant venu à de groſſes paroles de part & d'autre, il le tua ſur la place, & s'enfuit. Il avoit deſſein d'en faire autant au Doſin, mais celui-ci en fut quitte pour perdre la main, que le furieux Bugio lui coupa dans le tranſport de ſa rage. Depuis ce tems là, il a été ordonné qu'à l'avenir on éviteroit ce lieu, comme fatal. Nous traversâmes cet après midy quelques petites riviéres, & pluſieurs petits villages, dont les principaux ſont Haddi, ou Faddi (n'étant par bien poſſible de diſtinguer dans la prononciation des naturels du païs, l'H de l'F,) Nittanwah, & Magabar. Nous traverſâmes auſſi un petit bois de Sapins, fort agréable, ce qu'on voit rarement dans ce plat pais: les arbres en étoient gros & hauts, mais les pommes petites, comme celles de Cyprès. A une lieue de diſtance de Magabar, nous nous trouvâmes au pied de quelques montagnes, qui étoient ſur notre ganche, & que nous eumes bientôt côtoiées. Nous vimes enſuitte à notre droite le château de Kurume, où le Prince de Tſikungo fait ſa reſidence: Il paroiſſoit tout blanc, par la couleur de ſes murailles, & avoit l'air d'un magnifique bâtiment. Kurume.

Le Vendredi 16. Fevrier, nous partimes de grand matin ſur des chevaux de relais, & aiant paſſé par Urijino, petit hameau, à la porte de Todoriki, nous vimmes au village de Taiſero, qui en eſt à un demi mille, & dont j'ai parlé ci-deſſus. Il a bien cinq à ſix cent maiſons qui forment quelques rues, & des portes. L'Empereur l'ôta, il y a peu d'années, avec tout ſon diſtrict, au Prince de Fiſen, pour le donner au Seigneur de Tſuſſima & de Simabara, qui juſques là n'avoit poſſedé aucunes Taiſero.

terres dans le continent du Japon, & étoit ſeulement Maitre des deux Iſles d'Iki & de Tſuſſima, ſituées du coté de la Corée. Le Bugio, qui nous accompagnoit dans notre paſſage au travers des Etats du Prince de Fiſen, prit là congé de nous, & fut relevé par un autre, qui étoit envoié du Prince de Tſuſſima. Aiant pris des chevaux de relais dans la rue, ſans nous arrêter, nous continuames notre chemin; & après avoir traverſé quelques petites riviéres, nous paſſames par Inamatz, Farda, Diuſancka, & quelques petits hâmeaux, & nous vinmes au village de Jamaijo, éloigné de Taiſero de trois milles & demi, où nous dinâmes. Près de Diuſanska, le chemin ſe diviſe en deux, dont l'un va à la droite du côté de Kurine, & l'autre à la gauche, le long de quelques montagnes, du côté de Fakatto, reſidence du Seigneur de ce lieu, & de Tſikutſiu, à quatre milles de là. Le village de Jamaijo renferme dans ſon enceinte pluſieurs centaines des maiſons, & eſt très bien habité: il y a une grande & belle Hôtellerie, où nous fûmes loger. A l'entrée du village eſt un grand arbre de Camphre, le quatriéme que nous vimes dans notre voiage d'une groſſeur extraordinaire. Après le diner, nous pourſuivimes nôtre chemin dans des Cangos, à cauſe des montagnes voiſines que nous devions traverſer, & qu'on ne ſauroit aiſément paſſer à cheval. C'eſt une choſe fort incommode que de voiager dans ces Cangos, qui ſont faits en forme de petits paniers quarrés, ouverts de tous côtés, & ſimplement couverts d'un petit toit, auquel eſt attaché le bâton qui ſert à les porter. Quand nous eumes fait l'eſpace d'un demi-mille de chemin, nous nous trouvâmes au pied de la montagne de Fiamitz. En la montant, nous recontrâmes, à un mille de diſtance, un petit village ſans nom, dont les habitans, à ce qu'on nous dit, *étoient tous deſcendus d'un même homme, qui vivoit encore alors.* Quoi qu'il en ſoit de cette hiſtoire, ces gens là ſont beaux & bien-faits, auſſi agréables & auſſi honnêtes dans leur converſation & dans leurs maniéres, que s'ils avoient été élevés en gens de qualité. Nous nous arrêtâmes une demie heure dans ce village, & dans un quart d'heure nous achevâmes de monter la montagne; Enſuitte l'aiant deſcenduë l'eſpace d'un mille & demi, nous vinmes au village d'Utſijno, mot qui ſignifie, dans les montagnes. Nous nous y repoſâmes une demie heure, & nous y primes quelques refraichiſſemens: après quoi, laiſſant nos Cangos, nous montâmes ſur des chevaux de relais, & continuâmes notre route; nous traverſâmes quelques riviéres & pluſieurs petits villages, dont le plus conſidérable s'appelle Tintomatz. Sur le ſoir nous arrivâmes au village d'Itz où nous nous propoſions de coucher, aiant fait ce jour là dix milles du Japon. Ce village eſt compoſé de pluſieurs centaines de maiſons, & bien habité: il eſt ſitué de l'autre côté d'une riviére, qui porte de petits bateaux. Notre Ambaſſadeur, & tout notre Train la paſſérent à gué; mais j'eus la permiſſion de marcher ſur un Pont de bois, long & étroit, qui la traverſe. Nous voiageames tout ce jour là au travers des montagnes, des buiſſons, & des lieux deſerts: ce pais ne reſſemblant pas mal à quelques endroits d'Allemagne, qui ſont montagneux & pleins de bois. Nous remarquâmes que l'air & la taille de ſes habitans étoient tout autres que dans la province de Fiſen; nous trouvâmes, ſur-tout, ceux des montagnes, contre notre attente, extrémement civils & modeſtes. De tout le jour nous ne vîmes de bêtail paitre dans la campagne, excepté quelques vaches & chevaux, qui leur ſervent pour le charroi, ou pour le labourage. J'apperçus deux fauçons aſſés

Village ſinguliet.

Itaka.

ſem-

ſemblables à ceux d'Europe. En deſcendant la montagne de Fiamitz, nous remarquâmes que les champs étoient enclos de Thés, à huit pas environ du chemin. Ils font tant de cas de la terre dans ce païs, qu'ils ne veulent point donner d'autre place à leurs Thés mêmes, que juſtement autour de leurs champs.

Le Sammedi 17. Fevrier, aiant à faire ce jour là treize milles, ſavoir dix par terre juſqu'à Kokura, & trois par eau de Kokura à Simonoſeki, nous partimes avant le point du jour, avec des flambeaux, faits de copeaux de Bambous, pour nous éclairer. Nous paſſâmes l'après midy par Tabukro, village de quelques centaines de maiſons, & par quelques petits hameaux. Nous traverſâmes auſſi deux riviéres peu profondes, mais rapides, dans des bateaux plats; & après ciuq petits milles de chemin, nous vinmes au village de Kujanoſſe, compoſé de deux ou trois cent maiſons. Les deux riviéres, dont je viens de parler, ſe joignent un peu en deça de ce village, pour n'en faire plus qu'une, qui paſſe tout auprès, & qui eſt appellée à cauſe de cela Kujanoſſegawa. Après diner nous coutinuâmes nôtre route ſur des chevaux de relais ſuivant le bord de cette riviére pendant près d'un demi mille. A deux milles de là, nous rencontrâmes le village de Kuroſaki, ſitué ſur le golfe du Nord, comme on l'appelle, & compoſé de deux à trois cent maiſons, ou plûtôt chaumiéres, comme ſont bâtis la plûpart des petits hameaux. Nous paſſames auprès de quelques mines de charbon, qu'on nous montra, comme quelque choſe d'extraordinaire. A Kuroſaki nous primes encore des chevaux de relais, & aiant marché un mille & demi, nous arrivames à deux bornes, ou piliers de pierre ſur leſquels on avoit gravé des caractéres, qui étoient à la diſtance de dix pas l'un de l'autre, & qui ſervoient à ſeparer les territoires de Tſikuſen & de Kokura. Un petit mille plus loin, nous trouvames Fijomi, petit village fort proche de Kokura; & enſuitte nous entrames dans la ville de Kokura même, accompagnés de deux Benjos, ou Gentilshommes de la cour du Prince. Nous allames directement à notre logis, qui eſt dans la troiſiéme partie de la ville, & la plus reculée, de l'autre côté du Pont. Nous le trouvames très bien fourni de toutes les choſes neceſſaires, & très agréablement ſitué, aiant une belle vue ſur une grande plaine.

Kokura eſt dans la grande Province de Buſen. C'étoit autrefois une ville riche & peuplée; mais depuis que les Territoires des environs ont été diviſés entre pluſieurs Princes, elle eſt beaucoup déchuë de ſon ancienne ſplendeur. Elle eſt ſituée pas loin de la côte, & a preſque un mille du Japon de longueur, de l'Eſt à l'Oueſt, décrivant la figure d'un quarré oblong. Elle eſt compoſée de quatre parties, un grand Chateau où le Prince fait ſa reſideuce, & trois villes, ou plûtôt trois portions d'une même ville, ſeparées les unes des autres. Le chateau occupe un grand terrein quarré, & eſt entouré de foſſés & de murailles qui ſont baſſes, bâties de pierre de taille depuis le bas juſqu'au haut, & fortifiées, ou plûtôt ornées à la maniére du pais, de baſtions de bois, ſur tout le long de la riviére. Dans le milieu eſt le logement du Prince, environné d'une belle muraille blanche; il a une Tour haute de ſix Etages, marque ordinaire de la demeure des Princes, ſur laquelle on a placé quelques canons. Dans ce chateau reſidoit, à notre arrivée, Ungaſawara ukon no Cami, Prince de Kokura, & de ſon petit diſtrict: ſon revenu annuel ne monte pas à plus de 15. Magokf. Chaque partie de la ville eſt quarrée; chaque Kokura.

porte à deux grands battans, & eſt entre deux murailles ſolidement bâties de pierres de taille: A côté il y a un corps-de-garde de bois, tout ouvert, & trois ſoldats qui y ſont en fonction: Nous y vimes auſſi ſix piques, ornées au haut de touffes de crin noir. Nous trouvâmes trois Meſſieurs gravement aſſis dedans, bien habillés, & aiant le viſage tourné vers la porte. Les maiſons ſont petites & baſſes, les rues larges & réguliéres, allant les unes au Sud, & les autres à l'Oueſt. Il y a pluſieus grandes Hôtelleries, & Rôtiſſeries, qui ont des foyers élevés, & des grilles, à peu près comme en Allemagne; de même que des Bains & de beaux Jardins derriére. Une riviére traverſe la ville de Sud au Nord, ſeparant ſa troiſiéme partie, & la plus reculée, des deux autres & du château; après quoi elle ſe perd dans la mer: Il y avoit au moins une centaine de petits bateaux, qui bordoient cette riviére des deux côtés; car elle a ſi peu d'eau que les grands vaiſſeaux ne peuvent la remonter, & qu'ils ſont obligés de demeurer à l'ancre à Simonoſeki. On a bâti deſſus un grand pont d'environ 200. pas de longueur, où il y a de chaque côté des Baluſtres de fer, qui ſont ſoutenues par quatre bons piliers de bois, artiſtement ornés. Le Lecteur verra mieux de quelle maniére cette ville eſt ſituée, & diſpoſée, par la figure ci-jointe (Pl. XXXIII. Fig. 2.) où *a* eſt la partie intérieure du Chateau dans laquelle le Prince demeure; *b* la place qui eſt autour, avec les Jardins & les maiſons qui appartiennent aux principaux Officiers de ſa cour; *c* la Tour du château; *d* la premiére partie de la ville, *e* la ſeconde, & *f* la troiſiéme.

## CHAPITRE VIII.

### *Voyage de Kokura à Oſacca.*

Nôtre départ de Kokura.

APrès que nous eumes demeuré une heure & demie à nôtre hotellerie de Kokura, & que nous nous fumes bien rafraichis, & regalez de mets à la Japonnoiſe; nous quitames cette ville, accompagnez par les deux Gentilshommes de la cour du Prince de Kokura dont j'ai parlé plus haut. Nous primes le chemin de la côte pour nous embarquer dans deux Kabajas ou petits bateaux de paſſage, qui devoient nous tranſporter de là à Simonoſeki. Nous trouvames à la ſortie de la ville le grand pont dont j'ay déjà parlé, & la place quarrée qui étoit devant nôtre hôtellerie, remplie de plus de mille curieux, ſur tout de perſonnes du peuple qui étoient venues pour nous voir paſſer; ils bordoient les deux côtez de nôtre chemin, tous à genoux, gardant un profond ſilence; perſonne n'oſant remuer ni faire le moindre bruit, apparemment par reſpect pour nous, ou pour le Prince de Kokura, repreſenté par les deux Gentilshommes de ſa cour qui avoient ordre de nous accompagner. Nous ſortimes de Kokura au milieu de cette foule de peuple, & nous allames à bord de nos deux bateaux de paſſage demie heure avant le coucher du Soleil; nous dimes adieu de cette maniere à l'Iſle de Kiusju ou comme elle eſt nommée par le commun peuple, Niſijuo Kuni, c'eſt à dire le païs de neuf, parce qu'elle eſt diviſée en neuf

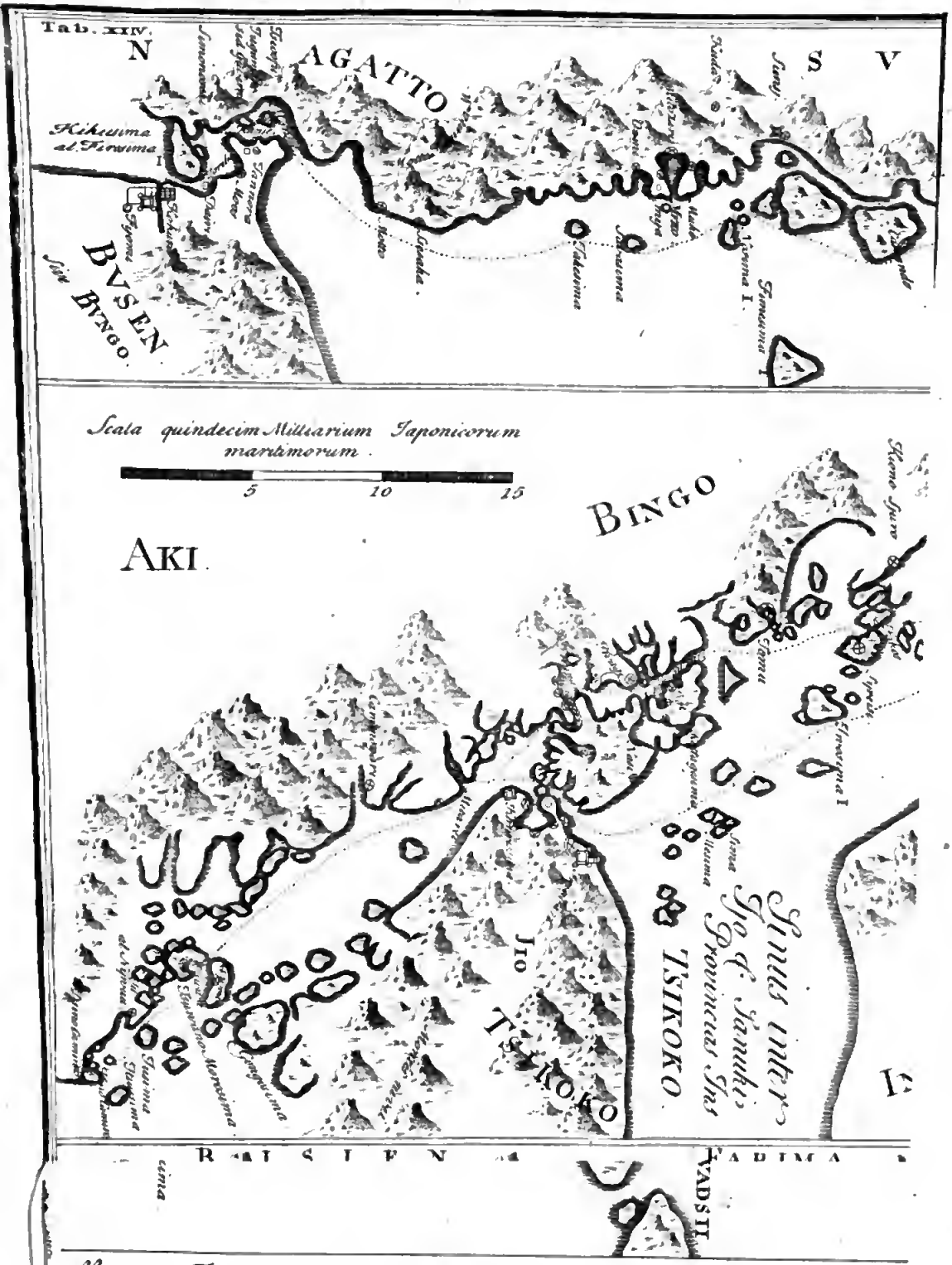


*Mappa Itineris ab Urbe Simonoschi Osaccam usque mari s Kampfero.* (*Adipsius Autoris origin. delineavit.* I.G.S.)

Digitized by Google

neuf grandes Provinces: elle eſt auſſi appellée Saikokf, ou le païs occidental, à cauſe qu'elle porte Oueſt à la grande Iſle de Nipon. Simonoſeki n'eſt qu'à trois lieuës de Kokura. Nôtre grande barque, à bord de laquelle nous devions paſſer à Oſacca, & qui avoit été envoyée à Simonoſeki quatre ſemaines avant nôtre depart de Nagaſaki, n'y étoit arrivée que cinq jours avant nous. Le petit bateau ſur lequel j'étois employa cinq heures à faire le trajeſt de Simonoſeki, de ſorte que nous y arrivames bien avant dans la nuit, deux heures après l'autre bateau. La raiſon de ce retardement étoit que le pilote avoit manqué ſa route, & avoit ſouvent donné au travers de quelque banc de ſable: nous allames tous coucher à nôtre grande barque, & y trouvames tout prêt pour nous recevoir. Ce petit trajet de Kokura à Simonoſeki, quoi qu'il ne ſoit qu'un petit detroit formé par une Iſle appellée par quelques uns Kikuſima, & par d'autres Fiuoſama, & par les côtes de la Province de Buſen, on y montre pourtant pluſieurs endroits de remarque dans leurs hiſtoires, à cauſe des évenemens qui s'y ſont paſſez dans les derniers tems. A nôtre droite ſur les côtes de la Province de Buſen dans la juriſdiction de Kokura, il y a une grande plaine verte, ou champ planté d'arbres, appellé Jamaſima; c'eſt comme qui diroit l'Iſle des Perles. Tout auprès il y a un endroit appellé Dairi, à cauſe que c'étoit autres fois la reſidence du Dairi, ou Empereur Eccleſiaſtique hereditaire, dont il retient encore le nom. Entre cet endroit, & l'Iſle voiſine, qui n'en eſt qu'à un quart de lieuë, il y a un roc élevé au deſſus de la mer, avec un pilier ou monument de pierre bati deſſus, appellé par les naturels du pays Jorikc: il fut mis là en memoire d'un pilote de ce nom qui avoit entrepris de conduire le fameux Empereur Taiko, lorſqu'il vint ſubjuguer ces Provinces occidentales, & établir la forme de gonvernement qui eſt à preſent ſuivie dans l'Empire. Ce pilote ayant expoſé l'Empereur à un très grand danger, contre ce même rocher, s'en punit lui même, pour prevenir le chatiment qu'il croyoit meriter par ſon imprndence: il s'ouvrit le ventre, & pour éterniſer cette action l'Empereur ordonna qu'on lui erigeât ce monument. Ce même rocher eſt encore celebre par la mort du fils d'un Empereur, & heritier preſomptif de la couronne, dans le temps des guerres civiles contre les Empereurs Eccleſiaſtiques hereditaires. L'affaire arriva comme ceci. Feki en Fegue, Prince d'un grand courage, & plein de bravoure, ſe trouva engagé dans nne longue guerre contre Gego. Le courage & la bonne conduite n'étant pas toujours accompagnés d'un heureux ſuccez, Feki eut le malheur d'être vaincu par ſon ennemi, qui le força d'abandonner le lieu de ſa reſidence, Oſacca, & de s'enſuir à Fijungo. Le malheureux Empereur ne put ſe ſoutenir long temps dans cette derniere place. Pourſuivi par ſon ennemi, il fut forcé encore de l'abandonner, & peu après il perdit la vie. La nourrice du fils de l'Empereur, lequel n'avoit encore que ſept ans, tacha de s'échaper avec lui par eau: mais ayant été juſqu'à ce rocher, ſe voyant pourſuivie de près, & jugeant qu'il étoit impoſſible d'eviter de tomber entre les mains de l'ennemi, elle embraſſa fortement le jeune Prince, & avec ce courage & cette reſolution qui eſt ſi particuliere à la nation Japonnoiſe, elle ſe jetta avec lui dans la mer. Il eſt dit dans les Hiſtoires du Japon, que Fegue voyant ſa perte prochaine, & preſque inevitable, envoya ſept uavires chargez d'or & d'argent à la Chine; où après ſa mort ou batit nn magnifique temple à ſa memoire; & un autre, qu'on appelle à preſent Amadais, à Simono-

Endroits remarquables auprès du détroit de Simonoſeki.

ſeki, pour conſerver la memoire de la mort prematurée de l'infortuné Prince ſon fils.

Simonoſeki. Simonoſeki eſt ſitué ſur un fameux port au pied d'une montagne dans la province de Nagatto la plus occidentale du continent, ou pour mieux dire de la grande Iſle de Nipon. Les côtes de cette Province, & celles de l'Iſle de Kiusju, ſont ſeparées par un petit detroit qui n'a pas plus d'une lieue Japonnoiſe de largeur. Nipon eſt la plus grande des Iſles qui compoſent l'Empire du Japon. Sa figure approche de celle d'une machoire; elle eſt diviſée en cinquante deux Provinces; & coupée par deux grands chemins d'un bout à l'autre. L'un va de l'Oueſt à l'Eſt, depuis Simonoſeki paſſant par Oſacca & Miaco juſqu'à Jedo tout le long des côtes. Une partie de ce chemin, ſavoir depuis Simonoſeki, juſqu'à Oſacca, ſe fait par eau, à cauſe que les côtes qui ſont entre ces deux places ſont fort montagneuſes. L'autre grand chemin va depuis Jedo au Nord, & au Nord-Eſt, juſqu'aux extremitez de la Province d'Oſiu pendant plus de quarante lieues. Le Seigneur de Simonoſeki d'aujourd'hui, qui eſt un de ceux qui doivent ſe faire voir à la cour une fois l'année, s'appelle Mori Fidan no Cami: Il demeure à ſix lieues de Nagatto. La ville de Simonoſeki contient quatre ou cinq cens maiſons, bâties la plupart ſur les deux cotez d'une longue rue qui fait toute ſa longueur, & qui n'a que peu de rues à coté. Preſque toutes les petites rues coupent la grande, & s'y terminent. La ville eſt pleine de boutiques où l'on vend des vivres, & des Proviſions pour les navires, qui en partent tous les jours en grand nombre. Lorſque nous y arrivames, il n'y en avoit pas moins de deux cens à l'ancre, grands & petits. C'eſt le port ordinaire des navires qui vont & viennent des Provinces occidentales, ou orientales. Nous y vimes auſſi pluſieurs tailleurs de pierre, qui font des écritoires, des boettes, des aſſietes, & pluſieurs autres choſes d'une pierre ſerpentine griſe & noiraſtre, que l'on tire des carrieres voiſines de la ville.

Le dimanche 18. de Fevrier, qui étoit le lendemain de notre arrivée à Simonoſeki, nous y coûchames; la raiſon en fût en partie pour nous repoſer des fatigues du voyage, & parce que nous étions retenus par les vents contraires, qui ne nous permettoient pas de ſortir du port. Nous paſſames l'après midi à parcourir les boutiques des tailleurs de la pierre Serpentine dont je viens de parler, & le temple d'Amadais renommé dans tout le Japon; il fût bâti en memoire de l'infortuné Prince dont j'ai rapporté l'hiſtoire ci-deſſus: nous y fumes accompagnez par deux officiers de la ville pour arrêter la foule du peuple. Apres avoir monté vingt quatre marches malfaites avec des pierres raboteuſes, nous vimes vis à vis de nous trois petits temples, qui n'étoient que de chetifs bâtimens de bois. Le temple d'Amadais étoit derriere à la gauche en montant. Nous fumes receus à l'entrée du temple par un jeune Prêtre qui nous mena dans une avant-chambre, ou ſale, tendue de creſpe noir à la façon de leurs theatres: au milieu du plancher il y avoit un tapis broché d'argent; c'étoit dans cette chambre qu'on voyoit ſur un autel l'image du Prince decedé, c'etoit un agreable enfant potelé, avec de longs cheveux noirs. Tous les Japonnois de notre ſuite lui firent des reverences à la maniére du pays, courbant leurs têtes juſqu'à terre. De chaque coté du Prince étoient les images de deux autres Princes du ſang royal, grands comme nature, & habillez de noir à la maniere de la cour du Dairi. Le Prêtre

Temple d'Amadais.

qui

qui nous avoit conduit dans cet endroit alluma une lampe, & fit enſuite un diſcours fort touchant ſur cet évéuement tragique, tandis qu'il nous conduiſit dans une autre chambre joignante, où il nous montra des portraits dorez des autres perſonnes dont il avoit parlé dans ſon diſcours. De là il nous mena dans une autre grande chambre ouverte qui étoit la ſale d'audience du monaſtere. Comme nous y entrions, le Prieur y entra auſſi; c'étoit un vieillard maigre & d'une mine grave: Il s'aſſit ſur le plancher: il étoit vêtu, comme les autres Prêtres, d'une robe de creſpe noir, avec un ruban d'argent qui pendoit à ſon coté gauche venant de l'epaule droite. Derriere ſa tête, entre les deux épaules, pendoit une autre piece quarrée de la même etoffe, c'étoient les marques de ſa dignité de Prieur, & de ſon autborité dans monaſtere. Voiant que nous ne nous approchions pas, & que nous ne prenions pas garde à lui, il ſe releva, & s'en alla dans une des cellules procbaines du monaſtere: ce ſont de petites chambres ſeparées l'une de l'autre par des paravents. Nous laiſſames un Itzebo pour preſent au monaſtere (c'eſt une piece d'or, qui vaut environ deux Ricbedales & demie, ou douze cbelins d'Angleterre) Nous fumes enſuite reconduits par les deux officiers de ville que j'ay dit à notre hôtellerie, où nous fumes ſervis à manger à la Japonnoiſe; & après nous être divertis à nous mettre au bain de notre bôte, nous nous rembarquames ſur le ſoir. Il y avoit au même endroit un autre temple bâti à la memoire de Fatzima qui fût le fondateur, & le premier habitant de la ville; mais comme c'étoit un édifice mediocre, nous ne crumes pas qu'il valut la peine de le viſiter.

Le lundi 19. de Fevrier nous partimes pour aller à Oſacca, de bon matin. La premiere journée étant fort longue, & n'y ayant que deux havres pour nous retirer en cas de danger, l'un nommé Mocko, & l'autre Kadatz, aucun d'eux même n'étant capable de nous mettre à l'abri de la tempête, d'ailleurs d'une difficile entrée; nous mettons rarement à la voile, ſi ce n'eſt par un vent d'Oueſt bien aſſuré. On compte que tout le voyage de Simonoſeki à Oſacca eſt de 136. lieues marines du Japon, d'autres en comptent davantage. La ſituation des havres où nous jettons l'ancre, & la variation des vents, ſont une difference conſiderable: quelques uns de nos pilotes me donnerent la ſupputation ſuivante de la diſtance des havres que l'on trouve de Simonoſeki à Oſacca.

De Simonoſeki à l'iſle, havre, & village de Caminoſeki. 35. lieuës marines.

| | |
|---|---|
| Au village de Kamagari. | 20. |
| A celui de Tomo. | 18. |
| A la ville & havre de Muru. | 30. |
| Au village & havre de Fiogo, ou Sinongi. | 18. |
| A Oſacca. | 13. |
| En tout. | 134. |

Le calcul, qui m'a été donné par d'autres, eſt comme s'enſuit.

| | |
|---|---|
| De Simonoſeki à Caminoſeki. | 35. |
| A Camiro. | 7. |
| A Mitarei. | 18. |
| A Fanagari. | 5. |
| A Tomu. | 10. |

| | |
|---|---|
| A Sijrei. | 3. |
| A Sijmotz. | 7. |
| A Itzijmodo. | 10. |
| A Muru. | 10. |
| A Akaſi. | 13. |
| A Fiogo. | 5. |
| A Oſacca. | 13. |
| En tout | 136. |

Tous les endroits dont je viens de rapporter les diſtances, qui ſont en tout 136. lieuës marines du Japon, ou quarante ſix lieuës & demie d'Allemagne, ont des ports commodes, où les navires peuvent ſurement jetter l'ancre; & tronver un abri contre le temps orageux. Cependant nous faiſons voile en rangeant la plupart de ces endroits que nous laiſſons à la gauche allant à Oſacca; parce qu'ils ſont ſituez ſur les côtes de la grande Iſle de Nipon. Il y a encore pluſieurs autres endroits remarquables, havres, Iſles, villes, villages & hameaux ſur les côtes, & au cœur de cette grande Iſle, que je ne nomme point: Je me contente de renvoyer le lecteur curieux à la Carte generale du Japon (Planche VIII.) & à la Carte particuliere de nôtre route à Oſacca (Planche XXIV.). Sortant des deſtroicts de Simonoſeki, il nous faut revirer le bord pendant quelques lieuës juſqu'à ce que nous ſoyons un peu loin des côtes, & en pleine mer: nous avançons alors aſſez, ſi le vent n'eſt pas contraire; & après avoir fait la moitié du chemin, nous portons au Nord-Eſt pour aller à Oſacca. Mais tout nôtre cours eſt fort irregulier à cauſe des diverſes Iſles grandes & petites qui ſont à droite & à ganche de nôtre route: quelques unes ſont fertiles, & bien cultivées, même juſqu'au bant des montagnes, avec des villages & de bons ports; d'autres ſont ſteriles & inhabitées. Oſacca porte lui même Eſt par Nord à Simonoſeki; ce que l'on doit obſerver pour corriger les côtes du Japon. J'ay trouvé la declinaiſon de l'aiguille à Oſacca, de cinq degrez à l'Eſt. Pendant tout le voyage nons avons les côtes de la grande Iſle de Nipon à nôtre bas bord, à une ou peu de lieuës de diſtance. Nous avons à notre ſtribord, premierement les côtes de la Province de Busjen, ou Bungo, qui eſt dans l'Iſle de Saikokf près de celle de Tſikokf diviſée en quatre Provinces; enfin la petite Iſle & Province d'Awadû. C'eſt aſſez parlé de notre voyage d'Oſacca en general, il eſt temps de rependre le fil de la relation particuliere de ce voyage.

Depart de Simonoſeki.

Nous mimes à la voile pour partir de Simonoſeki de bon matin avec un vent fraix favorable mêlé d'une petite pluye. Après avoir fait deux lieues, nous nous trouvames à la vuë d'un grand palais bati près du village de Tannora, où les Princes de Saikokf logent lorſqu'ils vont, ou qu'ils viennent de la cour. Cinq lieuës plus loin, nous decouvrimes le village & la fameuſe montagne de Mottojamma. Ici nous commençames à être plus au large, les côtes de Saikokf tournant à notre ſtribord, & formant avec celles de Nipon une baye bien ouverte & ſpatieuſe. Nous y rencontrames plus de cent navires à la voile. Ils avoient été forcez par les vents contraires de reculer vers Simonoſeki, il y avoit pluſieurs jours. Nous les paſſames tous, notre navire étant non ſeulement meilleur voilier, mais encore mieux équippé. Après avoir cinglé environ dixhuit lieuës nous perdimes de vuë Saikokf, & peu après nous decouvrimes une grande Iſle nommée

mée Iwoiſſima, un peu plus loin nous fumes en vuë de la haute montagne de Caſſada Jamma, qui eſt environ à dix lieuës de Caminoſeki. Ici même nous decouvrimes de loin les hautes montagnes couvertes de neige de la Province d'Ijo dans la grande Iſle Tſikokf, diviſée en quatre grandes Provinces, & que l'on compte avoir 70. lieuës du Japon de longueur. Plus loin nous nous trouvames près des rochers dangereux nommez SSo Sine Kſo dont quelques uns ſont ſous l'eau, & d'autres au deſſus. Les pilotes doivent être attentifs à les éviter. Nous entrames enſuite dans un detroit qui ſepare le continent de l'Iſle de Nipon d'avec une Iſle voiſine: il eſt pourtant ſi étroit, que nous n'apperçumes point qu'il y eut aucun paſſage, nous primes cela pour une continuation de la côte juſqu'à ce que nous fumes tout auprès. Paſſant ce detroit on laiſſe à bas bord un village nomme Moritzu ſitué dans l'Iſle de Nipon, & à ſtribord un autre village nommé Caminoſeki dans une Iſle du même nom. Les deux villages ſont environ quatre vingts maiſons & ſont gouvernez par un Couſin du Prince d'Imoo, étant ſur les extremitez de ſa Province de Nagatto. Il les donna à ſon couſin en appannage. Juſtement au devant du havre il y a une tour à lanterne, ou fare de bois, bati ſur un rocher élevé, pour la ſurcté des navigateurs qui paſſent ce detroit pendant la nuit. (*Voyez une repreſentation de ce detroit, & des villages* Morizu & Caminoſeki *dans la planche XXV.*) Cette Iſle ſe glorifie d'une grande & puiſſante Idole. La mer qui eſt entre Simonoſeki & Caminoſeki, que nous venions de paſſer ſans aucun accident ſiniſtre, s'appelle Suwonada, c'eſt à dire le havre de Siwo, à cauſe qu'elle mouille principalement les côtes de la Province de Suwo. De Caminoſeki nous avançames encore ſept lieuës, à cauſe que le vent nous étoit toujours favorable, & nous fumes à Dſino Camiro, nous y jettames l'ancre à huit heures du ſoir, ayant fait pendant le jour 45. lieues marines du Japon. Il y avoit un grand nombre de barques à l'ancre tout le long des Côtes. Dſino Camiro eſt un village d'environ cent huttes, & d'un petit nombre de maiſons bien baties; il eſt ſur les côtes de la Province d'Aki, au bout d'un port entouré de montagnes: on l'appelle ainſi, pour le diſtinguer d'un autre village nommé Okino Camiro ou haut Camiro, qui n'en eſt pas éloigné, & ſur les mêmes Côtes. Dſino Camiro eſt bien connu des mariniers, à cauſe du bon anchrage qu'ils trouvent dans ſon port.

Detroit de Caminoſeki.

Le Mardi 20. de Fevrier, la matinée fut calme, de ſorte que nous n'avançames qu'à force de rames. Nous partimes d'aſſez bon matin, & nous paſſames le village d'Okino Camiro dont je viens de parler: il contient environ quarante maiſons, & eſt ſitué à l'extremité orientale d'une petite Iſle fort fertile dont les Collines & les Montagnes, comme nous le remarquames, ſont cultivées juſqu'au ſommet. A midi nous paſſames près d'une autre Iſle nommée Tſuwa que nous laiſſames à notre bas bord: il y a un fort bon anchrage aux côtes meridionales de cette Iſle dans un port fait en demi cercle, autour duquel il y a environ 200. maiſons. C'étoit pour nous un objeſt bien agreable de voir les montagnes que nous avions à notre arriere cultivées juſqu'à leur ſommet. L'apres midi nous eumes un vent fraix, à la faveur du quel nous mimes derechef à la voile, & peu après nous fumes à la vuë d'un village nommé Camogari ſur les côtes de la Province d'Aki. Sur la nuit nous entrames dans le fameux havre de Mitarei, où nous jettames encore l'ancre en compagnie d'autres navires & bateaux. Nous avions fait ce jour là en tout dix huit lieuës marines, faiſant voile en-

Tſuwa.

Mitarei.

tre des Iſles, les unes fertiles & cultivées, le plus grand nombre ſteriles & inhabitées, n'etant que des rochers. Nous avions à notre ſtribord la Province d'Ijo dans l'Iſle de Tſikoko, & à bas bord la Province d'Aki dans l'Iſle de Nipon, les plus hautes montagnes de ces deux Provinces étoient alors convertes de neige.

Le Mecredi 21. de Fevrier, nous levames l'ancre pour partir de Mitarei au lever du ſoleil & dans un temps calme. Les côtes de l'Iſle de Tſikoko s'approchent ſi fort tout autour de celles de l'Iſle de Nipon, qu'elles forment un détroit qui en quelques endroits n'a pas plus d'une lieuë du Japon de largeur. Ayant cinglé deux lieuës nous arrivames à la vuë de
Kſuriſſima. Kſuriſſima, chetif endroit ſitué à la pointe la plus avancée de l'Iſle de Tſikoko. C'eſt le lieu de la reſidence du Seigneur de Fireſima dans la Province d'Aki, qui a auſſi neuf petites Iſles tout autour, & cette pointe avancée, qui compoſent ſes états. Deux ou trois lieuës plus loin eſt la ville d'Imabari avec un château du même nom, c'eſt un bâtiment magnifique avec pluſieurs hautes tours à la maniere du pays. Sijromottoſonno fils du Prince de Kijnokuni, qui avoit épouſé la fille de l'Empereur, y fait ſa reſidence. Après avoir cinglé cinq lieuës marines du Japon de plus, nous entrames encore dans un détroit fort ſerré & nous eumes à bas bord un village nommé Fanaguri où nous nous arrêtames une heure pour faire aiguade, pendant lequel temps pluſieurs barques paſſerent près de nous. Fanaguri eſt un village d'environ ſoixante maiſons, il eſt au pied de deux montagnes, ſon nom en Japonnois ſignifie proprement une narine, nous y remarquames neuf cabanes qui paroiſſoient de loin neuf petites buttes; elles étoient couvertes de chaume: c'eſt là qu'on faiſoit bouillir de l'eau de la mer pour en tirer du ſel. Non loin de cet endroit il y a pluſieurs autres petits villages, le long des côtes, habitez la plupart par des pecheurs. A une lieue de Fanaguri il y a un autre village nommé Turanami. Entre ces deux villages il y a une eſpece de batterie à fleur d'eau, pour empecher en cas de beſoin toutes ſortes de bâtimens d'aller & de venir: ils ſont obligez d'approcher à la portée du piſtolet du village. Quelques lieues plus loin nous vimes un village nommé Iwangi que nous avions à notre basbord, il contient environ quatre vingts maiſons. Le pays tout autour eſt ſi fort rompu par la mer, que je ne pus pas bien diſtinguer ſi le village eſt ſur le continent de l'Iſle de Nipon, ou ſur quelque autre petite Iſle voiſine: près du village nous vimes un temple ſitué ſur une agreable colline couverte de verdure, on avoit bâti ſur le rivage un double Toori ou avant-porte pour avertir les paſſans qu'il y a au voiſinage un edifice ſacré: un long eſcalier conduiſoit au temple. Plus loin nous paſſames entre des montagnes apres & hautes, que nous avions à nos deux cotez, au pied deſquelles il y avoit pluſieurs bons ports, & de petits villages qui ne valent preſque pas la peine d'être nommez. Nous avions à notre ſtribord un village nommé Swoja ſitué dans une Iſle: il contient environ cent maiſons, & il eſt renommé pour la quantité de ſel qu'on y fait, d'où il a emprunté ſon nom. Aſſez près de là eſt le petit village de Jugi ou Ige, celebre en ce qu'il n'eſt habité que par de riches payſans, il a auſſi un beau palais qui appartient au gouverneur de la place. Le vent recommença ici à nous être favorable. Cinglant plus loin, nous paſſames contre une petite Iſle remarquable; elle ſort de l'eau en forme de haute pyramide. A notre ſtribord nous ne voions que la mer à perte de vue, c'eſt un grand golfe qui s'étend entre Iko, & Sanuki, les

les deux Provinces les plus ſeptentrionales de l'Iſle de Tſikoko : il s'enfonce ſi avant entre ces deux Provinces, que nous n'en pumes decouvrir le bont. A notre bas bord nous vimes pluſieurs villages dans la grande Iſle de Nipon. Non loin de là nous fumes au fameux havre & bourg de Tomu, que nous avions à coté de notre bas bord à une fort petite diſtance: Tomu. il eſt ſur le continent de Nipon dans la Province Bingo, d'où on le nomme Bingono Tomu, pour le diſtinguer d'un autre village du même nom. Il eſt ſitué ſur une éminence au pied de la montagne, & contient quelques centaines de maiſons: elles ſont un fort bon effet, étant bâties autour du port, qui eſt fait preſque en demi cercle. Dans la principale rue qni fait le tour du port, il y a ùn Mariam ou lieu de debauche, & deux temples fort jolis. On fait dans cet endroit des nattes fort fines & des tapis dont on couvre le plancher dans le pays, & que l'on porte de là dans pluſieurs autres Provinces. Derriere le bourg, ſur le penchant de la montagne, il y a nn fort beau monaſtere. Un quart de lieues d'Allemagne avant que l'on ſoit dans le village, il y a un fameux temple de l'Idole Abbuto, que l'on dit être fort diſtingué par la gueriſon miraculeuſe Temple d'Abbuto. de pluſieurs maladies inveterées qni s'y fait, & auſſi parce qu'il procure un vent favorable & un heurenx paſſage. C'eſt pour cela que les matelots & les paſſagers ne manquent jamais d'attacher quelques liards à une piece de bois qu'ils jettent dans la mer, comme une offrande faite à cet Abbuto quano Sama, ou Seigneur Dieu Abbuto, comme ils l'appellent, pour en obtenir un vent favorable. Le Prêtre du temple aſſure que ces offrandes ne manquent jamais d'être conduites ſur le rivage, & de venir heureuſement entre ſes mains: cependant, par precaution, il vient en temps calme dans un petit bateau demander cette ſorte de tribut, pour ſon Idole, à tous les navires & bateaux qui paſſent par là. Tout au devant de ce village eſt une Iſle couverte de bois de haute ſuſtaye, & autre bois comme ſont la plus grande partie des montagnes voiſines. Le vent continuant à nous être favorable, nous cinglames encore pendant ſept lieues marines du Japon juſqu'à un village nommé Sijreiſi ſitué dans une petite Iſle à notre ſtri- Sijreiſi. bord. Nous y jettames l'ancre avant le coucher du Soleil, à cauſe que ſi nous euſſions avancé davantage nous n'aurions pas trouvé aſſez tôt un autre bon havre. Ce village contient environ cinquante maiſons, il eſt ſitué dans une vallée charmante, & fort bien cultivée, à l'entrée du havre qui eſt ouvert au Nord. Le Dieu Kobodais eſt adoré dans cette Iſle, dans une caverne qui eſt au haut d'une montagne preciſement derriere le village. Outre nos barques, il y en avoit encore-là douze qui avoient jetté l'ancre dans le même port: tous ſuivirent notre éxemple, & laiſſerent tomber le màt ſur le tillac, pour n'être pas ballotez pendant la nuit. Le vent nous ayant été favorable, nons fimes en tout ce jour là dixhuit lieues marines, cinglant Eſt & Nord-Eſt.

Le Jeudi 22. de Fevrier, nous levames l'anchre à la pointe du jour, & ayant cinglé pendant ſept lieuës marines entre diverſes petites Iſles, nous arrivames à la ville de Sijmotzi ou Sijmotſui ſituée dans le continent de Sijmotſi. la Province de Bitzju, au pied d'une montagne qui a un rang de ſapins à ſon ſommet, à la maniere des autres montagnes cultivées, ſur tout dans les diverſes Iſles que nous avions rangées depuis Simonoſcki. La ville contient quatre ou cinq cent maiſons, & eſt diviſée en trois parties, chacune gouvernée par un Joriki. Vis à vis à la droite il y a un chateau nommé Sijwos, bâti de pierre de taille, avec un petit village tout auprès (Il y a une

vue de Simodſi dans la Planche XXV.) Non loin de là nous arrivames à la vue d'une autre Iſle élevée & remarquable nommée Tſuſi Jamma, qui s'eleve ſur l'eau en forme de Pyramide, nous l'avions deja decouverte à Sijmotſi, portant Eſt, & devant faire route à l'Eſt, nous y allions tout droit. La mer tout autour commence à s'eſtrecir, les côtes de Nipon & de Tſikoko ſe rapprochant mutuellement. A notre côté de bas bord ſur les côtes de la Province Bitsju que nous avons nommée plus haut, nous vimes un grand port, où quelques petites barques étoient à l'ancre; il étoit ouvert, & aſſez expoſé aux vents du Sud: il y avoit un village de chaque coté appellé Sijbi. A huit lieues de là ſur les mêmes côtes au Nord eſt le grand & beau village de Sijmodo ou Uſijmano defendu par un petit fort. Sept lieues plus loin eſt le château d'Ako beau & bien bâti; qui avec ſes murailles blanches, ſes hautes tours, & la ville d'Ako qui eſt derriere, fait un point de vue fort agreable, & fort curieux. Les côtes au voiſinage ſont plaines de rochers, & ne paroiſſent pas avoir un bon anchrage. C'eſt la reſidence d'un petit Prince nommé Aſſino Tackomin, dont le revenu ne va pas au delà de cinq Mangokfs. Environ cinq heures du matin nous entrames dans le havre celebre de Muru, éloigné d'Ako de trois lieues; nous y jettames l'ancre, à vingt pas du rivage, au milieu de plus de cent autres barques. Le vent étoit toujours favorable. Nous avions fait ce jour là en tout vingt ſept lieues marines. Le port de Muru n'eſt pas fort ſpatieux, mais il eſt un des plus ſurs contre la tempête, à cauſe qu'il eſt à l'abri d'une montagne qui du continent s'avance vers l'Oueſt, & en couvre une bonne partie. Les navires qui y abordent doivent gouverner N. E. enſuite tourner S. S. par Eſt, pour jetter l'ancre près de la ville: une bonne partie du port eſt entourée d'un mur épais de pierre de taille. La ſituation de la ville eſt agreable, & commode. Elle eſt bâtie le long de ce mur ou mole, & appartient à la Province de Biſen: elle conſiſte en une longue rue étroite, qui regne le long du rivage fait en demi cercle, & de quelques autres rues derriere le port en allant vers la montagne. Le nombre des maiſons peut aller en tout à ſix cens. Elle eſt habitée ſur tout par des braſſeurs de Sacki, des cabaretiers à biere, & des marchands en detail, qui gagnent conſiderablement, à cauſe de la multitude des navires, qui ſe rendent tous les jours à ce port. La ville eſt gouvernée par un Bugio. Il y a une celebre manufacture de cuirs de chevaux qu'ils tannent à la maniere du cuir de Ruſſie, & qu'ils verniſſent: on nous en offrit à vendre pluſieurs à quatre Maas la piece. Quelque ſalle que ſoit cette ville, & quelque vile que ſoit la condition de ſes habitans, ils ne laiſſent pas d'avoir un Mariam ou lieu de debauche public, pour s'aller divertir. Les montagnes voiſines ſont cultivées juſqu'au ſommet, & vues de loin, elles forment une perſpective curieuſe. Le bois qui eſt derriere la ville d'un côté de la montagne, qui met le port à couvert, reſſemblant à une preſqu'iſle, donne un point de vue fort agreable & fort varié. Ce bois eſt ſur un ſol pierreux: il eſt entouré de pluſieurs baſtions ronds de corps de garde, & d'autres maiſons bien bâties, & agreablement ſituées pour loger les officiers & les ſoldats. A l'extremité occidentale du havre, près de l'entrée, il y a un petit fort avec une garde de Soldats: on peut conjecturer que c'eſt pour la defence du port, plûtôt en ce qu'il a la forme d'un fort, & par dix piques & ſix hallebardes qui ſont debout à l'entrée, que par la preſence des Soldats. La colline, ſur laquelle eſt ce bois ou ce fort, eſt jointe à la ville par un petite langue de terre, mais elle en eſt ſe-

Muru.

Tab. xxv

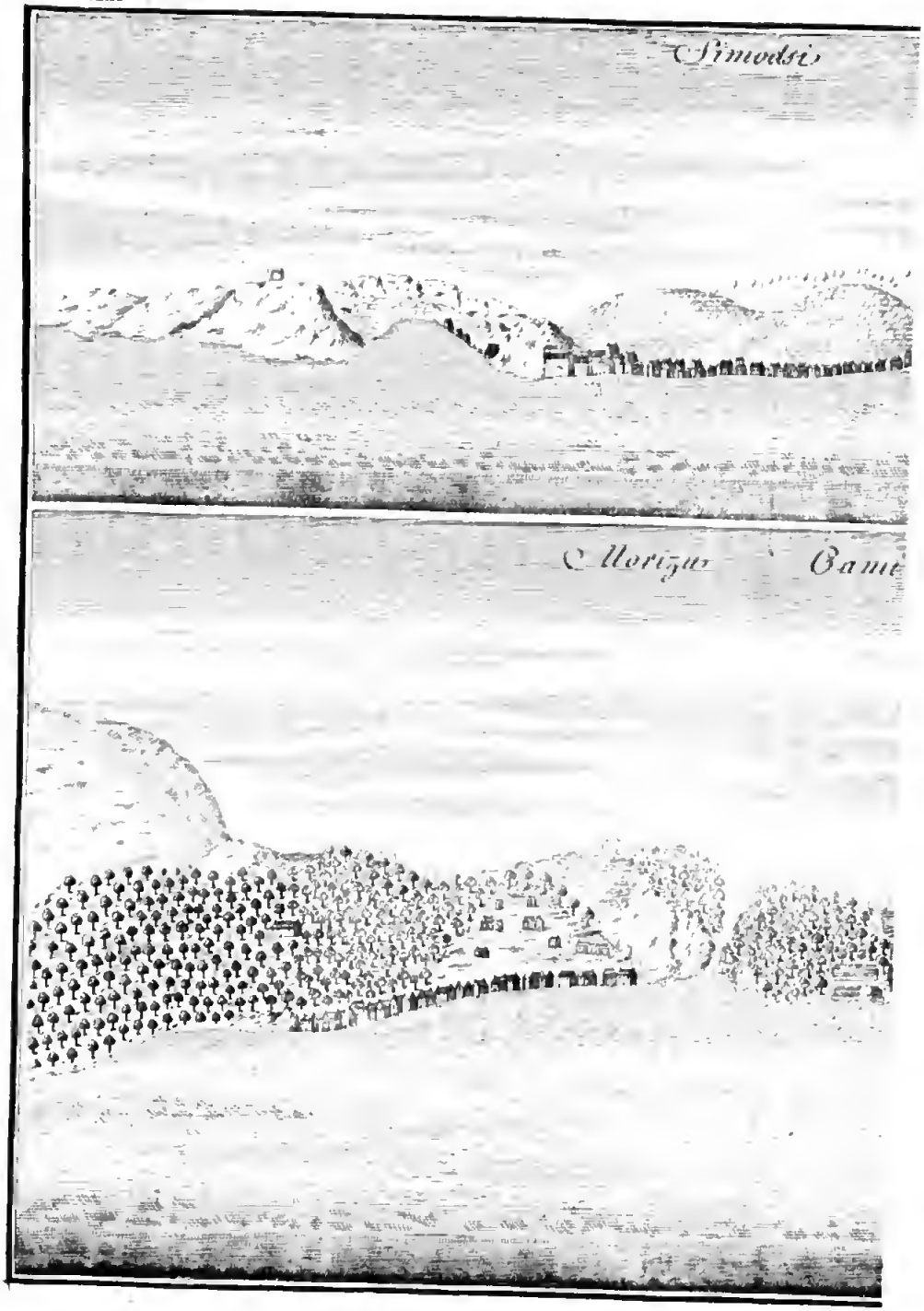

The

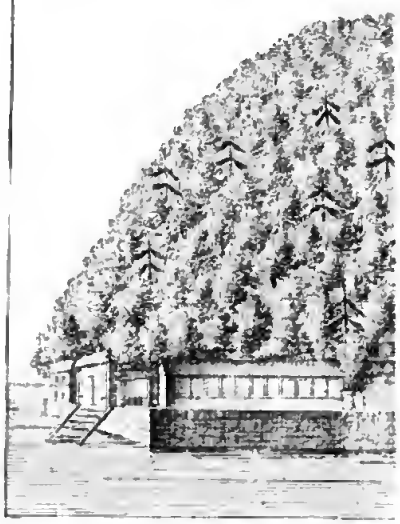

A View of the So

ſeparée pourtant par des portes & des murailles, pour empecher une communication qui n'eſt pas neceſſaire. Nous allames à la ville ſuivis à l'ordinaire par nos inſpecteurs & nos gardes, j'appelle ainſi les Compagnons de notre voyage. On nous fit traverſer la maiſon d'un braſſeur de Sacki pour aller à la grande rue, & enſuite celle d'un baigneur, pour nous laver & nous rafraichir. Cette maiſon étoit pleine de chalans, car outre l'avantage du bain, le baigneur vendoit auſſi du Sacki, & quelques viandes. Après nous être baignés & rafraichis nous retournames à notre barque, & nous trouvames les rues bordées à droit & à gauche d'une multitude de ſpectateurs qui s'y étoient rendus en foule pour nous voir paſſer: ce qu'ils firent pourtant avec beaucoup de reſpect & à genoux, ſans oſer faire le moindre bruit. (Une perſpective de la ville & du havre de Muru & de ſon Château eſt repreſentée dans la Planche XXVI.)

Le Vendredi 23. de Fevrier, nous levames l'ancre à la pointe du jour: nous allames à la rame environ deux mille pas juſqu'à ce que nous fuſſions hors du port, & en pleine mer, en ſorte que nous puſſions nous ſervir de nos voiles. Nous paſſames par les endroits ſuivants que nous avions tous à nôtre bas bord, étant ſituez ſur les côtes de l'Iſle de Nipon. Aboſi eſt une ville defendue par quelques forts: elle a un grand magaſin Imperial, & eſt gouvernée au nom de l'Empereur, par un Bugio qui y reſide; un Intendant de l'Empereur s'y tient auſſi pour recevoir les revenus de ce monarque, & en avoir ſoin: elle eſt dans le territoire du Prince de Farima. Fimeſii, ou Fimedſi eſt une autre petite ville avec un Chateau ſomptueux où demeure Madſidairo Jamatto. Les côtes auprès de ces deux places ſont pleines de rochers & de baſſes. Takaſango, ou Takaſanni eſt une autre petite ville à ſept lieuës de Muru: elle domine ſur une grande plaine qui y commence, s'étend ſept lieuës dans l'interieur du pays, & cinq lieues le long des côtes juſqu'à Akaſi: Celle-ci eſt une ville ouverte entourée de pluſieurs allées d'arbres, & contenant environ quatre cens maiſons. Une riviere large & profonde la traverſe: Elle eſt renommée pour la manufacture des belles Catabres ou robes de femme que l'on fait de chauvre avec beaucoup de propreté. Derriere la ville eſt le Chateau qui a auſſi des arbres plantez tout autour, dedans & dehors, de telle ſorte que ſes murailles blanches ſont vues ſeulement de deux cotez, & entre les arbres: une tour quarrée haute de trois étages eſt batie à chaque bout de la muraille, & une autre au milieu. Au milieu du chateau eſt le palais d'un Bugio qui y eſt envoyé par le Prince de Farima, dont les états ſont à ce qu'on dit la moitié auſſi grands que ceux du Prince de Fiſen, quoique ſon revenu n'aille pas au de là de vingt Mangokfs. Aux deux côtez de cette ville le long des Côtes il y a pluſieurs grands villages habitez la plupart par des pecheurs & par des gens qui tirent du ſel de l'eau de la mer en la faiſant bouillir. Nous entrames encore près d'Akaſi dans un detroit formé par les côtes de Nipon, & par celles d'une aſſez grande Iſle ſur laquelle nous vimes quelques villages & temples qui ſont à moins de deux lieues de diſtance l'un de l'autre. Cette Iſle & quelques autres petites Iſles au voiſinage furent données autres fois à des payſans pour en être poſſedées par eux & leurs enfans à perpetuité, à condition qu'ils defricheroient, & cultiveroient la terre, & qu'ils payeroient quelque choſe comme un tribut annuel au Seigneur du lieu. Ces gens là ſont maintenant devenus ſi riches que quelques uns d'entre eux poſſedent vingt ou trente Caiſſes d'or, comme ils s'expriment dans le pays. Cinglant plus avant, nous arrivames à la

Aboſi.

vue des villages ſuivants, Jamatta, Taromi, & Sijwoja, ſituez ſur les côtes de Nipon, habitez par des pecheurs & de faiſeurs de ſel. Un peu plus loin eſt le village de Summa ou plutot trois villages confondus en celui de ce nom. Pendant les anciennes guerres civiles du Japon, contre ceux du parti de l'Empereur Feki (J'ay parlé de lui au commencement de ce Chapitre, à l'occaſion d'un temple bati pour conſerver la memoire de la mort de ſon fils, lequel temple nous fût montré à Simonoſeki), un certain nombre de ceux qui s'attachoient à cet Empereur ſe defendit pluſieurs années dans cette place. Après Summa eſt le village de Kammagu Fajaſſi ou Komano Fajaſſi, qui contient trois ou quatre cens maiſons, & un peu plus loin

Fiogo. eſt la ville & le port de Fiogo dans la Province de Setz à cinq lieuës d'Akaſi. Avant d'entrer dans ce havre, il ne ſera pas mal à propos de remarquer que du côté de la mer au Sud, il eſt defendu par une digue ou jettée de ſable appuyée contre les montagnes qui ſont derriere Summa; elle

Digue remarquable. s'avance dans la mer à l'Eſt environ le tiers d'une lieuë d'Allemagne. Cette jettée n'eſt pas un ouvrage de la nature; elle fut élevée avec art par ordre de l'Empereur Feki ou Feguc, qui vouloit faire là un bon port pour la defence du pays voiſin, & y fit batir des maiſons. Cet ouvrage couta des travaux immenſes, & des deſpenſes proportionnées, ſans compter la vie de pluſieurs hommes, avant qu'on l'eut conduit à ſa perfection. La mer, les orages, & tempêtes l'ayant ſouvent gatée & même deſtruite deux fois entiérement. On n'auroit jamais pu en venir à bout, ſi un heros Japonnois, comme leur hiſtoire le rapporte, (d'autres diſent trente hommes) doué de l'intrepidité & du courage de Curtius cet illuſtre Romain, ne ſe fut laiſſé enterrer tout vif ſous les fondemens de cet ouvrage; ce qui, diſent-ils, appaiſa parfaitement les Dieux courroucez de la mer. Le port eſt ouvert ſeulement à l'Eſt, & même de ce côté là il eſt couvert en bonne partie par les côtes de la Province de Setz: au Sud il eſt garanti de la fureur d'une mer orageuſe par la digue dont je viens de parler. C'eſt le dernier bon port où nous entrames depuis Simoneſeki juſqu'à Oſacca; & il eſt ſi fort frequenté, que lorſque nous y arrivames, il n'y avoit pas moins de trois cens barques à l'ancre. La ville de Fiogo n'a point de Chateau: elle eſt preſque auſſi grande que Nagazaki, non pas à la verité tout à fait ſi large, mais plus longue & batie autour du rivage du port qui eſt diſpoſé en demi cercle: les maiſons qui ſont face, ou qui ſont voiſines du port, ſont toutes de pauvres petites chaumieres, celles qui ſont derriere ſont plus grandes, plus propres, & mieux ſituées; étant baties ſur une éminence qui regne juſqu'à une agreable colline plantée d'arbres: derriere cette colline paroit le ſommet d'une montagne pelée, où ſont, dit-on, des mines fort riches qui fourniſſent beaucoup d'or. Nous jettames l'ancre dans ce havre à une heure après midi; après avoir fait ce jour là en tout dix huit lieues.

Le Samedi 24. de Fevrier, nous quittames nôtre grande barque. Elle n'auroit pu nous porter juſqu'à Oſacca, à cauſe du peu de profondeur du havre de cette derniere ville; nous louames quatre petits bateaux, pour nous y tranſporter nous & nos hardes. Nous vimes pluſieurs villes & chateaux remarquables, ſur la côte de Nipon que nous rangions, entre autres la Ville & le Chateau d'Amangaſaki qui n'eſt qu'à trois lieuës d'Oſacca. Nous vimes auſſi la ville Imperiale de Sakai portant Sud-Eſt, en entrant

Arrivée à Oſacca. dans la riviere d'Oſacca dont elle eſt à trois lieuës Japonnoiſes de mer. Après avoir fait ce jour là dix lieuës, nous arrivames à l'embouchure de la riviere

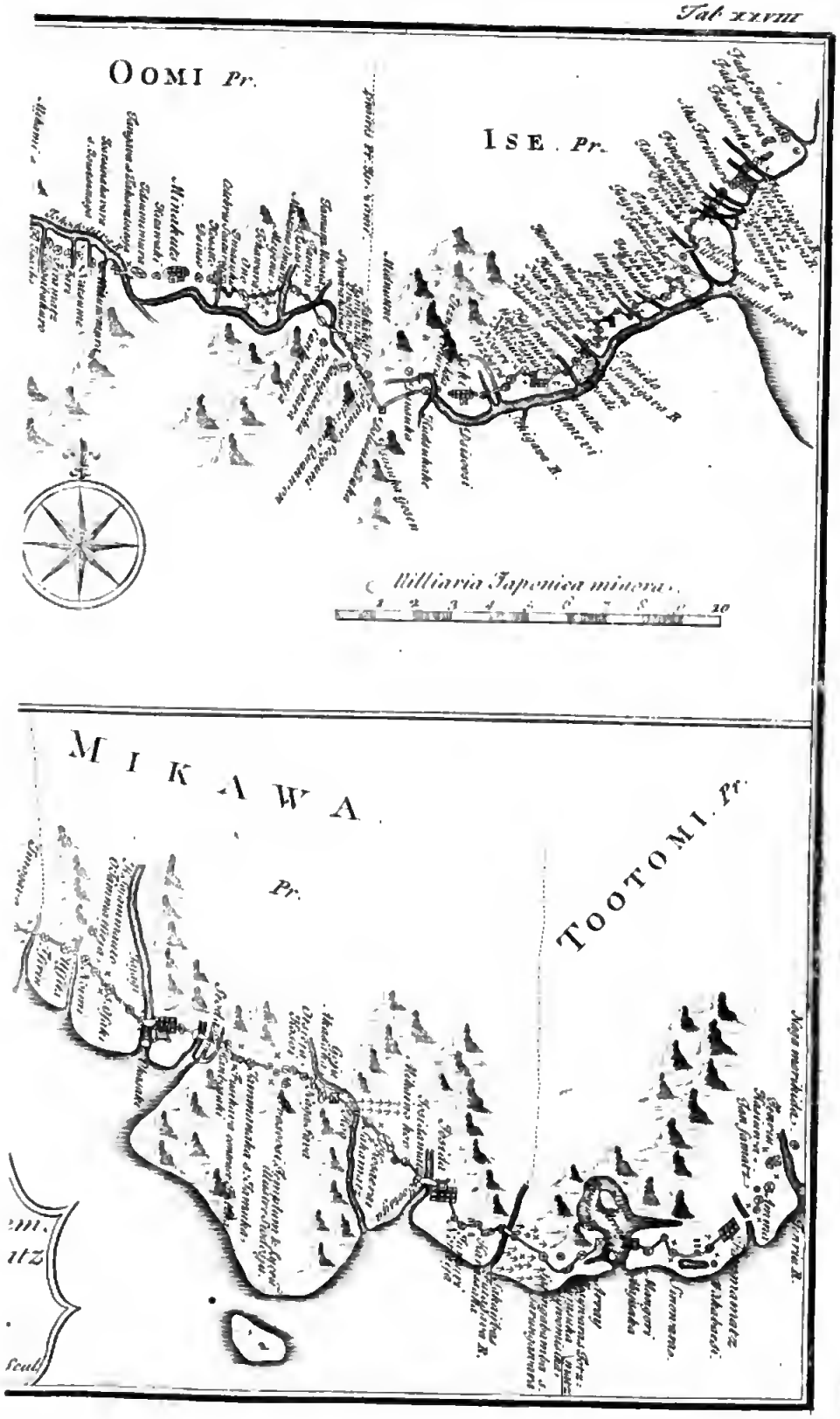
OOMI Pr.
ISE Pr.
Milliaria Japonica minora
MIKAWA
Pr.
TOOTOMI Pr.

viere d'Oſacca, & à onze heures du matin nous entrames dans le bras de la riviére qui eſt navigable, gouvernant E. S. E. Nous y fumes receus par uotre hôte qui uous fit remonter la riviere dans deux bateaux magnifiques. Nous paſſames près de pluſieurs villages uouvellement batis, & de quelques petites villes ou plûtôt fauxbourgs d'Oſacca, batis en divers temps pendant ces derniers aunées, ſur les bords de la riviere; nous entrames dans la ville même au milieu de plus de mille bateaux. Elle eſt ſeparée des fauxbourgs par deux corps de garde fortifiez, & magnifiques, un à chaque côté de la riviere: après avoir paſſé ſous ſix beaux ponts de bois, nous eumes enfin la permiſſion d'aborder, & après avoir marché quelques pas nous nous trouvames daus une rue étroite par laquelle on nous mena à notre hotellerie: elle eſt dans un des coins qui font face à la grande rue. Nous y arrivames entre une & deux heures après midi: nous fumes ſans perdre temps conduits par notre hôte, chacuu dans nôtre appartement au haut de la maiſon, que nous trouvames partagé à l'ordinaire avec des paravents. Ils auroient été aſſez commodes, ſi uous n'avions pas été incommodez de la fumée; car on ne ſait ce que c'eſt que des cheminées dans le pays. Dès que nous fumes arrivez daus l'hôtellerie, nous envoyames nos interprêtes aux deux gouverneurs de la ville pour avoir la permiſſion de les aller voir avec quelques petits preſens. Noſſi Semono Cami un des Gouverneurs étoit allé à la cour pour y rendre les comptes neceſſaires de ce qui s'etoit paſſé dans ſon gouvernement, devant l'Empereur, & ſes miuiſtres d'état. L'autre Gouverneur, Odagiri Taſſano Cami, ne ſe trouva pas au logis, mais il nous envoya dire le ſoir qu'il ſeroit bieu aiſe de nous voir le lendemain matin à huit heures.

## CHAPITRE IX.

### *De nôtre Voyage d'Oſacca à Miaco demeure ordinaire des Empereurs Eccleſiaſtiques hereditaires, avec une Deſcription de ces deux Villes.*

OSacca eſt une des ciuq grandes Villes Imperiales: ſa ſituatiou eſt également agreable & commode, dans la Province de Setzu. Elle eſt dans une plaine fertile ſur les bords d'une riviere uavigable, au 35. degré 50. minutes de latitude ſeptentrionale: defendue au bout oriental par un chateau fortifié, & au bout occidental par deux bons corps de garde qui la ſeparent des fauxbourgs. Sa longueur depuis l'Oueſt à l'Eſt, c'eſt à dire depuis les fauxbourgs juſqu'au Chateau, eſt entre trois & quatre mille pas communs; ſa largeur eſt uu peu moindre. La riviere de Jedogawa paſſe au Nord de la ville, coule de l'Eſt à l'Oueſt, & enſuite ſe jette dans la mer voiſine. Cette riviere apporte des richeſſes immenſes à cette ville; c'eſt pourquoi elle merite bien que l'on eu faſſe une courte deſcription. Sa ſource en eſt à une journée & demie au Nord-Eſt: là elle ſort d'un lac qui eſt au cœur du pays, dans la Province d'Oomi, & qui ſe forma, ſelou les Ja-

Deſcription d'Oſacca.

ponnois dans l'eſpace d'une nuit; le morceau de terre qu'il occupe s'étant abyſmé par un grand tremblement de terre. La riviere ſort de ce lac près dn village de Tſinatoſas où elle a un donble pont magnifiqne; il eſt double à cauſe d'une petite Iſle qui le ſepare, & ſur laquelle l'nn des ponts finit & l'antre eommence. Elle coule enſuite près des petites villes d'Udſi & de Jedo, la derniere deſquelles lui a donné ſon nom: de là elle continue ſon cours juſqu'à Oſacca, & une lieuë avant qu'elle entre dans la ville, il s'en ſepare un bras qui va droit à la mer: cette diminution eſt reparée par deux autres rivieres nommées Jamattagawa, & Firanogawa, qui ſe jettent dans celle d'Oſacca préciſement devant la ville au Nord du Chateau; on les traverſe ſur des ponts magnifiques; toutes ces eaux jointes enſemble ayant arroſé un tiers de la ville, nne partie en eſt conduite par un large Canal pour fournir la partie du Sud qui eſt la plus grande, & habitée par les gens les plus riches. Pour cet effet, on a coupé divers petits Canaux, que l'on remplit des eaux dn grand, & que l'on fait paſſer dans les principales rues. D'autres Canaux reportent l'eau au grand bras de la riviere; ces derniers ſont aſſez proſonds pour de petits bateaux qui peuvent entrer dans la ville, & apporter les marchandiſes devant la porte des marchands. Tous ces differents Canaux coulent le long des rues, ſont tous fort reguliers, & d'une largeur proportionnée: on a bati deſſus plus de cent ponts, pluſieurs deſquels ſont d'une beauté rare. Quelques nns des Canaux à la verité ſont pleins de vaſe, & ne ſont pas nettoyez quelque fois ſaute d'une quantité d'eau ſuffiſante. Un peu au deſſous à la ſortie du canal dont nous avons parlé ei-deſſus, qui fournit la ville d'eau, un autre bras ſe ſepare du grand courant du côté du Nord: les eaux de celui-ci ſont baſſes, & il n'eſt pas navigable, mais coule à l'Oueſt avec beaucoup de rapidité, & ſe perd enfin dans la mer d'Oſacca. Le grand Courant qui eſt au milieu continue ſon cours dans la ville, au bas bout de laquelle il ſe tourne à l'Oueſt; & après avoir fourni les fauxbourgs & les villages qui ſont au deſſus de la ville, il ſe ſepare en pluſieurs branches, & ſe jette enfin dans la mer par differentes embouchures. (Voyez la Planche XXVIII.) Cette riviere eſt étroite, mais proſonde & bien navigable. Depuis ſon embouchure en remontant juſqu'à Oſacca, & plus hant, il y a rarement moins de mille bateaux qui montent & deſcendent les uns avec des marchands, les autres avec des Princes ou Seigneurs de l'Empire qui demeurent à l'Oueſt d'Oſacca; lorſqu'il vont ou qu'ils reviennent de la cour. Les bords de la riviere ſont relevez des deux côtez avec des marches de pierre de taille ruſtiquées taillées, de ſorte qu'ils paroiſſent comme des eſcaliers continuez, & l'on peut prendre terre par tout où l'on veut. On a bati des ponts ſnr la riviere, qui ſont magnifiques, à trois ou quatre cens pas de diſtance l'un de l'autre, plus ou moins: tous ſont batis du meilleur cedre du pays & le mieux choiſi. Ils ſont bordez des deux côtez d'une baluſtrade ornée ſur le haut avec des boules de cuivre jaune. J'ay compté dix de ces ponts, trois deſquels ſont remarquables par leur longueur, à cauſe qu'ils ſont ſur le grand bras de la riviere, là où il eſt le plus large. Le premier & le plus reculé à l'Eſt a ſoixante braſſes de longueur, il eſt porté ſur trente arches, chacune ſoutenue par cinq fortes poutres ou d'avantage; le ſecond eſt exactement la même choſe dans ſes proportions. Le troiſiéme eſt ſur les deux bras de la riviere là où elle ſe partage. Celui-ci a cent cinquante pas de longueur: de là à l'extremité de la ville il y a ſept autres ponts qui ſont moins longs à meſure que la riviere

Les ponts.

viere s'étrecit ; leur longueur eſt depuis vingt juſqu'à ſoixante braſſes, & ils ſont appuyés à proportion, ſur dix ou trente arches. Les rues pour la plupart ſont étroites, mais regulieres, & ſe coupant l'une l'autre à angles droits, allant les unes vers le Sud, & les autres vers l'Oueſt. Je dois excepter pourtant cette partie de la ville qui eſt du côté de la mer, à cauſe que les rues vont Oueſt-Sud-Oueſt, le long des diverſes branches de la riviere. Les rues ſont propres, quoiqu'elles ne ſoient pas pavées ; cependant, pour la commodité des paſſans, il y a un petit pavé de pierre de taille, le long des maiſons de chaque côté de la rue. Au bout de chaque rue il y a de bonnes portes que l'on ferme la nuit, pendant lequel temps il n'eſt permis à perſonne d'aller d'une rue à l'autre ſans une permiſſion expreſſe, & un paſſeport de l'Ottona ou officier, qui commande dans la rue. Il y a auſſi dans chaque rue un endroit entouré de baluſtrades, ou l'on tient tous les inſtrumens neceſſaires en cas de feu. Tout auprès eſt un puis couvert, pour les mêmes beſoins. Les maiſons ſelon les loix fondamentales, & la coutume du pays, n'ont pas plus de deux étages, chacun d'une braſſe & demi ou de deux braſſes de haut ; elles ſont baties de bois, de chaux & d'argile : la façade preſente la porte, & une boutique où les marchands vendent leurs marchandiſes, ou bien un lieu ouvert où les artiſans & les ouvriers travaillent à decouvert, & à la vuë d'un chacun, à leur metier ou à leurs arts. Du haut de la boutique ou chambre pend une piece de drap noir, en partie pour ornement & en partie auſſi pour les defendre du vent & des injures de l'air : on ſuſpend au même endroit des echantillons ou des modeles de ce qui ſe vend dans les boutiques. Le toit eſt plat, & dans les bonnes maiſons il eſt couvert avec des toiles noires, qu'on fait tenir avec de la chaux : le toit des maiſons ordinaires n'eſt couvert ordinairement que de bardeaux ou de coupeaux de bois. Toutes les maiſons en dedans ſont tenues admirablement propres ; elles n'ont ni tables, ni chaiſes, ni aucun autre meuble, comme nos appartemens en Europe en ſont fournis : l'eſcalier, les baluſtrades, & les lambris ſont tout verniſſez, le plancher eſt couvert de nattes fort propres & de tapis ; les chambres ne ſont ſeparées l'une de l'autre que par des paravents, de ſorte qu'en les ôtant, de pluſieurs chambres on n'en fait qu'une ; & au contraire d'une on en fait pluſieurs, s'il eſt neceſſaire. Les murailles ſont tapiſſées de papier brillant, peint curieuſement de fleurs d'or & d'argent : le haut de la muraille, quelques pouces au deſſous du plat fond, eſt ordinairement nud & enduit ſeulement d'une argile couleur d'orange, que l'on tire de la terre auprés de la ville, & qui à cauſe de ſa beauté eſt portée dans pluſieurs Provinces éloignées. Les nattes, les portes, & les paravents ſont tous de la même grandeur ſavoir une braſſe de long, & la moitié en largeur : les maiſons même & leurs differentes chambres ſont baties à proportion d'un certain nombre de nattes plus ou moins. Il y a ordinairement un joli jardin derriere la maiſon, avec une colline artificielle & toute ſorte de fleurs, tels que j'en ai deſcrits ailleurs. Derriere le Jardin eſt le bain, ou l'etuve pour ſe baigner, & quelque fois une voute, ou plûtôt un petit endroit avec des murailles épaiſſes d'argile & de mortier, pour y reſſerrer en cas de feu les meubles les plus precieux.

Les maiſons.

Ofacca eſt gouverné par des Maires, & par la cour des Ottona chefs de Communauté, ou officiers Commandans de chaque rue. Les Maires & les Ottona ſont ſubordonnez à l'autorité de deux Gouverneurs imperiaux, qui ont auſſi le Commandement ſur tout le pays voiſin, villages & ha-

Gouvernement d'Ofacca.

hameaux. Ils reſident à Oſacca alternativement chacun une année; & tandis que l'un d'eux eſt au lieu de ſon gouvernement, l'autre eſt avec ſa famille à Jedo capitale de l'Empire & demeure ordinaire de l'Empereur. Le gouvernement des quatre autres villes Imperiales eſt ſur le même pied, avec cette difference ſeulement qu'à Nagazaki il y a trois gouverneurs, dont deux y reſident & commandent tour à tour, tandis que le troiſieme demeure à la cour pendant un an. Les deux gouverneurs de Miaco ſont obligez d'aller à la cour ſeulement une fois en trois ans. Je ne m'etendrai point ſur les reglemens de la police tels qu'on les obſerve à Oſacca, & l'ordre qui eſt obſervé dans les rues: c'eſt la même choſe qu'à Nagaſaki, dont j'ay donné une deſcription ample dans le ſecond & le troiſieme Chapitre du quatrieme Livre, où je renvoye le lecteur. Je remarquai ſeulement une particularité par rapport au guet de nuit, & à la maniere dont on y annonce les heures de la nuit; car, au lieu qu'à Nagaſaki les gens du guet le ſont en frappant deux rouleaux de bois l'un contre l'autre, on ſe ſert à Oſacca d'un different inſtrument muſical pour marquer chaque differente heure. Ainſi l'on fait connoitre la premiere heure après le Soleil couché en battant un tambour; la ſeconde en battant un gum gum (c'eſt un inſtrument en forme d'un grand baſſin plat, qui étant frappé fait un bruit fort & perçant;) la troiſieme, ou minuit, en ſonnant une cloche ou plûtôt en la battant avec un baton de bois. La premiere heure après minuit, ils battent encore le tambour. La ſeconde le gum gum, la troiſieme la cloche. Cette troiſieme heure après minuit ou ſixieme heure de la nuit, eſt auſſi la derniere, & finit par le lever du Soleil. Je remarquerai ici une fois pour toutes, que le jour comme la nuit ſont diviſez par les Japonnois en ſix portions égales ou heures; & cela tout le long de l'année: de là vient que dans l'eté les heures du jour ſont plus longues que celles de la nuit, & en hiver c'eſt tout le contraire.

Nombre des habitans.

Oſacca eſt extremement peuplé, & ſi nous en voulons croire ce que les Japonnois pleins de vanterie nous en diſent, elle peut lever une armée de 80000. hommes de ſes habitans ſeulement. C'eſt la ville la plus marchande du Japon, à cauſe qu'elle eſt dans une ſituation très avantageuſe pour faire le Commerce tant par terre que par eau. C'eſt la raiſon qui fait qu'elle eſt ſi fort remplie de riches marchands, d'artiſans, & d'ouvriers. Les vivres y ſont à bon marché, quoique la ville ſoit ſi peuplée: l'on peut même y avoir à auſſi bon marché qu'ailleurs ce qui ne ſert qu'au luxe, & à la ſenſualité; auſſi les Japonnois appellent-ils Oſacca le theatre univerſel des plaiſirs & des divertiſſemens: on peut y voir repreſenter tous les jours des pieces de theatre, tant en public que dans les maiſons des particuliers: les Saltinbanques, les joueurs de gobelets qui ſavent faire des preſtiges & des tours extraordinaires, tous les montreurs de raretez qui ont à faire voir quelque animal monſtrueux, rare, ou dreſſé à faire des tours, s'y rendent de tous les endroits de l'Empire, aſſurez qu'ils ſont d'y gagner de l'argent plus que par tout ailleurs. Il ſuffit d'en donner un exemple: il y a quelques années que nôtre Compagnie des Indes Orientales envoya de Batavia un Caſuar (c'eſt un grand oiſeau des Indes, qui avale des pierres, & des charbons ardens) pour en faire un preſent à l'Empereur. Cet oiſeau ayant eu le malheur de ne pas plaire à nos rigides Cenſeurs, les Gouverneurs de Nagaſaki, à qui il appartient de marquer quels ſont les preſens les plus agreables à l'Empereur, nous eumes ordre de le renvoyer à Batavia; ſur quoi un riche Japonnois, grand amateur de ces ſortes de curioſitez, nous aſſura, que

que s'il avoit eu la permiſſion de l'acheter, il en auroit donné volontiers mille Thails; étant certain, que dans une année de temps, il auroit gagné le double du prix en le montrant à Oſacca. Il ne faut donc pas s'etonner qu'un grand nombre d'étrangers & de voyageurs ſe rende tous les jours dans cette ville, où ils peuvent deſpenſer leur argent, & paſſer leur temps avec plus de plaiſir peut être, qu'en pas un autre endroit de l'Empire. Tous les Princes & Seigneurs, qui demeurent à l'Oueſt d'Oſacca, ont leurs maiſons dans cette ville, & des domeſtiques pour les ſervir pendant leur paſſage. Cependant, il ne leur eſt pas permis de s'y arreſter plus d'une nuit: outre cela, lors de leur depart, ils ſont obligez de prendre le chemin qui eſt hors de la vuë du chateau. L'eau qu'on boit à Oſacca eſt un peu ſomache, mais en recompenſe ils ont le meilleur Sacki de tout l'Empire, que l'on braſſe abondamment dans le procbain village de Tenuſij, & qui eſt tranſporté dans pluſieurs autres Provinces, même hors du pays par les Hollandois & les Chinois.

A l'Eſt de la ville, ou plûtot à ſon extremité au Nord-Eſt, eſt le fameux Château bâti dans une grande plaine; nous paſſames tout auprès en allant à Miaco: il fut bâti par l'Empereur Taico: il eſt quarré, & l'on n'en peut faire le tour qu'en une heure de promenade; il eſt bien fortifié avec des baſtions ronds ſelon l'architecture militaire du pays. Il n'y en a point dans tout l'Empire, après le Château de Fingo, qui le ſurpaſſe en étendue, en magnificence, & en force; il eſt defendu du côté du Nord par la riviere de Jodogawa qui baigne ſes murs après qu'elle a reçu deux autres rivieres; &qnoique toutes ces eaux jointes enſemble fuſſent d'une largeur conſiderable, on a pourtant jugé à propos, pour plus de ſureté, d'élargir le lit de la riviere. Du côté de l'Eſt les murailles du château ſont baignées par la riviere de Kaſijwarigawa, avant qu'elle ſe jette dans le grand bras de la riviére de Jodogawa. Au delà de la riviere de Kaſijwarigawa, vis à vis du château, eſt un grand jardin qui en depend. L'extremité du Sud & de l'Oueſt eſt bornée par la ville, les appuis de la muraille en dehors ſont extraordinaires, je croi qu'ils ont au moins ſept braſſes d'epaiſſeur. Ces éperons ſoutiennent une muraille haute & eſpaiſſe bordée de pierre de taille, qui a au deſſus un rang de ſapins ou de cedres. Je pris garde qu'il y avoit une petite porte étroite avec un petit pont pour entrer dans le château. C'eſt tout ce que nous pumes remarquer de la ſituation & de l'état preſent de ce fameux édifice. A l'egard des autres particularitez, voici ce que j'en ai appris des gens du pays. Après avoir paſſé la premiere muraille, on voit un ſecond Château de la même architecture que le premier, mais plus petit. Après être entré dans ce dernier, on arrive au troiſieme, qui eſt au cœur de tout l'édifice, & qui ſelon la coutume du pays à les angles ornez de belles tours à pluſieurs étages. Il y a dans ce troiſieme château, qui eſt auſſi le plus elevé des trois, une tour magnifique, haute de pluſieurs étages, dont le toict le plus haut eſt couvert & orné avec deux grands poiſſons monſtrueux, qui au lieu deſcailles ſont couverts d'Ubangs d'or parfaitement polis. Lorſque le ſoleil brille, ils en reflechiſſent les rayons ſi fortement qu'on peut les voir de Fiongo. Cette tour fût entierement brûlée il y a environ trente ans (en comptant audeſſus de cette année 1691). On voit, à la porte qui mene au ſecond Château, une pierre noire & polie, qui fait une partie du mur. Sa groſſeur extraordinaire & ſa peſanteur, & cette circonſtance qu'elle à été portée par eau à Oſacca, font que les gens du pays la regardent comme une mer-

Château d'Oſacca.

veille : elle à cinq braſſes de long, quatre de largeur, & à peu près la même épaiſſeur ; ainſi elle eſt preſque de figure cubique. Ce fût un Gouverneur de Fiongo, qui ayant eu ordre de l'Empereur Taico, lorſqu'il faiſoit bâtir ce château, de faire venir de grandes pierres, fit joindre ſix grandes barques pour tranſporter celle-ci à Oſacca: on l'avoit tirée de l'Iſle d'Initzuma, ſituée à cinq lieues de Tomu du côté d'Oſacca. L'Empereur fit bâtir ce château, pour la ſureté de la perſonne ; & pour executer ce deſſein, il ſe ſaiſit d'une occaſion favorable. Ayant declaré la guerre aux habitans de la Corée, il trouva le moyen par là d'écarter pluſieurs des plus puiſſans Princes & Seigneurs de l'Empire, qu'il avoit le plus ſujet de craindre ; il les tira de leur cour, & de leurs états, & les envoia à cette expedition. On tient toujours une groſſe garniſon dans ce château, tant pour garder les threſors de l'Empereur, & les revenus des Provinces occidentales que l'on y accumule, que pour tenir les mêmes Provinces en reſpect & dans la ſoumiſſion, & empecher les Princes du côté de l'Occident du Japon d'attenter quoi que ce ſoit contre la ſeureté de l'Empereur, & de l'Empire. Deux des principaux favoris de l'Empereur ont le Commandement du château, & de la garniſon, tour à tour, chacun pendant trois ans. Lorſqu'un des Gouverneurs retnurne de la cnur au lieu de ſon gouvernement, ſon Precedeſſeur doit d'abord ſortir du Château & aller à la cour lui même, pour y rendre compte de ſa conduite : & ce qu'il y a de plus remarquable, c'eſt qu'il ne lui eſt pas permis de voir ni de parler à ſon Succeſſeur, mais il doit lui laiſſer ſes inſtructions par écrit dans l'appartement qu'il a dans le Château. Les gouverneurs dont nous parlons n'nnt rien du tout à voir aux affaires qui regardent la ville d'Oſacca, & ils n'ont rien à demêler avec les gouverneurs de la ville: cependant, ils leur ſont ſuperieurs quant au rang ; ce qu'on doit inferer de ce que le dernier Preſident du tribunal de Juſtice à Miaco, qui eſt un des principaux officiers de la couronne, & comme le bras droit de l'Empereur, fut élevé à ce poſte eminent, immediatement apres celui de gouverneur de ce château.

Notre audience du gouverneur.

Le Lundi 25. de Fevrier, nous fumes admis à l'audience du gouverneur de la ville: nous nous fimes porter chez lui dans des Cangos ſuivis de tout nôtre train d'interpretes, & autres Officiers. Il y a une demie heure de chemin depuis notre hôtellerie juſqu'au palais du gouverneur, qui eſt à l'extremité de la ville dans une place quarrée vis à vis du château. Nous fortimes de nos Cangos tout près de la maiſon, & nous primes chacun un manteau de ſoye, que l'on regarde de même qu'un habit de ceremonie, tel que les Japonnois en portent en ces occaſions. Nous traverſames un paſſage de trente pas de long, pour entrer dans une ſale, ou corps de garde : nous y fumes receus par deux gentilshommes du gouverneur, qui nous firent aſſeoir avec beaucoup d'bonnêteté, en attendant que l'on fit ſavoir notre arrivée à leur maitre. Quatre ſoldats étoient en faction à notre gauche, quand nous entrames ; & après eux nous trouvames huit autres officiers de la cour du gouverneur, tous aſſis ſur leurs genoux & leurs talons. On regarde cette maniere de s'aſſeoir comme plus reſpectueuſe que la maniere ordinaire, de s'aſſeoir les jambes croiſées. La muraille à notre droite étoit garnie d'armes ſuſpendues & rangées dans un bon ordre. Il y avoit quinze halebardes d'un côté, vingt lances au milieu, & dix neuf piques de l'autre côté : ces dernieres étoient ornées de franges à l'extremité. De là nous fumes conduits par deux des Secretaires du gnu-

ver-

verneur au travers de quatre chambres dont ont auroit pu faire un ſeule ſale d'audience en ôtant les paravents. Je remarquai en les traverſant que les murailles en étoient ornées avec des arcs d'environ une braſſe & demie de longueur, des ſabres, & des ſimeterres (on peut voir la repreſentation de quelques unes de ces armes, & d'autres que l'on voit communement aux palais des grands, dans la Planche XXXII:) il y avoit auſſi des armes à feu renfermées dans de riches etuis noirs & verniſſez. Dans la ſale d'audience où étoient aſſis ſept des gentilshommes du gouverneur, les deux Sécrétaires s'aſſirent eux mêmes à trois pas de nous, & nous donnerent du thé, s'entretenant avec nous avec beaucoup de civilité; juſqu'à ce que le gouverneur parût lui même, accompagné de deux de ſes fils, l'un âgé de dix-huit ans, & l'autre de dix-ſept. Il s'aſſit à dix pas de diſtance dans une autre chambre ouverte du côté de la ſale d'audience, en deplaçant trois jalouſies, au travers deſqu'elles il nous parloit. Il nous parut avoir quarante ans, de taille moyenne, vigoureux, actif, & d'un air mâle: il avoit le viſage large, fort honnête dans ſon entretien, & parlant avec baaucoup de douceur, & de modeſtie. Il étoit habillé d'un habit noir modeſte, & portoit une robe de ceremonie griſe ſur ſon habit ordinaire; il n'avoit alors auſſi qu'un ſimeterre commun. Sa converſation roula principalement ſur les articles ſuivants. *Que le temps étoit preſentement bien froid, que nous avions fait un grand voyage, que c'étoit une faveur ſinguliere d'être admis à la preſence de l'Empereur, & qu'entre toutes les nations du monde les ſeuls Hollandois avoient cet honneur.* Il nous demanda enſuite *ſi nous n'avions pas beaucoup de plaiſir à voir leur pays, après les embarras d'un voyage ſi long & ſi fatigant?* Il nous promit enfin, qu'à cauſe que le Preſident de Miaco qui expedie les paſſeports neceſſaires pour notre voyage à la cour n'étoit pas encore de retour de Jedo, il nous en donneroit lui même qui ſeroient de la même validité, & qu'il nous les envoyeroit le lendemain matin. Il nous aſſura auſſi qu'il nous procureroit volontiers des Chevaux, & tout ce qui nous ſeroit neceſſaire pour nôtre voyage. Nous le remerciames de notre côté de ſes offres obligeantes, & nous le priames d'accepter un petit preſent qui conſiſtoit en quelques pieces d'etoffe de ſoye, comme une marque de notre reconnoiſſance. Nous fimes encore quelques preſens aux deux ſecretaires ou intendants de ſa maiſon, & ayant pris nôtre congé, ils nous reconduiſirent au corps de garde: là nous primes congé d'eux auſſi, & nous en retournames par le même paſſage dont nous avons parlé, dans nos Cangos: nos interpretes nous permirent de marcher un peu, ce qui nous donna l'occaſion de vnir le dehors dn fameux Château qne nous avons deſcrit ci-deſſus. Nous entrames enſnite dans nos Cangos, & nous fumes reportez à notre hôtellerie par une autre longue rue. Nous avions porté des preſens pour le ſecond gouverneur; mais comme il ne ſe trouva pas alors à Oſacca, il nous falut attendre juſqu'à notre arrivée à Jedo, pour conſulter un des gouverneurs de Nagazaki qui étoit alors dans la Capitale & ſavoir de lui comment nous en diſpoſerions; car nous devons nous comporter dans ce pays avec une circonſpection extrême, de peur d'encourrir le mecontentement de quelqu'un des grands de cet Empire.

Le Lundi 26. de Fevrier, nous ſejournames à Oſacca ſelon la coutume.

Le Mardi 27 de Fevrier, nous y ſejournames auſſi, les preparatifs de nôtre voyage n'etant pas encore en état: nous louames quarante chevaux & quarante-un porteſaix, après avoir diſputé vivement avec nos interprêtes, qui vouloient que nous en euſſions davantage: nous eumes bien pu nous paſ-

paſſer à moins, ſans nos voleurs d'interprêtes, qui voiturent une bonne quantité de hardes ou marchandiſes, ſous nôtre nom, & à nos deſpens. L'après midi, nous envoyames nôtre ancien premier interprête au gouverneur de la ville, pour prendre congé de lui en nôtre nom, & lui demander les paſſeports qu'il nous avoit promis lors de nôtre audience, ce qui fut d'abord accordé, & l'interprête fut chargé de ſa part de nous ſouhaiter un heureux voyage.

Le Mecredi 28. de Fevrier, nous partimes à la pointe du jour, pour aller à Miaco, où nous voulions arriver le même jour: cette ville n'eſt qu'à treize lieues d'Oſacca, ou une aſſez bonne journée, ſavoir trois lieues juſqu'à Suda, deux de là à Firacatta, trois juſqu'à Jodo, & cinq de Jodo à Miaco, en paſſant par Fuſimi. (*Le lecteur eſt prié de conſulter ſur cela la Planche XXVIII. qui eſt la Carte de la route depuis Oſacca juſqu'à Fammamatz.*) Sortant d'Oſacca, nous paſſames ſur le Kiobas, comme on l'appelle ici, ou le pont qui mene à Miaco: il eſt ſur la riviere preciſement ſous le Chateau; nous traverſames enſuite pendant une lieuë des champs de ryz, alors tout couverts de bouë, marchant ſur une chauſſée baſſe, élévée ſur les bords de la riviere de Jodogawa, que nous avions à nôtre gauche. Nous vimes auſſi, du même côté, pluſieurs maiſons diſperſées pendant une demie lieuë au de là d'Oſacca, & qui font partie des fauxbourgs de la ville. Le long les bords de la riviere de Jodogawa, il y a un grand nombre d'arbres de Tſanadil plantez tout le long. Cet arbre vient au Japon auſſi grand que les Cheſnes dans nos pays, il a une écorce fort rude, il n'avoit point alors de feuilles, à cauſe de l'hiver, mais ſes branches étoient chargées d'un fruit jaune, dont les gens du pays tirent de l'huile. Le pays tout autour eſt peuplé extraordinairement, & le grand nombre de villages qu'on trouve ſur le grand chemin ſont ſi proches l'un de l'autre, que peu s'en faut qu'ils ne faſſent une rue continuelle depuis Oſacca juſqu'à Miaco: les principaux villages & les plus grands n'ont pas moins de 200. maiſons chacun, ſavoir Immitz, Morigutz où l'on prepare la meilleure Cannelle, Sadda, Defudſi. Après cela, vient Firacatta, qui contient près de 500. maiſons: nous y arrivames à neuf heures & demie du matin, n'etant qu'à cinq lieuës d'Oſacca. Nous nous y arretames une demie heure pour diſner. Il y a dans le village un grand nombre d'hotelleries, de Cabarets à Thé & à Sacki, où l'on peut trouver toujonrs à juſte prix quelque choſe de chaud pour manger. On connoit facilement ces hôtelleries, & maiſons publiques, par les filles qui avec leurs viſages extremement fardez ſe tiennent à la porte, & ſollicitent les voyageurs à y entrer. Dans cet endroit nous remarquames à nôtre gauche, de l'autre côté de la riviere, un chateau blanchi qui eſt la reſidence d'un petit Prince; il fait un bel effect vû de loin. Après diner nous continuames nôtre chemin, & nous traverſames les villages, de Fatzuma qui eſt de 200. maiſons, & celui de Faſimotto, qui en a 300. Nous arrivames ainſi à la petite ville de Jodo. Faſimotto eſt remarquable par la quantité d'hôtelleries & de lieux de debauche. La petite ville de Jodo, celebre pourtant, eſt entourée d'eau, & a outre cela pluſieurs Canaux qui coupent la ville, & qui ſont derivez de la riviere qui l'entoure. Les fauxbourgs conſiſtent en une rue longue, par laquelle nous allames à un magnifique pont de bois nommé Jodo Obas: il a quatre cens pas de longueur, & eſt ſupporté par quarante arches auxquelles repondent un pareil nombre de baluſtrades ornées au haut avec des boules de cuivre jaune: tout cela fait un très bel effect. Au bout du pont, il y a une porte ſimple bien gardée,

par

par où nous entrames dans la ville; elle eſt agreable & commodement ſituée: elle a des maiſons bien baties; le peu de rues qu'elle a ſe coupent l'une l'autre à angles droits, & vont les unes à l'Eſt les autres au Sud. Il y a un grand nombre d'artiſans & d'ouvriers à Jodo. Au côté occidental de la ville eſt le Chateau, bati de brique au milieu de la riviere: il a à chaque angle des tours magnifiques, qui ont pluſieurs étages, de même qu'au milieu des murs, ce qui donne un aſpect magnifique & agreable à tout le batiment. La place qui eſt devant le Chateau eſt renfermée par une forte muraille de brique, qui va juſques dans la ville. Ce chateau eſt la demeure du Prince Fondaiſiono. Sortant de Jodo nous paſſames encore ſur un pont de deux cens pas de long ſoutenu par vingt arches, il nous mena à un autre fauxbourg, au bout du quel il y avoit un bon corps de garde. Nous laiſſames à nôtre droite, & de l'autre côté de la riviere, quoique hors de la portée de l'œil, le gros village ou petite ville ouverte d'Udiij, celebre dans tout le Japon à cauſe qu'elle produit le meilleur Thé, qui, à cauſe de ſa bonté extraordinaire, eſt cultivé avec ſoin, & envoyé à Jedo pour l'uſage propre de l'Empereur. (Voyez l'Hiſtoire du Thé dans l'Appendice.) Apres deux heures de marche, nous arrivames à deux heures après midi, à la ville de Fuſimi, ou Fuſijmi. Cette petite ville ouverte, ou pour mieux dire ce village, ne contient que peu de ruës, la plupart plus larges que longues à proportion; quelques unes d'une longueur raiſonnable. Les unes vont du côté des collines couvertes de bois que nous laiſſions à la droite, ou au côté de l'Eſt de la ville. De petits bras de la riviere, dont nous avons parlé plus haut, coulent dans la ville & au dehors. La rue du milieu, & la principale de Fuſimi s'etend juſqu'à Miaco: elle eſt contigue aux rues de cette Capitale, reſidence de l'Empereur Eccleſiaſtique du Japon: de ſorte que l'on pourroit appeller Fuſimi le fauxbourg de Miaco; d'autant mieux que cette grande ville n'eſt point entourée de murailles, & qu'elle eſt toute ouverte du côté de la Campagne. Il étoit ce jour là Tſitats pour les Japonnois, ou le premier jour du mois, qu'ils obſervent comme un Dimanche ou un jour de fête, viſitant les temples, ſe promenant dans les champs, & recherchant toute ſorte de divertiſſemenr. Ainſi nous trouvames la grande rue dans laquelle nous marchions, pendant quatre heures avant d'arriver à nôtre hôtellerie, remplie d'une foule d'habitans de Miaco qui ſe promenoient hors la ville, pour prendre l'air, & viſiter les temples voiſins. Les femmes ſur-tout étoient toutes bien-miſes, avec des robes de differentes couleurs, à la maniere de Miaco, portant un voile de ſoye couleur de pourpre, ſur le front, & de grands Chapeaux de paille pour les defendre de l'ardeur du Soleil. Nous rencontrames auſſi quelques eſpeces particulieres de mendiants habillez d'une maniere bouffonne, & d'autres ridiculement maſquez. Pluſieurs marchoient ſur des échaſſes de fer, d'autres portoient ſur leurs têtes de grands pots avec des arbriſſeaux verds dedans: les uns chantoient, les autres ſiffloient; les uns jouoient de la flutte, les autres frapoient de petites Cloches. Nous vimes tout le long de la rue une grande quantité de boutiques ouvertes, des joueurs de paſſe-paſſe, & des farceurs qui divertiſſoient la multitude. Les temples que nous avions à nôtre droite en arrivant à la ville, étant bâtis ſur le penchant des collines vertes voiſines, étoient illuminez avec pluſieurs lampes, & les Prêtres battant les Cloches avec des marteaux de fer, faiſoient un bruit qu'on pouvoit entendre de bien loin. Je remarquai un grand chien blanc, fait apparemment de plaſtre, qui étoit ſur un autel à nôtre gauche dans une chapel-

Fuſimi.

Mendiants.

le ou petit temple proprement orné: Il étoit conſacré au patron des chiens.

Arrivée à Miaco. Nons arrivames enfin à nôtre hotellerie à Miaco à ſix heures du ſoir, nous fumes d'abord conduits au premier étage dans nos appartemens, que je pourrois comparer en quelque ſorte aux Chambres enfumées de Weſtphalie, où l'on ſeche à la fumée le bœuf & le porc. Nous avions paſſé ce jour là dans un pays fort fertile, la plupart du temps dans des champs de ryz, où nous vîmes de grands troupeaux de Canards ſauvages, ſi l'on doit les appeller ainſi; ils ſont ſi familiers, que les gens qui les approchent ne les effarouchent point. Nous remarquames auſſi pluſieurs grands herons blancs, des Cygnes, & quelques Cigognes, qui cherchoient leur vie dans les champs mareſcageux. Nous vîmes auſſi les payſans qui labouroient avec des bœufs noirs, qui nous parurent maigres, & en mauvais état: on dit pourtant qu'ils travaillent fort bien.

Ce qu'on fit à Miaco. D'abord après notre arrivée à Miaco, nos interpretes furent au palais du Preſident du tribunal de juſtice Matſandario Inata Cami, quoi qu'il fût alors abſent: ils furent auſſi aux maiſons des deux gouverneurs de la ville, Ojude Awa Cami, & Majoda Akono Cami, pour leur annoncer notre arrivée en cette ville, & pour les prier d'accepter nos preſens à l'ordinaire.

Audience de l'Intendant du Preſident de Juſtice à Miaco. Le Jeudi 29. de Fevrier grand matin, nous envoyames les preſens pour le Preſident de juſtice, & pour les gouverneurs de Miaco à leur palais, & nons les fimes mettre ſelon la coutume du pays ſur de petites planches de ſapin deſtinées à cela. Nous ſuivimes peu après à dix heures du matin portez dans des Cangos: les palais de ces Seigneurs étoient à l'extremité occidentale de la ville, vis à vis du chateau de l'Empereur Eccleſiaſtique hereditaire: on nous ordonna de ſortir de nos Cangos à cinquante pas du palais du Preſident de juſtice, & par reſpect pour ſon poſte eminent de faire à pied ce qui nous reſtoit du chemin: comme auſſi d'attendre à la Porte du premier corps de garde, que l'on donnât avis de nôtre venue. Cela fait, nous fumes conduits au travers d'une cour large de vingt pas par où nous allames dans la ſale ou antichambre de la maiſon que l'on nomme Ban ou la premiere garde; c'eſt là le rendez-vous de quantité de greffiers, d'inſpecteurs & de concierges. Nous y tronvames vingt des Officiers du Preſident, & des domeſtiques, aſſis à la file. De là nous fumes menez par deux autres Chambres dans une troiſieme, où l'on nous fit aſſeoir. Peu après, entra l'Intendant de ce Seigneur, c'étoit un vieux gentilhomme, qui paroiſſoit avoir plus de ſoixante ans: il étoit habillé d'une robe grize ou de couleur de cendre: il s'aſſit à quatre pas de nous, pour recevoir au nom de ſon maître nos compliments, & nos preſents, qui étoient dans la même Chambre diſperſez dans un bon ordre; ils conſiſtoient en un flaçon de vin couvert, outre vingt pieces de ſoye étrangere, d'étoffes de laine, & de lin. L'Intendant nous ayant remerciés de nos preſents d'une maniere fort civile, on porta des boettes avec du tabac, des pipes, & tout l'apparcil pour fumer, que l'on plaça devant nous: une taſſe de Thé nous fût preſentée à trois differents temps par un domeſtique; tandis que l'Intendant & les principaux gentilshommes qui étoient dans la chambre nous ſollicitoient à boire. Après avoir demeuré là un quart d'heure, nons primes notre congé reconduits par l'Intendant lui même juſqu'à la porte de la chambre, & de là par les autres gentilshommes juſqu'à la porte de la rue. Cette premiere viſite étant faite, nous allames de là à pied au palais du gouverneur qui commandoit alors: il étoit nouvellement

ment arrivé de Jedo, & ſes deux Secretaires, qui ſont les maîtres des ceremonies en pareilles occaſions, nous dirent que leur maître n'étoit pas encore inſtruit pleinement du ceremoniel & des uſages qui s'obſervent à la reception des Hollandois. Il y avoit des ſentinelles en faction à la porte, & dans le Ban ou Sale, où nous trouvames près de cinquante perſonnes, outre quelques jeunes garçons bien mis & aſſis en bon ordre. On nous fit traverſer cette ſale, pour nous mener dans un appartement à côté; nous y fumes receus fort civilement par les deux ſecretaires dont j'ai parlé ciderſus. Tous deux étoient avancez en âge, ils nous regalerent avec du Thé, du Sucre, & du Pankel; nous aſſurant toujours que nous ſerions bientôt preſentez au gouverneur. Après avoir attendu une groſſe demie heure dans cette chambre, on nous conduiſit dans une autre, où les volets de deux fenêtres à jalouſie étant ouverts tout d'un coup, nous vimes le gouverneur aſſis dans la chambre joignante à quatorze pas de nous: il portoit, ſelon la coutume, ſon habit de ceremonie ſur un habit noir, il nous parût agé de trente ſix ans, & d'un temperamment vigoureux & replet, ſon air & ſon procedé faiſoient decouvrir en lui beaucoup d'orgueil & de vanité: il nous addreſſa la parole avec une voix haute, nous diſant *que nous étions arrivez par un beau temps, & que c'étoit Meditch*: Meditch *ſignifie une bonne fortune*. Après une courte converſation, nous le priames d'accepter nos petits preſens, qui conſiſtoient en douze pieces d'étoffes miſes ſur une table, ou planche, de la maniere que nous l'avons decrite plus haut. Sur cela, il baiſſa un peu la tête pour nous remercier, & ſe diſpoſant à ſe lever de bout les deux fenêtres à jalouſie furent abbaiſſées d'abord d'une fort plaiſante maniere. On nous pria de nous arrêter encore quelque temps, afin que les dames qui étoient dans une chambre voiſine derriere un paravant de papier où l'on avoit fait des trous, puſſent avoir l'occaſion de nous regarder, nous & notre équipage étranger. Pour cet effect, notre Reſident fût prié de leur montrer ſon chapeau, ſon eſpée, ſa montre, & pluſieurs autres choſes qu'il avoit ſur lui. On le pria encore d'ôter ſon manteau, afin qu'elles puſſent voir à plein ſes habits devant & derriere. Après avoir demeuré une heure dans la maiſon de ce gouverneur, nous fumes reconduits par les deux ſecretaires que j'ay dit, à la ſale ou garde principale; & de la deux Officiers inferieurs nous reconduiſirent juſqu'à la cour. Le tems étoit beau, ainſi nous voulumes aller de là à pied à la maiſon de l'autre gouverneur, qui n'étoit qu'à quelques centaines de pas. Nous y fumes receus à peu près de la même maniere que je viens de deſcrire, après avoir été regalez dans le Ban de la maiſon, de thé & de tabac à l'ordinaire: nous fumes conduits au travers de pluſieurs chambres dans la ſale d'audience qui étoit richement meublée, & entre autres choſes elle étoit ornée d'un cabinet rempli d'arcs & de fleches, de petites armes à feu, de mouſquets & de piſtolets mis dans des boettes noires & verniſſées. Des armes de même eſpece & d'autres étoient ſuſpendues dans pluſieurs autres chambres que nous traverſames, de la même maniere que nous l'avions obſervé chez le gouverneur d'Oſacca. Nous remarquames à un des côtez de la ſale deux fenêtres à jalouſie où l'on avoit fait des trous, derriere leſquelles étoient aſſiſes des femmes que la curioſité de voir des gens venus d'une partie ſi reculée du monde, avoit fait venir-là. A peine nous fumes nous aſſis, que le gouverneur ſe montra, & s'aſſit à dix pas de nous: Il étoit habillé de noir à l'ordinaire, & portoit avec cela ſon habit de Ceremonie. C'étoit un homme griſon, d'environ ſoixante ans, de bonne

Audience des gouverneurs.

conſtitution, & avec cela bel homme; il nous dit que nous étions les bienvenus; fit voir dans tout ſon procedé beaucoup de civilité, & receut nos preſents d'une maniere obligeante, & de ſorte qu'il en paroiſſoit fort ſatisfait. Notre premier interprete profita de l'occaſion pour faire au gouverneur qu'il connoiſſoit depuis long-temps quelques preſens en ſon particulier, c'étoit des miroirs d'Europe; & en même temps il lui demanda une grace pour le fils de ſon commis. Après avoir pris notre congé, nous rentrames dans nos Cangos, & nous nous fimes reporter à notre hôtellerie, où nous arrivames à une heure après midi.

Deſcription de Miaco.

Kio ou Miaco (voyez le plan de cette ville, copié & reduit d'après une carte du Japon, dans la Planche XXVII.) ſignifie en Japonnois ville. Elle eſt ainſi nommée par excellence, à cauſe que c'eſt la demeure de ſa Sainteté, le Dairi, ou Empereur Eccleſiaſtique hereditaire; & ſur ce pied on la regarde comme la Capitale de tout l'Empire. Elle eſt ſituée dans la Province de Jamatto, ſur une grande plaine. Sa longueur du Nord au Sud eſt de trois quarts de lieuë d'Allemagne, & une demie lieue de largeur de l'Eſt à l'Oueſt. Elle eſt entourée d'agréables Collines de verdure, & de montagnes d'où ſourdent un grand nombre de petites rivieres & de fontaines charmantes. La ville avoiſine la montagne du côté de l'Eſt, où l'on voit un grand nombre de temples, de monaſteres, de chapelles & d'autres batimens religieux ſur ſon penchant. Nous aurons l'occaſion de les parcourir, & de les deſcrire plus exactement à nôtre retour de la cour. Trois rivieres, qui ont peu de profondeur, entrent dans la ville du même côté: la plus grande ſort du lac d'Oitz, les deux autres deſcendent des montagnes voiſines, & toutes trois ſe reuniſſent en une ſeule au cœur de la ville, où il y a un grand pont de deux cens pas de longuenr, nommé Sensjonofas, qui les traverſe; là toutes ces eaux ramaſſées coulent du côté de l'Oueſt. Le Dairi, avec ſa maiſon Eccleſiaſtique, & ſa cour, ſe tient dans un quartier au Nord de la ville, ſeparé du reſte de la ville par des murs & des foſſez; il conſiſte en douze ou treize rues. Au côté occidental de la ville, il y a un Chateau fortifié, bati de pierres de taille: il fut bati par un des Empereurs Eccleſiaſtiques hereditaires, pour la ſureté de ſa perſonne pendant les guerres Civiles. Il ſert maintenant à loger le Monarque ſeculier, lorſqu'il vient viſiter le Dairi. Il a dans ſa plus grande longueur cent cinquante Kins ou braſſes; il eſt entouré d'un profond foſſé, rempli d'eau, & revêtu d'un mur; ce foſſé eſt encore entouré par un eſpace large & creux, ou foſſé ſec: au milieu de ce Chateau il y a, comme c'eſt l'ordinaire de ces ſortes de bâtimens, une tour quarrée, haute de pluſieurs étages. On tient dans le foſſé une eſpece particuliere de carpes delicieuſes, dont quelques unes furent données le ſoir à nôtre interprête. Ce Chateau eſt gardé par une petite garniſon commandée par un Capitaine. Les rues de la ville ſont étroites, mais toutes regulieres, les unes allant au Sud, les autres à l'Eſt: ſi l'on eſt au bout d'une grande rue, il eſt impoſſible d'en voir le bout oppoſé, à cauſe de la longueur extraordinaire, de la pouſſiere, & de la foule de peuple qui les remplit. Les maiſons ſont généralement parlant étroites, à deux étages ſeulement, baties de bois, de chaux & d'argile, à la maniere du pays: les toits en ſont couverts de bardeaux ou de coupeaux de bois; au haut des maiſons, il y a toujours une auge pleine d'eau, avec tous les inſtrumens neceſſaires pour éteindre le feu, tout prêts. Miaco eſt le grand magazin de toutes les manufactures du Japon, & de toute ſorte de marchandiſes; c'eſt la principale ville de commerce de l'Empire, à peine

*Ichnographia Urbis* MIACO, *quæ Summi Japoniæ*

*Ex Japonum Mappa, quinque pedes Anglicos cum dimidio longa, quatuor*

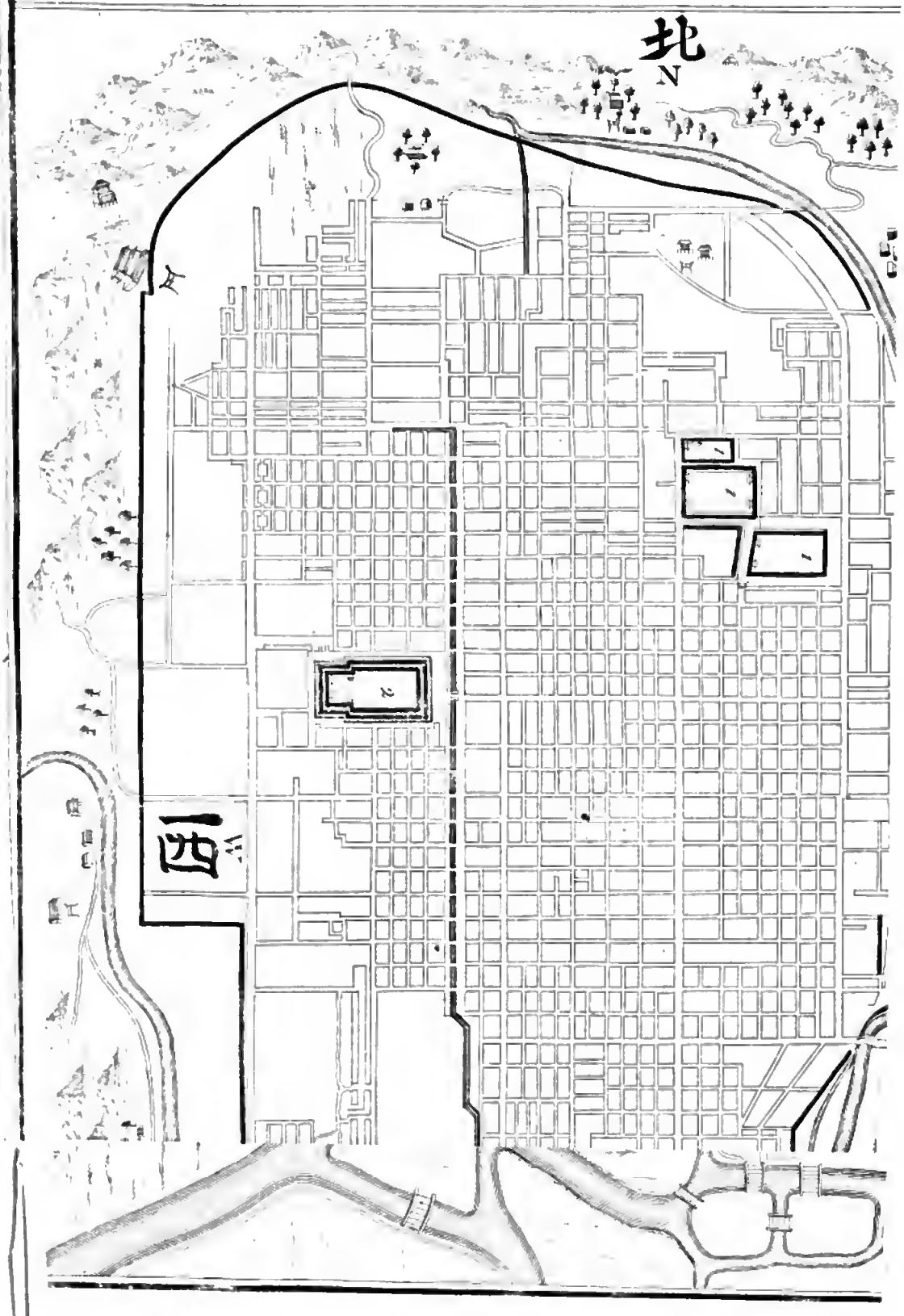

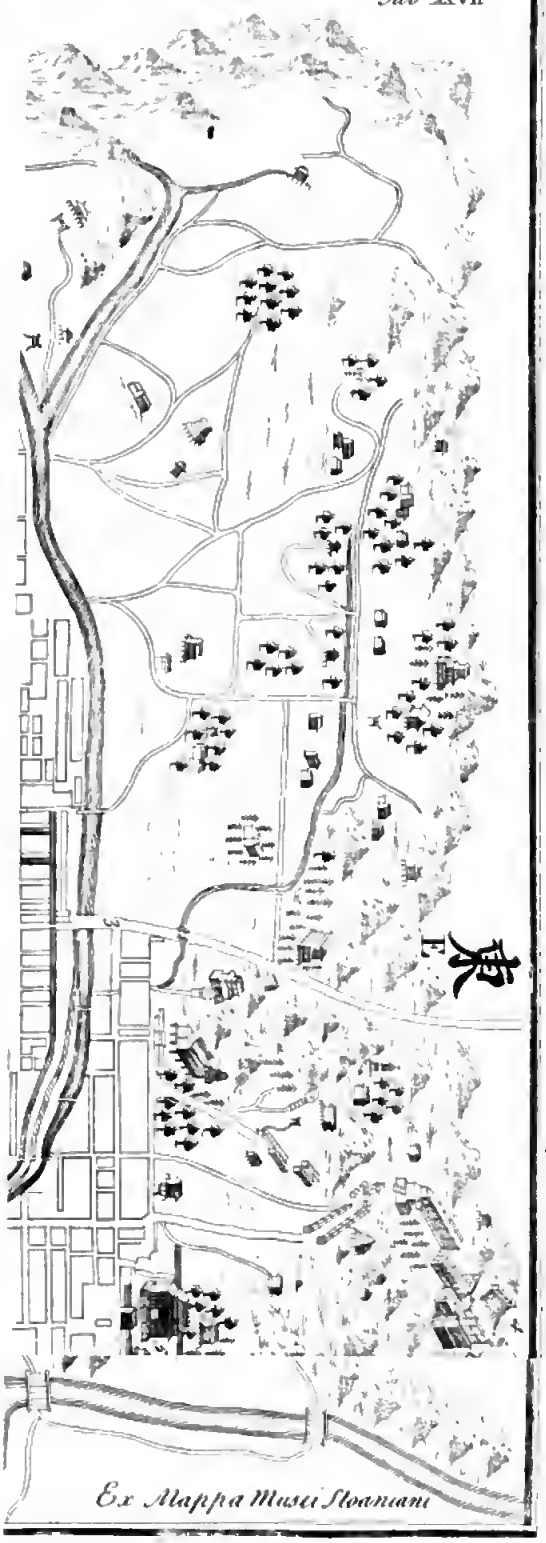

Ex Mappa Musei Sloaniani

y a-t-il une maiſon de cette capitale où il n'y ait quelque choſe à vendre ou à acheter. C'eſt là que l'on rafine le cuivre, que l'on bat monnoye, que l'on imprime des livres, & que l'on fait au mêtier les plus riches étoffes à fleurs d'or & d'argent. Les meilleures & les plus cheres teintures, les ciſelures les plus exquiſes, toute ſorte d'inſtrumens de muſique, de peintures, de cabinets verniſſez, toute ſorte d'ouvrages en or, & en autres metaux; ſur tout en acier, comme les lames de la meilleure trempe, & autres armes, ſe font à Miaco dans la derniere perfection: de même que les plus riches habits & parures, & du meilleur gout; toute ſorte de bijouterie, de marionetes qui remuent leur tête d'elles mêmes, & une infinité d'autres choſes qu'il ſeroit trop long de rapporter. Enfin, on ne ſauroit rien ſouhaiter, qu'on ne trouve dans cette ville; & l'on n'y ſauroit rien porter des pays étrangers, que quelque artiſte ou autre habitant de cette capitale n'entreprenne d'imiter. Cela étant, il ne faut pas s'etonner ſi les manufactures de Miaco ſont devenues celebres dans tout l'Empire, & ſi elles ſont preferées à toute autre, quoique peut-être inferieures à certains égards, ſeulement parce qu'elles portent le nom de Kio. Il y a peu de maiſons dans toutes les principales rues où il n'y ait quelque choſe à vendre; & j'avoüe que n'ai pu comprendre d'où il peut venir aſſez d'acheteurs pour une ſi grande quantité de marchandiſes. Il eſt vray que preſque perſonne ne paſſe à Miaco ſans acheter quelque choſe de ce qui s'y fabrique, ſoit pour ſon propre uſage, ſoit pour faire des preſens à ſes parens ou à ſes amis. Le Preſident du tribunal de juſtice qui reſide à Miaco eſt un Seigneur qui a beaucoup de pouvoir & d'authorité: il a immediatement ſous l'Empereur, le commandement ſouverain ſur tous les Bugios, les Gouverneurs, les Intendants, & les autres Officiers, qui ont quelque part au gouvernement des villes Imperiales, des terres de la couronne, & des proprietez du ſouverain dans toutes les Provinces occidentales de l'Empire. Les Princes même du côté de l'Occident dependent de lui en quelque maniere, & ont beaucoup d'egard pour ſa perſonne. Il eſt le mediateur, & l'arbitre de tous les differents, & procès qui peuvent ſurvenir entre eux. Perſonne n'a la permiſſion de paſſer par Array & par Fakone, deux des plus importans paſſages, & en quelque façon les clefs de la ville capitale & de la cour; ſans avoir un paſſeport ſigné de ſa main. Le gouvernement Politique, & les reglemens de police par rapport aux rues, ſont les mêmes à Miaco qu'à Oſaeca & à Nagazaki, dont nous avons parlé plus haut. On pourra connoître le nombre des habitans de Miaco par l'Aratame ſuivant, où l'on n'a point compris les perſonnes qui demeurent dans le Château, & à la Cour du Dairi. Ceux qui demeurent dans un grand nombre de monaſteres, & maiſons religieuſes, ſont comptez à part. L'Aratame eſt une eſpece d'inquiſition, ſur la vie, & la famille de chaque habitant, le nombre de ſes enfans, & de ſes domeſtiques, la ſecte qu'un chacun profeſſe, ou les temples auxquels il appartient; ce qui ſe fait très ponctuellement une fois chaque année, par des Commiſſaires nommez pour cela. Le dernier Aratame contenoit le nombre des habitants, comme auſſi celui des temples, des palais, des édifices publics & particuliers, des rues, & des ponts de la façon que je le mets ici.

Nombre des habitans de Miaco.

## KIOOTO ARATAME.

Tira, c'eſt à dire les temples de la religion du Budsdo, ou du

Culte payen étranger grands & petits. 3893.
Mia, temples du Sintos, ou temples de la Religion du Sintos qui eſt la religion établie de tout temps dans le pays. 2127.
Sokkokf Dai Mio Jaſſiki, c'eſt à dire les palais, & les maiſons des Princes & Seigneurs de l'Empire. 137.
Matz, ou rues. 1858.
(1.) Ken, ou maiſons Siuſanwan faſſenku ſiaku Sijtzi Snicku, comme il eſt exprimé en Japonnois, c'eſt à dire 13879.
Ponts. 87.
Negi, Seculiers qui ſervent les temples du Sintos. 9003.
Jammabos, ou Prêtres des montagnes: cet ordre à été deſcrit exactement dans le Livre III. Ch V. 6073.
(2.) Siukke, Eccleſiaſtiques de la religion du Budſdo. 37093.

Le nombre des perſonnes ſeculieres qui demeurent à Miaco, fût trouvé comme il s'enſuit par le même Aratame.

Sinſi Oboi ji, ou Liſte de toutes les Sectes & Religions profeſſées à Miaco, enſemble le nombre des Perſonnes qui les profeſſent.

Ten Dai Siu. - - - - - - - 1009.
Singon Sui. - - - - - - - 18095.
Sen Sin. - - - - - - - - 16058.
Riſſiu. - - - - - - - - 9998.
Foſſo Siu. - - - - - - - 5513.
Fokke ſui. - - - - - - - 97728.
Sioo Doſui. - - - - - - - 159113.
(3.) Dai Nembudſiu. - - - - - 289.
(4.) Nis ſonguan ſi Siu. - - - - 54586.
Fogas ſonguan ſi Siu. - - - - 99016.
(5.) Bukkwoo ſi Siu. - - - - - - 8576.
Takkada ſiu. - - - - - - 7576.

Il paroit par là que lorſqu'on fit le dernier Aratame à Miaco il y avoit 52169. Eccleſiaſtiques 477557. laiques dans cette capitale, outre un nombre infini d'étrangers qui s'y rendent de tous les endroits de l'Empire, ſans compter auſſi la Cour entiere du Dairi ou Empereur Eccleſiaſtique hereditaire, dont on n'a pu avoir le denombrement. Le petit nombre de Remarques ſuivantes ſerviront à expliquer quelques uns des mots les plus difficules de la Liſte qui eſt ci deſſus (comme auſſi ce qui à été inſeré dans les pages 171 & 172. du I. Tome de cette hiſtoire) dont on n'a point parlé ou dont on n'a parlé qu'en paſſant.

1. Ken: ſignifie proprement un toict, mais on le prend dans un ſens plus étendu pour la maiſon même.

2. Siukke. Tous les prêtres du Budſdo ſont appellez Siukke: ce mot ſignifie des perſonnes qui ſe retirent du monde & qui vont paſſer le reſte de leurs jours dans les Couvents ou monaſteres; s'appliquant à l'étude, & aux exercices religieux, à la maniere des Catholiques-Romains. Ces gens là. lorſqu'ils ſont envoyez d'un Couvent à l'autre, ou qu'ils voyagent pour quelque autre raiſon, n'ont beſoin pour cela que d'une lettre de leur Osjo, ou pere Prieur du monaſtere, pour aller par tout l'Empire, au lieu que les autres perſonnes doivent ſe pourvoir de paſſeports de leurs propres magiſtrats.

3. Dai Nembudzſui: ſont les perſonnes qui ſe devouent d'une façon plus par

particuliere au culte d'Amida. D'ailleurs ils profeſſent la religion du Budsdo & ſuivent en particulier la ſecte du Siudoſiu, dont ils frequentent les temples. Nembutz, ou Namanda, qui ſont les mots qu'ils repetent ſouvent dans leurs pierres, & dans leurs élans de devotion, ſont abregez de Namu Amida, Budzu; grand Dieu Amida, Secourez-nous. Ils ſont au fond une troupe de mendiants pareſſeux, qui s'aſſemblent dans les rues, ſur les grands chemins, & dans les places publiques, priant, & chantant Namanda, battant des cloches, & attendant la charité des ſuperſtitieux, pour la peine qu'ils ſe donnent; d'autant mieux qu'ils prétendent que leurs prieres & Cantiques en l'honneur d'Amida contribuent beaucoup au ſoulagement de leurs pere, mere, & parens, s'ils ſont renfermez dans un lieu de ſouffrance. Ils s'aſſiſtent l'un l'autre de tout leur pouvoir, & ont fait l'interêt commun de leur Confrerie une de leurs loix fondamentales. Si l'un d'entre eux meurt, ils l'enterrent eux mêmes; ils s'aſſemblent pour cela au plus grand nombre qu'il eſt poſſible; & ſi le defunt étoit pauvre, & hors d'état de payer les deſpenſes neceſſaires pour ſes funerailles, ils ſe cottiſent pour cela parmi eux; & s'il manque encore quelque choſe, ils le ramaſſent en mendiant. Si des gens riches ſouhaitent d'être admis parmi les membres de la ſocieté, la premiere & principale queſtion qu'ils lui font eſt, ſi dans l'occaſion ils preſſeront leurs mains ſecourables pour enterrer un des freres morts; & s'ils reſpondent que non, ils ſont exclus pour cette raiſon. Ils obſervent cette coutume dans toute l'étendue de l'Empire.

4. Fonguanſi ſui, autrement Ikoſiu, ce qui ſignifie le plus riche, eſt une autre ſecte de Budsdoiſtes qui font du temple de Fonguanſi l'endroit principal de leur culte. Ils ſont diviſez en Nis Fonguan Si Siu, ou ſectateurs occidentaux de la ſecte du Fonguan, & en Figos Fonguan Si Siu, ou les ſectateurs orientaux de la même ſecte.

5. Bukkwo Si Siu: ceux de ce nom l'empruntent auſſi du temple Bukkwo, où ils font leur culte préferablement à tout autre endroit; ils conviennent d'ailleurs dans la plupart des articles de leur croyance avec la ſecte du Monteſiu.

## CHAPITRE X.

### *De nôtre Voyage depuis* Miaco *juſqu'à* Fammamatz *qui eſt à moitié chemin de* JEDO.

NOus partimes de Miaco dans des Cangos le Vendredi ſecond de Mars, & après avoir marché nne heure nous nous trouvames au bout d'une rue d'nn fauxbourg qu'on nomme Awattagus: nous entrames dans une hotellerie où notre hôte de Miaco nous regala, avec dn Sacki, & du Sockani, qui eſt une viande froide. Nous y demeurames une heure, & notre hôte reçut pour ſon honneteté nn Cobang, ſon fils un demi Cobang, & l'hoteſſe un Itzebo. Nous paſſames enſuite par un Sentier étroit, ſnr une montagne, pour nous rendre aux longs villages de Finoka & de Jakodſieja qui ſont à une lieuë de Miaco: nous y bumes du thé, pour abba- Depart de Miaco.

tre les fumées du Sacki que l'on nous avoit fait boire abondamment à Miaco lors de nôtre depart. Le village dont je parle s'étend juſqu'à celui de Jabunoſa, que l'on appelle ainſi à cauſe de la quantité de Bambous qui croiſſent au voiſinage: ſon terroir produit auſſi la meilleure eſpece de Tabac. Nous y vimes à nôtre gauche, à quelques portées de Piſtolet du grand chemin, un monaſtere nommé Muro Tai Dai Mooſin, avec un magnifique Tori ou grande porte, qui eſt ſur le Chemin, pour marquer l'avenue du temple. Un peu plus loin eſt un temple de Quanwon avec un grand Diſſoo doré, poſé ſur un batiment éxagone. Un quart d'heure plus loin nous fumes à Iwanotſeja petit hameau, & peu apres au grand village d'Ojiwaki: il conſiſte en une longue rue de quatre ou cinq cens maiſons, habitée par des ferruriers, des tourneurs en bois & en ivoire, des ciſeleurs, des faiſeurs de poids ſelon les reglemens, des tireurs d'or & d'argent, & ſur tout par des de peintres, & autres perſonnes qui vendent toute ſorte d'Idoles, & d'Images. Nous vimes de là à nôtre droite une haute montagne encore couverte de neige, appellée Ottowano Jamma. Il y a un chemin pour les gens de pied, qui va de là tout droit à Fuſimi. Apres un quart d'heure de marche, nous arrivames une heure avant le coucher du Soleil à la ville d'Oitz où nous reſolumes de coucher cette nuit, quoi que nous n'euſſions fait ce jour-là que trois lieuës Japonnoiſes depuis Miaco. Ootz ou Oitz eſt la premiere ville de la Province d'Oomi, en venant de Miaco: elle eſt compoſée d'une rue en forme d'arc qui en fait la longueur, & de quelques autres plus petites qui y aboutiſſent, à droit & à gauche. Le nombre des maiſons peut aller à mille en tout; il y a de bonnes hôtelleries, qui ne ſont jamais depourvues de filles de joye, ſelon la coutume du pays. La ville eſt ſituée au bord d'un lac d'eau douce, qui n'a point de nom particulier; on l'appelle le lac d'Oitz du nom de la ville. Elle fait partie du domaine de l'Empereur, & eſt gouvernée avec le pays contigu par un Intendant que l'Empereur y envoye. Il eſt rapporté dans les Hiſtoires du Japon, que ce lac ſe forma dans une nuit; le morceau de terre qu'il occupe ayant été englouti par un grand tremblement de terre, & couvert d'eau. On ajoute que la montagne de Fafijamma, dont nous parlerons encore ci après, devint plus haute alors qu'elle n'avoit été auparavant. Le lac eſt aſſez étroit, mais il s'etend en longueur cinquante ou ſoixante lieuës Japonnoiſes au Nord juſqu'à la Province de Canga. Toutes les marchandiſes & denrées qui ſont envoyées de ce pays là à Miaco ſont portées par eau juſqu'à Oitz. Ce lac eſt poiſſonneux: il y a entre autres des Saumons delicieux, des Carpes, & un grand nombre d'autres eſpeces de poiſſon; on y voit nager des canards ſauvages: ils forment des troupes ſi nombreuſes, qu'ils couvrent une bonne partie du lac. Le lac ſe decharge dans deux rivieres dont l'une deſcend à Miaco qu'elle traverſe, & l'autre paſſe à Jodo, & à Oſacca, pour entrer dans la mer. Non loin de ce lac, ſur la gauche en allant à Jedo, eſt une montagne renommée, haute, & pourtant charmante, on la nomme Jeſan ou Jioſan, comme qui diroit *beau mont*. On y voit un nombre infini de grands & beaux arbres qui croiſſent juſqu'au ſommet; & l'on aſſure qu'elle ne contient pas moins de 3000. temples dans ſon enceinte, outre pluſieurs villages, & par conſequent un grand nombre de moines & de payſans. La ſituation de cette montagne, mais encore plus la ſainteté du lieu, en firent un ſanctuaire, & un azyle pour les habitans de Miaco pendant les guerres inteſtines qui deſolerent cette ville. Cependant, Nobunanga monarque ſeculier du Japon, & predeceſſeur

Oitz.

Montagne ſainte.

ceſſeur du grand Empereur Taico, pouſſé de la haine univerſelle qu'il portoit à toute ſorte de Prêtres & de Moines, autant que pour venger quelques inſultes particulieres qu'il avoit eſſuyées de ceux qui habitoient cette fameuſe montagne, s'en empara à la tête d'une nombreuſe armée; detruiſit tous les temples & les batimens religieux, où il mit le feu; & fit maſſacrer cruellement toute cette vermine de prêtres, comme il les appelloit, avec tous les autres habitans. Derriere cette montagne, à deux lieuës du grand chemin, nous en vimes d'autres nommées Firanotacki, qui étoient alors couvertes de neige, & s'etendoient bien avant ſur la longueur du lac d'Oitz. Derriere ces montagnes il y a deux chemins étroits & manvais, qui paſſent ſur d'autres montagnes, par où quelques uns des Princes de l'occident du Japon, paſſent pour ſe rendre à la cour. (Dans la Planche XXVIII. on voit une Carte particuliere de la route d'Oſacca à Miaco, & de cette derniere ville à Fammamatz en paſſant par Oitz.)

Le Samedi troiſieme de Mars, nous partimes avant l'aurore pour tacher d'arriver le même jour au village de Tſutſi jamma, qui eſt à treize lieues d'Oitz. Il nous falut près d'une demie heure pour arriver au bout de la longue rne de cette ville, où nous remarquames une lanterne quarrée de papier, allumée & miſe devant de vieilles maiſons, à cauſe qu'il étoit paſſé avant nous un meſſager de l'Empereur, dans la ville, pour aller à la cour. Les rues du fauxbourg vont juſqu'à l'agreable ville de Dſedſie, on Dſedſije Sieſii demeure de Fondaſijro Cami, Prince de Facatta. A côté des portes de cette ville ou avoit élévé des murailles baſſes, mais propres: je trouvai que les rues en étoient regulieres au poſſible, allant autant que j'eu pus juger, les unes dn côté du midi, les autres dn côté du levant; toutes les maiſons étoient blanchies. Le Château eſt au bout ſeptentrional de la ville, & il eſt entouré en partie par le lac d'Oitz, & en partie par la ville. C'eſt nn grand & magnifique bâtiment, orné ſelon la contume du pays, avec des tours quarrées hautes de pluſieurs étages, chaque étage ayant un toit d'un travail ſingulierement beau. Aſſez près du Château eſt le grand temple dn Dieu Umano Gongin. Nous fumes de là à une autre porte de ville, où nous trouvames des ſoldats du Prince en faction. Nous remarquames que le drap noir, dont le corps de garde eſt tapiſſé, porte les armes du Prince, qui ſont un caractere de lettre entre deux feuilles dreſſées. Les grands chemins commencent ici d'être bordez des deux côtez de ſapins, & cela continue juſqu'à Jedo, à moins qu'on n'ait été empeché d'en planter par des rochers ou par le terrein ſablonneux qui ſe trouve en qnelques endroits. Les lieues auſſi ſont meſurées regulierement, & au bout de chacune on à élevé une butte ronde avec un arbre deſſus, par ou les voyageurs peuvent connoitre éxactement la diſtauce des endroits, & combien de lieues ils ont fait. Une demie lieue après Diedsje nous fumes au village de Tſetta, ou Tſijtto, qnelqnes uns le prononcent Sjetta, d'autres Seta. Les maiſons ſont bâties des deux côtez ſur le grand chemin. La riviere de Jodogawa traverſe le village en ſortant du lac d'Oitz ſous le nom de Jocattagawa. Il y a un double pont de bois ſur cette riviere preciſement, à ſa ſortie du lac. Ce pont eſt le plus grand que j'aye vu dans ce pays là: il eſt connu dans tout l'Empire ſous le nom de Tſettanoſas, ou Pont de Tſetta, ainſi nommé à cauſe du village voiſin. Les deux parties du pont, ou plûtôt les deux ponts ſe joignent dans une petite iſle qui eſt ſur la riviere. Le premier a quarante pas de longueur, & l'autre en a trois cens. Tous deux ont des baluſtres: celles du dernier ſont or-

Dſiedſi.

Pont de Tſetta.

nées avec des boules de cuivre jaune ſur le haut. Je ne puis me diſpenſer de m'arrêter ſur ce pont fameux, pour faire part au lecteur de quelques Hiſtoires fabuleuſes, bizarres, & ridicules, que les Japonnois croyent fermement & religieuſement, qui ſont arrivées au voiſinage. Un Dſia ou dragon, animal fort eſtimé de toutes les nations payennes de l'Aſie, mais ſur tout des Chinois & des Japonnois, qui le repreſentent dans leurs peintures comme s'il avoit des mains, des jambes, & deux cornes; un dragon, dis-je, demeuroit au rivage du lac d'Oitz. Il y avoit en même temps une fort grande Scolopendre ou bête à quarante jambes, de la longueur de deux hommes, & groſſe à proportion, qui faiſoit ſon ſejour ſur une montagne, ou plûtot colline ronde, ſur le grand chemin à deux lieues de la demeure du dragon: cet endroit, à cauſe de ce monſtrueux animal, eſt encore nommé Mukaddo Jamma, ou montagne de la bête à quarante jambes. Cette monſtrueuſe Scolopendre infeſtoit beaucoup les grands chemins d'alentour, & elle deſcendit une nuit de la montagne où elle demeuroit, pour aller à l'habitation du dragon dont elle détruiſit & mangea les œufs qu'il avoit près de lui; ſur quoi il y eut un grand combat entre ces deux animaux, où le dragon obtint une victoire complette, & tua ſon ennemi. Pour conſerver la memoire de cette avanture, on fonda un temple dans l'endroit du village nommé Tawarrattadu; ce temple ſubſiſte encore, & on nous le montra comme une preuve inconteſtable de cet évenement. Pour paſſer à une autre hiſtoire, les culées de pierre de ce fameux pont ont été à ce qu'on dit poſſedées autres fois par un malin eſprit qui tourmentoit beaucoup les voyageurs, auſſi bien que les habitans du village. Il arriva un jour, que le fameux Apôtre des Japonnois Kooſi, dont la memoire eſt en odeur de ſainteté, paſſant en cet endroit, tout le peuple du voiſinage le pria inſtamment de ſe ſervir de ſon ponvoir miraculeux pour les delivrer de ce mal inſupportable, & de chaſſer le demon de ces piles; ce qu'il fit à leur priere. Les Japonnois, qui ſont ſuperſtitieux à l'excez, s'attendoient qu'il employeroit beaucoup de prieres & de ceremonies: ils virent avec beaucoup de ſurpriſe, qu'il ſe contenta de prendre un morceau du linge ſale qu'il portoit autour de ſa ceinture, & de l'attacher autour de la pile. Kooſi s'appercevant de leur ſurpriſe, *Mes amis*, dit-il, *vous vous attendez vainement que je faſſe beaucoup de ceremonies, elles ne chaſſent pas les demons: c'eſt par la foy qu'on en vient à bout; c'eſt par la foy que je fais des miracles.* Après quoi, il continua ſon chemin. Mot bien remarquable dans la bouche d'un Predicateur payen! Nous traverſames enſuite Kantangiwara, Sinde, Noodſi, ou Nooli, & pluſieurs autres plus petits villages, ou plûtôt longues rues; comme auſſi la riviere d'Okamigawa, dont la ſource eſt à une lieuë & demie de là dans la montagne d'Okami. Après avoir encore fait une lienë & demie nous arrivames à la ville ou plûtôt grand village de Kuſatz; en arrivant, nous remarquames ſix piliers de pierre, qui ſont les bornes des Seigneuries & villages appartenant au Prince de Jodo dans la Province de Comi. On compte dans Kuſatz, ou Kuſatzi, environ cinq cens maiſons bâties pour la plupart aux deux côtez d'une longue rue. Nous nous y arrêtames pour boire une taſſe de thé: nous employames une groſſe demie heure pour aller d'un bout de ce village à l'autre. C'eſt dans le pais circonvoiſin que croît l'eſpece particuliere de roſeau ou de Bambonc, que l'on appelle Fatſiku, les racines duquel ſervent à faire des canes, & ſont portées en Europe ſous le nom de Rottang. Elles ſont generalement parlant à aſſez bon marché; quelques fois

Exemples de la Superſtition des Japonnois.

Sentence remarquable d'un payen.

Kuſatz.

Bambous ſinguliers pour des canes à marcher.

fois pourtant on les vend fort cher, lorſque le Seigneur de la Province fait deffence de les arracher des terres pendant quelques années; ce qu'il eſt obligé de faire, de peur qu'une trop grande conſommation ne faſſe tort à l'accroiſſement de la plante, les racines en étant fort avant en terre, & n'en pouvant être tirées ſi l'on ne fait de grandes ouvertures. Le roſeau Fatſiku ſe trouve auſſi en d'autres pays, mais la racine en eſt ſi courte, qu'on n'en ſauroit faire des canes. Il y a des gens dans ce village dont le metier principal eſt de tirer de terre ces racines; ils en ſont un commerce pour lequel ils obtiennent un privilege du Seigneur de la Province. Tout l'art de les preparer, & de les rendre propres pour l'uſage à quoi on les deſtine, conſiſte en ceci: tout ce qu'il y a d'inutile aux deux bouts de la racine eſt coupé de telle ſorte que ce qui reſte ait la longueur neceſſaire pour l'uſage; cela fait, on coupe auſſi avec un bon couteau d'une trempe particuliere pour ce deſſein, les jeunes racines & fibres qui ſont autour des jointures, & dont on laiſſe toujours des marques, qui ſont de petits trous ronds autour de chaque jointure; ſi les racines ſont courbées on les redreſſe par le moyen du feu: il les faut enſuite bien laver, & bien nettoyer. Un quart de lieue plus loin nous trouvames le village de Mingawa, qui emprunte ſon nom de la riviere qui le traverſe. Il contient environ quatre cens maiſons bâties ſur les bords du grand chemin, & formant une longue rue juſqu'au village de Tabara, ou Tebuira, qui contient environ trois cens maiſons, & eſt encore contigu de la même maniere au village de Minoki. Ce dernier l'eſt encore au village voiſin; ce ne ſont qu'autant de longues rues, dont chacune à ſon nom particulier. Minoki eſt un village bâti aux deux côtez du grand chemin. Il eſt renommé pour un remede de grande vertu: c'eſt une poudre nommée Wadferan, qu'on à decouverte dans ce lieu là, & qui ne ſe fait point ailleurs. On la prend interieurement dans toutes ſortes de maladies, ſur tout dans cette ſorte de Cholique qui eſt particuliere aux naturels du pays, & dont j'ai donné une relation dans mes *Amœnitates Exoticæ* pag. 582. (cette Relation à été inſerée dans l'Appendice de cette Hiſtoire) Elle eſt faite du Putsju, eſpéce amere & étrangere de Coſtus, qui à été premierement ſeché, & coupé groſſierement; on le porte enſuite à trois maiſons voiſines, où l'on le reduit en poudre que l'on garde pour s'en ſervir. Le moulin dont on ſe ſert le pulveriſer eſt tourné par quatre perſonnes, comme nous le vimes à nôtre retour, à peu près de la même maniere qu'on le fait dans nos moulins pour moudre le grain de mouſtarde. On laiſſe le reſte à faire aux femmes, qui ont ſoin de la poudre moulue; elles la reportent au logis, & la mettent dans des papiers de quatre doigts en quarré ſur quoi l'on ecrit en caracteres rouges & noirs le nom de la poudre, avec ſes uſages & ſes vertus. Chaque pacquet peſe un peu plus de deux dragmes, & on la donne ſelon lâge, & la diſpoſition du malade en une, deux, ou trois doſes, que l'on prend dans une taſſe deau chaude. Aux maiſons où cette poudre ſe fait on la vend auſſi preparée & bouillie dans l'eau. Un homme pauvre, mais plain de pieté, habitant de la rue ou du village de Tabara, eſt reputé le premier inventeur de ce remede. Il publia que le Dieu Jakuſi, qui eſt l'Apollon des Japonnois, patron de la medecine & des medecins, lui étoit apparu en ſonge, & lui avoit montré tous les ingredients de ce remede qui croiſſent ſur les montagnes voiſines; ce Dieu lui ordonna d'en faire pour l'uſage, & le ſoulagement de ſes compatriotes. Cette hiſtoire mit ce remede en grand credit; & comme on en vendit beaucoup, l'homme devint bientôt ri-

Poudre medicinale.

Jakuſi Dieu de la medecine.

riche, & en état de faire bâtir une belle maiſon pour y demeurer, & vis à vis de ſa boutique une Chapelle ou petit temple richement orné en l'honneur, & pour la reconnoiſſance qu'il devoit au Dieu qui lui avoit revelé ce ſecret. Il plaça dans ce temple l'Idole de Jakuſi, elle eſt debout ſur une fleur de Tarate dorée, (c'eſt la *Nymphæa paluſtris maxima*, ou *Faba Ægyptiaca Proſp. Alpini*) ſous une grande coquille de Petoncle étendue ſur ſa tête. La tête eſt entourrée d'une couronne de rayons, comme une marque de ſa ſainteté; il tient à ſa main droite une choſe qui m'eſt inconnuë, & un ſceptre à ſa gauche. L'idole entiere eſt ſolidement dorée. Les Japonnois qui paſſent auprès manquent rarement de rendre hommage à cette Idole dorée; les uns avec une profonde reverence, les autres s'approchant du temple dans une poſture fort humiliée & tête nue: ils ſonnent ou plûtôt batent une cloche qui eſt pendue anprès de l'idole; ils tiennent enſuite leurs deux mains ſur leur front, & font ainſi leurs prieres. Deux parens de l'inventeur, qui demeurent à Minoki, ayant eu la recette de cette poudre, ont fait le même commerce, qui les a ſi fort enrichis qu'ils ont été en état de bâtir auſſi chacun une Chapelle au Dieu Jaknſi. L'un d'eux a été plus loin encore, il a fait batir outre cela, une petite maiſon contre la chapelle où il entretient un prêtre, dont l'emploi eſt de deſſervir la chapelle, de la nettoyer, d'allumer les lampes devant l'idole, & de lui rendre tous les ſervices & les honnenrs de cette nature. Au ſortir de Minoki, nous perdimes de vue bientôt le lac d'Oitz, que nous avions vu juſques là à nôtre gauche, dans des differents éloignements, mais pas fort grands. La vuë nous en fut derobée, par des collines & de petites montagnes qui en ſont près, du nombre deſquelles eſt la fameuſe montagne de Mikadde, ou Mikame Jamma dont uous avons parlé, & qui eſt à demie lieuë du grand chemin. Les chemins tout antour avoient été fort endomagez, & quaſi noyez par les grandes pluyes; c'eſt pourquoi nous ſuivimes le nouveau chemin qui tournoit autour d'une montagne à nôtre droite, ſur lequel nous fimes demie lieuë; après quoi nous rentrames dans le vieux chemin. Peu après à onze heures du matin nous arrivames à Iſſibe, grand village d'environ quatre cens maiſons, & qui eſt à ſix lieues d'Oitz: uous y dinâmes dans une grande & magnifique hôtellerie; nôtre coutume étoit auparavant de diner à la petite ville de Minakutz, au de là d'Iſſibe; mais uôtre hôtellerie y ayant été conſumée par le feu, on a fait choix de ce village pour la diſnée. Nous continuames nôtre route juſqu'à Dſutſi Jamma, village d'environ trois cens maiſous ſitué au pied d'une montagne de même nom; nous y arrivames à cinq heures du ſoir, ayant fait ce jour là douze lienes Japonnoiſes. Nons paſſames cette après midi par divers villages grands & petits preſque contigus l'nn à l'autre. A moitié chemin à peu près d'Iſſibe à Dſutſi Jamma, eſt la petite ville de Minakudſi qui appartient à Catto Sadano Cami uu des conſeillers d'etat de l'Empereur, du ſecond rang. Elle eſt compoſée de trois longues rues fort irregulieres. A une extremité de la ville eſt un Chateau bas, ou pour mieux dire le palais du Seigneur de la ville, car il n'a ni muraille, ni foſſez, quoi qu'il y eut aux portes quelques Soldats en faction. Une partie de la ville qui avoit été deſtruite par les flames étoit encore en cendres. On y fait de fort beaux Chapeaux, & des paniers de toute eſpece, avec du jonc & des roſeaux refendus. Nous y rencontrames une grande multitude de gens hommes & femmes, la plupart à pied, quelques uns à cheval, & quelques fois deux ou trois ſur la même monture: les mendiants ne manquoient pas d'en groſ-

Minakudſi.

groſſir le nombre. Tous étoient pelerins, les uns alloient & les autres retournoient d'Iſje, lieu renommé, ſitué au bout meridional de la Province de ce nom. Ils ne manquerent pas de nous importuner, comme c'eſt leur coutume, & de nous demander la charité pour les aider à s'acquitter de leur pelerinage. Pluſieurs d'entre eux avoient le nom de l'endroit où ils alloient, ou dont ils retournoient en qualité de pelerins, comme auſſi leur nom propre, celui de leur Province & de leur endroit, ecrit ſur leur chapeau: cela ſe fait afin qu'on les reconnoiſſe, en cas que quelque accident leur arrive ſur leur route. Ceux qui retournent d'Iſje ont leur Ofarrai, on la boette qui contient leurs indulgences, attachée au bord du chapeau ſur leur front, & ils attachent au bord oppoſé un bouchon de paille envelopée dans du papier, pour tenir l'Ofarrai dans l'équilibre.

Le Dimanche quatrieme de Mars, nous fumes portez dans des Cangos depuis nôtre hôtellerie par deſſus la montagne de Dfutſika, juſqu'au village de Sakanoſta qui eſt à deux lieuës de Dfutſi Jamma; tout ce chemin étoit plein de montées & de deſcentes rudes. La montagne eſt fort ſterile, le terrein n'eſt qu'un ſable aride, qu'on ne ſauroit labourer, & où l'on ne voit pas même le moindre gazon; cependant, on trouve pluſieurs petits hameaux en la traverſant, dont les habitans gagnent leur vie en rendant ſervice aux voyageurs. La deſcente de cette montagne ne reſſemble pas mal à celle d'un eſcalier à vis: de grandes marches taillées ſur le bord d'un precipice profond menent à une autre montagne voiſine, remarquable en ce qu'elle eſt une eſpece de Barométre naturel pour les pilotes du pays, qui voyant ſon ſommet clair, ou couvert de nuages, & quelques autres figures, connoiſſent le temps qu'il fera, & par conſequent s'ils peuvent s'avancer en mer. En allant ſur la montagne, nous trouvames un temple ſur nôtre chemin; non loin duquel il y avoit une petite Chapelle où l'on gardoit une Idole dorée: deux moines y faiſoient leurs prieres & leurs fonctions devotes, pour exciter les bons & devots voyageurs à leur faire la charité. Nous fumes un gros quart d'heure à deſcendre la montagne, nous remarquames au pied une autre Chapelle où il y avoit un lyon doré. Des prêtres preſentent, en cet endroit, aux voyageurs une relique à baiſer, & en reçoivent un liard par tête en recompenſe. Un quart de lieuë plus loin il y a une autre chapelle taillée dans le roc, appellée Twei Jauo Fano, mais nous n'y vimes point de prêtres pour la deſſervir, ni perſonne qui y rendit un culte religieux. Sakanoſta eſt un village d'environ cent maiſons, le premier que l'on trouve dans la Province d'Iſe: il eſt riche, contient beaucoup de bonnes hôtelleries, & eſt ſitué dans un pays fort agreable. Nous y remarquames une petite chapelle ouverte, où l'on gardoit une bonne proviſion de petites planches minces, ſur leſquelles étoient ecrits des Caracteres ſacrez, & magiques, que l'on croit avoir une vertu infaillible pour garantir de toute ſortes d'incommoditez, & d'infortunes: on les vendoit quelques liards la piece. Après avoir bu une taſſe de Thé à Sakanoſta, nous remontames à Cheval, & dans un quart d'heure de marche, nous arrivames au petit village de Futzkaki ou Kudfukaki, où l'on vend des chataignes roties, & des racines de Kokoro bouillies: ces deux denrées croiſſent en abondance dans la Province d'Iſe. Trois quarts d'heure de marche plus loin nous arrivames à Sekinoſiſi, grand village d'environ quatre cens maiſons: pluſieurs de ſes habitans gagnent leur vie en faiſant un grand nombre de torches, de roſeaux ratiſſez & refendus, comme auſſi des chapeaux, des ſouliers, & diverſes autres choſes que

Montagne de Dfutſi Jamma.

Sakanoſta.

Sekinoſiſi.

les enfans crient dans la rue : ils importunent les gens pour les leur vendre, & deviennent fort incommodes aux voyageurs. Nous y dinâmes, n'ayant fait ce matin que quatre lienës, mais nous nous hatames d'en partir pour arriver à Jokaitz qui eſt à ſept lieuës de Sekinoſiſi. Hors de ce village, il y a un chemin qui mene droit à Isje, endroit qui eſt en grande odeur de ſainteté parmi les Japonnois ; il en eſt à treize lieuës, & chaque lieuë eſt d'une bonne heure de chemin dans cette Province. On compte qu'Isje eſt à treize lieuës de Miaco. Après trois quarts d'heure de marche, nous arrivames à la ville de Kamme Jamma, ſituée ſur une éminence, ou ſur le ſommet plat d'une hauteur ; c'eſt une aſſez grande ville renfermée de murailles, autant que j'en pus juger : elle eſt defendue auſſi par de bonnes portes & des corps de garde. Au côté meridional de la ville eſt le chateau paſſablement fortifié, avec des foſſez, des murailles, & des baſtions ronds. Nous marchames près d'une heure avant d'arriver à la troiſieme garde, & à l'extremité des fauxbourgs. Les rues ſont fort irregulieres, à cauſe de l'inegalité du terrein ſur lequel la ville eſt placée. Une petite lieue plus loin nous arrivames à Mnnitſaya, petit village ſitué près d'un grand nommé Tsjono : nous fnmes ſurpris à Munitſaya, par une telle ondée de pluye que nous fumes obligez pendant quelqne temps de nous mettre à labri dans les maiſons. Il y a ici un autre chemin qui mene à Isje, fort frequenté par les habitans des Provinces orientales, & ſeptentrionales. Continuant notre chemin nous traverſames pluſieurs villages : les principaux étoient Tsjono, Tſijakus, Tſietſuki, Ojewata, & Finkawa. Le moindre de ces endroits n'a pas moins de deux ceus maiſons. Le dernier, qui eſt à une demie lieue de Jokaitz, eſt le plus grand de beaucoup, parce qu'il a encore près de cent maiſons de l'autre côté de la riviere qui a donné le nom au village. Le pays où nous voyageames ce jour là étoit pour la plus grande partie ſterile & montagneux, avec fort peu de morceaux de terre de mediocre bonté. Pour les deux dernieres lieues depuis Tſitſuki juſqu'à Jokaitz, le terroir commence là d'être paſſablement fertile, un peu plat, & abonde ſur tout en ryz, à peu près comme la Province de Fiſen. Un moment avant d'entrer dans notre hôtellerie, un meſſager de l'Empereur qui avoit été envoyé au Dairi paſſa près de nous avec beaucoup de diligence : il s'en retournoit de Miaco à Jedo, & avoit ordre de faire ce chemin dans huit jours de temps. C'étoit un homme de bonne mine : ſon train conſiſtoit en deux Norimons, pluſieurs porte-piques, un cheval de main ſellé, & ſept domeſtiques à cheval outre les valets de pied. Jokaitz eſt une aſſez grande ville d'environ mille maiſons : elle a pluſieurs bonnes hôtelleries où les voyageurs ſont très commodement, car les habitans ſont obligez de tacher de gagner leur vie en partie par le moyen des allans & venans, & en partie par ce qu'ils tirent de la mer voiſine qui baigne les côtes meridionales, & ſur laquelle la ville eſt ſituée. Elle leur fournit du poiſſon, des cancres, des herbes marines, & des choſes ſemblables. Entre les Pelerins que nous rencontrames ce jour là, il y avoit une femme vêtue de ſoye, bien miſe, & extrémement fardée, qui conduiſoit un vieillard aveugle, & demandoit la charité, marchant devant lui : ce fut pour nous un object fort nouveau. Nous trouvames auſſi pluſieurs jeunes Beckuni, eſpece de religieuſes mendiantes, que j'ay deſcrites au cinquieme Chapitre de ce Livre : elles abordent les voyageurs pour leur demander la charité, & leur recitent des chanſons pour les divertir qui ſont ſur un air étrangement ruſtique. Elles

Jokaitz.

s'arre-

s'arrêtent avec eux auſſi long tems qu'ils le deſirent, & cela à juſte prix: La plupart d'entre elles ſont filles de Jammabos ou Prêtres des moutagnes; & ſe ſont conſacrées à ce ſaint ordre mendiant, en ſe raſant la tête. Ces ſœurs queſteuſes ſont propres & bien vetues; elles portent une coeffe de ſoye noire ſur leur tête raſée, avec un Chapeau leger pour defendre leur viſage de l'ardeur du Soleil. Leur conduite eſt en apparence libre tout enſemble & modeſte: pas trop hardie & libertine, ni trop honteuſe & abbatue non plus. A l'égard de leur perſonne elles ont de la beauté autant qu'on en peut voir dans quelque autre femme du pays que ce ſoit. Enfin tout ce qui ſe paſſe avec elles reſſemble plus à une ſcene de comedie, qu'à une mendicité canſée par l'indigence. Il eſt certain que leurs peres ne ſauroient envoyer des perſonnes plus propres à faire la queſte; car non ſeulement elles ſavent attaquer la bource des voyageurs, mais elles ont encore aſſez de beauté, & de charmes, pour leur rendre d'agreables ſervices. Pour les diſtinguer des autres religieuſes mendiantes, on les appelle Kamano Bikuni, à cauſe qu'elles vont toujours deux à deux: elles ont leurs poſtes marquez ſeulement ſur les chemins voiſins de Jokaitz. Elles ſont obligées de porter une certaine ſomme chaque année de ce qu'elles ramaſſent en mendiant, au temple d'Iſje en maniere de tribut.

Le Lundi 5. de Mars, nous partimes de Jokaitz au lever du Soleil: l'Envoyé de l'Empereur dont nous avons parlé en étoit parti à minuit. Nous arrivames à onze heures du matin à Quano, après avoir fait trois lieuës dans un pais uni & fertile: nous traverſames dix villages & pluſieurs rivieres, deux deſquelles avoient des ponts, l'un d'eux de 150. pas de long. Nous fumes obligez d'en paſſer à gué la plupart. J'ay marqué les differents villages dans la Carte de nôtre route, ainſi je me diſpenſe de rapporter ici leurs noms; d'autant mieux que je n'y vis rien de remarquable que je n'euſſe vu ailleurs: je pris garde ſeulement qu'au village de Navi ils font cuire les huiſtres de Jamaguri avec un feu de pommes de piu, & les vendent aux gens de pied qui paſſent dans ce village.

Kuwana, Kſana, ou Quano eſt une fort grande ville & la premiere de la Province d'Owari. Elle eſt ſituée ſur un port ſpatieux, ou plûtôt baye, de la mer du midi. Elle eſt compoſée de trois differentes parties qui ſont comme autant de villes. Nous fumes trois grands quarts d'heure à aller à nôtre hotellerie qui étoit au bout de la troiſieme partie. La premiere partie eſt entourée, de même que la troiſieme, d'une haute muraille & de foſſez: les portes ſont fortes & bien gardées; la ſeconde partie ou celle du milieu n'a point de murailles, mais elle eſt entourée d'eau, à cauſe que le pays eſt plat & plein de rivieres; au côté meridional de la troiſieme partie, eſt le Chateau & la demeure de Matzindairo Jetſu Cami, bati dans l'eau. (Voyez la Planche XXXIII. Fig. 14.) Les murailles en ſont fort hautes avec des barbacanes, & couvertes d'un toit fort propre; on y a bâti des fortins à peu de diſtance l'un de l'autre: ce Chateau occupe un grand terrein. Le côté de l'Eſt ſeulement eſt un peu rond, il eſt ſeparé de la ville par un foſſé profond ſur lequel on a mis deux ponts de communication. Les trois autres côtez ſont baignez de la mer. Au milieu du Chateau il y a une tour quarrée & blanchie, de ſept étages de hauteur, avec pluſieurs toits à la maniere du pays, qui contribuent beaucoup à la beauté de la place. Ce Château fût bâti par l'Empereur Gengoin oncle du Monarque à preſent regnant, qui avoit naturellement de l'averſion pour le ſexe, & ſur tout pour l'Imperatrice ſon épouſe; de ſorte qu'il ordonna

qu'elle, les Dames de ſa cour, & la propre nourrice de l'Empereur, y paſſeroient le reſte de leurs jours.

Paſſage de Mia. Nous dinames à Quano, & le temps s'étant mis au beau après une groſſe ondée de pluye, nous quittames cet endroit à midi, & allames avec nos chevaux, & notre bagage, à bord de quatre barques qui devoient nous paſſer à Mia, éloigné de Quano de ſept lieuës & demie. La grande riviere de Saijah ſe jette dans la mer près d'un village du même nom à trois lieuës de Quano. Cette riviere porte beaucoup de bois flotté, de la Province d'Owari & de pluſieurs autres endroits. Le port a fort peu de profondeur, & a pluſieurs bancs de vaſe qui paroiſſent quand la maree s'eſt retirée, quatre ou ſix pieds hors de l'eau. Ce peu d'eau nous obligea de quitter nos quatre grandes barques que nous avions arrêtées pour notre paſſage, une heure avant que nous arrivaſſions à Mijah, & d'en prendre de plus petites pour nous porter nous & notre bagage juſqu'à cette ville. Ces petits bateaux étoient tirez, ou plûtôt levez, à l'aide des perches de Bambous; deux hommes étoient employez pour chaque bateau, l'un devant, & l'autre derriere. Cette maniere de naviger, qui nous paroiſſoit à nous étrangers bien étrange & bizarre, parce que nous n'y étions point accoutumez, ne laiſſoit par de reuſſir, à cauſe que le deſſus de la vaſe étoit aſſez doux & uni, le terrein au deſſous ferme, & les bateaux fort petits, ne contenant que ſept à huit perſonnes, & moins même, s'il y avoit des marchandiſes. Nous arrivames ainſi à Mija deux heures avant le coucher du ſoleil. Nous trouvames plus de cinquante bateaux qui étoient à l'ancre à demie lieuë de la ville, à cauſe du peu de profondeur du port. Le chemin par terre de Kwano à Mia eſt beaucoup meilleur, mais plus long, y ayant dix lieues du village de Sajah à Mijah, ſans compter le reſte. Sur ce que je viens de dire, il ne faot pas s'etonner d'Uliſſe & de ſes Argonautes, ſi, lors que l'occaſion le demandoit, ils pourſuivoient leur navigation par terre, comme Rudbeck le remarque dans ſon *Atlantica*. On voit la même choſe aujourd'hui, pratiquée par les Coſaques, qui tirent leurs bâteaux de la riviere du Tanais juſqu'à celle du Wolga près de la ville de Zarich. Il arriva pendant mes voyages de Moſcovie en Perſe, que le jour qui préceda nôtre arrivée à Zarich, 800. Coſaques avoient porté ainſi leurs bateaux depuis le Tanais au Wolga pour deſcendre la riviere, pour ſuivre leurs ennemis les Tartares Calmuques, & leur reprendre le butin que ces Tartares leur avoient enlevé. Pour retourner à notre ſujet, Mia n'a point de murailles, il y a un mechant foſſé à l'entrée & à la ſortie de la ville. Elle eſt grande & bien peuplée, quoiqu'elle ne ſoit pas ſi grande que Quano; ne contenant qu'environ deux mille maiſons. Sur la droite elle a un palais quarré bâti en forme de Château, où l'Empereur loge lorſqu'il va à Miaco, ou qu'il en revient. Comme ſont auſſi quelques uns des plus conſiderables Princes de l'Empire, dans leurs voyages à la cour. Les rues ſe coupent à angles droits avec toute la regularité que la diſpoſition du terrein peut le permettre. Une longue rue ou rang de maiſons s'etend pendant deux lieues depuis Mijah, & finit à Nagaija, demeure du Seigneur de la Province, qui eſt un Prince du ſang Imperial. Le Château où il fait ſa reſidence eſt regardé comme le troiſieme de l'Empire par rapport aux fortifications & à l'étendue. Ce Prince fait ſon voyage à la cour avec une magnificence extrême: ſon avant-garde ſeule eſt compoſée de plus de 2000. hommes avec des chevaux de main, des halebardes, des piques, des arcs, des fleches

Exemples de navigation par terre.

Deſcription de Mia.

&

& d'autres armes ; des paniers, des coffres, & une infinité d'autres choſes, les unes pour l'uſage, les autres pour la parade ſeulement, avec ſes armoiries deſſus. Lorſque les Hollandois le rencontrent ſur le chemin, toute leur ſuite doit mettre pied à terre : notre Reſident ſort de ſon Norimon, & tous dans une poſture humiliée, par reſpect pour le ſang Imperial, s'arrêtent juſqu'à ce qu'il ſoit paſſé. Le pays autour de Mijah eſt uni, fertile, & bien habité. En traverſant la ville nous paſſames par un petit temple du Sintos bâti depuis quatre ans. On l'appelle Azta, ou le temple des trois Simeterres, on voit à ſon entrée deux portes rouges telles qu'on en voit devant les temples. On y garde comme de ſaintes reliques trois Simeterres miraculeux, dont on ſe ſervoit au temps reculé de cette race de demi-dieux qui habitoient le pays, & ſe faiſoient une cruelle guerre. On les gardoit autrefois dans un temple à Iſje, d'où on les a tranſportez ici. Cinq prêtres du Sintos deſſervoient ce temple, habillez de robes blanches Eccleſiaſtiques, avec des chapeaux noirs verniſſez, tels qu'on les porte à la cour du Dairi, ou de l'Empereur Eccleſiaſtique hereditaire. Deux du plus bas rang ſe tenoient debout ſur le ſol du temple, deux autres d'un rang plus relevé étoient aſſis un peu plus haut derriere les premiers, & le cinquieme étoit aſſis ſur le milieu du temple dans un endroit plus relevé que tout le reſte. Il y a auſſi un autre temple de la même eſpece que l'on peut voir dans la ville, nommé Fakin ou le temple des huit ſimeterres ; l'on y garde avec beaucoup de ſoin & de veneration huit eſpées dont ſe ſervoient les heros demi-dieux de ces anciens temps. Des prêtres habillez de même deſſervent ce temple.

Le Jeudi 6. de Mars, nous partimes de Mijah par terre à la pointe du jour : nous traverſames divers villages & hameaux dont le principal étoit Kaſſadira, village d'environ cent maiſons, ainſi nommé d'un temple de ce nom bâti en l'honneur d'une Idole conſiderable. Les Japonnois qui paſſent auprès ſonnent une cloche ſuſpendue devant le temple, & font une profonde reverence : quelques uns recitent une courte priere. Narimui ou Narumi eſt un autre village d'environ 400. maiſons ou huttes. Arimatſi n'a pas plus de cent maiſons ; on y fait, & l'on y vend de bons habits de toile de Cotton. Imokawa eſt un village d'environ 200. maiſons. Tſiwa ou Tſiriu eſt une petite ville, la premiere qu'on trouve dans la Province de Mikawa. Okaſaki eſt une grande ville : on y compte environ 1500. maiſons, la plupart bien bâties ; elle eſt ceinte d'une haye fort jolie, ou paliſſade de Bambous, & en quelques endroits d'une muraille. Le Château eſt ſitué à l'extremité meridionale de la ville ſur une colline, & eſt entouré de foſſez & d'une muraille blanche élevée ſur un rempart bas ; cette muraille eſt defendue avec de bons corps de garde bâtis de pierre, en differents éloignemens. Du côté de la colline, où il ſeroit plus aiſé de l'attaquer, il eſt defendu par une triple muraille forte. La haute tour qui eſt au milieu du château, & qui eſt la marque ordinaire de la reſidence d'un Prince, fait un effect merveilleux à l'œil du côté du midi. Je trouvai que les fauxbourgs contenoient environ 200. maiſons. Une grande riviere qui tire ſon nom de la ville la traverſe : cette riviere eſt aſſez large, & ne manque pas d'eau ; mais à cauſe de ſon peu de profondeur elle n'eſt pas navigable. Elle prend ſa ſource dans les montagnes voiſines qui ſont au Nord-Oueſt, d'où elle coule avec beaucoup de rapidité juſqu'à la mer. Il y a un pont de bois ſolide & magnifique, que les Japonnois diſent avoir 158. Ikins ou braſſes de longueur ; mais mon domeſtique l'ayant meſuré trou-

Okaſaki.

trouva qu'il avoit 350. pas de long. A compter depuis notre entrée dans le fauxbourg, nous marchames nne demie lieue pour aller à notre hotellerie qui étoit magnifique: nous en partimes après diner, & nous fimes cinq lieues de plus pour aller à la ville d'Akafaka. Nous paſſames par divers petits villages ou hameaux, & par une petite ville, ou pour mieux dire, bourg, nommé Fufikawa, qui eſt à une lieue & demie d'Okafaki. Il y a uue grande riviére entre ces deux endroits, qu'on traverſe ſur un pont de 120. pas de long. Après une demie heure de marche au de là de Fufikava, près du village d'Ofijra, nous fumes rencontrez par trois couples de Bikunis, ou religieuſes mendiantes, & par le même nombre de jeunes Jammabos ou prétres de montagne, qui ſortirent enſemble d'un bois prochain, & firent de leur mieux en chantant, en priant, & en prechant: pour exciter nôtre charité, nous fumes plus liberaux pour les Nonains, que pour les prêtres, parce qu'elles nous tinrent Compagnie aſſez
Akafaka. long temps, & nous divertirent avec leurs chants. La plus grande partie d'Akafaka conſiſte en une lougue rne bordée de maiſons hien bâties; & de pluſieurs magnifiques hôtelleries. Chaque hôtellerie à un nombre ſuffiſant de filles de joye fort fardées, pour ſervir les hôtes. C'eſt à cauſe de cela qne cette ville a gagné le nom de Magazin de lieux de debauche publics. Le pays que nous traverſames au matiu étoit uni, plein de bois & de broſſailles en quelques endroits, & de champs cultivez en d'autres, le tout étoit une plaiue qui nous paroiſſoit s'etendre depuis Tfirija juſqu'à cinq lieuës dn côté des collines les plus prochaines. L'après midi le pays fût montagneux pendant deux lieues & demie, depuis Okafaka le reſte étoit un pays uni, fertile, & cultivé.

Notre vieux premier Interprete fût attaqué pendant la nuit de douleurs de Rhumatiſme, cela retarda notre depart le mecredi ſeptieme de Mars. Nous ne quittames Akafaka qu'à neuf heures du matin, & nous fimes ſept lieues juſqu'à Array, où nous dinames. Il ne nous reſtoit que trois lieues pour nous rendre à Fammamatz où nous devions coucher cette nnit; cet endroit eſt à moitié chemin de Jedo. Les endroits les plus conſiderables où nous paſſames avant diner étoient Goju, village de près de 300. maiſons; Khomra, de 150; Simoſij de 100. Ici nous paſſames ſur un pont de 350. pas de long qui nous conduiſit aux fauxbourgs de Joſijda, ou Joſſfij-
Joſijda. da, qui eſt à trois lieues d'Akafaka. La ville de Joſijda eſt bâtie ſur une émiuence: elle à des portes, & des corps de garde, avec nne petite garniſon, plûtôt pour la parade que ponr la defence; on y compte mille maiſons, ou pour parler plus proprement mille huttes habitées par de pauvres gens, & bâties aux deux côtez d'une rne qui coupe la ville en longueur, & de quelques autres petites rues qui y aboutiſſent. Il y a deux fauxbourgs: on trouve l'un en entrant & l'autre en ſortant de la ville. On compte au premier cent maiſons, & à l'autre 250: elles ſont bâties aux deux côtez du grand chemin, ce qui fait une grande heure de marche depuis le commencement du premier fauxbourg juſqn'an bout de celui que l'on trouve après avoir traverſé la ville. Le Château eſt au côté ſeptentrional de la ville, c'eſt un bâtiment quarré à l'ordinaire, trois de ſes côtez ſont fermez par des murailles & des foſſez, & le quatrieme par la riviere qui coule auprez. Les murailles ſont hautes, blanches, & propres; d'ailleurs ſans corps de garde, ni aucune autre defence; le Château n'ayant été bati que pour loger les Princes de l'Empire pendant les voyages qu'ils font à la cour. Le gouverneur du château avoit donné ordre à un de-

détachement de vingt Bugjos ou ſoldats du premier rang de nous recevoir ſous les armes pour nous faire honneur. On fait & l'on veud dans cette ville beaucoup d'ouvrages d'acier. Je remarquai que les payſans y avoient apporté au marché quantité de bois, de feuilles, de foin, de poix, & d'autres productions naturelles du pays: apparemment c'étoit le jour du marché. Pour aller de là à Array, qui en eſt à près de cinq lieuës, nous traverſames des villages peu conſiderables, ſi l'on excepte ſeulement Sijroſaka, qui contient environ 200. maiſons bâties ſur le rivage de la mer. Nous commenceames à decouvrir en cet endroit le ſommet de la haute montagne de Fooſi ou Fuſino jama, qui n'a peut-être pas ſa pareille pour la beauté. Demie lieuë plus loin nous nous trouvames à Array, petite ville d'environ 400. maiſons, ſituée près de la mer au bout étroit d'un petit havre. Nous y dinames: la ville eſt ouverte, ſans murailles, ou foſſez. Les hardes & le bagage de tous les voyageurs, & ſur-tout des Princes de l'Empire, doivent être viſitez en cette ville par des commiſſaires imperiaux nommez pour cela. Il leur eſt enjoint de prendre garde qu'il ne paſſe outre, ni femmes ni armes. C'eſt une des maximes politiques, que l'Empereur à preſent regnant à jugées neceſſaires pour s'aſſurer la paiſible poſſeſſion du throne. Les femmes, & les jeunes filles, de tous les Princes de l'Empire ſont gardées à Jedo Capitale de l'Empire, comme ôtages de la fidelité de leurs maris, & de leurs peres. A l'egard du tranſport des armes, on l'empeche, de peur que ſi les Princes en faiſoient paſſer une quantité conſiderable ils ne ſe miſſent en tête d'exciter des troubles contre le gouvernement tel qu'il eſt à preſent établi. Nos hardes furent non ſeulement ouvertes, elles furent encore viſitées par-tout, à la reſerve de mon Adoſski ou coffre qui étoit attaché à la croupe de mon cheval: il y eut quelque difficulté à ſe diſpenſer de le detacher, à cauſe de ſon poids qui faiſoit ſoupçonner qu'il n'y eut des armes, ou quelque choſe d'extraordinaire. Cependant les Commiſſaires ſe contenterent de quelques raiſons qu'on leur donna, & mon coffre échappa à leur viſite. Après avoir eſſuyé cette recherche, nous nous preſentames à eux; ils nous reçurent d'une maniere fort civile, & ne firent aucune difficulté de nous permettre de partir quand nous voudrions: ſur cela nous nous mimes à bord d'un batteau de divertiſſement de l'Empereur qui devoit nous porter au travers du havre juſqu'au village de Mijaſacka qui n'eſt qu'à demie lieuë d'Array. Ce havre qu'on nomme Sawo a ſept lieuës & demie de tour, ſon entrée eſt petite & il s'élargit vers les côtes montagneuſes du Nord-Oueſt. Il eſt preſque roud: ſeulement du côté de l'Eſt il s'en detache un bras qui entre avant dans le pays, & finit en une pointe étroite, où l'on trouve une autre garde Imperiale pour empecher que qui ce ſoit ne traverſe le havre de ce côté là, pour éviter les recherches qu'on fait à Array. Nous primes des chevaux fraix à Mijaſacka, nous fimes encore trois lieues & traverſames quelques villages pour nous rendre à Fammamatz où nous arrivames à cinq heures du ſoir, & nous y couchames. Fammamatz eſt une petite ville de quelques centaines de maiſons, ou huttes, bâties tout le long d'un petit nombre de rues regulieres. Elle eſt beaucoup plus longue que large, car il faut trois quarts d'heure pour aller d'un bout à l'autre. Elle eſt dans une plaine qui s'étend une lieue ſur la droite vers les côtes, & ſur la gauche elle s'étend l'eſpace de cinq lieues juſqu'au pied des collines voiſines. Les rues font un bel effect pendant le jour, à cauſe du grand nombre de boutiques ouvertes. Au côté ſeptentrional, & à peu près ſur le mi-

lieu de la ville, il y a un grand Château ſans aucune defenſe; n'étant ceint que d'une ſimple muraille peu épaiſſe. C'étoit alors la foire annuelle du lieu, ou quelque autre jour de fête: nous vimes les jeunes garçons, qui ſe divertiſſoient marchant en proceſſion dans les rues de la ville, avec des tambours & autres inſtrumens de muſique, & des chandelles qu'ils portoient ſur des Bambous. Le pays que nous traverſames l'après midi étoit peu habité pendant trois lieues, quoi qu'il fût uni & bien cultivé; ſur tout aux environs de Joſijda, & environ deux lieues plus loin nous paſſames par des champs fertiles de ryz, & de bled. Enſuite nous trouvames une autre plaine agreable avec des buiſſons & des bois, qui s'étendoit juſqu'à Array. Nôtre route de l'après midi fût auſſi par un pays uni, & agreable, à peu près comme celui où nous avions paſſé le matin; il étoit d'ailleurs peu habité.

## CHAPITRE XI.

### *Notre Voyage de Fammamatz à* Jedo, *Capitale de l'Empire, & Demeure de l'Empereur.*

NOus partimes de Fammamatz plus tard que de coutume, à cauſe de l'indiſpoſition de nôtre vieux premier interprete. Après avoir fait deux lieues, nous nous trouvames ſur les bords de la riviere de Ten Rijn, qui ſe degorgeoit alors dans la mer par deux bras differens. Elle eſt fort large ayant un quart de lieue d'une rive à l'autre, & ſa rapidité eſt ſi grande qu'on n'y ſauroit bâtir des ponts. Nous traverſames le premier bras à cheval, & le ſecond dans des bateaux plats qu'on appelle Prows: nous remontames à cheval, & nous traverſames divers villages qu'il n'eſt pas neceſſaire de nommer: je les ai marquez dans la carte de nôtre route de Fammamatz à Jedo (Planche XXIX.) Entre autres endroits nous paſſames dans la ville de Mitzedai qui contient 250. maiſons: nous y remarquames un Tori ou porte de la cour d'un temple d'une magnificence ſinguliere. Mitzka eſt une autre ville d'environ cinq cens maiſons. De là nous paſſames ſur un pont de cinq cens pas de long pour aller diner à Fukuroy grand village d'environ 800. maiſons. Nous fumes enſuite à la ville de Kakinga, ou Kakegawa à deux lieues de Fukuroy. Cette ville a des portes, & des corps de garde, avec un fauxbourg à chaque bout. Le Château eſt au côté ſeptentrional. C'eſt un grand bâtiment quarré entouré d'une muraille toute unie ſans corps de garde ni aucune autre defence. Il y a au beau milieu du chateau une magnifique tour blanche haute de pluſieurs étages, avec les ornemens ordinaires. Voici ce qui nous arriva à nôtre entrée dans cette ville: un pauvre homme, aſſis avec ſes domeſtiques à la porte de ſa maiſon, faiſoit bouillir dans une grande chaudiere, l'huile qu'on tire de certains fruits: l'huile ayant pris feu par accident la flame ſe repandit tout d'un coup dans la maiſon, & le vent étant fort, l'embraſement ſe communiqua aux maiſons voiſines. Nous ne primes pas garde qu'il y eut du feu derriere nous: nous apperçumes ſeulement qu'une

Riviere de Ten Rijn.

Embraſement à Kakegawa.

ne

# Mappa Specialis Itineris Terrestris a Pago Fammamatz ad Urbem IEDO, Summi Japoniæ Monarchæ Sedem, Suscepti ab ENGELBERTO KÆMPFERO. ad Autoris Orig. & Observationes delineatam sistit. I.G.S.

Guil. Faden Sculp.t

*Notarum aliquot explicatio.*

- Urbes & Pagi majores.
- Urbes cum Castellis.
- Pagi.
- Templa.

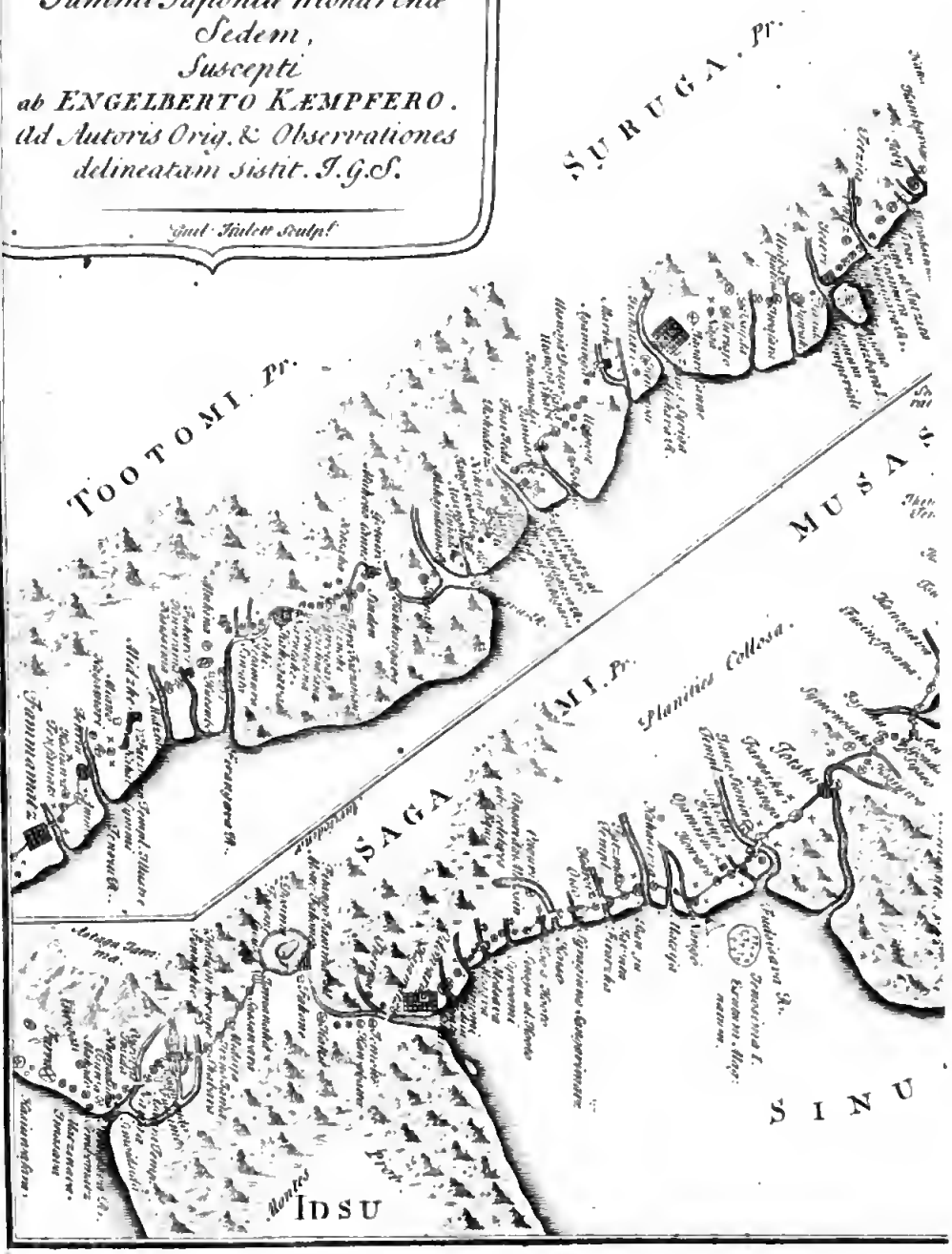

ne épaiſſe fumée nous gagnoit ; elle couvrit d'abord l'air : nous craignîmes un orage, & commencions à prendre nos manteaux ; mais le vent foufflant avec force à notre dos, nous envelopa dans nn ſi étrange nuage de fumée & de chaleur, que pour éviter d'être étouffez, nous fumes obligez de nous tirer dn chemin au grand galop, le plus vîte que nous pumes. Quand nous fumes à quelques centaines de pas de la ville ſur une petite éminence, nous regardames en arriere, & nous vîmes toute la ville couverte de feu & de fumée ; de ſorte qne nous ne pouvions rien diſtinguer, ſi ce n'eſt le haut de la tour du Chateau qui ſembloit ſortir d'un nnage. Cependant, quand nous y repaſſames à nôtre retour de Jedo, nous trouvames que le dommage avoit été moins grand qne nous n'avions cru ; le Château n'ayant point été du tout endommagé, & la bonne moitié de la ville ayant été garantie. Il n'y avoit pourtant pas moins de deux cens maiſons en cendres, la plupart le long de la grande rue dn milieu. Deux lienes plus loin nous arrivames à Niſiſacca, village d'environ 200 maiſons : nous y laiſſames nos chevaux, & primes des Cangos pour traverſer une montagne juſqu'an village de Canaja, où nous devions prendre des chevaux fraix. Une lieue plus loin nous nous trouvames à la grande & fameuſe riviere d'Ojingawa, qni deſcend des montagnes voiſines avec une force & une rapidité extraordinaires, & ſe jette dans la mer une demie lieue au deſſons de cet endroit. Le temps ayant été beau pendant quelque temps, le lict de la riviere, qui a un grand quart de lieue de largenr, étoit fort deſſeché, & la riviere couloit en pluſieurs courans ſeparez : il eſt impoſſible de paſſer à gué cette riviere après les grandes pluyes lorſqne l'eau eſt haute : & même lorſqn'elle eſt baſſe le paſſage eſt accompagné d'aſſez de difficulté & de danger, à cauſe de la force & de la rapidité du torrent ; & des grandes pierres qu'il entraine ſouvent des montagnes du voiſinage où elle prend ſa ſource. C'eſt pour cela qne des particuliers qui connoiſſent le lict de la riviere ſont nommez pour faire paſſer les voyageurs à gué, hommes & chevaux, à un prix reglé ; & pour les obliger de vieiller à la ſureté des paſſagers dont ils ſe chargent, il a été ordonné par les loix du pays que ſi quelqu'un d'eux ſe perd ou ſe noye tous ceux qui devoient avoir ſoin de lui ſoient mis à mort. Ils ſont payez à proportion de la profondeur de la riviere, ou de la hauteur de l'eau, que l'on meſure par un poſteau planté ſur la rive. On nous aida à paſſer à gué, quoi que l'eau fût alors fort baſſe, & allât à peine au genouil ; cinq hommes furent nommez pour chaqne cheval, deux à chaqne côté pour lui ſoûtenir le ventre, & un pour tenir la bride. Lorſque l'eau eſt haute il faut qn'il y ait ſix perſonnes de chaqne côté du Cheval, deux pour le tenir ſous le ventre, quatre pour ſoûtenir ceux de devant, & ſe ſoûtenir l'un l'autre, pendant qu'un treizieme mene le Cheval par la bride. Les ecrivains du Japon, ſur-tout le Poëtes, font ſouvent des alluſions à cette riviere, à cauſe de ſes attributs ſinguliers. Après l'avoir paſſée, ce qui nous prit une demie heure, nous arrivames bientôt an village ou petite ville de Simada, qui a un quart de lieuë de longueur, nous y paſſames la nuit, ayant fait cinq lieues le matin, & ſix l'après dinée. Le pays que nous avions traverſé ce jour là étoit nne plaine fertile juſqn'à Farangawa, mais de là juſqu'à Simada, où nous couchames, le pays devient montagneux, & ſterile, pour la plus grande partie. Non loin de Mitzka, où nous avions les montagnes à nôtre gauche, à une demie liene de diſtance, & d'où nous ponvions decouvrir la mer à la droite, nous paſſames pluſienrs bois, & lieux cou-

Riviere d'Oginga-wa.

verts de buiſſons avec des champs fertiles entourez d'arbriſſeaux à Thé, mais cela ne dura qu'une demie lieue. Entre les differentes ſortes de mendiants que nous rencontrames ce jour là, il y avoit un garçon de treize ans tel que j'en ai deja decrit dans le cinquieme Chapitre de ce Livre: il avoit une machine de bois pendante à ſon col, & une corde en guiſe de collier avec huit nœuds, des extremitez deſquels pendoient tout autant de clochettes: il ſe tournoit, & cela avec une ſi ſurprenante agilité, que toute la machine ſembloit tourner horizontalement avec lui, tandis qu'avec deux marteaux qu'il tenoit à ſes mains, il battoit les cloches, ce qui faiſoit une étrange ſorte de muſique.

Le Vendredi 9. de Mars, nous partimes à ſept heures du matin, & après avoir traverſé divers villages nous arrivames à une grande riviére nommée Fuſij Jedogawa, du nom de la ville de Fuſij Jedo, qui eſt au côté oppoſé. Elle eſt large & rapide, & l'on ne ſauroit la paſſer ſans le ſecours des perſonnes adroites qui en connoiſſent le lict. Lorſque nous la traverſames, l'eau étoit fort baſſe; & il s'en faloit bien qu'elle atteignit les rives. Il y avoit deux portes gardées à l'entrée & à la ſortie de la ville, dont nous trouvames les rues irregulieres, les maiſons pauvrement bâties, reſſemblant à des huttes. Nous employames une groſſe demie heure pour aller au bout des fauxbourgs: le château où demeure le gouverneur étoit à notre ganche. Non loin de Fuſij Jedo on nous montra un fameux Château nommé Fanunkaſijo, ſitué à nôtre droite environ une demie lieue. Une lieue plus loin, nous paſſames ſur un pont de cinquante pas de long, au bout duquel étoit un petit hameau nommé Okabe. A un quart de lieue plus loin il y a un village du même nom où nous nous rendimes, marchant entre des montagnes. De là nous eumes pendant deux lienes un fort mauvais chemin, ſur des collines & des rochers, d'où la riviere dont nous venons de parler prend ſa ſource. Nons rentrames dans la plaine & nous arrivames peu

Muriko. après à Muriko petite ville d'environ 300. maiſons: nous y dinames & en partimes, les uns dans des Norimons & des Cangos, & les autres à cheval.

Abikava. Après une demie heure de marché nous arrivames à Abikawa, village ſitué ſur les deux bords d'une grande riviere qui le partage, & enſnite ſe jette dans la mer par trois embouchures. A nn qnart de lieue de cette riviere

Ville de Suruga. nous nous trouvames à la capitale de la Province de Suruga ou Sirijnga, qne quelques nns nomment Sumpu, les autres Futsju, du nom de ſon Château: mais on la nomme plus communement Suruga du nom de la Province. C'eſt une ville toute ouverte, ſans portes ni murailles: les rnes en ſont regulieres & larges, ſe coupant l'une l'autre à angles droits. Les maiſons ſont baſſes, mais toute la ville eſt pleine de boutiques bien fournies. On y fait & l'on y vend à juſte prix, du papier, des étoffes à fleurs bien travaillées, & de pluſieurs couleurs pour des habits, des paniers, des boettes & d'autres choſes faites de roſeaux entrelaſſez d'une maniere très ingenicuſe; & toute ſorte de vaiſſelle verniſſée. On y bat auſſi monnoye, de même qu'à Jedo & à Miaco; & l'on y fait des Cobangs qui ſont des pieces d'or, plates & en ovale, de la valeur d'environ cinq ducats; des Itzebos, qui ſont des pieces d'or en quarré long, de la valeur de deux ducats & demi. Le Château eſt au côté ſeptentrional de la ville. C'eſt un bâtiment quarré, bien fortifié, avec des foſſez, & de hautes murailles de pierre de taille. Il y a peu d'années que ſa magnifiqne tour fût conſumée par le feu juſqu'aux fondemens. Cela vint, dit-on, de la fiente de pigeon qui s'étoit ramaſſée au plus haut étage de la tour pendant pluſieurs années, &

qui

qui prit feu par la chaleur de pigeons qui y couvoient leurs œufs. On dit que cet accident arrivoit ſouvent dans le pays ; & pour le prevenir, ils ferment les galetas de leurs maiſons & le haut de leurs tours, pour empecher les pigeons d'y nicher. Le frere ainé de l'Empereur Tejitonani ayant conſpiré contre lui fut enfermé dans ce Château, où après une longue priſon il ſe donna la mort en s'ouvrant le ventre. C'étoit nn fils naturel de l'Empereur Conju, qui faiſoit ſon ſejour à Suruga, & l'avoit fait Seigneur de cette Province. La jeuneſſe de cette ville nous parnt bien élevée, & avoir de meilleures manieres qu'ailleurs : tandis que nous la traverſames nous n'entendimes point crier après nous Tooſin Bai bai. Il y a nne heure de chemin d'nn bout de la ville à l'autre. A trois lieuës de Surnga nous arrivames à un petit village, nommé Jeſira ou Jeſeri, qui n'a rien de recommandable que ſa ſituation, au voiſinage de la baye de Totomina. Il eſt à propos d'obſerver ici que la plûpart des bayes de ce pays ont leurs noms particuliers. Le village de Jeſira n'a qu'une rne irreguliere ſur la longueur de laquelle ſont bâties quelques centaines de huttes chetives. Une riviere profonde la traverſe. On jette ſur cette riviere une grande quantité d'un bois ſingulier, dur comme du fer, qni porte le nom de ce village ; on l'appelle bois de Jeſeri : ce bois deſcend juſqu'à la mer, d'où on le porte dans tout le Japon. Non loin de cet endroit eſt un port où l'on tient quelques vaiſſeaux de guerre de l'Empereur, ſi tant eſt qu'ils meritent ce nom, n'étant que des barqnes de la premiere grandeur deſtinées à la defence de la baye de Totomina en cas de beſoin. Vis à vis nn peu plus loin ſur une haute montagne eſt la fameuſe forteresſe de Kuno ou Kone, que les Japonnois croyent imprenable, & qni fut bâtie anciennement ponr la garde des threſors de l'Empereur, mais cet uſage à été abandonné dans ces derniers temps. Les Empereurs aiment mieux garder leurs threſors dans leur capitale au lieu de leur reſidence à Jedo, où ils peuvent veiller eux mêmes, & s'en ſervir quand ils en ont beſoin. Il y a auſſi dans cette montagne de mines d'or, & d'argent, mais on n'y travaille point. Nous traverſames ce jonr là un pays uni, bien habité & bien cnltivé ; à la reſerve de deux lienës qne nous fimes ſur une montagne. Nous couchames à Jeſeri, où il y a de fort bonnes hôtelleries : quoique le reſte des maiſons ne ſoient que de chetifs bâtimens. Je remarquai en mon particulier ce jour là le long du chemin plnſieurs plantes rares, & pluſieurs arbres entez dans les jardins qui étoient derriere nos hôtelleries, qui portent de grandes fleurs ; outre pluſieurs autres curioſitez dont je renvoie la deſcription à un autre tems. Tout le long du grand chemin, ſurtont autour de Suruga, nous fumes rencontrez par differentes ſortes de mendiants, & entre autres par des Bikunis ou jeunes Religieuſes mendiantes, qui divertiſſent les voyageurs avec des chanſons ; par des Jammabos ou prêtres des Montagnes qui nous addreſſoient de longues harangues qn'ils terminoient par un bruit effroyable, ſoufflant dans une trompete faite d'une coquille ; par de jeunes Jammabos fils des vieux, habillez d'une maniere étrange ; ils nous faiſoient de courtes harangues du ſtile de leurs peres, & en même temps faiſoient un grand bruit avec leurs canes où il y avoit des anneaux de fer. Nous trouvames auſſi quelques pelerins qui alloient à Isje ; & nn exemple particulier d'une devotion fort ſnperſtitieuſe étoit un jeune garçon qni alloit viſiter ce ſaint lieu ; nons lui demandames d'où il venoit, & il repondit qu'il venoit d'un village de la Province d'Osju quatre vingts lieuës Japonnoiſes au de là de Jedo.

Jeſeri.

Fort de Kuno.

Le Samedi 10. de Mars, nous partimes avant le lever du ſoleil, & nous arrivames avant midi à Joſtiwara, à ſept lieuës & demie du lieu de nôtre couchée ; l'après midi nous fimes cinq lieuës, pour nous rendre à Miſijma. Une heure & demie après nôtre depart de Jeferi nous arrivames à à Kiomids, petite ville d'environ 200. maiſons, ſituée au pied d'une montagne où il croit beaucoup de Sapins. La ville ſe trouvant près de la mer ſes habitans tirent du ſel du ſable des côtes, après y avoir verſé de l'eau de mer à differentes repriſes ; on fait le même commerce dans les villages voiſins le long des côtes juſqu'à Cambura : la terre là autour n'eſt gueres cultivée, & la plupart des habitans gagnent leur vie en faiſant du ſel à force de feu. On fait auſſi à Kiomitz le ciment renommé dont le principal ingredient eſt la reſine tirée des Sapins qui croiſſent dans la montagne voiſine. On le vend en petits morceaux pliez dans des écorces d'arbre, ou dans des feuilles de roſeau. On monte de la ville par un eſcalier de pierre ſur la montagne, où l'on trouve un temple nommé Kiromiſira : il eſt celebre par pluſieurs hiſtoires fabuleuſes qu'on dit qui y ſont arrivées ; mais encore plus à cauſe de ſa charnante ſituation. Je ne puis me diſpenſer de remarquer en paſſant avant d'aller plus loin, que dans la principale rue de cette ville que nous traverſames, il y avoit neuf ou dix maiſons ou loges devant chacune deſquelles ſe tenoient deux ou trois jeunes garçons de dix à douze ans, bien mis, leur viſage étoit fardé, & leur contenance effeminée : ils etoient entretenus là par leurs abominables maitres pour les plaiſirs ſecrets, & l'amuſement des riches voyageurs ; les Japonnois étant fort adonnez à ce vice horrible. Neanmoins, pour ſauver les apparences & ne pas ſcandaliſer les gens de bien, afin auſſi que ceux qui ne ſont pas riches, & qui ne ſavent pas deqnoi il s'agit, ne prennent aucun engagement avec eux, ils ſe tiennent aſſis ſur la rue ſous pretexte de vendre aux voyageurs le ciment dont nous venons de parler. Notre Bugjo, ou commendant en chef de nôtre train, à qui ſa gravité affectée ne permettoit jamais de ſortir de ſon Norimon, juſqu'à ce que nous fuſſions aux hôtelleries, ne pût s'empecher de mettre pied à terre en cet endroit & de paſſer une demie heure avec ces jeunes garçons. Nous primes cette occaſion de nous promener dans la ville, & de faire nos obſervations ſur ce que nous y vimes de remarquable. Je ne dois pas oublier, que dans un bois où nous paſſames avant d'arriver à cette ville, nous vimes une petite planche ſuſpendue ſur le chemin pour faire ſavoir aux paſſans, *que tout auprès dans un endroit entouré d'une baluſtrade étoit le corps mort d'un homme qui à ſon retour d'Izje, s'étoit pendu lui même, & que ſi quelqu'un le connoiſſoit ou le trouvoit à dire; il pourroit le reclamer & l'emporter.* Ceux de notre troupe qui alloient à cheval prirent des Cangos à Okitz, pour paſſer à gué premierement une riviere rapide, & pour ſe faire porter enſuite par les montagnes de Tattai, juſqu'an village de Ju ou Jumatz, là où nous avions une autre riviere à paſſer à gué, fort large, mais peu profonde. Le chemin le long des côtes ayant été inondé, nous trouvames celui de la montagne fort roide, & difficile, reſſemblant preſque à un eſcalier. Nous primes des chevaux fraix à Jumatz, & après avoir marché une heure & demie, nous arrivames au grand village ou petite ville de Cambara : nous quittames ici les côtes de ce golfe pendant quelque temps, elles courent encore quelques lieues plus loin vers l'Eſt ; & quand nous eumes marché pendant deux jours vers le Nord-Eſt, nous tournames du côté du Nord, vers la grande riviere de Fudſikava. Après une heure & demie de marche, nous fumes au grand

Ciment fameux.

Riviere de Fudſikava.

grand village d'Iwabutz, le ſeul endroit où l'on puiſſe traverſer cette riviere rapide & dangereuſe. Elle a ſa ſouree ſur la haute montagne de Fudſi ou Fuſi, qui eſt à ſept grandes lieues Japonnoiſes de ce village vers le Nord-Eſt; après avoir receu pendant ſon cours pluſieurs petites rivieres & ruiſſeaux, elle ſe jette avec beaucoup de rapidité & de force dans le golfe de Totomina: elle eſt fort large, mais d'une profondenr inegale, ſeparée en deux bras, y ayant un grand terrein entre deux comme une Iſle, où l'on a bâti quelques boutiques. Nous paſſames à gué le premier bras, mais on ne ſauroit paſſer le ſecond qu'au moyen d'nne eſpece particuliere de bateaux qu'on appelle Prows : & avec tout cela le paſſage ne laiſſe pas d'en être difficile & dangereux. Ces batteaux ont des fonds plats & larges, faits avec des planches minces, qui lors du paſſage, ſi le batteau donne contre un roeher, ou bane de ſable, cedent, & le bateau gliſſe deſſns: cette invention étoit abſolument neceſſaire pour le paſſage de ces rivieres, non ſeulement à cauſe de l'impetuoſité de leur cours, mais à cauſe ſur tout de l'inegalité de leur profondeur, & des pierres énormes qu'elles roulent des moutagnes où elles prennent leur ſouree. Pour ce qui regarde nôtre paſſage, les bateaux qui devoient nous paſſer ſur la ſeconde branche de la riviere, furent premierement halez, ou trainez ſur le rivage, pour nous prendre nous & notre bagage; enſuite on les pouſſa dans l'eau; la foree de la riviere les entrainant, & les bateliers de l'autre ramant de toute leur force nous amenerent en biaiſant au rivage oppoſé. Après avoir paſſé cette riviere nous primes des chevaux fraix, & dans nne heure & demie de marche, traverſant pluſieurs villages, ou plûtot longues rues preſque contigues l'une à l'autre, nous arrivames à une heure après midi, à la ville, ou grand village de Joſtjiwara où nous dinames. Ce village eſt le plus voiſin de la montagne de Fudſi, ou Fuſi Jammai, de tous que ceux nous devions trouver ſur nôtre route. Prenant la direction avec mon compas, j'obſervai qu'elle portoit cinq degrez du Nord à l'Eſt. On compte qu'il y a ſix lieuës Japonnoiſes en droite ligne depuis ce village juſqu'à la montagne. Mais à cauſe de l'inegalité du chemin on compte ſept lieuës pour aller à une prairie qui eſt au pied de la montagne, d'où l'on compte ſix autres lieuës qne l'on fait au travers de la neige pour aller au ſommet. Il eſt d'une hauteur incroyable, & ne reſſemble pas mal au Pic de Teneriffe, les montagnes voiſines ne paroiſſant en comparaiſon qne comme des collines baſſes. Elle nous guidoit pendant nôtre voyage, à cauſe qu'on la decouvre de loin; & en mon particulier elle ne m'a pas été d'un petit ſecours, pour deſſiner & corriger la carte que je me propoſai de faire de nôtre route. Sa baſe eſt grande, & elle ſe termine en pointe, de ſorte que ſa figure eſt un vrai cone, en apparence fort uni. On la regarde avec juſtice comme une des plus belles montagnes qu'il y ait; elle eſt entierement ſterile, rien n'y croiſſant, ni herbes, ni plantes. Elle eſt couverte de neige la plus grande partie de l'année; & quoique les chaleurs de l'été en faſſent fondre la plus grande partie, ſon ſommet en eſt toujours preſque entierement couvert. Selon le recit des perſonnes qui ont été au plus haut, il y a nn grand trou profond, ou ouverture, près du ſommet, qui anciennement vomiſſoit des flammes & de la fumée, juſqu'à ce qu'enfin il s'eleva une petite colline on butte au plus haut: mais à preſent le ſommet eſt couvert d'eau. Le haut de cette montagne étant preſque toujours couvert de neige, & le vent en faiſant voler des flocons de tous côtez, il ſemble quand il eſt fort que la montagne eſt couverte d'un voile de nuages & de fumée. Il

Montagne de Fudſi.

ſaut remarquer que le temps eſt très rarement calme au deſſus, c'eſt pour cela que le peuple y monte par devotion pour y rendre un culte à leur Æole ou Dieu des Vents. On eſt trois jours à y mouter, mais on dit que l'ou peut en deſcendre ſi l'on veut dans trois heures, à l'aide des traineaux de roſeau ou de paille, que les gens s'attachent à la ceinture, & ils gliſſent comme cela de haut en bas ſur la neige en hiver, & ſur le ſable eu été; la montagne étant comme ou a dit merveilleuſement unie & douce. Les Jammabos ou prêtres des montagnes ſont de cet ordre d'Æole, & leur mot du guet eſt Fuſij Jamma, qu'ils repeteut ſouvent en parlaut, & en mendiant. Les Poëtes ne ſauroient trouver des termes, à leur gré; & les peintres ne croyent avoir aſſez d'adreſſe, ni des couleurs, qui puiſſeut repreſenter dignement cette montagne. Nous nous remimes en chemiu après diner, & après avoir marché demie lieuë nous arrivames à Mottosjoiro, miſerable village d'environ trois cens huttes, diſperſées long du chemin, ſur un terrein ſablouneux qui s'étend près de demi-lieuë: les pauvres enfans de ce village s'approchoient en troupes de uos Cangos & de nos chevaux, pour nous demander l'aumoue d'uue maniere fort comique, faiſant des ſauts perilleux ſur le ſable vingt ou trente pas devant nous. Nous leur jettames bon nombre de liards, & c'étoit une choſe divertiſſante de voir comme ils ſe pouſſoient & ſe tirailloient l'un l'autre à qui les auroient. Les voyageurs ſont avertis à l'avance qu'ils auront ce divertiſſement, & ils ont ſoin de faire proviſion à Joſijwara d'un cordon de Cas. Ces pauvres enfans leur tenant compagnie quelque fois peudant demie lieuë, ou pendant tous le temps qu'ils voyent qu'on leur jette quelque choſe. Les Cas ſont des pieces plates de cuivre jaune de l'epaiſſeur d'un chelin d'Angleterre, & de la valeur d'un liard, ils ont uu trou au milieu, afiu qu'on puiſſe les attacher commodement à un cordou que l'ou pend à côté du cheval. Nous paſſames enſuite par pluſieurs endroits habitez: les plus conſiderables étoient Farra, village d'euviron deux cens cinquante maiſons, & Numatsju ville de près de deux millè maiſons. Cette ville n'a point de muraille, & reſſemble plus à un grand village qu'à une ville. La principale rue, qui eſt au milieu, s'étend eu longueur euviron une demie lieuë, uos valets allerent voir uu temple appellé Kamauomia, & par quelques-uns Sannomia, où l'on garde une piece fort curieuſe: C'eſt une grande marmite qui appartenoit à Joritomo (quelques uns diſent à ſon frere aiué Foſtſine) General des troupes Imperiales & premier Monarque ſeculier du Japon. Ou dit qu'elle a deux uattes de diametre, & qu'elle ſervoit à cuire les ſangliers que l'on avoit tuez à la chaſſe autour de la montagne de Fuſinojamma. La nuit nous ſurprit à Numatzju, de ſorte que nous ſumes obligez de marcher une heure & demie dans l'obſcurité de la nuit, pour nous rendre à Miſijma où uous avions deſſein de coucher. Nous paſſames par pluſieurs petits hameaux preſque contigus l'un à l'autre; & ſur un pont de quarante cinq Kin ou braſſes de lougueur: la riviere qui paſſe deſſous prend ſa ſource dans les moutagnes d'Artaga & de Facone, d'où après avoir baigné le pied de pluſieurs colliues, elle traverſe une ſuite preſque continuelle de champs cultivez, pour aller à la mer. On l'appelle communément Kſingava, ou Siſingava: quelques uns l'appellent Kamagaſuti: ce dernier uom doit ſon origine à l'Hiſtoire fabuleuſe ſuivante. Il y avoit au temple de Sanno dont nous venons de parler, un Kama ou inſtrument de chaſſe d'une grandeur extraordinaire, dont on ſe ſervoit anciennement dans les Fuſinomakagiri, comme ils les appellent ou auciennes chaſſes autout de la moutagne de Fu-

Mendicité plaiſante de jeunes garçons.

Hiſtoire fabuleuſe.

Fuſinojamma. Une nnit des voleurs entrerent dans le temple, & deroberent le Kama: comme ils l'emportoient, il devint ſi peſant, qu'ils furent forcez de le laiſſer tomber dans la riviere. La chute d'un inſtrument ſi monſtrueuſement gros & peſant fit un grand Futz, ou trou au lict de la riviere, qui de là s'appelle Kamagafutz. Le Kama lui même devint un eſprit, qni a l'inſpection & le gouvernement de la riviere. Miſijma eſt une petite ville où je comptai environ 950. maiſons, quand nous la traverſames: elles ſont baties la plupart le long de la rue du milieu, qni a au moins un quart de lieuë de long. Deux rivieres paſſent au travers de la ville, & nne troiſieme en baigne un bout. Il y a des ponts ſur chaeune de ces rivieres qni ſont aſſez profondes. Cette ville renfermoit autres fois des temples & des Chapelles magnifiques, renommées par rapport à pluſieurs Hiſtoires fabuleuſes que l'on en faiſoit: mais, lors du terrible embraſement de 1686. qui conſuma la ville entiere, ces édifices furent reduits en cendres. Il eſt vrai qne la ville a été rebâtie depuis, plus belle qu'elle n'étoit, comme auſſi un des temples qui eſt dans une grande place quarrée toute pavée de pierres de taille. J'eus l'occaſion, dans nôtre ſecond Voyage à la cour, de parcourir ce temple plus particulierement, ainſi je renvoye le lecteur à cette deſcription plus detaillée. Nous voyageames tout ce jour là, par un pays montagneux & ſterile juſqu'à Cambara. De là nous traverſames une plaine, qui s'étend juſqu'à Joſijwara, & qui autonr de ce village ſur-tout étoit aſſez fertile en ryz principalement. Plus haut la plaine étoit pour la plus grande partie ſterile & ſablonneuſe, avec quelques morceaux de terre de temps en temps d'une bonté mediocre.

Le Dimanche 11. de Mars, nous partimes au lever du ſoleil, dans des Cangos pour traverſer les montagnes de Fakone, & pluſieurs villages & hameaux que j'ai mis dans la carte, par leſquels nous devions nous rendre à la ville d'Odowara, qui eſt à huit lieues de Miſijma. L'après midi nous eumes quatre lieues à monter: le terrein où nous paſſames étoit pour la plns grande partie ſablonneux & ſterile; cependant en quelques endroits nous trouvames quantité de roſeaux, & d'herbe de roſeaux. Mon Dodſutski ou Livre routier donne ici avis aux voyagenrs, qn'ils ayent à prendre garde à eux ſur ce chemin ſolitaire. Au haut de la montagne nous remarquames une pierre qui ſert de borne, & qui eſt miſe à côté du chemin à l'endroit où la Province d'Idſu eonfine avec celle de Sagami, à l'entrée des états d'Odowara. De là nous deſcendimes la longueur de dix rues comme on dit dans le pays, & après une heure de marche, nous arrivames an village de Togitz, ou comme on l'appelle ordinairement Fakone, dn nom de la montagne au pied de laquelle il eſt ſitué: nous y dinames, ayant deja fait la moitié de notre journée. Cet endroit eſt remarquable pour ſa ſituation, & pour diverſes autres choſes, en particnlier à cauſe du lac de Fakone ſur leqnel le village eſt ſitué. On compte dans ce village 250. maiſons ou plûtôt petites cabanes bâties la plupart tout le long d'une longue rue irreguliere, qnl eſt au Sud-Eſt du lac. Ce lac eſt entouré de hautes montagnes, qui le ferment de tous les côtez de telle maniere qu'il n'y a pas lieu de craindre qu'il inonde le pays des environs. Quoique les montagnes qui l'environnent ſoient d'une hauteur conſiderable, cependant le ſommet de Fnſino Jamma, s'eleve encor plus haut, puis qu'il eſt decouvert par les habitants de Togitz à l'Oueſt Nord-Oueſt La largeur de ce lac de l'Eſt à l'Oueſt eſt d'un peu plus de demie lieue du Japon, & ſa longueur du Snd au Nord d'une liene. On me dit que prés Fakone.

du rivage qui eſt au Nord on avoit ouvert une riche mine d'or. Du coté oriental du même rivage s'eleve la haute montagne de Fitango Jamma, qui ſe termine en pointe, preſque comme une pyramide : à ſon pied eſt le village de Motto Fakone, & entre celui-ci & le village de Togitz, eſt celui de Dſoogaſſima, c'eſt comme qui diroit l'Iſle de Dſoo, ou SSio. On ne ſauroit faire le tour du lac à cauſe des montagnes eſcarpées qui l'entourent, & qui en quelques endroits ont des precipices qui vont preſqu'à plomb juſqu'au lac. Mais on le traverſe avec des bateaux, & l'on aborde où l'on veut. On dit qu'il abonde en poiſſons de pluſieurs eſpeces : on ne pût pourtant m'en nommer que deux, ſavoir les ſaumons qui ſont fort grands & fort gros, & une autre eſpece que les Allemands nomment Strohmling. On nous dit qu'anciennement cet endroit fut englouti par un tremblement de terre, & que ce lac occupe la place de l'ancien terrein. Ils en donnent pour preuve quantité de Suggi incorruptible, ou de troncs de cedre d'une grandeur extraordinaire, qui ſont au fond, & que l'on tire par le moyen des plongeurs, lorſque le Seigneur du lieu l'ordonne, ou qu'il en a beſoin. Le pays voiſin produit quantité de cedres les plus hauts & les plus beaux qu'on puiſſe trouver dans tout le Japon. L'air de l'endroit eſt froid, humide, & peſant, de ſorte que les étrangers ne ſauroient y demeurer que leur ſanté n'en ſoit altérée, ſur tout dans l'hiver. Mr. van Camphuyſen, Directeur general de la Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales à Batavia, m'a ſouvent aſſuré que la foibleſſe, & le peu de ſanté qu'il avoit après qu'on l'eût élevé à ce poſte éminent, venoit ſur tout de l'air mal ſain de ce village où il avoit paſſé pour aller à la cour lorſqu'il étoit Directeur de nôtre Comptoir au Japon. Il doit être aſſurément agreable en été de demeurer auprès de cet endroit où l'on n'eſt point incommodé des couſins. Au bout du village, ou le chemin s'étrecit, il y a une garde Imperiale de même que celle que j'avois remarquée à Array. On l'appelle auſſi Goſikkiſo, & à été établie pour arrêter les armes & les femmes en cas que quelqu'un entreprit d'en faire paſſer à Jedo du côté du couchant de cette ville. La garde eſt plus forte que celle d'Array, & les gens y ſont examinez avec plus de rigueur, à cauſe que c'eſt ici comme une clef de la capitale de l'Empire : aucun des Princes Occidentaux, ni qui que ce ſoit qui vienne des Provinces de ce côté là, ne ſauroit éviter d'y paſſer lorſqu'il va à la cour. Outre que le chemin de tous les côtez du corps de garde eſt fort étroit, & fermé avec de bonnes portes, la nature elle même à fortifié cet endroit par des montagnes inacceſſibles à la droite, & par le lac à la gauche. Nous coutinuames notre chemin après diner, & nous deſcendimes les montagnes pour nous rendre à l'endroit où nous devions coucher cette nuit. Nous paſſames par un chemin fort agreable : Il offroit à nôtre vue des ruiſſeaux charmants, qui deſcendoient des montagnes voiſines, & diverſes ſortes de plantes & d'arbriſſeaux. Nous allames premierement à la garde Imperiale au bout du village, où tous les Japonnois ſortirent de leurs Norimons, & de leurs Cangos ; ceux qui étoient à cheval en deſcendirent, & ſe preſenterent fort reſpectueuſement & tête nue, pour être fouillez, ce qui ſe fit aſſez legerement. S'il y a du ſoupçon qu'il y ait une femme traveſtie en homme, elle eſt viſitée rigoureuſement, avec cette difference pourtant que ce ſont des femmes qui l'examinent. Les particuliers qui vont à Jedo doivent montrer leurs paſſe-ports en cet endroit, ſur peine d'être arreſtez trois jours durant avant qu'on leur permette de continuer leur route. Un peu au delà du village, aſſez près des corps de garde,

nous

nous remarquames cinq chapelles de bois mediocres, bâties ſur une ligne. Aux deux premieres étoit le buſte d'une vieille femme ſur un autel. Il y avoit un prêtre aſſis à chaque chapelle jouant un Namanda ſur une cloche, c'eſt à dire battant avec un marteau une petite cloche platte tandis qu'il heurloit, faiſoit un bruit effroyable, & murmuroit entre ſes dents. Ces prêtres repetent ſouvent la courte priere Namu Amida Budzu, & par ſyncope Namanda, qui eſt la formule de la priere addreſſée à Amida pour le ſoulagement des ames des trepaſſez. Tous les Japonnois à pied de nôtre ſuite jetterent des Cas ou liards dans la Chapelle, & en reçurent en echange chacun un papier qu'ils portoient tête nue & avec beaucoup de reſpect ſur le rivage pour le jetter dans le lac après l'avoir attaché premierement à une pierre afin qu'il allât plus ſurement à fond. Ces peuples plongez dans une aveugle ſuperſtition croyent que le fond de ce lac eſt le purgatoire des enfans qui meurent avant l'age de ſept ans, & qu'ils y ſont tourmentez juſqu'à ce qu'ils ſoient rachettez d'une maniere ou d'autre. C'eſt ainſi que leurs prêtres le leur enſeignent; & les aſſurent pour leur conſolation, qu'auſſi-tôt que l'eau a effacé les noms des Dieux & des Saints qui ſont ecrits ſur les papiers que les prêtres donnent aux paſſans, d'abord les enfans qui ſont au fond en reſſentent un grand ſoulagement, s'ils n'en obtiennent une redemption pleniere. Nos valets de pied ne voulurent pas manquer l'occaſion de faire une bonne œuvre, ſi avantageuſe à l'ame des enfans dont ils étoient peres ou parens; ne doutant aucunement, que leurs peines n'en fuſſent allegées. J'ay vu que les prêtres eux mêmes faiſoient la même choſe. L'endroit où l'on dit que les ames de ces enfans ſont confinées s'appelle Sainokawara, & l'on a mis un monceau de pierres en forme de pyramide ſur le rivage pour le marquer. Parmi les chapelles dont je viens de parler eſt le petit temple de Fakone Gongin, renommé pour pluſieurs curioſitez remarquables que l'on y garde & que l'on y fait voir. Ce ſont quatre Sabres ou Simeterres grands & petits, dont les poignées ſont faites de Sawaas avec de l'or rapporté: un de ces ſabres eſt devenu rouillé par le ſang & tient fortement au fourreau. Ils appartenoient autres fois à certains anciens heros, dont je paſſe les noms ſous ſilence, de même que les exploits heroiques, qu'on dit qu'ils ont executez avec ces mêmes épées: deux belles branches de Corail: deux cornes de licornes, chacune de deux Suns & de ſix Bus de longueur, & d'une épaiſſeur proportionnée: deux grandes Coquilles de Petonile: deux Pierres, l'une trouvée dans le corps d'une vache, l'autre dans celui d'un cerf. Un habit d'une étoffe faite d'Ama, tel que les Anges en portent au ciel, & avec quoi ils peuvent voler: le peigne de Joritomo, premier Monarque ſeculier du Japon avec ſes armoiries deſſus: la Cloche de Kobodais, fondateur de la ſecte N., qu'il ſonnoit lorſqu'il étoit en priere, & une lettre écrite de la propre main de Takimine. Chacune de ces curioſitez, qu'ils appellent Gongins ou bijoux, à ſon nom particulier, & on les regarde comme des raretez d'un très grand prix. De là nous deſcendimes par un chemin pierreux haut & bas, tantot ſur le penchant, & tantot au pied de la montagne de Fitango; & apres avoir fait une lieuë, tandis que nous regardions des arbres autour de nous, la haute & fameuſe montagne de Come Jamma ſe preſenta à nôtre vuë: ſon ſommet eſt couronné d'arbres très hauts, qui croiſſent fort près l'un de l'autre: nous la laiſſames à nôtre droite, & une Caſcade fort remarquable à nôtre gauche. Car le lac de Togitz ou Facone eſt ſi fort entouré de montagnes, qu'il n'a d'autre iſſue que par une de ces montagnes, la même que l'on appelle Fitangojama:

Curioſitez du Temple de Fakone.

elle laiſſe paſſer l'eau par trois ouvertures d'où elle tombe ſur le penchant de la montagne, & forme une caſcade d'une hauteur conſiderable. Elle reçoit peu après pluſieurs ruiſſeaux des montagnes voiſines: cela forme une riviere qui traverſe la vallée avec un bruit terrible, tombant par des pierres, & des precipices, pour ſe rendre à la mer. Le chemin étoit fort étroit par tout; il paſſoit tantôt ſur les bords de la riviere, tantôt plus haut, & la deſcente en general étoit plus roide & difficile que nous n'avions trouvé la montée avant midi. Nous fumes dedommagez de ce mauvais chemin par la beauté des points de vuë, & par la diverſité des choſes qui s'offrirent à nos regards. Nous decouvrimes la mer à l'Eſt, au bout d'une file de montagnes: nous étions amuſez tout autour par la verdure des montagnes couvertes de pluſieurs ſortes de grands arbres d'une eſpece rare; & d'une admirable diverſité de plantes & de fleurs. Les plantes, qui croiſſent ſur cette montagne, ont à ce que croyent les medecins du pays, de plus grandes vertus que celles de la même eſpece qui croiſſent ailleurs: c'eſt pourquoi on les cueille avec ſoin pour les uſages de la medecine. Ils eſtiment beaucoup une fort belle eſpece d'*Adiantum* ou de Capillaire qui a des tiges & des côtes d'un pourpre brun: on dit qu'il ſurpaſſe en proprietez toutes les plantes de ſon eſpece. Comme il croît en abondance ſur la montagne, il n'y a gueres de voyageur qui paſſe ſur cette montagne ſans en faire une proviſion pour ſon uſage, ou celui de ſa famille. On ne connoit cette plante que par le nom de Fackoma Kſa, c'eſt à dire plante de Fackone. Les endroits où nous paſſames cette après midi furent Hatta ou Fatta, village d'environ cent maiſons, où la riviere dont j'ay parlé reçoit le ruiſſeau d'Oſawa, & devient enſuite aſſez large pour avoir trois ponts chacun de neuf Kin ou braſſes de longueur: nous paſſames ſur ces trois ponts. Près de ce village ſur la droite eſt un temple de la ſecte du Sensju, nommé Tawanodira. Le village de Jumotta, comme qui diroit eau chaude, eſt double, & les maiſons en ſont diſperſées. Il a emprunté ſon nom d'une ſource d'eau chaude qui ſort d'un bois voiſin de la riviere: cette ſource s'etant jointe à un autre petit ruiſſeau, ils coulent quelque temps enſemble & dechargent leurs eaux dans la riviere ſuſdite. Derriere le village eſt le temple de Sotinſi & deux temples de Diſtſo en dedans, avec des Colomnes de Diſtſo au devant. Près d'un de ces temples on montre ſur une pierre l'impreſſion miraculeuſe du pied droit d'un fils qui vengea la mort de ſon pere, tué injuſtement; avec beaucoup de courage & de grandeur d'ame. Cette hiſtoire, ou plûtôt fable, ne merite pas que je la rapporte. Isiuda eſt un autre village à la gauche duquel eſt un temple magnifique nommé Tsjo Tai Si, bati dans une cour pavée de pierres quarrées: à un côté de la cour eſt une belle fontaine, à l'autre une table avec des lettres d'or deſſus, & tout près, eſt le Tsjo too San, ou portail du temple bati de pierre avec une inſcription de même en lettres d'or. Kattama ou Kaſamatz, village mediocre, eſt vis à vis, & à la droite on voit la montagne verte d'Iskaki Jamma celebrée dans toutes les hiſtoires du Japon, à cauſe que ce fût là que le grand Empereur Taiko, paſſa une fois la nuit avec ſon armée. On l'appelloit autrement Sijro Jamma, c'eſt à dire la montagne du Chatean, à cauſe d'un Chateau fortifié que Joritomo y fit bâtir. Hors du village eſt un chemin qui mene à une colline voiſine nommée Odowara Iſij ou Odowara Iſch, à cauſe d'une Carriere fameuſe d'où l'on tire une eſpece particuliere de pierre, que l'on porte à Jedo, & dont on fait des pots qui ſont à l'épreuve du feu. Il étoit quatre heures & demie quand nous arrivames à Odowara.

Plantes curieuſes.

waranoitzi, à un quart de lieuë du dernier village : c'eſt proprement le fauxbourg de la ville d'Odowara, qui eſt dans une ſort agreable ſituation aſſez près de la mer. Ces ſauxbourgs commencent ſur les bords même de la riviere qui ſort du lac de Fakone, & ſe decharge dans la mer près de la ville d'Odowara, terminant ſon cours entre des montagnes delicieuſes, & des collines couvertes de verdure, qui s'etendent juſqu'a Odowara, & dont le pied mouillé d'un côté par la mer ſe termine de l'autre en une grande plaine d'une lieuë d'Allemagne de longueur, ſur laquelle la ville eſt ſituée. La ville eſt bien fortifiée, avec de bonnes portes, & des corps de garde ornez de beaux edifices de chaque côté ; les rues en ſont larges, propres, & regulieres ; ſur-tout la rue du milieu eſt remarquable par ſa largeur. La ville eſt plus longue que large, & il ſaut une grande heure pour aller du bout d'un fauxbourg au bout du ſauxbourg oppoſé. On y compte environ mille maiſons, petites, ſort proprement bâties, blanchies pour la plupart, avec des avant-courts quarrées au devant, & de jolis Jardins derriere. Au côté Septentrional de la ville eſt le Chateau, & la demeure du Prince : il ſe fait remarquer à l'ordinaire par une belle & haute tour. Les temples ſont bâtis du même côté, ſur le penchant de la montagne : les boutiques mal fournies montrent aſſez qu'il n'y a pas dans cette ville beaucoup de commerce ni de manufactures, quoi qu'elle ſoit voiſine de la mer. On y prepare pourtant le Catechu parfumé, ou *Terra Japonica*, dont on fait des pillules, de petites Idoles, des fleurs, & pluſieurs autres figures que l'on met dans de jolies petites boettes pour les vendre. Les femmes l'aiment beaucoup, & en ſont un grand uſage, parce qu'elle affermit les dents, & leur rend l'haleine douce. Ce jus épaiſſi eſt porté au Japon par les Hollandois & les Chinois ; & après qu'on la preparé à Miaco ou à Odowara, mêlé avec de l'ambre, du Camphre de Borneo, & d'autres choſes, ils le rachettent pour le tranſporter ailleurs. La beauté des ajuſtemens, & l'exterieur poli des habitans de cette ville, ſur-tout des femmes, ſont une preuve qu'il n'y a que des gens riches qui demeurent dans cette ville, ils n'ont pas beſoin de gagner leur vie par le Commerce ou par les arts, ils peuvent vivre de leurs revenus, & preferent le ſejour de cette ville à tout autre, à cauſe du bon air & de la beauté de la ſituation. Nous trouvames pourtant les jeunes garçons auſſi inſolens à nôtre égard que nous les avions trouvez à Fakone : leurs cris & leurs clabauderies à nôtre paſſage montroient bien que l'on a fort peu de ſoin de leur éducation. Cette ville avec ſon reſſort appartenoit autres fois à la famille de Minoſama, & Inaba Mino no Cami fut le dernier de cette famille qui la poſſeda. Elle appartient preſentement à Cangoſama Preſident du Conſeil d'état de l'Empereur. Dès que nous fumes arrivez à Odowara, nous fimes partir un exprès pour Jedo, pour en informer nôtre hôte dans cette Capitale.

Ville & fauxbourgs d'Odowara.

Catechu ou *Terra Japonica* : la preparation & ſes uſages.

Le Lundi 12. de Mars, nous partimes de bon matin pour tacher d'arriver avant midi à Fuſiſawa qui eſt à la huit lieuës d'Odowara. Nous arrivames premierement à la riviere de Sakava, qui n'ayant que trois pieds de profondeur eſt pourtant très rapide ; & lorſqu'elle eſt enflée par les pluyes elle ſe precipite dans la mer avec une telle impetuoſité, que l'on a été obligé d'en élever les bords, & de les fortifier avec de bonnes digues, remplies de prierres & d'arbriſſeaux ; de peur que ſi elle venoit à ſe repandre, elle ne mit toute la plaine voiſine ſous l'eau. Nous la paſſames dans des batteaux plats, & nous traverſames enſuite les lieux ſuivans, Sakava & Kooſi, deux villages de cent maiſons chacun. Mejigawa, & Miſawa, deux

autres villages d'environ deux cens maiſons chacun. Avant d'arriver au dernier nous paſſames ſur un pont de cinquante pas de long. Une heure après avoir quitté Miſawa nous arrivames à Koijia, petite ville de quelques centaines de maiſons, & une demie lieuë plus loin au village de Firatzka où l'on compte environ trois cens maiſons. Avant d'arriver à ce dernier village, nous traverſames une riviere du même nom ſur un pont de cent pas de long. Demie lieue plus loin, nous paſſames à un autre village nommé Bansju ou Bendsju, d'environ cent maiſons, & une autre riviere du même nom fort celebre parmi les Japonnois: elle ſe precipite dans la mer avec beaucoup de violence; & quoiqu'elle eut peu de profondeur, ſa rapidité ne nous permit pas de la paſſer à gué, ſi bien que nous nous ſervimes de batteaux plats qu'on appelle Prows, fort propres à traverſer les rivieres de cette nature; à cauſe, comme je l'ai remarqué plus haut, du peu d'épaiſſeur de leur fond, qui plie & cede au choc des vagues, & des pierres qui ſont au lict de la riviere. Les montagnes que nous avions juſqu'alors à nôtre gauche, tantôt aſſez près de nous, & tantôt dans l'eloignement, ſe terminent ici en une grande plaine dont nous ne pumes decouvrir le bout, à cauſe qu'elle s'etend juſqu'à Jedo. Aprés qu'on nous eut fait paſſer la riviere nous continuames notre route par un terrein inculte, où il y a pourtant trois villages, Matzija, Nango, & Kawanda ou Kowara, dont les habitans gagnent leur vie par le ſecours des voyageurs à qui ils rendent ſervice. Nous arrivames ainſi au village de Jootſuja, à une lieuë duquel du côté que nous venions, vis à vis du village de Kawanda ou Kowara, on voit près des côtes un rocher fort ſingulier, qui ſort de la mer en forme de Pyramide; & à une lieuë plus loin des côtes, directement au Sud-Eſt la fameuſe Iſle de Kamakura, dont le nom ſignifie les côtes. Elle paroit ronde, petite, d'une lieue de tour tout au plus, pleine de bois de haute ſuſtaye, & platte. Les côtes en ſont d'ailleurs extraordinairement hautes, de ſorte qu'on peut les voir de fort loin. L'Empereur y envoye en exil quelques uns des Grands de ſa cour, qui peuvent bien compter lorſqu'ils ſont envoyez là, qu'ils y paſſeront le reſte de leur vie. Les côtes en ſont eſcarpées & pleines de rochers; comme celles de l'Iſle de Fatſiſio, & n'y ayant aucun lieu pour y monter tout autour de l'Iſle, les bateaux qui portent des priſonniers ou des proviſions doivent été halez, & deſcendus, au moyen d'une grue, ou vindas. A une lieue de Jootſuja nous trouvames la ville de Fuſiſava où nous dinames, non pas dans notre hotellerie ordinaire qui étoit alors remplie. Fuſiſava ne contient qu'une rue d'une demie lieue de long. La ville eſt traverſée par une riviere qui ſe jette dans la mer à un quart de lieue de là. Nous avions toujours eu la mer à notre droite depuis Odowara, nous la perdimes de vue de nouveau, les côtes courant Sud-Sud-Eſt environ ſix lieues; de ſorte que continuant notre route nous ne vimes que la terre aux deux cotez du chemin, juſqu'à ce que nous fumes à Fodogai où nous vimes la mer de nouveau, & nous ne la perdimes plus de vue juſqu'à Jedo. Avant que je quitte cet endroit, je ne dois pas oublier de dire qu'à un bout de la ville, il y avoit un monaſtere où vivoit un moine tout blanc, âgé de quatre vingt ans, qui avoit paſſé la plus grande partie de ſa vie dans des ſaints pelérinages, ayant parcouru tout le pays, & viſité preſque tous les temples de l'Empire. Le vulgaire ſuperſtiticux avoit conçu une idée ſi haute de ſa ſainteté, qu'on l'avoit même canoniſé pendant ſa vie, & qu'on le regardoit comme un grand ſaint: on devoit même rendre un culte à ſa ſtatue qu'on faiſoit de pierre. Ce moine ſurpaſſoit en cela Alexandre le Grand, à qui

Riviere de Bansju.

Lieu où l'on exile les Grands de l'Empire.

Hiſtoire d'un vieux Moine.

qui l'on ne rendit point les honneurs divins pendant ſa vie. Ceux de ſon pays qui étoient de nôtre ſuite ne manquerent point d'y courir, tandis que nous dinions, pour voir, & rendre leurs reſpects à ce ſaint vieillard. Nous continuames nôtre route juſqu'à Canagawa. A deux lieuës de Fuſilava nous trouvames la petite ville de Fotzka, qui avec ſes fauxbourgs contient environ 500. maiſons bâties aux deux côtez de la riviere: nous employames une demie heure pour aller d'un bout à l'autre de la principale rue qui eſt au milieu: elle eſt irreguliere, & ſuit en quelques endroits le cours de la riviere. Deux lieuës plus loin nous fumes à une autre ville ou village, nommé Fodogai, qui conſiſte auſſi en une longue rue irreguliere, qui va premierement vers l'Eſt, enſuite au Nord-Eſt, & contient quelques centaines de maiſons, dont une partie qui fut deſtruite par le dernier embraſement eſt encore ſous les cendres. Fodogai eſt ſur la mer en un endroit où les côtes forment une eſpece de petite baye ou entrée par où la riviere qui traverſe la ville ſe decharge dans la mer, & forme un port aſſuré pour les batteaux de plaiſir: nous en vimes pluſieurs à l'ancre, près de l'embouchure de la riviere. La nuit nous ſurprit en ce lieu, mais nous ne laiſſames pas de continuer nôtre route une lieuë encore au clair de la lune, marchant tout le long des côtes juſqu'à la petite ville ou village de Canagawa où nous arrivames à neuf heures du ſoir: nous y couchames, après avoir fait cinq lieuës cette après dinée. Cette ville conſiſte en une rue d'environ ſix cens maiſons, qui a près d'une demie lieuë de long. Les habitans tirent leur eau pour boire des puis qu'ils ont creuſez au pied d'une montagne ou plûtôt colline longue qui eſt à un bout de la ville: elle eſt claire, mais elle eſt un peu ſomache au gout. Les Côtes tout autour, lorſque la marée s'eſt retirée, paroiſſent une argile couverte de vaſe. Le pays que nous avions traverſé cette journée étoit extremement peuplé & fertile, ſur tout vers la fin du jour; nous vimes qu'il ſe terminoit en plaine avec un petit nombre de collines, & une ſuite continuelle de villes & de villages: nous remarquames qu'en pluſieurs endroits les champs étoient couverts avec des cordes de paille attachées à des canes; ce qui nous parût extraordinaire: cela étoit fait pour empecher les oiſeaux d'endommager les ſemailles.

Fotzka. Fodogai. Canagawa.

Le Mardi 13. de Mars, nous partimes avant la pointe du jour, quoique nous n'euſſions que ſix lieues à faire pour arriver à nôtre hôtellerie dans la Capitale de l'Empire, Jedo. Nous marchames la plupart du temps le long de la mer par un pays peuplé, & fertile: les endroits les plus remarquables que nous traverſames en y allant furent les villages de Tſiſi ou Tſiſicku, voiſin de Canagawa, d'environ 150. maiſons; & demie lieuë plus loin la ville de Kawaſaki, qui en a plus de 300. Près de ce dernier endroit nous traverſames, avec des bateaux, une riviere douce, mais profonde, & nous abordames au petit hameau de Rockingo où nous vimes pluſieurs batteaux de pecheurs: la peche eſt fort abondante le long des Côtes voiſines. Une lieuë & demie plus loin, nous arrivames à un autre village habité par des pecheurs, nommé Tſuſunomoori, où nous nous arretames un peu; on prend là auprès une grande quantité de Coquillages, les Côtes de Kanagawa ayant fort peu de profondeur, avec une argile fort unie au fond, où le Coquillage s'arrête, & où les plantes marines, ſur tout l'Algue, ſe trouvent en abondance: quand la marée eſt retirée on les ramaſſe pour les manger. Je remarquai que l'on preparoit l'Algue de mer, pour la table, de la maniere ſuivante: il y a deux plantes principales qui croiſſent ſur les

Villages de pecheurs.

Preparation de l'Algue.

Coquilles que l'on ramaſſe, l'une eſt verte & deliée, l'autre eſt rougeatre & plus large: on les met en pieces, & on les épluche; chaque eſpece eſt enſuite miſe dans une cuve d'eau fraiche, & bien lavée: cela fait, la verte eſt miſe ſur une piece de bois, & on la coupe avec un grand couteau en petits morceaux, comme ſi c'étoit du tabac. On la lave de nouveau, & on la met dans un grand crible de bois, long de deux pieds, où l'on verſe de l'eau fraiche pour faire preſſer les petits morceaux l'un contre l'autre. Lorſqu'ils ont ſejourné là quelque temps, on les en ôte avec une eſpece de peigne fait de roſeau, & on les preſſe avec la main, en ſorte que l'on en fait une pâte épaiſſe dont on exprime l'eau, & on les laiſſe ſecher au Soleil. L'eſpece rouge n'eſt pas ſi commune que la verte; on ne la met pas en petits morceaux, mais d'ailleurs on la prepare de même: on en fait une eſpece de gateaux, & on la vend ainſi pour l'uſage ordinaire. Au bout de ce village eſt un temple de Fatzman, ou temple bâti en l'honneur du Dieu de la guerre des Japonnois: l'on y garde une pierre noire & unie nommée Suſunotſi, ou la fameuſe pierre de Suſu. Elle eſt poſée ſur une tablette de Bambous au milieu du temple, & on la montre aux voyageurs devots, comme un monument & une preuve convainquante de quelques hiſtoires fabuleuſes qu'on leur raconte. Derriere la pierre eſt ſuſpendue une grande feuille de papier decoupé en forme de rezeau ou de grille, pour empecher qu'on voye les autres ſaintes reliques que l'on garde au fond du temple. Au haut bout de la muraille eſt ſuſpendue en travers une eſpée tirée du fourreau, avec deux petites figures de cheval en bas relief: le tout a rapport à quelque hiſtoire fabuleuſe de la même nature, que les moines racontent au peuple ſuperſtitieux touchant la pierre dont je viens de parler. Une demie lieue plus loin, commence Sinagawa, un des fauxbourgs de Jedo, que l'on compte à deux lieues de cette Capitale, ou plûtot de ſon principal pont (nommé Niponbas, c'eſt à dire le Pont du Japon par excellence:) d'ailleurs, Sinagawa eſt contigu au veritable fauxbourg, comme je l'ai remarqué plus haut de Fudſimi à l'égard de Miaco. Preciſement avant que d'entrer à Sinagawa, la place des executions offrit à nôtre vuë un ſpectacle choquant, & terrible. C'étoit des têtes d'homme, & des cadavres, les uns à demi pourris, les autres à demi devorez, couchés parmi d'autres corps morts; avec un grand nombre de chiens, de corbeaux, & d'autres bêtes carnaſſieres, qui ſe repaiſſoient des miſerables reſtes de ces cadavres.

Pierre noire dans un temple.

Place des executions.

Sinagawa fauxbourg de Jedo. Temples.

Sinagawa eſt ainſi nommé d'une petite riviere qui le traverſe: il conſiſte en une rue longue & irreguliere, qui a la mer à la droite, & une colline à la gauche ſur laquelle ſont batis quelques temples, un petit nombre de rues étroites & de ruelles partent de la grande rue, & vont du côté de ces temples, quelques uns deſquels ſont de grands & vaſtes édifices, & tous dans une agreable ſituation; ornez en dedans avec des Idoles dorées, & en dehors avec de grandes Idoles taillées; des portes curieuſement travaillées, & des eſcaliers de pierre pour y monter. Un de ces temples ſe faiſoit remarquer par une tour magnifique, haute de quatre étages. On peut dire en general, que quoique les Japonnois n'epargnent ni ſoins ni deſpence pour orner & embellir leurs temples, leurs plus beaux n'approchent pas de cet air de grandeur, de la ſymmetrie, & de la magnificence que l'on remarque dans quelques unes de nos Egliſes d'Europe. Nous remarquames à l'entrée de ce fauxbourg, ſur nôtre gauche, un grand Palais quarré, qui eſt peut-être la demeure d'un Prince: il eſt entouré d'un mur & de plu-

pluſieurs autres batimens. Après avoir fait trois quarts de lieuë dans Sinagawa nous entrames dans une petite hôtellerie agreablement ſituée ſur le bord de la mer, pour nous rafraichir & nous preparer à faire nôtre entrée à Jedo. De cette hôtellerie nous decouvrions en pleiu la ville, avec ſes grands & vaſtes bâtimens, comme auſſi le havre qni ſe trouvoit alors, comme il eſt ordinairement, rempli de pluſieurs centaines de navires, & de barques de toute grandeur, & figure. Les bateaux de divertiſſement les plns petits, & autres petits bâtimens, ſont tout près de la ville: les grandes barques & les vaiſſeaux marchands en ſont à une ou deux lieuës; ne pouvant pas approcher d'avantage, à cauſe du peu de profondeur du port. L'hôte nous dit que de jeunes gens de condition venoient ſouvent à ſon hôtellerie incognito, attirez par la beauté du point de vuë. Après qne nous nous fumes rafraichis nous & nos chevaux; que nous eumes mangé des mets apprêtez à la Japonnoiſe, & qu'enfin tout fut prêt pour faire nôtre entrée à Jedo, nous partimes après nous être arrêtez une heure. Nôtre Bugjo quitta ici ſon Norimon, & monta à cheval, à cauſe que les perſounes d'une condition ſi peu relevée n'ont pas la permiſſion d'entrer dans la Capitale avec un Norimon. Nous fimes un quart de lieue pour aller juſqu'au bout du fauxbourg de Sinagawa, & nous entrames aux fauxbourgs de Jedo, qui ne ſont qu'une continuation du precedent, n'y ayant rien qui les ſepare qu'un petit corps de garde. La mer en cet endroit s'approche ſi fort de la colline, qu'il n'y a qu'un rang de maiſonnettes bâties entre la colline & le chemin qui regne pendant quelque temps le long de la côte, & s'élargit enſuite formant pluſieurs rues irregulieres d'nne longueur conſiderable: après une demie heure de marche, ces rues deviennent plus larges, plus uniformes, belles & regulieres. Cela, & la grande foule de monde que nous vimes, nous fit comprendre que nous étions entrez dans la ville. Juſtement à l'entrée nous traverſames un marché au poiſſon, où l'on vend pluſieurs ſortes de plantes marines, des Coquillages, des Petoncles, des eſcumes de mer, & du poiſſon: on mange au Japon de tout cela. Nous allames par la grande rue du milieu, qui coupe toute la ville du Sud au Nord, un peu irregulierement: nous paſſames ſur pluſieurs ponts magnifiques, bâtis ſur de petites rivieres, & des canaux pleins de vaſe, qui couloient à nôtre gauche vers le Château, & à nôtre droite du côté de la mer. Nous vimes auſſi plnſieurs rues qui aboutiſſent à la grande. Parmi les ponts il y en a un de quarante deux braſſes de longueur, celebre dans tout le Japon, à cauſe que de ce pont comme d'un centre commun, on meſure les chemins, & la diſtance des lieux dans toute l'étendue de l'Empire. On le nomme Niponbas, c'eſt à dire le pont du Japon par excellence: il me parut être éloigné de ſix cens pas du foſſé exterieur qui entoure le Chateau, & d'où part ce bras de riviere ſur lequel le pont eſt bâti: la rue principale, qui coupe la ville par le milieu tirant vers le Nord faiſant une ligne un peu courbe, & qni a cinquante pas de largeur contient une foule incroyable de monde; nous y trouvames ſur nôtre chemin pluſieurs trains des Princes de l'Empire, & des grands de la cour, des Dames richement miſes portées dans des chaiſes & dans des Palanquins. Parmi ces diverſes ſortes de perſonnes nous vimes une compagnie de gens à pied nommez pour éteindre le feu. Ils étoient environ cent, & marchoient dans le même ordre militaire que les nôtres en Europe: ils portoient des habits de cuir brun, pour les defendre du feu: les uns portoient de longues piques, les autres des harpons à feu, ſur leurs épaules: leur Capitaine marchoit au mi-

Arrivée & entrée à Jedo.

Niponbas.

Patrouille du feu.

lieu. Aux deux côtez des rues il y a une grande quantité de boutiques bien garnies, de marchands, & d'artiſans, de vendeurs de drap, de ſoye, de droguiſtes, de vendeurs d'Idoles, de libraires, d'emailleurs, d'apothicaires & d'autres: un drap noir ſuſpendu couvre une moitié de la boutique, les ouvriers ſont un peu avancez du côté de la rue, & l'on voit étalez de fort beaux echantillons ou modeles de ce que l'on vend, ou qu'on fait dans les boutiques. Nous remarquames que preſque perſonne ne fut curieux au point de ſortir de chez ſoy pour nous voir paſſer, comme on avoit fait en d'autres endroits; apparemment, à cauſe qu'un ſi petit train que le nôtre n'avoit rien d'aſſez remarquable, & d'extraordinaire, pour amuſer les habitans d'une ville ſi peuplée, ſejour d'un puiſſant monarque, où ils ont tous les jours des occaſions d'en voir de bien plus pompeux & magnifiques que le nôtre. Après avoir fait une lieuë le long de cettte grande rue, & paſſé près de cinquante autres qui la coupent à droite & à gauche, nous fimes un detour pour aller dans nôtre hôtellerie. Nous trouvames nos logemens prêts au ſecond étage ſur le derriere de la maiſon, où l'on ne pouvoit aller que par une ruelle detournée, non loin de l'entrée de la rue ſur la gauche. Nous y arrivames à une heure après midi, & nous terminames nôtre voyage depuis Nagaſaki dans vingt-neuf jours.

*Pour mieux entendre ce Chapitre & le ſuivant, qui contient la Deſcription de* Jedo, *le lecteur eſt prié d'avoir recours à la Planche XXX. qui eſt le Plan de cette Capitale, fidellement copié & reduit d'après un grand Plan de quatre pieds & demi de long & d'autant de large, fait par les Japonnois mêmes, & qui eſt à preſent entre les mains de Mr. le Chevalier Sloane.*

## CHAPITRE XII.

### *Deſcription de la Ville de* Jedo, *de ſon Chateau, & de ſon Palais; avec un Recit de ce qui s'y paſſa pendant nôtre ſejour; nôtre audience & nôtre depart.*

Jedo Capitale de l'Empire.

DEs cinq grandes villes de Commerce qui appartiennent au domaine de l'Empereur ou aux terres de la Couronne, Jedo eſt comptée la premiere, & la plus conſiderable; elle eſt la Capitale, & la plus grande ville de tout l'Empire, à cauſe du grand nombre de Princes & de Seigneurs qui avec leurs familles, & une grande ſuite de domeſtiques, groſſiſſent la cour Imperiale; à cauſe auſſi du nombre des habitans qui eſt preſque incroyable. Elle eſt dans la Province de Muſaſi ſous le 35. degré 32. minutes de Latitude Septentrionale ſelon mes propres obſervations; ſituée dans une grande plaine, au bout d'une baye poiſſonneuſe, abondante en cancres & en Coquillages; ce golfe ou baye a Kamakura & la Province d'Idſu à la droite, en ſortant de Jedo pour aller en mer; & les deux Provinces d'Awa & de Kudſu à la gauche; la baye eſt baſſe, pleine de vaſe au fond,

Sa ſituation.

Son havre.

ou

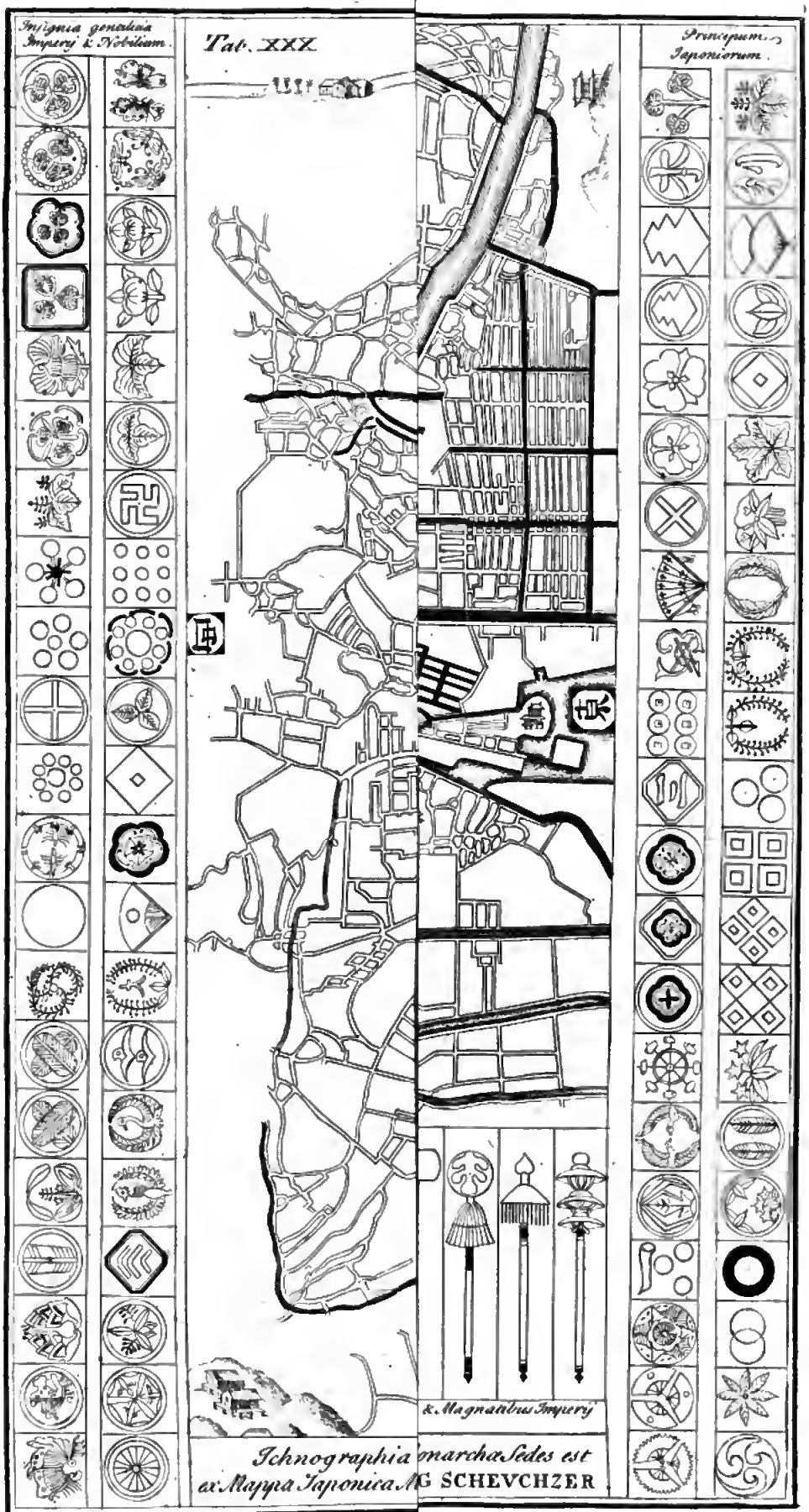
Insignia generalia Imperij & Nobilium.
Tab. XXX.
Principum Japoniorum.
& Magnatibus Imperij
Ichnographia
marcha Sedes est
ex Mappa Japonica
G SCHEVCHZER

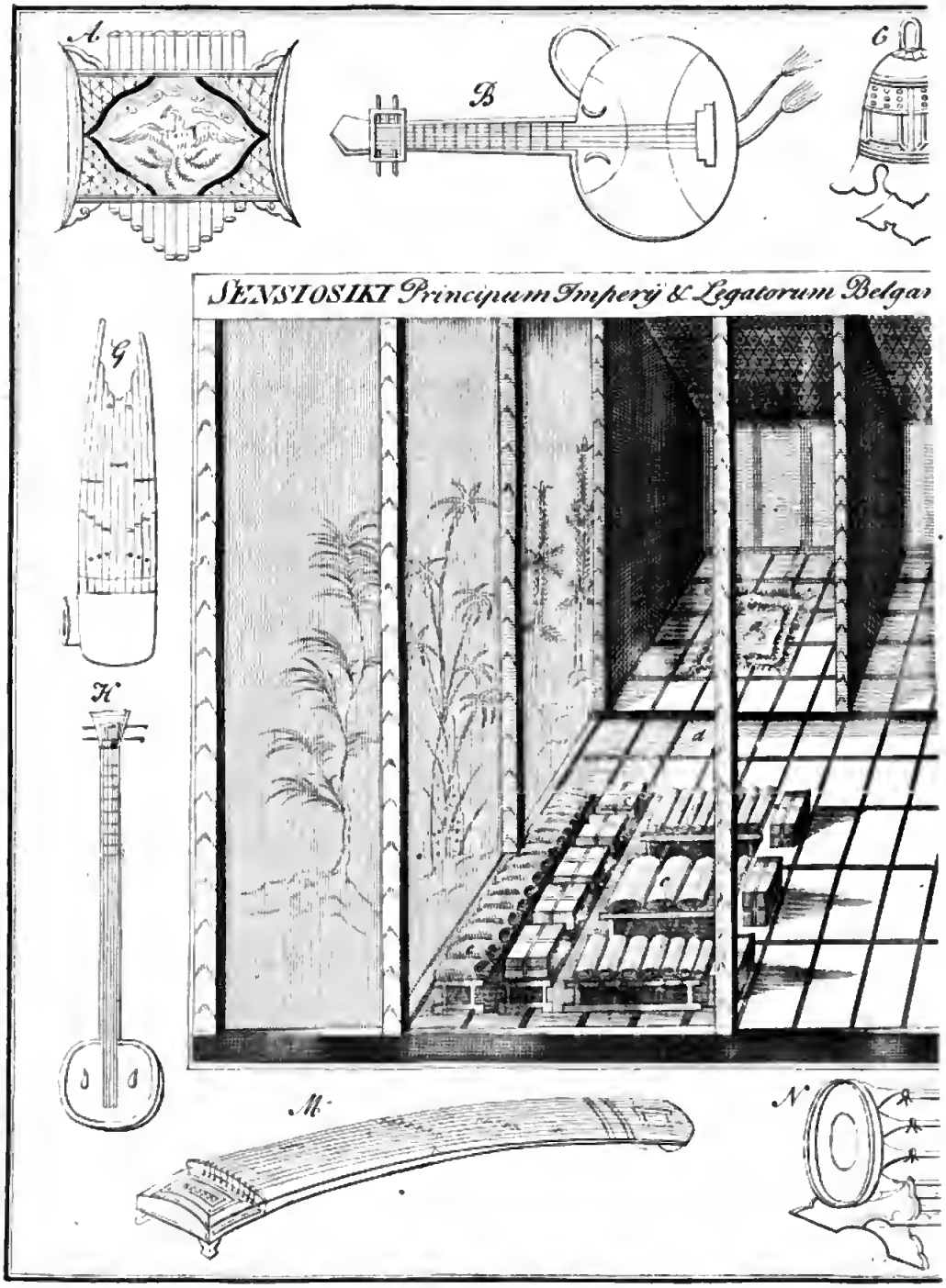
A
B
C
SENSIOSIKI Principum Imperij & Legatorum Belgar
G
H
M
N

ou d'argile vaſeuſe, de ſorte que des navires d'une charge un peu conſiderable ne ſauroient aller juſqu'à la ville : on les décharge à une lieuë ou deux au deſſous. Du côté de la mer, Jedo à la figure d'un Croiſſant, & les Japounois pretendent qu'elle a ſept lieuës de long, cinq de large, & vingt de circonference. Elle n'eſt point entourée d'une muraille, non plus que les autres villes du Japon, mais elle eſt coupée par pluſieurs foſſez, ou Canaux, avec de hauts remparts élévez des deux côtez, à la plateforme deſquels on a planté des rangées d'arbres. Cela a été fait, moins ponr la defenſe de la ville, que pour prevenir les inceudies, qui n'y arriveut que trop ſouvent, & qui y feroient ſans cela d'étranges ravages. J'ay ſçu pourtant que du côté du Château ces remparts ſont fermez avec des portes capables de reſiſtance, & qui ſelon toute apparence ſervent à les defendre. Une grande riviere, qui a ſa ſource du côté du couchant de la ville, la traverſe, & ſe jette dans le port, un de ſes bras ſert de foſſé au château qu'il entoure, & de là ſe jette auſſi dans le port par ciuq embouchures ; chacune à ſon nom particulier, & un magnifique pont. Le principal de ces ponts, & le plus renommé pour ſa grandeur, & ſa ſtructure, eſt appellé Niponbas, ou le pont du Japon. J'en ai parlé dans le Chapitre precedent : un autre eſt appellé Jedo Baſchi, c'eſt à dire le pont de Jedo. Cette ville eſt extremement peuplée, on ne ſauroit croire juſqu'où va le nombre de ſes habitans, des étrangers, & des Eccleſiaſtiques. Cela ne ſauroit être autrement, ſi l'ou conſidere la multitude des officiers de tout rang, & de toute condition, qui occupeut divers poſtes à la cour Imperiale. Mais encore plus particulierement ſi l'on fait attention que les familles de tous les Princes de l'Empire y demeureut toute l'année, avec une ſuite nombreuſe de domeſtiques, ſelon leur qualité ; tandis que les Princes eux mêmes n'ont que ſix mois de congé pour s'abſenter de la cour & veiller au gouvernement de leurs états hereditaires : après quoi ils retournent à Jedo.

Son étenduë.

Des rivieres.

Ses ponts.

Jedo n'eſt point bâtie avec la regularité que l'on remarque dans la plus part des autres villes du Japon, (ſur tout à Miaco) Cela vient de ce qu'elle n'eſt parvenue que par degrez à la grandeur qu'elle a aujourd'hui. Avec tout cela, on voit pluſieurs quartiers dans la ville, dont les rues ſont aſſez regulieres & ſe coupent à angles droits. On doit cette regularité aux malheurs cauſez par le feu, qui reduiſent des centaines des maiſons eu cendres à la fois ; cela arrive aſſez ſouvent. Les nouvelles rues peuvent être diſpoſées ſelon le plan preſcrit par les proprietaires des maiſons. Pluſieurs de ces endroits ravagez par les incendies ſont encore deſerts ; les maiſons ne pouvant y être bâties avec la diligence que l'on voit à Moſcou, où l'on vend les maiſons toutes faites, & où l'on n'a qu'à les tranſporter à leur place, ſans mortier, argile, ni clouds. Les maiſons à Jedo ſont petites & baſſes, comme dans tout le reſte de l'Empire, bâties de bois de ſapin, avec un leger enduit d'argile ; en dedans elles ſont ornées, & diviſées en appartements, avec des paravents de papier ; les feuêtres ſont fermées avec des Jalouſies. Les planchers ſont couverts de nattes fines, & les toicts avec des bardeaux, ou des coupeaux de bois : eufiu, le tout eſt couſtruit d'une matiere ſi combuſtible, qu'il ne faut pas s'étonner ſi le feu ſait de grands ravages dans le pays. Chaque maiſon a nn endroict ſous le toict, ou deſſus ; c'eſt là que l'on tient toujours uue cuve pleine d'eau, avec une paire d'eſcouvillons ; on peut y aller aiſement, même par le dehors de la maiſon à l'aide des échelles : avec cette precaution, ils éteignent ſouvent le feu qui ſe met dans une maiſon, mais elle eſt inſuffiſante ſans doute ponr arreſter

La ville eſt irreguliere.

Ses bâtimens.

Ordre obſervé en cas d'incendie.

la fureur d'un iucendie qui a fait du progrez, & reduit deja pluſieurs maiſons en cendres; à quoi ils ne ſavent pas de meilleur remede, que d'abbatre pluſieurs maiſons voiſines que le feu n'a pas encore touchées: pour cet effect, des Compagnies entieres d'hommes nommez pour éteindre le feu font des patrouilles dans les rues nuit & jour. La ville eſt bien fournie de moines, de temples, de mouaſteres, & d'autres bâtimens religieux, qui ſont ſituez daus les plus beaux endroits de la ville, comme ils ſont en Europe, & ailleurs. Les maiſons où demeurent les moines particuliers ne different de la demeure des laïques, qu'en ce qu'elles ſont ſituées ſur quelque endroit élevé & remarquable, avec des marches par où l'on y monte, & un petit temple ou chapelle tout auprès; ou bien une grande ſalle ou chambre ornée de quelques autels, ſur leſquels ſont élevées pluſieurs de leurs Idoles. Il y a outre cela pluſieurs temples ſuperbes conſacrez à Amida, Siaka, Quanwon, & à pluſieurs autres de leurs Dieux, de toutes les ſectes & religions établies au Japon. Mais comme ils ne different pas, ni en figure, ni en conſtruction, de ceux qui ſont bâties pour les mêmes Dieux à Miaco que j'aurai l'occaſion de decrire plus particulierement en parlant de nôtre retour à cette deruiere ville, je me diſpenſe d'allonger ce Chapitre avec ces ſortes de deſcriptions.

Gens d'Egliſe.

Palais & maiſons des grands.

Il y a à Jedo un grand nombre de ſuperbes Palais, comme on peut ſe l'imaginer aiſément d'une ville qui eſt la reſidence d'un puiſſant monarque, & la demeure de toutes les familles des Princes & des Grands de ce puiſſant Empire. Ils ſont ſeparez, & diſtinguez des maiſons des ſimples particuliers par de grandes courts, & de magnifiques portes, auxquelles on monte par des eſcaliers embellis & verniſſez qui n'ont que peu de marches. Les palais ſont diviſez en pluſieurs magnifiques appartements de plein pied, à cauſe qu'ils n'ont qu'un étage, ils ne ſont point accompagnez de tours, comme ſont les Chateaux & les Palais où les Princes & les Grands de l'Empire reſident dans leurs états heréditaires. La ville de Jedo eſt un ſeminaire d'artiſtes, d'artiſans, de marchands, & de gens de metier: cependant tout s'y vend plus cher qu'en aucun autre endroit de l'Empire, à cauſe du grand concours de peuple, du nombre de moines faineans, & de Courtiſans; comme auſſi à cauſe du tranſport difficile des proviſions de bouche, & des autres commoditez. Le gouvernement politique de cette ville eſt le même que celui de Nagazaki & d'Oſacca, où je renvoye le lecteur, pour en avoir un détail plus circonſtancié. Deux gouverneurs ont le commandement de la ville tour à tour, pendant l'eſpace d'un an; les principaux officiers ſubalternes ſont comme les magiſtrats que les Hollandois nomment Bourguemeſtres, ou Maires: ils ont le droit de commandement dans leurs differens quartiers; & les Ottona, qui ont l'inſpection & le commandement ſubordonné d'une ſeule rue.

Gouvernement de la ville.

Le chateau, & le lieu de la reſidence de l'Empereur.

Le Château où reſide l'Empereur eſt ſitué preſque au milieu de la ville; il eſt d'une figure irreguliere tirant ſur la ronde, & a environ cinq lieues du Japon de tour. Il conſiſte en deux Cloſtures, ou Chateaux exterieurs, ſi l'on veut les appeller ainſi: le troiſieme qui eſt au centre eſt proprement le lieu de la demeure de l'Empereur; il eſt flanqué de deux autres Chateaux bien fortifiez, mais plus petits, avec de grands jardins derriere le palais Imperial. J'appelle ces differentes diviſions, des chateaux; à cauſe qu'ils ſont ſeparément, chacun d'eux, entourez de murailles & de foſſez: le premier, ou le plus exterieur, occupe un grand terrein, il entoure le ſecond, & une partie du Palais Imperial; & il eſt entouré de murailles & de foſſez avec

avec des portes de reſiſtance bien gardées, il contient tant de rues, de foſſez, & de Canaux, que je n'en ai pu concevoir aiſément le plan; & je n'ay rien vu dans les plans qu'en ont fait les Japonnois, dont j'aye été ſatisfait: cependant tels qu'ils ſont je les donne au lecteur, avec le plan de la ville même de Jedo. (Voyez la Planche XXX.) C'eſt dans ce chateau exterieur que demeurent les Princes de l'Empire avec leurs familles: ils habitent des palais magnifiques & commodes, bâtis ſur des rues avec des cours ſpacieuſes, & ſont fermez par de bonnes & groſſes portes. Le ſecond chateau occupe un moindre terrein: il fait face au troiſieme, qui eſt la demeure de l'Empereur, & eſt entouré du premier; mais il eſt ſeparé des deux autres par des murs, des foſſez, des ponts levis, & de groſſes portes. La garde de ce ſecond Chateau eſt beaucoup plus nombreuſe que celle du premier: il contient les ſuperbes palais de quelques-uns des plus puiſſans Princes de l'Empire, des conſeillers d'état, & des premiers officiers de la couronne, & en general de toutes les perſonnes dont la fonction eſt d'approcher le plus de la perſonne de l'Empereur. Le Chateau où demeure l'Empereur lui-même eſt ſitué ſur un terrein un peu plus haut que les autres, ſur le haut d'une colline applanie exprès pour y bâtir le palais de l'Empereur. Il eſt entouré d'une muraille forte & épaiſſe de pierre de taille flanquée de baſtions à peu près à la maniere d'Europe. On a élevé un rempart de terre du côté interieur de la muraille, & au deſſus on a mis pour ornement, & pour defence, pluſieurs bâtimens en quarré long, des guerites bâties en forme de tours qui ont pluſieurs étages. Mais les bâtimens du côté où demeure l'Empereur ſont ſur-tout d'une ſolidité extraordinaire, tous de pierre de taille d'une grandeur énorme: elles ſont poſées l'une ſur l'autre ſans être aſſurées avec du mortier ou avec des crampons de fer, afin, dit-on, qu'en cas de tremblement de terre, ce qui arrive frequemment dans le pays, les pierres cedant au choc, la muraille n'en reçoive aucun dommage. Dans l'interieur du palais il s'eleve une tour quarrée plus haute que tous les autres édifices: elle a pluſieurs étages ornez de toicts, & d'autres embelliſſemens curieux, qui font paroitre le chateau de loin ſuperbe au de là de ce qu'on peut dire, en ſorte que les ſpectateurs en ſont étonnez. Le grand nombre de toicts recourbez avec des dragons dorez au haut & aux angles, qui couvrent tous les autres bâtimens renfermez dans le Chateau, font le même effect. Le ſecond Chateau eſt fort petit, & reſſemble d'avantage à une citadelle ſans aucun ornement exterieur. Il n'a qu'une porte & un ſeul paſſage pour y aller du côté du Palais de l'Empereur, ſur un pont long & fort haut. Le troiſieme Chateau eſt à côté du ſecond & approche fort de ſa ſtructure: ces deux derniers ſont entourez de murs hauts & forts, & pour une plus grande defence ils ſont environnez de foſſez larges & profonds, remplis d'eau qu'on tire de la grande riviere; c'eſt dans ces deux Chateaux que l'on nourrit, & qu'on éleve les enfans de l'Empereur de l'un & de l'autre ſexe, s'il y en a. Derriere les appartements de l'Empereur il y a encore un terrein élevé embelli à la maniere du pays par des Jardins curieux, & des vergers terminez par un agreable boſquet qui eſt au haut de la colline; il eſt compoſé de deux eſpeces particulieres & curieuſes de planes, dont les feuilles étoilées, mêlées de verd, de jaune, & de rouge flattent beaucoup la vuë. Ce qu'on dit de ces arbres eſt fort digne de remarque, c'eſt qu'une eſpece eſt dans toute ſa beauté au printemps, & l'autre en automne. Le palais n'a qu'un étage & ne laiſſe pas d'être aſſez haut. Il occupe un grand terrein & a pluſieurs

Planes curieux.

longues galeries, de grandes chambres, que l'on peut aggrandir ou etrecir comme on veut, avec des paravents; elles ſont diſpoſées de ſorte qu'elles reçoivent toujours autant de jour qu'il en faut. Les principaux appartemens ont chacun leur nom; tels ſont par exemple l'antichambre, où toutes les perſonnes que l'on doit admettre à l'audience, ſoit de l'Empereur, ſoit de ſes premiers miniſtres d'état, attendent d'être introduites; la chambre du conſeil, où les miniſtres d'état, & les Conſeillers privez s'aſſemblent pour des affaires; la ſale des mille nattes, où l'Empereur reçoit l'hommage & les preſens accoutumez des Princes de l'Empire, où il reçoit auſſi les Ambaſſadeurs des puiſſances étrangeres; diverſes ſales d'audience, les appartemens de la famille de l'Empereur, & autres. La ſtructure de tous ces differents appartemens eſt d'une beauté exquiſe ſelon le gout d'architecture du pays. Les plat-fonds, les ſolives, & les piliers, ſont de cedre, de camphre, ou de bois de Jeſeri dont les veines forment naturellement des fleurs & d'autres figures curieuſes. Dans pluſieurs appartemens on y met une ſimple couche de vernis fort mince, en d'autres on le vernit, ou on le cizele; les bas reliefs ſont des oiſeaux, ou des branches que l'on dore proprement. Le plancher eſt couvert des plus belles nattes blanches avec un bord, ou une frange d'or: ce ſont là tous les ameublements que l'on voit dans les palais de l'Empereur, & des Princes de l'Empire. On me dit qu'il y avoit un appartement caché & ſouterrain, qui au lieu de platfond a un grand reſervoir d'eau; que c'eſt là que l'Empereur ſe retire lorſqu'il tonne, parce qu'ils croyent que la force du tonnere eſt rompue par l'eau, mais je ne donne ceci que comme un ouir-dire. Il y a encore deux chambres fortes où l'on tient les threſors de l'Empereur: elles ſont aſſurées contre le feu & les voleurs avec de fortes portes de fer, & des toicts de cuivre. C'eſt dans ce chateau que reſidoient les ſucceſſeurs de l'Empereur Jejas, le premier de cette famille qui regna ſur le Japon. Voici l'ordre de la Succeſſion. Premierement Jejas, qui après ſa mort fut appellé Gongin. 2. Teitokwin ſon fils. 3. Daijojin fils de Teitokwin. 4. Genjojin fils de Daijojin; & en cinquieme lieu Tſinajos l'Empereur d'aujourd'hui, fils du frere de Genjojin. C'eſt aſſez parlé du chateau & de la reſidence de l'Empereur ſeculier du Japon: je vais maintenant reprendre le fil de mon journal.

Ce qui ſe paſſa à nôtre arrivée à Jedo.

Dès que nous fumes dans nôtre hôtellerie, nous envoyames nôtre ſecond interprête, le premier étant indiſpoſé, pour faire ſavoir nôtre arrivée aux Commiſſaires de l'Empereur nommez pour l'inſpection & le reglement des affaires étrangeres; & à celui des Gouverneurs de Nagazaki, qui étoit alors à Jedo. C'étoit Genſeimon, qui à cauſe de ſon attention à donner un bon ordre aux affaires du commerce étranger en l'année 1688. à l'avantage de ſon pays, & à l'entiere ſatisfaction de l'Empereur, en reçut le titre & le caractere honorable de Sino Cami. Il donna d'abord des ordres à nôtre Bugjo de nous tenir renfermez dans nos chambres, & de ne permettre à perſonne de nous approcher, excepté nos domeſtiques. Ces ordres ſont toujours executez ponctuellement, quoique d'ailleurs on eut dû croire nos appartemens aſſez éloignez de la rue, puiſque c'étoit le plus haut étage du derriere de la maiſon, où il n'y avoit d'entrée qu'un paſſage étroit que l'on auroit pu fermer à clef ſi on l'eut jugé neceſſaire, pour plus de ſureté. Il y avoit deux portes, l'une au bas & l'autre au haut de l'eſcalier, & les chambres étoient fermées de trois côtez; la mienne n'avoit qu'une ſeule fenêtre étroite, au travers de laquelle j'avois aſſez de peine à voir le Soleil dans

ſon

ſon midi. On nous dit, que quatre jours avant nôtre arrivée, quarante rues & plus de 4000. maiſons avoient été entierement conſumées par le feu: le ſoir même le feu éclata à deux lieues de nôtre hôtellerie au levant, mais il fut d'abord éteint & ne réduiſit en cendres qu'un petit nombre de maiſons.

Le 14. de Mars les Commiſſaires Imperiaux, & le Tſino Cami, nous envoyerent feliciter ſur notre heureuſe arrivée, & nous faire ſavoir en même temps qu'ils l'avoient notifiée aux conſeillers d'état. Le même jour nous ouvrimes en preſence de nôtre Bugjo, & d'un autre officier envoyé par le Sino Cami, les preſens que nous devions faire à l'Empereur & aux autres Grands de la cour, & nous commandames les boettes neceſſaires, pour y mettre le Calamback & le Camphre de Borneo.

Le 15. de Mars deux tailleurs vinrent couper, pour l'Empereur, les étoffes d'Europe, comme c'eſt la coutume. Le même jour nous arrêtames des bouteilles & d'autres vaſes, pour les vins d'Eſpagne blancs & couverts, & des tables de bois pour y étaler les preſens. Nôtre Bugjo fit une viſite au Sino Cami, qui lui deffendit étroitement de permettre à qui que ce fut de nous voir, juſqu'à ce que nous euſſions été admis à l'audience de l'Empereur, à moins qu'il n'en eut des ordres exprès de lui Sino Cami. Ce ſoir même le feu éclata encore à deux lieuës de nôtre hôtellerie: mais il cauſa peu de dommage.

Le 17. de Mars nôtre Bugjo nous donna des nouvelles de Nagazaki: elles portoient que quinze jours après nôtre depart vingt Jonques de la Chine étoient arrivées heureuſement au port. Il nous pria en même temps de ne point jetter de nos fenêtres dans la rue aucuns papiers ſur lequel il y eut des caracteres d'Europe. Le même matin nous apperçumes encore le feu à une petite diſtance de nôtre demeure.

Le 18. de Mars nous fumes occupez à tirer les vins d'Eſpagne blancs & couverts & à les mettre dans des boueilles & des flacons; à mettre auſſi le Calamback & le camphre dans des boettes, enfin à mettre en ordre tous les preſens que nous devions porter à l'Empereur, à nôtre premiere audience. Le ſoir même un grand feu éclata à près d'une lieue & demi de nôtre hôtellerie du côté du couchant, il ſouffloit alors un vent de notd qui étoit aſſez fort: l'embraſement gagna avec taut de force, qu'il detruiſit vingt cinq rues, quoi qu'aſſez l'arges en cet endroit là, & reduiſit en cendres environ 600. maiſons, en quatre heures de temps, avant qu'on put l'eteindre: on dit que le feu y avoit été mis par des incendiaires, & l'on en arreſta deux

Incendie violent.

Le 20. de Mars on nous apprit que Matzandairo Inaba Cami, qui devoit aller à Miaco en qualité de Preſident du tribunal de Juſtice de cette ville, étoit parti de Jedo pour s'y rendre, accompagné par un autre Seigneur chargé de le preſenter au peuple, & en même temps de porter les preſens que l'Empereur envoyoit au Dairi. Sino Cami nous envoya le même jour un de ſes officiers, pour nous informer qu'il eſperoit que nous aurions nôtre audience de l'Empereur le 28. du mois courant; il nous recommanda en même temps d'avoir ſoin de nôtre Santé, & de tenir tout prêt pour ce temps là.

Le 21. de Mars nôtre premier Interprête alla viſiter les Commiſſaires de l'Empereur, pour les prier de lui permettre de ſe faire porter à la cour le jour de nôtre audience dans un Cango, ce qui lui fut accordé, après qu'il eut premiérement certifié ſous ſerment ſigné de ſon ſang, qu'à cauſe de

ſon indiſpoſition, il n'etoit pas en état d'y aller d'une autre maniere. Goto Tſioſimon, Echevin de Nagazaki, partit le même jour pour s'y rendre, après avoir eu ſon audience des Conſeillers d'état le 15. du ſecond mois des Japonnois, & ſon audience de congé le 21. du même mois.

Le 23. de Mars nous envoyames, par nôtre ſecond interprête Trojemon, un preſent d'une bouteille d'eau de vie au jeune Seigneur de Firando, qui étoit alors à Jedo. C'étoit une legere marque de nôtre reconnoiſſance, pour la protection pleine de bonté que ſon pere nous avoit accordée, lorſque nous avions nôtre comptoir dans l'Iſle de Firando. Le même jour environ une heure après midi, le temps étant calme on ſentit un tremblement de terre violent, qui fit trembler nôtre maiſon avec un grand bruit: il dura le temps que l'on mettroit à compter juſqu'à cinquante. Cet accident ſoudain me convainquit de la raiſon & de la neceſſité de la loy qui defend dans toute l'étendue de l'Empire de batir des maiſons élévées; & qu'il n'eſt pas moins neceſſaire de les bâtir comme ils ſont dans tout le pays de materiaux legers & de bois, & de mettre une groſſe pouſtre bien peſante ſous le comble de la maiſon pour peſer ſur les murs & les aſſurer en cas de ſecouſſe pareille.

Tremblement de terre.

Le 24. de Mars qui étoit un Samedi, le temps fut fort froid, il tomba de la neige meſlée de pluye, quoique la nuit precedente eut été extrement chaude. Le même jour Makino Bingo conſeiller d'état, & le premier favori de l'Empereur, envoya faire compliment à nôtre directeur, & le pria de lui envoyer un peu de fromage de Hollande: nous lui fimes preſent d'un fromage entier d'Edam, & de la moitié d'un fromage de ſaffran, que nous tirames de nos Proviſions.

Le 25. de Mars ſe paſſa à mettre en ordre les preſens que nous devions faire à ſa Majeſté Imperiale, & à quelques grands de la cour, parce que nous eſperions d'être admis à l'audience le 28. du mois, qui étoit un jour de fête. Nous envoyames auſſi prier le Tſino Cami, & les Commiſſaires Imperiaux de faire tout ce qui dependroit d'eux pour en avancer le temps. Les miniſtres d'état, & autres Grands de la cour, aux quels nous devions rendre viſite, & faire des preſens à quelques uns, étoient les cinq principaux Conſeillers d'état de l'Empereur, appellez Goradzi, ou les cinq vieillards, qui étoient 1. Makino Bingono Cami. 2. Okubo Canga no Cami 3. Abi Bungono Cami. 4. Toda Jamajiro Cami. 5. Tſutſia Sagami Cami: quatre Conſeillers d'état ſubordonnez, ou ſubdeleguez, appellez Waka Goridzi qui étoient. 1. Akimotto Tadſijma Kami. 2. Katta Saddono Cami. 3. Naito Tambano Cami, & 4. Inagi Sawa Dewano Cami. Les Diſsja, comme on les appelle, c'eſt a dire Seigneurs du temple, étoient au nombre de trois. 1. Toda no Tono Cami. 2. Fondakino Cami. 3. Ongaſawara Saddono Cami. Matzaro Ikono Cami Seigneur de Firando, de la famille de Fiſen. Les Commiſſaires imperiaux, comme nous les appellons ordinairement, qui ſont comme qui diroit, les procureurs generaux pour la ville de Jedo, Todo Ijono Cami, & Obutto Sabboro Saijemon Sama: les deux Gouverneurs de Jedo, Fodſo Awana Cami, & Noſij Iſmono Cami: le dernier de tous, celui des Gouverneurs de Nagazaki qui eſt à Jedo; c'etoit alors Kawagatz Genſaimon, ou conformement à ſon nouveau titre, Kawagatz Tſino Cami: les deux autres, Jama Okkaſiu bioje, & Mijaki Tono Mo, étoient au lieu de leur gouvernement.

Principaux miniſtres de la cour de l'Empereur.

Le 26. de Mars Tſino Cami nous envoya faire ſavoir que nôtre audience étoit differée d'un jour, & ainſi renvoyée au 29. de Mars, à cauſe de la mort

mort du frere de Makino Bingo, qui ne permettoit pas à ce favori de l'Empereor, & ſon premier Conſeiller d'état de paroître en public avant ce jour-là.

Le 27. de Mars après diner, Firanno Soſats, un des Medecins de l'Empereur, viot me faire une viſite, & me demander mon avis touchant la cure de quelques maladies. C'étoit un bon gros veillard.

Le 28. de Mars les deux Commiſſaires Imperiaux, & Tſino Cami, nous envoyerent leurs Secretaires pour nous faire ſavoir qoe oous aurions nôtre audience de l'Empereur le lendemain matin ; qoe pour cet effect nous devions nous rendre de bonne heure à la cour, & nous tenir à la grande ſale des gardes de l'Empereur, juſqu'à ce que l'oo nous introduiſit.

Le 29. de Mars, qui eſt le dernier du ſecond mois des Japonnois, eſt un des jours ordinaires de la cour, auxquels l'Empereur a coutume de donner audience ; cependant nous aurions eu peine à nous flatter d'être ſi tôt depechez, ſi Makino Bingo n'avoit marqué ce jour pour celui de nôtre audience, & cela pour ſe delivrer de nous, à cauſe que le cinquieme du mois ſuivant, qui eſt le troiſieme mois des Japonnois, il devoit avoir l'honneur de donner à diner à l'Empereur ; faveur ſinguliere qui demande beaucoup de temps, & de grands preparatifs. Ce Bengo oo Bingo étoit auparavant gouverneur du monarque qui eſt ſur le throne, avant qu'il parvint à la Couronne. Il eſt à preſent ſon premier favori, & la ſeule perſonne pour qui il a une entiere coofiance : c'eſt lui qui à l'honneur de recevoir les ordres de la bouche de l'Empereur, & de nous les addreſſer, lors de nôtre audience. Il approche de ſoixante dix ans : il eſt grand, maigre, avec un long viſage ; il a l'air viril, & reſſemble à un Allemand ; il eſt leot dans ce qu'il fait, d'ailleurs fort civil dans tout ſon procedé. On lui rend le temoignage qo'il eſt joſte & prudent, qu'il n'eſt point adonné à l'ambition ni à la vengeance, qu'il ne s'attache pas non plus à accumuler des richeſſes exceſſives, enfin qu'il eſt très digne de la grande confiance que l'Empereur a pour lui. Il y a trois ans qu'il eut l'honneur de donner à diner à l'Empereur, qoi lui fit preſent d'un ſabre eſtimé 15000. Thails que l'Empereur tira de ſoo côté, avec 3000. Cobangs en or, 300. Schnits d'argent, diverſes étoffes fines de damas & de ſoye de la Chine, avec 300-000. ſacs de riz qu'il ajouta aux revenus de Bingo. Il en avoit deja 400-000. de rente, de ſorte qu'il en a à preſent 700-000. On regarde comme un très grand honneur de donner à manger à l'Empereur, mais cet honneur eſt ruineux à la perſoone qui le reçoit, à cauſe qu'il eſt obligé de ſe pourvoir de tout ce qu'il y a de rare & d'extraordinaire, dont il donne un prix exceſſif. Il ſuffit pour en donner une idée de rapporter ce que Bengo fit il y a peu de jours. Y ayant eu un bal à la cour, il envoya à l'Empereur un Soccano, comme les Japonnois l'appellent, (c'eſt un petit regale de certaines choſes que l'on met dans une machine de bois en forme de table, & que les Japonnois s'envoyent l'un à l'autre en ſigne d'amitié.) Il conſiſtoit en deux Tah, * ou Steenbraſſems comme nous les appellons en Allemand, dont il avoit donné le prix de 150. Cobangs, & une couple de poiſſons à coquille qui lui coutoient 90 Cobangs ; un Cobang vaut environ cinq ducats ; de ſorte que le regale entier ſe montoit à 5200. ducats ou 2400. livres ſterling. Ces deux ſortes de poiſſon ſont les plus rares & les plus chers du Japon, ſur tout les Steenbraſſems qui dans leur ſaiſon ne ſoot point vendus ao deſſous de deux Cobangs chacun, mais en

Bingo Preſident du conſeil d'état.

* C'eſt une eſpece de poiſſon.

Regale d'une grande cherté.

hiver, ou dans le temps de quelque fête, on en donne tout ce que le vendeur en demande. En ce cas, non seulement c'est une bonne fortune pour le marchand de poisson, mais encore l'acheteur s'estime fort heureux d'avoir trouvé un poisson si rare & si cher pour un tel hôte que l'Empereur, pour qui il a une veneration singuliere. Il y a avec cela, quelque chose de particulier, & d'une observation superstitieuse caché dans le nom même du poisson, qui est la derniere syllabe du mot Meditah, dont les Japonnois se servent lorsqu'ils se felicitent l'un l'autre.

Audience qui nous fut donnée par l'Empereur, & ce qui se passa dans cette occasion.

Le 29. de Mars, qui étoit un jeudi, étant donc le jour marqué pour nôtre audience, les presens destinez à sa Majesté Imperiale furent envoyez à la cour suivis par les deputez du Sino Cami & des Commissaires qui ont l'inspection des affaires étrangeres. On devoit les arranger sur des tables de bois, dans la sale des mille nattes, comme ils l'appellent, où l'Empereur devoit en faire la revuë. Nous suivimes immediatement après, avec un petit équipage, couverts d'un manteau de foye noire, habit de ceremonie selon la maniere d'Europe. Nous étions suivis des trois Intendants des gouverneurs de Nagazaki, de nôtre Dosen, ou commis du Bugjo, de deux messagers de Nagazaki, & d'un fils de l'Interprête, tous à pied. Nous étions quatre à cheval à la queuë l'un de l'autre, trois Hollandois, & nôtre Interprete. Chacun de nos chevaux étoit conduit par un seul valet qui le tenoit par la bride, & qui marchoit à la droite: c'est le côté par où l'on monte & descend de cheval suivant la maniere du pays. Autrefois nous avions deux valets pour chaque Cheval, nous avons supprimé cet usage, qui ne faisoit que nous exposer à des despenses inutiles. Nôtre Resident ou Capitaine, comme les Japonnois l'appellent, venoit après nous, porté dans un Norimon & étoit suivi par nôtre ancien premier Interprête porté dans un Cangos. La marche étoit fermée par le reste de nos domestiques & de nôtre suite, qui nous suivoient à pied, à une distance convenable, telle qu'elle leur étoit prescrite. Ce fut dans cet ordre que nous avançames vers le Chateau; & après que nous eumes marché demie heure, nous arrivames à la premiere closture, que nous trouvames bien fortifiée de murs & de remparts, nous la traversames sur un grand pont bordé d'une balustrade ornée avec des boules de cuivre au haut. La riviere qui passe dessous est large, & semble couler vers le Nord autour du Chateau: nous y vimes alors un grand nombre de batteaux & d'autres bâtimens. On entre par deux portes fortifiées, avec une petite garde entre deux. Dès que nous eumes passé la seconde porte, nous entrames dans une grande place, où nous vimes une garde plus nombreuse à la droite, qui nous parut pourtant être là plûtôt pour la parade que pour la defence. La sale des gardes étoit tapissée de drap. Les piques étoient posées de bout à terre près de l'entrée; le dedans étoit orné d'armes dorées, de fusils vernissez, de piques, de boucliers, d'arcs, de fleches & de carquois, rangez avec beaucoup d'adresse, & d'une maniere curieuse. Les Soldats étoient assis à terre les jambes croisées, en bon ordre, habillez de foye noire, chacun avec deux sabres attachez à son ceinturon. Après avoir traversé la premiere closture, marchant entre les Palais & les maisons des Princes & des Grands de l'Empire qui sont bâtis dans l'interieur du premier Chateau, nous arrivames à la seconde Closture; que nous trouvames fortifiée à peu près comme la premiere; toute la difference remarquable étoit que le pont, les portes, la garde interieure, & les palais, étoient d'une plus belle structure & plus magnifiques. Nous y laissames nôtre Norimon & nôtre Cangos, nos chevaux & nos

nos valets; & l'on nous conduiſit au travers de la ſeconde cloſture au Fonmats, demeure de l'Empereur, où nous entrames par un long pont de pierre: & après avoir paſſé au travers d'un double baſtion, & de deux portes fortifiées, à vingt pas de diſtance de là nous continuames de marcher par une rue irreguliere diſpoſée ſelon la nature du terrein, bordée des deux côtez par des murailles d'une hauteur extraordinaire. Nous arrivames ainſi au Fiakninban, c'eſt à dire la garde de cent hommes ou la grande garde du Chateau, qui étoit à nôtre gauche, au haut bout de la rue, dont je viens de parler; tout près de la derniere porte qui conduit au Palais de l'Empereur. On nous ordonna d'attendre à la ſale des gardes juſqu'à ce qu'on nous introduiſit à l'audience, qui nous ſeroit donnée ſelon qu'on nous dit, dès que le grand conſeil d'état s'aſſembleroit dans le palais. Nous fumes reçus avec civilité par les deux Capitaines de la garde, qui nous regalerent avec du thé & du tabac à fumer. Bientôt après Sino Cami & les deux Commiſſaires vinrent nous complimenter & nous tenir compagnie avec des gentilshommes de la cour de l'Empereur qui nous étoient inconnus. Après avoir attendu environ une heure, pendant lequel temps pluſieurs conſeillers d'état de l'Empereur jeunes & vieux entrerent au palais, les uns à pied, les autres portez dans des Norimons, nous fumes conduits au travers de deux magnifiques portes ſeparées par une grande place quarrée, juſqu'au Palais, où l'on monte de la ſeconde porte par quelques marches. La place qui eſt entre la ſeconde porte, & le frontiſpice du Palais, n'a que quelques pas de largeur; elle étoit exceſſivement remplie d'une foule de Courtiſans & de Compagnies de gardes: de là on nous fit monter deux autres eſcaliers pour aller au palais, nous entrames d'abord dans une grande ſale qui eſt à la droite de l'entrée; c'eſt là que toutes les perſonnes qui doivent être admiſes à l'audience de l'Empereur, ou des Conſeillers d'état, attendent qu'on les introduiſe. C'eſt une ſale fort grande & fort exhauſſée, mais lorſque l'on y a mis tous les paravents elle eſt aſſez ſombre, ne recevant du jour que des fenêtres d'en haut d'une chambre voiſine où l'on tient des meubles pour les appartements de l'Empereur. La ſale eſt d'ailleurs richement meublée à la maniere du pays, & ſes montans ou piliers dorez, ſes murs & ſes paravents, font un objet fort agreable à l'œil. Après avoir attendu là un peu plus d'une heure, & l'Empereur s'étant aſſis à la ſale de l'audience, Sino Cami & les deux Commiſſaires entrerent & conduiſirent nôtre Reſident devant l'Empereur, nous laiſſant derriere. Dès qu'il fut entré, ils crierent à haute voix Hollanda Capitain; ce qui étoit le ſignal pour le faire approcher, afin qu'il rendit ſes reſpects à l'Empereur, & fit les proſternations accoutumées: ſelon cet uſage, il ſe traina avec les mains & les genoux à l'endroit qui lui fut montré, entre les preſens qui étoient arrangez d'un côté, & l'endroit où l'Empereur étoit aſſis qui étoit de l'autre. Alors ſe mettant à genoux, il ſe courba de ſorte qu'il donna du front à terre, enſuite il ſe traina à reculons comme une eſcreviſſe, ſans proferer un ſeul mot. Il ne ſe paſſe pas autre choſe aux audiences que nous obtenons de ce puiſſant monarque; & l'on n'obſerve pas plus de ceremonies dans les audiences qu'il donne aux plus grands & plus puiſſans Princes de l'Empire; car, après avoir été appellez dans la ſale d'audience, on les appelle à haute voix par leur nom, après quoi ils s'avancent à quattre pattes, avec un profond reſpect, & ſans dire mot vers le throne de l'Empereur: & après avoir fait leurs actes de ſoumiſſion en courbant leur front juſqu'à terre, ils rampent à reculons dans la même poſture ſoumiſe.

Sale d'audience. La Sale d'audience, nommée autrement la Sale des cent nattes, ne reſſemble en rien à celle qui a été deſcrite & repreſentée par Montanus, dans ſes Ambaſſades memorables des Hollandois aux Empereurs du Japon: le throne élévé, les marches par où l'on y monte, les tapis qui les couvrent, les magnifiques colomnes qui ſupportent le bâtiment où eſt le throne, les colomnes entre leſquelles il dit que les Princes de l'Empire ſe proſternent devant l'Empereur, & autres choſes ſemblables, n'ont de fondement que dans l'imagination de cet auteur. Tout ce qu'il y a eſt réellement curieux & riche, mais n'eſt autre choſe que ce qui eſt repreſenté dans mon
a deſſein. (Voyez la Planche XXXI.) A nôtre ſecond voyage à la cour, l'audience étant finie, le gouverneur de Nagazaki eut la bonté de nous montrer la Sale; ce qui m'a donné occaſion d'en tirer un plan qu'il n'étoit pas difficile de finir. Il ſuffiſoit pour cela de ſe faire dire le nombre des nattes, des montants ou piliers de bois, des paravants, & des fenêtres. Le plancher eſt couvert de cent nattes toutes de la même grandeur; de là vient qu'on l'appelle Sen Sio Siki, c'eſt à dire la Sale des cent nattes. Elle eſt ouverte d'un côté vers une petite cour d'où elle reçoit du jour du côté oppoſé; elle ſe joint à deux autres chambres que l'on laiſſe ouvertes pour cette raiſon du côté de la même cour. L'une de ces chambres eſt beaucoup plus grande que l'autre, & ſert pour les Conſeillers d'état lors qu'ils donnent leurs audiences. L'autre eſt plus petite, plus enfoncée, & une marche plus haute que la ſale: C'eſt dans celle-ci que l'Empereur s'aſſied, pour donner audience, les jambes croiſées, ſur un petit nombre de tapis. Il n'eſt pas aiſé de le voir, le jour ne donnant pas juſqu'au lieu où il eſt aſſis; outre que l'audience eſt trop courte, la perſonne qui y eſt admiſe eſt auſſi dans une poſture trop humble & trop proſternée, pour avoir occaſion de lever ſa tête & de le conſiderer. Cette audience d'ailleurs eſt majeſtueuſe & inſpire du reſpect, à cauſe ſur-tout du ſilence qui regne parmi tous les Conſeillers d'état, un grand nombre de Princes & de Seigneurs de l'Empire, de gentilshommes de la chambre de l'Empereur, & d'autres principaux officiers de ſa cour, qui forment une double haye dans la ſale d'audience, & ſur toutes ſes avenues, aſſis dans un bon ordre, & avec leurs habits de ceremonie.

Seconde audience dans l'interieur du palais. Autrefois nous n'avions autre choſe à faire à la cour de l'Empereur, que de lui rendre les hommages accoutumez de la maniere que je viens de deſcrire. Peu de jours après on liſoit à nôtre Capitaine certains reglemens concernant nôtre commerce & nôtre maniere de vivre, qu'il prometoit d'obſerver au nom des Hollandois; & il etoit d'abord renvoyé à Nagazaki: mais depuis plus de vingt ans, lui & le reſte des Hollandois envoiez en Ambaſſade à Jedo, ſont conduits plus avant dans le Palais, pour donner à l'Imperatrice, aux Dames de ſa cour, & aux Princeſſes du ſang, le paſſe-temps de les voir. Dans cette ſeconde audience, l'Empereur & les Dames qui y ſont invitées ſe tiennent derriere des paravents & des jalouſies, mais les conſeillers d'état, & les autres officiers de la cour, ſont aſſis à decouvert à leur maniere accoutumée, dont l'ordre fait un bel effect. Dès que le Capitaine eût rendu ſon hommage, l'Empereur ſe retira dans ſon appartement; & peu de temps après nous fumes appellez, avec nôtre Capitaine: on nous fit traverſer pluſieurs appartemens par où nous allames dans une galerie ciſelée & dorée avec beaucoup d'art. Nous y attendimes environ un quart d'heure; après quoi nous traverſames pluſieurs autres corridors & galleries, pour nous rendre dans une grande chambre où l'on nons pria de

Tab. XXXII.

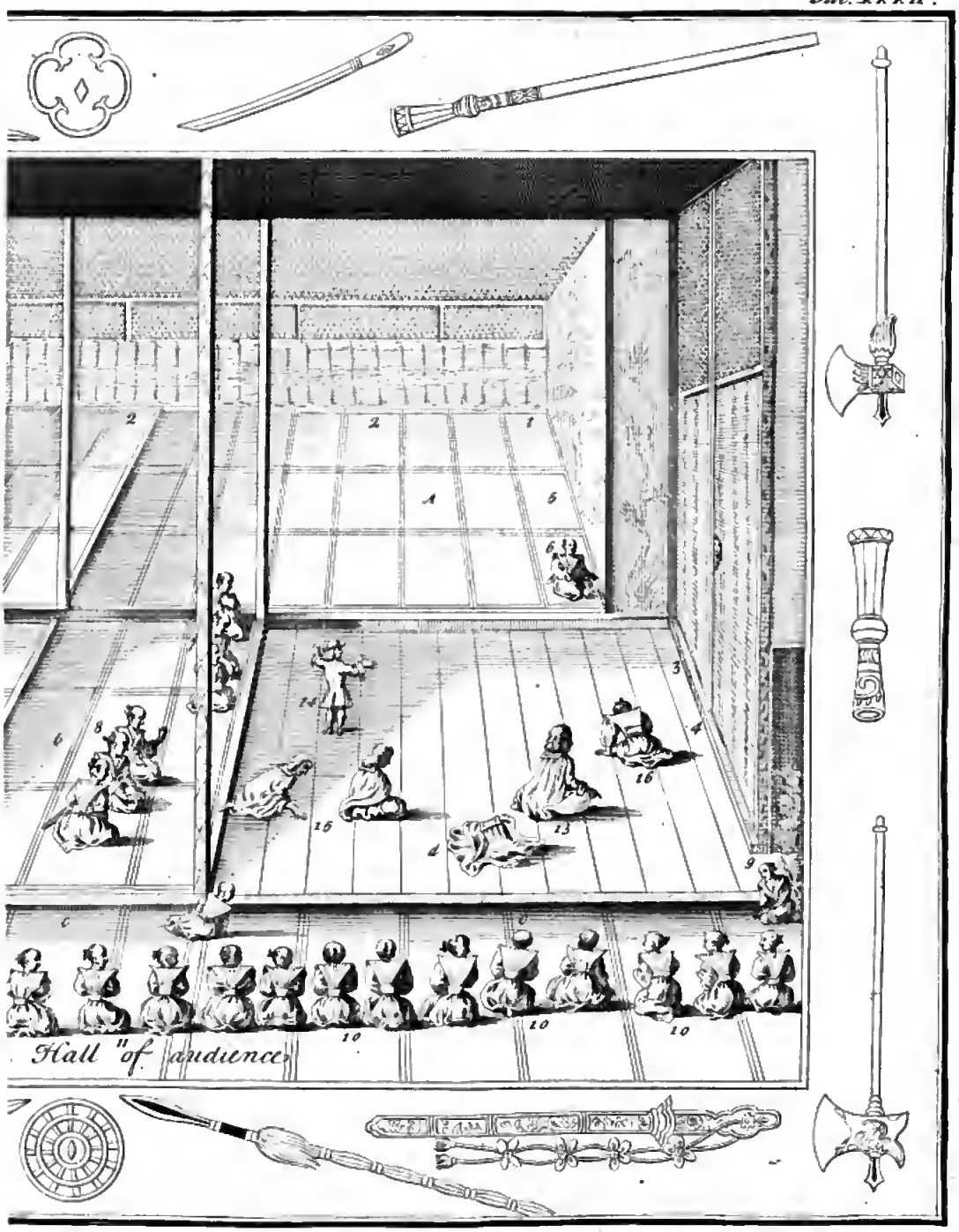

de nous aſſeoir, & où pluſieurs courtiſans raſez qui étoient les Medecins de l'Empereur, les officiers de cuiſine, & quelques Eccleſiaſtiques, vinrent nous demander nos noms, nôtre age, & nous faire d'autres ſemblables queſtions; mais on tira bientôt des paravents dorez devant nous, pour nous delivrer de leur foule & de leur importunité: nous demeurames là environ une demie heure, en attendant que la cour s'aſſemblât dans les appartements de l'Empereur, où nous devions avoir nôtre ſeconde audience, & où l'on nous conduiſit au travers de pluſieurs galeries obſcures. Le long de ces diverſes galleries, il y avoit une file non interrompue de gardes du corps, & après eux plus près de l'appartement de l'Emperenr, la file étoit continuée par pluſienrs grands officiers de la couronne qui faiſoient front à la ſale d'audience. Ils avoient leurs habits de ceremonie, tenoient leurs têtes courbées, & étoient aſſis ſur leurs talons. La Sale d'audience étoit éxactement comme je l'ai repreſentée dans la figure ci-jointe. (Voyez la Planche XXXII.) Elle conſiſtoit en diverſes compartimens qui regardoient vers la place du milieu, qnelques uns deſquels étoient ouverts du côté de la place du milieu, les autres étoient fermez par des paravents & des jalouſies. Les uns étoient de quinze nattes, les autres de dixhuit, & d'une natte plus hauts ou plus bas, ſelon la qualité des perſonnes qui y étoient aſſiſes. La place du milieu n'avoit point de nattes du tout, & ſe trouvoit par conſequent la plus blaſſe, à cauſe qu'on les en avoit otées, ce fut ſur le plancher de cet endroit fait de belles planches verniſſées que l'on nous ordonna de nous aſſeoir. L'Empereur & l'Imperatrice étoient aſſis derriere les jalouſies à nôtre droite. Tandis que je dançois ſelon l'ordre de l'Empereur, j'eus deux fois l'occaſion de voir l'Imperatrice au travers des ouvertures de la jalouſie; je m'apperçus qu'elle étoit belle, le teint brun, & de fort beaux yeux noirs à l'Européene, ils étoient pleins de feu, & je jugeai par la proportion de ſa tête qui étoit aſſez groſſe que c'étoit une grande femme: elle paroiſſoit avoir trente ſix ans. J'entends par le mot de jalouſies des tapiſſeries faites de roſeaux fendus deliez & fins, couvertes par derriere d'une ſoye fine & tranſparente, avec des ouvertnres larges d'un empan pour laiſſer aux perſonnes qui ſont derriere la faculté de regarder. On les peint de diverſes figures, pour l'ornement, ou pour mieux dire, pour mieux cacher ceux qui ſont derriere, quoique ſans cela même il eſt impoſſible de voir les perſonnes d'un peu loin; ſurtout ſi le derriere n'eſt pas éclairé. L'Empereur lui même étoit dans un lieu ſi obſcur, que nous aurions eu peine de nous appercevoir qu'il y étoit, ſi ſa voix ne l'eut decouvert; il parloit pourtant ſi bas, qu'il ſembloit bien vouloir être là incognito: juſtement au devant de nous, derriere d'autres jalouſies, étoient les Princes du ſang, & les Dames de la cour de l'Imperatrice; je m'apperçus qu'on avoit mis des cornets de papier entre les cannes des jalouſies, pour élargir les ouvertures à deſſein de voir plus aiſément. Je contai environ trente de ces cornets, ce qui me fit conclure qu'il y avoit le même nombre de perſonnes aſſiſes derriere les jalonſies. Bengo étoit aſſis ſeul ſur une natte élevée, dans un lieu decouvert à nôtre devant ſnr la droite, du côté que je m'étois apperçu, comme je l'ai deja dit, que l'Empereur étoit aſſis derriere les jalouſies. A nôtre gauche, dans un autre compartiment, étoient aſſis les conſeillers d'état du premier & du ſecond rang, dans un fort bel ordre. La galerie derriere nous étoit pleine des principaux officiers de la cour de l'Empereur, & des gentilshommes de ſa chambre. La galerie qui conduiſoit à l'endroit où étoit l'Empereur étoit

occupée par les enfans de quelques uns des Princes de l'Empire qui étoient alors à la cour, des pages de l'Empereur, & de quelques prêtres qui ſe cachoient pour eſpier. C'eſt de cette maniere qu'on avoit diſpoſé le theatre où nous devions jouër nôtre rolle. Les Commiſſaires pour les affaires étrangeres nous aiant conduits dans la galerie du côté de la ſale d'audience, un des Conſeillers d'état du ſecond rang vint pour nous y recevoir, & pour nous conduire à la place du milieu que j'ay décrite plus haut. C'eſt là que l'on nous fit aſſeoir, après que nous eumes premierement fait nos proſternations à la maniere du Japon, nous trainant, & courbant nos têtes juſqu'à terre du côté des jalouſies où étoit l'Empereur: nôtre premier Interprête s'aſſit un peu plus avant, pour entendre plus diſtinctement, & nous primes nos places à ſa gauche tous à la file, après avoir fait les reverences accoutumées. Bengo nous dit de la part de l'Empereur, que nous étions les bien venus: le premier Interprête reçut le compliment de la bouche de Bengo, & nous le repeta; ſur quoi l'Ambaſſadeur fit ſon compliment au nom de ſes maitres, & rendit de très humbles actions de graces à l'Empereur, de la bonté qu'il avoit eu d'accorder aux Hollandois la liberté du Commerce. Cela fut repeté par le premier Interprête en Japonnois, après qu'il ſe fut proſterné juſqu'à terre; il parla aſſez haut pour être entendu de l'Empereur: la reponſe de l'Empereur fut reçue derechef par Bengo, qui la dit au premier Interprête, & lui à nous. L'Interprête auroit bien pu la recevoir lui même de la propre bouche de l'Empereur, & diſpenſer Bengo de ce ſoin qui n'étoit pas neceſſaire; mais je m'imagine que les paroles qui ſortent de la bouche de l'Empereur ſont regardées comme trop precieuſes, & trop ſacrées, pour être reçues immediatement par une perſonne d'un rang trop inferieur. Après les premiers compliments, l'acte qui ſuivit cette ſolemnité ſe tourna en vraye farce. On nous fit mille queſtions impertinentes & ridicules: par exemple, ils voulurent premierement ſavoir l'age & le nom de chacun de nous, on nous ordonna de l'ecrire ſur un morceau de papier, nous avions porté pour cet effect une écritoire d'Europe. On nous dit de remettre ce papier, & l'ecritoire à Bingo qui les mit entre les mains de l'Empereur, les lui faiſant atteindre par le trou de la jalouſie. On demanda à notre Capitaine ou Ambaſſadeur quelle étoit la diſtance de Hollande à Batavia, & de Nagazaki à Batavia. Qui des deux avoit le plus de pouvoir, le Directeur general de la Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales, ou le Prince de Hollande? Voici les queſtions qui me furent faites en mon particulier: quelles étoient les maladies exterieures ou interieures, que je croyois les plus dangereuſes, & les plus difficiles à guerir? qu'elle étoit ma methode dans la cure des ulceres, & des apoſtumes interieures? ſi nos Medecins d'Europe ne cherchoient point quelque remede pour rendre les gens immortels, comme les Medecins de la Chine l'avoient fait depuis pluſieurs ſiecles? Si nous avions fait des progrez conſiderables dans cette recherche, & quel étoit le remede qui pût ſervir à prolonger la vie, le plus recemment decouvert en Europe? A quoi je repondis, qu'un grand nombre de medecins de l'Europe avoient travaillé long temps pour decouvrir un ſecret qui eut le vertu de prolonger la vie, & de conſerver les gens en ſanté juſqu'à la vieilleſſe; ſur quoi ayant été interrogé quelle recepte je croyois la meilleure qui eût été decouverte en Europe, je repondis que je croyois que c'etoit la derniere juſqu'à ce que l'experience nous eut appris quelque choſe de meilleur: on inſiſta, & l'on me demanda de plus quelle étoit cette derniere; je repondis

dis que c'étoit une certaine liqueur ſpiritueuſe qui ponvoit entretenir la fluidité des liqueurs de nôtre corps, & donner de la force aux eſprits. Cette reſponſe generale ne les ſatisfit pas entierement, on me pria d'abord de leur faire connoitre le nom de cet excellent remede, ſur quoi ſachant que tout ce qui étoit en eſtime chez les Japonnois avoit des noms longs & emphatiques, je leur repondis que c'étoit le *Sal Volatile Oleoſum Sylvii*: ce nom fut ecrit derriere la jalouſie; c'eſt pourquoi j'eus ordre de le repeter pluſieurs fois. La queſtion ſuivante fut quel en avoit été l'inventeur & en quel pays? Je repondis que c'etoit le Profeſſeur Sylvius en Hollande. On me demanda enſuite ſi je pouvois le faire, ſurquoi nôtre Reſident me ſouffla à l'oreille de dire non: je repondis pourtant oui, mais non pas au Japon. On demanda alors ſi on pouvoit l'avoir à Batavia, ſur quoi ayant repondu qu'on pouvoit l'y avoir, l'Empereur donna ordre qu'il lui fut envoyé par les premiers vaiſſeaux qui en viendroient. Ce Prince, qui juſques là s'étoit aſſis avec les Dames quaſi vis à vis de nous aſſez loin, s'approcha alors, & s'aſſit à nôtre droite, derriere les jalouſies, auſſi près qu'il lui fut poſſible. Il nous commanda d'ôter nos capes ou nos manteaux, qui étoient nos habits de ceremonie; de nous tenir debout, de ſorte qu'il pût nous bien conſiderer; de marcher; de nous arrêter; de nous complimenter l'un l'autre; de ſauter, de faire l'ivrogne, d'ecorcher le langage Japonnois, de lire en Hollandois, de peindre, de chanter, de mettre & d'oter nos manteaux. Tandis que nous executions les ordres de l'Empereur de nôtre mieux, je joignis à ma dance une chanſon amoureuſe en Allemand. Ce fût de cette maniere, & avec je ne ſai combien d'autres ſingeries, que nous eumes la patience de divertir l'Empereur & toute ſa cour. Cependant l'Ambaſſadeur eſt diſpenſé de ces ſortes de commandements: ſa fonction, qui eſt de repreſenter l'authorité de ſes maitres, fait qu'on prend garde qu'il ne lui ſoit rien fait d'injurieux ni qui puiſſe prejudicier à cette qualité. D'ailleurs il fit paroitre une ſi grande gravité dans ſon air, & dans ſa conduite, que cela ſuffiſoit pour faire entendre aux Japonnois qu'on ne ſe ſeroit pas bien addreſſé ponr donner des ordres ſi bouffons. Après qu'on nous eut fait faire cet exercice pendant l'eſpace de deux heures, quoi qu'avec beaucoup de civilité en apparence; des valets raſez entrerent & mirent devant chacun de nous nne petite table couverte de viandes à la Japonnoiſe, & une paire de petits bâtons d'ivoire qui nous tenoient lieu de couteau & de fourchettes; nous en primes, & en mangeames quelque peu, & nôtre vieux premier Interprête qui à peine pouvoit marcher eut ordre d'emporter le reſte pour lui. On nous dit de remettre nos manteanx ſur nous, & de prendre nôtre congé, ce que nous fimes d'abord avec joye, mettant fin par là à cette ſeconde audience. Nons fumes alors reconduits par les denx commiſſaires dans l'antichambre où nous primes auſſi congé d'eux.

Il étoit deja trois heures après midi, & nous avions encore pluſieurs viſites à faire aux conſeillers d'état du premier & du ſecond rang, dans l'ordre dont j'ay parlé ci-deſſus, du 25. de Mars de mon Journal. Nons quittames d'abord ponr cela le Fonmar: nous fumes ſaluez en nous en allant par les Officiers de la grande garde Imperiale, & nous fimes nôtre ronde à pied. Les preſens avoient été deja portez par nos commis au logis de ceux que nous devions viſiter; & comme nous ne les vimes pas à nôtre audience nous conjecturames que les preſens avoient été receus par les perſonnes mêmes à qni ils étoient deſtinez. Ils conſiſtoient en quelques

Viſite faite aux conſeillers d'état.

étoffes de ſoye de la Chine, de Bengale, & autres pays, quelque linge, de la ſerge noire, quelques aunes de drap noir, des gingangs, des Pelaings, & un flacon de vin couvert. Nous fumes reçus par tout avec une très grande civilité, des Intendans & des Secretaires, qui nous regalerent avec du Thé, du tabac, & des confitures, autant que le peu de temps que nous avions ponvoit le permettre. Les chambres où nous étions admis à l'audience étoient remplies derriere les paravents & les jalouſies, d'une foule de Spectateurs qui auroient bien voulu que nous leur euſſions montré quelques unes de nos coutumes & ceremonies; mais ils n'obtinrent rien, excepté ſeulement uue danſe courte à la maiſon de Bengo, qui s'y étoit rendu à ſon retour de la Cour, & une chanſon de chacun de nous chez le plus jeune conſeiller d'état qui demeuroit au côté Septentrional du chateau. Nous remontames dans nos Cangos & ſur nos chevaux, & étant ſortis du Chateau par la porte du Nord, nous nous en retournames à nôtre hôtellerie par un autre chemin: à la gauche du quel nous remarquames qu'il y avoit des murailles fortes, & des foſſez en divers endroits: il étoit juſtement ſix heures du ſoir, lorſque nous nous retirames, extremement fatiguez.

Viſite aux autres premiers Officiers de la Couronne.

Le Vendredi 30. de Mars nous ſortimes de bon matin, pour faire quelques uues des viſites qui nous reſtoient à faire. Les preſens tels que nous les avons deſcrits ci-deſſus furent envoyez devant, avec nos commis Japonnois qui eurent ſoin de les ranger de les mettre ſur des planches & de les arranger à la maniere du pays. Nous fumes receus à l'entrée de chaque maiſon par un ou deux des principaux domeſtiques; & conduits à l'appartement où nous devions avoir nôtre audience: les chambres qui entouroient la ſale d'audience furent par tout pleines de Spectateurs qui y étoient accourus en foule. Dès que nous nous fumes aſſis, nous fumes regalez avec du Thé & du Tabac; d'abord l'Intendant de la maiſon, ou le Secretaire, ſeuls ou accompagnez d'un gentilhomme, vinrent pour nous faire les complimens au nom de leur maitre & pour recevoir les nôtres. Les compartimens qui entouroient la ſale étoient partout diſpoſez de forte que nous tournions nos viſages du côté des dames, de qui nous fumes regalez avec beaucoup de civilité & de generoſité; elles nous donnoient des gateaux, & differentes ſortes de confitures: nous viſitames & uous fimes nos preſens ce jour la aux deux gouverneurs de Jedo, aux trois juges Eccleſiaſtiques, & aux deux commiſſaires pour les affaires étrangeres qui demeuroient à près d'une lieuë l'un de l'autre, l'un au Sud-Oueſt, & l'autre au Nord-Oueſt du Chateau. Ils ſe piquent tous deux en particulier, d'être les protecteurs des Hollandois, ils nous reçurent ſelon cette idée avec beaucoup de faſte & de magnificence. La rue étoit bordée de vingt hommes armez, ils faiſoient une fort belle figure avec leurs longs bâtons qu'ils tenoient d'un côté, outre qu'ils ſervoient à ranger la foule du peuple & à l'empeſcher de nous incommoder. Nous fumes receus à l'entrée de la maiſon & introduits à peu près de la même maniere que nous l'avions été dans les autres endroits, avec cette difference que l'on nous conduiſit plus avant dans l'interieur du palais, pour nous mettre à couvert de la foule des curieux, & afin que nous fuſſions plus en liberté, auſſi bien que les dames qui étoient invitées à cette ceremonie. Il y avoit vis à vis de nous dans la ſale d'audience des jalouſies ou grilles en maniere de paravant, de la longueur de deux nattes & plus, derriere leſquelles étoient aſſiſes un ſi grand nombre de femmes de la famille des Commiſſaires, de leurs parens & amis, que

que tout étoit plein. A peine nous fumes nons aſſis, que ſept valets bien mis vinrent à la file, & nous porterent des pipes, du tabac, & tout l'appareil ordinaire pour fumer; peu après ils porterent quelque choſe de cuit ſur des planches verniſſées, enſuite dn poiſſon frit, de la même maniere, & avec le même nombre de domeſtiques, & toujours rien qu'un petit plat de quelque morceau; une fois deux œufs, l'un cuit au feu, l'autre bouilli dont on avoit ôté la coque, & un verre de bon vieux Sacki entre deux. Nous fumes traitez ainſi pendant une heure & demie, & l'on nons pria de chanter une chanſon & de dancer: nous refuſames le premier, mais nous les ſatisfimes quant an ſecond article. On nous ſervit chez le premier Commiſſaire nne ſoupe faite de prunes douces an lieu d'eau de vie: chez le ſecond commiſſaire on nous preſenta premierement du pain de Mangue dans une liqueur noire & froide avec de la graine de mouſtarde, & des raves autonr du plat, & à la fin des écorces d'orange avec du ſucre, qui eſt un met, ou plat que l'on ſert dans des occaſions extraordinaires, en ſigne de bonne volonté. Nons bûmes du Thé, & ayant pris nôtre congé, nous retournames à nôtre hôtellerie à cinq heures du ſoir.

Le 31. de Mars nous ſortimes encore à dix heures du matin, & nous allames aux maiſons des trois Gouverneurs de Nagazaki, deux deſquels étoient abſens & au lieu de leur gouvernement: nous leur offrimes en cette occaſion à chacun un flaçon de vin couvert ſeulement, parce qu'ils avoient déjà receu leurs preſens à Nagazaki. Nous fumes abordez par Sino Cami juſtement à l'entrée de ſa maiſon: il étoit accompagné d'une ſuite nombreuſe; & ayant fait approcher nos deux Interprêtes, il leur ordonna de nons dire, qu'il vouloit que nous nous divertiſſions dans ſa maiſon; ſur cela nous fumes extraordinairement bien receus, on nous dit de nous promener & de nous amuſer dans le jardin, comme étant dans la maiſon d'un ami à Jedo, & non pas dans celle de nôtre magiſtrat & gouverneur à Nagazaki; nous fumes regalez avec des viandes chaudes, & du Thé, à peu près de la même maniere que nous l'avions été chez les Commiſſaires, & pendant tont ce temps là, ſon frere, avec pluſieurs perſonnes de qualité de ſes parens & amis nous firent compagnie avec beaucoup de civilité. Après y avoir demeuré deux heures nous allames à la maiſon de Tonoſama: on nons conduiſit dans l'appartement le plus reculé, & le plus beau: on nous dit de nous approcher des jalouſies des deux côtez de la chambre, il y avoit derriere les paravents plus de dames je croy, que nous n'en avions trouvé dans aucun autre endroit, elles nous prierent fort civilement, de leur montrer nos habits, les armes dn Capitaine, ſes bagues, ſes pipes, & choſes ſemblables qn'on leur fit atteindre entre les jalouſies ou par deſſous. La perſonne qui nous regaloit au nom du gouverneur abſenr, & les autres Meſſieurs qui étoient dans la chambre, nous traiterent auſſi fort civilement, & nous ne pumes nous empecher de voir que tout cela ſe faiſoit de bon cœur, de ſorte que nous n'eumes aucune repugnance de montrer de la joye, & de divertir la compagnie chacun d'une chanſon. La magnificence de cette maiſon parût tout à fait, par la richeſſe, & le choix du regale qn'on nous y donna: il égaloit en cela celui du premier Commiſſaire; mais il le ſurpaſſoit beaucoup en civilité & dans la franchiſe de la reception qu'on nous fit. Après y avoir demeuré une heure & demie, nous primes nôtre congé. La maiſon de Tonoſama eſt la plus avancée au Nord ou au Nord-Oueſt à une lieue & demi de nôtre hôtellerie, ſituée dans le plns agreable endroit de la ville; il y a une grande varieté de col-

Viſites faites aux Gouverneurs de Nagazaki.

lines & de buiſſons. La famille de Zubosama demeure dans un taudis près du foſſé qui entoure le Chateau: nous ne trouvames là qu'un petit nombre de femmes derriere les paravents qui nous épioient par quelques trous qu'elles y avoient faits après s'être aſſiſes. Les liqueurs fortes que nous avions été obligé de boire plus qu'à l'ordinaire ce jour là, nous ayant alors donné à la tête, nous nous hatames de nous en retourner, & nous primes nôtre congé après qu'on nous eut regalé à l'ordinaire avec du thé & du tabac. Nous temoignames d'autant plus d'impatience de finir, que nous craignions que nos Interprêtes, à qui nous avions donné bien de l'exercice ce jour là, ne fuſſent fatiguez & ne ſe rebutaſſent enſuite de nous accompagner ſi long temps en pareille occaſion. Outre que le gentilhomme chargé de nous regaler au nom de ſon maitre, quoi qu'il affectât beaucoup de civilité, avoit quelque choſe de trop hardi, & de deſagreable dans ſes manieres, de ſorte qu'il hata fort nôtre depart; car nous nous regardions en cette occaſion non comme marchands envoyez pour le trafic, mais comme ambaſſadeurs envoyez à un puiſſant monarque qui auroient du être traitez honorablement & avec quelques égards.

Le premier d'Avril après midi Joſamma nous promit que le lendemain nous aurions nôtre audience de congé.

Nôtre audience de congé.

Le ſecond d'Avril au matin nous allames à la cour à cheval, dans le même ordre & par le même chemin que le jour de nôtre audience precedente. Nous attendimes environ une heure & demie dans la ſale des gardes qui fait face au château, où nous reçumes une viſite des deux commiſſaires, & du Sino Cami. Nous attendimes à peu près le même eſpace de temps dans la grande antichambre du château qui eſt diviſée en compartimens avec des paravents: le plancher en eſt convert de trente nattes. Nous y fumes ſaluez de nouveau par les deux commiſſaires & par Sino Cami. Ils appellerent nôtre ancien premier interprete, pour lui montrer la ſale ou l'ambaſſadeur devoit être admis à l'audience, & pour lui apprendre les ceremonies qui devoient être obſervées en cette occaſion. Peu de temps après, l'ambaſſadeur lui même fût appellé, & conduit de l'antichambre à la gauche de la grande ſale où il prit ſon audience de congé avec les proſternations accoutumées; on lui fit la lecture des ordres de l'Empereur qui conſiſtent en cinq articles par rapport au commerce de Portugal. Cela fait, l'ambaſſadeur fût reconduit par Sino Cami à l'antichambre où il s'arrêta, & où le gouverneur prit congé de lui avec beaucoup de civilité en apparence, ajoutant qu'il eſperoit de le voir à Nagazaki. Nous revinmes ainſi de la cour ſans rendre nos reſpects aux deux commiſſaires, & nous arrivames au logis à une heure après midi. Dans le temps que nous étions dans l'antichambre, pluſieurs officiers de la cour, & les fils de quelques Princes de l'Empire, vinrent nous voir, entre autres le petit fils du Prince de Facatta, qui, quoique borgne, avoit ordre l'Empereur de demeurer à la cour avec les autres jeunes hommes de ſa qualité, ſans autre raiſon que celle d'être un Oſtage de la fidelité de ſon ayeul. Quelques uns de ces Meſſieurs demanderent le nom du Capitaine: il y en avoit même qui l'avoient deja mis par ecrit; mais cela fût ſi toſt decouvert, que dans le même inſtant il vint des ordres de Sino Cami que l'on ne dît nos noms à perſonne. Avant notre depart de la cour, on nous fit preſent de la part de l'Empereur de trente robes que l'on étala ſur trois tables: l'après midi les Meſſieurs que nous avions viſitez & à qui nous avions fait des preſents, nous envoyerent auſſi des robes, ſavoir 1. Noji Tſemono, gouverneur de

Preſents de l'Empereur, & des autres perſonnes de la cour.

Jedo

Jedo, deux robes noires. 2. Todotamaſijro, un des conſeillers d'état, dix robes. 3. Tſutſia Sagamiſama, dix robes de même. 4. Fodioawanaſama, l'autre gouverneur de Jedo, deux robes. 5. Kaganni K. S. & 6. Bongoſama chacun dix robes.

Le troiſieme d'Avril, on nous fit preſent de quelques autres robes ſavoir, trois robes de la part de chacun des deux commiſſaires, & de ſix robes de chacun des conſeillers extraordinaires d'état. Toutes nos affaires de Jedo furent finies le même jour à une heure après midi.

Le quatrieme d'Avril, l'Empereur dina chez Bengo, à cauſe de quoi les portes du Château furent fermées, coutume que le monarque regnant obſerve dans ces occaſions; pluſieurs perſonnes s'en étonnent, n'en ſachant pas la raiſon.

## CHAPITRE XIII.

### *De nôtre retour de Jedo à Nagaſaki, & de ce qui s'y paſſa.*

LE cinquieme d'Avril, nous partimes pour nous en retourner à Nagaſaki à huit heures du matin. Nous employames deux heures à traverſer Jedo & ſes fauxbourgs, après quoi nous dimes adieu à cette grande ville ſi peuplée. Nous vimes que le peuple de la campagne étoit occupé à la recolte du riz; ils étoient dans l'eau & dans la bouë juſqu'à demi jambe: à l'entrée de pluſieurs villages nous vimes des planches avec des caractéres ecrits, plantées ſur de hautes perches de Bambous; elles portoient que perſonne n'eut à aller dans les hôtelleries du lieu, à cauſe que l'on y attendoit l'arrivée de l'un des Princes de l'Empire dont la ſuite devoit les remplir. En paſſant près de la place des executions qui eſt au voiſinage de Sinagava nous n'y trouvames plus le ſpectacle affreux des cadavres demi-corrompus des criminels exécutez, & des bêtes carnacieres qui y étoient pour les devorer; mais nous tronvames une tête d'homme qui étoit à terre, une lieuë & demie avant l'endroit où nous avions deſſein de coucher. Nous trouvames auſſi pluſieurs pelerins d'Iſje malades le long des chemins. Nous dinames à Cawaſaki, & nous arrivames ſur le ſoir d'aſſez bonne heure par un temps ſombre & pluvieux à nôtre hôtellerie à Totska. Le pays autour de cet endroit eſt fort fertile, partagé par des collines, & ſe termine par un promontoire fort avancé dans la mer au golfe de Jedo.

Depart de Jedo.

Le 6. d'Avril nous partimes une heure après la pointe du jour par un temps humide. Nous trouvames ce matin l'avant-garde, ou les fourriers du Prince de Kijnokuni, avec le gros bagage qui portoit l'écuſſon des armes de l'Empereur brodées en or. Nous trouvames à midi le Prince lui-même; avec un train magnifique & nombreux, qui marchoit dans l'ordre ſuivant. Vingt hommes avec des mouſquets couverts marchoient à la file, vingt avec de grands arcs & des fleches, vingt avec de longues perches de bois tous dans le même ordre; quelques uns marchoient entre deux avec des piques, quelques autres avec des caiſſes verniſſées pleines d'armes & de fabres.

Train du Prince de Kijnokuni.

Après quoi ſuivoient quatre chevaux: ſur le dos du dernier, il y avoit un ſiege noir orné de deux plumes, comme celles qu'ils mettent au haut de leurs piques. Les chevaux, les harnois, & le caparaſſon étoient tous noirs: Avant & après ces chevaux, on voyoit quelques gentilshommes à cheval, d'autres hommes marchoient à pied, portant des piques, & trois ou quatre bannieres de plumes blanches & noires. Le Norimon du Prince ſuivoit avec douze valets de pied qui marchoient devant; nous nous arrêtames à vingt pas de ſon Norimon, & pour marque de reſpect nous deſcendimes de cheval, & ôtames le Chapeau. Comme ſa voiture alloit au petit pas, nous envoyames nôtre premier Interprete pour le complimenter: il nous repondit fort civilement, courbant ſa tête & nous ſouhaitant un bon voyage. Il nous parut avoir trente ans, le teint brun, & de petits traits, maigre, ſon air étoit ſerieux & agreable pourtant. Son Norimon étoit ſuivi par quelques uns de ſes domeſtiques & de gens à cheval qui portoient des piques. Après cela venoit l'intendant de ſa maiſon & autres premiers officiers de ſa cour, avec leurs lanciers ou porte-piques, domeſtiques, & ſuivants en grand nombre: le tout n'alloit pas à moins de mille hommes, tous accompagnant leur Prince & leurs maitres avec un ſilence & une tranquillité qui ne pouvoit que nous ſurprendre dans une ſi grande multitude de gens. Le Prince de Kijuokuni eſt un Prince du ſang Imperial. Il a un fils à Jedo, qui doit être marié dans peu avec la fille de l'Empereur, jeune Princeſſe d'onze ans. Nous arrivames à nôtre hôtellerie à cinq heures du ſoir, parmi les huées & les inſultes d'une troupe de fripons d'enfans qui courroient après nous.

Le ſeptieme d'Avril nous nous mîmes en chemin de bon matin, & nous fumes portez avec des Caugos à Fakona, où nous dinames: on nous y dit que près de là on pouvoit voir l'endroit où Konginkami avoit été defait & tué. Nous partimes de Fakona après diner, pour arriver à Miſijma un moment avant le Soleil couché. Non loin de Miſijma eſt un fameux temple, dans une cour ſpacieuſe, pavée de pierre de taille, près de là eſt un vivier. En deſcendant la montagne de Fakona, nous apperçumes que le pays eſt tourné du côté de la mer Oueſt-Sud-Oueſt: elle étoit à douze lieues de nous. A quelque diſtance de Miſijma nous rencontrames des troupes d'enfans de l'un & de l'autre ſexe & des Jammabos qui nous importunerent beaucoup en nous demandant la charité, les uns avec beaucoup d'aſſurance, les autres avec un peu plus de honte & de modeſtie.

Le 8. d'Avril nous quittames Miſijma trois heures avant le jour; nous partimes de ſi bonne heure, pour ne pas rencontrer le Prince de Owari, qui alloit épouſer la ſœur de l'Empereur, & qui étoit alors à Numidzu, à une heure & demie de diſtance de Miſijma. Nous trouvames cependant pluſieurs pelotons de gens de la ſuite de ce Prince, les uns à pied, les autres à cheval, quelques uns auſſi comme ſes intendants, & ſes Secretaires dans des Norimons. Ils voyageoient dans un grand ordre & dans un grand ſilence, à la lumiere des flambeaux & des lanternes qui étoient allumez dans les maiſons, ou pendues à leur ſommet: quelques uns de ces Intendants, ou Secretaires, dont j'ay occaſion de parler à preſent, ſont auprès de ces Princes plûtôt comme eſpions que pour aucun autre employ: pour cet effect, on les choiſit d'entre les domeſtiques les plus affidez de l'Empereur; leur affaire eſt d'avoir l'œil ouvert ſur les actions & la conduite du Prince auquel on les envoye, & de donner avis à la cour de Jedo de tout ce qui ſe paſ-

paſſe à leur cour. Aprés avoir quitté nôtre hôtellerie, nous arrivames bientot au pont de Numidzu qui n'en eſt pas loin; nous entrames d'abord dans les fauxbourgs du lieu qui conſiſtent en mille maiſons ou environ, enſuite dans la ville, où nous ne trouvames pas les moines & les mendiants endormis, quoiqu'il fût grand matin: Car ils nous importunerent beaucoup en chantant, & faiſant retentir leurs clochettes lorſque nous paſſames près d'eux. Nous apprimes que quelques uns des pelerins d'Isje couchent en platte Campagne. De Numidzu nous marchames vers le Nord-Oueſt environ une lieue: nous traverſames pluſieurs villages où les enfans des païſans nous demanderent la charité ſautant & faiſant la culebute l'un ſur l'autre, & faiſant d'autres tours & gambades d'une merveilleuſe ſouppleſſe: juſqu'à ce que nous trouvames un pont d'environ cent pas de longueur; aprés l'avoir paſſé, nous nous éloignames de la mer, & nous primes ſur la droite. Nous arrivames à un grand & beau village, nous traverſames pluſieurs champs ſemez de ris qui nous parurent fertiles: ils commençoient à nôtre droite au pied des montagnes voiſines, & alloient vers la gauche du côté de la mer. Nous arrivames à Joſſeſiwara: de là nous continuames nôtre route vers le Sud-Oueſt, en ſuite à l'Oueſt, juſqu'à Fiſikama où nous entrames dans un chemin neuf fait aux depens du Prince du pays. De là nous marchames encore vers l'Oueſt, mais bientot aprés nous primes des Cangos pour nous faire porter au travers des montagnes d'Acambara; de là au village de Kattajamma, d'où nous allames à Okits, par un chemin rude & inegal. A Okits nous montames encore à cheval, & nous allames à Jeſeri, où nous arrivames à cinq heures du ſoir. Nous y paſſames la nuit, mais non pas dans la même hôtellerie où nous avions été en allant à la cour. Il y a quelques mines d'or & d'argent dans les montagnes appellées Kono au voiſinage de Jeſeri, mais on n'y travaille pas à preſent.

Le 9. d'Avril nous quittames nôtre hôtellerie, & nous traverſames un pays fertile & agreable à la vue. C'eſt une vallée entre des montagnes: elle n'a pas plus d'une demi lieuë de largeur. Elle s'etrecit enſuite, & nous allames par un chemin étroit & avec beaucoup de tours & detours, qui nous conduiſit à Syringa où les montagnes finiſſent en une plaine qui s'étend à perte de vuë; de Syringa nous fumes à la riviere d'Abikava, de là à Mariko, où nous fumes environnez par des mendiants de l'un & de l'autre ſexe. Non loin de là il y avoit une cabane de bois appartenante à un moine où il tenoit & montroit aux ſuperſtitieux la grande Idole dorée de la Deeſſe Quanwon, qui a douze bras; deux ſont appuyez contre ſa poitrine, & portent chacun un enfant; deux autres ſont ſur ſa tête, & les autres ſont tournez vers le dos: ſept petites Idoles ornent ſa tête en guiſe de couronne ou de guirlande; ce qui ſignifie qu'elle a eu le bonheur d'être la mere d'autant de heros deifiez. Les Japonnois regardent cette Idole comme une repreſentation Symbolique de la naiſſance des Dieux en general. De là nous fumes au village de Utznoja: nous eumes toujours un chemin plein de detours, de montées, & de deſcentes. De là au village ou plûtôt à la ville d'Okabe où nous dinames, nous continuames nôtre chemin à cheval, & peu aprés nous entrames dans les états d'Ota Tſino Cami, gouverneur d'Oſacca; & paſſant prés de ſon Chateau, nous allames à Fuſi Jeda, ville d'environ ſix cens maiſons, de là à Simada par un chemin montagneux & dangereux en quelques endroits. Nous nous trouvames enſuite aux bords de la riviere ou du torrent Ojingava qui a un quart de lieuë de largeur en cet endroit: on nous la fit paſſer à gué, c'eſt un employ particulier

Idole de Quanwon Quannou.

La riviere Ojingava.

culier pour certaines perſonnes d'avoir ſoin de faire paſſer à gué les voyageurs: parce qu'on ne ſauroit la paſſer avec des bateaux à cauſe de ſa rapidité; plus ou moins d'hommes ſont nommez pour chaque perſonne à proportion de la hauteur de l'eau & de la rapidité du courant. Chacun de nous eut trois hommes pour l'aider à paſſer: on nous donna à chacun un papier huilé ſigné au bas par les commis de ce bureau; on les vend un prix marqué, qui eſt depuis vingt juſqu'à cent Casjes chacun, ſelon le danger & la difficulté du paſſage, & le nombre neceſſaire d'hommes. Ils les rachettent pour peu de choſe de ceux qui ſont paſſer les gens à gué, & qui ſont obligez de les repreſenter ſi on les leur demande: cela leur tient lieu de certificat, pour faire voir que les paſſagers ſont arrivez ſains & ſaufs, car ſelon les loix du pays ils ſont reſponſables de la vie des paſſagers: de ſorte que ſi par malheur un d'eux periſſoit ceux qui doivent avoir ſoin de lui ſeroient condamnez à mort infailliblement. Après avoir paſſé heureuſement cette riviere, & rendu les papiers dont j'ay parlé, nous paſſames quelques ponts: de là nous fumes à la ville de Kanaja, nous arrivames ſur le ſoir & nous y paſſames la nuict.

Le dixieme d'Avril nous primes des Cangos & nous fumes portez au travers de la ville de Canaja, que je jugeai être d'environ deux cens maiſons, juſqu'à la ville de Miſiſaka, autrement Nitſſaka: de là au grand village de Faranga. Pour y aller, nous traverſames pluſieurs champs plantez de roſeaux. Cet endroit eſt à cauſe de cela un des plus renommez de l'Empire pour l'excellence de la manufacture des nattes, & des ſouliers de roſeaux. Nous fumes enſuite à une petite ville où l'on nous fit paſſer une riviere en batteau; de là nous nous fimes porter avec des Cangos juſqu'à Fammamatz où nous arrivames le ſoir de bonne heure, & nous y paſſames la nuit. Du côté que l'endroit regarde Miſſiſaka, il vint un jeune homme nous demander la charité, il étoit tout nu à la reſerve d'une petite ceinture de paille, & portoit une pique à ſa main droite; ſa Cabane étoit pleine d'images colées de ſaints & de heros. Nous fumes auſſi fort importunez par de jeunes filles mendiantes, qui ſont fort incommodes ſur toutes les routes des environs. Nous trouvames au milieu d'un champ un moine à l'agonie: il étoit couché ſur ſon viſage, trempé comme une ſoupe, car il avoit plu aſſez fort; il donnoit encore quelques ſignes de vie, & en auroit pu revenir. Un object ſi deplorable auroit pu toucher les pierres de compaſſion, mais cela ne touchoit point le cœur des impitoyables Japonnois. On nous racouta à Fammamats, comme une choſe ſure, un accident fort étrange arrivée à un Pelerin d'Isje qui étoit alors dans la maiſon d'un moine de ce bourg. Il avoit eu la permiſſion du Prince au ſervice duquel il étoit d'aller en pelerinage; mais comme il n'obſervoit pas avec beaucoup de ſcrupule la continence requiſe pour l'acte religieux qu'il devoit accomplir, il eut affaire avec une fille de joye pendant ſon voyage à Fammamats: ce qui irrita ſi fort les Dieux contre la mechanceté de ce couple, qu'aucune force ni aucun artifice ne pouvoit les degager de leurs criminels embraſſemens. Ils vouloient encore nous faire accroire, qu'ils avoient demeuré en cet état près de quinze jours, & qu'ils avoient été vûs ainſi par leur parents & par des milliers de ſpectateurs. Les Japonnois ſont aſſez ſuperſtitieux pour croire qu'il artive ſouvent de ſemblables accidens, preſque tous les ans. La plaine du côté des montagnes eſt fort fertile, abondante en bled & en riz, comme auſſi les baſſes collines, dont pluſieurs ſont cultivées juſqu'à leur ſommet. Nous primes garde que dans tous les villages de poſte il y avoit

ſept

ſept perches, ou poſteaux, avec de petites planches de bois, où étoient ecrits les noms des Princes qui devoient paſſer dans ces villages en allant ou en retournant de la cour, & le jour qu'ils étoient attendus.

L'onziéme d'Avril nous partimes de Fammamats dans des Cangos: il avoit beaucoup plu toute la nuit, & il pleuvoit encore le matin. Fammamatz eſt une ville d'environ douze cens maiſons, elle a un magnifique temple, & un château où le Prince fait ſa reſidence. Elle a auſſi un fauxbourg, des portes, & des gardes à l'entrée. Le pays autour de la ville eſt fort fertile: on ne voit à la gauche que des champs ſemez de ryz, du côté de la mer qui en eſt éloignée d'une lieue: on voit à la droite des collines un peu éloignées. Après avoir quitté nôtre Hotellerie de Fammamatz, nous trouvames un chemin fort droit & un nni pendant trois quarts de lieue. Nous tournames ſur la gauche, & après une demi lieuë toujours ſur un beau chemin uni, nous arrivames à un bois fort agreable, que nous laiſſames à nôtre droite, & la mer à gauche, après quoi nous entrames dans le grand village de Waggabaſi ou plutot Wackabejaſi, ou Wakabaeſi, une demi lieue après nous entrames dans nn autre grand village nommé Sijnovara, à l'entrée duquel on avoit mis un pilier pour montrer le chemin qui méne anx lieux voiſins, avec leurs diſtances. Le pays autonr de ce village, ſur tout ſur la droite, eſt un peu pierreux. Non loin du village à la droite commence une grande baye, qui mouille le pied des montagnes hautes & eſcarpées qui la bordent. Une demi lieue plus loin nous trouvames Majaſacka; & marchant ſur le même chemin une autre demi lieue, nous laiſſames nos Cangos, & nous traverſames la baye dans les bateaux de la garde Imperiale: nous debarquames à Array, d'où nous continuames nôtre voyage, pour arriver au village de Faſijno, après quoi nous traverſames deux petits villages avant d'arriver à Sijraſſika, endroit d'environ 500. maiſons. De là, nous montames vers la montagne de Fuzi, & la quittant nous arrivames à Bambat, ou Saringanbamba, & après avoir traverſé un bois, à Fitangowa, lieu d'environ cens maiſons ſitué au pied d'une agreable colline couverte de bois: on nous y ſervit un manvais diner, après quoi continnant nôtre ronte nous arrivames à la ville de Joſtzida ou Joſida dont les rues ſort regulieres aboutiſſent toutes au château qu'elles entourent. A la gauche de cet endroit, je remarquai une iſle montagneuſe, qui me parut être large de trois lieues. D'ailleurs le pays autour de Joſida eſt plat & uni, on voit ſeulement quelques bois ſur la droite. De Joſida nous fumes à Koſakki ou Koſarei: & après avoir traverſé un bois à Sakaramatz, où nous vimes un château appartenant au Prince de Owari qui eſt encore Seigneur de l'Iſle dont je viens de parler, nous trouvames un pont de quatre vingts pas de long qui nons conduiſit à Koo on Goy lien remarquable par le bon nombre de lieux de debauche publics, y ayant à peine un ſeul hôtellier, qui ne faſſe ce commerce. Nous arrivames ſur le ſoir à Akaſaka où nous couchames. Les maiſons d'Akaſaka ſont beaucoup plus grandes que celles d'aucun autre lieu que nous ayons rencontré ſur notre route, ſans excepter celles de Jedo qui eſt la capitale de l'Empire. Les hôtelleries peuvent en être regardées comme des lieux de debauche auſſi bien que celles de Goy.

Fammamats.

Le douze d'Avtil, nous partimes d'Akaſaka, qui nous parnt un lieu de deux cens maiſons. Et nous arrivames bientôt au grand village de Koſai, qui a cent cinquante maiſons. On y vend de fort belles bources faites à l'aiguille. A la gauche du lieu on voit un famenx temple où l'on dit que Taiſama.

Elevation & grandeur de Taicon.

cofama, le premier Monarque abſolu du Japon, fit ſes études. Ce qu'il y a de bien vrai, c'eſt que ce grand Empereur, qui étoit d'une condition baſſe, étoit au ſervice d'un payſan dans ce même village, où il étoit employé à couper & à charrier du bois : mais ſe trouvant fatigué & degouté d'un employ ſi penible & ſi bas, il quitta ſon maitre, & s'enfuit. D'autres pretendent qu'il en fut congedié honorablement, pour entrer au ſervice d'un gentilhomme du voiſinage. C'eſt ſeulement pour cacher la baſſeſſe de ſes premieres occupations, qu'on dit qu'il fût élevé dans cet endroit & y apprit tous les arts & toutes les ſciences qui conviennent à un homme de qualité. De la nous fumes au village de Samanka ; enſuite nous traverſames la ville de Fijdzka, ou Faſikeva, qui a environ 250. maiſons : de là au village de Ssonda ou Seoda, après quoi nous paſſames nn pont de cent qnarante pas de long ; nous traverſames enſnite le village de Sinusku, pour nous rendre à la ville d'Okaſakki, où nous dinames dans une fort belle hôtellerie qui eſt dans le fauxbourg, quoi qu'il ne fut pas encore temps de diner. La raiſon qui nous obligea de hater nôtre repas fut que nous apprimes qu'un des Conſeillers d'état de l'Empereur retournoit de Miaco à Jedo, & qu'il devoit diner à Tſijriu, qni étoit nôtre dinée ordinaire ; mais juſtement dans le temps même que nous dinions à Okaſaki, ſon cuiſinier, & quelques uns de ſa ſuite, vinrent dans nôtre hôtellerie pour y preparer le diuer de leur maitre : cela nous obligea de hater nôtre depart, nous quittames donc Okaſaſaki, & après avoir paſſé la riviere la plus large que nous euſſions encore rencontrée, ſur un pont de 428. pas de longueur, nous arrivames an village de Jaſagi : ce village eſt ſitué à l'entrée d'une plaine qui dure environ trois lieues, & eſt terminée par une chaine de montagnes qui regne ſur la droite du pais. Nous tournames à gauche du coté de la mer. Ce fut dans cette même plaine, que nous rencontrames Abino Bengo Sama, premier Conſeiller d'état : ſon avant-garde n'étoit pas de plus de cent hommes, & toute ſa ſuite pouvoit aller à ſix cens perſonnes Un petit nombre de Hallebardiers, & d'autres qui portoient diverſes ſortes d'armes, marchoient devant ſon Norimon, avec onze hommes habillez de noir. Il étoit aſſis dans ſon Norimon : nous deſcendimes de nos chevaux par reſpect, & nous envoyames nôtre interprête, pour lui faire compliment. Il nous remercia en courbant ſa tête avec beaucoup de civilité ; & comme il n'avoit pas le temps de faire arreſter ſon Norimon, il envoya une perſonne de ſa ſuite, qui étoit un gros & puiſſant homme d'environ quarante ans, pour nous complimenter de ſa part. Un petit nombre de lanciers marchoient immediatement après ſon Norimon, & étoient ſuivis par deux chevaux de main & d'autres Norimons avec un nombre proportionné de lanciers, & d'autres hommes armez, qui marchoient devant & après. Cette marche étoit fermée par douze hommes à cheval, qui ſuivoient le même nombre de Norimous. Nous traverſames une haute montagne que nous trouvâmes encore couverte de neige, & peu après nous arrivames à Kfojamma, lieu de 200. ou 250. maiſons ; de là au village de Oſammatzjei, où nous nous arretames, pour nous rafraichir & faire repaitre nos chevaux : de là traverſant une grande plaine couverte de bois, nous arrivames à Tſirin, lieu d'environ 150. maiſons. Il y a au même endroit une grande maiſon pour loger les Princes de l'Empire, lorſqu'ils vont à la cour, ou qu'ils en reviennent. De Tſiriu nous allames à Imauuka, autrement Imogava, village d'environ cent maiſons, pluſieurs deſquelles ſont des Cabarets à Sacki : de là, traverſant deux villages que l'on trouve après qu'on a paſſé deux collines,

Rencontre d'un des conſeillers d'état.

&

& quelques bois, nous arrivames à la petite ville d'Arimatſi, qui n'a pas plus de cinquante maiſons. Nous paſſames enſuite dans un fort bon pays, & nous arrivames à Narumi, après quoi nous traverſames une plaine, & un pont, laiſſant un autre grand village à nôtre gauche ; & nous fumes à celui de Kaſſadira, & au temple de Kiomidz où l'on celebroit une fête en l'honneur de l'idole de Quanoſama, à laquelle ils rendoient un culte : on dit qu'il y a un temple pareil à Nagazaki. De là nous fumes au village de Tobe, ou Jammaſakki, que quelques uns appellent Kaſſadira, lieu d'environ 100. maiſons ; nous paſſames un pont de 45. pas de long pour entrer peu de temps après dans les fauxbourgs & dans la ville de Mia : nous arrivames à notre hôtellerie avant la nuit. Nous y rencontrames une partie de l'avantgarde du Prince de Suſſima : ce Prince y étoit attendu lui même le jour ſuivant, il venoit par terre de Quano, pour ſe rendre à la cour. En traverſant Mia, nous paſſames près d'un Mijah, ou d'un temple de Sintos qui n'étoit pas loin de la côte ſur une éminence. Il avoit deux portes pour y conduire, & avoit été bâti depuis quatre ans ſeulement, aux dépens du Seigneur de cette Province. Cinq prêtres de Sintos étoient aſſis devant le temple, l'un derriere l'autre, portant les mêmes bonnets que l'on porte à la cour de l'Empereur Eccleſiaſtique hereditaire. Deux autres vinrent faire la quête à notre hôtellerie dans la nuit ; l'un avec des bagues à ſes mains telles que les Jammabos en portent, l'autre avec un rouleau de papier. Ce temple eſt appellé Atzta, ce qui ſignifie le temple de trois eſpées qui y furent portées d'Iſje & qui ſont regardées avec veneration comme de ſaintes reliques. Il y a un autre temple au même endroit appellé Fakkin, c'eſt à dire le temple des huit eſpées, à cauſe que des prêtres du même ordre ont la garde d'autant d'eſpées qui ont été à ce qu'ils diſent aux plus grands & plus anciens heros du pays. Temples de Mia.

Le 13. d'Avril à la pointe du jour nous primes un batteau à Mia, & à l'aide d'un petit vent de terre nous traverſames le golfe du côté de Quano ou Kwano, où nous abordames vers les dix heures du Matin ; nous y dinâmes & nous en partimes à onze heures. L'endroit de la ville que nous traverſames premierement avoit une groſſe porte bien fortifiée avec deux corps de garde, des murailles & des foſſez de même que le Château. Le cœur de la ville étoit aſſez bien fortifié auſſi, à la maniere du pays. La troiſieme & la derniere partie de la ville étoit entourée de murs & de foſſez, mais les portes en étoient fort chetives : cependant on y faiſoit bonne garde. Après avoir quitté cette ville qui eſt grande & bien peuplée, nous entrames dans une plaine bien cultivée, bornée à la droite par une chaine de hautes montagnes qui en ſont à quatre ou cinq lieues de diſtance, avec de petites collines entre deux ; elle eſt bornée à la gauche par la mer qui étoit au moins à demi lieue de nôtre chemin. Nous traverſames pluſieurs grands villages, un deſquels eſt renommé pour l'addreſſe extraordinaire de ſes habitans à apprêter les huîtres, & les autres coquillages. Nous nous y arrêtames un peu de temps, après quoi nous paſſames au village de Fonda, de là à celui de Fats ou Fas, enſuite à Jokaitz, qui eſt un grand bourg, de là au village de Naga, laiſſant toujours la mer à un bonne liene de nous vers la gauche. Enſuite nous fumes à Ojiwatſi, qui eſt un autre village ; l'ayant paſſé, nous traverſames pluſieurs champs fertiles & bien cultivez : nous y trouvames le peuple de la campagne fort occupé à fumer la terre, ce qu'ils font avec la fiente humaine. Nous allames coucher

au village de Jakuts ou Iſijakuts, où nous fumes parfaitement bien regalez par nôtre hôte.

Jakuts. Le 14. d'Avril nous partimes de Jakuts au lever du ſoleil; le temps étoit ſombre, froid, & venteux. Jakuts eſt un village ouvert ſans portes, il contient 150. maiſons ou environ. Au bout du village il y a un temple; quand nous paſſames auprès, les moines faiſoient le ſervice divin à leur maniere; quelques uns d'entre eux fonnoient les cloches. Laiſſant ce village nous entrames dans une grande plaine decouverte, & marchant dans un beau chemin bordé d'arbres des deux côtez, nous arrivames aux bords d'une grande riviere que nous traverſames ſur un fort mauvais & chetif pont qui nous conduiſit à un petit village fort agreable, nommé Kummi Gawara. De là, marchant toujours ſur un fort beau chemin, nous arrivames à Odamma qui eſt un village fort long. Nous y rencontrames le Prince de Nagatto, avec une ſuite de 300. hommes & vingt chevaux de main. Il n'avoit que huit valets de pied qui marchaſſent devant ſon Norimon. Nous continuames nôtre route ſans deſcendre de cheval, comme nous avions fait par reſpect pour quelques autres Princes de l'Empire. Nous arrivames peu après au petit village de Kawai, où nous trouvames une autre ſuite d'un grand, compoſée de plus de cinquante hommes. De là nous fumes au village de Wada ou Vanda, enſuite nous traverſames deux bois par où nos allames à la ville de Kamma Jamma: elle eſt grande & belle, bâtie ſur deux collines ſeparées par un petit vallon. Le château eſt à la droite, ſes murs & ſes foſſez ſont contigus aux rues de la ville: elles ſont irregulieres à cauſe de l'inegalité du terrein. La ville eſt entourée de bonnes murailles avec des portes fortifiées, elle nous parut contenir deux mille maiſons, ſans compter celles des deux fauxbourgs. Après que nous eumes fait quelques lieues ſur un chemin fort beau & fort uni, nous nous trouvames au village de Sekidsjo: nous en vimes les habitans fort occupez à couper des torches, ou flambeaux de Bambous, qu'ils mettoient dans leurs boutiques & qu'ils preſentoient à vendre aux Voyageurs d'une maniere un peu importune. Cet endroit à les meilleures hôtelleries, & les plus belles de la route que nous ayons vues; on y compte environ 600. Maiſons. Nous nous y arrêtames un peu, & ayant paſſé un chemin inegal & montagneux, nous arrivames au village de Fuſikaki ou Kudſukaka, dont les maiſons ſont diſperſées au deça & au de là du grand chemin. Nous employames plus de demie heure de marche pour nous en tirer: une demie heure après nous arrivames au village de Sakkanoſta, dont le bas eſt au pied des montagnes. Nous y dinames, & après y avoir demeuré une heure, nous pourſuivimes nôtre voyage dans des Cangos: nous traverſames ainſi le village, & enſuite les montagnes par un chemin inegal & plein de detours. Nous trouvames en les montant un petit temple où il y avoit des lyons dorez, chacun avec une corne ſur la poitrine recourbée ſur le derriere: un peu plus loin il y avoit un autre temple. Une demie heure ou environ après être partis de Sakkanoſta, nous arrivames au village de Sawa, de là en ſuivant un ruiſſeau, à Jamma naka; enſuite à Inoſanno, d'où nous ſumes à Kanni Soſakka, trois differens villages; après quoi nous traverſames une plaine ſituée entre des montagnes, entrecoupée en quelques endroits par de petites collines; elle nous mena au village Tſutſi Jamma, où nous arrivames deux heures avant le coucher du ſoleil: nous y paſſames la nuit.

Kamma Jamma.

Le 15. d'Avril nous marchames entre des montagnes & des collines: nous

nous traverſames des bois & nous arrivames ainſi au village de Mejno ou Meijenu. De là avançant ſur une plaine, nous traverſames deux autres villages, Ono & Imaſikf. Peu de temps après nous traverſames encore quelques autres villages, & marchant entre des collines & des bois où il y avoit pluſieurs Kobaſi, ou arbres à lys, & des Tſungi, ſorte d'arbres qui ont du rapport au bouïs, & qui y croiſſent en quantité, nous arrivames à la ville de Minakuts. Les plus beaux chapeaux, les plus belles nattes, & autres choſes faites de roſeau ſe ſont à Minakuts. Le Chateau eſt à une extremité de la ville : c'eſt un bâtiment mediocre, il n'a ni murs ni foſſez. Quittant cette ville, nous entrames dans un beau chemin fort large à la gauche duquel on decouvre une autre chaine de hautes montagnes eſcarpées. Nous vimes à nôtre droite le lac d'Oitz, qui eſt un peu par de là le village d'Itzummi ou Jedzumi, que nous traverſames. Peu après nous eumes la vue des montagnes de Noige, & de Scorpion, dont j'ai deja parlé ; nous laiſſames l'une à gauche & l'autre à droite. Tout près de là nous traverſames le village de Tangawaa, enſuite celui de Naſſumi, ou comme d'autres l'appellent Natzummi, & Natzume, auprès duquel il y avoit une eſpece de boutique, car cela ne meritoit pas d'être appellé un temple, avec une idole de bois dedans, qui avoit une petite barbe, mais ſans bras. Il y avoit auſſi un prêtre en dedans, & deux mendiants en dehors aſſez bien mis, avec leurs habits de ceremonie, & des ſabres attachez à leurs ceintures. Nous allames enſuite au village de Farri, de là à celui de Koofibukuro, où nous vimes un autre petit temple tel que le precedent, excepté qu'il n'y avoit qu'un ſeul homme avec ſes habits de ceremonie qui faiſoit la quête à la porte. Dans l'interieur, il y avoit deux Idoles noires, la plus grande avoit des cheveux friſez : les bras de toutes les deux étoient étendus ; l'indice de leur main droite étoit tourné vers la poitrine, & elles tenoient quelque choſe de la main gauche. Nous eumes un bon chemin depuis cet endroit juſqu'à Iſſibe où nous dinâmes. Nous en partimes d'abord après diſner, & faiſant le tour d'une montagne pour regagner le grand chemin nous arrivames au grand village de Takano ou Takanomura, renommé pour la poudre medicinale qu'on y vend. L'inventeur de cette poudre demeuroit au petit village de Monoke, qui en eſt voiſin, & que nous traverſames. Cette poudre eſt amere & fort deſagreable au goût. On enveloppe chaque doze dans un papier où l'on peut lire la maniere de la prendre, & ſes bons effects. Vis à vis de la boutique où l'on vend cette poudre, il y avoit un temple avec l'Idole de Fanna, un des principaux Saints des Japonnois. Il eſt aſſis ſur une fleur de Tarate : ſa tête eſt converte d'une moitié de coquille bivalve entourée d'une cercle ou d'une gloire d'or. Il avoit un ſceptre à la main droite & quelque choſe qui m'étoit inconnu à la ganche. Ceux qui venoient pour l'adorer s'approchoient du temple tête nue, dans une poſture fort ſoumiſe, & après avoir ſonné ſur une cloche platte, qui eſt pendue en dehors à côté, ce qu'ils faiſoient avec un marteau à diverſes repriſes ; ils diſoient leurs prieres en tenant leurs deux mains ſur la tête. Nous remarquames que près de ce village les montagnes s'abbaiſſent par degrez juſqu'à de petites collines. Continuant nôtre route, nous arrivames à Nagaſi, de là à Migawa, enſuite à Sinjeſi trois differents villages ; & après avoir encore traverſé un autre village nous arrivames à la ville ou plûtôt au gros bourg de Kuſatzu où l'on fait les Canes de Rottang, qui eſt la racine d'une eſpece particuliere de Bambous. Nous

Ville de Minakuts

Poudre Medicinale.

paſſames enſuite au petit village de Nooſi, où nous eumes le lac d'Oitz à la droite, & la montagne de Jeſo à la gauche. Nous traverſames pluſieurs champs ſemez de navets, & puis trois petits villages ou plûtot hameaux, après quoi nous traverſames le long village de Sietta, & un peu plus loin celui de Zetta qui eſt fort grand. Il y a un petit temple bâti ſur le rivage, pour pluſieurs raiſons ſuperſtitieuſes. Après avoir laiſſé ce village, nous paſſames ſur le plus grand pont que nous ayons vu au Japon, au bout du quel nous trouvames un petit village, que quelques uns appellent Zettanoſaſi, & d'autres Farinkawa. Nous fumes de là à la ville de Diedſi, la reſidence de Ondajiaſama, qui avoit été obligé auparavant de demeurer à Jedo, pendant pluſieurs années à ce qu'on nous dit. La ville eſt belle, de même que le Château ; on va aux fauxbourgs par des portes fortifiées. Après cela nous traverſames les fauxbourgs d'Ootz, & nous arrivames à nôtre hôtellerie dans la ville où nous avions deſſein de coucher. On portoit une grande quantité de racines de Rottang, de Koſatzu, pour les y expoſer en vente. Le Seigneur de la province où croît cette eſpece particuliere de Bambous eſt ſouvent obligé de defendre qu'on en tire les racines pendant quelque temps, de peur de porter du prejudice à l'accroiſſement de la plante ; à cauſe que les racines en ſont fort avant en terre, & qu'on ne ſauroit les arracher ſans que la plante periſſe. C'eſt la raiſon pourquoi on les vend ſi cher. L'eſpece qui croit autour de Koſatzu, eſt appellé Fatziku: la même eſpece de Bambous croît auſſi autour de Nagazaki, mais la racine en excede rarement la longueur d'un empan ou du bras. Autant que cette ville d'Ootz nous parut triſte la nuit que nous y entrames, autant nous parut elle agreable le lendemain que toutes les boutiques qui ſont en grand nombre, & bien fournies furent ouvertes.

Le 16. d'Avril qui étoit un dimanche, nous partimes d'Ootz, nous paſſames au bourg d'Odani, de là au village d'Otzſakka, enſuite à Ojewaſi ou Ojewake, autre village preſque contigu au precedent ; après quoi nous marchames ſur une prairie fort verte entre des collines ; & nous entrames dans le territoire de Miaco: peu après nous arrivames aux villages de Jammaſta & de Jakadai, que nous trouvames ſe toucher preſque l'un l'autre. Nous dinames au dernier, & peu de temps après diner continuant nôtre chemin nous paſſames au village de Jamaſiva, d'où paſſant par un autre plus petit village, & une colline que nous traverſames, nous entrames dans le village de Keangi qu'on pourroit regarder comme le commencement des fauxbourgs de Miaco ; & peu après nous fumes à Awatagatzi ou Awatagus, qui eſt encore plus près de cette capitale: en traverſant les fauxbourgs, nous paſſames trois rivieres, la premiere deſquelles étoit à 1500. pas de la ſeconde ; mais celle-ci n'eſt qu'à cent pas de la troiſieme ; après quoi nous entrames dans cette grande capitale, où nous vimes à droite & à gauche un grand nombre de rues regulieres, ſi longues que l'œil n'en pouvoit à peine decouvrir le bout. En entrant dans la ville nous ne pûmes nous empecher de remarquer la magnifique tour qui orne le côté occidental du château ; elle ſe preſentoit à nôtre vue d'une maniere charmante. Nous arrivames à nôtre hôtellerie à neuf heures du ſoir.

Retour à Miaco.

Le 17. d'Avril nous achetames des ouvrages & des curioſitez que l'on fait dans cette ville : nous fumes le même jour avec les ceremonies accoutumées retirer du Preſident du tribunal de Juſtice de Miaco, le memoire des preſenta : les plus beaux après ceux de l'Empereur ſont ceux qu'il

qu'il reçoit. Nous retirames auſſi le memoire de ceux des deux gouverneurs de la même ville.

Le 18. Avril après diner nous partimes de Miaco, dans des Norimons & Cangos. Premierement nos voitures retournerent ſur le chemin que nous avions fait le jour de devant dans toute la longueur d'une rue ; enſuite nous paſſames ſur un pont, & nous gagnames vers les montagnes qui étoient à nôtre droite. Les rues ſur tout nôtre chemin étoient regulieres ſur toute leur longueur ; propres & agreables, bordées de maiſons, petites, mais joliment bâties, avec des boutiques bien fournies des deux côtez. On nous fit deſcendre dans la cour du temple Magnifique & Imperial de Tſuganin ou Tſchuganin : c'eſt une coutume établie depuis long temps, qu'à nôtre retour de la cour, & le dernier jour de nôtre depart de Miaco, on nous accorde la liberté de voir la ſplendeur & la magnificence des ſes temples, qui ſont les bâtimens religieux les plus grands, les plus agreables, & les plus magnifiques de l'Empire. Ils ſont placez avec beaucoup d'art ſur le penchant des collines qui entourent cette Capitale. On peut dire même que cette coutume à acquis par degrez une force de Loi ; & de la façon dont les choſes vont, à peine peut-on dire que nous ayons la liberté de les voir. On nous y mene, & nous devons les voir, que nous le voulions ou non ; ſans qu'on ait aucun égard à la volonté ou au deſir de l'Ambaſſadeur & Directeur de notre Commerce. On va au temple que je viens de dire, par une allée large & ſpacieuſe, diſpoſée le long de la montagne pendant plus de mille pas, le tout ſur le même niveau. La porte étoit grande & magnifique, avec un double toict recourbé, comme ſont les toicts des temples, & des tours des châteaux du pays. Là nous deſcendimes de nos Norimons, par reſpect pour l'Empereur, comme font en pareil cas les Princes de l'Empire eux mêmes. Cette allée, qui étoit couverte de gravois & de ſable, étoit bordée des deux côtez par les hautes & magnifiques maiſons des officiers du Temple. Au bout de l'allée nous fumes ſur une grande terraſſe couverte de gravier, bordée d'arbres & de buiſſons. Paſſant par deux magnifiques bâtimens de bois nous montames par un très bel eſcalier, fort propre, qui nous mena à un autre magnifique bâtiment auſſi de bois : il étoit fort exhauſſé, plus même que ne le font communement les plus beaux palais & les plus ſomptueux : le frontiſpice étoit plus beau & plus majeſtueux que le palais même de l'Empereur à Jedo : la gallerie étoit verniſſée avec beaucoup d'art, & les chambres en étoient couvertes de nattes fines au lieu de tapis. Au milieu de l'avant-ſale ou de la grande chambre qu'on trouve la premiere, il y avoit une chapelle ou petit temple qui avoit en dedans une grande Idole avec des cheveux friſez ; entourée d'autres Idoles plus petites, & de quelques autres ornements. Il y avoit d'autres chapelles aux deux flancs, qui, outre quelles étoient plus petites, n'étoient pas ornées avec tant d'art. On nous mena de là dans deux appartements particuliers bâtis pour ſervir de logement à l'Empereur qui s'y aſſied : ils ſont élévez de deux nattes, (comme on s'exprime dans le pays) au deſſus de l'antichambre ou pour mieux dire de la ſale dont nous venous de parler. Ces appartemens ont la vuë de ces chapelles par le moyen de deux portes. Tout près de ces deux appartements, qui ſont au pied de la montagne, dont la vue eſt charmante par elle même, à cauſe de la diverſité d'arbres, & de buiſſons ; ſur la pente de la quelle il y a pluſieurs petits temples cachez par les boſquets ; Il y a, dis-je, un petit jardin de plaiſance, comme en miniature, diſpoſé avec beaucoup d'art à la ma-

Viſite des temples de Miaco.

maniere du Japon, & avec toute la regularité que le peu d'eſpace qu'il a pouvoit le permettre. Les allées en ſont couvertes très proprement d'un ſable blanchatre. Pluſieurs plantes rares & des arbres élevez par art à un grand degré de perfection, où l'on a entrelaſſé des pierres curieuſes, ornent les carreaux du jardin; mais ce qu'il y avoit de plus agreable à l'œil étoit un rang de petites collines où l'on avoit imité la nature: elles étoient couvertes des plus belles plantes, & des plus belles fleurs du pays. Un clair ruiſſeau les traverſoit, & faiſoit un agreable murmure: il étoit couvert d'eſpace en eſpace de petits ponts qui ſervoient tout enſemble d'ornement, de communication pour parcourir les differentes parties du jardin. Nous allames à l'extremité de ce jardin, qui nous donna un point de vue agreable au de là de ce qu'on peut dire, après quoi nous en ſortimes par une porte de derriere à la gauche, qui nous mena dans un petit temple voiſin, ſitué un peu plus haut ſur la montagne, à la diſtance d'environ trente pas. C'eſt dans ce temple que l'on garde les noms des Empereurs decedez; ils ſont écrits ſur une table en caracteres d'or: cette table eſt entourée de ſieges bas, avec des papiers écrits; trois grands & un petit, ſur chacun des ſieges: ce ſont des formulaires de prieres qu'on doit dire pour l'ame de Genjoſin. Il y avoit près de l'entrée du temple deux troncs, couverts d'un treillis pour recevoir les aumones du peuple qui y jette des Putjes, & devant les troncs il y avoit une chaire. Deux jeunes moines bien élevez, qui juſques là nous avoient montré ce qui étoit digne de remarque, nous conduiſirent encore à un autre temple magnifique; ſeparé du precedent par une grande place; il étoit ſuporté par des piliers gros & forts, hauts d'une braſſe & demie; la magnificence de ce temple, comme il nous parût en dehors, conſiſtoit principalement dans ſes quatre toits recourbez; il y en avoit quatre recourbez l'un ſur l'autre. Le plus bas, & par conſequent le plus grand, étoit forjetté tout autour des murs pour couvrir le portique ou la galerie exterieure qui regnoit tout autour du temple. Les poteaux, les ſolives, & les corniches qui ſupportoient les toits, étoient peints pour l'ornement, les uns en rouge & les autres en jaune. Le plancher étoit couvert de nattes, le temple étoit d'ailleurs vuide juſqu'au comble; appuïé par cinq fois ſix pilers ou montants de bois. A la droite du milieu du temple il y avoit un eſpace vuide, & un autre à la gauche: à ce dernier il y avoit pluſieurs idoles enfermées dans des niches ou cabinets verniſſez. Un rideau étoit tiré devant la principale de ces idoles; & devant le rideau étoit un miroir rond, avec des troncs encore couverts d'un treillis pour recevoir les aumones du peuple. Après avoir parcouru ce temple, nous fumes menez par nos conducteurs à un autre bâtiment, moins magnifique à la verité quant à l'exterieur, mais qui ne lui cedoit en rien pour la propreté, & pour les ornements interieurs. La place du milieu eſt de même qu'au precedent, une eſpece de temple ou de Chapelle conſacré à la devotion, & pleine d'Idoles & d'images de leurs Dieux. Nous y fumes regalez par ſix jeunes moines du monaſtere, dont le plus vieux ne me parut pas avoir plus de vingt ſix ans, & le plus jeune pas plus de ſeize. Ils nous ſervirent du Sacki, des champignons, des feves roſties, des gâteaux, des fruits d'Atſiaer, des racines & des plantes. Après une heure & demie de ſejour en cet endroit, nous primes nôtre congé, & nous fumes reconduits par deux des moines à la grande place ou portique qui eſt devant ce magnifique monaſtere Imperial, qui contient à ce qu'on dit vingt-ſept temples dans ſon enceinte. Nous fumes de là à un autre tem-

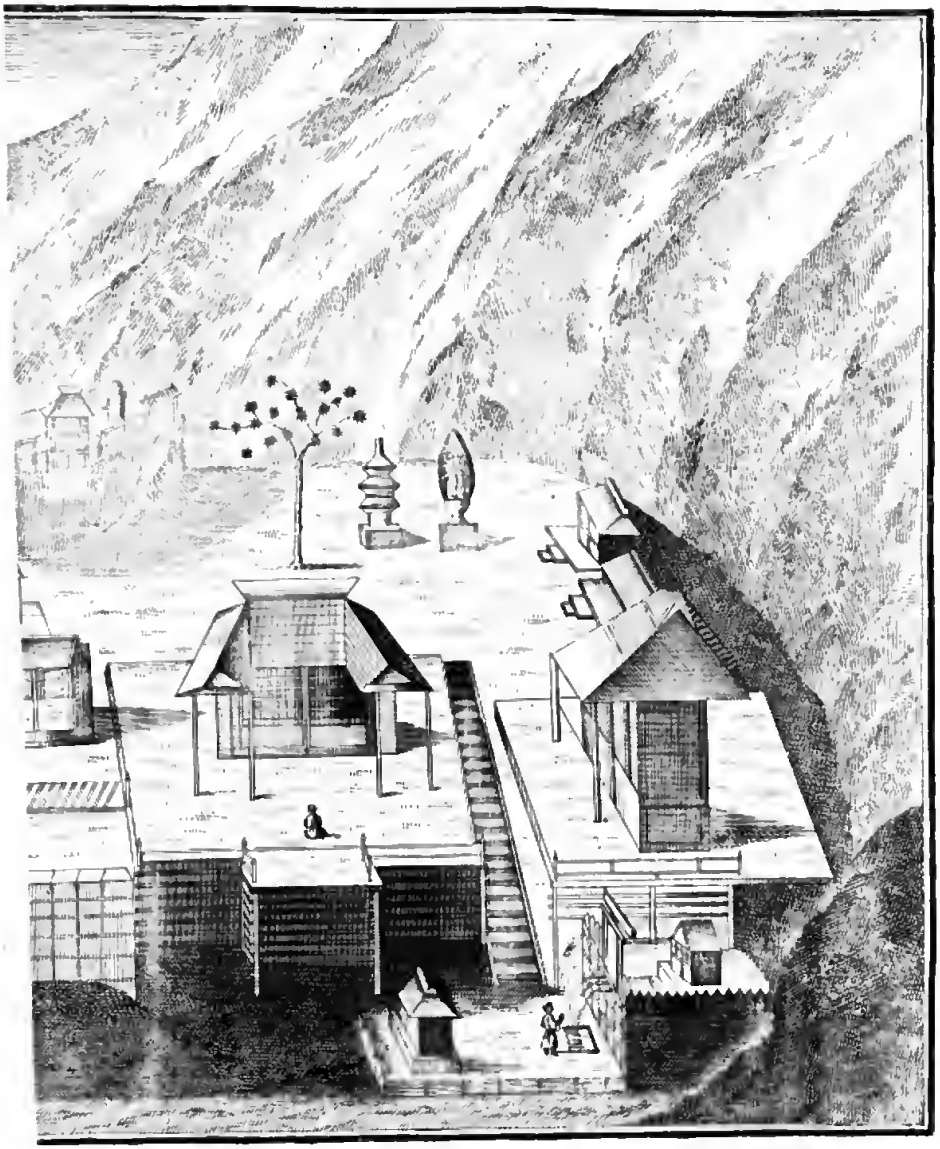

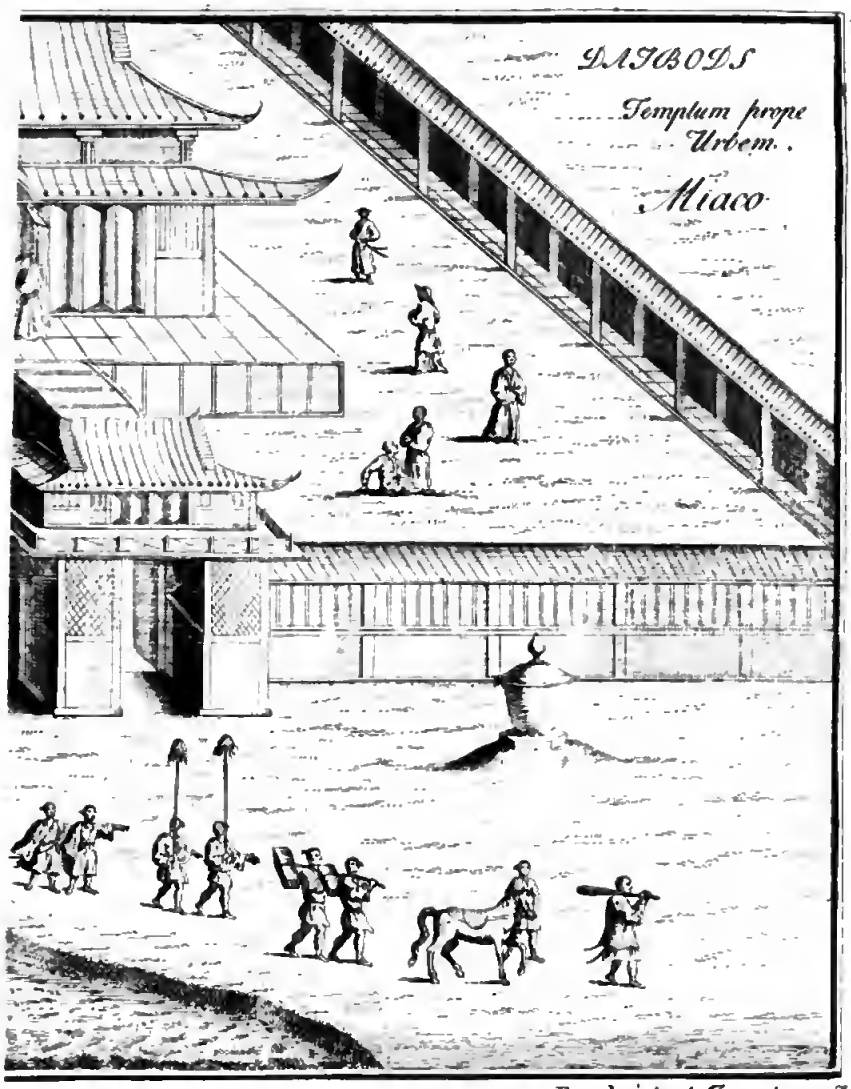


Ex Originali Japonico del. 1691

Tab. XLVI

Sanmen Sanfsin Sanbiak Sansiu Santai.
Templum 33333. Idolorum

*ponum Idolum*

*ni* *delineavit J.G.S.*

temple nommé Gibon ou temple des fleurs, à quelque mille pas du precedent. Quelques uns de nous s'y firent porter avec des Norimons, d'autres aimerent mieux y aller à pied, le chemin étant très agreable, au travers d'un defert delicieux. Ce temple de Gibon étoit entouré de trente ou quarante petits temples ou Chapelles, tous disposez regulierement. Il y avoit des boutiques en differents endroits des cours du temple, & des endroits où le peuple s'exerçoit à tirer de l'arc. La cour étoit plantée d'arbres disposez regulierement; & sembloit disposée exprès pour le divertissement de jeunes gens. Le temple étoit un bâtiment long & étroit: au milieu, qui étoit separé du reste par une gallerie, il y avoit une grande Idole entourée d'autres plus petites, & de plusieurs autres ornemens. Il y avoit entre autres, une grande image vernissée d'une jeune femme: elle étoit longue de deux à trois brasses & entourée de plusieurs autres idoles ou de jeunes heros. On avoit mis encore au même endroit un navire Hollandois, quelques sabres & espées, avec d'autres colifichets. De ce temple nous fumes conduits une demi lieue plus loin par une rue nommée Ziwoujasakki ou Sijwonjasakki, qui signifie la rue des mendiants, & des lieux de debauche. Elle nous mena au fameux temple de Kiomids. Le premier object qui se presenta en y allant est un grand clocher ou tour haute de sept étages, dont le plus bas est elevé de quelques marches au dessus du terrein, il sert de chapelle; il y a une grande Idole, & d'autres petites. Un peu plus loin sur la montagne est le temple de Kiomids, appuyé d'un côté par la montagne & soutenu de l'autre par des piliers dont quelques uns ont huit Ikins & demi de haut: Nous y trouvames une grande foule de peuple. Le temple qui étoit entouré d'un treillis ne contenoit rien qu'uo graod miroir rond, deux troncs pour les aumones, & quelques Gumgums (espece de cloches) que ceux qui jettoient des aumones dans les troncs faisoient sonner au moyen d'une corde. Non loin du temple il y a un escalier de pierre de 85. marches, qui conduit à une fameuse fontaine qui sourd d'un rocher en trois differents endroit; on dit qu'elle a la proprieté de rendre sages & prudens ceux qui boivent de son eau; on l'appelle Otewantaki: l'eau en est claire, & pure, & je ne pus m'appercevoir qu'elle differât en rien des autres fontaines qui sont à Miaco. En quittant cette fontaine, nous avançames loin le long de la montagne sur uoe terrasse artificielle; & après avoir passé par divers petits temples ou chapelles, nous fumes à un autre grand temple dont la structure ressemble beaucoup à celle du precedent. Il est appuyé d'un côté contre le rocher, & porté de l'autre par de grands piliers. La vuë de ce temple est belle & curieuse plus qu'on ne sauroit dire: sa situation étant fort élevée. Je remarquai que les principales Idoles qui sont dans ce temple sont assises, & se tiennent ensemble par les mains. On peut voir le profil de ce temple à la Planche XXXIV. De là on nous conduisit dans le grand Temple de Daibods, peu éloigné du grand chemin de Fusimi. Cependant avant de visiter ce dernier temple, on nous fit entrer dans un cabaret borgne du voisinage, ou plûtôt mauvais lieu, où nous fumes regalez par l'hôte à qui nous donnâmes pour son compliment un Cobang, qui valoit quatre fois le regale qu'il nous avoit donné, qui étoit bien peu de chose. Le temple de Daibods est bâti sur une eminence assez près du grand chemin, (voyez la Planche XXXV.) La cour du temple étoit entourée d'une haute muraille de fort grandes pierres de taille, sur tout celles de la façade, qui avoient près de deux brasses en quarré. Au côté interieur de la muraille

Temple Gibon.

Temple Kiomids.

Temple de Daibods.

il y avoit un grand portique ou gallerie ouverte du côté de la cour, mais couverte d'un toict soûtenu par deux rangs de piliers hauts d'environ trois brasses, & à deux brasses de distance l'un de l'autre. Je comptai environ cinquante de ces piliers de chaque côté de la porte: la porte elle même qui n'est pas bien grande, est ornée de piliers, & à encore pour ornement un double toit recourbé. De chaque côté de l'entrée il y avoit une statue de heros presque nud; il n'avoit autour de lui qu'une morceau de draperie noire qui tenoit negligemment. Il avoit une face de Lyon, haut de quatre brasses, d'ailleurs assez bien proportionné, & élevé sur un piedestal haut d'une brasse. Chacune de ces statues avoit sa signification particuliere: le temple de Daibods, étoit vis à vis de ces statues au beau milieu de la cour. C'est assurement le bâtiment le plus exhaussé que nous eussions encore vu au Japon; il est couvert d'un double toit recourbé, qui est magnifique, & dont le comble s'éleve au dessus de tout les bâtimens de Miaco. Le temple étoit soûtenu par huit fois douze pilliers, mais à cause qu'il en manquoit deux au milieu le nombre se montoit à 94: les portes étoient en grand nombre & petites, mais elles formoient des allées ou galeries jusques sous le second toit. Le temple en dedans étoit entierement ouvert sous le second toict qui étoit porté par un grand nombre de poutres, & de montants ou poteaux differemment disposez, & peints en rouge pour l'ornement. Il étoit si obscur, à cause de sa hauteur extraordinaire & du peu de jour qui y entroit, que nous ne le pouvions voir, qu'à peine. Le plancher contre l'usage ordinaire étoit pavé de pieces quarrées de marbre: il n'y avoit d'autre ornement en dedans qu'on put y decouvrir, qu'une grande Idole. Les pilliers étoient extremement gros, d'une brasse & demi pour le moins. Plusieurs montans ou poteaux étoient assemblez pour former un de ces gros pilliers; ils étoient peints en rouge, comme tout l'ouvrage de charpente qui étoit dans le temple. L'Idole étoit toute d'orée & d'une grandeur incroyable, de sorte que trois nattes auroient pu se placer aisement sur la paume de sa main. Elle avoit de grandes oreilles, des cheveux frisez, une couronne sur la tête que l'on decouvroit par la fenêtre qui étoit sous le premier toit; on lui voyoit une grande tache sur le front, comme une mouche de dame, qui n'étoit point dorée. Les épaules étoient nues, la poitrine & le corps étoient couvertes negligemment d'une piece de drap. Elle tenoit la main droite élevée, & laissoit voir la paume de la gauche appuyée sur le ventre: elle étoit assise à l'Indienne, les jambes croisées, sur une fleur de Tarate; soûtenue par une autre fleur dont les feuilles étoient élevées comme pour ornement: les deux fleurs étoient élevées environ deux brasses sur le rez de chaussée. Derriere le dos de cette grande Idole, il y avoit un ovale d'ouvrage branchu, ou de filigranne à personnages, orné de differentes petites idoles de forme humaine assises sur des fleurs de Tarate. Cet ovale, qui étoit plat, étoit si graud, qu'il convroit quatre pilliers; & l'Idole étoit si large, qu'elle atteignoit avec ses épaules d'un pilier à un autre, quoi qu'ils fussent à quatre bonnes brasses de distance l'un de l'autre. La fleur de Tarate sur laquelle l'Idole étoit assise étoit entourée d'une porte octogone, & c'étoit là même que l'on avoit manqué à mettre deux pilliers. Après avoir bien vu ce temple, nous en sortimes par une autre porte que celle par où nous y étions entrez: celle-ci n'avoit qu'un toit. Nous allames dans une cour à côté où l'un nous montra un Gumgum d'une grandeur extraordinaire, suspendu seul dans une petite maison ou hutte de bois:

il

il étoit épais d'un bon empan, creus & profond, preſque de la longueur de la pique d'un Benjos, & avoit vingt un pied de circonference. De là nous fumes plus loin à un autre temple fort long à proportion de ſa largeur. Au milieu de ce temple il y avoit une grande Idole aſſiſe, qui avoit quarante ſix bras; ſeize heros habillez de noir & plus grands que nature étoient autour d'elle. Un peu plus loin de chaque côté, il y avoit deux rangs d'Idoles dorées à peu près de la même taille placées de bout. Chacune avoit vingt bras: les plus reculées de ces Idoles, qui étoient près de la plus grande, avoient de longues houlettes. A l'egard des autres, les unes avoient des guirlandes de roſes, les autres avoient divers inſtrumens ou ornemens. Sur la tête de la plus grande qui étoit couronnée d'un cercle de rayons d'or, étoient placées ſept autres Idoles, dont celle du milieu étoit la plus petite, mais toutes avoient leurs poitrines couvertes, & embellies de divers ornemens. Outre les Idoles dont je parle, il y avoit dix ou douze rangs d'autres Idoles grandes comme nature, placées debout l'une contre l'autre le plus près qu'il étoit poſſible, & derriere l'une l'autre, de telle ſorte que la plus en devant étoit toujours placée un peu plus bas pour laiſſer voir celle de derriere. On dit que le nombre d'Idoles de ce temple ſe monte en tout à 33333. d'où vient qu'il eſt nommé San man ſan Sſin, Sanbiat, Sanſin, Santai, c'eſt à dire le temple de 33333. Idoles. (Voyez la Planche XXXVI.) Après avoir vu auſſi ce temple, nous nous mimes dans nos Norimous, & nos Cangos, & nous fumes portez le long du même chemin juſqu'à Fuſimi, qui en eſt à trois heures de diſtance. A trois quarts de lieue du temple de Daibods, vers les montagnes ſur la gauche il y avoit un autre temple, où nous crumes qu'on celebroit la fête des fleurs: car nous vimes un grand nombre d'enfans qui s'y aſſembloient, habillez de Catabres blancs & bigarrez; ils ſe rejouiſſoient & crioient Jaſſai Jaſſaja. De là à Fuſſimi, il y a une ſuite continuelle de maiſons & de rues, nous ſoupames en cet endroit; & nous primes un batteau après ſouper, pour deſcendre avec la riviere: nous avançames ſi bien qu'un peu après minuit nous nous trouvames fort près de la ville, où il y a plus de danger à cauſe des divers ponts; nous fumes obligez de nous y arrêter juſqu'à la pointe du jour.

Temple de Quanwon.

Le 19. d'Avril nous entrames dans la ville avant qu'il fût bien jour, peu après nous fumes à bord aſſez près de nôtre hôtellerie. Quoique nous euſſions obtenu avec beaucoup de difficulté la permiſſion de voir la maniere dont on rafine le cuivre; comme auſſi de voir le village de Tenoizi ou Tenoſi, qui eſt le premier endroit de l'Empire, pour la braſſerie du Sacki, & la ville Imperiale de Sakkai, qui eſt à trois ou quatre lieues d'Oſacca ſur la même côte; cependant, à cauſe du caprice, & du mauvais naturel des officiers qui commandoient nôtre train, nous fumes obligez de nous arrêter à Oſacca, & ils auroient voulu nous obliger de pourſuivre notre voyage à Fijongo au plus viſte, & par terre.

Retour à Oſacca.

Quoi qu'il en ſoit nous ſejournames à Oſacca juſqu'au 21. d'Avril & ne voulant pas aller pour lors à Fijongo par terre, nous primes deux mechants batteaux decouverts, & nous arrivames au havre de cette ville en trois heures de temps, & avant le coucher du ſoleil. Nos commandans ne voulurent pas nous permettre d'aborder: ainſi nous nous couchames à l'inſtant ſans ſonper, à cauſe que nous avions diſné fort tard. En traverſant pour aller à Fijongo, nous rencontrames le Prince de Sutzima, avec

cinq ou ſix batteaux de recreation, un deſquels étoit verniſſé, ciſelé, & doré. Il avoit une eſpece de throne placé ſur le tillac.

Le 22. d'Avril nous fumes arrêtez dans le port de Fijongo, par les vents contraires, & par l'humeur lunatique de notre Bugjo, ou commendant, qui étoit à bord de nôtre batteau : quelques uns des Benjos ſeulement & le premier interprete eurent congé d'aller à bord pour s'y divertir incognito, ſans les lances ou piques qui ſont les marques de leur authorité, & ſans aucune autre ſuite.

Le 23. d'Avril, nous demeurames encore dans le havre de Fijongo, pour la même raiſon : le ſoir même le Prince de Tſukkuſen ou de Fakatta, qui eſt le lieu de ſa reſidence, y arriva à grande hâte & en deſordre, avec environ cinquante navires ou batteaux grands & petits. Le vent étant favorable pour eux ils avoient toutes leurs voiles deployées, & leurs pavillons flottans, qui reſſemblent aſſez à ceux de Batavia, bleu & blanc.

Le 24. d'Avril nous ſortimes du port de Fijongo à la pointe du jour, & nous allames au village de Jeſijma, qui eſt dans une Iſle, nous y primes nôtre proviſion d'eau fraiche. Après avoir levé l'ancre, & deployé toutes nos voiles, il y avoit ſi peu de vent, que le peu que nous avancions étoit preſque tout du à nos rameurs qui tirerent à la rame pendant tout le temps.

Le 25. d'Avril au bon matin nous paſſames devant le long ou plûtôt le grand village de Kiano Zura, qui eſt à environ quinze lieues du Japon de Muru. Nous eumes avec le ſoleil levant un vent fraix favorable qui nous fit aller aſſez viſte juſqu'à Zireiſch, où le vent devenant contraire, nous allames d'abord à la vue de Tomu à l'Oueſt de Zireiſch. Tomu du côté de la mer ſe montre d'une maniere curieuſe & ſinguliere, à cauſe de la colline ſur laquelle il eſt ſitué, qui s'avance dans la mer comme un cap : d'ailleurs la plus grande partie de la ville ſe preſente à la vuë d'une maniere aſſez chetive : ce ne ſont que des Mariam, comme ils les appellent, ou des maiſons de debauche, & de pauvres cabanes de pecheurs, ou gens du commun peuple. Nous doublames la colline, & nous jettames l'ancre dans la partie meridionale du port, près de l'endroit de la ville, où l'on voit des maiſons, & des magaſins le long du bord auſſi bien bâtis qu'en aucun autre endroit que nous euſſions vu. Les collines & les montagnes autour de la ville ſont auſſi bien cultivées qu'il eſt poſſible : les endroits qui ſont ſans culture ſont des precipices profonds, des bois, & des broſſailles. Il y a un beau temple avec un monaſtere de veuves à la montée de la colline, qui ne contribue pas peu à la beauté de l'aſpect de cette ville, & du pays circonvoiſin. Le vent étant devenu favorable pendant la nuit, nous fit lever l'ancre : nous arrivames le matin à Iwagi ou Iwangi, village d'environ cent maiſons, la plupart cabanes de pecheurs. Ce village eſt bati au pied d'une montagne, & les maiſons étant un peu écartées l'une de l'autre, font paroitre le lieu plus grand & plus beau qu'il n'eſt en effect.

Le 26. d'Avril, quoique nous euſſions le courant contre nous, le vent nous étoit auſſi favorable que nous pouvions le ſouhaiter. Cependant quelques querelles s'étant élevées, preſque toute la matinée ſe paſſa à diſputer avant que nous profitaſſions du vent : nous levames l'ancre à neuf heures du matin, nous paſſames dans un deſtroit ou les courants alloient con-

contre nous à force. Nous paſſames contre une iſle du côté de Tſuwa, où nous jettames l'ancre à vingt braſſes de profondeur, nous la levames peu après eſperant que le vent nous ſeroit aſſez favorable pour nous faire entrer dans le havre de Tſuwa: mais nous nous trouvames mecontez; & n'ayant fait que fort peu de chemin, nous fumes forcés de jetter encore l'ancre à vingt huit & à vingt neuf braſſes de profondeur.

Le 27. d'Avril de bon matin nous levames l'ancre, le vent étoit changeant, & quoique les courants nous fuſſent contraires nous paſſames bientôt devant le havre de Tſuwo, qui eſt fait preſque en demi cercle, au pied d'une montagne cultivée juſqu'au ſommet. Elle a un phare, ou tour à lanterne bâtie ſur la colline du côté où elle s'avance dans la mer. Ce village contient environ 150. maiſons qui ſont pour la plupart des cabanes de pecheurs. Nous y demeurames un quart d'heure pour prendre de l'eau fraiche, & nous continuames nôtre voyage. Le vent toujours favorable nous porta juſqu'aux detroits de Caminoſecki; mais à cauſe du peu de largeur de ces detroits nous ne pumes point profiter d'avantage du vent, & nous avancions peu au moyen de nos rames; ainſi nous jettames l'ancre près du village de Sango, ſitué dans une Iſle qui porte le même nom.

Le 28. d'Avril le temps étant orageux nous demeurames à Sango, & allames à terre pour nous divertir. Tous nos Benjos s'enivrerent excepté le commis des Benjos, qui affecta en cette occaſion de faire valoir ſon authorité par ſes ordres fantaſques & ſouvent repetez. Il ſe donnoit cette peine fort mal à propos. Il vouloit nous faire accroire qu'il étoit le cenſeur du premier Benjos, que c'étoit ſon devoir de veiller ſur ſes actions & de le cenſurer dans les occaſions pour l'amour des autres Benjos. C'eſt une maxime politique, reçue & pratiquée au Japon, de faire en ſorte que les perſonnes revetues de quelque authorité, ſachant, qu'il y a des perſonnes nommées pour veiller ſur leurs actions, & ſur leurs moindres demarches, craignent continuellement d'être decelées à la cour. Cette crainte les oblige de s'acquitter de leurs fonctions honnêtement & fidellement à la ſatisfaction de leurs ſuperieurs.

Le 29. d'Avril le vent étant favorable, mais n'étant pas encore fixe, nous allames à une lieue de la ville & du Château de Sienſi, où nous jettames l'ancre à midi, nous mimes à la voile le ſoir; mais le vent étant devenu contraire, nous fumes bientôt forcez de jetter encore l'ancre près de terre, & de paſſer la la nuit.

Le 30. d'Avril nous mîmes à la voile de bon matin, mais le vent ne nous étant pas fort favorable, nous étant plûtot contraire, nous perdimes nôtre route, & nous fumes jettez ſur les côtes de Bungo, que nous avions à nôtre bas bord. Comme nous faiſions effort d'entrer dans un port qui eſt à ſix lieues de Simonoſeki, le vent devenant tout d'un coup preſque tempeſtueux, nous approchames de terre avec toute la diligence poſſible, comme firent auſſi pluſieurs autres navires qui alloient de conſerve avec nous. Environ à midi le vent continuant à ſouffler avec violence. Nous allames jetter l'ancre dans la petite rade ou havre de Maggo ou Mukko, près d'un village ou montagne de ce nom à ſix lieues de Senſi & à 18. lieues de Simonoſecki. L'entrée de cette baye étoit étroite, mais la baye ou rade étoit large & ſpacieuſe, avec peu de profondeur, de ſorte que quand la marée eſt retirée elle eſt preſqu'à ſec; alors les habitans du pays ramaſſent des coquillages & des huiſtres ſur le rivage. Sur la même baye à en-

viron une lieue de Mukko, eſt ſituée la petite ville de Mito Ziri. Nous vîmes le même jour pluſieurs baleines de l'eſpece que les Hollandois appellent Noord Capers. Un Seigneur avec une ſuite de ſept navires qui avoient des voiles bleues paſſa près de nous, mais le vent continuant d'être contraire à nôtre route, nous fumes forcez de demeurer ſur nos ancres de même que huit autres navires equippez pour Simonoſeki.

Le premier de May de grand matin des barques du Prince de Tſukingo vinrent jetter l'ancre aſſez près de nous; le vent ne commença à nous être favorable qu'à cinq heures du ſoir : nous mîmes d'abord à la voile & nous arrivames en peu d'heures à une lieue de Motto Jamma, & de là par le moyen de nos rames & de nos voiles, nous allames à Simonoſeki où nous arrivames dans la nuit aſſez tard.

Le 2. de May nous quittames nôtre grand batteau, & nous nous mîmes dans deux petits batteaux de recreation par paſſer les deſtroits de Simonoſeki à Kokura, qui étoit autres fois une ville fort peuplée & riche. Elle a perdu beaucoup de ſon ancienne ſplendeur depuis le partage de la province où elle eſt ſituée. Elle conſiſte en trois parties ou trois differentes villes, & eſt defendue en quelque façon par une pauvre muraille batie de brique ſeulement, & d'un bois du côté de la mer, à l'endroit le plus étroit; après diner nous partimes de Kokura à cheval. A deux lieues de cette ville la mer forme une grande baye ſur laquelle eſt la ville de Kuraſakki que nous traverſames ; une lieue & demi plus loin nous trouvames le village de Kooſiakſ, & après une heure de marche nous arrivames à un petit village, où l'on tire du charbon de terre : nous allames une lieue plus loin, à Kujanoſſe où nous couchames dans une mechante petite hôtellerie.

Kokura.

Le 3. May nous partimes de Kujanoſſe, & nous marchames ſur une chauſſée élevée ſur les bords d'une riviere pour paſſer les villages de Tonno & de Nagatta, un deſquels nous laiſſames à la droite, & l'autre à la gauche. La vallée dans laquelle nous marchions n'avoit pas plus d'une lieue de largeur, elle étoit bornée des deux côtez par de hautes montagnes. L'endroit où nous vinmes enſuite étoit le village de Kadſino, d'où nous fumes à Kootaki, & de là à deux villages nommez Kawaſſo, à la vuë de celui de Kammaſſuza, & de trois autres que nous avions à nôtre gauche. Le pays là autour commence à s'applanir, & nous eumes la vue d'une campagne fort bien cultivée juſqu'au village de Tababukro on Kawabukuro, de là au village de Kataſijma ; enſuite à deux villages nommez Oja, & de là encore par à Itzka, petite ville d'environ 300. maiſons. Nous dinames à Itzka; après diner nous paſſames dans un bac la riviere qui coule dans cette ville, & nous nous rendimes au village de Tentomats, d'où laiſſant celui de Taroma à nôtre droite, & Tſibakki à nôtre gauche, nous fumes à Nagawa, joli village long, qui s'étend juſqu'au pied de la montagne où il eſt ſitué. Paſſant enſuite par trois petits villages Oi- près de laquelle Jama, nous arrivames au grand village d'Utſijno, où nous matz, Joko, & J. femmes ſont fort belles, plus grandes, & d'une remarquames que les qu'elles ne ſont ordinairement dans le reſte de mine plus majeſtueuſe, . tre arrêtez quelque temps dans cet endroit, la Province. Après nous s. os à Miſijama, où les femmes ſont au- nous fumes portez avec des Can ie & leur conduite vertueuſe, que tant renommées, pour leur mode es à Jamaije où nous paſſames la pour leur rare beauté. De là nous fum

nuit.

Le

Le 4. de May nous partimes de Jamaije, pour aller au village de Flamira: nous paſſames une riviere, & traverſames un bois charmant pour nous rendre à Farda, petite ville d'environ quatre vingts maiſons. Le chemin commence là à devenir rude & irregulier; allant en partie par des collines, & en partie traverſant des champs. A une demi-lieue à peu prés de Farda ſont les limites du Territoire de Tſikuſen, que nous venions de traverſer; & de celui de Tſuſſima, où nous allions entrer. Non loin de là nous fumes à Sijra Saka, petit village d'environ vingt maiſons, avec un moulin à eau. De là au village de Kiſamabitz, de là encore à Imamatz, Tſinoggi, & Akaſakka, trois differents villages. D'Akaſakka nous fumes à Taiſero, ville d'environ 400. maiſons, & de là à Urijino village de 300. maiſons, & Todorokki, autre village qui en contient preſqu'autant, & qui eſt preſque contigu au precedent. Nous y dinames, & aprés diner comme nous traverſions le village, on nous montra un endroit ſur les montagnes voiſines où il y avoit autres fois deux chateaux forts. Nous fûmes enſuite au village de Muradanamatz, de la à celui de Nagaba, enſuite à celui de Tſionſmatz, autre village d'environ 700. maiſons: de là au village de Kiriſamura, enſuite à Nittawa, & Betabara, deux autres villages. Nous traverſames enſuite une plaine bien cultivée pour aller au village de Faddi, & peu après à Kanſaki, où nous couchames. Kanſaki eſt une ville d'environ 700. maiſons dont les rues ſont fort irregulieres. Nous reçumes là une marque de civilité de la part de nôtre chef Benjos à quoi nous ne nous attendions pas; nôtre chambre ne ſe trouvant pas aſſez grande pour nous loger commodement, il nous ceda la ſienne. Cette ville eſt pleine de temples & de moines, & les murailles de nôtre chambre étoient ſi pleines d'indulgence qui y étoient attachées, qu'il n'y avoit plus de place; enſorte qu'en pluſieurs endroits les plus nouvelles étoient collées ſur d'autres d'une plus vieille datte. Ces indulgences ſont de la longueur d'une feuille de papier, & du quart de la largeur; elles ſont pliées en forme de lettre avec une ſuſcription imprimée en gros caracteres, & ſcellées en rouge par le ſuperieur du monaſtere qui a le pouvoir de les donner, & de les vendre. On ne voit en dedans que de petites buchettes de bois, ordinairement de ſapin, attachées avec des cordons & fendues, avec quelques papiers benits liez autour. Il n'y a même dans pluſieurs qu'un petit morceau de papier où l'on voit quelques lignes des caracteres Sſo, & pluſieurs de couleur rouge: il y avoit auſſi dans la même chambre des Oſarrai d'Iſje, ce ſont des boettes quarées qui contiennent des papiers & des buchettes de la même ſorte. Le Seigneur de cette province envoya faire compliment à nôtre chef Benjos ſur ſon heureux retour, & lui donna un Cobang. Le ſous Benjos reçut le même compliment & eût un preſent d'une oye; ſavoir ce que le Prince pretendoit par là c'eſt ce que nous ignorions. Sur la nuit les moines firent un grand bruit en chantant & ſonnant les cloches. Le pays eſt fort agreable tout autour, & je n'eus pas peu de plaiſir de voir le grand nombre de belles fleurs de Sakanantzo, & de Satzugi, de differentes couleurs, tant les ſauvages que celles que l'on cultive dans les jardins.

Kanſaki.

Le 5. de May nous partimes de nôtre hoſtellerie de Kanſaki, pour aller au village de Katafirafakku, de là à celui d'Ani. Nous paſſames enſuite un pont pour nous rendre à Fatanbmatz, village d'environ 200 maiſons; enſuite à Takkavo, aſſez grand bourg. Nous y paſſames une autre riviere dans un bac, & nous arrivames peu après à la ville de Sanga; nous ne

nous y arrêtames pas, nous la traverſames ſans deſcendre de cheval, & nous allames au village d'Ojematz, de là à Kaſinomatz, autre village diviſé en deux parties. Il a un eſpace vuide au milieu ſur les bords de la riviere: c'eſt la place où l'on execute les criminels de la ville de Sanga. Cela nous parut par les cadavres de cinq malfaiteurs que l'on y avoit executez en dernier lieu, quatre deſquels étoient encore attachez à la croix, & la tête du cinquieme étoit plantée à un pieu. J'apperçus des corps de garde des deux côtez de la place, & des ſoldats pour garder les corps. Ces hommes executez avoient mis le feu dans une maiſon de Sanga, qui y fût, il n'y a pas long temps, entierement conſumée. Ils avoient été repris après être échappez de la priſon: un de ces malheureux pour ſe derober à la honte d'une éxecution publique ſe pendit lui même; cependant ſon corps fût attaché à la croix. La tête attachée au pieu étoit de leur hôte qui les retiroit & les cachoit; il fût à cauſe de cela condamné à ſubir le même ſupplice. De Kasje nous paſſames enſuite ſur un pont de cent vingt pas de longueur, & nous fumes au village de Botak, à une lieuë & demi duquel il y avoit une haute montagne, où dans une lieue de circonférence je comptai dix villages. Nous allames enſuite à Utſiſu ou Utſinſi, village d'environ cent maiſons: enſuite à Simatz, autre village ſitué au pied d'une montagne. Nous paſſames là dans un bac une riviere qui a le flux & reflux. Nous allames enſuite au village de Kangawa, une heure après à celui de Tiramatz, enſuite à celui de Torimatz. Nous traverſames après un autre petit village pour aller à nôtre hôtellerie à Ooda, qui eſt un aſſez grand bourg. D'Ooda nous fumes aux villages de Owatz & de Wewaſi. Nous paſſames une riviere dans des batteaux près du village de Icongommi; enſuite nous paſſames ſur un pont qui eſt ſur une grande riviere qui ſe jette près de cet endroit dans le golfe de Simabara. Paſſant enſuite par pluſieurs petits hameaux diſperſez çà & là, nous arrivames à Narſi, grand bourg où l'on vend beaucoup de bois de chauffage qui y abonde à cauſe des bois & des forets qui ſont autour du lieu. Nous paſſames de là à un autre village, & enſuite à un autre: le tout entre des collines & des bois que nous traverſions. Depuis ce dernier village juſqu'à la mer il y a une plaine avec des hameaux diſperſez à une demi lieue l'un de l'autre. Enfin après une heure de marche nous arrivames à Swota, grand bourg arroſé par une riviere qui ſe decharge auſſi dans le golfe de Simabara. Il y avoit dans ce même temps pluſieurs barques chargées de bois. Swota eſt fort renommé pour les pots & les taſſes de porcelaine qu'on y fait, qui ſont d'une bonté extraordinaire: nous y couchames, & faute de meilleur logement nous fumes obligez de nous accommoder du galetas d'une chetive cabane.

Le ſixieme de May nous quittames Swota de bon matin, & nous arrivames bientôt au village de Tiromatz. Nous marchames enſuite près d'une heure ſur les bords de la riviere que nous avions traverſée en batteau le jour precedent: nous arrivames ainſi à Mino, village ſitué au pied d'une montagne. Il y a vis à vis un autre village appellé Ookſano: nous paſſames encore une riviere dans un bac, & nous allames au village d'Imadira; enſuite nous traverſames une grande vallée pour aller à Sjimoſi, autre village, après quoi nous traverſames celui d'Uriſſijno pour aller à celui de Jeboſiwa qui eſt fort grand. De Jeboſiwa nous traverſames une autre vallée; & paſſant près d'un poteau pour marquer les chemins, qui eſt ſur le grand chemin, & traverſant trois petits hameaux qui ne ſont qu'à un

quart

quart de lieuë l'un de l'autre, nous arrivames à la montagne de Taura ou Tawara, où il y a un Fiſenban comme ils l'appellent, c'eſt à dire une garde du Prince de Fiſen; dans un village nommé Tawaraſakka qui eſt juſtement ſur les limites de ſes états. De l'autre côté de la montagne de Tawara eſt le grand village de Fide Jamma. Non loin de Tawaraſakkà ſont deux bornes de pierre qui ſeparent les états de Fiſen de ceux d'Omura: la premiere de ces bornes, quoique dans un terrein plus bas que l'autre à cauſe que le chemin va en montant, étoit cependant plus haute que l'autre, pour marquer que les états du Prince de Fiſen ſont beaucoup plus étendus que ceux du Prince d'Omora. Nous allames enſuite à un petit village de huit maiſons ſeulement, ou le chef Benjos de Tangoſama, Prince de Fiſen, qui nous avoit conduits au travers des états de ce Prince, prit congé de nous, & nous laiſſa pourſuivre nôtre voyage par la montagne de Tewara. Le grand arbre de Camphre, dont j'ai parlé plus haut dans le journal de nôtre voyage à la cour, étoit alors couvert de fleurs, & faiſoit un très bel effect. Nous fumes enſuite à un autre poteau pour montrer les chemins: il y en a un grand nombre dans tout le pays; de là à un grand village. Enſuite nous traverſames quelques petits hameaux, & des champs fort fertiles, juſqu'à Sonogi qui eſt le vrai nom du lieu que d'autres nomment Sinongi. Nous nous y arrêtames quelque tems ſous pretexte d'attendre que les batteaux avec leſquels nous devions traverſer la baye d'Omura fuſſent prêts; mais à la verité, c'étoit pour ne pas arriver à Tokits de trop bonne heure; & n'être pas obligez d'achever nôtre journée ce jour là. Nous nous diſpenſions ainſi de l'embarras de l'honorable reception de nos amis de Nagazaki. Elle nous eſt ordinairement à charge; leur uſage étant d'aller à nôtre rencontre à quelques lieuës de la ville. Nous fumes ainſi obligez de paſſer la nuit à Tokits. Il plût bien fort toute la nuit, & il n'y avoit pas d'apparence le lendemain matin que le temps dût s'éclaircir.

Retour à Deſima.

Malgré cela, nous partimes de Tokitz le 7. de May au matin, pour faire ce qui nous reſtoit de nôtre journée, & en verité c'étoit la plus fatigante. Nous arrivames heureuſement à Deſima, à peu près à midi: nous fumes obligez avant d'entrer dans la ville de quitter nos Cangos, & de monter à cheval. Trente pas avant d'arriver à nôtre Iſle, nous deſcendimes de cheval. Cependant l'Ambaſſadeur, & le Bugjo, après avoir quelque temps deliberé ſe firent porter dans des Norimons à la porte de nôtre comptoir. Nous rendimes graces au Dieu tout puiſſant de ſa puiſſante protection pendant nôtre voyage & nôtre retour de la cour.

Ce qui arriva à Deſima.

Je vais à preſent donner un recit des principaux événemens qui ſe paſſerent à Deſima, après nôtre retour juſqu'au ſecond Voyage que nous fimes encore à la cour.

Le 8. de May nôtre barque arriva le matin de bonne heure de Simonoſeki, & jetta l'ancre aſſez près de nôtre Iſle.

Le 9. de May deux Benjos avec leur ſuite ordinaire vinrent à Deſima pour être preſens quand on dechargeroit nôtre batteau, à l'ouverture des portes qui donnent ſur l'eau, & de celles de nos magazins, & pour s'en retourner chacun par la porte de ſon departement à ſon propre bateau. Je ne pus m'empecher de prendre garde en cette occaſion à un cas particulier, qui fait voir combien les Japonnois ſont portez à ſe defier l'un de l'autre. Le Benjos qui étoit avec nous à la cour, vint par la porte du côté de la terre, & s'en retourna par la porte du côté de leau; l'autre Benjos au contraire vint par la porte de l'eau, & s'en retourna par celle de terre; de

Exemple de la defiance des Japonnois.

ſorte que l'un d'eux étoit toujours preſent quand on fermoit une des portes.

L'onzieme de May nôtre Directeur, & Abouts, allerent rendre viſite aux gouverneurs de la ville, la premiere fois depuis nôtre retour.

Le douze de May il arriva pluſieurs batteaux dans le port avec des Benjos envoyez par le Prince de Tſikkuſen, comme cela ſe fait une fois chaque année, pour relever les Benjos du Prince de Fiſen.

Il n'arriva rien de remarquable juſqu'au 28. de May, que les premieres Jonques Chinoiſes qui devoient s'en retourner mirent à la voile pour leur Empire au nombre de vingt, dans quatre jours de temps.

Le premier de Juin étoit un jour de fête pour les Japonnois, que les Hollandois appellent Pelang. Les Japonnois ce jour là ſe divertiſſent ſur l'eau, & y font des courſes de batteaux & de canots, & crient ſouvent *Pelo*: ils font ſonner avec cela des clochettes. Toutes les maiſons ſont ornées de pavillons & d'autres ornemens de navire, faits avec du papier épaix. Il ſemble cependant que cette fête ſoit uniquement deſtinée pour le divertiſſement des jeunes gens; les perſonnes avancées en age n'ont point la permiſſion ce jour là de ſe mêler à leurs plaiſirs, ni de les troubler. (Voyez la page 191. du Tome II. de cette Hiſtoire, & l'Hiſtoire du Thé dans l'Appendice.)

Le 3. de Juin des fraudeurs de douane furent pris dans la nuit; ils avoient fait entrer des marchandiſes qui appartenoient aux Chinois. Un d'eux tâcha de ſe poignarder lui même, mais ils en fût empeché d'abord par la perſonne qui l'avoit arrêtée; de ſorte qu'il ne ſe fit qu'une legere bleſſure. Mais malgré les ſoins qu'on eut d'empecher qu'il ne ſe fit aucun mal, ſa rage & ſon deſeſpoir le porterent à ſe couper avec les dents une partie de la langue, croyant par là mettre fin à ſa vie & éviter la honte d'une execution publique.

Semailles du ris. Le Satſuki ou la ſaiſon pluvieuſe au Japon qui commence environ ce temps-ci, eſt accompagné ordinairement de pluſieurs groſſes ondées de pluye, d'un temps orageux & humide: c'eſt la ſaiſon propre pour ſemer le ryz, ce qui ſe fait dans ce pays là par des femmes, & de jeunes filles.

Le 20. de Juin nous fimes la revue de nos batteaux: nous en abandonnames un, qui étoit vieux & mal propre à être reparé. Nous dinames le même jour, dans un des temples qui ſont ſur les coſſines voiſines.

A peu près dans le même temps pluſieurs Jonques & barques mirent à la voile pour la Chine, & autres endroits: il en arriva d'autres dans le port. Pour cette raiſon, & pour prevenir la contrebande qui eſt ſi ſeverement defendue par les loix du pays, la ville étoit exactement fermée pendant la nuit, & tous les paſſagers de quelque rang & condition qu'ils fuſſent étoient viſitez rigoureuſement.

Le 29. de Juin dans la nuit une Jonque Chinoiſe de Batavia avec la livrée du Prince arriva dans le port.

Le 10. de Juillet fût le dernier jour de la vente qui ſe fait tous les ans, & qui dure ſept jours. On celebra le même jour la fête de Giwon, une des principales, & des plus puiſſantes Idoles des Japonnois.

Le 16. de Juillet on fit prêter ſerment à nos Cuiſiniers, & au reſte de nos domeſtiques, ou officiers, pour les obliger de n'entrer dans aucune familiarité ni dans aucun commerce particulier avec nous: ils ſignerent tous cette promeſſe de leur ſang.

Le

Le 20. de Juillet on trouva deux jennes hommes morts dans les rues; un deux avoit tné l'autre avec ſon ſabre; & enſuite, de peur d'être pris & puni, il s'étoit coupé la gorge. Peu de jours auparavant un valet s'étoit donné la mort en s'ouvrant le ventre. Un autre valet ſe coupa la gorge à cauſe ſeulement qu'il avoit reeeu une injure d'un autre valet dont il n'avoit pu avoir juſtice du maire de la ville: Il ne voulut pas prendre connoiſſance de cette affaire, à cauſe que cela s'étoit paſſé dans la maiſon du Gouverneur. Peu de jours après uu autre fût trouvé noyé ſous le pont, la gorge à demi coupée, tant eſt grand le mepris que cette nation a pour la vie.

Le 30. de Juillet on mena cinq hommes priſonniers d'Amak; ils s'étoient jettez dans le village d'Iſaſaja, dans l'intention de voler des marchandiſes qu'on leur avoit dit que les Chinois y avoient apportées en ſecret. Non ſeulement ils manquerent leur butin, mais ils furent pris ſur le fait & envoyez à Nagazaki pour y être mis en priſon.

Il vint dans le port, pendant les jours precedens, pluſieurs Jonques de la Chine, & de divers autres endroits; entre autres deux grandes Jonques de Siam, qui avoient mis ſeize jours à leur voyage: ils nous porterent des nouvelles, qui étoient que lorſqu'ils avoient mis à la voile pour venir de Siam, ils avoient vu nos vaiſſeaux dans le port de la même ville.

Le premier d'Aout on celebra la fête de Tannabatta, comme on l'appelle communement, ou de Siokuſo. La veille de la fête chaque mari couche avec ſa femme & s'acquitte du devoir nuptial, en memoire de quelque évenement remarquable, le matin ſuivant la ſolemnité commence avec des compliments qu'on ſe fait les uns aux autres.

Le 3. d'Aout eſt un jour particulier pour aller au temple. Les Japonnois appellent ce jour le jour de Qnanwon & Sennitzmaira, c'eſt à dire le jour de mille jours, à cauſe que celui qui viſite ce jour là le temple de Quanwon, fait un acte de devotion auſſi grand que s'il y demeuroit mille jours: il n'y a à Nagazaki, qu'un ſeul temple conſacré à Quanwon.

Le 8. d'Aout il y a une autre fête appellée Bon. Le peuple en cette occaſion paſſe toute la nuit ſur les tombeaux de ſes ancêtres, & de ſa parenté, avec des lampes & des lanternes. La ſolemnité de cette fête commença le ſept, & dura trois jours de ſuite. Ils croyent que les ames des morts, quelque vie qn'ils ayent mené bonne ou mauvaiſe, rodent autour, & viſitent les endroits de leur ancienne demeure.

Le 10. d'Aout on nous donna avis de l'arrivée de nôtre vaiſſeau nommée le Wallenbourg: il entra en effect dans le havre peu après, & jetta l'ancre près de Deſima l'onzieme d'Aout après midi.

Le 12. d'Aout nous eumes nouvelles qu'un autre de nos vaiſſeaux nommé *Jacht Wink op Sée* avoit été decouvert, qu'il faiſoit voile du côté du port, où il arriva le jour ſuivant.

Le 15. d'Aout après que l'equipage du vaiſſeau nommé le Wallenbourg eût été paſſé en revue ſelon l'uſage ordinaire, on commença à decharger le navire, à quoi l'on employa quatre jours entiers.

Le 22. d'Août, il firent la même choſe en dechargeant le vaiſſeau nomme *Jacht Wink op Sée*, qui étoit venu par la route de la Chine: cela fut expedié en trois jours de temps.

Le 23. d'Aout ayant appris qu'un autre de nos navires avoit été vu faiſant voile vers le port, moy & quelques autres, fumes envoyez pour

lui aller au devant. Nous dinames dans l'Iſle de Iwo, à deux lieuës d'Allemagne de Nagazaki à l'entrée du port; après diner nous fumes une lieue plus loin avec nos batteaux pour recevoir le navire que nous trouvames être le Boſſwinck de Batavia.

Le 23. d'Aout le Boſſwinck vint à l'ancre près de Deſima; il fût viſité le jour ſuivant, & enſuite dechargé en trois jours de temps.

Mort de l'un des Gouverneurs de Nagazaki.

A peu près dans le même temps nous eumes la nouvelle de Jedo, de la mort de Kinmotſama, auparavant Gouverneur de Nagazaki: le même qui dans l'année 1680. lorſque le Docteur Cleyer y étoit directeur de nôtre commerce, fit executer à mort dix Japonnois pour avoir fraudé la douane: quelques uns furent decapitez, d'autres attachez à une croix. Il fit cela de ſa ſeule authorité, ſans porter l'affaire devant le Conſeil d'état à Jedo, ſans en attendre les ordres; & pour cette raiſon il fut deſtitué de ſa charge, & condamné à demeurer aux arrêts dans ſa propre maiſon, où il mourut.

Le 7. de Septembre on celebra la fête de la Lune, comme les Japonnois l'appellent, & la lumiere de la Lune ſelon les Chinois. Le peuple en cette occaſion ſe divertit à roder dans la nuit à la clarté de la Lune, quelques uns prennent le plaiſir de ſe promener dans leurs batteaux où ils tirent à l'aviron. On a fort peu d'égard à Nagazaki à cette fête, à cauſe de la garde rigoureuſe que l'on fait dans cette ville, pour empecher la contrebande, & des recherches exactes que l'on fait chez les habitans, diverſes fois dans la nuit.

Le 9. de Septembre quelques unes de nos marchandiſes furent expoſées en vue; & le dixieme, on tint le premier Camban ou jour de vente.

Decouverte des fraudeurs de douane; & ce qui ſe paſſe dans cette affaire.

Le 15. de Septembre quatre fraudeurs de douane furent amenez priſonniers à Nagazaki, & le premier d'Octobre quatre autres furent pris & menez de même par les pecheurs de baleine.

Le 2. d'Octobre, le battean qui appartenoit à ces priſonniers fût amené à Nagazaki avec quatre de leurs complices, deux deſquels s'ouvrirent le ventre: Cependant leurs corps furent ſalez & apportez dans la ville. Cette même nuit une autre perſonne intereſſée dans cette affaire de contrebande ſe donna la mort en s'ouvrant le ventre; un autre s'evada malgré le ſoin qu'on avoit eu de fermer les portes de la rue, & les recherches exactes qu'on fit pour le reprendre.

Le 4. d'Octobre un autre des complices s'enfuit, & un ſous-Interprete qui avoit prêté de l'argent pour frauder la douane s'ouvrit le ventre; leur chef qui fut pris auſſi ſe mordit la langue de rage, & pour n'etre pas obligé de decouvrir ſes complices. Quoi qu'on l'eût mis dans les fers, & qu'on ſe fut aſſuré de lui autant qu'il étoit poſſible, il trouva le moyen de mettre ſa robe en pieces & d'en faire une eſpece de corde pour s'etrangler. On trouva un livre ſur un des priſonniers, où étoient écrites les ſommes reciproques des ventes & des emplettes, avec les noms des complices, & combien d'argent chacun d'eux avoit avancé. Cela decouvrit tout le ſecret de l'affaire, & fit connoitre pluſieurs des habitans qui étoient coupables; on fit pour cette raiſon des recherches éxactes chez tous les habitans, & après le depart des Jonques on fit une revue rigoureuſe de tous les habitans de chaque rue, trois fois chaque nuit; trois perſonnes furent arretées à Nagazaki, & miſes à la queſtion. Lorſque les Jonques de la Chine ſont ſur leur depart, & quelque temps après, on fait

une

une revue exacte chaque nuit, après que les portes des rues ſont fermées pour voir ſi quelqu'un s'eſt abſenté, que l'on peut ſuppoſer avoir ſuivi les Chinois; c'eſt la coutume de ces derniers de s'arreter quelque temps ſur les côtes pour attendre les frandeurs de douane. Il eſt ſurprenant que les habitans de Nagazaki s'expoſent ſi frequemment, & qu'ils courent un hazard ſi effroyable pour gagner une bagatelle. Ils ſavent que s'ils ſont decouverts, ils doivent s'attendre à un ſupplice capital, ou à mourir de leurs propres mains, pour éviter de tomber entre celles du bourreau. On peut s'étonner auſſi que les Chinois eux memes veuillent perdre du temps à attendre ſur les côtes, tandis que les habitans de Tſukuſiu Karatz, ſur leſquels on ne fait pas des recherches ſi rigoureuſes, ont beaucoup plus d'occaſions de faire le commerce de la contrebande avec eux.

Le 6. d'Octobre un autre des compliees trouva les moyens de s'echaper; on ferma d'abord les portes des rues, & tous les Japonnois qui étoient alors dans nôtre Iſle eurent ordre de ſe rendre inceſſamment dans leurs maiſons. Un des Ottona fût privé de ſon employ, & mis en arrêt dans ſa maiſon, à cauſe que celui qui s'étoit evadé étoit ſous ſa garde, & habitant de ſa rue. Plus de cent hommes de chacune des rues d'où perſonne ne s'etoit abſenté furent commandez pour aller dans les montagnes à la recherche des fugitifs.

Le ſeptieme d'Octobre deux ou trois habitans de Nagazaki furent encore decouverts par les priſonniers, & mis en priſon.

Cette affaire ſi embarraſſante, où prés de cent perſonnes de Nagazaki ſe trouvoient envelopées, ſans eompter leurs parens & les étrangers, donna tant d'occupation an gouverneur, que nôtre Camban ou vente de nos marchandiſes, qui auroit du ſe faire dix jours plûtôt, fut renvoyée à l'onzieme d'Octobre. On n'avoit pu parler au gouverneur pendant les quinze jours precedens, & ſes domeſtiques même n'oſoient lui addreſſer la parole que pour des cauſes très preſſantes.

Le 14. d'Octobre qui étoit un Samedi, de bon matin, nous ſentimes deux chocs violents d'un tremblement de terre qui durerent une demi minute chacun. Le choc fut ſi ſenſible, même dans le port, que le pilote de l'un de nos navires, qui étoit alors à bord fut jetté hors de ſon lit. Les chiens & les corbeaux firent un grand bruit ſur le rivage étant éveillez par la violence de ce tremblement. Tremblement de terre.

Le 21. d'Octobre un Kuli ou portefaix fut pris à la porte comme il s'en alloit de nôtre Iſle, & l'on trouva dn Camphre ſur lui. Sur quoi Mr. Reinſs, de qui le priſonnier avoua qu'il l'avoit acheté, fut d'abord conduit devant le maire de la ville. Le Kuli même, le marchand qui avoit vendu le camphre, & ſon hôte furent arretez par leur Ottona ſelon les ordres du gouverneur, & mis dans les fers.

Le 22. d'Octobre & quelques jours après tous nos navires furent viſitez l'un après l'autre en preſence des deux interpretes; on y cherchoit diverſes choſes, entre autres le *Sal volatile oleoſum* du Profeſſeur Sylvius, qui avoit été demandé par l'Empereur dans nôtre derniere audience, comme une panacée excellente ou remede univerſel pour conſerver la ſanté & prolonger la vie.

Le 24. d'Octobre trois frandeurs de douane furent amenez priſonniers de Fiſen à Nagazaki, ils avoient été pris ſur le fait comme ils achetoient des marchandiſes des Chinois; deux d'entre eux trouverent le moyen de s'echaper, ſur quoi nôtre Kuli ou porteur, & quelques autres de nos do-

meſtiques, eurent ordre d'abord de quitter leur ouvrage, & de courir après les fugitifs; le troiſieme s'onvrit le ventre.

Le même jour 24. d'Octobre, le gouverneur envoya ſon ſecretaire & un Benjos pour inſtruire nôtre Reſident de la ſentence qu'il avoit prononcée dans l'affaire du Camphre, qui étoit que l'homme qui l'avoit acheté & le marchand pour qui il avoit été acheté auroient la tête tranchée. Le ſecretaire & le Benjos avoient ordre encore de prier nôtre Reſident d'arrêter Mr. Reinſs, qui avoit vendu le camphre, & de le mettre à bord d'un de nos vaiſſeaux pour l'envoyer à Batavia pour le mettre entre les mains de la juſtice. On donnoit à entendre en même temps que puiſque pluſieurs de leurs gens avoient perdu la vie pour ce crime, ils ſeroient obligez enfin de prendre de nouvelles meſures. Et en cas que Mr. Reinſs, ou quelque autre coupable du même crime, ne fût pas puni exemplairement par la ſupreme cour de judicature de Batavia, ils ſe feroient Juſtice à l'avenir eux mêmes.

Il ne ſe fit rien le premier de Novembre: c'étoit le dernier jour d'une fete appellée Kunnitz, qui eſt celebrée dans tout le Japon & qui commence le 27. d'Octobre.

Le cinquieme de Novembre il vint des Meſſieurs à Deſima; ils étoient envoyez par le gouverneur: les deux directeurs de nôtre commerce, les capitaines des navires, & en general tous les Hollandois depuis le plus grand juſqu'au plus petit qui étoient alors à Deſima, furent aſſignez pour comparoitre devant eux. Ils repreſenterent aux directeurs de nôtre comptoir dans un long & grave diſcours, que ſachant combien leurs loix étoient rigoureuſes contre la contrebande, & combien de fois elle avoit été funeſte à leurs gens, on s'attendoit que nous y ferions plus de conſideration à l'avenir que nous n'en avions fait par le paſſé: alors les deux Japonnois, qui avoient fraudé deux Catti de Camphre, furent amenez devant eux & condamnez à avoir la tete trenchée: ſur quoi les deux directeurs de nôtre commerce furent requis dans les plus forts termes d'uſer à l'avenir de toute leur authorité & de toute leur attention, pour prevenir de ſemblables accidents; leur ſignifiant avec cela, que ſi nos directeurs n'accorduient pas une demande ſi raiſonnable, ils ſeroient obligez de faire ſubir à nos gens le meme chatiment que pluſieurs des leurs avoient deja ſubi.

Le ſixieme de Novembre le Jacht Boſswinck leva l'ancre, & à l'aide de la marée il alla juſqu'à Papenberg.

Le ſeptieme de Novembre il fut ſuivi par le Jacht Wick op Sée. Et le 8. après midi par le Floot Walenbourg, ayant à ſon bord le precedent directeur Mr. Butenheim qui s'en retournoit à Batavia.

Le dixieme de Novembre au matin nous reçumes avis à l'ordinaire des ſentinelles qui ſont au haut des montagnes, qu'ils avoient perdu de vue tous nos navires. Le même jour les Japonnois vinrent viſiter nos chambres; parce, diſoient ils, qu'ils prennoient plaiſir à les voir. Le meme jour entre neuf & dix heures du ſoir, un nouveau tremblement de terre ſe fit ſentir tout d'un coup d'une maniere violente: il ne dûra pas tant que celui du 24. d'Octobre, mais le choc fût plus grand, & rompit quelques vitres dans ma chambre; il fut ſuivi après minuit d'un autre choc moins violent, le temps étant toujours ſerein & calme: ce ſecond choc fut ſuivi par trois autres, & ceux-ci par deux de plus qui furent ſi peu conſiderables qu'on eut peine à les appercevoir.

Le 23. de Novembre Mr. Dieck mourut, & fut enterré honorablement le

le 24. au côté occidental d'Inaſſa, ou Inaſſa no Jamma, nous accompagnames le corps avec trois grands, & deux petits Prows ou batteaux.

Le 30. de Novembre je profitai de l'occaſion d'ecrire à mon bon ami le ſavant Docteur Cleyer, par une Jonque Chinoiſe qui étoit prête à mettre à la voile pour Batavia.

Le premier de Decembre nous envoyames diverſes ſortes d'étoffes à la maiſon du gouverneur, afin qu'il choiſit lui meme celles qu'il croyoit qui ſeroient plus du gout de l'Empereur.

Le ſecond de Decembre nous fumes occupez à faire l'inventaire des marchandiſes, & autres effets du defunct Mr. Dieck.

Le 7. de Decembre Tſino Cami nommé anparavant Genſaimon, gouverneur de Nagazaki, arriva de Jedo. Pluſieurs Benjos lui vinrent au devant à Nagazaki: ils avoient été envoyez par les Princes de Firando, d'Omura, d'Amakuſa, de Simabara, de Karatz, & d'autres Daimio voiſins, pour attendre ſon arrivée & par reſpect pour l'Empereur, lui faire compliment ſur ſon heureux retour. S'il arrive par hazard qu'un de ces Princes faſſe ſon compliment lui même, il donne la preſſeance au gouverneur pendant quelque temps, quoi que d'un rang inferieur; & cela ſeulement par reſpect pour l'Empereur, de la ſanté duquel il s'informe. D'abord que les compliments reciproques ſont finis, le Prince reprend ſon rang. Ces derniers jours paſſez les vingt Jonques Chinoiſes qui avoient reſté dans le port en ſortirent pour faire chacune ſon voyage. Arrivée de Tſino Cami.

Le 9. de Decembre qui étoit un dimanche les trois gouverneurs de Nagazaki vinrent nous faire une viſite à Deſima, comme c'eſt la coutume une fois l'an: Ils en ſont une autre aux Chinois.

Le 10. de Decembre Tſino Cami, nôtre grand adverſaire, nous donna aprés ſon retour les premieres marques de ſa haine, & de ſa mauvaiſe volonté; car il envoya de bon matin nous avertir de nous tenir prêts pour voir l'execution de deux hommes condamnés à la mort, à cauſe de nous; à cauſe, comme j'ai dit ci-deſſus, qu'ils avoient acheté en ſecret du Camphre d'un Hollandois. (*On a donné une relation de cette execution, aux pages 95. & 96. du Tome. II. de cette Hiſtoire à laquelle je renvoye le lecteur.*) Il m'avoit été dit par Joſeiman & Senbe, deux de nos interpretes, que Sedaje un autre de nos interpretes étoit la ſeule cauſe de l'execution de ces deux pauvres malheureux; à cauſe que la ſomme n'excedant pas dix Thails, il n'auroit pas dû porter la cauſe devant le gouverneur, d'autant mieux que les autres interpretes n'en avoient aucune connoiſſance. Nous fimes outre cela une autre demarche, pour leur ſauver la vie; nous donnames, le jour qui preceda celui de l'execution, un ecrit au gouverneur, où nous lui repreſentions que le camphre n'avoit pas été acheté, mais derobé dans nôtre Iſle. Ce juge impitoyable ne voulut point preter l'oreille à nos remontrances. Les juges dans ce pays là, generalement parlant, ſont peu portez à la compaſſion. Les criminels ſont jugez ſans retardement, & le fait étant prouvé, ce qui eſt la ſeule choſe à quoi ils s'attachent, les criminels ſont punis ſelon la loy avec la derniere ſeverité.

A peu près dans le meme temps Siubosama, un des Gouverneurs de la ville, fit couper la tete à un de ſes propres domeſtiques qui étoit Benjos, ſeulement parce qu'il étoit ivre, & querelleux. Un autre Benjos, qui voulut interceder pour lui, & prier le gouverneur de ne pas le punir avec tant de ſeverité, fut mis aux fers pour recompenſe de ſa peine: on dit que de pareilles executions ſont fort frequentes dans leur domeſtique. Severité d'un des Gouverneurs de Nagazaki.

Son depart pour Jedo. Le vingtieme de Decembre à dix heures du matin Siubofama partit pour aller à Jedo, quoi qu'il plût bien fort ; cependant la civilité qu'on rend aux gouverneurs en pareil cas demandoit que les officiers de la ville, & de nôtre Iſle, l'accompagnaſſent hors de Nagazaki. Deux Kuli eurent ordre d'attendre ſon arrivée pendant toute la nuit, près d'une riviere ſur la route d'Iſafai : le froid étoit ſi rigoureux, que l'un deux en mourut, & l'autre fût dangereuſement malade.

Execution des fraudeurs de douane. Le 28. de Decembre vingt huit criminels furent executez pour avoir fraudé la douane, treize furent attachez à la croix, les autres decapitez. Au nombre de ceux qui furent crucifiez etoient les corps morts de cinq, qui pour prevenir la honte d'un ſupplice public s'étoient defaits eux mêmes, en s'ouvrant le ventre. Il y en avoit beaucoup d'autres qui languiſſoient en priſon, & qui devoient s'attendre à un pareil traitement.

Le 18. de Janvier 1692. nous eumes avis d'Oſacca que des quatre fraudeurs de douäne qui s'étoient évadez il y en avoit trois de pris par les gens que Tſino Cami avoit envoyez à la decouverte : ils les trouverent beuvant & ſe rejouiſſant enſemble. Il étoit à craindre qu'il n'y eu eut beaucoup d'autres de decouverts par la declaration de ces derniers.

Le 19. de Janvier dans la nuit, un forgeron qui venoit d'un Mariam ou maiſon de debauche bleſſa trois perſonnes qu'il trouva dans la rue : heureuſement les bleſſures ne furent pas mortelles. On dit qu'il n'eſt pas rare que les gens reçoivent de ces ſortes d'eſtafilades dans les rues de Nagazaki pendant la nuit.

Le 20. de Janvier nous apprimes que le Prince d'Imagada avoit été depouillé par l'Empereur de ciuq Mangokf de ſon reveuu. Quelques milliers de ſes ſujets avoient été forcez de s'enfuir, ne pouvant ſupporter la peſanteur des taxes & les rigoureuſes exactions que ſon ſecretaire leur avoit impoſées : celui-ci étoit un jeune homme qui avoit cet employ depuis peu de temps ; il lui fût ôté & donné à ſon predeceſſeur, en attendant que les cinq Mangokf fuſſent aſſiguez à quelque autre perſonne par l'Empereur.

Le premier de Fevrier & les jours ſuivants nous fumes occupez à faire les preparatifs neceſſaires pour un nouveau voyage à la cour. On choiſit les preſents pour l'Empereur : cela fut fait par les gouverneurs de la ville : on chargea, & l'on envoya nôtre batteau à Simonoſecki, on nomma les officiers deſtinez pour aller avec nous à la cour, & on leur donna les inſtructions neceſſaires.

CHA-

## CHAPITRE XIV.

### *Nôtre ſecond Voyage à la Cour.*

NOus partimes de Deſima pour faire nôtre ſecond voyage à la cour, le 2. de Mars 1692. à huit heures du matin. Saſſamorifanfao, qui étoit Joriki, fut avec nous en qualité de Commandant en chef, & le Doſen, Simadaskeimon en qualité de ſon commis. Ils étoient accompagnez par deux meſſagers de la ville de Nagazaki. Sadaje étoit le premier interprete, avec un commis ou ſousinterprete. Nos interpretes & nos amis de Nagazaki nous firent l'honneur de nous accompagner hors de la ville juſqu'au temple nommé Tenſi, ſitué au côté oriental de la ville de Sakarababa, & deſſervi par des Jammabos. Ils nous y regalerent fort civilement. Il étoit deja dix heures du matin, lorſque nous quittames ce temple pour continuer nôtre route. Nous fumes portez avec des Cangos juſqu'à Fooge ſur le haut d'une montagne de ce nom, à cauſe que les chemins étoient rudes & montagneux. De Fooge nous allames au village de Fimi près duquel eſt Aba, grand village habité par des pecheurs. Nous primes des chevaux à Fimi, & nous allames au village de Jagami où nous dinames. Nous fumes regalez de nouveau par quelques uns de nos amis qui voulurent nous faire compagnie juſqu'à cet endroit; ils nous donnerent du Soccana & du Sacki: après diner ils prirent congé de nous fort ſurpris de ce que contre nôtre coutume nous ne reſpondions pas à leurs civilitez; nous fimes peu de cas de leurs œillades de travers, & nous continuames gayment nôtre voyage. Nous allames par le village de Koga à un autre nommé Iſafaja. Après avoir paſſé ſur trois ponts, aſſez près d'Iſafaja, nous regardames avec admiration le côté d'une montagne qui penche ſi fort qu'on ne ſauroit s'empecher de craindre qu'il ne s'en detache à tout moment des rochers ſur les paſſans. Nous arrivames à Iſafaja après ſept heures du ſoir: nous nous y arrêtames peu de temps, & après un leger ſouper, ſur les huit heures, nous entrames dans deux barques qui appartenoient au Prince de Fiſen: elles étoient là pour nous attendre, avec une autre pour tranſporter nôtre bagage, & un petit batteau pour aller d'une barque à une autre. Nous fimes la plus grande partie de nôtre traverſée en ramant juſqu'à Takafakki où nous arrivames avant minuit; nous jettames l'ancre, & nous nous arrêtames pour voir ſi le vent ſeroit favorable pour nôtre paſſage, car s'il eut été contraire nous aurions été obligez d'y debarquer & de continuer nôtre voyage par terre. Cette baye eſt appellée par les Hollandois Bogt van Arima, la même qui eſt devenue ſi famenſe dans l'Hiſtoire du Japon par la revolte des Chretiens qui demeuroient en ces quartiers, & pour la guerre effroyable qu'on leur fit il y a près de cent ans. Elle a peu de profondeur près de Takafakki: ainſi les navires & les batteaux qui y ſont à l'ancre attendent la marée pour en ſortir, c'eſt ce que nous fimes, & nous mimes à la voile.

Depart de Deſima pour aller à Jedo.

Paſſage de la baye de Simabara.

Deſcription de cette baye.

Le troiſieme de Mars de bon matin nous arrivames à l'embouchure de la riviere de Jangawa, elle ſe decharge dans la baye d'Arima à trois

Riviere de Janagawa.

quarts de lieue en comptant ſes tours & detours, du pont & de la porte du château, dont la tour fait un fort bel effect à un quart de lieue de diſtance. Nous ne pumes venir à bout d'obliger les Meſſieurs que l'on avoit envoyez pour nous accompagner dans nôtre paſſage de la baye, ni les bateliers non plus, de prendre quoique ce ſoit de nous; par reconnoiſſance pour la peine qu'ils s'étoient donnée, & pour leur honnêteté; quoi qu'outre cela ils nous euſſent bien regalez le matin avec des metz à la maniere du pays, & du Sacki. Ils s'en excuſerent ſur ce qu'ils avoient receu des ordres exprès d'en uſer ainſi, du Lieutenant du Prince de Fiſen qui pendant ſon abſence a la conduite des affaires de cette principauté; le Prince n'étant pas encore retourné de Jedo. Nous trouvames à l'embouchure de la riviere de Janagawa, un batteau de recreation tout prêt pour nous paſſer à la ville du même nom: elle n'a rien de remarquable qu'un château & une tour: la ville ne conſiſte qu'en quelques rues irregulieres habitées par des pecheurs. Nous y dinames, & après diner nous fumes premierement à un petit village qui eſt exactement ſur les limites du territoire de Janagawa où il confine avec celui de Kuruma. De là nous paſſames par divers petits hameaux diſperſez çà & là, & nous entrames dans une plaine coupée par pluſieurs canaux par où nous allames au village de Jokomiſo; de là à celui de Tokoromatz que quelques uns appellent Oſijmmatz, d'où nous fumes à Sijkkambas: ce ſont deux villages aſſez conſiderables. A Sijkkambas nous traverſames dans de petits batteaux une large riviere qui deſcend du côté de Sanga. On paſſa nos chevaux de même ſans les decharger, ce qui nous mit en état de continuer nôtre chemin ſans perdre temps. Nous paſſames dans differens villages qui ſont diſperſez ſur la route, & nous allames de cette maniere à Daiſenſi grand bourg, d'où nous fumes au lieu de Kongo ou Kurmei Kongomatz, autre bourg conſiderable: de là à la ville de Kurume, où nous arrivames à cinq heures du ſoir. Kurume a un fort beau château avec des murs, des foſſez, des portes magnifiques, & des ponts levis. Nous fumes accompagnez avec beaucoup d'honneur dans nôtre paſſage par le territoire de Kurume par ſix deputez du Seigneur de cette petite principauté, cinq deſquels prirent congé de nous le lendemain matin, ſe mettant à genoux d'une maniere fort ſommiſe; mais le ſixieme avoit ordre de demeurer, & de nous conduire tout à fait juſqu'aux confins des états du Prince. Dans la nuit la porte de la rue & celle de derriere de nôtre hôtellerie furent fermées & fortement verrouillées pour nous garantir, nous-dit on, des voleurs. Ce fût inutilement que je pris la liberté de repreſenter à nos conducteurs, que c'étoit le plus grand affront que l'on put nous faire, de nous garder & de nous veiller, de ſorte qu'ils feroient accroire au monde que nous étions des criminels, des Portugais, ou des Prêtres amenez priſonniers à la cour; & non pas des perſonnes libres, amis de l'Empereur, qui allions de nôtre pure & franche volonté pour être admis à ſa preſence. Nous ne pumes rien obtenir ni entreprendre qui fut contraire aux ordres rigoureux donnez par nôtre premier interprete, qui dans toutes les occaſions ſe declaroit l'ennemi mortel de nôtre nation. Cette ville n'a qu'un petit nombre de rues, mais elles ſont longues & regulieres, coupées à angles droits. Le nombre des maiſons peut aller à mille; pluſieurs ſont decouvertes & abandonnées, & reſſemblent plutot à des huttes qu'à des maiſons. C'étoit une choſe digne de remarque, qu'en traverſant cette ville, nous ne trouvames perſonne dans la rue de nôtre paſſage, tous les habitans étoient dans leurs maiſons à genoux

Ville de Janagawa.

Kurume.

noux derriere des paravents, ou des jalouſies: mais les rues qui coupoient celle-ci étoient bordées d'une foule de ſpectateurs à genoux des deux côtez, & gardant un profond ſilence. Dans toute nôtre route ſur ce territoire tous ceux que nous rencontrions avoient ordre de nos conducteurs de ſe tirer du chemin, de deſcendre de leurs chevaux s'ils étoient à cheval, de ſe mettre à genoux & tête nuë, juſqu'à ce que tout nôtre train eût paſſé.

Le 4. de Mars nous partimes de Kurume avant la pointe du jour, & laiſſant le chemin qui va à Fitsju, vieux château que nous avions une lieuë à nôtre droite, nous fumes paſſer avec nos chevaux & nôtre bagage, ſur la riviere rapide de Mijanodſigawa, & nous allames au village de Mijanodſi, dont la riviere a emprunté ſon nom. De là nous marchames au travers d'un village fort long, dont les Maiſons ſont fort diſperſées, & habitées pour la plupart par des laboureurs; nous arrivames ainſi aux bornes du territoire de Kurume, là où il confine avec un petit pays qui appartient à la Couronne. L'homme qui nous avoit accompagné juſques là par ordre exprès du Seigneur de Kurume prit ſon congé à genoux d'une maniere fort ſoumiſe. Le pays entre cette ville & Janagawa eſt fort fertile: il abonde ſur tout en riz, les champs étant coupez par des canaux que l'on tire des rivieres. Nous fimes la plus grande partie du chemin ſur des chauſſées élévées ſur les bords de la riviere, & le long de ces canaux: mais la petite étendue de pays où nous entrames enſuite étoit un terrein fort mediocre, mareſcageux & plein de tourbes. Nous allames enſuite à Maatzgazaki, village d'environ 150. maiſons. De là à Maatzſaki, autre village, nous traverſames un petit hameau, & une riviere qui fait la borne de ce petit territoire, qui appartient à la couronne, & qui confine avec les états de Tſikuſen, ou de Fakatta: ce fut ici que nous tournames pour joindre le grand chemin qui va d'Akitſuki à Tſikungo. Le premier endroit où nous fumes étoit Iſibitz, petit village d'où nous nous rendimes au bourg de Jamaijo où un des Princes de l'Empire de retour de la cour avoit paſſé la nuict. Ce fut la cauſe pourquoi nous trouvames les chemins propres & applanis. Nous dinames à Jamaijo, & nous partimes après diner dans des Cangos, precedez par deux meſſagers du Prince de Tſikuſen. Nous fumes premierement à Togenotſieija, petit hameau, de là au village d'Utſijno où nous quittames nos Cangos pour prendre des chevaux fraix. Nous eumes deux Braſſems (c'eſt un poiſſon dont les Japonnois font beaucoup de cas) dans une hôtellerie de ce lieu, & nous fumes regalez avec beaucoup d'honnêteté par des dames qui nous donnerent du Sakki. Nous allames enſuite au village d'Oimatz, près duquel eſt un temple: de là paſſant la riviere que nous avions roujours eue à nôtre droite, nous fumes au grand village de Nagawa d'où nous allames au village de Mamida, enſuite an bourg de Tenromatz, & village d'Akimatz. Après quoi nous paſſames ſur un pont de bois d'où nous nous rendimes aux fauxbourgs de la ville de Mamidſuka autrement nommée Itzka où nous paſſames la nuit.

Le 5. de Mars nous nous mimes en chemin aux flambeaux, à quatre heures du matin; après une heure de marche nous arrivames au village de Kawabnkura, deux heures après à celui de Kootaki, ou Bambou; de là après avoir paſſé une riviere, au village d'Akaſi. Une heure après nous traverſames une autre riviere, & nous fumes au village de Sakai, de là à Nagatta, lieu de la reſidence d'Iſijno fils du Prince de Tſikuſen. Nous remarquames qu'il n'y avoit point de tours, comme tous les autres lieux où reſident les Princes qui en ont ordinairement. De là

nous paſſames à Kujanoſſe, gros bourg où les habitans nous parurent fort noirs & mal propres, à cauſe peut-être qu'ils brûlent du charbon de terre. Le pays depuis les montagnes de Fiamitz, juſqu'en cet endroit nous parût parfaitement beau & fertile, mais enſuite il devient mediocrement bon & montagneux. Nous marchames cette journée la plupart du temps, ſur des chauſſées élevées ſur les bords d'une riviere. Nous dinames à Kujanoſſe, & après diner nous allames au village de Tſeijanofaru, de là à Iſijſaki où le chemin va en montant d'une maniere aſſez ſenſible, de là encore au village de Kooſiakf, enſuite à celui de Ujenofar, d'où nous nous rendimes au gros bourg de Kurofakki où nous laiſſames nos chevaux pour prendre des Cangos. L'on en trouve de prêts à toute heure; le temps étoit pluvieux, & les chemins fort bouëux & inegaux. Nous allames ainſi au village de Nandoki, enſuite à celui de Kimmatz, de là au fauxbourg & au temple de Fijomi par où nous entrames
Koku a. dans la ville de Kokura. Nous fumes ſelon la coûtume regalez par nôtre hôte avec des vivres à la Japonnoiſe, & nous y ſejournames juſqu'à onze heures du ſoir, pendant lequel temps le Bugjo fit ſes depeches pour Nagazaki. Dès que la marée devint favorable pour nôtre trajet, nous partimes de Kokura dans deux batteaux, & nous paſſames à Simonoſeki le 6. de Mars à deux heures du matin. Peu après nous allames dans l'hôtellerie. Le dejeuné étoit prêt, mais nous ne voulumes rien prendre. Notre autre batteau n'arriva à Simonoſeki qu'à ſix heures du matin, parce qu'ils n'avoient pas autant de rameurs que nous. Nous fumes à bord de notre barque le même jour, mais nous ne mimes pas à la voile, tant à cauſe que le vent nous étoit contraire, que pour nous conformer à un ancien uſage.

Le 7. de Mars le vent étant à l'Oueſt, par conſequent favorable, mais ſelon les Japonnois trop fort, ils nous tinrent à l'ancre un jour de plus: ils pretendoient que le petit batteau qui devoit nous ſuivre étoit trop foible pour ſupporter le choc des vagues d'une mer comme ils le croyoient ſi orageuſe & ſi violente. Le jour étoit froid, & il tomboit de la neige.

Le vent continuant à être favorable juſqu'au huit de Mars, nous mimes à la voile le même jour à quatre heures du matin; le temps étoit ſerein & la lune éclairoit. A la vue de l'Iſle Fimeſima portant Eſt-Sud-Eſt nous avions le pays & le village d'Iwaja à notre bas bord. Les hautes montagnes entre Fimeſima, & Busjen, étoient alors couvertes de neige, de même que celles de Nagatta que nous avions à notre bas bord. En regardant entre ces montagnes nous voyons la pleine mer portant Sud-Eſt & Sud-Eſt par Eſt, lorſque nous arrivames à Fimeſima qui eſt ſitué à trois ou quatre lieues du pays de Iwaja. Nous paſſames enſuite près des deux Iſles voiſines nommées Kantju, portant Nord, & à une lieue & demie de diſtance de Muko, qui eſt à 18. lieues de Simonoſeki. A midi nous paſſames les deſtroits de Caminoſeki; nous avions l'Iſle de Jokoſima à notre avant, l'Iſle & la montagne de Sembo à notre bas bord, & notre route à Genjuri à nôtre ſtribord, à une demi lieue de diſtance. A trois heures & demie, nous avions un village & une petite baye à notre gauche, & l'Iſle d'Inſima à la droite. Une demi lieue plus loin nous paſſames l'Iſle de Tſuwano Maroſima; de là après une route de deux lieues, l'Iſle & le havre de Tſuwo & une demi lieue plus loin le village de Nuwa où nous jettames l'ancre au couches du ſoleil, ayant fait ce jour là en tout quarante ſept lieues de Mer.

Le 9. de Mars nous mimes encore à la voile de bon matin, mais le vent étant tombé d'abord nous avançames lentement, & allant à la bouline

ne tout le long du jour, nous ne pumes point aller au de là de Mitarei, où nous jettames l'ancre à quatre heures du ſoir, de conſerve avec plus de trente autres barques : deux entre autres avec de jeunes filles de joye à bord, qu'on offroit aux paſſagers les faiſant paſſer d'un navire à l'autre.

Le 10. de Mars nous mimes à la voile à la pointe de jour, & le vent nous étant fort favorable nous laiſſames les détroits de Fanaguri à nôtre basbord, & nous dirigeames nôtre ſtribord autour de Khuriſſima, qui eſt la reſidence d'un petit Prince dont les états ſont compoſez de neuf Iſles voiſines, entre une petite étendue de pays qu'il a près de Fireſima dans le continent de la Province d'Aki. Quoique le lieu de ſa reſidence ſoit petit, les maiſons nous parurent propres & jolies. Deux lieues plus loin Sud-Eſt, nous eumes à nôtre droite la ville, & le chateau d'Imabara lieu de la reſidence d'un fils du Prince de Kijnokuni. Le Château en particulier nous parut un grand bâtiment, avec une magnifique tour. Nous fimes route à l'Eſt, & nous paſſames entre diverſes Iſles ; avant le coucher du ſoleil nous arrivames à Sijmotſui, petite ville de 400. maiſons au moins, bâtie le long du rivage avec une muraille de pierre de taille en trois differents endroits : ce ſont tout autant de portions de la ville, chacune gouvernée par un Joriki. La montagne au pied de la quelle eſt ſituée la ville à un rang d'arbres de Matz, plantez ſur ſon ſommet, ce que l'on voit auſſi aux ſommets des collines & des montagnes des Iſles voiſines. Cela donne un point de vuë fort curieux, la cime de ces montagnes paroit de loin comme bordée d'une frange. (Voyez la Planche XXV.)

Khuriſſima.

Simodſui.

Le 11. de Mars la mer s'étant calmée tout d'un coup, on craignit un nouvel orage : Ce fût la raiſon pourquoi nous abbaiſſames le mât, & ramaſſames la voile ; cependant nous partimes avant le lever du ſoleil, & nous fimes ce que nous pumes à force de rames ; mais un terrible orage s'elevant en fort peu de temps par un vent Oueſt-Sud-Oueſt nous fumes obligez de jetter ſix ancres étant aſſez éloignez de la baye où nous aurions bien mieux fait d'aller. Tout cela ſe fit par l'ordre plein de malignité de nôtre premier interprete, qui voulut nous priver du plaiſir de voir la ville, & celui d'aller de conſerve avec les autres barques. Le jour ſuivant lorſque je lui repreſentai le danger auquel il nous avoit expoſez par ſon caprice & ſa malice, & qu'on s'en ſeroit pris uniquement à lui ſi quelque malheur nous étoit arrivé, il repondit à cela que ce qu'il en avoit fait étoit afin que nous fuſſions plûtôt prets à mettre à la voile dès que l'orage auroit ceſſé.

Le 12. de Mars l'orage s'étant appaiſé, & le vent étant tombé de ſorte qu'il en reſtoit aſſez pour favoriſer nôtre route, nous mimes à la voile ; & à trois heures après midi nous jettames l'ancre dans le havre de Muru ayant fait ce jour là en tout 24. lieues marines ; le havre de Muru étoit en ce temps là plein de barques, & de batteaux : j'en comptai plus de 150. (Voyez la Planche XXVI.)

Le 13. de Mars nous mimes à la voile avec un petit vent fraix, qui ceſſa peu après preſque entierement. Il étoit deja midi paſſé lorſque nous arrivames à Fimedſi ; nous reſolumes de retourner à Muru qui n'en eſt qu'à cinq lieues marines : nous y jettames l'ancre à trois heures après midi. Fimedzi eſt une ville avec un grand château, & une tour magnifique, mais elle n'a point de port ni de bon anchrage, le fond étant bas, & plein de roches tout autour.

Fimedſi.

Le 14. de Mars nous demeurames à l'ancre dans le port de Muru le temps étant orageux.

Retour à Ofacca. Le 15. nous mimes à la voile de bon matin, & à deux heures après midi nous jettames l'ancre dans le havre de Fiongo, où nous primes de petits batteaux, & ſur le ſoir nous entrames dans le port d'Oſacca. Nôtre hôte nous vint au devant avec pluſieurs bateaux de recreation, entre ſix & ſept heures du ſoir, pour nous faire remonter la riviere juſques dans la ville comme c'eſt la coutume.

Le 16. nous nous repoſames des fatigues de nôtre Voyage.

Audience du Gouverneur d'Ofacca. Le 17. de Mars nous eumes nôtre audience du gouverneur. Outre la ſale des gardes on nous fit traverſer deux autres chambres où étoient pendues diverſes armes. Par exemple il y avoit dans la premiere vingt petits mouſquets avec des platines de cuivre jaune; des meches de Bambouc noires & bleuës; des boettes à tenir de la poudre & d'autres inſtrumens pour charger; comme auſſi pluſieurs grands arcs verniſſez chacun de la longueur de deux nattes; avec une paire de gands de cuir qui y étoient attachez; un nombre aſſortiſſant de trouſſes verniſſées pleines de fleches. Dans la ſeconde chambre il y avoit deux fois le nombre de ces mêmes armes. Après avoir attendu un peu de temps dans une petite chambre nous fumes conduits dans une grande ſale où le gouverneur ſe rendit peu après, & s'aſſit premierement aſſez loin, mais bientôt après il s'approcha, & s'aſſit à la diſtance de deux nattes de nous. Après les compliments ordinaires il s'informa fort civilement de nôtre ſanté, de nôtre qualité, & de nôtre âge: il me parla d'une incommodité ſinguliere dont une perſonne de ſa famille avoit été travaillée il y avoit deja près de dix ans; me demandant ſi je voudrois en entreprendre la cure; ſur quoi je demandai à voir le patient: il me repondit que le mal étoit dans une partie ſecrete de ſon corps, & me pria en même temps de lui preſcrire un regime, & des remedes le mieux que je pourrois, ſelon la deſcription qu'il m'avoit donnée de la maladie, ce que je fis l'après midi du même jour. Le reſte du temps de nôtre audience ſe paſſa à examiner nos chapeaux, à nous faire écrire, peindre & chanter. On nous pria auſſi de danſer, & de leur montrer d'avantage de nos coutumes, de nos ceremonies, mais nous le refuſames. Ce gouverneur étoit de haute taille, le teint paſle, agé d'environ cinquante ans: il étoit curieux, & s'informoit de tout; il parla de nôtre maniere de nous habiller, & pria fort civilement le capitaine d'ôter ſon manteau afin qu'il pût mieux conſiderer ſa perſonne.

L'autre gouverneur étoit allé à la cour. Nous fumes pourtant obligez de nous aller preſenter chez lui, nous fimes compliment à ſon intendant qui nous reçut à la ſale des gardes: la maiſon du gouverneur étoit au haut bout d'une rue étroite. Nous laiſſames à cinquante pas de la rue nos Cangos, & nous montames à pied juſques chez le gouverneur, quoi qu'il plût aſſez fort. Nous retournames au logis à midi, & nous employames l'après diner à empaquetter nôtre bagage.

Le 18. de Mars nous partimes d'Ofacca avant la pointe du jour; nous ne pumes pas ſuivre le chemin ordinaire que l'on racommodoit, & que l'on avoit fermé. Nous marchames ſur des digues & des chauſſées environ deux lieues. Le premier lieu où nous paſſames étoit le temple de Mondirato, enſuite au village de Nuda, de là au village de Tſitziwanagara, à la droite duquel eſt celui de Kaſſingai, environ à une lieue de notre hôtellerie. De là au village de Tomobuts, vis à vis duquel ſur la gauche & à l'autre côté

de

de la riviere eſt le village de Sijmanagara ; enſuite an village de Kimma; qui eſt vis à vis du grand village de Sarrafii, dont les habitans ſont la plupart blanchiſſeurs ; ils lavent & blanchiſſent le linge ſur les bords de la riviere. De là continuant nôtre chemin nous arrivames au village d'Akagawa, enſuite à celui de Nagi qui eſt fort grand: après celui-ci au village d'Imaütz où le chemin le plus court & le plus frequenté venant d'Oſacca aboutit à la chauſſée ſur laquelle nous avions marché, & ſur laquelle nous continuames nôtre chemin. Nous arrivames au village d'Ogire, après avoir premierement paſſé par deux autres villages un deſquels eſt coupé en deux par la riviere ; de là à celui de Sadda à la droite duquel eſt le fameux temple de Tenſin, où il y a une magnifique porte de pierre qui mene à une cour ſpacieuſe appellée Sadda Tenſin. De là nous fumes au village de Sijmminotſuja ou Sijmmi, de là à celui de Degutz, enſuite à une ville du même nom, où nous vimes un temple appelle Ikosju. Enſuite au village Firacatta, ſitué au pied d'une haute montagne, ou nous dinames. Après diner nous continuames nôtre chemin & nous paſſames aux villages de Naagiſa, de Stuke, de Finoje, & de Kudsjuwa, vis à vis duquel de l'autre côté de la riviere, eſt le village de Jamaſakki, ſitué au pied d'une montagne, renommée à cauſe de deux monaſteres conſiderables ſituez ſur ſon ſommet. Peu après nous fumes à la ville de Jodo, ſur la droite de laquelle & le grand chemin eſt la ville de Jawatta, & un peu plus loin un nombre aſſez conſiderable de maiſons bien baſties, & d'autres édifices ; ſur le penchant d'une montagne delicieuſe ſur laquelle eſt un fameux temple de Fatzman. Nous vimes là pluſieurs prêtres, & d'autres gens allans & venans, du même endroit. Depuis là juſqu'à Miaco il y a une chaine continuelle de collines & de montagnes qui s'étend même au delà de cette derniere ville. Après avoir traverſé les fauxbourgs de Jodo, & un pont ſoûtenu par trente arches de bois, nous entrames dans la ville, qui eſt reguliere & bien bâtie : elle a un bon Château avec un moulin à eau du côté de la riviere. Au coté oppoſé de la ville nous allames à un autre fauxbourg, & à un fameux temple de Benſaiten ; de là à Fuſimi. Paſſant enſuite par un temple d'Inari où il y avoit une grande foule de peuple, à cauſe que c'étoit un jour de fête, nous arrivames ſur le ſoir à notre hotellerie à Miaco. Elle n'eſt pas loin du temple de Songuatz de la ſecte de Sindosju. Nous fimes ſavoir le ſoir même notre arrivée au Preſident du tribunal de juſtice à Miaco, & aux gouverneurs de la même ville.

Audience du preſident du tribunal de juſtice à Miaco.

Le 19. de Mars à dix heures du matin nous fumes conduits à leur audience : nous allames premierement au palais du preſident de juſtice. Nous laiſſames nos Cangos à vingt pas à coté du palais. Il a une grande avant-cour que nous traverſames : notre chemin étoit bordé par vingt ſoldats armez de longs bâtons qu'ils preſentoient ; chacun avoit deux ſabres. A l'entrée du palais il y avoit une garde particuliere de ſix ſoldats aſſis dans une petite chambre qui eſt ſur la gauche : nous la traverſames pour aller dans la grande ſale des gardes, où nous trouvames plus de quarante officiers & ſoldats avec deux ſecretaires, tous aſſis en bon ordre. Nous fumes enſuite menez dans l'antichambre où nous fimes nos compliments à l'intendant de la maiſon, & nous lui declarames qu'étant en chemin pour aller à Kubosava, nous ne voulions pas manquer de rendre nos reſpect à ſon maitre, ſuivant la coutume, au nom de nos maitres de Jacattra, & de lui preſenter avec ſoumiſſion une petite marque de nôtre juſte reconnoiſſance pour ſes bons offices. Le preſent conſiſtoit en vin couvert, & quelques pieces d'é-

toſſe étalées dans la grande ſale des gardes ſelon la coutume du pays. Sur cela les preſents furent éxaminez encore nne fois par nôtre premier Interprête; & après quelque temps qui ſe paſſa en complimens de part & d'autre, on nous rendit la reponſe, qui portoit que le preſident étoit fort aiſe de nôtre arrivée, qu'il acceptoit nos preſents, & qu'il nous alloit donner audience. Après cela les preſents furent portez par ſes domeſtiques à la ſale d'audience où ils furent diſpoſez en bon ordre: nous ſuivimes peu après, & l'on nous pria de nous aſſeoir, au milieu de la ſale, vis à vis d'une chambre toute ouverte, les paravents en ayant été ôtez. En attendant, les dames parurent dans une chambre voiſine de cette derniere, & après nous avoir conſiderez quelque temps au travers des grilles & des jalouſies, elles diſparurent. D'abord, l'on ouvrit les fenêtres du lieu où elles avoient été, pour faire entrer le jour de ce côté là: dans cet inſtant le preſident entra dans la chambre; il marcha d'un air fort redreſſé, & s'aſſit à deux nattes & demi de diſtance, ſans s'incliner: il nous dit, que nous étions les bien venus, & qu'il étoit fort aiſe que nous fuſſions arrivez en bonne ſanté, & par un beau temps: cela nous ayant été interpreté, nous lui rendimes graces, & lui dimes la raiſon pour quoi nous étions venus; nous le priames d'accepter nôtre petit preſent & de nous accorder les paſſeports neceſſaires. Sa reponſe fut que nos preſens lui étoient fort agreables & qu'il donneroit les ordres pour nous faire expedier inceſſamment nos paſſepurts. Sur cela il nous demanda nos noms & nôtre âge, & auroit fort ſouhaité d'entrer dans une converſation avec nous, plus longue & plus detaillée, n'ent été la voix de notre premier interprête, qui étoit ſi baſſe, qu'il avoit peine à ſe faire entendre, non ſenlement au preſident, mais auſſi à ſon intendant qni étoit aſſis tout près de lni. Cette audience ſe paſſa avec beaucoup d'ordre & de bienſeance; lorſqu'une perſonne parloit tout le monde gardoit le ſilence: le Preſident étoit aſſis d'une maniere.redreſſée; mais nous & notre interprete étions aſſis dans une poſture fort humble, courbant nos têtes, preſque juſqu'à terre. L'intendant, après nous avoir invitez à diſner, ſe retira, & nons ſumes peu après reconduits de la ſale d'audience à l'anticbambre, où l'on nous preſenta du tabac, & un double rang de pipes avec le reſte de l'appareil pour fumer; qui étoit d'un ouvrage exquis & curieux. On nons preſenta auſſi du Thé, comme avant l'audience, avec deux grands plats de ſignes, de confitnres, & d'autres choſes à manger, ſervies ſur des planches verniſſées ſelon la contnme du pays. Tandis que nous étions ainſi regalez, l'intendant du Preſident entra avec deux paſſeports qu'il remit à nôtre capitaine: il les reçut, avec une profonde reverence, les approchant de ſon front pour marque de reſpect; il les donna enſuite à garder au premier interprête: cela fait, nous fimes nos complimens à l'intendant, & nous primes nôtre congé. L'intendant ſût avec nous au delà de la grande ſale des gardes, où il nous renouvella ſes complimens & prit ſon congé une ſeconde ſois. C'étoit un grand & gros homme: il avoit beaucoup d'embonpoint, avec une groſſe tête: ſon air étoit agreable, ſon viſage rond avec un nez mediocre, il paroiſſoit avoir à peu près trente ans; il marchoit avec quelque difficulté, comme s'il eut été un peu incommudé, d'ailleurs il faiſoit voir beaucoup de franchiſe & de bonne humeur dans ſon procedé. Je ſnis entré dans le detail en rapportant l'audience que nous enmes du preſident de Miaco, par ce que lors de notre premier voyage à la cour, nous ne pumes le voir à cauſe qu'il étoit à la cour lui même. J'ai parlé aillenrs de l'importance & de la grandeur de ſa charge.

De

De chez le Preſident nous fumes chez le ſecond gouverneur, vieillard d'un caractere ſevere : cependant il prit un air gracieux, qui ne paroiſſoit point lui être du tout naturel. Nous ne perdimes point de temps à l'attendre, car à peine nous eût-on ſervi du thé & du tabac, que nous fumes conduits dans ſon appartement où nous le trouvames aſſis à quatre nattes de l'endroit où l'on nous fit aſſeoir. Il nous dit que nous étions les bien-venus, & reçut nos compliments, ce ſembloit, avec quelque joye, lorſqu'ils lui furent repetez par ſon intendant à cauſe de la voix baſſe de nôtre interprete. Nous fumes reconduits à l'antichambre, où nous primes nôtre congé de l'intendant, & après avoir traverſé la grande ſale des gardes & la cour nous rentrames dans nos Cangos. Cet intendant étoit un gros homme de 56. à 60. ans, d'un air agreable, & n'étoit pas mal fait. De là nous fumes portez chez le premier gouverneur, qui comme à nôtre audience precedente nous fit attendre long temps. Après l'audience qui ſe paſſa de la même maniere que celle de l'année precedente, avec des compliments & des politeſſes de part & d'autre, ſans pourtant nous rien demander ſur ce qui nous regardoit, nous fumes regalez avec du thé, du tabac, & des confitures. Il avoit deux intendans dont l'air étoit ſoumis & modeſte, ils avoient bien chacun cinquante ans. Après la fin de l'audience, on nous montra un thermometre, qui avoit été donné par un Hollandois depuis environ trente ans. Je fus prié d'expliquer à la compagnie la nature de cet inſtrument & ſon uſage. Audience des gouverneurs.

Le 20. de Mars nous partimes de Miaco, & nous quittames ſes fauxbourgs, après avoir paſſé ſur le grand pont ; de là continuant nôtre chemin nous fumes au village de Finokatogge, ſitué entre des montagnes à deux lieues d'Ootz, enſuite au long & riche village de Jabunoſta qui produit du tabac d'une bonté ſinguliere, & de beaux Bamboucs en grande quantité. De là au village de Jakotſiera preſque contigu à Jabunoſta. A une lieue ſur la gauche de Jakotſiera, eſt le fameux monaſtere de Morotamioſin, avec une magnifique porte ſur le chemin qui y mene, & un temple de Quanwon avec la celebre Idole d'or de Dſiſo que l'on tient dans une niche à ſix angles. Non loin de là eſt le village de Iwanotſieja, d'où nous allames à celui de Oiwaki, ſitué au pied d'une haute montagne qui eſt ſur la droite. Paſſant de là par beaucoup d'autres villages & en laiſſant d'autres à droite & à gauche, nous arrivames une heure avant le coucher du ſoleil à nôtre hôtellerie de la ville d'Ootz : il tomba beaucoup de pluye & de neige ce jour là.

Le 21. de Mars nous partimes de notre hotellerie à cinq heures du matin, nous paſſames premierement au temple de Fatzman, enſuite aux portes de la ville & du château de Dſiedſi : après cela à quelques autres temples parmi leſquels il y en avoit encore un de Fatzman. Nous paſſames de là aux lieux ſuivants, Katagiwara, Sinde, Satznanoſi, tous villages, Kuſatz, gros bourg ; le village de Tibora qui eſt preſque contigu à Menoke où l'on vend la poudre amere, dont j'ai parlé dans mon premier journal, & d'autres remedes. Nous fumes au village ou bourg d'Iſſibe où nous dinames. Après diner nous paſſames par les villages ſuivants Kooſibukuro, Firamatz, Fari, Nadſume, Joſtinakavara, Tangava, Idſumimura, remarquable par ſa longueur, & Kitawaki. Nous fumes enſuite à la ville de Minakuts, & continuant notre chemin nous traverſames les villages ſuivants Dſinſo, Koſatto, Imaſuku, Ono, Tokuwara, Moijenu & Matzano Omura. Nous arrivames enſuite à la ville de Tſuſſijamma, à ſix heures

du ſoir: nous y couchames cette nnit. On vend à Moijenu une matiere qu'ils appellent Amakas: elle reſſemble à de l'argile, eſt un peu rude au toucher, & a exactement la ſentenr des gateaux minces que l'on fait avec de la fleur de farine, & du miel.

Le 22. de Mars nous partimes de bon matin à deſſein de nous faire porter avec des Cangos ſur les montagnes de Sakanoſta. Après avoir paſſé les plus difficiles de cette montagne, nous primes des chevaux fraix, & marchant par une charmante vallée nous arrivames à la ville de Sekidſiſo où l'on fait les meilleurs meches de Bambouc. Il y a auſſi dans cet endroit des temples magnifiques, & de belles hôtelleries; mais il nous parut que l'on y avoit peu de ſoin de l'education de leur jeuneſſe. Sekidſiſo où nous dinames n'eſt qn'une rue de demi lieue de long. Après diner nous paſſames aux lieux ſuivants, comme la premiere fois, ſur le chemin d'Isje, à la riviere de Sekigava, enſuite anx villages d'Ootzbara, Noſiri, Nomura, à la ville de Kamevi, ou Camme Jamma, au fauxbourg de Natijamatz, au village de Simmatz, aux bourgs ſans murailles, de Sioono & d'Iſijakus; aux villages d'Odani, Koddani, Simitzdaki, Tſumatzukimura, où il y a un beau temple; Umenagawa, Ougoſomura, Oywake, Tomari, Tſinangamura, Aka Fori, & Fammada; & enfin ſur le ſoir à notre hôtellerie de Jokaitz. Nous eumes en cet endroit une nouvelle preuve de l'amitié, & du bon procedé de notre premier interprete. Il cria bien fort à des Pelerins d'Isje de ne point ſouiller, leurs perſonnes, & leur ſainte entrepriſe, en approchant trop près de nous qui étions des corps impurs.

Le 23. de Mars nons partimes à la pointe dn jour, & à nenf heures du matin nous fumes à Quano. Nous traverſames pluſieurs lienx & villages qui ſont marquez dans la carte. La force du vent & les pluyes continuelles firent qu'il nous fut impoſſible d'avancer d'avantage, ſoit par eau, ſoit par terre. Nous nous arrêtames le reſte du jour & la nuit ſuivante à Kwano qui eſt le lieu de la reſidenee de Matzandairo Jersjuno Cami.

Le 24. de Mars le vent étant favorable nous primes trois bateaux pour faire le trajet de Kwano à Mia; où nous ne fimes que peu de ſejour pour compenſer chemin qne nous avions manqué à faire le jour precedent. Nous partimes d'abord après diner, & nous arrivames ſur le ſoir à la ville d'Okaſakki où nous ſoupames: d'abord après nous nous remîmes en chemin juſqu'à Akaſakka où nous arrivames à onze heures de nuict. Les fatigues de ce jour là, & ſnr tout, le ſurplus du chemin d'Okaſakki à Akaſakka nous avoient ſi bien ouvert l'appetit, que nous crumes pouvoir bien ſouper une ſeconde fois, ce que nous ne manquames pas de faire.

Le 25. de Mars nous partimes d'Akaſakka à ſix heures du matin. Lorſque nous fumes à Array, l'officier, qni commandoit la garde Imperiale, nous envoia, ſelon la coutume, un preſent ſeulement de quelques racines avec des excuſes de ce qu'il ne nous envoyoit pas du poiſſon, à canſe que ce jour étoit un des jours du dueil conſacré à la memoire du deffunct Empereur, an quel il étoit defendu de tuer ou de manger qnelque choſe que ce ſoit qni eût eu vie. Nous ne nous arrêtames à Array qu'nn quart d'heure, & le vent étant favorable, nous primes un batteau pour traverſer cette haye, & nous arrivames ſur le ſoir à Fammamatz.

Le 26. de Mars nons partimes à ſix heures du matin, nous dinames à Fakaroi, d'où nous continuames norte chemin pendant un temps à cheval en-

enſuite dans des Cangos juſqu'à Simada; où nous arrivames au clair de la Lune, à ſept heures du ſoir, ayant paſſé heureuſement, à ſix heures, la grande riviere d'Ojingava; & trois autres le même jour.

Le 27. de Mars nous partimes de Simada, & nous fumes à cheval juſqu'à Okabe; enſuite dans des Cangos juſqu'à Mariko où nous dinames: nous paſſames après cela à Etsju pour nous rendre à Jeſeri, où nous couchames cette nuit.

Le 28. de Mars nous partimes avant le jour; nous dinames à Joſijwara, & nous couchames à Miſſima.

Le 29. de Mars nous partimes encore avec des Cangos de bon matin, & nous arrivames à Fakone par un fort vilain temps, & des chemins deteſtables. Cet endroit eſt humide, & mal ſain; les étrangers ſur-tout ne ſauroient y vivre, que leur ſanté n'en ſouffre beaucoup. Il nous ſembloit que nous étions ſuſpendus au milieu des nuages, l'air étoit ſi ſombre, & ſi peſant, que nous n'eumes aucun lieu d'eſperer que le temps ſe remit au beau, ainſi nous fumes obligez de nous remettre en chemin après diner pour aller coucher à Odowara. Fakoné.

Le 30. de Mars nous partimes par un aſſez beau temps qui tint tout le jour: nous arrivames à huit heures du ſoir à Kanagava. L'Ambaſſadeur de l'Empereur au Mikaddo, nommé Oſawa Ukioſama, logeoit alors à notre hôtellerie de ce lieu. Le monarque ſeculier envoye une fois chaque année un Ambaſſadeur avec des preſents au monarque Eccleſiaſtique hereditaire. Cet Ambaſſadeur s'en retournoit à la cour, & nous avoit precedez pendant une bonne partie du chemin, ce qui ne nous donna pas peu d'embarras, & nous obligea ſouvent de quitter nos hôtelleries ordinaires, pour aller en d'autres endroits: ce jour là par exemple, nous fumes obligez de diner dans un mauvais village. Il y a trois hommes à la cour, un deſquels ordinairement eſt choiſi par l'Empereur pour cette Ambaſſade.

Le 31. de Mars nous partimes à cinq heures du matin, & après nous être un peu raſraichis à Sinagava, nous arrivames environ midi à notre hôtellerie à Jedo. Notre Joriki ſe fit un point capital ſur-tout alors d'entrer dans ſon Norimon: il avoit été obligé auparavant d'aller à cheval, comme je remarquai qu'il fit lors de notre premier voyage à la cour. Il ne faut pas douter qu'il n'eut eu la permiſſion des gouverneurs de Nagaſaki d'en uſer comme il fit au ſecond voyage; il vouloit nous faire voir, que ſa perſonne n'étoit pas d'une conſideration & d'un credit inferieurs à notre Ambaſſadeur, qui avoit toûjours fait ſon entrée dans ſon Norimon. Dès que nous fumes entrez dans Jedo, les deux Gouverneurs de la ville Tonnemon, & Siube, envoyerent leur Joriki, pour nous faire compliment ſur nôtre arrivée: nôtre premier interprete ſe fit conduire d'abord chez les commiſſaires & chez le Gouverneur qui commandoit alors: c'étoit Siube; ſon deſſein étoit de faire avancer le jour de notre audiance. Il leur fit ſavoir notre arrivée qu'il notifia en bonne forme. Les commiſſaires & le Gouverneur lui promirent de le faire ſavoir aux conſeillers d'état, & que s'il étoit poſſible nous ſerions admis à l'audience le 28. d'Avril ſuivant. Retour à Jedo.

Le premier d'Avril nous fumes complimentez ſur notre arrivée de la part de Tſino Cami, & des Commiſſaires imperiaux. Pendant quelques jours ſuivants nous fumes occupez à tirer dehors les preſents pour l'Empereur, à nettoyer les miroirs, tous les meubles verniſſés, & autres choſes; à mettre en bouteilles le vin couvert, & faire le partage des autres pre-

preſents que nous devions faire aux divers miniſtres d'état & aux autres grands de la cour. Tout cela fût fait en preſence de Simboſama, nôtre Bugio ou commandant de nôtre ſuite, & de notre premier interprete. Nous n'oſames point preſenter nos mains pour cela ; tout l'ouvrage fût executé par des ouvriers Japonnois, ſelon la coutume du pays; & tout ce que nous ſçumes touchant cette coutume, eſt que nous payames leur peine exceſſivement cher.

Le 7. d'Avril ſur la nuict, & le jour d'après, il y eut un violent orage cauſé par un vent d'Oueſt. Il cauſa une grande gelée, & repandit une ſi grande terreur du feu ſur les habitans de cette capitale, que chacun y étoit ſur ſes gardes pour s'enfuir au plus vite; & pour être plus leſtes ils mirent des culottes ſur leurs longues robes. Nos portemanteaux furent derechef enpacquetez, & les hommes deſtinez à éteindre le feu, firent la ronde toute la nuict, faiſant un bruit effroyable avec leurs inſtruments, & leurs longs baſtons ſuſpendus avec des anneaux de fer.

Le 8. d'Avril le fils de Tonnemon nous envoya remercier du compliment que nous lui avions fait faire à l'occaſion de l'heureuſe delivrance de ſa femme qui venoit d'accoucher d'un ſecond enfant, & de ſon premier mâle.

On nous apprit le même jour, qu'il y avoit environ un an que l'Empereur avoit fait bâtir un Mia ou temple en l'honneur & à la memoire du Philoſophe & Politique fameux de la Chine, Kooſi ou Confucius, qui écrivit un traité ſur le gouvernement, ou *l'Art de gouverner les peuples*: que cette même année l'Empereur en avoit fait bâtir un autre, qu'il avoit viſité le jour de nôtre arrivée. Le jour precedent l'Empereur ſe trouvant en compagnie avec quelques uns de ſes principaux miniſtres & conſeillers d'état, la converſation étant tombée ſur l'art de regner, ce Prince fit un excellent diſcours ſur ce ſujet : ce qui ſurprit fort tous ceux qui l'écoutoient. Ce monarque dina le même jour avec Jenogi ſame, le plus jeune des conſeillers d'état extraordinaires, qui demeure hors du château. On nous dit que lorſque l'Empereur dine hors de ſon palais, il eſt ſervi à table par de jeunes femmes.

Huit jours auparavant nos domeſtiques me menerent, pour le panſer, un homme de Nagazaki, qui, à ce qu'ils me dirent, avoit travaillé pour nous. Comme il alloit dans les rues, un grand chien le ſaiſit & le mordit cruellement au gras de la Jambe; ſurquoi lui ayant demandé s'il ne s'étoit pas vengé du chien, il nous repondit qu'il n'étoit pas ſi ſot, de courir le hazard de ſa vie par deſſus le marché. Car, dit-il, il nous eſt defendu ſous de grandes peines de tuer aucun coq ou poule domeſtiques, & de tuer aucun chien. L'Empereur a pour ces derniers animaux des égards ſi particuliers, que c'eſt un crime capital d'en tuer un. Si un chien ou autre animal privé vient à mourir, les chefs de famille de la maiſon doivent en informer l'Ottona; c'eſt l'officier qui commande en chef dans la rue, de même que lorſqu'il leur meurt un domeſtique.

Le 16. d'Avril ſur la nuit une rue entiere fût conſumée par le feu, au Nord Eſt de nôtre hôtellerie, à une lieue de diſtance. Le ſoir de devant le feu avoit paru derriere & près du Château au Sud-Oueſt.

Le 18. d'Avril au matin nous ſentimes un tremblement de terre qui dura près d'une minute.

Le 20. d'Avril avant la nuit nous eumes ordre de nous preparer pour l'audience qu'on devoit nous donner le lendemain.

Le

Le 21. d'Avril, quoi qu'il continuât à pleuvoir bien fort, comme il avoit fait pendant les deux jours precedens, nous fumes pourtant obligez de nous rendre au château à huit heures du matin; ce que nous fimes à cheval, accompagnez par les Bugjos des trois gouverneurs de Nagazaki. Nous traverſames le ſecond château, & arrivames au troiſieme où nous trouvames Siubofama, qui nous attendoit dans la grande ſale des armes. Nous y demeurames juſqu'à dix heures & demie; pendant ce temps là, les membres du conſeil d'état ſe rendirent dans le château, & nous changeames de bas & de ſouliers: de là nous fumes conduits dans le palais où nous attendimes juſqu'à midi. Nôtre Capitaine, comme ils l'appellent, fût premierement ſeul rendre ſes reſpects à l'Empereur ſelon la coutume du pays, & lui offrir les preſents au nom de la compagnie: Il nous rejoignit d'abord à l'antichambre, & dans l'inſtant nous fumes conduits à l'audience par Siubofama. Nous commencames à faire le tour de la ſale où l'Empereur avoit donné audience à nôtre Ambaſſadeur, & accepté les preſens qui y étoient encore; paſſant enſuite par pluſieurs longues galeries, toutes dorées & pleines d'ornemens curieux, nous arrivames dans une longue chambre où l'on nous dit de demeurer en attendant que l'on nous preſentât à l'Empereur, ce qui ſe feroit, nous dit-on, inceſſamment. Nous y trouvames les commiſſaires Imperiaux & d'autres grands de l'Empire, qui ſe promenoient, & dix ou douze jeunes Seigneurs aſſis. Mais de peur que nous ne fuſſions enfin fatiguez de nous aſſeoir ſi ſouvent, & ſi long temps, on nous reconduiſit dans une gallerie joignante où nous puſſions avoir la liberté de nous promener: pour cet effect, on laiſſa des volets ouverts, afin que nous euſſions la vuë dans le jardin. Tandis que nous étions dans cette gallerie, pluſieurs jeunes hommes de grande qualité, vinrent nous voir & nous ſaluer. Les commiſſaires nous montrerent une bague d'or où l'on avoit mis un aimant avec les noms des Jetta ou douze ſignes celeſtes gravez tout autour; ils nous montrerent auſſi des armoiries d'Europe, & quelques autres choſes. Nous les examinions, & nous allions les leur expliquer, ſelon leur deſir, lorſque l'Empereur nous fit appeller. Nous fumes conduits par une gallerie à la gauche, où nous trouvames dixhuit gentilshommes de la chambre de l'Empereur, aſſis avec leurs habits de ceremonie, ſous quoi ils avoient leurs robes ordinaires. Paſſant enſuite le long d'une file de vingt autres gentilshommes aſſis nous entrames dans la ſale d'audience où nous trouvames les ſix conſeillers d'état aſſis à nôtre gauche en entrant; & à nôtre droite d'autres gentilshommes de la chambre de l'Empereur d'un plus haut rang, aſſis dans la gallerie. L'Empereur & deux dames étoient aſſis derriere les paravents à grille à nôtre droite, & Bingoſama Preſident du conſeil d'état, vis-à-vis de nous dans un endroit qui lui étoit particulier. Nous entrames ſans perdre temps, & après les reverences accoutumées, nous nous aſſimes dans un endroit qui nous avoit été marqué. Bingoſama nous dit au nom de l'Empereur, que nous étions les bien-venus. Il nous dit enſuite de nous redreſſer ſur nôtre ſeant, d'ôter nos manteaux, de lui dire nos noms & notre âge, de nous tenir debout, de marcher, de tournoyer, de dancer, de chanter des chanſons, de nous faire des compliments, de nous facher, de nous inviter à diner, d'entrer en converſation, de diſcourir familliairement, comme fait un Pere & un Fils; de montrer comment deux amis, ou un mari & une femme ſe complimentent, ou prennent congé l'un de l'autre; de jouer avec des enfans, de les porter ſur nos bras çà & là, & de faire pluſieurs

Nôtre audience de l'Empereur.

autres choſes de cette nature. Outre cela on nous fit pluſieurs queſtions ſerieuſes & plaiſantes: par éxemple, on me demanda quelle étoit ma profeſſion, ſi j'avois gueri des maladies remarquables; à quoi je repondis qu'oui, mais non pas à Nagazaki, où nous étions renfermez comme des priſonniers. On nous demanda quelles étoient nos maiſons; ſi nos mœurs étoient bien différentes des leurs; comment nous enterrions nos morts, & dans quel temps? à quoi il fût repondu, que nous enterrions le même jour. Comment ſe portoit nôtre Prince; quelle ſorte d'homme c'étoit? ſi le gouverneur general à Batavia lui étoit ſuperieur, ou bien ſubordonné à ſes ordres? ſi nous avions des prieres, & des images, comme les Portugais? à quoi il fût repondu que non. Si la Hollande & les autres pays étrangers étoient ſujets aux tremblemens de terre, aux orages, au tonnerre, & à la foudre, comme le Japon? ſi les maiſons y prenoient feu, & s'il y avoit du monde tué par le tonnerre dans les pays de l'Europe? On nous ordonna de lire, & de dancer ſeparément. On m'ordonna en particulier de leur dire les noms de quelques emplaſtres d'Europe; ſur quoi j'en nommai quelques uns des plus difficiles à prononcer dont je pus me ſouvenir. On fit des queſtions à l'Ambaſſadeur touchant ſes enfans, combien il en avoit, quels étoient leurs noms? on lui demanda quelle étoit la diſtance de Hollande à Nagazaki. En même temps quelques voiets furent ouverts ſur la gauche par ordre de l'Empereur, apparemment pour rafraichir la ſale. On nous ordonna encore de mettre nos chapeaux, de nous promener autour de la ſale, de nous parler l'un à l'autre, d'ôter nos perruques. J'eus pluſieurs occaſions de decouvrir l'imperatrice, & j'entendis l'Empereur dire en Japonnois, combien nos regards étoient perçans du côté où il étoit, & qu'aſſurement nous ne pouvions que ſavoir, ou du moins ſoupçonner fortement qu'il étoit là: ſurquoi il ſe tira de cette place, & alla joindre les dames qui étoient aſſiſes vis à vis de nous. Je fus alors prié encore une fois de m'approcher du paravent, & d'ôter ma perruque. Alors ils nous firent ſauter, dancer, faire des gambades, & marcher enſemble; ſur cela, on demanda à l'Ambaſſadeur & à moy quel âge nous croyons qu'avoit Bingo? L'Ambaſſadeur repondit cinquante ans, & moi je repondis quarante cinq, ce qui les fit rire. Ils nous firent baiſer l'un l'autre comme un homme baiſe une femme, & les dames en particulier temoignerent par leur rire combien cela leur faiſoit plaiſir. Ils nous prierent encore de leur montrer quels étoient les complimens qu'on faiſoit ordinairement en Europe, aux perſonnes inferieures, aux dames, aux grands, aux Princes, & aux Roys. Après cela on me demanda encore une autre chanſon, & je leur en chantai deux, dont la compagnie temoigna être ſatisfaite. Après que cette farce fût finie, on nous ordonna d'ôter nos manteaux, de nous approcher du paravent un à un, & de prendre nôtre congé de la même maniere, & avec les mêmes ceremonies, que nous le prendrions d'un Prince ou d'un Roy de l'Europe; ce qui étant fait à leur contentement, à ce qu'il ſembloit, nous nous retirames. Il étoit près de quatre heures après midi lorſque nous quittames la ſale d'audience; après qu'on nous eût exercez pendant deux heures & demie de la maniere que je viens de le dire. Nous avions été introduits, & nous fumes reconduits par les deux commiſſaires imperiaux, & par Siube: nous allames immediatement après chez Bingo, qui nous reçut avec une civilité extraordinaire; & ſur le ſoir, nous nous rendimes enfin au logis.

Le

Le 22. d'Avril nous allames faire une viſite au nouveau Seigneur du temple comme ils l'appellent, qui etoit fils du Prince de Firando: ſa maiſon étoit remplie de ſpectateurs. Son intendant qui nous reçut étoit un des plus grands fats que nous euſſions vu dans le pays; un ignorant qui ne ſavoit ce que c'étoit que compliment: il n'avoit même aucune idée de la civilité la plus commune. Ses mauvaiſes manieres & ſa groſſiereté furent en quelque maniere compenſées par le procedé honnête des dames, qui nous regalerent avec des confitures: l'intendant examina avec quelque attention nos chapeaux & nos eſpées; & dit enſuite, qu'ils chantent un peu, ce qui ne manquera pas de plaire à mon maître: nous ne trouvames pas à propos d'obeir à des ordres donnez de ſi mauvaiſe grace. De là nous ſumes au château, pour ſaluer les deux gouverneurs. Nous remarquames que dans la grande place qui fait face au château il y a un bureau de ſecretaire, dans lequel outre les diverſes Caiſſes & Cabinets pleins de papiers, il y a toute ſortes d'armes attachées en haut. Chez le premier gouverneur on ne nous offrit que du Thé, & il n'y avoit point de dames qui aſſiſtaſſent à l'audience qu'il nous donna. Nous fimes encore deux viſites: les dernieres furent celles des deux commiſſaires imperiaux, qui nous reçurent tous deux avec beaucoup de civilité, & nous regalerent magnifiquement, de ſorte que nous n'eumes aucune repugnance de divertir la Compagnie avec une chanſon. Chez le premier commiſſaire le regale étoit des choſes ſuivantes: 1. du thé. 2. du tabac, avec tout l'appareil pour fumer, 3. de ſyrop philoſophique, ou blanc. 4. un morceau du Steenbraſſen, poiſſon fort rare, bouilli dans une ſauce biſe, ou tirant ſur le noir. 5. un autre plat de poiſſon apprêté avec de la fleur de feves & des eſpices. 6. des gateaux d'œufs mis en rond. 7. Du poiſſon frit qui nous fût ſervi dans de grandes brochettes de Bambous. 8. des eſcorces de limon avec du ſucre. Après qu'on avoit ſervi chacun de ces plats, on nous faiſoit boire une taſſe de Sacki, auſſi bon, ou le meilleur que j'euſſe bu; on nous fit boire encore dans de petits verres d'eau de vie deux coups d'un vin fait de prunes; c'eſt une liqueur fort agreable; enfin tout le regale étoit également bon & diverſifié: ſeulement nous n'eumes aucun mets fait avec du ryz. A la fin on nous ſervit encore une taſſe de thé, & nous primes ainſi nôtre congé après y avoir demeuré une heure & demie.

Viſite faite au jeune Prince de Firando.

Regale à la Japonnoiſe.

Chez le ſecond Commiſſaire nous fumes regalez de thé & de tabac avec les choſes ſuivantes. 1. deux longues tranches de Mangue trempées dans une ſauce, ou brouet noir, avec du gingembre. 2. des œufs durs. 3. quatre poiſſons ordinaires frits & ſervis avec des brochettes de Bambous. 4. des poitrines de Carpe ſalées dans une ſauce noire. 5. deux petites tranches d'oye roſties, & chaudes, ſervies dans des plats de terre non verniſſez. Nous bumes abondamment d'un bon breuvage pendant ce temps là, & le Chirurgien du commiſſaire chargé de nous regaler ne manquoit pas d'en prendre ſa bonne part. Vis-à-vis de nous derriere un paravant, & à la diſtance de deux nattes & demie, étoit aſſis un gentilhomme qui nous étoit inconnu; il paroiſſoit auſſi de temps en temps des dames du même côté; mais la plus grande foule des femmes étoit ſur la ganche dans une gallerie. L'audience ayant fini nous allames tout droit chez nous une heure & demie avant la nuit.

Le 23. d'Avril nous reçumes les remerciements des perſonnes que nous avions viſitées le jour precedent, & l'après midi nous eumes ordre de nous preparer à nôtre audience de congé que nous devions avoir le lende-

main. Nous n'allames pas ce jour là faire la reverence aux gouverneurs selon la coutume, parce que c'étoit un jour de dueil pour la mort de Jejas, pere de l'Empereur aujourd'hui regnant ; auquel jour ce seroit manquer de respect à l'Empereur que de regaler qui que ce soit. L'Empereur defunct est enterré à Gosio : c'est un temple derriere Afago, environ à deux lieues de nôtre hôtellerie. Le lieu de la sepulture des ancêtres de l'Empereur est à Nikko à trois journées de Jedo. Mon domestique, jeune homme fort instruit dans les affaires de son pays, me dit que le temple où Jejas est enterré est couvert d'Obanis d'or au lieu de tuiles, & que son tombeau est renfermé avec des poteaux noirs. Il vint me visiter ce jour même, à cause qu'il nous étoit envoyé par un homme de qualité, nos valets n'ayant pas la permission de nous voir pendant tout le temps que nous sommes dans Jedo.

Le 24. d'Avril nous fumes à la cour, à cheval, à sept heures du matin, accompagnez comme auparavant par trois Joriki des gouverneurs de Nagazaki.

Nous demeurames dans le Fiakninban ou garde de cent hommes, jusqu'à ce que nous fumes conduits dans le palais par l'ordre des gouverneurs, & des commissaires. Après avoir attendu une demie heure dans l'antichambre, notre Capitaine fut appellé devant les conseillers d'état, qui ordonnerent à l'un des commissaires de lire les ordres qui lui sont donnez ordinairement ; ce qu'ils font tour à tour. Les ordres portoient entre autres choses, principalement, que nous n'inquieterions aucuns navires ni bateaux des Chinois ou des Liqueans ; que nous ne porterions au Japon à bord de nos vaisseaux aucun Portugais ou Prêtre ; & que sur ces conditions on nous accordoit un commerce libre. Ces ordres étant lus, on fit present à l'Ambassadeur de trente robes étallées sur trois planches qui étoient là, chacune un peu plus longue que deux nattes ? & une lettre de fortune comme ils l'appellent, qui est une marque de la protection favorable de l'Empereur : sur quoi l'Ambassadeur se prosterna quatre fois, pour recevoir les presens ; & pour marquer son respect, il mit un des bouts des robes sur sa tête. Il nous rejoignit, mais les robes avec les planches furent portées hors du chateau au Fiakninban où elles furent empaquetées. Après que le Capitaine fut revenu, le gouverneur nous pria de nous arreter pour le disner qui nous seroit servi de la part de l'Empereur. Ayant donc attendu environ demie heure nous fumes conduits dans une autre chambre où deux garçons dont la tête étoit bien rasée, avec leurs habits de ceremonie, nous reçurent ; nous les primes pour deux des principaux officiers de la cuisine de l'Empereur.

Celui qui a l'intendance de la cuisine est appellé Ofobaboos ; il est assis près de l'Empereur lors qu'il dine, & goute de tous les plats qu'on lui sert à table. Les interpretes & les Japonnois qui nous suivent ordinairement furent menez dans une autre chambre pour y diner en particulier. A peine nous fumes nous assis, que plusieurs jeunes Seigneurs entrerent dans la chambre pour nous voir, & pour discourir avec nous. Une petite table faite de coupeaux de bois de Matz, assemblez avec des chevilles, fut dressée devant un chacun de nous, sur quoi on nous servit cinq gateaux blancs appellez Amakas, tout chauds ; ils étoient aussi durs que de la colle ; & deux pains creux de deux empans de circonference faits de fleur de farine, & de sucre avec des graines de *Sesamum album*, dont on les avoit parsemez. Une petite coupe de porcelaine étoit mise près du pain

avec

avec de petits morceaux de faumon trempé dans du jus noir, qui n'étoit pas tout à fait ſi fort, mais un peu plus doux, que celui qu'ils appellent Soje. Il y avoit près de la coupe deux couteaux de bois; ou deux petits baſtons faits à la maniere des Chinois, & des Japonnois. Nous goûtames un peu de tous ces plats par honnêteté: mais nous avions eu ſoin de nous munir d'un bon dejeuné avant de ſortir le matin: outre cela, nous avions été regalez dans la ſale des gardes avec des Mangues fraix, & des gateaux bruns & doux, faits avec du ſucre & de la fine farine de feves. On nous pria fort civilement de manger davantage, & l'on nous demanda, Si nous voulions boire du thé, à quoi ayant repondu que volontiers. L'officier de cuiſine dont j'ai parlé plus haut, en fit porter. Mais quand nous en eumes gouté, nous trouvames que ce n'étoit guere autre choſe que de l'eau chaude; outre que les taſſes verniſſées en noir où l'on nous le ſervit, & qu'ils appellent Miſeraties, avoient une fort chetive apparence. Tandis que nous étions à diſner, les ſpectateurs s'amuſoient à faire la revuë de nos chapeaux, de nos eſpées, de nos habits & de tout ce qui étoit autour de nous. Après le diſner, qui ne reſpondoit point du tout à la Majeſté & à la magnificence d'un ſi puiſſant monarque tel que l'Empereur du Japon, & que l'on auroit pu nous ſervir chez le plus petit particulier qui n'auroit pu, nous regaler plus mal, nous fumes reconduits à l'antichambre. Après y avoir attendu un peu plus d'une heure; nous fumes menez par le gouverneur, nous traverſames divers paſſages & galleries: que nous ne nous ſouvenions pas d'avoir vu auparavant, & nous arrivames ainſi à la même ſale où nous avions eu nôtre derniere audience, & à la galerie joignante où il nous fût permis de nous promener en attendant. Des volets ſe trouvant alors ouverts, qui avoient été fermez pendant nôtre derniere audience, & quelques autres chambres étant ouvertes, la diſpoſition de la cour, & de la ſale d'audience fût ſi fort changée par là, qu'elles paroiſſoient entierement differentes de ce que nous les avions vues auparavant. Nous remarquames qu'il n'y avoit preſque pas une chambre, ſans qu'il y eut quelque gentilhomme ou autre perſonne aſſis. Il y avoit dans une grande chambre, & dans deux galleries qui y conduiſoient, pluſieurs ordres de l'Empereur attachez en haut: ils étoient écrits ſur de grandes planches, chacune avoit cinq rangs de caracteres, & chaque rang n'avoit que cinq lettres. Nous ne les avions pas vus à nôtre premiere audience, peut-être à cauſe qu'ils n'y étoient pas encore attachez, ou qu'on nous avoit conduits par un autre chemin. Tandis que nous attendions dans cette chambre que l'on nous appellât, ce que nous fimes une demie heure; un prêtre âgé de trente ans ou environ, habillé d'une étoffe de ſoye blanche & bleue avec un ſac de la même couleur, & affectant un air honteux, & modeſte, s'informa de nos noms, & de nôtre âge, ce qui avoit été deja fait par la plupart des ſpectateurs qui étoient là preſents; nous vimes encore un autre prêtre habillé d'une étoffe de ſoye couleur d'Orange, mais il s'arrêta dans la galerie & n'entra pas dans la chambre. Tandis que nous étions à attendre, on porta dans les appartemens trois baſſins à laver qui nous parurent d'argent: peu après les mêmes baſſins & une table verniſſée en noir avec pluſieurs autres plats & aſſiettes furent remportez; d'où nous jugeames que l'on avoit diſné là dedans. Sur cela nous fumes d'abord conduits dans une gallerie qui étoit à côté des appartemens de l'Empereur, & après y avoir demeuré fort peu de temps, un des conſeillers d'état extraordinaires, & les deux commiſſaires, vinrent pour nous introduire, &

nous faire aſſeoir près du paravent à grille, dans le même endroit où nous avions été lors de nôtre audience precedente. Les deux Commiſſaires n'entrerent point dans la ſale d'audience: l'Empereur s'aſſit derriere le paravent du milieu à un endroit un peu élevé ſur le plancher de la Chambre; Bingo s'aſſit au milieu contre un paravent de papier, & les trois conſeillers d'état ordinaires & quatre extraordinaires s'aſſirent dans leurs places ordinaires. Derriere le paravent à grille, qui étoit à notre droite nous ne pumes appercevoir qu'un prêtre qui s'y cachoit. L'endroit, où lors de nôtre premiere audience les Gobobaſi étoient aſſis, étoit vuide, mais il y en avoit quelques uns dans la gallerie: vingt cinq étoient aſſis derriere nous en un ſeul rang, & dixhuit de plus dans le même rang: ils étoient hors de la vuë de l'Empereur quoi qu'ils fuſſent là à portée pour attendre ſes ordres. L'autre côté de la ſale étoit bordé du même nombre de gens, & dans le même ordre. Après que l'audience eût commencé, il en vint d'avantage, de ſorte que toutes les avennes étoient paſſablement remplies de monde. Nous fimes nos reverences premierement à la maniere du Japon; mais peu après on nous ordonna de nous approcher des paravents, & de le faire à la maniere d'Europe. Les reverences faites on me dit de chanter une chanſon: j'en choiſis une que j'avois faite autres fois pour une dame pour qui j'avois une eſtime particuliere, & comme ſur la fin j'élevois ſa beauté & ſes autres excellentes qualitez au deſſus de la valeur de cent mille millions de pieces d'or ou d'argent, on me demanda par ordre de l'Empereur ce que cela ſignifioit; ſur quoi je répondis que ce n'étoit qu'un deſir ſincere de ma part que le ciel accordât à l'Empereur, à ſa famille, & à ſa cour, des millions de meſures de ſanté, de proſperité, & de bonheur. On nous commanda alors, comme dans les audiences precedentes, d'ôter nos manteaux, de marcher autour de la chambre; ce que l'Ambaſſadeur fit auſſi, & de montrer comment dans les rencontres nous complimentons nos amis, nous prenons congé d'eux, de nos parens, ou d'une maitreſſe: comment nous nous diſions des injures l'un à l'autre; comment nous vuidions nos différents, & rentrions en amitié. Après cela, on dit à un prêtre d'entrer: il avoit un ulcere recent ſur l'os d'une de ſes jambes, c'étoit peu de choſe, il y avoit ſeulement un peu d'inflammation tout autour. Il y avoit mis une grande emplâtre avec du drap d'Europe: j'eus ordre de lui tâter le poux, & de dire mon avis ſur ſon état: l'ayant fait, je jugeai que c'étoit un compere vigoureux, & plein de ſanté, & que ſon incommodité ne paroiſſoit faire craindre aucune mauvaiſe ſuite: que cela gueriroit en y tenant ſeulement un emplâtre. Je lui donnai avis pourtant de ne point trop s'accoutumer à la biere de Sacki, conjecturant par cette bleſſure, ce que je faiſois encore mieux à ſon viſage & à ſon nez rubicond, qu'il étoit fort addonné à boire; ce qui fit rire l'Empereur & toute la cour. On appella alors deux des Chirurgiens de l'Empereur; ce que Bingo fit lui même, parce qu'ils étoient tout près dans l'interieur des appartements de l'Empereur; ils parurent d'abord & vinrent autour du paravent, ils étoient tous deux raſez & habillez comme des prêtres. Un deux étoit borgne; l'autre n'avoit gueres meilleure mine: d'ailleurs ils paroiſſoient être en aſſez bonne ſanté. Lorſque j'appris qu'ils étoient Chirurgiens de l'Empereur, je leur donnai la preſſeance, & je leur laiſſai taſter mon poux les premiers, enſuite je taſtai le leur, & je les trouvai tous deux en bonne ſanté. Le premier me parût d'un temperamment froid, & qui avoit beſoin d'un petit trait d'eau de vie pour mettre ſes eſprits

prits en mouvement, & haſter la circulation de ſon ſang. Le ſecond étoit d'une conſtitution plus chaude, & étoit ſouvent travaillé de douleurs de tête. Ce que je pouvois connoître aiſement par ſon air. Ils entrerent en converſation avec moy ſur des matieres de Medecine. Le premier me demanda ſi les abſcés étoient dangereux ou non ; en quel temps, & pour quelles maladies, nous ordonnions la ſaignée? Il ſe piquoit auſſi d'avoir quelque connoiſſance de nos emplâtres d'Europe, & lorſqu'il en nommoit quelques uns qu'il ne pouvoit pas bien prononcer, je lui en repetois les noms en mauvais Japonnois. Notre jargon, moitié Latin, moitié Japonnois, avoit un accent ſi bizarre, que l'Empereur demanda quel langage parloit le Hollandois? On lui repondit que c'étoit du Japonnois corrompu. Cette farce étant achevée, on porta une table avec de petits couperets de bois, ou petits bâtons pour chacun de nous. On les plaça preciſément devant la troiſieme natte : ſur chaque table on porta les mets ſuivants à la maniere du Japon.

1. Deux petits pains creux avec de la graine de Seſame parſemée deſſus.

2. Un morceau de ſucre blanc rafiné comme s'il eût été rayé.

3. Cinq Kainoki confits : ce ſont des noyaux de l'arbre Kai qui reſſemblent aſſez à nos amandes.

4. Une tranche quarrée & plate d'un gâteau.

5. Deux gâteaux faits de fleur de farine, & de miel, en forme d'entonnoir ; ils étoient bis, & épaix, mais un peu durs ; ils ont d'un côté l'empreinte d'un ſoleil ou d'une roſe, & de l'autre celle du Dairi Tſiap, c'eſt à dire les armoiries du Dairi, qui ſont la feuille & la fleur d'un grand arbre appellé Kiri. La feuille reſſemble aſſez à celle du glouteron, & la feuille approche de celle du Digitalis : il y en a pluſieurs ſur la même queüe.

6. Deux tranches quarrées d'un gâteau fait de fine farine de feves, & de ſucre ; ce gâteau étoit d'un rouge brun, & caſſant.

7. Deux autres tranches d'un autre gâteau de fine farine de ryz, jaune & dur.

8. Deux tranches d'un autre gâteau dont la mie étoit entierement differente de la paſte dont la croûte paroiſſoit être.

9. Un grand Mangue bouilli & rempli de farine de poix mêlée de ſucre, & faite comme de la theriaque.

10. Deux petits Mangue de la groſſeur ordinaire apprêtez de la même maniere.

Nous goûtames un peu de tout cela ; & le premier interprete eut ordre d'emporter tout le reſte. On lui avoit apporté pour cet effect des planches & du papier blanc. L'interprete ayant pris ſa charge, on nous dit de remettre nos manteaux, de nous approcher du paravent, & de prendre notre congé l'un après l'autre. Cela fait deux gentilshommes, l'un deſquels étoit le plus jeune conſeiller d'état extraordinaire, nous conduiſit depuis la ſale d'audience juſqu'au bout de la gallerie, où les gentilshommes du quatrieme & cinquieme rang étoient aſſis : il y en avoit dixhuit de chaque rang : ils nous laiſſerent là avec les deux commiſſaires & le gouverneur qui furent avec nous juſqu'à l'antichambre : nous primes congé d'eux parmi les compliments & les grandes acclamations des courtiſans pour le favorable accueil que nous avions eu de ſa majeſté imperiale ; qui étoit au deſſus de tout ce dont qui que ce ſoit pût ſe vanter, autant qu'ils pouvoient s'en ſouvenir. Nôtre interprete étoit ſi chargé des viandes qu'il portoit, qu'il

avoit peine à nous ſuivre. Nous ne nous arrêtames pas d'avantage dans l'antichambre: nous en partimes d'abord, & étant arrivez au troiſieme Château, nous remontames à cheval. Le gouverneur Siube, ou comme il eſt nommé à preſent, Tſuſimano Cami, ſe rencontra ſur nôtre chemin porté dans ſon Norimon, qu'il ouvrit pour dire quelque choſe au Joriki. Sa ſuite étoit compoſée de huit valets de pied qui marchoient devant ſon Norimon, quatre pages qui marchoient à côté, un Lancier, ou porte-pique, un cheval de main blanc, & trois crocheteurs qui portoient des pacquets ſur leur dos. Nous nous rendimes d'abord chez lui, il fit ouvrir les volets de ſa chambre, & s'aſſit devant nous avec un jeune gentilhomme, & le ſecretaire du plus jeune commiſſaire. Siube nous reçut lui même & nous fit compliment ſur le bon accueil que l'Empereur nous avoit fait, & nous pria de nous rejouir au diſner qui fût ſervi après qu'on nous eût porté une taſſe de thé. Il étoit compoſé des plats ſuivants: du poiſſon bouilli dans une fort bonne ſauſſe, des huîtres bouillies & ſervies avec la coquille & du vinaigre; il nous dit qu'il avoit eu ſoin de nous faire ſervir des huîtres, ſachant que c'étoit le plat favori des Hollandois. Diverſes petites tranches d'oye roſtie, du poiſſon frit, & des œufs bouillis. La liqueur que nous beuvions pendant le repas étoit d'une bonté exquiſe. Après dîner, on ſouhaita de voir nos chapeaux, nos pipes & nos montres. On les leur porta hors de la chambre, car il n'y avoit point de dames à cette audience, ni d'Uta ou dance par conſequent. On porta deux cartes, une deſquelles étoit ſans les noms des pays; elle étoit d'ailleurs aſſez bien deſſinée, ſelon toute apparence d'après une carte de l'Europe. L'autre étoit une carte du monde entier faite à leur maniere en forme ovale, & les noms marquez avec les Kattakanna Japonnois, qui ſont une ſorte de Caractere. Je ſaiſis cette occaſion pour remarquer la maniere dont ils repreſentent les pays qui ſont au Nord du Japon; voici comment ils les marquent. Au delà du Japon & vis à vis des deux grands promontoires au Nord de la Province d'Osju, étoit l'Iſle de Jeſogaſima, & au delà de cette Iſle eſt un pays deux fois grand comme la Chine diviſé en differentes Provinces, un tiers de ſon étendue va au delà du cercle polaire, & court à l'Eſt beaucoup plus loin que les côtes les plus orientales du Japon. Ce pays a un grand golfe ſur le rivage oriental, vis à vis de l'Amerique; & ce golfe eſt à peu près de forme quarrée; Il n'y avoit qu'un paſſage entre le pays dont je parle, & l'Amerique, dans lequel il y a une petite Iſle; & au delà tirant au Nord, une autre Iſle longue, qui touche preſque de ſes deux extremitez oppoſées les deux continents, ſavoir celui de Jeſo à l'Oueſt, & celui de l'Amerique à l'Eſt; & formant quaſi de cette maniere le paſſage au Nord. C'étoit à peu près de la même maniere que l'on avoit repreſenté toutes les terres inconnues du Pole Antarctique qui y ſont marquées comme des Iſles. De chez Tſuſimano Cami, nous allames chez Genſcimon Sino Cami, où nous fumes auſſi regalez avec honneur en preſence d'un grand nombre d'étrangers, qui quoi qu'inconnus à nôtre égard, ſe donnoient un grand air de familiarité; il y avoit entre autres les freres de Siube, & de Genſeimon, un deſquels avoit un fils qui avoit du mal aux jambes, & l'autre un frere qui avoit des puſtules ſur ſon viſage: ce fut ſur ces deux incommoditez qu'on me demanda mon ſentiment. Les dames étoient en foule derriere des paravants dans une petite chambre éclairée; nous chantames & dançames pour les divertir. Dans la maiſon de

Pays au de là du Japon vers le Nord.

Ton-

Tonnemon, qui fût le dernier que nous viſitames, tout s'y paſſa comme l'année precedente, avec la derniere magnificence; de ſorte que nous n'eumes aucune peine de reſpondre à une ſi grande honnêteté par le divertiſſement que nous donnames à la Compagnie en chantant & en dançant de nôtre mieux. Ce fut ainſi qu'enfin nous retournames à l'hôtellerie un peu après le coucher du ſoleil, auſſi aiſes de nous être delivrez du travail de cette journée, que pleins de joye d'ailleurs de la favorable reception que l'on nous avoit faite par tout.

Comment les Hollandois reçoivent les preſens des Japonnois.

L'après midi, avant que nous fuſſions au logis, pluſieurs d'entre les conſeillers d'état ordinaires envoyerent leurs robes. Quelques uns les laiſſerent chez nous à nôtre Joriki, mais les autres voulurent attendre nôtre retour pour les remettre à l'Ambaſſadeur lui même: pluſieurs auſſi porterent un preſent pour nôtre premier interprete, & pour le fils de l'hoſte qui les introduiſoit chez nous. La reception de ces robes, lorſqu'elle eſt faite par l'Ambaſſadeur en perſonne, ſe fait avec les ceremonies ſuivantes: des Kulis ou porteurs marchent devant avec les robes qu'ils portent dans des caiſſes; l'un d'eux porte la table ou la planche ſur la quelle les robes doivent être étalées avec une lettre de ſortune, comme ils l'appellent, qui eſt un aſſemblage de cordons plats entrelaſſez enſemble par un bout, & enveloppez dans un papier lié autour d'un nombre impair de liens de ſoye ou de papier, comme qui diroit, B. 5. 7. 11. &c. de differentes couleurs; quelques fois dorez ou couleur d'argent. La perſonne qui doit offrir les robes, & qui eſt ordinairement l'Intendant du Seigneur qui les envoye, eſt introduite par nôtre Joriki dans l'appartement de l'Ambaſſadeur en preſence de ceux de ſa ſuite, de nos hôtes, & des interpretes; & s'aſſeyant, vis à vis de l'Ambaſſadeur à une diſtance raiſonnable, il lui fait le compliment ſuivant. *N. N. mon maitre m'envoye vous feliciter de ce que vous avez eu vôtre audience de congé, & un beau temps, ce qui eſt* Medithe (*bonne avanture*) *vos preſents lui ont été fort agreables, & il ſouhaite que vous acceptiés en echange ce petit nombre de robes.* Dans le même temps il donne à l'interprete, qui le remet entre les mains de l'Ambaſſadeur, une grande feuille de papier ſur laquelle eſt ecrit en grands caracteres le nombre des robes envoyées, & quelque fois la couleur dont elles ſont. Le Capitaine, pour temoigner ſon reſpect, tient la feuille de papier ſur ſa tête. Tout le monde qui eſt dans la chambre ſe tient dans un profond ſilence, les uns aſſis, les autres à genoux. Le Capitaine repond au compliment avec une inclination en ces termes. *Je remercie N. N. très humblement de ſes ſoins pour nous procurer une audience prompte & favorable, je le ſupplie de continuer encore ſes bons offices aux Hollandois; je le remercie auſſi de ſon precieux preſent, & je ne manquerai pas d'en informer mes maitres de Batavia.* Les compliments étant achevez de part & d'autre, on porte du tabac & tout l'appareil pour fumer, avec une taſſe de thé; après cela on fait venir des liqueurs diſtillées, & une table avec des plats d'argent pleins de confitures: cette table eſt placée devant celui qui a porté le preſent, & il eſt prié civilement de goûter des liqueurs diſtillées à Batavia par les Hollandois, & de ne point regarder à la petiteſſe du regale qui lui eſt preſenté, mais à la bonne volonté & à la ſincerité de cœur avec les quelles on le lui offre. On remplit alors un petit verre de vin couvert, que les Japonnois appellent Sinti: le Japonnois le prend à la façon de ſon pays avec les deux mains, il le porte à la bouche, & le boit en apparence avec beaucoup de plaiſir juſqu'à la derniere goute, à deux ou trois gorgées: enſuite

tenant le verre ſur le tabac ou ſur l'eſpace qui eſt entre deux nattes, pour l'eſſuyer, & frottant le fond de verre en dehors avec le pouce ou avec un morceau de papier, il le donne à l'Ambaſſadeur qui lui fait raiſon avec le même vin, & de la même maniere. Il boit encore à la ſanté de l'Ambaſſadeur, & rend le verre avec les mêmes ceremonies au Joriki, qui boit à une autre perſonne, & ainſi à la ronde. On boit de cette maniere pluſieurs ſortes de liqueurs juſqu'à, que chacun en ait gouté, & les ait pronées comme des Miſeraties. Pour finir, le verre eſt donné à l'Ambaſſadeur, qui n'en boit qu'une goute, & fait remporter les liqueurs. Dans le même temps, l'hote plie les confitures dans du papier, qu'il lie avec des liens de ſoye, & les donne à un des valets. Le gentilhomme prend ſon congé avec des remerciemens qu'il fait pour les civilitez qu'il a reçues, & ſur tout pour les excellentes liqueurs de Miſeratie, qu'on lui a fait boire. L'Ambaſſadeur le prie derechef d'aſſurer ſon maitre de la ſincerité de ſes reſpects, & de ſes actions de graces, pour ſa faveur, & ſes bons offices: le Joriki fait encore un compliment pour lui même, à peu près dans le même eſprit; alors le gentilhomme eſt conduit hors de la chambre, où avec des compliments de part & d'autre, & avec une profonde reverence il prend ſon congé une ſeconde fois.

Le 25. d'Avril nous reçumes dix belles robes de la part de Bingo; cinq auſſi belles qu'on en pût voir, d'un tiſſu à fleurs, envoyées par le jeune Prince de Firando, qui venoit d'être fait un des Seigneurs du temple à la place de celui qui eſt maintenant Preſident du tribunal de Juſtice à Miaco: une paire de robes chetives envoyées par le ſecond gouverneur de Miaco, qui a l'inſpection ſur toutes les affaires criminelles, & ſur les executions qui ſe font dans la capitale. L'autre gouverneur nous en avoit envoyé le même nombre le jour precedent: elles étoient auſſi amples que mauvaiſes. Le nombre des robes que nous reçumes étoit celui-ci, trente de la part de l'Empereur, dix de Bingo, autant de chacun des quatre conſeillers d'état extraordinaires, cinq de chacun des trois Seigneurs du temple. Deux de chacun des deux gouverneurs de Jedo: en tout 123. treize de celles qui ſont données par l'Empereur appartiennent à la Compagnie: tout le reſte eſt à l'Ambaſſadeur. Toute cette affaire fût expediée à deux heures après midi.

Le 26. d'Avril ſe paſſa à empaquetter nôtre bagage, à louer un nombre ſuffiſant de Kulis ou crocheteurs, & quinze chevaux pour nôtre voyage. Le matin du même jour nous ſentimes un tremblement de terre, dont les chocs furent violents, mais l'intervalle en étoit aſſez long, de ſorte qu'on auroit pu compter juſqu'à quarante depuis un choc juſqu'à l'autre. Après minuit, il ſe fit ſentir de nouveau avec plus de violence.

CHA-

## CHAPITRE XV.

### *Nôtre ſecond Voyage de* Jedo *à* Nagazaki.

LE 27. d'Avril d'abord après la pointe du jour, nous partimes pour nous en retourner de Jedo à Nagazaki, & vers les neuf heures du matin, nous nous trouvames au bout de cette grande capitale ; où l'on plante les poteaux, pour les declarations de l'Empereur, & pour les ordonnances publiques. De là nous fumes aux fauxbourgs de Sinagawa, traverſez par une aſſez grande riviere qui ſe jette tout auprès dans la baye de Jedo, après en avoir receu une autre plus petite. Un peu plus avant, non loin de la place où l'on fait les executions, ſont les côtes & le village de Sufunomori, renommé pour la peche des huitres que nous vimes en grande quantité ſur le rivage, en paſſant auprès. A l'entrée de ce village ſur la droite eſt un fameux temple de Fatzman, où l'on garde la pierre Sufunotz. C'eſt une pierre de taille, noire & polie, placée dans une petite tablette de Bambous, élevée environ deux pieds ſur le rez de chauſſée, au milieu du temple. Au haut du même temple à côté on avoit attaché un fabre & des repreſentations de chevaux avec des ornemens de papier decoupé en forme de chaines : nous ne pumes bien diſtinguer quels en étoient les autres ornements. A une heure après midi, nous arrivames à Kawaſaki, où nous dinames, nous fumes après cela à Kanagava à quatre heures du ſoir. Nous nous y arrêtames par le caprice de nos interpretes, qui pretendoient qu'il étoit impoſſible d'aller plus loin, à cauſe que toutes les hôtelleries étoient retenues pour le Prince de Kijnokuni & pour les gens de ſa ſuite. Depart de Jedo.

Le 28. d'Avril nous partimes de Kanagawa à cinq heures du matin, & nous fumes au long village de Fodogai ou Semmatz, contenant quatre ou cinq cens maiſons : nous paſſames pour y aller ſur un pont dont la riviere qui étoit grande étoit remplie de batteaux & de barques chargez de bois. De Semmatz nous allames au village de Kaſiuwo, où nous remarquames qu'à la droite & à la gauche du chemin, il y avoit des pierres quarrées, & des Idoles deſſus, dont elles étoient les piedeſtaux. Nous trouvames immediatement après le village de Fotzka, d'environ 300. maiſons : il eſt ſur les bords d'une grande riviere, que l'on paſſe ſur un beau pont de bois. Nous fumes enſuite au village de Faraſiku & au bourg de Fudſiſava, ſitué ſur une riviere du même nom, qui a un beau pont de bois. Nous vimes au meme endroit des Idoles de pierre, comme au village de Kaſiuwo, qui étoient aux deux côtez du chemin. Nous étions encore à Fudſiſava, lorſque le Prince de Kijnokuni y paſſa. Nous comptames quatre vingts chevaux de main, & plus de cinquante Norimons qui compoſoient ſon train : il y avoit encore plus de cent piques ordinaires, trente ſix piques avec des touffes de plumes, & des queues de cheval ; trente à quarante hommes qui portoient des arcs, & des fleches, ſans compter ceux qui étoient dans les maiſons, & que nous ne pumes point voir. Il y avoit plus de trente caiſſes ou grands coffres avec les Tſiaps ou armoiries de l'Empereur, & autres, en or. Du bourg de Fudſiſava, nous allames au village de Jotſuja,

à une extremité duquel nous remarquames ſur le chemin une idole appellée Fudo, aſſiſe, avec des cheveux rouges ou couleur de cuivre, & une longue robe. Elle avoit quelque choſe que nous ne connoiſſions pas ſur une épaule; une flame rouge derriere, le pied droit appuyé ſur la pierre qui ſert de piedeſtal, & le gauche pendant. Il tenoit à ſa main droite qu'il appuyoit ſur ſon genou, un croc, & un coutelas ou ſabre, & à la main gauche qu'il tenoit élevée, une double guirlande. Nous allames de là à Jawata, où il y a un temple de Fatzman, & peu après au village de Firatzka, au bout duquel eſt un pont long de 46. nattes qui mene au village de Koorei, au côté oppoſé de la riviere. Nous traverſames ce village pour nous rendre à celui d'Oiſo, où nous dinames, après quoi nous marchames entre un bois à nôtre gauche, & des champs fertiles & agreables à nôtre droite, pour aller au village de Koiſo, d'où nous ſumes aux lieux ſuivants; le village de Sijvomi, celui de Medſawa, où il y a deux ponts, l'un de près de dix nattes de longueur, l'autre de cinquante à ſoixante; les deux villages de Mejongawa, ſituez ſur les côtes; celui de Kodſiu qui a un pont de dixhuit nattes de longueur. Le beau village de Sakava, celui de Sanofara, & enfin le village d'Odowara, lieu de la reſidence de Cangoſama un des conſeillers d'état. Cette ville eſt entourée de foſſez, de murs, & a des portes, avec un beau château où le Seigneur fait ſon ſejour. Je comptai ſept à huit cens maiſons depuis l'entrée de la ville juſqu'à nôtre hôtellerie où nous paſſames la nuit.

Le 29. d'Avril nous partimes dans des Cangos à la pointe du jour, & nous paſſames aux lieux ſuivants, le village de Katama, celui d'Iriuda où il y a un fameux temple appellé Tſio tai Si, avec une grande inſcription en caracteres d'or ſur le Tſiotoriſan ou la porte. Le village de Jamaſaki non loin duquel nous paſſames ſur un pont, & nous ſumes aux deux villages de Jemotto: on voit à l'entrée un temple de Sorinſi ou Forinſi, vis-à-vis du village où eſt le temple, à la droite en montant. De l'autre côté de la riviere, il y a des villages, & des bains chauds. Nous paſſames enſuite dans les villages de Kawabatta, Hatta, Kaſinoki, Moto, Fakone, & Fakone Gongin. Ce dernier village, comme je l'ai remarqué dans mon premier journal, eſt renommé à cauſe du voiſinage de divers petits temples, où l'on vend des indulgences pour le ſoulagement des enfants morts que l'on croit confinez dans un lac voiſin, comme dans leur purgatoire. A onze heures nous entrames dans la ville même de Fakone, où nous dinaſmes: on nous y dit que le lac ſur lequel la ville eſt ſituée ſe forma par un tremblement de terre. Nous partimes de là à midi & nous paſſames aux villages de Jamanaka, Saſſavara, Midſija, Skabara, Fatznegafarra, & Kawaragai, où il y a un pont de vingt nattes de longueur, que nous paſſames pour aller à la ville de Miſſima, contenant environ 650. maiſons ſans compter celles des fauxbourgs. Il y a une grande place longue de trois cens pas, & large de cent, dans la quelle il y avoit un temple qui fut brulé il n'y a pas long temps; cette place étoit entourée d'une muraille & d'arbres: l'endroit du temple où étoit placée l'idole étoit entouré d'une baluſtrade de Bambous, ſur les barreaux de la quelle étoient ſuſpendus divers papiers. Au haut bout, il y avoit un petit temple bati dans un boſquet près duquel il y avoit une maiſon de bois, noire. Il y avoit tout près un vivier de peu de profondeur, où l'on nourriſſoit des anguilles privées & d'autres poiſſons. De Miſſima nous traverſames pluſieurs villages preſque contigus les uns aux autres, & nous fûmes à celui de Nanga au bout

du quel il y a un temple de Fatzman, & un autre temple qui n'en eſt pas éloigné, avec un pont de trente cinq à quarante nattes de longueur. De là paſſant dans pluſieurs autres villages que je ne nomme point nous arrivames environ à ſix heures du ſoir à nôtre hôtellerie dans la ville de Numadſu, quelques uns de nôtre ſuite furent ſans perdre temps voir la grande marmite de chaſſe de Joritomo.

Le 30. d'Avril nous partimes de Miſſima de bon matin, & nous allames d'abord au temple de Fatzman. Le même jour que nous avions eu un orage ſi violent à Jedo, qui étoit le 8. d'Avril, le feu prit au voiſinage de ce temple & conſuma un grand nombre de maiſons, dont nous vimes quelques unes de rebaſties; mais bien d'avantage qui étoient en cendres. De là paſſant par divers villages conſiderables, Farra, Joſijwara, Fuſikava, & autres, nous dinames à Kambara. Après diner nous allames un peu à pied juſqu'à ce que nous euſſions paſſé la montagne; nous trouvames ſur nôtre chemin les villages de Kanſava, Juji, Imadſikka, Okitz, & autres; & à cinq heures & demie du ſoir nous arrivames à celui de Jeſeri où nous couchames. A une lieuë de Jeſeri on nous montra un temple dont la ſituation étoit extrémement agreable & avoit un air Romaneſque: il eſt ſur une montagne, on y monte par un bel eſcalier de ſoixante marches. Une caſcade tombe de la montagne dans un grand baſſin ou vivier entouré d'arbres; la montagne eſt nue & eſcarpée en certains endroits, en d'autres on y a planté des arbres. Nous vimes le même jour un Echinus blanc, ou heriſſon de mer, fort beau, avec des picquants courbez: On expoſe en vente à Jeſeri de fort beaux paniers, & d'autres ouvrages de cette nature qui y ſont portez vraiſemblablement d'Abikava, ou Syriga. Temple remarquable.

Le premier de May nous partimes de Jeſeri à la pointe du jour pour éviter la pluye, qu'un marinier de Jedo avoit pretendu predire qui tomberoit ce même jour. Nous fumes portez avec des Cangos depuis Abikava, qu'on appelle auſſi Etsju & Syriga, ſuivis par des eſſains de Bikuni ou religieuſes mendiantes, & de Jammabos ou prêtres de Montagne. Il y avoit ſur une butte à nôtre droite un petit temple de bois avec une Idole de pierre qui étoit celle de Dſiſoſobatz ou Uizno Dſiſo: on voyoit aſſez près de là un autre temple appellé Fanna Sorri Dſiſo. Nous rencontrames peu après un nombre conſiderable de Jammabos de Quanwon, qui quetloient, & faiſoient retentir leurs clochettes. J'eus l'occaſion de voir l'idole de Quanwon, entre les mains d'un prêtre qui étoit ſur le chemin à demander la charité; il faiſoit ſonner ſa clochette de même que les Jammabos. Cette Idole étoit dorée & ciſelée, elle avoit un grand nombre de bras, deux deſquels étoient élevez ſur ſa tête. Ces deux bras étoient plus longs & plus gros que les autres; & ſur chacun il y avoit un enfant. L'Idole avoit encore huit petits enfans placés autour de la tête, ſix deſquels formoient une eſpece de couronne & les deux autres un peu plus grands que les autres étoient ſur le front, l'un aſſis & l'autre de bout. Il eſt probable que cette Idole repreſente les apparitions d'Amida, qui vint au monde pour le bien du genre humain, en differents tems, & ſous pluſieurs formes. (*Une fort grande repreſentation de cette Idole copiée d'après un original Chinois qui eſt au pouvoir du Chevalier Sloane, a été reduite dans la Planche XXXVII. l'on peut y voir fort diſtinctement ce qu'elle porte à chaque main.*) Idole de Quanwon.

Nous dinames à Okake, & nous y apprimes un fort triſte évenement qui s'y étoit paſſé le 8. d'Avril, jour dont nous avons parlé plus haut; le feu s'étant mis au village en plein jour, & le vent ſouffiant avec impetuoſité, l'em-

l'embraſement devint très furieux, ſur quoi les habitans retournant des champs, les uns trouverent leurs enfans actuellement brulez, les autres hors d'état d'être ſecourus: ce funeſte ſpectacle toucha ſi fort les peres & meres, que pluſieurs d'entre eux de deſeſpoir ſe jetterent dans les flammes. A quatre heures après midi nous arrivames à Kanaja où nous paſſames la nuict.

Le 2. de May nous partimes dans des Cangos à quatre heures du matin. Près du village de Siuden, & ſur le chemin on nous montra une pierre ronde, dont la groſſeur étoit auſſi grande que la circonference d'un grand chapeau; on l'appelle Jonakano Matzuo Iſi; à cauſe, diſent-ils, que ce fût une piece de bois changée en pierre. Elle étoit fort dure, & ſi lourde, qu'un homme vigoureux auroit eu peine à l'enlever. Nous arrivames peu après à la ville de Nitzſaka, ſituée ſur une montagne. Non loin de cette ville eſt un temple de Fatzman, & un champ appellé Jomega Ta, ou le champ de ryz d'une belle fille, à la memoire de la quelle il y a un monument du pierre au beau milieu. Ce champ n'eſt pas fort grand; & l'on dit que cette jeune fille ayant eu ordre de ſon impitoyable mere de fouïr dans un jour une piece de terre de la longueur, & de la largeur d'une rue, elle mourut ſur le champ au même endroit où l'on à placé le monument. Il y a aſſez près de cet endroit, à la gauche ſur les montagnes, des carrieres d'albaſtre. Nous dinaſmes à Midske, & nous fumes portez de là à Fammamatz où nous arrivames à cinq heures du ſoir.

Le troiſieme de May nous partimes de Fammamatz à cinq heures du matin. Nous primes un bateau à Majiſaka, & nous fumes paſſez dans trois quarts d'heure à Array où nous nous arrêtames un peu en attendant que nos chevaux fuſſent prêts. Il ne laiſſa pas de nous en couſter un Itzebo, (c'eſt environ 25. chelins d'Angleterre) cet argent ſervit à regaler nôtre Bugjo & nos interprêtes: ils furent bien ſervis tandis qu'ils nous laiſſerent jeuner. Etant partis d'Arrai, nous paſſames près de pluſieurs collines embellies par les fleurs incarnat & pourpre de Iſubaki, les plus belles qu'on pût voir; elles y viennent en abondance. Nous dinames à Futagava: nous fumes enſuite au village de Mijnmeno Tſeija, & traverſant de là le fauxbourg de Joſida qui contient 160. maiſons, nous entrames dans la ville qui en a environ 630. avec un grand château orné de pluſieurs tours élevées. Après avoir traverſé la ville, nous entrames au fauxbourg oppoſé, de 240. maiſons: il s'étend juſqu'au grand pont de Joſidamatz ſoûtenu par 326. arches. De là nous paſſames par les villages de Joottija, de Koo, de Goju, & quelques autres; & nous fumes à cinq heures du ſoir à nôtre hôtellerie d'Akaſaka.

Le 4. de Mars, qui étoit un dimanche, nous fumes appellez à deux heures du matin par nôtre impatient Kſodago: nous partimes demie heure après par un beau clair de lune. Nous traverſames les villages de Nagaſawa, de Foſoodſi ou Foſoofi, où il y a un fameux temple & une univerſité; Jamanaka, Fuſikava, Kambaſaki, Seoda, & Oſira, enſuite la ville d'Okaſaki d'environ 700. maiſons. La ville, & le château, ſont bâtis ſur une colline au pied de quelques montagnes; le château eſt ſeparé de la ville par des murs, & de larges foſſez, ſur leſquels il y a un pont de 208. nattes de long: la ville, & le premier fauxbourg, où les montagnes finiſſent en une plaine qui s'étend juſqu'à la mer, ont pluſieurs maiſons bien bâties, grandes & commodes. D'Okaſaki nous paſſames par les villages d'Utoo, Ojama, & Uſſita, & nous dinames au bourg de Tſiriju. Nous en partimes

à

à midi & nous traverſames les villages d'Imogava, Ario, Ariwatſi, Naruma, & Kaſſadira, d'où l'on nous montra dans l'eloignement Muſaſiijro. Nous arrivames aux fauxbourgs & la ville de Mia : à l'entrée de cette ville il y a temple remarquable par la groſſeur extraordinaire de l'Idole de bois qui y eſt renfermée. Elle remplit le temple entier, & a la main gauche couché ſur le genou gauche, & la droite ſur le genou droict qu'elle tient un peu plus élevée que le gauche. Il y a un autre temple dans la même ville avec une Idole pareille, mais le temple dont je viens de parler eſt plus particulierement diſtingué par ſon antiquité, ayant été bâti comme ils diſent par le fameux architecte Fidano Jako, avec un art ſi ſingulier, que toutes ſes parties jointes enſemble ſe ſupportent mutuellement, ſans être appuyées par des piliers comme dans les autres temples. Je ne repeterai point ici ce qui a été deja dit dans le Chapitre treizieme de ce Livre au 12. d'Avril, du temple Aſta, ou Atzta, qui eſt dans la même ville. Nôtre hôtellerie à Mia eſt fort bonne, & à ſur le derriere une belle baſſe-cour avec un jardin.

Le 5. de May nous primes des bateaux à cinq heures & demie: le temps étoit beau, & le vent favorable: après avoir paſſé par Nagaſima ou l'Iſle de Naga, nous arrivames à dix heures du matin à la ville de ce nom où nous eumes un bon diſner. Le château de Nagaſima, eſt bâti ſur le rivage & n'a point de tour. Nous partimes de Nagaſima à onze heures; & entre autres endroits nous traverſames les villages ſuivans. Jaſnada, Fonda, Jawatta, Fazemura, Fadſitonka, Oiwake, & Ongoſo, dans quelques uns de ces lieux on vend du Mangue. Environ cinq heures du ſoir nous arrivames à nôtre hôtellerie du bourg Iſijakas, où nous paſſâmes la nuict.

Le 6. de May nous partimes à quatre heures du matin. Les principaux endroits que nous traverſames furent les villages de Sjoono; Kumigawara, Tomida, Odamura, Seikinſi, Waddamura; la ville de Simmatz, ou plûtôt le fauxbourg de la ville de Nabi Jamatz, que j'ai nommée Kammi Jamma, dans mon premier journal ſous le 14. d'Avril; le village de Noſiri, le bourg de Seki, où l'on vend des torches ou meches de Bambous preſque dans toutes les maiſons; & au vniſinage duquel eſt un temple d'Amida, & un autre de Dſiſoo, avec un baſſin de pierre plein d'eau au devant, afin que les adorateurs y lavent leurs mains; le bourg de Sawa, ou Sawabeno Kinoſta, nommé quelque fois auſſi Sakanoſita où nous dinames: le village de Jamanaka qui a un Mia, ou Chapelle; celui de Tſutſi jamma, où nous trouvames un grand nombre de pelerins d'Iſje: divers autres villages encore que je ne nomme point, & la ville de Minakutz où nous couchames cette nuict.

Le 7. de Mars nous partimes de Minakuts à la pointe du jour; nous paſſames par les villages de Kitawaki, Idſumimura, Nadſume, Fari, Kooſiburo, le bourg d'Iſiibe, le village de Takanomura, celui de Menoke, où l'on prepare, & l'on vend la poudre amere que certaines perſonnes prennent au lieu de thé, & le village de Tibara. Nous fumes à dix heures du matin à la petite ville de Kuſats où nous dinames. Nous paſſames enſuite par les villages de Satznanoſi, Okanotſieja, Sinde, Seta, & la ville de Dſiedſi, pour nous rendre à celle d'Ootz, où nous fumes obligez de nous arrêter par la fantaiſie de nos interpretes, qui ne voulurent pas avancer d'avantage après, quoi qu'il fût à peine deux heures midi.

Le 8. de May nous partimes de Ootz de bon matin: nous paſſames au vil-

village ou bourg d'Odani, aux villages de Jakotſieja & de Jabunoſta preſque contigus, & nous nous trouvames peu après à un village, ſitué au pied la montagne de Finoo. Il y avoit près de ce village une pierre dreſſée ſur laquelle etoient gravez les mots Namandabuds: vis à-vis de la pierre, étoient deux malfaiteurs ſur la croix. Tout au devant, & derriere la pierre, dans un certain éloignement hors de la vuë des perſonnes éxecutées, étoit aſſis un prêtre ſur un tapis vieux & chetif, avec ſept tablettes devant lui fichées en terre. Le nom de la perſonne morte étoit ecrit ſur chacune de ces tablettes, & deſſus il y avoit une banniere ſuſpendue avec les mots Namandabuds. Le prêtre avoit la tête couverte d'un grand bonnet d'été verniſſé, & une planche devant lui ſur laquelle étoit une cloche renverſée qu'il frappoit de temps en temps avec un marteau en chantant Namanda. Il avoit auſſi près de lui une grande cuve d'eau, & ſur une planche quelques papiers ecrits ſuſpendus vers l'eau, avec des branches de Skimmi, tout auprès. Le Prêtre prennoit de temps en temps des branches de Skimmi, les attachoit au bout d'un batton, les trempoit dans l'eau, & en arroſoit les tablettes dont je viens de parler, pour donner du rafraichiſſement aux ames des perſonnes dont les noms étoient ecrits deſſus. Le lecteur s'imagine aiſément que tant de peine ne ſe prenoit pas pour rien. Les ſuperſtitieux Japonnois donnoient liberalement des Kasjes, au prêtre, apparamment afin qu'il priat pour leurs ames : le drole pourtant avoit une phyſionomie de vaurien, qui auroit du faire croire qu'il avoit grand beſoin de prieres pour lui meme. De cet endroit nous fumes peu après à Kio, enſuite à Jama, Sijnokio, & ſur le chemin qui mene au temple de Kurodanna, qu'on laiſſe ſur la droite, & celui de Giwon, ſur la gauche un peu plus loin. Après cela nous paſſames ſur le fameux pont de Santionoſas, & enfin nous arrivames à nôtre hôtellerie de Miaco une heure après le coucher du ſoleil.

Retour à Miaco. Le 9. de May nôtre Ambaſſadeur reçut un preſent de cinq robes de la part du preſident du tribunal de juſtice à Miaco. Les deux gouverneurs de la même ville lui envoyerent chacun cinq Schuits en maniere de preſent: ils étoient envelopez de papier & mis au milieu d'une planche de la maniere dont on en uſe quand on s'envoye des preſens l'un à l'autre, dans le pays. Sur la même planche étoient cinq lettres pliées chacune avec une addreſſe differente, & un Schuit d'argent dedans, à chacune. Le même jour on nous preſenta à acheter diverſes marchandiſes & ouvrages de la fabrique de Miaco. Cela nous étoit porté dans nôtre chambre par nos domeſtiques Japonnois, à cauſe qu'il n'eſt pas permis aux marchands de nous voir. Nous fumes même obligés deux fois de renvoyer ce que nous venions d'acheter, à cauſe de quelques petites Idoles de bois qu'une rigoureuſe recherche fit decouvrir, quoi qu'elles ſe fuſſent gliſſées par megarde parmi le reſte de la mercerie. Nous étions redevables de tout cet embarras à nos interpretes, dont les ſoins vigilans ne nous permettoient pas d'acheter quoique ce fût qui eut le moindre rapport avec les Idoles du pays. Outre que les marchandiſes que nous achetames à Miaco nous coutoient preſqu'autant qu'elles nous auroient couté à Deſima, y ayant des perſonnes nommées pour regler les prix; ce qu'ils font toûjours à nôtre deſavantage autant qu'ils le peuvent.

Le 10. de May nous repartimes de Miaco après un petit dejeuner de mets à la Japonnoiſe pour lequel nôtre hôteſſe eut nn Cobang, ſelon une vieille coutume. Ce jour étant deſtiné pour viſiter les temples ſomptuenx

&

& les autres édifices ſacrez de Miaco, nous trouvames des Cangos qui nous attendoient à la porte. Nous allames en premier lieu au fameux monaſtere de Tſuwoin, où l'Empereur loge lorsqu'il vient à Miaco viſiter le Dairi: il appartient à la ſecte de Siodo, dont les ſectateurs adorent Nama Adai, & que l'on dit avoir été fondée il y a plus de 800. ans. La premiere choſe que nous y vîmes étoit le grand palais où l'Empereur eſt logé: on y garde le portrait du celebre Empereur Genjogin, dans une petite chapelle. Le reſpect & la veneration que les Japonnois ont pour ſa memoire approche beaucoup d'un culte divin & de l'adoration: à la gauche, derriere un jardin delicieux, eſt un chemin par où l'on monte à un petit temple batti ſur une éminence: l'on y conſerve les os & les cendres de cet Empereur. D'abord que nous entrames aux appartemens du derriere le Osjo ou prieur du monaſtere fût averti de nôtre arrivée. La maiſon du prieur eſt agreablement ſituée préciſément ſur le bord d'une colline eſcarpée plantée d'arbres & de buiſſons, d'une maniere irreguliere, & pourtant agreable. Il deſcendit au palais ſuivi de pluſieurs jeunes garçons bien vêtus un deſquels étoit raſé & habillé comme un moine, & dix autres jeunes moines raſez. C'étoit un vieillard d'un air agreable, d'un bon temparement, & qui paroiſſoit ſe bien porter: il étoit vêtu d'une robe couleur de violette, où d'un pourpre obſcur, avec une touffe, telle qu'on en porte à la cour, de la même couleur, & une bource pour les aumones qu'il portoit à la main, richement brodée en or. Il ſe tint un peu éloigné pour nous regarder, & donna ordre à des moines de nous regaler d'une taſſe de thé, nous repondimes à ſon honneteté par un Itzebo que nous lui donnames envelopé de papier. En ſortant il laiſſa derriere lui un bon nombre de moines aſſis qui formoient une double haye dans la chambre: il s'aſſit au bout de cette file, derriere un paravant, pour nous faire voir apparamment la pompe & la ſplendeur avec laquelle il vit. Quittant ce palais nous fumes ſur une terraſſe peu élévée ſur le terrein: elle nous mena à un grand temple voiſin, ſoutenu par cinq fois ſix gros piliers de bois, ou pour mieux dire ſept fois huit, en comprenant ceux qui ſoutiennent la galerie qui fait le tour du temple en dehors. Au milieu du temple il y avoit une petite chapelle verniſſée, magnifiquement ornée avec des Namandas & d'autres ornemens exquis. Il y avoit aux deux cotez d'autres chapelles avec des Idoles. Le temple étoit auſſi grand qu'une égliſe d'Europe. Les nattes étoient levées de deſſus le plancher & miſes à l'écart dans un coin, & les lampes bruloient continuellement devant les Idoles. Nous ne crumes pas qu'il valût la peine de voir tous les autres temples & maiſons qui étoient dans le voiſinage. On nous fit monter pourtant à quatre cens pas de là ſur une butte pour voir une grande Gum, ou cloche; elle ſurpaſſoit beaucoup en hauteur & en circonference celle de la ſeconde grandeur qui eſt à Moſcou, mais elle étoit mal faite; les bords d'en bas étoient tournez en dedans, au contraire de la forme des cloches d'Europe, par où le ſon en étoit en quelque maniere étouffé au dedans. Comme nous y étions, un homme la frappa pour nous divertir avec un gros batton de bois; il me ſemble qu'on en faiſoit peu d'uſage; car le batton étoit tout neuf & attaché à la cloche. Elle étoit d'ailleurs brute & mal fondue; ſon eſpaiſſeur étoit d'un Siakf, comme on nous dit. Elle avoit ſeize Siakfs & huit pouces de hanteur, vingt huit Siakfs & huit pouces de circonference. Un Siakf eſt compoſé de dix Sums; un demi Siakf s'appelle un Goſum, ce qui eſt un peu moins que nôtre empan, qui eſt au

Grande cloche.

plus ce qu'un homme peut atteindre de l'extremité de ſon pouce & de ſon indice étendus; quatre Siakſs ſont au Japon un Etoſiro, de ſorte qu'un Ikin ou la longueur d'une natte, qui eſt autant qu'une braſſe parmi nous, eſt à l'égard des Japonnois, deux Siakſs & trois Sum ou pouces. (Voyez la figure de cette cloche à la Planche XXXIII. fig. 6.) Les moines qui avoient ordre de nous accompagner nous menerent à l'autre porte du monaſtere où nous primes nôtre congé. De là nous ſumes à un autre magnifique bâtiment, ſoûtenu par quatre, ou ſeize piliers; avec deux maiſons, une à chaque côté, où il y a un eſcalier qui mene au bâtiment dont je parle. En deſcendant de l'autre côté de ce bâtiment par trois eſcaliers, l'un de 20. marches, l'autre de deux, & le troiſieme de trois, dont les deux derniers étoient de pierre, nous allames à une autre colline qui fait face à la ville, & qui eſt couverte de temples. Nous fimes aller nos Norimons à vuide devant nous, & allant à pied pendant un demi quart d'heure au travers d'un bois agreable, nous arrivames à une place quarrée dans laquelle étoit un temple de Giwon, accompagné de plus de vingt petites Mia ou chapelles, avec des lampes, & de plats remplis de viandes ſur une table qui étoit placée au devant des chapelles. Vis-à vis du temple près de l'entrée de la cour on voyoit aſſis les Cauuſi, avec leurs habits d'Egliſe blancs, & des bonnets roides de vernis, nos interpretes nous demanderent des Putjes pour les leur donner. En ſortant de cetre cour, nous paſſames par un ſuperbe Tori ou porte de temple, & nous entrames dans une rue pleine de lieux de debauche. Les hôtes de ces mauvais lieux n'ont pas la permiſſion de tenir chacun plus de deux filles, de peur qu'ils ne s'enrichiſſent trop dans ce commerce. Le prix de la plus belle eſt de trois Maas par nuit, pour une beauté mediocre deux Maas, & un Maas pour la plus chetive. Tournant de cette rue à gauche pour entrer dans une autre, nous fumes dans un petit temple appellé Kurumado, qui fait face ſur la rue avec le même rang des maiſons. Dans ce temple ſur la droite étoit un petit autel ſur lequel on offroit de l'encens à Amida & à d'autres de leurs divinitez; & vis-à-vis, à quelque pas de diſtance, il y avoit un autre autel plus grand avec des lampes allumées. Nous remarquames qu'à un coin ſur la gauche derriere une grande grille de bois, il y avoit une lanterne à ſix angles couverte d'une gaze noire. On peut la faire tourner comme une roue, & l'on dit qu'elle eſt d'un grand uſage, pour la decouverte des choſes inconnues, & de celles qui ſont à venir. On nous dit auſſi qu'il y avoit, dans la même lanterne, un grand livre ſur leurs Dieux & ſur leur religion, dont ils ne pouvoient ou ne vouloient nous rien dire du contenu, en detail; il vouloient ſeulement nous faire accroire que c'étoit une choſe ſurprenante & miraculeuſe. Nôtre Bugjo étant introduit par l'hôte dans le temple, je ſaiſis l'occaſion de le ſuivre tandis que les autres s'arrêtoient dans la rue. De Kurumado nous allames à une magnifique tour bâtie ſur la peuchant de la montagne: elle à cinq étages de haut, & cinq galleries qui en font le tour. Nous fumes enſuite au grand temple des Kiomids qui eſt bâti auſſi ſur le penchant de la montagne: ſa façade eſt ſoûtenue par de longs pilliers de bois. Je n'obſervai rien de remarquable dans ce temple, & dans deux autres qui ſont au voiſinage, que ce que j'en ai marqué dans le journal de nôtre premier Voyage. Ils étoient pleins d'Idoles. & d'images; entre autres il y avoit un combat repreſenté ſur une muraille, & la ville d'Oſacca à une autre; avec pluſieurs autres choſes de cette nature, pour amuſer les ſpectateurs.

Temple de Giwon.

Au haut de la colline, au deſſus de l'eau, il y avoit un autre petit temple avec pluſieurs Idoles, entre autres la repreſentation d'nne vieille femme; Il n'y manquoit rien d'ailleurs de ce qui pouvoit rendre cette ſituation commode & charmante, de ce dernier temple nous deſcendimes par un eſcalier de pierre de plus de cent marches, pour aller à un ruiſſeau qui a donné le nom au temple; & de là ſuivant une ancienne coutume, nous fumes dans un cabaret où pour mieux dire dans un mauvais lieu où nous fumes regalez par l'hoſte, à la Japonnoiſe : il eut de nous un Cobang, l'hôteſſe un Itzebo, & les deux jeunes filles qui ſervoient, quelque choſe chacune. Après avoir demeuré une heure & demie en cet endroit, nons rentrames dans nos Cangos & nous nous fimes porter au grand temple de Daibods. (Voyez la Planche XXXV). Devant la cour de ce temple il y a une petite colline élévée par art, qui a ſur le haut un monument de pierre: on l'appelle le tombeau des oreilles à cauſe que Taiko, retournant de la guerre qu'il avoit faite aux habitans dn pays de Jeſſo, fit enterrer là ſes deux oreilles qui lui avoient été coupées dans un combat. La cour du temple eſt entourée d'une muraille baſtie avec des pierres de taille d'une grandeur extraordinaire, ſur tout du coté de la façade. J'ai deja decrit la gallerie ouverte qui ſait le tour de la cour du temple: du côté interieur de la muraille, elle eſt couverte d'un toiét ſoutenu par un double rang de cinquante pilliers de chaque côté: c'eſt quatre cens piliers en tout, ſuppoſant que la cour ſoit un quarré parfait; tous ces piliers ſont peints en rouge. On monte au portail par huit marches: on voit à l'entrée deux figures affreuſes de geants appellez Awun, ou Injo, ou Niwo: elles ſont noires, ou plutot d'un pourpre obſcur mêlé de noir. Celle, qui eſt ſur la gauche en entrant, a la bouche onverte, & une de ſes mains étendues: au contraire de l'autre figure, qni a la bouche cloſe, la main fermée, & appuiée ſur le corps avec un long bâton qu'elle tient à demi en arriere. On dit que ce ſont les ſymboles des deux premiers & ſouverains principes de la nature; l'actif, & le paſſif: celui qui donne, & celui qui ôte, celui qni ouvre & celui qui ferme: le ciel & la terre, la generation & la corruption, conformement à leur propre explication. Après avoir paſſé ſous le portail, nons allames dans une belle place qui a ſeize piliers de pierre de chaque côté, où l'on met des lampes allumées, un baſſin d'eau où l'on ſe lave, & quelques autres choſes. Le temple de Daibodts eſt ſoutenu par de grands piliers de bois d'une prodigieuſe groſſeur, quelques uns ſont d'un ſeul tronc d'arbre, mais la plupart ſont de pluſieurs troncs d'arbre mis enſemble comme nos mats, le tout en rond. Tous ces piliers, de même que les montants, les poutres, & la plus grande partie de la charpente du temple, ſont peints en rouge. A la droite de ce temple il y avoit une petite chapelle noire & verniſſée, avec un miroir en dedans, auſſi grand que celui de St. Staniſlas à Cracovie. Il y avoit des marchandes aſſiſes dans le temple. Je remarqnai qne près de ce temple, & des autres auſſi, les gardes du temple étoient en faction avec des batons à leurs mains. Je crus que c'étoit pour nous que cela ſe faiſoit. Le ſol de ce temple eſt pavé de pierres de taille quarrées. De ce temple nous fumes à celui de Quanwon: l'Idole de Quanwon étoit aſſiſe au milieu du temple, elle avoit auprès le fameux devot Sakka, vieux penard maigre, d'un regard rude, & quelques Niwos, plus grands que nature, avec d'autres repreſentations de perſonnes inconnues; de chaque côté du temple, il y avoit dix tablettes ou bancs de bois l'un derriere l'autre; leur longueur étoit d'un

Temple de Daibods.

Temple de Quanwon.

bout du temple au bout oppoſé: Il y avoit cinquante ſtatues de Quanwon, ſur chaque banc, chacune placée ſur un piedcital en particulier ; & tout le nombre diſpoſé de ſorte qu'il y en avoit toûjours cinq de chaque côté, l'une derriere l'autre, en droite ligne. Il y avoit de cette façon un millier de ſtatues de Quanwon, grandes comme nature placées debout aux deux côtez du temple, leſquelles avec les 33. qui ſont au milieu font le nombre de 1033; & en comptant les petites poupées, & Idoles qu'elles portent à leurs mains & ſur leurs têtes, elles ſont en tout 33333. ſelon le calcul des Japonnois. Ces Senſiu Quauwon étoient toutes dorées, avec une guirlande, ou couronne autour de leur tête; chacune avoit plus de vingt bras, deux deſquels, qui ſortent de la poitrine, elles tiennent élevez comme une perſonne qui eſt en priere. De deux bras encore, le droit tient un baton de Diijſo, & le gauche une pique à trois pointes. Tous les autres bras ſe tiennent l'un l'autre de la même maniere, ou tiennent chacun quelque choſe de particulier à la main, (voyez la Planche XXXVII.) On a diſpoſé une jalouſie en longueur devant cette aſſemblée de divinitez, comme auſſi entre les bancs ſeparez par des ruelles pour aller d'une extremité du temple à l'autre. Hors du temple, le peuple ſe divertiſſoit à tirer des fleches ; & j'ai trouvé ecrit dans leurs Chroniques comme une choſe remarquable, que pluſieurs milliers de fleches avoient été tirées, par le même homme dans un ſeul jour. Le but où l'on tire eſt à 170. pas de diſtance. (On a mis une vûë de ce temple de Quanwon, tirée d'après l'original Japonnois, à la Planche XXXVI.)

Après avoir aſſez regalé nos yeux de la vuë de ces temples, nous nous fimes conduire en bas du côté de l'eau, où nous trouvames des bateaux & des barques prêts à nous recevoir, pour deſcendre le long de la riviere. Nous ne nous arêtames pas pour diſner à Fuſimi, comme nous avions fait les autres fois: Il n'y avoit point de place pour nous dans aucune des hotelleries: elles étoient remplies de gens de la ſuite de cinq Princes qui etoient venus pour ſe divertir dans cette ville; ainſi nous baiſſames la riviere ſans perdre temps juſqu'à Jodo On nous montra à nôtre gauche, un endroit nommé Mara ou Marano Miaco, où Miaco étoit ſitué autres fois, & où il y a auſſi un temple de Diabods: l'endroit où Miaco eſt ſitué maintenant s'appelle Fieſanno Miaco. Nous fumes enſuite à la vuë de Jamaſacki ſitué à nôtre droite au pied d'une montagne ſur la quelle eſt le fameux temple de Jamaſaki Sengin. Nous vimes à nôtre gauche un autre temple appellé Jawattano Hatzman ; il étoit preſque nuit lorſque nous arrivames à la vuë d'Oſacca, & nous ne pûmes point gagner nôtre hôtellerie avant minuit

Le 11. de May nous nous repoſames des fatigues du voyage, & nôtre Ambaſſadeur reçut de chacun des gouverneurs un preſent de quelques Schuits d'argent en reconnoiſſance du preſent qu'il leur avoit fait en allant à la cour.

Le 12. de May nous fumes conduits à Simmios, & de là nous retournames à Tenoſi où nôtre hote nous attendoit pour nous regaler. En ſortant d'Oſacca, nous fumes bientôt dans la platte campagne: nous y remarquames une place quarrée entourée d'un mur, au milieu de la quelle étoit une grande maiſon exhauſſée avec une chemiuée au milieu, à peu près comme à une fonderie. Cette maiſon ſert à bruſler les morts, ce qui ſe fait quelque fois dans une cour à decouvert, lorſqu'il n'y a point de place dans la maiſon. Il y a pluſieurs petits villages des deux cotez du chemin en-

tre Simmios, & Tenoſi : une partie du chemin eſt tout le long d'une colline plantée d'arbres : les gens de la campagne fumoient les arbiſſeaux à Cotton.

Le temple de Simmios eſt ſitué dans une grande cour, & au milieu d'un bois agreable, à la gauche du chemin de Sakkai. Un Torij fort exhauſſé ou porte de temple de pierre, & une large allée menent les curieux à un pont élevé qui reſſemble à une moitié de roue, bâti ſur un petit ruiſſeau. On dit que ce pont eſt fort antique : c'eſt pourquoi en memoire des hiſtoires qui le rendent fameux ils font tout ce qu'ils peuvent pour le reparer, & l'entretenir ſur pied. Il eſt fort difficile de paſſer deſſus, mais pour la commodité des allans & venans, on a bâti ſur le même ruiſſeau deux autres ponts plus aiſez à paſſer : au delà de ces ponts eſt la cour ou les temples ſont bâtis : nous en laiſſames pluſieurs ſur nôtre gauche & ſans perdre du temps nous allames au principal, où nous trouvames les Canuſi, aſſis avec des robes blanches ; ce temple a deux portes avec des fenêtres fermées de jalouſies au milieu de la façade, par leſquelles les Japonnois regardent, & ſe proſternent du côté où l'Idole de Dai Miotin eſt cachée. Ce temple principal a ſes côtez, & ſes chambres voiſines, ornez de repreſentations, de peintures & d'ornemens, parmi leſquels on voyoit une carte du monde où le pays de Jeſſo étoit repreſenté comme contigu à la grande Tartarie. A la droite du temple, il y a un endroit où les gens ſe repoſent, & boivent une taſſe de thé ; un peu plus loin, il y a un vivier avec un pont de pierre, où l'on nourrit du poiſſon apprivoiſé. (On a donné un plan de ce temple, & de ſes appartenances, dans la Planche XXXIII. Fig. 10. & 11.)

Le Temple de Simmios.

a. Eſt le Torij ou la porte du temple, de pierre.
b. Le pont rond.
c. Le principal temple où les Canuſi ſont aſſis avec des habits blancs.
d. d. Le pont de pierre ſur le vivier.
e. Endroit pour boire une taſſe de thé, en forme de loge de portier.
f. f. f. f. Temples avec des Kuges aſſiſtants.

A. Eiwonimatz, ou Eiſonomats : Sapin fendu en deux près du tronc ; un des côtez qui porte de petites feuilles tendres, eſt appellé femelle ; l'autre qui en porte de plus grandes & fortes eſt appellé le male.

B. Petite chapelle longue dont on tire les Idoles pour les porter aux proceſſions.

C. Grand temple ſomptueux.

DD. Deux autres ſuperbes temples vis à vis l'un de l'autre, avec de doubles toicts recourbez, & de doubles galleries autour.

Après avoir parcouru ce qu'il y avoit de remarquable en cet endroit, donné à manger au poiſſon du vivier dd, & bu une taſſe de thé à l'endroit marqué ee. où nous donnames un Itzebo pour cela, nous rentrames dans nos Cangos pour nous faire porter au vieux chemin comme on l'appelle, par où nous retournions à Tenoſi. Une grande allée garnie de lanternes, & bordée de hayes des deux côtez nous conduiſit à une magnifique porte couverte de toicts recourbez : elle menoit à un autre temple dans la cour duquel nous ne pûmes nous empecher d'admirer une tour quarrée, haute de huit étages, & couverte d'un pareil nombre de toicts en pente, cizelez avec beaucoup d'art. Derriere cette tour un peu ſur la gauche, eſt le principal temple de Sotoktais, dont la maitreſſe Idole étoit élevée au milieu, & avoit une autre idole à la droite, haute d'une aune &

demie, environnée de ſtatues repreſentant les quatre élemens; & couvérte d'un drap double. Tout le temple étoit noirci de la ſumée d'un grand nombre de lampes qui y ſont ſuſpendues dedans & dehors. De là nous fumes conduits à un autre temple long, qui contenoit cinq grandes idoles élevées ſur le ſol, & un grand nombre de petites au deſſus des grandes en divers rangs. On nous mena enſuite dans un lieu étroit où paſſe une ſource d'eau minerale chargée de fer ou de vitriol, elle y a formé avec le temps un ſediment qui reſſemble pour la figure à une tortue, d'où on l'appelle, *l'eau de tortue de mer*. On voit pendu auprès un godet de bois de Bambouc, dont le peuple ſe ſert pour boire.

Eau minerale.

Après avoir fait la revue de ces temples, nous retournames à nôtre hôtellerie à la diſtance de quelques rues; elle étoit ſituée avec d'autres maiſons & un temple de Quanwon, ſur une éminence qui a une fort belle vue ſur la ville, & les environs d'Oſacca du côté de la mer; nous y demeurames quelques heures, & fumes bien regalez par notre hôte. Après midi nous retournames à Oſacca, & en chemin on nous montra un temple nommé Ikudama, ſitué à la gauche du chemin dans un bois qui eſt au pied d'une montagne. Non loin de ce temple il y avoit un vivier. Nous fumes de là aux fauxbourgs d'Oſacca, qui ſont pleins de temples; enſuite à Oſacca, Firamatz, où nous paſſames par un jardin rempli d'arbres de Fudſi qui étoient alors en fleur. Nous arrivames à notre hôtellerie entre cinq & ſix heures du ſoir.

Le 13. de May nous partimes d'Oſacca dans des Cangos à huit heures du matin. Nous avions envoyé devant nous notre équipage de nuit ſur trois chevaux, & notre gros bagage par eau. Le premier endroit, que nous trouvames ſur notre route, fut le village de Khitama, qui étoit ſur la gauche & contigu à Oſacca. Enſuite celui de Famma à notre droite, de là aux villages de Safnba Sinke, Dſiuſo, Midſuja. Il y a dans ce dernier village un long temple de l'Idole Soofukuſi: cet endroit eſt à deux lieues de diſtance de notre hotellerie d'Oſacca; notre hôte voulut venir avec nous juſques là, & nous y donna à diſner. Paſſant enſuite par le village de Fatzima nous traverſames la riviere de Kanſackigava, qui vient de Dſuſo, ou Itzibangava. Cette riviere étoit alors, comme elle eſt ordinairement, pleine de batteaux qui montoient, & deſcendoient de Fuſimi: elle eſt large, pleine de petites Iſles; ſes détours ſont fort irreguliers. Après cela nous paſſames au village de Maja, par où nous allames à la ville d'Amagaſacki: cette ville contient environ 2000. maiſons. La riviere dont nous venons de parler la traverſe, & paſſe autour du château, qui a une tour & des murailles de pierre de taille. Les rues par où nous devions paſſer avoient été arroſées par ordre de deux Meſſieurs qu'on avoit envoyez pour nous accompagner dans notre paſſage. Les habitans nous regarderent paſſer, à genoux, & à la porte de leurs maiſons, avec beaucoup de modeſtie, chacun gardant un profond ſilence. Sur le chemin par où nous paſſames pour venir dans cette ville, nous vimes un grand nombre de veaux que l'on éleve pour le labourage: le pays tout autour étant regardé comme le meilleur du Japon pour le froment, & l'orge. Le terroir en eſt naturellement un peu ſec & ſablonneux: les naturels du pays remedient à ce deffaut en l'engraiſſant avec de la fiente humaine. D'Amagaſaki nous fumes au village d'Imas, à l'entrée duquel à la campagne, étoient ſix Idoles de pierre avec des caracteres que nous avions remarquez auſſi à l'entrée d'Amagaſaki. Nous paſſames enſuite au village d'Aſiap, puis à celui

de

de Kafama au voiſinage duquel eſt nne carriere de belles pierres de taille que l'on tranſporte ſur les bords de la riviere, avec des charrettes tirées par des bœnfs. Ces charretes ont trois roues chacune d'une ſeule piece de bois ſolide : les pierres ſont enſuite portées par eau, pour des moulins & pour d'autres uſages. Les charretes ſont fort baſſes, & lorſqu'on decharge on ôte la roue de devant, pour laiſſer tomber les pierres. On nous aſſura que l'année precedente la riviere avoit ſi fort groſſi par une pluye continuelle de vingt quatre jours, que pluſieurs de ces pierres quoique fort grandes avoient été entrainées en divers endroits La riviere s'appelle Simiſgava, & l'endroit où demeurent les ouvriers qui tirent les pierres, Simſi. Aſſez près de ce dernier endroit eſt une autre carriere appellée Taganakawara, & le village de Midoro, qui a un grand vivier à la gauche ; & à la droite la haute montagne de Maijaſan, au ſommet de laqnelle eſt un temple dans un bois. A une petite diſtance de là, nous trouvames un autre vivier, & une maiſon d'où il y a un chemin qni mene à un temple voiſin. De là nous fumes conduits au bourg de Koobe, où nous primes un bateau pour traverſer juſqu'au havre de Fiongo. Carriere de pierres de taille.

Le 14 de May de bon matin, nous mîmes à la voile à Fiongo, & aiant un vent favorable nous paſſames les detroits d'Akaſi, où le vent commença de tomber, & fût ſuivi d'une groſſe ondée de pluye. Cependant nous avançames à force de rames, & ſur le tard dans la nuit, nous jettames l'ancre près de l'Iſle de Kurokaki. Nous vimes le même jour le Prince de Fiſen qui cottoyoit le rivage ; il fit ſon voyage d'Oſacca à Simonoſeki, par terre en treize jours. Tous les Princes de l'Empire font leur voyage de Miaco, à Jedo, en treize jours de temps, ſans qu'aucun ſoit diſpenſé de cette regle, excepté ceux qui ſont du ſang Imperial ; & le Prince de Satznma, qui eſt rarement moins de quarante jours en route, & qui quelque fois y eſt plus long temps.

Le 15. de May nous mimes à la voile à la pointe du jour avec un vent frais, & un temps clair & ſerain. Nous dinâmes à la vûë d'Odzuta ou Kodzutz, & nous decouvrimes en même temps une petite iſle, vis-à-vis de Symotſui, où nous abordames pour faire aiguade. Nous trouvames l'endroit plein de chevaux qui appartenoient au Prince de Bitsju. Avant midi, le Prince de Nagatta mit à la voile près de nous, ſuivi de ſoixante barques, & après midi le Prince de Janagava ſuivi de dix.

Le 16. de May nous deployames encore nos voiles avant la pointe du jour, favoriſez d'un vent frais fort vif, & d'un beau temps. Environ dix heures & demie nous decouvrimes l'iſle & le bourg d'Ige. La plupart des maiſons dece bourg, qui eſt la reſidence d'un petit Seigneur, ſont blanchies. Peu après nous arrivames à la vuë d'Iwagi, que nous avions à nôtre ſtribord, & ayant paſſé par les deſtroits de Fanaguri nous decouvrimes Mitarei, que nous laiſſames à ſtribord, comme nous fimes auſſi quelque temps après, les Iſles de Nuwa & de Tſuwa que nous avions peine à appercevoir. Ainſi nous allames tout droit vers les Iſles de Camiro & de là aux detroits de Caminoſeki. Le vent continuant à nous être favorable nous paſſames les detroits auſſi, & quand nous fumes au large nous rencontrames plus de cent navires & bateaux petits & grands à l'ancre. Nous pourſuivimes notre cours, & jettames l'ancre une heure après à deſſein d'être plûtôt prêts à mettre à la voile le lendemain matin. Nous avions fait ce jour là cinquante lieues de mer qni approchent fort

des lieues de terre, au contraire de ce qu'elles ſont en pleine mer hors de la vuë de terre où les lieues ſont beaucoup plus longues.

Le 17. de May le vent & le temps continuant à nous être favorables nous mimes à la voile de bon matin, & allames de conſerve avec plus de vingt autres navires. Nous fumes à Simonoſeki après midi, d'où nous partimes dans de petits bateaux pour aller à Kokura où nous arrivames à ſept heures du ſoir.

Nous partimes de Kokura à cheval le 18. de May à ſix heures du matin, & entre autres lieux nous paſſames aux ſuivants; le bourg de Kuroſakki, les villages d'Ujenofar, Kooſiakf, Kujanoſſe, Nogatta, Katafijima, & quelques autres que je ne nomme point. Nous primes des chevaux frais à Itzka; c'étoit pour la troiſieme fois que nous en changeames ce jour-là, paſſant enſuite aux villages de Tentamats & de Nagawa, nous arrivames fort tard aux flambeaux au bourg d'Utſijno, où nous couchames.

Le 19. de May nous partimes encore aux flambeaux à cinq heures du matin, dans des Cangos, avec quoi nous traverſames les montagnes juſqu'au village de Jammaije, où nous nous arretames demie heure pour prendre des cheraux frais. Nous en changeames encore à Maatzkaſſua: dans ce dernier lieu, commence un chemin qui mene au grand temple de Fikoſan à dix lieues de diſtance. Nous trouvames près du temple deux compagnons vigoureux & embonpoint, avec leurs têtes raſées & leurs ſabres attachés à leur ceinturon: ils portoient leur équipage de nuit ſur leur dos. On nous dit qu'ils étoient Jammabos: ils étoient ſuivis d'un homme à cheval qui nous parût être de la même trempe. Nous arrivames à Kurume, grande ville d'environ 2000. maiſons: en entrant dans la ville nous trouvames la garde ſous les armes, les ſoldats bordoient les deux cotez de la rue à quelque diſtance du corps de garde: dès que nous fumes auprès, deux des ſoldats ſe mirent à la tête de nôtre train, & deux autres à la queuë; pour nous accompagner dans nôtre paſſage au travers de la ville. Les rues de nôtre paſſage étoient arroſées; on n'y voyoit point de foule: tout le monde ſe tenoit au derriere des maiſons. Ils nous virent paſſer à genoux, & dans un ſi profond ſilence, que l'on n'entendoit pas le moindre bruit. Nous allames à la place où l'on affiche les ordres publics, & les proclamations, non loin du foſſé du chateau; nous y vimes une nouvelle proclamation qu'on venoit d'afficher depuis peu, & vingt Schuits d'argent clouez au potean, (voyez la Planche XXXIII Fig. 7.) qu'on promettoit de donner à quiconque decouvriroit les complices d'un meurtre commis en dernier lieu ſur un chien. Plus d'un malheureux a été puni ſeverement dans le pays ſous le regne du preſent Empereur, uniquement pour l'amour des chiens. De Kurume nous fumes au village d'Oſijmmatz; il y a un chemin qui mene de ce village à la fameuſe montagne d'Uſen, au pied de la quelle, du coté de Nagazaki, eſt un bain chaud renommé: on l'appelle Obamma. J'ai deja parlé de cette montagne au Livre I. Chap. VIII. Tome I, page 92, où je renvoye le lecteur. D'Oſijmamatz nous fumes au village de Jokomiſomatz, & de là à celui de Jakame, où le territoire du Prince de Kurume finit, & où les gentilhommes envoiez par le Prince pour nous accompagner pendant nôtre paſſage dans ſes terres, prirent congé de nous. Nous arrivames peu après aux fauxbourgs de Janagava, & nous fumes à une hôtellerie en deça du pont à nôtre égard: nos interpretes nous donnant à entendre que c'étoit la coutume dans le Japon, lorſqu'on

Kurume.

qu'on revient de la cour, de ne point loger dans la même hôtellerie où l'on a été en y allant. Nous vimes les gens de la campagne qui faiſoient alors ſecher aux champs les graines de raves pour les battre enſuite. D'autres gens étoient occupez à cueillir les feuilles du Tſia ou du Thé: à quoi ils avoient ſi bien réuſſi, qu'il ne reſtoit rien ſur les buiſſons que la ſimple tige. Ils choiſiſſent les feuilles & les mettent en differents paniers à meſure qu'ils les arrachent. Des payſans avoient deja commencé à ſemer le ryz. Nous avons dit ailleurs que cet ouvrage étoit fait par des femmes. Ils labourent la terre lorſqu'elle eſt ſous l'eau: alors ils y paſſent la charue avec des bœufs un peu plus petits que ceux dont on ſe ſert pour le charroi; & ils caſſent les mottes qu'ils reduiſent en limon avec des bêches courtes. Quelques heures après que nous eumes ſoupé nous partimes de Janagawa, par eau, dans trois barques: après que nous eumes deſcendu la riviere, les bateliers ne voulurent pas avancer juſqu'au lendemain matin, à cauſe que l'officier qui commandoit avoit reçu des ordres rigoureux, ſur peine de la vie, de prendre garde que l'on nous fit faire ſurement le trajet de la baye.

Le 20. de May nous traverſames le baye d'Arima, nous arrivames premierement à Takaſaki enſuite à Iſaſaja.

Le 21. de May nous partimes d'Iſaſaja à la pointe du jour; & traverſant les villages de Kami Jaki, de Kega, avec la riviere de Kuſnogava, nous arrivames environ neuf heures du matin au bourg de Jagami: nous y dinames, & fimes nos preparatifs pour faire notre entrée à Nagazaki: nous rencontrames à la diſnée quelques uns de nos amis & de nos domeſtiques qui nous étoient venus au devant. On compte que Jagami eſt à quatre lieues d'Iſaſaja, & à trois de Nagazaki; on compte auſſi que les quatre lieues égalent la longueur de cinquante rues, & que les trois lieues reſtantes en valent à peine deux bonnes: mais on en compte trois à cauſe du chemin qui eſt fort mauvais, montagneux, & inegal; & du ſalaire des meſſagers que l'on paye pour trois lieues. Après diſner nous paſſames par les confins des territoires de Fiſen, & de Nagazaki: nous y decouvrimes à la gauche le village d'Aba, d'où l'on fait le trajet pour aller aux bains chauds d'Obamma; de là nous paſſames par le bourg de Timi, & par le village de Toge; & nous arrivames environ midi, en bonne ſanté, à Nagazaki. Retour à Nagazaki.

Graces ſoient encore rendues au Tout-puiſſant, gloire & louange, pour la puiſſante protection, & une infinité d'autres graces que j'ai reçues de ſa bonté infinie dans tout le cours de mes voyages; & en particulier dans mon ſecond voyage de la cour de Jedo.

Il ne me reſte pour mettre fin à ma Relation du Japon, que de raconter brievement ce qui ſe paſſa depuis nôtre retour à Deſima, juſqu'à mon depart pour Batavia, & delà en Europe. Ce qui ſe paſſa de remarquable à notre retour à Nagazaki.

La premiere choſe qu'on nous apprit après nôtre retour à Deſima, étoit que dix jours avant nôtre arrivée, il étoit venu des ordres de la cour de Jedo de ne tuer aucun animal, excepté du poiſſon, à moins que ce ne fût pour les Hollandois & les Chinois; & de ne vendre ni bêtail, ni volaille. Nous remarquames auſſi en traverſant la ville que toutes les boutiques de poulailler étoient fermées, quoiqu'en même tems les poulaillers ne fiſſent aucune difficulté d'en vendre en particulier dans leurs maiſons.

Quelques jours après notre retour, on decouvrit que les Chinois avoient fraudé la douane, de la *racine de Niſi**, de Calamback, & de Muſc; & ce-

* C'eſt celle qu'on connoit en France ſous le nom de Ginſenna, ſelon toute apparence.

cela par le moyen des courtiſannes ou autrement ; ſur cela on donna la queſtion à trois perſonnes qui avouerent qu'ils avoient acheté de ces marchandiſes à concurrence de 1000. Thails ſeulement. On arrache des criminels, aujourd'hui, nne confeſſion fort prompte, au moyen d'un inſtrument de l'invention de Tſino Cami. C'eſt un banc plein de piquants courts & pointus, ſur leſquels on traine les criminels : il reſſemble à la chaiſe des ſorcieres à Lemgow ; la violence de la douleur qu'il cauſe feroit avouer à l'homme le plus innocent du monde ce qu'il n'a jamais commis.

Le 31. de May nôtre Ambaſſadeur, Mr. Dubbels, & moy ſumes viſiter le gouverneur chez lui ; & le remercier : nous fumes reçus & admis à l'audience à peu près de la même maniere dont les grands en uſent à Jedo.

La veille du premier de Juin trois perſonnes ſe defirent elles-mêmes ; deux ſe pendirent : l'un d'eux, qui étoient habitant de Nagazaki, pour avoir fraudé la douane ; l'autre qui étoit moine pour des raiſons inconnues. Le troiſieme, de deſeſpoir & de miſere s'ouvrit le ventre.

Le 14. de Juin fut le premier jour du depart des Jonques Chinoiſes : il y en avoit en tout vingt quatre dans le port, dont dix ſept avoient deja eu leur Cambang ou jour de vente.

Le même jour 14. & enſuite le 16. de Juin, des Japonnois furent autour du port, dans un batteau plein d'autant de monde qu'il en pouvoit contenir, qui croient *Nembutz & Namanda.* Ce battean avoit été équippé pour ce ſujet aux deſpens d'une rue, où pluſieurs perſonnes étoient malades d'une fievre peſtilentielle : c'étoit pour chaſſer le malin eſprit Jekire, comme ils l'appellent, qui avoit commencé d'exercer ſa fureur & de tourmenter les habitans de cette rue. Pour cette même raiſon on portoit par tout le Fiakmanben, ou le cent-mille : ce Fiakmanben eſt un grand roſaire compoſé de 108. grand chapelets, que tout homme jeune & vienx, aſſis dans un cercle, prend en ſa main, de ſorte qu'il fait le tour de la Compagnie, & chacun crie Namanda à meſure qn'il prend un nouveau grain. Si la maladie augmente, on fait la même choſe dans tous les temples (la figure de ce Fiakmanben, ſe voit parmi d'autres ornemens de la Planche VIII.)

Le 27. de Juin étoit un des jours conſacrez à la memoire du deſunct Empereur ; auquel c'eſt la coutume de pardonner, & d'élargir des priſons ſix criminels coupables de larcin ; on les bannit enſuite à dix lieues de Nagazaki.

Le 23. de Juin on envoya dire à Nagazaki, que l'année precedente les Chinois avoient fraudé la douane au moins de cinq caiſſes d'argent, & que la plupart des marchandiſes avoient été vendues à Oſacca. Il y a à peine une Jonque Chinoiſe entre trois qui retourne à la Chine avec toute ſa charge : ils ſe deſont de la plus grande partie en faveur des Japonnois qui les ſuivent en ſecret.

Le 24. de Juin on recita le Fiakmanben pendant tout ce jour, ſur tout dans les rues voiſines de Deſima, & près des maiſons où il y avoit des malades ; les endroits où l'on portoit ce roſaire étoient couverts pour garantir l'aſſemblée de l'ardeur du ſoleil.

Temples de Nagazaki. Le 26. de Juin nous allames voir les temples de la ville, accompagnez à l'ordinaire de nos interpretes, & d'autres officiers, avec les majors ou magiſtrats de ville : les temples que nous viſitames furent les ſuivants.

1.

1. Tſaktsjndira ou plûtôt Fukuſai, temple Chinois: un eſcalier de pierre de cinquante marches y conduit, & l'on entre dans la cour par une porte ronde. Vis à-vis du temple il y avoit une petite chapelle avec une Idole nommée Itaten, qui tenoit une épée d'une de ſes mains; le temple étoit ſoutenu par des piliers: c'étoit un batiment quarré & verniſſé, diviſé en trois parties: au milieu étoit l'Idole de Saka; à ſa droite étoit l'image d'un Empereur Chinois avec trois domeſtiques. A ſa gauche étoit celle d'un jeune homme bien mis avec une couronne ſur la tête, & des Chinois debout derriere lui: on avoit mis devant chacune de ces trois principales Idoles des torches faites d'écorces d'arbres, avec une compoſition d'aromates. Ils meſurent le temps avec ces torches, dont il y en avoit une qui brûloit lorſque nous y fumes, & ne faiſoit pas beaucoup de fumée. Le ſol du temple étoit pavé de briques, & on avoit mis au tour des couſſins de paille ſur leſquels les prêtres étoient aſſis. Il y avoit un autre temple de la même ſtructure près de celui-ci. On nous montra ſur le penchant de la montagne, les maiſons des prêtres, avec d'autres petits Temples & Chapelles où il y avoit des Idoles grandes comme nature, de differentes figures & aſſez bien proportionnées. On nous y regala à la Chinoiſe; & le Pere Prieur, grand homme de bonne mine & fort civil, ſe montra à nous de loin avec ſes habits de pourpre.

2. Suwa ſitué deux cens marches plus haut; il nous falut pour y aller traverſer des rues qui étoient ſur le penchant de la montagne: la chapelle du ſaint eſt encore plus élevée, & il y a deux eſcaliers pour y conduire; l'un de bois & verniſſé, qui étoit fermé pour nous, l'autre de pierre par où nous montames. Il n'y a qu'un ou deux ans que la chapelle de ce ſaint a été bâtie plus haut qu'elle n'étoit auparavant, à cauſe que le Mikaddo lui a conferé un titre plus éminent. Il y avoit au même endroit pluſieurs Mia ou Chapelles plus petites, comme auſſi un theatre pour repreſenter des pieces dramatiques; une maiſon où l'on tient toute ſorte d'Idoles pour nourrir la devotion du peuple; & une chapelle de l'Idole de quarante Jambes, devant laquelle on avoit ſuſpendu des pierres qui la repreſentoient. Les Canuſi avoient leurs maiſons ſur le bord de la montagne, ils portoient des habits ſeculiers & leurs cheveux courts étoient peignez en arriere.

3. De l'autre côté de la montagne étoit le temple de Siutokus où le feu prit par accident il y a deux ans, à cauſe de quelques jeunes garçons qui y jouoient. Cela fit que nous n'y pumes rien voir qu'une Idole de Saka. Le cenſeur des livres du Budſdo, que l'on porte de la Chine pour les expoſer en vente, demeure au même endroit. Il eſt de la ſecte nommée Sen.

4. Kooſkuſi ou Nanquindira, où nous ne vimes rien que la cour du temple; le corps du bâtiment étant bâti plus haut, & pouvant être vû d'aſſez loin de Nagazaki.

5. Une allée large, qui mene à une chapelle ouverte où étoit l'Idole de Daibods aſſiſe ſur une fleur de Tarate. Un temple de Kootais ou de Senſiu étoit tout près de cette Chapelle.

6. Daikus ou Ikoſiu: nous allames à ce temple environ midi; nous y dinames avec toute nôtre ſuite. Une partie de ce temple ſur le devant ſervoit de lieu d'aſſemblée ou d'Egliſe, & étoit diviſée en differents compartiments, ou diviſions. L'Idole d'Amida étoit placée ſur le derriere. Les gens s'aſſembloient devant cette ſtatue; & l'aſſemblée ayant groſſi,

des moines vint pour precher. Il s'aſſit entre la Chapelle & le peuple : il lut un ſermon qui dura près d'une heure, & qui fût terminé par une priere qu'il lut à haute voix, tout le monde la repetant après lui. Alors d'autres prêtres s'avancerent vers l'Idole d'Amida, pour chanter, & l'aſſemblée fut ainſi congediée.

7. Soofokuſi ou Foktſin, autre temple Chinois: il y avoit dans ce temple les repreſentations des diſciples de Siaka en diverſes poſtures bizarres; l'un jettoit une bague, un autre avoit le portrait de Siaka ſur ſa poitrine; un autre des ſourcils d'une aune de long, & ainſi du reſte; tous étoient en general dans leur Satori ou profonde meditation. Il y avoit au même endroit une marmite d'une prodigieuſe grandeur: on s'en étoit ſervi autres fois pendant une grande famine, qu'un prieur de ce monaſtere alla demander l'aumone lui même pour les pauvres; & le bois étant devenu fort rare, il ſe ſervit de la charpente d'un des temples, pour faire cuire le ryz dans cette ample marmite. Nous paſſames à d'autres temples, entre autres à un de Giwon.

Nous fumes enſuite au temple de Kiomids, ou de Seſuſi, bâti au ſommet d'un precipice profond. Nous y allames par une longue allée, & par divers eſcaliers. Il y avoit ſix idoles de Diſo à la gauche en entrant, chacune avec un baſſin d'eau au devant, comme c'eſt l'uſage dans leurs lieux de ſepulture; & une branche de Skimmi placée près du baſſin, que chacun de ceux qui entroit, prenoit & trempoit dans l'eau pour en aſperger les Idoles. Les images de leurs ancêtres ſont gardées dans le temple qui eſt quarré, & fermé. Il y avoit auprès une Idole de Quanwon qu'on pouvoit adorer des deux côtez.

Le premier de Juillet nous allames éxaminer les barques de la compagnie; & nous declarames inutiles les plus vieilles & qu'on ne pouvoit plus reparer. De là nous fumes à l'Iſle de Magome qui eſt au voiſinage, pour voir un temple de Seotokus, d'où nous retournames à pied. Chemin faiſant on nous conduiſit dans le temple de Fokkeſin, où les moines nous reçurent avec une civilité extraordinaire, & nous en montrerent les endroits les plus particuliers. Ils nous admiroient nous & nos hardes, & prenoient un très grand plaiſir à l'honneur de nôtre viſite. Les drapeaux, & bannieres, qui ſont ſuſpendus dans leurs temples & dans leurs chapelles comme des marques de joye & de triomphe, ne reſſemblent pas mal à ceux que les Catholiques Romains portent à leurs proceſſions. On les fait des étoffes les plus cheres & les plus rares, & de la même forme que les Cajemaus, qui ſont près des temples à Siam. De là nous fumes conduits à un temple Chinois voiſin, de Fukaſai, que nous avions vu l'année precedente. Nous arrivames chez nous à trois heures après midi.

Le 25. de Juillet les fraudeurs de douane, qui avoient acheté les marchandiſes des Chinois en ſecret, furent executez. Le corps d'un de leurs gardes qui s'étoit ouvert le ventre, & celui d'un autre homme qui s'étoit deſait lui même, furent attachez à la croix. Deux furent decapitez à Mangome, qui eſt la place ordinaire des executions; & huit autres qui n'avoient rien avoué furent exilez dans les Iſles de Gotho où ils furent envoyez liez ſous bonne & ſure garde.

Le 30. de Juillet ſept barques du Prince de Satzuma, entrerent dans le port: elles amenoient deux priſonniers de Patan, que la tempête avoit jettez ſur les côtes des Iſles de Riuku, & qu'on avoit amenez de là à Satzuma. Ils furent incontinent menez devant les gouverneurs pour être exa-

mi-

minez ſur leur langage, & l'endroit dont ils venoient: tous deux paroiſſoient de jeunes gens fort modeſtes, l'un avoit trente ans & l'autre vingt-cinq, ſelon leur confeſſion propre qu'ils firent par ſignes. Ils montroient l'étendue & la ſituation de leurs Iſles, en plaçant des pierres de differentes grandeurs à terre, & leur donnant leurs noms, de Tambaku, de Babaſan & ainſi du reſte. L'un d'eux paroiſſoit bien élevé, & de quelque ſavoir. Ils étoient aſſis à terre, chacun avoit ſon garde pour veiller ſur lui, aſſis ſur une natte par diſtinction. Les deux priſonniers étoient tondus à la Polonoiſe, & avoient deux ou trois trous à chaque oreille comme un ornement. Ils ſe ſervoient de la main gauche comme nous faiſons de la main droite. Ils font leurs civilitez à la maniere des nations de l'Aſie, en portant leurs deux mains ſur leur tête, & touchant la terre avec leur front. On les tient maintenant priſonniers dans la priſon ordinaire. Il n'en coute pas moins de dix caiſſes d'argent au Prince de Satzuma, pour avoir fait conduire ces priſonniers: Il y avoit des navires du convoi qui avoient quatre-vingts rameurs; & les plus petits, quarante matelots, ſans compter les recompenſes qu'il faint donner aux Seigneurs qui les accompagnérent, par reſpect pour l'Empereur, & pour leur Prince.

Au mois d'Aout, quatre de nos navires entrerent dans le port tous au même jour, les deux derniers venoient de Siam.

Le premier d'Octobre nous eumes nôtre ſecond Cambang ou jour de vente, & nous fimes les preſens au gouverneur ſelon la coutume.

A peu près dans le même temps, cinquante Chinois, que l'on avoit tenus en priſon aſſez long temps, furent embarquez dans une Jonque pour être tranſportez à la Chine. Ils avoient été complices pour receler, & pour frauder la douane d'une livre de racine de Ninſin; trois perſonnes avoient eu la tête tranchée pour ce crime: une avoit été rompue ſur la croix; un des interpretes s'étoit ouvert le ventre; tous les autres furent condamnez au banniſſement.

Le 25. d'Octobre, & les trois jours ſuivants, trois de nos navires leverent l'ancre à la diſtance de Papenberg.

Le 29. après avoir fait les preſens accoutumez & nous être divertis, nous nous embarquames dans l'Amiral Pampus, chargé de plus de mille pics de cuivre; & ayant un vent favorable, nous levames l'ancre de même que les autres vaiſſeaux, à la diſtance de Papenberg.

Le 30. je fus à bord des autres navires, pour en retirer mes livres imprimez, & mes manuſcrits, qui y avoient été apportez ſecrettement parmi d'autres marchandiſes.

Le 31. d'Octobre nous quittames le port de Nagazaki à la pointe du jour, & nous fimes route S. E. avec un vent frais N. E.

C'eſt ici la fin de mon Hiſtoire du Japon.

F I N.

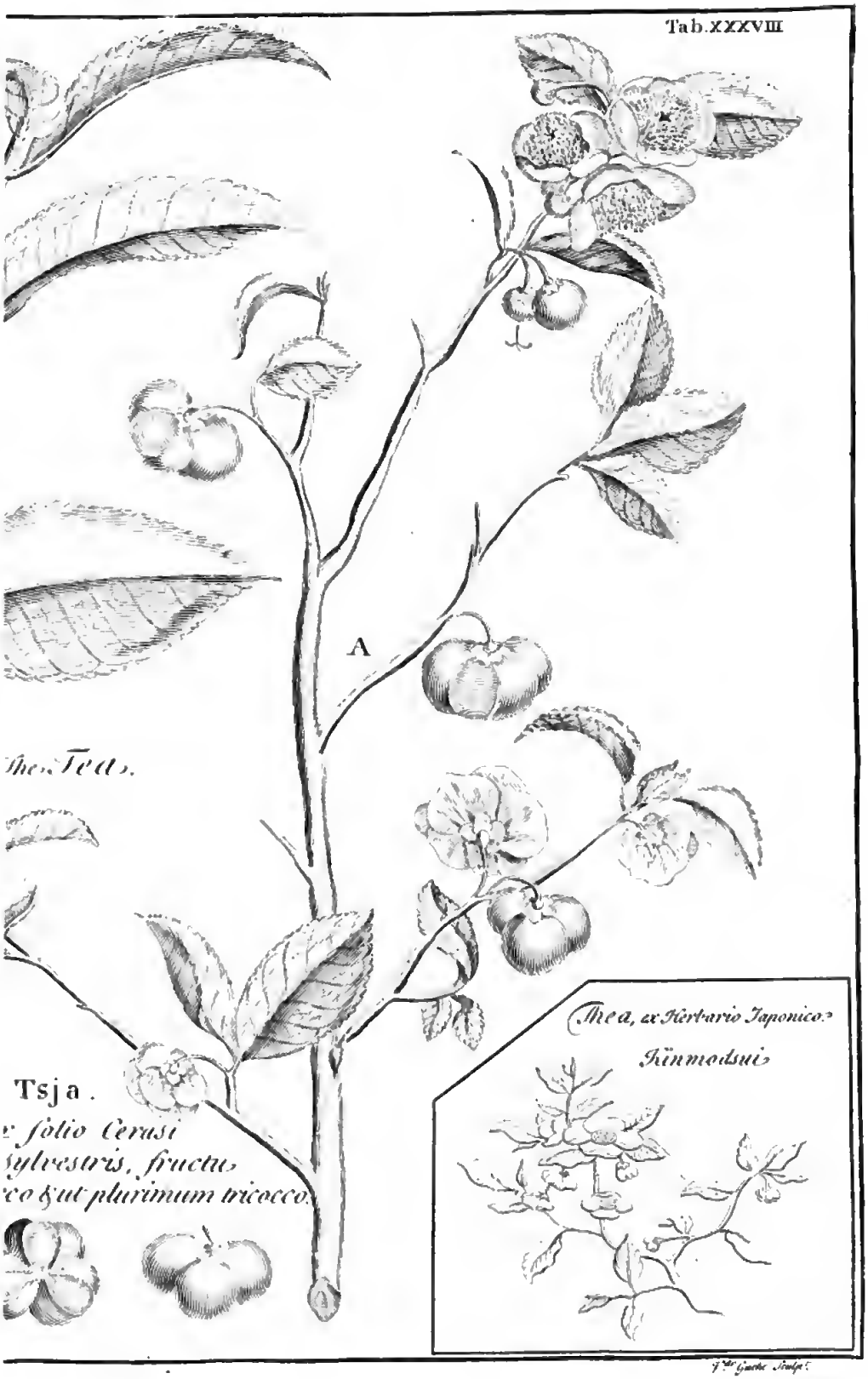
A
Thea, ex Hortario Japonico
Kinmodsui
Tsja .
v folio Cerasi
sylvestris, fructu
co & ut plurimum tricocco.

# APPENDICE
## OU
## SUPPLEMENT
## DE
# L'HISTOIRE DU JAPON.

## I.

*Hiſtoire naturelle du Thé du Japon, avec une éxacte Deſcription de cette Plante, ſa culture, ſon accroiſſement, ſa preparation, & ſes uſages.*

§. 1.

Deſcription botanique du Thé.

JE ſai que quelques perſonnes croiront que c'eſt une choſe ſuperflue, & inutile, d'écrire ſur l'Hiſtoire naturelle du Thé, après la longue & éxacte deſcription de cette plante qui a été donnée par le Docteur Guillaume ten Rhyne mon très honoré ami, & digne predeceſſeur dans le poſte que j'occupois au Japon. Elle fut publiée par le ſavant Docteur Breynius (dans l'Appendice de ſa centurie des plantes étrangeres, imprimé à Danzick en 1678.) Mais comme le Docteur ten Rhyne, quelque curieux, & exact qu'il fût, ne fit pas un ſi long ſejour au Païs que moi, & qu'il menoit une vie plus retirée que la mienne, il n'eût pas les mêmes occaſions de s'informer de toutes les particularitez qui regardent cette plante; ainſi il ne faut pas s'étonner s'il omit pluſieurs circonſtances que j'ai crû trop eſſentielles pour ne pas les publier: de ſorte que j'ai mieux aimé repeter ce qu'il en a déjà dit, que de ne pas ajouter ce qu'il a omis; pour donner ainſi à une fois une relation ample & complette d'une plante ſi remarquable.

T S J-A.

*Thea frutex folio cerafi, flore roſæ ſylveſtris, fructu unicocco, bicocco, & ut plurimum tricocco.*

Tea, le Thé.

L'arbriſſeau du Thé croit lentement; il s'éleve à la hauteur d'une braſſe, & davantage. Sa racine eſt noire, ligneuſe, & diviſée en branches d'u-

ne maniere irreguliere. La tige en s'élevant ſe repand en pluſieurs branches, & rejettons, auſſi irreguliers. L'écorce eſt ſeche, mince, foible, de couleur de chateigne, griſaſtre à la tige, & tournant un peu ſur le verd à l'extrémité des rejettons. Le bois en eſt un peu dur, & plein de fibres; la moelle petite, fort adherante au bois; les branches ſont irregulierement environnées de feuilles; elles tiennent à une queuë fort mince, & ne tomberoient pourtant point ſi l'on ne les arrachoit de force; la plante étant toujours verte: ces feuilles reſſemblent en ſubſtance, en figure, en couleur, & en grandeur, lorſquelles ont toute leur crue, aux feuilles du griotier des vergers, *Ceraſus Hortenſis fructu acido*; mais lorſquelles ſont tendres, au temps qu'elles ſont cueillies pour l'uſage, elles approchent davantage des feuilles de l'*Evonymus vulgaris granis rubris*, ſi l'on excepte la couleur: on voit ſortir les fleurs des ailes des feuilles; elles viennent en automne, une ou deux enſemble, & ne reſſemblent pas mal aux roſes Sauvages, d'un pouce ou un peu plus en diametre; elles ont peu de ſenteur, ſont blanches, hexapetales, c'eſt-à-dire à ſix petales en feuilles rondes & creuſes; elles tiennent à des pedicules de demi pouce de long, qui d'un commencement petit & delié deviennent inſenſiblement plus grands; leur extrémité ſe termine en un nombre incertain, ordinairement de cinq ou ſix envelopes petites & rondes, qui tiennent lieu de calice à la fleur. Aux fleurs ſuccedent les fruits en grande abondance. Ils ſont d'une coque de deux coques, mais plus communement de trois coques, ſemblables à celles qui contiennent la ſemence du *Ricin*, compoſées de trois autres coques rondes de la groſſeur des prunes ſauvages qui croiſſent enſemble attachées à une queuë commune comme à un centre, mais diſtinguées par trois diviſions aſſez profondes. Chaque coque contient une gouſſe, une noiſette, & la graine: cette gouſſe eſt verte, tournant ſur le noir lorſqu'elle eſt meure; elle eſt d'une ſubſtance graſſe, membraneuſe, & un peu ligneuſe, s'entrouvrant au deſſus de ſa ſurface après quelle a demeuré une année ſur l'arbriſſeau, & laiſſant voir la noiſette qui y eſt renfermée. Cette noiſette eſt quaſi ronde, ſenlement du côté, ou les trois coques ſe joignent; elle eſt un peu comprimée; couverte d'une écaille, mince, un peu dure, polie, de couleur de Chaſteigne, qui étant caſſée laiſſe voir un pepin rougeâtre, d'une ſubſtance ferme comme celle des avelines, d'un goût douceatre, aſſez deſagreable au commencement, devenant dans la ſuite plus rude & plus amer, comme le fruit du noyau des Ceriſes: il fait ſaliver beaucoup, & devient fort degoutant, lorſqu'il tombe dans le goſier; mais ce mauvais goût paſſe viſte. (Voyez la Planche XXXVIII.) où ſont repreſentées deux branches de cet arbriſſeau (Thé), avec la fleur, les Vaiſſeaux qui contiennent la graine, & la graine même, avec un profil de tout l'arbriſſeau comme il eſt repreſenté par les Japonnois dans leurs herbiers imprimez.

§. 2.

Son nom. Le Thé, que les Japonnois appellent *Tsjao*, & les Chinois *Théh*, n'a point encore de Caractere propre dans la langue ſavante du Pays, & approuvé par les Univerſitez; je veux dire, qu'il n'a aucun de ces Caracteres qui donnent tout d'un temps quelque idée de la vraye nature des choſes qu'ils expriment. Cependant pluſieurs autres Caracteres lui ont été donnez, quelques uns deſquels expriment ſimplement le ſon du mot, d'autres ſont alluſion aux vertus & à la deſcription de la plante. De ce dernier genre

eſt

eſt celui qui repreſente les Paupieres de Darma, un Saint diſtingué parmi les Payens. Il ne ſera pas hors de propos d'inferer ici l'Hiſtoire de cet homme, non ſeulement parce qu'elle eſt agréable & ſinguliere en ſon genre, mais auſſi parce qu'elle ſert à fixer l'époque & le temps auquel ſelon les Japonnois l'uſage de cette plante fut introduit. Darma, troiſième fils de Kaſiuwo, Roy Indien, étoit un ſaint Religieux, & une eſpece de Pape dans les Indes, Il étoit le vingt huitième Succeſſeur du St. Siege de Siaka, fondateur du Paganiſme Oriental, qui étoit Indien lui même & negre, né mille vingt huit ans avant la naiſſance de nôtre Sauvent. Ce Darma vint à la Chine environ l'an de Chriſt 519. ſon deſſein étoit de porter la connoiſſance de Dieu aux habitans d'un Empire ſi peuplé, de leur prêcher ſon Evangile & ſa religion, comme la ſeule vraye & la ſeule qui pût les conduire au ſalut: ce n'étoit pas ſeulement avec ſa Doctrine qu'il s'efforçoit de ſe rendre utile aux hommes, & agréable à Dieu; il alla encore plus loin, & s'evertua pour ſe procurer la grace divine, en menant une vie auſtere & éxemplaire; s'expoſant à toutes les injures de l'air, châtiant, mortifiant ſon corps, & mettant ſous le joug toutes les paſſions de ſon ame. Il ne vivoit que d'herbes, & croyoit que c'étoit le plus haut dégré de ſainteté, de paſſer les jours & les nuits dans un continuel *Satori*, c'eſt à dire contemplation de l'être Divin. Refuſer à ſon corps toute ſorte de repos, & de recreation; conſacrer ſon eſprit entierement & ſans relache à Dieu; étoit ſelon lui la plus parfaite penitence & le degré le plus éminent de perfection auquel la nature humaine puiſſe atteindre. Après des veilles continuées pendant pluſieurs années, il fut à la fin ſi accablé de fatigues, & de jeunes, qu'il ne pût plus ſe derober au ſommeil: ſe reveillant donc le matin ſuivant, & ſe ſouvenant qu'il avoit rompu ſon vœu, il reſolut d'en faire une penitence ſincere; & ſur le champ, de peur qu'un pareil accident ne lui arrivât encore, il ſe coupa les Paupieres, comme inſtrumens & miniſtres de ſon crime, & les jetta à terre. Lorſqu'il retourna le jour ſuivant à l'endroit même où il avoit fait cette éxecution, il obſerva que par une admirable métamorphoſe, de chacune de ſes Paupieres étoit né un arbriſſeau, le même que l'on nomme aujourd'hui *Thé*, dont les vertus & l'uſage étoient alors inconnus au monde, auſſi bien que la plante. Darma, en mangeant des feuilles de cette plante, (ſi elles étoient fraiches ou bouillies dans l'eau c'eſt ce que j'ignore) ſentit avec ſurpriſe une gayeté extraordinaire ſe répandre dans ſon cœur; & ſon eſprit fut doué d'une force & d'une vigueur toutes nouvelles pour continuer ſes divines meditations. Darma apprit d'abord à ſes nombreux diſciples un évenement auſſi extraordinaire, avec les vertus excellentes des feuilles du Thé, & la maniére de s'en ſervir. C'eſt ainſi que les Japonnois prétendent que cette plante ſinguliére qu'on ne ſauroit aſſez louër pour ſes grandes vertus, commença d'être en uſage. De là vient auſſi que comme elle n'a point encore de Caractere fixe dans le langage des ſavans, quelques uns ont trouvé à propos de l'exprimer par les Paupieres de Darma. J'ai ajouté la Figure de ce Saint à la Planche XXXIX. Il eſt regardé avec beaucoup de vénération parmi les nations payennes de ces parties Orientales du monde: on le repréſente avec un roſeau ſous ſes pieds, avec lequel on dit qu'il a voyagé & traverſé les Mers & les Rivieres. C'eſt en dire beaucoup au ſujet du nom de cette Plante.

Hiſtoire de Darma.

§. 3.

Supplement de la description botanique du Thé.

J'ay commencé par donner nne courte deſcription de cet arbriſſeau, pour en donner une premiere idée au Lecteur. J'y ajoute d'autres particularitez qui reſtent à dire pour en rendre la deſcription botanique complette. La tige ſemble quelquefois être chargée de plus de branches au bas & près de terre, qu'il n'y en a réellement; parce que pluſieurs graines ayant été miſes au même trou, il arrive ſouvent qu'il en ſort deux, trois buiſſons, ou plus, qui croiſſent enſemble, ſi ſerrez l'nn contre l'autre, que ceux qui ne les conſiderent pas attentivement peuvent s'y méprendre & croire que c'eſt un ſeul arbriſſeau. Il fant obſerver outre cela que lors que l'on coupe à la tige les plantes trop vieilles ou trop grandes, comme elles ſont après qnelques anneés qn'elles ſont ſur pied, il ſort de la tige de nouveaux rangs de branches & de rejettons plus épais, & en plus grand nombre qn'ils n'étoient auparavant. Le tout reçoit ſa nourriture de la même racine. Les jeunes rejettons, qui viennent la premiere année ou de la graine, ou de la tige lorſqu'elle a été coupeé, ſont toûjours moindres en nombre, mais mieux nourris & plus grands que ceux qni viennent enſuite. ( Planche XXXVIII. Fig. B. ) Ils deviennent branches avec le tems: l'écorce eſt couverte d'une peau ſort mince, qui ſe detache lorſque l'écorce devient ſeche. Cette peau ôtée, l'écorce paroît d'une conleur verdâtre, la ſenteur approche ſort de celle des ſeuilles dn noiſettier, excepté qu'elle eſt plus deſagreable & rebutante, & d'un goût amer, degoutant, & aſtringent. Le bois eſt dur, compoſé de fibres ſorts & épais, d'une couleur verdâtre tournant ſur le blanc, & d'une Senteur fort rebutante lorſqu'il eſt verd. Les branches & rejettons ſont en grand nombre, croiſſent ſans ordre, ils ſont deliez, de differente longueur, mais communement courts, & n'ont point les anneaux qui ſont les marques de l'accroiſſement annuel des arbres & des arbriſſeaux. Ils ſont entourez d'un ſort grand nomdre de ſeuilles, dont chacune a ſa queuë, mais ſans ordre. Des aiſſelles des feuilles on voit ſortir un bourgeon menu, & tendre. Les feuilles tiennent à une qneuë ou pedicule court, gras, & vert, aſſez rond & uni au deſſous, mais creux & un peu comprimé au côté oppoſé. Les ſeuilles ſont d'une ſubſtance moyenne, entre la membraneuſe & la charnue, elles ſont de differentes grandeurs, les plus grandes ſont de deux pouces de long; & là où elles ont le plus de largeur, elles ont deux pouces de large ou un peu moins. D'un petit commencement elles deviennent à peu près rondes, & plus larges, & enſuite finiſſent en une pointe qui eſt piquante: quelques unes ſont de figure ovale, un peu pliées, ondées irregulierement ſur la longueur, enfoncées au milieu, & les extrémitez recourbeés vers le dos; elles ſont nnies des deux côtez, d'un verd ſale & obſcur, un peu plus clair au derriere, où les nerfs étant aſſez élevez forment tout autant de creux ou de ſillons du côté oppoſé: elles ſont dentées, la denture eſt un peu recourbée, dure, obtuſe, & fort preſſée, mais les pointes ſont de differente grandeur. Elles ſont traverſeés au milieu par un nerf ſort remarquable, auquel repond du côté oppoſé un profond ſillon. Il ſe partage de chaque côté en cinq, ſix, ou ſept côtes de differente longueur, courbeés ſur le derriere: près du bord des feuilles, de petites veines s'étendent entre les côtes traverſieres. Les feuilles, lors qu'elles ſont fraiches, n'ont ancune ſenteur, & ne ſont abſolument pas ſi deſagreables au goût que l'écorce, quoi qn'elles ſoient aſtringentes, & tirant ſur l'amer, mais elles ne ſont pas degoutantes. Elles

diffe-

different beaucoup en ſubſtance, en grandeur & en figure ; on doit attribuer cette difference à leur âge, à la ſituation & la nature du terroir où l'arbriſſeau eſt planté. De là vient qu'on ne peut rien conjecturer ſur leur grandeur & ſur leur figure, lorſquelles ſont ſechées & portées en Europe : elles affecteroient la tête, ſi on les prenoit fraiches, parce qu'elles ont quelque choſe de Narcotique, qui enivre les eſprits animaux, & cauſe un tremblement convulſif aux nerfs ; cette mauvaiſe qualité ſe perd quand elles ſont ſecheés, il leur reſte la vertu de rafraichir agreablement les eſprits animaux. En automne les branches ſont entourées d'un grand nombre de fleurs qui continuent de croitre l'hiver. Elles ſont compoſées de ſix petales ou feuilles une ou deux deſquelles en général ſe retirent comme ſi elles étoient malades, & n'approchent pas de la grandeur & de la beauté des autres. Elles ſont d'un goût fort deſagreable tirant ſur l'amer ; ce goût affecte ſur-tout la racine de la langue, on voit au fond de la fleur un graud nombre d'eſtamines blanches extrémement petites comme daus les roſes, le bout en eſt jaune & leur figure ne reſſemble pas mal à un cœur. J'ay compté dans une fleur deux cent trente de ces eſtamines. Les pepins du fruit contiennent beaucoup d'huile & ſont fort diſpoſez à rancir : c'eſt la raiſon qui fait qu'à peine deux entre dix de ces pepins germent lorſqu'ils ſont ſemez. Les gens du pays ne font aucun uſage ni des fleurs, ni des pepins ; je ne doute pourtant pas que les pepins en particulier n'euſſent de bons effets dans pluſieurs maladies.

## §. 4.

Je vais parler à preſent de ce qui regarde la culture de l'arbriſſeau ; à commencer depuis qu'on met ſa ſemence en terre. Je dois obſerver premierement que les gens du pays ne deſtinent point des champs ou des Jardins en particulier pour le Thé, mais qu'ils le font venir autour des hayes, & des bords de leurs champs, ſans avoir aucun égard au terroir ; les graines ne ſont pas ſemées tout de ſuite, ce qui les feroit venir en maniere de haye vive, mais à quelque diſtance l'une de l'autre, de peur que ces arbriſſeaux ne fiſſent dans la ſuite trop d'ombre ſur les fruits de leurs champs ; & de peur auſſi que ce ne fût un obſtacle à arracher leurs feuilles : les graines étant contenuës dans leurs capſules ſont miſes dans des trous de quatre ou cinq pouces de profondeur : ſix graines au moins, & douze au plus dans le même trou. Ce nombre eſt neceſſaire à cauſe qu'à peine il en germe un de quatre ou cinq, la plus grande partie ne valaut rien, à cauſe qu'elles deviennent rances en fort peu de temps. De là vient que les tentatives que l'on a faites de planter cet arbriſſeau en Europe n'ont eu juſqu'ici aucun ſuccez. Cependant pour le faire venir, ce qu'il ſeroit mieux en Italie, en Eſpagne ou en Sicile que dans les parties plus froides de l'Europe ; je voudrois qu'on le plantât dans le pays où il vient naturellement, & dans de grands vaſes pleins de la terre qui leur eſt naturelle, & qu'on le portât ainſi : il ne ſeroit pas enſuite difficile de tranſplanter les jeunes branches ou les rejettons comme on voudroit. Il faut pourtant conſiderer que les plantes que l'on tranſporte de cette maniere ne peuvent point ſe reproduire en Europe avec le même ſuccez, à cauſe que daus leur paſſage de l'Ocean Oriental ils ſont fort ſujets à être attaquez d'uue ſorte de langueur, ou de deperiſſement qui leur fait perdre leur force vitale, de telle ſorte que leurs graines ne meuriroient qu'à grande peine, & ne ſeroient que rarement propres à met-

Culture du Thé.

tre en terre. Pour retourner à la maniere de cultiver le Thé au Japon, à meſure que l'arbriſſeau s'éleve, les perſonnes ſoigneuſes & induſtrieuſes engraiſſent le terroir: on y met une fois chaque année de la fiente humaine mêlée de terre; ce que quelques autres negligent. Le terroir doit être au moins engraiſſé avec le fumier lorſque l'arbriſſeau a trois ans, avant que les feuilles ſoient propres à être cueillies; car à cet âge il les porte bonnes & en abondance. A l'âge de ſept ans ou environ, l'arbriſſeau s'éleve à la hauteur d'un homme, mais parce qu'alors il croît lentement & ne porte que peu de feuilles, l'uſage eſt de le couper à la tige après avoir ramaſſé le peu de feuilles qu'il a. L'année ſuivante il ſort de ſa tige quantité de jeunes branches & rejettons, qui portent un aſſez bon nombre de feuilles pour dedommager de ce qu'on a coupé de l'arbriſſeau. Quelques perſonnes en different la coupe, & le laiſſent croître pendant dix ans.

## §. 5.

Recolte des feuilles.

Quand le temps de cueillir les feuilles eſt venu, les perſonnes qui ont un grand nombre d'arbriſſeaux louënt des ouvriers à la journée qui ſont de cela leur affaire particuliere, & y ſont fort adroits; car les feuilles ne doivent point être arrachées à-pleines mains, mais tirées ſoigneuſement une à une; les domeſtiques n'étant pas faits à cet ouvrage ſeroient à peine capables d'en ramaſſer dans tout un jour trois Cattis chacun; au lieu que ceux qui en font métier, & qui y ſont élevez, en ramaſſent neuf ou dix Cattis. Les feuilles ne ſont pas cueillies toutes à une fois, mais en differens temps. Ceux qui depouillent leurs arbriſſeaux trois fois l'an commencent leur premiere recolte vers la fin du mois Songuats, qui eſt le premier mois de l'année des Japonnois, il commence avec la nouvelle Lune qui précéde l'équinoxe du Printemps; ſoit quelle tombe ſur la fin de Fevrier ou au commencement de Mars. L'arbriſſeau porte alors peu de feuilles qui ſont fort jeunes & tendres, & à peine déployées, n'ayant gueres plus de deux ou trois jours de crue. Mais ces feuilles petites & tendres ſont reputées les meilleures de toutes, à cauſe de leur rareté & de leur prix; il n'y a que les Princes & les perſonnes fort riches, qui en puiſſent acheter; c'eſt pour cette raiſon qu'on les appelle Thé Imperial, quelques uns les appellent la Fleur du Thé. Je ne ſaurois m'empêcher ici de remarquer l'erreur de quelques Auteurs, qui aſſurent que les feuilles des fleurs ſont ramaſſées par les Japonnois, & qu'ils s'en ſervent de la même maniere que des feuilles de la plante. M'étant exactement informé de cela, je l'ai trouvé abſolument faux, & j'attribue cette erreur à l'ignorance des voyageurs, ou à la mauvaiſe application du nom Fleur de Thé, qui comme je viens de le dire à été donné à cette ſorte de Thé rare & particuliere. Le Thé boüy des Chinois appartient à la même Claſſe, j'entends le véritable & le bon qui eſt rare & cher dans le pays même. La ſeconde recolte, & la premiere de ceux qui n'en font que deux par an, ſe fait au ſecond mois des Japonnois environ la fin de Mars ou le commencement d'Avril. Quelques-unes des feuilles ſont alors parvenues à leur perfection, quelques autres ne le ſont qu'à demi: on les cueille indifferemment. Dans la ſuite pourtant, & avant qu'on leur donne la preparation ordinaire, on prend ſoin de les ranger dans leurs diverſes Claſſes ſelon leur grandeur & leur bonté. Les feuilles de cette ſeconde recolte qui n'ont pas encore toute leur crue aprochent de celles de la premiere, en ſorte qu'on les vend ſur le même pied; c'eſt pour cette raiſon qu'on les

trie

trie avec ſoin & qu'on les ſepare de celles qui ſont plus grandes & plus groſſieres. La troiſieme recolte (la ſeconde pour quelques uns) qui eſt la derniere & la plus abondante ſe fait dans le troiſieme mois des Japonnois, lorsque les feuilles ont acquis toute leur crue, ſoit en nombre ſoit en grandeur. Quelques perſonnes negligent les deux premieres recoltes, & s'en tiennent uniquement à celle-ci. Les feuilles de cette recolte ſont rangées derechef conformement à leur grandeur & à leur bonté en différentes claſſes que les Japonnois appellent Itziban, Niban, & Sanban, c'eſt à dire la premiere, la ſeconde, & la troiſieme. La derniere deſquelles contient les feuilles les plus groſſiéres, qui ont deux mois entiers de crue, & qui compoſent le Thé que le ſimple peuple boit ordinairement.

## §. 6.

C'eſt de ceci que vient la diſtinction entre les trois principales ſortes de Thé; la premiere contient ſeulement les feuilles les plus jeunes & les plus tendres, ou proprement les bourgeons: cette eſpece après qu'elle a ſouffert la preparation requiſe, eſt appellée Flcki Tsjaa, c'eſt à dire Thé moulu, parce qu'il eſt reduit en une poudre que l'on hume dans de l'eau chaude. La même eſpece eſt auſſi appellée Udſi Tsjaa, & Tacke Sacki Tsjaa, de quelques endroits particuliers où il croît: on la croit préferable aux autres, en partie à cauſe de la bonté du terroir de ces endroits, & en partie auſſi à cauſe que les feuilles ſont cueillies ſur des arbriſſeaux de trois ans, lorſqu'on croit qu'ils ſont dans leur plus grande perfection. Car on doit obſerver que le terroir & l'âge de l'arbriſſeau contribuent tout enſemble à la bonté, de même qu'à la crue & à la grandeur des feuilles, quoique la grandeur ne puiſſe pas toujours être regardée comme une preuve ſuffiſante de leur bonté, à moins qu'elles ne ſoient grandes & tendres en même temps: les plus vieilles & les plus groſſieres étant ordinairement les plus grandes. J'ai déjà obſervé que le Thé boüy des Chinois eſt le même que celui-ci. Les feuilles du ſecond ordre ſont un peu plus vieilles & ont cru davantage que celles du premier. Celui-ci eſt appellé Tootsjaa, c'eſt à dire Thé Chinois, à cauſe qu'on le prepare à la maniere des Chinois: ceux qui tiennent des cabarets à Thé, ou qui le vendent en feuilles, ſubdiviſent cette claſſe en quatre autres qui different en bonté & en prix; la premiere contient les feuilles qui ſont ramaſſées au commencement du printemps, lorſqu'elles commencent à pouſſer, & lorſque chaque jeune branche n'en porte que deux ou trois, qui en général ne ſont pas entierement deployées ni venues à leur perfection; un Kinque les étrangers appellent Catti eſt une livre & un quart, poids de Hollande, de cette eſpece preparée, coute au Japon, (ſi comme j'étois étranger, je n'ai pas été trompé ou mal informé) un Siumome, ou comme les étrangers l'appellent, un Thail & davantage, ou depuis dix juſqu'à douze Maas d'argent, ce qui revient environ à ſoixante dix ou quatre vingt ſols de Hollande (Stuyvers): chaque Maas compté ſur le pied de ſept Stuyvers ou ſols. La ſeconde claſſe contient les vieilles feuilles qui ont une crue plus pleine, & qui ſont cueillies peu de temps après les premieres: un Catti de celles-ci revient à ſix ou ſept Maas d'argent dans le pays. Les feuilles de la troiſiéme claſſe ſont encore plus grandes & plus vieilles, & un Catti de celles-ci ſe vend quatre ou cinq Maas d'argent: la plus grande quantité du Thé qui eſt porté de la Chine en Europe, & qui eſt vendu en Hollande, cinq, ſix, ou ſept gilders en livres d'Hol-

Differentes ſortes de Thé.

Ficki Tsjaa.

Tootsjaa.

d'Hollande eſt de cette troiſieme ſorte. Les feuilles qui ſont la quatrieme claſſe ſont ramaſſées pêle mêle ſans aucun égard à leur bonté & à leur grandeur, dans le temps qu'on croit que chaque jeune branche porte dix ou quinze feuilles au plus. Un Catti de celles-ci revient à trois Maas d'argent auquel prix il eſt vendu par ceux qui le crient dans les rues; & c'eſt de celui là dont la plus grande partie de gens du pays boivent. Il faut remarquer que les feuilles, tout le temps qu'elles tiennent à l'arbriſſeau, ſont ſujettes à des changemens prompts & frequens eu égard à leur grandeur & à leur bonté: de ſorte que ſi l'on neglige le temps propre à les cueillir, elles peuvent dans une ſeule nuit perdre beaucoup de leur bonté. Pour ſuivre nôtre propos, la troiſiéme principale ſorte ſe nomme Ban Tsjaa: les feuilles de la troiſiéme & derniere récolte appartiennent à cette claſſe lorſqu'elles ſont devenuës trop fortes & trop groſſieres, & par conſequent mal propres à être preparées à la maniere des Chinois; (c'eſt à dire d'être ſechées ſur des poiles & friſées): on deſtine celles-ci pour l'uſage du vulgaire, artiſans ou paiſans, il n'importe de quelle maniere on les prepare. Les vertus de la plante ſont plus attachées aux groſſes feuilles de cette troiſiéme ſorte & ne ſe perdent pas ſi facilement, ſoit en demeurant à l'air, ſoit qu'on les faſſe bouillir; au contraire des feuilles des claſſes précédentes, qui à cauſe de l'extréme volatilité des parties en quoi conſiſtent leurs vertus ne ſauroient ſans un grand prejudice demeurer quelque temps expoſées à l'air ou ſupporter même une ſimple decoction.

Ban Tsjaa.

Au commencement de ce Paragraphe j'ai fait mention en paſſant de cette ſorte particuliere de Thé que l'on nomme Udſi Tsjaa dont je vais donner un compte plus éxact, afin de ne laiſſer rien à dire dans la relation que je me ſuis propoſée de faire de cet arbriſſeau. Udſi eſt une petite ville dans une juriſdiction du même nom; d'un côté elle n'eſt pas loin de la mer, & de l'autre de Miaco ville Capitale, & le lieu de la reſidence de l'Empereur Eccleſiaſtique héréditaire du Japon. Le climat de cette ville a été remarqué comme plus propre qu'aucun autre à la culture de l'arbriſſeau du Thé, de là vient que le Thé qui en vient eſt reputé le meilleur du pays. Tout le Thé qui ſe boit à la Cour de l'Empereur, & dans la famille Imperial eſt cueilli ſur une montagne du même nom que la ville & ſituée dans la même juriſdiction; ce qui la rendue fort fameuſe. Le principal pourvoyeur de la Cour Imperiale pour le Thé a l'inſpection ſur cette montagne, il y envoye ſes commis pour veiller à la culture de l'arbriſſeau, à la recolte, & à la preparation des feuilles. Cette montagne plait beaucoup à la vuë, elle eſt entourée d'un foſſé profond pour empêcher les hommes & les bêtes d'y entrer. Les arbriſſeaux ſont plantez en allées qui ſont balayées & nettoyées chaque jour, de même que les arbriſſeaux; les gardes étant ſur tout obligez de prendre un ſoin particulier qu'aucune ordure ne ſoit jettée ſur les feuilles; c'eſt pour cette raiſon, & pour une plus grande ſureté, que les arbriſſeaux ſont entourez de hayes en divers endroits. Lorſque la ſaiſon de cueillir les feuilles approche, deux ou trois ſemaines au moins avant ce temps là les perſonnes nommées pour le cueillir doivent s'abſtenir de manger du poiſſon ou de toute autre viande qui n'eſt pas nette, de peur que leur haleine ne ſaliſſe les feuilles & ne faſſe tort à leur bonté. Tant que la recolte dure, ils doivent ſe laver deux ou trois fois par jour ou dans un bain chaud ou dans la riviere; on ne leur permet pas même de toucher les feuilles avec les mains nuës, ils doivent les cueillir avec des gands. Les feuilles, étant ramaſſées & preparées ſelon les regles de l'art, ſont miſes dans

Udſi Tsjaa décrit plus particulierement.

des

des ſacs de papier qu'on met enſuite dans des pots de terre ou de porcelaine; & pour mieux conſerver ces feuilles delicates, on acheve de les remplir avec du Thé commun. Le tout bien empacqueté, le principal inſpecteur de ce travail les envoye à la Cour ſous bonne & ſure garde avec une nombreuſe ſuite, le tout par reſpect pour la Majeſté ſuprême de l'Empereur. De là vient le grand prix de ce Thé Imperial, car en comptant toutes les deſpenſes de la Culture, de la recolte, de la preparation, & de l'envoy à la Cour, un Kin ou Catti ne monté pas à moins de trente ou quarante Siumome ou Thails, c'eſt à dire quarante deux à quarante ſix écus ou onces d'argent. Bien plus, le principal pourvoyeur du Thé, dans les comptes qu'il préſente devant la Cour Imperiale des Finances, n'a pas honte quelques fois de faire monter le prix de ce Thé à un Obani, qui eſt une monnoye d'or de la valeur de cent onces d'argent. Cela paroitra moins ſurprenant, ſi l'on conſidére que quelque ſois un pot de ce Thé qni ne contient que trois ou quatre Catti eſt envoyé à la Cour avec une ſuite de près de deux cent perſonnes. A nôtre audience à la Cour, comme c'eſt la coutume qu'on nous regale avec du Thé, il me ſouvient qu'un des Gentilhommes de la Cour qui étoit de ſervice m'en preſenta une taſſe avec ce compliment: beuvez le de bon cœur & avec plaiſir, car chaque taſſe contre un Itſebo. Un Itſebo eſt une monnoye d'or quarrée; environ de la valeur d'un de nos ducats & un quart, ou douze ou treize chelins monnoye d'Angleterre.

## §. 7.

Je viens à préſent à la preparation des feuilles, qui conſiſte en ce que les feuilles fraichement cueillies ſont ſechées ou roſties ſur le feu dans une platine de fer; & lorſqu'elles ſont chaudes on les roule avec la paume de la main ſur une natte juſqu'à ce qu'elles deviennent comme friſées; par ce qu'étant ainſi roſties, non ſeulement elles ſont d'abord ſeches, mais de plus elles ſont depouillées de cette qualité maligne qui offenſe ſi fort la teſte, & par là elles ſont rendues plus propres à l'uſage des hommes: ajoutons qu'étant ainſi roulées, elles occupent moins de place, & par conſequent elles ſont plus aiſement conſervées. On les prepare dans les Tſiaſi, comme on les nomme, c'eſt-à-dire des maiſons publiques pour roſtir, ou des laboratoires deſtinez à cet uſage, & diſpoſez de ſorte que chacun peut y porter ſes feuilles pour les faire roſtir. Car la plûpart des particuliers *ignorent* la maniere de les preparer, ou n'ont pas tous les inſtrumens néceſſaires pour cela. Il y a dans ces laboratoires publics: 1. Divers fours, depuis cinq juſqu'à dix, ou vingt: chaque four haut de trois pieds, avec une platine de fer au haut, large & platte, de figure ronde ou quarrée, qui eſt juſtement ſur la gueule du four: elle eſt tournée en haut vers le roſtiſſeur qui eſt au côté oppoſé à couvert de l'incommodité du feu & en état de tourner les feuilles roſties; n'y ayant point de fentes autour des bords de la platine par où la moindre fumée puiſſe ſortir. 2. Une table baſſe, mais fort longue, (beaucoup plus dans les grands laboratoires) ou plûtôt diverſes planches groſſierement collées enſemble en forme de table, & couvertes de nattes rouges fines, ſur leſquelles on roule les feuilles. 3. Les ouvriers eux mêmes, quelques-uns deſquels travaillent debout à roſtir les feuilles ſur les fours: les autres ſont aſſis les jambes croiſées ſur les tables pour rouler les feuilles, deſqu'on les tire de la platine. Les feuilles doivent être roſties, lors-

Preparation des feuilles.

Inſtrumens neceſſaires.

qu'elles ſont fraichement cueillies, car ſi on les gardoit ſeulement une nuit elles ſe noirciroient, & perdroient beaucoup de leur Vertu. Pour cette raiſon on les porte à ces maiſons à roſtir, le même jour qu'on les cueille. On doit être ſoigneux de n'en pas mettre trop enſemble en les cueillant, & de ne pas les laiſſer en monceau, & trop long temps les unes ſur les autres, de peur qu'elles ne s'échauffent; ce qu'elles font fort aiſément, & ce qui leur fait perdre leur vertu: s'il arrive quelque choſe de ſemblable, on doit les éparpiller à terre, & faire du vent pour les refroidir.

Préparation du Thé.

La preparation ſe fait de la maniere ſuivante: le roſtiſſeur met à une fois quelques livres de feuilles dans la platine échauffée par le feu qui eſt deſſous: les feuilles ainſi échauffées, enflées, & pleines de ſuc, craquent ſur les bords tandis que pour les faire roſtir également, le roſtiſſeur les remue inceſſamment avec ſes deux mains. Je dois obſerver qu'à la Chine les feuilles de la premiere recolte, avant qu'on les roſtiſſe, ſont miſes dans l'eau chaude pendant une demi-minute, ou tout le temps que l'on employeroit à compter juſqu'à trente: on fait cela pour mieux venir à bout de depouiller ces feuilles de leur qualité narcotique, qui eſt beaucoup plus forte lorſqu'elles ſont fraiches & pleines de jus, que lorſqu'elles ſont vieilles & ſeches. Le feu du four doit être menagé, de ſorte que les mains du roſtiſſeur puiſſent en ſupporter la chaleur; & les feuilles doivent être remuées juſqu'à ce qu'elles deviennent ſi chaudes, qu'il a de la peine à les manier plus long temps. Alors il les retire ſans perdre temps, avec une eſpece de pêle élargie en forme d'éventail, & il les repand ſur la natte pour y être roulées; ceux qui les roulent en mettent chacun une legere poignée devant eux tant qu'elles ſont chaudes, & les roulent promptement avec les paumes de leurs deux mains: le tout de la même maniere afin que les feuilles ſoient également friſées. Les feuilles étant ainſi comprimées en les roulant, il ſuinte de leurs pores un jus jaune & verdâtre, qui eſt fort apre, & brûle les mains, juſqu'à un degré quaſi inſupportable: mais, malgré cette douleur brûlante, on doit continuer à rouler les feuilles juſqu'à ce qu'elles ſe ſoient entierement refroidies: parce qu'on ne ſauroit venir à bout de les friſer, qu'elles ne ſoient chaudes; & la friſure ne tiendroit pas ſi elles ne ſe refroidiſſoient ſous la main de l'ouvrier. Le plûtôt qu'elles ſont refroidies, c'eſt le mieux; & la friſure en dure plus long temps: c'eſt pour cela qu'on haſte le plus qu'on peut le refroidiſſement en faiſant du vent ſur elles continuellement. Deſqu'elles ſe ſont refroidies, on les donne derechef au roſtiſſeur qui eſt le principal Directeur de l'Ouvrage; & qui en attendant en roſtit d'autres: il les remet ſur la platine, & les roſtit une ſeconde fois, juſqu'à ce qu'elles ayent perdu tout leur jus. Dans ce ſecond apprêt, il ne les remue pas viſte & à la haſte comme dans le premier; mais lentement & avec circonſpection, de peur d'en gâter la friſure; ce qui arrive pourtant en partie, pluſieurs feuilles s'ouvrant, & ſe deployant malgré tous ſes ſoins. Après qu'il les a ainſi roſties une ſeconde fois, il les donne encore à rouler de nouveau: ce qui ſe fait avec ſoin, de la même maniere que la premiere fois. Si elles ſe trouvent alors entierement ſeches, on les met à part pour l'uſage, ſi non on doit continuer de les roſtir, & de les brûler juſqu'à une troiſieme fois. On doit prendre un grand ſoin la ſeconde & troiſiéme fois qu'on roſtit les feuilles, lorſqu'elles ont déjà perdu la plus grande partie de leur jus, & de leur humeur; de diminuer la force du feu à proportion: ſi l'on négligeoit cette precaution, les feuilles feroient infailliblement brûlées & deviendroient noires, au grand préjudice du proprietaire. Il y a des gens delicats,

delicats, & adroits, qui repetent l'action de roſtir, & de rouler juſqu'à cinq fois; & juſqu'à ſept ſi le temps ne leur manque pas. Ils ont ſoin chaque fois qu'on les roſtit, de diminuer la force du feu pour ſecher les feuilles par degrez, ce qui leur conſerve cette couleur verte agreable & vive, qu'elles ſont ſujettes à perdre, ſi on les roſtit trop à la haſte & avec un feu trop violent. C'eſt dans ce même deſſein, je veux dire de conſerver la couleur des ſenilles, que la platine doit être lavée avec de l'eau chaude à chaque apprêt; parce que le Suc piquant qui s'en exprime s'attache aux bords de la platine & peut ſalir, & gaſter les feuilles. L'action de roſtir & de friſer les feuilles ayant été executée ſelon les regles de l'art, & à la ſatisfaction des proprietaires, on les jette ſur le plancher, qui eſt couvert d'une natte, & quoi qu'avant l'action de roſtir; on eut diſtribué les feuilles en differentes claſſes, ſelon leur grandeur & leur bonté: cependant, avant qu'on les mette à part, elles doivent ſubir encore un nouvel examen par où les feuilles groſſières, qui ne ſont pas ſi bien friſées, ou qui ſont trop brûlées, ſont ſéparées du reſte. Les feuilles du Thé Ficki doivent être roſties à un plus grand degré de ſechereſſe, pour être enſuite moulues & reduites en poudre plus aiſément. Quelques unes des feuilles étant fort jeunes & tendres ſont miſes dans l'eau chaude, enſuite ſur un papier épaix, & ſechées ſur les charbons, ſans être roulées du tout, à cauſe de leur extrême petiteſſe. Les gens de la campagne ont une methode plus courte, & y font moins de façon, ils roſtiſſent leurs feuilles dans des chaudieres de terre ſans beaucoup d'art. Leur Thé n'en eſt pas pire pour cela, & comme il leur couſte ainſi moins de peine, & de deſpenſe, ils peuvent en vendre une grande quantité & à bon matché. Après que le Thé a été gardé pendant quelques mois, on doit le tirer des vaſes où l'on le tient, & le faire roſtir encore ſur un feu fort doux, pour lui faire perdre entierement toute l'humidité qu'il peut contenir, ſoit qu'il l'ait retenue après la premiere preparation, ou qu'il l'ait attirée pendant la ſaiſon pluvieuſe: après cela, il devient enfin propre pour l'uſage, & peut être gardé long temps ſans crainte qu'il ſe gâte. Les ouvriers qui preparent le Thé ſe plaignent beaucoup du malheur de leur profeſſion: rien, diſent ils, n'eſt à meilleur marché que le Thé; cependant il n'y a pas de travail plus importun & plus fatiguant que la preparation de cette plante, qui ſe fait pendant la nuit, contre les regles ordinaires de la nature, leur faiſant perdre le ſommeil.

## §. 8.

Art de conſerver les feuilles du Thé.

Après que le Thé a été ſuffiſamment roſti & friſé, & qu'il eſt entierement refroidi, on doit d'abord le garantir avec ſoin de l'air. C'eſt en quoi conſiſte tout l'art d'en conſerver les feuilles, à cauſe que l'air chaud de ce pays là en diſſipe les parties volatiles qui ſont extrémement ſubtiles; ce qui n'arriveroit pas ſi facilement dans nos regions froides d'Europe. Je croi veritablement que le Thé, que l'on porte en Europe, eſt depourvu de la plus grande partie de ſes ſels volatiles; car je dois avouër que je n'y ai jamais pu trouver ce gout agréable, & cette vertu modérement rafraichiſſante, qu'il a dans un degré éminent au pays où il croit. Les Chinois le metteut dans des boëtes d'étain groſſier, & quand elles ſont bien grandes on les met dans des eſtuis de Sapin, dont toutes les fentes ſont ſoigneuſement bouchées avec du papier en dehors & en dedans. On l'envoye auſſi de cette maniere dans les pays étraugers. Les Japonnois tiennent leur proviſion de

Thé commun dans de grands pots de terre dont l'ouverture eſt étroite. La meilleure eſpece de Thé, j'entends celui dont l'Empereur & les Grands de l'Empire font uſage, eſt tenu dans des pots ou vaſes de porcelaine, & particulierement dans ceux qu'on appelle Maatſubo, remarquables à cauſe de leur antiquité & de leur grand prix. On croit communement que ces pots Maatſubo, non ſeulement conſervent le Thé, & le maintiennent dans le même état de bonté, mais encore en augmentent les vertus, & qu'on doit regarder comme le plus cher & le meilleur, celui qui y a été gardé le plus long-temps. Le Ficki Tsjaa ou Thé moulu peût être gardé dans ces vaſes pluſieurs mois ſans y recevoir la moindre alteration: les Japonnois vont même plus loin, & prétendent que ſi l'on met dans ces pots, du Thé vieux & devenu mauvais, il recouvre les vertus qu'il a perdues, & ſa premiere bonté. Il ne faut pas s'étonner après cela, ſi les grands de l'Empire ſont ſi curieux d'avoir un ou deux de ces pots à quelque prix que ce ſoit, & que parmi l'aſſortiment des vaſes pour boire le Thé on donne le premier rang à ceux là. Cette bonté, & cette excellence particuliere de ces pots merite bien, je penſe, que j'infere ici leur Hiſtoire tout du long: ce que je fais d'autant plus volontiers, que je ne me ſouviens pas qu'on l'ait jamais publiée. Maatſubo ſignifie proprement & à la lettre *pot véritable*; mais dans un ſens plus étendu il ſignifie, la plus excellente eſpece de Vaſes. Cette eſpece particuliere de vaſes de porcelaines qui porte ce nom étoit faite d'une terre fine dans Manrigaſima, ou l'Iſle Mauri, qui après avoir été une Iſle riche, & floriſſante, comme ils racontent, fut abyſmée par les Dieux, courroucez de la méchanceté, & de la depravation de ſes habitans; de ſorte que l'on n'en peut voir à préſent aucun veſtige, excepté quelques roches que l'on apperçoit quand la marée eſt baſſe. Elle étoit placée près de l'Iſle Teyovaan, ou Formoſa, autour de laquelle il y a dans nos Cartes de petites pointes, des étoiles en croix, pour marquer un fonds bas, & plein de roches. Les Chinois font le recit ſuivant de la deſtruction de cette Iſle. Maurigaſima étoit une Iſle fameuſe dans les premiers ſiecles pour l'excellence & la fertilité de ſon terroir, qui produiſoit, entre autres choſes, une ſorte de terre graſſe admirablement propre pour faire les vaſes connus ſous le nom de Porcelaine, ou potterie de la Chine. Les habitans s'enrichirent beaucoup par cette manufacture: mais l'augmentation de leurs richeſſes produiſit le luxe, & le mepris de la religion: ce qui irrita ſi fort les Dieux, qu'ils reſolurent par un arrêt irrevocable d'abîmer l'Iſle entiere dans la mer. Cependant le Roy ou Souverain qui regnoit dans cette Iſle nommé Peiruun, étant un Prince vertueux, religieux, & qui n'avoit aucune part dans les crimes de ſes Sujets, le decret des Dieux lui fut revelé dans un ſonge, & il lui fut ordonné que s'il vouloit mettre ſa perſonne en ſeureté, il ſe mit à bord de ſes vaiſſeaux, & ſe retirât de l'Iſle au plus viſte, d'abord qu'il remarqueroit que les viſages des deux Idoles qui étoient à l'entrée du Temple deviendroient rouges: ces deux Idoles, comme on dit, étoient faites de bois toutes deux, d'une taille giganteſque, & appellées In jo, Ni-wo & A-wun. On croit que l'une préſide à la génération de toutes choſes, & que l'autre ordonne leur deſtruction. La premiére ſignifie le Ciel & le principe actif, la ſeconde ſignifie la Terre, & le principe paſſif. Toutes les deux avoient une face de Lyon, toutes les deux portoient des couronnes ſur leurs teſtes & à la main un petit baſton de commandement entortillé d'un Serpent. L'Idole appellée In le tenoit à ſa main droite, & l'élevoit en haut; celle qu'on appelle Jo le tenoit à ſa main gauche,

Hiſtoire de Peiruun.

che, & le tournoit en bas le preſſant contre ſa poitrine. Elles étoient toutes deux nues, & portoient ſeulement une piece de drap attachée negligemment à la ceinture. L'une avoit la bouche ouverte, l'autre la tenoit fermée; elles empruntoient leur nom, de leur employ, & de leur poſture: la premiere, qui marquoit le principe de la génération, ſe nomme In, Ni, & A, dans la langue ſavante, & Rikkiſiwoo dans la langue vulgaire; la ſeconde, ſymbole du principe deſtructif, ſe nomme Jo, Wo, & Wun, dans le langage des ſavans, & Kongewo par le vulgaire. Ces deux Idoles étoient comme il a été dit, à l'entrée du Temple; comme on en voit encore aujourd'hui à l'entrée de pluſieurs temples du Japon. C'étoit par le ſigne que leurs viſages deviendroient rouges, que le Roy devoit être averti de la deſtruction prochaine de l'Iſle. Un danger ſi preſſant qui menaçoit la teſte de ſes ſujets, joint aux ſignes par leſquels on pourroit connoître ſes approches, afin de ſauver leur vie par une prompte fuite, l'obligerent à en avertir le publie; mais tout ce que cela produiſit fut qu'on tourna ſon zele & ſon attention en ridicule, & qu'il fut mépriſé de ſes ſujets. Quelque temps après un vaurien debauché, pour ſe moquer plus fortement de la crainte ſuperſtitieuſe du Roy, alla une nuit, ſans être apperçu, peindre de rouge les faces des deux Idoles. Le matin ſuivant on donna avis au Roy que les Viſages des Idoles étoient rouges, ſur quoi ce Prince ne ſoupçonnant pas le moins du monde que cela eut été fait par un tour de malice; mais le regardant comme un évenement miraculeux, & un ſigne indubitable que la deſtruction de l'Iſle étoit prochaine; il fut ſur le champ s'embarquer ſur ſes vaiſſeaux avec toute ſa famille & tous ceux qui voulurent le ſuivre. Il s'éloigna à rames & à voiles du rivage fatal, & cingla vers les côtes de Foktsju, Province de la Chine. Après le depart du Roy, l'Iſle s'enfonça: le mocqueur & ſes complices, qui ne s'attendoient pas que leur action ſolâtre dût avoir des ſuites ſi funeſtes, fut englouti par les vagues avec tous les incredules qui avoient demeuré dans l'Iſle; & une quantité prodigieuſe de Porcelaine. Le Roy avec tout ſon monde arriva ſain & ſauf à la Chine, où la mémoire de ſon arrivée eſt encore celebrée par une feſte annuelle, auquel jour les Chinois, ſur tout ceux des Provinces meridoniales, prennent des divertiſſemens ſur l'eau, vont & viennent, tirant à la rame, comme s'ils ſe preparoient pour un combat: & crient ſouvent à haute voix Peiruun, qui étoit le nom de ce Prince. La même feſte a été introduite au Japon par les Chinois, & y eſt à préſent célébrée, ſur tout aux Cotes Occidentales de cet Empire. Les vaſes de Porcelaine qui s'enfoncerent dans la mer avec l'Iſle en ſont retirez de temps en temps par des plongeurs. On les trouve attachés à des rochers, & on doit les en tirer avec beaucoup de prudence de peur de les rompre; Ils ſont communement defigurez par des coquilles, des coraux, & d'autres corps qui croiſſent au fond de la mer: ceux qui ont ſoin de nettoyer ces vaſes les raclent, mais non pas entierement; ils en laiſſent toujours un peu pour preuve qu'ils ne ſont point contrefaits. Ils ſont tranſparents, extremement minces, d'une couleur blanchâtre tirant ſur le verd: leur forme approche de celle des petits barrils, ou tonneaux pour le vin avec un petit col étroit, & extremement propre pour tenir du Thé, comme s'ils avoient été faits dans cette vue: ils ſont portez au Japon; mais rarement, par les Marchands Chinois de la Province de Foktsju qui les achettent de diverſes perſonnes pour les revendre: les moindres valent environ vingt Thails; les moyens cent ou deux cens Thails, & les plus precieux qui ſont grands & entiers, trois, quatre, & cinq mille Thails.

ne n'oſe acheter de ces derniers, excepté l'Empereur, qui en a une ſi grande quantité dans ſon threſor dont il a herité la plûpart de ſes predeceſſeurs, que le prix en monteroit à une ſomme immenſe d'argent. Il eſt bien difficile d'en avoir ſans fentes, & ſans felures, mais ceux qui les netoyent ſavent les raccommoder & les reparer avec une compoſition de blanc: ce qu'ils font ſi proprement, que ni l'œil le plus perçant, ni la plus grande adreſſe ne ſauroient decouvrir où étoit la félure, à moins qu'on ne les faſſe bouillir dans l'eau pendant deux, ou trois jours, ce qui à la fin diſſout la colle. Voilà tout ce que j'avois à dire de ces Vaſes à Thé precieux que l'on appelle Maatſubo.

Le Bantsjaa ou Thé groſſier de la troiſieme & derniere recolte n'eſt pas ſi ſujet à être éventé; car quoi qu'il ait peu de vertu en comparaiſon de celui des recoltes précédentes, le peu qu'il en a eſt plus attaché aux feuilles à proportion. Il n'eſt pas néceſſaire de le garantir de l'air d'une maniére ſi recherchée, & ſi delicate. Le peuple de la Campagne le tient comme tout autre Thé dans des corbeilles de paille faites en maniere de tonneau, ou de barril, qu'ils tiennent ſous le toit de leurs maiſons, près du trou par où la fumee s'échape. Ils croyent qu'il n'y a rien de meilleur que la fumée pour conſerver la vertu des feuilles, & pour l'y fixer de plus en plus. Quelques uns mettent par deſſus des fleurs de l'armoiſe commune, ou les feuilles tendres d'une plante nommée Safangua qu'ils croyent contribuer beaucoup à l'agrément de la boiſſon. Ils ont trouvé par expérience, que d'autres choſes odoriferantes, & douces ne s'ajuſtoient pas bien avec les feuilles du Thé.

§. 9.

Uſage du Thé. Le Thé eſt pris interieurement preparé en deux differentes manières. La prémiere eſt practiquée par les Chinois, & n'eſt autre choſe qu'une ſimple infuſion des feuilles du Thé dans l'eau chaude, que l'on boit d'abord qu'elle a tiré la vertu de la plante: cette maniére de boire le Thé a été auſſi introduite en Europe, & y eſt ſi bien connue, qu'il n'eſt pas néceſſaire de rien ajouter à ce que j'en dis. L'autre maniére, qui eſt particuliere aux Japonnois, eſt de broyer les feuilles: le jour de devant, on le même jour qu'on s'en ſert, on les reduit en poudre ſubtile par le moyen d'un moulinet fait d'une pierre d'un noir verdaſtre, qu'on appelle Serpentine: cette poudre eſt mêlée avec l'eau chaude, à la conſiſtence d'une bouillie fort claire qu'ils hument enſuite à petites répriſes. Ce Thé eſt appellé Koitsjaa, c'eſt à dire Thé épaix, pour le diſtinguer du Thé clair, qui ſe fait ſeulement par infuſion; & c'eſt celui là que les gens riches, & les grands au Japon boivent tous les jours. Il eſt fait, & ſervi à la Compagnie, de la maniére ſuivante. La poudre enfermée dans une boete, avec le reſte de l'aſſortiment de la table à Thé, eſt porté dans la chambre où la compagnie eſt aſſiſe. On remplit les taſſes avec de l'eau chaude, & la boete à Thé étant ouverte on tire avec une petite cueillier fort propre autant de poudre qu'il en tiendroit ſur la pointe d'un couteau ordinaire: on la met dans chaque taſſe après quoi elle eſt mêlée & remuée avec un petit fourgon ou inſtrument dentelé, juſqu'a ce qu'elle écume: on la préſente ainſi à boire, tandis qu'elle eſt chaude. Il y a une troiſieme maniere de faire le Thé, en le faiſant bien bouillir; ce qui eſt plus qu'une ſimple infuſion; c'eſt l'uſage des gens de la campagne, & du peuple, qui en boivent tout le long du jour. Le bon matin

matin, avant le lever du Soleil, un des domeſtiques ſe leve, met le Chauderon ſur le feu; le remplit d'eau, & que l'eau ſoit froide, ou chaude, il y met deux, trois, ou plus de poignées de feuilles de Bantsja, ſelon le nombre des perſonnes de la famille: en même temps il met dans la Chaudiere une Corbeille qui s'y ajuſte parfaitement, afin de retenir les feuilles au fond de la Chaudiere, & qu'elles n'empêchent point d'en puiſer l'eau: cette Chaudiere doit ſervir pour la famille entiere tout le long du jour, & appaiſer leur ſoif Celui qui veut boire y va quand il veut, & prend avec un godet ou un petit ſeau, autant de decoction qu'il en veut. On tient un baſſin d'eau froide auprès, pour la refroidir au point que l'on veut, ſi l'on n'a pas le temps de la boire à petits coups, & que l'on vueille appaiſer ſa ſoif à grands traits. Quelques uns laiſſent la corbeille hors de la chaudiere, & au lieu de cela mettent les feuilles dans un ſachet, ce qui revient au même. Mais les feuilles du Bantsjaa doivent bouillir ainſi, à cauſe que leur vertu eſt plus fixe & réſide principalement dans les parties reſineuſes qu'on n'en ſauroit bien extraire par une ſimple infuſion.

Il y a un art fort particulier de faire le Thé, & de le ſervir en compagnie qui conſiſte plus dans une certaine bienſeance & certaines manieres agréables, que dans aucune difficulté qu'il y ait à le faire bouillir, ou à le preparer. Cet art s'appelle Sado & Tsianoſi: il conſiſte à ſe bien comporter, lorſqu'on eſt en Compagnie des beuveurs de Thé; comme auſſi de faire le Thé, & le préſenter à la compagnie, d'une maniere propre, civile & graeieuſe Comme il y a en Europe des maitres pour montrer à decouper les viandes, à dancer, à faire des armes, & autres choſes de même nature: il y a au Japon des gens qui font profeſſion d'enſeigner aux enfans des deux ſexes ce qu'ils appellent Tſianoſi. Les pauvres gens d'entre le peuple, particulierement dans la Province de Nara, font bouillir quelque fois le ris qui eſt leur nourriture la plus ordinaire dans l'infuſion ou la decoction du Thé: par ce moyen, diſent-ils, il devient plus nourriſſant, & raſſaſiant; de ſorte qu'une ſeule portion de ris ainſi préparée leur vaudra autant que trois que l'on feroit bouillir dans l'eau commune. Je ne dois pas oublier de parler d'un autre uſage externe du Thé trop vieux, & ſi fort depouillé de ſa vertu, qu'il ne vaut plus rien à boire; on s'en ſert alors pour teindre des étoffes de ſoye, auxquelles il donne une couleur bonne, ou de châteigne: c'eſt pour cette raiſon qu'on envoye une grande quantité de ces feuilles chaque année de la Chine à Guſuratam, ou Suratte.

## §. 10.

Ses bonnes & mauvaiſes qualitez.

J'ai remarqué ci-deſſus, que les feuilles du Thé contiennent quelque choſe de narcotique, qui met les eſprits animaux dans un grand deſordre, & fait paroitre comme ivres les perſonnes qui en ont bu. Cette mauvaiſe qualité leur eſt ôtée en partie par l'action de roſtir, que l'on repéte par degrez; quoi qu'on ne l'emporte pas radicalement, & qu'il en reſte toujours quelque choſe qui peut affecter la teſte, & dont on ne ſauroit les depouiller que par degrez, en dix mois de temps ou plus. Lorſqu'elles ont été gardées tout ce temps là, elles ſont ſi éloignées de troubler les eſprits animaux, qu'au contraire elles les rafraichiſſent moderement, & recréent & fortifient les facultez de l'ame: de là vient que ſi on les prend trop fraiches, c'eſt-à-dire dans l'année, elles ſont à la verité extrémement agréables au goût; mais ſi l'on en boit beaucoup, elles attaquent la tête, y cauſent une

ne peſanteur, & un tremblement de nerfs. Le meilleur Thé, le plus delicat, & celui qui poſſede la qualité de rafraichir au degré le plus éminent, doit avoir au moins un an. On ne le boit jamais plus nouveau, ſans y mêler une quantité égale du plus vieux. Pour dire en peu de mots les vertus de cette liqueur, elle degage les obſtructions, purifie le ſang, & entraine ſur tout la matiere tartareuſe qui cauſe les calculs, la nephretique, & la goute; elle le fait ſi efficacement, que parmi les beuveurs de Thé de ce pays là, je n'en ai trouvé aucun qui fut attaqué de la goute ou de la pierre; & je ſuis fortement perſuadé, que l'uſage de cette plante ſeroit ſuivi des mêmes effets en Europe ſi les maladies n'y étoient héréditaires: ſouvent entretennes & fomentées par un trop grand uſage du vin, de la biere, des liqueurs fortes, & de la viande; dans le Japon même, ceux qui aiment cette ſorte de biere qui ſe braſſe avec du ris que les Chinois appellent Sampſu & les Japonnois Sakki, ceux là, dis-je, deſcrient de tout leur pouvoir l'uſage du Thé. D'autres prétendent que ſa meilleure qualité ne va qu'à corriger la crudité de l'eau, & d'amuſer les Perſonnes qui ſont en Compagnie. Parmi ces derniers, il n'eſt pas aſſurément rare d'en trouver qui ſont attaqués de la goute, de la retention d'urine, & d'autres maladies ſemblables. Ceux là ſe trompent beaucoup, qui recommandent l'uſage de la *Veronique*, & du *Myrtus Brabantia*, à la place du Thé, comme ſi c'étoient des plantes d'une égale vertu. Je ne croi pas qu'il y ait de plante connue dans le monde, dont l'infuſion ou la decoction priſe en grande quantité comme eſt le Thé au Japon, peſe ſi peu ſur l'eſtomach, paſſe plus vite, rafraichiſſe ſi agréablement les eſprits abbatus, & donne tant de gayeté à l'eſprit. Ceux là, peut être, ſeroient mieux recompenſez de leur peine, qui tacheroient de trouver les mêmes vertus dans quelques unes de ces plantes que l'on rejette à cauſe de leurs qualitez manvaiſes & quelques fois venimeuſes. Il faudroit pour cela premierement les corriger & les preparer; & il ſemble que les Européens ignorent entierement l'art de depouiller les vegetaux de leurs qualitez mauvaiſes & nuiſibles: ils y ont avec cela tant de repugnance, qu'un homme feroit, je crol, tort à ſa reputation, & courroit le hazard d'être accuſé de magie, s'il entreprenoit quelque choſe de pareil. Les ingenieux Bramins ſont beaucoup plus adroits à cela: par exemple, ils ont appris par nne longue experience à corriger le Datura ou le Pavot, qui a été mis au nombre des poiſons par de grands Juriſconſultes, (Godefroy ſur la loy 3 ff. ad l. Corn. de Sic.) Ils corrigent auſſi d'autres plantes qui croiſſent dans leur pays, & les depouillent de leur qualité narcotique; ou bien l'adouciſſent ſi fort, que priſes interieurement elles font onblier aux perſonnes affligées, le malheur de leur condition; banniſſent de leur eſprit la melancholie & le chagrin; & y mettent la joye & le plaiſir. Il les faut prendre ordinairement en forme d'électuaires.

Ses mauvaiſes qualitez.

Je viens maintenant aux manvaiſes qualitez du Thé. Conformement au recit qu'en font les Japonnois, ſon uſage empêche, & trouble l'effet des autres remedes: il eſt nuiſible, & l'on doit ſur tout l'éviter, dans cette ſorte de colique qui eſt ordinaire dans le pays. L'infuſion des feuilles trop nouvelles, qui attaque beaucoup la tête en général, fait beaucoup de mal à ceux qui ont des inflammations aux yeux, comme l'experience l'a enſeigné. Je me ſuis pareillement informé des Medecins Chinois au ſujet des mauvaiſes qualitez de cette plante, & voici ce qne m'en a dit nn homme grave & âgé. Si l'on beuvoit tout le long du jour une infuſion forte des feuilles du Thé, on deſtruiroit le principe radical de la vie, qui conſiſte dans un mêlange

Fig. 1.

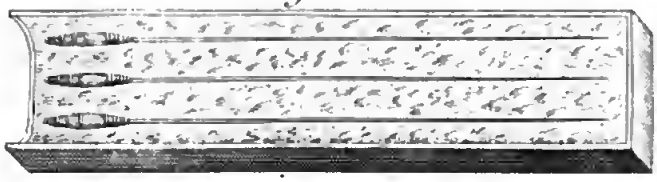

Fig. 3.

Fig. 2.

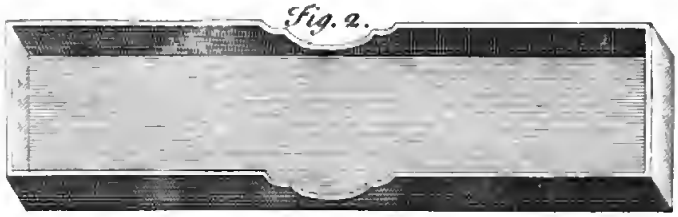

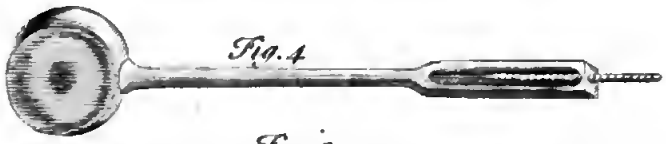


Fig. 5.

Fig. 6.

Acupunctura Japonum

Digitized by Google

ge bien conditionné de froid, & de chaud; de ſec, & d'humide: le même effet s'enſuivroit, mais pour des raiſons contraires, d'un uſage journalier & trop frequent de viande graſſe, & ſur tout de chair de porc que les Chinois aiment extremement; mais ſi l'on mêle ces deux choſes enſemble, bien loin de nuire elles contribuent à la ſanté, & procurent une longue vie. Pour confirmation de ceci, on donne l'exemple d'une femme, qui, laſſe d'un mari jaloux, grondeur, & qui pis eſt impuiſſant, conſulta un Medecin ſur les moyens de s'en debaraſſer. On lui conſeilla de ne lui donner tous les jours que de la chair de porc, & toute ſorte de choſes graſſes, qui ſans doute ne manqueroient pas de le tuer dans un an. Cette femme, non contente de ce conſeil, prit avis d'un autre perſonne qui lui conſeilla de faire bien frequemment de l'infuſion des feuilles de Thé à ſon mari, qui étoit déjà maigre comme un ſquelette; lui diſant que cela le mettroit infailliblement au tombeau dans moins d'un an. La femme ſur cela, pour depêcher plus vite ſon mari, & pour venir mieux à bout de ſon deſſein, ſe ſervit des deux Conſeils; mais elle éprouva à ſon grand regret, qu'en joignant ces deux contraires, ſon mari bien loin de deperir rendit ſa conſtitution meilleure, recouvra inſenſiblement ſa force & ſon embonpoint, & ſe retablit enfin dans une parfaite ſanté. Je ne ſaurois n'empêcher de rapporter ici les beaux vers d'un fameux Poëte Gaulois (Auſone) ſur une femme qui en pareil cas, pour ſe deſaire de ſon mari, lui donna premierement du poiſon; & enſuite, pour le depêcher plus viſte, une doſe de mercure, qui, ſe trouvant heureuſement un antidote, detruiſit l'effet du poiſon & conſerva la vie du Mari. Voici l'Epigramme.

*Toxica Zelotypo dedit uxor mœcha marito,*
*Nec ſatis ad mortem credidit eſſe datum.*
*Miſcuit* Argenti *lethalia pondera* vivi,
*Cogeret ut celerem vis geminata necem.*
*Dividat hæc ſi quis faciunt diſcreta venenum,*
*Antidotum ſumet qui ſociata bibet.*
*Ergo inter ſeſe dum noxia pocula certant,*
*Ceſſit lethalis noxa ſalutiferæ.*
*Protinus & vacuos alvi petiere receſſus,*
*Lubrica dejectis quâ via nota Cibis.*
*Quam pia cura Divum! Prodeſt crudelior uxor,*
*Et cum fata volunt bina venena juvant.*

## §. II.

Inſtrumens pour faire & pour boire le Thé.

Afin qu'il ne manque rien à cette Hiſtoire du Thé, j'ay trouvé à propos de preſenter à mon lecteur, les deſſeins exacts & la deſcription de la machine portative qui contient en petit volume, les taſſes, & tout l'attirail des inſtrumens neceſſaires pour faire & pour boire le Thé; tels que les Japonnois les portent dans leurs Voyages, & par tout où ils vont, pour leur uſage & leur divertiſſement. (Voyez la Planche XXXIX.)

A & B. ſont deux vuës de cette machine portative, avec ſes anſes, ſes gonds, ſes boucles, & clouds angulaires, tout eſt de bois excepté les portes à deux battans: le tout eſt verniſſé. A. montre le côté de devant, B. celui de derriere.

CC. Portes ou couvertures à deux battans de cuivre au haut de la machine, & arrêtées avec deux longues chevilles.

d. Ouverture ou trou traverſant juſtement au deſſous du haut de la machine, où l'on peut paſſer une perche pour la porter plus aiſément ſur les épaules: pour ce même deſſein les deux anſes qui pendent ſont faites de ſorte qu'étant relevées leurs anneaux e e viennent juſtement devant le trou de chaque côté & ſont traverſez en même temps par la perche.

fg, fg, Eſtage du deſſus de la machine contenant deux Vaſes de cuivre P, & T. étamez en dedans. Ils ſervent pour contenir & faire bouillir l'eau, on ouvre les deux couvercles de cuivre C, C, pour les tirer dehors.

gh. gh. Eſtage d'en bas de la machine contenant trois rangs d'éſtuits, V. W. & X. verniſſez proprement en dedans & en dehors; on y tient tout ce qui eſt néceſſaire pour boire le Thé.

I. Trou pour recevoir le verrou du couvercle pendant, L.

K. Un long croc pour tenir le couvercle pendant en derriere lorſqu'il eſt ouvert.

L. La porte pendante de bois (elle ferme l'étage inferieur de A, pour empêcher les étuis de bois de tomber) tirée de ſes Pivots: on y doit remarquer le verrou *m* qui eſt receu par le trou *i.* dont il eſt parlé ci-deſſus, & par l'annean *n* qui repond au croc *k*, lequel croc comme il a été dit ſert à tenir le couvercle élevé lorſqu'on en tire les étuis.

O. Trou du côté oppoſé B, pour y paſſer le doigt afin pouſſer les étuis en dehors, & le prendre ainſi plus facilement.

P. Le grand vaſe de cuivre où l'on fait bouillir l'eau. Il a trois ouvertures au haut chacune avec ſon couvercle. La premiere ſert pour y mettre de l'eau froide de nonvean, la ſeconde pour faire couler l'eau chaude, la troiſieme ouvre un petit rechaud à vent qui y eſt caché pour y mettre du charbon. J'ai repréſenté un de ces couvercles pendants, pour en faire voir les bords, & montrer combien ils ſont propres à tenir les ouvertures bien fermées. *q* eſt le rechaud de queſtion: Il eſt cilindrique, fait de cuivre & eſt placé au milieu de l'ean; attaché au vaiſſeau dans lequel il eſt contenu par ſon orifice ſuperieur, le trou eſt à l'extremité inferieure. *r.* eſt le trou du poële par où le vent paſſe pour allumer les charbons. *S. S. S.* ſont les ſouſpiraux par où la vapeur & la fumée s'exhalent.

T. eſt le petit vaſe de cuivre qui contient l'ean froide, & a un couvercle ſemblable au précédent.

V. Etui de bois contenant les taſſes, & les divers inſtrumens néceſſaires pour faire & pour boire le Thé, marquez ſéparement par les nombres 1. 2. 3. 4. 5. 6.

W. Le ſecond & plus grand étui diviſé en deux cloiſons dans la plus exterieure deſquelles on tient les Charbons; & les proviſions pour le feu, & dans l'interieure quelques taſſes pour boire le Thé; ou d'autres choſes qu'on trouve à propos d'y mettre.

X. Trois petits étuis de bois ajuſtez l'un ſur l'autre avec leur couvercle commun renverſé: dans ceux-ci on met diverſes choſes bonnes à manger que l'on preſente à la compagnie avec le Thé.

1. La taſſe pour boire le Thé, avec un petit tuyau, pour prendre l'anſe ou le manche 2. que l'on ôte après qu'on s'en eſt ſervi.

3. Coupe ou boete pleine de feuilles de Thé, entieres ou moulues.

4. Peti-

*ndam scribillandamque necessariorum compendium portatile*

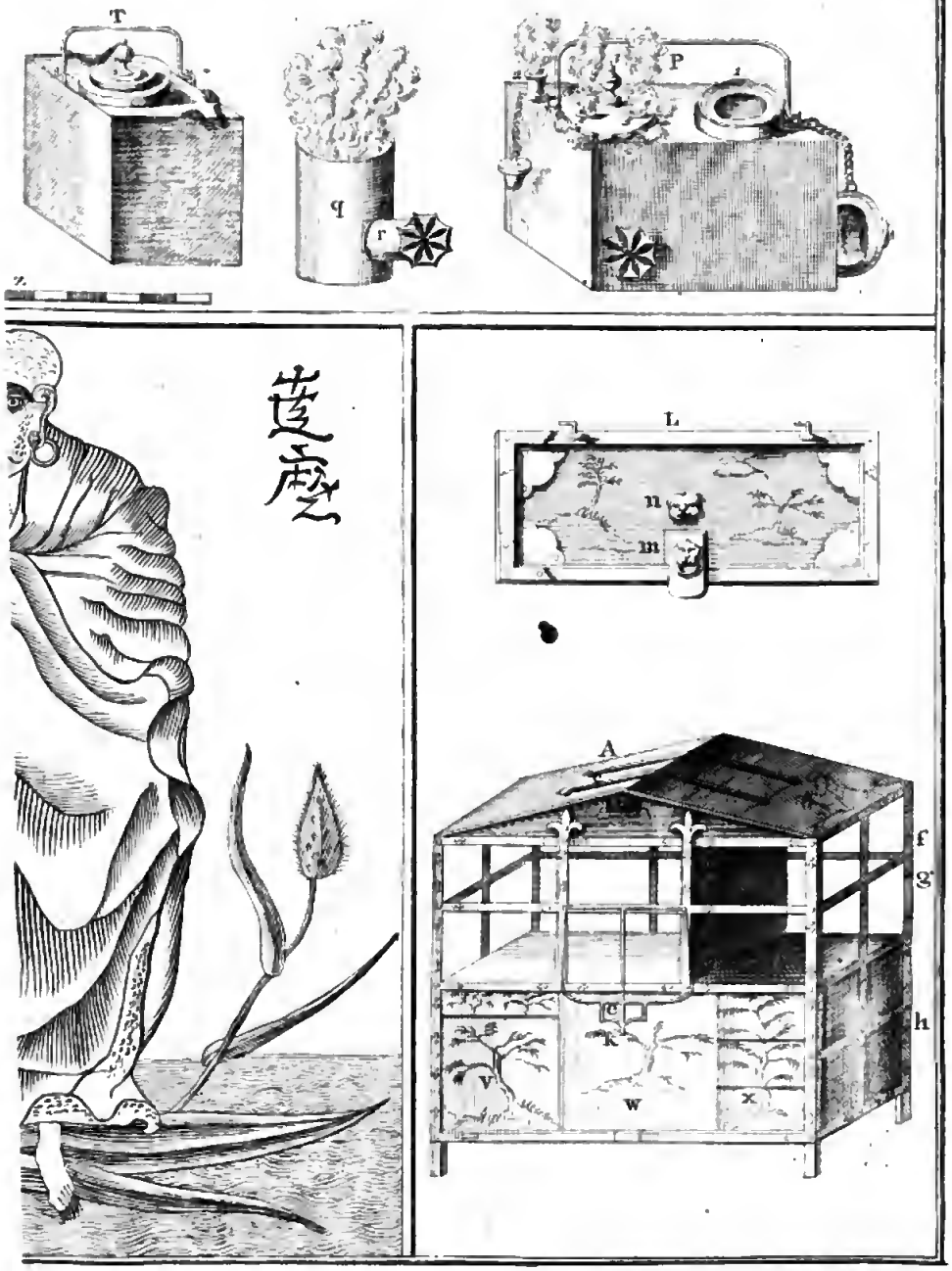

4. Petite cueiller pour prendre le Thé moulu.

5. Inſtrument qui eſt comme un moulinet à Chocolat ou fourgon, avec quoi le Ficki Tsjaa ou Thé moulu & en farine eſt fait mouſſer avant qu'on le hume.

6. Vaſe de cuivre qui ſert à verſer le Thé; la partie inferieure qui eſt eſtamée en dedans, eſt miſe dans la grande ouverture du vaiſſeau de cuivre P. afin que les vapeurs chaudes, ou l'eau bouillante l'empêchent de ſe refroidir: il a un couvercle deſcrit ci-deſſus.

Z. Echelle dont on s'eſt ſervi pour meſurer la grandeur, & les dimenſions des diverſes parties de la machine pour l'uſage de ceux qui pourroient être curieux d'en faire faire une ſemblable. La grandeur ſe rapporte à un Sakf ou dix Sun, ce qui approche d'un de nos pieds Geometriques.

# II.

## *Des Manufactures de Papier du Japon.*

I.

ON n'ignore pas qu'il y avoit anciennement dans les parties occidentales de nôtre continent pluſieurs manieres d'écrire auſſi bien que dans les pays meridionaux parmi les Egyptiens, les Syriens, les Juifs & autres Nations; leſquelles manieres étoient embarraſſées, penibles, & ſuivies de pluſieurs difficultez rebutantes, qu'aucune patience & aucune application ne pouvoit vaincre. Ils n'avoient pas encore l'uſage de la plume, cet outil ſi leger, & ſi aiſé à manier; ils écrivoient avec un poinçon de fer, ou un pinceau fait artiſtement, ils n'écrivoient pas même ſur le Papier dont l'uſage eſt à préſent généralement repandu, mais ſur pluſieurs ſortes de tablettes, ou de feuilles faites avec beaucoup d'induſtrie & de travail; de peaux, de parchemins, d'écorce d'arbre, de feuilles, de cuivre, de plomb, & d'autres metaux, de cire & d'autres matieres: dans ces nombreuſes difficultez de mettre les choſes par écrit, ce qui étoit le plus grand obſtacle à la conſervation de l'hiſtoire & au progrez des ſciences, la providence permit que l'on trouvât l'invention de faire du Papier avec des vieux haillons. Quelques uns reculent l'époque de cette invention juſqu'au temps d'Alexandre le Grand, quoi qu'avec peu de fondement ce ſemble, ne paroiſſant guere croyable qu'un art ſi utile ait demeuré ſi long temps caché, ou ait demeuré dans l'enfance pendant un ſi grand nombre de ſiecles: car à peine l'invention du Papier eut-elle été portée à un degré de perfection ſupportable, & connue du genre humain, qu'elle fit oublier bientôt toutes les autres manieres d'écrire, à la reſerve ſeulement du parchemin: on les quitta d'abord pour une methode ſi facile & ſi commode. Les Nations Orientales les plus voiſines de l'Europe, j'entends les Turcs, les Arabes, les Perſans, les habitans de la petite Tartarie, & les ſujets du grand Mogol, ont reçû de bon cœur parmi eux une invention ſi utile & ſi curieuſe; avec cette difference ſeulement, qu'au lieu de ſe ſervir de linge uſé, ils ſe ſervent d'autres haillons de laine & de cotton, dont ils font d'un papier d'une égale bonté pour les moins. Les nations baſanées & noires de l'Aſie qui ſont plus vers le midi, ont retenu la maniere d'écrire de leurs

Introduction.

ancêtres, qui eſt ſur des feuilles de Palmier de differente eſpece: ils y écrivent encore, ou pour mieux dire gravent, curieuſement leurs caracteres avec un Poinçon de fer, & attachant les differentes feuilles enſemble à des petits baſtons de bois ils les relient ainſi en divers Volumes. Aux extremitez de l'Orient, (j'entends la Chine & le Japon) fameuſes pour avoir inventé de bonne heure les Arts & les Sciences les plus utiles, l'utilité du Papier tant pour écrire que pour imprimer, & la manière de le faire; ont été connues & pratiquées avec ſuccez depuis les temps les plus reculez. Je ſortirois de mon ſujet, ſi je deſcrivois la manière de faire le Papier uſitée parmi les Chinois: je laiſſe volontiers ce ſoin à un grand nombre de Religieux d'Europe, qui ſont ſur les lieux, & qui ont toutes les commoditez imaginables pour en donner des deſcriptions exactes. Mon deſſein eſt de donner ſeulement un compte court, mais clair & complet, de la manière de faire le Papier qui eſt en uſage parmi les Japonnois, nation moins connue & moins frequentée. Le tout principalement pour la ſatisfaction & l'inſtruction de ceux qui ſouhaiteroient de faire les mêmes experiences ſur l'écorce de quelques uns de nos arbres de l'Europe.

## II.

Maniere de faire le Papier.

Le Papier eſt fait au Japon de l'écorce du *Morus Papyrifera Sativa*, ou veritable arbre à Papier, de la maniere ſuivante; chaque année après la chute des feuilles, qui arrive au dixieme mois des Japonnois, ce qui repond communement à nôtre mois de Decembre; les jeunes rejettons qui ſont fort gros ſont coupez de la longueur de trois pieds au moins, & mis enſemble en pacquets pour être enſuite mis à bouillir dans de l'eau avec des cendres. S'ils ſechent avant qu'ils bouillent on les laiſſe tremper vingt quatre heures durant dans l'eau commune, & enſuite on les fait bouillir: ces pacquets, ou fagots, ſont liez fortement enſemble, & mis de bout dans une grande & ample chaudiere qui doit être bien couverte, on les fait bien bouillir juſqu'à ce que l'écorce ſe retire ſi fort qu'elle laiſſe voir à nud un bon demi pouce du bois à l'extremité; lorſque les baſtons ont bouilli ſuffiſamment on les tire de l'eau, & on les expoſe à l'air juſqu'à ce qu'ils ſe refroidiſſent; alors on les fend ſur la longueur pour en tirer l'écorce, & l'on jette le bois comme inutile. L'écorce, après qu'on l'a ſechée, eſt la matiere dont enſuite on doit faire le papier; en lui donnant une autre preparation qui conſiſte à la netoyer de nouveau, & à tirer la bonne de la mauvaiſe: pour cet effet on la fait tremper dans l'eau pendant trois ou quatre heures. Etant ainſi ramollie, la peau noirâtre eſt raclée avec la ſurface verte qui reſte, ce qui ſe fait avec un couteau qu'ils appellent Kaadſi Kuſaggi, c'eſt à dire raſoir de Kaadſi, qui eſt le nom de l'arbre; en même temps auſſi l'écorce forte qui eſt d'une année de crue, eſt ſeparée de la mince qui a ouvert les jeunes branches. Les premieres donnent le meilleur papier & le plus blanc; les dernieres produiſent un papier noiraſtre d'une bonté paſſable; s'il y a de l'écorce de plus d'une année mêlée avec le reſte, on la trie de même & on la met à part, parce qu'elle rend le papier le plus groſſier & le plus mauvais de tous: tout ce qu'il y a de groſſier, les parties noueuſes, & ce qui paroit defectueux, & d'une vilaine couleur, eſt tiré en même temps pour être gardé avec l'autre matière groſſiere.

Après que l'écorce a été ſuffiſamment netoyée, preparée, & rangée ſelon

lon ſes differens degrez de bonté, on doit la faire bouillir dans une leſſive claire; deſqu'elle vient à bouillir, & tout le temps qu'elle eſt ſur le feu, on eſt perpetuellement à la remuer avec un gros roſeau, & l'on verſe de temps en temps autant de leſſive claire qu'il en faut ponr abbatre l'évaporation qui ſe fait, & pour ſuppléer à ce qui ſe perd par-là; cela doit continuer à bouillir juſqu'à ce que la matiere devienne ſi mince, qu'étant toucbée legerement du bout du doigt elle ſe diſſolve & ſe ſepare en maniere de bourre & comme nn amas de fibres. La leſſive claire eſt faite d'une eſpece de cendres en la maniere ſuivante; on met denx piéces de bois en Croix ſur une cnve; on les couvre de paille, ſur quoi ils mettent des cendres monillées, ils y verſent de l'eau bouillante qui à meſure qn'elle paſſe au travers de la paille, pour tomber dans la cuve, s'imbibe des particules ſalines des cendres, & fait ce qu'ils appellent leſſive claire.

Après qne l'écorce à bonilli de la maniére qu'on vient de dire, on la lave; c'eſt une affaire qni n'eſt pas d'une petite conſeqnence en faiſant du papier; & doit être menagée avec beaucoup de prudence, & d'attention. Si l'écorce n'a pas été aſſez lavée, le papier ſera fort à la vérité & anra du corps; mais il ſera groſſier & de peu de valeur; ſi au contraire on l'a lavée trop long temps, elle donnera du papier plus blanc, mais plus ſujet à boire, & mal propre pour écrire: ainſi cet article de la Manufacture doit être conduit avec beaucoup de ſoin, & de jugement, pour tacher d'éviter les deux extremitez que nous venons de marquer. On lave dans la riviere, & l'on met l'écorce dans une eſpece de van ou de crible, au travers duquel l'eau coule, & on la remue continuellement avec les mains & les bras, juſqu'à ce qn'elle ſoit delayée à la conſiſtence d'une laine, on d'un duvet doux, & delicat. On la lave encore une fois, pour faire le papier le plus fin: mais l'écorce eſt miſe dans nn linge au lieu d'un crible, à cauſe qne plus on lave, plus l'écorce eſt diviſée, & ſeroit enfin reduite en des parties ſi menues, qu'elles paſſeroient au travers des trous dn crible, & ſe diſſiperoient. On a ſoin dans le même temps d'ôter les nœuds, ou la bonrre, & les autres parties heterogenes, groſſières, & inutiles, qne l'on met à part avec l'écorce la plus groſſiere, pour le manvais papier. L'écorce étant ſuffiſamment & entierement lavée eſt poſée ſur une table de bois nni & épais, ponr être battue avec des baſtons du bois dur Kuſnoki, ce qui eſt fait ordinairement par deux on trois perſonnes, juſqu'à ce qn'on l'ait rendue auſſi fine qu'il le faut: elle devient avec cela ſi deliée, qu'elle reſſemble à du papier qui à force de tremper dans l'ean eſt reduit comme en bouillie, & n'a quaſi plus de conſiſtance.

L'écorce ainſi preparée eſt miſe dans une cuve étroite avec l'infuſion glaireuſe & gluante du ris, & celle de la racine Oreni qui eſt auſſi fort glaireuſe & gluante. Ces trois choſes miſes enſemble doivent être remuées avec un roſeau propre & delié, juſqu'à ce qu'elles ſont parfaitement mêlées, & qu'elles forment nne ſubſtance liquide de la même conſiſtance: cela ſe fait mieux dans nne cuve étroite, mais enſulte cette compoſition eſt miſe dans nne cuve plns grande, qn'ils appellent en leur langage Fine: elle ne reſſemble pas mal à celle dont on ſe ſert dans nos manufactures de papier. On tire de cette cuve les feuilles une à nne dans leurs moules qu'on fait de jonc, au lieu de fil d'arcbal; on les appelle Mijs; il ne reſte plus qu'à les faire ſecher à propos: ponr cet effet on met les ſeuilles en piles ſur une table couverte d'une double natte, & l'on met une petite piece de roſeau, qn'ils appellent Kamaknra, c'eſt à dire Couſſin, entre chaque ſeuille; cette piece

qui avance un peu ſert enſuite à ſoulever les feuilles & à les tirer une à une; chaque pile eſt couverte d'une planche ou d'un ais mince de la grandeur & de la figure des feuilles de papier, ſur laquelle on met des poids, legers au commencement, de peur que les feuilles encore humides & fraiches, ne ſe preſſent ſi fort l'une contre l'autre qu'elles faſſent une ſeule maſſe; on ſurcharge donc la planche par degrez; & l'on met des poids plus peſans pour preſſer, & exprimer toute l'eau; le jour ſuivant on ôte les poids, les feuilles ſont alors levées une à une avec le petit batton Kamakura dont on vient de parler; & avec la paume de la main, on les jette ſur des planches longues & raboteuſes faites exprès pour cela, les feuilles s'y tiennent aiſément à cauſe d'un peu d'humidité qui leur reſte encore. Après cette préparation, elles ſont expoſées au Soleil, & lorſquelles ſont entierement ſeches, on les prend pour les mettre en monceaux, on les rogne tout autour, & on les garde pour s'en ſervir ou pour les vendre.

J'ai dit que l'infuſion de ris, avec un leger frottement, eſt néceſſaire pour cet ouvrage, à cauſe de ſa couleur blanche, & d'une certaine graiſſe viſqueuſe qui donne au papier une bonne conſiſtence, & une blancheur agreable. La ſimple infuſion de la fleur de ris n'auroit pas le même effet, à cauſe qu'elle manque de cette viſcoſité qui eſt une qualité fort néceſſaire. L'infuſion dont je parle ſe fait dans un pot de terre non verniſſé, où les grains de ris ſont trempez dans l'eau, enſuite le pot eſt agité doucement d'abord, mais plus fortement par degrés: à la fin on y verſe de l'eau fraiche, & le tout eſt paſſé au travers d'un linge; ce qui demeure doit être remis dans le pot, & ſubir la même operation, en y mettant de l'eau fraiche; & cela eſt repeté tant qu'il reſte quelque viſcoſité dans le ris. Le ris du Japon eſt le plus excellent pour cela, étant le plus blanc & le plus gras qui croiſſe en Aſie.

L'infuſion de la racine Oreni ſe fait de la maniére ſuivante, la racine pilée ou coupée en petits morceaux eſt miſe dans l'eau fraiche, elle devient glaireuſe dans une nuit, & propre à l'uſage deſtiné après qu'on l'a paſſée au travers d'un linge. Les differentes ſaiſons de l'année demandent une quantité differente de cette infuſion mêlée avec le reſte. Ils diſent que tout l'art depend entierement de cela: en été, lorſque la chaleur de l'air diſſout cette ſorte de colle, & la rend plus fluide, il en faut davantage, & moins à proportion en biver, & dans le temps froid. Une trop grande quantité de cette Infuſion mêlée avec les autres ingredients rendroit le papier plus mince à proportion, & trop peu au contraire le rendroit épais, inégal, & ſec. Une quantité mediocre de cette racine eſt néceſſaire pour rendre le papier bon & d'une égale conſiſtance. Pour peu qu'on leve de feuilles on peut s'appercevoir aiſement ſi l'on en a mis trop ou trop peu. Au lieu de la racine Oreni, qui quelque fois, ſur tout au commencement de l'été, devient fort rare; les papetiers ſe ſervent d'un arbriſſeau rampant nommé Sanc Kadſura dont les feuilles rendent une gelée, ou glu ſemblable à celle de la racine Oreni, mais qui n'eſt pas tout à fait ſi bonne.

J'ai parlé auſſi du *Juncus Sativus*, qui eſt cultivé au Japon avec beaucoup de ſoin & d'adreſſe; il devient haut, delié, & fort; les Japonnois en font des voiles de navire & de fort belles nattes pour couvrir leurs planchers.

J'ai remarqué ci-deſſus, que les feuilles de papier, lorſquelles ſont fraichement levées de leurs moules, ſont miſes en piles ſur une table couverte de deux nattes: ces deux nattes doivent être faites differemment; celle de deſſous,

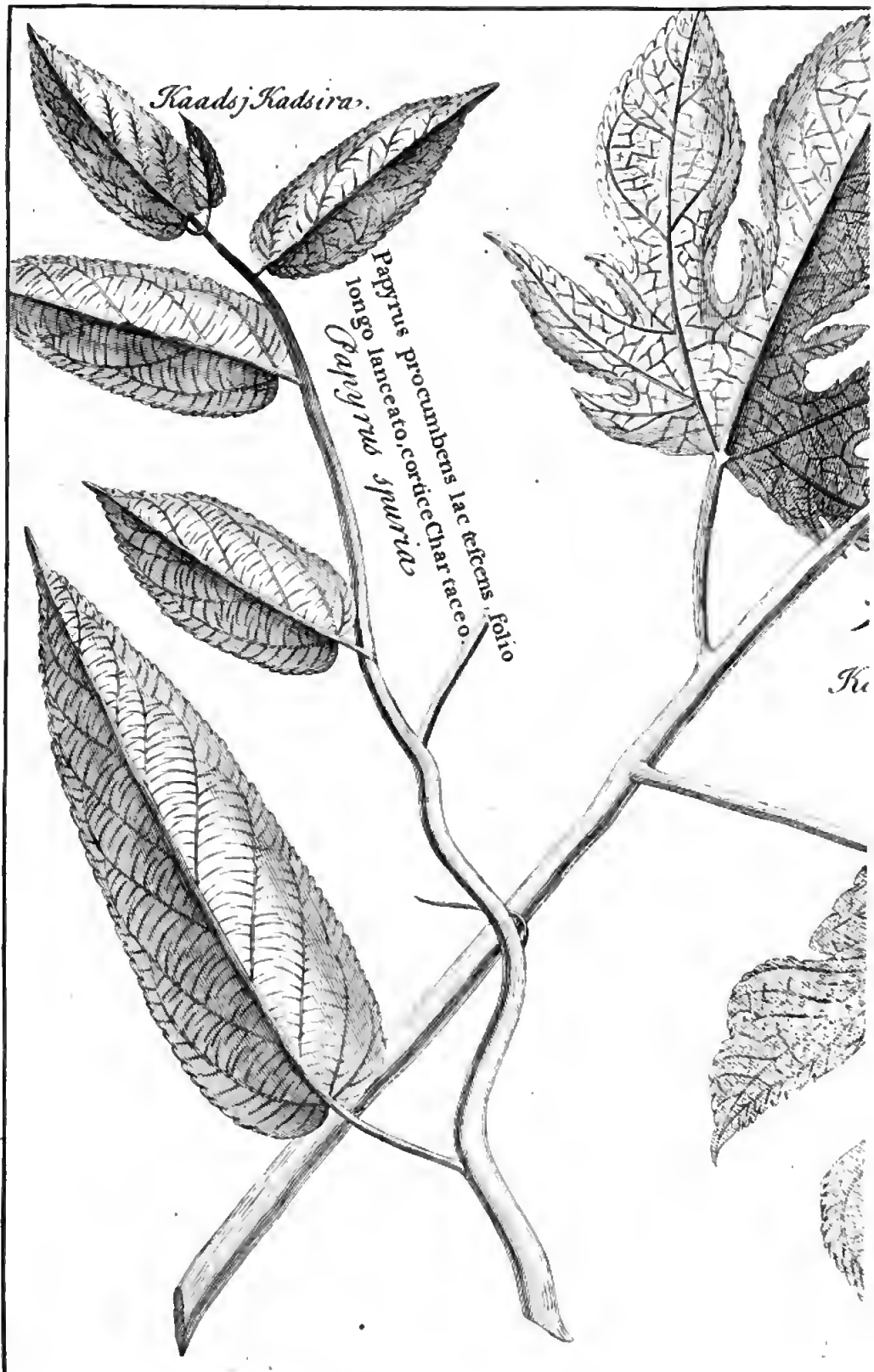
Kaadsj Kadsira.
Papyrus procumbens lac tefens, folio
longo lanceato, cortice Chartaceo.
Papyrus spuria

*ine Kadsura*

*ra.*

*mbens folio*

*nulo, fructu*

*rot. p.*

deſſous, eſt plus groſſiere, & celle qui eſt au deſſus eſt plus claire, faite de joncs plus fins qui ne ſont pas entrelacez trop près l'un de l'autre, afin de laiſſer un paſſage libre à l'eau, & ils ſont deliés pour ne point laiſſer d'impreſſion ſur le papier.

Papier groſſier.

Le papier groſſier deſtiné à ſervir d'envelope, & à d'autres uſages, eſt fait de l'écorce de l'arbriſſeau Kadſe Kadſura avec la même methode que nous venons de decrire. Le papier du Japon eſt très fort; on pourroit en faire de cordes. On vend une eſpece de papier fort & épais à Syriga (c'eſt une des plus grandes villes du Japon, & la capitale d'une Province de même nom.) Ce papier eſt peint fort proprement, & plié en ſi grandes feuilles, qu'elles ſuffiroient à faire un habit; il reſſemble ſi fort à des étoffes de laine ou de ſoye qu'on pourroit s'y meprendre. On fait à la Chine, & au Tonquin, une eſpece de papier mince qui eſt jaunaſtre, on le tire du cotton & des bambous qui ſont une eſpece de roſeaux. Les Siamois ſont leur papier de l'écorce de l'arbre Pliookkloi; ils en ont deux ſortes, l'un noir & l'autre blanc, tous deux ſont groſſiers, rudes, & ſans beaucoup de façon, comme ſont les Siamois eux mêmes. Ils le plient en livres quaſi comme les éventails ſont pliez: ils écrivent des deux côtez, non pas avec un pinceau à l'imitation des nations polies qui ſont plus à l'Oricut, mais avec un poinçon groſſier fait de terre graſſe. Je finis ici la deſcription de l'art de faire le papier dans l'Orient, que le ſavant *Bechmannus* ſouhaitoit ſi fort de ſavoir; & qu'il ſollicitoit ſi fort les voyageurs de lui apprendre. Il ſe trompoit en ce qu'il ſembloit être perſuadé qu'il étoit fait de cotton; veu qu'il paroit par ma relation, que toutes les nations qui ſont au de là du Gange le font de l'écorce des arbres ou des arbriſſeaux: les autres nations Aſiatiques de deça le Gange, excepté les noirs qui habitent le plus au midi, ſont leur papier de vieux haillons des étoffes de cotton, & leur methode ne differe en rien de la nôtre, excepté qu'elle n'eſt pas ſi embarraſſée & que les inſtrumens dont ils ſe ſervent ſont plus groſſiers.

## III.

Deſcription des Plantes dont on fait le Papier.

Pour rendre complette la relation que je me ſuis propoſée de faire des manufactures de papier du Japon, j'ai ajouté ici la deſcription & la figure des plantes & des arbres dont on le fait.

### KAADSI.

*Papyrus fructu mori celſæ, ſive morus ſativa foliis Urticæ mortuæ Cortice Papyrifera.*

### L'Arbre à Papier.

Planche XL. Fig. 1.

D'une racine forte, branchue, & ligneuſe s'éleve un tronc droit, épaix, & uni, fort branchu, couvert d'une écorce couleur de Chateigne, groſſe ferme, & viſqueuſe, inegale en dehors, & polie au dedans, où elle tient au bois qui eſt mou & caſſant, pleiu d'une moelle grande & humide. Les branches & les rejettons ſont fort gros, couverts d'un petit duvet, ou laine verte, dont la couleur tire vers le pourpre brun; ils ſont cannelez, juſqu'à ce que la moelle croiſſe, & ſechent d'abord qu'on les a coupez, les rejettons ſont entourez irregulierement de feuilles à cinq ou ſix pouces de diſtance

l'nne de l'antre, qnelque fois davantage: elles tiennent à des pedicules minces & velus, de deux pouces de longueur, de la groſſeur d'une paille, & d'une couleur tirant ſur le pourpre brun. Les feuilles different beaucoup en figure & en grandeur: elles ſont diviſées qnelque fois en trois, d'autres fois en cinq lobes dentez comme une ſcie; étroits, d'une profondeur inegale, & inegalement diviſez. Ces feuilles reſſemblent en ſubſtance, figure, & grandeur à celles de l'*Urtica mortua*, étant plates, minces, un peu raboteuſes, d'un verd obſcur d'un côté, & d'un verd blanchâtre de l'autre. Elles ſe ſechent viſte, deſquelles ſont arrachées, comme ſont toutes les autres parties de l'arbre. Un nerf uniqne, qui laiſſe un grand ſillon dn côté oppoſé, s'étend depuis la baſe de la feuille juſqu'à la pointe, d'où partent pluſieurs petites veines quaſi paralleles, qui en pouſſent d'antres plus petites tournées vers le bord des feuilles, & ſe recourbant vers elles mêmes. Les fruits viennent en Jnin & en Juillet (voyez la Planche XL. Fig. a) des aiſſelles des feuilles aux extremitez des rejettons: ils tiennent à des qneües courtes & rondes, & ſont de la groſſeur d'nn poix & un peu plus, entourez de poils pourprez: ils ſont compoſez de pepins, qui ſont verdaſtres au commencemeut, & tournent enſuite ſur le pourpre brun, lorſqu'ils meuriſſent. Le fruit eſt plein d'un jus douceaſtre: je n'ai pas obſervé ſi ces fruits ſont precedez par des fleurs. Cet arbre eſt cultivé ſur les collines & les montagnes, & ſert aux manufactures de papier. Les jeunes rejettons de deux pieds de long ſont coupez, & plantez à terre à une mediocre diſtance, environ le dixiéme mois: ils prennent d'abord racine, & leur extremité ſuperieure qui eſt hors de terre, ſechant d'abord, ils pouſſent pluſieurs jeunes jets, qui deviennent propres à être coupez vers la fin de l'année, lorsqu'ils ſont parvenus à la longueur d'une braſſe & demie, & à la groſſeur du bras d'un homme mediocre. Il y a anſſi une ſorte de Kaadſi ou arbre à papier Sauvage, qui vient ſur les montagnes deſertes & incultes; mais, outre qu'il eſt rare, il n'eſt pas propre à faire du papier, c'eſt pourquoi on ne s'en ſert jamais.

## KATSI KADSIRA, nommé auſſi KAGO KADSIRA.

*Papyrus procumbens lacteſcens folio longe lanceato cortice chartaceo.*

**Le faux Arbre à papier.**

Planche XL. Fig. 2. Cet arbriſſeau a une racine épaiſſe, unique, longue, d'un blanc jaunatre, étroite & forte, couverte d'une écorce graſſe, nnie, charnue, & donceaſtre, entremêlée de fibres étroits. Les branches ſont nombreuſes & rampantes, aſſez longues, ſimples, nnes, étendnes, & flexibles, avec une fort grande moelle entourée de peu de bois. Des rejettons fort deliez, ſimples, bruns, & velus aux extremitez, ſortent des branches; les ſcuilles y ſont attachées à un pouce de diſtance plns ou moins l'une de l'autre, alternativement: elles tiennent à des pedicules petits & minces, & leur figure ne reſſemble pas mal an fer d'une lance, s'élargiſſant ſur nne baſe étroite, & finiſſant en pointe, longue, étroite, & aigue. Elles ſont de differente grandeur, les plus baſſes étant quelque fois longues d'un empan, larges de deux pouces; tandis que celles dn haut de l'arbriſſeau ſont à peine un quart ſi grandes. Elles reſſemblent aux feuilles du véritable arbre à papier en ſubſtance

*Alcea, radice viscosa flore ephemero magno puniceo.*
*Amoen. Exot. p. 474.*

ſtance, couleur, & ſuperficie; ſont profondement, & également dentées, avec des veines delices au dos dont les plus grandes s'étendent depuis la baſe de la feuille juſqu'à la pointe; partageant la feuille en deux parties égales. Elles produiſent pluſieurs veines traverſieres qui ſont croiſées encore par de plus petites veines. Je ne puis rien dire des fleurs ni des fruits, n'ayant pu les voir.

## ORENI.

*Alcea radice viſcoſa, flore ephemero, magno puniceo.*
Planche XLI.

D'une racine blanche, graſſe, charnue, & fort fibreuſe, pleine d'un jus viſqueux tranſparent comme le cryſtal, ſort une tyge de la hauteur d'une braſſe ou environ, qui eſt ordinairement ſimple & ne dure qu'un an. Les nouveaux jets s'il en vient, après un an, ſortent des aiſſelles des feuilles, la moelle en eſt molle, ſpongieuſe, & blanche, pleine d'nn jus viſqueux. La tyge eſt entourée à diſtances irregulieres de feuilles qui ont quatre ou cinq pouces de longueur cambrées, d'un pourpre detrempé, les pedicules en ſont ordinairement creux, charnus, & pleins d'humeur. Les feuilles reſſemblent aſſez à l'Alcea de Matthiole, tirant ſur le rond, d'environ un empan de diametre; compoſées de ſept lobes diviſez par des anſes profondes, mais inégalement dentées aux bords, excepté entre les anſes: les crenaux ou dents ſont grands, en petit nombre, & à nne moyenne diſtance l'un de l'autre. Les feuilles ſont d'une ſubſtance charnue pleine de jus: elles paroiſſent raboteuſes à l'œil, & ſont rudes au toucher, d'un verd obſcur. Elles ont des nerfs forts, qui partagent chaque lobe également courant juſqu'aux extremitez, & pluſieurs veines traverſieres, roides & caſſantes, recourbées en arriere vers le bord de la feuille. Les fleurs ſont à l'extremité de la tyge, & des rejettons; & ſont d'un pouce & demi de longueur, portées par des pedicnles velus & épaix dont la largeur augmente à meſure qu'ils finiſſent en calyce. Les fleurs ſont poſées ſur un calyce compoſé de cinq petales, ou feuilles verdâtres avec des lignes d'un pourpre brun & velues au bord: les fleurs ſont auſſi compoſées de cinq petales ou feuilles d'un pourpre clair tirant ſur le blanc: elles ſont grandes comme la main & ſouvent plus grandes: le fond en eſt fort grand, d'un pourpre plus chargé & plus rouge. Les feuilles des fleurs ſont comme on l'a dit grandes, rondes & rayées: elles ſont étroites & courtes au fond du calice qui eſt étroit court & charnu; le piſtile eſt long d'un pouce, gras uni & doux, couvert d'une pouſſiere couleur de chair, jaunâtre, couchée ſur le piſtil comme ſi c'étoit de petites boſſettes; le piſtil finit par cinq caroncules couvertes d'un duvet rouge & arrondies en forme de globe. Les feuilles ne durent qu'un jour & ſe fanent à la nuit, elles ſont remplacées peu de jours après par cinq capſules feminaires pentagones, faiſant enſemble la forme d'une toupie; qui ont deux pouces de longueur, un pouce & demi de largeur, membraneuſes, épaiſſes, tirant ſur le noir; au temps de leur maturité, que l'on diſtingue les cinq capſules, où ſont contenues un nombre incertain de graines, dix ou qninze dans chacune, d'un brun fort obſcur, rabotenſes, plus petites que des grains de poivre, un peu comprimées & ſe detachant aiſément.

## FUTOKADSURA ou SANEKADSURA.

*Appellé par d'autres ORENIKADSURA à cauſe de ſes vertus & de ſes uſages.*

*Frutex Viſcoſus procumbens folio Telephis vulgarii æmulo, fructu racemoſo.*

( Planche XLII. )

C'eſt un petit arbriſſeau garni irregulierement de pluſieurs branches de la groſſeur du doigt, d'où ſortent de rejettons ſans ordre; raboteux, pleins de verrues, gerſez, & d'une couleur brune. L'arbriſſeau eſt couvert d'une écorce épaiſſe, charnue, & viſqueuſe, compoſée d'un petit nombre de fibres deliez qui s'étendent en longueur. Si peu qu'on mâche de cette écorce, elle remplit la bouche d'une ſubſtance mucilagineuſe. Les feuilles ſont épaiſſes & attachées une à une, à des pedicules minces, cambrez, de couleur de pourpre, elles ſont placées ſans ordre & reſſemblent aux feuilles du *Teliphium Vulgare*. Etroites au fond elles s'élargiſſent, finiſſent en pointe, & ſont de deux trois ou quatre pouces de longueur, un pouce de largeur au mileu, au plus; un peu roides, quoique graſſes; quelquefois pliées vers le dos, ondées, douces au toucher, d'un verd pâle, avec un petit nombre de pointes, en forme de dents de ſcie à leur bord, coupées ſur la longueur, par un nerf traverſé de beaucoup d'autres d'une petiteſſe presque imperceptible. Les fruits pendent à des queuës d'un pouce & demi de longueur, vertes & deliées: ils ſont en forme de grappe compoſée de pluſieurs bayes (quelque fois trente ou quarante) diſpoſées en rond ſur un corps tirant ſur le rond qui leur ſert de baſe. Les bayes reſſemblent parfaitement aux grains de raiſin, tirant ſur le pourpre en hiver, lorſqu'elles ſont meures. Leur membrane qui eſt mince contient un jus épais quaſi ſans goût & inſipide, dans chaque baye on trouve deux graines dont la figure reſſemble à un rognon, un peu comprimées là où elles ſe touchent reciproquement. Elles ſont de la groſſeur des pepins des raiſins ordinaires, couvertes d'une membrane mince, & griſâtre; leur ſubſtance eſt dure, blanchâtre, d'un goût apre & pourri, très deſagreable au Palais. Les bayes ſont diſpoſées autour d'une baſe tirant ſur le rond ou ovale, d'une ſubſtance charnue ſpongieuſe & molle, d'environ un pouce de diametre; reſſemblant aſſez à une fraiſe, rougeâtre, d'une rayeure relevée en forme de rets, dont les niches paroiſſent moyennement profondes, quand les bayes en ſont détachées.

III.

# III.

## *De la Cure de la COLIQUE par la Piquure d'une Eguille, telle qu'elle eſt en uſage parmi les Japonnois.*

CEtte ſorte des Colique que les Japonnois appellent Senki eſt une maladie particuliere de cet Empire ſi peuplé: elle eſt ſi commune qu'entre dix perſonnes adultes à peine y en a-t-il une qui n'en ait ſenti les atteintes. Ce même air qui d'ailleurs eſt ſi ſain, la maniere de vivre des naturels du pays, leur manger & leur boire, les expoſent aux attaques de cette maladie. Les étrangers n'y ſont pas moins ſujets que les naturels, lorſqu'ils ont bu des liqueurs du pays. Nous en fimes une triſte experience, lorſqu'en arrivant au Japon nous voulumes, ſelon l'uſage des gens de mer, oublier le verre à la main les dangers que nous avions eſſuyez pendant un long & difficile Voyage, & boire abondamment de la biere froide du pays, qu'ils appellent Sakki. Cette biere eſt faite avec du ris, & a la conſiſtance des vins d'Eſpagne: elle eſt d'une telle nature qu'il ne faudroit point la boire froide, mais modérement chaude, & avec des taſſes à la maniere des naturels du pays. Le nom de Senki n'eſt pas donné indifferemment à toutes les douleurs du ventre, mais ſeulement à cette eſpece partieuliere, qui outre la douleur aigre qu'elle fait ſentir dans les boyaux cauſe en même temps des convulſions aux aiſnes; car telle eſt la nature, & la violence de cette maladie, qu'elle cauſe des convulſions à toutes les membranes & à tous les muſcles du bas ventre. A l'égard de la cauſe de la maladie, les Japonnois croyent que ce n'eſt point une matiere morbifique logée dans la cavité des boyaux, ce qui ſelon eux ne cauſeroit qu'une legere douleur; que ſon ſiege eſt dans la ſubſtance membraneuſe de l'abdomen, comme par exemple les muſcles, le peritoine, l'epiploon, le meſentere, ou les inteſtins, & qu'en y ſejournant elle ſe change en une vapeur ou plutot en un vent ſubtil & acre qui enfle, coupe, & corrode les membranes qui le contiennent. C'eſt ſur cette theorie qu'eſt fondée leur cure: toutes les fois que ce vent eſt tiré de la priſon étroite où il eſt enfermé, dans le même moment, diſent-ils, la douleur cauſée par l'enflure de ces parties ſi ſenſibles doit ceſſer. Avant de paſſer outre on me permettra d'obſerver qu'au lieu de ce nom Latin *Colica*, que l'on donne quelque fois mal à propos à cette maladie, puiſque le boyau du même nom n'en eſt pas fort ſouvent attaqué: les Brahmins aiment mieux le nommer en leur langage, conformement à l'opinion des Chinois & des Japonnois, *Convulſions* ou *tiraillemens du ventre & des inteſtins*. Quelques ſymptomes particuliers de cette maladie nationale ou locale reſſemblent beaucoup à la paſſion hyſterique. Elle met ſouvent le patient dans la crainte d'être ſuffoqué, toute la region du bas ventre, depuis les aînes juſqu'aux fauſſes côtes, & plus haut, étant fortement tiraillées; & même après que le patient a été tourmenté miſerablement pendant long temps, la maladie ſe termine quelquefois en tumeurs & en enflures qui s'élevent en divers endroits du corps, & qui ont des ſuites dangereuſes: cela cauſe en particulier aux hommes une enflure à l'un des teſticules, qui ſouvent tourne en ſuppuration, & en abſcez; dans les femmes

Deſcription de la maladie.

cela produit des tubercules ou des puſtules au fondement & aux parties honteuſes, & qui ſont ordinairement ſuivies de la perte du poil. Il faut pourtant remarquer que ces tumeurs aux teſticules (que les Japonnois nomment Sobi, & ceux qui en ſont attaquez Sobimotz) comme auſſi les puſtules aux parties ſecretes des femmes, ſont auſſi des maladies domeſtiques du Japon, & attaquent pluſieurs perſonnes qui n'ont jamais reſſenti les atteintes de la Colique.

Avant que j'en vienne à montrer la methode particuliére des Japonnois pour la cure de cette maladie qui ſe fait par le moyen de l'aiguille; il ne ſera pas hors de propos de remarquer qu'il y a deux remedes principaux dans la Chirurgie, que l'on ſuppoſe reüſſir également pour guerir & pour prevenir les maladies; dont les habitans de ces parties orientales du monde tant ſains que malades, riches & pauvres, ſe ſervent par l'entremiſe des medecins, ou des empiriques. Les habitans de la Corée, les Chinois, & les Japonnois fort grands admirateurs de l'antiquité, & ſcrupuleux à l'excez pour conſerver les anciennes coutumes qu'ils ont reçues de leurs ancêtres, pretendent tous que ces remedes étoient connus dans les ſiecles les plus reculez, long temps avant l'invention de la medecine. Leurs noms choqueront peut être & effrayeront les lecteurs. Ce n'eſt pas moins que le feu & le metal. On doit pourtant rendre cette juſtice aux Japonnois, qu'ils ſont bien éloignés de ſe ſervir de cet appareil eruel, (on pourroit même dire barbare) de nos Chirurgiens d'Europe. Ces fers chauds, & cet étalage de couteaux tranchants, & autres inſtrumens neceſſaires pour nos operations; ſpectacle ſi effrayant pour le patient, ſi choquant même pour les aſſiſtans, s'ils ne ſont depouillez de tout ſentiment d'humanité & de compaſſion; ſont toutes choſes que les Japonnois ignorent entierement: leur feu eſt fort moderé, tel que les Dieux du pays veulent qu'on brûle ſur leurs Autels; en un mot ce n'eſt autre choſe qu'un rouleau qui s'allume inſenſiblement, qui eſt compoſé de l'herbe qui porte le nom de la fameuſe Reine *Artemiſe* *. Il en eſt de même des metaux dont ils ſe ſervent dans leurs operations de Chirurgie, ce ſont les plus nobles de tous: ils ſont l'ornement des Palais; ils ſont la production du ſoleil & de la lune; &, comme les Philoſophes le pretendent, enrichis des qualitez & des vertus de ces deux corps celeſtes. Le lecteur comprend aiſément que je parle de l'or & de l'argent, dont les Japonnois ont des aiguilles faites d'une maniere ſinguliere, parfaitement polies, & extrémement propres à operer la ponction, ou la Piquure dans les corps humains. Ils en font un ſi grand cas pour cette raiſon, qu'ils les portent toujours avec eux où qu'ils aillent; ils ſont la même choſe des boetes entieres d'autres inſtrumens, ou curioſitez, qu'ils eſtiment beaucoup, ou dont ils croyent avoir beſoin. L'uſage & l'application des remedes dont nous venons de parler ſont d'une ſi grande conſequence, que la ſeule connoiſſance des parties où l'on doit appliquer le feu avec le Moxa, ou qu'on doit piquer avec les aiguilles, eſt l'objet d'un art particulier dont les maitres ſont appellez Tenſaſi, comme qui diroit toucheurs ou chercheurs des parties, à cauſe que leur principal emploi conſiſte à faire le choix de la partie ſur laquelle on doit faire l'une ou l'autre de ces operations. Ceux qui appliquent l'aiguille, ou de leur chef, ou ſelon le deſir des patients, ont en particulier le nom de Farittate qui ſignifie piqueurs d'aiguille. Je viens à preſent à la deſcription de ces aiguilles. Il ſeroit quaſi impoſſible d'enfoncer une groſſe aiguille dans le corps ſans s'expoſer à quelque dangereuſe conſequence: C'eſt par cette

raiſon

* Artemiſia, Armoiſe.

raiſon que celles qui ſont deſtinées à cette operation doivent être fort deliées, faites d'or ou d'argent auſſi pur & auſſi fin qu'on en puiſſe avoir; entierement épurez de cuivre & qui ſouffrent le marteau. C'eſt un métier particulier que celui de donner la trempe à ces aiguilles, & le degré de dureté requis pour cette operation. Ce métier eſt connu de peu de perſonnes, & ceux mêmes qui le ſavent n'oſeroient l'exercer ſans des lettres patentes données ſous le ſeau de l'Empereur. Il y a deux ſortes de ces aiguilles par rapport à leur figure: celles de la premiere ſorte ſont faites indifferemment d'or ou d'argent; elles ne reſſemblent pas mal aux Poinçons dont nos jeunes Garçons ſe ſervent à l'Ecole pour appeller les ſyllabes, ou les ſtyles dont les Indiens écrivent; elles ſont ſeulement plus deliées d'environ quatre pouces de longueur, minces, & finiſſant en pointe fort aigue, avec un manche retors pour les tourner avec plus de facilité: au lieu de boette on les met dans un petit marteau qui eſt fait de ſorte que l'on peut mettre une de ces aiguilles de chaque côté du manche: ce marteau eſt fait de corne de taureau ſauvage, fort polie, & un peu plus long que l'aiguille, avec une tête tirant ſur le rond un peu applati dans laquelle il y a une piece de plomb pour la rendre plus peſante. Le côté qui bat l'aiguille eſt revetu d'une piece de cuir ordinairement couleur de violette, pour empêcher qne l'aiguille que l'on enfonce dans le corps ne reſſaute. Les aiguilles de la ſeconde ſorte ſont faites ſeulement d'argent, & ne s'éloignent pas beaucoup de la figure des precedentes & de leur longuenr, mais elles ſont extremement deliées, avec un manche court & épais qui eſt tourné en vis ſur la longueur: on met pluſieurs de ces aiguilles enſemble dans nne boette de bois en quarré long, vernillée en dehors; le fond en eſt garni d'une piece de drap, & les aiguilles ſont couchées ſur le côté moelleux de l'étoffe. Ponr la ſatisfaction de ceux qui ſont curieux de noms, j'ai trouvé à propos de remarquer que ces deux ſortes d'aiguilles, & en general toutes celles dont on ſe ſert dans la Chirurgie ſont appellées Uutsbarri, c'eſt à dire aiguilles tournantes. Les aiguilles de la ſeconde eſpece ont le nom particulier de Fineribarri, qui ſignifie la même choſe; & ſi l'operation eſt faite, comme il arrive ſouvent, en paſſant l'aiguille dans un tuyau delié de cuivre, on les appelle alors Fudabarri, c'eſt à dire aiguilles à conduit ou tuyau Ce tuyau eſt environ un pouce plus court que l'aiguille, & gros comme une plume d'oye; il ſert à guider l'aiguille pour faire plus ſurement la ponction dans la partie du corps que l'on a choiſie. Les aiguilles avec leurs étuis, le marteau, & le tuyau ſont repreſentez dans leur grandeur natnrelle à la Planche XLIII. où la Figure 1. repreſente le fond de la boette où l'on met les aiguilles d'argent, avec les aiguilles qui y ſont coucheés; la Figure 2. repreſente le couvercle de cette boette; la Fig. 3. le tuyau de cuivre qni guide l'operation de la piquure; la Fig. 4. le martean avec une des aiguilles d'or pouſſée un peu en dehors; & la Fig. 5. une aiguille d'or qui en eſt entierement tirée.

Pour venir à l'operation, on la fait de la maniere ſuivante. Le Chirurgien prend l'aiguille près de la pointe avec ſa main gauche entre le bout du doigt du milieu, & l'ongle de l'indice appuyé par le pouce. Il la tient ainſi vers la partie qui doit être piquée & qui doit être ſoigneuſement examinée pour voir ſi ce n'eſt pas nn nerf; enſuite prenant le marteau de la main droite il en donne un coup, ou deux, preciſement ce qu'il faut, pour vaincre la reſiſtance de la peau exterieure, & faire entrer l'aiguille; cela fait, il met le martean à côté, & prenant le manche de

l'aiguille entre les extremitez de l'indice & du pouce, il la tourne juſqu'à ce que la pointe entre dans le corps, à la profondeur que les regles de l'art exigent ; ce qui eſt ordinairement un demi pouce: qnelque fois mais rarement nn pouce & au deſſus, en un mot juſqu'à ce que l'aiguille penetre au lieu où eſt le ſiege de la douleur & où l'on croit la maladie renfermée. Le Chirurgien y tient l'aiguille juſqu'à ce que le patient ait reſpiré une fois ou deux, & enſuite la tirant dehors il preſſe la partie avec le doigt comme ſi c'étoit pour en exprimer toute la vapeur, ou le vent. Les aiguilles de la ſeconde ſorte ne ſont point frapées du marteau, on les enfonce en tournant en vis, l'operateur les tenant entre les extremitez du pouce, & du doigt du milieu. Ceux qui operent adroitement donnent un coup avec l'indice avec lequel il pouſſent le doigt du milieu juſtement autant qu'il faut pour lui faire penetrer la peau, & enſuite ils achevent l'operation en tournant. Quelques uns ſe ſervent pour cet effet d'un tuyau tel qu'on l'a deſcrit ci-deſſus, qui eſt un peu plus court que l'aiguille, & qui par ce moyen empêche qu'on ne l'enfonce trop avant. Les regles & les preceptes de cette piqueure ſont fort differents, eu égard ſur tout aux vapeurs cachées que l'on ſuppoſe être la cauſe de la maladie: de là vient que lorſque l'on veut faire l'operation, un medecin habile & prudent doit determiner avec toute ſon attention & tout ſon jugement où, & juſqu'à quelle Profondeur les vapeurs ſejournent. La piquure d'aiguille eſt eſtimée un bon remede pour ces mêmes maladies que l'on traite en appliqnant le feu avec le Moxa, & l'on ſe ſert de l'aiguille près des mêmes endroits, & avec les mêmes precantions, comme du cauſtique. Mais j'en dirai davantage dans la relation que j'en donne. Il arrive pourtant aſſez ſouvent que les gens du commun peuple s'avanturent à appliqner l'aiguille, purement ſur leur propre experience, & ſans l'avis d'un Tenſaſi experimenté, prenant garde ſeulement de ne picquer ni nerf, ni tendons, ni aucnns vaiſſeaux ſanguins conſiderables. Aprés avoir expliqué ſuffiſamment ce qui regarde la piquure d'aiguille en general, je dois ajouter encore quelque choſe ſur ſon uſage dans la Cure de la Coliqne en particulier.

Pour la Cure de la Colique, les Japonnois font l'operation ſur le ventre à la region du ſoye, faiſant neuf trous en trois rangs diſpoſez en parallelogramme, à la diſtance l'un de l'autre d'un demi pouce dans les adnites. (Voyez la Planche XLIII. Fig. 6.) Chacun des rangs a ſon nom particulier, & leur operation a des regles differentes: le premier rang eſt nommé Sioquan, il eſt fait juſtement au deſſus des côtes; le ſecond eſt nommé Tſiuquan, & doit avoir ſa place entre le nombril, & le Cartilage Mucrenata; le troiſieme eſt appellé Gecqnan, il eſt fait environ un demi pouce au deſſus du nombril. J'ai été diverſes fois témoin, qn'en faiſant ces trois rangs de trous conformement aux regles de l'art, & d'une raiſonnable profondeur, les douleurs de la Colique Senki, comme ils les nomment, ceſſoient presqu'en un inſtant comme ſi e'eût été par enchantement.

On a tenté quelque fois de guerir cette colique en appliqnant le feu ſur le patient avec le Moxa, mais on a trouvé par experience que cette methode n'a pas eu tout le ſuccez de la piquure d'aiguille. On doit remarquer pourtant que le cauſtique doit être appliqué ſur le ventre aux deux côtez du nombril, environ à deux pouces de diſtance. Ces deux endroits ſont nommez Tenſu, ils ſont renommez par le nombre de cauſtiques qu'on y appli-

applique, & connus même de ceux qui ne pratiquent pas cet art: nous en parlerons ailleurs plus au long.

Pour rendre complette cette relatiou, je ne dois pas oublier un autre remede qu'on pretend être d'une grande vertu, & dont le menu peuple fait un uſage frequent, dans la Colique dont nous venons de parler; dans le *colera morbus*, qui eſt une maladie frequente & dangereuſe dans le Japon; comme auſſi pour la douleur de ventre qu'ila nomment Saku, qui eſt auſſi parmi eux une maladie commune qui ne differe pas beaucoup du Senki & de la colique ordinaire. Ils s'en ſervent auſſi pour les autres douleurs du bas ventre, lorſque le ſiege de la maladie eſt dans les inteſtins où l'on ne ſauroit ſe ſervir de l'aiguille, ni du Moxa; & en diverſes autres maladies qne je paſſe ſous ſilence. C'eſt une poudre qu'on doit prendre interieurement, appellée par le commun peuple Dſioſei, & dans la langue des ſavans Wadſuſan. On la vend dans le village de Menoki dans la Province d'Oomi, ſcellée du cachet du vendeur qui par une fraude pieuſe a obtenu un privilege de la vendre lui ſeul. Il publia que les ingrediens ce cette poudre étant des vegetaux, ils lui furent enſeignez en ſonge par le Dieu Jakuſi, & qu'ils croiſſent ſur une montagne voiſine, d'ailleurs fameuſe pour les hiſtoires fabuleuſes, qu'on dit qui y ſont arrivées, & dans ſon voiſinage. Les bons effets que le peuple reſſentit en uſant de ce remede le mirent dans une grande reputation, & la conſommatiou qui s'en fait eſt ſi grande qu'elle a enrichi une famille entiere, qui auparavant étoit fort pauvre, & qui fût enſuite en état de bâtir trois temples qui ſont des monumens publics & durables de leur reconnoiſſance envers le Dieu qui leur communiqua ce ſecret. Ces temples ſont vis-à-vis de trois boutiques, où cette poudre eſt faite & vendue. J'en portai beaucoup avec moi quand je quittai le Japon; mais je trouvai par experience qu'elle ne s'accommode pas au temperamment de mes compatriotes. Elle eſt plus amere que le fiel; on en tient la preparation ſecrette dans la famille de l'luventeur; cependant en conſiderant quelques uns des ingredients dans la boutique où j'achetai celle que je portai en Europe je recounus qne le Coſtus amer qu'ils appellent au Japon Putsjuik & que les Hollandois portent de Suratte au Japon en étoit un des principaux. On dit que les vertus de ce Coſtus ſont fort grandes, & on le recherche au Japon plus qu'aucune autre drogue étrangere, excepté la racine du *Siſarum Montanum Coræenſe*, ou Ninſin, du Docteur Cleyer.

# IV.

*Relation du Moxa excellent cauſtique des Chinois & des Japonnois, avec une repreſentation pour montrer quelles ſont les parties du corps humain où l'on doit appliquer le feu avec cette plante en divers genres de maladies.*

§ 1.

Introduction. IL y a en Aſie trois pays où les ſciences ont fleuri depuis un temps immemorial, l'Arabie, les Indes, & la Chine. Toutes les nations qui habitent le vaſte continent qui s'étent depuis l'Europe juſqu'aux extremitez de l'Orient, & pour ainſi dire juſqu'à nos antipodes, ont emprunté tous les arts & ſciences qui fleuriſſent parmi eux de ces trois principales habitations des Muſes Orientales. Je me diſpenſe de m'étendre à preſent ſur diverſes choſes qui ſerviroient à prouver ce que j'avance, & je me renfermerai uniquement dans ce qui regarde ma profeſſion. On ne doit pas être ſurpris que tant de nations qui different ſi fort dans leur religion, dans leurs mœurs, dans leur langage, même dans la temperature du climat qu'elles habitent; ayent auſſi differens principes dans l'art de guerir les maladies, differens remedes, differens preceptes, & differentes methodes dans la cure. Les differens lieux qui ont donné la naiſſance aux ſciences de l'Orient ont contribué ſans doute à ces differences. Malgré cela on remarque qu'ils conviennent tous en quelques choſes: lors qu'on leur demande par exemple leur opinion, ſur la cauſe des maladies, ils reſpondent qu'elles ſont cauſées par des vents, & des vapeurs. Ils ſemblent à l'imitation du divin Hippocrate (*lib. de Flat.*) les regarder comme la cauſe generale de toutes les maladies qui attaquent le corps humain, particulierement celles qui ſont accompagnées de douleur. C'eſt ſur ce principe qu'eſt fondée leur methode dans la cure, & qu'ils appuyent le frequent uſage des cauſtiques qu'ils aſſurent être les remedes les plus efficaces pour diſſiper & chaſſer toute ſorte de vents, & de vapeurs. C'eſt pourtant une grande queſtion parmi eux quels ſont les cauſtiques les plus propres pour le but qu'on ſe propoſe; ſi c'eſt le feu ou les fers rouges? Ils croyent que c'eſt une cruauté, non ſeulement inutile en elle même, mais encore indigne d'un medecin raiſonnable, de joindre enſemble la force du fer & du feu, ſur les corps humains. Un medecin, diſent-ils, ne doit avoir d'autre deſſein dans l'application des cauſtiques, que de mettre en mouvement, & de reſoudre la matiere visqueuſe qui eſt la cauſe de la douleur & de la maladie; & enſuite lui donner une iſſue pour la chaſſer. De là vient quils aiment mieux un feu lent & doux, & qu'en un mot ils preferent ces cauſtiques que l'on à éprouvez les plus propres à cauſe de leurs ſels aperitifs, pour ouvrir & diſſoudre les obſtructions, & pour chaſſer la cauſe des maladies, lentement à la verité, mais d'une maniere ſure, au cruel appareil de tous les autres cauſtiques violens qui par leur qualité trop penetrante, brûlante, vitriolique, & corroſive, rongent

gent & deſtruiſent, d'une maniere deplorable, les parties auxquelles on les applique C'eſt pour cette raiſon que les anciens medecins de l'Égypte, de la Grece, & de l'Arabie, à qui les Européens doivent l'invention & les progrez de pluſieurs connoiſſances dans la medecine, aimoicot mieux appliquer des champignons allumez, ou les racines brulantes du *Struthium* & de l'*Ariſtoloche* preferablement aux fers chauds. D'autres ſe ſervoient de ſouffre fondu, d'autres encore de fuſeaux de bouës trempez dans l'huile bouillante & appliquez à la partie affectée. Je m'éloignerois de mon ſujet ſi je faiſois le denombrement des differens cauſtiques qui ont été en uſage parmi les anciens medecins : ceux qui voudront en ſavoir davantage ſur cette matiere peuvent conſulter *Mercatus L. 4. c. 1. pag.* 162. ou *M. A. Severinus* parmi les écrivains modernes. Mon deſſein eſt ſeulement de donner une idée de ces cauſtiques qui ſont en uſage encore aujourd'hui en diverſes contrées de l'Aſie.

## §. 2.

Differens cauſtiques dont on ſe ſert en Aſie. I Parmi les Arabes.

Les Arabes, & les Nations Aſiatiques qui ont reçû d'eux leurs ſciences & leurs arts, par exemple les Perſans, & ceux des ſujets du grand Mogol qui ont embraſſé le Mahometiſme, autant que j'en ai pu être inſtruit apres des recherches les plus exactes ; n'appliquent jamais d'autre cauſtique qu'une étoffe de laine teinte avec le paſtel, ou ce que les François appellent Cotton bleu. Ils prennent un morceau de cette étoffe bleue, l'entortillent bien ſerré en forme de cylindre d'environ un demi pouce de diametre, & de deux pouces de long : ils poſent ce cylindre ſur la partie attaquée, & mettent le feu à la pointe qui gagne en bas & brûle inſenſiblement juſqu'à ce qu'il eſt reduit en cendres. Ce cauſtique eſt non ſeulement fort douloureux, mais encore d'une longueur inſupportable, faiſant quelques fois ſouffrir le patient un quart d'heure & plus, avant qu'il ait achevé de brûler, & que l'ardeur en ſoit paſſee. Il a encore de facheuſes ſuites qui ſouvent corrodent & devorent la chair vive juſqu'à y cauſer des ulceres malins & preſque incurables ; ce que je ſay n'eſtre que trop vrai, parce que pendant mon ſejour dans ces pays là, pluſieurs patients qui ſe trouvoient dans le cas me venoient demander du ſecours. La brûlure étant finie le Chirurgien n'a autre choſe à faire qu'à oindre la partie, & lorſque l'eſquare ou la croutte ſe ſepare, d'avancer la ſuppuration. Je fuis porté à croire que la douleur vive & longue cauſée par ces cauſtiques, & la grande difficulté de guerir les ulceres qui ſuivent trop ſouvent leur application, ſont la cauſe pour quoi les habitans de ces pays là en font ſi rarement uſage, quoi qu'ils ſoient ſi fort recommandez par leurs medecins, dans leurs écrits & dans leurs diſcours. Je viens de faire mention de la gueſde ou du paſtel des teinturiers, on me permettra d'ajouter quelque choſe ſur ce ſujet. Les cauſtiques des medecins Arabes doivent être d'une ſubſtance teinte avec la decoction de cette plante ; ils ſuppoſent qu'elle augmente la force du feu ; cette ſuppoſition, diſent-ils, n'eſt pas imaginaire, elle eſt fondée ſur l'experience continuelle de pluſieurs ſiecles. Cette opinion des Arabes eſt encore appuyée par une notion fort repandue parmi le commun peuple de l'Europe, qui eſt qu'en brûlant nne piece d'étoffe teinte en bleu avec le paſtel, & la tenant ſous le nez de ceux qui ont des attaques d'epilepſie, ou qui ſont poſſedez du Demon, comme quelques uns appellent cette maladie, on fait paſſer l'accez avec plus d'efficace que ſi l'on ſe ſervoit de

la fumée du linge blanc, ou de quelque autre étoffe que ce soit. Je puis assurer comme un fait certain, qu'en pratiquant la medecine dans les Indes, j'ay trouvé que dans les inflammations exterieures les bandages & les baillons bleus appliquez en fomentation ou autrement sont certainement preferables au linge blanc ordinaire.

Parmi les Bramins & les Payens des Indes,

Les Bramins, ou les Gymnosophistes des anciens historiens Grecs, qui sont les Philosophes, les Theologiens, & les Medecins parmi les Payens des Indes; & toutes les Nations Payennes qui suivent leur doctrine; ne se renferment point dans un seul caustique comme les Arabes, ils en mettent plusieurs en usage, selon l'exigence des cas, & la diversité des maladies. Ils disent que les causes cachées des maladies ne sont pas du même genre, & que leurs changemens aussi sont également differens. Par consequent on ne peut pas supposer avec probabilité que l'usage d'un seul caustique ait le même succez dans tous les cas. Mais que l'on doit choisir celui que l'on a decouvert par des experiences reiterées convenir le mieux avec le genre de maladie, & avec le temperamment du patient. Je ne saurois pourtant dire quelles sortes de caustiques sont en usage parmi les Bramins, & comment ils les appliquent, quelque soin que j'aye eu de m'en informer, & certainement il est impossible à un étranger de penetrer dans les secrets de ces docteurs mysterieux. Le caustique le plus communement en usage dans ces pays là, (les autres ne sont appliquez que rarement) est la moelle des *Juncs* ou Joncs qui croissent dans les lieux marecageux. Il n'importe quels Joncs ce sont, pourvu qu'ils soient un peu plus épais, & plus grands que le *Scirpus* commun. Ils trempent cette moelle dans l'huile de graine de Sesame, plante qui croit abondamment dans leurs champs, & brûlent la peau de la maniere ordinaire. J'appris que les Malayens, les Javans, & les Siamois se servent de cette moelle pour ensevelir leurs morts, & il est fort probable que la même chose est en usage parmi les diverses nations voisines.

Parmi les nations Orientales, d'au de là du Gange.

Si l'on avance plus loin au delà du Gange nous y trouverons un autre excellent caustique, preferable à tous les autres; fort usité parmi les Chinois & les Japonnois. Ces deux nations en font remonter l'origine jusqu'à l'antiquité la plus reculée, & pretendent qu'il étoit connu avant l'invention de la Medecine & de la Chirurgie; par consequent, disent ils, l'usage en est assez authorisé par une experience continuelle de tant de generations. Ce caustique ancien & si fort recommandé est connu sous le nom de Moxa, non seulement à la Chine, mais dans tous les autres pays où l'on connoit le langage & les caracteres savans des Chinois; comme au Japon, dans la Corée, le Quinam, le Luçon ou les Isles Philippines, l'Isle Formosa, & les Royaumes de Tonquin, & de la Cochinchine. C'est l'histoire de ce caustique que je me propose de donner; & j'espere que le lecteur m'excusera aisément, si au lieu des noms Chinois que je croy bien qui seroient mieux receus, j'insere ici les noms Japonnois: je ne l'ai pas fait seulement à cause qu'ils sont plus aisez à prononcer, mais principalement parce qu'ayant fait quelque sejour dans le pays je les savois mieux.

## §. 3.

Preparation du Moxa,

Le Moxa est un duvet doux, ou une matiere semblable à la filace de lin, d'un gris cendré, qui prend feu aisément, quoi qu'il brûle avec lenteur, & donne une chaleur fort moderée: on peut à peine remarquer qu'il

qu'il eſtincele juſqu'à ce qu'il ſoit reduit en cendres; on le fait des feuilles ſechées de l'Armoiſe ordinaire à grandes feuilles, que l'on arrache lorsque la plante eſt jeune & les feuilles tendres: on les expoſe au grand air pendant long temps. Les Japonnois diſent que tous les temps ne ſont pas également propres à amaſſer l'Armoiſe pour faire le Moxa; qu'on la doit cueillir les jours que les aſtrologues ont marquez pour cét effet; jours qui ont l'avantage d'une influence benigne des Cieux & des étoiles, par où les vertus de cette plante ſont conſiderablement augmentées. Ces jours ſont les cinq premiers du cinquieme mois des Japonnois, appellé Gonguatzgenitz par les naturels du pays: ce qui conformement au Calendrier Gregorien repond au commencement de Juin, & quelque fois mais rarement à la fin de ce mois. J'ai remarqué ailleurs, que les Japonnois commencent leur année avec la nouvelle lune qui ſuit l'équinoxe du printemps. La plante doit être cuillie le grand matin, avant que la roſée, dont elle a été mouillée pendant la nuit, ſoit ſechée; alors on la pend au grand air hors de la maiſon du côté du couchant juſqu'à ce qu'elle ſoit parfaitement ſeche: on la laiſſe enſuite au haut de la maiſon, & l'on doit remarquer que la plus vieille donne le duvet le plus doux & le meilleur; c'eſt pourquoi on la garde dix ans. L'Armoiſe jeune & fraiche eſt appellée par les Japonnois Tutz; & lorſqu'elle a toute ſa crue & perfection, ils l'appellent Jamoggi. Je ne ſaurois me diſpenſer de remarquer en paſſant que c'eſt l'uſage parmi les Chinois & les Japonnois, que les hommes changent de nom à meſure qu'ils avancent en âge, ou qu'ils ont été élevez à quelque poſte conſiderable. Il en eſt de même des plantes, ſans parler d'autres choſes, auxquelles on donne differents noms, ſelon leurs divers degrez de perfection & leurs uſages. Cette diverſité de noms, il eſt vrai, donne une idée claire & diſtincte de chaque choſe telle qu'elle eſt dans les differens temps, & ſons les differens changemens qu'elle ſouffre; mais d'un autre côté elle multiplie ſi fort les mots que leur nombre ſurcharge la memoire. La preparation du Moxa n'eſt pas une affaire d'un grand art ou d'une grande difficulté. En premier lieu les feuilles ſont pilées avec un mortier, en ſorte qu'elles reſſemblent à un lin groſſier; elles ſont enſuite frottées avec les deux mains, juſqu'à ce qu'elles quittent leurs fibres groſſieres, & les parties membraneuſes les plus rudes; cela fait, il ne reſte que ce cotton ou duvet doux, delicat, & uniforme, qui eſt ſi recommandé & que la nature a donné à la jeune Armoiſe preferablement aux autres plantes.

## §. 4.

Quelles ſont les perſonnes auxquelles on doit appliquer le cauſtique du Moxa, & dans quelles Maladies.

La brulure du Moxa n'a rien qui doive effaroucher les gens, & qui doive les rebuter de ſouffrir cette operation; il brûle ſi doucement, qu'à peine peut on appercevoir la lueur du feu, & l'on douteroit s'il brûle en effet, s'il ne s'en elevoit une legere fumée qui ne deplait point à l'odorat. La douleur n'en eſt pas fort conſiderable & n'approche pas de beaucoup celle qui eſt cauſée par d'autres cauſtiques ou cauteres. Cependant les cones, que les Japonnois appellent Kawakirl, c'eſt à dire inciſeurs de la peau, ſont un peu plus douloureux, y ayant une, deux & trois tentes appliquées ſur la peau ſucceſſivement; c'eſt de ces Cones que les Japonnois prennent le nom des nouvelles taxes que leurs Princes ou leurs gouverneurs leur impoſent: ils les appellent Kawakiri, à cauſe, diſent ils, qu'elles ſont rudes &

cela doit être fait à temps, de peur que la matiere morbifique ne s'accumule ſi fort qu'elle rompe les vaiſſeaux Capillaires, & dechire les membranes & les muſcles dans leſquels elle ſejourne trop. Ce qui cauſe les tumeurs & les abſcez qui ſuivent frequemment ces dangereuſes incommoditez, ſi l'on y remedie trop tard, & fait que le mal ne veut ceder à aucun remede émollient ou diſſolvant. On doit pourtant remarquer que quoi qu'on ſe ſoit bien trouvé dans les pays chauds de l'Aſie de l'uſage de ce cauſtique, dans les maladies dont on vient de parler; on n'en doit pas attendre les mêmes ſuccez dans nos climats froids de l'Europe. Dans les pais chauds la tranſpiration eſt plus abondante, les fluides ſont plus deliés, les pores plus ouverts, les muſcles & les membranes plus relachez. Quelque fois auſſi l'application de ce cauſtique ne fait qu'éloigner la douleur ſans en emporter entierement la cauſe. La force des particules ſalines ſera rompue aux parties où l'on applique le Moxa, & quelque fois peut être le cauſtique penetrera ſi avant, qu'il faira crevaſſer & dechirera le perioſte, ou la membrane qui envelope les os: alors, ſans doute, le Moxa éloignera la douleur de la partie où on l'applique, mais il n'empechera pas qu'elle ne ſe faſſe ſentir à d'autres où l'on ne l'applique pas; en ſorte que la douleur ne faira que changer de place. Les Bramins vont plus loin: ils aſſurent hardiment à leurs patiens, que la douleur étant une fois ôtée ne retournera plus, pourvu qu'ils s'abſtiennent de manger de la chair, & de boire des liqueurs fortes & enyvrantes, telles que ſont le vin, la biere &c. Ce ſont ces choſes, diſent ils, qui engendrent de nouvelles cruditez leſquelles étant produites dans le ſang, tombent derechef ſur les jambes, & y laiſſent le germe des redoublemens de goute. Bushofius, Miniſtre de l'Evangile à Batavia dans les Indes Orientales, eſt allé juſqu'à aſſurer qu'en Europe même le Moxa étoit un remede infaillible pour la goute. Je crains avec raiſon que pluſieurs patients en Allemagne ne ſoient trompez dans leurs eſperances. C'eſt dequoi le ſavant Docteur Valentini Medecin Alleman, & Membre de l'Academie des Sciences fondée par le deffunt Empereur Leopold, ſe plaint beaucoup, & non ſans raiſon, dans une de ſes lettres imprimées, addreſſée au Docteur Cleyer, à qui elle fut rendue en ma preſence. Les Noirs de l'Aſie, voiſins des Chinois & des Japonnois, ſe ſervent plus que ces derniers du Moxa dans les attaques d'Epilepſie, & dans les maladies Chroniques de la tête. Leur methode eſt d'en brûler une aſſez grande quantité tout le long de la future coronale; ce qui a eu quelque fois un ſuccez ſi heureux, que l'on a vu guerir des malades qui avoient été abandonnez par les Medecins.

## §. 5.

Lieux du corps où l'on doit appliquer le cauſtique du Moxa.

Les Medecins de la Chine, & du Japon, different dans leurs opinions au ſujet des parties du corps humain qu'on doit brûler avec le Moxa; ſoit pour guerir, ſoit pour prevenir certaines incommoditez. Et quoique la ſuperſtition & l'enteſtement ayent beaucoup de part dans leurs raiſonnemens; cependant, ils alleguent tous leur propre experience ou celle des maitres, pour ſoutenir leur doctrine. Si l'on mettoit enſemble toutes leurs opinions, je croi que dans certaines maladies, il n'y auroit quaſi aucune partie du corps humain que l'un ou l'autre ne deſignât particulierement comme la plus propre pour appliquer le cauſtique avec ſuccez. Les per-

perſonnes du commun s'écartent rarement des lieux du corps, & des regles qu'ils ont reçues par tradition de l'antiquité la plus reculée, enſeignées pour le bien public dans des plans ou des repreſentations imprimées. Ils ſont encore plus ſuperſtitieux dans le choix des temps propres pour appliquer le cauſtique à certains endroits du corps humain, pour telles ou telles maladies. On doit en ceci avoir beaucoup d'égard à la ſituation & à l'influence des conſtellations celeſtes; car ils conviennent tous en ceci, que quoi qu'on ait bien choiſi les parties du corps les plus propres à être brulées, cependant l'operation ne doit point ſe faire un jour malheureux, & dans une mauvaiſe heure; lorſque, ſuivant leur raiſonnement, l'influence des étoiles donne lieu de craindre un mauvais ſuccez. En cela, comme dans le reſte, leur jugement & leurs opinions different ſi fort, que ſi l'on avoit égard à tout ce que chacun d'eux penſe en particulier & juge convenable, à peine ſeroit-il jamais poſſible de trouver un jour heureux ou une bonne heure. Leur but principal dans le choix des lieux convenables à l'application du Moxa eſt de trouver ceux qui ſont les mieux ſituez, ſoit pour donner une iſſue aux vapeurs qu'on ſuppoſe être la cauſe de l'incommodité, ou de les éloigner de la partie affectée. Tous pretendent en être bien inſtruits, & les connoitre parfaitement, par les obſervations de leurs anceſtres, ou par leur propre experience. Aucune partie du corps humain n'eſt plus livrée à ce cauſtique que le dos tout le long de l'épine des deux côtez juſqu'aux reins. J'ai vu le dos des Japonnois, (c'eſt apparamment la même choſe de tous les Aſiatiques qui font uſage du Moxa.) J'ai vû, dis-je, dans les perſonnes des deux Sexes le dos ſi plein d'eſcarres, & de marques d'ulcere, qu'on croiroit à les voir qu'ils ont été fouettez cruellement; mais à quelque degré que le Moxa les defigure au dos ou aux autres parties du corps, ils ne croient pas que leur beauté en ſouffre aucune diminution. Les Japonnois font fort peu de façon de ſe decouvrir le dos, quand ils ont la moindre beſoigne à faire, & laiſſent tomber leur robe, qui eſt attachée à une ceinture, par derriere, de peur quelle ne s'imbibe de ſueur; car ils ne portent point de chemiſe. Ainſi les cicatrices dans les perſonnes des deux ſexes ſont expoſées à la vuë d'un chacun.

## §. 6.

Je viens à l'operation, qui ne demande, ni beaucoup d'habileté, ni un grand raffinement. On fait un rouleau d'une petite quantité de Moxa que l'on tourne entre l'indice, & le pouce: on lui donne la forme d'un cone d'environ un pouce de hauteur; & un peu moins large à la baſe; on place ce cone à l'endroit qui doit être brûlé. Quelques uns mouillent un peu la baſe avec la ſalive pour la faire tenir à la peau: cela fait ils mettent le feu à la pointe avec une petite baguette de bois allumée, que les Japonnois appellent Senki. Le cone étant conſumé, ce qui eſt fait en fort peu de temps, un autre s'il eſt neceſſaire eſt appliqué au même endroit, & allumé comme l'autre. Cela eſt repeté autant de fois que le patient le ſouhaite, que l'operateur l'ordonne, ou que le cas ſemble l'exiger. Les Chirurgiens dont le métier eſt de faire ces operations ſont appellez par les Japonnois Tenſaſi, c'eſt à dire *toucheurs*, ou conformement au ſens litteral, *ceux qui penetrent par l'attouchement*, à cauſe qu'avant l'operation, ils touchent tout autour, & examinent la partie où l'on doit appliquer le cauſtique. Les petites baguettes

ou

ou chandeles dont ils ſe ſervent pour mettre le feu au cauſtique ſont les mêmes que les Prêtres Payens brûlent dans les temples, devant leurs Idoles, & dont ils meſurent les heures de devotion, comme ſi c'étoit à l'exemple des feux qu'on allume dans les camps, pour marquer & meſurer le temps de la garde. Ces baguettes brûlent lentement, & ont une ſenteur forte & agreable: on les fait de l'écorce gluante de l'arbre de Taab, comme ils le nomment, ou Taabnoki, c'eſt à dire *Laurus Japonica ſylveſtris*, *Laurier ſauvage du Japon*; un des plus hauts & des gros arbres qui croiſſent dans cet Empire. Cette écorce eſt reduite en poudre, mêlée avec du bois d'aloes, ou plûtôt avec ſa partie reſineuſe & precieuſe, nommée Calamback, & pluſieurs autres aromates qui flattent l'odorat; ſelon la fantaiſie d'un chacun; le tout eſt reduit en poudre. Ces poudres ſont delayées avec de l'eau à la conſiſtence d'un électuaire, ou d'une bouillie épaiſſe, qu'on doit pertrir ſuffiſamment, & la mettre enſuite dans un baſſin percé au fond de pluſieurs petits trous ronds. On preſſe cette matiere avec des poids qu'on met par deſſus, & en l'exprimant on fait ſortir par les trous de longs & petits rouleaux, ou baguettes, à peine plus gros qu'une paille. Cela fait, on les met ſur des lattes, pour les ſecher à l'ombre; après quoi on les vend dans les boutiques, en paquets converts de papier, pour s'en ſervir en guiſe de chandeles, ou pour l'uſage qne nous venons de rapporter. Ces chandeles de Senki ne ſont pas abſolument neceſſaires pour l'operation: elles peuvent être rangées plûtôt parmi les inſtrumens que les Chirurgiens étalent plûtôt pour la parade que pour le beſoin. Une buchette ordinaire, ou une paille peuvent ſervir de même, & le commun peuple ne ſe ſert pas d'autre choſe. Le principal de l'operation conſiſte dans la connoiſſance des parties auxquelles on doit appliquer le feu, dans certaines incommoditez. Le but qu'on ſe propoſe, en employant ce cauſtique, eſt de donner une iſſue aux humeurs ou aux vapeurs qui étant renfermées dans le corps ſont la cauſe de la maladie. Quoique ſur cette ſuppoſition, on puiſſe s'imaginer raiſonnablement que l'endroit le plus proche de la partie affectée eſt le plus convenable; cependant les operateurs choiſiſſent ſouvent d'autres endroits, qui non ſeulement en ſont éloignez, mais qui ſur les recherches anatomiques les plus éxactes, ſont reconnues n'avoir à peine d'autre communication avec la partie affectée qu'au moyen des teguments qui leur ſont communs. Les effets de ce cauſtique paroiſſent ſurprenans aux étrangers, lorſqu'ils le voyent appliquer à ces endroits. Cela leur paroit auſſi étrange, qu'un Gentilhomme Polonois trouva l'ordonnance d'un lavement pour une douleur de tête. Peu d'exemples ſuffiront pour éclaircir ce que je viens de dire: dans l'indigeſtion, les maux d'eſtomach, & la perte de l'appetit, ils appliquent le cauſtique ſur les épaules: dans les atteintes de pleureſie, ils brûlent les vertebres du dos, & dans les maux de dents le muſcle adducteur du pouce, du même côté qu'eſt la douleur, & ainſi du reſte. Je comprends bien que le plus adroit anatomiſte riſqueroit de tomber en defaut, s'il cherchoit quelle eſt la communication particuliere de ces parties ſi éloignées & ſi differentes l'une de l'autre.

## §. 7.

Il y a pluſieurs choſes requiſes, & pluſieurs regles particulieres à obſerver, dans l'application de ce cauſtique; ſur tout par rapport à l'endroit le plus pro- Regles à obſerver en appli-

quant le cauſtique.

propre à être brûlé, au temps où l'operation doit être faite; au nombre de cones ou tentes qui doivent être appliquez ſucceſſivement, à la ſituation du patient lors qu'il eſt ſous l'operation, au regime qu'il doit obſerver avant & après, & autres pareilles circonſtances. Je vais marquer les principales regles & les plus generales. On doit éviter avec tout le ſoin poſſible d'appliquer le cauſtique ſur les tendons, les veines, & les arteres; pour cela l'operateur doit, non ſeulement ſe ſervir de ſes yeux, & examiner ſoigneuſement les parties; mais il doit encore ſe ſervir de ſes doigts, & taſter par tout où il peut y en avoir. La ſituation où étoit le patient lorſqu'on à trouvé & choiſi l'endroit le plus propre pour appliquer le cauſtique doit regler celle où il doit demeurer pendant l'operation, aſſis ou debout. Celui qui doit ſouffrir la brûlure doit s'aſſeoir a terre, les jambes croiſées à la maniere des Orientaux, les joués appuyées ſur la paume de ſes mains: cette poſture reſſemblant le mieux à celle d'un enfant qui eſt dans le ventre de ſa mere eſt crue la plus propre à decouvrir la ſituation, & les interſtices des muſcles. Ceux dont les jambes doivent être brûlées doivent s'aſſeoir ſur une chaiſe, ou ſur un tabouret, & tenir leurs jambes baſſes dans une cuve d'eau tiede; à cauſe, diſent ils, que dans ces parties ſi éloignées du centre de la chaleur, la tranſpiration doit être augmentée par artifice. Les perſonnes, qui ſont d'un temperament delicat & valetudinaire, ne doivent ſouffrir que trois cauſtiques appliquez ſucceſſivement dans le même temps, en quelque endroit du corps que ce ſoit. On en doit ordonner dix, vingt, & plus aux perſonnes d'une conſtitution vigoureuſe; ſelon la nature de leur incommodité. Il n'y a point de regles pour marquer à peu prés le nombre de cones ou tentes qu'on doit brûler ſucceſſivement ou alternativement ſur tel ou tel endroit du corps; cela depend beaucoup de la patience du malade, & du bon plaiſir de l'operateur. Le jour qui ſuit l'operation, & même quelques jours après, l'operateur éxamine & panſe la cicatrice: s'il la trouve ſeche, & qu'elle ne ſuppure point, il regarde cela comme un mauvais ſigne, & une marque que la nature n'a pas aſſez de force pour chaſſer la matiere morbifique: en ce cas il tache d'en avancer la ſuppuration en y appliquant des oignons pilez. Voilà tout ce que j'ai pu apprendre touchant le Moxa dans mes entretiens avec les Chirurgiens du pays, & ceux qui ſont leur profeſſion particuliere d'appliquer les cauſtiques.

Pour ce qui regarde les regles plus particulieres de l'art d'appliquer le feu, ils ont des planches imprimées en caracteres Chinois & Japonnois. J'en expoſe une au lecteur, que j'ai expliquée & traduite le mieux que j'ai pu, autant que la nature de la Poëſie des Chinois, & les principes de leur Philoſophie ont pu me le permettre. J'y ajoute (voyez Planche XLIV.) deux differentes vuës du corps humain où ſont montrées les parties propres à être brûlées dans certaines incommoditez, avec les noms propres de ces parties. On les vend aux boutiques des Libraires; il y a des batteleurs auſſi qui les crient dans les rues, & dans les places publiques, pour attirer le commun peuple, & lui faire acheter à juſte prix toutes les regles & les preceptes d'un art qu'il ignore. Le texte, tel que je l'ai trouvé dans l'original Japonnois, eſt imprimé en lettre Italique, & le peu de notes que j'ai été en état d'y ajouter pour l'expliquer ſont imprimées en lettre ronde ou Romaine entre deux crochets.

KIUSIU

| Imatto-kanna | Katta-kanna | Firo-kanna | | Imatto kanna | Katta kanna | Firo-kanna | | Imatto kanna | Katta-kanna | Firo-kanna |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 伽 | サ | さ | ka | り | カ | か | a | 可 | ア | あ |
| 毛 | セ | せ | ke | 气 | ケ | け | je | 江 | エ | え |
| 幾 | シ | し | ki | 机 | キ | き | i | 以 | イ | い |
| 己 | ン | ろ | ko | 与 | コ | こ | o | 於 | ヲ | を |
| 曽 | ス | す | ku | ろ | ク | く | u | 宇 | ウ | う |
| | | | | | | | | | | |
| 奈 | キ | や | ma | 仁 | ニ | ま | fa | 波 | ハ | は |
| 末 | エ | け | me | 女 | メ | め | fe | 毛 | ヘ | へ |
| 乃 | 井 | わ | mi | 之 | ミ | み | fi | 比 | ヒ | ひ |
| 久 | ヨ | よ | mo | 奴 | モ | も | fo | 保 | ホ | ほ |
| 花 | ユ | ゆ | mu | 曽 | ム | む | fu | 不 | フ | ふ |

# 人身經穴

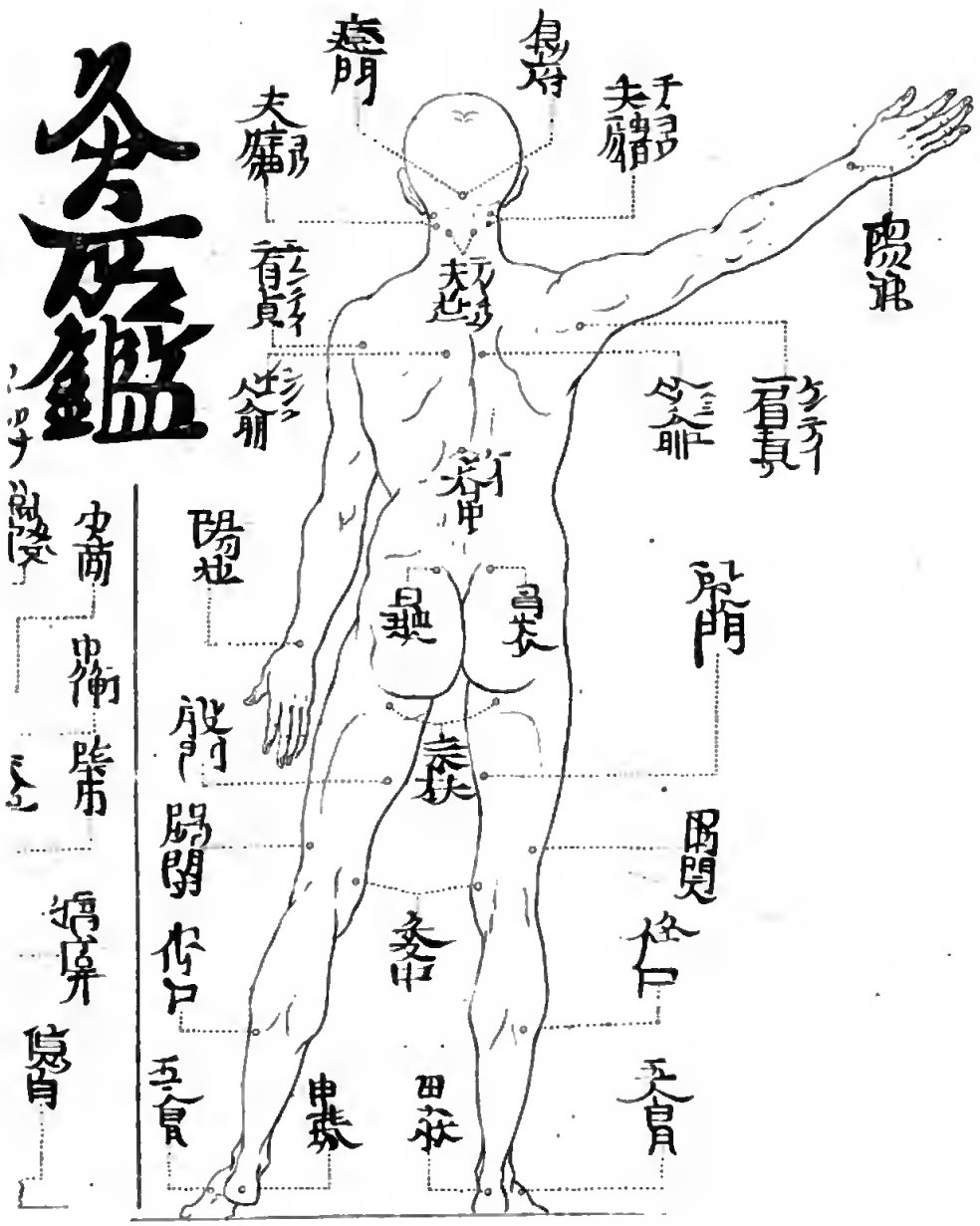

Uxendorum locorum Speculum.

## KIUSIU KAGAMI.

*Traité* (*dans le ſens literal*, Miroir) *montrant quelles ſont les parties du corps humain qu'on doit brûler avec le Moxa.*

## LE CHAPITRE I.

MOntre la methode d'appliquer le feu expliquée en Vers, contenue dans des propoſitions, par où tout cet art eſt expliqué au public.

1. *Dans les douleurs de tête, vertiges, paſmoiſons, dans le DSEOKI,* (*Dſeoki* eſt une ſorte d'inflammation au viſage, cauſée par une diſpoſition Scorbutique du corps fort commune dans ce pays là. Ceux qui ſouffrent de ce mal ſont ſouvent attaquez d'enflures au viſage & quelque fois à toute la tête: elles ſont ſuivies d'une ſenſation preſque inſupportable, de chaleur brûlante. Cela vient ſouvent de cauſes fort legeres, comme pour s'être baigné, avoir fait des excez à boire ou à travailler; cette enflure eſt ſouvent ſuivie d'une inflammation aux yeux.) *dans les obſcurciſſemens de la vuë cauſez par les frequentes attaques du Dſeoki, dans les douleurs d'epaules qui ſuivent celles de la tête, dans l'aſthme & la courte haleine, on doit brûler cette partie du corps humain que l'on appelle KOKO.*

2. *Dans les indiſpoſitions des Enfans, particulierement les enflures du ventre, flus de ventre, perte d'appetit; dans la galle, & les ulceres du nez, comme auſſi pour la vuë courte; la region du SIUITZ* (ou onzieme vertebre) *doit être brûlée des deux côtez avec quinze ou ſeize tentes, laiſſant un SUN & demi de diſtance* (c'eſt deux ou trois pouces) *entre les deux endroits où les cones doivent être appliquez. Remarque* 1. *Siuitz* ou l'onzieme, eſt ainſi nommée, par ce qu'elle eſt l'onzieme vertebre en nombre, en comptant depuis la quatrieme vertebre du col, qui eſt la plus apparente de toutes lorſque la tête eſt courbée vers la poitrine. On doit obſerver la même regle eu égard aux autres vertebres dont on ne fait que rapporter le nombre. *Remarque* 2. *Sun* eſt proprement parlant une meſure dont les Japonnois ſe ſervent pour meſurer la longueur des choſes. Il y en a de differentes grandeurs, la grande eſt en uſage parmi les marchands, la courte parmi les maſſons, & autres gens de travail. Le Sun dont on vient de parler, eu égard à la methode de brûler avec le Moxa, ne doit s'entendre d'aucune de ces meſures: la longueur doit être priſe depuis la ſeconde jointure du doigt du milieu de chaque perſonne ſur laquelle on doit faire l'operation; comme ayant une plus exacte proportion avec les autres parties du même corps.

3. *Dans le Sakf* (c'eſt une ſorte de colique chronique & Intermittente,) *dans le Senki* (c'eſt cette colique qui eſt commune dans le païs & dont nous avons parlé amplement dans le nombre III. de cet Appendice,) & *dans le Subakf* (ou les trenchées cauſées par les vers,) *on doit brûler des deux côtez du nombril à la diſtance de deux Suns. Cet endroit s'appelle TENSU.*

4. *Dans l'obſtruction des regles, ou dans les pertes de ſang, dans les fleurs blanches; dans les Hemorroïdes, & dans l'exulceration qui arrive à celles qui ſont exterieures; dans le Tekagami* (c'eſt un rhume intermittent ſuivi de douleur & de peſanteur de tête,) *on doit brûler l'endroit KISOO,*

*KITS, des deux côtez, avec cinq cones: pour trouver cet endroit, mesurez depuis le nombril, droit au dessous quatre Suns; ensuite à côté à angles droits, quatre Suns de chaque côté, de sorte qu'il y ait huit Suns de distance entre les deux endroits qu'on doit brûler.*

5. *Dans l'accouchement difficile, vous devez brûler trois cones à l'extremité du petit doigt du pied droit: cela soulagera la patiente, & avancera la delivrance.*

6. *Dans le defaut de lait aux nourrices on doit brûler cinq cones justement entre les deux Mammelles.*

7. *Dans les douleurs de la goute & de la sciatique; dans les douleurs des cuisses, & des jambes; dans la strangurie ou retention d'urine, vous devez brûler environ onze cones sur les cuisses, environ trois pouces au dessus des genoux* (ou au lieux destinez aux cauteres.)

8. *Dans les enflures & douleurs de ventre, dans les maux de cœur causez par une fievre quotidienne, dans les douleurs d'estomach, & perte d'appetit, vous devez brûler six cones au dessus du nombril. L'endroit que vous devez brûler doit être au dessus du nombril en droite ligne à la distance de quatre Suns.*

9. *Dans les douleurs des hanches & des genoux, pour la foiblesse des jambes en particulier, & de tous les membres du corps en general, vous devez brûler l'endroit nommé Jusi* (Jusi est cet endroit sur les cuisses où l'on peut atteindre avec l'extremité du doigt du milieu tenant ses mains droit en bas dans la situation droite & naturelle.)

10. *Ceux qui ont une dureté & une enflure dans les Hypochondres* (ou la rate,) *comme aussi ceux qui ont des frissons frequens, ou des rechutes de fievres putrides doivent être brûlez au lieu nommé Seomon* (Seomon, c'est justement au dessous de la derniere fausse côte de chaque côté. La brûlure dans cet endroit est très douloureuse. J'avois cru qu'il étoit mieux d'escrire *Sebomon* ou *Scomon*; mais, aiant entendu prononcer ce mot aux Japonnois eux mêmes, j'ai trouvé qu'ils le prononcent avec un petit e.)

11. *Dans les gonorrhées vous devez brûler le milieu de l'endroit appellé Jocomon* (Jocomon, c'est au dessus des parties secretes, au milieu entre elles & le nombril.)

12. *Les personnes qui sont sujettes aux Rhumes, saignement de nez, ou aux vertiges, se trouveront bien s'ils font brûler depuis cinquante jusqu'à cent cones* (successivement) *à l'endroit nommé TUUMON.* (Tuumon est la region de l'os *Sacrum.*)

13. *Ceux qui sont tourmentez de tumeurs & d'ulceres à l'anus, doivent faire brûler une seule tente à trois Suns de distance de l'os Coccyx.* (La brulure de cet endroit est accompagnée d'une douleur très grande & presque insupportable.)

14 *Dans la chute de l'anus il faut appliquer la brûlure sur l'os Coccyx lui-même.*

## CHAP. II.

NIudsin, (c'est l'esprit des étoiles) *loge au Printemps autour de la neuvieme vertebre; en été autour de la cinquieme vertebre; en automne autour de la troisieme vertebre; & en hever autour de la quatorzieme & tout près des deux hanches. Pour cette raison, il faut se garder de brûler aucun de ces endroits pendant les temps marqués ci dessus.*

2. *Au*

2. *Au retour de chacunt des quatre ſaiſons de l'anuée vous devez éviter de brûler, ſoit l'endroit appellé Seomou ou là quatorzieme vertebre, à cauſe qu'au lieu de faire du bien, cela feroit plutôt du mal & augmenteroit l'incommodité.*

3. *Vous devez vous abſteuir entierement de brûler en temps pluvieux, humide, ou trop chaud, & daus un jour froid.*

4. *Vous devez vous abſtenir de coucher avec vos femmes trois jours devant & ſept jours après la brûlure.*

5. *Les perſonnes coleres & paſſioundes ne doivent ſouffrir la brûlure qu'après que leur paſſion eſt calmée. Les perſouues fatiguées, & celles qui vienuent de quitter leur travail, ne doivent point ſouffrir la brûlure juſqu'à ce qu'elles ſe ſoient repoſées. On doit obſerver la même regle pour les perſonnes qui ſouffrent de la faim comme pour celles qui ont trop mangé.*

6. *Les Perſonnes qui doivent ſouffrir la brûlure doiveut s'abſteuir de boire du Saki* (C'eſt une liqueur ſpiritueuſe & fermentée faite avec du ryz;) *mais après que l'operation a été faite, non ſeulement ils le peuvent ſans peril, mais ils le doivent même, à cauſe que cette liqueur avauce la circulatiou des eſprits & du ſang.* (Les Japonnois connoiſſent depuis long temps que les fluides circulent dans nôtre corps quoi qu'ils ignorent la maniere dont la circulation ſe fait.)

7. *On doit s'abſtenir du bain d'eau douce, pendaut trois jours après l'operation* (Les Japonnois aiment fort le bain & en font un uſage journalier : je croi que c'eſt pour cette raiſon que les maux veneriens ſe repandent moins qu'ils ne ſe repandroient autrement dans un pays ſi peuplé.)

8. *On devroit donner les Medeciues, & les remedes pour guerir les iucommoditez auxquelles le corps humain eſt ſujet, & l'uſage de brûler avec le Moxa devroit être ordonné pour nous eu garentir. C'eſt pour cette raiſon que ceux même qui ſont d'ailleurs en bonne ſauté devroient ſe faire appliquer la brûlure deux fois l'an, une fois le ſecond mois* (Mars) *& uue fois le huitieme* (Septembre) (les jours propres pour brûler & qui ſont favoriſez par l'influence des étoiles ſont marqués dans leurs Almanachs.)

9. *Vous devez taſter le poux avant de brûler, s'il eſt trop viſte il faut agir prudemment à cauſe que c'eſt une marque que le patient s'eſt enrhumé.*

10. *Les eudroits deſtiuez à la brûlure doivent être meſurez par SAKU & SUNS. La longueur du Suu doit être reglée par la ſeconde jointure du doigt du milieu, de la maiu gauche daus les hommes, & de la droitt dans les femmes.*

## CHAP. III.

Les femmes qui veulent s'empêcher de concevoir doivent faire brûler trois tentes ſur le nombril.

## CHAP. IV.

Les femmes qui ſouhaitent avoir des enfans doivent faire brûler onze tentes au côté de la vingt & unieme vertebre.

# V.

## *Obſervations ſur l'Ambre gris.*

### §. I.

Subſtance de l'Ambre gris.

LE deſſein de ce petit traité eſt de donner une relation courte de cette ſubſtance bitumineuſe ſi fort eſtimée & connue ſous le nom d'Ambre gris: on n'a rien trouvé juſqu'ici qui ſurpaſſât cette precieuſe matiere, pour le charme de ſa ſenteur. Les hommes la doivent à la mer: elle la jette en fort petite quantité ſur le rivage. Il en eſt ainſi de toutes les choſes exquiſes que la nature ſemble produire avec moins de profuſion: les opinions des Auteurs different entierement, touchant l'origine & la production de l'Ambre gris; ils ne conviennent pas même ſur ce que ce peut être proprement que cette ſubſtance. Quelques uns la prennent pour une ſubſtance bitumineuſe, d'autres pour une ſorte de terre ou d'argile, d'autres pour un excrement de baleine, d'autres pour la fiente des oiſeaux; je rapporterois bien d'autres ſentimens, ſi je ne craignois d'être trop long. Mais de toutes les opinions il n'y en a aucune qui me paroiſſe moins fondée, & moins vraiſemblable, que celle d'un Auteur François du ſiecle paſſé (Jean Baptiſte Denys, Conference ſeconde dans le Journal des Savans de l'an 1672.) Il tire ſes conſequences purement de quelque reſſemblance dans la ſubſtance & la ſenteur, & aſſure que *l'Ambre gris eſt un mélange de cire & de miel ramaſſé ſur les côtes de la mer par les Abeilles, qui étant cuit & fondu par la chaleur du ſoleil tombe dans la mer où il ſouffre une autre preparation, & que par le mouvement violent des vagues & la mixtion des particules ſalines de la mer il ſe change en cette precieuſe ſubſtance.* C'eſt une conjecture frivole & ſans fondement: elle n'a que les graces de la nouveauté, & l'avantage d'être publiée ſous la protection d'un grand Prince; à cela près, elle eſt trop vaine pour prejudicier le moins du monde au ſentiment qui a été generalement reçeu & approuvé même de ceux qui ont pris la peine d'examiner cette ſubſtance avec le plus de ſoin. Ils ont trouvé que c'eſt une eſpece de bitume engendré dans les entrailles de la terre, ou bien une ſubſtance graſſe ſouteraine, qui acquiert la conſiſtence du bitume, laquelle eſt portée dans la mer par des canaux ſouterrains où elle ſouffre nne autre digeſtion qui ſe faiſant par le mêlange des particules ſalines & par la chaleur du ſoleil en forme ce que nous appellons Ambre gris. Le petit nombre des remarques ſuivantes que j'ai extraites des obſervations des Chinois, & des relations des pêcheurs de baleine Japonnois; jointes à l'examen des Provinces, & des Côtes, ſur le bord deſquelles on trouve l'Ambre gris; ſerviront à établir l'ancienne opinion dont je viens de parler, contre celle de Monſieur Denys.

1. L'Ambre gris ſe trouve en diverſes contrées, qui n'ont point d'abeilles ſur leurs Côtes, ni même dans l'interieur du pays. Au contraire pluſieurs pays ont des abeilles en abondance ſans qu'on trouve de l'Ambre gris ſur leurs côtes.

2. Pluſieurs Pêcheurs Chinois, & Japonnois, dont le métier eſt de chercher

cher ſur les rochers le long des côtes de la Chine & du Japon des nids d'oiſeaux bons à manger (ce ſont des nids d'hirondelle de mer, ces oiſeaux les ſont avec les Holuthuria, qui ſont une eſpece d'animaux de mer) diſent tous qu'ils n'ont jamais obſervé rien de ſemblable à des ruches attachées aux rochers audeſſus de l'eau; ce que Monſieur Denys a imaginé, & que ces ruches ſont emportées par l'impetuoſité des vagues. La nature eſt trop attentive à la conſervation de ſes productions, pour avoir manqué de donner aux Abeilles l'inſtint d'éviter les côtes de la mer, & tous les endroits qui ſont expoſez aux orages, & aux tempêtes.

3. Le miel, la cire, & les rayons de miel mêlez avec un fluide ne ſe confondent pas en une ſeule ſubſtance; au contraire, ils en ſont diſſous & ſeparez.

4. Les rayons avec leur miel en quelque endroit du monde qu'ils ſoient épaiſſis par le feu, la ſubſtance coagulée ſera toujours de la même nature. On obſerve le contraire par rapport à l'Ambre gris, dont il y a pluſieurs ſortes, ſelon la diverſité des veines ſouterraines où il eſt produit. Certaines eſpeces ſont particulieres à certains pays; ſi bien que des perſonnes habiles, après y avoir regardé attentivement, ſont en état de conjecturer qu'elles ſont les côtes où il a été trouvé; de même que les gourmets experimentez connoiſſent en goûtant le vin, qu'elle en eſt l'eſpece, & le terroir. Il y a de l'Ambre gris qui reſſemble au bitume groſſier, ou à l'Aſphaltus ou au Naphte noir deſſeché; par conſequent plus ou moins noir & peſant, & d'une differente conſiſtance à proportion: d'autres eſpeces ſont plus blanches, & cela vient du mêlange des particules plus fines: celles-ci ſont auſſi plus legeres, & plus cheres; & tout cela encore en differentes proportions. Quelques autres eſpeces ſont extremement legeres & ne reſſemblent par mal à un champignon, d'où le ſavant Scaliger a conjecturé après Serapion, que l'Ambre gris pourroit bien être une eſpece de *Fungus Marinus* ou de champignon de Mer.

5. L'Ambre gris lorſqu'il eſt frais & nouvellement jetté ſur les côtes eſt mou, reſſemblant beaucoup à la bouſe de vache. Il a en même temps une eſpece d'odeur de brûlé, ce qui n'a rien de commun avec aucune ſubſtance mieleuſe.

6. Il y a ſouvent des coquillages noirs & brillans, avec des fragmens d'autres ſubſtances marines, qu'on trouve dans l'Ambre gris: ſouvent auſſi des particules de ce qui peut s'y attacher lorſqu'il eſt encore mou, étant nouvellement jetté ſur la côte. Mais je n'ay jamais oui dire qu'on y eut remarqué des abeilles, de la cire, ou du miel. On en avoit aſſurément impoſé à Mr. Denys, lorsqu'on lui dit qu'on avoit trouvé dans l'Ambre gris des rayons avec la cire & le miel, & pourquoi non pas des abeilles? Quelques écrivains modernes de France, qui ſoutiennent la même opinion ſur la ſeule authorité de Monſieur Denys, ſont abſolument coupables de la même erreur.

7. On trouve quelque fois de fort grandes pieces d'Ambre gris ſurpaſſant beaucoup l'étendue des plus grandes ruches à miel. Sans faire mention de ces maſſes monſtrueuſement grandes dont parle *Garcias ab Orta* (A. H. l. 1. c. 1.) de bien plus petites, que j'ai vûes moi même, ſerviront tout autant appuyer ce que j'avance. Lors que j'étois au Japon une fort belle piéce d'Ambre gris de couleur griſâtre fût trouvée ſur les côtes de Kijnokuni; elle peſoit plus de cent Catti du Japon, ce qui revient à 130.

livres poids de Hollande. Cette piece étant beaucoup trop grande pour être achetée par une ſeule perſonne fut partagée en croix en quatre parties égales. On voulut me vendre une de ces quatre parties, par où je pus aiſément conjecturer, que ce qu'on m'avoit dit de la piece entiere étoit vrai. Je parlerai encore d'une plus grande : ce fut celle qui fût vendue par le Roy de Tidori, à la Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales, pour le prix d'onze mille Richedales (ou au deſſus de 2000. livres ſterling.) On l'envoya à Amſterdam l'année ſuivante, & on la garde dans le cabinet des raretez de la Compagnie. Cette piece étoit du poids de 185. livres poids de Hollande, elle étoit d'une couleur griſâtre & d'une fort bonne eſpece. Sa figure ne reſſembloit pas mal à une tortue dont on a coupé la tête & la queue. On la vendit à condition, qu'en cas qu'on pût decouvrir qu'elle eut été falſifiée le moins du monde, on rendroit l'argent. Le ſavant Docteur Valentini, Profeſſeur à Gieſſen, nous en a donné la repreſentation dans ſon *Muſæum Muſeorum lib. 3. cap. 28. (comme auſſi Rumph dans ſes Amboinſche Rariteitkamer* Tab. LIII. & LIV. d'où il ſemble que Valentini l'a priſe. Le même Auteur en a donné une deſcription exacte pag. 267. & ſuivantes.

## §. 2.

Vertus attribuées à l'Ambre gris,

Voicl ce que j'ai pu apprendre ſur la falſification de l'Ambre gris, ſur les ſignes de ſa bonté, & ſur ſes proprietez.

L'Ambre gris eſt aiſé à falſifier lorſqu'il eſt fraichement jetté ſur les côtes, étant alors mou & friable, reſſemblant à une maſſe farineuſe où l'on peut incorporer ce qu'on veut. Rien n'eſt plus propre à être mélé avec la ſubſtance de l'Ambre gris, à ce que m'ont dit les ſophiſtiqueurs eux mêmes, que la fleur des coſſes du ris, ce qui donne à l'ambre de la legereté, & une couleur griſâtre. Mais cette tromperie ne peut pas demeurer long temps cachée, parce que les vers s'y mettent d'abord. Il n'eſt pas bien facile de decouvrir ſi l'Ambre gris a été ſophiſtiqué ou non par une addition de Storax, Benjoin, ou autres aromates d'une excellente odeur. Il eſt plus aiſé de diſtinguer le veritable Ambre gris, de celui qui eſt une compoſition artificielle de poix, de cire, de reſine, de ſtorax, & d'autres ſemblables ingredients qu'on reconnoit à la vuë, à l'attouchement, & à la ſenteur. On m'a ſouvent preſenté de ces deux ſortes d'Ambre gris à vendre pendant mon ſejour au Japon. C'eſt la coutume de ceux qui trouvent de l'Ambre gris ſur les côtes d'en fourrer differentes petites pieces dans une grande en les preſſant fortement ; & ſi la grande piece en devient difforme, & trop étendue, on la preſſe en ſorte qu'on lui donne la figure d'une bale à peu près ronde, par où la grandeur apparente eſt diminuée, & le poids augmenté, ſans aucun prejudice de ſa bonté. Un des moyens des plus furs & des plus communs de connoitre ſi l'Ambre gris a été ſophiſtiqué eſt d'en mettre quelques grains ſur une platine rougie au feu. S'il y a quelque corps heterogene mélé, il ſe découvrira par la fumée ; ou bien on verra que l'Ambre gris eſt pur, par le peu de cendres qu'il laiſſe. Les Nations Orientales au delà du Gange font ordinairement cette épreuve, ſur une piece de monnoye d'or mince, d'une figure ovale, apellée Koobang, ils l'ont toujours à la main pour cet effet, & la mettent ſur du charbon allumé avec un peu d'Ambre gris qu'ils raclent deſſus. Les Chinois tiennent pour le meil-

meilleur Ambre gris celui dont les raclures étant miſes dans l'eau bouillante & couverte, ſe diſſolvent le mieux, & ſe liquefient le plus également. Je leur ai vu faire cette épreuve dans les taſſes de Porcelaine dont ils ſe ſervent pour boire le Thé. La pire eſpece d'Ambre gris eſt celle que l'on trouve dans les inteſtins de la baleine, où il perd beaucoup de ſes vertus. La baleine, dans les entrailles de laquelle on le trouve, eſt appellée en langage du pais Mokos: elle a trois, au tout au plus quatre braſſes de longueur; on la prend frequemment dans les mers voiſines du Japon. Lorsqu'on voit à l'ouverture de ſes boyaux une ſubſtance grumeleuſe ſemblable à la chaux, c'eſt un ſigne qu'on peût y trouver auſſi de l'Ambre gris. Cette ſorte d'Ambre gris, & celui qui eſt quelque fois jetté ſur les côtes avec les excremens des baleines qui ſont encore en vie, ſont fort communs au Japon, & appellez Kunſuranoſuu par les gens du pays; c'eſt à dire fiente de baleine. Ils donnent ce nom quelque fois à toute ſorte d'Ambre gris en general. Il y a quelque fois une certaine matiere graſſe que la mer jette ſur les côtes les plus Meridionales des Indes Orientales; qui reſſemble exterieurement à l'Ambre gris, ſi bien qu'il peut tromper ceux qui le trouvent. On m'en offrit une piece ſemblable qui avoit été trouvée ſur les côtes de Luçon, ou des Iſles Philippines: on vouloit me la vendre pour du veritable Ambre gris, mais la trouvant blanchâtre, ſpongieuſe, friable, & d'une odeur rebutante, comme celle du lard rance, je crus que ce n'étoit autre choſe que de la graiſſe de baleine qui avoit ſouffert ce changement en demeurant long-temps ſur les côtes: ainſi je ne voulus point m'en charger. J'en ai une autre piece qui me fut preſentée comme Ambre gris veritable, elle eſt d'une figure fort irreguliere, peſe environ trois livres, & fût trouvée ſur les côtes de Banda Je croi que c'eſt une eſpece de ſuif, ou graiſſe, de cette eſpece que Schroder appelle Ambre gris blanchâtre, connu ſous le nom de Sperme de baleine, dont les morceaux flottant ſur la ſurface de la mer furent ramaſſez en quelque endroit, peut être ſur un rocher, & l'ardeur du ſoleil n'en fit qu'une ſeule maſſe. Il y a trois ſortes de Sperme de Baleine, comme on l'appelle, qui ſont venues à ma connoiſſance. On en voit flotter une eſpece ſur la ſurface des mers du Nord, & on la ramaſſe avec des paniers d'oſier, comme cela eſt connu depuis long temps par des perſonnes qui en ont été témoins oculaires. La ſeconde eſpece eſt celle qui conformement aux relations de Bartholin, de Wormius, & de ceux qui vont à la péche de la baleine en Groenland, ſe trouve en quantité dans la tête d'une eſpece de baleine, que les Latins appellent *Orca*, & les Hollandois Potuis; la troiſieme eſpece eſt ramaſſée aux Iſles de Ferro ou Feroe ſituées bien avant au Nord de l'Eſcoſſe. Les habitans de ces Iſles, qui pour la plûpart ſont de pauvres pêcheurs, la prennent dans le corps d'une eſpece particuliere de poiſſon qui a la teſte fort longue, appellé en leur langage Buskoppe, lequel nom a été donné auſſi à une de ces Iſles la plus avancée au Nord, aux côtes de laquelle on prend une grande quantité de ce poiſſon. J'ignore qu'aucun Auteur ait jamais fait mention de cette derniere eſpece de ſperme de baleine: ce que j'en apprends au lecteur m'a été communiqué par un homme digne de foi, qui m'a aſſuré, qu'ayant fait naufrage auprès de ces Iſles, il avoit non ſeulement vu ce qu'il me rapportoit, mais l'avoit fait lui même accompagné des naturels du pays, pendant ſix mois qu'il demeura avec eux. Il me dit encore que ce poiſſon étoit plus grand qu'un homme à tous égards, & que ſa teſte en particulier étoit prodigieu-

ſement grande, converte tout autour, & ſur tout près des machoires, de cette ſubſtance mucilagineuſe & graſſe. Les pécheurs l'en tirent en la ratiſſant, la netoyent enſuite, & pour l'empêcher de rancir la mettent dans une leſſive ſorte, & la font enſuite ſecher au ſoleil. Lorſque les matelots prennent des goulus de mer, qui après les Crocodiles ſont les plus dangereux de tous les animaux aquatiques, & en grand nombre dans les mers des Indes, ils en tirent une ſubſtance extremement blanche qu'ils vendent pour ſperme de baleine. Ils la trouvent dans la tête du poiſſon. Elle n'a rien de commun avec le cerveau de l'animal, que j'ay trouvé étre extremement petit; cette ſubſtance a preſque les mêmes qualitez diuretiques que le ſperme de baleine, quoi qu'à proprement parler, il ne doive pas étre rangé dans cette claſſe, n'étant guere autre choſe qu'une poudre, & n'ayant rien abſolument de cette graiſſe mucilagineuſe qui eſt commune aux differentes eſpeces de ſperme de baleine. La ſubſtance coagulée dont j'ai parlé plus haut, que j'ai chez moy, qui a toutes les marques caracteriſtiques, & les qualitez du ſperme de baleine, ſemble appartenir à la premiere des trois eſpeces dont j'ai parlé ci-deſſus; ſi bien que je croy qu'on pourroit la vendre pour veritable ſperme de baleine, ſi on la reduiſoit ſeulement en pondre. Je dois avouër que je m'en ſuis ſouvent ſervi au lieu du ſperme de baleine & avec le même ſuccès. Le *Succinum*, ou l'Ambre de Pruſſe, a été rangé avec plus de vraiſemblance, parmi les eſpeces d'Ambre gris, par pluſieurs Naturaliſtes. Il eſt de même que l'autre une ſubſtance graſſe qui croit ſous terre, ne reſſemble pas mal à l'Ambre gris; mais il eſt tranſparent, & ſe ſeche ſur les ſables de la côte à peu près de même que l'autre. Je l'ai vu ramaſſer ſur les côtes de Pruſſe, où il étoit jetté par la mer; je l'ai vu auſſi tirer de terre, dans les mines du même Royaume. Ce dernier qui eſt foſſile, étant ordinairement tendre & friable, eſt mis dans de l'eau de mer pour y être durci. Si Mr. Denys eut ſçu ce que je viens de dire, il n'auroit pas pris la peine de chercher l'Ambre dans les forets, & les bois de Suede, pour le tranſporter delà ſur les rivages de Pruſſe. Les Nations les plus Orientales de l'Aſie, & ſur tout les Japonnois, donnent un plus grand prix de l'Ambre jaune que de l'Ambre gris; ils l'eſtiment même davantage que les pierres precieuſes (ſi l'on en excepte les coraux) dont ils ne ſont que peu ou point d'uſage. Mais de toutes les differentes ſortes d'Ambre, le jaune tranſparent qui eſt ſi commun & ſi peu eſtimé des habitans de l'Europe, eſt celui qu'ils achettent à plus haut prix; à cauſe de ſa perfection & de l'antiquité qu'ils lui attribuent. Ils mépriſent toutes les autres eſpeces d'Ambre, de telle ſorte que lorſque je faiſois tous mes efforts pour tâcher de leur faire connoitre leur mauvais gont, leur donnant des raiſons pourquoi les autres eſpeces d'Ambre ſont preferables au jaune, ils ſe contentoient de ſe moquer de moi; & je vis bien que j'avois pris une peine auſſi inutile, que ſi je voulois perſuader à un homme de l'Europe, que l'or vaut moins que l'argent. Les Noirs de l'Aſie ſur les côtes de qui l'Ambre gris ſe trouve n'en font aucun uſage. On ſait fort bien que les nations de l'Europe en font uſage dans la Medecine, mais la grande conſommation s'en fait en Perſe, en Arabie, & dans le Mogol: ils s'en ſervent dans leurs confitures au lieu de Sucre. Les Chinois, les Japonnois, & les Tunquinois n'en font autre choſe que le mêler avec leurs Aromates; ils croyent qu'il en releve l'agrément, & qu'il en fixe l'odeur, qui, à cauſe de la volatilité de ſes parties, s'exhaleroit trop viſte. L'Ambre gris eſt très propre

Courte relation de l'Ambre jaune.

pour

pour repondre à ces deux fins parce qu'il eſt lui même doüé d'une ſenteur fort moderée. Les vertus de l'Ambre gris ſont ſi connues, que ce ſeroit allonger ma relation, ſans beaucoup d'utilité, ſi j'en faiſois le denombrement ; je me contenterai de rapporter un ſecret contre l'impuiſſance qui me fut communiqué par un habile Medecin du Japon ; il vaut la peine qne j'en inſtruiſe le lecteur. Prenez à diſcretion de l'opium cru, mettez-le dans un morceau de linge, ſuſpendez-le à la vapeur de l'eau bouillante ; ce qui ſuintera du linge, & qui s'attachera aux côtez, eſt l'opium le meilleur & le plus pur ; prenez-le & le mêlez avec deux fois autant d'Ambre gris ; faites-en de petites pilules dont vous prendrez un petit nombre interieurement la nuit avant de vous mettre au lit. On aſſure que c'eſt un excellent remede en ce cas là.

# VI.

*Reflexions ſur la queſtion s'il eſt avantageux pour le bien de l'Empire du Japon d'être fermé comme il eſt, aux étrangers, & à ſes habitans, à qui l'on ne permet point d'avoir aucun commerce, ni dedans ni dehors l'Empire, avec les nations étrangeres.*

## I.

Introduction.

PLuſieurs perſonnes trouveront fort étrange, & regarderont comme un trait de malice, de partager nôtre globe terretre, petit comme il eſt. Ils diront que c'eſt un crime égal au meurtre, de rompre les nœuds de la ſocieté, & de la communication mutuelle qui doit être entre tous les hommes. Il ſemble en effet que l'approbation d'une pareille conduite eſt une cenſure de l'Auteur de la nature : nous ſommes tous éclairez du même ſoleil, nous marchons ſur la même terre, nous reſpirons le même air. La nature n'a preſcrit aucunes bornes, & le createur n'a donné de loix aux hommes, que celles qui tendent à une ſocieté mutuelle. Les hommes ſeroient-ils de pire condition que les cigognes, & les hirondelles ? N'eſt ce pas aſſez que nôtre ame, cette partie la plus noble de nous mêmes à qui le createur a donné en partage la liberté arbitraire de la penſée ; que nôtre ame, dis-je, ſoit empriſonnée dans nôtre corps. Le corps lui même doit-il être confiné dans un pays, l'ame ne pourra-t-elle pas le faire joüir, & partager avec lui les charmes des autres pays ? Les étoiles mêmes diſperſées dans l'immenſité des cieux, ſemblent parler pour cette liberté. Pluſieurs perſonnes croyent que de grands corps ſi majeſtueux, & ſi nobles, n'ont pas été laiſſez vuides & deſerts ; mais qu'ils ſont habitez par diverſes ſortes de creatures vivantes qui ont chanté les louanges du ſage createur de toutes choſes, avant même que les fondemens de nôtre terre euſſent été jettez ; c'eſt ainſi qu'il a voulu s'exprimer lui même dans le huitieme Chapitre de Job. Celui qui oſera élever ſon ame à des penſées plus hautes que celles du vulgaire, & la tirer des entraves des Ecoles, ne croira pas que cela faſſe aucun tort à la bonté & à la ſageſſe de l'Etre ſupreme, de penſer que ces corps celeſtes reſſemblent

blent à autant de grandes villes, à la verité inacceſſibles l'une à l'autre, à cauſe de la vaſte étendue du fluide où ces grands corps nagent ; mais pour la même raiſon apparemment propres à être habitez par des creatures de differente eſpece, qui varient dans leur nature, leur conſtruction, & leurs divers degrez de perfection. Si cela eſt autant conforme à la verité que cela eſt vraiſemblable, la raiſon ſemble vouloir d'ailleurs, que ces mêmes creatures que le tout puiſſant a faites avec ſageſſe, de la même ſubſtance, de la même nature, & qu'il a confinées dans un de ces globes comme dans les murs d'une ville ; puiſſent vivre enſemble dans une communication libre, & affectueuſe ; communication qu'on ne ſauroit rompre ſans crime. A l'égard de nôtre Terre en particulier, le createur l'ayant deſtinée à être l'habitation des hommes ; ſa ſageſſe & ſa bonté a voulu auſſi l'a former de ſorte qu'elle leur fût commune à tous. Differens pays produiſent differentes plantes, differens animaux, & mineraux. Les plus delicieux mêmes n'ont pas reçû tout en partage.

*Hic ſegetes, illic veniunt felicius uvæ ;*
*India mittit ebur, molles ſua thura Sabæi.*

*Ici les moiſſons viennent heureuſement, là les raiſins reuſſiſſent mieux,*
*L'Inde nous envoye ſon ivoire, & les Sabéens efféminez leur encens.*

La neceſſité où les hommes ſe trouvent du ſecours les uns des autres, devroit être le nœud le plus fort de leur amitié, & de leur commerce mutuel. Les Japonnois par cette raiſon ne meritent-ils pas d'être accuſez d'avoir fait une breche inſigne aux loix de la nature, & de n'avoir aucun égard à la volonté ſupreme du ſage createur ; n'ont-ils pas contrevenu volontairement aux loys de la ſocieté que Dieu vouloit qui durât toujours parmi les hommes? *Fermer l'Empire*, comme ils ſont, *refuſer tout accez, & tout commerce aux étrangers; repouſſer de vive force ceux qui veulent y entrer; tenir les naturels du pays dans les confins du pays comme s'ils y étoient priſonniers; condamner à une priſon perpetuelle, comme fugitifs, ceux mêmes que les tempêtes ou le mauvais temps ont forcé d'aborder leurs côtes; condamner à la croix ceux d'entre eux qui quittent le pays par leur propre choix, ſoit par mecontentement, ſoit dans le deſſein de voir les autres pays du monde.* Qu'eſt ce autre choſe, ſi ce n'eſt tranſgreſſer les loix de la nature & violer l'ordre infiniment ſage que l'Etre ſupreme a établi dans le monde?

Quiconque voudra oppoſer ces raiſons, & des objections de cette nature, cuntre la verité de la propoſition que je me propoſe de demontrer dans ces reflexions, à l'égard des avantages que ſe procurent les Japonnois par l'état preſent de leur Empire ; & je ſai que quelques uns de nos philoſophes modernes le font : je ne ſaurois lui refuſer cette liberté, mais il me permettra de lui dire en même temps que ces raiſons ne me perſuadent point ; & que malgré cela j'en ai de fort bonnes & de fort plauſibles qui me portent à croire qu'il n'eſt pas contraire à la ſageſſe & à la providence divines que nôtre Terre ſoit habitée comme elle l'eſt, par des nations qui parlent des langues differentes, qui ont differentes coutumes, & differentes inclinations. Si nous éxaminons l'état où nôtre globe ſe trouve, nous trouverons qu'il eſt propre à être habité, non par une ſeule nation, mais pluſieurs nations differentes. Nous trouverons ſes differentes parties ſeparées l'une de l'autre par des rivières, des mers, & des chaines de

Mou-

Montagnes: nous obſerverons des differences remarquables dans les climats, qui ſont, comme il le ſemble, les bornes que la nature à preſcrites à chaque peuple qui doit y vivre. Dieu n'a-t-il pas donné les plus fortes preuves de ſa volonté, & de ſes deſſeins, dans la terrible confuſion de langues à la tour de Babel; lorſque les hommes ne formoient encore qu'une ſeule ſocieté; n'a-t-il pas voulu que leur communication intime & mutuelle fût rompue, & que de là en avant les differens pays fuſſent habitez par differentes nations? Telle eſt la depravation de la nature humaine que dès que nous nous ſommes aſſemblez en corps, que nous formons un Royaume, ou une Republique; que nous parlons un ſeul & même langage; nous ſommes portez naturellement à haïr nos voiſins qui parlent une autre langue, à envier leur état, & leur proſperité. Les Princes ambitieux, qui veulent étendre leur domination au de là des limites preſcrites par la nature, occupez qu'ils ſont à ajuſter & à regler les diſputes d'une partie de leurs états, en perdent ſouvent une autre par des ſoulevemens ou par des invaſions. Les plus grandes & plus puiſſantes Republiques, bien loin d'être ſoutenues par l'union des forces de diverſes nations qui reconnoiſſent leur authorité ſupreme, éprouvent au contraire qu'un pouvoir exceſſif eſt la cauſe infaillible de leur ruine, & que les differens états qui ſont ſous leur dependance, deviennent tout autant de gouvernemens ſeparez qui ſe portent mutuellement une haine ſecrete, & couverte. Que la condition des hommes ſeroit heureuſe ſi la nature avoit repandu également ſes faveurs ſur chaque pays, & lui avoit accordé tous les beſoins de la vie; en ſorte que ſes habitans pleinement ſatisfaits de leur état, n'euſſent aucune raiſon de penſer à envahir les droits & les proprietez des autres! L'Hiſtoire en ce cas là n'auroit pas été remplie d'un ſi grand nombre d'évenemens trrgiques; du meurtre & du pillage l'un de l'autre; des pays entiers ravagez & rendus deſerts, par le degaſt general, & particulier; de la deſtruction des édifices tant ſacrez que profanes, & de pluſieurs autres calamitez ſuites effroyables de la guerre. La cruauté, & l'ambition auroient été entierement inconnues au genre humain: les hommes au contraire, exempts de toute autre affaire, auroient été plus attentifs à l'avancement du bien public, & particulier, plus diligens à cultiver les endroits deſerts & ſteriles de leur pays; plus induſtrieux à perfectionner les arts & les ſciences, plus appliquez à la practique de la vertu, plus portez à l'équité, plus affranchis de paſſion, & d'avarice, plus juſtes à recompenſer les gens de de bien & à punir les mêchans; plus ſoigneux dans l'éducation de leurs enfans, plus exacts, & attentifs dans le ſoin & la conduite de leurs propres familles. En un mot ils ſe ſeroient rendus heureux & les autres auſſi; chacun dans ſa ſocieté particuliere auroit été un modele de gouvernement le plus parfait qu'on eut pu ſouhaiter. Ils auroient imité les Japonnois qui renfermez dans les limites de leur Empire, jouïſſent du bonheur de la paix, & du contentement, ſans ſe ſoucier d'avoir aucun commerce ou communication avec les nations étrangeres; à cauſe que tel eſt le bonheur de leur pays qu'ils peuvent s'en paſſer. Il faut convenir que nous ſouhaitons le commerce des pays étrangers, purement parce que de là nous tirons les neceſſitez de la vie, ou à cauſe qu'ils nous fourniſſent les choſes qui contribuent à la rendre agreable, & commode pour entretenir le luxe, & le faſte. Les choſes que nous pouvons chercher, chez les étrangers, ce ſont des Loys pour gouverner prudemment l'état; une religion pour le ſoutien & la conſolation de la conſcience; des Sciences

pour embellir les eſprits, des arts mechaniques pour l'uſage & pour la politeſſe : diverſes ſortes de meubles & de marchandiſes, pour les habits & pour la table, des remedes enfin pour retablir nôtre ſanté. S'il y a donc un pays que la nature a partagé ſi avantageuſement de toutes les choſes neceſſaires pour ſoutenir la vie, & pour la rendre agreable, qui par l'addreſſe & l'induſtrie de ſes habitans s'eſt élevé à une ſi haute puiſſance que la nation ſait une figure conſiderable dans le monde ; il reſulte de là neceſſairement, qo'il eſt non ſeulement à propos, mais encore très avantageux que ſes habitans, autant & auſſi long temps qu'ils peuvent ſe paſſer des productions & des manufactures des pays étrangers, ſe garantiſſent de leurs vues, de l'avarice, de la ruſe, des guerres, des tromperies & autres choſes ſemblables; ſur tout ſi le pays eſt diſpoſé, & ſitoé, de ſorte qu'on n'y puiſſe entrer de dehors ſans beaucoup de difficulté, qu'on puiſſe retenir ſes habitans ſans peine dans ſes limites ; pourvu qu'ils ayent eux mêmes aſſez de force & courage pour le defendre en cas de beſoin, contre toutes les invaſions des étrangers. C'eſt là le cas preciſément du Japon plus que d'aucun autre pays connu juſqu'à preſent; c'eſt ce qu'on verra démontré par une courte deſcription que je vais en donner, où je me propoſe de le conſiderer par rapport à la queſtion que je traite.

## II.

Deſcription du Japon.

Le Japon appellé par ſes habitans Nipon, ce qui ſignifie, l'appui on la colomne du ſoleil, eſt la même iſle que le fameux Voyageur Marc Paul Venitien, le premier qui en ait fait mention, nomme Zipangri. Ce n'eſt pas une ſeule iſle à proprement parler, mais un amas d'iſles ſeparées par pluſieurs Golfes, detroits, & bras de mer: à l'extremité de l'Orient, à peu près comme les Royaumes de la Grande Bretagne & de l'Irlande. La nature a contribué le plus à rendre cet Empire impoſſible à conquerir en le rendant preſque inacceſſible, & l'entourant d'une mer dangereuſe, & extremement ſujette aux tempêtes. Tous les vaiſſeaux qui viennent des parties meridionales du monde, pendant la plus grande partie de l'année, ont à lutter contre le gros temps & les vents contraires. Peu de mois ſont favorables à nos vaiſſeaux pour faire le Voyage. Les côtes roides, & pleines de rochers eſcarpez, ſont baignées même par une mer pleine de roches, & de baſſes, ou bancs de ſable ; on ne connoit qu'un ſeul bon port pour mettre à couvert les vaiſſeaux d'une charge conſiderable: c'eſt celui de Nagazaki dont l'entrée eſt fort étroite, avec pluſieurs tours & détours. C'eſt un dangereux paſſage, même aux pilotes les mieux inſtruits de ſes bancs de ſable roches, & rochers eſcarpez. S'il y a quelque bon havre de plus, c'eſt ce que nous ignorons, & c'eſt ce que les gens du pays ne peuvent ou ne veulent point nous enſeigner, tant ils ſont cas de leur vie : car le dernier ſupplice eſt attaché à la revelation de ce ſecret. Pour ne pas parler des difficultez & des peines que l'on eſſoie en pleine mer, principalement près des Iſles Formoſa & Liquejo, ou le paſſage a été accompagné de tant de dangers éminens, qu'au temps des Portuguais, lorſque la navigation n'étoit pas même ſi perfectionnée qu'elle l'eſt à preſent, on croyoit avoir fait un heureux voyage, quand de trois vaiſſeaux que l'on y avoit envoyez, il en revenoit un en bon état.

Il eſt inacceſſible.

Le pays eſt fort peuplé.

Le pays eſt peuplé extraordinairement, à peine pourroit-on croire que dans ſon étendne il pût contenir, & nourrir un ſi grand nombre d'habitans

bitans. Les grands chemins ſont preſque bordez de villages & de bourgs: on ſort à peine de l'un, que l'on entre dans un autre; & l'on peut aller pendant pluſieurs milles comme dans une rue ſans prendre garde qu'elle eſt compoſée de differents villages, autrement que par la difference des noms qu'ils retiennent encore, quoi qu'ils ſoient joints l'un à l'autre. Le pays contient pluſieurs villes, dont les deux capitales peuvent le diſputer aux plus conſiderables du Monde, pour la grandeur, la magnificence, & le nombre des habitans. Une des capitales eſt nommée Kio ou Miaco, c'eſt à dire la ville ou la metropole par excellence, étant la demeure de l'Empereur Eccleſiaſtique hereditaire: elle a environ trois heures de chemin en longueur, & deux en largeur; elle eſt bâtie regulierement, & toutes ſes rues ſont coupées à angles droits (v. la Planche XXVII.) Jedo (Planche XXX.) proprement la capitale de tout l'Empire, & la demeure du Monarque ſeculier, eſt d'une telle étendue, que j'oſe avancer que c'eſt la plus grande ville du Monde connu. Je puis aſſurer par moi même que nous mimes tout un jour pour aller au petit pas du cheval depuis Sinagaſva où le fauxbourg commence, juſqu'au bout oppoſé de la grande rue, qui coupe la ville dans ſa longueur, par une ligne un peu courbe.

Les Japonnois guerriers.

Les Japonnois ne manquent point d'une qualité que je ne ſai ſi je dois nommer, audace, ou grandeur d'ame: j'entends ce mepris de la vie qui fait que lorſqu'ils ont été vaincus ou ſubjuguez par un ennemi; qu'ils ſont hors d'état de ſe venger d'une injure; ils ne font aucune difficulté de s'ouvrir le ventre, & de ſe donner ainſi la mort. Les Hiſtoires de leurs guerres civiles ſont pleines de ces actions ſurprenantes par où il paroit qu'aux ſiecles paſſez ils ont montré, à l'envi les uns des autres, un courage, & une grandeur d'ame extraordinaires. Si l'on lit dans leurs Hiſtoires, les actions grandes & heroïques d'un Joſitzne, d'un Kijomori, d'un Kuſnoki, d'un Abino Xakimar, & d'un grand nombre d'autres hommes illuſtres, on ſera obligé de reconnoitre que le Japon ſe peut ſe vanter, de ſes Mutius Scevola, & de ſes Horatius Cocles, auſſi bien que l'ancienne Rome. Je me contenterai de donner un ſeul exemple de ce que j'avance, c'eſt l'action de ſept jeunes hommes de la Province de Satzuma; action d'autant plus ſurprenante, qu'elle ſe paſſa dans un pays étranger à leur égard, & en preſence des Hollandois, en 1630. *Voici le fait.* Un petit vaiſſeau marchand du Japon étoit arrivé à l'Iſle Formoſa dont les Hollandois étoient en poſſeſſion. Le Japon n'étoit pas fermé alors, & ſes habitans avoient la liberté de negocier dans tous les pays qu'il leur plaiſoit. L'Iſle Formoſa a été enſuite priſe par les Chinois qui la poſſedent encore. Pierre Nuits Hollandois, qui étoit alors Gouverneur de Formoſa, traita les Japonnois qui étoient à bord de ce vaiſſeau, avec quelque rigueur, & peut être par voye de repreſailles. Les Japonnois prirent cela pour un affront, fait non ſeulement à eux mêmes, mais encore à leur Prince à qui ils en porterent des plaintes ameres à leur retour. Le Prince en fut piqué au vif, d'autant plus qu'il ſe voyoit hors d'état de vanger une injure auſſi atroce, qui lui avoit été faite par des Nanbani, c'eſt à dire un peuple meridional (nom de mépris qu'ils donnent aux étrangers, & particulierement aux Hollandois.) Sur quoi ſes gardes lui adreſſerent la parole en ces termes: *Seigneur, nous ne voulons plus être vos gardes, ſi vous ne nous accordez la permiſſion de venger vôtre honneur, & vôtre reputation. Il n'y a que le ſang de l'offenſeur qui puiſſe la-*

*laver cette tache. Commandez, & nous couperons cette tête criminelle, ou bien nous vous le menerons en vie pour être puni selon vôtre volonté, & selon ce qu'il merite. Sept d'entre nous ſuffiſent pour cela: ni les dangers du Voyage, ni la force du Château, ni le nombre de ſes gardes, ne ſauroient le garantir de nôtre courroux; ils ſont Naubani, & nous ſommes d'extraction divine, Niſonſin*, c'eſt à dire, *Japonnois*, ou dans le ſens litteral habitans du Monde Subſolaire, ſous le Soleil. Ils s'obſtinerent à demander cette permiſſion juſqu'à ce qu'elle leur fut accordée. L'entrepriſe fut à la verité determinée, mais conduite avec autant de prudence que de reſolution, & ſuivie d'un bon ſuccez. Apres un heureux Voyage ils arriverent à Formoſa, & ayant été admis à l'audience du Gouverneur, ils mirent tous l'eſpée à la main, ſe ſaiſirent de ſa perſonne, & le conduiſirent priſonnier à leur vaiſſeau, en plein jour, au milieu de ſes gardes & domeſtiques: aucun d'eux n'oſa branler pour le defendre ou pour l'enlever des mains de ces jeunes audacieux, qui menaçoient de poignarder le gouverneur ſi quelqu'un s'aviſoit de faire la moindre reſiſtance.

Japonnois vindicatifs.

On ne ſauroit croire qu'une nation, qui tranſmet juſqu'à la poſterité la plus reculée ſon amitié comme ſa haine; ſon eſtime, & ſon mépris; où le ſouvenir des torts, & des injures, eſt reſſenti pendant pluſieurs generations; où les inimitiez ne ceſſent rarement que par la mort, & la totale deſtruction de l'un des partis; Il eſt, dis-je, difficile de ſuppoſer qu'une telle nation manque de bravoure & de reſolution à la guerre. Les querelles & les diſputes des familles Feki & Gendſi pour le throne, qui enveloperent le Japon dans de longues & cruelles guerres civiles, ſont un exemple recent & lamentable de l'eſprit vindicatif & implacable des Japonnois. Rien ne pût appaiſer le parti victorieux des Gendſi que l'extirpation totale de l'illuſtre maiſon des Feki, le petit nombre de ceux qui ſe deroberent à une mort cruelle ſe cacha dans les montagnes inacceſſibles de la Province de Bungo, où ils furent decouverts il n'y a pas long temps, ſe tenant dans des trous & dans des cavernes. Ils avoient oublié leur haute naiſſance; & privez de toutes les connoiſſances humaines, ils reſſembloient plus à des ſatyres qu'à des hommes.

Japonnois invincibles.

Le Japon eſt ſi bien fortifié par la nature, qu'il a bien moins à craindre d'un ennemi étranger que des troubles domeſtiques. On a tenté rarement des invaſions, & jamais avec ſuccez. Cette nation courageuſe & indomptable n'a jamais obei qu'aux Princes de ſa nation. Il y a environ mille ans, ſous le regne de l'Empereur Kwan Muu, qu'il ſembla que des legions entieres fuſſent jettées ſur les côtes du Japon, de l'abyme de la grande Tartarie. (Les Grecs la nomment ainſi à juſte titre, à cauſe de ſon étendue immenſe *, & non pas du nom d'une riviere comme on l'a cru.) L'attaque fut ſi ſoudaine, & ſi peu attendue, que les ennemis prirent aiſement pied dans le pays; & les Japonnois trouverent qu'il étoit bien difficile de s'en defaire. Quoique les Tartares fuſſent reduits fort bas par les frequentes eſcarmouches où ils avoient du pire, les recrues qu'ils recevoient de temps en temps de Tartarie les mirent en état de ſe maintenir au Japon pendant quinze ans, juſqu'à l'an de Chriſt 799. que le ſecours, & le pouvoir des dieux tutelaires du pays, avec la force & le courage des troupes Japonnoiſes, concoururent à ruiner & à deſtruire entierement les Tartares. Il eſt rapporté dans les Annales du Japon, que Quan Non, ou Quan woni, ce Briarée à pluſieurs mains, un des plus grands Dieux du païs, coula à fond la flotte des ennemis dans une nuit orageuſe, avec ſes bras

* ἀπὸ τοῦ ταρτάρου.

bras nombreux qui ſont le ſymbole de ſa puiſſance, que le jour ſuivant Tamaramar, General des Japonnois, choiſi par les Dieux pour la delivrance de ſa patrie, attaqua les ennemis, que leur malheur avoit deja abbatus, & mis en deſordre; il ne leur reſtoit aucune eſperance de ſuccez, pas même un lieu de retraite: & il obtint ſur eux une victoire ſi complette, qu'il ne reſta aucun des ennemis en vie pour porter à ſon pays les triſtes nouvelles de cette defaite totale. Une invaſion de la même nature fut encore tentée avec auſſi peu de ſuccez l'an de J. C. 1281. lorſque Goouda étoit Empereur du Japon. Sijſu Monarque de Tartarie s'étoit en ce temps là rendu maitre de l'Empire de la Chine: un de ſes generaux nommé Mooko lui mit en tête de ſubjuguer auſſi le Japon, & de l'ajouter aux grandes conquêtes qu'il venoit de faire. Sur cela ce general fut envoyé avec 4000. navires & 240000. hommes (les écrivains Chinois diſent ſeulement 100000) mais lorſqu'ils furent ſur les côtes du Japon, cette pretendue flotte invincible fut battue par une violente tempête, & l'armée nombreuſe qu'elle portoit fût entierement deſtruite. Le Japon n'avoit jamais auparavant eſſuyé de ſi terribles attaques; & les Japonnois n'ont jamais eu plus de raiſon de ſe rejouir, que de la defaite de ces deux ennemis également nombreux & puiſſans. Enfin, ſi l'on veut rendre juſtice aux Japonnois, on doit reconnoitre comme je croi qu'on le reconnoitra toûjours, qu'ils ne manquent ni de prudence, ni de reſolution, ni de conduite à la guerre, ni de bon ordre dans leurs expeditions militaires; & qu'ils obeiſſent à leurs chefs par devoir, & par inclination. La longue paix & la tranquillité dont ils jouiſſent, ne produira pas même ſelon les apparences, comme chez les autres nations, une certaine pareſſe, & ce defaut d'activité qui avec le temps devient une molleſſe efféminée. Ils ne manquent point de celebrer la memoire des exploits, & des grandes actions de ceux de leurs ancêtres qui ſe ſont ſignalez: ils entretiennent ainſi dans leur ame une certaine vigueur martiale; un ardent deſir d'acquerir de la gloire, & de la reputation. L'éducation de leurs enfans eſt telle qu'il ſemble que les idées de courage & de reſolution ſont les principales qu'ils veulent inculquer dans ces ames tendres: à peine ſont-ils venus au monde, lorſqu'ils crient & qu'ils ſont de mauvaiſe humeur, on leur chante des ballades, & des chanſons guerrieres, pour les appaiſer. Quand ils ſont en état d'aller à l'école, on ne leur donne gueres d'autres livres à lire ou à copier, que les lettres qui leur reſtent encore de leurs heros, avec les Hiſtoires de ceux qui ſe ſont donné la mort eux mêmes: action que les Japonnois eſtiment noble, & heroïque. Par ces moyens le courage, la reſolution, & le mépris de la vie peuvent prendre place dans ces jeunes ames dès l'age le plus tendre. Les perſonnes avancées en age lorſqu'elles ſont en compagnie tournent la converſation principalement ſur les actions heroïques de leurs ayeux; ils rappellent le ſouvenir de ce qui en eſt contenu dans leurs Hiſtoires juſqu'aux moindres circonſtances; ils ne ceſſent de les admirer, & s'enivrent plûtôt de l'amour de la gloire & de la renommée, que de leurs liqueurs fortes. De là vient que lorſque, ſuivant la coutume du pays, on allume pendant la nuit des feux ſur la cime des montagnes; ce qu'on ne fait jamais que lorſque quelque danger menace l'Empire, ou lorſque l'Empereur ordonne aux Princes de l'Empire d'envoyer leur contingent de troupes: au premier ſignal donné leurs ſujets courent en foule pour s'enroller, portant leurs armes avec eux, impatiens de recevoir les ordres & ſe

diſputant l'un à l'autre, à qui obeïra le mieux. Ils ſont même ſi amoureux de leur reputation, & ſi enflamez de l'ardeur militaire, qu'ils s'expoſent d'eux mêmes là où le danger eſt le plus grand, ſans être commandez; impatience qui peut devenir prejudiciable & qui ne merite pas toûjours d'être louée. Ils ne manquent pas de bonnes armes, ils combattent de loin avec des fleches, & des armes à feu. Lorſqu'ils combattent de près ils ſe ſervent de piques & de ſabres; leurs ſabres ſur tout ſont ſi tranchans que d'un ſeul coup ils peuvent couper un homme en deux; ſi bien faits, & d'une ſi bonne trempe, que depuis fort long temps il a été defendu de les vendre aux étrangers, ou de les envoyer hors du pais, ſur peine de la croix pour le vendeur, & de la mort pour tous les complices du crime.

Japonnois laborieux & fait à la fatigue.

Les Japonnois ſont forr induſtrieux & endurcis à tous les travaux: peu de choſe leur ſuffit; ils vivent en general de plantes, de racines, de tortues, de coquillages, de mechantes herbes de mer, & choſes ſemblables. L'eau eſt leur bruvage ordinaire; ils vont jambes & teſte nues, ils ne portent point de chemiſe, ils ne ſe ſervent point d'oreillers pour mettre ſous leur teſte, ils couchent à terre, & mettent leur teſte ſur un bloc, ou ſur un coffre de bois en guiſe de couſſin: ce bloc ou coffre eſt un peu creux au milieu. Ils peuvent paſſer les nuits entieres ſans dormir, & ſupporter toute ſorte de fatigues. D'ailleurs ils obſervent exactement les loix de la civilité, & de la bienſeance; fort delicats à ſe tenir propres, eux, leurs habits, & même leurs maiſons.

Je ſuis fort éloigné de croire que les Japonnois deſcendent des Chinois ce peuple ſi effeminé; & je me flatte que ceux qui ne ſont point engagez dans les prejugez que leur ont donnez les relations des premiers voyageurs, & qui prendront la peine de rechercher l'origine de la nation dans ſon propre pays, n'auront aucune peine de ſe ranger à mon ſentiment. Les Japonnois ont plûtôt quelque choſe du genie, & des inclinations des Tartares, temperez par beaucoup de politeſſe & de civilité: on remarque dans leur complexion un mêlange de la vivacité bruſque des Tartares, & de la gravité & de l'humeur calme des Chinois.

## III.

Les Japonnois n'ont beſoin d'aucun commerce avec les étrangers.

Avec tous ces grands & nombreux avantages que je viens de rapporter, ce ſeroit un projet vain & inutile aux Japonnois, avec toutes leurs forces, & tout leur courage, de mettre à couvert leur pays de toute invaſion du dehors, & de ſe tenir chez eux ſans aucune communication avec les nations étrangeres; s'ils ne trouvoient pas dans les confins de leur propre patrie de quoi vivre heureux & contents: depuis ſur-tout que l'Empire à été fermé, la nature, cette bonne maitreſſe, leur a enſeigné, comme ils le reconnoiſſent eux mêmes ſans peine, qu'ils peuvent ſubſiſter de ce que leur pays produit lui même, ſans avoir beſoin que les étrangers leur fourniſſent les beſoins de la vie. Quiconque voudra prendre la peine de conſiderer l'état preſent du pays, ſi heureux, & ſi tranquille, trouvera que ce que je dis eſt veritable. En premier lieu, ce qui n'eſt pas un mediocre avantage, ils vivent ſous un climat extremement temperé, qui n'eſt expoſé ni aux ardeurs brûlantes d'un Soleil trop meridional, ni refroidi par le froid extreme des pays ſeptentrionaux. C'eſt une choſe reconnue, qu'il n'y a pas de pays plus fertiles, & plus agreables, que ceux qui ſont placez entre le trentieme, & le quarantieme degré

Ils vivent ſous un heureux climat.

de

de latitude polaire. On peut objecter à la verité, que le Japon eſt un pays rude & pierreux, entrecoupé par des chaines de montagnes hautes & eſcarpées, & qu'il ſeroit entierement ſterile en bien des endroits s'il n'étoit cultivé avec un ſoin & une induſtrie extraordinaires. Mais dans cet article même la nature a été extremement favorable à ce pays: ce defaut apparent du terroir, ce beſoin de culture, eſt ce qui tient les habitans en haleine, & leur donne cet eſprit louable d'induſtrie & de travail. D'ailleurs la fertilité du climat eſt telle qu'on y voit à peine une colline, quelque eſcarpée qu'elle ſoit, une montagne quelque haute qu'elle puiſſe être, qui étant bien cultivée, comme elles ſont pour la plûpart, ne donne à l'induſtrieux laboureur une digne recompenſe de ſes peines, & de ſon addreſſe. Les endroits ſteriles, même ceux qu'on ne ſauroit abſolument cultiver, ne ſont pas pour cela entierement inutiles. Une nation nombreuſe comme celle des Japonnois, ſi fort ennemie de l'oiſiveté, confinée avec cela dans les limites étroites de ſon propre pays, a du apprendre à ſe ſervir de pluſieurs productions de la nature, que la terre ou la mer fourniſſent, non ſeulement pour le ſoutien de la vie, mais encore pour la rendre douce & agreable. Il eſt difficile de s'imaginer quoi que ce ſoit qu'ils ne ſervent à leurs tables avec differens apprêts; pluſieurs choſes, rejettées par pluſieurs autres nations, compoſent une partie de leurs deſſerts, & de leurs plats les plus friands. Les bois, les marets, les terres incultes du pays, leur fourniſſent des plantes, & des racines qui ſervent à l'abondance, & à l'ornement de leurs tables. La mer leur fournit une grande quantité de poiſſons & de vegetaux, de cancres, coquillages, & de Holothuria, comme les naturaliſtes l'appellent, ou petits animaux de mer, des herbes marines, & choſes ſemblables. Les qualitez venimeuſes de certains poiſſons n'empéchent pas même qu'on ne s'en ſerve: la nature n'a pas douné pour rien à cette nation un corps vigoureux pour le travail & un eſprit capable des inventions les plus ingenieuſes. Un terroir ſterile de lui même tel que celui du Japon, d'une culture ſi difficile, étoit neceſſaire en quelque maniere pour donner occaſion à ſes habitans d'exercer leur induſtrie: ſans celà, au lieu d'être laborieux comme ils le ſont, ils ſeroient tombez dans l'oiſiveté, & devenus pareſſeux. C'eſt ainſi que les noirs, habitans de la Zone torride, ſe confiant à la beauté du terroir qui leur fournit de lui même les beſoins de la vie, ſont pour cette raiſon adonnez à la pareſſe & à la faineantiſe, & menent une vie ſemblable à celle des animaux. On pourroit faire une autre objection, qu'un pays doit être neceſſairement malheureux, lorſque ſes habitans y ſont retenus comme en priſon, renfermez dans les limites de leur patrie: quand on leur retranche le commerce & la communication des leurs voiſins; un pays d'ailleurs ſi diviſé & ſi entrecoupé par divers bras de mer qui y forment un ſi grand nombre d'Iſles. Je reponds que c'eſt en cela même que la bonté de la nature paroit encore d'une maniere ſinguliere: ces diverſes Iſles ſont à l'égard de tout l'Empire ce que ſont differens pays & provinces à l'égard du globe de la terre. Elles different en terroir & en ſituation; par conſequent elles produiſent differentes choſes neceſſaires à la vie; & certainement il y a peu de choſe que l'on puiſſe deſirer qui ne ſoit la production de quelque province, ou de quelqu'une des Iſles; production même aſſez abondante, pour en fournir tout l'Empire. On trouve de l'or dans Oſiu, Sado, Syriga & Satzuma: de l'argent dans Kittamai & Bungo; du cuivre dans Syriga, Atſingauo, & Kijuokuni; du plomb dans Bungo; du fer dans Bits-

Fertilité du Japon.

Bitsju. Tſikuſen leur fournit du charbon de terre, & Ono du charbon de bois. La montagne brûlante d'Iwogaſima jette quantité de ſouffre dont on creuſe les mines auſſi en beaucoup d'autres endroits. Il y a dans Fiſen une certaine argile blanchâtre, dont ils font toute ſorte de potterie ou porcelaine. Il vient une grande quantité de bois de Toſſa, Ofarra, & Aki. Nagatta produit des bœufs, Osju & Satzuma des Chevaux. Canga abonde en ris, Tſikuſen en chaſtaignes, Wakaſa en figues, & autres fruits. Les côtes de la Province Oki ſont remarquables par la quantité de coquillages qu'elles fourniſſent, celles de Niſij Jamma par des herbes marines & autres plantes qui croiſſent dans la mer. Les côtes en general donnent au pays une grande quantité de poiſſon, pour ne rien dire de toutes ſortes de grains, de pois, & de legumes qui croiſſent en abondance dans pluſieurs provinces; & un grand nombre d'autres choſes qui ſervent pour leurs manufactures, & pour leurs habits. On trouve des perles dans le Golfe d'Omura, de l'Ambre gris ſur les côtes des Iles Riuku, & des Provinces de Satzuma & Kijnokuni; des criſtaux & des pierres precieuſes dans Tſugarn. Ils n'ont pas beſoin de faire venir leurs remedes des pays étrangers: tant de collines, & de vallées, tant de fonds hauts & bas, produiſent dans l'etendue de leur pays, toutes les plantes & les arbres qui peuvent venir en differens climats. Pour venir maintenant aux arts & metiers, ſoit pour la curioſité ſoit pour l'utilité, ils ne manquent ni de materiaux, ni d'induſtrie, & d'application; tant s'en faut qu'ils ayent beſoin de faire venir des ouvriers d'ailleurs, qu'ils ſurpaſſent eux mêmes toutes les autres nations en addreſſe & en propreté pour toute ſorte d'ouvrages: ſurtout en airain, or, argent, & cuivre. Leur addreſſe à travailler & à tremper le fer ſe voit par la bonté & la proprieté de leurs armes. Aucune nation dans l'Orient n'eſt ſi adroite aux ouvrages, à la ciſelure, à la gravure, & à la dorure du Sowaas, qui eſt une eſpece de metal precieux tirant ſur le noir, fait d'un melange artificiel de cuivre avec un peu d'or. Ce qu'on fait de ce metal, lorſqu'il ſort de la main de l'ouvrier, paroit de l'or pur, & ne lui eſt guere inferieur en couleur & en beauté. Ils font des etoffes de ſoye, ſi fines, ſi propres, & ſi unies, que les Chinois même ne ſauroient les imiter. C'eſt l'amuſement ordinaire des grands de la Cour de l'Empereur, lorſqu'ils ſont tombez en diſgrace, & exilez à certaines Iſles: n'ayant autre choſe à faire, ils s'exercent à cela & à d'autres ouvrages curieux, où ils paſſent leur temps & font paroitre leur induſtrie. Leur biere, qu'ils appellent Sacki & qu'ils font avec du ris, eſt beaucoup meilleure & plus forte que celle des Chinois, qu'ils ſurpaſſent encore dans l'apprêt de leurs viandes: ils les aſſaiſonnent avec des eſpices du cru de leur propre pays Leur papier de même, qu'ils font de l'écorce du *Morus ſylveſtris* ou de l'Arbre à papier, eſt plus fort, a plus de corps, & eſt plus blanc que celui que les Chinois font de roſeaux & de cotton. Tous les meubles verniſſez du Japon ſont d'une beauté ſurprenante. Les Chinois & les Tunquinois, avec tout leur ſoin & leur induſtrie, ne ſauroient égaler l'adreſſe particuliere que les Japonnois ont dans la compoſition de leur vernis, comme dans l'art de le mettre en œuvre. A l'égard des Siamois, quoi que leur pays ſoit rempli d'arbres à vernis, ils ſont ſi fort adonnez à la pareſſe, & à la faineantiſe, qu'on ne doit rien attendre d'eux. Nous devons obſerver que tous ces ouvrages de main, & les productions des arts, ſoit qu'ils ſoient abſolument neceſſaires à la vie, ſoit qu'ils ſervent ſeulement pour le luxe & la ma-

Les Japonnois cultivent les arts.

Leur trafic & commerce.

magnificence, ne ſont pas également bons, & recherchez dans toutes les Provinces de l'Empire, & l'on ne ſauroit les y avoir au même prix. De là vient qu'il eſt à peine croyable juſqu'où va le trafic & le negoce qui ſe fait dans les differentes provinces, & d'une partie de l'Empire à l'autre; combien les marchands ſont occupez, & induſtrieux, dans tous les differens endroits; combien leurs ports ſont remplis de baſtimens; combien l'on voit deçà & delà de villes riches & matchandes. Il y a une ſi grande quantité de peuple le long des côtes & près des ports de mer; un tel bruit de rameurs & de matelots, un ſi grand nombre de vaiſſeaux & de barques, ſoit pour l'uſage ſoit pour le plaiſir, qu'on croiroit que toute la nation s'eſt établie ſur les bords de la mer, & que l'interieur du pays eſt deſert, & abandonné. La ſtructure de leurs vaiſſeaux eſt ſinguliere; entre autres choſes ils doivent avoir la poupe entierement decouverte en vertu des loix du pays (voyez la Planche XXI.) & cela pour mettre les habitans hors d'état de s'échaper du pays, car s'ils s'avançoient trop en pleine mer ils ſeroient couverts des vagues d'abord, & couleroient infailliblement à fond.

Leurs ſciences.

Jettons les yeux maintenant ſur les ſciences qui regnent au Japon, & à ce qui ſert à l'ornement de l'eſprit; peut être y trouverons nous la Philoſophie à dire. Il faut avouer pourtant que les Japonnois ne ſont pas ſi ennemis de cette ſcience, qu'ils vueillent bannir de leur pays ceux qui la cultivent: mais ils croyent que c'eſt un amuſement oiſeux digne d'être renvoyé aux monalleres, où les moines ont tout le loiſir neceſſaire pour s'en embarraſſer l'eſprit. Pour la partie ſpeculative qui regarde la morale, ils l'ont en grande eſtime, comme étant d'une origine divine, & deſcendue du ciel. Ils reconnoiſſent qu'ils en ſont redevables à cet incomparable Philoſophe Koa ou Kooſi, connu en Europe ſous le nom de Confutius. Ils ont de cette Morale la même Idée que les Grecs avoient de celle qui leur fût enſeignée par Socrate qui vivoit près de cent ans après Confutius; Socrate ſelon les Grecs leur communiqua une morale qui lui avoit été divinement revelée. J'avouë que les Japonnois ignorent entierement la muſique entant que c'eſt une ſcience fondée ſur certaines regles de l'harmonie; ils ne ſavent rien non plus dans les Mathematiques, ſur tout dans ce qui regarde la partie la plus profonde & purement ſpeculative. Perſonne preſque, hors de l'Europe, n'a penetré dans ces myſteres, & ne s'eſt aviſé d'orner l'eſprit par le moyen du raiſonnement clair & demonſtratif des Mathematiques. On peut dire la même choſe de la connoiſſance de Dieu, & de la foy entant qu'elle eſt utile au ſalut par les merites de J. C. Il eſt defendu à cette nation d'ailleurs ſi polie, ſous les peines les plus ſeveres d'abandonner la religion profeſſée par leurs ancêtres, d'embraſſer une religion étrangere & nouvelle dont la doctrine paroît d'abord incroyable, d'un Dieu fait homme & qui a ſouffert le ſuppplice infame de la croix pour le ſalut du genre humain. Il y a environ cent ans que la lumiere de l'Evangile brilloit avec tout ſon luſtre dans cette extremité de l'Orient; mais helas! elle fût bientôt après éteinte par le ſang d'un nombre incroyable de Martyrs; &, ce qu'il y a de ſurprenant, par la faute, & la mauvaiſe conduite de ces mêmes R. Freres qui l'avoient repandue avec tant de zele, & de travaux infatigables. Je ſuis porté à croire que les Peres de la Societé de Jeſus auroient plus de ſuccez dans la propagation de la foy Chretienne, & une recompenſe plus aſſurée de leurs ſoins & de leur induſtrie, s'ils ne comptoient pas ſi fort ſur de foibles commence-

mens ; ſi en même temps ils ſe depouilloient de cette preſomption qu'ils ont de leur prudence, & de leur capacité. Dans l'impatience où ils ſont de venir à bout de leurs entrepriſes, à peine voyent-ils quelque lueur d'eſperance, que pour conduire le grand ouvrage des converſions à un heureux ſuccez ils y font concourir des reſſorts, & ſe mêlent de certaines affaires qui ſont entierement étrangeres à celle dont ils ſont chargez, & pour laquelle on les a envoyez. De là vient que le peu de progrez, qu'ils ont fait quelque fois en peu de temps, devient ſouvent funeſte à leur deſſein principal. Les Payens favoriſent ſi fort la liberté de conſcience, qu'ils ne condamnent aucune religion, & ne refuſent jamais aux Predicateurs d'une doctrine étrangere la permiſſion de l'établir parmi eux, juſqu'à ce qu'ils decouvrent qu'elle eſt contraire au repos public. On ne peut pas dire avec cela des Japonnois qu'ils ſont athées, ni pour la croyance, ni pour les mœurs. Il y a pluſieurs religions établies dans l'Empire: ils ſont profeſſion d'un grand reſpect, d'une grande veneration, pour leurs Dieux, auxquels ils decernent differens cultes. J'oſe aſſurer d'ailleurs, que pour la pratique de la vertu, la pureté de mœurs, & l'exterieur de la devotion, ils ſurpaſſent beaucoup les Chrétiens: ſoigneux du ſalut de leurs ames, ſcrupuleux juſqu'à l'excez pour l'expiation de leurs crimes, & paſſionnez pour le bonheur de la vie à venir. Ils ſavent mieux la Medecine que la Chirurgie; je parle de celle de nôtre Europe, & la maniere de traiter les maladies où la main du Chirurgien eſt neceſſaire. Les Medecins Japonnois n'accablent point leurs malades avec des drogues: ils ſe ſervent de deux remedes externes, le feu & l'aiguille qu'il croyent tous deux puiſſans pour deraciner la cauſe des maladies (qu'ils appellent obſtructions) & pour donner une iſſue à la matiere qui forme l'obſtruction; pour chaſſer la cauſe de la douleur, (qu'ils appellent vent) que la piqueure de l'aiguille fait ſortir de ſa priſon. L'uſage frequent & journalier du bain, que les habitans du pays aiment paſſionnément, ſoit par principe de religion, ſoit parce qu'ils aiment naturellement la propreté, contribue beaucoup à les entretenir en bonne ſanté, & chaſſe beaucoup de maladies auquelles ils ſeroient ſujets ſans cela. Il y a encore pluſieurs bains chauds naturels dans le pays qui ont de grandes proprietez, & où ils envoyent comme nous faiſons en Europe, les perſonnes qui ſont attaquées de maladies opiniatres, & longues. Pour continuer nôtre diſcours, on pourra objecter que les Japonnois n'ont pas une connoiſſance exacte des loix. Je voudrois de tout mon cœur que nous autres Européens l'enſſions auſſi peu qu'eux, tant eſt grand l'abus qu'on fait d'une ſcience d'ailleurs utile en elle même; en ſorte que l'innocence, au lieu d'en être protegée, gemit encore davantage ſous l'oppreſſion. Il y a une voie plus courte que la nôtre d'obtenir juſtice au Japon, & même dans tout l'Orient. Il n'eſt pas neceſſaire de pourſuivre un procez pendant pluſieurs années; il n'y faut pas faire tant d'écritures, tant de repliques, & choſes ſemblables. L'affaire eſt expoſée ſans delai devant le tribunal qui la doit juger; les parties ſont ouïes, les témoins examinez, les circonſtances peſées, & la ſentence prononcée ſans perdre temps. On n'a point à craindre de retardement par des appels aux cours ſuperieures, il n'y en a point qui ait le pouvoir d'adoucir la ſentence donnée dans une cour inferieure. Quoi qu'on ne puiſſe nier que cette voie courte dans la procedure eſt expoſée à quelques erreurs & mepriſes dans certains cas particuliers: j'oſe pourtant aſſurer qu'au fond il y a beaucoup moins de perte à eſſuyer du côté des par-

Leurs loix.

parties intereſſées que dans les procès longs & ruineux de nôtre Europe. Perſonne n'ignore combien long temps les procès durent dans nos cours de judicature, combien d'exceptions, de retardemens, de delays, & cent autres ſubterfuges captieux. Quand on a ſurmonté toutes ces difficultez, quel avantage en retrient les parties, y ayant nn appel qui les oblige d'aller recommencer le procès devant un tribunal ſuperieur? C'eſt la qn'ils eſſuyent les mêmes longueurs & les mêmes difficultez; les depences augmentent à proportion, & tout ce qu'on en peut dire enfin, eſt qu'après avoir échapé de Charybde, ils ſont devorez par Scylle. Avec tout cela, je ne pretends pas que le lecteur s'imagine, que les Japonnois ſoient entierement depourvus de loix; bien loin que cela ſoit, leurs conſtitutions ſont excellentes & rigoureuſement obſervées, y ayant de grandes peines attachées à la moindre contravention. Il ſeroit certainement impoſſible ſans cela de conſerver un Empire ſi riche & ſi peuplé dans un état ſi floriſſant; d'empêcher les mutineries & les ſoulevemens d'nne nation ſi brave & ſi belliqueuſe dont le temperamment n'eſt pas moins vif & impetueux, que la mer qui les environne eſt orageuſe. La nature de ces loix, & l'heureux état où ſe tronve l'Empire, ſur-tout depuis qu'il a été fermé aux étraogers, paroitra par ce qui ſuit: je me propoſe d'y apprendre à mon lecteur ce qui obligea le gouvernement de prendre cette reſolution, & comment ce plan fiit éxecnté.

## IV.

Comment on execute le deſſein de fermer l'Empire du Japon.

Les premiers Japonnois, après leur arrivée de Daats ou de Tartarie, menerent ſans doute une vie obſcure pendant pluſieurs ſiecles, diſperſez dans les differentes provinces do pays: leur nourriture principale étoit probablement les poiſſons que la côte leur fourniſſoit. Dſin Muu Tei, Prince fort prudent, & d'une mine majeſtueuſe, à pen près contemporain de Romulus, fonda la Monarchie du Japon. C'eſt par lui que leurs Annales & leur Chronologie commencent. La negligence de ces temps-là étoit telle, que leur Hiſtoire n'apprend pas en quelles mains étoit avant lui l'authorité ſupreme; elle ne dit rien non plus ſur ce qui arriva de plus remarquable à cette nation dans les ſiecles les plus reculez avant la fondation de la Monarchie.

Premiers Empereurs du Japon ſemblables aux ſouverains Pontifes, ou Papes.

Le regne de leurs premiers Mikaddi, *comme ils les appellent, ou Empereurs* du Japon, que ſes habitans croyoient dans ces premiers temps-là la ſeule partie habitée du monde, fut paiſible & heureux. Fiers d'une extraction illoſtre, & même divine, puis qu'ils deſcendoient en ligne directe du fils ainé de Tendſio Daidſin, le plus puiſſant de leurs Dieux, ils s'attribuerent une Sainteté ſuperſtitieuſe, ſontenue par une pompe & un faſte ſi grands que cela produiſit dans l'ame de leurs ſujets une veneration plos qu'humaine pour leurs perſonnes: ce reſpect exceſſif devint dans la ſuite fort prejudiciable au gouvernement, & à la tranquillité de l'Empire. Il n'aoroit pas convenu à des Princes qui ſe vantoient d'un degré ſi eminent de ſaintété, de gouverner leurs ſujets & leurs adorateurs qu'avec beaucoup de douceur & de clemence; proches parens des Dieux comme ils étoient, & reſpectez eux mêmes comme des Dieux, il auroit été au deſſous de leur dignité de prendre en main la conduite des affaires politiques & humaines. L'adminiſtration en fût laiſſée à des perſonnes ſeculieres. Par ces moyens, & par l'accroiſſement de la méchanceté des ſiecles ſuivants, le pouvoir de la nobleſſe s'éleva à nn tel point, qu'elle renverſa l'authorité

ſupreme de l'Empereur auquel elle devoit être ſubordonnée & agir ſous ſes ordres. Les Princes de l'Empire, non ſeulement ſe rendirent independants & ſouverains des Provinces dont l'Empereur leur avoit donné le Gouvernement ; ils porterent encore leur ambition plus loin, ſur tout après qu'on eût inventé les armes: ils firent la guerre aux princes voiſins, & tacherent de ſe depoſſeder mutuellement de leurs états; cela eût une ſuite nombreuſe de funeſtes conſequences. Combien de ſang repandu dans ces guerres civiles, combien de maiſons illuſtres exterminées; effets épouvantables du mecontentement de la jalouſie, de l'inimitié de l'eſprit de vengeance & d'ambition!

Generaux de la Couronne, & leur pouvoir.

L'état où ſe trouvoient les affaires, & le deſſein que l'on avoit de reprimer l'inſolence & l'ambition des princes de l'Empire firent juger à propos d'envoyer le Seogun, ou le General de la Couronne, contre eux, à la tête de l'armée Imperiale. C'étoit l'uſage d'élever à un poſte ſi important l'heritier preſomptif de la Couronne: cela devint avec le temps le fondement de la Monarchie ſeculiere; car le General de la Couronne Joritomo, qui vivoit il y a environ cinq cens ans, ayant échoué dans ſes eſperances de ſucceder au throne Imperial, s'attribua la ſouveraineté dans les affaires ſeculieres. Il eſt parlé de lui dans les Annales du Japon comme du premier Monarque ſeculier. Cependant ſes ſucceſſeurs ſe comporterent aſſez bien avec l'Empereur Eccleſiaſtique, pour la perſonne du quel ils conſerverent un grand reſpect, d'autant plus que ces Empereurs Eccleſiaſtiques avoient le pouvoir de confier à qui ils vouloient le commandement de l'armée, le principal & ſeul appui de l'authorité ſeculiere. Vers le commencemeut du ſeizieme ſiecle, celui qui étoit alors general de la couronne alla ſi loin, qu'il ſecoua tout d'un coup le joug de la dependance, il ſe rendit abſolument ſouverain dans le gouvernement ſeculier de l'Empire; entrepriſe qui trouva moins de difficultez dans ſon execution qu'on n'en auroit attendu d'un deſſein de cette nature, d'un ſi grand poids, & d'une ſi terrible conſequence. Ce General de la couronne étoit ſecond fils de l'Empereur, exclus par ſa naiſſance de la ſucceſſion au throne Imperial, & paſſionné pour l'authorité abſolue: il ſe maintint par la force dans le commandement de l'armée, & depouilla l'Empereur ſon pere de toute ſon authorité dans l'adminiſtration des affaires ſeculieres dont il s'attribua entierement la connoiſſance. Il laiſſa à ſa ſainteté l'authorité dans les affaires ſpirituelles à la quelle il ne toucha point; il la lui laiſſa, dis-je, comme une prerogative due à ſon extraction divine, & à ſa deſcendance en ligne directe des Dieux du pays.

Taico, d'une condition baſſe, s'eleve à l'Empire du Japon.

Le ſuccès de cette entrepriſe hardie, ou pour mieux dire temeraire, fût tel à la fin, qu'il devint plus avantageux à l'Empire, qu'au General de la couronne d'alors. Cette revolution jetta les fondemens d'une nouvelle forme de gouvernement fort avantageuſe au bonheur & à la tranquillité des peuples; extremement propre à tenir en reſpect une nation ſi remuante, & ſi ſeditieuſe. Il s'en falut bien que l'uſurpateur jouït tranquillement d'une couronne qu'il avoit acquiſe par des voyes illegitimes; pluſieurs d'entre les plus puiſſans Princes de l'Empire ſe firent long temps la guerre pour tâcher de s'en emparer, juſqu'à ce que la fortune en diſpoſa en faveur d'un heros incomparable, Fidejos, ou comme on l'apella dans la ſuite Taico, Prince d'un grand courage, & d'une prudence conſommée, qui, d'une condition baſſe & ſervile, s'éleva par ſon propre merite & par ſon excellente conduite juſqu'à devenir un des plus puiſſans Monarques de l'Univers. Cette

grande

grande revolution arriva l'an de J.C. 1583. Le Monarque prudent, parfaitement inſtruit de l'état où l'Empire ſe trouvoit alors, & des vuës ambitieuſes de ſes Princes; du genie, de l'inclination, du pouvoir, & des ſouhaits de la nation entiere; previt bien qu'il lui ſeroit impoſſible de ſe derober à la deſtinée de ſes predeceſſeurs, & qu'il ne ſeroit pas en état de ſe maintenir dans la poſſeſſion de l'authorité ſupreme, s'il n'avoit les moyens de reprimer l'inſolence & l'ambition de certains Grands de l'Empire; de reduire leur pouvoir & leur authorité à un plus petit pied. Ce lui étoit une entrepriſe de la derniere importance, mais embarraſſée par tant de difficultez qui paroiſſoient inſurmontables, qu'il ſembloit que l'execution en avoit été reſervée à ce temps-là, & à un homme tel que lui. C'étoit certainement alors le vrai temps d'y travailler, il avoit déjà mis ſous le joug les plus puiſſans Princes de l'Empire, les autres s'étoient affoiblis par leurs querelles, & leurs guerres mutuelles: à l'égard du petit nombre de ceux qui pouvoient encore lui faire quelque reſiſtance, il eut aſſez de pouvoir & de conduite pour les dompter.

L'ambition & l'inſolence des Princes de l'Empire étoit parvenue avec le temps à un ſi haut point, qu'il fut à la fin impoſſible aux Empereurs Eccleſiaſtiques de les reprimer, ou même de controller leur conduite. Ce fut en vain que ces Monarques envoyerent pendant quatre ſiecles les Generaux de la couronne, leurs propres fils, contre les Princes avec des armées nombreuſes: l'execution de ce grand ouvrage étoit reſervée à Taïco qui en vint à bout en dix ans de temps. Non pas tant à la verité par la force de ſes armes, que par ſa bonne conduite, & la prudence de ſon gouvernement: outre que les circonſtances d'alors étoient d'une nature à contribuer beaucoup au ſuccez de ſon deſſein. Les forces des Princes de l'Empire avoient été déjà fort ruinées par de longues guerres civiles, mais il faloit qu'elles le fuſſent encore davantage: pour ce deſſein, Taico reſolut de faire une invaſion dans la Corée, qui eſt une presqu'iſle voiſine, comme appartenant de droit à l'Empire. Son principal deſſein, lorſqu'il prit cette reſolution, étoit d'éloigner les Princes de l'Empire de leur pays & de leurs états, ne doutant pas que tandis qu'ils ſeroient occupez à mettre ſous le joug les Tartares qui habitent cette peninſule, il auroit le loiſir & les occaſions de faire reuſſir ſes autres projets, & de s'aſſurer la poſſeſſion de ſa nouvelle authorité. Cela lui reuſſit autant qu'il pouvoit le ſouhaiter, mais l'expedition contre la Corée n'ayant pas eu le ſuccès qu'on en attendoit, il ſongea à rappeller ſes généraux: tracaſſez par les fatigues d'une guerre facheuſe faite dans un pays étranger, leurs finances épuiſées, leurs troupes ruinées, Taico ne douta point qu'ils ne fuſſent reduits à la neceſſité d'abandonner toutes les idées de ſedition & de revolte, très aiſes d'acheter leur retour chez eux, & la paiſible jouiſſance de leurs états, à quelque prix que ce fut, & quelques dures que fuſſent les conditions qu'on voudroit leur impoſer. Elles furent que leurs femmes & leurs enfans, ſous pretexte de les mettre en lieu de ſureté dans un temps de troubles, ſeroient envoyez à la Cour, & feroient leur reſidence dans ſon propre Chateau, qu'il avoit pris ſoin de fortifier pour ce deſſein, & qu'il avoit embelli de Palais propres pour les recevoir. Que les Princes eux mêmes après leur retour ſeroient mis en poſſeſſion de leurs états, & qu'on leur fixeroit un temps auquel ils pourroient ſe rendre à la Cour de l'Empereur, pour voir leurs femmes & leurs enfans une fois l'année. C'eſt ainſi que Taico, par un ſeul coup de partie, mit le gouvernement ſur un nouveau pied, en affoibliſſant le pouvoir des Princes de

Il abbaiſſe le pouvoir des Princes de l'Empire.

l'Empire, & reduiſant leur condition dans un état ſi bas qn'a l'avenir ils ſuſſent hors d'état de faire craindre leurs pratiques ſecretes & ſeditieuſes. Car tandis qu'ils ont ordre eux mêmes de ſe rendre à la Conr tous les ans ponr rendre hommage à l'Empereur & renouveller le ſerment de fidelité, leurs femmes & leurs enfans en ſont les oſtages les plus ſûrs. Exemple unique, & merveilleux, qu'un ſi grand nombre de puiſſans Princes ayent été mis ſous le joug par un ſimple ſoldat d'une extraction vile, & dans un ſi court eſpace de temps.

Il ſe rend le maitre du peuple.

L'ambition & la puiſſance des Princes de l'Empire avoient été toujours prejudiciables à la tranquillité publique, & à la ſeureté des Empereurs: leur authorité ayant donc été reprimée, il reſtoit à reprimer auſſi l'indocilité & l'inſolence du commun peuple, qui eſt la choſe la plus pernicieuſe dans un gouvernement. Taico mit ſa nouvelle anthorité, & le nouvean plan de ſon adminiſtration, à couvert de la ſureur ſeditieuſe d'un peuple licentieux, qni eſt une bête à pluſieurs têtes; & cela par le moyen d'un nouveau corps de loix. Heureuſement pour le nouveau Monarque les circonſtances du temps étoient telles qu'il pouvoit impoſer les loix qu'il vouloit ou qu'il jugeoit les plus convenables à l'état du pays & au genie de ſes ſujets; cela veut dire qu'il y en a de ſi rigoureuſes, que l'on croiroit qu'elles ont été écrites par Dracon l'Athenien, non avec de l'ancre, mais avec du ſang. Avec tout cela, on ne ſauroit dire qne ces loix, quelques ſeveres qn'elles ſoient, ordonnent rien qn'il ne ſoit aiſé de faire, & qu'à tout conſiderer elles ne ſoient faites ponr le bien general de l'Empire, & pour conſerver la forme de Gouvernement que l'on a jugé la plus avantageuſe au bien des ſujets. Encore moins peut-on dire qu'elles ont été faites dans une vuë cruelle & ſanguinaire, comme celles du fameux Tyran Denys, qni faiſoit attacher ſes ordonnances en un lieu ſi haut qne perſonne ne ponvoit les lire, ce qui angmentoit le nombre des contrevenants, & celui des ſupplices à proportion. La rigneur des loix du Japon conſiſte principalement en ce qu'aucun crime n'eſt puni par des amendes pecuniaires ſeulement. On n'ordonne que des peines corporelles, ou la mort, ſans eſperance de pardon ni de ſurſeance d'execution pour tontes les contraventions faites aux ordonnances de l'Empereur. Les Princes & les Grands de l'Empire ſont à couvert de cette extreme ſeverité; on ſe contente, lorſqu'ils ſont convaincus de quelque malverſation, de les bannir dans certaines Iſles, ou bien on leur ordonne de ſe donner la mort eux mêmes. Ces loix étoient les ſeules qui ſuſſent propres à tenir en bride, & à gouverner nne nation du caractere des Japonnois. Il parut très injuſte, & non ſans cauſe, que les loix fuſſent faites ſeulement pour les pauvres & que les riches ayant aſſez d'argent pour ſe racheter du ſupplice fuſſent en état de commettre tous les crimes qu'ils vondroient. J'ai ſouvent admiré, pendant les voyages que j'ai faits dans le pays, la brieveté, & le Laconiſme des écriteaux que l'on attache ſur les grands chemins à des endroits deſtinez pour faire ſavoir an public le bon plaiſir de l'Empereur, ce qu'il ordonne ou qu'il defend à ſes ſujets; & leur faire connoitre les loix dn Pays; ce qne l'on ſe contente d'exprimer en auſſi peu de mots qu'il eſt poſſible. On ne donne point de raiſon pourquoi telle ou telle loi a été faite, aucune mention des vues dn legiſlateur & de ſes intentions, on n'y determine pas non plus la peine attachée à la contravention. On croit qu'nn ſtyle auſſi concis ſied bien à la Majeſté d'nn auſſi puiſſant Monarque: c'eſt

aſſez

aſſez qu'il ſache lui même les raiſons des ordres qu'il donne : ce ſeroit un crime d'état de revoquer en doute ſon diſcernement, & ſon grand ſens. Outre cela perſonne ne peut alleguer cauſe d'ignorance de la peine attachée à la contravention des loix, ni ſe plaindre qu'on lui faſſe aucun tort dans un pays, où tous les crimes ſont punis avec la derniere rigueur, & où la moindre infraction des loix du pays eſt un crime capital, ſans qu'on ait aucun égard au degré d'atrocité des crimes, ni aux circonſtances qui peuvent favoriſer le cas particulier du criminel. Ce que le grand Duc de Moſcovie Johannes Baſilides diſoit ordinairement de ſes ſujets eſt également vrai des Japonnois, *qu'ils doivent être gouvernez avec un ſceptre de fer*. Il étoit neceſſaire d'établir des loix ſeveres & des ſupplices rigoureux, pour reprimer les tumultes & les ſeditions; pour tenir en bride une nation ſi mutine & ſi indocile: pour conſerver la paix, & la tranquillité dans un ſi grand nombre de grandes provinces, éloignées l'une de l'autre ; dont les mœurs & les coûtumes ſont ſi differentes: mais ſur tout pour tenir en reſpect les Princes & les Chefs de l'Empire. Il étoit à craindre que des hommes ſi courageux dont les ſentimens ſont ſi nobles & ſi élevez, tels que les Princes du Japon les avoient montrez dans toutes les occaſions, ne puſſent point s'empêcher à la premiere occaſion favorable, d'entreprendre de recouvrer cette liberté, & ce pouvoir, dont la perte leur eſt ſi ſenſible, & qu'ils ne manqueroient pas en ce cas-là d'être ſuivis & ſecondez de leurs ſujets, & du commun peuple, amateur du changement, & naturellement porté à l'eſprit de faction, & de parti. C'eſt pour cela qu'on a pris toutes les meſures poſſibles pour ruiner les forces des grands, & pour tenir en bride l'inſolence & la fougue du peuple.

Taico ayant ainſi mis les affaires de cet Empire ſur un pied durable, & recommandé à ſes ſucceſſeurs de marcher ſur ſes traces, quitta la vie l'an de Chriſt 1598. Ce fût un Prince d'une prudence conſommée ; après ſa mort il fut mis au rang des Dieux du pays ſous le nom de Sſin Fatzman, c'eſt à dire le ſecond Fatzman ou Mars du Japon. Ce fût pour le bonheur de l'Empire que Ongoshio, qui fut enſuite appellé Ijejas, & après ſa mort Gongin, prit les rênes du Gouvernement. Il étoit de l'Illuſtre maiſon de Tokngava, & Taico dans ſon lit de mort l'avoit nommé tuteur *de ſon fils unique Yïde Juri, qui n'avoit alors que ſix ans.* Ongoshio lui ôta la Couronne, & la vie dans la ſuite; & les deſcendans d'Ongoshio ont coutinué de poſſeder l'Empire depuis ce temps-là. Ils l'ont gouverné avec autant de prudence que de bonheur, ſuivant exactement les maximes & les exemples de leurs illuſtres predeceſſeurs, veillant ſans relâche à l'obſervation des loix ſeveres qu'ils avoient établies. Ils ſont parfaitement inſtruits de leurs vrais interêts, ils voyent que c'eſt un point capital d'où depend le bonheur de leurs états, de tenir les Princes & les Grands de l'Empire dans la crainte, & dans les bornes de la ſoumiſſion ; de ne pas ſouffrir que leur credit & leurs forces s'accroiſſent de ſorte qu'ils puiſſent donner de l'ombrage au ſouverain, & troubler la tranquillité de l'état. Il eſt vrai que les Empereurs ne les tiennent pas dans l'oppreſſion, & ne les abbaiſſent point par la force des armes, ils ne les accablent pas de taxes ; ils tachent au contraire de gagner leur amitié, & leur affection, par un procedé civil & obligeant, en leur donnant des marques ſignalées de leur bonté Imperiale; quoiqu'à dire le vrai elles ſont d'une telle nature qu'elles ſuc-

Après la mort de Taico, la famille de Tokngava s'empare de la Couronne.

cent ceux à qui l'Empereur veut paroitre liberal, épuiſent ceux qu'il honore de ſa preſence, & met des entraves à ceux qu'il charge de grands titres. Pour le faire court, il n'y a point de marque d'honneur, point de grace & de faveur, qu'ils n'accordent liberalement & de bon cœnr aux Princes de l'Empire, pour s'aſſurer de leur obeiſſance, & de leur ſoumiſſion, & pour les engager à deſpenſer leurs revenus. Car ſi les grands ſe voyoient des threſors ramaſſez, cela pourroit les tenter, de faire la guerre & de ſe revolter; mais l'orgueil de la nation eſt tel qu'ils croyent qu'à meſure que l'Empereur leur fait des graces, & qu'il leur confere des honneurs, ils doivent augmenter leur pompe & leurs depenſes à proportion, vivre avec plus de magnificence & de profuſion, ſoit chez eux, ſoit pendant les voyages qu'ils font à la cour, où ils ſont obligez d'aller une fois tous les ans. Privez comme ils le ſont de la realité du pouvoir & de la grandeur qu'ils avoient auparavant, ils ſe ſatisfont au moins de l'ombre qui leur en reſte, pour entretenir leur vaine gloire. Je ne parlerai point ici d'une infinité d'autres machines, dont l'Emperenr ſe ſert pour empêcher lenrs entrevues & le commerce qu'ils pourroient avoir enſemble; ſes artifices pour penetrer dans leurs converſations les plus ſecretes, & pour ſuſciter entre eux des jalouſies & des inimitiez, ſelon que cela convient à ſes interêts. On a un grand ſoin entre autres choſes de faire des eſtimations exactes des revenus du pays, & de s'inſtruire de ſon état, de ſavoir ſi les officiers de l'Empereur s'acquittent fidellement de leurs charges, de s'informer des mœurs, & de la maniere de vivre du Clergé, en particulier de ceux qui ont de l'authorité dans ce grand corps; comment la juſtice eſt adminiſtrée dans l'Empire, & de prendre connoiſſance des ſentences données ſur les cauſes particulieres.

Abolition des coutumes & des religions étrangeres.

Les affaires de l'Empire étant reglées & miſes ſur un pied que l'on n'avoit à craindre du dedans ni revolte ni ſeditions, malgré le penchant naturel des peuples, on crut qu'il étoit à propos de couper la communication avec les cauſes étrangeres des changemens qui pourroient avec le temps nourrir les troubles & les deſordres dans l'Empire. L'ouvrage avoit été déjà commencé, & même fort avancé; mais il manquoit le dernier coup. Le bonheur naiſſant du nouveau plan de cet état devoit être élévé à un plus haut point, la tranquillité publique que l'on venoit de procurer devoit être aſſurée pour l'avenir, & toutes choſes devoient être miſes ſur un pied ferme & durable. Cela demandoit tout l'eſprit, & toute l'application des Empereurs. Quelques revolutions qui puiſſent arriver dans les ſuites, la poſterité n'auroit ainſi aucune raiſon de les accuſer de negligence ou de mauvaiſe conduite, & les charger des changemens inévitables que certains politiques attribuent ordinairement aux influences du climat ou aux revolutions fatales des Empires humains. Les mœurs, & les coutumes étrangeres, ſoit qu'elles fuſſent portées par les naturels du pays, ſoit qu'elles fuſſent introduites parmi eux par les étrangers, furent le premier & le principal objeſt de cette reformation. Les cartes, les dez, les duels, le luxe, la profuſion des tables & des habits, & tontes les friandiſes étrangeres furent regardez comme des obſtacles à la pratique de la vertu & de la continence. La religion Chrétienne même, & la doctrine du ſalut du genre humain par les merites de J. C. ne pût point échaper à la diſgrace de ces rigides cenſeurs: elle fut declarée très préjudiciable à la forme du gouvernement qu'on venoit d'établir, à la tranquillité de l'Empire, aux religions du pays, au culte

de

de leurs Dieux, à la Sainteté & à l'authorité des Mikaddos ou Empereurs Eccleſiaſtiques héréditaires qui ſont comme les Papes du Japon: les voyages, & le commerce des naturels du pays aux pays étrangers, ou des étrangers au Japon, furent jugez porter du préjudice à la paix publique, parce qu'ils ſervent ſeulement à nourrir des inclinations étrangeres qui ne tauroient s'accorder avec la nature du pays & le genie de la nation. En un mot, tous les maux que l'état avoit ſoufferts, ou auxquels il étoit expoſé à l'avenir, furent attribuez aux mœurs & aux coutumes étrangeres; on crut qu'il ne ſeroit pas poſſible de retablir le corps dans ſa premiere ſanté, ſi les parties gangrénées n'en étoient retranchées, & que ce ſeroit ſe flatter vainement de la ceſſation du mal, ſi l'on en laiſſoit ſubſiſter la cauſe.

L'état & la diſpoſition de l'Empire étant tel qu'il étoit alors: la forme du gouvernement qu'on venoit d'y établir; le bonheur, & la proſperité du peuple; la nature du pays, & la ſeureté de l'Empereur, concouroient à la neceſſité de fermer l'Empire pour toujours, à le purger des étrangers, & des coutumes étangeres: ainſi l'Empereur & ſon conſeil d'état vinrent enfin à reſoudre par une loy irrevocable à jamais, *Que l'Empire ſeroit fermé.* L'Empire fermé.

On ne croyoit pas que de toutes les nations étrangeres il y en eût une qui fut mieux établie dans le pays, & qui lui portât plus de préjudice, que la Portugaiſe, qui n'avoit pas moins d'orgueil, & de vanité, que les Japonnois. Peu de temps aprés la découverte de cette nouvelle Colchos, qui ſe fit par un pur hazard, un navire y ayant été jetté ſur la côte l'an de J. C. 1543. les Portugais excitez par l'eſperance du gain, y firent de grands établiſſemens, dans un court eſpace de temps. Ils y porterent les marchandiſes d'Europe, & la doctrine de l'Evangile prêchée par leurs miſſionnaires: cela joint aux mariages qu'ils faiſoient entre eux & leurs nouveaux convertis les enrichit beaucoup: ils s'inſinuerent ſi bien dans les bonnes graces de la nation qu'ils avoient miſe dans leurs interêts, qu'enflez de leurs ſuccez ils oſerent porter leurs vues juſqu'à cauſer une revolution dans le gouvernement, formant des projets pleins d'ingratitude & de malignité, & extrémement préjudiciables à la ſureté de la famille alors regnante. L'Empereur fut frappé d'horreur & d'étonnement à la vuë de deux lettres pleines de deſſeins perfides, dont l'une avoit été interceptée par les Hollandois alors en guerre avec les Portugais, & qui tachoient d'avoir pour eux cette branche lucrative du commerce; l'autre lettre fut envoyée par les Japonnois de Canton ville de la Chine; tout d'un coup il ſe préſente pluſieurs circonſtances fort deſavantageuſes aux Portugais. Il fut fait à la Cour de grandes plaintes par un des premiers Conſeillers d'état, de ce qu'ayant été rencontré ſur la route par un Evêque Jéſuite, l'orgueilleux Prélat ne lui avoit pas rendu les deferences & les reſpects que les Japonnois leur rendent ordinairement. Les gains exceſſifs, que les Portugais faiſoient avec une nation ſi curieuſe, & ſi amoureuſe des raretez étrangeres, les threſors immenſes qu'ils emportoient du Japon, toucherent le gouvernement juſqu'au vif. Les grands ſuccès de la propagation de la foi Chrétienne, l'union qui étoit entre les nouveaux convertis, la haine qu'ils portoient aux Dieux & à la religion du pays, leur conſtance dans la profeſſion, & dans la defence de leur foy, étoient des cauſes conſiderables de crainte & d'inquietude. On craignoit que ſi on laiſſoit augmenter le nombre des Chrétiens, ils ne cauſaſſent de nouvelles occaſions de revolte & de ſedition contre les mêmes Monarques qui venoient de ruiner les forces & la puiſſance des Princes du Japon avec tant de peine, & d'effuſion de ſang, & qui en les mettant Chute des Portugais.

tant ſous le joug avoient mis fin aux guerres civiles qui avoient ſi long temps ravagé l'Empire.

Deſtruction du Chriſtianiſme.

Ce fût pour ces puiſſantes raiſons, que Taico arrêta le progrez des Portugais qui s'accreditoient trop au Japon; il commença auſſi d'arrêter ceux que faiſoit le Chriſtianiſme: cependant, il avança peu un ouvrage de cette conſequence, qui ſembloit demander beaucoup de temps. Il mourut peu de temps après, & laiſſa à ſes ſucceſſeurs le ſoin d'achever ce qu'il avoit commencé. Ils ordonnerent ſur peine de la croix à tous les Portugais, à tous leurs alliez Japonnois, & à tout leur Clergé, de vuider l'Empire. Il fût ordonné aux naturels du pays de demeurer à l'avenir chez eux, & à ceux qui en étoient dehors en ce temps-là, d'y revenir dans le temps qui leur fût preſcrit, au de là duquel terme, ils ſeroient condamnez au même ſupplice s'ils étoient arrêtez; & enfin que ceux qui avoient embraſſé la foy & la doctrine de J. C. en feroient abjuration ſans aucun retardement. Ce ne fût pas ſans de grandes difficultez que ces ordres furent enfin executez: il en avoit coûté moins de ſang payen aux Empereurs pour s'emparer de l'Empire, qu'il n'en fût verſé de Chrétien pour les y maintenir & leur en aſſurer la poſſeſſion. Les nouveaux convertis ne pouvant pas être refutez avec des raiſons, on mit en uſage les épées, les gibets, le feu, la croix, & les autres argumens formidables, pour les convaincre, & leur faire ſentir leurs erreurs. Malgré ces cruels traitemens, & toute l'effroyable diverſité des ſupplices inventez par leurs bourreaux impitoyables; bien loin que leur vertu fût ébranlée, on peut dire qu'à la honte éternelle du Paganiſme les Chrétiens du Japon ſcelloient avec joye les verités du Chriſtianiſme de leur propre ſang, ſur les croix où ils étoient attachez. Ils montrerent des exemples ſi rares de conſtance, que leurs ennemis mêmes en étoient frappez d'étonnement, & d'admiration. Cette cruelle perſecution, qui n'a point de pareille dans l'Hiſtoire, dura environ quarante ans Tjemitz, qui fut après ſa mort appellé Teijojin, fils & ſucceſſeur de Fide Tadda, ou comme il fut nommé après ſa mort Teitokuni, & petit fils de Ijejas, donna à la fin le dernier coup de mort au Chriſtianiſme: il extermina avec une barbarie qui n'avoit point d'exemple, tout ce qui reſtoit de Chrêtiens au Japon. Il en fit maſſacrer dans un ſeul jour plus de trente-ſept mille, que le deſeſpoir, & les ſupplices inſupportables que l'on avoit fait ſouffrir à leurs freres, avoient obligez de s'enfermer dans le Chateau de Simabara ſitué ſur les côtes d'Arima, avec une ferme reſolution de defendre leurs vies juſqu'à la derniere extremité. Ce Chateau fût pris après un ſiege de trois mois le 28. jour du ſecond mois du periode Quanje (c'eſt à dire le 12. d'Avril 1638.) conformement aux Annales imprimées du Japon Nendaiki & Odaiki, & un autre livre publié au Japon ſous le titre de Simabara Gaſen, où toute l'hiſtoire de cette revolte des Chrétiens eſt raconté au long. Ce fut la derniere ſcene de cette ſanglante tragedie; & le ſang Chrétien ayant été verſé juſqu'à la derniere goute, le maſſacre & la preſecution finirent environ l'an 1640. C'eſt ainſi que l'Empire du Japon fût enfin delivré de tout embarras, & fermé à jamais, tant pour les naturels du pays, que pour les étrangers. Ce fût inutilement que les Portugais établis à Macao envoierent une magnifique Ambaſſade au Japon; ni le droit des-gens, ni le caractere ſacré des Ambaſſadeurs, ne put les garantir du ſupplice auquel le Gouvernement avoit condamné tous ceux qui oſeroient entrer dans l'Empire, contre

la

la teneur des declarations. Les Ambaſſadenrs & toute leur ſuite, au nombre de ſoixante & une perſonnes, enrent la tête tranchée par un ordre exprès de l'Empereur : on excepta quelques uns de leurs plus bas domeſtiques, afin qu'ils puſſent porter à leurs compatriotes les funeſtes nouvelles de cette barbare reception.

Les Hollandois ſont reçus au Japon.

La Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales avoit fait le commerce du Japon depuis le commeucement dn dix-ſeptieme ſiecle, on crut que ce ſeroit nne trop grande dureté, & nne injuſtice, de traiter, avec la même rigueur, ceux dont la fidelité & la ſincerité avoit été épronvées depuis leur premiere arrivée, non ſeulement contre les Portugais qui avoient été declarez ennemis de l'Empire, mais encore en dernier lien contre les Chrétiens revoltez d'Arima: ajoutez à cela que la liberté du commerce leur avoit été confirmée par deux patentes de privilege, l'une deſquelles ils avoient obtenne de l'Empereur Ijejas en 1611. l'antre de ſon ſucceſſeur Fide Tadda en 1616. C'eſt ponrquoi on tronva un expedient, & l'on regla les choſes à leur égard de ſorte que la même priſon, car je puis l'appeller ainſi, qui avoit été bâtie pour les Portugais dans le havre de Nagazaki ſeroit aſſignée ponr la demeure des Hollandois à l'avenir. On ne trouva pas à propos de les obliger d'abandonner le pays, & l'on crut dangereux de les y recevoir ſans qnelque reſerve. C'eſt pourquoi on ne les tient gueres moins reſſerrez que des priſonniers, ou des oſtages expoſez aux regards les plns éxacts d'nne foule de ſurveillans qni ſont obligez par un ſerment ſolemnel d'eſpier leurs actions les plus indifferentes: de ſorte qn'on ſemble ne les garder, qu'afin d'être informé par leur moyen de ce qui ſe paſſe dans les autres parties du monde. Pour ne pas les rebuter, pour les dedommager même en quelque maniere de leur ſejour au Japon, & du traitement rigoureux qu'ils y ſouffreut, on leur a donné permiſſion de vendre leurs marchandiſes à concurrence de la valeur de cinq cens mille écus chaque année. C'eſt une erreur de s'imaginer que les Japonnois ne ſauroient ſe paſſer des marchandiſes que les Hollandois leur portent. Il ſe conſomme chez eux plus d'étoffes de ſoye dans une ſemaine, que les Hollandois n'y en portent dans tout un an : pour la plûpart des autres marchandiſes, comme le Catsju, le Camphre de Bornéo, le Putſiu ou le Coſtus, les eſpices, & autres choſes, les Japonnois s'en ſervent ſeulement pour le luxe, ou pour des remedes.

Les Chinois reçus auſſi.

Les Chinois à qui les Japounois ſont redevables de leurs arts & de leurs ſciences, & même des religions établies dans leur pays, ſur le modele de gouvernement des quels celui du Japon a été reglé en grande partie ; les Chinois, dis-je, ne furent point compris dans l'excluſion générale des nations étrangeres: on leur laiſſa leur commerce & leur liberté, avec cette reſtriction neanmoins que Nagaſaki ſeroit la ſeule place qu'ils freqnenteroient, & qn'ils u'aborderoient dans aucun antre port. C'eſt ſur ce pied qn'on admit à negocier au Japou, non ſeulement les Chinois qni viendroient de la Chine, mais encore des autres pays orientaux, & des differens Royaumes où ils avoient été diſperſez après la derniere Conquête de leur Empire faite par le Monarque Tartare. Mais dans la ſuite, lorſqne la religion Chrétienne fut pêchée & reçue à la Chine, ils commencerent de porter parmi leurs autres livres Chinois, qu'ils vendent au Japon, ceux qui traitoient de l'Evangile & de la ſoy en J. C. Par ce moyen ils repandoient, & faiſoient revivre une doctrine qui avoit été declarée préjudicia-

ble à la tranquillité publique, & extirpée en dernier lieu avec tant de peine, & en mettant à mort un grand nombre de Martyrs. Cela irrita ſi fort le gouvernement du Japon, qu'il fut reſolu de les mettre ſur le même pied que les Hollandois, & les confiner de la même maniere: leur condition en eſt devenue d'autant plus fâcheuſe, qu'ils n'ont pas la même habileté & la même addreſſe que les Hollandois, qui ſavent comment il faut ſe comporter avec les Japonnois, pour ſe garantir de leurs ruſes, & de leurs ſupercheries. Au contraire, quoi qu'ils portent tous le nom de Chinois, étant comme ils ſont de differens pays, ils ſont tout ce qu'ils peuvent pour ſe traverſer l'un l'autre; ils ſont avec cela ſi avares, qu'ils aiment mieux endurer toute ſorte d'affronts, que de manquer de faire les moindres profits.

## V.

Heureux état de l'Empire du Japon depuis qu'il eſt fermé.

Les choſes étant en cet état, & l'Empire étant entierement fermé, rien ne pût faire aucun obſtacle aux vuës & aux volontez des Monarques ſeculiers. Ils n'eurent plus rien à craindre, ni de l'ambition des grands qu'ils avoient aſſujettis, ni de la mutinerie & de la fougue du commun peuple, ni des conſeils & des ſecours des nations étrangeres, ni enfin, du commerce & du credit de ceux qu'ils recevoient chez eux, & qui y étoient tolerez. Les Empereurs n'eurent plus les mains liées, ils eurent la liberté, & le pouvoir de faire tout ce qu'ils jugeroient à propos, & d'entreprendre des choſes dont on ne ſauroit venir à bout dans un pays ouvert, où il y a un accès libre, & un commerce établi. Ce fut d'établir un ordre très exact, & très rigoureux, dans les villes, les bourgs, les villages, les Colleges, les communautez & les ſocietez, ſans excepter les corps des arts & metiers, de reformer les anciennes coutumes, d'en introduire de nouvelles; d'aſſigner & de limiter à un chacun ſa tâche, d'inſpirer aux ſujets un eſprit d'induſtrie & de perfection dans les arts; de les obliger par le moyen de la gloire, & des recompenſes, d'imaginer des inventions nouvelles & utiles; mais auſſi en même temps d'avoir l'œil ſur la conduite du peuple, de le retenir dans les bornes de l'obeiſſance, par le moyen d'un grand nombre d'inſpecteurs, & de cenſeurs rigides, nommez pour cet effet, de contraindre un chacun à la pratique exacte de la vertu, & pour le dire en un mot de faire de tout l'Empire, comme un école de civilité, & de bonnes mœurs. Ainſi les Monarques ſeculiers ont en quelque maniere reſuſcité l'innocence & le bonheur des premiers âges. Exempts de crainte à l'égard des revoltes domeſtiques, & ſe confiant ſi fort ſur l'excellence du pays, & ſur le courage & les forces de leurs invincibles ſujets, qu'ils ſont en état de mépriſer l'envie & la jalouſie des autres nations; & certainement tel eſt le bonheur de l'Empire du Japon, qu'il n'a à craindre aucune invaſion des ennemis de dehors. Liqueko, Jedſo, la Corée, & toutes les Iſles voiſines reconnoiſſent l'authorité de l'Empereur du Japon; & bien loin qu'ils ayent quelque choſe à craindre de la Chine, quelque grand & puiſſant que ſoit cet Empire, ils ſont au contraire redoutables aux Chinois. Cette derniere nation eſt trop effeminée pour être capable d'une grande entrepriſe; & l'Empereur qui regne ſur eux aujourd'hui, Tartare d'origine, eſt déjà ſi chargé de Royaumes & d'Empires, qu'il ne peut guéres ſonger à étendre ſes Conquêtes juſqu'au Japon. Tſinajos (Fils de Ijetzna après ſa mort appellé Genjujin, & petit fils de Teitoqnini) qui eſt maintenant ſur le throne du Japon, eſt un Prince fort prudent, & d'une excellente conduite.

duite. Il a herité des vertus & des grandes qualitez de ſes anceſtres, il ſe diſtingue d'ailleurs par une clemence ſinguliere, & par une grande douceur, quoi qu'il faſſe obſerver à la rigueur les loix de l'Empire. Elevé dans la Philoſophie de Confutius, il gouverne ſes états comme la nature du pays, & le bien de ſes peuples, le demandent. La condition de ſes ſujets eſt heureuſe & floriſſante ſans doute, ſous ſa domination. Ils ſont unis entre eux, & paiſibles; inſtruits à rendre aux Dieux le culte qui leur eſt dû, l'obeiſſance aux loix, & la ſoumiſſion à leurs ſuperieurs; l'amitié & les égards à leurs voiſins; civils, obligeans & vertueux, ſurpaſſant toutes les autres nations dans les arts, & dans les productions de l'induſtrie, poſſedant un excellent pays, enrichis par le negoce & le commerce qu'ils font entre eux, courageux, pourvus abondamment de tous les beſoins de la vie, & jouiſſant avec cela des fruits de la paix & de la tranquillité : une ſuite ſi continuelle de proſperitez doit les convaincre néceſſairement, lorſqu'ils font reflexion ſur la vie libertine qu'ils menoient auparavant, ou qu'ils conſultent les hiſtoires des ſiecles les plus reculez, *Que leur pays ne fut jamais dans une ſituation plus heureuſe qu'à preſent, qu'il eſt gouverné par un monarque deſpotique, & arbitraire; fermé, & garde de tout commerce & de toute communication avec les nations étrangeres.*

FIN.

# APPENDICE SECOND
## DE
# L'HISTOIRE DU JAPON
## du Docteur ENGELBERT KÆMPFER,
### FAISANT
### Partie d'un Journal authentique du Voyage que les Anglois firent au Japon en l'an 1673.

DAns mon Introduction à l'Hiſtoire du Japon par le Docteur Kæmpfer, je pris occaſion de dire, que peu de tems après le commencement du dernier ſiecle, les Anglois commencerent auſſi de porter leur commerce juſqu'au Japon; que par le moyen du Capitaine Saris, ils obtinrent de l'Empereur Ongoſchioſama alors regnant, des privileges très avantageux en faveur de la Compagnie des Indes, en vertu de quoy on y établit un Comptoir à Firando en l'an 1613. Je ne ſai qnels ſont les motifs qui peuvent les avoir engagés dans la ſuite à negliger une branche de commerce, qui avoit rapporté pluſieurs millions anx Portugais, & qui s'eſt tronvée depuis fort avantageuſe aux Hollandois, qni de tontes les nations de l'Europe ſont les ſenls qni en ſoient les maitres; il eſt pourtant certain qu'ils n'en ont été en poſſeſſion que peu d'années, & qu'ils ont entierement quitté ce païs là vers l'an 1623. ou 1624. Il ne me paroit pas que les Anglois ayent jamais entrepris de le faire revivre juſqu'au regne de Charles II. en l'an 1673. quoiqu'alors leur entrepriſe n'eut aucun ſuccès, comme il paroitra par le Journal ſuivant, qui me fût communiqué par M. Edouard Southwell, qui l'avoit trouvé parmi quelques papiers de conſequence de M. le Chevalier Southwell ſon pere. J'ay cru qu'il ne ſeroit point hors de propos de le joindre ici à cet ouvrage, avec la permiſſion de ce gentilhomme; d'autant plus qu'il regarde particulierement la nation Angloiſe, & confirme très fortement la verité de tout ce que le Docteur Kæmpfer dit touchant la circonſpection & l'extrême Jalonſie des Japonnois à l'egard des Etrangers en général, & la haine implacable qu'ils portent aux Portugais en particulier, qui par une loi irrevocable ſont chaſſés de cet Empire; haine, qui rejaillit ſur les Anglois, uniquement parce que le Roi d'Angleterre avoit épouſé la fille du Roi de Portugal: c'eſt auſſi la ſeule raiſon pour la quelle ils leur refuſerent alors cette liberté de commerce, qui leur avoit été accordée auparavant par des Lettres patentes de l'Empereur, qui dans tout autre cas ſont regardées comme ſacrées & inviolables. J'ajoûterai ſeulement, que ce Journal a été imprimé en Anglois, de la même maniere, & dans le même langage, qu'il a été originairement écrit, afin qu'on n'en puiſſe point revoquer l'autorité en doute.

Ce 20. Decembre 1727.

J. G. SCHEUCHZER.

# EXTRAIT
## DU
# JOURNAL DU JAPON,

Reçu par un Vaiſſeau Danois, le 18. Juillet 1674. & donné au Chevalier Southwell par le Chevalier Hearne.

*Dimanche 20. Juin 1673. à bord du Vaiſſeau appellé le Retour.*

NOus eumes ce jour là un tems pluvieux, avec un vent de Sud. Deux ou trois bateaux, dont l'un avoit pavillon Japonnois, & les autres pavillon Hollandois, vinrent à nous vers les onze heures du matin, comme nous paſſions devant Nangaſaque. Ils nous halerent en Portugais & nous demanderent qui nous étions, & d'où nous venions? A quoi nous répondimes en Anglois & en Hollandois, que nous étions Anglois, & que nous venions de Bantam. Ils ne voulurent pas venir à notre bord, mais ceux du bateau Japonnois nous firent entendre qu'ils ſouhaiteroient que nous moüillaſſions, & que nous nous abſtinſſions de ſonner de la trompête & de tirer le canon; à quoi nous condeſcendimes, & ils s'en retournerent à terre. Environ deux heures après, nous vimes venir vers nous neuf bateaux, dans les quels il y avoit entr'autres deux hommes diſtingués, dont l'un étoit appellé le Gouverneur & l'autre le Secretaire, accompagnés d'un interprete qui parloit Portugais, de quatre autres qui parloient Hollandois, & de pluſieurs autres perſonnes que nous reçumes dans la grande chambre; après nous être aſſis, le Gouverneur me fit faire pluſieurs queſtions par ſon interprete: il me demanda premierement ſi nous étions Anglois? A quoi je répondis qu'ouy, & que nous étions venus avec la permiſſion du Roi d'Angleterre trafiquer pour les Compagnies des Indes, & continuer le commerce que nous avions eu avec eux il y avoit quarante neuf ans; je lui dis de plus, que nous portions des lettres de nôtre Roi & de l'honnorable Compagnie pour S. M. I. Je lui remis auſſi une copie en caractere Japonnois des privileges qui nous avoient été accordés par l'Empereur la premiere fois que nous étions venus dans le Païs; ils les lûrent d'un bout à l'autre, & me demanderent inſtamment l'original qui étoit ſeelé du ſceau de l'Empereur: mais je n'avois garde de le faire; car, comme je leur dis, nous l'avions remis au conſeil de S. M. I en partant de Firando. Ils garderent cette copie, & me promirent de me la rendre au plûtôt: enſuite ils me demanderent ſi nous étions en paix avec le Portugal & l'Eſpagne? s'il y avoit long tems que notre Roi étoit marié avec la fille du Roi de Portugal, & combien il en avoit d'enfans? quelle étoit notre religion? & quelles marchandiſes nous apportions? A quoi je repondis, que nous étions en paix avec toutes les Nations; qu'il y avoit onze ans que notre Monarque étoit marié, mais qu'il n'avoit point eu d'enfans de la Reine; que nous étions Chretiens comme les Hollandois, & non pas Papiſtes; & pour ce qui regarde les marchandiſes, je ne m'expliquai qu'en termes généraux, ce qui parût les contenter. Je leur dis d'ailleurs,

que

que la coutume dans nos Païs vouloit que les Rois ſe mariaſſent avec des perſonnes de leur rang, pour fortifier leurs alliances, & pour d'autres raiſons d'Etat, mais jamais avec les filles de leurs ſujets : je leur fis connoitre auſſi, que j'avois des preſens pour S. M. I. & je m'apperçus que cela leur faiſoit grand plaiſir ; après quoi il s'en retournerent. Ils revinrent deux heures après, & nous dirent que ſi nous voulions nous contenter de commercer comme les Hollandois, nous le pouvions ; mais que, ſuivant la coutume & la maniere du Japon, il faloit que nous leur livraſſions entre les mains nos canons & notre munition ; qu'ils les porteroient à terre dans nos deux bateaux ; que nous pouvions conter qu'on n'y toucheroit point ; mais qu'on en informeroit l'Empereur ; & qu'après avoir reçu ſa réponſe, on nous fourniroit une maiſon. Ils avoient amené des bateaux bien équippés de ſoldats pour nous garder : il y en avoit, quoiqu'à une petite diſtance du Vaiſſeau, quelqu'uns à la proüe, d'autres à la poupe, d'autres aux deux côtés du Vaiſſeau ; ils prirent le nom de tous ceux qui étoient dans notre bord, & examinerent chaque homme en particulier. Ils avoient eu le ſoin de prendre avec eux un Hollandois, pour voir ſi nous étions Anglois. Cet interprete demanda à nn chacun s'il n'etoit pas Portugais, ou bien s'il ne parloit pas ce langage : enſuite après avoir pris un conte de la quantité des bales de marchandiſes que nous avions apportées, & de leurs differentes qualités, ils s'informerent des vaiſſeaux qui étoient partis d'Angleterre avec nous & de notre ſejour à Pehoe & à Bantam ? Je leur repondis qu'un avoit fait voile vers Tonquéen, & que l'autre étoit retourné à Bantam. Après quoy ils nous demanderent notre munition, que nous leur livrames ſeparement, du moins autant qu'ils en pouvoient porter, auſſi bien que nos deux bateaux avec les quels ils furent à terre.

30. Juin. Le Gouverneur, le Secretaire, les bonjoices, & les interpretes vinrent à bord & nous dirent que puiſqu'il y avoit quarante neuf ans que nous n'avions été là, ils voudroient bien ſavoir la raiſon d'une ſi longue abſence ? Je répondis que nous avions eu des guerres civiles en Angleterre pendant vingt ans, & que nous avions été en guerre deux fois avec les Hollandois ; que d'ailleurs il n'étoit pas fort aiſé de ſe reſoudre à entreprendre un voyage ſi long, ſi difficile, & ſi dangereux. Ils me demanderent s'il n'y avoit pas quelqu'un parmi nous qui eut été là auparavant ? Je leur dis que non : comment donc, repartirent-ils, avez vous pu trouver le chemin de ce havre ? Nous avions, repliquai je, des cartes marines pour nous guider : ils me parurent ſatisfaits de cette reponſe. Ce même matin ils amenerent des bateaux où ils mirent le reſte de notre poudre & de notre plomb, avec les armes d'un chacun, ſans oublier la moindre choſe de cette eſpece ; ils emporterent auſſi un fuſil à double canon, & quelques petits piſtolets que nos maitres envoyoient pour preſent dont ils furent fort contents & après les avoir bien examinés ils nous dirent qu'ils les montreroient au Gouverneur, qui ne manqueroit pas de donner à l'Empereur un detail des curioſités que nous avions apportées : ils marquerent exactement par écrit tout ce qu'ils emporterent à terre, & confronterent leurs contes enſemble dans la grande chambre en preſence du Secretaire, qui après les avoir approuvés prit congé de nous avec beaucoup de civilité, & nous promit de nous faire avoir au plûtôt une réponſe de Jedo, & la permiſſion de trafiquer ; au reſte, ils nous laiſſerent nos canons pour nous en ſervir dans le beſoin ; je les remerciai beaucoup de toutes leurs civilités, & les aſſurai de la confiance que nous avions en eux ; que nous ne doutions point ab-

folument qu'ils ne s'acqnittaſſent de leurs promeſſes en gens de probité.

1. Jnillet. Le Gouverneur & ſes truchemens revinrent à nôtre bord & me firent pluſieurs queſtions touchant les affaires de Tywan; anx qnelles je répondis, qne nos interpretes de cet endroit m'avoient dit qu'on n'avoit pas deſſein de venir cet année-là avec leurs Jonques, parce qne le Gouverneur de Nangaſacque avoit fixé nn prix à leurs marchandiſes l'année precedente. M'ayant enſuite demandé ſi on n'avoit pas réſolu de mettre les Jonques en mer, pour pirater ſur la côte de la Chine? je répondis que je ne ſavois pas qu'on eut pris une telle réſolution: cependant, le Hollandois qui étoit venu le premier jour avec eux les affnra qne j'avois dit le contraire; mais je le niai fortement, en effet je n'avois jamais dit une pareille choſe: là deſſus ils examinerent encore une fois tous nos gens, mirent par écrit leurs noms, leur age, & leur emploi; ils voulurent de plus qu'on leur tint pour le lendemain un conte exact des marchandiſes que chaque homme avoit à vendre, & du nombre des pieces de chaque eſpece, comme auſſi de ce qui compoſoit les bales de l'honnorable compagnie: je promis de faire tous mes efforts pour cela. Ils prirent les dimenſions du vaiſſeau, des Mats, des Vergues &c. & nous dirent de faire nn ſignal ſi nous avions beſoin de quelque choſe, d'en faire deux ſi quelqu'un de nous venoit à mourir, & de garder le mort ſans le jetter dans la mer; qu'alors ils viendroient à nôtre bord avec un interprete, & nous ayant ſouhaité beaucoup de joye & de contentement, ils nous dirent qu'ils avoient envoyé à l'Empereur, après quoy ils nous quitterent.

2. Juillet. Les interpretes & quelqnes gentils-hommes de l'Empereur vinrent le matin à bord de nôtre vaiſſeau & nous prierent de leur faire part des nouvelles qne nous portions; je leurs dis d'abord, que nous avions la paix avec toutes les nations au dedans & au dehors; qn'à Bantam nous avions apris de Surrate par le chef de nôtre nation, qu'il y avoit ſur la côte de Malabar ou aux environs dix-ſept vaiſſeaux François; qu'on ſuppoſoit qu'ils pourroient bien être en guerre avec les Hollandois, quoique cependant nous n'en fuſſions pas aſſurés. Ils me prierent enſuite de lire une Lettre écrite en Hollandois, datée de Tywan, & addreſſée au chef des Hollandois; ce que je fis, & leur dis que le contenu étoit qn'ils avoient été long-tems priſonniers, qu'ils étoient dans une grande neceſſité, & qu'ils ſupplioient le Chef Hollandois, d'interceder pour leur liberté auprès de l'Empereur du Japon, au premier traité qu'il y auroit entre S. M. I. & les Chinois, car ils avoient apris qu'on ne parloit plus des affaires qui regardoient le commerce. Ils me demanderent encore ſi on ne marquoit pas dans Lettre, qu'ils n'envoyeroient point de Jonques cette année? Je ne leur répondis rien à ce ſujet, ſinon que je leur avois dis auparavant, que je le tenois de nos Jurybaſſes; que cependant je n'en étois pas certain, & que ce n'étoit que des bruits qui s'étoient repandus parmi le peuple; après quoi ils s'en allerent.

Ils revinrent l'après-diné, & nons apporterent des poiſſons frais, des peches, des prunes, des œufs, des raves, des concombres, de melons, des courges, ſix poules, & cent petits pains, que le Chef d'eſçadre des Hollandois avoit acheté, & evaluerent le tont à un Copang & demi, ce qui étoit exceſſivement cher: cependant nous les reçumes, en les payant, comme une grace dont nous les remerciames. Je les priai de nous permettre d'arborer notre pavillon, & de ſonner de nos trompétes: ils me dirent d'abord

bord que nous le pouvions: je les ſuppliai auſſi d'envoyer inceſſamment à l'Empereur: là deſſus ils me répondirent que nous pouvions être tranquilles ſur ce ſujet, qu'il y avoit déja deux jours qu'ils y avoient envoyé, & qu'ils ne doutoient point que dans peu de tems nous ne fuſſions reçus favorablement; après quoy ils partirent, & nous les ſaluames du ſon de nos trompetes. Nous allions tous les jours aux prieres ſur le pont de quart, où nous chantions publiquement les Pſeaumes. Remarquez que toutes les queſtions qu'ils nous faiſoient étoient toujours en Portugais, & que nous leur répondions en cette même langue ou bien en Eſpagnol; après quoy ils nous faiſoient encore ces mêmes queſtions en Hollandois, & pour être plus ſûrs de leur fait, ils nous demandoient cinq ou ſix fois la même choſe, & nous de nôtre côté nous leur faiſions autant de réponſes qu'eux de demandes; ainſi, il ſeroit bon que ceux qui vont dans ces païs ſçuſſent du moins une de ces deux langues.

Le 4. Juillet nous fimes un ſignal, croyant qu'ils viendroient à notre bord; mais il n'y vinrent point, nous ſuppoſons qu'ils ne comprirent pas notre maniere de les faire.

Le 6. Juillet l'après midi de ce même jour un Bonjoyce & pluſieurs autres avec environ ſix interpretes vinrent à nôtre bord, ils s'informerent de la Religion des Portugais & me demanderent, ſi on ne les appelloit point *Catholico Romano*? Je leur dis qu'oui, que c'étoit le titre qu'ils ſe donnoient. S'ils n'avoient pas l'image ou l'eſtampe d'une femme appellée *Sta. Maria*; & d'un homme appellé *Sto. Chriſto*? S'ils ne reveroient pas leurs images? & combien d'autres Saints ils avoient? Je répondis que j'avois bien oüi dire qu'ils avoient ces deux images, qu'ils les adoroient; mais que comme je n'étois pas de leur religion, je ne ſavois pas combien d'autres ils en avoient. Alors ils me demanderent quelle étoit notre religion, ſi nous n'avions pas des images comme les Portugais, & quel étoit notre culte? Je leur dis que nous étions de la religion reformée; que c'étoit ainſi qu'on l'appelloit en Angleterre, & *Ghereformeert* en Hollandois; que pour des images nous n'en avions point; & que notre culte conſiſtoit dans les prieres que nous addreſſions au Dieu tout-puiſſant, créateur du Ciel & de la terre qui remplit tout par ſa preſence; mais que nous n'en avions aucune image. Ils demanderent qui étoit ce Sto. Chriſto & cette Sta. Maria? Je leur dis que le premier nous l'appellions le fils de Dieu, & l'autre la Vierge Marie, mais que nous n'addreſſions point nos prieres à celle-ci: ils s'informerent enſuite de la maniere que les Hollandois adoroient Dieu? Comment ils l'appelloient? Comment ils appelloient Chriſt? & de quelle maniere les Hollandois & nous appellions la religion des Portugais, & ceux qui étoient de cette religion? Je leurs dis d'abord, que les Hollandois adoroient Dieu comme nous qui étions reformé, *Ghereformeert*; qu'ils appelloient Dieu *Godt*, & Chriſt, *Chriſtus*; que nous appellions la religion des Portugais, *Catholique Romaine*, & ceux qui en faiſoient profeſſion, *Papiſtes*; que les Hollandois les appelloient *Papiſten*, & *Rooms Catholycken*, & *Rooms Geſinde*. Ils me demanderent encore quels autres noms ils leurs donnoient? Je leur répondis que je n'étois point Hollandois, que ſans doute ils en avoient bien d'autres, mais qu'ils ſe rapportoient tous aux précedens; après quoi ils s'informerent de la maniere que les Portugais nous appelloient? Je leur dis *Hereyes* en Anglois, & en Hollandois *Hereticks*. Comme il étoit Dimanche, nous arborames notre pavillon avec la croix de St. George, ſur quoi ils me demanderent pourquoi nous le faiſions, veu que

nous ne l'avions pas deployé depuis nôtre arrivée ? Je leur dis que c'étoit notre Dimanche, qui venoit tous les sept jours, & que c'étoit nôtre coutume. Après cela ils me redemanderent comment nous adorions Dieu ? Je leur dis, en addreſſant matin & ſoir nos prieres au grand Dieu des Cieux en haut ; & ſi les Hollandois faiſoient de même ? je répondis que je croyois qu'oui, ce qui me parût les ſatisfaire : & après nous avoir fait cinq ou ſix fois les mêmes queſtions, ils les mirent par écrit de même que mes réponſes, & me les donnerent à ſigner ; ce que je fis, quoyque je ne connûs point leurs caracteres : tous les interpretes les confirmerent, y mirent leur cachet, & aſſurerent ſur leur parole que c'étoit là tout ce qu'ils m'avoient demandé. Après quoi ils me prierent de ne rien jetter dans la mer pendant la nuit, de tenir nos gens ſobres, de ne pas leur permettre d'aller dans l'eau pour nager, ni de ſe battre : je leur dis que nous n'avions point d'armes à bord du vaiſſeau ; alors ils me dirent de ne pas le faire avec des couteaux, à quoi je repliquai que ce n'étoit pas notre coutume : mais comme nous avions auparavant fait un ſignal, & que perſonne n'étoit venu, je les priai de nous envoyer quelques cochons, du biſcuit, du ſel, du poiſſon, des raves, des navets, & autres herbages, avec un barril de Sackée : ils m'aſſurerent qu'ils n'avoient point vû nôtre ſignal, & me promirent de nous envoyer le lendemain tout ce dont nous avions beſoin. Enfin, ils partirent ſans rien dire contre notre pavillon, après nous avoir été très incommodes pendant cinq ou ſix heures qu'ils reſterent à bord du vaiſſeau : ils revinrent une heure après, & nous demanderent la raiſon, pourquoi il y avoit maintenant une croix à nôtre pavillon, qu'il n'y en avoit point à celui que nous avions en arrivant ? Je repondis que c'étoit un pavillon de ſoye neuf, que nous avions fait faire à Tywan ; qu'effectivement il n'y avoit que des rayes rouges & blanches & ſans croix, parce que les Chinois nous avoient dit que ceux du Japon, étoient grands ennemis de la croix par rapport aux Portugais, & que nous en ſerions mieux reçus ſi en arrivant nous arborions un pavillon ſans croix : cependant ils voulurent voir celui que nous avions d'abord ; j'eus beau leur dire que la pluye l'avoit abſolument gaté ; & qu'il étoit tout en morceaux, il falut pourtant le leur faire voir, après quoi ils furent contens. Je leur dis enſuite, que le pavillon que nous avions alors, étoit le veritable pavillon Anglois ; que la Nation l'avoit eu pendant pluſieurs ſiecles ; & que les Vaiſſeaux Anglois le portoient auſſi la derniere fois que nous étions à Firando ; & que pour leur propre ſatisfaction, ils pouvoient le demander aux Hollandois qui ne l'ignoroient pas, ſur quoi ils me dirent que le pere d'un des interpretes avoit été interprete lui même des Anglois, qu'il vivoit encore, & qu'ils ne manqueroient pas de le lui demander. Je dis de plus, que nous ne portions pas la croix par ſuperſtition, & que nous n'y attachions aucun culte, mais que la nation la portoit ſeulement par diſtinction, & que le pavillon & la croix des Portugais étoient bien differens des nôtres : ils me demanderent enſuite ſi l'Angleterre avoit jamais été ſous la domination de Portugal ou d'Eſpagne & ſi elle en avoit reçu cette croix ? A quoi je répondis, que nous n'avions jamais été ſujets à aucun de ces deux Royaumes, & que pour la croix nous la portions depuis un tems immemorial, du moins depuis plus de ſix cens ans, comme je l'avois lu dans l'Hiſtoire ; mais que je ne pouvois pas leur en dire poſitivement la raiſon ; je leur dis de plus que nôtre Monarque étoit Roi de trois grandes Nations, & qu'il étoit lui même un Prince beaucoup plus grand que le Roi de Portugal, ce qui parut les contenter :

on

on mit par écrit toutes ces demandes & ces réponses, & je les signai. Ils partirent enfin, après avoir été environ trois heures avec nous, & nous promirent de nous envoyer le lendemain quelques provisions. Ce même jour nous entendimes de grand matin cinq coups de canon de quelques Vaisseaux qui étoient en mer, nous souhaitions ardamment qu'ils fussent Anglois, & quoyqu'on en vit deux cependant les bateaux Hollandois qui étoient d'abord sortis ne purent point les atteindre.

Le 7. Juillet, les deux Vaisseaux qui étoient en pleine mer, & qui se trouverent Hollandois, entrerent dans le port environ les six heures du matin, ils étoient d'environ deux cens tonneaux chacun, leur poupe étoit parrée, & avoient à ce qu'ils nous dirent 140. hommes d'equipage, qui est plus qu'ils n'en portent ordinairement; il y avoit 40. jours, qu'ils étoient partis de Batavia, & pour des nouvelles nous n'en pumes point encore apprendre; nous arborames d'abord à leur arrivée nôtre pavillon Anglois avec la croix, le vieux, & le Jack. Environ les dix heures deux de leurs principaux & les interpretes vinrent à nôtre bord, & nous dirent qu'à moins que nous n'eussions d'autres ordres de Jedo, ils ne nous conseilloient point d'arborer à l'avenir nôtre pavillon avec la croix; que le peuple en géneral la prendroit assurément pour celle de Portugal, vu leur grande ressemblance; mais que pour tout autre nous pouvions le porter, pourvu qu'il ne fut point en forme de croix; c'est là l'avis qu'ils nous donnerent en amis, & non que ce fut par ordre du Gouverneur ou de l'Empereur, & par ce moyen nous pouvions, dirent-ils, être assurés de l'amitié, & du commerce des Japonnois. Ils promirent de nous envoyer le lendemain les provisions que nous avions demandées, & après avoir pris un conte exact de la quantité & de la qualité de toutes les marchandises que nous avions à bord, ils furent à terre en nous disant derechef qu'ils attendoient une repouse de Jedo, dans moins de vingt jours, & qu'alors nous aurions une maison avec toutes les commodités nécessaires, dont nous aurions sujet d'être contens. Deux principaux Secretaires & sept interpretes revinrent à nôtre bord vers les huit heures du soir; & me dirent qu'ils avoient examiné le chef des Hollandois, touchant les nouvelles que ces deux Vaisseaux avoient porté de Batavia, qui étoient à ce qu'ils avoient apris, que les Anglois & les François s'étoient joints ensemble pour faire la guerre aux Hollandois qui avoient pris un Vaisseau Anglois aux environs de Batavia, & que les Anglois en avoient pris un Hollandois aux environs de Ceylon, ou de la côte de Malabar. Après quoy ils me demanderent la raison pour la quelle ayant fait la paix avec les Hollandois, depuis cinq ou six ans, & ayant promis de nous secourir les uns les autres, d'autant plus que nous étions d'une même religion, nous nous étions brouillés avec eux, & nous étions joints avec les François qui étoient Catholiques Romains? Je répondis qu'à notre départ d'Angleterre tout étoit en paix de même que quand nous étions à Bantam, & que l'avis qu'ils me disoient que ces deux Vaisseaux avoient apporté étoit la premiere nouvelle que j'avois eue de cette guerre; que je l'ignorois auparavant, & que par consequent je ne pouvois pas résoudre la question qu'ils me faisoient; & que je ne croyois pas ce que les Hollandois rapportoient, à moins que des nouvelles d'Angleterre ou de Bantam ne le confirmassent. Ils me montrerent ensuite un papier signé par M. Martinus Cæsar chef des Hollandois, où il declaroit que les nouvelles dont on a cidessus fait mention étoient veritables, & il promettoit au Gouverneur de cet endroit que quoyqu'il y eut guerre entre les deux nations, il vivroit en-

pendant lui & ſes gens en paix avec nous dans ce port, ſur mer, & ſur terre, de même que dans aucun autre endroit des terres de l'Empereur du Japon; car c'étoient les ordres de S. M. I. Ils exigerent auſſi que je ſignaſſe cette declaration, & que je promiſſe que moi & nôtre nation nous vivrions en paix avec les Hollandois, & que nous ne leur fairions aucune inſulte, après quoi ils nous dirent que ſi nous accompliſſions ce dont ils nous prioient, l'Empereur nous protegeroit autant qu'il protegeroit les Hollandois, quoique nous ne fuſſions que des nouveaux venus dans ce païs. Je l'en remerciai très humblement, & je lui fis les mêmes promeſſes; & je ſignai un papier en caracteres Japonnois ſuivant leur coutume. Ils nous dirent pluſieurs fois, que nous pouvions conter de trouver la même amitié que les Hollandois, quoiqu'ils y euſſent été plus long-tems que nous qui ne faiſions que d'arriver; mais qu'ils eſperoient que nous y vivrions d'une maniere paiſible, de même que partout ſur leurs côtes; & que d'abord que la réponſe de l'Empereur ſeroit venuë de Jedo, ils nous pourvoiroient à terre de toutes les choſes neceſſaires pour nôtre ſûreté, & pour nôtre commodité. Ils me firent promettre, que quand les Vaiſſeaux que nous attendions ſeroient arrivés ils ſeroient obligés de ſuivre les mêmes engagemens; je leur propoſai enſuite; que puiſque les deux nations étoient en guerre, ils vouluſſent nous permettre de ſortir les premiers de leur port, car il y avoit apparence que les Hollandois auroient deux fois plus de Vaiſſeaux que nous; que s'ils ſortoient les premiers, très probablement ils nous attendroient au guet, & nous combatroient avec avantage d'abord que nous mettrions en mer; ils trouverent ma propoſition raiſonnable, & me dirent qu'après avoir reçu les ordres de l'Empereur, touchant nôtre reception, nous pourrions le propoſer & tout ce que nous trouverions à propos d'ailleurs. Ils demeurerent à bord juſqu'à minuit, après quoi ils s'en allerent.

Le 8. Juillet, ils nous apporterent de terre de nouvelles proviſions, ſavoir trois petits cochons évalués à vingt quatre Tayle, du ſel, du poiſſon frais, du biſcuit, & un barril de Sackée, contenant ſeize pots, à deux Tayle & demie: nous les remerciames de toutes nos proviſions qui ſe montoient à ſix Copangs & trois quarts que nous leur payames; tout étant dans cet endroit d'une cherté exceſſive, contre ce qu'on nous en avoit dit à Tywan: nous trouvames encore que par ordre du Gouvernement le prix de chaque petite choſe devoit être mis par écrit; & comme il ne nous convenoit pas de rien refuſer de ce qu'on nous apportoit, juſqu'à ce que nous euſſions la permiſſion de trafiquer & d'avoir une maiſon, nous leur payions tout, quoique par complaiſance, au prix qu'ils y mettoient eux mêmes. Les interpretes nous dirent que les Hollandois en payoient tout autant.

Le dix du même mois nous fimes un ſignal, & peu de tems après deux interpretes vinrent dans un petit bateau à côté de nôtre Vaiſſeau; mais comme ils ne voulurent pas venir à bord, nous leur demandames très humblement quelques poules, & de l'eau, avec des herbes & des racines, & ils nous promirent de nous les faire avoir le lendemain. Nous les priames de nous faire part des nouvelles qu'ils avoient apris des vaiſſeaux Hollandois, touchant les combats qu'il y avoit eu, mais nous n'en pûmes tirer aucune reponſe ſatisfaiſante; ils nous dirent ſeulement, que cette année-là, on n'attendoit que trois Vaiſſeaux Hollandois, & qu'à l'arrivée de l'Amiral Hollandois nous en ſaurions d'avantage, après quoy ils s'en allerent.

Le

Le onze du même mois, ils nous apporterent de l'eau, & des poules, avec des concombres &c. & pour le tout nous payames trois Copangs suivant leur conte : Nous ne pûmes pas encore recevoir aucune nouvelle certaine des Vaisseaux qui avoient été pris.

Le 12. & le 13. dudit mois. Ces deux dernieres nuits nous eumes beaucoup de vent & de pluye, & cela d'une maniere si violente, que c'étoit plutôt un ouragan qu'une tempête : le vent venoit des montagnes à diverses reprises & avec tant d'impetuosité, que quoique nous fussions sur la grande & la petite ancre de flot dans la riviere à un mile de la mer de tous côtés, nos deux ancres deriverent, & nous fumes forcés de jetter la maitresse ancre ; mais le vent changeant du Sud au Sud-Sud-Est & Sud-Est, nous ne reçumes, Dieu merci, aucun dommage.

Le 19. du même mois arriva une Jonque, qui étoit partie de Batavia depuis cinquante jours : elle avoit pavillon Chinois, les hommes de l'equipage étoient aussi Chinois ; sa cargaison consistoit en poivre, en Sucre, en plusieurs sortes de callicos, allejacs, &c. pour le conte des particuliers Chinois, qui étoient à Nanguasacque. Nous nous informames de la brouillerie qu'il y avoit entre nous & la Hollande ; mais nous n'en pumes rien apprendre de certain. Ils rapporterent que dans peu de jours nous pouvions attendre de Batavia le Chef Hollandois avec trois ou quatre autres Vaisseaux, que de plus ils avoient parlé à deux Jonques Chinoises de Tywan, mais qu'elles n'avoient rien oüi dire de la guerre.

Le 28. du même mois à environ dix heures du matin, les principaux Secretaires, un bonjoice, sept interpretes, & autres de leur suite, vinrent dans trois bateaux à bord de nôtre Vaisseau. Ils nous dirent qu'ils avoient reçu des Lettres de l'Empereur à qui ils avoient donné avis de notre arrivée & du dessein que nous avions d'avoir commerce avec eux, & que le sujet en étoit fondé sur nôtre ancienne amitié ; que le tout avoit été consideré, (à ce qu'ils avoient apris) mais qu'ils ne pouvoient point nous permettre aucun commerce, parce que nôtre Roi avoit épousé la fille du Roi de Portugal leur ennemi ; & qu'ils n'avoient point d'autres raisons pour nous le refuser. C'étoit, dirent-ils, le plaisir de l'Empereur, & l'ordre exprès qu'il en avoit donné, au quel ils ne pouvoient rien changer ; qu'ainsi il nous faloit partir au premier vent favorable, & tout au plus dans vingt jours. Je repliquai, qu'il nous étoit impossible de le faire que les vents alizés n'eussent changé ; alors ils nous demanderent combien de tems nous souhaitions qu'ils nous accordassent ? Je repondis quarante-cinq jours, parce que je supposai que dans ce tems les vents pourroient bien nous être favorables. Ils nous exprimerent le chagrin qu'ils avoient de ce que nous ne pouvions point obtenir la liberté de trafiquer, & parurent consentir que nous demeurassions jusqu'au changement des vents alizés : ils nous promirent d'ailleurs de nous fournir toutes les provisions dont nous aurions besoin. J'alleguai plusieurs fois, que par nos derniers articles nous avions la permission de venir trafiquer ; que nous avions été près de deux ans à ce Voyage ; & qu'ainsi je les priois de nous laisser vendre notre cargaison ; mais ils me répondirent qu'ils ne pouvoient rien changer aux ordres de l'Empereur, qui nous ordonnoit de partir & de ne plus revenir, car ils ne vouloient point nous recevoir à cause de notre alliance avec le Portugal ; & en s'en allant ils promirent de nous rendre notre munition &c.

Le 31. du même mois les interpretes vinrent au signal que nous fimes ;

nous leur demandames plusieurs provisions comme de l'eau, du ris, du froment, des cochons &c. & nous leur dimes que n'ayant plus d'argent nous les prions de prendre nos marchandises en payement: pour cet effet nous leur offrimes des draps d'Angleterre, ou des soyes de la Chine, celles qui sont le plus à leur gout. Ils firent attention à nôtre demande & à nôtre offre, & ils promirent de revenir le lendemain & de nous apporter plusieurs choses; ainsi nous esperions qu'avec l'aide de Dieu nous aurions du secours dans nos besoins. Nôtre commandant somma ses officiers, & après avoir tenu conseil, on convint de n'allouer qu'un coffre de deux en deux hommes, d'abâtre toutes les cabanes d'entre-pont, & d'ôter tout ce qui pourroit embarrasser dans le Vaisseau au jour du combat: & trouvant d'ailleurs que plusieurs de nos gens étoient mécontens faute de provision, que nous ne pouvions point leur procurer; d'un autre côté notre Voyage étant extrémement long, nous fumes obligés d'user de bonnes paroles, & de leur faire de grandes promesses pour prevenir une revolte, sur tout dans l'etat où nous étions; car ils nous étoit defendu de frapper nos gens pour quelque crime que ce fût, par ordre des Japonnois, que nous executions très exactement, de peur qu'ils ne prissent occasion de là de nous nuire: outre cela, nôtre Vaisseau, nos marchandises, & même nos vies, étoient en leur pouvoir; & avec cela nous étions privés de tous les moyens qui auroient pû servir à nous tirer d'affaires, enfin je ne saurois exprimer les chagrins dont nous étions accablés: dans cet état nous priions Dieu que par la bonté infinie il voulût bien nous tirer de leurs mains.

Le 2. Août les interpretes revinrent à bord, & nous demanderent un detail de ce dont nous aurions besoin pendant nôtre sejour, de même que des provisions nécessaires pour six semaines, pour nous servir, depuis là jusqu'à Bantam; ce que nous mimes par écrit, & ils nous promirent de nous apporter toutes les semaines ce que nous souhaitions, & qu'ils prendroient en payement telles marchandises de la Chine dont ils auroient besoin, mais qu'ils ne vouloient point de celles d'Angleterre.

Le 6. du même mois les interpretes que nous avions attendu avec tant d'impatience, parce que nous manquions de provisions, vinrent enfin à bord vers les dix heures du matin, & nous apporterent exactement tout ce que nous leurs avions demandé; & comme c'étoit la premiere semaine que nous étions entrés en conte avec eux, le tout se monta à III. tails 1. mass. ce qui étant reduit en Copangs faisoit 16. Copangs $\frac{1}{2}$. & 6. mass. évaluant chaque Copang à 6. tail 8. mass. Je promis par écrit de les payer en marchandises telles que nous avions à bord, lorsque le Gouverneur l'exigeroit: ils promirent aussi que pendant nôtre séjour, ils nous apporteroient la même quantité de provisions toutes les semaines, & qu'à notre depart ils nous fourniroient celles que nous souhaiterions. Ils nous dirent qu'à environ vingt lienes ils avoient vû un Vaisseau en mer, mais qu'ils ne savoient pas quel il étoit; ainsi nous nous quittames fort contens & fort bons amis. Le Vaisseau dont ils nous avoient parlé, & que nous decouvrimes tous de loin, entra environ les deux heures après midi; nous trouvames que c'étoit l'Experience, qui appartenoit à nos honnorables maitres, & que nous avions envoyé de Tywan à Batavia le 19. Novembre dernier. Nous étions très mortifiés de voir que nôtre compagnon eût été prisonnier, & de ce que nous ne pouvions pas savoir ce qu'ils avoient fait de l'equipage; car pour le Vaisseau, il n'avoit reçu aucun dommage que nous pussions reconnoitre; ce qui nous fit juger, quoique pourtant nous n'en fussions pas certains, qu'é-

qu'étant parti d'auprès de nous en tems de paix, il avoit été surpris. Dieu veuille nous preserver des mains de nos ennemis.

Le 8. du même mois il entra vers l'après midi deux vaisseaux ou grands Flibots Hollandois de 200. tonneaux chacun, le premier avec un pavillon au haut du perroquet du grand mât, qu'il garda jusqu'à ce qu'il vint à la vuë du vaisseau qui portoit le pavillon avant d'être dans le port. Nous mimes un signal dehors tout le long du jour à dessein de demander un bateau d'eau, mais personne ne vint à nôtre bord.

Le 9. du même mois, comme nous n'avions pas encore ôté le signal, les interpretes vinrent dans un bateau à côté de nous. Je leur demandai de l'eau, des citroüilles, & des jambons, qu'ils promirent de nous faire tenir au plutôt. Ils nous demanderent si nous connoissions le vaisseau que les Hollandois avoient amené? Je leur répondis que c'étoit nôtre compagnon, lorsque nous partimes d'Angleterre, & que nous l'avions depeché pour Tywan. Ils nous dirent que tous les gens de l'équipage avoient été menés prisonniers à Batavia; que Samuel Barron & la Jonque avoient été pris, & menés aussi à Batavia. Ils dirent de plus qu'à Batavia, on avoit pendu quelques uns de nos gens, & qu'on avoit pris deux autres vaisseaux Hollandois à Ceylon, ou aux environs, & quatre vaisseaux François; & que tous les vaisseaux Hollandois qui devoient venir cette année étoient venus. Après cela, ils s'en retournerent. Dieu veüille nous délivrer de la main de nos ennemis.

Le 14. du même mois tous les interpretes, & les bonjoices, vinrent & voulurent voir les raretés que nous avions à bord, disant qu'ils les acheteroient volontiers, non par ordre du Gouverneur; mais de leur propre mouvement. Les particuliers leur firent voir ce qu'ils trouverent le plus à portée, mais bien loin de rien acheter, ils mirent un fort bas prix sur tout; ils parlerent ensuite de quelques marchandises de la Chine & nous prierent de les tenir prêtes pour le lendemain qu'ils reviendroient pour les voir, après quoi ils s'en allerent.

Le matin du 15. du même mois le principal magistrat de Nanguasacque, & deux Secretaires d'état accompagnés de six interpretes Hollandois, vinrent à bord de nôtre vaisseau; il y avoit aussi deux autres interpretes, qui me dirent qu'ils avoient été autrefois interpretes des Hollandois; ces deux là parloient & entendoient mieux le *Hollandois qu'aucun des autres.* Ils examinerent la plus part des raretés que nous avions à bord sur le compte de la compagnie & qui appartenoient aux particuliers; ils examinerent aussi toutes nos marchandises de la Chine, après quoi ils me firent plusieurs questions sur l'état de l'Europe, & touchant nôtre Roi, & son extraction, & sur tout touchant son alliance par la voye du mariage; touchant le cours du Soleil, de la Lune, des Etoiles, & des Marées, avec plusieurs autres questions qu'ils m'avoient faites auparavant, & touchant le papier que je leur avois donné auparavant en caractere Japonnois; sur quoi ils me demanderent si aucun Anglois pourroit écrire un tel caractere ou un caractere Chinois? à quoi je répondis toûjours la verité. Et je les informai des affaires en aussi peu de mots qu'il me fût possible. Ils me dirent que les Anglois, les François, & l'Eveque, (voulant dire par là à ce que je crois l'Eveque de Munster,) avoient pris trois des sept Provinces qui sont sous le Gouvernement des Etats Generaux, & ils me demanderent si je savois quelles étoient les places & les chateaux qu'ils avoient pris? Je répondis que nous ne savions sur ce sujet que ce qu'ils venoient eux mê-

mes de nous apprendre, & qu'ils ſavoient fort bien qu'il y avoit près de deux ans que nous étions hors d'Angleterre. Ils prirent pluſieurs raretés à terre pour les montrer au Gouverneur, avec promeſſe de nous les rendre. Les deux intepretes me dirent que c'étoit pour nôtre bien qu'ils venoient à bord, de ſorte que nous eſperions que de cet examen il nous reviendroit quelque bien extraordinaire. L'après midy on nous apporta les proviſions qu'on nous alloüoit par ſemaine: les interpretes nous dirent que M. Barron, ni aucun Anglois, n'avoient été pendus à Batavia, comme on l'avoit dit; qu'il étoit bien vrai qu'il y avoit eu un combat entre les Hollandois & les Anglois; mais que les Anglois les avoient forcés de ſe retirer après avoir pris ou conlé à fond dix ou douze de leurs vaiſſeaux. Nous étions charmés d'apprendre des nouvelles de nôtre païs, car depuis nôtre depart nous n'en avions reçu aucune lettre.

Le 19. du même mois, nous eûmes pendant cinq ſemaines un vent d'Eſt, qui venoit par bouſées & toûjours accompagné de pluye; mais pour la plupart du tems nous eûmes le vent du Sud, beau tems, & grand chaud; cependant nous attendions changement de tems, veu que la lune étoit ſur ſon declin.

Le 22. dudit mois au matin, il vint un Flibot d'environ 350. tonneaux, qui étoit parti de Batavia depuis quarante-un jour, qui nous dit qu'il n'y avoit point d'autres nouvelles de Hollande que celles qu'on en avoit apportées auparavant. Ils dirent de plus que les Jonques de Coxinga de Tywan, piratoient ſur la côte de la Chine, & qu'ils prenoient tout ce qu'ils pouvoient.

Le 25. dudit mois, les interpretes vinrent à bord pour nous ſignifier que le vent étant au Nord, il nous faloit preparer à partir dans un ou deux jours, & nous prierent de leur dire ce dont nous avions beſoin, ce que nous fimes, après quoi nous nous preparames pour mettre à la voile.

Le 26. dudit mois au matin, deux Secretaires d'Etat, & le Magiſtrat de Nanguaſacque, avec les interpretes ordinaires, vinrent à bord & nous apporterent dans pluſieurs bateaux toutes les proviſions de bois, d'eau, de ris &c. dont nous avions beſoin. Nous reglames tous nos contes, & ayant convenu de part & d'autre, nous leur fimes une quittance finale pour tout ce que nous leur avions livré, après quoi les Secretaires me réexaminerent & me firent pluſieurs queſtions touchant nôtre pais, nôtre Roi, la Hollande, la France, &c. aux quelles j'avois répondu auparavant. Mais ils m'en firent une de plus, qui étoit que puiſqu'il y avoit quarante neuf ans que nous n'avions point été parmi eux, à cauſe, diſions nous, des guerres civiles qui avoient duré près de vingt ans, & de celles que nous avions eû deux fois avec les Hollandois, nous n'avions pourtant pas laiſſé d'avoir commerce avec Bantam, pourquoy ne l'avions nous pas eu auſſi avec le Japon? Je répondis, que l'Angleterre avoit continué le commerce avec Bantam, principalement pour le poivre qu'on achetoit annuellement avec ce qu'on envoyoit d'Angleterre, & qu'on faiſoit les remiſes tout d'abord, ce qui ſe pouvoit faire avec un petit fonds; mais qu'elle n'auroit pas pû continuer directement celui du Japon, ſans avoir un établiſſement dans pluſieurs endroits de l'Inde, comme à Tonquéen, Siam, Cambodia, & Tywan; leſquels différens comptoirs exigeoient un fonds de vingt tonnes d'or, que la compagnie avoit reſolu de mettre à part pour fournir telles marchandiſes qui étoient propres pour ce païs là; & qu'outre l'équippement de pluſieurs vaiſſeaux, il eſt difficile de ſe determiner à hazarder

une

une ſomme ſi conſiderable ; que cette affaire demandoit du tems, une paix ; & autres motifs avantageux, & que juſqu'alors ils n'en avoient point trouvé de preſſant ; & que c'étoit là, à ce que je croyois, les raiſons qui avoient porté nôtre compagnie à pourſuivre ce voyage. Ils parûrent contents de cette réponſe. Ils me dirent enſuite, que le vent étant bon, nous ayant fourni de tout ce que nous avions demandé pour nôtre ſubſiſtance juſqu'à Bantam, ce qui s'étoit fait ſelon la civilité dont les Japonnois ſont capables, il nous faloit partir le lendemain ; qu'ils nous renvoyeroient nos bateaux & toute nôtre munition ; & que ſur-tout nous partiſſions tranquillement, ſans tirer le canon dans la juriſdiction de l'Empereur du Japon, ce que nous leur promîmes de faire ; après je leur demandai ſi nous pouvions arborer nôtre pavillon ? Ils me répondirent que nous le pouvions, pourveu qu'il n'y eut point de croix ; que nôtre croix leur faiſoit de la peine, vû la reſſemblance qu'elle avoit avec celle de Portugal. Sur la demande que je leur fis, ſi nous pourrions revenir après la mort de nôtre Reine ? ils me répondirent, que peut-être nous le pourrions, ſi les Hollandois, & pluſieurs Chinois, faiſoient pleinement voir à l'Empereur que nous étions brouillés avec le Portugal ; mais qu'ils ne pouvoient pas nous aſſûrer que nous ſerions reçus ; qu'ainſi nôtre plus court étoit de ne point revenir ; car les ordres de l'Empereur ſont, ſuivant la maniere de parler du Japon, comme la fueur qui ſort de la main où du corps d'un homme, & qui n'y revient jamais ; les ordres de l'Empereur ne ſouffrent point de changement. Ils demanderent auſſi pourquoi nous, qui étions de la religion reformée, nous mariions avec ceux de la Religion Romaine, puiſque la femme étant pour ainſi dire maitreſſe de l'inclination de ſon mari l'engage ordinairement à embraſſer ſa Religion ? Je repondis que c'étoit la coutume en Europe, où chaque parti ſuivoit ſes propres ſentimens, ſans que cela cauſât le moindre changement dans le général de la nation. Je les priai de me donner quelque réponſe par écrit pour la ſatisfaction de la Compagnie que nous ſervions ; mais ils me dirent qu'ils n'avoient point ordre de l'Empereur de nous en donner, & que ce qu'ils nous avoient dit de bouche étoit ſuffiſant. Ils demanderent après cela ſi notre Agent avoit à Bantam le même pouvoir que le General Hollandois avoit à Batavia, quel étoit ſon nom, & combien il y avoit ordinairement d'Anglois à Bantam ? Je repondis que l'Agent avoit un ſouverain pouvoir ſur les *Anglois de Bantam* ; que pour ce qui eſt de leur nombre, ils étoient plus ou moins, ſuivant la quantité de Vaiſſeaux qui y venoient : je dis de plus que les Hollandois, qui étoient aux Indes, faiſoient communément la guerre contre pluſieurs nations & ſe fortifioient par tout ; mais que pour nous, nous étions paiſibles & n'étions venus que pour le commerce. Ils nous promirent qu'aucun des ſix Vaiſſeaux Hollandois ne ſortiroit du port de deux mois ; qu'ils eſperoient que dans moins de tems nous arriverions à Bantam ; & qu'ainſi nous ne rencontrerions pas nos ennemis ; après quoi ils nous ſouhaiterent un heureux Voyage & une longue vie : ainſi après les avoir remerciés des faveurs que nous en avions reçu, & après avoir fait pour eux les mêmes ſouhaits qu'ils avoient fait pour nous, nous partimes avec une grande civilité exterieure ; & une repugnance apparente, de ce que nous n'avions pas obtenu de l'Empereur la permiſſion d'y établir un commerce. Dieu veüille pour la ſureté des biens de l'honnorable compagnie, de nos vies, & de nos libertés, nous accorder ſa protection en quelque endroit que nous ſoyons

contraints d'aller, en ſortant d'un Païs où les ordres ſeveres de ſes habitans ont rendu nôtre ſejour très desagreable.

Le 27. dudit mois, le Secretaire qu'on appelle maintenant la ſeconde perſonne, accompagné d'un autre Grand du Païs & de pluſieurs interpretes, vint à bord vers les ſept heures du matin, toute nôtre munition & nos bateaux vinrent auſſi dans le même tems. Ils me dirent que le vent étant bon, il nous faloit partir; qu'au reſte on nous rendroit nos bateaux & tout ce qui nous apartenoit: en effet, ils ordonnerent qu'on nous livrât tout, excepté la poudre; que nous ne l'aurions que quand nous ſerions ſortis du port; qu'on ne l'avoit point non plus renduë aux Hollandois ni aux Chinois, quoiqu'on leur eût rendu toutes les armes; & qu'à la poudre près ils nous rendroient incontinent tout pour nôtre ſatisfaction & pour plus grande diligence. Ils me dirent d'ordonner inceſſamment de lever nos ancres, ce que je fis; & nous fûmes à la voile vers les dix heures. Ils nous chargerent de ne point tirer de canon, ni dans le port, ni en mer, pendant que nous ſerions ſur la côte du Japon; & que ſi le vent contraire nous repouſſoit, nous tachaſſions de revenir à Nanguaſacque; mais qu'en entrant nous ne tiraſſions point le canon; qu'autrement nous devions nous attendre à être traités comme ennemis. & que tout le Païs avoit ordre de nous regarder comme tels, ſi nous le faiſions. Je promis d'obeir à leurs ordres, & je les remerciai fort des graces & du ſecours que nous en avions reçu, avec aſſurance, qu'étant ſorti du port, nous ferions voile vers la côte de la Chine: alors, après nous avoir ſouhaité un bon Voyage, ils retournerent dans leurs bateaux, & dirent qu'ils vouloient nous accompagner juſques hors de leur port, d'où nous ne ſortimes que par le moyen d'environ quarante bateaux Japonnois, qu'ils envoyerent querir pour nous remoquer, parcequ'ils s'apperçurent qu'il ne faiſoit que fort peu de vent. Pour tout pavillon nous n'arborames qu'une flamme rouge & blanche du perroquet. Vers les trois heures nous étions déja à environ quatre miles de Nanguaſacque; le vent étant contraire, ils nous dirent que nous pouvions moüiller, comme les Hollandois; mais que nous ne manquaſſions pas de partir, lorſque le vent ſeroit bon: ils voulurent laiſſer nôtre poudre dans des bateaux, avec deux interpretes, & une garde pour nous accompagner juſques en mer; & après nous avoir ſouhaité derechef un bon Voyage, ils retournerent avec la plus grande partie de leurs bateaux & de leurs gardes dont le nombre ſe montoit pour le moins à 5000. hommes, outre les ſpectateurs qui étoient venus de la campagne & de la ville pour nous voir partir.

Le 28. dudit mois, les interpretes vinrent à bord vers les deux heures du matin, & nous dirent, que puiſque le vent étoit bon, il nous faloit partir. Nous leur dimes que nous étions prêts de le faire, mais que comme nous étions étrangers, nous les priions de nous permettre d'attendre le jour; que ſans manquer nous leverions l'ancre à la pointe du jour; ils nous livrerent nôtre poudre, & vers les cinq heures nous fumes à la voile ayant un petit vent de Nord-Eſt. Nous primes congé d'eux, & Dieu merci nous nous tirames de leurs griffes, au grand contentement de chacun de nous, après avoir été dans des frayeurs continuelles pendant trois mois que nous avions été dans leur port; dans lequel tems, à ce qu'ils nous dirent, il n'y étoit venu en tout que douze Jonques, ſavoir huit de Batavia, deux de Siam, une de Canton, & une de Cambodia, & ſix Vaiſſeaux Hollandois

dois de la Compagnie. Ils n'en eurent point de Tywan, parce que l'année precedente on avoit mis un prix ſur leur ſucre & ſur leurs peaux ; & on avoit deſſein d'en agir de même avec toutes les autres nations, & de mettre auſſi un prix ſur toutes les Marchandiſes qu'on apporteroit dans leur port ; ſi cela eſt, il y en a peu qui veuillent rechercher les leurs, ſurtout à des conditions ſi inegales.

SIMON DELBOE.

HAMOND GIBBEN.

GUILLAUME RAMSDEN.

FIN.

TABLE

# TABLE
## DES
# MATIERES.

I *Signifie le* Tome I; II, *le* Tome II; P, *les* Préliminaires; & A, *l'*Appendice.

---


A.

ABINO SIMEI, Aſtrologue, ſon Hiſtoire. II. 163.
*Abjuration*, comment ſe fait celle du Chriſtianiſme au Japon. II. 30.
*Abofi*, Ville. II. 183.
*Abuto*, (le Temple d') II. 181.
*Adofiki*, ce que c'eſt. II. 117.
*Agriculture*, ſon état au Japon. I. 104. & *ſuiv.* II. 309.
*Akaſaka*, Ville. II. 210. 249.
*Algæ Marinæ*, comment preparées pour être mangées. II. 225. 226.
*Amadais*, (le Temple d'). II. 176. 177.
*Ambaſſades* des Hollandois à la Cour du Japon. Voiez *Hollandois*.
*Ambaſſadeurs* de Macao, éxécutez au Japon. II. 58. 59. 60. A. 70. 71.
*Ambre*, décrit en abrégé. A. 50. 51.
*Ambre-gris*, décrit. I. 96. 97. Obſervation ſur : A. 46. & ſuiv. N'eſt point une Mixtion de Cire & de Miel. A. 46. Morceau conſiderable. A. 47. 48. Ses Qualitez. A. 48. Comment on le falſifie. A. 48. 49.
*Ames*, celles des Impies confinées en Enfer, & leur Retour au Monde. I. 212.
*Amida*, Patron des Trepaſſez. I. 210. & 211.
*Andeman*, Iles. I. 9.
*Anglois*, Journal de leur Expedition au Japon en 1673. A. 73. & ſuiv.
*Anguilles*. I. 120.
*Animaux du Japon*, décrits. I. 107. & ſuiv.
*Année*, celle des Japonois. I. 136. Son prémier jour fort celebré. I. 188.
*Aratame*, Dénombrement d'une Ville, un de Miaco. II. 197. 198.
*Arbres*, avec des Nids d'Oiſeaux. I. 30. 31.
*Argent*, Mine. I. 94. Ile d'Argent. 160.
*Arima*, Golphe de, Voiez *Simabara*.
*Arrai*, Ville, lieu de viſite. II. 211.
*Arts* & *Sciences*, cultivez par les Japonnois. A. 60. & 61.
*Aſikagawa*, Riviere. I. 85.
*Aveugles*, Société d'. I. 205. 206. & ſ.
*Auteur* de cette Hiſtoire. Voicz KÆMPFER.

B.

BABYLONIENS, les Japonnois en deſcendent. I. 75. 76. 177.
*Bambous*. I. 102. Canes qu'on en fait. II. 202. 203.
*Banca*, Détroit de. I. 3.
*Bankok*. I. 12. 17.
*Banſhijm*, Temple ou Pagode d'Or. I. 37.
*Barbaries*, celles d'un Emp. du Japon. I. 143. 144.
*Bains*, Batimens pour les prendre. II. 141. chauds. I. 92. II. 167. 168.
*Baleine*, & ſa Peſche. I. 115. 116.
*Bateaux* Singuliers. II. 208. 212. 224. Voiez *Vaiſſeaux*.
*Berklam*, Funerailles de ſa Mere. I. 13. Donne audience aux Hollandois I. 14. Son Temple. 28. 29.
*Bikuni*, Voiez *Nones*.
*Bingo*, premier Miniſtre de l'Empereur du Japon. II. 235. 250.
*Blazer*, Poiſſon venimeux. I. 117.
*Bordels*, publics à Nagaſaki. II. 7. 8. 302. & ailleurs. II. 154. Le Japon eſt celui de la Chine. II. 154.
*Boſſa*, Idole Marine des Chinois, & ſon Culte. II. 102.
*Bruit*, étrange à Nagaſaki. II. 12.
*Budha*, avec Siaka. I. 208. Voiez *Siaka*.
*Budido*, Culte du Paganiſme étranger. I. 208. Ses Temples. 44. 133. Son Clergé. II. 46. Quand introduit. I. 144.
*Bunjo*, Deeſſe des Richeſſes, ſon Hiſtoire. I. 189. 190.
*Buretz*, 26. Emp. du Japon, ſes Cruautez horribles. I. 143. 144.
*Buſſets*, Aveugles de, I. 205. 206.

CABARETS,

C.

CABARETS. II. 143.
*Caminoſeki*, Détroit celebre. II. 179.
*Camphre*, Arbre de. I. 100.
*Canards*, Beauté d'une eſpece de. I. 112.
*Canes*. II. 202. 203.
*Cangos*, Chaiſes ou Litieres ſimples. II. 120. 121.
*Caron*. (François) ſon Hiſtoire. II. 81. Repris touchant les Lieux de debauche. II. 154.
*Cataracte* près de Fakone. II. 221. 222.
*Catechu*, ou Terre Japonoiſe, ſa Préparation & ſon Uſage. II. 223.
*Cauſtiquet*, en uſage parmi les Orientaux. A. 32. les Arabes. A 33. les Braminnes & Paiens. A. 34. & les Nations ſituées à l'Eſt du Gange. A. 34.
*Chapeaux*, Marques d'Honneur dans pluſieurs Cours Orientales. I. 81. Ceux des Japonois. II. 119.
*Chapelets* ou Roſaires des Japonois. II. 310. P. XLVI. XLVII.
*Chaſteaux*, II. 130 230.
*Chats* de Mer. I. 8. 42.
*Chemin*, grands Chemins. II. 121. 123.
*Chevaux*. I. 108. Leur Harnois. II. 116. 117. Ont des Souliers. 116.
*Chiens*, Soins qu'on en prend au Japon. I. 109. II. 11. 284.
*Chine*, ſa Diſtance la Mer Caſpienne. I. 78. Ses premiers Empereurs. I. 125-127. Ancien Etat de ſa Religion. I. 212. Ses Temples à Nagaſaki. II. 46. & 311. Ses Coutumes, ſon Commerce, & ſes Privileges. II. 97. & ſuiv. A. 71. Conſpiration qui s'y trame. I. 21. Idole de ſes Vaiſſeaux. II. 102.
*Chriſtianiſme*, ſon Origine, ſes Progrès, & ſa Deſtruction au Japon. I. 169. 176. II. 51. & ſuiv. A. 68. 70. Son Etat préſent. II. 9. Comment on le fait abjurer. II. 30.
*Chronologie*, celle des Japonois. I. 134.
*Cicada*, ſa Deſcription. I. 114.
*Ciment*, Voiez *Plâtre*.
*Cinnamon*, ou Arbre de Canelle, bâtard. I. 99.
*Cloche* fort grande. II. 301.
*Colique*, Maladie dangereuſe des Japonnois, la Gueriſon par la Piquure d'une Eguille. A. 27. & ſuiv. par le Moxa. A. 34. par une Poudre amere. A. 34.
*Colomb* (Chriſtophle) médite la Découverte du nouveau Monde P. XXIV.
*Commiſſaires*, pour l'Entretien des Holdois. II. 69.
*Confucius*, ſa Naiſſance & ſa Vie. I. 138. 212. 213. Sa Philoſophie. I. 183. 212. 213. 217. Temples bâtis en ſon honneur, par l'Empereur du Japon. I. 183. II. 284. Compoſe l'*Art de gouverner*. II. 284.
*Conſpiration* à la Chine. I. 21.
*Conſtance*, Voiez *Faulcon*.
*Conſuls*, Voiez *Maires*.
*Contrebande*, Marchandiſes de. II. 94 110. 114.
*Coquillages*, Remarques ſur les. I. 121. & ſuiv.
*Corée*. I. 55. 56. A. 65.
*Couplet*, Jeſuite, croit les Japonois originaires de Tartarie. P. XVIII.
*Couſins*. I. 40.
*Coxenga*, ſe rend Maitre de Formoſa & de Tayevan. II. 57. 58.
*Cuivre*. I. 94.
*Culottes*. II. 119.
*Cyprès*, Arbre. I. 102.

D.

DAIBONS, Temple. II. 257. 303.
*Daimio*, Princes de l'Empire. I. 70. II. 8. 112.
*Dairi*, Empereur Eccleſiaſtique Héréditaire du Japon: Son Origine & ſa Généalogie. I. 129. Ses Titres & Droits à la Couronne. I. 129. & ſuiv. Magnificence de ſa Cour. I. 130. & ſuiv. Sa Reſidence. II. 133. & ſuiv. Leur Suite Chronologique, & Actions les plus notables. I. 136. & ſuiv. A. 63. & ſuiv. Reſpect qu'on lui porte. II. 177. A. 63.
*Darma*, grand Promoteur du Culte du Paganiſme étranger. I. 214. Le premier Inventeur de l'Uſage du Thé. A. 3.
*Denis* (Jean Batiſte) refuté touchant l'Ambre-gris. A. 46. 47. 50.
*Deſima*, Comptoir des Hollandois au Japon. II. 63. & ſuiv. Ses Officiers. II. 67. & ſuiv.
*Devotions* des Japonois. I. 186.
*Diables* de Mer. I. 46.
*Dieſi*, ou *Diedſi*, Ville. II. 201. 254.
*Dieux*, ceux des Marchands. I. 293.
*Digue*, une remarquable à Fiongo. II. 184.
*Directeur* du Commerce des Hollandois au Japon. II. 86. 87. Ses Profits & Emolumens. II. 91. & ſuiv.
*Divinitez*, deux Succeſſions de celles du Japon. I. 84. & ſuiv. 124. & ſuiv. 178. II. 124. & ſuiv.
*Doojiu*, ce que c'eſt. II. 15.

*Doſen*, ce que c'eſt. II. 16.
*Douane*, Voiez *Fraudeurs de Douane*.
*Dragon*. I. 107. 108. Combat d'un avec une Scolopendre. II. 202.
*Dſuſi Jamma*, Montagne. II. 205.

E.

Echinus. Voiez *Heriſſon*.
*Ecrevisſes*. I. 121.
*Edifices*. Voiez *Maiſons*.
*Eguille*, Uſage de la Picqure chez les Japonois pour guérir de la Coliqoé. A. 27. & ſuiv.
*Empereurs Eccleſiaſtiques*. Voiez *Dairi*.
*Empereurs Seculiers*. I. 273. & ſuiv. A. 63. & ſuiv. Leur Palais & Reſidence. II. 230. & ſuiv.
*Enfer*, celui des Budsdoiſtes. I. 211. 212.
*Epoques*, celles des Japonois. I. 124. 125. 129.
*Eſcarbot*, ſorte particuliere d'. I. 114.
*Eſpagnols*, tragique Avanture d'un de leurs Vaiſſeaux au Japon. II. 59. 60.
*Etain*, celui du Japon très-fin. I. 94.
*Etang* remarquable. II. 3. 4.
*Etoile* de Mer, une a 9 raiona. I. 8.
*Etuves*. II. 141.
*Evantails*, fort en uſage au Japon. II. 119.
*Exécutions*, Places où elles ſe font. II. 332. 333. 226.

F.

Fakone, Village & Lac, ſes Singularitez. II. 219. & ſuiv. 283.
*Fammamats*, Ville. II. 211. 249.
*Fanagin*, ou Fleur d'Argent, ce que c'eſt. II. 32. 33.
*Faſſakugin*, ce que c'eſt. II. 32.
*Fatſiſio*, Lieu de Baſtiſſement des Seigneurs diſgraciés. I. 60. 61.
*Faulcon* (Conſtance), prémier Miniſtre de Siam, ſon Elevation & ſa Chûte. I. 17. & ſuiv.
*Feki*, Empereur: périt malheureuſement. II. 175.
*Feki*, Société des Aveugles de. I. 206.
*Fekinewonogatari*, Hiſtoire de la Deſtruction des Feki. I. 157. A. 55.
*Femmes*, leur Beauté en Fiſen. II. 169.
*Fer*. I. 95. Arbre de. I. 102.
*Feſi*, Montagne merveilleuſe. I. 91.
*Fêtes*, celles des Japonois. I. 186. 192. & ſv.
*Feu*, cauſé par la Fiente de Pigeons II. 214. 215. Reglemens touchant les Incendies. II. 227. 229. 233. Comment les Japonois font le leur. II. 238.
*Fide Jori*, Fils & Heritier de Taicoſoma, ſa Mort. I. 169.
*Fievres*, Superſtition des Japonnois pour leur Gueriſon. II. 310.
*Figuiers*. I. 30. 100.
*Fiongo*, Ville. 184.
*Firando*, prémier Comptoir de Hollandois au Japon. II. 61. 63. 81.
*Fiſen*, Etendue de cette Province. II. 170.
*Fleur*, celle du Thé. A. 6. Beauté extraord. de celles des Ceriſiers, Abricotiers, & Pruniers. I. 101.
*Formoſa*, poſſédée par les Hollandois. A. 55. Priſe par Coxenga. II. 57.
*Fourmis* blanches, décrites. I. 110.
*Franciſcains*, executez au Japon. II. 55.
*Fraudeurs de Douane*, leurs Procès & Exécutions. II. 35. 76. 95. 102. 268. 271. 272. 309. 312.
*Frederic-Henri*, Rocher près de Sumatra. I. 4.
*Fudſi Jamma*, Montagne. II. 217.
*Funerailles* des Siamois. I. 13.
*Fuki*, Empereur de la Chine. I. 126.
*Fuſi Jeddo*, Ville. II. 114.
*Fuſimi*, Ville. II. 193.

G.

Garnes, ceux du Port de Nagaſaki. II. 18. & ſuiv. Et de ſes Rues. II. 25. & ſuiv. des Hollandois. II. 66. & ſuiv.
*Généraux* de la Couronne, ou Monarques Séculiers. I. 173. 174. A. 64.
*Geographie*, celle du Japon. I. 51. & ſuiv.
*Gianno Gieſſa*, Fondateur des Jammabos. I. 201.
*Gizon*, ſon Temple. II. 257. 302. 303.
*Gokokf*, ce que c'eſt. I. 105.
*Gotho*, Iſles du Japon. I. 49.
*Gouverneurs de Nagaſacki*. II. 13. & ſuiv. Leurs Gages, & leur Cour. II. 14. 15. Leur Garde. II. 16. 17. Leur Equipage, Pouvoir, & Autorité. II. 17. Comment tenus en bride. II. 18. Contribution qu'on leur paie. II. 32.
*Grains*, leur Culture & Recolte. I. 105.
*Grues*, Animal de bon augure. I. 112.
*Gueux*. Voiez *Mendians*.

H.

Habillement. II. 118. 119. Celui des Eccléſiaſtiques. I. 132.
*Haujemon*, ſes Avantures. I. 9. 10.
*Heriſſon* de Mer. II. 297.
*Heures*, comment diviſées & meſurées. II. 188.

*Hollan-*

*Hollandois*, leur premier Etabliſſement au Japon. II. 60. & ſuiv. Leur Conduite envers les Chrétiens, & les Portugais. II. 62. Leurs Recréations. II. 73. Comment traités par les Japonnois. II. 60. & ſuiv. Sous quelles Conditions. II. 70. N'ont jamais, nié qu'ils fuſſent Chrétiens. II. 81. Sont tolerez au Japon, pourquoi. I. 1. A. 71. Leur Comptoir à Nagaſacki. II. 63. Leurs Gardes. II. 63. 66. & ſuiv. Leurs Inſpecteurs & autres, Officiers. II. 67. Leurs Domeſtiques. II. 70. Voiez *Deſima*. Leur Commerce, & ſon Etat preſent. II. 74. & ſuiv. Ses differens Periodes. II. 78. & ſuiv. Ses Reſtrictions. II. 85. 86. Marchandiſes qu'il tranſporte. II. 76. 77. Juſqu'où ſe monte. II. 90. Combien donne de profit. II. 89. 91. Leur grande Avarice. II. 61. 63. Journal de deux de leurs Ambaſſades à la Cour de Jedo. II. 74. 111. & ſuiv. 273. & ſuiv. Preparatifs à ce ſujet. II. 114. & ſuiv. Leur durée & diviſion. II. 123. & ſuiv. Leur Train. II. 165. Leur Dépenſe. II. 161. & ſuiv. Leur Depart de Nagaſacki. II. 164. 273. Leur Audience de l'Empereur. II. 236. 238. 244. 288. & ſuiv. Des Conſeillers d'Etat & autres Perſonnes. II. 241. & ſuiv. Du Chef de Juſtice & Gouverneurs de Miaco. II. 194. 279.

*Homicide* de ſoi-même, loué. I. 216.

*Hotelleries*, leur Deſcription. II. 135. &

*Huile*, de quelles Plantes ils la font au Japon. I. 103.

*Huitres*. I. 121.

## I.

Jakusi, Dieu des Medecins. II. 203. 204.

*Jammabos*, Ordre Religieux, ou Prêtres des Montagnes. I. 200. & ſuiv. Leurs Cérémonies ſuperſtitieuſes. 202. & ſuiv. Epreuve de leurs Novices. 205. & ſuiv. Leur Maniere de manger. II. 151.

*Janagava*, Riviere. II. 273. Ville. 274.

*Japon*, ſes Empereurs. Voiez *Dairi* & *Empereurs*. Deſcription de cet Empire. A. 54. Sa premiere Découverte. II. 50. Ses Noms. I. 51. 52. Sa Situation. I. 52. 53. Son Climat. I. 88. A. 58. Sa Diviſion. I. 53. 54. 61. Ses Provinces, Diſtricts, &c. I. 61. &c. Ses Rivieres. I. 89. Sa Richeſſe. I. 90. Ses Montagnes brulantes. I. 91. 92. Ses Métaux & Minéraux. I. 93. & ſuiv. Ses Plantes & Arbres. I. 98. & ſuiv. Ses Animaux, Oiſeaux, Reptiles, & Inſectes. I. 107. & ſuiv. Ses Poiſſons. I. 115. & ſuiv. Ses Tortues, ſes Ecreviſſes, & ſes Coquillages. I. 120. & ſuiv. Son Gouvernement. I. 69. 70. Son Hiſtoire & ſa Chronologie. I. 124. & ſuiv. Son heureux Etat depuis qu'il eſt fermé. A. 72. Si c'eſt une Iſle. P. xv.

*Japonois*, leur Origine & Extraction. I. 71. & ſuiv. 84. & ſuiv. Ils ne dependent point des Chinois. I. 73. 74. & ſuiv. A. 58. P. xviii. Leur Religion. I. 74. 75. 175. & ſuiv. Leur Superſtition. II. 202. Leur Eſprit de Vengeance. II. 83. 84. A. 56. Leur Défiance. II. 265. & ſuiv. Leur Courage & Reſolution. A. 55. 56. Leur Taille & Complexion. I. 83. Leurs Coutumes & Manieres de vivre. A. 58. 59. Leur Maniere de voiager. II. 116. 120. Leurs Batimens & Vaiſſeaux. II. 327. Leurs Chateaux. II. 130. Leurs Villes. II. 130. & ſuiv. Leurs Arts & Sciences. A. 60. 61. & ſuiv. Leur Chronologie. I. 131. Leur Commerce. A. 60. Leur Fabrique de Papier. A. 19. & ſuiv. Leur Origine & Accroiſſement. I. 80. & ſuiv.

*Jardins*. II. 141.

*Idoles*, ſur le Chemin. II. 134. Aux Portes des Maiſons. II. 135. Defendu aux Hollandois d'en emporter. II. 300.

*Jedo*, Capitale du Japon. II. 228. & ſuiv. Reduite en cendres. I. 170. Les Femmes & Filles des Seigneurs y ſont toujours en otage. II. 211.

*Jejas* ou *Jeſaſſama*, Gouverneur de Fide Jori, s'empare de la Couronne du Japon. I. 168. 169. 174. A. 67.

*Jeſan* ou *Jioſan*, Montagne Sainte. II. 200.

*Jeſo*, Iſle. I. 56. 57. Continent du Jeſo Superieur. I. 57. 58. II. 292. Voiez *Kamchatka*.

*Jéſus-Chriſt*. Voiez *Images*.

*Jéſuites*, leur Imprudence & leur Ambition cauſent la Deſtruction du Chriſtianiſme au Japon. A. 61. 62. Orgueil d'un, en même tems Evêque. II. 53. A. 69.

*Jeux* des Japonois. II. 40.

*Iſle*, une découverte par les Japonnois. I. 62.

*Iſle* (Mr. de l') conjecture fauſſement que le Japon eſt contigu à Jeſſo. P. xv; & qu'il a été connu des Anciens. P. xxi.

*Images*, celles de Jeſus Chriſt & de la Vierge foulées aux pieds en ſigne d'Abjuration

juration du Chriſtianiſme. II. 30. I. 171.
*Impôts.* Voiez *Taxes.*
*Impuiſſance*, Remede contre l'. A. 51.
*Impureté*, ſes Effets ſur les Pelerins. I. 197.
*Indulgences.* I. 198. II. 135.
*Ingen*, Miſſionaire Chinois, ſa Vie & ſes Actions. I. 170. 171. II. 47. & ſuiv.
*Inquiſition*, celle du Japon. I. 171. Conſiſte à faire fouler aux pieds les Images de Jeſus Chriſt & de la Vierge. II. 30.
*Inſectes* du Japon. I. 110. 113.
*Inſtruments*, ceux pour faire & prendre le Thé. A. 17. 18. 19.
*Interpretes*, leur Compagnie. II. 18. 69. 78. & ſuiv. Leurs Gages & Profits. II. 79. Leurs Réglemens. II. 72. Leurs Qualitez requiſes & leur Reception. II. 72. 73.
*Invaſions*, quelques-unes au Japon. I. 152. 153. 161.
*Jokaits*, Ville, II. 207.
*Joriki*, ce que c'eſt. II. 15. 16.
*Jorimaſſa*, Prince Japonnois. I. 157.
*Joſiyda*, Ville. II. 210.
*Joritomo*, prémier Monarque Seculier du Japon. I. 157. 158. 160. II. 154. 218. A. 64.
*Jours & Nuits*, leur Etendue & Diviſion. II. 188.
*Iris* (bel) Plante. I. 7.
*Iſe*, premiere Province où s'établirent les Japonois. I. 80.
*Iſe*, Pelerinage celebre. I. 194. & ſuiv. Ses Temples, & ſon Etat préſent. I. 199.
*Juthia*, Capitale de Siam. I. 23. & ſuiv.

K.

KAKEGAWA, Ville, embraſée. II. 215.
*Kakekigo*, Fondateur des Aveugles de Feki, ſon Hiſtoire. I. 206. & ſuiv.
*Kamakura*, Ile, Exil des Grands. II. 224.
*Kamchatka*, probablement le Jeſo Superieur des Japonnois. P. XVII. XVIII.
*Kamma Jamma*, Ville. 252.
*Kanſaki*, Ville. II. 263.
KÆMPFER (Engelbert) Médecin à Lemgow, Auteur de cette Hiſtoire: ſon Départ de Batavia. I. 2. Son Arrivée à Siam. I. 12; & au Japon. I. 40. Ses deux Voiages à la Cour de l'Empereur du Japon. II. 111. & ſuiv. 273. & ſuiv. Moiens qu'il employa pour s'inſtruire des Affaires du Japon P. II. III. Sa Vie & ſes Ecrits. P. V-XII. Ses Manuſcrits & autres Curioſitez, comment parvenus à Mr. Sloane. P. XIII. XIV.
*Kijnokuni*, le Prince de, ſon Train. II. 245. 246.
*Kijomori*, ſa Révolte. I. 156. 157. 159.
*Kiomids*, Temple de. II. 257. 312.
*Kiri*, Arbre rare. I. 103. 104.
*Koja*, les Moines de. II. 106. Montagne, lieu de Refuge. II. 100.
*Kokura*, la Ville de. II. 173. & ſuiv. 262. 276.
*Kooſi* ou *Koosjn.* Voiez *Confucius.*
*Kooſi*, Apôtre des Japonois; Miracle, & belle Sentence, de cet homme. II. 202.
*Kuno*, Fort inprenable. II. 215.
*Kurilski*, Peuples du Kamchatka, dependans du Japon. P. XVII.
*Kurume*, Ville. II. 274. 308.

L.

LANGAGE, Conjectures qu'on en tire touchant l'Origine des Nations. I. 72. & ſuiv.
*Laos*, ſa Deſcription. I. 22. 23.
*Lezards* d'Eau: venimeux. I. 16.
*Lauriers.* I. 109.
*Lieues*, leur Etendue & Diviſion. II. 133. 164.
*Lieux* ou *Privé.* II. 240.
*Ligor*, Roiaume. I. 11.
*Liquejo*, Iles. I. 54. 55. Leur Commerce avec le Japon. II. 102. 103.
*Liſu.* I. 103.
*Loix*, Avantage de celles du Japon ſur celles d'Europe. A. 62. 63. 66.
*Louis* (Mr.) Evêque de Siam, ſon Caractere. I. 19.

M.

MAABU, Arbre. I. 6.
*Maatſubo*, ce que c'eſt. A. 11.
*Macaſſar* (le Prince de) ſe rebelle, & eſt mis en pieces. I. 20.
*Maires de Nangaſacki.* II. 21. Leur Députez. II. 21.
*Maiſons*, celles du Japon. II. 129. 131. 229.
*Malayes*, leur Commerce du tems paſſé. I. 81. Leur Langue répandue dans tout l'Orient. I. 81.
*Mandians.* II. 11. 118. 149. 150. & ſuiv. 193. 205. 214. 215. 218.
*Manx* (le Pere du) P. XVIII.
*Manteau.* II. 118.
*Manufactures.* II. 11.
*Marchands*, Dieux qu'ils adorent. I. 193. Très mepriſés des Japonois. P. II.

*Mariam*,

*Mariam*, Lieux de Débauche. II. 7. 8. 153.
*Marmite* ſinguliere. II. 218.
*Matſury*, ce que c'eſt. I. 148. II. 39. 41. & ſuiv.
*Maurigaſima*, Ile. Hiſtoire de ſa Deſtruction. A. 12. 13.
*Médecine* univerſelle, recherchée. I. 71.
*Meinam*, Riviere. I. 38.
*Meuriers*, Arbres. I. 98. 101.
*Meſſagers* Impériaux, Reſpect qu'on leur porte. II. 136. De Ville à Nagaſacki. II. 22. 23. 25.
*Meurtre* de ſoi-même, loüé I. 216.
*Miu*, Temples, Voiez *Temples*.
*Miu*, Ville. II. 208. 251. 299.
*Miaco*, Ville. II. 196. Nombre de ſes Habitans. I. 171. II. 197. 198. Ses Temples. II. 255.
*Mikaddo*, Titre des Empereurs Eccleſiaſtiques du Japon. I. 86. 129.
*Mikoſi*, ce que c'eſt. I. 181.
*Mille-pieds*, Inſecte. I. 111.
*Minakudſi*, Ville. 204.
*Minakuts*, Ville. II. 253.
*Mineraux*, qu'on ne trouve point au Japon. I. 97. 98.
*Mino*, premier Miniſtre du Japon réduit à peu le Commerce Hollandois. II. 83. 85.
*Minoki*, Village celebre. II. 203. A. 31.
*Miſerautsjes*, ce que c'eſt. II. 139. 140.
*Miſijma*, Ville, embraſée & rebatie. II. 219.
*Mompi*, Gendre du Roi de Siam, conjure & eſt décapité. I. 18.
*Monſons*, ce que c'eſt. I. 40. 41.
*Mooko*, Général Tartare, attaque le Japon & y périt. I. 61. A. 57.
*Montagnes*. I. 91. II. 124.
*Moraliſtes*. Voiez *Philoſophes*.
*Moro*, conjure, avec les *Portugais*, contre ſa Patrie, & eſt brulé vif. II. 56. 57.
*Mouches-de-Nuit*, ſingulieres luiſantes. I. 39. & 112.
*Mouſquites*, ou Couſins. I. 40.
*Moxa*, ſa Preparation & ſon Uſage. A. 32. Maniere d'en appliquer la Brulure. A. 39. & ſuiv.
*Muru*, Ville. II. 182. 183.

N.

NAGAIAMA, Ville, engloutie. I. 86.
*Nagaſaki*, Ville. II. 1. & ſuiv. Son Port. 2. 3. 9. 18. Sa Situation. 3. Son Etat ancien & nouveau. 4. 5. 6. Ses Batimens publics, Lieux de Débauche, Ports, &c. 6. 7. Ses Temples & ſon Clergé. 7. 21. & ſuiv. 45. 47. & ſuiv. Ses Manufactures. 11. Son Gouvernement. 13. & ſuiv. 23. & ſuiv. 25. Ses Habitans. 10. Son Etat préſent. 26. & ſuiv. Ses Taxes. 26. & ſuiv. 31. Ses Avantages & Profits. 33. & ſuiv.
*Numauda*, ce que c'eſt. II. 12. 199. 300. 310.
*Nuphte*. I. 96.
*Narcotique*, comment on le corrige dans les Plantes. A. 5. 15. 16.
*Naufrages*. I. 9. 11. & ſuiv.
*Navigation*, par Terre. II. 208.
*Nengioſi*, ce que c'eſt. II. 22.
*Nengo*, ce que c'eſt. I. 134. 135. 147.
*Nicobar*, Iſles. I. 9.
*Nipon*, la plus grande Ile du Japon. I. 53.
*Niponbas*, ou le *Pont du Japon* : toutes les lieues de l'Empire y commencent. II. 125. 227.
*Nobunanga*, Empereur, détruit tous les Monaſteres, & fait maſſacrer tous les Eccleſiaſtiques, de la Montagne Ste. II. 200. 201.
*Noirs*, habitans de Genkaiſima : Conjectures touchant eux. I. 81.
*Nones* ou *Mandiantes*. II. 150. 206. 207.
*Nord*, Voiez *Septentrion*.
*Norimons*, Chaiſes ou Litieres magnifiques. II. 120. 121.
*Nuits* (*Pierre*) Gouverneur de Formoſa pour les Hollandois, pris par les Japonois. A. 55. 56.
*Numatsju*, Ville. II. 218.

O.

OBANMA, Bain chaud, fort célébre. I. 92.
*Odowara*, Ville. II. 223.
*Oforrai* ou *Ofawai*, ce que c'eſt. I. 198. 199.
*Ojinguwa*, Riviere. I. 85. II. 124. 253. 249.
*Oiſeaux*. I. 111. & ſuiv.
*Oitz*, Ville & Lac. II. 200.
*Okaſacki*, Ville. II. 209.
*Oku Jeſo*. Voiez *Jeſo*, *Kamchatka*.
*Omura*, Ville & Golphe. II. 4. 166. On ôte Nagaſacki au Prince d'. II. 5.
*Ongoſchioſuma*, Voiez *Jejus*.
*Oomi*, Riviere. I. 85.
*Or*, Mines d'. I. 93. Ile d'Or. I. 60.
*Ordres Religieux*, ont tous à Miaco leurs Généraux. II. 49.
*Oreni*, ſorte d'Alcée. A. 25.
*Oſacca*, Ville. II. 185. & ſuiv. 259. 278. Sa Diſtance de Simonoſeki. II. 177. 178. Son Gouvernement. II. 187. 188.

188. Ses Habitans. II. 188. 189. Son Chateau. II. 186. 190.
*Ottona*, Officier principal d'une Rue. II. 24. Celui de Defima. II. 67. 68.

P.

PAGANISME, l'Oriental dérivé de l'Egyptien. I. 31. & ſuiv.
*Païs*, comment d'abord peuplez. I. 76. Celeſte, ou des Cieux, le Midi de l'Aſie. I. 309.
*Palimbang*, Riviere. I. 4.
*Papier*, ſes differentes ſortes. A. 19. Comment on le fait au Japon. A. 20. & ſuiv. Le véritable Arbre du Papier. I. 98. A. 23. & ſuiv. & le faux. A. 24. & ſuiv.
*Papillons*. I. 115.
*Paradis*, celui des Budsdoïſtes. I. 209. 210.
*Paſſeports*. II. 73. 76. 111.
*Patany*, Cap. I. 8.
*Peiruun*, Roi de Maurigaſima, ſon Hiſtoire. I. 191. II. 266. A. 12.
*Pelerins*. II. 148. 204. 205.
*Pelerinage* à Iſje. II. 148. Aux 33. Temples de Quaowon. II. 149.
*Perles*, & leurs Coquilles. I. 95. 96.
*Petraatia*, ſe fait Roi de Siam. I. 17. 18. 19. 20.
*Philoſophes* ou *Moraliſtes* au Japon: Leurs Sentimens & leur Maniere de vivre. I. 216. & ſuiv.
*Pierres noires*, ſingulieres. II. 189. 226. 298. 300.
*Planes* ou *Platanes*, Arbres, ſinguliers. II. 231.
*Plâtre*, ou *Mortier*, fameux. II. 216.
*Pol (Marc)* le premier qui ait parlé du Japon. P. XXII. Ses Voiages. P. XXII. XXIII. Leurs Editions. XXIII. XXIV.
*Polype*, Poiſſon de Mer. I. 120.
*Ponts*. II. 10. 125. Un ſinguliér. II. 305.
*Porcellaine*, ſa Manufacture. II. 168. Celle pour le Thé. A. 11-14.
*Portugais*, leur premier Etabliſſement & Commerce au Japon. II. 50-52. P. XXV. Leur Decadence. II. 53. &c. A. 69. Conſpirent contre l'Empereur. II. 55. & ſuiv. Tâchent de rétablir leur Commerce. I. 2. II. 58. & ſuiv.
*Poſtes*, leurs Bureaux. II. 135. & ſuiv.
*Pots* de Terre. II. 168.
*Poudre* Medicinale. II. 203. 253. A. 31.
*Préſeas* pour l'Empereur, choiſis. II. 114.
*Principes*, l'Actif & le Paſſif, comment repréſentez par les Japonnois. A. 12.
*Priſon*, celle de Nagaſaki. II. 8. 9.
*Procédures* criminelles. II. 29. 31.
*Proceſſions*, celles des Japonnois. II. 38.
*Proclamations*, celles des Japonnois. II. 66. 103. Places où elles ſe font. II. 113. 132.
*Pſalmes*, Bible des Siamois. I. 32.
*Puli Timon*, ſa Deſcription. I. 5. & ſuiv.
*Purgatoire*, celui des Enfans. II. 221.
*Putains*. II. 7. 8. 153. 302.
*Pygmées*, Ile des. I. 82. 83.
*Pyramides*, quelques-unes de Siam. I. 28. 30.

Q.

QUANO, Ville. II. 205.
*Quanwon*, ſa Victoire. A. 56. Son Idole. II. 247. 297. Son Temple. II. 259. 303. 304; où il y a 33333. Idoles. 259. 304.
*Querelles*, comment punies. II. 29.

R.

REBELLIONS, une à Siam. I. 20. 21.
*Regales*: un d'un Prix énorme. II. 235. Ceux des Japonois. II. 288. 289. 291.
*Reland*, ſa Carte du Japon. P. XVI.
*Religions* du Japon. I. 175. & ſuiv. L'étrangere abolie. A. 68. De Siam. I. 31.
*Renards*, animez du Diable. I. 110.
*Requin*, Poiſſon de Mer, Obſervations touchant. I. 42.
*Reſolution* de la Nourice d'un Prince Imperial. II. 175.
*Rhyao* (Guillaume 1er) fait une Deſcription du Thé. A. 1.
*Rivieres*. I. 89. II. 124. Comment on les paſſe à gué. II. 213. 217. 247. 248. & comment en bateau. II. 224.
*Roofi*, Philoſophe Chinois. I. 137. 138. 212.
*Rotiſſeries*. II. 143.
*Rotang*, Bambous dont on fait des Cannes. II. 202. 203.
*Rues*, Police & Reglemens de celles de Nagaſacki. II. 23. & ſuiv. Leurs Officiers. II. 24. & ſuiv. Leurs Gardes. 25. & ſuiv.
*Ruſſie*, Empire, ſa Grandeur & ſon Etenduë. P. XVII.

S.

SAIKOKF, la ſeconde Ile du Japon. I. 53.
*Salles* dans les Maiſons du Japon. II. 137.
*Sanga*, ſa Deſcription. I. 194. & ſuiv.
*Sapin*. I. 102.

*Sat-*

*Satzuma*, Etendue de cette Province. II. 170. 171.
*Sciences*. Voiez *Arts & Sciences*.
*Scolopendre*. Voiez *Dragon*.
*Sel*. II. 170.
*Selles*. II. 116.
*Senki*. Voiez *Colique*.
*Sentinelles*, placées sur des Montagnes, & leur Usage. II. 60.
*Septentrion*, Recherches sur le. I. 57. 58. II. 292.
*Serment*, celui des Hollandois au Japon. II. 71. 72. Modele du général. II. 108.
*Serpens*. I. 111.
*Siaka*. I. 31. 32. Sa Naissance. I. 128. Sa Vie & la Mort. I. 208. & suiv. Sa Doctrine & ses Ordonnances. I. 209. & suiv. Ses Disciples. I. 211. Sa Doctrine introduite au Japon. I. 213. 214. C'est le même que Budha. I. 208.
*Siam*, Maladie & Mort du Roi de. I. 17. 20. Sa Cour. I. 21. & suiv. Ses Palais. 25. Revolution dans ce Roiaume. I. 17. 20. 21.
*Siamois*; Leurs Temples & leurs Ecoles. I. 25. Leurs Dieux. I. 26. Leur Vaisseaux servant de Maisons. I. 27. Leur Religion. I. 31. & suiv. Leurs Ecclesiastiques. I. 34. Leur Chronologie. I. 35. Leurs Fêtes. I. 36. Leur Monnoie. I. 37. Fort paresseux. A. 60.
*Sibérie*, sa Description abrégée. P. XVI-XVIII.
*Signes Celestes*, ceux des Japonois. I. 135.
*Sijsu*, Empereur Tartare, conquiert la Chine, & veut conquerir le Japon. I. 141. A. 57.
*Sikoku*, la troisieme Ile du Japon. I. 53.
*Sikwo*, Empereur de Chine: Sa Tyrannie & ses Profusions. I. 72. 139. 140.
*Simabara*, Chateau: 37. à 40. mille Chrétiens y sont massacrez en un jour. II. 62. A. 70.
*Simabara*, le Golphe de. II. 273. Nommé par les Hollandois *Arima*. II. 273.
*Simmios*, le Temple de. II. 305.
*Simodsui*, Ville. II. 277.
*Simonoseki*, Ville. II. 175. 176.
*Sinagawa*, Faubourg de Jedo. II. 226. 227.
*Singes*. I. 39. 109. Un de 106. ans. I. 109.
*Sintos*, l'ancienne Religion des Japonnois. I. 176. & suiv. 211. Son Antiquité. I. 177. Sa Théologie & ses Dogmes. I. 178. 179. & suiv. I. 184. & suiv. Ses Temples. I. 179. & suiv. Son Clergé. I. 182. & suiv. Ses jours de Fêtes. I. 186. &c. Ses Pelerinages. 194. & suiv.
*Siomio*, Seigneurs de Districts particuliers. I. 70. II. 8. 112.
*Sisen*, le Prince de, son Histoire. I. 217.
*Siuto*, Doctrine des Philosophes. I. 175. & 218. & suiv.
*Sonneur*, ou *Réveilleur*. II. 23.
*Sotoktais*, Apôtre du Japon: Sa Naissance. I. 145. Son principal Temple. II. 305.
*Souliers*, on en donne aux Chevaux au Japon. II. 116.
*Soufre*. I. 91. 92.
*Spectacles* des Japonois. II. 40. & suiv.
*Sperma Ceti*, diverses sortes. A. 49.
*Substances Marines*. I. 97.
*Suking-Fish*, ou *le Saleur*, Poisson de Mer. I. 42.
*Supplices*. Voiez *Fraudeurs de Douane*.
*Suruga*, Ville de. II. 214.
*Suwa*, Protecteur de Nagasacki, ses Temples, Fêtes, &c. I. 192. II. 36. & suiv.
*Symmu*, Fondateur de l'Empire Japonnois. I. 88. 137.

## T.

TAICOSAMA, Empereur du Japon, son Origine & sa Grandeur. I. 167. 168. 173. II. 249. 250. Sa Mort. I. 168. Sa Conduite prudente & ses Actions remarquables. I. 173. A. 64-67.
*Tamaramar*, remporte une insigne Victoire. A. 57.
*Tanneurs*, font l'office de Bourreaux au Japon II. 23.
*Tavernier*, Auteur peu estimable. P. XVI.
*Taxes* & *Impôts*, ceux de Nagasaki. II. 26. 27. 31. & suiv.
*Tempêtes*. I. 44. 46. 47. 48.
*Temples* des Sintoistes. I. 179. & suiv. II. 36. & suiv. Des Budsdoistes. II. 36. 133. Des Chinois à Nagasacki. II. 56. Leur prodigieuse Quantité. II. 133. 134. Juges des Temples. II. 49. &c.
*Tensio Daisin*, principale Divinité, & Fondateur des Japonois. I. 85. 125. 199. II. 37. Ses Fêtes. I. 192. 195.
*Terra Japonica*. Voiez *Catechu*.
*Terres* de la Couronne. I. 70.
*Thé*. I. 100. Sa Description. A. 1. & suiv. Ses Noms. A. 2. & 3. Sa Culture. A. 5. Sa Recolte. A. 6. Ses differentes Sortes. A. 7. 8. 9. Sa Preparation. A. 10. Son Usage. A. 14. Ses bones & mauvaises Qualitez. A. 15. 16. Cabanes ou Loges pour le boire. II. 144. Impérial. A. 6. & suiv.

*Theologie*, celle des Sintoïſtes Japonnois. I. 178. 179. 212. Celle des Budsdoïſtes. 208. & ſuiv. & 214. Celle de Confucius. 121. 213.
*Toko*, *Tokkiwari*, ce que c'eſt. II. 138.
*Tortues*. I. 112. 120.
*Tournans* ou *Gouffres*. I. 88.
*Train* & *Equipages* des Grands Seigneurs. II. 145. 247. 250. 295.
*Tremblemens* de Terre. I. 90. 234. 269.
*Trombes* d'Eau de Mer. I. 89.
*Tſanadil*, Arbres. II. 192.
*Tſagania*, Temple à Miaco. II. 255. 301.
*Tſaſſima*, Iles. I. 69.
*Turcs*, Remarques abrégées. I. 77.

V.

VAISSEAUX, Japonnois. II. 127. Hollandois, & Formalitez touchant leur Arrivée & leur Depart. II. 74. 94.
*Vaiſſeaux-Marchands*, comment conſtruits. II. 126. 127.
*Vaiſſeaux* de Divertiſſement. II. 127.
*Udſi Tſia*, la meilleure ſorte de Thé. II. 193. A. 7. 8.
*Verole* (petite). Il y en a de trois ſortes. I. 150.
*Vernis*, Arbre du. I. 99.
*Villages*. II. 131. Un fort ſingulier. II. 172.
*Villes* Imperiales. II. 1.
*Vivres*, ceux des Hotelleries de Japon. II. 143.
*Vœux* étranges. II. 149. 150.
*Voiages*, à Cheval. II. 116. & ſuiv. En Norimon & Cango. II. 120. 121. Jours propres à les commencer. II. 162.
*Volcans*. Voiez *Montagnes*.
*Uſbecks*, décrits en abregé. I. 77.
*Uſen*, Montagne brulante & hideuſe. I. 91.

W.

WASIINO, Village de Bains chauds. II. 167.
*Witſen*, ſa Carte de Ruſſie & de Tartarie. P. XVII.

Z.

ZIPANGRI, Nom donné au Japon par Marc Pol. P. XXII. XXIII.
*Zodiaque*, celui des Japonnois. I. 135.

FIN.

Aol 11475536